UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Purchased for the Library

of the

University of Toronto

out of the proceeds of

The John Squair French Library Fund

the gift of

John Squair, B.A.

Fellow, Lecturer, and Professor of French Language and Literature

in University College

A.D. 1883-1916

'Αλλ' ἡδὺ τοὶ σωθέντα μεμνῆσθαι πόνων

—*Euripides*

BINDING LIST DEC 10 1926

REVUE CANADIENNE

REVUE CANADIENNE

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

AP
21
R34
v. 24

REVUE CANADIENNE

"RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS"

TROISIÈME SÉRIE

TOME PREMIER

(XXIVe DE LA COLLECTION)

JANVIER 1888

SOMMAIRE

—A NOS LECTEURS .....
—AUSPICATUS ECCLESIÆ TRIUMPHUS ..... **Leo XIII, P. M.**
—(TRADUCTION) ..... **Junior.**
—LÉON XIII ..... **D. Chrétien.**
—UNE NUIT DE NOËL ..... **Ed. McMahon.**
—LES JÉSUITES DU CANADA SOUS LA DOMINATION ANGLAISE ..... **Philalèthe.**
—A PROPOS DU NOUVEL AN ..... **Lisette.**
—NATURALISME ET RÉALISME ..... **Joseph Desrosiers.**
—UN MOT DE RÉPONSE À M. L. DE COTTON ..... **Ed. Hébert.**
—ROSE MARIE ..... **V. H.**
—CHRONIQUE ..... **D. C.**
—BUULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE .....

MONTRÉAL

BUREAU DE LA "REVUE CANADIENNE"

1888

☞ Voir 4e page de la couverture pour avis importants.

A NOS LECTEURS.

Avec ce numéro la *Revue Canadienne* entre dans sa vingt-quatrième année.

Près d'un quart de siècle d'existence c'est beaucoup de nos jours ; c'est plus que n'ont vécu des empires, qui ont pourtant fait bien du bruit dans le monde.

Encore un peu nos *Noces d'argent* allaient coïncider avec les *Noces d'or* du vénéré Pontife, qui occupe si glorieusement la chaire de Saint Pierre.

Il nous est donc bien permis, chers lecteurs, de vous convier à vous réjouir avec nous et à remercier Dieu d'avoir béni notre œuvre plus que nous n'osions l'espérer.

Si cette œuvre si modeste a eu des *succès*, c'est à la divine Bonté qu'en revient toute la gloire. Elle a eu ses *épreuves* (toute œuvre humaine en a,) et si elle n'a pas perdu courage dans ces moments pénibles, elle doit cela encore à la bonne Providence qui toujours proportionne les épreuves à notre faiblesse. *A brebis tondue Dieu mesure le vent.*

Nous avons été humbles, c'est là notre seul mérite, mais c'est là précisément ce qui nous a sauvés des naufrages où d'autres ont péri.

Oui, quelque jeunes que nous soyons, nous avons salué le berceau de plus d'une Revue, que nous vîmes peu d'années plus tard tomber victime d'une mort prématurée.

Hélas ! le dirons-nous ? c'est généralement leur manque d'humilité qui leur a porté malheur ; telle, entre autres, qui prit son essor comme un aigle, ne tarda pas à traîner ses ailes dans la fange et à terminer avec ignominie sa courte existence

Que Dieu nous garde de l'orgueil, qui est toujours le plus sûr pronostic de la ruine !

Mais sans aspirer à rivaliser avec l'aigle, nous pouvons, nous devons suivre l'avis des Saintes Écritures et renouveler notre jeunesse comme l'aigle.

C'est là ce que nous allons nous efforcer de faire en ce moment, et sur quoi nous allons un instant attirer votre attention.

La *Revue Canadienne* est destinée à stimuler les travaux littéraires de notre intéressante jeunesse ; c'est donc a elle surtout que nous faisons un appel pour lui demander le concours de sa plume.

Eh bien, (nous le disons avec bonheur,) nous avons reçu de ce côté depuis quelques semaines les promesses les plus consolantes et les encouragements les plus flatteurs.

A quel ange protecteur devons-nous la faveur de voir soudain notre table ployant sous le poids de manuscrits et de documents qui nous arrivent de toutes parts, non sans accompagnement des vœux les plus sincères pour notre bonheur, *ad multos annos ?*

Les années de disette sont donc passées, et une époque d'abondance extraordinaire est arrivée. Le zèle déployé est tel que déjà nous avons l'embarras du choix et qu'à moins de doubler le volume de notre publication, nous nous verrons dans la pénible nécessité de dire à nos infatigables abeilles : " Reposez-vous, nos chères, la ruche est pleine ; il n'y a plus de place, même pour votre nectar."

Ce sera à nos lecteurs à nous tirer d'une position si affligeante, en augmentant si bien la liste de nos abonnés que nous puissions avant longtemps, comme nous l'espérons, augmenter considérablement la capacité de notre ruche et faire place pour des rayons nombreux.

Nous n'avons qu'un mot à ajouter à l'adresse de ceux qui ont la bonté de nous communiquer leur travail ; qu'ils veuillent bien accepter ici nos remerciements bien sincères, d'autant plus que, dans leur modestie extrême, bon nombre d'entre eux désirent n'être connus que de Dieu, et semblables aux violettes, qui se cachent sous l'herbe, ne se trahissent que par le parfum qu'ils exhalent.

Enfin si, dans votre légitime curiosité, vous nous demandez à quel

saint du Paradis nous devons ce renouvellement de notre jeunesse dont nous avons parlé, nous vous dirons que c'est à l'intercession tutélaire du prélat vénéré qui nous a bénis à notre naissance, qui n'a cessé, tant qu'il a vécu, de sourire à nos efforts et d'affermir nos pas chancelants. Aussi remplissons-nous un devoir bien doux à nos cœurs en déposant sur sa tombe ce première numéro de notre *Troisième Série*, à l'occasion du *Cinquantième Anniversaire* de sa consécration épiscopale qu'il a célébrée au ciel il n'y a que quelques mois.

A. Leclaire, *Président du Bureau de Direct.*
B. A. T. de Montigny.
G. Lamothe.
P. B. Mignault.
C. M. Ducharme, *Secrétaire.*

Auspicatus Ecclesiae Triumphus

Auguror :—Apparent flammantia lumina coelo,
Sidereoque rubens fulget ab axe dies.

Continuo effugiunt, subitoque exterrita visu
Tartareos repetunt horrida monstra lacus.

Gens inimica Deo portentum invita fateri,
Fletuque admissum visa piare scelus.

Tunc veteres cecidere irae, tunc pugna quievit :
Pectora mox dulci foedere iungit amor ;

Quin et prisca redit pietas neglectaque virtus,
Candida pax, castusque et sine fraude pudor.

Illustrat vetus illa Italas Sapientia mentes :
Longius errorum pulsa proterva cohors.

O laeta Ausoniae tellus ! o clara triumpho !
Et cultu et patria relligione potens.

LEO XIII, P. M.

(*Traduction.*)

Prédiction du triomphe de l'Eglise.

Je vois, de l'avenir pénétrant le mystère,
Poindre au sommet des cieux une ardente lumière,
L'aurore d'un jour de splendeur.

Tout l'enfer s'épouvante à cet éclat sublime
Et ses monstres hideux, s'élançant vers l'abîme,
Ont soudain tressailli d'horreur.

Vaincus par ce prodige et baignés de leurs larmes,
Les ennemis de Dieu déjà posent les armes
Et gémissent sur leurs erreurs.

Les luttes ont cessé, les antiques colères ;
La Sainte Charité, qui fait les hommes frères,
Dans un doux pacte unit les cœurs.

Que dis-je ? la vertu si longtemps oubliée,
La paix au front serein et la pudeur sacrée
Recommencent à resplendir.

Ton antique sagesse, O terre d'Italie,
Illumine le monde, et l'erreur en furie
Voit au loin ses cohortes fuir,

O joyeuse Ausonie, où règne la victoire,
Oui, le siège de Pierre est ta force et ta gloire
Et ton rempart pour l'avenir !

JUNIOR.

LÉON XIII

La " Lumière dans le Ciel " dont les premiers rayons ont commencé à luire dans le monde chrétien, quelques jours après que la mort eut enlevé Pie IX à la terre désolée, n'a cessé de croître en clarté à mesure qu'elle est montée dans le firmament de l'Église.

Rome était sombre quand Pie le Grand descendit dans la tombe. Les ennemis de Dieu jubilaient, persuadés qu'ils étaient que c'en était fait de la Papauté. Les fidèles enfants de la sainte Église étaient en proie à une anxiété profonde ; tout en étant certains que *les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle*, ils s'attendaient à des jours de deuil, de persécutions et d'apostasie. Tous se disaient les uns aux autres d'une voix émue : " Quel est l'homme de la droite de Dieu ? Qui parmi les vivants est capable de remplir dans le monde l'immense vide laissé par Pie IX ? " Et tous étaient avides de voir paraître sur la scène le pilote à qui Dieu confierait le soin de diriger avec assurance à travers les flots courroucés et au milieu d'affreux écueils la barque du pêcheur de Galilée.

Le Saint-Esprit, avec une promptitude merveilleuse, calma soudain toutes les inquiétudes ; un rayon du Soleil de Justice perça les nuages amoncelés et vint illuminer le front du cardinal Pecci. Aussitôt l'univers chrétien tombant à genoux s'écria : *Habemus Pontificem ; Lumen in cœlo.*

Depuis ce jour à jamais béni Léon XIII a non seulement rempli mais de beaucoup dépassé l'attente de ceux-là même qui avaient conçu de lui l'idée la plus élevée ; il a gouverné avec sagesse ses frères dans l'épiscopat ; il a ravivé les plus glorieuses traditions de l'Église ; il a fait tomber des fers rivés par des mains de géant ; il a été le pacificateur du monde aussi bien que l'oracle du Saint-Esprit, et aujourd'hui c'est de l'Orient et de l'Occident, du Septentrion et du Midi que rois et peuples à l'envi viennent déposer à ses pieds leurs présents et leurs hommages ; *Reges Tharsis et insulæ munera offerent ; reges Arabum et Saba dona adducent.*

10a

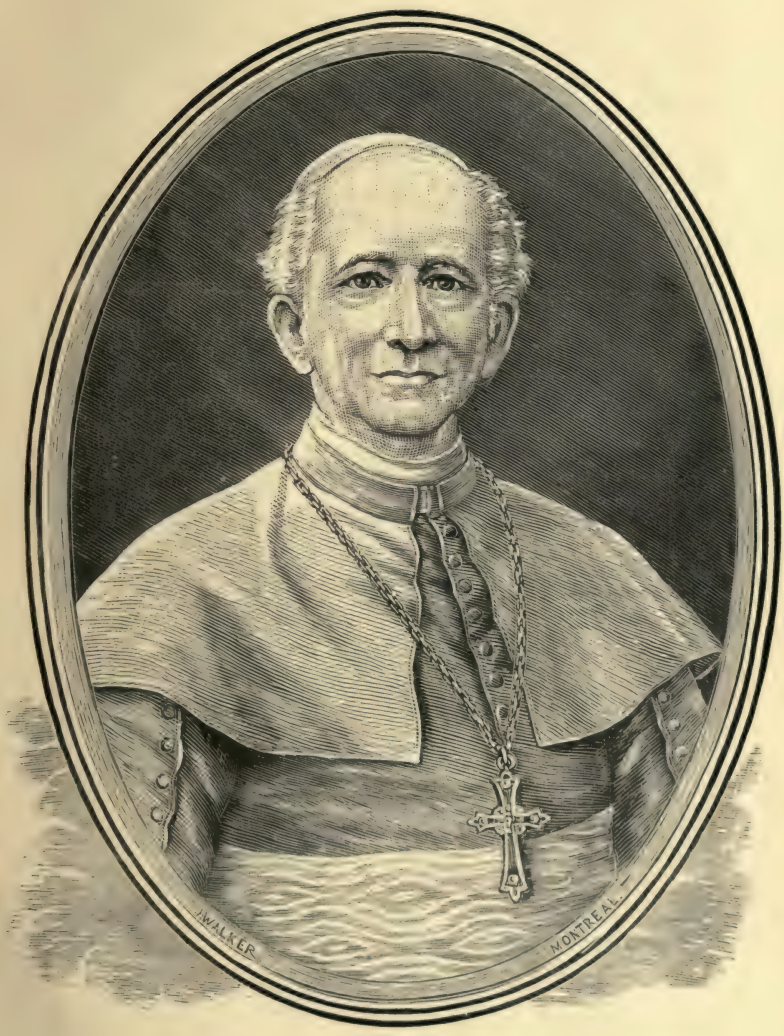

I

Enfance et adolescence.

C'est le 2 mars 1810 que naquit dans un château antique de Carpineto, près de Signia dans le diocèse d'Anagni, province de Rome, celui que la Providence de Dieu destinait à devenir un jour le Vicaire de Jésus-Christ sur terre, et le Père commun des fidèles.

Son père était le comte Dominique Louis Pecci, dont les nobles ancêtres étaient venus de Sienne se fixer, dès le quinzième siècle, dans les États de l'Église. Sa mère, dame Anne Prosperi-Buzi, descendait d'une famille illustre, dont la résidence était à Cori, non loin de Carpineto.

" C'était," disait naguère le cardinal Joseph Pecci, " une femme dévouée aux pauvres et aux bonnes œuvres, que notre mère. Elle travaillait toujours pour les nécessiteux. Dans les années où les récoltes avaient manqué, elle faisait cuire du pain qui se distribuait à sa porte ou qu'elle envoyait aux infirmes et aux malades. Elle était l'âme de toutes les œuvres de zèle et de charité, dans la ville et les environs. Mais cette activité intérieure ne lui faisait rien négliger de ce qui regardait le soin de sa famille et l'éducation de ses enfants.

L'enfant de bénédiction reçut au baptême les noms de Joachim Vincent Raphaël Aloysius. Jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, sa famille l'appelait Vincent : c'est le nom que sa mère avait préféré à cause de son admiration pour saint Vincent Ferrier. Pour lui, sa vénératiou pour Ste Anne, l'illustre patronnne de sa mère, lui fit choisir le nom de Joachim.

Carpineto, désormais rendu fameux dans les annales du monde, est une petite ville de 5,000 âmes, située dans la partie montagneuse du territoire des anciens Volsques ; elle est elle-même bâtie sur une éminence et flanquée de ravines étroites et escarpées. Le paysage, à l'entour, est attrayant, quoique d'un aspect sévère. Presque toutes les maisons sont petites et de peu d'apparence, mais solidement bâties et comme suspendues aux rochers.

Le château où résidait la famille Pecci est de structure ancienne ; tout y est simple et noble en même temps. Le salon, d'un aspect antique, est orné des portraits de la famille. Léon XIII y est en costume de cardinal ; son père, en uniforme de colonel français ; sa

mère réunit das ses nobles traits tous les charmes des vieilles familles patriciennes. Puis il y a la chambre du Pape, meublée elle aussi à l'antique, mais avec un goût exquis et même un certain degré de splendeur. Dans la pièce suivante un crucifix d'argent sur un fond rouge, et une simple couchette en fer entourée de rideaux d'une grande simplicité forment tout l'ameublement. Plus loin encore c'est la petite chapelle domestique ; tout y porte au recueillement et à la piété.

Et c'est là tout ce qn'on montre aux pieux pélerins qui vont visiter cette maison, trois fois bénie, où Léon XIII vit le jour, où il passa les heureuses années de son enfance, et fit depuis lors à de rares intervalles les courtes apparitions que lui parmirent les occupations si importantes de sa vie.

Sept enfants composaient à une certaine époque le cercle de famille, et animaient de leur présence joyeuse ce manoir à l'aspect sévère. De ce nombre trois seulemənt sont encore en vie : le Souverain Pontife, Son Eminence le cardinal Joseph Pecci, son aîné de trois ans, et le comte Jean-Baptiste, né en 1802. (1)

Le jeune Vincent apprit la piété sur les genoux de sa mère ; elle-même appartenant aux Tiers-Ordre de saint François, inspira tout naturellement à ses enfants une dévotion tendre envers le Patriarche Séraphique.

A peine âgé de huit ans, Vincent fut envoyé avec son frère Joseph à Viterbe, pour y commencer son cours d'études, dans le collège nouvellement ouvert par les Jésuites, rétablis par la magnanimité de Pie VII. Il y passa six ans et y fit sa première communion le jour de la fête de saint Louis de Gonzague, 21 juin 1821.

Dès son arrivée dans cette maison, nous dit un confident de ses premières années, il s'appliqua de tout son cœur à se pénétrer des principes de religion et de piété qui devaient imprimer à toute sa vie une si forte direction. Il y avait été, du reste, admirablement préparé par l'éducation maternelle, la comtesse Pecci s'étant devouée tout entière à cette tâche incomparable des premiers enseignements donnés à l'enfance.

Un de ses professeurs de prédilection dans ce collège était le Père Vincent Pavini ; c'est en son honneur et en celui de leur

(1) L'aîné, Charles, né en 1793, est mort à Rome en 1879 ; Anne-Marie, née en 1798, est morte en 1870 ; Catherine, née en 1800, est morte en 1867 ; le dernier, Ferdinand, né en 1816, est mort en 1830. *(Univers)*.

commun patron, saint Vincent, que le jeune écolier de douze ans écrivit ses premiers vers latins.

Du reste il montrait un talent extraordinaire dans tous ses écrits scolaires, et un de ses compagnons de classe en témoignait dans une lettre adressée il y a neuf ans au P. Ballerini, directeur de la *Civiltà Cattolica :* " A douze et treize ans il écrivait le latin, soit en prose, soit en vers avec une facilité et une élégance vraiment merveilleuses pour son âge."

Hélas ! ces premières joies de la jeunesse studieuse devaient être promptement remplacées par des émotions douloureuses. En 1824, la comtesse Pecci mourait, emportée en quelques jours par la fièvre ; ensevelie dans l'habit du Tiers-Ordre franciscain, elle laissait après elle, avec d'impérissables souvenirs, des leçons qui ne furent jamais perdues.

Presque au même moment Léon XII succédait sur le trône pontifical à Pie VII, et l'un de ses premiers actes fut de transporter à Rome le collège florissant de Viterbe ; Vincent Pecci y suivit ses maîtres, et bientôt il terminait sa rhétorique, ayant remporté le prix d'excellence en prose latine, les premiers prix de grec et le prix de poésie latine obtenu par une brillante composition sur le *Festin de Balthasar ;* en six heures, le jeune rhétoricien avait dressé sur pieds 120 bexamètres d'une belle facture, où l'orgie assyrienne était décrite et flétrie avec une véritable éloquence.

C'est ce qui lui valut, en 1825, l'honneur de paraître devant le Pape, à la tête des douze cents élèves du Collège Romain, et d'adresser à Léon XII, qui les avait réunis dans la grande cour du belvédère, un discours latin où étaient exprimés les vœux de la jeunesse des écoles, tout entière subjuguée d'admiration après avoir vu le Pape, parcourant pieds nus les rues de Rome et les principales églises, afin de gagner l'indulgence du jubilé accordé cette année-là au monde catholique, pour la première fois depuis vingt-cinq ans.

Quatre ans plus tard, ses études philosophiques achevées, le jeune élève du Collège Romain se trouvait de nouveau appelé par son mérite à soutenir, dans un acte public, deux cents thèses sur les diverses matières enseignées dans les trois années du cours ; mais sa santé, cédant à un labeur excessif, ne le lui permit pas. Il tomba malade et dut aller prendre du repos à la campagne, emportant une attestation du Père Manera, préfet des études, qui, au nom de tous ses maîtres faisait foi de sa capacité, de ses succès et de la

maladie qui avait empêché la soutenance. Ce glorieux papier est conservé dans les archives de la famille Pecci.

L'air des montagnes, le régime de la maison paternelle, l'équitation et la chasse à laquelle se livrait ardemment le jeune lauréat, eurent bientôt fait de lui rendre la vigueur nécessaire à la reprise de ses études. Entre temps, le souvenir de sa pieuse mère et la dévotion qu'elle lui avait communiquée pour le grand saint d'Assise avaient opéré sur son âme, y faisant naître la vocation du sacerdoce. C'est donc parmi les études théologiques qu'il nous faut suivre maintenant l'élève du Collège Romain. Mais, auparavant, il convient de noter nn trait qui caractérise bien son esprit et sa piété.

Son historien raconte qu'au cours de ses exercices de chasse, la pieuse direction de ses pensées le ramenait fréquemment au seuil d'un sanctuaire rustique, dédié à l'Annonciation de la Sainte Vierge. L'idée lui vint d'écrire l'histoire de ce sanctuaire, et ses recherches lui ayant fait découvrir qu'au siècle précédent la famille Pecci avait fourni le terrain pour permettre à la piété des Carpinétains de transporter la statue de la Vierge dans un endroit où elle fut mieux honorée, le jeune chasseur voulut fixer ce souvenir. En conséquence, sur une pierre qu'il avait fait tailler à ce dessein, il grava de ses mains l'inscription suivante :

MARIÆ SANCTÆ
DEIPARÆ AB ANGELO SALVTATÆ
TEMPLVM HOC
QUOD POSITVM INFERIVS SECVS FONTEM
EMINERE OLIM MINVS POTERAT
CAIETANIVS PASQVALIVS
FVNDO A GENTE PECCIA TRIRUTO
ÆRE A CARPINETENSIBVS COLLATO
IN EMINENTIORI ET AMŒNIORI HEIC LOCO
EREXIT
AN. D. MDCCLXXV.

(Traduction.)

Cajetan Paschal a érigé en ce lieu, plus élevé et plus agréable, ce temple, dédié à la sainte Vierge Marie, saluée par l'ange, et qui se trouvant autrefois situé plus bas près de la source pouvait se voir moins facilement. Le terrain a été cédé par la famille Pecci, et l'argent fourni par les habitants de Carpineto, 1775.

Ainsi, ajoute l'historien, se manifestaient dès lors cette dévotion envers la Sainte Vierge, et ce goût de la pure latinité, qui distinguent actuellement le pontife du *Rosaire* et des belles *Encycliques*. (1)

II.

JEUNESSE ET VIE SACERDOTALE.

Voici donc, à vingt ans, l'abbé Joachim Pecci, inscrit sur les régistres du Collège Romain, comme étudiant de théologie. Son application à l'étude fut tout ce que lui permit sa santé encore délicate, et les succès qu'il remporta durant les quatre années qu'il passa dans l'étude des sciences sacrées furent un sujet d'admiration même pour des maîtres comme les Pères Perrone, Kohlmann, Patrizzi et le plus brillant de tous et le plus cher au cœur du jeune théologien, le P. François Manera.

On peut juger de ces succès quand on se rappelle que dès la fin de la seconde année il mérita et obtint le grade de Docteur en Théologie. Il soutint de la manière la plus honorable pour ses maîtres et pour lui deux *actes publics* au Collège Romain et à la *Sapienza*, et chaque fois il fut salué par des applaudissements enthousiastes.

Son cours terminé il étudia le Droit et la Diplomatie dans l'Académie des Ecclésiastiques Nobles, vraie pépinière où se formaient sous la direction et pour ainsi dire sous les yeux du Saint Père les futurs nonces apostoliques et les gouverneurs des provinces pontificales. Là il se distingua par un dévouement, un zèle et un talent si remarquables que Grégoire XVI, si habile dans la connaissance des hommes, résolut de l'attacher à sa personne.

En janvier 1837, il fut nommé Prélat Domestique ; deux mois plus tard il devint Référendaire de la *Segnatura*, et peu de temps après il prit rang parmi les prélats de la Congrégation *di Buongoverno*. Déjà son aptitude pour les affaires, son tact merveilleux, ses manières distinguées et la noblesse de son âme frappaient à ce point tous les regards que, bien qu'il ne fût point encore prêtre et qu'il n'eût que vingt-sept ans, tous ceux qui le connaissaient s'attendaient déjà à le

(1) Nous avons emprunté ces deux pages et d'autres passages plus courts à l'excellent travail de M. Auguste Roussel. (Univers, 1 janvier 1888.)

Les autres Vies de Léon XIII, (voir plus loin *Bulletin Bibliographique*, nous ont également été utiles pour cette notice.

voir rendre de grands services à l'Église et fournir une carrière glorieuse pour lui-même.

Le 13 novembre 1837, fête du jeune saint patron de la Pologne, il reçut le sous-diaconat et le diaconat des mains du cardinal prince *Charles Odescalchi*, Vicaire de Sa Sainteté, dans la chapelle de saint Stanislas Kostka, au noviciat de saint André près du Quirinal. Ce souvenir est deux fois émouvant. Rappelons que, dès ce moment, le pieux cardinal qui ordonnait un futur pape aspirait à voir le jour où il pourrait, déposant la pourpre, devenir simple novice dans cette maison où saint François Borgia jadis avait reçu Stanislas Kostka, épuisé de sa longue route ; où Stanislas, encore adolescent, mais déjà consumé par les ardeurs de l'amour divin, avait mené une vie angélique ; où reposait sa dépouille mortelle. Ces souvenirs, présents à l'esprit du jeune prélat ordonné lui servaient sans doute d'éloquente prédication. Mais eût-il pu penser qu'un jour ce Quirinal, près duquel avait lieu la cérémonie, et qui était la demeure du Pape, serait violemment enlevé au Saint-Siège, que l'ordinand de 1837, appelé au trône de Pierre, aurait charge de revendiquer cette possession sainte contre l'usurpation ? Eût-il pu penser que la chapelle même où se faisait l'ordination, ce sanctuaire consacré par la sainteté d'un religieux angélique et vers lequel n'a cessé de se porter la vénération des foules, serait menacée à son tour par la rage de démolition qui s'attaque à tous les monuments religieux de la Rome catholique, et n'y échapperait qu'à grand'peine ? En ce temps-là de telles pensées étaient loin des esprits, et Dieu permit que rien ne vînt troubler le recueillement du jeune clerc.

Le dernier jour de la même année il fut ordonné prêtre par le pieux cardinal, et le lendemain, à l'aurore de la nouvelle année 1838 il célébra pour la première fois le Saint Sacrifice dans cette même chapelle de saint Stanislas, qui lui est demeurée si chère. Son frère Joseph, alors membre de la Compagnie de Jésus, et à présent cardinal, l'assistait dans cette fonction sainte.

Le voilà donc prêt à commencer sa carrière d'apôtre ; et dès lors tout faisait présager qu'il rendrait à l'Église les services les plus signalés.

Le 15 février suivant Monsignore Pecci reçut du Saint-Père la commission de *Délégué* ou Gouverneur de la Province de Bénévent, près de Naples, où une main de fer sous un gant de velours était indispensable pour rétablir l'ordre.

Il eut fort à faire pour la purger des brigands, contrebandiers et

conspirateurs politiques qui s'étaient comme donné rendez-vous dans ce malheureux pays, grâce à l'anarchie et aux désordres causés par l'occupation française et par le long emprisonnement du Souverain Pontife Pie VII.

Le Délégué commença par se gagner l'affection et la confiance de toutes les classes de la société par son affabilité merveilleuse. Les habitants des campagnes furent l'objet spécial de sa sollicitude ; il les visitait dans leurs simples demeures, les questionnait sur leurs travaux, écoutait leurs plaintes, puis travailla énergiquement à mettre fin aux exactions, aux délais de la justice, à mille autres sources de mécontement et de malaise.

En même temps il organisa si bien, quoique sans bruit, les forces publiques tant civiles que militaires, qu'au bout de quelques mois il fut en mesure de prendre les malfaiteurs comme dans un filet, et dans moins d'un an il réussit à rendre à la province désolée la sécurité la plus entière.

Il restait cependant une bande de 28 brigands, les plus notoires et les plus redoutables de tous ; ces misérables étaient d'autant plus à craindre qu'ils jouissaient de la protection d'un marquis, riche potentat de la province. Cet homme eut l'audace de venir en personne menacer le Gouverneur. " Je pars pour Rome," lui dit-il, " j'y informerai qui de droit que vos mesures de sévérité outrée vont ruiner cette province ; si je ne réussis pas à vous faire renvoyer du pays, je vous en ferai enlever de force."

" Ah ! vous allez à Rome," répondit avec calme Mgr Pecci, tout en ouvrant la porte de son salon, où se tenaient en rang un groupe de carabiniers, " c'est un voyage qui peut avoir ses dangers ; eh bien, permettez-moi de vous confier à la protection de ces messieurs, à qui je vais donner l'ordre—*de vous mettre en lieu sûr pour trois mois au pain et à l'eau.*"

La nuit suivante le château du marquis fut environné par un cordon de soldats et tous les 28 brigands, qui s'y étaient réfugiés, furent pris morts ou vifs. Mais ce n'était là que le commencement des heureux résultats de l'administration du dévoué gouverneur ; il travailla avec bien plus d'ardeur encore à doter le pays d'établissements utiles et d'améliorations en tout genre. Il fit construire des routes à Molise, Terra di Lavoro et Avellino ; il diminua les impôts, encouragea l'agriculture et le commerce et fit régner dans tout ce territoire la paix et la prospérité.

Trois ans suffirent pour régénérer Bénévent et ce résultat mer-

veilleux donna tant de satisfaction au Saint Père que, voulant procurer le même bienfait à une autre province, il le nomma en mai 1841 Délégué de Spolète ; puis, avant même que cette nomination eût eu son effet, il le tranféra au poste bien plus important de Gouverneur de Pérouse, heureuse ville, dont il était destiné par la Providence à devenir plus tard l'Évêque.

A son arrivée à Pérouse il en trouva les quatre prisons regorgeant de condamnés ; cinq mois plus tard elles étaient vides et l'ordre le plus parfait régnait dans tout le district.

Sur ces entrefaites Grégoire XVI exprima le désir de parcourir les États Pontificaux, et fixa même déjà le jour où il allait arriver aux différents endroits ; or la route de Foligno à Pérouse était dans un état déplorable. Mgr Pecci néanmoins déclara qu'elle serait prête, et grâce à son énergie indomptable elle le fut au grand étonnement de tous.

Nulle fatigue ne lui coûtait lorsqu'il s'agissait du bonheur de son peuple ; il visita en personne chacune des communes de son département, réprimant partout les désordres, corrigeant les abus, remplaçant des employés négligents par d'autres plus fidèles à leur devoir, établissant des écoles, favorisant l'industrie, créant une banque, et se montrant, en tous points, le père du peuple qu'il avait à gouverner. Un jour on l'informa que certains boulangers de Pérouse ne donnaient pas à leur pain le poids requis ; le lendemain matin de bonne heure, Mgr Pecci, accompagné de ses officiers, se rendit aux différentes boulangeries, fit confisquer tous les pains trouvés trop légers, puis les distribua aux pauvres sur la place publique. La leçon, comme on le pense bien, eut l'effet désiré.

D. Chrétien.

(A suivre.)

UNE NUIT DE NOËL.

CONFÉRENCE SUR LE PLAINT-CHANT DONNÉE DANS LA SALLE ACADÉMIQUE DU COLLÈGE STE-MARIE, MONTRÉAL.

Il faut, quand on est inconnu comme moi, une grande dose de témérité pour oser monter sur cette estrade en présence d'un auditoire aussi distingué et quelques semaines après des conférenciers aussi habiles que messieurs les abbés Bruchési et Émard.

Il en faut bien davantage pour oser traiter un sujet auquel s'intéressent si peu de personnes : le Plain-Chant.

Je vous en supplie, soyez indulgents. J'ai une excuse.

Si je suis ici ce soir, c'est par soumission à mon président. Si je traite de Plain-Chant c'est pour plaire à mon président dont les désirs sont pour nous des ordres.

Mais soyez sans crainte, je vais tenter de vous gagner à ma cause en vous parlant le moins possible de mon sujet.

Je me tairai souvent pour céder ma place à des messieurs couronnés, des chanteurs et déclamateurs habiles qui, mieux que moi, sauront vous intéresser.

De crainte de vous effrayer, j'intitulerai mon travail.

UNE NUIT DE NOEL.

—Mon cher, je te déclare que je suis fermement décidé de ne pas aller plus loin que la prochaine auberge.

S'il te plaît de voyager dans des chemins pareils ; si tu ne redoutes ni le froid ni l'ouragan, à ton aise, mon ami, va ; pour moi ma décision est irrévocable, je ne vais pas plus loin.

Tout en parlant de la sorte, le jeune homme ramassait avec son compagnon les peaux de buffles tombées dans la neige, puis des livres, es cahiers et tous deux remontaient en voiture.

—Tu plaisantes... Nous nous rendons ce soir à la Rivière-des-Prairies.

—Je te dis que non.—Comment voilà deux heures que nous sommes partis ; nous ne sommes pas au quart de notre trajet, et voilà trois fois que nous sommes renversés dans trois pieds de neige !

—Les chemins seront peut-être mieux tracés plus loin.

—Peut-être ? Tu déraisonnes, plus nous nous éloignerons de la ville, plus les chemins seront remplis.

—Voyons donc, sois plus courageux ; on nous attend pour chanter à la messe de minuit. Monsieur le curé nous en voudra si nous manquons à notre promesse.

—Monsieur le curé se passera de moi. Je tiens à ma conservation. Nous allons périr en route. Tu vois bien qu'il n'y a que nous sur le chemin par un temps pareil."

***

Ni ciel, ni terre, rien qu'un long nuage de neige emporté avec une rapidité vertigineuse vers le sud. Le vent furieux poussait tout devant lui. Débris de clôtures, branches d'arbres, tuiles, tout courait en dansant vers Montréal. Seuls nos deux jeunes amis s'en éloignaient, luttant contre les éléments irrités. Le cheval ayant peine à respirer avançait à pas de tortue, et les deux voyageurs tremblaient de froid sous leurs couvertures mouillées.

Le plus courageux allait insister encore lorsque pour la quatrième fois ils sont jetés dans la neige à quelques arpents de l'auberge, terme du voyage de celui qui ouvrait ce récit.

C'étaient deux étudiants en droit. Beaux chanteurs, leur paroisse natale les réclamait aux jours de grande solennité.

Avant de monter en voiture cette fois, ils étaient tombés d'accord.

Dix minutes plus tard, ils étaient installés à l'auberge voisine.

***

UNE RENCONTRE.

Il était neuf heures du soir.

Le maître du logis les examina des pieds à la tête. Puis à sa femme, en allant chercher une bougie : Nous ne ferons pas fortune ce soir deux écoliers. La bourse est mince, je t'assure.

—Et le vieux qui est arrivé, il y a un quart d'heure ?

—Pas mieux ; tous des gens que nous ne verrons que dans les jours de grande tempête ! Ce n'est pas avec cela qu'on paye un diner de Noël.

Et tout en maugréant, il conduisait nos deux étudiants dans une chambre sous le toit.

—Cette chambre vous conviendra, n'est-ce pas ?

—Certainement, dit l'un, nous ne sommes pas difficiles. Elle vaut toujours mieux que le grand chemin par un temps comme celui qu'il fait ce soir.

—Si vous le permettez, Monsieur, reprit l'autre, nous descendrons quelques instants nous réchauffer près du poële. Nous sommes transis et nos habits sont humides.

—Comme vous l'entendrez, les bons amis. Vous pouvez vous installer tout à votre aise. Vous trouverez du bois tout près pour attiser le feu et un bon vieux pour vous tenir compagnie. Quant à moi je ferme mon établissement, je me couche. Et il ajouta avec une pointe de malice : Il n'y a pas d'argent à faire ce soir... Bonsoir... Amusez-vous bien... Vous pouvez rire, chanter, crier ; nous dormons au bruit. Une seule recommandation, n'allez pas mettre le feu.

***

Bonsoir, répondaient les deux étudiants en descendant l'escalier.

L'instant d'après ils étaient tous deux assis près du feu parlant ensemble de la tempête qui sévissait avec rage au dehors, et déplorant le malheur de leur bonne paroisse qui allait être privée de ses deux meilleurs chanteurs.

—Moi, qui avais si bien préparé le " Noël " d'Adam, dit l'un.... Ah ! ça : je ne te l'ai pas chanté ; je t'assure que je le réussis à merveille... Tiens, quand à la fin, j'arrive à " Noël, Noël, voici ton Rédempteur ; " je ne te mens pas, je donne la chair de poule. J'attaque avec une force et un brio à soulever la voûte de notre petite église !—C'est Ernestine qui aurait été fière de son Aristide.

C'était son nom.

—Oh ! oh ! pas d'enthousiasme, l'ami. Il n'y a pas d'Aristide qui tienne, tu le sais bien à côté d'Eugène, reprit l'autre en se montrant du doigt. Un ténor criard comparé à une basse à faire vibrer les vitres d'une Notre-Dame de Montréal ?... Un " Noël " d'Adam !.... C'est moi qui t'en réservais une surprise... Je chantais ce soir le

fameux " Noël " de Gounod. Tu ne connais pas cette mélodie ?... Eh bien, mon cher, sache que j'attaque là un sol au-dessus des lignes... Ça c'est un sol qui se fait entendre... un vrai éclat de foudre, mon ami !

—C'est dommage que tu ne te sois pas rendu à destination, riposta Aristide un peu piqué ; la foudre dans l'église aurait bien cadré avec la tempête du dehors.

***

—Vous m'intéressez, mes jeunes amis, dit tout-à-coup un troisième personnage que nos jeunes gens n'avaient pas encore remarqué.

C'était un vieillard. Assis dans un coin obscur de la chambre il fumait tranquillement du mauvais tabac canadien dans une vieille pipe de terre cuite.

Nos étudiants n'avaient pas encore eu le temps de l'examiner que ce nouveau personnage continuait :

" Pardon, mes bons Messieurs, si je mêle mon mot à votre conversation. Puisque le hasard m'a jeté sur votre route, permettez-moi de me joindre à vous et de parler de la nuit de Noël. J'ai été chantre, moi aussi, dans mon jeune temps. Il m'est arrivé, il y a cinquante ans, jour pour jour, une aventure qui pourrait peut-être vous intéresser. Si vous le permettez, je vous la raconterai."

—Mais, oui... Mais, oui... Nous ne demandons pas mieux, s'empressa de répondre Aristide qui n'était pas fâché de changer le sujet de conversation.

***

" C'était en 1832. J'avais alors dix-huit ans. J'habitais Québec où mon père tenait un modeste magasin d'épiceries au pied de la porte du palais. J'avais fait quatre années de latin au séminaire de Québec. Mon père m'avait retiré du collège pour lui aider au comptoir de son établissement. Il y avait deux ans que j'étais commis. Je comptais remplacer bientôt dans le commerce mon père qui se faisait vieux. Et escomptant l'avenir, je m'étais fiancé avec une jolie brunette de Château-Richer.—J'en rafollais.—Elle avait l'air de m'aimer. Toujours est-il qu'elle était orgueilleuse de ma belle voix de baryton.

" Je passais pour le plus beau chanteur de tout Québec. Et comme vous, mes jeunes amis, auxjours de grandes fêtes, je recevais

des invitations de partout. Il va sans dire que l'église de Château-Richer était celle qui avait toutes mes préférences.

" Donc en 1832, la veille de Noël, je partais à dix heures du soir de Québec pour Château-Richer. Il faisait un temps comme ce soir.

" Pour mon malheur je pus me rendre à destination.

" J'avais travaillé au comptoir jusqu'au moment de mon départ. J'étais monté en voiture tout en transpiration. Je n'étais pas à trois milles que je me sentis frissonner, j'eus froid toute la route et j'arrivai à l'église comme le prêtre montait à l'autel.

" On me passe un graduel. J'entonne *l'Introït.* Hélas ! j'avais perdu ma voix dans le voyage. J'eus beau cracher, tousser, rien n'y fit. J'avais un rhume comme jamais de la vie je n'en avais pris.

" Cependant mon honneur était engagé ; il fallait continuer. Et Clarinde qui était là !

" Bref, j'étais si orgueilleux de ma voix que je fis des efforts inouïs pour chasser le chat qui m'étreignait à la gorge.

" Lorsque je crus y avoir réussi, je chantai à m'époumoner. À *l'Alleluia*, je frappais chaque note avec une force herculéenne, et j'articulais avec tant de lenteur que le curé qui attendait à l'autel pour entonner l'Évangile se retourna et me fit signe de me hâter de finir.

" A l'offertoire, je chantai un cantique en français. C'était permis par l'Ordinaire. Comme j'allais commencer, un enfant en surplis vint me dire de la part du curé de vouloir bien ne pas tant forcer ma voix. En d'autres termes, le curé me dispensait de crier. J'étais tout ému. Je chantai si mal que les fidèles furent obligés d'étouffer leurs éclats de rire dans leurs mouchoirs. Monsieur le curé ne me donna pas le temps d'achever le second couplet.

" Un second messager venait cette fois m'ordonner de ne plus chanter. Toutefois le bon curé me faisait dire qu'il regrettait que j'eusse pris le rhume ; il m'invitait même à dîner chez lui le lendemain pour me remercier de mon bon vouloir.

***

" Lorsque le maître chantre me remplaça à la communion, toute la paroisse se moquait de moi, et les jeunes filles tournaient un œil malicieux sur cette pauvre Clarinde toute honteuse de ma déconfiture.

" Le même malheur ne vous attendait pas, j'en suis sûr. Vous

autres, vous êtes des maîtres dans l'art du chant. Auriez-vous pris lə rhume, vous auriez vaincu les difficultés et vous n'auriez pas fait les bourdes que j'ai faites cette fois là.

" Ce n'est là qu'une partie de mon histoire. L'autre est plus sérieuse et plus profitable."

—" Racontez-nous là," dirent ensemble les deux jeunes étudiants.

—" Je l'intitulerai : leçon de chant, elle mérite ce titre."

ED. MCMAHON.

(A suivre.)

UNE PAGE
DE NOTRE HISTOIRE.

Note de la Rédaction. Sous ce titre nous nous proposons de publier régulièrement soit des documents anciens soit des travaux récents et se rapportant à quelque point intéressant de notre histoire nationale.

L'essai que nous publions aujourd'hui nous en sommes redevables à un vieil ami de notre Revue, lequel l'a reçu lui-même il y a quelque temps de la part de l'auteur. Ce dernier est un prêtre français, qui a passé une vingtaine d'années de sa vie au Canada, et qui a fait une étude sérieuse des annales de notre pays. Il est resté Canadien de cœur et désire vivement nous le prouver en contribuant à notre Revue aussi souvent que l'âge, les infirmités et les devoirs de son état le lui permettront. Qu'il veuille bien accepter ici l'expressiou de notre gratitude.

LES JÉSUITES DU CANADA SOUS LA DOMINATION ANGLAISE.

I. La *Capitulation de Québec* fut signée le 13 septembre 1759. Elle stipule :—" ART. 2. Que les habitants soient conservés dans la possession de leurs maisons, biens, effets et privilèges. (*Accordé en mettant bas les armes.*)

ART. 6.—Que l'exercice de la religion Catholique, Apostolique et Romaine sera conservé; que l'on donnera des sauvegardes aux maisons ecclésiastiques, religieux et religieuses, particulièrement à Mgr l'Évêque de Québec.... (*Libre exercice de la Religion Romaine, sauvegardes à toutes personnes religieuses, ainsi qu'à Mgr l'Evêque....*) "

Point de trace ici d'une clause quelconque excluant les Jésuites des garanties de cette capitulation.

II. La *Capitulation de Montréal* fut signée le 8 septembre 1760. Elle stipule comme suit sur le point en question :

"ART. 27.—Le libre exercice de la religion Catholique, Apostolique et Romaine subsistera en son entier..... Ces peuples (I) seront obligés par le gouvernement anglais à payer aux prêtres qui en prendront soin les dîmes qu'ils avaient coutume de payer. (*Accordé pour le libre exercice de leur religion ; l'obligation de payer les dîmes aux prêtres dépendra de la volonté du roi.*)

ART. 28.—Le chapitre, les prêtres, curés et missionnaires, continueront avec entière liberté leurs exercices et fonctions curiales... (*Accordé.*)

ART. 32.—Les communautés de filles (2) seront conservées dans leurs constitutions et privilèges.... elle continueront d'observer leurs règles.... (*Accordé.*)

ART. 33.—Le précédent article sera pareillement exécuté à l'égard des communautés des Jésuites et Récollets et de la maison des prêtres de St Sulpice à Montréal ; ces derniers et les Jésuites conserveront le droit qu'ils ont de nommer à certaines cures et missions comme ci-devant. (*Refusé jusqu'à ce que le plaisir du roi soit connu.*)

ART. 34.—*Toutes* les communautés et *tous* les prêtres conserveront leurs meubles, la propriété et l'usufruit des seigneuries et autres biens....de quelque nature qu'ils soient et les dits biens seront conservés dans leurs privilèges, droits, honneurs et exemptions. (*Accordé.*)"

Donc 1o. Les Jésuites aussi bien que les les Sulpiciens, les Récollets et les prêtres séculiers gardèrent leurs biens avec tous les privilèges y annexés, car l'article 34 en disant *toutes les communautés* exclue évldemment la restriction qui se trouve dans l'article précédent.

2o. Par le refus de cet article 33 les Jésuites ne furent en rien placés dans une condition pire que les Sulpiciens, ni que le clergé séculier ne le fut par le refus de la 2de partie de l'ART. 27 ; on pourrait même ajouter que ne le fut l'Évêque par le refus des ART. 29, 30, 31 et 40. Le siège épiscopal était vacant en ce moment, Mgr. de Pontbriand venait de mourir à Montréal même ; mais nous verrons bientôt se dévoiler contre la dignité épiscopale des tendances aussi hostiles que celles que l'on signale ici contre les ordres

(I) en anglais *these people.* Ces gens, c. a. d. les habitants de la colonie.

(2) of *nuns* c. a. d. de *religieuses* (ou de *femmes.*)

religieux ; déjà même en refusant les articles 29, 30, 31 et 40, articles ayant trait à la nomination et aux pouvoirs d'un évêque, le général Amherst montrait clairement où il voulait en venir.

Mais il est bon de faire remarquer ici que ce refus conditionnel du 33e. article ne prouve nullement que de fait on molesta les religieux ; cet article quoique refusé resta en vigueur, et les mesures peu favorables que nous avons signalées demeurèrent lettre morte et furent révoquées implicitement par le *traité de Paris.*

Il est même permis de penser que ce refus tombait, sinon uniquement, du moins principalement sur la clause finale, qui parle de la nomination à certaines cures par les Sulpiciens et les Jésuites. (I)

III. Le *traité de Paris* fut signé le 10 février 1763. Son article 4 contient entre autres les points suivants :

" Sa Majesté Britannique. . . . consent d'accorder la liberté de la religion catholique aux *habitants* du Canada. Elle donnera en conséquence les ordres les plus efficaces pour que ses nouveaux sujets catholiques romains puissent professer le culte de leur religion selon les rites de l'Église Romaine, *autant que les lois d'Angleterre le permettent.*"

C'est là absolument tout ce que le traité renferme sur ce sujet ; il n'y est pas plus question explicitement des Jésuites que de n'importe qui ; on y parle des *habitants du Canada,* au nombre desquels étaient les Jésuites.

Prétendre qu'en vertu de la clause finale soulignée, les lois pénales d'Angleterre furent promulguées pour le Canada, c'est se heurter contre l'évidence des faits et contre l'interprétation de cette clause par toutes les autorités compétentes.

(*a*). *De fait,* les lois pénales d'Angleterre n'ont jamais été appliquées au Canada ; il y a eu différentes tentatives partielles de les appliquer (tout autant contre le clergé séculier et les citoyens que contre les Jésuites), mais ces tentatives ont toujours échoué à peu près complètement.

(I) D'après nne lettre envoyée â Rome le 16 févr. 1762 par le P. de Launay, procureur des missions d'Amérique à Paris, *les Pères rentrèrent dans leur Collège* (de Québec) *avec l'approbation du général* (Murray) *en juin* 1761 ; il y avait beaucoup de réparations à faire ; mais à peine ces réparations faites, à la grande joie des citoyens, on reprit l'office à la chapelle et les classes furent rouvertes... Le P. Pothier qui était allé avec d'autres Pères chez les Illinois pour s'éloigner des frontières du Canada, revint après un an à sa mission du Détroit et fut reçu avec enthonsiasme par ses paroissiens et avec bonté par l'officier anglais.

D'après ces lois, entre autres choses, tout *Jésuite, Séminariste* ou *autre prêtre* ordonné par une autorité dérivée du Siège de Rome devait laisser le royaume. Où y a-t-il trace qu'une telle loi fut mise à exécution contre les Jésuites plus que contre les Séminaristes et les prêtres séculiers ?

Inutile de citer d'autres points de ces lois ; qu'il suffise de dire qu'en Angleterre, en vertu de ces lois, il n'y avait pas ombre de liberté religieuse, mais tout le monde sait qu'ici au contraire cette liberté existait presque sans restriction.

(*b*). Les autorités compétentes sont unanimes pour dire que le sens de cette clause n'était pas *application des lois pénales d'Angleterre.* Nous nous contenterons de quelques citations.

En 1765 les lords du commerce voulurent faire prévaloir l'opinion que les lois pénales s'appliquaient au Canada. Lord Fletcher Norton et William de Gray, alors procureur et solliciteur généraux, déclarèrent positivement *qu'elles ne s'appliquaient pas au Canada,* et l'avocat, le procureur et le solliciteur général confirmèrent cette décision le 18 janvier 1768.

Lord North, durant les débats sur l'*Acte de Québec* de 1774, disait : " Nos lois pénales ne s'appliquent pas aux colonies." Et lord Thurlow ajoutait : " (Lors de la cession) il fut stipulé que les Canadiens auraient la libre jouissance de leurs biens, et en particulier les ordres religieux, et que le plein exercice de la religion catholique serait continué, *et le traité définitif de paix fut fait en faveur des droits de propriété, en faveur de la religion, en faveur des ordres religieux.*"

Cette explication a été adoptée invariablement depuis lors dans les décisions du Conseil Privé ; elle se trouve confirmée par les déclaration de notre législature et tout notre droit provincial.

La restriction mentionnée ci-dessus ne signifiait autre chose, selon l'interprétation commune, sinon : *liberté, mais non privilèges pour l'Eglise Romaine,* en d'autres termes : *la religion catholique ne sera plus, ce qu'elle était sous la domination française, la religion de l'État.* Quant à des conditions exceptionnelles faites en défaveur des Jésuites dans le traité de Paris, on n'en saurait trouver la moindre trace.

IV. *Quelle fut la conduite subséquente du gouvernement anglais vis-à-vis des Jésuites du Canada jusqu'à leur suppression par Clément XIV ?*

Voyons d'abord un cas parallèle.

En 1762, au moment où les parlements de France proscrivaient les Jésuites et leur enlevaient si indignement leurs biens, les Anglais s'emparaient de la Martinique, et sous leur protection les Jésuites de cette île vendaient leurs possessions à des sujets du gouvernement britannique moyennant la somme de trois ou quatre millions de livres. (1)

A présent, quant au Canada. Nonobstant les efforts du gouvernement d'Angleterre et de ses émissaires en Canada pour violer la foi jurée, les Jésuites ne furent pas plus molestés ici que ne le furent les Sulpiciens, ni l'Évêque lui-même.

Leur collège de Québec eût continué de fleurir si les familles aisées qui leur avaient confié leurs enfants n'avaient quitté le pays ; malgré cette diminution notable du nombre des élèves, ce ne fut qu'en 1768 que les cours cessèrent entièrement.

Le Séminaire qui avait envoyé jusque là ses élèves suivre les cours chez les Jésuites, reçut alors à son tour les quelques élèves qui restaieut encore à ces derniers.

" Les Pères continuèrent pourtant jusqu'en 1776 à tenir ou à faire tenir une école très bien réglée où l'on enseignait aux jeunes gens la lecture, l'écriture et l'arithmétique.

" Cette école était ouverte à tous ceux qui en voulaient profiter. Mais le gouvernement ayant trouvé bon de placer les archives dans le seul appartement de leur maison qui put recevoir des écoliers, les dits Révérends Pères n'ont pu continuer la bonne œuvre." (2)

La seule mesure vexatoire importante qui fut prise par le gouvernement avant la suppression de la Compagnie par Clément XIV, c'était la défense faite aux Pères de recevoir des novices ; cette mesure, qui du reste s'étendait aussi bien aux Récollets, indiquait saus doute que l'intention du gouvernement était dès lors de laisser l'ordre s'éteindre, puis de f'emparer de ses biens. (3)

(1) Il s'agit ici évidemment de *livres françaises* valant 20 sous chacune. L'article 35 de la capitulation de Montréal reconnaît à tout le clergé et nommément aux Jésuites ce même droit de vendre leurs propriétés.

(2) Mémoire de Mgr Hubert. Bibaud, p. 317.

(3) Les Sulpiciens ne furent pas plus épargnés ; ils ne purent se recruter pendant bien des années. En 1784, les citoyens de Montréal adressèrent même une supplique à cet effet au roi d'Angleterre ; mais elle demeura sans réponse, et déjà on voyait arriver le moment où le gouvernement mettrait la main sur les biens des Sulpiciens, comme il la mit sur ceux des Jésuites après la mort du Père Casot. Ce ne fut que lorsque les excès

Toute tyrannique que fût cette mesure, elle était douce en comparaison de ce que le gouvernement français avait fait dans la mère-patrie dès 1762 ; il est probable du reste que si le Pape avait tenu tête à l'orage, cette mesure elle-même aurait été révoquée par le gouvernement anglais, qui estimait les Jésuites comme instructeurs de la jeunesse tout autant que le faisaient le roi de Prusse et l'impératrice de Russie.

Voici ce que Mgr Briand lui-même nous apprend à ce sujet dans sa lettre du 15 novembre 1772, au cardinal Castelli :

" Les Jésuites de France sont, m'a-t-on dit, déjà rappelés d'exil. (1.) J'espère que cette œuvre s'achèvera et qu'ils obtiendront bientôt de reprendre leurs anciens exercices, qui ont été si utiles à l'Eglise et au monde entier. *Les Anglais ne les ont point point molestés en Canada*, et ils y servent l'Église avec beaucoup d'édification aussi bien que les Récollets. Mais ni les uns ni les autres n'ont permission de recevoir des sujets. Je l'ai demandé au Roi de la Grande-Bretagne par une adresse signée du clergé et du peuple ; je crains fort de ne le pas obtenir. Voilà deux ans écoulés et je n'ai point de réponse."

Ce n'est qu'en 1776 que le gouvernement ferma les Cours que l'on donnait encore dans le Collège de Québec et convertit les salles de classe en salles d'audience, d'archives, magasins de vivres et en prison ; plus tard il prit même la plus grande partie de la bâtisse pour en faire des casernes, laissant le reste avec la chapelle aux Jésuites qui vivaient encore. (2.)

"M. Garneau, qui n'est jamais un guide sûr, après avoir dit que la Compagnie de Jésus fut obligée de renvoyer ses professeurs durant le siège de Québec par les Anglais, dit plus loin que l'enseignement cessa en 1764 parce que le gouvernement congédia les élèves pour changer le collège en prison, en audience et en magasins de vivres, ne laissant aux Pères que la chapelle et une couple d'apparments." (*Bibaud*, p. 321. Note.)—M. Garneau ne se trompe ici que de la bagatelle de 12 ans.

de la révolution française eurent jeté sur les plages d'Angleterre les dignes prêtres français exilés pour lo foi, que les Sulpiciens purent réussir à augmenter leur nombre insensiblement et sans opposition de la part du gouvernement. (Brasseur de Bourbourg, t. 2, p. 46 et s.)

(1) C'état évidemment une fausse nouvelle.

(2) Pagnuelo, Lib. Relig. page 73.

On prétend que Lord Amherst obtint la propriété des biens des Jésuites, et que la difficulté de se procurer les titres l'empêcha d'en user.

Garneau lui-même qui n'est point partial aux Jésuites est plus exact que cela. Il dit (vol. 3, p. 66): "Lord Amherst obtint du Roi la *promesse* du don des biens des Jésuites; mais plus tard *les titres de ces derniers étant reconnus inattaquables* le Gouvernement *retira la promess,* en indemnisant la famille du général."

Voici maintenant toute la vérité sur ce point. Malgré la capitation de Québec et de Montréal (celle-ci accordée par lui-même), Lord Amherst jeta de bonne heure des yeux de convoitise sur les biens des Jésuites; dès 1770 il les demanda au Roi, qui transmit la supplique à son Conseil Privé, lequel ordonna aux officiers de la Couronne de dresser un instrument de donation. Ceux-ci s'en excusèrent et la chose en resta là.

Malgré de nouvelles instances d'Amherst en 1771 et en 1779 et malgrè les efforts de Marriott, la chose traîna si bien en longueur que ce ne fut que le 18 août 1786 que le Roi expédia ses ordres à Lord Dorchester pour qu'il nommât une Commission à cet effet.

La minorité de la Commission (4 sur 9) fit son rapport subrepticement et déclara le roi *propriétaire* et même *possesseur* de ces biens.

Malgré ce rapport que le Parlement de Paris, consulté à cet effet, eut la lâcheté d'approuver, la cause de l'honnêteté ne succomba pas encore. (1).

Dans un rapport à Lord Dorchester le comité du Conseil Législatif (31 octobre 1788) dit que *les Jésuites ayant retenu leurs biens sous les yeux et partant la sanction de la Couronne, il faudrait une loi par laquelle le Roi confirmerait l'abolition de l'ordre faite par le Pape et déclarerait ses biens réunis à la Couronne.*

Mgr Hubert de son côté, prévoyant que ces biens allaient tôt ou tard inévitablement échapper aux Jésuites, demanda dans sa lettre du 18 novembre 1789 à l'honorable W. Smith, juge en chef, qu'ils fussent employés au profit de l'éducation.

Voici les paroles de Mgr Hubert:

".....Nous avons au milieu de Québec un beau et vaste collège, dont la plus grande partie est occupée par les troupes de la garni-

(1) Bibaud, p. 339.

son ; ne pourrait-on pas rapprocher cette maison de son institution primitive ?.....

"Ce collège ne pourrait-il pas par la suite des temps être érigé en Université et se soutenir en partie *par les revenus des fonds appartenant actuellement aux Jésuites ?*.....

"Mais à qui appartiendrait le gouvernement du collège de Québec, s'il était remis sur pied ? D'abord au R. P. de Glapion, jusqu'à sa mort et ensuite à ceux qui lui seraient substitués par l'Évêque...."

Cette lettre n'eut aucun résultat, mais Lord Dorchester qui déjà en 1774 (quand il n'était que Sir Guy Carleton) avait réussi en connivence avec Mgr Briand (ainsi que nous le verrons plus loin) à conserver ces biens aux Jésuites, déjoua de nouveau les projets de Lord Amherst, et les Jésuites ne furent point évincés. (1).

C'était en 1790. L'année suivante nouvel effort de Lord Amherst, nouvel insuccès.

Enfin en 1798 ses héritiers renouvelèrent la même demande toujours avec le même résultat ; mais cette fois, pour mettre fin à ces importunités qui duraient depuis 30 ans, le gouvernement anglais accorda une rente viagère à la famille Amherst en place des biens des Jésuites.

Toujours est-il que le P. Casot resta jusquà sa mort [en 1800] le possesseur de la presque totalité de ces biens.

Si l'on prétend cependant que les Jésuites seuls furent l'objet de vexations semblables, on se trompe grossièrement ou l'on veut tromper.

Le Siège épiscopal était vacant, ainsi que nous l'avons dit, par la mort de Mgr de Pontbriand arrivée peu detemps avant la capitulation de Montréal ; le diocèse était administré à Québec par M. Briand et à Montréal par M. Montgolfier, Supérieur des Sulpiciens, Le Chapitre ne put se réunir que le 15 septembre 1763 ; il choisit M. Montgolfier ; mais cette nomination ne fut pas agréée du général Murray , peut-être parce qu'on songeait déjà à mettre la main sur les biens des Sulpiciens, [sous prétexte que la communauté était dissoute], et que le général craignant qu'en ratifiant cette nomination il ne parût reconnaître l'existence civile de la communauté de St Sulpice.

(1) Bibaud, p. 337.

M. Montgolfier, voyant cela, déclina l'honneur ; M. Briand fut alors choisi ; mais ce ne fut qu'en 1766 qu'il parvint à ce faire sacrer.

Le triste exemple donné par les souverains catholiques d'Europe tenta le roi d'Angleterre à faire un pas de plus dans la voie des spoliations. Un comité fut nommé pour examiner quelle législation nouvelle on pourrait donner au Canada pour l'assimiler davantage à sa nouvelle mère-patrie. Le comité laissa à Marriott, Thurlow et Wedderburne le soin d'étudier la question et d'exposer leurs plans ; ce qu'ils firent en 1772 et 1773.

Marriott disait entre autres choses : " Si l'on admet le culte catholique, on devra du moins en bannir les doctrines, et ne pas lui accorder plus de droits qu'il n'en a en Angleterre. . . il ne devrait pas y avoir d'évêque. . . le diocèse devrait être gouverné par un grand-vicaire élu par le chapitre ou les curés ; il faudra abolir les communautés religieuses d'hommes et de femmes à la mort de leurs membres actuels. . . rendre les curés inamovibles. . . réunir à la couronne les biens de St. Sulpice. . . "

Wedderburne de son côté ajoutait :

" L'exercice de la juridiction ecclésiastique d'après les pouvoirs émanés du siège de Rome est non seulement contraire aux lois positives de l'Angleterre, mais encore aux principes même du gouvernement. . .

" L'établissement des Jésuites et des autres ordres religieux comme corporations possédant des biens et une jurudiction répugne aussi à la constitution politique que le Canada doit recevoir. (1) "

Il est evident par tous ces documents que jusqu'en 1773 les Jésuites aussi bien que les autres communautés étaient démeurés, quant aux choses essentielles, dans la possesion de leurs droits.

Bien plus il est grandement probable, par ce qui nous reste à voir, que si le Bref de Clément XIV ne fut intervenu, toutes les recommandations de ces légistes n'eussent point prévalu contre le sentiment d'équité du peuple anglais, et que les Jésuites n'auraient pas cessé de jouir de leurs droits pleinement et sans restriction. Quoi qu'il en soit, " l'an 1773 les philosophes modernes, sapant les bases de la société et de la morale, forcèrent enfin la main de Clément XIV

(1) Les Sulpiciens ne furent par moins visés dans tout cela que les Jésuites et leurs droits ne fureut pas moins menacés.

En 1773 Sir James Marriott exprima l'opinion que le gouvernement pouvait s'emparer des biens des Sulpiciens qui, disait-il, n'y avaient aucun droit. En 1788 cette commu-

contre les enfants de saint Ignace. Par son Bref *Dominus ac Redemptor noster* du 21 juillet 1773 ce pontife supprima la Compagnie de Jésus. " (*Bibaud* p. 184.)

PHILALÈTHE.

(A suivre.)

nauté paraît avoir demandé au gouvernement une reconnaissance de son droit de possession des seigneuries ; pour réponse en 1789 le procureur et le solliciteur général présentaient au gouverneur un rapport dans le sens de l'opinion de Sir James Marriott, et quatre ans après que M. Roux eut fourni l'état qu'on lui avait demandé, en 1804, le procureur général Sewell fit un autre rapport par lequel il arrivait aux mêmes conclusions. Ajoutons ici qu'en 1776 le gouvernement s'empara de l'église des Récollets pour la convertir au culte protestant, après l'incendie du couvent. Il se mit de même en possession, sans indemnité, d'un terrain appartenant aux Ursulines.—(PAGNUELO)

A PROPOS DU NOUVEL AN [1]

Je me suis efforcée de faire des visites. Il ne faut pas se dissimuler que pour une mère de famille ce serait une rude tâche, si elle n'était adoucie par le plaisir de présenter et de recevoir les souhaits si sincères en ces jours de conciliation et de tendres démonstrations. Comme le cœur est bien fait pour aimer ! Aussi avec quel bonheur on pratique cette bonne vieille religion de l'amitié !

Mais hélas ! comme tout passe vite ! Pour peu qu'on s'éloigne de ses amies on est toute surprise de les retrouver pour la plupart étiolées, comme des fleurs qu'on a vues hier fraîches et vermeilles. Une chose cependant est consolante pour le cœur, c'est qu'elles restent entourées de l'auréole de la mère de famille. Et à côté de cette tête qui se penche au soir de l'existence poussent des tiges dont les pures corolles renferment l'espérance de l'avenir.

Mais je m'oublie, et ce n'est pas de cela que je veux aujourd'hui entretenir mes lectrices. Vous trouverez la transition brusque, car je vais vous parler de la tenue des salons.

Ils se distinguent généralement par une grande propreté. C'est sans conteste le cachet caractéristique de nos maisons canadiennes, même les plus modestes. Rien n'égale cette marque d'une nature d'élite. On ne peut d'ailleurs passer pour bien élevé sans cette qualité qui est vertu. La maison la plus simplement meublée paraît admirablement si elle est proprette. Voyez les communautés. Quelle simplicité règne dans leur ameublement, et cependant

(1) Nous devons à l'intercession bienveillante d'un ami de pouvoir reproduire ici ce petit chef-d'œuvre. L'auteur, à nous inconnu, a droit à la reconnaissance de nos lecteurs aussi bien qu'à la nôtre. Des juges compétents nous ont dit qu'ils n'ont pas lu de plus belles pages dans les lettres de Madame de Sévigné. Espérons que la modestie de l'auteur ne l'empêchera pas de contribuer à notre Revue autant que ses devoirs de famille le lui permettront.

comme elles attirent l'admiration des visiteurs ! Pourquoi ? Ils vont vous le dire en entrant : Quelle propreté !

La maîtresse de maison serait fière d'entendre une telle réflexion. Car c'est l'attestation d'un mérite personnel. Et c'est un mérite, en effet, puisque la pratique de cette vertu exige certains sacrifices. Sans doute, il y a plaisir à se tenir proprement, mais c'est une jouissance comme celle résultant de la pratique de toutes les vertus. Prenez une mère de plusieurs enfants, et voyez s'il ne lui faut pas une dose constante d'énergie pour tenir tout à l'ordre dans sa maison. Aussi ne devrions-nous pas être trop sévères si parfois il se trouve quelques brins de poussière oubliés dans un coin, ou même quelques macules que les marmots viennent de faire. D'ailleurs l'œil exercé voit bien quand c'est dû à un accident ou à la malpropreté.

C'est compris, nos Canadiennes sont d'une propreté édifiante. Mais il faut avouer que plusieurs sont entraînées dans l'excès de cette qualité. Et elles se livrent au luxe. Le luxe du salon m'a paru cette année la plaie à la mode. Ne riez pas, il y a des plaies à la mode, comme il y a des modes qui sont des plaies. Je ne mentionne pas les entailles que cause cette passion à la bourse du mari, que je n'ai pas mission de défendre, lui, ce roi de la communauté qui a toujours le droit d'apposer son *veto*, en ne votant pas les subsides ; mais je parlerai des brèches faites au bon goût et, le dirai-je, à la morale.

Est-il de bon goût de garnir son salon de toute espèce de clinquants qui lui donnent un air de boutique de bric-à-brac ? Ça devient chez nous une manie : les consoles sont surchargées, les tables renversent, les corniches sont couvertes, les étagères regorgent.

Et de quoi ? D'objets d'art ? D'articles qui signifient quelque chose, parlant à l'âme ou au cœur ? Non, la plupart sont des futilités plus ou moins burlesques. J'ai remarqué des cartes à profusion, juchées sur les cadres des portes, accrochées dans les angles des miroirs, et représentant toute espèce de fadaises, depuis le chat fâché jusqu'à la poule amoureuse, depuis le bébé à la chemise écourtée jusqu'à la coquette frisée. Toutes les bêtes de la création semblent s'être donné rendez-vous au milieu d'un monde aux allures plus ou moins échevelées. C'est à peine si l'on peut cheminer dans ce dédale de freluches de toute couleur et de toute forme.

Vraiment, le moins que l'on puisse dire, c'est que cette Arche de Noé péche contre la simplicité, qui, dans l'ameublement comme

dans la toilette, dénote la bonne éducation. Quand vous rencontrez une dame surchargée de colifichets, vous lui faites, n'est-ce pas, vîte son procès. Eh bien ! quand vous entrez dans un salon bourré de polichinelles, c'est l'occasion de dire que la caque sent le hareng.

Voilà pour le goût.

Mais j'ai ajouté que c'est une brèche à la morale. Ah ! je vous entends dire : " Cette vieille femme est toujours à sermonner." C'est vrai. Mais à mon âge, aimables lectrices, vous saurez que la mère de famille ne fait pas grands pas dans la vie sans voir pour ses enfants une embûche tendue à leur faiblesse. Pauvres petits êtres que nous tenons quelque temps par la main pour soutenir les premiers pas qu'ils font dans la vie ; combien plus longtemps n'avons-nous pas à vous soutenir dans le chemin de la vertu ! A combien d'épines, jetées sur votre route, votre robe blanche ne s'accroche-t-elle pas ! Tendres brebis confiées à nos soins, que de flocons de votre pure toison s'attacheraient aux buissons du sentier, si notre main maternelle n'était là pour les écarter ! Ah ! laissez-nous, vous hommes orgueilleux, qui trébuchez si souvent dans le champ des affaires, de la politique, partout, pour avoir souvent méprisé les conseils que nous vous donnions, enfants ; laissez-nous donc munir la génération qui pousse, contre les dangers qui ont été le germe de vos défaillances. Laissez-nous familiariser vos enfants avec les grandes, les belles et les saintes choses.

Oui, je le répète, la grande partie de ces petits riens n'est pas sans danger pour l'esprit et pour le cœur, qu'ils énervent. Le cœur s'attache à ces brimborions et perd le goût des choses sérieuses. Or, tout ce qui amollit le cœur le rend incapable des luttes de la vie réelle. Toutes ces petites scènes d'images fantaisistes font que l'enfant s'endort dans les fictions pour se réveiller dans une réalité qu'il n'avait pas rêvée.

Écoutez, le saint-Esprit n'a-t-il pas dit que la bouche parle de l'abondance du cœur ? On pourrait bien en dire autant des objets qui nous entourent et qui traduisent les sentiments de l'âme. Et le proverbe si vrai : " Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es," n'a-t-il pas ici son application ? Car on peut le dire, non-seulement on hante, mais on vit avec les objets qui ornent notre maison. Si donc vous exhibez des objets lascifs vous prouvez que vous l'êtes, et que vos enfants qui vivent avec eux le deviendront. Si ces objets ne sont que frivoles, vous montrez que vous l'êtes et que vos enfants le seront. Mais, me direz-vous, ces fantaisies ne parlent pas

Comment, ne parlent pas ? Mais alors pourquoi les gardez-vous ? Ah ! oui, elles parlent, et c'est pour cela que vous les conservez. C'est parce que ces objets parlent que les païens meublaient leurs maisons de statuettes et de tableaux que la religion nous oblige aujourd'hui de reléguer dans les musées, comme on tient dans les salles de dissection des cadavres en décomposition.

Dans une maison chrétienne, ce me semble, on devrait respirer un air de christianisme, et les objets qui l'ornent devraient parler au cœur, à l'esprit, à l'âme.

Ainsi donc qu'on ait sur les murs des portraits de famille, des tableaux, de belles gravures ou des photographies représentant des chefs-d'œuvres de l'art honnête. Mais de grâce, bannissez les nudités qui ne parlent qu'aux sens, et guerre à ces mauvais *chromos* qui déguisent les figures les plus augustes et gâtent les paysages les plus poëtiques. Si vous ne pouvez avoir du beau, n'ayez rien.

Quelques statuettes en bronze ou en plâtre placées sur des consoles, aux angles du salon, donnent à cette pièce un air habité. Les rideaux habillent bien une fenêtre, mais eux aussi peuvent parler, et par leur couleur et par leur dessin. Êtes-vous française, mettez-y du tricolore ou du blanc avec fleurs de lys. Êtes-vous papale, mariez le jaune au blanc. Le moire, le damas, le calicot, la toile de Perse, le coton et même l'indienne peuvent faire de jolis rideaux pour l'hiver, surtout quand une main habile y ajoute un ornement, une broderie qui expriment quelque chose.

Une table de centre, pourvu qu'elle soit élégante, joint l'utile à l'agréable, à condition qu'elle ne soit pas surchargée de vaisselle.

La garniture de salon, c'est-à-dire chaises, fauteuils et sofa, doit être d'un goût sévère. J'aime le genre antique. Il indique le culte du passé et que l'on connaît d'hier. Moi j'affectionne l'acajou, qui a l'avantage des douairières, de s'embellir en vieillissant. Le crin est sombre, c'est vrai, mais c'est inusable, toujours de mode et il s'assortit bien avec n'importe quels rideaux, n'importe quelles tapisseries. Les autres étoffes de laine, surtout quand les enfants font souvent irruption dans le salon, sont trop promptement salies ou dévorées par les insectes. À moins qu'on ne se serve de crétonne qu'on peut souvent renouveler.

À propos de tapis et de tapisseries, il est regrettable que l'on ait introduit de ces dessins impossibles à déchiffrer. Que signifient-ils ? Il y a là dedans un pêle mêle de tout ce qui ressemble au désordre. Pourquoi ces papiers ne représentent-ils pas des fleurs, des paysages,

des emblêmes ? La chinoiserie est à la mode, me direz-nous. Mais en le céleste empire, la longue queue et les sandales sont aussi à la mode, pourquoi donc ne vous en affubleriez-vous pas ?

Le piano est un objet de luxe, qui est aussi déplacé dans certaines classes de la société qu'il est de bon goût dans d'autres. Cependant, comme presque toutes les jeunes filles des couvents *pianottent*, il faut bien qu'elles jouent jusqu'au mariage, où les soins du ménage condamnent généralement le piano au silence aussi absolu qu'il a agacé d'oreilles sous le règne du célibat.

Quelques vases en cristal taillé ou en grés, dans lesquels on place des fleurs fraîches, sont un ornement charmant. Les vases en porcelaine, à moins qn'ils ne soient bien dorés et bien peints (et alors ils coûtent très cher) sont de mauvais goût.

En plaçant en novembre des oignons de jacinthe dans des vases de verre remplis d'eau, on obtient, en janvier, des fleurs aussi belles et aussi odoriférantes que celles des jardins.

Pendant la belle saison rien ne rend un salon riant comme de parer la cheminée et les consoles de fleurs et de feuillages frais, que l'on remplace l'hiver par des lierres et quelques plantes en pots.

L'aquarium peut être toléré dans un salon. On y place des poissons, des mollusques, etc. Ces caisses ou ces cloches, à parois en glace ou en verre transparent, sont remplies d'animaux vivants qui nagent au milieu des roches mousseuses, de sable, de galets, de coquillages, d'algues et de varechs flexibles. C'est vraiment gentil.

Une chose ravissante, à mon goût, c'est une serre donnant sur le salon ou la salle à manger. Mais, direz-vous, c'est trop dispendieux. Et d'abord on peut faire fabriquer une petite serre d'appartement très peu coûteuse. Mais ce qui est mieux, c'est de disposer les ouvertures de votre salon en saillies. Vous y placez des rayons, et vous avez une serre.

C'est au milieu des lis, des jacinthes, des narcisses, des muguets, des pervenches, des œillets, des pensées, des violettes, des résédas et des roses que je vous laisse, lectrices ; mais, permettez-moi de vous le dire, le sourire au cœur, de toutes les fleurs de votre serre, vous serez les plus belles, si vos qualités répandent autour de vous le parfum de la vertu.

LISETTE.

NATURALISME ET RÉALISME.

Etude sur le Roman en France au XIXe Siècle. (1)

De tous les genres de littérature le roman est aujourd'hui le plus recherché et le plus cultivé.

Les meilleurs écrivains et les plus graves penseurs l'ont adopté, et l'Académie lui a donné droit de cité en ouvrant ses portes aux romanciers.

Et qui dira le nombre de romans que ce siècle a produits ? Tous les ans il en paraît des milliers de nouveaux, sans compter les anciens que l'on réédite et les étrangers que l'on traduit.

Et ces ouvrages sont lus par tout le monde : jeunes et vieux, hommes et femmes, riches et pauvres, savants et ignorants.

De fait on ne lit plus guère autre chose. C'est là que l'on va chercher les idées, les doctrines, la science même. Le roman est devenu le pain quotidien des intelligences, il est entré dans nos habitudes, dans nos mœurs, il est, en quelque sorte, une des nécessités de la vie.

En considérant cet état de choses on comprend qu'il est utile et opportun de faire du roman l'objet d'une étude spéciale et d'un examen sérieux.

Devenu le plus puissant et le plus actif véhicule des idées, il exerce nécessairement une grande influence sur les esprits ; et d'un autre côté c'est lui qui fera mieux connaître ce qu'aura été la littérature du 19ème siècle, puisque c'est en lui, on peut le dire, que se résume cette littérature.

Il serait, sans doute intéressant, mais beaucoup trop long de considérer l'envahissement du roman dans tous les pays civilisés.

Nous bornerons donc, pour aujourd'hui, nos études à la France, comme étant toujours, malgré les revers de la fortune, la nation souveraine dans le domaine de l'art et des lettres ; celle qui par la parole et par la plume, peut encore faire le plus de bien ou le plus de mal.

Avant d'en arriver aux romanciers contemporains, nous rappellerons, aussi brièvement que possible, ce qu'a été le roman en France dans la première partie du siècle.

(1) Conférence donnée à l'Union Catholique de Montréal, le 15 janvier 1888.

I.

Sous le premier empire, comme sous la Révolution et le Directoire, c'est, chose étrange, le genre sentimental qui a surtout été cultivé. Éprouvait-on le besoin de se donner le change, de se faire illusion sur les événements tragiques qui se passaient alors, ou voulait-on réagir contre la fièvre guerrière qui paraissait vouloir s'emparer des esprits ? Du reste, on était trop près du 18ème siècle pour que le sentiment exposé dans ces livres ne fût pas faux, en bien des cas.

Un nom illustre domine dans l'histoire littéraire de la première partie de ce siècle : celui de Châteaubriand.

Les *Martyrs* sont un poëme, en prose ; mais *René*, *Atala*, *les Natchez* et *Le dernier des Abencérages* étaient des romans, d'un genre particulier et avec un caractère tout personnel. On pourrait dire que ce sont à la fois des confidences et des rêveries, où l'idéalisme se mêle au sensualisme dans un désordre assez étrange.

Dans *René*, nous voyons apparaître ce qui, d'après Ernest Hello, constitue la principale différence entre le roman ancien et le roman moderne.

Dans les vieux récits, les héros cherchaient le bonheur, et ils y arrivaient à la fin, après avoir surmonté tous les obstacles qu'il avait plu au romancier d'accumuler sur leur chemin.

L'idéal de ce bonheur n'était pas toujours élevé, et la morale pouvait être relâchée, suivant les milieux et les époques ; mais c'était là la donnée générale des œuvres d'imagination, et elle était conforme à la nature et à la destinée de l'homme, que Dieu a créé pour être heureux.

Le roman moderne a dédaigné ce dénouement, trop simple et trop banal. Ses héros, de parti pris, cherchent et trouvent le malheur.

C'est à Goethe que nous devons ce genre nouveau. Son *Werther* est évidemment l'inspiration de *René*. Même tristesse vague et rêveuse, même ennui, même dégoût de la vie, même absence de résignation chrétienne.

Châteaubriand a été plus heureux dans d'autres innovations. Il a eu l'honneur de rompre avec les traditions du 18ème siècle, qui ne faisaient plus vivre l'art et la littérature que d'imitation. Il a mis hors de mode le mythologisme, le culte exagéré de l'antiquité payenne. Il a inauguré une renaissance chrétienne qui, sans doute,

n'a pas eu assez d'adeptes, mais qui cependant, a encore dépassé les vues et les intentions de son auteur.

En même temps, et plus véritablement peut-être, Châteaubriand a été le père du romantisme et même du naturalisme. Mais, ici encore, il sera dépassé par ses imitateurs et ses disciples. La réaction contre le convenu ira beaucoup trop loin et l'on ne fera que tomber d'un excès dans un autre.

Le style fait le principal mérite de Châteaubriand. On ne saurait trop admirer cette incomparable prose, aussi harmonieuse, aussi imagée, aussi bien ciselée que les plus beaux vers. Et chez lui, quelle vraie et profonde perception des splendeurs de la nature ! Quelle touche large et ferme, quel coloris brillant dans ses descriptions ! Et puis, en dépit des idées fausses et des sentiments exagérés, il y a toujours en lui de la dignité, de la grandeur et le goût du beau. Et c'est bien quelque chose aujourd'hui.

Les qualités et les défauts de Châteaubriand se retrouvent en grande partie chez Lamartine, qui lui aussi a pris rang parmi les romanciers.

Il y a bien de la rêverie, bien du vague dans les *Confidences* et dans *Raphaël*, ouvrage dont on signale en outre les tendances panthéistes et le caractère sensuel. En revanche Lamartine a écrit *Généviève* et le *Tailleur de pierre de la vallée de Saint-Point*, récits simples et émouvants, dont on peut faire l'éloge, tout en regrettant que le sentiment religieux, dans ces livres, manque de vigueur et soit trop délayé dans la phrase.

Mais il ne faut pas oublier que Lamartine était poète et qu'on ne saurait le juger comme un simple mortel.

Il faudrait en dire autant d'Alfred de Vigny, un autre poète, en qui la mélancolie de Châteaubriand est devenue la désespérance de Byron. Ses œuvres en prose ont moins d'importance que ses vers. La principale, fut son roman de *Cinq-Mars*, par lequel de Vigny a inauguré le roman historique en France, mais où il a marqué trop en noir le caractère du Cardinal de Richelieu.

L'évolution littéraire à laquelle Châteaubriand a donné la première impulsion s'accentue sous le règne de Charles X. Nous sommes au moment où le romantisme affirme ses audacieuses théories et prend son plein essor. Les discussions qu'il provoque, et les polémiques ardentes que les questions politiques et sociales soulèvent en même temps donnent lieu à un mouvement extraordinaire dans le monde des lettres.

Le grand prophète du romantisme, Victor Hugo, sans abandonner la lyre du poëte, saisit aussi la plume du romancier. Déjà *Han d'Islande* et *Bug-Jargal* avaient fait connaître son talent original et ses audaces de conception et de style. *Notre-Dame de Paris* le porta au pinacle. Ce livre eut un succès immense, que son mérite ne justifie qu'en partie. C'est une œuvre artistique, plutôt qu'une étude historique et une œuvre d'imagination plus qu'un travail artistique. Il y a de fort belles pages sur l'architecture gothique, et de merveilleuses descriptions. Il y a aussi du drame, de l'étrangeté, mais l'imagination de l'auteur s'y est visiblement donné trop libre carrière.

Au point de vue religieux et moral, *Notre-Dame de Paris* encourt les plus graves reproches. L'auteur a pris à tâche d'abaisser et d'avilir tout ce qui, dans la société chrétienne, est respecté et vénéré. Par contre, il exalte et il cherche à réhabiliter les êtres les plus vils. Le tout, par amour de l'antithèse. L'incarnation du vice, c'est Claude Frollo, l'archiprêtre de Notre-Dame. Le type de l'innocence et de la pureté, c'est la bohémienne Esméralda, et le modèle du dévouement et de la bonté, c'est le monstre à figure humaine, Quasimodo. Mais ni les uns ni les autres n'ont le mérite de leurs vertus ou la responsabilité de leurs crimes. Une force étrangère, aveugle, toute puissante, les pousse, contre laquelle ils n'essaient jamais de lutter. C'est la fatalité, l'*anankè* des anciens, qui réapparaît ainsi. C'est la grande divinité moderne, c'est la passion, poussant irrésistiblement l'homme au mal ; c'est, en d'autres termes, la nature, dont il faut suivre tous les penchants, bons ou mauvais. Que dis-je ? Il n'y a plus lieu à distinguer entre le bon et le mauvais ; car si l'homme ne peut plus résister à ses passions, il n'y a plus ni mérite ni démérite ; tout ce que la nature ordonne est le bien, et celui-là seul fait mal qui contrarie les penchants de la nature.

Il y a donc, chez Victor Hugo, en outre du romantisme, du fatalisme, du naturalisme, et surtout, du sensualisme. Car c'est la passion impure que les romanciers modernes cherchent davantage à justifier, et dont ils se plaisent à exposer avec plus de complaisance les scandaleux débordements.

Ce n'est plus de l'histoire, mais de la philosophie sociale que nous trouvons dans les *Misérables*, publiés plus de trente ans après *Notre-Dame de Paris*. On y voit le chemin que l'auteur a parcouru dans cette période.

L'artiste en lui cède le pas au penseur, à l'idéologue, au réforma-

teur. Il soutient comme thèse, que l'homme tombé ne peut se réhabiliter devant le monde ; que la société le repoussera toujours et fatalement. La sentence une fois portée paralyse à jamais les efforts du coupable converti. Conclusion : la société a tort de condamner, la société est mal organisée.

Ce livre, écrit dans les intérêts des pauvres et des souffrants, aurait pu facilement être chrétien si son auteur avait eu dans le cœur une étincelle de la vraie charité, au nom de laquelle il prétend parler. Tel qu'il est, l'ouvrage n'est qu'un réquisitoire insensé contre la société et contre l'Église.

Les Travailleurs de la mer auraient aussi bien facilement fait un livre moral. Mais grâce au fatalisme de l'auteur, il n'y a là, en fin de compte, qu'un drame émouvant où rien n'élève l'âme et qui aboutit au suicide.

L'homme qui rit a le même dénouement.

Dans *Quatre-vingt-treize* Hugo a voulu faire le tableau historique de la Révolution. Il y a mis un intérêt extraordinaire et beaucoup d'antithèses. Mais *Quatre-vingt-treize*, suivant M. Godefroy, est encore moins la Révolution que *Notre-Dame de Paris* n'est le Moyen-âge.

II.

Mais pour voir dans son entier l'œuvre de Victor Hugo nous avons franchi d'un bond une longue période. Il nous faut donc retourner en arrière, vers l'époque de la création du roman-feuilleton. L'événement est mémorable. Désormais la presse va propager le roman, et le roman va soutenir le journal. Ingénieuse combinaison, dont la première idée appartient, paraît-il, au docteur Louis Véron, rédacteur de la *Revue de Paris*.

Le succès de cette innovation fut prodigieux, et les journaux, ainsi que les revues, réalisèrent des bénéfices énormes en publiant les œuvres de George Sand, d'Eugène Sue, de Frédéric Soulié, d'Alexandre Dumas, de Paul Féval, etc.

C'est la *Revue des Deux-Mondes*, rédigée par Buloz, qui eut le triste avantage de propager les œuvres de la trop célèbre baronne Dudevant, née Aurore Dupin, et plus connue sous le pseudonyme de George Sand.

Aurore Dupin fut élevée par une vieille voltairienne, ou plutôt s'éleva à peu près toute seule, ce qui revient bien au même. Elle

passa sa jeunesse dans le Berri, qu'elle parcourut en tous sens, "emportant dans ses courses, dit M. Faguet, (1) un volume de Châteaubriand ou de Jean-Jacques Rousseau. Ce fut tout son apprentissage intellectuel." Le renseignement ne laisse pas d'être précieux, et il nous aidera à comprendre le caractère de George Sand et de ses œuvres dans lesquelles on trouve le culte de l'idéal et le goût du beau mêlés avec le sophisme, l'immoralité et l'irréligion.

De bonne heure séparée de son mari Madame Dudevant vint à Paris pour y trouver du travail, et elle commença à écrire des romans. *Indiana* commença sa renommée qui s'accrut par la publication de *Valentine*, de *Jacques* et surtout de *Lélia*.

" George Sand, dit encore M; Faguet, produisait avec une fécon dité prodigieuse et une ponctualité de notaire." Elle écrivait toute la nuit sans s'arrêter et sans faire de ratures.

On ne saurait mieux indiquer et flétrir à la fois le caractère et la portée de ses livres, qu'en citant les paroles enthousiastes par lesquelles un libre penseur, M. L'Herminier, salua l'apparition du dernier des ouvrages que j'ai nommés plus haut.

" Le sol, dit-il, a tremblé sous le pied impétueux de Lélia ; elle paraît, et d'un bond elle s'est mise à la tête non pas des femmes, mais des hommes.—Poursuis, Lélia, poursuis ta marche triomphalement douloureuse.... N'abdique pas la sublime effronterie de ton génie. Renouvelle les lois de l'amour et de l'hyménée."

Indiana, *Jacques*, *Valentine*, *Lélia*, *Consuelo*, *Spiridion*, *etc.*, portent la même empreinte, et tendent tous à la même fin. C'est un seul cri—un cri passionné de révolte contre l'ordre religieux et social, mais particulièrement contre le mariage. Abolir le mariage, comme contraire à la dignité, aux droits de la femme et aux instincts de la nature, telle est l'idée fixe de George Sand.

JOSEPH DESROSIERS.

(A suivre.)

(1) *Les illustrations du XIXe siècle.*

UN MOT DE RÉPONSE A MONSIEUR L. DE COTTON

Monsieur L. de Cotton a commencé au mois d'août 1887, dans la *Revue du Monde Catholique*, une suite d'articles sur le Canada. Ils ont pour titre : *A travers le Dominion et la Californie.* Au mois de janvier 1888 nous ne sommes pas encore en Californie. Ce n'est pas à dire que le touriste s'attarde en Canada. Le passage est rapide, et peut-être n'avons-nous pas reconnu le jour de notre visite.

On a porté et on porte encore divers jugements sur ce travail. Ce n'est pas la peine de s'escrimer là-dessus. L'auteur ne prétend pas faire une étude approfondie. Le titre l'indique assez. C'est une vue à vol d'oiseau. Ce sont des impressions de voyage livrées au public au fur et à mesure, avec la liberté, la vive allure, les retours soudains de l'impression du moment.

Le journal *La Vérité* a signalé certaines inexactitudes plus graves. Il était permis de s'attendre a quelque explication de la part de Monsieur de Cotton. Au mois de novembre il faisait encore la sourde oreille ; ses dernières lignes étaient datées de " Niagara Falls, 14 juillet." Son silence absolu au mois de décembre nous préparait, ce semble, quelque chose ; ou tout au moins faisait croire que la suite allait s'engouffrer dans la Cataracte. Mais le mois de janvier dérouta toutes les prévisions, et l'on vit le touriste s'élancer plus allègrement que jamais vers le Nord-Ouest. et les îles des grands lacs.

Je crus alors qu'il était temps de me jeter à la traverse, de héler le voyageur, de crier halte ! Vous êtes encore dans le Dominion. Avant de nous quitter, un mot d'explication, ou donné ou reçu.

J'ai lu exactement votre narré, depuis Londres jusqu'à Wikwemikong. Vous y allez gaiment. La suite de vos aventures se déroule avec aisance, avec une humeur plus propre à charmer les lecteurs de la rive droite de l'Atlantique que ceux de la rive gauche,

je le conçois. Vous n'écrivez pas pour les Canadiens-français, me direz-vous. C'est vrai. Mais quand on écrit dans la *Revue du Monde Catholique*, on peut s'attendre à rencontrer plus d'un lecteur dans le Nouveau-Monde. Dans cette prévision, entre plusieurs idées et plusieurs tournures qui se présentent, il est bon de n'oublier pas de choisir. Cela demande un effort. Cela indique l'empire de la reine des facultés. Cela fait voir la prudence de cet âge qui

Commisisse cavet quod mox mutare laboret.

Je vous rendrai cette justice que vous portez sur plusieurs points des jugements exacts. Vous appréciez certains événements, certains courants d'idées avec toute la justice désirable. Les fautes de français, de prononciation, les anglicismes, que vous nous reprochez, nous les commettons. Je pourrais en signaler bien d'autres, qui en doute ? Je pourrais vous suggérer mille autres de nos travers, qui ne le comprend ? quel peuple vu de ce côté apparaîtrait sans tache ? —Mais il est certaines inexactitudes qui peuvent faire du tort au peuple Canadien, à notre clergé ; j'en relèverai deux ou trois.

Je ne me servirai pas de l'arme empoisonnée de la comparaison. Elle fait saigner le cœur de l'adversaire assurément, mais ne guérit pas les blessures de celui qui s'en sert. La comparaison peut montrer que l'autre a tort, mais elle ne prouve pas que j'ai raison. Elle peut fermer la bouche de l'adversaire, lui signifier que ce n'est pas à lui à jeter la pierre, mais elle ne fait pas éclater la lumière de la vérité sur ma cause, et ne raconte pas nos gloires. Une polémique de ce genre ne gagne rien en dignité, elle perd beaucoup en charité.

Premier grief : Les études au Canada. Je cite : "Quant aux études elles ressemblent peu aux nôtres : point de récitations, du raisonnement ; très peu de grec, peu de latin, beaucoup de toutes les sciences qui pourraient être utiles dans la vie pratique." Vous mettez en note le programme des études suivi au Collège d'Ottawa. Mais dans le même paragraphe vous parlez de manière à laisser croire qu'il s'agit des études en général au Canada. On est si porté à généraliser en racontant les mœurs et coutumes du pays qu'on ne fait qu'entrevoir. *Ab uno disce omnes.* C'est un sophisme renouvelé des Grecs.

L'enseignement, à Ottawa, comprend deux cours distincts : le cours commercial, obligatoire avant tout autre, puis le cours classi-

que ; dans ce dernier les sciences naturelles et positives ont une part prépondérante. Avec ce système qu'il y ait très peu de grec et peu de latin, je le comprends sans peine. Et si Monsieur de Cotton n'y voit pas les éléments d'un rigoureux cours classique tel que l'époque le requiert de plus en plus, nous nous entendons parfaitement. Quelques autres collèges ont aussi un cours commercial à l'entrée du cours classique ; celui-ci est abrégé d'autant. Certains besoins locaux paraissent avoir déterminé cet usage. Ce n'en est pas moins un parasite, un principe de faiblesse attaché aux flancs d'une institution.

Maintenant si vous prenez nombre d'autres collèges, nos collèges de vieille date, vous ne voyez plus cet assemblage de cours se superposant. Vous avez le grand cours classique dans toute sa force et sa beauté. Ainsi le petit Séminaire de Montréal, dirigé par les Messieurs de Saint-Sulpice, est en ce genre une de nos plus pures gloires. Les auteurs latins et grecs sont ceux étudiés dans les collèges et lycées de France. On y forme l'homme tout entier : sa mémoire par le choix des plus beaux morceaux classiqes qu'on lui confie ; son intelligence par le raisonnement ; son cœur par une direction douce et forte dont les fruits demeurent. A la vérité son but principal est de préparer les jeunes gens pour l'état ecclésiastique. Et certes il n'y a pas manqué. De là (je ne parle pas des nombreux évêques qu'a fournis aux Etats-Uuis le Grand Séminaire) sont sortis des évêques comme Monseigneur Lartigue, premier évêque de Montréal, Monseigneur Pinsonnault, évêque de Birtha, une de nos plumes les mieux trempées. Mais aussi des laïques de grand mérite : entre autres, un de nos plus grands hommes d'état, Sir G. E. Cartier.

Le même programme d'études est en vigueur au Petit Séminaire de Québec. Il en est sorti toute une pléiade de personnages, comme il convenait à cette vieille capitale littéraire du Canada. Je compte Son Eminence le Cardinal A. Taschereau, Archevêque de Québec ; Nos Seigneurs Langevin, Dominique et Antoine Racine ; tous les anciens évêques canadiens de Québec, autant de piliers inébranlables de notre nationalité ; enfin le grand et saint Archevêque Ignace Bourget, dont les lettres pastorales et les mandements excitent encore une juste admiration. Ajoutez des écrivains tels que de Gaspé et Ferland, des poëtes comme Crémazie et Pamphile Lemay.

Je ne tairai pas les gloires du collège de Saint-Hyacinthe, où l'on suit un cours classique sans alliage. Il a donné à l'Eglise des

hommes de haute distinction : Monseigneur E. C. Fabre, Archevêque de Montréal et Monseigneur A. Taché, Archevêque de Saint-Boniface ; trois évêques, Monseigneur McIntyre et Nos Seigneurs Charles et Joseph LaRocque ; à l'état des magistrats et des membres influents du parlement ; aux lettres, des écrivains comme Mgr Raymond, dont le deuil est récent, et Monsieur J. P. Tardivel, rédacteur en chef du journal *La Vérité*, défenseur intrépide des doctrines simplement catholiques.

L'enseignement purement classique se donne encore dans les collèges de Sainte-Thérèse, de l'Assomption, de Nicolet. Au collège Sainte-Marie, à Montréal, le programme d'études de la Compagnie de Jésus est mis en vigueur comme dans tous les collèges d'Europe. Si nous sommes bien informé, le grec y est poussé de front avec le latin et le français dès les basses classes. De fondation plus récente que les collèges nommés plus haut, il compte déjà, lui aussi, des hommes remarquables parmi ses anciens élèves. Je ne nommerai que le Premier Ministre actuel de la Province de Québec, Monsieur Honoré Mercier.

A propos de nos hommes d'état, dans le "*Picturesque Canada*," ouvrage édité par M. George Monro Grant, D. D., de l'université de Kingston, je trouve sous la plume de M. F. A. Dixon, un éloge de nos études classiques, qui, venant d'un homme étranger à notre race, a une grande valeur. "Les membres Canadiens-français, dit-il, probablement à cause de la formation classique qui est la base de leur éducation, sont bien supérieurs à leurs *confrères* de langue anglaise, par la propriété de l'expression et l'élégance du style. Ces qualités se remarquant même lorsqu'ils parlent anglais." (*)

Nous avons donc dans la Province of Québec plusieurs collèges où se donne une instruction essentiellement classique. La proposition de Monsieur de Cotton ne tient plus : "point de récitations, du raisonnement ; très peu de grec, peu de latin."

Plus loin il ajoute : "Les études masculines sont faibles, les études féminines davantage." Quelle que soit la force de ces dernières, notre pays n'a pas encore la prétention de former des femmes savantes. Bien que plus d'un Chrysale, esprit sans doute aux 'atomes bourgeois," puisse gémir sur l'état de sa maison

(*) "The French-Canadian members, in consequence, probably, of the classical training that is the basis of their education, are far superior to their English-speaking *confrères* in accuracy of expression and grace of style. Even when they speak in English these qualites are noticeable." *Picturesque Canada*, V. I., Ottawa, p. 183.

Où l'on sait comme vont lune, étoile polaire,
Vénus, Saturne et Mars, dont je n'ai point affaire ;
Et dans ce vain savoir qu'on va chercher si loin
On ne sait comme va mon pot dont j'ai besoin.

Nous avons plusieurs pensionnats où l'enseignement est fort et sérieux.

Les "études masculines" ne sont pas encore, en général du moins, au niveau de celles des collèges de France. Est-ce apathie ? Est-ce manque de ressources ? Dégénèrerait-on? Non, certes. Le plus pur sang de la vieille France coule dans nos veines ; la vivacité de l'intelligence ne s'est pas tout à fait engourdie sous les frimas du Nord. La pureté proverbiale des mœurs canadiennes n'est pas faite pour émousser le tranchant de l'intellect.

Sans vouloir entrer dans une étude élaborée de la question (réservée à d'autres loisirs), un coup d'œil sur notre histoire jettera quelque lumière.

Au lendemain de la conquête un immense deuil étreignait les cœurs. Ce jeune peuple se voyait tout-à-coup demembré. Une forte émigration enlevait au pays la majorité de ses notables. Dans cette crise heureusement le clergé ne broncha pas ; il resta au poste. Et dès lors une union indissoluble se forma dans le sang et les larmes entre le peuple et le clergé. Le Canadien se sentit revivre sous l'aile de la religion. A partir de ce jour jusqu'à l'année 1848, où Lord Elgin ouvrait une ère nouvelle de juste et bienfaisante administration ce fut une guerre à mort, tantôt sourde, tantôt ouverte, entre Anglais et Canadiens-Français.

Les vainqueurs, orgueilleux hérétiques d'Albion, s'efforçant de tout anglifier et protestantiser ; les vaincus, plus grands dans la mauvaise fortune qu'aux jours de prospérité, se cramponnant à leur foi à leurs traditions, à leur langue, avec une énergie qui brisa enfin le bras de fer de la très douce et très libérale Angleterre.

Mais on ne se relève pas si tôt d'une invasion de barbares. Il fallait songer d'abord à réparer les désastres matériels. Les Canadiens étaient en petit nombre. Peu d'hommes se trouvaient capables d'entreprendre de longues études. Le Petit Séminaire de Québec fondé en 1663, qui avait été le collaborateur puis le continuateur du collège des Jésuites son aîné, et le Petit Séminaire de Montréal établi en 1767, furent jusqu'en 1803 les deux seuls collèges classiques du Canada. En 1803 paraît Nicolet, Saint-Hyacinthe en 1812, en 1825 Sainte-Thérèse. Ces collèges, au milieu des luttes in-

testines, surgissaient comme des forteresses. Des hommes d'une énergie indomptable en sortaient pour résister aux envahisseurs, se jeter dans la lutte sur tous les points, défendre une à une nos franchises garanties par les traités. Leur nombre croissait lentement. Le clergé se recrutait peu à peu ; mais ces prêtres se trouvaient en face d'occupations infinies. Il fallait se tailler des paroisses nouvelles sur les bords du grand fleuve. Gardiens vigilants de la foi et des mœurs, guides naturels du peuple, mille soins de chaque jour absorbaient leur activité. Peu d'entre eux se pouvaient donc consacrer à l'enseignement. Et voilà en raccourci la suite de nos malheurs, de nos luttes et de nos gloires.

Le Canada n'a donc pas comme la France un passé de longs siècles de fortes et belles études. Toutefois, un observateur judicieux, étranger au pays, disait que, vu les circonstances passées, les études en Canada étaint de force peu commune.

Cette considération générale sur l'histoire révèle une cause de la faiblesse relative de nos études. Ne saurait-on en découvrir quelque autre ? Je le crois. Et le jour n'est pas loin, ce semble, où l'on devra appliquer le fer rouge sur la plaie. Ce jour-là nos études se relèveront plus saines, plus fortes, plus brillantes.

ED. HÉBERT.

(*A suivre.*)

ROSE MARIE [1]

CHAPITRE PREMIER.

LES DOCTEURS.

C'était pendant l'hiver de 185—.Un petit groupe d'étudiants en médecine étaient réunis un soir dans une mansarde d'un des collèges de médecine de New-York. J'ai mes raisons pour ne pas préciser davantage le lieu et la date. Personne n'ignore que cette grande métropole contient plusieurs écoles de médecine florissantes. Cependant je ne vois nul inconvénient à désigner le mois, c'était en février, ni la saison ecclésiastique, on était en plein carnaval. Je mentionne cette dernière circonstance parce que ce soir-là il y avait grande réunion non loin du collège, et j'y avais été moi-même invité. La crème de la crème de ce qu'on appelle à New-York la "Cinquième Avenue" s'y trouvait, et je me souviens qu'il y avait des vides considérables dans les rangs des hôtes, au grand désappointement de la maîtresse de la maison; car plusieurs douzaines des familles qui précisément constituent la quintessence la plus raffinée de la sus-dite crème étaient absentes; l'une d'elles n'y comptait pas un seul représentant—elle était depuis plusieurs jours en grand deuil.

Quel dommage! "C'est vraiment fâcheux," comme le faisait remarquer madame Oleander, "que mademoiselle Dashon n'ait pu différer sa mort d'au moins huit jours." Mais revenons à nos étudiants.

La salle de réunion, passablement spacieuse, était éclairée pendant le jour par des lanternes (chassis-vitrés) en grand

(1) Traduit de l'anglais et abrégé pour la Revue Canadienne.

nombre, la nuit, par des becs de gaz. Sous les lanternes, le long des murs blancs et nus étaient rangées de longues tables destinées à recevoir les tristes restes de notre nature mortelle ; car, ainsi que mes lecteurs le devinent déjà, je viens de les introduire dans la salle de classe du professeur d'Anatomie expérimentale.

Il était tard, pas loin de minuit, les élèves s'étaient retirés chez eux ; deux seulement étaient restés avec le professeur pour achever une opération intéressante ; car ils possédaient à un haut degré l'enthousiasme de leur science. Deux étrangers étaient là aussi comme simples spectateurs, mais selon toute apparence avec le désir de profiter de la leçon du savant professeur.

L'un d'eux, en grand costume de soirée, venait de quitter le salon de madame Oleander ; il portait l'habit noir de règle, la cravate blanche et le gilet blanc, et à sa boutonnière un petit ruban rouge.

Ses traits et ses manières, aussi bien que son costume, dénotaient un personage de distinction, d'origine étrangère au pays. Sa taille dépassait à peine la moyenne et son embonpoint le faisait paraître encore plus petit ; sa tête était forte, son teint incolore plutôt que pâle, ses cheveux brun-clair et coupés passablement courts laissaient paraître avec avantage un beau front, qui respirait l'intelligence ; ses yeux bleus avaient une expression de douceur, et sa bouche, qui indiquait de la fermeté de caractère, était ombragée d'une longue et pesante moustache militaire de couleur presque jaune. Un gant blanc, couvrant une très belle main, un gibus sous le bras, et un petit manteau garni de riches fourrures complétait un ensemble cadrant si peu avec son entourage qu'il a dû nécessairement fixer notre attention.

L'autre étranger, que l'on appelait de son nom de baptême Rory, était le Benjamin de la compagnie. Au lieu de l'espèce de grand tablier ou robe de calico que portaient les autres, il était vêtu d'un vieux paletot vert-foncé, orné d'un collet de velours, dont l'effet était pittoresque ; il portait des gants, non pour paraître élégant, mais pour se protéger les mains contre tout danger de contamination. Malgré cette apparence de délicatesse féminine, jointe à l'absence de barbe, il avait un aspect décidément mâle ; il portait sa belle tête avec noblesse sur son cou de structure solide autant que gracieuse, et une abondance luxuriante de cheveux, couleur de bronze tombait sur ses épaules comme la crinière d'un jeune lion.

Néanmoins le centre d'attraction, c'était le professeur d'anatomie, jeune docteur de vingt-huit à trente ans, dont le scalpel, évidem-

ment d'une habilité rare, venait de mettre à nu avec une délicatesse extrême les nerfs et les veines du cou d'un superbe sujet.

Quelque peu satisfait de son travail, à la vue de l'admiration des spectateurs, le docteur Galenson se redressa, et regardant avec un aimable sourire le monsieur à ses côtés, il dit :

" Vous êtes tellement familiarisé avec la mort sur le champ de bataille, M. le comte Wissen, que la vue d'une opération d'anatomie n'a point d'effet pénible sur vos nerfs ? "

" Je vous demande pardon, M. le docteur," répondit le monsieur d'un ton de franchise et de candeur remarquable ; " je ne me rappelle pas avoir jamais éprouvé, même à mon baptême de feu, des émotions comme celles que j'ai senties il y a quelques instants."

"Vraiment, vous m'étonnez," reprit le docteur.

" Sur un champ de bataille on mutile, il est vrai, les vivants, mais c'est d'une manière rude et violente ; votre mode scientifique de pénétrer dans le mystérieux mécanisme de la vie m'apparaît bien plus terrible."

Le comte Wissen parlait notre langue avec une élégance rare, mais avec un léger accent, qui pourtant ne faisait que prêter plus de charme à ce qu'il disait.

" Et que deviendrait donc le noble art d'Hippocrate, sans l'analyse physique de l'homme ?" demanda un des étudiants, occupé à analyser les aponévroses d'une hernie crurale.

C'était un jeune homme de vingt quatre ou vingt-cinq ans, de taille herculéenne, à traits irréguliers mais dénotant l'intelligence et quelque chose d'indéfinissable qui lui donnait une tournure de campagnard.

" Ces grosses blessures, M. le comte, que vous autres militaires faites dans ces grandes batailles, comment les guérirait-on, si l'on ne faisait l'analyse du corps humain ?"

" Oh, j'admets l'utilité très-grande de votre noble occupation, M. O'Cal-lagh-an !" répondit le comte en riant, et en articulant avec emphase chaque syllabe du nom guttural de l'Irlandais.

. . . . . .

"Il faut pourtant avouer que nous présentons ici ce soir une réunion bien curieuse de professions diverses," fit observer le docteur Galenson : M. Fitzfulke est un homme de lettres, un—bohème, (comme M. O'Callaghan l'appelle) que la volonté de son père seule force à étudier l'art de guérir ; notre ami Rory (à qui nous sommes redeva-

bles de votre présence ici ce soir, M. le comte), est un sculpteur, comme vous le savez, qui étudie l'anatomie simplement comme une branche de son art."

"Est-ce qu'il manie le ciseau avec des gants aussi bien que le scalpel ?" demanda O'Callaghan avec un sourire malin.

"Et M. O'Callaghan a fait des études pour être prêtre," continua l'imperturbable docteur Galenson.

"Oui," interrompit Fitzfulke avec vivacité, "et si ce n'était son attraction trop forte pour une certaine beauté, il porterait encore par le temps qui court cette soutane qui lui va jusqu'aux talons."

Il y eut un éclat de rire, aux dépens d'O'Callaghan, auquel le modeste Rory lui-même prit part.

"C'est une calomnie," cria O'Callaghan, rouge comme un coq mais sans perdre pour cela sa bonne humeur.

"M. le comte Wissen," ajouta le docteur, "est soldat et diplomate."

"Deux états bien fâcheux !" dit le comte en riant.

"Ne dites pas cela," répliqua Fitzfulke avec majesté ; "si je n'étais un... bohème, je voudrais être... le comte Wissen."

"Bien obligé du compliment, M. Fitzfulke !" dit le comte avec une profonde révérence.

"En fin de compte," reprit le docteur Galenson, "je suis le seul homme médical pur et simple ici présent."

"Ma foi, tout de même, nous formons ensemble une curieuse société," poursuivit O'Callaghan," du moins sous le rapport ethnologique."

"De grâce, O'Callaghan," cria le docteur, "ne vous embarquez pas là dedans, nous n'en verrions jamais la fin."

"Excepté vous, M. le comte," poursuivit O'Callaghan, sans prendre garde à l'interruption, "chacun de nous a un nom patronymique indiquant l'ancienneté de sa famille. Galenson, qui signifie fils de Galen, montre une origine danoise ; Fitzfulke, ou fils de Foulke, est Saxon ; moi, O'Callaghan, je suis un descendant de Callaghain, qui l'était d'Oliol Olum, de la race d'Heber, un des fils de Milesius——"

"Je vous l'avais bien dit," s'écria le docteur en riant—— "nous allons avoir la généalogie tout entière des rois de Munster".

"D'un autre de ses fils, nommé *Ir*," continua O'Callaghan sans se déconcerter, "sont descendus les *Clanna-Rory*, dont fut Rory More, autrement dit Rodrigue le Grand, l'ancêtre des O'Morras, dont l'un

des rejetons, du même nom que notre jeune ami que voici, RORY O'MORRA était le plus brave des alliés du grand O'Neil——"

"Seigneur! ayez pitié de nous!" s'écria le jeune O'Morra, en riant. "De grâce, O'Callaghan, épargnez-nous le récit des guerres de Tyrone!"

"C'est singulier," dit le comte, "je ne puis me figurer que M. Rory soit Irlandais, bien que son nom le prouve."

"Il n'est pas Irlandais," dit Fitzfulke, "pas plus que moi, dont les ancêtres vivaient dans le Yorkshire, il y a deux cents ans, ne suis Anglais. O'Morra et son père sont Américains l'un et l'autre."

"Son père est né en Amérique, je l'accorde," répliqua O'Callaghan, "et lui-même n'est malheureusement que trop américanisé, témoins ces gants de chevreau; mais il n'en a pas moins le cœur des vieux O'Morras et une légion de malins esprits ne lui ferait pas peur.—Chut, écoutons!"

Des coups redoublés frappés à une porte du bas de la maison s'étaient fait entendre, et les firent tressaillir tous: ce n'était pas à la porte d'entrée du collège, mais à celle d'un escalier dérobé et d'un corridor étroit, qui conduisait de la salle d'anatomie au grand escalier de la maison.

"Qui, diantre, cela peut-il être?" dit Fitzfulke.

"C'est quelqu'un qui vont parler à Hartley," suggéra le docteur, tout en continuant son opération.

"Vais-je lui ouvrir, rien que pour avoir la paix?" demanda O'Callaghan.

"Faites ce que bon vous semblera," dit le docteur.

"Ce n'est pas mon affaire, mais comme ce vaurien de portier est allé à Jersey voir sa mère qui se meurt, je vais pour cette fois-ci prendre sa place."

En disant ces mots, O'Callaghan partit en toute hâte, car les coups avait redoublé de violence. Peu d'instants après il fut de retour avec un monsieur qu'il annonça d'un ton solennel:

"Messieurs, j'ai l'honneur de vous présenter M. le docteur Mannikin."

Le nouveau-venu était d'un aspect remarquable, grand, enveloppé d'un manteau de magnifique drap gris, avec un collet noir, le tout formant un contraste frappant avec un habit de dessous, coupé *à la Quaker*, des culottes courtes et des bas de soie noire. Il portait des souliers de peau de daim, ornés de grandes boucles d'argent. Sa tête grêle et sa figure maigre laissaient paraître une

charpente osseuse aux angles saillants. Son teint était pâle-cendre, ses traits peu réguliers, mais non sans quelque indice d'éducation et de talent, et ses grands yeux noirs semblaient vous percer sans avoir l'air d'y regarder, Il tenait à la main un élégant chapeau à larges bords, et avec son meilleur sourire fit un grand salut à la compagnie.

" M. le docteur Mannikin ! à quel heureux hasard sommes-nous redevables de cette visite inattendue ? " dit le docteur Galenson en déposant son scalpel.

" Votre serviteur, M. le docteur Galenson,... je m'attendais à ne trouver ici que ma vieille connaissance, Hartley, au sujet de quelque ... affaire professionnelle."

" Serait-il possible que M. le docteur Mannikin eût besoin d'un *sujet ?* Je croyais, M. le docteur, que vos expériences ne se faisaient que sur les vivants, et non sur les morts. Mais je vous demande pardon de ne pas vous avoir présenté tout d'abord à mes amis. M. le docteur Ezekiel Mannikin est bien connu de vous tous, Messieurs, par réputation. M. O'Callaghan, M. Fitzfulke, M. O'Marra, ce sont mes élèves ; M. le comte Wissen."

" Si je ne me trompe," dit le docteur Mannikin," M. le comte Wissen est le plénipotentiaire de Sa Majesté le roi de *** à Washington."

" C'est un moindre mérite," répliqua le comte, " que d'être, comme vous, auteur d'un savant ouvrage sur la Toxologie, et un des médecins les plus distingués de la métropole."

" Vous devez avoir bien des pratiques," dit rudement O'Callaghan " dans une ville comme celle-ci, où tant de gens ont besoin de poison pour eux-mêmes ou pour d'autres."

" Vous possédez, n'est-ce pas, M. le docteur," interrompit le comte, " de puissants agents, inconnus à la faculté ? Du moins c'est ce que tout le monde pense."

" C'est vrai, un magicien thibetain, que j'ai rencontré à Cachemire, m'en a procuré un en particulier, qui est vraiment merveilleux."

" Est-ce un fait," dit le docteur Galenson, " que ces charlatans indiens ont des moyens de produire à la perfection une mort simulée ? "

" Je le crois, et je pourrais même dire que j'en ai vu des exemples."

" Vraiment ? la respiration était-elle arrêtée ? "

" Selon toute apparence l'individu était aussi mort que ce sujet-là ; la seule marque de vie qui lui restait c'était une chaleur presque imperceptible dans la région du cœur."

" Et cet état a duré ? "

" Six semaines.—Mais parlons d'autre chose, s'il vous plaît. N'avez-vous pas publié, M. le comte, un ouvrage sur la Loi des Projectiles ? "

Le comte allait répondre quand un tapage infernal se fit entendre à la porte d'en bas.

" Encore quelqu'un," s'écria O'Callaghan avec impatience ; " j'ai bien envie de les envoyer à Halifax, les mécréants ; ça m'a l'air d'une bande. "

" Je parie," dit Fitzfulke, " que ces drôles ont trop fêté la saint-carnaval, et se trompent de porte."

Les coups redoublèrent d'une manière formidable ; mais déjà O'Callaghan s'était élancé en bas de l'escalier.

Pendant ce temps le comte Wissen poussait du coude le timide jeune O'Morra et lui faisait remarquer les traits altérés du docteur Mannikin.

" Qu'avez-vous donc, M. le docteur ? " lui dirent-ils tous deux avec anxiété ; " mais vous avez l'air d'un homme qui va s'évanouir."

Déjà cependant l'on entendait des pas lourds et retentissants s'approcher de la salle ; puis O'Callaghan parut, suivi de deux hommes, l'un blanc, l'autre noir, qui portaient à grand'peine un cercueil métallique, couvert de velours noir du tissu le plus fin et orné de poignées, de fermetures et de plaques en argent massif. Ils s'avancèrent en silence et déposèrent leur fardeau sur une table inoccupée au centre de la salle.

Tous les regards étaient fixés sur cette scène ètrange. Quel contraste ! pensait-on, entre ce spectacle et celui que présente d'ordinaire l'apparition d'un sujet !

CHAPITRE II.

LA FIANCÉE DE MARBRE.

Les deux hommes se tenaient là tont essoufflés, haletant de fatigue, et les étudiants les regardaient avec une curiosité mêlée de soupçons ; il était évident qu'ils avaient volé ce corps, car personne ne se rappelait les avoir jamais vus en qualité de résurrectionnistes.

L'homme blanc était gros et court ; il portait un grand chapeau rabattu et un surtout à long poil grossier, qui ne laissait paraître

qu'une paire d'énormes bottes, mises par-dessus les pantalons et encaissant une paire de jambes massives. De petits yeux bleus sans animation, un nez retroussé, une bouche sournoise, un menton et des joues de bon vivant indiquaient la classe la plus basse de l'élément saxen ; c'était un vrai type du valet de Londres.

Son associé nègre était un gaillard alerte selon toute apparence sa laine copieuse et bien peignée était recouverte d'un bonnet de papier comme le portent d'ordinaire les cuisiniers, et malgré la saison froide, in ne portait qu'un habit d'étoffe légère sans paletot.

" Nou nou hattendions à trouver ici M. Artley," dit l'homme blanc avec un parfait accent de *cockney* (badaud de Londres)." (*)

" Il est sorti," répartit le docteur Galenson.

" Nous voulions lui happorter ce corps qu'on lui henvoie de Greenwood."

" C'est bien, mais je m'étonne que vous n'ayez pas laissé le cercueil en arrière ; nous n'avons nul besoin de cela ici."

" C'est que, voyez-vous, c'est du ciment qui colle ; il nou haurait fallu comme ça briser le sarcueil."

" Et c'est que nous avons eu diantrement de mal, hein, Massa Johnson, "dit le nègre à son compagnon," c'était lourd plus que du plomb."

" Tais-toi, Jim, "répondit l'autre," ne te vante pas, gros paresseux, c'est moi qui hai dû porter toute la charge."

V. H.

(*A suivre.*)

(*) La principale particularité de ce jargon de Londres consiste à mettre des aspirations là où il n'en faut pas, et à les omettre là où elles devraient être ; la formule *heggs and am* pour *eggs and ham* la dépeint à la perfection.

CHRONIQUE.

Les yeux du monde entier sont tournés vers Rome : c'est là le grand événement auquel nous avons le bonheur d'assister en ce moment. Les mouarques de l'Europe rivalisent entre eux pour témoigner au Saint-Père leur vénération la plus profonde ; notre gracieuse Souveraiue lui a député le desceudant de l'illustre et toujours fidèle famille de Norfolk, pour lui porter ses vœux et ses présents royaux. Le sultan de Constantinople lui-même n'est point resté en arrière ; l'empereur d'Allemagne lui a envoyé une mitre splendide, et, la ville de Paris une tiare d'un grand prix.

Mais ce n'est pas l'Europe seule, qui a pris part à ce concert de félicitations présentées à notre glorieux Pontife à l'occasion du cinquantième anniversaire de son ordination. Le Président des États-Unis a été un des premiers et des mieux inspirés dans sa démonstratiou d'estime envers le Chef de la Chrétienté. Le Gouvernement de Québec s'est honoré aux yeux de notre population croyante en envoyant également au Saint-Père le tribut de son amour.

Que dire des démonstrations de dévouement de l'épiscopat du monde entier ? Jamais probablement semblable élan des cœurs catholiques ne s'est porté avec une telle spontanéité et une ardeur pareille vers le Vicaire de Jésus-Christ. Remercions-en Dieu et espérons que c'est l'aurore d'une ère nouvelle, d'une ère de paix et de triomphe pour l'Église.

A Rome même la grande fête du 1er janvier a éclipsé tout le reste. Mais où trouver des mots assez touchants et expressifs pour rendre l'émotion, l'enthousiasme et l'amour ardent de ces milliers de chrétiens réunis dans la splendide basilique de Saint-Pierre, pleurant de bonheur, tressaillant d'allégresse et acclamant leur Père leur Pontife et leur Roi ? Un journal religieux décrit comme suit le point culminant de cette magnifique cérémouie :

" A 9 heures et quart les gardes nobles débouchent par la chapelle latérale et un frémissement parcourt l'immense assemblée. Ils s'avancent militairement, coiffés d'un casque d'or à panache, avec culotte blanche collante et un large baudrier de drap d'or sur la tunique. Ils se rangent autour de l'autel de la Confession et s'y tiennent immobiles, magnifiques daus leur étincelant uniforme.

" La foule anxieuse ondoie comme un océan et toutes les têtes se

tournent vers la chapelle du Saint-Sacrement, par laquelle doit arriver le Souverain Pontife.

« Enfin voici venir Léon XIII. Voici le Pape. Porté sur sa *sedia gestatoria* il s'avance plus grand que les hommes, détaché de la terre. Il semble glisser sur un tapis humain, revêtu de la chasuble et ceint de la mitre.

« Sa main est tendue pour bénir. Sa tête est penchée vers son peuple dans une attitude inexprimable de tendresse. Il est plus que beau, il est céleste, il est diaphane, il est immatériel, entre les deux éventails de fleurs blanches qu'on porte à ses côtés et qui paraissent des ailes immenses planant entre le ciel et la terre.

. . . . . .

« Quelques minutes plus tard il est habillé en prêtre officiant. Il monte à l'autel ; la messe commence.

« Sa chapelle entonne un motet, et au milieu de ces harmonies célestes où toutes les richesses du clavier humain se mêlent et se confondent, nous voyons trembler les mains du Pontife, qui célèbre le divin sacrifice, qu'il offrit pour la première fois à son Dieu il y a cinquante ans.

. . . . . .

« Le Pape est penché sur l'autel devant l'hostie qui va devenir Dieu. Il pleure et ses larmes de vieillard, de Pontife et de Père tombent silencieusement sur les linges autour de la victime divine qui descend à sa voix . . . .

« Et le Pape s'agenouille. Puis il se relève, et, transfiguré, les yeux vers la voûte, il élève l'hostie sainte devant le peuple qui adore. Des sons de trompettes d'argent éclatent sur les têtes, comme si le dôme immence venait d'être soulevé par la main de Dieu, comme si descendaient par cette onverture les échos rapprochés des marches triomphales du ciel.

. . . . . .

« Léon XIII a terminé le sacrifice divin. Il redescend de l'autel, il récite ses prières auxquelles répond l'assistance, puis il entonne le *Te Deum*. Enfin vient la bénédiction solennelle *Urbi et Orbi*.

« Trente-trois mille êtres humains retiennent leur souffle, et la voix presque insaisissable du Pontife se répand sur ce peuple prosterné. Un *Amen* formidable jaillit de toutes ces poitrines et va frapper les voûtes de la basilique.

« A ce moment pas une bouche ne reste fermée, pas un œil ne reste sec, pas un corps n'est sans frisson.

" Le Pape reprend la tiare et le cortège se remet en marche au milieu de nouvelles acclamations, où tous les idiomes de la terre se confondent en une tempête inexprimable, que saluent les cloches ; et le groupe prodigieux et lumineux s'enfonce dans les profondeurs du Vatican, comme un soleil d'été au fond des insondables horizons.

" Il est midi.....

" Les assistants quittent Saint-Pierre bouleversés, épuisés, enthousiasmés. Hélas ! on retombe alors dans la triste réalité ; on voit les troupes italiennes massées sur la place de Saint-Pierre, rentrer dans leurs casernes par un temps froid, mais par un beau soleil ".....

Où était, que faisait pendant ce temps le roi Humbert, l'esclave dégradé des sociétés secrètes, et que lui disait sa conscience ?

Le pauvre roi d'Italie, voit s'échapper de ses mains son frêle sceptre usurpé ; mais il semble être aussi loin que jamais d'ouvrir son cœur à la grâce du repentir. Par décret royal le duc Torlonia, syndic de Rome, vient d'être révoqué de ses fonctions pour avoir présenté au Pape les félicitations de la municipalité romaine.

***

Notre pauvre mère-patrie n'est guère plus sage, ni plus heureuse que l'Italie. Le nouveau président de la République française, M. Sadi Carnot est cependant un progrès réel sur le pitoyable personnage auquel il succède ; bien plus, il semble même décidé à fouler aux pieds le respect humain et à se déclarer animé de sentiments chrétiens. Un de ses premiers actes a été de faire rétablir le service religieux dans la chapelle de l'Élysée, et, tandis qu'il y a quelque jours le conseil municipal de Paris continuait à expulser des hôpitaux les héroïques filles de saint Vincent de Paul, M. Carnot s'est rendu à l'hôpital du Val de Grâce, et a décoré de la croix de la Légion d'honneur la sœur Marie de Moissac, âgée de 84 ans, et qui soigne depuis 54 ans les blessés et les malades.

***

La triple alliance de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie s'est assurée, dit-on, l'adhésion de l'Angleterre. Malgré cette extension de la " Ligue de la Paix ", ou peut-être à cause d'elle, les bruits de guerre s'accentuent de plus en plus. L'Autriche continue à envoyer ses régiments en Galicie ; la Hongrie insiste sur le besoin absolu d'empêcher que la Bulgarie ne devienne une province russe.

Que sortira-t-il de là ? Dieu seul le sait.

***

Et nous pendant ce temps, nous vivons au sein de la paix la plus profonde, et malgré quelques petits nuages qui se dessinent à l'horizon : question des Pêcheries, de la Fédération Impériale et du Manitoba, nous sommes probablement un des peuples les plus heureux de la terre, pourvu toutefois que nous croyions à notre bonheur

O fortunatos nimium, sua si bona nôrint

et que nous nous efforcions de notre mieux à devenir de plus en plus un peuple chrétien et un peuple de frères. D. C.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Sous ce titre la rédaction se propose de faire la critique des nouveaux ouvrages, surtout de ceux qui paraîtront au Canada. Pour cette fois cependant nous nous contenterons de signaler à nos lecteurs les suivants :

Les Saints Evangiles. *Traduction nouvelle par* HENRY LASSERRE.

Ce livre, quoique publié (par mégarde) avec *l'imprimatur* de l'archevêché de Paris, et honoré de lettres approbatives de l'épiscopat, a été mis à l'index récemment. La nouvelle édition illustrée, malgré les retouches qu'avaient faites l'auteur, doit être considérée comme également prohibée. Nons ne mentionnons donc cet ouvrage que pour mettre nos lecteurs en garde contre lui, ce qui est d'autant plus opportun que le *Propagateur des bons livres* du 15 courant le recommande encore chaudement, avec une bonne foi parfaite, personne n'en doute.

Ce livre renferme plus d'une erreur théologique, et la traduction du texte évangélique est parfois d'une hardiesse rare, L'auteur s'est soumis avec une docilité parfaite au jugement de l'Église.

La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ *par le* P. DE LIGNY.

Voilà du solide, auquel du reste l'intérêt ne fait pas défaut non plus ; elle devrait être dans la bibliothèque de toute famille chrétienne.

La Vie et les Actes du Pape Léon XIII *par le* R. P. JOSEPH KELLER, S. J.

Ce livre, écrit en anglais dans un style simple, mais digne, se compose de deux parties bien distinctes. La première à son tour se subdivise en deux sections, dans la première desquelles l'auteur, après un coup d'œil d'ensemble sur la vie de Pie IX, donne en détail ses adieux, ses derniers moments, sa mort et les cérémonies funèbres qui accompagnèrent ses obsèques : un dernier chapitre est intitulé " *Crux de Cruce.*"

La seconde section de la première partie est un traité historique sur l'origine et les règlements des conclaves.

La seconde partie du volume donne à grands traits et dans l'ordre chronologique la vie et les actes de Léon XIII.

L'ouvrage n'est qu'une compilation et ne prétend pas être autre chose ; chaque section vient originairement d'une plume différente ; mais le livre n'en a pas moins un très grand mérite.

La dernière édition, qui vient de paraître à l'occasion des Noces d'Or du Saint-Père est ornée de 65 gravures généralement très belles et représentant au naturel les personnes et les lieux dont il est question dans l'ouvrage.

L'auteur et l'éditeur méritent à tous égards la reconnaissance du public.

Vie de Léon XIII *par* JOHN OLDCASTLE.

Le contraste entre ce petit volume et le précédent est bien frappant ; l'autre en effet, malgré sa diversité d'origine, forme une biographie nette et complète des deux grands papes, écrite en style châtié et presque classique ; celui-ci, au contraire, nous semble être l'œuvre d'un écrivain prétentieux à imagination vive et plume facile. Il est écrit en style de journal, et adapté au goût blasé des lecteurs du *Times* et consorts ; c'est du

reste un panégyrique un peu échevelé plutôt qu'une biographie. La seconde moitié du livre comprend quatre chapitres supplémentaires d'un genre tout différent, et dans lesquels le cardinal Manning, M. Allies, le P. Anderson et Alice Meynell traitent successivement, et avec une grande diversité de talent et de style des quatre sujets suivants : "*Tu es Petrus*," Docteur et Pacificateur, la Muse du Pape et la cité du Pape.

Vie de Léon XIII, *son siècle, son pontificat, son influence, etc., par* BERNARD O'REILLY, *Docteur en Théologie, Docteur ès Lettres.*

L'édition française, entièrement refondue et annotée avec soin par P. M. Brin, P.S.S. est annoncée dans la Bibliographie Catholique du mois de décembre dernier avec la remarque suivante :

"C'est répondre à l'attente universelle que de publier la *Vie de Léon XIII.* Cette *Vie*, comme le prouve la lettre de Son Em. le cardinal Parocchi, a été composée sur des documents authentiques, prises aux meilleures sources. Le Saint-Père lui-même, non content de bénir et d'encourager l'anteur, à daigné lui remettre un MÉMOIRE fort précieux, où sont relatés un grand nombre de faits absolument ignorés du public. Grâce à ce manuscrit, le livre que nous offrons non-seulement à tous les amis de la papauté, mais aussi à tous les admirateurs de belles et nobles existences, sera pour la plupart une vraie révélation."

L'ouvrage forme un grand volume in-8, et est illustré de 2 photo-gravures, de 8 chromolithographies et de 320 gravures sur bois.

Le journal "*L'Univers*, a publié comme supplément, le premier janvier, quatre grandes pages magnifiques et pleines des plus beaux enseignements. La vie de Léon XIII n'en occupe qu'un tiers ; mais dans ces cinq colonnes M. Auguste Roussel a eu le talent de nous dire, en un langage digne de son sujet, tout ce qu'il y a de mémorable dans cette noble vie de notre glorieux Pontife. Il est à souhaiter que ces quatre pages si belles soient reproduites en brochure et puissent trouver le chemin des plus humbles chaumières pour y entretenir ardent l'amour que tout cœur chrétien porte déjà au Vicaire de Jésus-Christ.

Vie de Mgr Bruté de Rémur, *premier évêque de Vincennes* (*Etats-Unis par* M. L'ABBÉ CHARLES BRUTÉ DE RÉMUR.

"Le nom de Mgr Bruté est resté le synonyme de la piété la plus sacerdotale et du zèle le plus évangélique. L'évêque de Vincennes appartient à cette phalange d'apôtres qui s'en allèrent, au commencement de ce siècle, semer sur la terre américaine la bonne semence qui porte aujourd'hui tant de fruits....

"Une partie non moins curieuse du livre ce sont les rapports intimes de Mgr Bruté avec les deux frères La Mennais et ses lettres au pauvre *Félix*, au moment de sa chute." —(*Annales Catholiques.*)

REVUE CANADIENNE

"RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS"

TROISIÈME SÉRIE

TOME PREMIER

(XXIVe DE LA COLLECTION)

FEVRIER 1888

SOMMAIRE

I.—LÉON XIII *(Suite et fin.)* ..... **D. Chrétien.**
II.—L'IRLANDE ..... **Chs Thibault.**
III.—NATURALISME ET RÉALISME *(Suite.)* ..... **Joseph Desrosiers.**
IV.—LES JÉSUITES DU CANADA SOUS LA DOMINATION ANGLAISE *(Suite et fin.)* ..... **Philalèthe.**
V.—UNE NUIT DE NOËL *(Suite.)* ..... **Ed. McMahon.**
VI.—UN MOT DE RÉPONSE À M. L. DE COTTON *(Suite.)* ..... **Ed. Hébert.**
VII.—BALLADE—(Poésie)—UNE ÉTUDE DU SOIR AU COLLÈGE. **Gaston.**
VIII.—ROSE MARIE *(Suite.)* ..... **V. H.**
IX.—CHRONIQUE ..... **D. C.**
X.—BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE .....

MONTRÉAL

BUREAU DE LA "REVUE CANADIENNE"

1888

Le REMÈDE du PÈRE MATHIEU

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL

Enfin Trouvé!!!

ENCORE UNE ÉDCOUVERTE!!!

Le Remède du Père Mathieu

Guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout désir des liquenrs alcooliques. C'est en même temps un fébrifuge, un tonique et un altérant. Par son action fébrifuge, il chasse la fièvre interne qui consume l'homme intempérant et qui entretient sa soif ardente pour la boisson : par ses effets toniques, il remet l'estomac et le foie dans leur état naturel de santé, de déréglés qu'ils étaient dans presque tous les cas, et relève le système nerveux abattu ; comme altérant il refait de l'intempérant un nouvel homme. **Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaitre entièrement la dépression mentale et physique.** C'est aussi un remède certain pour toute FIÈVRE, DYSPEPSIE, TORPEUR de FOIE, ayant une cause autre que l'intempérance. C'est le plus puissant tonique fortifiant qui ait jamais été employé. Chaque famille devrait avoir sous la main ce spécifique, qui marque une époque dans les découvertes de l'art médical. Il n'y a pas de médicament dont le besoin se fasse tant sentir, et qui apporte un soulagement plus grand à l'humanité souffrante.

Vendu par les Pharmaciens, $1.00 la Bouteille.

Si le mal n'est pas fort, une bouteille suffit ; mais les pires cas de *delirium tremens* ne demandent pas plus de trois bouteilles pour guérison complète de l'intempérance. Vous pourrez obtenir *gratis* un pamphlet sur "*l'Alcool, ses effets sur le corps humain, et l'intempérance traitée comme maladie,*" en vous adressant à votre Pharmacien ou à

S. LACHANCE, Pharmacien,
1538, Rue Ste-Catherine, Montréal.

REMEDE DU DOCTEUR SEY

Contre la Dyspepsie, les Vents, la Bile, la Constipation, les Maladies du Foie, de l'Estomac, des Intestins et des Reins.

L'Estomac, le Foie et les Intestins sont des organes si importants que le dérangement de l'un d'eux cause invariablement des désordres très graves dans le corps humain. De plus, comme ces organes sont les plus exposés par le travail incessant de la digestion, et surtout par les écarts de régime et les excès de chacun, il s'en suit que la plupart des Maladies qui affectent le genre humain proviennent du dérangement d'un ou de plusieurs de ces organes. Aussi, n'y a-t-il rien de plus commun que la Dyspepsie, les Indigestions, les Vents, les Affections bilieuses, la Diarrhée, la Constipation. Les Névralgies do toute espèce, les Maladies des Reins, de la Vessie proviennent aussi souvent d'une mauvaise digestion. Tout le monde sait, par exemple, que la Névralgie appelée Migraine prend le plus souvent sa source dans un dérangement de l'Estomac. Une des causes les plus fréquentes de l'hydropisie se rencontre dans les Maladies du Foie.

Il est donc de la plus grande importance de tenir les organes de la digestion en bon ordre. Or, le Docteur SEY, de Paris, après vingt années d'études et de travail, est parvenu à découvrir un remède, qui non-seulement maintient l'Estomac, le Foie et les Intestins dans leur état normal, mais encore qui guérit toutes les maladies dont ces organes peuvent être affectés. Aujourd'hui, le Remède du Dr Sey, est le grand spécifique contre la Dyspepsie, et contre toutes les Maladies du Foie, de l'Estomac et des Intestins.

TEMOIGNAGES

Saint-Henri de Mascouche, 10 octobre 1884. — Monsieur S. LACHANCE, Montréal,— Mon cher Monsieur. — Je ne puis m'empêcher de reconnaitre que le Remède du Dr. SEY dont vous êtes l'agent unique, m'a fait un grand bien. — De tous les Spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux personnes qui souffrent de la Dyspepsie flotulente et j'espère que, comme moi, elles verront leur santé s'améliorer notablement. — Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué serviteur. — L.-J. LAUZON, Ptre.

MONSIEUR S. LACHANCE, — Ayant fait usage du Remède du Dr SEY, pour la Dyspepsie, je suis heureuse de vous déclarer que je m'en suis très bien trouvée. — Sœur THOMAS, Supérieure, — Salle d'asile Saint-Vincent de Paul, — Montréal, 14 octobre 1884.

Montréal, 10 novembre, 1881, — MONSIEUR S. LACHANCE, — Depuis plusieurs années, je souffrais de violentes attaques de Migraine, provenant d'une mauvaise digestion. Aujourd'hui, après avoir pris quelques bouteilles du *Remède du Dr. Sey*, je suis entièrement guéri de ces attaques et mon estomac digère bien. J'ai aussi employé le même Remède dans ma famille contre les Indigestions, les Coliques et les Vents, et cela toujours avec succès. — Le *Remède du Dr Sey* est aussi un excellent Purgatif qui agit sans causer de douleurs, et qui n'empêche pas de vaquer aux occupations ordinaires. — Dr C. BROSSEAU, 1440 rue Notre-Dame.

AGENT POUR LE DOMINION

S. LACHANCE, PHARMACIEN
538, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL.

LÉON XIII

(*Suite.*)

III.

L'ÉVÊQUE, LE NONCE ET LE CARDINAL.

Mgr Pecci avait à peine gouverné la province de Pérouse depuis dix-huit mois, lorsque Grégoire XVI, le 27 janvier 1843, le préconisa archevêque titulaire de Damiette, bien qu'il n'eût que trente-trois ans, et le choisit pour remplir le poste de Nonce Apostolique à la cour de Bruxelles. Il fut sacré à Rome dans l'église de saint Laurent sur le mont Viminal, le dimanche, 19 février, par le cardinal Lambruschini, assisté de N.N. S.S. Asquini et Castellani. Un mois plus tard il partit pour la Belgique. Là il se fut bientôt gagné l'estime du roi Léopold et de la pieuse reine Louise-Marie ; on admirait en lui à la fois le prélat modèle, le diplomate habile, le gentilhomme parfait. Souvent la reine lui présentait son fils, le jeune duc de Brabant, pour qu'il le bénît et lui obtînt par là, disait-elle, la grâce de devenir un jour un bon roi.

Mais ce ne fut pas seulement à la cour que le nonce charma tout le monde. Il s'acquit également l'estime la plus haute de l'épiscopat belge et leur concours cordial dans les efforts qu'il fît pour promouvoir de son mienx les intérêts de l'Église. Sa prudence, son zèle et sa persévérance triomphèrent de toutes les difficultés que les Catholiques rencontrèrent dès lors pour faire fleurir leurs écoles sans entraves du Gouvernement. Un des principaux monuments de sa mission dans le pays c'est le Collège Belge, fondé à Rome par les évêques de Belgique sur la suggestion qu'il leur en fit en août 1844.

Mais autant il éprouva de consolations pendant son séjour à Bruxelles, autant le climat froid et humide de la Belgique, si diffé-

rent de celui d'Italie fit tort à sa constitution délicate. Un voyage qu'il fit sur les bords du Rhin ne suffit point pour le remettre. Il se voyait donc sur le point d'être obligé de demander à être déchargé de ses fonctions, lorsque dans l'automne de 1845 le Saint-Père le rappela avec l'intention de le créer cardinal et de le placer à la tête d'un diocèse en Italie.

Le Pape le préconisa en effet le 15 janvier 1846 pour le siège archiépiscopal de Pérouse et le nomma cardinal *in petto.*

Avant de quitter Bruxelles, Mgr Pecci reçut des mains du roi la grande croix de l'Ordre de St. Léopold, et le monarque écrivit en outre de sa main au Saint-Père une lettre pleine d'éloges pour le prélat.

Grégoire XVI mourut peu de temps après, et ce fut Pie IX qui dut répondre à cette lettre ; il le fit en des termes qui prouvaient la haute estime qu'il avait pour l'ex-nonce.

La nomination de Mgr Pecci au siège de Pérouse avait été faite sur l'instante prière des habitants de cette ville ; son élévation au cardinalat fut nécessairement différée par suite de la mort du Pape.

Avant de retourner à Rome, Mgr Pecci visita Londres et Paris, et dans l'une et l'autre ville il fut l'objet des attentions les plus délicates de la part des souverains ainsi que des autorités ecclésiastiques.

Il arriva à Rome le 22 mai 1846 ; mais ce fut pour apprendre que le Pape était mourant. Grégoire XVI rendit effectivement le dernier soupir le 1er juin ; mais l'Église ne demeura veuve que peu de jours, car dès le 16 du même mois Pie IX, de sainte mémoire, fut élu avec enthousiasme pour s'asseoir sur le trône de saint Pierre.

Lorsque Mgr Pecci alla présenter ses hommages au nouveau Pontife il fut tout surpris d'entendre celui-ci lui dire : "Nous vous connaissons déjà, et nous tenons à vous exprimer de nouveau notre entière satisfaction pour la manière dont vous avez accompli votre mission en Belgique pour le plus grand bien de l'Église."

Le nouvel Évêque de Pérouse fit son entrée solennelle dans sa ville archiépiscopale le dimanche, 26 juillet suivant, fête de sainte Anne, et devint ainsi chef spirituel du troupeau dont il avait été trois ans auparavant le Gouverneur civil. Il y commença aussitôt un apostolat qui devait durer trente-deux ans, et être une préparation admirable pour la fonction plus sublime encore qu'il aurait à remplir plus tard.

Les œuvres qu'il avait fondées étaient en pleine prospérité ;

il s'efforça de les perfectionner et d'en créer de nouvelles. Ses premiers soins furent pour son séminaire, qu'il fit rebâtir sur de plus grandes proportions. Puis il fonda pour son clergé l'Académie de saint Thomas d'Aquin, et c'était son plus grand bonheur non seulement de présider à ses séances pour stimuler les études, mais aussi de converser familièrement en ces occasions avec les plus humbles de ses clercs.

Il introduisit dans sa ville épiscopale les religieuses du Sacré-Cœur, dont il avait appris à connaître et à estimer l'Institut à Bruxelles. Il établit également des sociétés pour l'enseignement de la doctrine chrétienne, fonda des écoles et des asiles et travailla avec ardeur à promouvoir l'œuvre si importante et si belle des missions. Enfin il publia une longue série de lettres pastorales, admirables pour la science et le zèle qu'elles révèlent.

Aussi est-ce à bon droit qu'un de ses biographes a pu dire : "Ni âge, ni sexe, ni classe de la société, ni besoin de l'intelligence ou du cœur, ni misère aucune du corps ou de l'âme, rien en un mot ne demeura étranger à la sollicitude de ce pasteur modèle du troupeau de Jésus-Christ."

Durant son administration la cathédrale de Pérouse fut réparée et embellie ; pas moins de trente-six églises furent bâties en entier, et six qui avaient été commencées furent achevées.

Déjà, comme nous l'avons dit, dès 1846 Grégoire XVI l'avait nommé cardinal *in petto* ; mais la mort du Pontife avait différé le moment où l'on allait le revêtir de la pourpre ; puis les plus rudes épreuves étaient venues fondre sur l'Église ; le pasteur suprême fut frappé et mis en fuite et les brebis s'étaient dispersées. Ce ne fut donc que le 19 décembre 1853, quand le calme fut rétabli, que Mgr Pecci fut créé cardinal-prêtre du titre de saint Chrysogone.

Sa nouvelle dignité ne lui fit nullement abandonner ses habitudes simples et modestes ; sa table continua à être si frugale qu'on eut peine à concevoir comment il pouvait conserver assez de forces pour se livrer, comme il le faisait, aux études les plus ardues.

Mais autant il était simple dans ses manières, bon et affable en toute circonstance envers les plus pauvres et les plus humbles de ses ouailles, autant il avait de fermeté et de vigueur pour résister aux impies orgueilleux et aux audacieux persécuteurs de la Sainte Église.

Quand la tempête qui allait engloutir pour un temps le pouvoir temporel du Pape commença à s'annoncer, le cardinal Pecci, sans

peur aucune, éleva la voix avec énergie pour dénoncer les projets criminels des usurpateurs. C'était en février 1860.

De 1860 à 1878 il envoya remontrance sur remontrance au gouvernement révolutionnaire du Piémont, résista pied à pied à ses usurpations, dénonça sa tyrannie, démasqua son hypocrisie, et protégea de son mieux ses ouailles contre les actes et les enseignements pervers qui précédèrent, accompagnèrent et suivirent cette mesure d'iniquité.

De tous les évêques d'Italie il fut un des plus fermes, des plus énergiques et des plus inflexibles opposants du nouveau régime. Rien ne put le décourager, ni l'effrayer lorsqu'il s'agissait de remplir un devoir sacré. Lettres après lettres furent expédiées par lui au roi Victor-Emmanuel, dans lesquelles avec les formes courtoises qui lui sont propres, il dénonçait librement les attentats sacrilèges des ministres de Sa Majesté.

Le *Jubilé d'argent* de l'élévation du cardinal Pecci au siège de Pérouse fut célébré en 1871 avec grande pompe et magnificence. Son troupeau fidèle lui donna dans cette occasion les marques les plus touchantes de son dévouement et de son amour.

En 1875, Pie IX le nomma Protecteur du Tiers-Ordre de saint François, et au mois d'août de la même année, à Assise, en présence d'un grand concours des enfants du Patriarche Séraphique, le prélat prit solennellement possession de sa nouvelle charge. Plus tard, quand il sera Pape, il montrera l'affection que son cœur aimant porte au Tiers-Ordre, et dans une encyclique mémorable s'efforcera de le répandre dans le monde entier.

Le cardinal Pecci se rendit à Rome en juin 1877, pour prendre part à la célébration du jubilé épiscopal de Pie IX, et c'est lui, qui, au nom de tous les évêques des États de l'Eglise, présenta au Pontife une adresse de félicitation.

Dans le consistoire du 21 septembre de la même année, le Saint-Père l'appela auprès de lui pour remplir les fonctions de camerlingue à la place du cardinal de Angelis, mort au mois de juillet précédent. Cette nouvelle dignité exigeait qu'il résidât dans la ville éternelle ; il quitta donc Pérouse, laissant à Mgr Laurenti le soin d'administrer le diocèse en son nom ; puis il vint se fixer à Rome au Palais Falconieri.

Ses adieux à son troupeau furent très touchants, et il reçut dans cette circonstance bien de nouvelles preuves de la vénération que toutes ses ouailles avaient pour lui.

Le cardinal camerlingue a les droits les plus étendus ; il est le chef et le président de la Chambre Apostolique. A la mort du Pape il représente en quelque sorte le pouvoir temporel du Saint-Siège de la même manière que le Sacré Collège représente le pouvoir spirituel. En désignant, sur son lit de mort, le cardinal Pecci pour cet office élevé, Pie IX le désignait donc au choix des cardinaux comme l'homme de son cœur, celui qu'il croyait le plus digne de lui succéder dans la Chaire de saint Pierre.

Le 7 février suivant nous trouvons le cardinal Pecci en larmes, agenouillé au pied du lit funèbre où le saint Pape vient d'expirer ; puis nous le voyons se lever avec calme, et le cœur brisé de douleur mais résigné à la sainte volonté de Dieu, fermer les yeux au Pontife décédé. L'immortel Pie IX venait de mourir, au grand regret de l'Église universelle, pour ne pas dire du monde entier. Ce fut encore le triste ministère du cardinal Pecci de rendre à ces restes inanimés les devoirs de la sépulture. Puis il dut sans tarder convoquer en conclave le Collège des Cardinaux pour procéder à l'élection d'un nouveau Pontife.

Le conclave se réunit le 18 du même mois ; soixante-et-un cardinaux étaient présents. Au premier tour de scrutin, qui eut lieu le lendemain à midi, le cardinal Pecci reçut vingt-trois votes ; le cardinal Bilio, onze ; le cardinal Franchi, quatre ; le cardinal Panebianco, quatre, etc. Le soir du même jour, dans un nouveau scrutin, le cardinal Pecci reçut trente-huit votes, et enfin le 20 février, dans un troisième et dernier scrutin, quarante-quatre votes, c'est-à-dire plus des deux tiers se réunirent sur lui, et au milieu d'un enthousiasme facile à comprendre, il fut proclamé Pontife suprême de la sainte Église ; puis on le revêtit des insignes de cette dignité sublime, et tous les cardinaux présents vinrent lui rendre l'*hommage solennel.* Il prit le nom de Léon XIII.

Le 3 mars il fut couronné sur le balcon intérieur de la basilique de Saint-Pierre, puis le front ceint de la tiare, et l'anneau du Pêcheur au doigt, il donna " *Urbi et Orbi,*" (à Rome et au monde), la bénédiction apostolique.

IV

LE PAPE

Léon XIII, élevé à la plus haute dignité sur terre, portant sur sa

tête la triple couronne et dans sa main droite les clefs mystérieuses du royaume de Dieu, pouvait de son trône exalté contempler les nations de la terre, l'immense troupeau confié à sa garde, lui promettant respect et fidélité.

Sa position, certes, n'était pas digne d'envie. Succéder à Pie IX et dans un pareil moment aurait suffi pour abattre le cœur le plus ferme. Léon XIII, néanmoins, ne se découragea pas ; il savait que Celui qui lui avait mis sur les épaules ce fardeau redoutable, le soutiendrait jusqu'au bout, et que c'est le même qui avait affermi les flots sous les pas de Pierre.

Le nouveau Pontife ouvrit sa carrière sublime en envoyant, selon la coutume, à tous les souverains une lettre de faire-part de son élévation au trône pontifical.

Il profita de cette circonstance pour recommander en langage à la fois respectueux et noble les intérêts catholiques à la conscience des pouvoirs hostiles à l'Église ; mais par la réponse qu'il en reçut il vit avec douleur que la période de persécution n'était près de se clore ni en Suisse, ni en Russie, ni en Allemagne, ni surtout en Italie. Il s'en consola en tournant ses regards vers le ciel d'où il allait recevoir lumière et force.

Son premier acte d'administration fut le rétablissement de la hiérarchie catholique en Écosse ; le décret est daté du 4 mars 1878. Le 28 du même mois, il fit sa première allocution au Collège des Cardinaux. Il y stigmatisa en termes non équivoques les impies qui avaient porté une main sacrilège sur le pouvoir temporel des papes, et réduit ainsi le Saint-Siège à une condition dans laquelle il ne saurait jouir de la pleine liberté et autorité qui lui appartient de droit divin.

Sa première encyclique, *Inscrutabili*, fut publiée le 21 avril suivant. Elle traite des dangers que court la société chrétienne. Là encore, il insiste avec force et véhémence sur l'absolue nécessité de la restauration à faire au Saint-Siège de ses domaines traditionnels, afin d'assurer l'entière indépendance de la Papauté.

Une des plus nobles gloires du règne de Léon XIII sera toujours l'impulsion forte qu'il a donnée aux études ecclésiastiques. Son œil d'aigle avait saisi le côté faible de l'enseignement moderne de la science sacrée, et il résolut de replacer cet enseignement sur sa base véritable en remettant en plus grand honneur la méthode scolastique du Docteur Angélique, saint Thomas d'Aquin. L'univers catholique applaudit au projet et partout à l'envi on s'empressa de mettre à exécution le vœu du grand Pontife.

Pour encourager davantage encore et professeurs et élèves des séminaires romains, il assista plus d'une fois en personne aux disputes philosophiques et théologiques qu'il fit organiser dans la Bibliothèque du Vatican. Il augmenta d'une année le cours d'études préparatoires au degré de Docteur en Théologie. Il communiqua également une nouvelle vigueur aux études de l'Académie des Nobles, et enfin il créa un nouvel institut pour l'étude critique des grandes questions d'histoire ecclésiastique.

Pour assurer davantage le succès de son projet de prédilection, il fit faire une nouvelle édition des Œuvres complètes de saint Thomas, et la fit enrichir des annotations les plus célèbres.

Enfin, le 7 mars 1880, fête de ce grand saint, et cinqantième anniversaire du jour où il avait lui-même reçu le grade de docteur en théologie, Léon XIII couronna tous ces efforts par une fête magnifique, à laquelle assistèrent en grand nombre les professeurs des Universités, des séminaires et des autres corps savants de Rome et de l'étranger.

Mais Léon XIII ne s'est pas contenté de donner au monde chrétien la clef qui ouvre les trésors de la science sacrée, il a voulu en outre déverser sur ce monde saturé d'erreurs des flots de doctrine puisée à sa vraie source.

Le concile du Vatican avait ouvert la voie. Léon XIII nous y fit entrer. Prenant l'une après l'autre chacune des grandes questions restées à l'état d'ébauche par suite de l'interruption du grand concile, il les approfondit avec soin, puis répandit par torrents sur l'univers ébahi et reconnaissant ces eaux bienfaisantes qui s'en vont porter par tout le jardin de l'Église, et même dans les champs désolés de l'hérésie et du naturalisme l'abondance et la fertilité.

Dans son encyclique sur le *Mariage chrétien* il replace sur sa vraie base la société de famille ; dans celle sur la *Constitution chrétienne des états*, il trace aux peuples et à leurs souverains la vraie et seule route à suivre par la société civile pour remplir sa destinée et procurer aux hommes la paix et le bonheur ; dans celle qui a pour thème les *Sociétés secrètes* il sonne l'alarme et montre du doigt l'ennemi acharné de la religion, de la société, de la famille, de la patrie. Puis ramenant le monde croyant à la source de grâces, il propage avec ardeur la dévotion au saint Rosaire, et enrôle dans la milice de saint François d'Assise des milliers de pieux combattants, qui font violence au ciel et s'efforcent de répandre par toute la terre le feu de l'amour divin.

Résumons en quelques lignes ce qui exigerait des volumes entiers.

Voilà dix ans que JOACHIM, cardinal Pecci, a été transformé en LÉON XIII, PAPE ; et certes ces dix ans ont été des années pleines de grandes œuvres pour l'illustre Pontife : une douzaine d'encycliques sont sorties de son intelligence lumineuse ; les hautes études ecclésiastiques ont été promues avec ardeur ; la philosophie et la théologie de saint Thomas d'Aquin ont été replacées sur leur piédestal glorieux ; trois jubilés universels ont été proclamés ; les difficultés de l'Église d'Orient ont été levées ; de nouveaux saints ont été placés sur les autels ; les lois iniques et persécutrices de l'Allemagne ont été modifiées ; le Tiers-Ordre de saint François a reçu une nouvelle vie ; les archives du Vatican ont été mises à contribution pour d'importants travaux historiques ; la dévotion du saint Rosaire a été propagée ; une difficulté entre l'Allemagne et l'Espagne au sujet des îles Carolines a été arrangée à l'amiable, et ainsi une guerre désastreuse a été évitée ; cinquante-quatre martyrs anglais ont reçu les honneurs de la béatification, et à l'occasion du jubilé sacerdotal du Saint-Père d'illustres Bienheureux ont reçu à Rome les honneurs de la canonisation ; les travaux des missionnaires dans les pays infidèles ont reçu une merveilleuse impulsion, et l'Église tout entière, en paix au dedans et étroitement unie à la Chaire de saint Pierre, remplit la mission divine de sanctifier ses membres et de convertir l'univers à la connaissance et à l'amour de JÉSUS-CHRIST.

Tous les pays du monde ont reçu tour à tour des preuves de la sollicitude paternelle du grand Pontife ; l'Amérique et le Canada lui-même ont été loin d'être oubliés. Léon XIII s'est montré toujours et partout le père commun de la chrétienté ; aucun des intérêts spirituels et temporels de sa grande famille de *deux cent cinquante* millions d'enfants, ne l'a trouvé indifférent ; les nations étrangères à notre sainte foi ont elles-mêmes retiré de son ministère sublime les avantages les plus précieux, et en ce jour il est acclamé par l'univers entier la *Lumière dans le ciel* (LUMEN IN CŒLO) destinée à montrer à tous les peuples de la terre le chemin de la félicité éternelle.

Puisse ce JUBILÉ D'OR, qu'il vient de célébrer avec tant de pompe, lui attirer de plus en plus tous les cœurs ; puissent les peuples assis encore dans les ténèbres et les ombres de la mort ouvrir les yeux à la lumière de l'Évangile ; puissent les hérétiques et les schismatiques abandonner leurs égarements, et revenir au bercail de Jésus-Christ, hors duquel il n'y a point de salut ; puissent enfin et surtout les

enfants de la vraie Église se montrer plus dociles que jamais à recevoir avec amour les enseignements infaillibles du Docteur Suprême, et plus fidèles à pratiquer les vertus sublimes dont le Pasteur des pasteurs leur donne dans sa vie de si lumineux exemples.

D. Chrétien.

L'IRLANDE. (1)

L'Irlande ! quels souvenirs évoque ce seul mot ! légendes, poésie, histoire, arts, littérature, brillantes épopées, longue suite de malheurs, guerres continuelles, sanglantes persécutions, cruelle agonie nationale, luttes pour la liberté, martyre religieux, amour patriotique ; tout est là.

L'existence actuelle de l'Irlande catholique est la manifestation vivante d'une Providence divine, veillant sur certaines nations d'une manière plus spéciale.

Cette vérité nous paraîtra de plus en plus manifeste au déroulement des pages de la lamentable, mais héroïque histoire du peuple irlandais. Tel est le but que je me propose.

Les origines historiques d'Erin sont perdues dans les brumes de la fable, dans les poésies des anciens bardes, dans les mémoires des vieux chroniqueurs, dans les antiques traditions des peuples celtes, dans les vieilles légendes nationales, dans les récits des combats héroïques, et souvent dans des chants d'amour.

Il paraîtrait que l'antique Irlandais fut toujours un fier galant, brave jusqu'à la témérité, impétueux dans le combat, courageux en toutes circonstances, poétique jusque dans la mort. Le fond de la nature irlandaise est, de fait, la passion, la poésie, le patriotisme et l'amour.

En vain cherche-t-on à découvrir les origines véritables de l'Irlande ; l'on marche à tâtons, les yeux remplis de cette poussière de feu qui aveuglait Dante dans ses promenades infernales.

Vous parcourez les catacombes de Rome ou les pyramides d'Égypte ; bien des monuments de morts sont semés partout ; mais où est l'histoire de ces morts ? Ainsi en est-il des chants ossianesques, des annales de Tighernach, d'Ulster, d'Inis Nerinn, d'Innisfallen,

(1) Conférence donnée à l'Union Catholique de Montréal le 29 janvier 1888.

des récits de Ballymote, du *livre jaune* de Lecain, de celui des " quatre maîtres," pour découvrir la vie sociale, les commencements historiques, le mode politique, l'organisation civile des anciens peuples de l'Irlande.

Cependant les indications, qui nous sont parvenues, démontrent l'état avancé de civilisation de ces peuples et leur grand respect pour la femme. Comme la fière Romaine, l'Irlandaise pouvait dire à son époux l'égalitaire formule : " *Ubi tu Caius ego Caia.*" Les arts, les sciences, les armes, les monuments antiques ; tout indique la haute culture intellectuelle des anciens habitants d'Erin ou de l'île d'*Ierne* des Phéniciens.

Peu après le déluge, la primitive Irlande fut colonisée par Partholan, le parricide, issu de Japhet, qui le premier occupa le pays, vers la soixantième année du patriarche Abraham, en l'an du monde 2520. Sa progéniture gouverna le pays durant trois cents ans, mais elle fut complètement détruite par une peste inexorable qui sévit avec une violence inouie. Des milliers de ses descendants sont couchés dans une tombe commune près de Dublin et appelée " *Tam Lacht,*" ou le sépulcre de la peste.

Ce fut alors l'époque de la première des cinq grandes invasions de l'Irlande, ou celle des Némédhiens, sans Némedh, barbares accourus des rivages de la Mer Noire et appartenant aux tribus de la Scythie ; ils se répandirent sur toute la surface de l'île.

Ils ne devaient pas jouir en paix de leurs conquêtes ; car, attaqués à leur tour par les Fomoriens, espèce de pirates, descendants de Cham, les Némédhiens furent vaincus. Les restes de ce peuple se dispersèrent en trois partis ; l'un se dirigea vers le nord de l'Europe, et fut l'origine des fameux Tuathes de Dananns qui revinrent régner sur l'Irlande ; un autre parti porta ses pas vers la Grèce où ils furent faits esclaves. On les appela *Firbolgs* à cause des sacs de cuir qu'on leur faisait constamment porter. Enfin un troisième parti gagna le nord de l'Angleterre et prit le nom de " *Bretons,*" de leur chef Briotan-Maol.

La troisième invasion se fit par les Firbolgs, dont les pères avaient été chassés de l'île ; tant l'amour de la patrie est fort au cœur de l'homme. Mais ces pauvres aventuriers furent de nouveau dépossédés par leurs frères Némédhiens, les Tuathes de Dananns, qui revinrent de la Grèce, vers l'an du monde 3303.

Les Firbolgs avaient cependant fait de grands progrès et le pays était alors divisé en cinq royaumes.

Les envahisseurs, ayant à leur tête leur chef Nuad, à la main d'argent, livrèrent un grand combat, près de Sligo, à Eochy, le monarque Firbolg et le défirent. De là leur conquête du pays. Ces Tuathes de Dananns, descendants des Némédhiens, sont l'origine de la race celtique. Ils sont célèbres, dans les anciennes chroniques, par leur bravoure, leur artifices, leur gaîté, leur finesse, leur courage, et leurs ressources. Qu'ils sont bien les dignes pères des Irlandais actuels !

La cinquième invasion, avant l'établissement du christianisme en Irlande, fut celle des *Milédhiens*, conduite par les fils de Miledh en l'an du monde 3500. Ces tribus venaient aussi de l'Asie, à la recherche d'une île que les Destins leur avaient annoncée.

De terribles batailles s'ensuivirent pendant lesquelles le Tuathes de Dananns furent vaincus et obligés de céder la plus grande partie de leur pays à Eber et Erémon, fils de Miledh.

Pas moins de 118 rois milédhiens régnèrent sur l'Irlande, depuis leur conquête, 1700 avant J.-C., au temps de Saint Patrice, l'an 432 de notre ère. Ce fut Tiernmas, l'un des plus célèbres de leurs chefs, qui introduisit le culte des idoles et surtout celui du soleil en Irlande ; il établit aussi des distinctions bonorifiques et des couleurs pour les soldats. De là l'origine des *plaids* écossais.

Il serait fastidieux de passer en revue les actions, les combats, les nombreux faits légendaires des grands capitaines, des puissants guerriers, des héroïques combattants, des nombreux rois d'Erin, avant leur conversion au christianisme.

Cette partie de l'histoire est entremêlée de fictions et de fables. Nous connaissons cependant les grands faits d'armes de ces générations, leur ardent amour de la liberté, leurs batailles chevaleresques, auxquelles, souvent, prenaient part les reines et les filles des rois. La tenure des terres était alors commune, le partage des successions étant tellement égalitaire que les enfants illégitimes étaient appelés à partager les biens, à la mort de leur père, avec les enfants légitimes.

Comme chez tous les peuples asiatiques, les richesses consistaient plutôt en troupeaux de tous genres qu'en terres. Ainsi en est-il encore aujourd'hui parmi les populations orientales.

Les anciennes familles d'Erin prirent leurs noms des descendants milédhiens d'Eber et d'Eremon, et l'un d'eux, Cairbré Riada, le Reuda de Bède, fut un des chefs des anciens Scots d'Écosse, quoique la royauté en ce pays ne fût fondée que trois cents ans après par

Fergus, fils d'Erc, qui y conduisit une colonie irlandaise de Dalriadans.

Le roi s'appelait *Ard Righ* ou le monarque en chef ; il y avait aussi nombre de rois ou chefs inférieurs qui s'étaient partagé le pays. La capitale était l'antique Tara, dont la magnificence est restée célèbre. Hélas, comme le dit la barde national :

The harp, that once through Tara's halls
The soul of music shed,
Now hangs as mute on Tara's wall
As if that soul were fled.
So sleeps the pride of former days,
So glory's trill is o'er :
And hearts, that once beat high for praise,
Now feel that pulse no more.

" No more to chiefs and ladies bright
The harp of Tara swells :
The chord alone, that breaks at night,
Its tale of ruin tells.
Thus Freedom now so seldom wakes,
The only throb she gives
Is when some heart indignant breaks,
To show that still she lives."

Cormac McAirt fut l'un des plus illustres rois païens de l'île ; c'est sous lui que fut créé l'ancien code des lois irlandaises, si équitables, si justes et si sages.

L'hérédité royale était tempérée par l'élection dans sa famille, à cause du grand principe d'égalité qui régnait partout ; ce fut là l'occasion de nombreuses guerres et de sanglantes querelles entre les chefs irlandais.

Aux druides appartenait le privilége de maintenir la religion et les formules du culte. Nial fut l'un des derniers rois païens d'Erin ; il porta la guerre avec de si grands succès chez les Bretons, au dire du poète Claudien, que Théodose le Grand, empereur de Rome, fut obligé d'envoyer à sa rencontre le célèbre général Stilicon.

Conversion de l'Irlande, 432 après J, C.—saint Patrice.

L'heure de la Providence allait bientôt sonner. A cause des excellentes qualités des peuples d'Erin, Dieu allait les récompenser en ouvrant leurs yeux à la lumière de l'Evangile et leur cœur aux douces consolations de la Foi.

Saint Célestin, alors pape, envoya vers l'Irlande saint Palladius qu'il sacra évêque ; mais ce dernier ne réussit pas dans sa noble mission, et fut mis à mort par les Bretons d'Angleterre et les Picts d'Écosse.

A saint Patrice était réservé le grand honneur de convertir l'Irlande, en l'an 432 de notre ère.

Né en 373 près de Boulogne, dans le nord de la Gaule, Patrice fut baptisé sous le nom de " *Succat* " ou *brave dans la bataille.* Ce fut le pape saint Célestin qui, le premier, le nomma Patrice. Sa mère était nièce de saint Martin de Tours. Fait captif, dès l'âge de seize ans, pendant une des excursions dévastatrices de Nial, le roi païen d'Erin sur les côtes de la Gaule, le jeune Succat, emmené comme esclave, fut vendu à Milcho, qui l'employa à garder ses troupeaux. D'une piété angélique, le jeune captif supplia constamment le Ciel, durant six longues années, pour la conversion de ses maîtres et de toute la nation irlandaise. Le ciel se pencha pour écouter les supplications de l'innocence et du malheur ; la prière du jeune captif fut entendue.

Une voix mystérieuse l'engagea à quitter le pays et il courut vers le rivage où il trouva un vaisseau qui voulut bien le prendre à son bord. Arrivé dans son pays, après diverses vicissitudes, il alla étudier au monastère de Marmoutier, près de Tours, sous la direction de son oncle, le célèbre saint Martin. Après avoir été ordonné prêtre, Patrice eut une vision pendant laquelle il entendit une multitude de voix venant d'Irlande, lui demandant d'aller demeurer en ce pays. Il partit néanmoins pour le monastère de St. Vincent de Lérins où il passa neuf ans au milieu de plusieurs saints personnages de l'époque. Ce fut enfin en 432 qu'il fut envoyé par le pape Sixte III, pour évangéliser l'Irlande. Il y fonda le fameux siège épiscopal d'Armagh en 455.

Princes et peuples, grands et rois se convertirent à la voix et aux miracles du grand apôtre. De nombreux monastères furent fondés. Sainte Brigide, la célèbre religieuse irlandaise y établit en 483 le fameux monastère de Kildare. Des milliers de pèlerins y affluèrent et la foi brilla bientôt dans toute l'Irlande, qui mérita peu après son glorieux titre de " l'île des saints."

Saint Patrice mourut le 17 mars 493 avec la consolation de voir la foi chrétienne acclamée dans tout le pays. Sa mémoire y est restée à jamais chère à la nation irlandaise.

Une nuée d'apôtres, sortis quelques années après des monastères

d'Irlande, se répandirent pour porter le connaissance du christianismə dans les montagnes de l'Écosse, les plaines de la Gaule et les forêts de la Germanie. On vit ces saints missionnaires partout, briller au palais de Charlemagne, dans les basiliques de Rome, ou sous la chaumière des paysans, et les anciennes traditions nous disent que saint Brendan aurait visité les côtes méridionales des États-Unis vers le 10ième siècle.

Saint Colomban devint le réformatateur des Gaules ; saint Colombkill, saint Faclan, saint Killian, l'apôtre de la Franconie, saint Aidan, saint Gall, le convertisseur de l'Hélvétie, saint Boniface, le grand missionnaire de l'Allemagne, sont tous des fils spirituels de saint Patrice. L'Église d'Allemagne ne vénère pas moins de 155 saints irlandais, celle de la Gaule 45, celle de Belgique 30, celle d'Italie 13 et celle de Scandinavie 8. L'Angleterre ne fut jamais évangélisée por les Irlandais, ceux-ci la considérant trop méchante pour s'en occuper. Montalembert nous dit, dans son inimitable travail *Des Moines d'Occident*, l'état avancé de culture intellectuelle, de science, de sainteté des moines irlandais.

Sixième invasion ou celle des Danois.

L'Église d'Irlande avait fait d'immenses progrès. Hélas l elle devait recevoir un premier choc par l'invasion des Danois, vers la fin du 8ième siècle. Ces barbares réussirent à s'établir en Irlande, grâce à la connivence ou à la trahison de certains chefs nationaux et y mirent tout à feu et à sang. Les églises, les monastères, les couvents furent saccagés, les prêtres mis à mort, ləs religieux chassés et traqués comme des bêtes fauves.

Ce triste état de choses amena de graves désordres religieux et le synode de Kells, en 1152, pour rétablir la discipline, crut devoir mettre l'église irlandaise sous le contrôle immédiat de Rome. Les sièges métropolitains d'Armagh, de Cashel, de Dublin et de Tuam furent alors créés avec d'autres sièges suffragants, sous la primauté de l'archevêque d'Armagh.

Par suite de la malheureuse division des chefs irlandais, division qui a toujours perdu l'Irlande et que le poëte Moore déplore comme nous,

> *" It was fate, they say, a wayward fate*
> *Your web of discord wove,*
> *And when your tyrants joined in hate*
> *You never joined in love."*

les peuples d'Erin restèrent sous la cruelle domination de leurs nouveaux maîtres, qui s'étaient même emparés de l'Angleterre et y demeurèrent près de deux cents ans.

Enfin Brian Boru, frère du roi de Munster, se leva contre les oppresseurs de sa patrie, les battit vingt fois en bataille rangée de concert avec le grand Malachy *au collier d'or*, et les força à retourner dans leur pays ou à demeurer tranquilles dans les ports de mer que ces pirates détenaient.

"Let Erin remember the days of old,
Ere her faithless sons betrayed her,
When Mulachy wore the collar of gold,
Which he won from her proud invader."

Le victorieux Brian, qui était pourtant chrétien, aurait dû se contenter, d'avoir libéré son pays de ses terribles ennemis. Hélas! l'ambition l'avait mordu au cœur et il se fit proclamer roi de toute l'Irlande, en 1001, après avoir écrasé les chefs de sa nation, qui s'opposèrent à son usurpation.

Douze ans durant il gouverna le pays avec bonheur et sagesse, mais les Danois, s'étant renforcés par de nouveaux contingentr, se livrèrent à de nouvelles déprédations; l'illustre Brian les anéantit dans le sanglant combat de Clontarf, le Vendredi Saint de l'an 1014; mais il fut tué, sous sa tente, par le chef danois à la fin du combat. Ces barbares durent cependant, à cause de leur défaite complète, renoncer à la domination de l'Irlande, mais ils s'y établirent en grand nombre et se confondirent peu à peu avec les anciens habitants du pays, après s'être convertis au christianisme.

La mort de Brian fut un désastre national. Les provinces réaffirmèrent leur ancienne indépendance et, pendant un siècle et demi, le sang coula à flots, résultat de guerres intestines livrées par des frères contre des frères.

Si l'"*Homo homini lupus*" est un peu vrai partout, il l'est surtout pour l'Irlande dont la sanglante et tragique histoire se continue encore de nos jours.

Septième invasion, celle des Normands, 1169-1170.

La première femme perdit le genre humain; de là l'éternelle lutte entre le ciel et l'enfer pour la conquête de l'humanité. Une femme mit l'Europe et l'Asie aux prises; l'on croyait combattre

pour la vengeance d'Agamemnon, dont la belle-sœur, la trop célèbre Hélène, avait été enlevée par un jeune prince troyen. On se battait, en réalité, pour la domination du monde, pour la suprématie de la civilisation spiritualiste de l'Europe contre le panthéisme fataliste de l'Orient. Troie fut le prix de la lutte antique. La question cependant resta ouverte, et un jour ou l'autre, l'Angleterre ou la Russie seront la victime et le prix de la vieille idée, de l'antique dualisme entre les deux anciens hémisphères.

L'histoire s'est répétée plus en petit par l'Irlande. L'enlèvement d'une femme y fut la cause d'une lutte acharnée qui dure depuis près de huit siècles, entre l'Irlande d'un côté, et l'Angleterre de l'autre. D'abord on pensait revendiquer l'honneur d'une famille ; on se battra plus tard pour la cause d'un principe, pour le maintien de l'idée catholique menacée par l'idée protestante. Voilà le fonds de la question.

Pour bien la comprendre, il faut se rappeler l'état social et politique du pays, avant la conquête normande. La nation était alors composée de tribus ou clans, connus par les noms de leurs chefs. C'était une nation de rois. Les O'Neil possédaient Ulster ; les O'Connor, Connaught ; les O'Brien et les McCarthy, Munster ; les McMurrough, Leinster. Au septentrion les O'Donnell, les O'Kane, les O'Sheil, les O'Carroll, etc., étaient puissants. Les O'Dogherty régnaient sur la pointe extrême nord de la péninsule ; et dans Cannaught les O'Rourke, les O'Reilly, les O'Kelly, les O'Flaherty, les O'Malley, les O'Dowd étaient de grands seigneurs. Les McGeogeghan, les O'Farrell, les O'Connor, les O'Moore, les O'Brennan, les McMurrough gouvernaient dans Meath et Leinster. Hélas, ces chefs, au lieu de s'unir, se livrèrent constamment à des guerres fratricides les uns contre les autres.

Le roi de Leinster, le brutal Dermot McMurrough, ayant enlevé la belle Devorgilla, femme de Tiernan O'Rourke, seigneur de Brefny, mit le feu à toute l'Irlande ; ce fut la cause de tous les maux qui pèsent depuis sur cette malheureuse nation. Les persécutions dont elle fut depuis la triste victime ont cependant servi les fins du Ciel, en forçant les Irlandais catholiques à se répandre sur tous les continents pour y porter les lumières de la vraie foi. Dieu tire ainsi le bien absolu de ce que les hommes croient être le mal relatif.

L'Angleterre était déjà depuis longtemps, soumise aux Normands, venus de Normandie, à la suite de Guillaume le Conquérant. Le Pape Arien IV (ou III d'après quelques historiens), connu sous le

nom de Nicolas Breakspeare, et le seul Anglais qui régna jamais sur la chaire de Saint Pierre, avait émané (dit-on) quelques années auparavant, en faveur du roi normand d'Angleterre, Henri II, une bulle d'autorité sur l'Irlande.

Dermot, traqué par O'Rourke et ses alliés, au nombre desquels était le dernier roi d'Irlande, Rory O'Connor, se réfugia en Aquitaine où se trouvait alors Henri II. Ce dernier, prenant le ravisseur sous sa protection, résolut de s'emparer de l'Irlande. Dans ce but, il confia à Dermot une armée de barons normands, établis au pays de Galles et conduits par Richard de Clare, comte de Pembroke, appelé "*Strongbow*".

A cause de cette division des chefs l'Angleterre put (ce que n'avait osé tenter Jules César) subjuguer l'Irlande. De nombreuses batailles s'ensuivirent; mais la victoire resta, en définitive, aux Normands qui se partagèrent certaines parties du territoire et s'y fixèrent. Henri divisa le pays en comtés et y introduisit les lois anglaises afin de *normaniser* et d'*anglifier* la nation irlandaise, plus sûrement et plus promptement.

Les barons normands se construisirent des châteaux-forts sur toute la surface de l'île et s'y maintinrent, grâce toujours à la trahison de nombre de chef irlandais. Dans la suite des temps, le peuple conquérant fut conquis à son tour aux mœurs, aux usages, aux coutumes, au langage même du peuple irlandais. L'assimilation devint si complète que le parlement anglais passa, en 1315, un statut pour empêcher les Normands de s'habiller à la manière des anciens habitants de l'Irlande et de parler leur langue. On se moqua de cette loi et l'on continua à s'*irlandifier*. (1)

La révolte d'Edouard Bruce, couronné roi d'Irlande à Dundalk, ne réussit cependant pas à affranchir l'île de la domination anglo-normande. La Guerre des Deux Roses y eut aussi son contre-coup; la romantique famille Géraldine se rangea du côté des Plantagenets à la rose blanche, tandis que les Butler de Munster et les Ormond de Tipperary et Kilkenny combattirent pour celui des Tudors à la rose rouge.

Depuis trois cents ans déjà les Normands régnaient sur les Irlandais. Ceux-ci avaient pourtant conservé l'indépendance de

(1) La même chose s'était répétée en Orient; dix-sept fois les Tartares avaient conquis la Chine et dix-sept fois ils étaient devenus Chinois.

leurs parlements où siégeaient ensemble les barons, les seigneurs, les évêques, les abbés et les bourgmestres des principales villes.

L'Angleterre se décida, sous Henri VII, à porter une dernière et finale atteinte à cette indépendance en créant le *Poyning Parliament.* Sir Edouard Poyning, conseiller privé, fut envoyé en Irlande, après l'escapade de Warbeck, en 1492, (au moment où Colomb découvrait l'Amérique) avec mille hommes de troupes. Il assembla un parlement à sa guise à Drogheda et y fit passer le fameux statut ou acte appelé la loi "*Poyning*", par laquelle nul parlement ne pouvait, à l'avenir, être tenu en Irlande avant que le Vice-roi et le Conseil n'eussent soumis au Roi d'Angleterre, sous le grand sceau d'État, les actes que l'on voulait y passer, ainsi que les considérations ou raisons de ces actes, lesquels ne seraient en force qu'après la sanction du Roi et de son Conseil. C'était pratiquement anéantir l'indépendance du parlement irlandais, dernier rempart des libertés nationales.

Epoque d'Henri VIII et de la Réforme (1526).

Nous arrivons enfin à l'époque d'Henri VIII et de sa malheureuse apostasie ; ce sont de nouvelles luttes qui se préparent entre les deux mortels ennemis, les Anglais et les Irlandais. Encore du sang, encore des ruines !

Henri désirant obtenir un divorce d'avec sa femme Catherine d'Aragon pour épouser Anne Boleyn, avec laquelle il vivait déjà en concubinage, embrassa le protestantisme, déjà professé en Allemagne à la suite de l'apostasie de Luther. Ce roi scélérat qui est la cause de l'apostasie de l'Angleterre, mourut en réprouvé en ordonnant cependant des messes pour le repos de son âme, tant il est vrai que la foi meurt difficilement dans le cœur de l'homme, qui a eu le bonheur de la recevoir.

La reine Elisabeth naquit d'Henri VIII et d'Anne Boleyn avant même le divorce du roi et de sa femme légitime, Catherine d'Aragon ; Marie, qui fut aussi reine d'Angletterre, était la fille légitime de Catherine.

On le constate une fois de plus ; la femme est encore la cause de l'apostasie de toute une nation et des malheurs éternels qui en sont la conséquence. Poussé par Thomas Cromwell, son perfide conseiller, tout dévoué à la famille des Boleyn, Henri VIII se fit proclamer Chef de l'Eglise et par le Clergé et par le Parlement.

En 1532, Wareham, le dernier archevêque catholique de Cantorbéry étant mort, le scélérat Thomas Cranmer, dès lors marié secrètement, fut nommé à sa place. Lord Cromwell fut fait Vicaire-Général. Voilà les fondements de la "*Réforme*". Un Dr Browne fut envoyé comme évêque protestant à Dublin ; ce fut un dissolu après son apostasie.

Pour saisir l'objet de la Réforme il faut lire les historiens protestants William Cobbett et Hume. On y apprend que le but, à part du divorce du roi, fut le vol et le pillage des églises, des monastères et des couvents.

La liste en est incroyable. Tout fut détruit.

La richesse des institutions religieuses, accumulée pendant des siècles, passa dans les coffres du roi et servait à l'entretien de sa cour et de ses nombreuses femmes. Presque tous les Anglais se soumirent à la nouvelle religion du roi ; le parlement, les évêq ues les prêtres apostasièrent. Ceux qui resistèrent, comme Thomas Morus et Mgr Fisher, furent mis à mort.

Quand tout eut succombé devant les iniquités du plus dissolu des rois, l'Irlande seule, quoique depuis si longtemps décimée, sanglante, affamée et foulée aux pieds, opposa un refus formel à la volonté d'Henri VIII. De là recrudescence de haine, de persécutions, de confiscations et de vols de propriétés contre ce peuple héroïque.

Ce fut surtout sous le règne d'Elisabeth que la persécution fut plus rigoureuse. Des chefs comme Shane O'Neill et autres se levaient-ils pour contrecarrer l'influence protestante et empêcher la ruine complète de leur nation, on tâchait de les anéantir par les armes et l'on s'emparait de leurs biens. Si la force ne réussissait pas, on employait la ruse pour les faire saisir et conduire à la Tour de Londres, ou les faire lâchement assassiner par le poison ou le poignard anglais.

Les Vice-rois qui gouvernaient alors l'Irlande étaient toujours des favoris du pouvoir, des Protestants zélés et fanatiques, qui mettaient leur jouissance à persécuter les Catholiques. Le parlement n'était qu'un instrument des volontés royales. Et, chose plus terrible encore, c'est que le clergé protestant se montraît plus fanatique et plus cruel contre les Catholiques que les gouvernements eux-mêmes.

Au temps d'Henri VIII une partie seulement de l'Irlande était complètement soumise ; nombre de chefs indépendants existaient encore dans le nord du pays et y soulevaient de puissantes insurrec-

tions qui ne servaient, presque toujours, qu'à l'écrasement de la nation. La haine des Ormond contre l'héroïque famille des Girard ou Fitzgerald fut aussi la cause d'une grande effusion de sang.

La plupart des chefs de cette brave nation périrent ou les armes à la main sous Henri VIII, Elisabeth, Olivier Cromwell et autres souverains, ou prisonniers dans la Tour de Londres ou le Château de Dublin, ou égorgés par la trahison ou sur les échafauds. La première et la dernière page de l'Irlande sont écrites avec le sang de ses enfants.

Le répit accordé aux Catholiques par la reine Marie ne fut que de courte durée.

L'infâme Elisabeth renouvela bientôt des édits sanguinaires contre les Catholiques, et elle continua de leur arracher leurs propriétés pour les donner à des chefs protestants et anglais ; des millions d'acres de terre changèrent ainsi violemment de propriétaires.

Les Irlandais mouraient de faim dans leurs misérables huttes ou le long des grandes routes. Traqués comme les bêtes de la forêt ils étaient impitoyablement égorgés partout où on les rencontrait. Leurs biens, ainsi que ceux des églises et des communautés religieuses, étaient confisqués au profit de la Couronne ou des affidés du pouvoir. On trouvait partout, le long des routes, des milliers de cadavres humains et l'on vit de pauvres enfants sucer les mamelles de leurs mères mortes à leur côté.

Les grands de Tyrone et de Tyrconnel, épuisés, brisés, s'enfuirent à Rome où ils moururent. Il est de fait qu'à l'avénement d'Olivier Cromwell il ne restait presque plus de chefs irlandais indépendants, ils avaient tous été remplacés, dans leurs châteaux, par des aventuriers anglais, par des assassins et des voleurs.

Les successeurs d'Elisabeth ne traitèrent pas mieux l'Irlande qu'elle-même, et Charles I, trop occupé à maintenir les révolutionnaires anglais chez lui, ne put rien faire en faveur des habitants d'Érin. Enfin il porta lui-même sa tête sur l'échafaud ; Cromwell, le régicide, était alors tout-puissant. Il envahit l'Irlande avec une grande armée et mit tout à feu et à sang.

Le clergé avait été décimé de nouveau sous Elizabeth. Ceux qui avaient échappé à la fureur de Lord Grey, en 1580, étaient obligés de se cacher dans les gorges des montagnes, dans des grottes souterraines, d'où ils sortaient pendant la nuit pour administrer les sacrements aux martyrs de la rage anglaise.

Parfois les émissaires du Gouvernement anglais allaient traquer

ces pauvres prêtres jusqu'au fond de leurs retraites solitaires ; alors ils étaient impitoyablement écartelés ou livrés à la potence. Tel fut le cas pour Mgr O'Boyle, les abbés Boyle et O'Mulkeran. La liste des martyrs, sous Elisabeth, est aussi longue que celle des martyrs des premiers siècles de l'Église, eu égard à la durée du règne de cette reine sanguinaire.

Cromwell ne fit aucun quartier aux catholiques d'Erin. Ses tribunaux, ses commandants, ses quatre commissaires perécutérent à qui mieux mieux les malheureux irlandais. On avait un double but en les envoyant à la mort ; c'était surtout de confisquer leurs biens. Pas moins de 2,500,000 acres de leurs terres furent alors enlevés et donnés aux soldats et aux officiers anglais.

La valeur des soldats Irlandais était tellement appréciée par tous les souverains d'Europe, en guerres continuelles à cette époque, que que ceux-ci, favorisés par les procédés de Sussex et de Cromwell, enrôlèrent alors 44,000 soldats irlandais (de 1651 à 1654,) qui préférèrent aller mourir sous les drapeaux étrangers de la France, de l'Espagne et de la Pologne que de périr de faim ou par le feu des assassins dans leur île infortunée.

Des milliers de femmes irlandaises furent envoyées, pour l'usage des forçats et des aventuriers anglais, dans les Indes Occidentales ; 6,000 jeunes enfants furent aussi expédiés et vendus comme esclaves aux planteurs de la Virginie et des Indes. (1).

Des édits sévères furent passés dans les parlements pour la déportation en masse des Catholiques irlandais. Un grand nombre s'enfuirent dans les forêts et se cachèrent dans les cavernes, mais on les y fit traquer et tuer sans piété. La soldatesque chassait les populations de leurs villes et de leurs campagnes, puis le parlement passait des lois pour les exterminer quand elles seraient trouvées ailleurs que dans leurs demeures.

Et l'on s'étonne parfois de la haine de l'Irlandais contre le peuple anglais ! Ce n'est pas connaître l'histoire, ni la nature humaine. Le Ciel attend, mais l'Angleterre ne jouira pas toujours impunément du fruit de ses iniquités, de ses rapines et de ses injustices.

La Restauration, Charles II et Guillaume d'Orange.

Les Irlandais, restés fidèles aux Stuarts, bénirent l'avénement au

(1) On estime que 100,000 personnes furent ainsi déportées par les ordres de Cromwell.

trône de Charles II après la révolution de Cromwell. Hélas! quels désappointements n'éprouvèrent-ils pas? Les intrigants, les traîtres se rangèrent du côté du roi et se firent confirmer dans la possession des biens qu'ils avaient volés aux Irlandais sous le féroce Cromwell.

L'infâme Broghill et son digne frère Coote furent créés " *Lord Justices* d'Irlande. Ces deux misérables empêchèrent que justice ne fût rendue à leurs administrés. Le roi aurait voulu cependant se montrer équitable envers les peuples d'Erin, mais le complot de Titus Oates prévint ses desseins. Il ne voulut pas même sauver la tête de Mgr Olivier Plunkett, archevêque d'Armagh, condamné injustement à l'échafaud le 8 juin 1681 et pendu le 1er juillet de la même année. Huit ans après, le dernier des Stuarts fut à jamais effacé de l'histoire, ainsi que toute sa dynastie.

Sous le roi Jacques II les Catholiques respirèrent; le colonel Talbot, comte de Tyrconnell, fut nommé Lord Député; ce fut le premier Catholique, qui occupa cette position depuis la Réforme.

La révolte du gendre de Jacques, Guillaume d'Orange, trouva les Irlandais sous les drapeaux de l'honneur et de la fidélité. Le 30 juin 1689 vit la fatale bataille de la Boyne, dont le résultat a été une recrudescence de haine et de crimes, depuis deux siècles, entre les Protestants et les Catholiques irlandais.

Jacques se sauva en France, mais Tyrconnell lutta jusqu'à la mort contre le parti de Guillaume d'Orange, le rebelle. Tombé à Limerick, Tyrconnell fut remplacé dans le commandement par le brave *Patrick Sarsfield.* Ce dernier, voyant la résistance inutile, fit un traité par lesquel les Catholiques devaient jouir de leurs libertés religieuses et de leurs biens. La plupart des défenseurs de Limerick, avec leur chef, s'enrolèrent dans les armées étrangères où ils se couvrirent de gloire. Tel fut le cas pour la Brigade Irlandaise, au service de la France.

CHS THIBAULT.

(*A suivre.*)

NATURALISME ET RÉALISME.

Etude sur le Roman en France au XIXe Siècle. (1)

(*Suite.*)

A ces attaques contre le mariage George Sand joint l'apologie du suicide. Il faut entendre les réflexions qu'elle prête à ses héros et à ses héroïnes pour les justifier de se débarrasser de la vie, comme d'un fardeau trop pénible.

Elle a aussi donné dans le socialisme et le communisme, en proclamant l'égalité des droits et l'égalité des jouissances comme choses nécessaires au bon fonctionnement de la société.

Mais la politique et la philosophie s'accordaient mal avec son talent et ses dispositions naturelles.

" La forme de ses ouvrages," d'après M. Emile Faguet, " est singulièrement inégale, et le fond en est franchement médiocre. Il n'y " a pas un caractère qui se tienne debout et les idées sont puéri- " les.... Lélia est une écolière un peu faible et une raisonneuse " pénible. George Sand prit goût au rôle de penseur qu'on lui attri- " buait bien gratuitement, ne songea plus qu'au roman à thèse, et " la thèse gâta ses romans pendant six années... Ce qui régnait " en 1837 c'était d'une part un certain goût confus de mysticisme et " de poésie symbolique, d'autre part les théories socialistes. Elle " fit, non pas des romans à grands sentiments, mais des romans à " théories, à symboles et à idées. Elle n'avait pas une force de " pensée suffisante et c'est ce qu'elle a fait de pire."

Mais là où George Sand a montré du talent et de l'originalité, c'est quand elle a décrit la nature, les campagnes du Berri, les mœurs des paysans, et qu'elle s'est contentée d'écrire un récit simple et sans haute visée.

" Quand par hasard, dit Louis Veuillot, George Sand oublie cette rage de banni qui l'irrite ordinairement contre la société, il sait

(1) Conférence donnée à l'Union Catholique de Montréal, le 15 janvier 1888.

encore former avec art des bouquets de fleurs pures, cueillies dans les parties saines du cœur."

George Sand a inauguré, on peut le dire, le roman de mœurs rustiques, devenu ensuite très à la mode. La *Mare au diable*, *François le Champi* et la *Petite Fadette* sont les principales de ces histoires simples et relativement honnêtes, mais où le scepticisme et l'impure passion se font encore quelquefois sentir.

Jules Sandeau fut l'ami de George Sand, à laquelle il prêta la moitié de son nom. Il encouragea ses débuts, mais il ne la suivit pas dans ses audacieuses attaques contre la religion et la société. D'après M. Godefroy, l'auteur de *Mademoiselle de la Seiglière*, de *Sacs et Parchemins*, de la *Famille Pénarvan*, traite le roman avec conscience et dignité, et se range du côté de la morale et du bon sens. Quelques-unes de ses œuvres ne sont cependant pas tout-à-fait irréprochables, et sa philosophie n'est pas suffisamment chrétienne.

George Sand n'est pas la seule femme qui ait écrit des romans. Ce genre où l'imagination et le sentiment jouent un si grand rôle convenait naturellement au caractère féminin. Aussi voit-on, à l'aurore de la littérature française, les femmes se distinguer en composant des ouvrages de fiction. Au XVIIème et au XVIIIème siècle, Mme de Lafayette, Mlle de Seudéry, Mmes de Genlis, Cottin, etc., jouirent successivement d'une grande renommée. Mme de Staël, l'auteur de *Corinne*, vivait encore au commencement de ce siècle, et son livre de *Delphine* appartient à notre époque. Sous la restauration, Mme la duchesse de Duras, née de Kersaint, écrivit plusieurs romans, entres autres *Ourika* et *Edouard*. Une protestante, Mme de Krudener, publia le roman sentimental de *Valérie*, qui eut une vogue étonnante.

Dans la seconde partie du siècle, Madame Ancelot, la comtesse d'Agoult, et récemment, la comtesse Dash (de son vrai nom vicomtesse de Saint-Mars,) Mmes d'Abbouville, Gustave Fould, Marie Sebran, Mme Rouvier (connue sous le pseudonyme de Claude Vignon,) ont aussi écrit des romans dans le genre sentimental. Si ces femmes n'ont pas eu le talent de leur devancière, George Sand, elles n'ont eu que trop souvent son irréligion et son immoralité.

L'auteur de *Lélia*, malgré le succès qu'ont pu avoir ces livres, ne fut cependant pas vraiment populaire, et ce fut surtout parmi les lettrés qu'elle eut des admirateurs. Il n'en fut pas ainsi pour Eugène Sue, dont les œuvres se trouvèrent dans toutes les mains et qui fit la fortune du journal où ses romans paraissaient en feuilletons. Il va sans dire qu'il fit la sienne en même temps.

Eugène Sue a écrit des romans de mœurs, des romans socialistes, des romans maritines. Souvent il a mélangé ces genres dans le même ouvrage.

Comme peintre de mœurs il a voulu, dans *Mathilde, Arthur,* les *Sept péchés capitaux,* montrer la vie telle qu'elle est. Il n'y voit, et il n'y fait voir que scandales, bassesses, avilissement. C'est un naturaliste des plus licentieux, un enragé pessimiste. Il croit à la vertu, mais il prétend qu'elle ne peut réussir dans le monde et que nécessairement le mal doit triompher.

Sa philosophie sociale est aussi décourageante. D'après lui, la misère est la source de tout mal sur la terre. Nous voici encore en face de la fatalité. Où donc sont les dogmes consolants du christianisme ? Eugène Sue ne s'en occupe guère.

Le *Juif-Errant* fut celui de ses ouvrages qui eut le plus de vogue. Cela s'explique par le fait que ce livre est dirigé contre l'Église catholique, et surtout contre les Jésuites ! On peut juger de la façon impartiale et véridique dont l'auteur traite ces religieux rien qu'en lisant le passage où il dit que ce sont les jésuites qui, en 1832, apportèrent le choléra à Paris, dans le but de se débarrasser d'une personne qui faisait obstacle à leurs projets ambitieux.

Les *Mystères de Paris* n'eurent guères moins de vogue que le *Juif-Errant.* C'est une étude de mœurs où les sujets étudiés sont pris dans les derniers bas-fonds de la société. On y parle l'argot des voleurs, et grâce à Eugène Sue cette langue est devenue populaire. L'irresponsabilité de l'homme sous l'empire de la passion et des instincts héréditaires est proclamée dans ce livre. Le réalisme est poussé jusqu'au dégoûtant. Mais ménageons nos termes, puisque nous devons rencontrer de pires choses. Nous ne sommes pas encore à Zola, mais seulement à son précurseur.

Les principaux romans maritimes d'Eugène Sue sont *Kermok le pirate, Plick et Plock, Atar-Gull,* la *Salamandre,* la *Vigie de Koat-Ven.*

Il y a dans tous ces ouvrages un grand talent d'invention ; les caractères sont peints avec énergie et bien des vices et des travers sont signalés et vigoureusement critiqués. Mais la donnée générale est trop en contradiction avec la religion, la morale et la saine philosophie, pour que ces romans ne soient pas l'objet d'une juste réprobation.

Nous continuons la revue des grands romanciers et nous voici arrivés au plus fécond d'entre eux, Alexandre Dumas, qui adopta

le genre historique. Mais c'est de l'histoire singulièrement défigurée et travestie que l'on trouve dans ses livres. "Il ne craint pas," dit Godefroy, "d'affirmer là où les faits et les noms plongent dans l'obscurité. C'est le cœur léger qu'il charge ses personnages historiques d'une foule de crimes dont l'histoire ne les a pas convaincus. Dans ses récits les moins fantaisistes il a peint les surfaces, mais non pas l'âme des diverses époques." (1)

Du reste, il eût été surprenant de trouver de la science chez un écrivain qui n'avait reçu aucune éducation et n'avait lu que des poètes et des romanciers. Chez lui l'imagination était à peu près l'unique source où il pouvait puiser.

Dumas disait que des six cents volumes qu'il avait écrits il n'y en avait pas quatre que la main de la mère la plus scrupuleuse dût cacher à sa fille. L'assertion était hasardée pour le moins, et elle n'a pas été confirmée par l'autorité religieuse qui a mis au catalogue de l'*Index* toutes les œuvres de cet auteur, à côté de celles de George Sand et d'Eugène Sue. Cette mesure rigoureuse est justifiée par la complaisance avec laquelle Alexandre Dumas a étalé sous les yeux de ses lecteurs la peinture des mœurs licentieuses et par les accusations malveillantes et calomnieuses qu'il ne manque jamais de porter contre le catholicisme. Ces défauts sont trop graves pour être compensés par l'intérêt extraordinaire que Dumas sait mettre dans ses récits d'aventures, non plus que par la gaieté, la verve et la chaleur qui les animent. Ces qualités se retrouvent surtout dans les romans qui se rapportait aux guerres civiles sous les derniers Valois et dans les *Trois Mousquetaires*, la plus populaire des œuvres d'Alexandre Dumas.

Frédéric Soulié fut un des auteurs qui donnèrent tant de vogue au roman-feuilleton. Il s'y dépensa avec prodigalité. Ses œuvres les plus connues sont les *Mémoires du Diable*, la *Confession Générale*, le *Vicomte de Beziers*, le *Comte de Toulouse*. Toutes les forces de son génie créateur sont employées à trouver les drames les plus sombres et les situations les plus épouvantables, à chercher l'horrible, à provoquer la terreur. Pour y arriver il entasse les meurtres, les massacres, tous les crimes, et il expose les plus hideuses turpitudes. On comprend combien peut être dangereuse et malsaine la lecture de ces livres et quel mal ils ont pu faire.

(1) Godefroy.—*Histoire de la littérature française.*

Insensiblement nous passons du roman soi-disant historique au roman d'aventure.

Nous y trouvons Mme Sophie Gay, Théophile Gauthier, Paul Féval, Edmond About, puis la troupe innombrable des feuilletonistes.

Edmond About, esprit froid, sceptique et railleur, se garde du dévergondage naturaliste de F. Soulié. Mais il est en général assez plat et ennuyeux.

On ne saurait faire le même reproche à Paul Féval, un des plus heureux compétiteurs d'Alexandre Dumas dans le roman-feuilleton. Comme les romanciers du même genre, ce breton bretonnant n'eut d'abord d'autre but que d'intéresser, d'émouvoir et d'entraîner son lecteur, mais il y mettait une distinction particulière, une teinte idéale, de la grâce et de la délicatesse en maints endroits, et surtout un esprit fin et satirique qui lui fait signaler fort agréablement tous les travers et les ridicules. La note gaie domine chez lui et le garde du pessimisme. Ce n'est pas un grand inventeur, et l'on trouve vite que ses récits se ressemblent et se répètent. Cependant on les lit toujours avec plaisir. Si plusieurs de ses premiers ouvrages ne furent pas d'une moralité irréprochable, il ne tomba cependant jamais dans le matérialisme et le sensualisme des Sue, des Soulié et des Dumas. Aussi, lorsque Paul Féval, converti, voulut corriger ses œuvres, eut-il, en général, peu de chose à y retrancher.

Théophile Gauthier est l'auteur des *Jeunes France*, des *Romans et contes*, de *Mademoiselle de Maupin*, le *Fortunio*, de la *Momie*, du *Capitaine Fracasse*, etc. *Mademoiselle de Maupin*, au dire de Sainte Beuve, est un livre de médecine et de pathologie ; un chef-d'œuvre de dépravation, au dire de M. Godefroy. C'est cette dernière appréciation que nous devons adopter. Le fait est que Théophile Gauthier est matérialiste à l'extrême et qu'il justifie tous les vices. Pour lui, pas de morale, pas de christianisme, plus de distinction entre le vrai et le faux, le juste et l'injuste, le bon et le mal. Tout cela est arbitraire. Ce qu'il reconnaît, ce qu'il proclame, c'est l'empire de la nature, mais de la nature telle que la comprenait le paganisme, vers lequel l'auteur se tourne avec regret.

III

Théophile Gauthier comme Eugène Sue, devançait son époque, et l'on peut voir en lui le coryphée de nos naturalistes contemporains.

Mais pour arriver à ceux-ci, nous devons, pour procéder avec ordre, étudier le genre que les romanciers modernes ont cultivé avec prédilection, le roman de mœurs. C'est là que nous trouverons les pères du naturalisme, dont l'ancêtre est Jean-Jacques Rousseau.

En décrivant et étudiant les mœurs, quelques romanciers n'ont eu guère en vue que de faire rire ; mais ça été trop souvent aux dépens de la morale. Pigault-Lebrun, Paul de Kock et Victor Ducange se sont fait un triste renom par leurs livres, licentieux jusqu'à l'obscénité, et peu remarquables, du reste, au point de vue littéraire. Charles Bernard se montre un peu plus convenable quant au fond et plus châtié quant à la forme.

Mais le plus grand nombre des peintres de mœurs ont pris leur rôle au sérieux. Ils ont prétendu faire de la philosophie et instruire leur lecteur. Ils ont voulu être à la fois docteurs et artistes. Le livre dans lequel ils puisent leur enseignement, c'est la nature ; leur méthode, c'est la peinture exacte et fidèle des hommes et des choses. Avec eux, plus d'idéal, rien que la réalité, rien que des faits. L'écrivain n'est plus qu'un photographe. Il affecte de se borner au rôle d'observateur et il laisse au lecteur le soin de tirer les conclusions. On comprend qu'il est difficile d'arriver ainsi à une œuvre véritablement morale. D'ailleurs, l'auteur ne garde guères la neutralité dont il prétend se faire une loi. Ce qu'il peint de préférence, c'est la nature corrompue et ardente au mal, et la complaisance avec laquelle il tient le lecteur en présence du vice, sous ses formes les plus séductrices, indique assez de quel côté sont ses sympathies. Cela prouve aussi qu'il connaît le secret de plaire au public.

Dans l'ordre chronologique, nous trouvons, en tête de l'école naturaliste, Henri Bayle, qui écrivit sous le nom de Stendhal des romans fort immoraux. Mais le plus célèbre romancier de mœurs a été Honoré Balzac (né en 1789, mort en 1850.)

Balzac eut des débuts pénibles. Après de nombreux échecs il trouva le secret, je n'ose dire de la gloire, mais de la popularité, en publiant l'ouvrage scandaleux qui a pour titre "*Physiologie du mariage.*" Puis vint une longue série de romans, qui grandirent de plus en plus sa renommée : la *Peau de chagrin*, le *Médecin de Campagne*, l'*Illustre Gaudissart*, *Eugénie Grandet*, le *Père Goriot*, la *Recherche de l'absolu*, la *Femme de trente ans*, *César Birotteau*, etc, etc.

Balzac a écrit ainsi quarante volumes de romans, réunis sous le titre général de la *Comédie humaine*. Ses œuvres lui ont valu aux

yeux de la multitude de passer pour un grand moraliste et un écrivain hors ligne. Mais plus d'un critique a fait des réserves. Entre autres M. Emile Faguet, dans ses *Illustrations du XIXe siècle.*

" Balzac, dit-il, était spiritualiste, mais du spiritualisme le plus " matériel qui soit au monde. Il a été vulgaire et pénétrant, grossier " et subtil, plein de préjugés sots et tout-à-coup infiniment clair- " voyant et profond. Sa platitude confond, et aussi son imagination. " Il a des intuitions de génie, et des réflexions d'imbécile . . . " Doué d'un grand talent d'observation et d'une imagination qui lui faisait créer incessamment tout un monde idéal, il manquait absolument d'esprit et de goût.

" Le fond de sa complexion, dit encore M. Faguet, consistait à regarder passionément et à voir exactement le réel."

Ce talent est précieux, sans doute, mais il faut qu'il soit allié à un jugement sain et à une haute intelligence. C'est ce qui faisait défaut à l'auteur de la *Comédie humaine.* Il n'a vu l'humanité que par son mauvais côté. Ses observations peuvent être justes, mais il en tire des conclusions fausses.

M. Léon Gauthier a résumé la portée de l'œuvre de Balzac dans les paroles suivantes qu'il met dans la bouche de cet auteur :

" Il n'y a pas une femme vertueuse, non, non, il n'y en a pas une. Fils, rougissez de vos mères, pères, rougissez de vos filles, époux, rougissez de vos femmes. Là où il n'y a plus de respect pour la femme, la civilisation disparaît, la Barbarie revient. J'ai fini mon œuvre : Voici la Barbarie ! "

Après Balzac, Flaubert, puis Feydeau, puis les frères de Goncourt. Telle est, en négligeant le menu fretin la procession naturaliste, réaliste, panthéiste, matérialiste et pessimiste qui nous conduira à M. Emile Zola, après lequel nous trouverons peut-être encore quelque chose.

JOSEPH DESROSIERS.

(A suivre.)

95

UNE PAGE
DE NOTRE HISTOIRE

(Suite.)

V. *Résultats du Bref de Clément XIV en Canada.*

Monseigneur Briand avait fait tout son possible pour détourner le coup. Dans une lettre adressée aux belles-sœurs de feu Mgr de Pontbriand à Rennes, il dit : " J'avais écrit à N. S. Père, conformément à l'avis que vous m'aviez suggéré ; ma lettre, restée à Londres pendant plus d'un an, ne lui est parvenue qu'après la destruction exécutée ; hélas ! un pauvre et chétif évêque comme moi n'eût rien retardé !"

Voici maintenant comment il raconte, dans la même lettre ce qui suivit la réception du Bref : " Vous avez su, longtemps avant moi, la triste catastrophe des Jésuites ; elle m'a affligé et mis ma foi à l'épreuve. Qu'il m'en a coûté pour dire à ces bons Pères que j'avais le Bref et l'ordre de le signifier ! Leur prompte soumission, leur entière docilité ne m'a pas soulagé dans ma peine ; au contraire, elle l'a rendue plus sensible. Le soulagement est venu du côté d'où je ne l'espérais pas, du gouverneur lui-même, tout protestant qu'il est.

" Ainsi nos Jésuites ont encore l'habit de jésuite, ont encore la réputation de jésuites, font les fonctions de jésuites, et il n'y a que le gouverneur, moi et mon secrétaire qui sachent en Canada qu'ils ne sont plus jésuites, eux exceptés. Je rends compte au Souverain Pontife de toute ma conduite et j'ai la hardiesse de lui demander toutes les indulgences qui se gagnaient dans leurs maisons, cependant sous mes ordres et ma direction, lui marquant que j'ai établi les mêmes supérieur et procureur, afin de répondre à ses ordres, et les ai laissés dans le même extérieur pour entrer dans les vues du gouverneur."

La lettre de Mgr Briand, (6 nov. 1774), au Cardinal Castelli, rapporte les mêmes faits dans des termes semblables :

" Les ci-devant jésuites se sont soumis avec toute la docilité qu'on peut désirer au Bref de Sa Sainteté, qui détruit leur institut ; ils ont reconnu leurs privilèges éteints, et se sont remis entièrement à ma disposition. Le Gouverneur a voulu que je ne changeasse rien à l'extérieur.

" C'est pourquoi j'ai pris le parti de nommer les mêmes supérieur et procureur qui gèrent les biens sous mes ordres...

" C'est le seul moyen qui m'a paru mieux accorder les ordres de Sa Sainteté avec les vues du Gouverneur."

Enfin, dans une lettre adressée le 26 septembre 1776 aux dames mentionnées plus haut, il dit : " J'ai marqué ma conduite à leur égard au Souverain Pontife, et j'en ai un Bref d'approbation et continuation de toutes les indulgences."

N'est-il pas évident, d'après tout cela, que non-seulement canoniquement, mais encore civilement, jusqu'au Bref de suppression, les jésuites du Canada avaient gardé leurs droits, privilèges et biens ?

Ce n'est qu'après que le Saint Père eut supprimé l'Ordre que le roi d'Angleterre tenta de toucher à ces choses.

Les instructions royales de 1774 portent "...That the Society of Jesuits should be suppressed and dissolved *and no longer continue* a body corporate and politic, and that all their rights, privileges and property should be vested in the Crown for such purposes as the Crown might hereafter think fit so direct and appoint... and that the present members of the said society, as established at Quebec, should be allowed sufficient stipends and provisions during their natural lives." (*)

Donc, encore une fois, évidemment jusqu'alors la Compagnie de Jésus n'avait cessé d'être en pleine possession de ses droits, privilèges et biens.

VI. *État civil de la Compagnie de Jésus en Canada depuis le Bref de Clément XIV jusqu'à la mort du Père Casot.*

Le gouvernement anglais fit-il exécuter ces ordonnances royales ? Nullement, et à peu d'exceptions près, tous leurs biens demeurèrent en

(*) " La Société des Jésuites devra être supprimée et dissoute et cesser d'être une corporation civile ; tous leurs droits, privilèges et biens devront être réunis à la Couronne pour telles fins qu'il lui plaira de régler et déterminer..... et les membres actuels de la dite Société, établie à Québec, devront être pourvus de revenus suffisants pour le reste de leur vie."

la possession des Pères jusqu'à la mort du dernier, aussi bien que les titres de ces biens et tous les privilèges civils.

Ce que nous avons dit au sujet des réclamations d'Amherst le prouve suffisamment ; ajoutons cependant quelques renseignements.

Lorsqu'en 1789 (17 juin) la minorité de la commission (4 sur 9) eut fait subrepticement son rapport, qui concluait à déclarer le roi *propriétaire* et même *possesseur* des biens des jésuites, Alexander Gray et Jenkin Williams, officiers de la Couronne en Canada, renchérirent encore sur ce rapport, 15 mai 1790, et se montrèrent aussi partiaux que possible. (Bibaud, p. 338.)

Pour démolir l'argument du comité du Conseil Législatif cité plus haut, ils dirent : "...Les principes, d'après lesquels les honorables membres du Comité du Conseil ont adopté ce sentiment, savoir *la possession des Jésuites sous la sanction et les yeux de la Couronne, et tous les différents actes d'approbation sinon de confirmation de ses ministres*, n'ont aucun poids à nos yeux ; parce que le gouvernement, à notre connaissance, n'a rien fait ni souffert pour altérer ou changer le pied sur lequel étaient les Jésuites lors de la conquête et depuis ce temps (1). Il est vrai qu'on les a laissés demeurer en possession de ces biens et que le général Haldimand, en 1781 a reçu d'eux un aveu et dénombrement, mais sous la restriction expresse que cette reconnaissance ne préjudicierait en rien aux droits de la Couronne... et nous pensons qu'on ne peut considérer ni l'un ni l'autre de ces actes comme des actes d'approbation et de confirmation. Au contraire, la douceur et l'indulgence qui ont été montrées devraient opérer en sens contraire et porter les Jésuites à la reconnaissance envers Sa Majesté, pour la protection qu'ils en ont reçue, et à un prompt acquiescement à ses désirs..." (2)

Le P. de Glapion, supérieur, ayant été sur ces entrefaites invité à la réunion du comité du conseil et des commissaires qui eut lieu à l'évêché le 15 septembre 1788, envoya une lettre dans laquelle il priait de l'excuser s'il ne pouvait y aller en personne, et de considérer que *ces biens ont été donnés pour la subsistance des missionnaires et l'instruction des Canadiens....* enfin *que la propriété était bien reconnue dans la capitulation.*

(1) Ces messieurs prétendent évidemment que tous ces biens étaient dévolus à la Couronne par droit de conquête.

(2) "Merci, Messieurs les Anglais."

De leur côté, MM. *Panet et Taschereau*, membres de la commission présentèrent au gouverneur un désaveu formel du rapport de la minorité et une réfutation péremptoire des arguties de MM. Gray et Williams.

"....Comme procureur et solliciteur généraux," dirent-ils, "ces messieurs devraient aisément s'apercevoir par l'ordre royal qu'avant de faire le don, Sa Majesté veut qu'il soit fait une enquête légale et complète. *Elle ne supprime point l'ordre des Jésuites au Canada ni ne donne les biens de la Société à Lord Amherst....*

"Il ne suffit pas de constater quels biens *appartiennent aux Jésuites*, mais il s'agit d'examiner s'ils peuvent ou non être donnés au noble lord.... "*Quelles portions des biens appartenant aux Jésuites au Canada le Roi pourrait-il donner et concéder à Lord Amherst ?* Cela veut dire: vous constaterez, en dues formes de loi, si *par le fait et le droit* le roi peut donner à Lord Amherst quelques portions des biens des Jésuites au Canada, afin que, si tel est le cas, il en soit passé une concession légale...."

Et dans un autre endroit ils disent encore: "C'est un fait de notoriété publique que les Révérends Pères Augustin Louis de Glapion, supérieur-général des Jésuites du Canada, Jean-Joseph Casot, procureur du collège de Québec, et autres de leur communauté *possèdent en ce jour, comme ils l'ont fait avant et depuis la conquête, toutes les terres* mentionnées dans la schédule No 2, et *dont les titres sont entre leurs mains....*

"C'est encore un fait de notoriété publique que par différentes décisions des tribunaux ils ont été maintenus dans leurs droits, et qu'ils continuent à posséder toutes ces terres excepté une partie du collège de Québec à présent occupé par les magasins et casernes de la garnison."

Concluons par l'extrait suivant d'un mémoire de Mgr Hubert sur le diocèse de Québec, en 1794, mémoire que le prélat envoya au Saint-Siège :

"Outre le soin que les religieux de la Compagnie de Jésus prenaient autrefois de la plus grande partie des missions sauvages en Canada, il s'y étaient encore rendus très recommandables par l'instruction de la jeunesse et par l'exercice du saint ministère auquel ils se portaient avec un vrai zèle dans les villes et dans les campagnes. Ils avaient une résidence à Montréal et un collège magnifique à Québec. Lors de l'extinction de leur Ordre, l'évêque d'alors, *pour leur conserver leurs biens*, dont ils faisaient un usage édifiant

obtint du Saint-Siège et du gouvernement qu'ils retinssent leur habit et se constitua leur supérieur. Le peuple ne s'aperçut point du changement de leur manière d'être et continua de les appeler *ésuites*. Il en restait environ douze. Tous sont morts les uns après les autres en travaillant au salut des âmes. Il n'en reste plus qu'un (1), et ce qui caractérise bien l'humanité et la libéralité du gouvernement anglais, c'est que cet ex-jésuite jouit paisiblement et tranquillement de tous les biens qui appartenaient à son ordre en ce pays, et en fait des aumônes immenses."

Le P. Casot mourut le 16 mars 1800.

Quelques jours plus tard une motion fut introduite dans le Parlement de Québec par un certain M. Grant pour réclamer les biens des Jésuites au profit de l'éducation publique. On y lit le passage suivant:

"Bien que feu Lord Amherst, dans la capitulation qu'il accorda aux Canadiens à Montréal, le 8 septembre 1760, assurait aux Jésuites ainsi qu'aux autres, leurs biens et possessions, cependant la ruine (*the downfall*) de leur ordre en Europe, ruine qui suivit de près la conquête (2), jeta les révérends Pères du Canada dans un tel état de consternation et d'incertitude qu'ils abandonnèrent les devoirs et règles de leur institution quant à l'éducation de la jeunesse... œuvre à laquelle ils s'étaient dévoués jusque là avec tant de zèle et de succès....

"Depuis lors, ils ont employé l'excédant de leurs revenus en aumônes et autres œuvres de charité....

"Or, par la mort récente du révérend Père Casot, le dernier de leur ordre dans cette province, les biens et possessions de la Société des Jésuites sont dès à présent indubitablement dévolus à la Couronne..."

La *Gazette de Québec* du 20 mars 1800, disait: "Dimanche dernier, 15 courant, mourut le Rév. Père Jean-Joseph Casot, prêtre de la Compagnie de Jésus, procureur des missions et collèges des Jésuites en Canada, le dernier des Jésuites de cette province. Les immenses charités qu'il a faites lui assurent pour longtemps les bénédictions du pauvre. Il était un de ces hommes dont la vie est un trésor caché, et sa mort est une calamité publique."

PHILALÈTHE.

(1) Le P. de Glapion mourut le 24 février 1790; le P. Well, dernier survivant à Montréal le suivit dans la tombe à la fin de mars 1791. En 1794, il ne restait plus que le P. Casot.

(2) La ruine pour les Jésuites de France commença en 1762, par suite des arrêts des parlements; le bref de suppression ne vint qu'en 1773.

UNE NUIT DE NOËL.

(Suite.)

LEÇON DE CHANT.

"Monsieur le curé de Château-Richer m'avait invité à dîner avec lui le lendemain. J'avais un instant pensé retourner de suite à Québec pour cacher ma honte; mais réflexion faite, je m'étais dit qu'il valait mieux rester et prouver aux paroissiens que, si j'avais mal chanté c'était un pur accident. Je serais peut-être mieux disposé à la messe du jour et je vengerais mon honneur.

"Je me soignai de mon mieux; et je pus, en effet, faire maître-chantre toute la messe du jour.

"J'étais fier de moi. J'avais chanté aussi fort que dans mes meilleurs moments. A moi seul j'avais dominé les dix voix des chantres de la paroisse.

"Clarinde pouvait me regarder avec orgueil!

"Aussi est-ce la tête haute, le regard fier, qu'après la messe, je passai au milieu des fidèles pour me rendre à la sacristie et attendre le célébrant.

***

"J'ai oublié de vous dire que le curé était un étranger nouvellement arrivé dans cette paroisse. C'était la première fois qu'il m'entendait.

"Son action de grâce finie, il me tendit amicalement la main et me conduisit au presbytère.

—Vous avez une jolie voix, Monsieur, me dit-il en m'invitant à m'asseoir.

Je me jetai dans un fauteuil, croisai ma droite sur ma gauche et répondis sans trop d'humilité: "Tout le monde me le dit, Monsieur le curé."

—Oui, une belle voix....une belle voix de baryton....

" J'écoutais avec un sourire de satisfaction cette réaffirmation que faisait le curé tout en cherchant dans sa bibliothèque.

" Puis, un livre à la main : " Quelle belle fête que Noël !"

—En effet, monsieur le curé, il n'y en a pas de plus gaie. Tout le monde est en liesse, surtout la jeunesse.

—Belle fête, répond-il, et comme l'Église dans sa liturgie en indique bien le caractère.

" Pour vous répéter les paroles du curé il me faudrait un graduel...

—Nous en avons un, répond Eugène, et en un instant il revenait de sa chambre emportant le livre qu'il passait au vieillard.

***

" Je voudrais, reprit ce dernier, avoir la parole éloquente du curé de Château-Richer. Je vais essayer de vous résumer de mon mieux ce qu'il me dit alors.

—A la messe de minuit, c'est Jésus lui-même qui nous annonce qu'il a été donné à la terre par son Père. Les paroles que l'Église fait chanter elle les met comme venant de la bouche même de Notre-Seigneur dans l'introït, le graduel, l'alleluia et la communion.

" Malheureux chanteur y aviez-vous songé ? c'est Dieu qui parlait lorsque vous avez chanté " *Dominus dixit ad me: Filius meus es tu, Ego hodie genui te.*"

—J'avoue, monsieur le curé, que je n'y avais pas songé. Je ne suis pas très familier avec le latin. Du reste, pour tout dire, personne ne m'a jamais habitué à comprendre le sens des paroles latines que nous chantons à l'Église. Telle fut ma réponse.

—Moi, qui devais chanter cela ce soir, avoue candidement Eugène, savez-vous que je n'avais pas cherché à en comprendre la signification. J'allais tout bonnement égrener les notes les unes après les autres. C'est si facile d'ailleurs de chanter le Plain-Chant. Il n'y a que deux choses à observer ; faire les intonations justes, rester une fois plus longtemps sur les caudées que sur les carrées et la moitié moins sur les losanges.

" En cela vous vous trompez, mon jeune ami. Ecoutez ce que monsieur le curé m'apprit ce jour là."

***

"Mais pour procéder avec ordre, comme mon professeur improvisé, permettez moi de reprendre où j'avais laissé ; je vous raconte, aussi fidèlement que je me le rappelle, ce que j'ai alors entendu.

"Vous n'avez pas oublié que j'avais été invité à dîner. Monsieur le curé me prit par le bras et me conduisit à la table en disant : "Allons ; on causera de chant en dînant."

"Une fois assis, j'entamai la conversation. "Vous disiez, Monsieur", lui dis-je, "que c'est Jésus qui s'annonce lui-même dans les chants de la messe de minuit ?"

—Si la chose vous intéresse, je veux bien continuer à vous développer mon idée, répondit le curé.

"Je voulais seulement vous montrer comment l'Église entend célébrer cette fête de Noël.

***

"Pour couper court ; à la messe de minuit, c'est Dieu qui parle C'est lui qui annonce sa venue. Ou, si vous repassez dans votre esprit l'ensemble des grands mystères de notre religion, c'est le fidèle, c'est nous qui par la venue du Rédempteur, allons être engendrés à la vie. Le ciel s'ouvre à nous. D'enfants de Satan nous allons devenir les enfants d'un Dieu Père, les vrais frères d'un Dieu-Homme. L'empire du mal a cessé de dominer. Le bien, l'empire du bien vient lui livrer une guerre à mort. La tête du serpent est écrasée. Et le fils d'un Dieu nous apporte du ciel la force de marcher sur le reptile à demi-mort qui nous offrira encore de manger du fruit fatal.

"*Lætentur cœli, et exultet terra ante faciem Domini : quoniam venit*—s'écrie l'Église dans son chant d'offertoire.

"*Réjousssez vous, ciel ; réjouissez vous, terre !*" C'est un cri de joie ; mais aussi un cri de reconnaissance : *quoniam venit, puisque Jésus est venu.*

"Je vous en ai dit assez, mon ami, pour l'utilité de la cause que ie plaide. C'est un cri de joie tempéré par un sentiment de douce et humble reconnaissance.

***

"Un verre de vin, Monsieur ?—vous ne mangez pas, remarque le curé.

"Il disait presque vrai, je mangeais très peu. Je l'écoutais me

demandant où il voulait en venir.—Merci, Monsieur le curé.—Tout en tirant mon verre, je me risquai à dire : Savez-vous que je ne crois pas que l'on songe beaucoup à toutes ces belles choses. Pour moi, je n'y pensais pas."

—En effet, vous n'aviez pas l'air d'y songer, lorsque vous avez chanté, répondit malignement le curé.

"C'est un malheur ; dans ce pays, bien chanter c'est avoir une bonne grosse voix et la pousser dans toute sa force du commencement à la fin.

"Or le chant, c'est un langage ; mais un langage qui n'est beau que si les paroles bien prononcées et bien articulées sont dites dans le ton qui convient au sens de la phrase, lui-même subordonné au sentiment qui a inspiré toute l'œuvre."—

***

"Je ne vous donne là qu'un court résumé de ce que me dit le bon curé. Nous avions été trois quarts d'heure à table ; il ne m'avait pas laissé la parole deux minutes.

Le vieillard se levait en ajoutant. "Il est dix heures, il faut penser à dormir."

—Votre histoire n'est pas finie, remarque Aristide,.... Clarinde ?

"Elle intéresse le jeune amoureux ; je veux bien vous en parler."

—Attendez, reprend Eugène, je reviens de suite.

Il court chercher une page de chant, puis la présentant au vieillard : "Vous avez profité de la leçon du curé, j'en suis sûr, dit-il ; je veux profiter de la vôtre. Vous ne me refuserez pas de chanter cette mélodie pour moi."

Le vieux lut attentivement les paroles et entonna "*Credo in unum Deum.*"

(Monsieur *** a bien voulu pour ce soir remplacer mon vénérable voyageur. L'auditoire n'a pas perdu au change. Il y a longtemps que monsieur *** a fait la connaissance du curé de Château-Richer.)

UN PEU DE PLAIN-CHANT.

Le bon vieux. avec sa voix cassée et tremblotante avait fait de son mieux. (S'il n'avait pas aussi bien réussi que Monsieur *** il avait cependant été écouté avec tout autant d'attention par ses deux jeunes compagnons.)

—Merci, Monsieur, vous m'instruisez, dit Eugène.... Si vous le voulez bien, vous allez reprendre votre récit au sortir de la table. Je suis certain que le curé n'a pas arrêté là sa leçon. Vous m'avez dit tout-à-l'heure que je faisais erreur en mesurant chaque note du Plain-Chant.

" Oui, c'est monsieur le curé qui le premier me l'a fait comprendre. Il appuyait son raisonnement sur des arguments qui sautent aux yeux. Suivez et jugez."

—On vous écoute.

" Mes bons amis, lorsque j'ai commencé mon récit, je n'aurais pas cru qu'il m'entraînerait si loin. Il en fut de même pour le curé de Château-Richer. Vos questions me font dépasser les bornes que je m'étais tracées. Mon désir de m'instruire me valut la leçon que je vais vous résumer brièvement.

***

—" Le sens commun seul, me dit le curé, nous fait voir l'absurdité de mesurer chaque note selon la forme que lui donnent nos livres. Puis la tradition condamne cette manière de chanter le Plain-Chant.

" L'intelligence aidée de la raison d'abord, ce que le curé appelait le *sens commun.*

" Ne sortons pas de la messe de Noël. Prenons l'introït. Voyons, monsieur Eugène, veuillez en faire la lecture."

—*Dominus dixit ad me, Filius meus es te, Ego hodie genui te,* se mit à lire Eugène avec la meilleure grâce du monde.

" Cette lecture n'est pas mauvaise ; permettez-moi, cependant, de vous demander de répéter la même phrase très lentement, aussi lentement que possible."

Eugène reprit : *Dominus.... dixit ad me :.... Filius meus.... es tu ;.... Ego.... hodie.... genui te.*

" Voilà qui est mieux. Le Seigneur m'a dit. *Seigneur, Dominus,* le substantif, étant le mot principal de ce membre de phrase, vous l'avez soutenu plus longtemps et séparé du régime " *me* " qui, moins important, s'unit au verbe.—M'a dit quoi ?—Mouvement d'attente exprimé par les deux points de la ponctuation. Vous avez fait une longue pause qui était à sa place.—Il m'a dit : *Tu es.... mon Fils.* Mot principal " *Fils,*" intimement lié à l'adjectif possessif " *mon.*" Vous avez uni le substantif " *tu* " au verbe " *es* " comme moins important et fait ressortir " *mon Fils* " ; " *Filius meus.... es tu....*

Ego, moi, en évidence, en raison de la majesté de celui qui se désigne par ce prénom. *Aujourd'hui, hodie,* incident. *Genui te, je t'ai engendré,* réunis, toujours pour les mêmes raisons.

***

—C'est de la déclamation, dit vivement Aristide, ça n'est pas du chant.

" Oui, de la déclamation, aussi humble que majestueuse, telle qu'il convient au sujet.

" Vous allez voir que la déclamation et le Plain-Chant se touchent de près. Ils sont même si intimement liés que l'un ne va pas sans l'autre.

" N'est-ce pas que vous sentez un rhythme dans cette phrase ? Tout est mesuré. Tout est à sa place. Le Seigneur.... m'a dit.... Tu es.... mon Fils :.... Moi.... aujourd'hui.... je t'ai engendré. Vous pouvez avec la main suivre le mouvement du rythme. Il n'est pas mesuré, il est libre : mais il existe. C'est l'ondulation de la vague qui roule, roule toujours ; tantôt rapide, tantôt lente ; tantôt courte, tantôt longue. Vous la sentez à peine, tant elle est douce ; puis la voilà qui s'élève majestueuse et va se briser avec fracas contre un récif.

***

" La parole humaine ne peut se plier aux entraves d'une mesure mathématique. Le poëte se torture souvent à scander ses vers, et cependant ils ne sont beaux que si le déclamateur leur donne une allure libre. Dans tont un poëme lyrique, il n'y a peut-être pas deux vers qui doivent se lire avec la même rapidité.

" Dans la musique moderne elle-même, seules les compositions, qui ne s'adressent qu'au sens de l'ouïe, conservent leur mesure invariable jusqu'à la fin. Telles les marches et les danses. Les œuvres, qui tendent à parler à l'intelligence et à l'âme, sont remplies de changements et de nuances dans leur mouvement ; changements et nuances que le compositeur et le virtuose savent où placer en analysant la phrase musicale ; changements et nuances que le compositeur et l'artiste chanteur trouvent nécessaires par la lecture ou la déclamation des paroles."

—Il y a du rythme dans le langage, et ce rythme n'est pas la mesure isochrone de la musique ; soit, riposte Eugène ; mais ceci ne

nous amènera pas à conclure que le Plain-Chant doive être rythmé comme les paroles qu'il recouvre. Comme la musique moderne par ses notes mesurées contrôle la longueur des syllabes, de même la note du Plain-Chant, par sa forme, leur donne leur valeur.

***

" J'allais arriver à ce point. Votre remarque va me forcer à entrer dans des considérations plus étendues."

—Pourquoi interrompre, reprend Aristide. J'ai hâte de retrouver Clarinde. Laisse donc parler monsieur.

—Ah ! vilain amoureux, profite donc d'une occasion pour t'instruire.

—Je le veux bien, à condition que ma curiosité soit satisfaite. Je veux savoir ce qu'il est advenu des amours de monsieur.

—Vous serez satisfait, mon jeune ami.

—Bien ; mais, auparavant, mon objection ; j'y tiens, dit Eugène.

" C'est juste.

" La musique moderne par ses notes, dites-vous, contrôle la longueur des syllabes. Il y a du vrai dans cette affirmation, mais elle n'est pas tout-à-fait vraie. Écrite, la musique, pour l'exécutant, comporte des notes sur lesquelles il doit émettre des sons d'une valeur déterminée par la forme de ces notes. Pour le compositeur, avant d'écrire son œuvre, il mesure, lui, la longueur des notes sur les mots. Il s'efforce de mettre dans sa musique scandée, autant que la mesure isochrone peut le comporter, le rythme du langage. Pour y parvenir il a à sa disposition un nombre de signes, qui, sujets à des modifications, paraissent considérables si on les compare aux quelques signes à l'usage du Plain-Chant et restreints, trop restreints encore, si l'on sait qu'ils ont été inventés pour tâcher d'atteindre la variété infinie des allures de la parole.

***

" Dans le Plain-Chant trois notes, la carrée, la caudée et la losange. C'est là tout ce qu'il y a de signes, à part les clefs.

" Cette pénurie à elle seule, n'est-elle pas suffisante pour vous convaincre que le rythme du Plain-Chant est celui du langage ? A moins que vous soyez d'opinion que ceux qui ont composé les mélodies de saint Grégoire voulaient un chant monotone, lourd et ennu-

yeux, sans couleur ni caractère et dénué de sens. Plus de chantres d'église alors ; inventons un automate, qui priera tout aussi bien et chantera plus régulièrement.

—Votre raisonnement peut-être bon, remarque Eugène, mais il ne me convainc pas. Si le Plain-Chant n'a d'autre rythme que celui des paroles qu'il recouvre, pourquoi alors trois notes de différentes formes ? Une seule, la carrée par exemple serait suffisante.

"Vous me faites plus d'objections que je n'en fis à monsieur le curé ; je devais m'y attendre. Je vais essayer de vous répondre à l'aide des quelques études que j'ai faites depuis ma leçon."

—Bon, encore un retard. Du train que tu y vas, toi, on n'arrivera jamais à retrouver Clarinde.

C'était Aristide, qui, tout en s'étirant sur sa chaise, prononçait ces paroles.

"Nous y arrivons, monsieur Aristide, un peu de patience."

ED. MCMAHON.

(A suivre.)

UN MOT DE RÉPONSE A MONSIEUR L. DE COTTON

(Suite.)

Deuxième grief : nos religieux et nos religieuses. Monsieur de Cotton écrit : "L'étude du clergé serait plus intéressante sans doute, mais je me déclare incompétent. On m'a assuré que son recrutement était assez abondant pour suffire aux besoins de tout le Bas-Canada et fournir encore un excédant aux États. Peu à peu il en sera de même pour les ordres réguliers ; mais, aujourd'hui, la plupart des religieux et presque toutes les religieuses viennent d'Europe."

Certes, voilà qui est jouer de malheur. Dire que "la plupart des religieux," viennent d'Europe, c'est une erreur ; mais ajouter que "presque toutes les religieuses" sont dans le même cas, c'est une erreur pire que la première. Vraiment s'il est une chose dont le Canada doive être fier, c'est le nombre des vocations religieuses. Les communautés de femmes, en particulier, sont nombreuses, elles sont florissantes. Leur zèle ne profite pas seulement au Canada, mais encore aux pays étrangers. Pour prouver que ceci n'est pas dit en l'air et repose sur plus qu'un "on m'a assuré", je m'en vais servir à qui veut un petit plat de chiffres.

La Congrégation de Notre-Dame de Montréal compte plus de 1000 membres. De très nombreux établissements sont dirigés par ces religieuses dans presque tous les diocèses de la Puissance, ainsi qu'aux États-Unis : par exemple, dans les diocèses de New-York, Chicago, Hartford, Burlington, Portland. Les Ursulines de Québec, au nombre de 200, dirigent cinq maisons à Québec même, et d'autres dans les diocèses des Trois-Rivières, Chicoutimi et Sherbrooke. Les Sœurs grises sont aussi plus de mille. On les retrouve à Saint-Boniface, Manitoba, dans les territoires du Nord-Ouest, au diocèse d'Albert, dans le Vicariat Apostolique d'Arthabaska-Mackenzie,

dans l'état du Massachussetts, et le territoire de Dakota. Les Sœurs de la Charité de la Providence et les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie comptent plus de 600 membres chacune, et chacune aussi près de 50 maisons. Ce sont deux des communautés les plus répandues chez nos voisins : depuis New-York jusqu'à San-Francisco, depuis l'État de Vermont jusqu'en Floride. Je pourrais encore citer avec honneur les religieuses du Sacré-Cœur, de Sainte-Croix, du Bon-Pasteur, et bien d'autres, puisqu'on ne compte pas moins de quarante communautés de femmes au Canada, toutes prospères, et dirigeant de nombreuses maisons disséminées dans l'Amérique du Nord.

Eh bien ! Monsieur, sur ce nombre difficilement trouverez-vous quelque Européenne ! Ces communautés sont comme une végétation vigoureuse de notre sol ; ce sont de blancs lis qui au besoin percent le givre et les glaces, élèvent puissamment leur pure corolle au-desssus des neiges et répandent de tous côtés le riche parfum de la virginité couronne de dévouement. Nous voilà bien loin de " presque toutes les religieuses viennent d'Europe."

J'ajoute que " la plupart des religieux" sont aussi Canadiens. Nous comptons ici une vingtaine d'ordres différents. Il est vrai que les Dominicains et les Rédemptoristes, par exemple, sont en majorité Européens ; mais ils n'ont pas plus de quinze années d'existence au pays et sont peu nombreux. Le Noviciat des RR. PP. Dominicains à St-Hyacinthe a déjà de belles espérances. Les Clercs de Saint-Viateur, au nombre de plus de 230, dirigent vingt-sept établissements que fréquentent 4,000 élèves. Les Clercs de Sainte-Croix possèdent également de nombreuses maisons dans les diocèses de Montréal, de St-Hyacinthe, de Nicolet, de St-Jean du Nouveau-Brunswick. Plus de 300 frères des Écoles Chrétiennes sont disséminés dans presque tous les diocèses du Dominion ; 11,000 élèves fréquentent les 37 écoles que ces maîtres dirigent pour le plus grand bien de l'enseignement primaire au Canada. Dans ces différents ordres, les membres à très peu d'exceptions près sont Canadiens-français.

Parmi les 200 religieux Oblats dont s'honorent nos provinces, quarante viennent d'Europe. Enfin dans la Compagnie de Jésus, que l'on aime encore, en certains quartiers, à proclamer étrangère au pays, sur 230 membres, 16 seulement viennent de France.

On m'accordera, j'espère, que c'est avec raison que nous revendiquons pour le Canada cette gloire de fournir à l'Église, non-seulement un excellent clergé séculier, mais encore un clergé régulier

nombreux et zélé. Je l'avouerai sans peine : C'est un héritage précieux à nous légué par la France. Si notre ancienne mère-patrie peut encore se proclamer fille aînée de l'Église, ce n'est plus guère (soit dit sans vouloir exclure ses laïques éminents, gloires sans tache du catholicisme,) ce n'est plus guère, dis-je, que par son clergé admirable et ses missonnaires parcourant le monde. Plus heureux le Canada se sent catholique jusqu'au cœur. Mais encore une fois nous tenons à affirmer l'homogénéité presqu'entière de l'un et l'autre clergé.

Certes, c'est sans arrière-pensée à l'égard des prêtres venus d'Europe, ce serait une monstrueuse ingratitude. Qui nous a faits ce que nous sommes, si ce n'est le prêtre, le religieux français ? Ils ont fondé nos principaux établissements, ils les ont lancés dans la voie du progrès ; ils ont partagé nos douleurs, ils ont préparé nos joies. Et les représentants de cette race forte et généreuse qui ont survécu jusqu'à ce jour, et leurs imitateurs sont l'objet de notre amour, de notre respect et de notre admiration. Aussi n'y a-t-il eu qu'une voix pour rejeter ces lignes de M. Cotton, où après avoir parlé de notre exclusivisme (que je ne crois pas l'apanage exclusif des Canadiens-français), il continue : "L'esprit de Monroe a soufflé sur le Canada : il ne veut pas de l'étranger et, en particulier il n'aime pas l'ingérence des Français dans ses affaires. Il les exclut des fonctions ecclésiastiques elles-mêmes."

Plus loin il ajoute (et c'est le troisième grief) : "Voulez-vous une autre preuve de ce parti pris ? La Province de Québec s'est retirée de l'œuvre de la Propagation de la Foi donnant pour raison que le Canada avait assez de besoins pour lui consacrer toutes ses ressources. L'excuse était mauvaise et n'avait pas même le mérite d être sincère ; le résultat a été la perte le l'œuvre, qui n'existe plus que pour mémoire."

Nous voici en présence d'une accusation grave. C'est là une note qu'on ne s'attendait pas à entendre chez M. de Cotton. Jusqu'ici nous avons saisi au vol quelques exagérations mordantes, certaines appréciations précipitées, quantité de boutades plus ou moins folâtres ; mais jeter à la face de nos évêques cette odieuse calomnie cela mérite les verges. Et ce que vous ajoutez, Monsieur du défaut d'instruction dans notre clergé n'est pas fait pour vous réhabiliter. Qu'avez-vous appris depuis tout à l'heure ? Vous avouiez votre incompétence ? Quelle étude approfondie avez-vous faite du clergé dans votre course si rapide de Chicoutimi à Wikwemikong ?

Ce doit être quelque science infuse, privilège assez commun des touristes.

Sachez, Monsieur, que cette excuse, que vous dites mauvaise et n'avoir pas même le mérite d'être sincère, a été donnée par les évêques de la province, et l'évêque qui, à Montréal, exécuta le nouvel ordre de choses, était Mgr I. Bourget de sainte et illustre mémoire.

Je ne veux pas dérouler ici les diverses phases de cette question ; je dirai seulement que l'unique et fondamentale raison apportée dans le temps furent les besoins urgents de nos propres missions. Une raison de ce genre pourrait seule déterminer une rupture qu'on regrettait de part et d'autre.

Nos missions ne datent pas d'hier. Les Laurentides, cette chaîne aux anneaux immenses, enchevêtrés, ont subi peu à peu l'empire du colon et du missionnaire. La main du bûcheron a fait des trouées dans ces forêts vierges : elle s'est taillé des prés et des champs. Parmi les souches noircies, dans le creux des vallons, sur le bord des lacs, le froment a levé sa tête dorée, et la cabane du colon a fait monter vers le ciel la fumée de bon augure. Mais pour encourager ces commencements laborieux, pour bénir ces âpres travaux, il faut le prêtre. Il faut tout à côté la présence réelle de Jésus-Christ : il a divinisé le travail, il l'a adouci. Il y aura des joies, il y aura des souffrances : il y aura pour le prêtre de ces privations poignantes qui rappellent les grandes missions de l'Ouest. Et souvent les santés chancelantes devront venir se refaire dans la plaine. Mais que dire de nos missions sauvages ?

De tout temps les prêtres canadiens, tant séculiers que réguliers, se sont portés à l'envi vers les rudes climats du Nord-Ouest. Ils ont battu toutes les forêts, remonté toutes les rivières : les vastes prairies n'ont pas d'oasis inconnues pour eux. Dans la cabane du village comme sous la tente ; chez les Chippeways à demi civilisés aussi bien que parmi les tribus nomades, ils ont catéchisé, baptisé, sauvé. Aussi dénués de tous secours que les missionnaires des temps héroïques de la colonie, ils ont su pratiquer la même abnégation, souffrir pour leurs frères avec la même grandeur d'âme. Les Montagnes Rocheuses, la Colombie Anglaise, l'Orégon, Vancouver ont tressailli à leur contact, se sont illuminés aux rayons dardés de leurs crucifix : les cœurs se sont rendus à ce dévouement vainqueur.

Nos sœurs de charité animées du même zèle sont parties elles aussi en quête d'âmes à sauver, de souffrances à consoler. Comme

le prêtre missionnaire, remplies de cette charité puissante qui ne s'abaisse pas à calculer les dangers et les privations, elle se sont partagé les montagnes, les prairies, les déserts..

Mais ces dévouements pour ne pas rester sans fruit et aller se perdre inutilement dans les solitudes avaient besoin d'être soutenus. La générosité de nos populations, qu'on a su entretemps reconnaître à l'étranger, ne pouvait suffire à ces nécessités, si l'on en distrayait une partie. Les évêques jugèrent qu'il fallait porter tout le flot des aumônes vers ces régions canadiennes pour y porter en même temps la vie et le salut. L'excuse était *bonne,* elle était *sincère.* Le Conseil de Paris ne crut pas devoir accepter ces conditions. Il fallut rompre. Cela s'exécutait le 19 mai 1867.

" Le résultat," observe le touriste, " a été la perte de l'œuvre qui n'existe plus que pour mémoire." Le résultat, ne vous en déplaise, a été de donner un nouvel élan à l'œuvre qui existe plus que jamais dans notre Province. Voyons cela.

D'abord cette scission n'a pas eu pour effet de nous priver des faveurs accordées par Pie VII et Léon XII à l'Association. Antérieurement à notre union avec les Conseils de France, Monseigneur Lartigue, premier évêque de Montréal, demandait pour son diocèse les mêmes priviléges et indulgences. Le 7 janvier 1838, il recevait cette réponse: "*Ad 2um pro gratia juxta petita.*" je vois même que le diocèse de Québec a depuis obtenu plus encore. Il y a une liste des indulgences et de priviléges: j'en aurais depuis 1o jusqu'à 11o inclusivement. Je vous en fais grâce.

Des " Annales " furent imprimées régulièrement à Montréal, et rendent encore témoignage des succès de l'œuvre. Sous la direction de Monsieur le Chanoine P. Leblanc elles tiennent au courant des œuvres de nos missions et de celles de France: nous ne sommes pas exclusifs! Chaque année le numéro de février donne des comptes-rendus de l'œuvre pour l'année écoulée. Voici quelques chiffres que je relève dans le compte-rendu de février 1887. Le diocèse de Québec fournissait près de 40,000 francs, le diocèse de Montréal plus de 25,000 francs. Il y a encore les diocèses des Trois-Rivières, St-Hyacinthe, Rimouski, etc. Je pourrais de plus mentionner les 12,000 francs spécialement recueillis pour les " écoles sauvages ", et les 18,000 francs envoyés aux Lieux-Saints.

Ces quelques notes suffisent pour prouver que l'œuvre de la Propagation de la Foi n'est pas tombée au Canada. Sous la prudente

et forte direction de Monsieur le Chanoine P. Leblanc, elle prend chaque jour d'heureux accroissements.

Je clos ici mes remarques sur les articles de Monsieur L. de Cotton. Aussi bien le voilà qui s'éloigne de nos Provinces et va se lancer "à travers la Californie."

Je souhaite à l'un et à l'autre mille contentements.

ED. HÉBERT.

BALLADE.

UNE ÉTUDE DU SOIR AU COLLÈGE.

Passez devant mes yeux, auteurs que je révère,
Poètes, prosateurs, troubadour et trouvère ;
Voyez-vous le soleil, penchant à son déclin,
Parer des derniers feux les ormes du jardin ?
Je veux qu'un rêve heureux me montre votre gloire,
Vos longs habits d'azur, ou de nacre, ou de moire,
Je veux en reposant écouter votre histoire ;
Passez sans crainte et sans effroi,
Comme des chevaliers passent dans un tournoi....
Puis, voilà mon esprit qui divague et s'épanche
Dans un vieux souvenir
Et ma tête se penche
Pour dormir.

Pas de devoir ! c'est l'heure !... Et l'harmonie immense
Des hôtes du pupitre en doux accords commence ;
J'entends des sons divins comme ceux de Pathmos
Et les tendres accents des vierges de Lesbos
Qui parlent tour à tour à mon âme endormie,
Sans jamais l'éveiller de leur douce harmonie.
Tous passent ; tous parents, ils se tendent les bras :
Aristote debout du pied règle leurs pas ;
Et leurs voix, résonnant comme un timbre sonore,
Doucement me disaient : Dors, Gaston, dors encore !

Enfants ! soyez pieux,
Disait le vieil Homère,
C'est moi qui suis le père,
Je créai pour la terre
Et l'Olympe et les dieux ;
De la reconnaissance,
Venez tous en cadence
Et mêlons à la danse
Nos chants mélodieux.
Et leurs voix, résonnant comme un timbre sonore,
Doucement me disaient : Dors, Gaston, dors encore.

L'athlète a triomphé
Aux plaines de Mégare,
Chantons, disait Pindare,
Que la muse s'égare
Au Parnasse éthéré !
Viens, Rousseau ; viens, Horace ;
Vous êtes de ma race
Et marchez sur ma trace
Tous : "*Io triumphe !*"
Et leurs voix, résonnant comme un timbre sonore,
Doucement me disaient : Dors, Gaston, dors encore.

Louons, o fiers Troyens,
La rive fortunée
Où notre destinée
Et le pieux Énée
Nous font rois des Latins !
Chantons avec Ovide
Phaéton dont la bride
Versa l'astre splendide
A côté des chemins.
Et leurs voix, résonnant comme un timbre sonore,
Doucement me disaient : Dors, Gaston, dors encore.

Voici des chants nouveaux :
Dante en un bond sublime
Des cieux touche la cime,
Puis descend dans l'abîme
Des esprits infernaux ;
Milton montre la tombe
De Satan qui succombe
Et qui roule et retombe
Dans les sombres cachots.
Et leurs voix, résonnant comme un timbre sonore,
Doucement me disaient : Dors, Gaston, dors encore.

Chantons tous ces marquis
Et la noblesse fière
Que décrit LaBruyère,
Que fait rire Molière
A la cour de Louis.
Voici le grand Corneille,
Racine qui s'éveille,
Et Boileau qui surveille
Ces deux rivaux amis.
Et leurs voix, résonnant comme un timbre sonore,
Doucement me disaient : Dors, Gaston, dors encore.

Mais soudain, à la fois,
Sur le vent qui la porte,
S'élance une cohorte,
Qui de prose s'escorte,
De poètes sans choix ;
Écrivains aux corps grêles
Et dont les accents frêles
Comme des flots de grêles,
Me mettent aux abois . . .
Et puis . . . frappant sur son timbre sonore,
L'horloge au surveillant me permit d'échapper ;
Et mes livres dormant dans mon pupitre encore,
Je me mis à la suite et descendis souper.

GASTON.

ROSE MARIE [1]

CHAPITRE II.—*(Suite.)*

En ce moment, le docteur Mannikin, qui avait recouvré son sang-froid, s'approchant de la bière, et s'adressant à Johnson, lui dit de son ton le plus aimable :

" Je suis venu ici, ce soir, pour acheter un sujet de M. Hartley ; eh bien, celui-ci me convient ; combien en voulez-vous, bière et tout ?"

" Je ne puis pas vous laisser havoir la bière, rien que le corps.'

" Qu'à cela ne tienne ; eh bien, quel est votre prix pour le corps ?"

Ici, le docteur Galenson intervint, poliment, mais avec fermeté :

" M. le docteur Mannikin, excusez-moi ; vous ne semblez pas connaître les règlements de cette maison, qu'en ma qualité de Professeur d'Anatomie, je suis tenu de faire observer. Aucun sujet apporté ici n'en doit sortir que pour être enterré au cimetière. Ce sujet m'appartient donc de droit, et ces hommes auront le prix qui est de règle, pas un centin de plus ou de moins."

Les joues du docteur Mannikin étaient devenues rouges et pâles en rapide succession, pendant que le docteur Galenson parlait ainsi.

" En vérité, M. le docteur Galenson," s'écria-t-il à présent d'une voix qui tremblait de colère : ceci n'est pas courtois ; mon rang dans la profession me donne droit, je l'espère, à ce qu'on fasse une exception en ma faveur.

" Je désire vivement ne pas vous désobliger, M. le docteur Mannikin," répondit l'autre avec douceur ; " mais je dois vous dire que mon devoir est de faire observer notre règlement, et que vous aurez à vous adresser à une autorité supérieure à la mienne pour toute mesure exceptionnelle."

" C'est ça, M. le docteur," interposa Johnson, à qui le nègre venait de chuchoter quelque chose, " nous haimons mieux, Jim et moi, laisser ces messieurs havoir ce sujet. Ça sera plus sûr comme ça,

que le mort ne parlera plus, het vous ferez ben d'commencer par la figure, qu'est un bijou, hein ?"

"Le monstre ! le pendard !" marmotta le docteur Mannikin en grinçant des dents.—Dans l'intervalle le docteur Galenson avait tiré son porte-monnaie, et tout en présentant à Johnson la somme usuelle, il dit : "Ouvrons la bière, pour que ces coquins l'emportent sans retard ; en tous cas nous ne saurions qu'en faire. Vous vous y entendez, O'Callaghan, à ouvrir ces choses-là ?"

"Pour sûr," dit le jeune homme. tout en tournant de ses grands doigts les massives vis à tête d'argent avec une telle rapidité que Fitzfulke, qui dévissait la pièce principale, put à peine finir sa tâche avant que son compagnon ne tînt toutes les autres vis dans sa main. Cette pièce étant enlevée, on put voir la figure à travers l'épais cristal.

"Grand Dieu !" s'écria Fitzfulke," quelle beauté adorable !"

Un mouvement simultané de curiosité poussa tons les assistants à regarder de leur mieux ; tous furent ravis de contempler ces traits si naturels qu'ils semblaient vivants, tout encadrés de fleurs et de dentelles, et de boucles ondoyantes.

Le docteur Mannikin crut le moment favorable pour tenter un nouvel effort.

"Messieurs," dit-il, "vous m'excuserez si je vous dis que vous êtes allés assez loin, trop loin déjà dans cette affaire. Vous ne me nierez pas le droit de protêt, quand vous saurez que cette personne était une de mes connaissances."

"Votre patient, M. le docteur ?" demanda le docteur Galenson avec un léger sourire.

"Pas précisément, mais je connais la famille, et j'ai assisté aux funérailles aujourd'hui même."

"Vraiment ?"—

Plus que jamais la curiosité de cette jeunesse était excitée, et toutes les têtes, sans excepter celle du comte, s'inclinèrent sur la plaque d'argent pour essayer de déchiffrer l'inscription, que Fitzfulke le premier lut à haute voix :

ROSE MARIE

OB. III. NON. FEB. MDCCCL.

ÆT. XVIII.

" Il n'y a pas de nom de famille," fit observer le comte Wissen.

Le ciment qui retenait ensemble les deux parties de la bière céda facilement à un coup bien dirigé du marteau d'O'Callaghan. Le couvercle enlevé, ce fut une nouvelle surprise générale, quand on vit que le costume (car le corps était vêtu comme en vie) était celui d'une fiancée.

Une robe de moire antique, enrichie de grands falbalas de dentelle piquée ne fut pas plus tôt mise à l'aise par l'enlèvement du couvercle, qu'elle s'étendit en larges plis des deux côtés : un voile de la même étoffe précieuse cachait presque en entier la partie supérieure de la figure, tandis qu'une guirlande de jasmin blanc marié à des feuilles d'un vert délicat, et des bouquets des mêmes fleurs, voilés par la dentelle et disposés avec art sur la poitrine et sur les bords de la robe produisaient un effet si ravissant que les spectateurs reculèrent instinctivement, pleins de respect et d'admiration. Mais ce qui les étonna davantage encore, c'est que les riches joyaux de la fiancée étaient là également : un magnifique collier de perles entourait ce cou d'albâtre ; un cordon de semences de perles, formant chaîne et servant de lacet à un corsage de forme antique, des pendants d'oreilles et un bracelet, tout attestait et l'opulence et la douleur affolée d'un père ou d'un époux. Et cependant la beauté toute seule de la défunte méritait peut-être déjà de si riches funérailles. C était, même dans la roideur de la mort, une figure étonnamment noble et distinguée, un tout ensemble ravissant.

Les jeunes gens regardaient le docteur Mannikin, comme pour lui demander l'explication de ce mystère.

" Elle était enfant unique — sa famille immensément riche, — elle est morte durant la cérémonie des épousailles, au pied de l'autel. On l'a enterrée — à sa demande — avec ses habits de fiancée." Ce fut toute la solution donnée par lui.

" Toutes ces belles choses, " dit le nègre, " c'est à moi et à Massa Johnson."

" Ben sûr, — qui hen doute, Jim ? "

" On commence à comprendre le motif de ces drôles," interposa le docteur Galenson.

" Cela ne se voit que trop clairement," ajouta le comte.

" Décidément, qu'allons-nous faire ? !' demanda O'Callaghan.

" Nous allons," reprit le docteur, " dans l'intérêt de la science, tâcher de découvrir quelle a été la cause de cette mort subite. "

" C'est bien, " dit O'Callaghan d'un ton grave, qui lui était peu

naturel; " mais après une autopsie respectueuse, nous devrons rendre le corps à la tombe, qui n'a déjà été que trop profanée."

" C'est parler d'or," reprit le docteur Galenson, " mais il ue sera pas facile de faire cette restitution sans passer par des formalités fort compromettantes."

Mais déjà Johnson et son compagnon nègre commençaient à perdre patience :

" Si vous plat, jeune homme," dit Johnson, en poussant du coude O'Morra pour se frayer un passage, laissez-moi havoir ces ardes-là, que j'les emporte."

Prompt comme l'éclair, O'Morra le saisit et le fit reculer de plusieurs pas. Toute l'assemblée était dans l'étonnement.

" Eh bien, Rory! qu'est-ce à dire ? " s'écria Fitzfulke.

" Messieurs," dit Rory O'Morra, " bien entendu, je suis d'avis avec mon ami O'Callaghan, qu'il est hors de question de profaner ce corps qu'un crime infâme a livré entre nos mains. Mais il est tout aussi impossible de permettre à ces coquins de le dépouiller de ses ornements. S'ils osent y toucher, je les ferai arrêter, je le jure."

" Vous, me faire harrêter?" s'écria Johnson, blême de rage, tout en tirant de dessous son habit un énorme couteau. " Nous hallons voir ça," ajouta-t-il avec un horrible blasphème.

" Scélérat! va, je n'ai pas peur," répondit avec calme le modeste O'Morra.

" Ote ton couteau," s'écrièrent plusieurs voix à la fois.

" Ote ce couteau, Enoch Johnson, — ôte ce couteau! " dit majestueusement le docteur Ezekiel Mannikin, tout en levant ses deux mains en suppliant. Mais en un clin d'œil O'Morra reculant d'un pas, s'était saisi de sa canne et en moins d'un second clin d'œil il en en avait fait jaillir une longue dague triangulaire d'acier bien trempé.

" Coquin, approche, si tu l'oses," s'écria-t-il, " tu nous fourniras un sujet tout trouvé et qu'on disséquera avec plaisir."

" Qui l'aurait pensé?" dit le docteur Galenson, non sans quelque effort pour garder son sérieux. " Mister Johnson, — Mister Johnson, — croyez-moi, — ôtez votre outil, ou mon ami O'Morra, maître passé en escrime aussi bien qu'en anatomie vous aura percé le ventricule gauche avant que vous n'ayez eu le temps d'y regarder."

" Bravo," cria O'Callaghan, fou de joie. " Je savais bien qu'il est bonne race, notre ami Rory, bien qu'il dissèque avec des gants; bravo, Rory!"

Mais déjà Johnson battant en retraite et acculé contre le mur, avait laissé tomber son arme dans son abjecte frayeur. O'Callaghan la ramassa.

Les quolibets n'épargnèrent pas le pauvre homme, et jusqu'à son associé nègre lui en dit de cruels.

Le docteur Mannikin, de son côté, très agité durant toute cette scène s'efforça de calmer l'effervescence et de ramener la tranquillité.

Pour Johnson, tombant à genoux et passant du ton de l'hyène en furie à celui de la colombe gémissante : " Messieurs, " dit-il, " je vous demande pardon; j'ai heu tort. Mas ne me refusez pas mon salare; j'ai risqué ma vie en houvrant ce caveau, et c'est pas pour moi; j'ai hété rien qu'un hagent dans c't'affaire. Monsieur l'docteur Mannikin, n'est-ce pas vrai? haussi j'compte que vous hallez me secourir. Je sais c'que j'sais, Monsieur le docteur Mannikin."

" Donnez-nous les bijoux," s'écria le nègre à son tour, " gardez pour vous le reste."

" Toutes vos supplications sont inutiles autant que vos menaces," dit O'Morra, de garde auprès du cercueil avec son épée; " on vous a payé le corps; allez-vous-en au plus tôt, et soyez bien aises d'échapper à la prison."

" Cinq ans de galères, mes amis, et cent piastres d'amende," ajouta O'Callaghan, c'est la loi, rien que pour enlever un corps, ou simplement pour ouvrir un caveau et en emporter quoi que ce soit, ne fût-ce qu'une épingle; voyez les Statuts Révisés."

" M. O'Morra a raison, après tout," dit le comte d'un ton grave, " nous ne pouvons nous faire complices dans cette affaire. C'est notre devoir de rendre le tout à la famille de la défunte."

" Oh, si vous plat, Messieurs, pas à la famille," s'écria Johnson avec un accent de terreur.

" On peut la rendre par mon entremise, sans te compromettre, sois tranquille, " dit le docteur Mannikin avec grande affabilité.

" Hen ce cas," dit Johnson, " j'aimerais ben vous dire hun mot, Monsieur l'docteur Mannikin, si vous plat."

O'Callaghan lui rendit le couteau; puis accompagna les deux hommes jusqu'à la porte.

Avant de sortir, Johnson se retourna encore et lançant un regard furieux à O'Morra :

" Jeune homme," dit-il, " hon se reverra."

" C'est parfait," dit Rory, en remettant son arme dans la canne.

Une scène de félicitations suivit, dans laquelle le comte prit l'initiative en serrant la main au jeune héros avec grande cordialité.

" Après tout," dit O'Morra modestement, " je ne suis pas toujours aussi brave que cela, témoin la syncope de l'autre jour à la vue d'une amputation."

" Cela n'empêche pas, " s'écria O'Callaghan avec emphase, que je vous proclame le brave des braves."

" A propos, avez-vous remarqué," dit Fitzfulke, " que le vieux Mannikin a suivi ces coquins? Une idée me vient : fermons les deux portes derrière lui et ne les ouvrons qu'après avoir achevé l'autopsie."

Tous approuvèrent unanimement le projet, et le comte se décida à demeurer avec eux. Cette mesure de précaution avait à peine été prise, que le docteur Mannikin, son colloque terminé, se mit à frapper à coups redoublés à la porte d'en bas; mais, comme personne n'y prit garde, le toxicologiste, après avoir frappé quelque temps et s'être enroué à force d'appeler, se retira tranquillement.

Sur ces entrefaites, les jeunes médecins s'étaient consultés : puis, O'Callaghan alla chercher dans un tiroir un linge grossier, mais propre, qu'il étendit sur la table centrale; on posa dessus le cercueil; puis on alla se laver les mains, et après avoir dirigé la lumière de deux puissants réflecteurs sur la figure éblouissante de la fiancée défunte, on se groupa autour du corps sur lequel étaient fixés tous les regards.

V. H.

(A suivre.)

CHRONIQUE.

L'exposition du Vatican a été ouverte officiellement par le Saint-Père le 6 janvier, fête de l'Épiphanie : touchante rencontre qui rappelait si bien les présents offerts par les Mages à l'Enfant-Dieu.

Le nombre des envois a été fabuleux ; aussi a-t-il fallu agrandir le local en empiétant sur les jardins. Toutes les nations du monde y sont représentées. La France se distingue par les dons les plus variés: glaces de Saint-Gobin, reproduction de l'horloge astronomique de Strasbourg, statue d'Urbain II, vaisseau en argent, offert par Dunkerque, statue en argent de Jeanne d'Arc, don du comte de Paris ; aiguière ouvragée, don de Marseille ; dentelles d'Alençon, missel de Mame, et remarquable entre tous, tiare du diocèse de Paris.

Un des cadeaux les plus saissants est un précieux coffret en cristal de roche, tout orné de pierreries, qu'a envoyé la République de l'Équateur ;le coffret contient les feuilles que Garcia Moreno allait lire à la tribune, quand il fut assassiné ; plusieurs pages sont teintes du sang de ce héros-martyr.

Mais un spectacle bien plus imposant devait être donné au monde chrétien dans la canonisation et la béatification de grands serviteurs de Dieu. Si la mère des Gracques montrait avec orgueil ses enfants comme ses joyaux les plus précieux, avec quel saint orgueil Léon XIII n'a-t-il pas pu montrer à l'univers les modèles de sainteté qu'il vient de placer sur les autels ?

Le 15 janvier, fête du Saint Nom de Jésus eut lieu dans la grande salle au-dessus du portique de Saint-Pierre la canonisation des sept fondateurs de l'Ordre des Servites de Marie et de trois membres de la Compagnie de Jésus, les Bienheureux Pierre Claver, Jean Berchmans et Alphonse Rodriguez.

Le 22 du même mois eut lieu la béatification du vénérable Louis-Marie Grignon de Montfort. Sa Grandeur Mgr. Richard, archevêque de Paris pontifia à la cérémonie du matin; dans les tribunes l'ambassade de France était au complet ; il y avait aussi des députations du diocèse de Luçon, auqnel appartient le bienheureux ; et du Canada où les deux congrégations fondées par lui (les Pères de la

Compagnie de Marie et les Filles de la sagesse) ont des maisons florissantes.

Chacun des cinq dimanches suivants un bienheureux doit être proclamé : le 1er dimanche du carême ce sera le vénérable Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des Frères des Écoles Chrétiennes.

***

En France la Chamhre travaille à résoudre un problème impossible, celui d'équilibrer le budget par des réformes et des économies. Tous les ministères qui se sont succédé rapidement depuis plusieurs années se sont évertués d'arriver à la solution. Et cependant que voyons-nous ? Depuis dix ans la dette publique s'est augmentée de *six milliards* de francs (1200 millions de piastres). On a beau mettre dans son programme: *Ni emprunts ni impôts nouveaux* ; il faudra bien avoir recours, et bientôt même, à l'nn et à l'autre de ces deux moyens de battre monnaie. La république n'a jamais passé pour un gouvernement à bon marché ; c'est un vrai tonneau des Danaïdes; on a beau y verser toujours ; rien n'y reste. Les extravagances *créées* par la laïcisation toute seule se chiffrent par centaines de millions ; dans un des derniers hôpitaux de Paris, d'où l'on vient d'expulser les Sœurs de Charité pour les remplacer par des infirmières laïques, on aura à dépenser 66,000 francs par an au lieu de 4,400 tant qu'on gardera ce beau système. Et encore c'est là son moindre défaut.

La ruine financière est certainement le moindre des malheurs qu menacent la pauvre France. La ruine des âmes causée par la mauvaise presse, les écoles et les hôpitaux sans Dieu, la persécution du clergé, etc, est bien plus affligeante.

Malgré cela le bien se fait ; le dévouement des gens de bien grandit dans des proportions comsolantes ; Dieu aura pitié de son peuple et le délivrera.

Une belle vie s'est éteinte ; l'auteur des *Études philosophiques du Christianisme,* M. Auguste Nicolas est décédé à Versailles. Il est mort plein de mérite, après avoir mené une admirable vie de chrétien. Dans le mouvement de retour de la classe intelligente au christianisme M. Auguste Nicolas a eu une part importante.

Le 18 janvier M. Gréard à été reçu parmi les 40 Immortels en remplacement de M. de Falloux ; il a fait, suivant l'usage, l'éloge de son prédécesseur dans un beau discours académique. Le lendemain M. de

Broglie a répondu au récipiendaire en langage plus beau encore. M. Gréard est l'exposant officiel de l'enseignement universitaire; M. de Broglie a eu le courage de ne pas l'en féliciter ; mais l'installation de M. Gréard n'en a pas moins été un triomphe des mauvaises doctrines. Ajoutons cependant qu'un l'un et l'autre ont mis des sourdines à leur exposé de principes, en d'autre termes, que M. Gréard a eu le bon esprit de reconnaître du bon dans l'enseignement clérical et que M. de Broglie a excusé tout ce que lui paraissait excusable dans le discours de M. Gréard. La politesse académique exige ces ménagements où le vrai et le faux finissent par se donner la main. M. de Broglie néanmoins (nous le disons avec bonheur) a eu des mouvements très heureux ; il a été chaleureusement applaudi quand il fustigeait, comme elle meritait de l'être, la tyrannie que l'Université de France exerce sous le masque de la liberté.

***

M. de Bismarck ayant besoin de la modique somme de 228 millions de marcs (57 millions de piastres) pour les armements militaires de l'Allemagne, il lui a bien fallu avoir recours à une nouvelle petite ruse. Il y a donc eu une nouvelle provocation sur la fontière, semblable à celle de l'année dernière ; ce nouvel incident se réglera comme les précédents, mais il devra y avoir fin à tout, même aux habiletés du chancelier allemand. Le même homme de fer s'essaie également en ce moment à brider le socialisme qui l'inquiète de plus en plus et qui semble prendre des accroissements en proportion des mesures de rigueur exercées contre lui.

***

On craignait pendant quelques jours que l'incident franco-italien n'aboutît à une rupture sérieuse entre les deux gouvernements ; il n'en a rien été ; l'Italie a eu assez de sagesse pour comprendre qu'elle avait tort ; le magistrat florentin qui avait violé le domicile du consul français à été blâmé et déplacé. Les fonds italiens, qui ont tant besoin du marché français, se relèveront-ils après cela? on en doute.

***

Les protestations pacifiques se multiplient au point que le grand

tireur d'horoscope de Berlin croit pouvoir promettre à l'Europe trois ans de répit. Mais ni l'Autriche, ni la Russie, ni l'Allemagne ne discontinuent leurs préparatifs de guerre. Chacun accuse son voisin de projets ambitieux et chacun s'efforce d'être prêt à toute éventualité. En attendant, le prince Ferdinand, à son grand étonnement peut-être, continue à occuper le trône de Bulgarie.

***

Le Parlement anglais, après des vacances prolongées à dessein, s'est réuni le 9 de ce mois. Lord Salisbury, dans un grand discours prononcé à Liverpool quelque temps auparavant, semblait supposer que la séance serait orageuse ; mais il fait contre mauvaise fortune bon cœur et prétend ne redouter nul danger pour son gouvernement. Les libéraux unionistes qui se sont ralliés aux conservateurs sur la question de l'Irlande ne sont pourtant pas bien éloignés de retourner à leur parti, et dans ce cas le ministère serait certainement défait. Lord Salisbury déclare que même alors il ne résignerait pas Ça s'appelle de la bravade ; en Irlande on peut se permettre cette attitude de conquérant, mais devant le Parlement de Londres et la presse du monde civilisé, ce sera une autre affaire.

Dans la pauvre Irlande tout va tristement ; Mgr Persico a quitté l'île pour cause de maladie; son départ a donné lieu aux rumeurs les plus contradictoires. Le gouvernement anglais applique la loi de coercition avec une sévérité qui touche à la cruauté. Les prisons regorgent de condamnés de haut rang, membres du Parlement et prêtres, dont le seul crime est de vouloir discuter la situation politique en vue d'une solution équitable, et le traitement qu'on leur fait subir semble dicté par le désir de les voir succomber au régime. Dans le cas de M. O'Brien, les médecins ont protesté avec tant d'énergie que les geôliers ont dû se relâcher un peu de leur trop grande rigueur.

***

Chez nos voisins tout semble calme, et dans nos rapports avec eux rien n'indique un conflit prochain. Les projets d'union commerciale et de traité de réciprocité se discutent dans les journaux. Quant à la commission des pêcheries qui siège à Washington, il est difficile de deviner ce qui en sortira ou s'il en sortira quoi que ce soit. Sir Chas. Tupper, le délégué du gouvernement d'Ottawa, saura-t-il défendre

nos intérêts? C'est douteux, car John Bull tient à la paix à tout prix avec son cousin Jonathan.

***

Au Manitoba la crise s'est terminée provisoirement par un changement de ministère. M. Greenway et ses collègues ont été assermentés, mais les difficultés ne sont point réglées pour cela; M. Prendergast sera le représentant de la nationalité canadienne-française dans le cabinet. De graves soupçons de malversation planent sur le ministère sortant.

Ontario a un nouveau lieutenant-gouverneur, Sir Alexander Campbell, que l'on dit ennemi du faste, et nous allons, paraît-il, échanger notre gouverneur-général contre Lord Stanley de Preston. Le marquis de Lansdowne va aux Indes remplacer Lord Dufferin comme vice-roi; ce dernier prendra du repos.

Pour nous, enfin, tant que nos législateurs chômeront, les questions brûlantes chômeront naturellement elles aussi. Le calme plat a été troublé sérieusement à Québec par la malheureuse grève des typographes. Espérons que le bien sortira du mal, et que les grévistes se souviendront longtemps des souffrances qu'ils se sont attirées par leur inconcevable docilité à suivre des meneurs qui se cachent.

Les contestations d'élections, hélas! ne sont pas édifiantes, et bien qu'il ne faille pas prendre comme argent comptant tout ce que les journaux et les témoins eux-mêmes nous en disent, un fait est indéniable: c'est qu'un trop grand nombre d'électeurs ne se font point scrupule de vendre leurs votes au plus offrant. Si acheteurs et vendeurs étaient traités comme ils le méritent, le remède serait trouvé en partie; mais c'est en définitive sur les consciences qu'il faudra surtout agir pour extirper un mal, qui nous entraînerait rapidement à la ruine de notre nationalité.

D. C.

BIBLIOGRAPHIE.

Mélanges ou Recueil d'Etudes Religieuses, Sociales, Politiques et Littéraires, *par* J. P. TARDIVEL, *Rédacteur en chef de la Vérité. Première série, tome premier.*

Nous venons de parcourir ce volume avec beaucoup d'intérêt. Les articles qu'il contient nous étaient connus pour la plupart, nous les avions lus dans la *Vérité*, lors de leur première publication, mais nous les avons relus avec plaisir. Ce n'est pas en faire un mince éloge, car il y a peu d'articles de journaux, qui puissent supporter l'épreuve d'une seconde publication et d'une seconde lecture. On peut différer d'opinion avec M. Tardivel sur certaines appréciations de personnes, et peut-être sur quelques applications de principes, mais on ne saurait nier l'esprit foncièrement chrétien et le souffle catholique qui animent tous ses écrits. Il a coordonné les articles sous différents titres : *Questions religieuses, Éducation, Questions sociales, Colonisation, Agriculture, Critiques littéraires, Questions politiques, Ça et là.* Nous approuvons fort cette classification. Outre qu'elle permet au lecteur de se retrouver plus facilement, elle constitue la seule méthode possible dans un livre de ce genre.

Les *Mélanges* de M. Tardivel reflètent assez fidèlement toutes les luttes politico-religieuses dont notre pays a été le théâtre dans ces dernières années, et, à ce titre, ils constituent une source précieuse pour l'histoire contemporaine du mouvement social en Canada. Nous en recommandons surtout la lecture aux jeunes gens qui, ne connaissant pas encore, au sortir du collège, les différents courants d'idées qui entraînent notre population, seraient exposés à prendre, au début de leur carrière, une fausse orientation.

L'auteur des *Mélanges* est inflexible sur tout ce qui touche aux prérogatives et à l'honneur de l'Église, sa Mère ; sur tout ce qu'il regarde, avec raison, comme les droits inaliénables et imprescriptibles des parents, en matière d'éducation ; et en général sur tous les principes religieux et sociaux qui doivent servir de base à la conduite et au gouvernement d'un peuple chrétien. Tout en mettant au premier rang les intérêts religieux de son pays, il ne se désintéresse pas de sa prospérité matérielle. Il a compris que la vraie source de richesse pour la province de Québec, c'est l'agriculture. Aussi consacre-t-il à cette grave question plusieurs articles sérieux, d'un grand intérêt pour la classe gricole. Le premier volume des *Mélanges* contient quelques critiques littéraires, écrites avant la fondation du journal *La Vérité.* N'était l'importance des questions qui absorbent aujourd'hui tous les loisirs de M. Tardivel, nous regretterions de voir qu'il ne cultive plus un genre dans lequel il se distinguait à ses débuts.

Nous ne pouvons terminer cette notice biographique sans dire un mot du style. Il est simple, clair et généralement correct. L'anglicisme y apparaît rarement. Cependant le mot *dépravité*, pour dépravation, s'est rencontré deux fois sous la plume de l'auteur des *Mélanges.* De plus quelques expressions sont un peu trop familières, et la construction de certaines phrases laisse à désirer. Mais M. Tardivel qui est encore jeune, a fait des progrès immenses depuis qu'il a écrit les articles de ce premier volume des *Métanges.* Il acquiert chaque jour plus de profondeur dans la pensée, plus d'ampleur dans le style, comme aussi plus de chaleur et de coloris. C'est pourquoi nous espérons qu'en continuant à travailler, comme il fait, il se placera au premier rang, parmi les écrivains de notre jeune pays. Déjà il a mérité d'être félicité publiquement par don Sarda y Salvany, l'illustre auteur du *Libéralisme est un péché.* En effet ce savant publiciste, le grand champion du journalisme catholique, en Espagne, écrivait dans la *Revista popular* du 29 décembre dernier :

"Nous avons reçu de l'écrivain distingué, notre confrère en journalisme catholique, monsieur J. P. Tardivel, directeur du journal *La Vérité,* qui se publie à Québec, sous le modeste titre de *Mélanges,* un recueil d'études religieuses, sociales, politiques et littéraires publiées dans le dit journal, et qui accréditent leur auteur comme un critique savant et habile. Les points de vue de la controverse religieuse dans ces lointains pays paraissent tout-à-fait identiques à ceux de notre vieille Europe, tant sont ressemblantes les physionomies de ceux qui, là-bas, dans les deux camps, le camp libéral et le camp catholique, défendent et attaquent le règne social du Christ-Dieu et les droits de notre Sainte Mère l'Église. Que l'illustre champion de la bonne cause en ce pays reçoive donc nos compliments et nos félicitations."

C. N. ST-LOUIS.

REVUE CANADIENNE

"RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS"

TROISIÈME SÉRIE

TOME PREMIER

(XXIVe DE LA COLLECTION)

MARS 1888

SOMMAIRE

I.—LE CARDINAL PIE, Evêque de Poitiers ..... **B. E.**
II.—LES MÉTICULEUX ..... **Chs. M. Ducharme.**
III.—LE NORD-OUEST D'AUTREFOIS ..... **L. A. Prud'homme,**
IV.—GUIDO GONZONELLI ..... **Alphonse Leclaire.**
V.—UNE NUIT DE NOËL *(Suite et fin.)* ..... **Ed. McMahon.**
VI.—NATURALISME ET RÉALISME *(Suite.)* ..... **Joseph Desrosiers.**
VII.—L'IRLANDE *(Suite et fin.)* ..... **Chs Thibault.**
VIII.—ROSE MARIE *(Suite.)* ..... **V. H.**
IX.—SAINT JOSEPH ENDORMANT L'ENFANT JÉSUS—(Poésie) ..... **Armand.**
IX. CHRONIQUE ..... **D. C.**
X.—BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ..... **D. C.**

MONTRÉAL

BUREAU DE LA "REVUE CANADIENNE"

1888

Le REMÈDE du PÈRE MATHIEU

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL

Enfin Trouvé!!!

ENCORE UNE DÉCOUVERTE!!!

Le Remède du Père Mathieu

Guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout désir des liqueurs alcooliques. C'est en même temps un fébrifuge, un tonique et un altérant. Par son action fébrifuge, il chasse la fièvre interne qui consume l'homme intempérant et qui entretient sa soif ardente pour la boisson : par ses effets toniques, il remet l'estomac et le foie dans leur état naturel de santé, de déréglés qu'ils étaient dans presque tous les cas, et relève le système nerveux abattu ; comme altérant il refait de l'intempérant un nouvel homme. **Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique.** C'est aussi un remède certain pour toute FIÈVRE, DYSPEPSIE, TORPEUR de FOIE, ayant une cause autre que l'intempérance. C'est le plus puissant tonique fortifiant qui ait jamais été employé. Chaque famille devrait avoir sous la main ce spécifique, qui marque une époque dans les découvertes de l'art médical. Il n'y a pas de médicament dont le besoin se fasse tant sentir, et qui apporte un soulagement plus grand à l'humanité souffrante.

Vendu par les Pharmaciens, $1.00 la Bouteille.

Si le mal n'est pas fort, une bouteille suffit; mais les pires cas de *delirium tremens* ne demandent pas plus de trois bouteilles pour guérison complète de l'intempérance. Vous pourrez obtenir *gratis* un pamphlet sur "*l'Alcool, ses effets sur le corps humain, et l'intempérance traitée comme maladie.*" en vous adressant à votre Pharmacien ou à

S. LACHANCE, Pharmacien,
1538, Rue Ste-Catherine, Montréal.

REMEDE DU DOCTEUR SEY

Contre la Dyspepsie, les Vents, la Bile, la Constipation, les Maladies du Foie, de l'Estomac, des Intestins et des Reins.

L'Estomac, le Foie et les Intestins sont des organes si importants que le dérangement de l'un d'eux cause invariablement des désordres très graves dans le corps humain. De plus, comme ces organes sont les plus exposés par le travail incessant de la digestion, et surtout par les écarts de régime et les excès de chacun, il s'en suit que la plupart des Maladies qui affectent le genre humain proviennent du dérangement d'un ou de plusieurs de ces organes. Aussi, n'y a-t-il rien de plus commun que la Dyspepsie, les Indigestions, les Vents, les Affections bilieuses, la Diarrhée, la Constipation. Les Névralgies de toute espèce, les Maladies des Reins, de la Vessie proviennent aussi souvent d'une mauvaise digestion. Tout le monde sait, par exemple, que la Névralgie appelée Migraine prend le plus souvent sa source dans un dérangement de l'Estomac. Une des causes les plus fréquentes de l'hydropisie se rencontre dans les Maladies du Foie.

Il est donc de la plus grande importance de tenir les organes de la digestion en bon ordre. Or, le Docteur SEY, de Paris, après vingt années d'études et de travail, est parvenu à découvrir un remède, qui non-seulement maintient l'Estomac, le Foie et les Intestins dans leur état normal, mais encore qui guérit toutes les maladies dont ces organes peuvent être affectés. Aujourd'hui, le Remède du Dr Sey, est le grand spécifique contre la Dyspepsie, et contre toutes les Maladies du Foie, de l'Estomac et des Intestins.

TEMOIGNAGES

Saint-Henri de Mascouche, 10 octobre 1884. — Monsieur S. LACHANCE, Montréal,— Mon cher Monsieur, — Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le Remède du Dr. SEY dont vous êtes l'agent unique, m'a fait un grand bien. — De tous les Spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux personnes qui souffrent de la Dyspepsie flatulente et j'espère que, comme moi, elles verront leur santé s'améliorer notablement. — Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué serviteur. — L.-J. LAUZON, Ptre.

MONSIEUR S. LACHANCE, — Ayant fait usage du Remède du Dr SEY, pour la Dyspepsie, je suis heureuse de vous déclarer que je m'en suis très bien trouvée. — SŒUR THOMAS, Supérieure, — Salle d'asile Saint-Vincent de Paul. — Montréal, 14 octobre 1884.

Montréal, 10 novembre, 1881, — MONSIEUR S. LACHANCE, — Depuis plusieurs années, je souffrais de violentes attaques de Migraine, provenant d'une mauvaise digestion. Aujourd'hui, après avoir pris quelques bouteilles du *Remède du Dr. Sey*, je suis entièrement guéri de ces attaques et mon estomac digère bien. J'ai aussi employé le même Remède dans ma famille contre les Indigestions, les Coliques et les Vents, et cela toujours avec succès. — Le *Remède du Dr Sey* est aussi un excellent Purgatif qui agit sans causer de douleurs, et qui n'empêche pas de vaquer aux occupations ordinaires.— D. C. BROSSEAU, 1440, rue Notre-Dame.

AGENT POUR LE DOMINION

S. LACHANCE, PHARMACIEN
1538, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL.

LE CARDINAL PIE

ÉVÊQUE DE POITIERS. (1)

Le nom de Mgr Pie a jeté un si pur éclat, a laissé une si forte trace dans l'Église de France, et même dans l'Église catholique tout entière au XIXe siècle, que l'histoire lui donnera une place distincte comme à un grand Évêque, ouvrier d'une grande œuvre.

La grande œuvre qu'il accomplit fut, pour sa très large part, ce travail de concentration des choses catholiques autour du Saint-Siège, qui est certainement le fait prédominant de l'époque contemporaine, comme il restera le fait le plus salutaire dans son résultat, puisqu'il aura abouti à rendre inexpugnable le rempart de l'autorité et de l'unité religieuse dans un âge de révolution et de désagrégation universelle.

C'est au service de cette cause que, pendant quarante ans, Mgr Pie a mis une haute intelligence, un vaillant caractère, une volonté persévérante et tous les trésors d'un cœur qui avait placé Rome au centre des objets de sa prédilection.

Aussi l'impression qui ressort de cette vie est-elle une impression de grandeur, d'élévation et de force, digne d'un autre âge. A voir ce successeur d'Hilaire concevoir si magnifiquement le règne de Jésus-Christ, l'aimer si passionnément, le prêcher si l'éloquemment, le proclamer si fièrement, le servir si fidèlement, le défendre si intrépidement, on prend quelque idée d'un de ces Pères de l'Église, qui furent comme un ferme rempart contre les erreurs de leur temps.

I

DE LA NAISSANCE AU SACERDOCE.

(1815–1839.)

L'enfant prédestiné à jouer ce rôle éminent dans l'Église de Dieu naquit le 26 septembre 1815 dans le village de Pontgouin, au diocèse

(1). Cette notice biographique est un abrégé de l'admirable HISTOIRE DU CARDINAL PIE par *Mgr Baunard*, 2e édition, 1886.

de Chartres. Son père Louis-Joseph Pie était cordonnier et fils de cordonnier ; sa mère Anne-Elisabeth-Aimée-Désirée Gaubert était d'une lignée tout aussi humble. C'était donc bien encore la vérification de ces paroles du Palmiste : *Suscitans a terra inopem... ut collocet eum cum principibus populi sui* ; le Seigneur l'a tiré de la poussière pour le placer au milieu des princes de son Église.

Le fils de l'artisan ne cessa d'aimer, d'honorer et d'assister la famille d'ouvriers où l'avait fait naître la bénédiction du Dieu de Nazareth. Il avait moins gardé le souvenir de son père, qu'il perdit de bonne heure ; mais sa mère fut pour lui l'objet d'un vrai culte, et elle se montra digne, en toutes circonstances, du haut rang où elle se trouva placée dans la société par l'élévation de son fils.

C'est le dimanche, 1er octobre, fête du Saint-Rosaire, que le nouveau-né obtint la grâce de la régénération baptismale avec les noms de Louis-François-Désiré-Édouard. La date et le lieu de son baptême laissèrent dans son esprit et son cœur une empreinte ineffaçable. Il ne se passait jamais un anniversaire de ce beau jour sans qu'il le solennisât par un acte de dévotion spéciale, et à ce souvenir s'associait inséparablement celui de la consécration que sa mère avait faite de lui à la Reine du Ciel.

On ne tarda pas à remarquer en cet enfant un saisissant contraste entre la débilité de sa constitution et la vivacité précoce d'une intelligence éveillée sur toutes choses, et particulièrement sur les choses religieuses

Dès qu'Édouard fut en âge, il partagea son temps entre l'église et l'école. Prier, voir les cérémonies, dresser de petits oratoires et les orner de fleurs était sa plus grande joie ; servir la messe était comme un petit triomphe. A l'école il comprenait tout, apprenait vîte et n'oubliait rien de ce qu'il avait appris.

Sa principale école était le presbytère. Le curé, M. l'abbé Lepoivre, n'était pas un homme de lettres, mais c'était un homme de foi. " Confesseur de la foi " sous la Révolution, " il avait traîné la chaîne à l'île de Ré " parmi les forçats. Qu'on juge de l'impression que de pareils récits durent faire sur l'âme de cet enfant précoce.

Dès cet âge tendre on pouvait tout présager de lui. Déjà même l'orateur commençait à paraître. Un jour, à un repas de noces célébré dans la famille, Édouard, âgé de huit ans, demande à dire quelques mots, et montant sur une table, improvise à l'adresse de ses grands-parents un si charmant discours, qu'il fit pleurer les vieillards et applaudir tout le monde.

Il avait huit ou neuf ans lorsqu'il se rendit à Landelles pour la fête de saint Médard, patron de la paroisse, à laquelle devait prêcher M. l'abbé Lecomte, alors professeur de philosophie au grand séminaire de Chartres. Le sermon ravit l'enfant, la piété du prédicateur l'édifia singulièrement et lui fit dire plus tard : *Videbam faciem ejus tanquam faciem angeli* : son visage me semblait être celui d'un ange.

C'étaient les préludes de sa vocation au sacerdoce. M. Lepoivre ne tarda pas à en voir les germes et annonça aux heureux parents sa détermination de faire faire au petit Édouard son cours d'études. Les livres furent achetés, ; le vicaire, M. Lefranc s'improvisa professeur. Les premières études de latin commencèrent, et tout de suite prirent un élan à effrayer le maître, ancien dragon de l'Empire, qui avait oublié bien des choses de son rudiment sur les champs de bataille et qui avait peine à suivre cet essor rapide de son élève.

La première communion mit le sceau à ces grâces prévenantes. Quand il eut dix ans, il y fut admis le dimanche, 25 juin 1826. Il n'oublia jamais ce jour de la visite divine et par son testament légua à l'église de Pontgouin l'ostensoir et le ciboire de sa chapelle privée ainsi que sa chasuble et son étole pastorale blanche, brodée or et soie.

Cependant l'enseignement du presbytère du village devenait insuffisant. M. Lepoivre sollicita l'admission d'Édouard au petit séminaire du Saint-Chéron. En attendant qu'il y eût une place vacante, il confia l'enfant à un excellent laïque, M. Alexandre Brou, qui dirigeait à Chartres un établissement justement estimé. Édouard suivit les cours en qualité d'externe.

Ce fut à cette école que le beau littéraire commença à lui apparaître. M. Brou était homme d'étude et de goût ; humaniste distingué il aurait pu écrire ; sa modestie s'y refusa. Mais son côté supérieur était une religion communicative ; aussi sa maison fut-elle, pendant cinquante ans, une pépinière d'hommes distingués, mais surtout de chrétiens.

La pension de M. Brou se trouvait presque en face du grand portail et sous les deux clochers aériens de Notre-Dame. Édouard en conçut une impression profonde ; puis il assistait aux offices de la cathédrale. C'était une autre école, ou son âme, s'ouvrant aux magnificences du culte, prenait l'idée et le goût de la sainte liturgie, dont la beauté fut une des passions de sa vie.

Là encore lui fut donnée la vision habituelle de l'homme de Dieu

qui lui était déjà apparu et qui lui avait fait une impression si profonde. M. Lecomte était devenu curé-archiprêtre de Notre Dame et l'influence qu'il exerça sur le jeune écolier devint une grâce victorieuse, qui l'affermit à jamais dans le sentier de la vertu.

En 1827 Édouard Pie entra au petit séminaire de Saint-Chéron. Cette maison avait alors pour supérieur M. Louis Chouet, d'abord disciple, puis compagnon et collaborateur du célèbre abbé Liautard dans la restauration des collèges et écoles ecclésiastiques. C'était un vrai supérieur, instruit, zélé, pieux, mettant son séminaire dans le travail, la règle, l'esprit de religion et de famille.

M. Chouet eut bien vîte distingué le jeune Édourd, qui d'emblée s'était placé à la tête de sa classe. Un autre genre d'intérêt, celui de la compassion, l'attachait à cet enfant d'une constitution si frêle. Il lui fit l'aimable ordonnance de passer le temps des études dans les jardins, les vergers et le bois de Saint-Chéron, ce qui n'empêcha pas l'écolier d'être toujours le premier dans les compositions.

Bientôt vint pour Édouard le jonr d'une grande douleur. Le 21 juin 1828 son père mourut d'une fièvre cérébrale qui l'emporta subitement. Il y eut d'autres déchirements à la fin de la même année scolaire. Les funestes décrets de Mgr Feutrier dispersèrent le séminaire de Saint-Chéron. L'évêque de Chartres était trop fier et trop respectueux envers les Ordres religieux pour soumettre ses professeurs, quoique séculiers, à l'outrageante déclaration qu'aucun d'eux n'appartenait à une congrégation non autorisée, et à se défendre comme d'un crime de ce qui est la perfection des conseils évangéliques. Les élèves furent dispersés chez les prêtres du diocèse. Édouard avec deux autres fut envoyé chez M. Sureau, curé d'Epernon. C'est là surtout qu'il prit l'idée du curé de campagne dans la sublimité de ses rudes fonctions. Il resta sa vie entière un fils reconnaissant pour ce digne prêtre.

A la fin de 1829 le séminaire fut autorisé à se rouvrir et Édouard y reprit le cours désormais ininterrompu de ses succès. Épris de la poésie latine, il savait Virgile par cœur, et c'est de lui principalement qu'il emprunta, sans doute, cette grâce harmonieuse, qui est une des plus belles qualités de son style.

Le choléra éclata à Chartres en 1832 ; le dévouement de M. Lecomte mit le comble à l'enthousiasme que déjà le jeune élève éprouvait pour lui. A la rentrée des classes ce fut lui qui prêcha la retraite aux élèves. Ces exercices firent sur l'âme d'Édouard une impression ineffaçable ; il redoubla surtout de tendresse envers la Mère de Dieu.

Le surnaturel envahissait dès lors cette nature qui devait lui appartenir tout entière.

Bâtie sur ce roc, la vocation sacerdotale devenait inébranlable. Aussi bien l'Église avait les yeux sur lui ; l'évêque de Chartres l'avait distingué de bonne heure.

La rhétorique d'Édouard fut éclatante de succès; il en sortit avec tous les prix de sa classe. C'était pour lui l'heure d'entrer dans la carrière. Son choix était fait ; il allait être prêtre ; mais sa faible santé semblait devoir y mettre obstacle.

Il devait entrer cette année-là au grand séminaire ; mais ses maîtres, redoutant pour son tempérament le régime de cette maison, le gardèrent à Saint-Chéron et lui confièrent une petite classe. Le professorat fut pour lui une vie d'étude et de sanctification, en même temps qu'un apprentissage de la vie apostolique.

En 1835 le jeune professeur entra au séminaire de Saint-Sulpice, où Mgr de Chartres envoyait l'élite de ses séminaristes. La vie du du jeune lévite allait entrer dans une nouvelle phase.

Ce fut le 5 octobre 1835 que M. Pie inaugura sa vie de grand séminaire à Issy par les exercices de la retraite générale. Tout d'abord il plaça haut ses aspirations en écrivant en tête de son recueil de pensées les paroles si belles et si connues : *Sacerdos alter Christus*, " le prêtre est un autre Jésus-Christ."

Son remède contre la tristesse provenant des souffrances physiques était de visiter le petit sanctuaire de Notre-Dame-de-toutes-grâces, élevé près du jardin par l'illustre M. Émery, et dont on lui avait confié l'entretien et la garde. La prière de prédilection qu'il y récitait était le *Stabat*.

Les études philosophiques s'emparèrent fortement d'une intelligence naturellement portée vers les choses élevées, et, autant que sa santé le lui permettait, il s'y livra avec ardeur. Il y eut un moment où d'insupportables douleurs firent craindre qu'il ne pût continuer l'année à peine commencée ; mais le vaillant jeune homme tint bon, et " avec l'aide de la bonne Vierge il alla jusqu'au bout." Ce sont ses propres paroles.

En 1837 il entra au séminaire de Saint-Sulpice à Paris pour l'étude de la théologie et la préparation prochaine aux saints Ordres.

La ferveur était grande alors à Saint-Sulpice. Un juif converti, de chétive apparence, Jacob Silbermann, le premier fondateur de la Congrégation du Saint-Cœur-de-Marie, enflammait les âmes du

zèle de l'apostolat dans les contrées infidèles. M. Pie s'en édifiait, et bien des années après, dans un éloge du bienheureux (à présent saint) Pierre Claver il faisait allusion à ces jeunes et fervents lévites, groupés autour de celui qui, à son insu, était déjà leur père, et s'enflammant tellement au récit des œuvres de Pierre Claver, qu'ils résolurent de se vouer comme lui à la conversion des nègres, mission qu'ils poursuivent vaillamment sur la terre d'Afrique.

A Saint-Sulpice la vie d'étude marchait de pair avec la vie de piété. Dans ce champ nouveau, l'abbé Pie retrouvait encore la supériorité qui l'avait distingué au cours de ses humanités. Dans les argumentations on jouissait de voir cet esprit pénétrant proposer une objection ou soutenir la discussion avec une force de logique et une courtoisie de formes qui tenaient les auditeurs sous la charme.

L'étude des Pères faisait aussi l'occupation du jeune clerc ; celle de l'Écriture-Sainte conquit dès lors sur son esprit cet ascendant souverain qu'elle n'abdiqua plus.

Le 16 avril 1837 M. Pie fut promu à un ministère qui allait être le début de son apostolat ; il fut chargé du catéchisme de persévérance. Sa réputation dans ce ministère s'établit promptement parmi ses condisciples, et bon nombre d'entre eux sollicitaient chaque dimanche la faveur de pouvoir l'entendre. Quant aux enfants il les fascina si bien que tous pleurèrent quand au bout de deux mois, forcé par l'état de sa santé de dévancer l'époque des vacances, il dut leur faire ses adieux.

Les ordinations vinrent ensuite successivement le combler de grâces célestes ; surtout le sous-diaconat le 9 juin 1838 et la prêtrise le 25 mai 1839. Le jour de l'ordination du futur évêque de Poitiers était celui-là même où ce célébrait à Rome la canonisation de saint Alphonse de Ligori. Il y a des coïncidences qui sont des présages dont Dieu a le secret.

II.

DU SACERDOCE A L'ÉPISCOPAT.

(1839 – 1849.)

C'est à Chartres que M. Pie reçut l'onction sainte, et le poste qui lui était assigné d'avance par son évêque était celui de vicaire de

la cathédrale, dont M. Lecomte était curé. Le jeune prêtre prit son habitation tout près du temple majestueux ; sa mère vint demeurer avec lui, et cette réunion si consolante pour les deux cœurs ne dut finir qu'avec la vie.

C'était un humble Nazareth que cette communauté dn jenne prêtre et de sa mère. Le ménage était pauvre, mais quelle sollicitude maternelle d'un côté et quel respect filial de l'autre !

La maison curiale était à quelques pas de là ; c'était pour M. Pie un vrai cénacle. M. Lecomte était avant tout un excellent maître de la saine doctrine ; il croyait au magistère infaillible du Pape, comme à l'antique tradition de la doctrine catholique.

Une autre science, celle de la vie, celle du monde et des hommes, vint de bonne heure au jeune prêtre, et elle lui vint du même maître. C'est de lui encore qu'il apprit à se garder de l'illusion de ceux qui s'imaginent servir la vérité en ménageant l'erreur, et qui par égard pour le loup, font le procès de l'agneau. Surtout il était là, auprès de M. Lecomte, à l'école du cœur ; il y apprit la science de l'amour de Jésus-Christ et de l'oubli de soi-même. Et quelque chose était plus instructif encore que les leçons du maître : c'était l'exemple de sa vie.

A cette école et à celle du digne prélat, (1) qui occupait le siège de Chartres, l'abbé Pie devint bientôt maître lui-même. M. Lecomte était un de ces orateurs qui mettent dans leur parele une âme de saint, de théologien et de poète. La forme antique de l'homélic avait ses préférences. " Quel maître ! " s'ecriait en l'entendant un haut fonctionnaire de l'Université. " C'est de l'or en barre," répétait l'évêque après chacun de ses disconrs.

Mgr de Montals, orateur et écrivain, avait d'autres mérites dans un autre ordre de sujets. C'était dans sa guerre contre les ennemis de l'Église que le pontife déployait les rudes énergies de sa parole et de sa plume. Ainsi quand nous verrons M. Pie manier l'homélic comme l'un de ses maîtres et la polémique comme l'autre, nous n'aurons plus à nous demander à quelle école sa jeunesse avait pris des leçons.

Il fut bientôt leur égal. Ces trois hommes se complétaient par leur genre d'éloquence, et ensemble ils formaient dans la chaire de de Notre-Dame un triumvirat dont Chartres se ressouvient avec orgueil.

(1) Mgr Clausel de Montals.

Dès les premiers mois de sa prédication le jeune vicaire fut amené à sortir de la routine des prônes au jour le jour, pour embrasser un même sujet qu'il poursuivit dans trois discours demeurés célèbres. Ce fut l'éducation des enfants considérée successivement dans la famille, au collège et dans l'Église.

C'était l'heure d'une croisade générale des catholiques pour la liberté d'enseignement. M. Pie, jeune conscrit, arrivé la veille sur le champ de bataille, ne crut pas téméraire d'entrer aussitôt en ligne.

Son deuxième discours en particulier, sur l'éducation du collège est un discours de combat. Il dénonçait l'ennemi : l'Université. Abrité derrière un passage de saint Jean-Chrysostome, il déclarait qu'un père de famille qui livre son fils à cette institution est homicide de l'âme de son enfant.

En face de la question universitaire se posait la question de l'enseignement congréganiste. Aux parents qui demandaient à saint Jean-Chrysostome à quoi sont bons les religieux, l'évêque de Consstantinople répondait : " A faire l'éducation de vos fils." Mais ces religieux enseignants, voilà que la France a fermé leurs florissants collèges, et M. Pie n'a plus, avec saint Jean-Chrysostome, que la ressource d'adresser les enfants de famille à des écoles lointaines, à Fribourg, à Brugelette, chez une nation étrangère.

Ce discours fit une profonde impression ; il y eut des actes d'autorité paternelle qui firent du bruit. Du même coup M. Pie venait d'entrer dans la vie apostolique et la vie militante. Monseigneur de Montals entrevit qu'un auxiliaire lui était envoyé pour une nouvelle campagne qu'il venait d'entreprendre. Pendant dix ans l'infatigable vieillard publia lettre sur lettre, battant en brèche le monopole universitaire ; d'autres sont venus après lui qui ont lutté comme lui ; le vieux Mathathias a eu des fils ; mais M. Pie, qui fut son Judas Machabée, ne voulait pas qu'on oubliât que son héroïque père fut le premier qui s'éleva contre Antiochus pour la loi de Dieu et la liberté de son peuple.

Dès 1840, M. Pie, à la demande de son évêque, dut prêcher les sermons de tous les dimanches du Carême ; le talent du jeune vicaire allait grandir à la hauteur de cette nouvelle tâche. Il conçut spontanément le plan d'un cours apologétique complet. Commençant par l'avant-mur, il consacra cette première station à montrer *l'importance absolue* de l'étude de la religion avec les *meilleurs moyens* pour réussir.

L'année suivante il prit pour sujet *l'union du dogme et de la*

morale. "Le dogme," explique-t-il, "est le *pourquoi* de la morale, comme la grâce en est le *comment.* La morale n'est pas raisonnable sans les croyances ; la morale n'est pas praticable sans le secours du Ciel.

Il aborda ensuite la question du *tolérantisme* et repoussa vivement toute transaction entre le vrai et le faux. Ennemi de ce libéralisme qui diminue la vérité il l'était pareillement de ce modérantisme qui redoute de la dire.

Jusqu'ici il avait présenté la raison de la foi ; il entra désormais dans la pratique de la foi. Il y entra de plein-pied par la question vitale du surnaturel et de la grâce.

Le jeune apôtre aimait les âmes ; il voulait leur salut ; il les conjurait de se retremper dans la fontaine de la grâce ; toute son éloquence tendait vers ce but et c'est dans la prière qu'il se disposait au ministère de la parole.

Cependant, à côté de ce ministère de la grande parole, le vicaire de Notre-Dame en exerçait un autre d'un genre plus simple. Une confrérie du Saint-Cœur de Marie réunissait, chaque dimanche soir, des fidèles que M. Pie édifiait par des entretiens de piété. Il y avait les communautés de la ville : le Carmel, la Visitation, la Providence et autres. Une maison d'orphelines l'avait aussi pour apôtre.

Il ne négligeait pas les riches. A la demande de M. Lecomte il avait accepté de catéchiser quelques enfants des premières familles, auxquels leur position et leur influence future commandaient d'être mieux instruits de la doctrince chrétienne.

C'est être noble que d'être prêtre. M. Pie prit ou développa en lui, dans le milieu aristocratique où Monseigneur de Montals l'introduisit, cette haute distinction de manières et de langage, que ne pouvaient s'expliquer ceux qui se rappelaient l'humilité de sa naissance.

Depuis quelques années il s'était produit dans l'Église de France un mouvement de restauration des choses religieuses. Par inclination de cœur comme par conviction d'esprit, M. Pie s'était jeté dans ce mouvement d'idées. Une part personnelle lui était réservée par la Providence dans ce travail réparateur. Pour le moment il n'en cherchait qu'une : la glorification de Notre-Dame de Chartres par l'histoire de son sanctuaire et de ses bienfaits. Il consacra à l'étude de cette histoire l'érudition d'un savant, le goût d'un artiste, l'imagination d'un poète, le cœur d'un fils, l'âme d'un prêtre.

Déjà dès septembre 1838 il s'était vu en mesure d'envoyer à M. l'abbé Faillon, prêtre de Saint-Sulpice, un mémoire fort solide sur l'antiquité du culte décerné à Marie, sous le vocable de *Virgini parituræ.* Ce travail il le continua comme vicaire avec un zèle et un talent remarquables. Il y avait, chose rare, un fond d'érudition sous cette brillante nature d'orateur et de poète. Son livre sur Notre-Dame de Chartres devait être un ex-veto, une œuvre de foi encore plus qu'une œuvre d'art ; mais, ouvrage de longue haleine, l'entreprise ne devait avancer que lentement, et dut finalement en rester au travail préliminaire de la préparation des matériaux.

Un ébranlement commençait à se produire alors dans les esprits pour la liturgie romaine; mais à Chartres, le clergé, en général, s'y montrait fort réfractaire. Le jeune prêtre se trouvait à peu près isolé avec ses désirs impuissants, quand en 1841 la Providence lui amena le chef le plus accrédité de la croisade liturgique, l'illustre dom Guéranger.

M. Pie, dès le premier jour où il fit sa connaissance, déclara au Père Abbé qu'il lui appartenait d'esprit comme de cœur. Dès lors il se mit sous ses ordres d'abord comme un éclaireur, puis comme un allié défensif et offensif. L'amitié qui se lia ainsi entre ces deux belles âmes fut tendre et intime.

Dans cette même année 1841 M. Pie provoque et inspire un travail historique sur saint Priest (Priscus) : puis il commence la *Vie de saint Fulbert.*

Toujours dans cette même année il eut le bonheur de ménager des alliances à Notre-Dame de Chartres jusque par delà l'Atlanqtiue (1).

[1]. Un jour, le 12 juin, Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, étant venu en pèlerinage à Notre-Dame de Chartres, l'abbé Pie le surprit beaucoup en lui montrant dans le Trésor deux ex-voto travaillés de la main de ses Indiens. Le premier était une ceinture en perles, portant cette inscription : *Virgini parituræ votum Huronum;* il datait de l'année 1698; le second, reçu à Chartres, en 1699, portait cette dédicace : *Virgini Matri Abenaquæi.* Les actes originaux de l'envoi de ces présents lui furent ensuite présentés ; ils étaient écrits en huron et abénaki, avec la consécration de ces tribus à Marie. M. Pie lui expliqua qu'un missionnaire chartrain, le Père Bouvart, Jésuite, avait noué le premier avec le Chapitre de cette Église, les relations qui, continuées par ses confrères et successeurs, formaient une correspondance que l'historien de Notre-Dame se proposait de publier. Mgr Bourget pleurait en voyant et en touchant ces langes de la foi de son Église au berceau. "C'est Marie qui vous envoie." répondit M. Pie, citant l'Écriture Sainte : *Misimus renovare cum eis amicitiam et societatem.* On renouvela donc l'alliance des anciens jours. Du consentement de Mgr de Chartres, des reliques provenant de la sainte tunique et du chef de sainte Anne furent adressées à Montréal, où la translation

La renaissance catholique avait un autre terrain que celui de l'histoire et de la liturgie : c'était l'architecture. M. Pie aimait le beau et il le comprenait. Les PP. Cahier et Martin se reconnaissaient fort redevables à ses renseignements sur les vitraux de Chartres. M. Pie faisait ces études en chrétien et en prêtre qui, sous les symboles de l'art, sait découvrir les saintes réalités de la foi et de l'amour.

La réputation du jeune vicaire comme orateur s'était étendue au loin. Mgr Fayet, évêque d'Orléans, l'invita à faire l'éloge de Jeanne d'Arc dans sa cathédrale. Aucun sujet ne pouvait être plus sympathique au jeune prédicateur; tout ce qu'il aimait se trouvait réuni dans la personne de Jeanne ou autour d'elle; mais il n'avait qu'un mois pour se préparer. M. Lecomte vint à son secours et entre eux deux le panégyrique fut fait de main de maître.

L'effet de ce discours fut immense. Ce fut le Conseil municipal qui en demanda l'impression aux frais de la ville. Les éditions se multiplièrent; les félicitations des personnages les plus distingués pleuvèrent sur M. Pie.

Cette gloire oratoire fut le dernier coup de soleil qui mûrit sa réputation. Mgr de Montals, obéissant à l'opinion autant qu'à son affection, le nomma son vicaire-général malgré sa jeunesse; il n'avait pas trente ans, mais il était de ceux dont l'Écriture dit que " leur intelligence surpasse celle des vieillards et que les anciens se lèvent en leur présence."

Dans l'esprit de l'évêque de Chartres, cette promotion répondait à une pensée de prévoyance. Il avait soixante-seize ans; il songeait à se donner, dans cet autre lui-même, un homme de sa droite. Les amis de M. Pie en jugèrent de même. Pour lui, il ne se laissa point éblouir par cet honneur, car il s'était placé au-dessus du temps et du changement. " La mort du vénérable évêque," dit-il, " peut tout changer pour moi; une nouvelle administration peut me briser ou

s'en fit solennellement. Montréal primitivement s'était nommé Ville-Marie; c'était aussi le surnom anciennement donné à la ville de Chartres : ces deux Églises étaient donc sœurs. M. Pie joignit à cet envoi une belle épître, à laquelle Mgr Bourget répondit par des lettres de chanoine honoraire de sa cathédrale, avec charge pour celui-ci d'être le représentant de l'Église canadienne aux pieds de Notre-Dame. Il comparait le sanctuaire de Chartres au Paradis terrestre d'où partaient quatre grands fleuves pour arroser chacune des parties du monde. La correspondance entre l'Église de Montréal et son chanoine chartrain se continua très fidèle, très édifiante, très patriotique aussi, jusqu'aux derniers jours de l'évêque de Poitiers. [Tome I, page 132, etc.]

m'éloigner; il en sera ce que Dieu voudra. Je suis si peu sensible au bonheur de ce qu'on appelle *avancement*, que je me crois de force à supporter la *reculade*. Comprenant que son élévation exigeait de lui une plus haute sainteté, il s'était rapproché du cœur de Jésus, ainsi qu'on le voit dans les notes écrites pour lui servir de méditations.

Avec cet accroissement d'amour pour Notre Seigneur on remarqua aussi en lui une vue plus large et plus compréhensive des intérêts de l'Église et de la société.

Le même esprit apostolique lui inspirait de prêcher une série de discours sur le *Retour à Dieu*. Tel fut le sujet qu'il porta dans la chaire de Notre-Dame de Chartres aux dimanches de Carême 1846.

Ce drapeau, l'orateur le dressait dans chacune des chaires où il était appelé. Il avait été invité par Mgr Dupont-des-Loges, évêque de Metz, à prêcher dans sa cathédrale la neuvaine de l'Assomption. Il aurait souhaité, dit-il, de n'y parler que de Marie; mais c'était chez lui une conviction que, vu l'état présent des âmes, toute parole pastorale doit être apologétique pour être conquérante.

A cette époque, l'ébranlement en France et en Europe était universel. De vastes problèmes religieux, sociaux, politiques, fermentaient dans les esprits, sans que la solution s'en laissât entrevoir. On attendait le révélateur, lorsque la mort de Grégoire XVI et l'élection presque simultanée de Pie IX vinrent éclairer l'horizon, en ouvrant à l'avenir des perspectives brillantes.

Le premier cri de l'abbé Pie, en apprenant cette élection, fut : " Le doigt de Dieu est là!" Le pressentiment d'un grand règne s'offrit tout de suite à son cœur La promulgation d'un jubilé accordé pour l'avènement du nouveau Pape fournit à M. Pie un nouveau motif de confiance, dans la teneur même de l'Encyclique jubilaire sur les erreurs, les maux et les dangers de ce siècle. Impiété, rationalisme, progrès indéfini, indifférentisme, principes communistes, écrits corrupteurs, enseignement délétère : c'était précisément tout ce que ne cessait de dénoncer, depuis huit ans, le prédicateur de Notre-Dame de Chartres. Ainsi, dès la première heure, se trouvait-il en sympathie d'idées avec Pie IX. Il lui assignait son rôle providentiel : " L'Europe," disait-il, " le monde entier chancelant sur sa base avaient besoin d'un grand homme qui fut en même temps un saint. Ils sentent qu'ils l'ont trouvé, et ils lui envoient de toutes parts des messages d'espérance. L'Islamisme lui-même lui adresse ses hommages, et la Chine accepte un protecteur des chrétiens "

On avait le grand Pape. L'abbé Pie dans ses lettres appelait le grand Roi. Il écrivait, le 16 novembre 1846, à propos du mariage de M. le Comte de Chambord : " Quelque mal qu'on dise de notre époque corrompue, je crois qu'une âme honnête et forte prendrait un ascendant facile sur notre médiocrité. Tout ce qui nous gouverne est nain ; un homme quelque peu supérieur nous imposerait beaucoup. Ainsi soit-il ! " Que faire en attendant l'heure du salut public ? La première chose était de travailler au salut individuel des âmes ; et à cela les apôtres devaient contribuer plus que les publicistes.

Il importait en outre de dégager le champ de la défense religieuse de celui des principes de la politique moderne, en la plaçant non sur le terrain de la charte de 1830 et des libertés publiques, mais sur le fond immuable de la doctrine et de l'autorité de l'Église. C'est ce que M. Pie s'efforça de faire avec autant de prudence que de fermeté.

La confiance de Mgr de Chartres croissait en même temps que son affection pour ce jeune auxiliaire, devenu son conseiller. M. Pie fut appelé à l'honneur de sa co-habitation au palais épiscopal. Rien n'était plus touchant que de voir, dans les rues de la ville, le vieil évêque presque aveugle accompagné, ou pour mieux dire gardé par un jeune vicaire. Durant les tournées de confirmation où il accompagnait Sa Grandeur, M. Pie enthousiasmait les populations rurales par les exhortations à la foi, à la piété et à la charité qu'il lui adressait.

Ainsi, fidèle à son programme travaillait-il partout au salut des âmes et, par là, à l'avénement de ce règne de Jésus-Christ, dans lequel il déclarait trouver l'unique remède à la crise sociale.

Un jour vint cependant où lui fut donnée l'occasion solennelle d'en produire l'idéal dans l'éloge d'un roi qui, étant aussi un saint, avait fait de son royaume un glorieux fief et une heureuse image du royaume de Dieu. En 1847, Mgr Fabre des Essarts, évêque de Blois, l'invita à prêcher dans sa cathédrale le panégyrique de saint Louis, qui en est le patron. Après Jeanne d'Arc, saint Louis ! c'était tout le moyen-âge dans ses deux plus splendides personnifications.

Le discours fut un monument : Le règne de saint Louis est le règne public de Jésus-Christ ; dans la *paix* par la justice, la charité, la religion ; dans la *guerre* par les croisades, où vainqueur par sa sainteté encore plus que par sa vaillance, et victorieux en souffrant encore plus qu'en combattant, saint Louis se plaça tout près du divin Crucifié.

L'époque était arrivée où les réformes génereuses et les con-

cessions libérales de Pie IX allaient se retourner contre lui. Déjà la défaite du Sonderbund avait démasqué le radicalisme et l'on s'attendait à ce que Rome suivît de près la Suisse. Les jours mauvais empirèrent rapidement ; le 24 février 1848, la révolution emporta la royauté et installa la république à Paris ; puis les commotions se succédèrent rapides et violentes comme celles d'un tremblement de terre et ébranlèrent tous les trônes.

Vinrent ensuite les terribles journées de juin, qui ensanglantèrent Paris ; le salut fut accordé encore une fois, et c'est Mgr Affre, l'héroïque archevêque, qui l'acheta de sa vie, sur les barricades, en demandant que son sang fût le dernier versé.

La confiance allait renaître ; chose inouïe, les conciles provinciaux allaient se réunir avec l'autorisation du gouvernement ; mais le calme n'était qu'à la surface. Pie IX dut fuir de Rome, chassé par les attentats de la Révolution ; mais, tout en accomplissant sa mission de victime il n'oubliait pas sa mission de Docteur. La chrétienté fut dans l'admiration lorsque, de son rocher de Gaëte il adressa à tous les évêques l'encyclique *Ubi primum*, leur demandant de lui faire connaître la croyance de leurs Églises sur l'Immaculée Conception de Marie, en vue d'une définition dogmatique.

Aux interrogations du Souverain Pontife l'Église de Chartres répondit par la plume de M. Pie ; malheureusement cette fois la plume était enchaînée ; Mgr de Chartres, malgré sa piété envers Marie, redoutait les innovations. M. Pie trouva cependant le secret, dans son mémoire, de rester l'homme de sa propre conviction, tout en présentant celle d'un autre. On le comprit autour de lui ; sa rédaction ne fut point admise ; mais M. Pie avait délivré son âme.

Ce jeune prêtre était né pour de plus hautes destinées ; et cependant nulle ambition ne lui était venue de sortir de ce milieu chartrain où il avait grandi au delà de son espérance. A ceux qui le flattaient d'une prochaine promotion à l'épiscopat, il répondait que la seule chose qu'il désirait était de ne pas quitter Chartres.

Cependant, le 25 avril 1849, M. de Falloux, devenu ministre de l'instruction publique et des cultes avait envoyé à tous les évêques de France une circulaire, leur demandant la liste des ecclésiastiques qu'ils croyaient les plus aptes à l'épiscopat.

Dans sa réponse au ministre, Monseigneur de Chartres dit : "Je n'ai point connu de sujet plus capable de remplir avec éclat les fonctions épiscopales que M. l'abbé Pie, mon grand vicaire.... Je le sa-

crifierai avec beaucoup de peine, mais nous ne devons chercher que la plus grande gloire de Dieu."

La lettre de Monseigneur Morlot, archévêque de Tours fut tout aussi flatteuse.

M. de Falloux n'hésita pas, et M. Pie fut nommé pour le siège vacant de Poitiers.

Son premier mouvement devant cette proposition fut de la refuser. Il supplia son évêque d'écrire en ce sens au ministre. Il l'obtint, mais ce fut inutile. Il dut accepter. L'évêque nommé alla tout d'abord se jeter aux pieds de Marie, puis à ceux de Monseigneur de Chartres. Le vieillard l'embrassa et le consola de son mieux, sans trop réussir. " Plaignez-moi, soutenez-moi ! " Ces deux mots de l'abbé Pie dans ses lettres disent bien les deux mouvements successifs de ce cœur à la fois humble et grand.

M. l'abbé Dupanloup ayant été nommé évêque d'Orléans presqu'en même temps que M. Pie l'avait été de Poitiers, ce fut entre eux l'occasion d'un échange de billets où nous voyons ces deux prêtres illustres pour la première fois en présence l'un et l'autre. Une grande cordialité anime cette correspondance, très brève d'ailleurs.

La préconisation se fit à Portici par Pie IX exilé, comme pour être un monument des tribulations de l'Église dans ces tristes jours. La consécration se fit dans la cathédrale de Chartres le 25 novembre, fête de Sainte Catherine. Son vieil évêque, rajeuni pour cette fonction auguste, essayait de ne pas trembler en imposant les mains pour la troisième fois à celui qu'il avait confirmé, puis ordonné, et qu'il faisait aujourd'hui son frère dans l'épiscopat.

La mère du nouveau pontife était présente au premier rang d'une assistance qui remplissait la basilique. Toute l'assemblée pleura quand on vit le jeune Évêque, baigné de ses larmes, s'agenouiller devant son consécrateur, en lui donnant trois fois le salut liturgique : *ad multos annos*, puis tomber dans ses bras.

C'est de ce même jour que le nouvel Évêque data la Lettre pastorale qu'il adressa à ses diocésains de Poitiers. Elle traitait du grand sujet de ses prédications : le retour à Jésus-Christ. Cette lettre était aussi l'adieu de Mgr Pie à la ville de Chartres, à son Église, à son Pontife. A cette lecture, l'Évêque de Chartres pleura d'attendrissement.

Puis le dimanche, 2 décembre, Mgr Pie monta dans la chaire de la cathédrale, pour y faire à la ville ses remerciments et ses adieux.

Il demandait à ses compatriotes de prier pour "l'enfant de Marie qui avait grandi sous leurs yeux, que leurs encouragements avaient soutenu et dont l'élévation était leur ouvrage et procédait de leur erreur". Venait ensuite une parole d'action de grâces à chacun de ses bienfaiteurs. Enfin, le premier nom qui avait ouvert ses lèvres quand, dix ans auparavant, il montait dans cette chaire, les fermait aujourd'hui ; et ce nom c'était le nom de Marie.

Le lendemain, à six heures du matin, ayant pris encore une fois congé de Mgr de Montals et de M. Lecomte, il monta en voiture avec sa mère. Ses amis étaient à genoux pour recevoir sa bénédiction.

Partout sur son passage il recueillit les marques les plus flatteuses d'un regret universel. Il s'arrêta un jour à Tours, auprès de Mgr Morlot, qui l'en avait conjuré. De là il se rendit dans sa ville de Poitiers pour son entrée solennelle, au jour qu'il avaii choisi, le samedi 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception de Marie.

B. E.

LES MÉTICULEUX.

Quels drôles de personnages que les méticuleux !

On dirait qu'ils sont toujours sur les épines, tant leur sac de voyage est gonflé de petites craintes et de petits scrupules.

Leur voisin a-t-il commis une peccadille, ils en font aussitôt une montagne :

Parturieut montes, nascetur ridiculus mus.

nous dit Horace, dans son "*Art poétique.*"

Comme on le voit, avec les méticuleux, c'est le contraire qui arrive.

Plaignons la souris !...

On les trouve partout, ces charmants méticuleux : dans les professions libérales, dans la politique, dans le commerce, dans la littérature, mais, de toute la famille, il faut convenir que les méticuleux critiques sont les plus intéressants.

Ces méticuleux ont lu Musset, Lamartine, Victor Hugo depuis la première page jusqu'à la dernière. Vous croyez que cela leur assure une certaine facilité pour la rime ? Vous vous trompez grandement

La livrée du poète n'est pas faite pour eux, c'est celle du critique qui leur sourit.

On peut être critique de bien des manières ; on peut ou emboîter le pas derrière Zoïle ou poser gravement à l'Aristarque. Les méticuleux ignorant les principes les plus élémentaires de l'impartialité vous pouvez en conclure immédiatement que Zoïle sera leur homme.

Quel génie, suivant eux que ce Zoïle ; quel fameux critique, que de mauvais quarts d'heure il a fait passer aux œuvres d'Homère et dire que les grecs furent assez sots pour lui préférer Aristarque, un grammairien, un mythe qui n'y voyait pas plus loin que son nez en poésie !

Ah ! si Zoïle eût vécu au Canada, au lieu de le maltraiter comme l'ont fait les admirateurs, les enthousiastes de l'auteur de " l'*Iliade* " les méticuleux lui auraient élevé non pas une statue, ce n'est pas la mode chez nous,—le fondateur d'une grande cité attend même encore la sienne,—mais un beau monument, aux teintes d'azur, taillé dans le plus fin cristal du St-Laurent !

Présentez un volume de vers aux méticuleux : ce ne sont pas les beaux passages qu'ils y rechercheront, les strophes où le poète s'est montré vraiment original et inspiré, ils se garderont bien d'y faire la moindre allusion, mais, par contre, s'ils trouvent deux mots : une épithète et son substantif qui de loin ou de près ressemblent à ceux employés par l'un des trois poètes ci-dessus, vous serez le premier favorisé de la confidence.

Un vers se termine par les mots : "vague plaintive," les méticuleux s'écrient aussitôt : l'auteur a volé Musset ! par "flot paisible :" il a plagié Lamartine ! par "jours inconstants :" il a pillé Victor Hugo !

Que l'on reproche à nos poètes de s'approprier des vers entiers, des hémistiches même de ces grands poètes, fort bien, mais qu'on leur interdise certaines expressions identiques dont il se sont servies souvent accidentellement, c'est pousser par trop loin le scrupule. Avec ce système la poésie ne vivrait pas longtemps. Ce ne serait plus le langage châtié, harmonieux que nous connaissons, mais un dialecte confus, inintelligible à tous.

En effet, s'il faut en croire les méticuleux, puisque Lamartine s'est servi de l'expression "flot paisible," elle sort tout de suite du langage ordinaire et, il n'est plus permis aux poètes suivants de l'employer. S'ils veulent exprimer la même pensée il faudra que le premier d'entr'eux dise "flot tranquille," un autre : "le flot qui sommeille," un troisième, "le flot qui roupille, le flot qui dort, le flot qui rêve, le flot qui ronfle," et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on ait épuisé toutes les insanités et toutes les incongruités possibles, puis les expressions françaises faisant défaut on aura recours aux vocabulaires étrangers et il en résultera en plein dix-neuvième siècle, un mélange baroque qui nous rappellera certains vers de Ronsard écrits au XVIe siècle, que je cite ici comme échantillon de ce dont on pourrait encore nous régaler si l'opinion des méticuleux faisait loi "O Bacchus ! dit-il :

O Cuisse-né ! Archète, Hymenéen,
Bassare, roi, Rustique, Euboléen,
Nyctelien, Trigone, Solitaire,
Vengeur, Manic, germe des dieux et père,
Nomien, double, hospitalier,
Beaucoup, forme, premier, dernier,
Leneau, Porte-sceptre, Grandime,
Lisien, Baleur, Bonime,
Nourri-vigne, Aime-pampre, enfant,
Le Gange te vit triomphant ! "

Ce sera tout simplement délicieux, n'est-ce pas ?

Mais comme il pourrait paraître ridicule à quelques-uns que la langue française qui, depuis des siècles se perfectionne, s'arrête soudain sur la pente du progrès, pour revenir à son point de départ : il est plus probable que nos poètes cultiveront le néologisme, à la façon des décadents de France et de Belgique, de ces décadents déliquescents ou symbolistes qui d'après M. Remy Saint-Maurice (1) sont des "individus alcooliques et rachitiques pour la plupart, ras-"taquouères de la littérature, ne parlant ni l'arbi, ni le patois, ni le "nègre, ayant un idiome à eux, un dialecte fait de mauvais français "et de latin de cuisine, et qui, sous prétexte de donner le dernier "mot de l'art à leurs contemporains, n'ont guère réussi qu'à leur "donner le dernier mot de l'absurdité humaine."

On ne saurait donc s'étonner, après cela, si l'orgueil des décadents consiste à aligner des vers aussi incompréhensibles que ceux-ci :

> Immense et seule lors, et, voix sans voix, pullule
> La grande mer du noir *AYANT* pour vagues *TOUT*,
> Sans phare ; et pas ouïe, une rumeur ulule,
> Sœur d'une mer au loin sous le spleen d'un soir mou.

Comprenez si vous pouvez !

> Ululez. Blanc. Sifflez. Claquez. Noir dans le trou.
> Bourou-boudor. Cataclysme. Le tourlourou....

Rapprochez ce distique écrit récemment du poëme de Ronsard sur Bacchus écrit il y a trois siècles et vous verrez que les décadents qui croient avoir fait une grande découverte avec leurs mots nouveaux et leurs expressions burlesques ne font rien autre chose que de rééditer les plus mauvais vers de Ronsard. Il y a peut-être moins de latin, dans leur triste prose, mais le français n'en vaut guère mieux.

Espérons pour l'honneur des lettres canadiennes que nos poètes ne s'efforceront jamais de plaire aux méticuleux au point de se faire décadents.

Si les méticuleux trouvent que la poésie canadienne n'a été jusqu'ici qu'un plagiat, qu'ils montrent eux-mêmes que leur astre en naissant les a formés poètes, suivant l'expression de Boileau, qu'ils émerveillent le monde par l'originalité de leurs sublimes inspirations

(1) Revue Littéraire et Artistique, livraison d'octobre 1887, page 800

mais qu'il nous soit permis jusque là de douter de leur bonne foi et d'accueillir leurs critiques zoïliennes du silence que mérite tout ce qui sent le charlatanisme et le dénigrement systématique.

Depuis quelque temps, cependant, les méticuleux semblent vouloir se réformer. Ils ne donnent plus signe de vie, dans les journaux du moins. Ils laissent bien échapper encore dans leurs causeries avec leurs intimes, quelques bribes de leur théorie d'éteignoir mais là se borne leur démangeaison.

Auraient-ils, par hasard, sur leurs vieux jours quelques remords de conscience ou leur bras a-t-il tellement faibli qu'il ne peut plus brandir Joyeuse ?

L'avenir le dira.

En attendant, contentons-nous de prévenir charitablement les méticuleux que les bains fantaisistes de leur plume dans le noir de l'encrier ne sont guère goûtés du public et que nombre de lettrés guettent leur prochaine incartade pour crier :

" .....haro sur le baudet."

CHS. M. DUCHARME

UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE

LE NORD-OUEST D'AUTREFOIS

LORD SELKIRK

Thomas Douglas, cinquième comte de Selkirk, baron Daer et Shorteleugh, naquit au mois de juin 1771. Ses ancêtres s'étaient couverts de gloire à Bannockburn et jouissaient de l'amitié du célèbre barde écossais Burns, qui ne leur ménagea pas ses poésies.

Encore de nos jours, dans les joyeuses réunions d'hiver, les anciens Écossais du pays, après avoir dansé le galop de la Rivière Rouge, aiment à entonner un des chants de Burns, composé près de l'âtre du manoir des Selkirk, pour éterniser la mémoire du clan des Douglas.

Lord Selkirk reçut une éducation très soignée et montra de bonne heure de grandes dispositions littéraires.

Il exerça son talent dans plusieurs revues écossaises.

Touché des souffrances et de l'extrême pauvreté de la classe agricole, il s'intéressa à son sort et constata bientôt que le seul moyen de la soulager, était d'organiser un mouvement d'immigration vers les possessions anglaises en Amérique.

C'est au commencement de notre siècle que s'ouvre sa carrière publique.

Ce fut au mois d'août 1803 que le comte de Selkirk fit sortir des montagnes d'Écosse le premier essaim d'immigrants, qui devait être suivi par tant d'autres.

Il se composait de 800 personnes qu'il transporta à l'Ile du Prince Édouard. Il se rendit lui-même sur les lieux, pour mieux assurer le succès de cette première tentative.

Il réussit au delà de ses espérances.

Encouragé par ces débuts, il se jeta avec l'ardeur de son tempérament, dans les projets de colonisation plus vastes. Il ne rêvait, ni

plus ni moins, cette fois-ci, qu'à jeter les bases d'un immense empire, au centre du continent américain.

Dans un ouvrage de 200 pages, il exposa devant le public anglais, ses idées hardies, disons le mot, extravagantes et utopistes, sur les moyens à adopter pour faire surgir une colonie, comme par enchantement, au milieu des prairies d'Amérique.

Écrit avec chaleur et conviction, par un comte et futur Pair d'Angleterre, cet ouvrage eût du retentissement. La presse critiqua sévèrement son plan de colonie semi-agricole et semi-militaire.

Dans les suggestions excellentes d'ailleurs qu'il fit sur la colonisation, on aperçoit les grands défauts de son caractère, qui percent au grand jour.

Esprit besogneux et remuant, toujours pressé d'agir, trop impatient pour attendre les résultats d'une organisation sage et lente, il lui fallait des résultats immédiats. Il eût voulu cueillir des fruits quand la semence était à peine en terre.

Profitant de son voyage à l'Ile du Prince Édouard, il se rendît à Montréal où il rencontra plusieurs traiteurs du Nord-Ouest. Le récit des profits réalisés et de leurs courses aventureuses, enflamma son imagination et excita sa curiosité. Il visita à plusieurs reprises les entrepôts de la Compagnie du Nord-Ouest et prit des informations détaillées sur la traite, les forts, l'économie interne, etc. Bref, il voulut tout savoir. Le noble Lord fut accueilli partout avec tous les égards dûs à l'éclat et à l'influence de son nom. Mr W. Gillivray, qui était alors le gouverneur de la compagnie du Nord-Ouest, crut remarquer qu'il portait un intérêt plus qu'ordinaire au commerce des fourrures, mais il était loin de prêter à Selkirk d'autre motif que celui de satisfaire une curiosité poussée un peu loin. Les régistres de la compagnie donnèrent à Selkirk de précieux renseignements, qui lui facilitèrent la réalisation du projet qu'il nourrissait.

En effet à cette époque, cette puissante compagnie avait à son service les voyageurs canadiens les plus intrépides et les plus endurcis aux fatigues et bon nombre de Métis qui avaient pénétré dans toutes les parties de l'ouest.

De retour en Angleterre. il s'occupa sérieusement de mettre son nouveau projet à exécution.

Les circonstances le servirent à souhait.

Pendant que la Compagnie du Nord-Ouest, s'emparait de l'ouest augmentait le nombre de ses employés et de ses postes, et payait de gros dividendes à ses actionnaires, les parts de la compagnie de la

Baie d'Hudson cotées autrefois à 250 pour cent, tombaient à 50 pour cent.

Le capital de la compagnie s'élevait en tout à $100,000.

Selkirk en acheta pour $40,000 et obtint le contrôle des affaires.

Au mois de mai 1811, une cour générale fut convoquée et le comité informa les actionnaires, qu'il avait cédé à Lord Selkirk, au nom de la compagnie, 116,000 milles carrés de terrain, à la seule condition de les coloniser. Ainsi donc, sans débourser un centin, il devenait propriétaire d'un territoire plus vaste que le royaume d'Angleterre. Edward Ellice, le célèbre voyageur, Alexander McKenzie et plusieurs autres actionnaires protestèrent mais en vain contre cet octroi extraordinaire de 45 millions d'acres situés dans la zone la plus fertile de l'ouest.

Le territoire cédé s'étendait de la rive ouest du lac Winnipegosis dans la latitude 50°50' nord ; de là, au sud le long du lac Winnipegosis, jusqu'au lac Manitoba ; de ce point vers l'ouest, à la rivière Saskatchewan ; de la Saskatchewan, franc sud, à la hauteur des terres, à un point où les eaux se déversent d'un côté dans le Mississipi et le Missouri et de l'autre dans la Baie d'Hudson ; de là, à l'est aux sources de la rivière Winnipeg, enfin de ce dernier endroit, le long de la rivière Winnipeg, au lac du même nom.

Ce territoire fut désigné sous le nom d'Assiniboia.

Selkirk allait pouvoir enfin donner un libre essor aux grandes conceptions qui couvaient depuis plusieurs années dans son cerveau.

Propriétaire d'une étendue de terre telle que, peut-être, aucun mortel avant lui, n'avait pu se vanter d'en posséder autant, ayant à son service une puissante compagnie, toute organisée, établie dans le pays depuis deux siècles et demi, fortune, crédit, rien en un mot, ne lui manquait, pour mettre à exécution le rêve si longtemps caressé, de devenir le père d'une grande colonie fondée par son génie. Quelle fut la pensée qui présida à ce dessein de colonisation? Quel but enfin se proposait-il ?

Le shérif Ross, dans ses écrits sur la Rivière Rouge, se pose la même question et répond que son but unique était de christianiser les sauvages, mais il ajoute qu'il ne comprend guère comment le noble Lord espérait y parvenir.

D'autres lui prêtent l'intention de soulager le malaise qui existait parmi la classe agricole en Écosse, en déversant le trop plein de cette population dans des territoires nouveaux. L'historien du Minnesota veut qu'il se soit proposé de fortifier les établissements de la

Rivière Rouge et d'y assurer la domination anglaise. Philantrophe excentrique, diront enfin d'autres, il voulait sincèrement le bien-être des colons et s'imaginait l'assurer en les plaçant dans un pays éloigné de toute influence pernicieuse du dehors. Croyait-il au développement rapide du pays, dans un avenir rapproché ? En jetant les éléments d'une société agricole, espérait-il qu'il pourrait facilement y recruter des serviteurs habitués au pays, qui épouseraient ardemment la cause de la compagnie de la Baie d'Hudson et se débarasser par ce moyen de toute concurrence de la part de la compagnie rivale ?

Quoi qu'il en soit de toutes ces hypothèses, on ne peut s'empêcher de taxer de témérité un projet qui offrait si peu de chances de succès.

Le pays n'était pas prêt à recevoir des colons.

On ne métamorphose pas en un jour en campagnes agricoles un territoire ouvert aux chasseurs et aux traiteurs de prairie. L'homme est partout le même, toujours bien aise de trouver un moyen de se soustraire à l'anathème qui pèse sur sa tête de féconder la terre de ses sueurs. A quoi bon, se disait le fermier, porter le poids du jour, quand à ma porte broutent d'immenses troupeaux de bisons qui suffisent à mes besoins ?

Les séductions de la chasse faisaient donc déserter les fermes et négliger l'agriculture aux très rares colons déjà établis.

De plus, quelles espérances pouvait offrir aux colons un pays déchiré par les dissensions et les violences de deux compagnies rivales, et où les droits de propriété étaient douteux.

Les seuls habitants qu'on y trouvait étaient des serviteurs de la compagnie de la Baie d'Hudson, qui après avoir vieilli à son service, étaient venus chercher un repos bien mérité à l'ombre de ses forts. Du reste aucune communication avec l'extérieur n'était possible, à part du canot-courrier qui, une fois l'an, apportait des nouvelles de l'est et des bateaux de la compagnie qui venaient chercher dans la baie les fourrures du pays.

C'est au sein d'éléments aussi troubles et aussi peu preparés à la recevoir, que Selkirk venait jeter la semence d'une colonie agricole.

Dans les pays nouveaux la colonisation marche à l'inverse de la sauvagerie. A mesure que cette dernière recule, l'autre avance, mais elle ne la devance pas. Selkirk voulut l'implanter au milieu d'elle.

Les employés des compagnies de traite virent arriver avec surprise ces tard-venus, surpris eux-mêmes de se trouver en pareille

compagnie et surtout dans des conditions d'existence aussi étranges.

En effet qu'allaient faire ces pauvres malheureux dans un pays où tout manquait à l'agriculture moins la terre ? Qu'on en juge par le fait que plusieurs durent labourer ou plutôt déchirer le sol avec des houes en bois. Il n'y a qu'une seule conclusion à tirer de ces faits, c'est que Selkirk poursuivait, au Nord-Ouest, l'accomplissement de projets mal conçus et qui, comme nous allons le voir, furent encore plus mal dirigés.

Il commença par lancer un prospectus, dans lequel il étalait avec une grande richesse de style et des perspectives attrayantes, les grandes ressources de ses domaines qu'il estimait à £50,000. Il vanta surtout la culture du chanvre dont l'exportation pouvait se faire facilement et avec de grands profits ; il garantit aux colons catholiques et protestants, le respect de leurs croyances religieuses et la plus grande liberté dans l'exercice de leur culte. Il ajoutait qu'une terre serait réservée dans chaque paroisse pour le soutien du clergé.

Selkirk tint parole quant à cette dernière promesse. Il se montra toujours bien disposé et généreux même envers les catholiques, qui n'eurent qu'à se féliciter de ses largesses. Ce fut lui qui céda à Mgr Provencher la seigneurie que possède actuellement l'archévêché de St-Boniface.

Il sut toujours se mettre au-dessus des préjugés mesquins que nourrissent les esprits étroits et vulgaires. On ne peut s'empêcher de sourire, en lisant les lignes qu'il consacre à l'élevage des moutons. Il s'extasie d'avance sur l'élan que la laine des brebis va donner à l'industrie. Le brave homme avait compté sans les loups, qui jusqu'à une époque assez récente, ont rendu cet élevage peu payant. Après avoir surmonté maintes difficultés inhérentes à toute entreprise nouvelle, et avoir expédié des agents en Écosse et en Irlande, il réussit à recruter un groupe de colons.

Le départ de ce premier détachement ne fut pas gai. Plusieurs refusèrent de monter à bord du navire, d'autres le désertèrent à la nage, et le reste ne se résigna qu'avec peine à entreprendre le voyage.

Ils arrivèrent à York dans l'automne de 1811.

Comme la saison se trouvait trop avancée pour atteindre la même année, les bords de la rivière Rouge, ils furent contraints d'hiverner sur la rivière Nelson.

Les capitaines Miles McDonell et Hillier qui commandaient cette première expédition agirent en despotes.

Ils soumirent les colons à un régime militaire.

Les colons eurent de plus beaucoup à souffrir du froid et du manque de provisions. De bonne heure, au printemps suivant, ils quittèrent sans regrets leurs misérables chantiers et se mirent en route pour la rivière Rouge où ils arrivèrent au mois d'août 1812.

L. A. Prud'homme.

St-Boniface, 22 février 1888.

GUIDO GONZONELLI.

Une belle journée du mois de mai est à son déclin. Le soleil descend à l'horizon et de l'autre côté, quoique timide encore en face de son fier rival, la lune montre son pâle croissant.

Autour de nous se déroule un de ces paysages enchanteurs des montagnes de l'Italie.

Appuyé sous un rocher qui surplombe, un jeune homme, après avoir jeté un dernier coup d'œil sur un dessin qv'il vient de terminer, le dépose dans un portefeuille qu'il tient à la main. Évidemment il est satisfait de son œuvre, car sa noble et expressive figure en est toute rayonnante.

Notre jeune artiste ramasse son bagage et se dispose à partir, quand soudain, une ombre traverse le sentier qu'il doit prendre. Il tressaille, tourne la tête et regarde autour de lui, mais n'aperçoit rien. Se croyant le jouet d'une illusion il va continuer son chemin, quand l'ombre reparaît. Cette fois il a dépassé la saillie du rocher et voit au-dessus de lui un homme vêtu d'un costume pittoresque, qui, avec sa carabine négligemment posée sur son bras, l'examine attentivement.

Un peu surpris, mais peu craintif, notre jeune artiste se dirige vers le sentier qui doit le conduire au bas de la montagne ; mais l'inconnu saute du rocher, tombe droit en face de lui et d'un ton brusque lui dit : Que faites-vous ici ?

—Je fais ce qu'il me plaît, réplique hardiment le jeune homme ; et vous. que me voulez-vous ?

—Je veux que vous veniez avec moi, reprit l'autre en touchant son fusil d'un air significatif, et si vous résistez, gare à vous.

L'artiste hésita un instant, mais comprenant qu'il y aurait folie à vouloir résister, il consentit, quoique de fort mauvaise grâce, à se laisser bander les yeux et à suivre son guide.

Ils furent bientôt à destination. On lui ôta son bandeau et il s'aperçut qu'il était entouré de bandits ; il lui fallut tout son courage pour garder son sang froid.

—Qui êtes-vous ? et quelle rançon pouvez-vous me payer ? lui demanda d'un ton sec celui qui l'avait amené.

—Je ne suis qu'un pauvre artiste et vous avez fait bien triste besogne ce soir, si vous ne comptez que sur la rançon que vous pourrez avoir de moi, car je n'ai rien.

—C'est possible. . . ., mais votre nom ?

—Salvator Rosa.

—Ha ! nous tenous le jeune élève qui vient de remporter la victoire sur tous les artistes de Rome et vous dites que nous ne pouvons rien espérer dc vous. . . . . mais l'Italie entière paierait votre rançon ; n'ajoutez-vous pas un nouveau fleuron à sa couronne ?—Puis sans lui donner le temps de répondre, il ajouta : Montrez moi vos dessins, car moi aussi je suis artiste.—Salvator ouvrit son portefeuille et étala ses dessins : L'un d'eux représentait une villa romaine, donnant sur un vaste jardin, au milieu duquel on voyait une jeune fille d'une beauté remarquable, appuyée sur un vase antique. Elle semblait triste et pensive, comme si elle eut évoqué quelques souvenirs lointains et pénibles. Il allait retourner cette feuille comme les autres lorsque le brigand lui saisit la main et dit d'une voix émue : Vous connaissez cette villa. . . . ce jardin. . . . ?

—Oui, certes ; ils ont pour moi un attrait tout particulier.

—Et cette jeune fille, vous la connaissez aussi ?

Salvator leva les yeux sur son interlocuteur, mais ne sachant à quoi attribuer la violente émotion peinte sur sa figure, il n'osa répondre.

Le brigand comprit son hésitation et ajouta : Moi anssi, autrefois, j'ai connu ce jardin, cette jeune fille et je les aimais plus que tout au monde. Leur souvenir est encore si cher à mon cœur que si vous m'assurez que les habitants de cette maison s'intéressent à vous, dût-il m'en coûter la vie, vous êtes libre.

—Hélas ! une seule personne, cette jeune fille dont j'ai bien imparfaitement rendu la beauté idéale, me porte intérêt dans cette maison . , . ; mais son père est trop fier pour consentir jamais à notre union, car je suis pauvre . . ., il m'a même défendu l'entrée de sa maison.

—Ah ! cet homme que vous taxez de fierté, il m'a moi-même chassé de sa demeure et m'a fait ce que vous voyez, un brigand méprisé et partout redouté ; cependant, je ne puis lui rendre le mal pour le mal ; et Marie, pour tout l'or du monde, je ne vondrais lui faire verser une larme. . . . Venez je vous conduis au bas de la montagne et ne vous demande qu'une faveur : donnez-moi ce dessin.

Salvator donna le dessin et ils partirent ensemble.

Au bout d'un quart d'heure, ils arrivèrent dans la plaine. Le

brigand tirant alors de son doigt une bague la donna au pauvre artiste en lui disant : Remettez cette bague à ma....à Marie ; et dites-lui que celui qui la possédait autrefois se porte bien et est en sûreté. Mais ne lui dites jamais ce que je suis, cela lui briserait le cœur. Puis se retournant il s'éloigna en toute hâte.

Le jeune Salvator, après avoir suivi un instant du regard son singulier compagnon, prit le chemin de la ville.

Le lendemain, vers le soir, il dirigea ses pas vers la villa où l'attirait sen cœur. Dès qu'il fit nuit, avec une agilité extraordinaire, il escalada le mur et sauta dans le jardin. Il était facile à voir que ce lui était chose familière, car sans hésiter il alla s'asseoir sur un siège formé de branches entrelancées où vint bientôt le rejoindre une jeune fille aux formes gracieuses.

C'était Maria Gonzonelli. Elle paraissait si joyeuse ce soir-là que Salvator en fut presqu'offensé et lui dit :

Je ne pensais pas, Maria, que notre avenir fût assez brillant pour occasionner tant de gaieté.

La jeune fille sourit et répondit : Vous connaissez mon père et son enthousiasme pour l'art. Eh bien, votre dernier tableau qui a remporté le prix, l'a complètement désarmé et il dit.....

—Mais que dit-il, ma bien aimée ?

—Il dit que si vous pouvez faire mon portrait de mémoire, de manière à ce qu'il en soit satisfait, il..... et elle s'arrêta encore.

—Il..... quoi ?

—Il..... il..... vous serez amis, s'écria la jeune fille, croyant avoir trouvé une façon ingénieuse d'exprimer sa pensée.

L'artiste sourit à son tour, il avait compris.

—Maintenant, continua-t-elle, il faut vous retirer, car il ne doit pas soupçonner que je vous ai vu. Elle tendit la main à Salvator qui la pressa sur ses lèvres et s'éloigna plein de joie et d'espérance.

Le lendemain il reçut un message du vieux Gonzonelli. Est-il besoin d'ajouter que le portrait fut bientôt achevé et proclamé par tous ceux qui le virent presque aussi beau que l'original ?

Longtemps après lorsqu'à l'apogée de sa renommée Salvator fut devenu le mari de Maria Gonzonelli, il apprit d'elle, qu'un de ses frères avait quitté tout jeune la maison paternelle, à la suite d'une altercation avec son père, et qu'il n'était jamais revenu. Il n'en dit rien à sa femme, mais le souvenir du brigand de la montagne lui revint à la mémoire.

ALPHONSE LECLAIRE.

UNE NUIT DE NOËL.

(Suite.)

" Un seul signe graphique, en effet, serait suffisant pour représenter les sons du Plain-Chant. Et c'est justement parce qu'on a compris cette vérité qu'on a traduit par un nombre si minime de signes tous ceux dont on se servait naguère.

" Sans doute les signes en usage aux septième et huitième siècles avaient l'avantage d'éclairer le chanteur. Chaque signe représentait un ou plusieurs sons et établissait la relation existant entre les divers sons aussi bien que son importance par rapport aux signes voisins.

" Ils offraient cependant deux inconvénients. Les copistes inhabiles les défiguraient souvent. Pour être bon chanteur il fallait faire des études longues et difficiles.

" On a tout changé. Trop de signes, s'est-on dit, réduisons-les. Le premier venu pourra s'improviser maître-chantre si l'on traduit tous les signes par des points : nos notes.

" On en avait quatre au seizième siècle. Avec les trois que nous connaissons, on trouvait encore la rhomboïde, petite note, diminutif de la losange, couchée en travers de l'échelle. On employait les rhomboïdes dans les groupes de plusieurs sons sur une même syllabe. On n'avait pas inventé le système des valeurs des notes du Plain-Chant. Elles indiquaient qu'on devait les chanter rapidement en les unissant.

" Comme les ignorants abondaient alors comme de nos jours, on les guidait encore, tant bien que mal, en leur indiquant les points d'appui par les caudées et les syllabes sans valeur par les losanges.

" Le malheureux qui trouva ingénieux et commode de mesurer chaque note sans égard à la valeur des syllabes, se trouva en présence d'une difficulté pour créer son système. Les rhomboïdes étaient souvent plus longues, souvent plus brèves que les losanges. Les retrancher complètement fut ce qu'il trouva de plus simple. Elles seront carrées, s'est-il dit ; elles sont carrées. Quelques éditeurs cependant en font ça et là des losanges. Ce fut le coup de mort porté au rythme.

"Dans les groupes la carrée remplace une note qui avait primitivement une toute autre destination ; car, tandis que la première s'écrivait isolée sur les syllabes communes ne demandant aucun accent, la seconde, la rhomboïde, était la note des groupes.

"En résumé....

***

Aristide se redressa ; enfin on touche à la fin, se dit-il en lui-même : voilà Clarinde.

"En résumé, concluons que les notes ne peuvent avoir d'autre valeur que celle des syllabes, puisque dans l'origine la caudée s'écrivait sur les syllabes que le chanteur devait faire ressortir, la losange sur les syllabes brèves qui devaient être effacées et la carrée sur toutes lesautres. Concluons aussi que dans les groupes, la carrée qui remplace la rhomboïde doit se chanter, comme cette dernière, rapidement en l'unissant à toutes les notes du groupe.

"Vous trouverez la vérité de ce que je viens de vous dire, non seulement dans les auteurs opposés au système des valeurs de note, mais même dans quelques-uns de ceux qui l'ont prôné, comme dans Félix Clément. Celui-ci n'essaye même pas d'expliquer la contradiction dans laquelle il tombe quand il donne la valeur *d'un* temps à la carrée, qu'il avoue aux premières pages de son livre avoir remplacé la rhomboïde dans les groupes. Du reste, un remords de conscience lui fait presqu'avouer, à la fin, que cette valeur des notes est un moyen sûr de mal chanter les mélodies grégoriennes."

***

— Et Clarinde ? exclame Aristide.

— Tu perds la tête vraiment, mon ami. Clarinde... Clarinde... Son tour viendra. Tu oublies que Monsieur est encore au presbytère de Château-Richer. Tu sais bien que le curé s'est appuyé encore sur la tradition pour prouver que le Plain-Chant devait se rythmer sur les paroles.

— J'oubliais, répond Aristide en prenant une posture plus commode pour sommeiller.

— Avant de parler de tradition, Monsieur, dit Eugène, permettez moi d'essayer de mettre en pratique les règles que vous venez de m'indiquer ; je prends l'alleluia de la messe de la nuit de Noël. Voici d'après ma méthode ce que je ferais.

Eugène entonna en battant la mesure avec la main et donnant la valeur *d'un* temps à chaque carrée, de *deux* temps aux caudées et *d'un demi-temps* aux losanges.

— J'admets que c'est fort laid. Voyons, essayons de votre méthode.

"Ça n'est pas la mienne, Monsieur, mais la méthode de savants plain-chantistes et de grands musiciens.

***

"Une remarque encore avant de commencer. Rappelez-vous que les groupes de notes tout en étant indépendants les uns des autres ont une liaison plus ou moins interne entre eux. Ce sont des membres de phrase qui demandent à être dégagés plus ou moins selon que l'exige l'idée générale de toute une phrase musicale. N'oubliez pas non plus que les groupes ne mesurent pas leur valeur sur les notes qu'ils contiennent, mais sur leur importance dans la phrase.

— Tenez, dit Eugène, en passant le livre au vieillard, veuillez chanter vous-même, je profiterai mieux de la leçon

***

Le bon vieux se rendit à son désir. Il détacha les groupes de l'Alleluia avec légèreté en appliquant sur la syllabe accentuée, prépara l'entrée du verset en ralentissant les dernières notes de la phrase, puis, comme un chrétien qui se jette à genoux et remercie son Dieu du bienfait insigne de la Rédemption, plein de son sujet il chanta et adressa à Dieu la plus fervente des prières. L'ignorant qui l'aurait entendu aurait, en communion d'idées avec lui, dit au Maître Éternel : "Oui, mon Dieu, vous le dites, je suis votre fils, aujourd'hui je le deviens au prix du plus grand sacrifice que puisse s'imposer un Dieu."

Chaque mot distinctement prononcé, correspondant à son importance dans le membre de phrase. Chaque membre de phrase ressortant dans le chant comme s'il eut été déclamé. Tout à sa place.

— C'est beau, s'exclame Eugène. Voyons que j'essaye après vous.

Il fit de son mieux sans atteindre à la perfection de son maître. Puis rejetant le livre : "Assez, arrivons à la tradition, si nous voulons rejoindre Clarinde.

***

"Il me faut être bien court, continue le vieillard, monsieur Aristide a besoin de sommeil et il se fait tard.

— "La tradition en Plain-Chant est perdue, dit-on, me dit monsieur le curé. Cependant, ajouta-t-il, si vous voulez le remarquer, vous constaterez que même ceux qui tiennent le plus à mesurer les notes du chant grégorien ne peuvent y réussir dans les messes et les mélodies les plus connues, c'est-à-dire, dans ces mélodies que l'on chante partout et toujours dans nos églises. Si ça n'est pas la tradition c'est au moins le bon goût, puisque ces chants seuls ont le mérite de ne pas ennuyer ou distraire.

"Faites-en l'expérience."

CLARINDE.

Aristide dormait tout à fait. Le vieillard le poussa. — "Monsieur, dit-il, je vais vous faire faire la connaissance de Clarinde.

"C'était une jolie brunette élancée, petite figure ronde, teint un peu basané, œil perçant et décidé, qui malgré tout me semblait respirer la bonté. En un mot, elle était belle, elle avait de l'esprit comme quatre, elle était.... elle avait toutes les qualités puisque je l'aimais.

"Je remerciai monsieur le curé et je dirigeai mes pas vers la demeure de monsieur Blondeau. Ainsi s'appelait le père de ma fiancée.

"Le brave homme avait consenti malgré lui à nos fiançailles. Il était fort peu enthousiaste de ma voix de baryton et il avait toujours soupçonné que l'amour de Clarinde partait de son admiration pour mon talent de chanteur.

"Mon fiasco, à la messe de minuit, avait humilié la chère enfant.

"J'étais orgueilleux — qui ne l'est à dix-huit ans — je me gardai bien de lui parler de la leçon de monsieur le curé.

***

"Pas un mot de mon chant.... pas un traître mot.... pas même une parole pour la messe du jour; — et moi qui l'attendais là pour lui débiter tout d'une haleine l'histoire de mon rhume. Moi qui lui aurais dit la désolation dans laquelle je m'étais trouvé en constatant la disparition de ma voix, la peine que j'en avais ressentie à cause d'elle, les efforts surhumains que j'avais faits pour me remettre en

voix, — et cela pour elle, — l'humiliation que m'avait causée l'ordre du curé — humiliation que je me serais épargnée si je n'avais tenu à chanter à cause d'elle, — la honte et le dépit que j'avais éprouvée à la vue des rires moqueurs des fidèles, — tout et toujours pour elle.

"Rien, — pas un mot.

"Pourtant j'aurais voulu lui dire que tout n'eût rien été pour moi, si elle n'en avait souffert. J'aurais voulu lui dire que pendant une heure avant de me mettre au lit je m'étais soigné et frictionné, que j'avais avalé médicaments sur médicaments, que je m'étais couché sous quatre couvertes de laine, et deux couvre-pieds surchargés de mes peaux de buffle, tout cela pour retrouver ma voix pour le lendemain, — tout et toujours pour elle.

***

"Pas un mot de mon chant.... pas un mot de la fête. On eût dit que chez elle il y avait parti pris de parler de toute autre chose coûte que coûte, et de quels sujets, mon Dieu. C'étaient les amusements de la ville comparés à ceux de la campagne. C'était la chute de Montmorency. C'était la vapeur, la navigation, les chars. C'était l'eau, la glace, la neige. C'étaient les montagnes, la pleine. C'était Québec, c'était Montréal. C'était tout ce qui ne l'intéressait pas plus que moi, mais c'était tout ce qui m'éloignait de mon sujet.

"Ma phrase était déjà toute tournée, j'allais ouvrir la bouche qu'elle entrait aussitôt dans une longue dissertation sur les avantages et les inconvénients de vivre à la campagne, sur les plaisirs et les ennuis de la ville.

" J'étais au désespoir Le temps passait ; cinq heures allaient sonner, il me fallait songer à retourner à Québec. Impossible pourtant de m'éloigner sans lui dire au moins que j'étais désolé de lui avoir causé un tel chagrin.

" Debout un homme a plus d'aplomb, me dis-je, levons nous.

" Me voilà sur pieds tournant entre mes doigts le rebord de mon couvre-chef sur lequel se concentraient tous mes regards pendant qn'elle faisait mine de me convaincre à force de longues phrases, qu'il était plus avantageux de voyager en hiver qu'en été.

" J'avais tout ma présence d'esprit, je saisis l'oiseau au vol. Vous ne comptez pas, lui dis-je, les rhumes que l'on prend à voyager dans les tempêtes d'hiver ?

" Enfin l'explication allait venir, j'allais lui faire apologie.—Il n'en fut rien.—Clarinde l'avait juré, je ne devais pas parler de mon chant Je toussai pour me donner de la contenance et retrouver ma phrase d'entrée en matière. C'en était fait, Clarinde avait la parole : Le froid de l'hiver n'était pas mauvais ; on se prémunissait contre lui en s'habillant bien chaudement.—En été , il y avait les pluies, les courants d'air.—Ah ! les courants d'air ! Elle en eut pour un quart d'heure à déblaterer contre eux.

" Elle avait raison, je dus l'admettre. L'heure du départ était sonnée. Je la laissai sans un mot d'explication.

Ce qui m'affligea le plus, je dois le confesser, c'est qu'elle ne m'invita pas comme d'habitude à retourner auprès d'elle. Je vous assure que je m'éloignai le cœur gros.

" Tout le long du chemin je ne songeai qu'à Clarinde. Je ruminai tous les incidents de ma visite chez elle. Je repassai un à un tous nos sujets de conversation ; j'en arrivai à la conclusion qu'elle m'aimait tant qu'elle avait voulu m'éviter le désagrément de parler d'un incident fâcheux et humiliant.

" Comme je l'aimais, alors !

" J'étais satisfait qu'elle avait été vengée de mon fiasco de la nuit par ce qu'elle considérait un succès à la messe du jour. Je ne cherchai pas à résoudre ce problème, savoir, quelle quantité de bonheur égale une heure d'humiliation éprouvée par une fiancée.

" Je n'étais pas philosophe. En revanche j'étais présomptueux. J'étais sûr d'être adoré.

" Jusqu'au 28 décembre je coulai des jours heureux en songeant au plaisir de retourner bientôt auprès de Clarinde.

***

"Ce jour là je compris pour la première fois qu'humilier sa fiancée c'est la poignarder au cœur. Je reçus la lettre suivante que j'ai toujours conservée. La voici :

Château-Richer 26 décembre 1832.

Mon cher Monsieur,

J'aurais voulu vous dire hier combien j'ai été affligée du malheur qui vous est arrivé. Je ne l'ai pu. Les rires moqueurs des jeunes filles du village seraient peu de chose pour moi si l'on n'allait partout ici répétant à qui veut l'entendre que monsieur le curé vous a trouvé un fort

mauvais chanteur et qu'il ne s'est pas gêné pour vous le dire. Vous et moi, depuis hier, sommes le sujet de toutes les conversations malveillantes et la risée des malins. Monsieur le curé a tort, je le sais. Ils ont tort tous ensemble. Mais, mon Dieu, que je suis humiliée!

Votre, etc.

" L'humiliation avait amené le dépit chez Clarinde. Elle m'en voulait d'avoir mal chanté. Elle ne me pardonnait pas mon fiasco de la messe de minuit.

" Pas un mot d'invitation.

" Je réfléchis longtemps. J'appelai à mon secours toute ma sagesse, je cherchai tous les baumes reconnus propres à cicatriser les plaies du cœur.

" J'allais perdre l'amour de ma fiancée pour avoir mal chanté, parce que le sarcasme était l'arme de mes ennemis.

* * *

" Qu'auriez vous fait à ma place, Monsieur Aristide ? tué le sarcasme, n'est-ce pas ?

" Telle fut ma résolution. Fort de la leçon du curé j'allais chanter selon sa méthode. Il me soutiendrait ; je resterais vainqueur.

" La leçon que j'avais subie au presbytère m'avait été donnée en présence d'un jeune professeur de musique de Québec. C'était lui qui avait répété au village les dires du curé.

" Aux Rois, je me trouvais encore à Château-Richer et je chantais selon la méthode du curé.

" Je le confesse, ce fut une véritable comédie. Le professeur de musique, le même, tenait l'orgue. Le malheureux, il fit tout pour me rendre ridicule. Si je glissais sur les groupes il traînait lentement sur chaque note. Si je ralentissais pour faire ressortir les syllabes importantes, il me laissait là et tombait sur la note suivante avec toute la force de son grand orgue. Ce fut un galimatias double. Je tenais de mon côté, il tenait du sien ; je me perdais complètement, il était à cent lieues de la note.

" Somme toute, comme ma réputation de mauvais chanteur était déjà faite, tout le monde se moqua de moi et exalta le talent de l'organiste.

" Il était bon musicien, mais ne comprenait pas un traître mot au Plain-Chant qu'il accompagnait à contre sens. Il eut beau jeu. Le

premier je tentais de phraser le Plain-Chant. J'avais contre moi tous les chantres. Eux admettre que je chantais convenablement ; allons donc. J'avais contre moi tous ceux dont le goût, faussé par l'habitude d'allonger chaque note, n'était pas susceptible d'être corrigé, faute de connaissances, ou de raisonnement. Le préjugé !

" Mon accompagnateur aidant, on trouva une foule de défauts à critiquer dans ma manière de chanter. Et ils avaient raison. Pour les uns je pleurnichais ; pour les autres je m'affectais. Ceux-ci trouvaient que j'articulais comme un acteur de théâtre, ceux-là que j'avais la prétention de distraire les fidèles.

***

" Il n'est pas de choses que l'on ne trouva à dire contre mon chant.—Et ils avaient raison.—Pas un ne songea à prendre ma défense pour démontrer qu'au moins j'avais essayé de chanter d'une manière intelligente. On ne vit que les défauts ; le fait principal, le rythme, personne ne le vit, soit que l'organiste l'eût complètement noyé dans ses accords fait impitoyablement à contre temps, soit que le manque de réflexion ou les préjugés l'eussent empêché d'être saisi.

" Le curé seul aurait pu plaider ma cause, malheureusement la maladie l'avait forcé depuis quelques jours de se renfermer dans un hôpital de Québec. Il ne retourna jamais dans sa paroisse. Il laissa le pays dont le climat rigoureux lui parut préjudiciable à sa santé.

" Seul contre tous, je ne pouvais rien. Le ridicule me tua.

" Clarinde me reçut avec une froideur glaciale. Si elle l'eut osé, elle m'aurait congédié ce jour-là même.

***

" Bref ; avant la fin janvier Clarinde me demandait d'ajourner notre mariage à l'année suivante, elle se croyait appelée à devenir religieuse.

" Le mois suivant, j'avais un rival suscité par le père dans mon musicien de Québec. Et finalement je fus supplanté.

" Bonsoir, Messieurs, il est près de minuit, il faut songer au repos.

—Bonsoir, répondaient les deux étudiants.

Le vieillard était déjà monté.

—Nous avons oublié de lui demander son nom, dit Aristide.

—Oh ! un nom en vaut un autre, riposte Eugène ; appelons-le " Le vieux Bon Sens."

ED. MCMAHON.

NATURALISME ET RÉALISME.

Étude sur le Roman en France au XIXe Siècle. (1)

IV

Les événements ont favorisé le développement du naturalisme littéraire. Nous sommes à l'époque du second empire, dans une ère de repos, de progrès et de prospérité. Mais c'est la matière qui progresse, qui envahit, qui absorbe tout, et qui finit par dominer l'esprit. La littérature se ressent naturellement de cette invasion, et, elle aussi, se matérialise de plus en plus, à mesure que ses productions se multiplient. La corruption des mœurs se reflète dans la poésie et les romans, et *vice versa* les œuvres littéraires exercent leur iufluence pernicieuse sur les mœurs. En sorte qu'il est difficile de dire, de l'écrivain et du public, lequel est le corrompu, lequel est le corrupteur.

Gustave Flaubert est l'un des plus marquants parmi les naturalistes, et se distingue par la pureté, l'harmonie et la correction du style. Malheureusement il n'emploie ce style si châtié qu'à tracer des tableaux d'un réalisme hideux et à étaler sous nos yeux, avec une profusion de détails dégoûtants, le mal moral et le mal physique.

Flaubert, dans ses œuvres, affecte l'indifférence absolue pour le bien et le mal, le vice et la vertu C'est un des traits les plus caractéristiques du naturalisme littéraire. Ces auteurs ne veulent pas discuter, ne prétendent pas instruire : ils ne visent qu'à impressionner.

Ernest Feydeau, un de ces impressionistes, avait, d'après M. Godefroy, la faculté particulière de combiner dans ses romans le réalisme et le rêve. Sa *Fanny*, qui obtint un succès prodigieux, est " la peinture violente des appétits déchaînés." La singularité la plus étonnante de ce roman est l'affectation continuelle de l'écrivain à prêter des sensations à la nature, à spiritualiser les choses comme il matérialise les personnes.

(1) Conférence donnée à l'Union Catholique de Montréal, le 15 janvier 1888.

" L'esprit de tous ses romans, *Fanny, Daniel, Catherine, Sylvie,* le *Roman d'une jeune mariée*... c'est la reproduction des passions et des choses sans mélange de sentiment, la description à outrance, l'analyse anatomique s'exerçant presque toujours sur des sujets scabreux."

Ces livres agissent sur les sens, plutôt que sur l'âme. Y a-t-il une âme pour les naturalistes ?

Les frères de Goncourt ont poussé encore plus loin le principe d'analye absolue, en y aioutant l'idée que le plus sûr moyen de faire mépriser le vice, c'est de l'étaler dans toute sa laideur. Système par trop commode pour les amateurs de scandale et qui est loin d'atteindre la fin que le romancier prétend avoir en vue. " Quelle morale, demande avec raison M. Godefroy, peut ressortir de ces écœurantes peintures où la couleur paraît toujours forcée, dont l'impression dernière est une fatigue douloureuse ? "

Henri Mürger s'est rendu célèbre par les *Scènes de la vie de bohême* et le *Pays latin,* où il a peint les mœurs des étudiants et des grisettes. Il y préconise la liberté de la passion, mais il fait voir aussi, comme malgré lui, les tristes et douloureuses impressions que laissent les plaisirs. " La bohême est une maladie, disait-il : c'est une maladie et j'en meurs." Ce mot est la condamnation de son œuvre.

Mürger s'est plu à faire du néologisme et à risquer les figures les plus étranges. Cependant il a écrit des peintures charmantes et pleines de délicatesse. Ce bohême, malgré son réalisme, était resté poète.

M. Alexandre Dumas fils est un autre spécialiste. Son œuvre, c'est le roman à thèse, fondé sur des études physiologistes et psychologistes. Ses romans les plus célèbres sont la *Dame aux camélias,* tirée du drame de ce nom ; la *Dame aux Perles,* l'*Affaire Clémenceau,* le *Roman d'une femme,* etc. L'objet ordinaire de ces études sont les personnages du demi-monde. On comprend que le sujet est scabreux et qu'il est facile d'y faire des écarts d'imagination, de sentiment et même de jugement. M. Dumas prétend bien y avoir gagné le titre de naturaliste. L'autorité religieuse, aussi justement sévère envers lui qu'envers son père, a condamné indistinctement tous ses ouvrages, dont les effets ne répondent pas aux bonnes intentions de l'auteur, si vraiement il en a. Ce en quoi M. Dumas est surtout coupable c'est en adoptant la théorie fataliste du vice originel, de l'irrésistible influence des instincts transmis par la génération,

en d'autres termes, la négation du libre arbitre. " Le père a été coupable, dit-il ; le fils est criminel ; la transmission physologique commence, la fatalité héréditaire s'impose et ne s'interrompt plus." —(*Affaire Clémenceau*).

" Sous le rapport de la forme, on ne peut trouver que des éloges pour l'éclat merveilleux du style, pour cette langue si ferme, si nette, si claire, pour cet esprit si fin, si original et si prime-sautier. (1)—*Histoire de la littérature française.*

V

Avec Alexandre Dumas fils nous nous éloignons du réalisme. Ce genre, qui donne si facilement dans le mauvais goût et dans l'obscène, ne pouvait convenir à tous les esprits, aussi bien parmi les auteurs que parmi les lecteurs. Nous voyons donc un certain groupe d'écrivains qui restent fidèles à l'idéalisme et se montrent relativement, sinon absolument honnêtes.

De ce nombre furent Jules Sandeau, dont nous avons parlé dans la première partie de ce travail ; Charles Nodier, le conteur à l'esprit fin et délicat et aux aptitudes multiples ; Emile Souvestre, qui a écrit un grand nombre de récits et de nouvelles ayant pour but d'inspirer l'amour de la famille, de glorifier les humbles vertus, le dévouement, la résignation, le travail, mais où il a souvent exposé des visées chimériques et des utopies socialistes et utilitaires.

Un autre conteur, Prosper Mérimée, fut une des illustrations du second empire. Son chef-d'œuvre, *Columba,* est une étude de mœurs corses. L'auteur montre un talent merveilleux dans la description et le récit, mais il ne faut pas lui demander de sentiments profonds ni élevés. Mérimée avait beaucoup d'esprit, beaucoup de culture, mais peu d'imagination et pas du tout de cœur.

C'est aussi par leur esprit que se distinguent Léon Gozlan, auteur d'un grand nombre de nouvelles et Jules Janin, conteur original, mais trop abondant.

Parmi les idéalistes, signalons M. Octave Feuillet, que M. Godefroy appelle un des princes de la littérature fashionable... fort goûté dans le monde des duchesses.

" M. Feuillet, dit le même critique, prit l'initiative de la réaction

(1). Godefroy.

contre le matérialisme littéraire, et tandis que paraissaient les œuvres de Feydeau, de Champfleury, de Flaubert, publia successivement le *Roman d'un jeune homme pauvre* et *Sibylle*, qui obtinrent un succès durable, bien que les données en fussent presqu'entièrement prises hors de la vie possible et qu'on s'y perdît constamment dans le pays des poétiques chimères. L'élégance native du romancier, jointe à l'art de nouer une action qu'il tenait d'Alexandre Dumas, d'abord son maître, la finesse de ses goûts littéraires, son intelligence rare des mœurs de la société polie contrastaient si fort avec les allures de l'école dominante qu'il se fit en peu de temps un public admirateur et passionné."

La réaction ne fut pas si prononcée que M. Godefroy le donne à entendre.

Il est bien vrai que dans *Sibylle*, M. Feuillet a voulu faire une démonstration en faveur de la religion ; mais il n'y a prouvé qu'une chose, c'est qu'il n'entendait rien à la religion. Le *Roman d'un jeune homne pauvre*, qui n'a pas telle prétention, est cependant d'un effet plus moral, et est aussi beaucoup plus attrayant.

Du reste les tendances plutôt naturalistes que chrétiennes de M. Feuillet ne tardèrent pas à s'accuser dans *Monsieur de Camors* et *Julia de Trécœur*, qui, de l'aveu de M. Godefroy, reposent sur des thèmes dangereux, sinon malsains. On pourrait en dire à peu près autant d'*Un mariage dans le monde*, du *Journal d'une femme* et des *Amours de Philippe*. M. Feuillet " a su faire comprendre et aimer les respects et les convenances," mais sa morale et sa religion reposent sur de vagues et poétiques conceptions plutôt que sur le fondement solide d'une foi éclairée et pratique.

M. de Pontmartin, l'auteur des *Jeudis de Madame Charbonneau*, est un de ceux qui ont lutté le plus énergiquement contre le réalisme littéraire. Il l'a fait non seulement par le précepte mais encore par l'exemple, c'est-à dire en écrivant des romans et des contes empreints d'une grande délicatesse de sentiments, et dont l'inspiration est généralement honnête.

M. Jules Barbey d'Aurevilly est difficile à classer. Il a fait des romans de mœurs : *Une vielle maîtresse*, les *Diaboliques*, le *Prêtre marié*, qui prétendent être des œuvres morales, catholiques même, mais où la passion est peinte avec un réalisme qui va jusqu'à l'indécence et qui, en définitive, ne peuvent être considérés comme de bons livres ; et en même temps il a écrit des romans historiques : l'*Ensorcelée*, et le *Chevalier des Touches*, qui ont placé leur auteur

parmi les maîtres, et qui semblent, sous tous les rapports, n'avoir mérité que des éloges. Peut-être pourrait-on dire que M. d'Aurevilly a voulu faire du naturalisme chrétien, en montrant le cœur de l'homme aux prises avec le péché. Le spectacle peut parfois être dangereux, surtout pour les jeunes âmes.

Les romans de MM. Erckmann et Chatrian se rattachent au genre politique et social. Nous avons ici le spectacle assez rare de deux auteurs qui, travaillant ensemble, fondent leurs personnalités en une seule et adoptent même une raison sociale. Leurs romans ont eu un certain renom. Leur patriotisme est d'une espèce particulière et est composé de deux éléments: l'admiration pour la révolution et la haine du régime impérial. Il nous souvient aussi d'avoir entendu reprocher à ces auteurs d'être les instruments des loges maçonniques et de travailler à répandre les idées humanitaires de la secte.

Louis Reybaud, publiciste et romancier, s'est rendu célèbre par son *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale*, ouvrage très spirituel, dirigé contre les exagérations de la politique, de l'art et de la littérature. Il a écrit aussi *Jérome Paturot à la recherche de la meilleure des républiques*, critique acerbe de la révolution de février. Le succès de ces deux ouvrages a dû nuire à ses autres romans, très nombreux, mais aujourd'hui oubliés.

VI.

Chaque jour a vu grandir la vogue, la popularité et, il faut le dire, l'importance du roman-feuilleton. Les journaux se multipliant, la demande pour ce genre de production a dû nécessairement augmenter, et, par suite, le nombre des producteurs.

Ponson du Terrail, qui date déjà de loin, rivalisa de fécondité, mais non de talent, avec Dumas et Féval. C'était, paraît-il, un fort brave homme, qui se déguisa en bandit pour écrire des romans de cape et d'épée, dont les interminables *Aventures de Rocambole* sont le type. Jamais on ne vit pareille profusion de coups d'épée, de coups de poignards, de coups de pistolets, de coups de toutes sortes. C'est, on peut le dire, un saut périlleux continuel qu'exécutent les personnages de M. du Terrail. On dit qu'il commençait un récit sans savoir du tout comment il le terminerait, fournissant la matière au jour le jour, et ressuscitant parfois un héros qu'il avait

fait mourir deux ou trois jours auparavant. On comprend qu'à ce jeu-là on ne songe guère à soigner son style, et que les agissement de tous ces brigands ne sauraient laisser une impression salutaire.

Parmi les feuilletonistes qui ont successivement joui de la faveur du public nous pouvons compter Paul Meurice et Auguste Maquet, les collaborateurs d'Alexandre Dumas père, Emmanuel Gonzalès, Gustave Aymard, Paul Duplessis. Elie Berthet, Ernest Capendu Pierre Zaccone, Emile Goboriau, qui a mis à la mode le roman de cour d'assises—Emile Richebourg, un des plus populaires, Fortunat du Boisgobey, Xavier de Montépin, Xavier Eyma, etc, etc, etc.

Ces auteurs, avec plus ou moins de talent, ont travaillé et se sont dépensés au service du public, mais non sans rétribution. Comme nous l'avons dit, le genre est encouragé, et par conséquent les bénéfices sont considérables.

Ces romans sont composés trop précipitamment pour qu'on puisse s'attendre à y trouver un grand mérite littéraire. Le fond pèche souvent contre la morale et l'esprit matérialiste du jour y domine. Les rédacteurs de nos journaux qui reproduisent ces feuilletons, en savent quelque chose, obligés qu'ils sont d'avoir recours aux ciseaux pour éliminer les passages qui, en ce pays arriéré, pourraient paraître uu peu trop risqués.

En somme cette littérature de feuilleton vaut ce qu'elle coûte : pas grand-chose. Mais il faut toujours la mentionner, quand ce ne serait que pour nous édifier sur ce qui fait la nourriture quotidienne du bon public, là-bas et ici. On peut affirmer sans crainte que, ces aliments ne sont pas propres à entretenir et développer la santé intellectuelle et morale d'un peuple. Et l'on serait tenté de se demander si, après tout, c'est un si grand bienfait que l'instruction populaire, grâce à laquelle sont répandus de tels éléments de corruption.

VII.

Nous voici à la dernière place du roman moderne.

Contrairement à ce qu'on aurait pu croire et espérer, les malheurs qui ont frappé la France en 1870 et 1871 ne l'ont pas retirée de la voie funeste où elle s'était engagée, et la marée du matérialisme a continué de monter chaque jour. Aujourd'hui il semble qu'elle est au point culminant et qu'on ne saurait pousser plus loin la corruption du cœur et l'aberration de l'esprit.

Jetons un coup d'œil sur les principaux écrivains qui, en ce moment, captent la faveur du public.

Nous l'avons déjà dit : c'est l'école naturaliste qui domine et le roman de mœurs qui est le plus en vogue.

Mais le naturalisme peut se subdiviser. Il y a le naturalisme délicat et optimiste, le naturalisme savant, le naturalisme païen, le naturalisme grossier, brutal et pessimiste.

Ainsi, Madame Adam, (Juliette Lamber) directrice de la *Nouvelle Revue* et auteur de plusieurs romans, pourrait personnifier le naturalisme païen, philosophique et délicat, dans la forme, car au fond, ce qu'on appelle le naturalisme est toujours la même chose : c'est le matérialisme, c'est la corruption.

Madame Adam a fait très franchement sa profession de foi.

"Je suis païenne. Voilà ce qui me distingue des autres femmes."

Et elle est bien capable de n'être païenne que pour n'être pas semblable aux autres. La vanité se niche partout.

Madame Adam est donc une néo-helléniste, c'est-à-dire de ces écrivains modernes qui se sont épris d'un goût passionné pour l'antiquité païenne, non seulement en ce qui concerne l'art et la littérature, mais même dans le domaine des idées et des principes. A leurs yeux le paganisme grec était le règne de la beauté et de l'harmonie, et lui seul avait le secret de rendre l'homme heureux ici-bas.

M. Jules Lemaître résume ainsi le caractère des livres de Madame Adam :

"Son œuvre est presque toute entière une apothéose de la terre et de la vie terrestre. Croyance passionnée à la bonté des choses ; ivresse d'être et de sentir ; libre vie qui, pour être heureuse, n'en est pas moins noble ; obéissance aux penchants naturels, rendue inoffensive par le goût de la mesure, par l'adoration studieuse de la beauté ; réconciliation de la matière et de l'esprit ; développement harmonieux de l'homme complet, l'exercice de ses facultés supérieures suffisant à tempérer et à purifier les instincts de la chair, voilà le fond de ses romans."

Il n'est pas nécessaire, je crois, de signaler les contradictions de ce programme. Du reste, M. Jules Lemaître, tout naturaliste et païen qu'il soit lui-même, mais d'une façon moins naïve, ne laisse pas, avec la perspicacité d'une intelligence éclairée, de pénétrer et de mettre à nu les véritables tendances que Juliette Lamber et les autres néo-hellénistes cachent sous cette admiration de l'antiquité.

"En prenant hellénisme au sens de paganisme, et paganisme au sens d'antichristianisme, on finit par s'entendre. Le paganisme de

Mme Juliette Lamber est, au fond, une protestation passionnée contre ce qu'il y a dans la croyance chrétienne d'hostile au corps et à la vie terrestre, d'antinaturel et de surnaturel, et, pour préciser encore, contre le dogme du péché originel et ses conséquences. . . ."

" Pour les vrais neo-Grecs, le christianisme est l'ennemi et l'étranger. L'hellénisme était le tranquille développement de l'esprit de la race aryenne : le christianisme, ç'a été la perversion de ce génie lumineux par le sombre génie des Sémites. Dès lors l'affreux souci de *l'au-delà,* la subordination et le sacrifice de cette vie terrestre au rêve d'une autre vie, ont flétri, diminué, corrompu les hommes."

" En résumé, l'hellénisme est pour les hommes d'aujourd'hui un rêve de vie naturelle et heureuse, dominée par l'amour et la recherche de la beauté surtout plastique et débarrassée de tout soin ultra-terrestre. . . ."

M. Lemaître montre l'inanité de ce rêve, fondé sur une fausse conception de l'histoire aussi bien que de la nature. " C'est, dit-il, un amusement ou une foi aristocratique. . . . Mis à la portée du peuple, ou bien il s'évanouirait, ou bien il tournerait à un sensualisme rudimentaire et cru. Et la façon la plus grossière et la plus sauvage même de comprendre le dogme chrétien vaut encore mieux pour le bonheur et la dignité des simples."

Sans se piquer d'hellénisme, André Theuriet, le chantre harmonieux des forêts et l'auteur de plusieurs romans rustiques, pleins de vie et de fraîcheur, peut être considéré, lui aussi, comme un païen, élégant et aimable ; et nous dirions bien la même chose d'Alphonse Daudet, le conteur spirituel, de Mme Alphonse Daudet, qui n'a pas moins d'esprit et a peut-être encore plus de style que son mari; de Ludovic Halévy, malgré les couleurs chrétiennes qu'il a arborées dans l'*Abbé Constantin,* de Gustave Droz, dont la plupart des ouvrages, vrais bijoux littéraires, sont remplis d'un sensualisme d'autant plus dangereux qu'il est dissimulé sous les délicatesses de la forme.

Au groupe des naturalistes raffinés, ou simplement modérés, on pourrait encore rattacher Octave Feuillet, dont nous avons déjà parlé, Jules Claretie, Hector Malot, écrivain d'un mérite incontestable, mais qui se laisse trop souvent dominer par le pessimisme; Georges Ohnet, l'esprit banal par excellence, au jugement de M. Lemaître, etc., etc.

JOSEPH DESROSIERS.

(A suivre.)

L'IRLANDE

(*Suite.*)

" *The Irish Brigade.*"

Cette brigade, composée des régiments de Clare, de Dillon et de Fitzjames sauva la France à Fontenoy, le 11 mai 1745. Cette héroïque brigade donna, avec son impétuosité ordinaire, en voyant l'armée française écrasée par les forces alliées, commandées par le duc de Cumberland, fils du roi d'Angleterre, Georges II, et après s'être agenouillée un instant elle s'élança avec furie sur l'ennemi au cri de " *Remember Limerick and Saxon perfidy.*" (Souvenez-vous de Limerick et de la perfidie saxonne.)

Le brave Lally avait dit à ses Irlandais : " *March against the enemies of France and of yourselves without firing, until you have the points of your bayonets upon their bellies* " ; (1) et au cri de : " *Steady boys ! forward ! charge !* " (Ferme ! en avant ! au pas de charge !) ils culbutent l'ennemi, le mettent en déroute, l'écrasent.

Aussi quand le roi Georges eut appris la défaite de son fils par la " Brigade Irlandaise " au moment où il croyait déjà tenir la victoire, s'écria-t-il avec émotion, en dénonçant les " Lois Pénales " qui empêchaient les Irlandais de servir comme soldats dans les armées anglaises : " *Cursed be the laws, which deprive me of such subjects.*" (Maudite soit la loi, qui me prive de tels soldats.) (2)

Lord Macaulay proclame cette défaite un juste châtiment mérité par l'Angleterre à cause de ses injustices envers l'Irlande.

(1) Marchez contre les ennemis de la France et les vôtres sans faire feu jusqu'à ce que vous ayez les pointes de vos baïonnettes sur leurs ventres.

(2) As *Davis* has it :

" *How fierce they look these exiles wear, who 're wont to be so gay,*
" *The treasur'd wrongs of* 50 *years are in their hearts to-day !*
" *The treaty broken ere the ink where with 'twas writ could dry,*
" *Their plunder'd homes, their ruin'd shrines, their women's parting cry,*
" *Their priesthood hunted down like wolves, their country overthrown,*
" *Each looks, as if revenge for* ALL *were stayed on* HIM *alone.*
" *On Fontenoy, on Fontenoy, not ever yet elsewhere*
" *Rush'd on to fight a nobler band, than* THESE *proud exiles were !*"

Le traité signé entre Sarsfield et Guillaume d'Orange fut bientôt foulé aux pieds et M. Froude, le plus impudent et le plus menteur de tous les écrivains sur l'Irlande, semble nous dire que les Irlandais devaient s'attendre à ce que ce traité ne fût pas exécuté.

Guillaume d'Orange fit passer les *Lois Pénales* contre l'Irlande dans le but de protestantiser le pays. Les Catholiques, exclus des parlements, ne pouvaient occuper aucune position, remplir aucune charge, participer à aucun honneur. Ils étaient exclus des écoles et des universités. Un enfant qui apostasiait avait droit à tous les biens de son père. Si un Catholique achetait une propriété, elle lui était confisquée. S'il possédait un cheval, n'importe quel Protestant pouvait le lui ôter en lui donnant quatre livres sterling. Si une femme apostasiait elle était de droit séparée de son époux et libre de se remarier. Un Catholique ne pouvait être soldat.

La loi était tellement cruelle et injuste que le Lord Chancelier Bowes et le juge-en-chef Robinson pouvaient dire, sur le banc, qu'elle ne supposait pas même l'existence d'un Irlandais catholique.

En dépit de ce terrible état de choses, les prêtres irlandais, cachés partout, enseignaient le catéchisme et les vérités religieuses aux petits enfants ; et contre l'attente de Guillaume d'Orange, la foi continua de briller sur l'Irlande. Les persécuteurs sont morts et la nation irlandaise est encore catholique.

L'effet des *lois pénales* fut cependant désastreux pour le commerce de l'Irlande. Déjà, sous Charles I, Strafford avait tout fait pour détruire les manufactures de laines irlandaises, au profit de celles d'Angleterre. Sous Charles II l'exportation des bestiaux d'Irlande fut prohibée. La construction des navires fut arrêtée et, en 1696, sous Guillaume d'Orange, toute exportation des laines manufacturées fut strictement prohibée, à l'exception de quelques petits ports insignifiants.

Souvent l'on entend répéter : " Oh, les Irlandais sont des paresseux, qui préfèrent mourir de faim plutôt que de travailler."

Ceci est un mensonge fabriqué dans les officines politiques d'Albion. Il est de fait que les manufactures d'Irlande sont antérieures à celles d'Angleterre.

La vérité vraie est que l'on a ruiné celles-là au profit de celles-ci. La vérité vraie, c'est que quand l'Irlandais eut amélioré, par son travail et ses sueurs, le morceau de terre que le seigneur lui loue le double de sa valeur, alors on renchérissait ses rentes. Ainsi toute amélioration, tout travail du fermier était au profit de son *landlord ;* de ce land-

lord dont les pères ont volé ce même sol aux Irlandais catholiques, comme nous venons de le voir. La vérité vraie, c'est que l'Irlande étant bien plus prospère que l'Angleterre, celle-ci en étant jalouse entrava, par une législation infâme, le commerce de l'Irlande et fit servir ses richesses à ses propres intérêts. La grande époque de prospérité commerciale irlandaise fut celle de son indépendance parlementaire. Si l'Irlande est pauvre aujourd'hui, c'est donc dû à la politique arbitraire et tyrannique de l'Angleterre. Citons quelques exemples à l'appui de cette assertion et prenons-les chez les plus célèbres des Protestants et dans toutes les classes de la société anglaise.

Pitt, parlant de la proposition commerciale de 1785 disait : "*La politique uniforme de l'Angleterre a été de priver l'Irlande de l'usage de ses propres ressources et de la rendre esclave des intérêts et de l'opulence du peuple anglais.*" (State trials, p. 485.)

"*L'Irlande,*" dit Junius, "*a été uniformément pillée et dépouillée.*" L'éloquent juge-en-chef Bushe disait aux Irlandais : "*On vous demande d'abandonner votre indépendance ! et à qui ? à une nation qui, depuis six siècles, vous traite avec injustice et oppression.*"

L'évêque protestant Boulter, dans son rapport au gouvernement, appelle une grande calamité la manière dont on traite les Irlandais et les haines que l'on attise contre les Catholiques.

Lord Clare dans un discours en 1798, parlant de la période de l'indépendance du parlement irlandais, dit : "*Il n'y a pas un peuple sur la surface du globe qui ait avancé en civilisation, en agriculture et en industrie avec la même rapidité que l'Irlande, dans cette même période,*" (de 1782 à 1798.)

"En ce temps-là," disait encore Pitt, citant Foster (1785) "l'exportation annuelle des produits irlandais en Angleterre s'élevait à *deux millions cinq cent mille livres sterling,* tandis que l'exportation en Irlande des produits anglais ne s'y s'élevait qu'à *un million.*"

La grande période de prospérité pour l'Irlande fut donc de 1782 à 1800, c'est-à-dire durant le Parlement de Grattan.

Voici l'augmentation relative des deux pays sur les articles suivants, de 1785 à l'Union de 1800.

		Irlande.		Angleterre.	
Thé	augmentation	84	pour cent.	45	pour cent.
Tabac	"	100	"	64	"
Vin	"	74	"	22	"
Sucre	"	57	"	53	"
Café	"	600	"	75	"

Et c'est en présence de ces faits qu'on a l'insolente audace, la malicieuse impudence, l'incroyable effronterie de dire que l'Irlande n'est pas prospère aujourd'hui parce que son peuple n'est pas industrieux !

Pour vous démontrer plus clairement l'effet désastreux de l'Union de 1800, à l'abolition du Parlement de Grattan, laissez-moi vous citer les variations et changements dans la consommation de ces mêmes articles, depuis 1800 à 1827.

		Irlande.		Angleterre.	
Thé	augmentation	24	pour cent.	25	pour cent.
Café	"	400	"	1800	"
Sucre	"	16	"	26	"
Tabac	diminution	37	"	27	"
Vin	"	45	"	24	"

" *La féroce législation d'Elisabeth,*" comme l'appelle Burke, avait porté ses fruits, ainsi que les lois pénales de Guillaume d'Orange et les massacres de Cromwell. La nation irlandaise était presque anéantie, au commencement du siècle dernier. Une famine horrible vint encore, en 1741, joindre ses horreurs aux autres maux dont souffrait ce malheureux pays. Des sociétés secrètes se formèrent pour résister à l'oppression ; le gouvernement fit périr des centaines d'infortunés que le désespoir avait rangé parmi les " *White-boys,*" les " *Oak-boys* " et les " Cœurs d'acier." La question agraire était au fond de toutes les contestations. Jamais les Irlandais n'ont accepté le fait accompli ; au contraire ils ont incessamment revendiqué la possession de leur sol.

Depuis Elisabeth on chercha à unir l'Irlande à l'Angleterre et à lui enlever même son parlement, bien qu'il fût contrôlé par celui de Londres. Sous Georges I on passa un acte abolissant pratiquement le parlement irlandais, bien que ce dernier fût exclusivement protestant. Une espèce de *family compact* gouvernait l'Irlande ; le Canada eut à subir la même plaie, un siècle plus tard. William Molyneux avocassa, le premier, publiquement l'indépendance de l'Irlande. Dean Swift abonda dans la même idée. Il rendit de grands services à son pays ; le premier, il conseilla aux Irlandais de n'acheter et de ne se servir que des objets des manufactures nationales. Wood veut-il inonder le pays de ses sous de cuivre, Swift le tourne tellement en ridicule que sa mesure tombe dans le mépris.

Pour montrer combien grande était la misère du peuple, le sarcas-

tique Swift conseilla aux Irlandais de bien engraisser leurs enfants pour les faire dévorer par les landlords, vu qu'ils avaient déjà enlevé toute subsistance aux parents.

Vers cette époque le parti des Patriotes se forma en chambre. Charles Lucas commença, le 10 septembre 1763, la publication du "Freeman's Journal," dans les intérêts des patriotes et de la liberté.

Henry Flood, membre pour Kilkenny, devint le chef du parti de l'opposition en chambre. Son fameux discours contre le primat Stone porta Flood au premier rang, comme orateur. Dans le but de mieux servir la cause de sa patrie, il crut devoir accepter une position, sous le Gouvernement, ce qui fut la cause de la perte de son influence.

Ce fut le noble, généreux et éloquent Henry Grattan qui le remplaça comme chef de l'opposition. L'Angleterre était alors en guerre avec les États-Unis et l'on avait organisé une force de volontaires de 60,000 hommes sous le prétexte de protéger l'Irlande contre les attaques du pirate Paul Jones.

Flood et Grattan étaient chefs de ces volontaires, qui tous désiraient l'indépendance de leur pays. Grattan la demanda au Parlement anglais, qui dut, à cause des difficultés d'outre-mer, rappeler l'infâme acte de Georges I, en 1782.

Pour la première fois l'Irlande redevenait libre. Grattan, Protestant lui-même, donna aux Catholiques le droit de vote ; il ne put cependant leur faire accorder l'émancipation, ce qui fut la cause de la formation de la ligue des "*United Irishmen*," dont le but était d'unir tous les citoyens dans une grande ligue patriotique. Deux Protestants en étaient le président et le secrétaire. Leurs chefs furent Théobald Wolfe Tone, Arthur O'Connor et le chevaleresque Lord Edward Fitzgerald, l'époux de la belle Pamela, fille naturelle de Madame de Genlis et de Philippe Égalité d'Orléans.

Les idées de la Révolution française commençaient à se faire jour. Tone alla plaider, à Paris, la cause de l'Irlande devant le Directoire qui envoya une flotte formidable sous le commandement du célèbre Hoche, mais elle fut dispersée par la tempête. L'Angleterre envoya alors de fortes armées en Irlande et écrasa le parti des "Irlandais Unis." La loi martiale fut proclamée. Arthur O'Conner fut arrêté et Edward Fitzgerald mourut en prison des blessures qu'il avait reçues, en se défendant contre les soldats, qui le traquaient dans sa retraite. Cette révolte de 1798, avait été organisée par des Protestants en grande majorité ; les Catholiques cependant eurent à

souffrir de terribles représailles de la part des Orangistes, bien qu'un grand nombre fussent opposés à cette prise d'armes.

Plusieurs prêtres combattirent au premier rang pour l'émancipation de l'Irlande ; les *Pères John Murphy* et *Philip Roche* périrent sur le champ de bataille. Moins heureux, le *Père Michael Murphy* fut envoyé à la potence avec Bagenal Harvey et Anthony Perry ; ces deux derniers étaient protestants.

Thomas Addis Emmet, le père de Robert, fut envoyé en exil ; un grand nombre d'autres montèrent sur l'échafaud. Lord Cornwallis se montra sans pitié. Ni Flood, ni Grattan n'avaient pris part à la révolte des *United Irishmen*, ils y étaient même opposés. A cette époque parut aussi le célèbre avocat *John Curran* qui se rendit immortel par ses éloquents plaidoyers devant les tribunaux, en faveur de Hamilton Bowen, le président de la Ligue et de plusieurs autres patriotes.

Mais que valait l'éloquence devant des tribunaux anglais décidés d'avance à condamner quand même ? (1) L'Angleterre, non contente d'avoir broyé dans le sang l'Irlande encore une fois, profita de cette circonstance pour lui enlever son parlement. Par la ruse, la fraude, la corruption et l'argent Cornwallis parvint, au prix de 320,000 livres sterling, à acheter une majorité en faveur d'un parlement uni avec l'Angleterre. Cet acte fut passé en 1800. Grattan s'immortalisa par son éloquence contre cette mesure inique.

L'or anglais avait fait son œuvre diabolique ; plus de cent représentants votèrent contre la destruction de leur parlement, en dépit de la corruption. Honneur à ces cent honnêtes politiques !

Le parlement de Grattan, quoique composé exclusivement de Protestants, avait rendu de grands services aux Catholiques d'Irlande. Un grand nombre s'étaient ralliés à l'Union, trompés par la promesse de Pitt que l'émancipation serait accordée aux Catholiques et que la dîme (à payer par les Catholiques au clergé protestant) serait abolie. Incapable d'obtenir ces mesures de l'imbécile Georges III, Pitt résigna onze jours après que l'Union eut été mise en force.

De graves mécontentements existaient partout ; des insurrections éclataient. Robert Emmet résolut de s'emparer du Château de Dublin. Fait prisonnier, on lui fit un semblant de procès, qui se termina tard, le soir du 19 septembre 1803 ; le lendemain, de grand

(1) L'année 1838 nous en a donné un exemple en Canada ; Cliterow et ses séides condamnèrent à mort de Lorimier et ses compagnons, malgré l'éloquence de Drummond.

matin, il portait sa tête sur l'échafaud. John Curran, qui était opposé aux amours de sa fille avec Emmet, refusa de le défendre. On l'accuse d'avoir été aussi la cause indirecte de la mort d'Emmet.

On dirait que la soif du sang fut alors inextinguible chez l'Anglais ; aussi s'en montra-t-il très avide contre tous ceux qui avaient aidé Emmet. L'*Habeas corpus* fut suspendu et l'"*Insurrection Act*" fut passé. L'Angleterre punissait toujours sans jamais rien faire pour enlever les causes de ces malaises et de ces insurrections. Pitt reprit le pouvoir en 1804, sur la promesse, qu'il fit au roi, de ne plus rien exiger pour les Catholiques d'Irlande.

Quelle triste figure que ce Georges III ! Les vains efforts du parti catholique et la volonté bien connue du roi de les anéantir complètement donnèrent naissance au parti orangiste, dont le but était de supporter la Couronne aussi longtemps que celle-ci serait en faveur de la suprématie protestante en Irlande.

La corruption, la fraude, la dilapidation, la rapine et l'injustice gouvernaient encore en ce pays à la mort de Pitt. Son successeur, l'éloquent Fox, à la langue de feu, ne put rien faire non plus, quoique ses sympathies fussent assez favorables à la réforme de certains abus. Sa mort enleva tout espoir à l'Irlande. Cependant les insurrections s'y perpétuaient dans le peuple, et les hommes éminents ne cessaient de pétitionner le gouvernement pour le redressement de leurs maux séculaires.

Enfin, après une longue attente, en 1807, un Catholique, pour la première fois, se mit à la tête de son parti et ce Catholique, cet homme éloquent qui a tant fait pour son pays, c'était le grand Daniel O'Connell. L'agitation en faveur du rappel de l'Union et l'émancipation des Catholiques croissait toujours. Henry Grattan (mort en 1820) et Sir Henry Parnell, grand oncle de Charles Stewart Parnell, le chef actuel du "*Home Rule Party*" en Irlande, étaient les avocats de l'émancipation dans le parlement anglais. Richard Lalor Sheil, l'émule d'O'Connell, presque aussi éloquent que son chef et ce dernier préparèrent divers actes qui furent présentés à la chambre, pourvoyant au paiement du clergé catholique, à l'émancipation et à l'abolition de la taxe des 40 shellings sur les maisons des propriétaires francs-tenanciers. Ces mesures, écoutées assez favorablement par la Chambre des Communes, furent repoussées par celle des Lords, grâce à l'opposition du duc d'York.

L'agitateur O'Connell, fin, perspicace, avocat savant, esprit subtil, découvra bientôt que l'Acte défendant aux Catholiques de siéger en

Parlement ne les empêchait pas de se faire élire. En conséquence il se présenta en 1828 pour la Chambre des Communes, dans le comté de Clare.

Naturellement il refusa de prêter le serment exigé, dont le but était d'exclure les Catholiques du Parlement. Son refus créa une immense agitation qui fit peur à l'Angleterre. Aussi le *test oath* fut-il aboli, en 1829. Mais comme cet Acte, digne des Néron de Rome, venait d'être anéanti, quand O'Connell se présenta de nouveau en chambre, on voulut lui faire prêter serment d'après l'ancienne formule, vu que cette loi était en force lors de son élection en 1828. O'Connell refusant de nouveau, résigna son mandat pour se représenter dans Clare. Il obtint cependant le privilège d'être entendu à la barre de la Chambre. Il y plaida, avec une éloquence sans égale, son droit à prêter serment d'office en vertu du nouvel acte. Cent seize députés votèrent dans son sens et cent quatre-vingt-dix contre ; mais déjà l'on vit que l'idée de l'émancipation avait fait un chemin immense. La même chose s'est répétée, ces années dernières, à propos du " *Home Rule.*"

En abolisant le *test act* le Parlement anglais, dans le but d'empêcher la réélection du grand patriote irlandais que l'on commençait à craindre, abolissait le même jour et à la même séance, l'ancienne franchise et élevait le cens électoral. Vains complots, projets odieux et insensés. O'Connell, en dépit des machinations des Lords, fut réélu et prêta serment sous la nouvelle loi, le 4 février 1830.

Le *défranchissement* des locataires créa un vaste mécontentement en Irlande et O'Connell en profita pour rappeler à son pays que l'émancipation des Catholiques devait être l'un des moyens d'obtenir le rappel de l'Union. Il fonda en conséquence la société dite des " *Amis de l'Irlande.*" Elle fut abolie par le Parlement; O'Connell en établit une autre : celle de l' " *Association anti-unioniste.*" Non-seulement elle fut déclarée illégale, mais son chef fut arrêté pour sédition et convaincu. Son jugement ne fut jamais prononcé et O'Connell, remis en liberté, recommença son agitation avec plus de courage, d'énergie et de force.

En dépit des efforts des patriotes, en 1832, l'Angleterre jeta un autre défi à l'Irlande eu défranchissant de nouveau un grand nombre d'électeurs. Les mesures de coercition sévères, telles que l'acte insurrectionnel et autres, ne maintenaient plus le torrent. On entendait le bruit de l'orage grondant ; la foudre menaçait. O'Connell, dont la voix était mélodieuse et suave comme une harpe d'Éolie, quand il

s'apitoyait sur les malheurs de sa patrie, devenait terrible quand il tonnait, dans le Parlement, contre les oppresseurs de l'Irlande. Ses yeux lançaient des éclairs et sa parole de feu semblait diriger la foudre ; on aurait dit que ses mains étaient pleines de furies prêtes à s'élancer contre les bourreaux de l'Irlande. Ceux-ci tremblèrent pour la première fois depuis des siècles. C'est que dans ses inénarrables infortunes, dans sa longue agonie, dans son atroce martyre l'Irlande s'était donné un fils, un chef, un héros, un vengeur.

La question des dîmes, payées par les Catholiques à l'Église anglicane, s'imposait à l'attention d'O'Connell. Malgré ses armées, sa police, ses affidés, ses sbires, que l'Angleterre tenait pour aider au clergé anglican à collecter les dîmes, en 1833, il y avait un million deux cent cinquante mille piastres d'arrérages. Un an après l'avénement de Victoria, en 1838, Lord John Russell crut devoir collecter ces dîmes des propriétaires, comme rente foncière, au lieu de les faire payer directement aux locataires, en sorte que ces derniers virent leurs rentes élevées en conséquence ; c'était ouvrir une ancienne plaie avec un fer rouge. De là nouvelle indignation contre la rente, qui impliquait alors et le loyer du sol et la dîme protestante.

En 1845, le *Maynooth College Grant* créa une nouvelle excitation. Sir Robert Peel se montra favorable aux Catholiques. Gladstone résigna son portefeuille à cette occasion; son fanatisme presbytérien d'Écossais l'emportait alors. Peel, pour contrebalancer les mauvais effets de sa libéralité au collège de Maynooth, créa les collèges royaux de Belfast, de Cork et de Galway, dont l'enseignement devait être exclusivement séculier. Ces collèges, appelés écoles sans Dieu, ne satisfirent personne, mais ouvrirent cependant une nouvelle porte aux Irlandais. Ils purent y envoyer leurs enfants et obtenir ensuite le droit à une Université catholique.

Le chef irlandais crut le moment opportun pour le rappel de l'Union; le peuple fut de son côté; la classe dirigeante des commerçants, ruinés par de constantes agitations depuis l'Union en 1800, se montra moins favorable à cette mesure. La *Nation*, organe des patriotes, en 1847, avocassa le rappel et le grand apôtre de la tempérance, le Père Mathew se rangea, avec tous ses amis, sous la nouvelle bannière.

O'Connell crut sincèrement au succès. Toute l'Irlande était avec lui. Ses voyages à travers le pays étaient des ovations continuelles. Sa parole, entendue partout, créait un immense enthousiasme. Quand

l'esprit populaire fut monté à son plus haut point, O'Connell, qui ne voulut jamais de la rébellion à main armée, vit ses assemblées *proclamées*, en vertu des anciennes lois de coercition; lui-même fut jeté en prison.

Libre bientôt, mais abandonné par les esprits plus avancés qui voulaient une prise d'armes, O'Connell, brisé moralement et physiquement, partit pour Rome, qu'il n'eut pas la consolation de voir, car il mourut en route, à Gènes, le 15 mai 1847, laissant sa patrie dans une condition désespérée. Aux maux politiques vint aussi se joindre l'horrible famine, qui décima une fois de plus l'Irlande et qui jeta partout en Amérique des milliers de ses malheureux enfants Le typhus se mit de la partie et des centaines de ces pauvres Irlandais périrent à Montréal, malgré les soins de nos prêtres et de nos religieuses, qui se dévouèrent pour eux (1).

Le manque de récolte des patates en 1845, 1846 et 1847 fut la cause de la mort de 2,000,000 d'Irlandais par la famine; la nation ne resta plus alors qu'au nombre de 6,000,000.

Telle était la triste condition de l'Irlande à la mort du grand agitateur et du *Repeal Movement.*

LA JEUNE IRLANDE ET LE FÉNIANISME.

Gavan Duffy, John Blake, Dillon et Thomas Davis, éditeurs et écrivains de la *Nation*, journal très populaire, dont les idées, plus avancées que celles du *Libérateur*, poussaient à la révolte, formèrent e nouveau parti de la "Jeune Irlande." L'écho des idées de la *Nation* retentissait partout. Seward et Horace Greeley eux-mêmes déclaraient que les Américains s'empareraient du Canada si l'Angleterre tentait d'écraser le parti du "Rappel de l'Union." Ledru-Rollin, au nom du parti républicain de France, affirmait que son pays était prêt à prêter main forte à la nation irlandaise.

A la *Jeune Irlande* se joignit une phalange de jeunes hommes devenus depuis célèbres, tels que William Smith O'Brien, John Mitchell, le fondateur du *United Irishman*, Thomas-Francis Meagher, la bouche d'or du parti, John Martin, l'éloquent Darcy McGee et autres. John Mitchell, fils d'un ministre protestant et William-

(1). Les ministres protestants ne parurent guère dans les *sheds*, de peur d'apporter la maladie à leurs propres enfants.

Smith O'Brien, membre pour Limerick et descendant de Brian Boru, se mirent à la tête du nouveau mouvement après l'insuccès d'O'Connell, la suppression de l'assemblée de Clontarf et l'emprisonnement du *Libérateur*.

Mitchell prit la direction du journal *The Nation*, après la mort soudaine du grand poète Thomas Davis, et prêcha ouvertement la révolution, la république et l'indépendance. Le parti de la guerre était formé. O'Brien y était opposé. Mitchell fonda le *United Irishman*; Thomas-Francis Meagher fut l'orateur de la section avancée de la jeune Irlande.

Devançant le parti des modérés, Meagher s'écriait dans un de ses discours incomparables, faits contre les opinions de résistance passive d'O'Connell : " Je ne suis pas un de ces timides moralistes qui disent que la liberté ne vaut pas une goutte de sang....

' Ah! de chaque coin de terre où l'héroïsme a eu un sacrifice ou un triomphe, une voix s'élève pour condamner à l'ignominie la tourbe servile qui prône une pareille maxime."

Dans une autre circonstance, à l'occasion de la révolution française, refusant de maudire l'épée qui frappait sans cesse, il disait : " Maudire l'épée! jamais, car elle a été bénie par le Dieu des batailles depuis le jour, où dans la vallée de Béthulie une héroïne juive en arma son bras pour trancher la tête à un tyran pris de vin, etc. "

Aux juges qui vont le condamner à mort il dit : " Je ne suis point ici pour vous demander en tremblant cette vie que j'ai consacrée à l'indépendance de mon pays.... Je l'offre, cette vie d'un jeune cœur, sur l'autel de ma patrie comme preuve de la sincérité avec laquelle je n'ai cessé un instant de parler et de lutter pour elle....

" Non, malgré tout, je ne désespère nullement de mon pauvre vieux pays, de son bonheur, de sa liberté, ni de sa gloire."

Condamné à mort, puis déporté aux Bermudes, Meagher réussit à s'échapper; il devint général dans les armées fédérales pendant la dernière guerre américaine. Nommé ensuite gouverneur de Nebraska, ce brave soldat se noya accidentellement dans le Missouri, en route pour son nouveau poste.

Le gouvernement anglais écrasa bientôt ces nouveaux chefs qui furent tous condamnés. L'exil de Mitchell aux Bermudes mit fin à cette nouvelle alliance libératrice et depuis lors, le système des évictions fut mis en force avec la plus cruelle rigueur. Un million d'Irlandais laissèrent le pays de 1847 à 1857. Jamais on ne vit désolation plus triste. En toutes saisons l'on jetait de pauvres affamés

en dehors de leurs misérables cabanons. Ces victimes mouraient de froid et de faim et les plus fortunées laissaient, pour toujours, leur île d'autant plus chère à leur cœur qu'ils y avaient plus souffert; car c'est une loi de notre nature de chérir davantage ce qui nous a coûté plus de maux, plus de sacrifices, plus de douleurs, plus de larmes. C'est en raison de cette loi mystérieuse de l'amour que les mères aiment si tendrement leurs enfants. L'on ne chérit guère ce qui ne coûte rien, la souffrance étant la mesure de l'affection humaine. (1)

Ceci nous fait mieux comprendre l'immense amour de l'Irlandais pour sa patrie et son brûlant patriotisme qui ne s'éteint jamais, sous quelque zone que le malheur ait chassé les enfants d'Érin. Toujours le son de la harpe fait palpiter son cœur; toujours l'hymne national le fait pleurer (2).

Malgré ces évictions, à cause des dépenses extravagantes des land-lords, ceux-ci se trouvèrent dans l'embarras et le gouvernement dut leur venir en aide par une législation leur permettant de vendre leurs propriétés, sous autorité de justice.

(1) De 1800 à 1870 il y eut 40 statuts de coercition de passé en Angleterre contre les Irlandais, et de 1849 à 1882 il y eut 200,000 de personnes expulsées de leurs demeures.

Depnis 50 ans, voici la liste des *bienfaits* du gouvernement anglais envers l'Irlande.

Mortes de faim	2,500,000	personnes.
Chassées de leurs demeures	3,668,000	"
Expatriées	4,200,000	"
Emigrants morts durant la traversée, sur des vaisseaux infectés	75,900	"
Emprisonnées sous les lois de coercition	3,000	"
Tuées dans la suppression des asssemblées publiques	300	"
Pendues pour résistance à la tyrannie	97	"
Mortes dans les prisons anglaises	270	"
Papier-nouvelles (journaux) supprimés	12	"

(2) " *Dear Harp of my country! in darkness I found thee,*
The cold chain of silence had hung o'er thee long,
When proudly, my own island Harp! I unbound thee,
And gave all thy chords to light, freedom, and song!
The warm lay of love and the light note of gladness
Have waken'd thy fondest, thy liveliest thrill;
But so oft hast thou echoed the deep sigh of sadness
That e'en in thy mirth it will steal from thee still.

" *Dear Harp of my country! farewell to thy numbers,*
This sweet wreath of song is the last we shall twine,
Go-sleep with the sunshine of fame on thy slumbers,
Till touch'd by some hand less unworthy than mine.

Les locataires avaient encore plus besoin de secours législatifs que les propriétaires ; alors eut lieu une conférence à laquelle le Dr. Sir John Gray, le propriétaire protestant du *Freeman's Journal*, Mr. Greer, avocat presbytérien et Frederick Lucas, éditeur catholique du *Tablet* étaient présents. Le but de cette réunion était d'obtenir une législation plus équitable au sujet de la rente des terres. Cette circonstance donna lieu à la naissance de la *Brigade irlandaise* en parlement et au parti du "*Droit des tenanciers*". Malheureusement ce furent les escrocs, John Sadlier et son frère James, William Keogh et Edmond O'Flaherty, qui en prirent la direction. Ces banquiers frauduleux, achetés par le pouvoir, contribuèrent à achever la ruine de l'Irlande.

Le parti des "*United Irishmen*" engendra celui du "Rappel de l'Union," ce dernier produisit celui de la "Jeune Irlande", lequel à son tour donna naissance à la "*Phœnix Conspiration,*" qui dégénéra bientôt en "fénianisme."

Les Féniens se recrutèrent parmi d'anciens soldats de la guerre de sécession en Amérique, et des sommes considérables furent mises à leur disposition. Le Canada fut envahi le 31 mai 1866 ; mais les États-Unis s'interposèrent et l'armée d'invasion dut rebrousser chemin. Les Féniens voulaient s'emparer de l'Irlande; mais leurs plans furent dévoilés et le résultat fut encore l'échafaud et l'exil pour un grand nombre d'Irlandais.

Le pays souffrait toujours et ces spasmes violents indiquent assez sa malheureuse condition. L'Église d'État, dont la collection forcée des dîmes seules avait coûté près d'un million de vies et avait fait répandre assez de sang pour remplir toutes les églises protestantes du pays, fut enfin abolie en 1868 par Gladstone. Cet acte de justice fera l'honneur éternel de ce célèbre homme d'état.

La "question agraire" étant la seule qui n'avait pas encore obtenu de réglement, devint le pivot de l'Opposition irlandaise en parlement. Elle donna naissance à un grand nombre de sociétés secrètes. On dit parfois que le fermier irlandais n'est pas industrieux ; c'est une calomnie. Quand il a amélioré sa terre, invariablement ses rentes sont augmentées. A quoi lui servent donc ses travaux et ses sueurs, sinon à enrichir et à engraisser ses oppresseurs? Voilà pourquoi

If the pulse of the patriot, soldier, or lover,
Have throbb'd at our lay, 'tis thy glory alone ;
I was but as the wind, passing heedlessly over,
And all the wild sweetness I wak'd was thy own!"

les revenus diminuèrent constamment dans ce beau et fertile pays. Et l'Angleterre, aveuglée par je ne sais quel démon de la rapine et de l'injustice, s'acharne toujours et recule sans cesse la solution d'une question qui pourrait bien, avant longtemps, contribuer à son déclin.

HOME RULE.

Depuis l'Union l'Irlande est gouvernée par la coercition, par la tyrannie, par le fer, le feu, l'exil et l'échafaud. Ces mesures iniques, indignes du monde civilisé, donnèrent lieu, en 1873, au grand mouvement national actuel du "*Home Rule*". Le Protestant Isaac Butt en fut le premier chef. Par ce *Home Rule*, l'on demande simplement ce que l'Angleterre a accordé au Canada et à toutes ses colonies, un gouvernement national indépendant en matières de législation locale. Butt fut remplacé comme chef de parti par un autre chef protestant, l'honorable et énergique Charles Stewart Parnell, qui, espérons-le, conduira son parti à la victoire. Ses lieutenants sont Michael Davit, Justin McCarthy, Dillon, Sexton, Harrington, O'Brien, Arthur O'Conner, John O'Conner Healy, Sir Thomas H. D. Esmond, E. D. Gray, T. D. Sullivan, etc. Le gouvernement les emprisonne, les persécute ; n'importe, la souffrance et le sang sont les deux avocats les plus puissants auprès du ciel. La victoire arrive.

Le sang de l'Irlande a été une semence de catholicisme par tout l'univers. Si le sang répandu injustement attise l'enfer, il embellit également le ciel. Que les bourreaux continuent leur œuvre ; les martyrs recevront bientôt leur récompense, en rendant à la patrie ses antiques libertés et en donnant au ciel des millions de saints. Car c'est en vain que l'Angleterre, par ses tyrannies odieuses et sanglantes, croit effacer à jamais l'Irlande, son histoire, sa foi, ses œuvres. Toujours les enfants de saint Patrice montreront à l'univers leurs glorieuses blessures ; toujours la foi illuminera leur front de ses purs rayons. Moore l'a dit avec vérité :

" The gem may be broke
By many a stroke,
But nothing can cloud its native ray ;
Each fragment will cast
A light to the last,
And thus, Erin my country, though broken thou art,
There's a lustre within thee that ne'er will decay."

S'il nous était permis de donner un conseil aux Irlandais d'Amérique, nous leur dirions : " Frères ! pourquoi ne vous unissez-vous pas avec vos amis, les Canadiens-Français ? Pourquoi supportez-vous toujours les adversaires de ces derniers en toutes circonstances ? Ne sommes-nous pas unis par des liens de fraternité et de foi ? Nos intérêts ne sont-ils pas les mêmes ? Vos luttes n'ont-elles pas été les nôtres ? Nos cœurs ne battent-ils pas à l'unisson des vôtres ? Une bonne fois, épaules contre épaules, cœurs contre cœurs, la main dans la main, marchons unis et forts vers nos grandes destinées ! Portons haut notre étendard, celui de saint Jean-Baptiste et de saint-Patrice, et l'avenir est à nous."

Courage, ô noble Irlande ! S'il fallut le sang d'un Dieu pour racheter le péché de la première femme, il a fallu sept siècles de ton sang pour racheter celui de la malheureuse Devorgilla. Les gémissements de tes enfants, jetés par l'oppression systématique qui les écrase sur tous les rivages du monde, retentissent sans cesse chez tous les peuples, et demandent au ciel et à la terre une vengeance qui arrivera tôt ou tard.

Car, ô Irlande catholique ! tu ne t'es courbée ni devant l'apostasie de l'Angleterre, ni devant la persécution d'Elisabeth, ni devant le feu de Cromwell, ni devant le fer de Guillaume d'Orange, ni devant la famine, qui si souvent te décime, ni devant l'avarice des lords qui t'ont dépouillée injustement de ton sol. Et pour te récompenser de ton inaltérable fidélité à Dieu et à saint Patrice, le ciel te conservera toujours et ta religion et ta foi et tes larmes et tes espérances et ton territoire et ton nom alliés à celui de tes oppresseurs. Aussi dit-on encore en parlant des îles britanniques : le royaume-uni d'Angleterre et d'Irlande. Car le Seigneur a toujours ses vues providentielles sur ton peuple de martyrs.

CHS. THIBAULT.

ROSE MARIE [1]

CHAPITRE II.

L'AUTOPSIE ET SES SUITES.

" Cette jeune personne, affirme-t-on, est morte subitement," dit le docteur Galenson avec solennité, " au milieu de la cérémonie des épousailles, et cependant il n'y a pas eu d'autopsie. En effet, il y a de cela huit jours; il y aurait eu décomposition des tissus et des fluides exposés, et cette décomposition se serait manifestée à nos sens en ouvrant la bière. De plus, la figure et les mains sont parfaitement blanches, sans la moindre décoloration. Tout cela est très remarquable, surtout comme le seul signe certain qu'il y ait mort, c'est un commencement de décomposition. Or, ce signe manque ici totalement; il nous faudra donc procéder avec la plus grande préaution."

Il y eut un léger murmure d'approbation de la part des étudiants.

" Donc," continua le docteur, " les médecins quels qu'ils soient, qui ont permis l'inhumation de cette personne avant de s'être assurés d'un commencement de décomposition, se sont rendus coupables de négligence criminelle. Il y a là, Messieurs, évidemment un mystère à sonder.

" De plus, conçoit-on, qu'on ait pu l'enterrer avec son riche costume, et ses joyaux? N'était-ce pas s'exposer au danger inévitable de voir arriver ce dont nous sommes tous témoins, un vol sacrilège inspiré par la cupidité ?

"Comment ces misérables ont-ils réussi à tromper ou à corrompre les gardiens du cimetière? Ce n'est pas facile à imaginer. Quoi qu'il en soit, c'est providentiel que M. Hartley ait été absent dans cette circonstance et que nous ayons prolongé notre veille.

" Il est certain, et je suis de l'avis de mon jeune ami O'Morra, que nous devons traiter ces restes avec le plus grand respect possible et les rendre, si faire se peut, au caveau d'où ils ont été enlevés; mais en même temps, c'est notre devoir de pénétrer dans ce mystère, et peut-être nous réussirons à dévoiler un crime."

"Je n'objecte nullement à une investigation," dit O'Morra.

" C'est parfait," ajouta Fitzfulke.

" C'est notre devoir," dit O'Callaghan.

" Nous sommes tous ici du même avis," ajouta le comte.

Sur un signe du docteur Galenson, O'Morra enleva le grand bouquet de jasmin blanc — si admirablement façonné qu'on l'eût pris pour des fleurs naturelles — de la poitrine de la défunte, et détacha la chaîne de perles qui servait de lacet au magnifique corsage. Au-dessous de ce riche extérieur il n'y avait qu'un vêtement simple de laine blanche, et dans ses plis une grande médaille d'or attachée par un ruban bleu.

" Elle était catholique," chuchota O'Callaghan.

. . . . . .

" Voyons maintenant," continua le docteur, s'il y a quelque indice positif de vie. Et d'abord le pouls."

En disant ces mots, il prit entre ses doigts, l'un après l'autre, les poignets de la défunte. Pas la plus légère pulsation. Il toucha l'artère carotide sans plus de succès. Puis il sembla réfléchir quelques instants :

" M. O'Morra," dit-il enfin à voix basse, " veuillez lui placer votre main sur le cœur." Le jeune homme obéit avec une émotion visible à la suggestion du docteur, puis après une demi-minute il pâlit et retirant sa main : " Je ne sens aucune pulsation," dit-il avec animation, mais — je crois qu'il y a de la chaleur."

" De la chaleur sans pulsation n'indique rien," reprit le docteur comme désappointé; cependant il nous a parlé de chaleur dans la région du cœur."

Il sembla absorbé, puis tira de son habit un petit sthétoscope en bois de cèdre, le posa doucement sur la poitrine de la défunte et y appliqua l'oreille. La scène était solennelle ; le corps était là couché dans sa robe éclatante et son voile étoilé ; ces traits si réguliers frappaient d'admiration dans le calme de la mort. L'anxiété des spectateurs était à son comble ; mais elle était mêlée de confiance, car le docteur Galenson n'avait pas son égal pour l'auscultation. Il écouta longtemps et avec une grande patience ; sa figure s'animait et se calmait tour-à-tour. Puis, se redressant, il dit d'une voix à la fois douce et ferme : " ELLE N'EST PAS MORTE".

" Pas morte ! est-ce possible ?" s'écrient-ils tous d'une voix.

" Il y a eu deux pulsations du cœur, la première si douce que j'ai pu douter, la seconde absolument certaine."

La surprise et la joie se peignirent aussitôt sur toutes les figures, et chacun à l'envi alla chercher les remèdes les plus capables de ranimer la vie. Malgré les soins les plus habiles et les agents les plus efficaces une heure entière se passa sans résultat apparent. Enfin, quel triomphe lorsqu'une glace appliquée aux lèvres de la ressuscitée s'obscurcit visiblement !—puis un soupir—une convulsion —les yeux s'ouvrent—la tête se soulève, un cri de détresse s'échappe de la bouche ; puis—les yeux se referment, la tête retombe ; tout rentre dans le calme.

" Ce n'est qu'une syncope," dit le docteur.

"Il nous faut la retirer au plus tôt de cet affreux séjour," ditO'Morra.

" Évidement," ajouta Fitzfulke, " il suffirait à lui seul pour donner la mort."

Mais où la transporter ? Le comte suggéra un hôtel. O'Callaghan recommandait l'hôpital des Sœurs, qui n'était pas loin de là. Le docteur préférait l'hôpital civil, où il avait entrée libre. Fitzfulke condamnait tous ces projets et voulait qu'on la menât chez elle, oubliant qu'ils ignoraient son nom de famille.

Un hôtel était hors de question, et pendant que Fitzfulke courait chercher une voiture et que le docteur et O'Callaghan plaidaient chacun en faveur de son hôpital, O'Morra fit une suggestion qui d'abord ne trouva aucune faveur : c'était de tranporter la malade dans la maison de pension privée sur les hauteurs de Brooklyn, où le comte et lui-même logeaient.

"C'est trop loin", dit le docteur avec décision.

" Si nous trouvons que c'est trop loin pour elle, nous nous arrêterons à l'hôpital civil,—il est sur notre route", dit O'Morra adroitement.

" C'est vrai," répliqua le docteur ; " votre idée me paraît bonne."

" Les Sœurs de Charité sont les meilleures gardes-malades du monde", insista O'Callaghan.

" L'air y est si pur et le voisinage si tranquille", ajouta O'Morra ; " et puis l'hôtesse Miss Tankerville, elle-même bonne catholique, en aura tant de soin."

" Si la famille est catholique je n'ai plus d'objection," dit O'Callaghan ; " à l'hôpital civil on la laisserait mourir sans prêtre."

Quand Fitzfulke revint pour annoncer que la voiture était à la porte, tout le monde s'était rangé à la proposition d'O'Morra. Ce bon Rory avec son air d'innocence avait le talent de les faire tourner tous autour de son petit doigt.

En quelques instants la malade était transportée dans la voiture, la bière servant de brancard ; le couvercle, enveloppé avec soin ne fut point oublié, puis tous prennent place de leur mieux et les chevaux partent au petit trot vers le bâteau traversier (*ferry boat*) en bas de la rue Wall.

Comme on tournait le coin, un superbe équipage passant au galop près d'eux leur fit pousser spontanément à tous une exclamation d'horreur et d'indignation ; c'était Johnson conduisant le docteur Mannikin.

Le docteur Galenson en prit occasion pour recommander à tous un silence inviolable sur tout ce qui s'était passé.

" La sécurité aussi bien que l'honneur de notre collège," ajouta-t-il, " exige impérieusement la plus grande discrétion.

" Votre remarque est d'autant plus juste", dit le comte, " qu'il y ici évidemment une affaire ténébreuse."

" Surtout." ajouta le docteur, " si quelqu'un de nous rencontre le docteur Mannikin, de grâce pas un mot du succès de nos efforts."

" Miss Tankerville est la cousine de Mannikin," fit observer O'Morra, " mais comme depuis longtemps ils ne se voient plus, il n'y a pas de danger de ce côté-là."

" Tout s'arrange à merveille " ajouta le comte."

La voiture glissa doucement et silencieusement, quoique rapidement, sur le pavé couvert d'une légère couche de neige. Le docteur vit avec satisfaction que loin d'incommoder la malade, le voyage lui faisait du bien.

De fait lorsque la voiture roula sur le pont du bâteau et que les lumières étincelantes se réflétèrent dans la voiture, on vit distinctement deux grands yeux s'ouvrir pour contempler à leur façon cette scène étrange. L'air était vif sur le fleuve, où flottaient des glaçons épars, et la lune elle-même semblait regarder avec ravissement le brillant spectacle de cette belle nuit d'hiver.

" Ces mécréants ont dû l'amener de Greenwood comme nous la remmenons," dit Fitzfulke, " placée en travers, car elle est trop grande pour entrer dans une voiture quelconque.

" Cinq pieds six pouces doit être la taille de mademoiselle," observa le comte Wissen avec une précision militaire ; c'est une belle taille pour une femme."

" Messieurs," ajouta le docteur Galenson, " son pouls est tout ce qu'on peut désirer de mieux."

Le bâteau traversa le fleuve en toute hâte, puis entra majestu-

eusement dans son vaste compartiment du côté de Brooklyn. Un léger choc contre le pont, puis le départ des chevaux provoqua chez la malade un faible gémissement, qui perça tous les cœurs d'autant plus qu'il fut suivi d'un silence parfait.

La voiture grimpa la rue Montague, puis guidée par O'Callaghan qui connaissait les lieux, entra dans un jardin et s'arrêta devant une maison d'aspect imposant, d'où la vue s'étendait au loin sur la magnifique baie.

Un coup de sonnette donné d'une main vigoureuse amena bientôt au balcon d'abord, ensuite à la porte Miss Tankerville en personne ; mais déjà la malade avait été retirée de la bière et grâce au passe-partout d'O'Morra, déposée tranquillement sur le sofa du salon.

" Ciel !" s'écria Miss Tankerville en la voyant au plein reflet d'une lampe brillante, "la pauvre enfant est tombée malade au bal ! qui est-elle donc ? oh ! quelle toilette admirable !"

" Miss Tankerville," dit le docteur Galenson avec majesté, "M. le comte Wissen et moi, nous vous avons choisie entre mille pour vous confier cette person ; nous connaissons votre discrétion et nous plaçons en vous une confiance entière. Nous ignorons son nom de famille, sa carte porte *RoseMarie.*"

"A moins que ce ne soit *Marié,*" dit le comte, "on néglige quelquefois les accents français dans ce pays-ci."

" Marié," reprit Miss Tankerville, " peut-être,—je connais une famille de ce nom. Eh bien, Messieurs, dois-je prendre soin de mademoiselle Marié ?"

" Miss Tankerville," dit le comte avec émotion ; "en vérité nous sommes trop heureux de pouvoir vous la confier."

. . . . . .

Pendant ce temps O'Callaghan et Fitzfulke, restés près de la voiture, avaient déjà replacé le couvercle sur la bière et vissé tout solidement. Quand le docteur revint, on se décida sans difficulté à remettre incontinent cet objet précieux au gardien de Greenwood. Celui-ci reçut la bière sans demander de questions ; mais, tout ébahi et même alarmé, refusa de donner aucune information sur la famille à laquelle elle appartenait.

L'aurore commençait à paraître dans l'est avant que les trois jeunes gens eussent regagné leurs différents logis.

V. H.

(*A suivre.*)

SAINT JOSEPH

ENDORMANT L'ENFANT JÉSUS.

Dès que l'astre du jour a voilé sa lumière
Et rappelle au foyer le joyeux laboureur,
Joseph suspend aussi son pénible labeur,
Et gagne à pas pressés sa paisible chaumière.

Près de l'humble berceau d'abord il vient s'asseoir,
Prend l'enfant dans ses bras, l'embrasse et le caresse,
" Que sur mon cœur, " dit-il, " tendrement je te presse,
" Déposant sur ton front les longs baisers du soir.

" Mais déjà tes beaux yeux se ferment, tu sommeilles,
" Ton limpide regard et ton œil demi-clos
" Ont besoin, cher Enfant, d'un paisible repos,
" Et le sommeil descend sur tes lèvres vermeilles.

" Dans la nature aussi tout goûte un doux sommeil,
" Le petit passereau sous l'aile de sa mère,
" L'agneau sur le duvet ou la toison légère ;
" Enfant, repose en paix jusqu'au prochain réveil.

" Enviant mon bonheur, les lumineux archanges,
" Ravis, silencieux, sur toi se pencheront,
" Ils me verront, Enfant, effleurer ton beau front
" D'un timide baiser, eux baiseront tes langes.

" Ta mère suspendant son ouvrage de lin,
" Viendra voir reposer l'Enfant qui lui ressemble,
" Déposer ses baisers sur tes doigts joints ensemble,
" Et prier longuement près de ton cœur divin.

" Cher Enfant, tes yeux bleus, ton radieux visage
" L'enivreront longtemps, car ton front est plus pur
" Que le cristal de l'onde et son limpide azur,
" Où les cieux étoilés reflètent leur image.

" Quand viendras-tu, Jésus, m'aider à l'atelier ?
" Pliant sous le travail en vain je te désire,
" Solitaire et pensif, loin de toi je soupire,
" Soulevant tristement mon lourd outil d'acier

" Quand pourrai-je, ô Jésus, guidant tes pas dociles,
" Te mener voir les fleurs, les papillons dorés,
" Les oiseaux gazouillants, les coteaux parfumés,
" Le grand Nil aux flots bleus, le lac aux eaux mobiles ?

" Que ce temps paraît long à mon ardent désir !
" Mais la débile enfance à ce berceau t'enchaîne,
" Et malgré tes efforts tu ne pourrais qu'à peine
" Soulever le rabot que ma main fait gémir.

" Entre mes bras, Jésus, clos en paix ta paupière,
" Le sommeil, cher Enfant, te fait vîte grandir.
" Avec l'heureux Joseph bientôt veux-tu venir ?
" Ah ! profite à présent d'un repos salutaire. "

Puis Jésus s'endormit et l'on n'entendit plus
Que le bruit du fuseau qui dévidait la laine
De la Vierge bénie et la légère haleine
S'exhalant doucement des lèvres de Jésus.

Immobile, Joseph craignant qu'il ne s'éveille,
N'ose dans son berceau poser l'Enfant qui dort,
L'écoute respirer, l'entend, écoute encor
Les doux bruissements de sa bouche vermeille.

Tous les sens de Joseph paraissent suspendus,
En contemplant Jésus et sa grâce enfantine,
Et quand l'aurore enfin vint dorer la colline,
Il contemplait encor le sommeil de Jésus.

ARMAND.

CHRONIQUE.

Recueillons encore deux petits traits édifiants qui se rattachent aux fêtes du jubilé sacerdotal du Saint-Père. Le Cardinal-Archevêque de Rennes ayant fait allusion au plan en relief de la maison-mère des Petites-Sœurs des Pauvres, exposé dans une des salles du Vatican, le Saint-Père dit : "Je serai heureux de la voir, je l'examinerai. J'ai établi les Petites-Sœurs à Pérouse et je me réjouis grandement de ce qu'elles aient maintenant une maison à Rome. Elles sont de vraies sœurs, des mères pour leurs vieillards. A Pérouse elles étaient si appréciées qu'elles n'avaient pas besoin de faire des quêtes, on leur apportait à l'envi tout ce qui était nécessaire pour leurs vieillards et pour elles."

Dans l'audience que le Saint-Père donna aux délégués des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, il dit : "Nos ennemis, dont le point de mire est aujourd'hui de déchristianiser les peuples, s'ingénient de toutes façons pour altérer dans les esprits l'idée de la charité, et cherchent avec un raffinement insidieux à substituer à la vraie charité chrétienne une charité fausse et mensongère.....

"Continuez à déployer votre pieux dévouement avec courage, sans crainte et sans respect humain, en même temps qu'avec modestie, et sans ostentation. Ainsi vous donnez au monde la démonstration de ce qu'est et de ce que peut le vrai esprit de Jésus-Christ, au profit et pour le bonheur de l'humanité."

L'opinion s'accentue de plus en plus dans le monde civilisé qu'il faut un arbitre à qui soient soumises les difficultés qui naissent entre les diverses nations, et que cet arbitre est tout trouvé dans le Souverain Pontife. Sans doute ce n'est point par un sentiment de foi qu'on a été amené à cette conclusion, qui nous reporte aux plus beaux siècles du moyen-âge; mais c'est déjà beau de voir même des impies et des incrédules avouer qu'après tout le Souverain Pontife par sa position, par ses vertus, par ses lumières est désigné d'avance comme le plus capable de remplir cette fonction si importante....

***

Les Chambres françaises ont voté le budget des colonies. M. Delafosse a fait encore une fois le procès des aventures coloniales; il a réclamé pour le Tonkin une administration moins coûteuse. "Si l'on

ne peut ou ne veut pas rappeler ces milliers de fonctionnaires qui se sont abattus sur les rives du fleuve Rouge, que l'on ramène nos soldats. La France n'est plus assez riche pour entretenir à grands frais au-delà des mers, cet état-major administratif dont tout prouve l'inutilité."

La Chambre s'est laissé convaincre en partie, et voilà 350,000 francs d'économisés.

La Commission du budget voulait supprimer aussi le budget du culte colonial. Mgr Freppel prit part aux débats avec sa verve accoutumée. La Chambre faillit rejeter toute demande de crédit pour les colonies, ce qui aurait entraîné la chute du ministère Tirard, dont l'existence est, comme on le voit, bien précaire. L'ambassade de France auprès du Saint-Père a failli également être supprimée. Décidément on avance, on veut aller au fond.

La magistrature française s'est un peu relevée dans l'estime des honnêtes gens en condamnant le trop fameux escroc Wilson, gendre de l'ex-président Grévy, à deux ans de prison, à trois mille francs d'amende et à la privation de ses droits civils pendant cinq ans.

***

L'Italie, paraît-il, désire sortir le moins honteusement possible du guêpier de l'Abyssinie, où elle s'est engagée si imprudemment. La France l'avait charitablement avertie de la folie qu'elle faisait en essayant de tirer les marrons du feu au profit de l'Angleterre; mais elle a prétendu être plus sage et elle a payé cher jusqu'ici sa soif de gloire. Les 20,000 hommes à qui le général San Marzano fait monter la garde derrière les retranchements de Massouah, trouvent avec raison que c'est une occupation peu récréative.

En Autriche, pays catholique dominé par la juiverie, les écoles ont été privées il y a quelques années du caractère religieux au point que nombre de maîtres juifs et protestants sont chargés de leur direction. Un mouvement s'est enfin produit sous l'initiative du prince de Lichtenstein pour remédier à ce mal ; il a pour lui l'approbation des archevêques et évêques ; espérons qu'il produira de bons résultats.

***

En Allemagne, Bismarck est dictateur *de facto* ; il obtient de sa Chambre tout ce qu'il veut. Les Allemands sont toujours les moutons dociles qui ont supporté tant de fantaisies tyranniques. Dans le cas présent il s'agit de mesures à prendre pour reprimer les socialistes, et le grand Chancelier est d'avis que ce qu'il y a de mieux à faire c'est de les traiter comme on traite des chiens enragés. Il est bien à craindre qu'il ne parvienne à les rendre plus dangereux:

Mais le grand événement non-seulement pour l'Allemagne, mais pour l'Europe et, par suite, pour le monde entier, c'est la mort du vieil empereur Guillaume et l'arrivée du prince Frédéric-Guillaume au trône royal de Prusse et impérial d'Allemagne. Il est en effet parfaitement certain que, tout *en étant responsable de ce qui se*

faisait, l'empereur Guillaume n'a été pour rien dans ce qui s'est passé depuis un quart de siècle : le chancelier était autocrate. Or, si Dieu prête vie au nouvel empereur Frédéric III, il est grandement à croire que cet état de choses cessera ; de fait il cesse déjà, et le monde entier salue l'aurore d'une ère de paix, car Frédéric III, comme prince impérial, a toujours montré une modération et une noblesse de caractère qui lui ont acquis l'estime, même des Français.

Quant à l'empereur, qui vient de s'éteindre dans la 91e année de sa vie, il a porté au tribunal de Dieu la responsabilité de trois guerres, dont les deux premières étaient des actes de brigandage de la pire espèce, et la troisième ne méritait guère d'autre nom, vu la provocation par laquelle on a forcé la France à jeter le gant.

***

En Angleterre la démocratie fait des progrès rapides ; le député radical, M. Labouchère, a obtenu 163 voix sur 386, à la Chambre des Communes pour sa motion demandant l'abolition de la Chambre des Lords. Ce qui finira par perdre l'aristocratie anglaise, c'est surtout l'infatuation héréditaire qui leur fait refuser de rendre justice à l'Irlande ; mais l'opinion publique marche, et le jour n'est pas loin où l'Angleterre se repentira de ne pas avoir cédé plus tôt aux justes demandes d'un peuple opprimé par la plus cruelle des tyrannies.

***

Enfin nous avons le texte des propositions du fameux Comité des Pêcheries. Ainsi que tout le monde l'avait prévu, nos droits ont été sacrifiés ; les faveurs que les États-Unis nous promettent, sont illusoires, tandis que les avantages que nous leur céderions, sont des plus tangibles. Malgré cela nos bons voisins font fi du traité projeté, et veulent nous faire croire qu'il serait à leur désavantage ; mais ils comptent bien se frotter les mains et rire dans leur barbe le jour où nos législateurs seront assez bonaces pour approuver ce traité.

Nos Chambres, il est vrai, sont réunies, mais jusqu'ici elles ne semblent pas encore avoir pris au sérieux leurs devoirs. L'Orateur de la Chambre basse a destitué plusieurs traducteurs des débats, MM. Tremblay et Poirier, accusés de s'être occupés de politique de parti. Là-dessus l'opposition prétend que l'Orateur a entrepoussé ses pouvoirs ; les esprits s'échauffent sur cette question, plus grave en réalité qu'en apparence ; mais le calme reviendra sans doute aussi promptement que la tempête.

Le Manitoba est loin de se résigner à se laisser priver de ce qu'il considère comme ses droits. M. Greenway, premier ministre est venu à Ottawa pour faire rendre justice à sa province et battre en brèche le monopole du *Pacifique Canadien*. Le gouvernement fédéral est placé dans un embarras évident ; comment en sortira-t-il ? à l'aide de sa majorité ; c'est tout simple.

Notre législature locale chôme encore; mais le retour de M. Mercier annonce que les vacances touchent à leur fin. L'honorable Premier revient, dit-on, entièrement remis de son épuisement, et enchanté de son voyage à la Ville Eternelle. Tant mieux. D. C.

BIBLIOGRAPHIE.

Saint Jean Berchmans, *modèle de la jeunesse chrétienne par le* P. LABORDE, S. J.

De tous ceux que le Saint-Père a canonisés le 15 janvier dernier, il n'en est point qui attire à lui les cœurs des fidèles au même degré que saint Jean Berchmans. C'est qu'il est un des patrons de la jeunesse et que la jeunesse sera toujours ce qu'il y a de plus intéressant au monde.

Le petit livre dont nous transcrivons ici le titre est une Neuvaine préparatoire à la fête de ce jeune saint ; il joint à tout le charme d'une biographie la solidité et le coté pratique d'un traité de perfection chrétienne et religieuse à la portée de la jeunesse studieuse. C'est dire qu'il mérite d'être entre les mains d'abord des maîtres chrétiens, et ensuite de leurs élèves ; il leur procurera abondamment de jouissances pures et leur inspirera de saintes résolutions.

L'ordre de Malte en Amérique, *par* J. EDMOND ROY.

La lecture de cette brochure ouvrira à plus d'un lecteur des horizons nouveaux. Elle nous a singulièrement intéressé et nous la recommandons chaudement à nos lecteurs. Nous y reviendrons plus en détail dans un prochain numéro.

Signalons seulement en passant que le lieutenant de M. de Montmagny est mentionné page 16, comme M. *DeLisle*, et page 39 comme M. *de l'Isle*. Le nom du célèbre Villiers de l'Isle-Adam se rencontre aussi plusieurs fois dans la brochure, écrit de différentes manières dont aucune n'est la bonne.

Canada. Le guide du colon français, belge, suisse, &c., *avec illustrations.*

Cette brochure, intéressante à plus d'un point de vue et indispensable aux colons qui nous arrivent d'Europe, a été préparée et publiée par M. Stanislas Drapeau. L'auteur a fait là un travail de patience en même temps que de zèle, dont nous le félicitons de grand cœur. Nous lui demanderons cependant la permission d'attirer son attention sur un paragraphe malheureux intitulé *Culte Religieux*. et dont la conclusion est : "A ceux qui sont habitués à ne voir qu'un seul culte autour d'eux, ou à vivre parmi des populations indifférentes, de pareils compromis (entre les différents cultes) peuvent sembler irritants ou puérils ; ici il n'y a qu'une voix pour en reconnaître l'heureuse influence."

Espérons que M. Drapeau a écrit cela de bonne foi, et qu'il n'a pas compris tout ce que cette phrase renferme d'expressions malsonnantes pour ne pas dire erronées.

La pratique de la laiterie, *suivant les données de la science*, par WM. H. LYNCH.

Quelques lignes de l'*Avant-propos* de l'auteur feront connaître son but, et nous croyons pouvoir dire que ce but a été atteint et que la brochure, publiée avec l'aide du Parlement du Canada, devrait être entre les mains de tous nos cultivateurs.

" Dans un temps de progrès à la vapeur, pour qui veut avoir sa place dans la concurrence des marchés de l'univers, il est essentiel d'adopter les *procédés améliorés* et les *méthodes scientifiques*.....

" Pour que l'industrie laitière soit payante aujourd'hui il faut 1o. améliorer les qualités marchandes des produits, 2o. réduire au minimum les frais de production."

Ajoutons toutefois que le français laisse à désirer. Que penser, par exemple, d'une phrase comme celle-ci : " Il est possible que le jour soit proche, où la *performance* sera reconnue comme base de la valeur."

La légende d'un peuple, *poésies canadiennes par* LOUIS FRÉCHETTE.

Nous avons reçu ce livre trop tard pour pouvoir en faire la critique dans le présent numéro de la *Revue ;* nous devons donc nous contenter, pour le moment, de citer à nos lecteurs quelques passages d'une critique faite par une plume autorisée, *E. des Buttes*, dans l'excellente *Revue littéraire*, que l'*Univers* donne comme supplément.

"Ce livre nous donne à admirer de très beaux vers, ayant toute la valeur d'archives ; des pages héroiques, réclamant leur place dans l'histoire de France ; des annales méconnues, qui se déroulent et offrent à nos regards étonnés des dévouements admirables, des combats homériques, des portraits snperbes et fidèles : hardis caboteurs, pieux chevaliers, saints apôtres, nobles dames, pionniers bretons ou normands.....

"Dès le prologue, un peu surchargé "d'idées modernes" l'auteur, parlant de la découverte d'Amérique, dit :

Mais Colomb, en cherchant la moderne Ansonie,
Ne fut, le fier chrétien en fit souvent l'aveu,
Qu'un instrument passif entre les mains de Dieu.

"Il faudrait citer tout entier le morceau intitulé : *Notre histoire*. La précision des faits, la grandeur des souvenirs, l'énergie du style, la beauté des images, l'harmonie des rimes, tout y est ; c'est rapide, pressé, enlevé, enlevant.

.....

"Tel est l'écrin que M. Louis Fréchette est venu offrir à la mère patrie. Devant des joyaux si précieux, nous ne nous sentons pas le courage d'examiner à la loupe certaines tirades, qui nous ont paru entachées de l'utopie progressiste.....

"O poète ! ce sont les institutions du passé qui ont fait de votre peuple un grand peuple et votre *Légende* est un monument triomphal à la vieille France, votre mère et la nôtre."

Eljen ! *par* JACQUES BRET.

Puisqu'il faut absoiument qu'on ait des romans dans notre siècle dégénéré, c'est un acte de zèle et de dévouement d'en composer et d'en publier d'inoffensifs et d'intéressants. *Eljen* est de ce nombre, nous sommes heureux de le dire. Nous ne connaissons l'auteur que par cet échantillon ; l'éditeur au contraire, Retaux-Bray, s'est acquis un rang distingué parmi ceux qui se font un devoir de ne publier que de bons livres, dussent-ils ne point amasser de fortune en le faisant.

Eljen n'est le nom ni du héros ni de l'héroïne, mais un mot hongrois qui correspond à notre mot *hourra* ou *vivat*. L'héroïne est Irène Karadyoni et le héros, André Dienyi ; l'un et l'autre sont Hongrois. Leur caractère chevaleresque leur gagne dès la première page la sympathie illimitée du lecteur ; les obstacles qui s'opposent à leur bonheur sont formidables ; aussi l'intérêt grandit-il jusqu'au dénouement qui arrive d'une manière tout-à-fait inattendue, comme un *Deus ex machina*. Le lecteur captivé ne peut s'empêcher d'applaudir à la vue de l'issue fortunée de l'histoire de ce couple, et de bénir la divine Providence qui protège les bons et déjoue les projets des méchants.

Mais on ne saurait se garder en même temps d'un sentiment de pitié pour ces pauvres âmes, qui se torturent et se tourmentent et oublient à peu près constamment d'élever leurs regards vers le ciel et de puiser dans la pratique de la religion non seulement la force pour faire leur devoir, mais encore la consolation au milieu des épreuves de la vie. L'auteur sous ce rapport est trop timide et ce n'est qu'à de trop rares intervalles qu'il échappe à sa plume un paragraphe comme le suivant, qui pourtant produit sur le lecteur une impression bien plus agréable que ne le fait la vue d'une oasis sur un voyageur qui traverse un désert :

"Soulevée par ces flots contraires, Irène voyait grandir ses indécisions ; au lieu de s'adoucir, ses souffrances augmentaient ; les liens de sa situation se resserraient autour d'elle. Lasse de lutter contre ses appréhensions, elle se jeta sur son prie-Dieu en pleurant et y resta longtemps agenouillée, la tête dans ses mains....."

D. C.

REVUE CANADIENNE

"RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS"

TROISIÈME SÉRIE

TOME PREMIER

(XXIVe DE LA COLLECTION)

AVRIL 1888

SOMMAIRE

I.—AUX JEUNES POETES—(Poésie) ..... **Emile Perrin.**
II.—LOUIS VEUILLOT, JOURNALISTE-ECRIVAIN FRANÇAIS **J. Hermas Charland**
III.—LE VIEUX MOULIN—(Poésie) ..... **Chs.-M. Ducharme.**
IV.—LES FEMMES AUTEURS ..... **Viola.**
V.—NATURALISME ET RÉALISME *(Suite et fin.)* ..... **Joseph Desrosiers.**
VI.—L'ORDRE DE MALTE EN AMÉRIQUE ..... **A. Lefranc.**
VII.—LES CRITIQUES POLITICO-LITTÉRAIRES ..... **Chs.-M. Ducharme.**
VIII.—MES VACANCES—(Nouvelle) ..... **Frédéric Leverrier.**
IX.—LA LÉGENDE D'UN PEUPLE ..... **H. E. Tourigny.**
X.—CHRONIQUE ..... **D. C.**
XI. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ..... **D. C.**

MONTRÉAL

BUREAU DE LA "REVUE CANADIENNE"

1888

☞ Voir 4e page de la couverture pour avis importants.

Le REMÈDE du PÈRE MATHIEU

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL

Enfin Trouvé!!!

ENCORE UNE DÉCOUVERTE!!!

Le Remède du Père Mathieu

Guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout désir des liqueurs alcooliques. C'est en même temps un fébrifuge, un tonique et un altérant. Par son action fébrifuge, il chasse la fièvre interne qui consume l'homme intempérant et qui entretient sa soif ardente pour la boisson : par ses effets toniques, il remet l'estomac et le foie dans leur état naturel de santé, de déréglés qu'ils étaient dans presque tous les cas, et relève le système nerveux abattu ; comme altérant il refait de l'intempérant un nouvel homme. **Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique.** C'est aussi un remède certain pour toute FIÈVRE, DYSPEPSIE, TORPEUR de FOIE, ayant une cause autre que l'intempérance. C'est le plus puissant tonique fortifiant qui ait jamais été employé. Chaque famille devrait avoir sous la main ce spécifique, qui marque une époque dans les découvertes de l'art médical. Il n'y a pas de médicament dont le besoin se fasse tant sentir, et qui apporte un soulagement plus grand à l'humanité souffrante.

Vendu par les Pharmaciens, $1.00 la Bouteille.

Si le mal n'est pas fort, une bouteille suffit ; mais les pires cas de *delirium tremens* ne demandent pas plus de trois bouteilles pour guérison complète de l'intempérance. Vous pourrez obtenir *gratis* un pamphlet sur "*l'Alcool, ses effets sur le corps humain, et l'intempérance traitée comme maladie.*" en vous adressant à votre Pharmacien ou à

S. LACHANCE, Pharmacien.

1538, Rue Ste-Catherine, Montréal.

REMEDE DU DOCTEUR SEY

Contre la Dyspepsie, les Vents, la Bile, la Constipation, les Maladies du Foie, de l'Estomac, des Intestins et des Reins.

L'Estomac, le Foie et les Intestins sont des organes si importants que le dérangement de l'un d'eux cause invariablement des désordres très graves dans le corps humain. De plus, comme ces organes sont les plus exposés par le travail incessant de la digestion, et surtout par les écarts de régime et les excès de chacun, il s'en suit que la plupart des Maladies qui affectent le genre humain proviennent du dérangement d'un ou de plusieurs de ces organes. Aussi, n'y a-t-il rien de plus commun que la Dyspepsie, les Indigestions, les Vents, les Affections bilieuses, la Diarrhée, la Constipation, Les Névralgies de toute espèce, les Maladies des Reins, de la Vessie proviennent aussi souvent d'une mauvaise digestion. Tout le monde sait, par exemple, que la Névralgie appelée Migraine prend le plus souvent sa source dans un dérangement de l'Estomac. Une des causes les plus fréquentes de l'hydropisie se rencontre dans les Maladies du Foie.

Il est donc de la plus grande importance de tenir les organes de la digestion en bon ordre. Or, le Docteur Sey, de Paris, après vingt années d'études et de travail, est parvenu à découvrir un remède, qui non-seulement maintient l'Estomac, le Foie et les Intestins dans leur état normal, mais encore qui guérit toutes les maladies dont ces organes peuvent être affectés. Aujourd'hui, le Remède du Dr Sey, est le grand spécifique contre la Dyspepsie, et contre toutes les Maladies du Foie, de l'Estomac et des Intestins.

TEMOIGNAGES

Saint-Henri de Mascouche, 10 octobre 1884. — Monsieur S. Lachance, Montréal. — Mon cher Monsieur, — Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le Remède du Dr. Sey dont vous êtes l'agent unique, m'a fait un grand bien. — De tous les Spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux personnes qui souffrent de la Dyspepsie flatulente et j'espère que, comme moi, elles verront leur santé s'améliorer notablement. — Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué serviteur. — L.-J. Lauzon, Ptre.

Monsieur S. Lachance, — Ayant fait usage du Remède du Dr Sey, pour la Dyspepsie, je suis heureuse de vous déclarer que je m'en suis très bien trouvée. — Sœur Thomas, Supérieure. — Salle d'asile Saint-Vincent de Paul. — Montréal, 14 octobre 1884.

Montréal, 10 novembre, 1881. — Monsieur S. Lachance, — Depuis plusieurs années, je souffrais de violentes attaques de Migraine, provenant d'une mauvaise digestion. Aujourd'hui, après avoir pris quelques bouteilles du *Remède du Dr. Sey*, je suis entièrement guéri de ces attaques et mon estomac digère bien. J'ai aussi employé le même Remède dans ma famille contre les Indigestions, les Coliques et les Vents, et cela toujours avec succès. — Le *Remède du Dr Sey* est aussi un excellent Purgatif qui agit sans causer de douleurs, et qui n'empêche pas de vaquer aux occupations ordinaires. — D. C. Brosseau, 1440, rue Notre-Dame.

AGENT POUR LE DOMINION

S. LACHANCE, PHARMACIEN

1538, Rue Sainte-Catherine, Montréal.

AUX JEUNES POËTES.

Nourrissons des neuf sœurs, favoris de la lyre,
Vous, que Pégase porte et que Phébus inspire,
Fils chéris, qu'un Dieu même a touchés de sa main,
Qui sentez naître en vous les élans du génie
Et changez en flots d'harmonie
Tout ce que vous touchez de votre luth divin ;

Si vous sentez déjà la pensée en vos âmes,
Frémir et déployer ses deux ailes de flammes ;
Si votre esprit ressent ce feu mystérieux,
Qui fait tout rayonner de cent reflets d'aurore,
Qui transfigure, qui colore,
Qui saisit les esprits pour les porter aux cieux ;

Si le beau vous inspire un sublime délire ;
Si tout ce qui roucoule, ou murmure, ou soupire
Fait résonner vos cœurs d'échos mélodieux,
Vous portez d'Apollon le sacré caractère ;
Hâtez-vous, fuyez le vulgaire
Et gravissez le Pinde aux sommets radieux.

Montez ! Mais détournez vos regards de la terre.
Le poëte, l'artiste habite une autre sphère,
Un séjour de lumière et d'auguste clarté.
Il regarde le monde et sa beauté trompeuse,
La fuit d'une aile dédaigneuse
Et cherche dans son vol l'idéale beauté.

Sans l'idéal, l'artiste arrête à la nature ;
Il peint les bois, les champs, les fleuves, la verdure,
Me montre les coteaux et le creux des vallons,
Décrit les prés riants et les fleurs demi-closes,
Me compte les feuilles des roses,
Leurs pétales de nacre et leurs naissants boutons.

Mais celui que " son astre en naissant fit poëte,
Et qui ressent du ciel l'influence secrète,"
De ces pâles objets se fait un piédestal,
D'où, dans un vaste essor jusqu'aux cieux élancée
Sa vive et divine pensée
S'enfuit loin de ce monde en un monde idéal.

L'idéal, ce foyer des beautés ravissantes,
Dont les nobles esprits et les âmes ardentes
S'efforcent de cueillir les rayons dispersés ;
Ce chemin lumineux, resplendissante échelle,
D'où, déployant sa puissante aile,
L'artiste monte à Dieu par les objets créés ;

L'idéal, ce reflet de la divine essence,
Cette splendeur du vrai, que son intelligence
Voit à demi percer dans tout être fini,
Que sans cesse il poursuit dans un élan sublime
Et découvre en son âme intime
Du haut de son esprit tourné vers l'infini ;

L'idéal, ce soleil radieux, sans nuage,
Qui se montre et paraît s'éloigner davantage,
Plus vous en approchez par des travaux parfaits ;
Voilà votre astre, amis, voilà votre lumière ;
Sans lui, vous resterez vulgaire,
Et vos écrits glacés ne toucheront jamais.

Que l'idée ait toujours le sceptre en votre style.
Oh ! que vous devez fuir cette école stérile,
Qui ne parle qu'aux sens et ne dit rien aux cœurs,
Et qui des facultés renversant l'harmonie,
Par une absurde idolâtrie,
Fait ramper la pensée au-dessous des couleurs.

Fuyez ces écrivains, agents de décadence.
Leur lumière est une ombre, et leur vaine éloquence
Souvent n'offre au lecteur qu'un harmonieux bruit :
Riens richement parés, bagatelles pompeuses,
Bulles luisantes, vaporeuses,
Qui crèvent en laissant le vide dans l'esprit.

Car, votre intelligence, où grandit la pensée,
Est semblable à la fleur qu'une douce rosée
Anime, épanouit en cent vives couleurs ;
Mais si vous l'abreuvez d'une eau fangeuse, impure,
Vous voyez pâlir sa parure
Et se perdre en un jour ses natives splendeurs.

Abeilles, recherchez la haie et le parterre,
Le jardin embaumé, l'azur et la lumière
Des plus nobles parfums composez votre miel ;
Fuyez loin de ces lieux que le vice désole ;
Reposez-vous sur la corolle,
Au calice des fleurs que féconde le ciel.

Le poëte chrétien doit être une lumière ;
Dieu lui-même lui marque une plus haute sphère
Et lui dit de ne point descendre des hauteurs.
Le passereau peut bien s'arrêter sur le saule ;
Mais l'aigle s'abaisse, s'il vole
Et vient se reposer sur le toit des pasteurs.

Aiglons, élevez-vous jusqu'aux clartés divines !
Astres dont le front doit refléter les doctrines
Du Verbe créateur, seul soleil radieux,
Vous ne devez jamais ramper près de la terre,
Mais comme l'astre de lumière
Éclairer l'univers et rester dans les cieux.

Ah ! nous sommes aux temps où la lyre chrétienne
Doit se changer en glaive et descendre en l'arène,
Pour renverser le vice et venger la vertu.
Voyez, de toutes parts une lutte s'engage,
Et l'impie ose, dans sa rage,
Insulter Dieu, debout sur l'autel abattu.

Comme un vieux char perdu, la nuit, loin de la route,
Le monde, enveloppé dans les ombres du doute,
S'avance sur le bord d'un abîme béant.
Il poursuit le progrès, décevant météore ;
Il croit s'approcher de l'aurore
Et dans l'obscurité marche vers le couchant.

***

L'homme aujourd'hui se dit dans son orgueil suprême :
" Mon génie a trouvé le mot de tout problème,
Je comprends l'univers et tous ses éléments,
Je sais analyser, expliquer toutes choses,
Mon œil perçant découvre, au sein même des causes,
Le germe des événements.

" Devant moi, l'océan a fermé ses abîmes !
Je vole dans les cieux à des hauteurs sublimes,
L'espace a disparu devant mes chars de feu,
D'avance, je prescris aux astres leur carrière
Je suis le souverain de la nature entière ;
Et ma haute raison est Dieu.

" Peuples, foulez aux pieds tous vos cultes frivoles ;
Il est temps de briser l'autel et les idoles,
Ce siècle de clartés doit éclipser l'erreur.
De Rome trop longtemps dociles satellites,
Autour de la raison décrivez vos orbites :
Voilà l'astre générateur."

C'est là ce qu'aujourd'hui chantent dans leur démence
Tous ces vains sectateurs d'une vaine science,
Qui de la sainte Église ont détourné leurs yeux.
Et vouant, en leur rage, un culte même au crime,
Ils tâchent de souffler du noir puits de l'abîme
Des vapeurs qui cachent les cieux.

***

Poëtes, répandez la lumière divine !
Montez, comme Moïse, au haut de la colline,
Et parlez dans la nue au Seigneur d'Israël.
Puis, terribles, venez au milieu de la foudre
Renverser le veau d'or et le réduire en poudre
Sous le regard de l'Éternel.

ÉMILE PERRIN.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

LOUIS VEUILLOT, JOURNALISTE-ÉCRIVAIN FRANÇAIS.

(1813–1883)

I

Louis-François Veuillot, aîné de sa famille, naquit à Boynes dans le département du Loiret, France, le 11 octobre 1813. Son père qni se nommait *François* était ouvrier-tonnelier. Établi dans la bourgade du Gâtinais où il s'était marié, il quitta cette place, après quatre ou cinq ans, avec ses enfants qui étaient alors au nombre de trois : *Louis-François, Eugène-Christophe* et *Louis-Eugène.* On alla d'abord résider à Paris, rue des Maçons-Sorbonne, puis quelques années plus tard dans la banlieue à Bercy. Dans cet intervalle, Louis Veuillot étant retourné au village natal, chez ses grands parents, fut rappelé à Paris pour y faire sa première communion et recevoir une instruction élémentaire à l'École Mutuelle de Bercy.

C'était en 1826, date où le jeune Veuillot avait terminé ses classes et où il lui fallait songer au choix d'un état.

Louis Veuillot fut alors engagé, comme il le raconte lui-même, ainsi : " *Vingt francs par mois m'étaient offerts dans une étude* " *d'avoué ; on m'y plaça... J'allai demeurer hors de la maison* " *paternelle : j'avais treize ans. Abandonné dans le monde, sans* " *guide, sans conseils, sans amis, pour ainsi dire sans maître, à treize* " *ans et sans Dieu. O destinée amère ! je rencontrai de bons cœurs ;* " *on ne manqua pour moi ni de générosité ni d'indulgence, mais* " *personne ne s'occupa de mon âme, personne ne me fit boire à la* " *source sacrée du devoir. Les rues de Paris faisaient l'éducation de* " *mon intelligence ; les propos de quelques jeunes gens au milieu* " *desquels j'avais à vivre, celle de mon cœur : hors un qui vint trop* " *tard et s'en alla trop tôt ; ils n'imaginaient pas qu'il y eût quel-* " *que retenue à s'imposer devant l'enfance. C'étaient d'honnêtes* " *jeunes gens ; mais ils sortaient du collège, ils faisaient leur droit,*

" et selon la mode du temps, ils étaient libéraux. Ceux qui " m'aimaient le plus me menaient au spectacle ; ceux qui me trou- " vaient de l'intelligence me prêtaient des livres et je continuais " par moi-même, en pleine liberté, des études que j'avais si bien " commencées sur M. Paul de Kock et M. Lamothe-Langon."

Louis Veuillot fait ici allusion à ses premières lectures qu'il goûta à l'école de Bercy, lorsque l'instituteur le chargeait, lui et d'autres élèves, d'aller porter des romans de Paul de Kock et de Lamothe Langon, auxquels étaient abonnés plusieurs notables de l'endroit.

L'étude ou le bureau d'avocat que Louis Veuillot adopta était composé d'un personnel libéral et même voltairien, mais il jouissait d'une grande réputation littéraire qui tenait surtout pour les classiques. Le patron était M. Fortuné Delavigne, frère de Casimir Delavigne, poëte ; de sorte que les lettres et les arts y étaient cultivés même parmi certains clients comme Scribe, qu'il fallait souvent seconder dans ses représentations de théâtre.

Vers l'âge de dix-sept ans, sans songer à changer de carrière Louis, Veuillot, sur l'exemple d'un de ses camarades-clercs lequel s'était jeté dans le journalisme, accepta en 1830 une position à l'*Echo de Rouen* feuille fondée l'année précédente par les partisans du gouvernement. Il y composa le feuilleton et aborda bientôt la politique qui lui occasionna au début deux ou trois duels dont il fit par la suite amende honorable.

Dans cette première phase de la vie, comme on le voit, Louis Veuillot avait subi le contact des idées un peu seubversives du temps.

En novembre 1832, de Rouen, Louis Veuillot alla à Périgueux comme rédacteur en chef du *Mémorial de la Dordogne,* autre organe conservateur de la presse ministérielle. C'est là qu'il régularisa ses études littéraires en apprenant les classiques. D'un autre côté, on le vit prendre dès lors de nouvelles dispositions morales en faveur de l'Église qu'il trouvait fort mal respectée par une certaine gazette locale qui se prétendait catholique.

De Périgueux il fut mandé à Paris en 1837 pour s'adonner à la rédaction de la *Charte de 1830* de M. Guizot, ministre de l'instruction publique ; mais une crise politique qui renversa M. Guizot et du même coup fit disparaître la *Charte* obligea Louis Veuillot d'entrer au journal : *La Paix.* Une année écoulée, Louis Veuillot, suivi des autres rédacteurs, se retira complètement de *La Paix* à la suite de divergences politiques avec le propriétaire. La rédaction du

Constitutionnel simultanément avec la collaboration littéraire au *Journal des Débats* lui furent de suite offertes. Mais hésitant à se prononcer sur les trois hommes d'état du jour MM. Guizot, Molé et Thiers, le démissionnaire de *La Paix* partit sur ces entrefaites en compagnie de ses amis pour un long voyage vers l'Orient. Rome devint le but de l'itinéraire de Louis Veuillot qui soupirait depuis longtemps d'aller chercher en dehors de Paris un certain repos et une certaine paix de conscience après dix années de luttes actives dans le journalisme. A Rome, il allait puiser à la source de la religion ; aussi en revint-il tout-à-fait converti.

De retour à Paris en 1839, Louis Veuillot refusa de s'associer à la presse gouvernementale, préférant remplir *pro tempore* un emploi ministériel sous M. Guizot. A cette date, il publia son premier ouvrage : *Les pélerinages de Suisse* en deux volumes, puis continua successivement chaque année d'autres publications telles que : " Pierre Saintive," " Rome et Lorette," " Le Saint Rosaire Médité " 1841-42 ; " Agnès de Lauvens " ou " Mémoires de Sœur Saint Louis " 2 vols. " L'honnête Femme," les " Français en Algérie "

C'est à cette époque de son début dans les œuvres chrétiennes que Louis Veuillot se désista de toute entrave de parti et prit en mains un nouveau journal : " *L'Univers.*" Son premier article dans *L'Univers* remontait à 1839, au sujet de la construction de la chapelle du Couvent des Oiseaux où ses deux sœurs étaient élevées C'est à partir de 1843 que Louis Veuillot accepta définitivement la rédaction de l'*Univers* comme organe indépendant. Voici sous quels auspices, Louis Veuillot, qui touchait à trente ans, commença cette entreprise :

" *Le parti catholique,* écrivait-il, *est né de la nécessité d'obtenir* " *la liberté de l'enseignement. La lutte interrompue durant* " *quelques années recommença en 1842. Les forces de notre* " *côté n'étaient pas considérables. Nous avions dans les chambres,* " *M. de Montalembert, c'était beaucoup ; mais c'était tout. Dans la* " *presse " l'Univers " avec douze cents abonnés ; fort peu dans le* " *monde religieux, point du tout dans le monde politique. Voilà* " *les débuts.*"

..." *On avait même en politique une conduite généralement bien* " *arrêtée : l'absence de toute hostilité systématique contre le pouvoir.* " *On admettait 1830 avec sa charte, son roi, sa dynastie et on se* " *bornait de tâcher d'en tirer parti pour la liberté de l'Église. La* " *résolution était formelle de n'aller ni à droite ni à gauche.*

" *Sur les questions religieuses, accord parfait, l'amour de l'Église* " *sans réserve, les doctrines romaines sans mystère, la conviction* " *absolue que le successeur de Saint Pierre est le vicaire de Jésus-* " *Christ, que sa parole est infaillible, que ses décrets sont irréfor-* " *mables et qu'il a dans l'Église tous les droits qu'il s'attribue.*"

Avec cette époque qui inaugure pour ainsi dire l'ère du journalisme moderne, s'ouvre la principale partie de la carrière publique de Louis Veuillot.

Dès le début, pour mettre à exécution l'entente qu'on avait formulée de publier à part du journal, des brochures dans un but de propagande, Louis Veuillot lança à la publicité : " *Une lettre à M. Villemain, ministre de l'instruction publique.*" Dévouement absolu à l'Église, horreur absolue de la révolution, telle fut la règle invariable qu'adopta et suivit Louis Veuillot dans ses polémiques.

On en était à ce point de départ, lorsqu'en 1844 Louis Veuillot, rédacteur en chef de l'*Univers* écrivit une " introduction " à un opuscule qui donnait le compte-rendu d'un procès célèbre intenté à M. l'abbé Combalot à propos d'un *Mémoire aux évêques* sur l'éducation. La peine de la prison avec amende avaient été imposées à l'abbé Combalot à cause de son pamphlet jugé libelleux et le rapport de cette cause judiciaire valut à ceux qui en prirent la responsabilité, le même sort arbitraire. Toute l'édition de ce *compte-rendu* contenant une préface de Louis Veuillot, fut saisie ; ce dernier avec M. Barrier, gérant de l'*Univers* furent de plus condamnés à un mois de prison outre 3,000 francs d'amende pour *provocation* à la *désobéissance aux lois, pour attaque au respect dû aux lois et pour apologie de faits réputés crimes ou délits par la loi.*

Malgré cette épreuve, l'*Univers* qui s'était fusionné auparavant avec l'*Union Catholique*, reprit une nouvelle vigueur par la publicité de ces événements. La rédaction néanmoins, déjà partagée avec M. le comte de Ceux, fut obligée de faire assumer à celui-ci le titre de *directeur* de *l'Univers*, Louis Veuillot préférant reporter cette charge sur un autre afin d'éviter toute crise imminente.

La question du monopole de l'Université et celle de la liberté d'enseignement, cette dernière agitée en Italie comme en France rouvrirent bientôt les hostilités avec le gouvernement. A l'*Univers* on se divisa. Louis Veuillot y resta seul d'un côté avec de nouveaux collaborateurs entre autres son frère M. Eugène Veuillot et MM. du Lac, Coquille, J. Chantrel ainsi que M. de Montalembert récemment rallié à l'*Univers ;* du côté opposé, M. de Ceux fondant

l'*Ère nouvelle* s'unit à MM. Henry et Charles de Riancey de l'*Ami de la religion* sous la direction de M. l'Abbé Dupanloup.

Durant cette campagne d'opposition et de résistance contre l'*Université*, Louis Veuillot édita *Les Nattes*, recueil de compositions variées ; *Corbin et d'Aubecour*, roman et les *Libres-Penseurs*, pamphlet satirique.

La révolution de février 1848 éclata contre le roi Louis Philippe de France ; Louis Veuillot, sans y prendre part, se contenta d'attendre de nouveaux événements, ce qui ne tarda pas. Dès le 10 décembre 1848, Louis Veuillot reprit les armes contre une loi proposée sur l'enseignement par M. le comte de Falloux et adoptée par M. l'Abbé Dupanloup et M. de Montalembert. Cette mesure acheva la scission du parti catholique dont l'*Univers* conserva seul désormais le centre et le drapeau.

Spectateur plutôt que partisan du coup d'État de Napoléon III, le 2 décembre 1851, Louis Veuillot s'exprima ainsi dans l'*Univers* du 8 décembre : "*Nous ne sommes ni vainqueurs, ni vaincus ni mécontents. Nous n'avons rien à dire lorsque rien de ce que nous aimons pardessus tout n'est attaqué ni menacé. Nous regardons passer les événements. Jamais ils n'offraient à l'intelligence chrétienne de plus grandes et de plus consolantes leçons.*"

Divers pamphlets furent, vers ce temps, mis au jour par Louis Veuillot : *Le lendemain de la victoire* (1849) ; *l'Esclave vindex* et la *Petite philosophie* (1850) ; la *Légalité* (1851.)

Louis Veuillot, homme de combat, s'y engagea fortement en 1852 sur la question des *classiques*, posée dès 1844 par Mgr Parisis vrai chef du parti catholique, à savoir : "s'il ne serait pas préférable que les institutions religieuses en France se servissent un peu moins des auteurs païens et beaucoup plus des auteurs chrétiens." Cette cause défendue par Louis Veuillot dans l'affirmative, attira à l'*Univers* une sentence d'interdiction de la part de Mgr Dupanloup. dans les maisons d'éducation de son diocèse.

Au milieu de ces vives polémiques, Louis Veuillot, qui venait d'être affligé d'un deuil récent, se rendit à Rome, où il obtint la révocation d'une autre condamnation de Mgr Sibour, archevêque de Paris, contre l'*Univers*.

A peine Louis Veuillot fut-il de retour que l'antagonisme se réveilla au sujet d'un libelle de citations contre le rédacteur en chef de l'*Univers*, qui fit alors un procès à un ecclésiastique avec gain de cause. En même temps Louis Veuillot publiait les ouvrages suivants :

" *Histoire de la bienheureuse Germaine Cousin ; le Droit du seigneur ; La guerre et l'homme de guerre ;* aussi quelques réimpressions annotées telles que : *Vies des premières religieuses de la Visitation.*

L'*Univers,* devenu de plus en plus suspect aux autorités civiles, le fut davantage par la publication d'une étude intitulée : " L'*Europe en Asie.*" Cet écrit virulent excita les susceptibilités du gouvernement au point de mettre en question la suspension du journal. Malgré ces menaces, Louis Veuillot, après avoir proposé un *projet d'adresse* au Pape, de la part des catholiques de France en protestation des empiétements des révolutionnaires contre le Saint-Siège, fit insérer dans les colonnes de l'*Univers* une allocution consistoriale du 11 janvier 1860, et comme un nouveau défi aux arrêtés du gouvernement, cette insertion fut suivie d'une encyclique *Nulla certe* le 29 du même mois. Mais aussitôt l'*Univers* fut frappé de suppression complète, par un décret impérial qui n'avait pu cependant être promulgué avant l'écoulement de toute l'éditiou incriminée Ce valeureux organe conservateur avait alors treize mille abonnés après avoir débuté avec douze cents sous l'administration de Louis Veuillot.

Sans être irrévocablement condamné, l'*Univers* ressuscita sous la dénomination : *Le Monde,* par la fusion du journal supprimé avec un autre : *La voix de la vérité* achetée par M. Taconet, l'éditeur de Louis Veuillot. Les mêmes doctrines et les mêmes plumes prévalurent au *Monde,* moins toutefois la coopération publique et officielle de Louis Veuillot. Celui-ci se trouvait ainsi momentanément désarmé ; le droit de reprendre son journal ne devait lui être rendu qu'au bout de sept ans.

Louis Veuillot n'en continua pas moins sa mission de publiciste et de 1860 à 1862, il donna : " *Çà et Là,* deux volumes ; *Le Pape et la diplomatie ; Waterloo, Le parfum de Rome, Sa sainteté Pie IX, Mgr Parisis, Le fond de Giboyer, Satires,* avec nombre d'articles dans la " *Revue du Monde Catholique* " et dans divers recueils, à part de plusieurs réimpressions.

A travers cette période de transition, Louis Veuillot qui avait deux fois vainement demandé l'autorisation de fonder un organe, répondit publiquement à certaines accusations personnelles, par ces admirables paroles qui peignent le beau caractère de l'éminent écrivain : " *Je ne suis rien, je ne prétends à rien, je n'ai rien, je ne* " *veux rien. Je n'appartiens à aucun parti, je ne me fais pas d'illu-*

" sion sur aucun, je ne caresse aucune chimère ; je ne suis lié, sauf " envers l'Église, par aucune reconnaissance et par aucune affection. " L'Église est ma mère et ma reine. C'est à elle que je dois tout, lui " devant la connaissance de la vérité ; c'est elle que j'aime, c'est par " elle que je crois, d'elle seule j'espère tout ce que je veux espérer : " homme, la miséricorde divine, citoyen, le salut de la patrie."

Louis Veuillot ajouta à ses ouvrages vers ce temps, une œuvre capitale en douze volumes : *Mélanges religieux, historiques, politiques* et *littéraires.*

Quelques années après 1863, Louis Veuillot (1870) vit son journal reparaître sous son ancien titre et avec un prestige plus éclatant qu'autrefois. Il en devint encore le rédacteur en chef avec son frère M. Eugène Veuillot comme assistant rédacteur.

Depuis lors, jusqu'à la fin de sa longue carrière, Louis Veuillot, accablé par l'âge pratiqua moins assidûment le journalisme ; mais il composa comme chef-d'œuvre une nouvelle édition d'une de ses anciennes publications : *La vie de N.-S. Jésus-Christ,* dans un grand et riche format.

Sa voix retentit dans la presse pour la dernière fois, le 19 mai 1880, lors du décès du cardinal Pie, l'un des principaux lutteurs du parti catholique.

Les trois années suivantes, Louis Veuillot se prépara à sa mort qui eut lieu à Paris, le 9 avril 1883, dans la soixante-dixième année de son âge.

II

Le portrait physique de Louis Veuillot tel que publié dans un volume intitulé : " Célébrités catholiques contemporaines," en 1870, représente le grand écrivain, assis de côté et avec aisance sur un fauteuil, le bras droit appuyé sur le dossier, la jambe gauche croisée sur l'autre, montrant ainsi dans toute sa forme humaine cet éminent type français. Le buste est fortement constitué ; les épaules assez larges soutiennent une forte tête hérissée de cheveux abondants et quelque peu frisés. Un visage assez rond, mais plein, avec favoris fait voir une bouche large et surmontée d'un nez moins long que gros. Deux yeux expressifs sous des sourcils épais brillent avec un front moyennement haut mais bien encadré d'une forte chevelure. Un menton gros cache un cou très peu dégagé et entouré d'un large col noir qui est aménagé avec un long habit. Cette figure en somme

révèle le prototype du citoyen ; les traits en général accusent un certain air de jovialité, mais surtout d'indépendance et de franchise.

D'ailleurs, Louis Veuillot s'était déjà dépeint lui-même comme suit : " *Je ne suis ni grand ni petit, ni maigre ; je n'ai pas la taille* " *élégante, je ne l'ai point épaisse ; je suis un garçon à peu près* " *comme tous les autres. Je n'ai l'allure ni d'un évaporé, ni d'un* " *rustaud ; je pose mon pied sur la terre solide. Je me promène* " *par la ville comme un propriétaire dans son héritage et cette* " *espèce de dignité sert à compenser suffisamment une certaine* " *carrure qui voudrait peut-être que j'eusse quelque petite chose de* " *plus en hauteur. A tout prendre, je ne suis point mal fait. Ce* " *corps vigoureux supporte une tête un peu moins volumineuse,* " *sans pour cela paraître disproportionnée*.....

" *J'ai des traits forts plutôt que prononcés ; les lèvres grasses, le* " *nez*.....*eh bien oui, le nez ample ! Les yeux sont noirs et plutôt* " *petits, fort vifs quelquefois, les sourcils bien placés, peut-être un* " *peu durs, le menton assez agréable, malheureusement je com-* " *mence à en avoir deux, avec cela le teint brun et pâle. Il est vrai* " *que je ne suis point beau. Cependant l'ensemble ne repousse pas ;* " *je me sauve par la physionomie. Si je m'anime à causer, mon* " *regard brille ; avec ceux que j'aime, j'ai le sourire bon et tendre,* " *avec tout le monde l'air franc, enfin, sur ce visage à faire fuir* " *les amours, se peignent sans difficulté des sentiments faits pour* " *attirer la sympathie.*"

Sur la fin de sa vie, Louis Veuillot accablé de quelques infirmités, paraissait encore cependant dans une verte vieillesse. Ses cheveux tout blancs avec une barbe complète qui lui couvrait la figure lui donnait un air de grande et profonde dignité. Sur une remarque qu'on lui fit un jour, de sa ressemblance avec Victor Hugo, le poëte, Louis Veuillot raconta qu'il n'avait vu qu'une seule fois, dans sa jeunesse M. Victor Hugo en 1883, lors d'une représentation dramatique que celui-ci avait dressée et pour laquelle il avait présenté à Louis Veuillot et plusieurs étudiants, après une visite à domicile, une carte de passe au théâtre.

La majesté de sa physionomie sembla encore plus frappante lorsque, sur son lit mortuaire, Louis Veuillot expirait peu à peu dans une douce agonie. Rien de contracté dans ses traits que la pâle mort avait effleurés. Ses mains jointes sur la poitrine en tenant un chapelet et le christ traduisaient toute la sérénité ou la béatitude de son âme. Sa figure rayonnante de paix avait emprunté une expres-

sion surnaturelle après la réception de la bénédiction papale de Sa Sainteté Léon XIII.

Ses derniers moments expirés au milieu de sa famille furent ainsi racontés dans l'*Univers :*

" A travers les sanglots et les larmes, pendant que se précipitait " la respiration ardente du malade, toute cette assistance récitait les " prières des agonisants, le chapelet, les invocations à Jésus, Marie, " Joseph, à saint Louis, patron du rédacteur en chef de l'*Univers*, à " saint Benoît et aux Anges Gardiens ; le malade ne parlait plus et ses " paupières restaient closes ; mais lorsqu'on approchait le crucifix " en lui suggérant de l'embrasser, le mouvement de ses lèvres indi- " quait clairement qu'il s'associait à cette pensée pieuse. C'est ce qui " apparut en particulier lorsque le révérend père Tailhan, son confes- " seur depuis la mort du R. P. Milleriot, étant survenu lui dit :— " *Allons, mon bon Louis, je vous apporte mon crucifix de Jésuite,* " *embrassez-le et demandez-lui force, courage et résignation !* "

" De huit heures du matin à midi, la respiration très rapide se " maintint assez régulière ; mais à partir de ce moment, elle devint " entrecoupée, avec des arrêts douloureux qui arrachaient parfois au " malade comme des soupirs d'angoisse. Vers deux heures, soule- " vant à demi ses yeux, par un violent effort, sur son frère et sa sœur " qui lui pressaient les mains, il fit paraître à plusieurs reprises un " vif mouvement des lèvres ; mais les mots ne purent arriver " distincts aux oreilles de ceux qui se penchaient vers lui. Après ce " suprême effort, la vie s'en allait. Quelques minutes encore et elle " s'exhalait dans un dernier soupir."

. . . . . .

" Que la volonté de Dieu se fasse, c'est une des dernières paroles " que notre ami et notre maître, Louis Veuillot prononça. . . . . " Que la volonté de Dieu se fasse ! Cette devise du lit d'agonie avait " été la devise de la vie entière. . . . . .

Dans ses derniers jours, Louis Veuillot avait écrit les vers suivants qui furent comme son testament littéraire et politique :

" Placez à mon côté ma plume,
" Sur mon cœur le Christ, mon orgueil,
" Sous mes pieds mettez ce volume
" Et clouez en paix le cercueil.

" Après la dernière prière
" Sur ma fosse plantez la croix,
" Et si l'on me donne une pierre
" Gravez dessus, " *j'ai cru, je vois !* "

" Dites entre vous : il sommeille ;
" Son dur labeur est achevé,
" Ou plutôt dites : il s'éveille,
" Il voit tout ce qu'il a rêvé.

" Ne défendez pas ma mémoire
" Si la haine sur moi s'abat,
" Je suis content, j'ai ma victoire,
" J'ai combattu le bon combat !

" Ceux qui font de viles morsures
" A mon nom sont-ils attachés,
" Laissez-les faire, ces blessures
" Peut-être couvrent mes péchés.

" Je suis en paix, laissez-les faire !
" Tant qu'ils n'auront pas tout vomi,
" C'est que, Dieu soit béni !... poussière,
" Je suis encor leur ennemi.

" Dieu soit béni ! ma voix sonore
" Persécute encor ces menteurs !
" Ce qu'ils insultent, je l'honore,
" Je démens leurs cris imposteurs.

" Je fais un chemin dans leurs fanges,
" A leurs captifs je peins le jour,
" Je suis l'envoyé des bons anges
" Vers les cœurs où naîtra l'amour.

" Quant à ma vie elle fut douce,
" Les ondes du ciel font fleurir
" Sur l'aride pierre la mousse,
" Sur le remords, le repentir !

" Dans ma lutte laborieuse
" La foi soutint mon cœur charmé.
" Ce fut donc une vie heureuse,
" Puisque enfin, j'ai toujours aimé.

" Je fus pécheur et sur ma route,
" Hélas, j'ai chancelé souvent ;
" Mais grâce à Dieu, vainqueur du doute,
" Je suis mort ferme et pénitent.

" J'espère en Jésus. Sur la terre
" Je n'ai pas rougi de sa loi.
" Au dernier jour devant son Père
" Il ne rougira pas de moi."

En littérature, Louis Veuillot a été apprécié à la fois comme poëte, publiciste, journaliste et polémiste. Ce sont pourtant ces deux derniers titres complétant celui d'écrivain, qui distinguent le plus Louis Veuillot. Une foule de témoignages de toute nuances ont été recueillis sur cet éminent homme de lettres. Parmi les inombrables appréciations de la presse ou du journalisme, celle-ci peut être citée comme tout-à-fait caractéristique :

" Le Veuillot véritable..... c'est le prosateur, c'est le polémiste ; c'est ce Voltaire retourné, qui accable les Voltairiens avec l'ironie de Voltaire baptisée et devenue chrétienne ; d'un style moins léger, moins rapide, moins menu, mais plus savant, plus savoureux, plus incisif, où la pointe acérée de l'épigramme s'ajoute au coup de massue, où le sarcasme, voire le quolibet s'élève tout-à-coup à l'émotion et à l'éloquence."

Selon la parole d'un illustre évêque de France, Mgr Parisis, l'*Univers* était devenu une " grande institution catholique," entre les mains, avec le cœur et le génie de Louis Veuillot.

Le *Moniteur de Rome* a dit de Louis Veuillot en annonçant la mort de ce vaillant et illustre écrivain : " Le journalisme européen perd en lui une de ses gloires. Il a su réunir en sa personne les plus brillantes qualités du publiciste, l'ardeur prime-sautière, le tempérament militant, la verve inépuisable, le trait vif à l'emporte-pièce,

l'esprit étincelant, un entrain toujours jeune et l'amour de son métier."

Tous les organes de la presse se sont accordés, partisans, comme adversaires pour reconnaître en Louis Veuillot un *talent incomparable et le maître du journalisme.*

On a dit que sa plume semblait avoir toujours la bride sur le cou et qu'elle s'était usée bien souvent aux ratures et aux corrections de tout genre. Louis Veuillot, en effet, ne reculait pas devant la tâche de copier et de corriger à plusieurs reprises, ses compositions entre autres: le *Parfum de Rome,* les *Odeurs de Paris* ou *Çà et Là* qu'il retoucha presque de fond en comble dans des éditions subséquentes. Il en fit de même pour la *Vie de N.-S. Jésus-Christ* dont il fit le digne couronnement de ses œuvres, avec un nouveau luxe typographique.

Louis Veuillot fut classé parmi les dix à douze écrivains les plus féconds de son siècle ; nous pouvons ajouter parmi les plus lus. Son *Fond* de *Giboyer,* brochure populaire s'était écoulée en neuf mille exemplaires dans l'espace de quatre jours ; ses *Couleuvres* (pamphlet,) furent vendues à vingt-deux mille en quelques semaines.

Ce grand maître de la plume avait défini en ces termes les conditions du talent chez le journaliste : " *Le talent du journaliste, c'est la promptitude, le trait et avant tout la clarté..... La plume du journaliste a tous les privilèges d'une conversation hardie ;..... il doit en user. Mais point d'apparat et qu'il craigne surtout de chercher l'éloquence. Tout au plus, peut-il l'étreindre un instant quand il la rencontre.*"

Une de ses lectures favorites, paraît-il, était les œuvres de Mme de Sévigné, mais en général Louis Veuillot ne s'inspirait que des écrivains du grand siècle littéraire, comme Bossuet, LaBruyère et Balzac.

Sa plume selon un autre témoignage, " était successivement et suivant le sujet et le besoin, un stylet satirique, redoutable, une épée, un burin, un pinceau brillant et délicat." Aussi Louis Veuillot a dit quelque part, dans son style pittoresque, que *la langue française est une aiguille d'acier sans égale pour faire passer partout le fil simple et fort du bon sens.*

Simple, modeste, mais profondément sensé, il administra un jour une verte correction à un membre de l'Institut ou de l'Académie française imprudemment sorti de sa sphère scientifique : " *M. Babinet,* dlt-il, *sait tout, hors deux choses: le français et le catéchisme. Pour moi, je ne sais un peu que ces deux choses-là.*

III

On a souvent parlé de la conversion de Louis Veuillot ; voici comment et dans quelles circonstances, il était devenu tout-à-coup le plus ardent prosélyte de la religion catholique.

Dans sa jeunesse, Louis Veuillot toujours en contact avec des esprits un peu révolutionnaires du temps, avait failli avec les jeunes littérateurs de son siècle, se laisser entraîner au mouvement des passions qui troublaient la société politique. L'école dominante des écrivains d'alors se recrutait parmi les adeptes de la révolution. Sans y appartenir, Louis Veuillot était obligé comme journaliste, pour en tirer ses moyens d'existence, de se mettre en rapports fréquents avec cette école, mais un moment, il sut se désister complètement de tous liens de parti.

Depuis l'âge de 14 ans, lié d'amitié avec un jeune Parisien du nom de *Gustave,* Louis Veuillot rencontra celui-ci, un jour, après une longue séparation. Comme il le dit lui-même, Louis Veuillot sortait *broyé par dix années* de luttes dans la presse. Il avait besoin de se reposer dans l'intimité. Lorsqu'il fit visite à son ami d'enfance, il le trouva s'apprêtant à partir pour un long voyage vers l'Orient. Sans autres préparatifs, Louis Veuillot se décida à faire route avec Gustave et huit jours après avait lieu le départ de Paris. Cétait en 1838.

Rendus à Rome, dès le 15 mars, ils y rencontrèrent entre autres amis *Adolphe* et sa femme *Elisabeth,* couple heureux que la religion venait de bénir aux pieds des saints autels. Tout imprégné des doctrines philosophiques de la France, Louis Veuillot une fois au milieu de la Ville Éternelle ne put s'empêcher de se laisser influencer par les beautés et l'esprit religieux du centre de la catholicité. Il n'avait visité en France aucun sanctuaire et s'était *laissé ainsi* éloigner peu à peu de la pratique de la vie chrétienne. Mais son état moral toujours bouleversé changea bientôt à la vue des exemples de vertu que lui offraient ses amis à Rome. Sur leurs conseils, après s'être épanché dans une sage amitié, Louis Veuillot se désabusa des antécédents de sa conduite, et en même temps rassuré dans son âme inquiète, il se détermina enfin d'aller faire la confession de toute sa vie passée à un prêtre Jésuite dans l'église du Gésu à Rome. Après avoir été reçu au tribunal de la pénitence, Louis Veuillot fut conduit au Vatican, pour recevoir la bénédiction du Souverain Pontife Grégoire XVI.

De ce moment, Louis Veuillot devint le plus fervent adepte et défenseur de la religion catholique. Il était âgé de vingt-quatre ans.

Après l'accomplissement de ce grand acte de foi dans la Ville Éternelle, Louis Veuillot, sans continuer plus loin son itinéraire avec *Gustave*, revint la même année à Paris où Adolphe l'avait déjà précédé. Désormais il vécut dans la pratique la plus assidue du catholicisme et de ses trois amis qui l'y avaient invité, l'un, *Adolphe*, mourut saintement quelques années plus tard, tandis que sa veuve Elisabeth devint, sous le nom de *Sœur Joseph des Sacrés-Cœurs*, l'ornement d'une communauté religieuse de la charité à Rome.

Les premières œuvres littéraires de Louis Veuillot datèrent aussi de cette époque. Voici une liste complète de ses nombreux ouvrages : 1. *Les pèlerinages de Suisse*, 2 volumes ; *Pierre Saintive* 1 v. *Rome et Lorette* 2 vs. *Le Saint Rosaire Médité ;* 1 v. *Agnès de Lauvens ou Mémoires de Sœur St Louis*, 2 vs. ; *L'honnête femme*, 2 vs ; *Les Français en Algérie; Les Nattes; Les couleuvres*, (pamphlet) ; *Corbin et d'Aubecour* (roman) ; *Molière et Bourdaloue ; Le lendemain de la Victoire ; la Petite Philosophie ; La légalité ; Les Libres-penseurs ; Le droit du Seigneur au Moyen-Age ; Histoire de la Bienheureuse Germaine Cousin ; La Guerre et l'homme de Guerre ; Vies des 1ères religieuses de la Visitation; Œuvres poétiques ; l'esclave Vindex; Le Pape et la diplomatie ; Waterloo* (brochure) ; *Le parfum de Rome* 2 vs ; *Le fond de Giboyer* ; *Satires*, 1 v. ; *Çà et Là*, 2 vs ; *Rome penda ntle Concile* 1869 ; *Les filles de Babylone ; (Articles de Revue du Monde Catholique ; Études sur Raphaël ; Rome moderne et ancienne.)*

Paris pendant les deux sièges 2 vs ; *Mélanges religieux, hist. pol. et littér.* 12 vs ; *Historiettes et Fantaisies*, 1 v ; *Les Odeurs de Paris ; Dialogues socialistes ; Vie de N.-S. J.-C. ; Histoire du parti Cathol. ; Les correspondances ; Une Gerbe*, (Extraits) ; *Pensées de Louis Veuillot, (Extraits).*

J. Hermas Charland

Le mardi, 3 janvier, un hommage particulièrement précieux a été rendu à la mémoire de Louis Veuillot dans une église de Rome, *San Andrea Della Fratte*. Une messe a été célébrée pour l'âme du regretté et illustre journaliste. Après la messe on a découvert l'ins-

cription du monument élevé en son honneur. M. Eugène Veuillot en parle comme suit :

" Ce monument, encastré dans le pilastre de gauche de la chapelle Caraffa, du nom du cardinal son fondateur, consiste en une large plaque de marbre blanc, entourée d'une bordure de marbre africain, que surmonte en relief et vue de face la tête de Louis Veuillot. Au-dessus du marbre une croix. Les lettres de l'inscription, gravées dans la plaque, sont teintées de noir. Les traits de Louis Veuillot, sans être d'une ressemblance parfaite, le rappellent bien. C'est lui. L'ensemble de l'œuvre, par sa distinction et son harmonie, fait honneur au talent du sculpteur, M. Mario Gori.

" Mais l'importance de ce modeste monument n'est ni dans le travail de l'artiste ni dans l'hommage que des catholiques ont voulu rendre à un grand soldat de l'Église ; elle n'est pas même dans cette belle inscription, œuvre d'un maître en épigraphie chrétienne. Son mérite essentiel, celui qui nous pénètre de reconnaissance et qui touchera nos lecteurs, c'est d'être élevé dans une église de Rome avec la sanction de l'autorité religieuse, c'est-à-dire du cardinal-vicaire représentant le Pape.

" Voici l'inscription :

(Traduction.)

Louis Veuillot
Dont le nom est l'admiration de la postérité,
La terreur des méchants,
Ne se crut pas né seulement pour lui,
Mais pour la religion et la société.
A un esprit vif, pénétrant, prompt à tout saisir.
Il joignit les armes de l'éloquence.
Ceux qui foulaient aux pieds les droits du Saint-Siège, il les écrasa.
Ni les menaces des puissants, ni les clameurs de la plèbe,
Ni les difficultés des temps ne tarirent
La verve de sa parole vigoureuse et véhémente.
Richesses, plaisirs, honneurs, toutes les choses humaines
Il les jugea au-dessous de lui.
De la piété qu'il pratiqua, des travaux qu'il accomplit
Avec un courage indomptable,
Il a reçu de Dieu la récompense, le 7 avril de l'an 1883,
A l'âge de soixante-dix environ.
Le Gatinais fut son pays natal, Paris sa demeure et son tombeau.
Les catholiques de France voués à la défense de la religion,
Ont élevé ce monument à leur concitoyen et maître.

" Il n'était pas seulement juste que Louis Veuillot eût à Rome un monument qui rappelât et glorifiât ses travaux comme journaliste catholique ; il y avait droit aussi par son grand amour pour la ville des Papes et son application constante à le propager. Des savants, des écrivains, des poëtes nous ont donné depuis cinquante ans de précieux, d'intéressants, de beaux livres sur Rome ; mais qui donc en a mieux parlé que Louis Veuillot, qui donc en a plus chrétiennement pénétré le charme, fait aussi bien comprendre la force et sentir les parfums ?

" Oui, Louis Veuillot devait avoir à Rome un monument, car personne plus que lui ne l'a aimée et personne, non plus, de ce temps n'a défendu d'un cœur plus dévoué tous les droits temporels du roi légitime de la Ville éternelle, le Pape.

Que Sa Sainteté Léon XIII soit remerciée d'avoir trouvé juste que l'œuvre de Louis Veuillot reçût cette récompense."

Univers.

LE VIEUX MOULIN [1]

De tes murs, vieux moulin, peux-tu dire l'histoire?
Te souviens-tu du jour, où le feu destructeur :
Jaloux de ta structure, envieux de ta gloire,
Rampait sur tes flancs gris, comme un vil malfaiteur?

Bien des lustres, depuis, sont venus en cortège,
Assaillir tes parois, brunir ta ronde tour
Et vainement encor, la banquise de neige,
Tente, chaque printemps, d'éviter ton contour;

Le bouillant Saint-Laurent, te jette son écume,
Les entraves d'azur de son flot courroucé :
Tu brises impassible et la vague qui fume
Et le cristal massif sur ta base lancé.

La flamme a pu ravir : ton toit, tes longues ailes,
Tes cylindres durcis par le grain du froment,
Tes cadres de bois brut, tes rustiques poutrelles,
Mais tes cailloux ternis ont sauvé leur ciment;

Et, vigilant gardien, posté sur le rivage,
Près des sables dorés et des tendres roseaux :
Ton vaste bouclier couvre le voisinage :
Ses nids, ses toits, sa ville, au bas des bleus côteaux....

Contre l'élan fougueux de l'errante banquise
Moulin, longtemps encor, protège ta cité,
Veille sur ses décors, sur ses foyers qu'attise,
Le sourire invitant de l'hospitalité!

(1) Ce moulin situé sur le bord du fleuve, en amont des Trois-Rivières, a souvent protégé cette cité, au printemps, contre les glaces du Saint-Laurent.

Et, quand tu sentiras tes massives assises,
Fléchir comme un rocher, miné par le flot vert;
Quand des mille fragments de tes murailles grises
Le gazon refoulé se verra recouvert :

Pourrais-je, vieux moulin, en voyant tes ruines,
Te refuser, ingrat, un hommage empressé?
Oublier, sous tes murs, mes courses enfantines
Et ne point évoquer ton glorieux passé?

Non, non, Trifluvien, dans mes jeunes années,
Je ne saurais laisser sur l'aile du zéphyr,
Les reliques d'antan, à l'oubli condamnées :
De tes exploits, toujours, j'aurai le souvenir!

CHS.-M. DUCHARME,

LES FEMMES AUTEURS.

La supériorité des hommes de lettres sur les femmes auteurs est telle, que nul ne pourrait la contester ; tous les ouvrages de femmes rassemblés ne valent pas quelques belles pages de Bossuet, de Pascal, quelques scènes de Corneille et de Racine. Il ne faudrait pas conclure de là que l'organisation des femmes soit inférieure à celle des hommes. Il suffirait de remarquer que l'intruction soignée qui se donne aux hommes, les études sérieuses et multipliées qu'ils poursuivent tendent à développer et à cultiver leurs facultés intellectuelles, tandis que de tout temps le manque d'études sérieuses et suivies a éloigné les femmes de la carrière littéraire.

Si les femmes n'ont pas montré leur grandeur d'âme en retraçant dans leurs écrits, des faits historiques ou en présentant d'ingénieuses fictions, elles l'ont montrée par leurs actions ; elles ont mieux fait que peindre, elles ont souvent fourni par leur conduite les modèles d'un sublime héroïsme.

Véturie, Blanche de Castille, Jeanne d'Arc et tant d'autres ne sont pas des êtres imaginaires ; il importe donc peu qu'aucune femme n'ait peint dans ses écrits leur grande âme.

Vauvenargues a dit : " Les grandes pensées viennent du cœur ; " si cette idée est acceptée, on ne peut douter de l'égalité sinon de la supériorité des femmes sous ce rapport.

Que faut-il penser de ces pessimistes littéraires, qui enveloppent dans un insoucieux dédain tout ce qu'a donné ou promet le génie des femmes auteurs ? de ces esprits étroits et chagrins qui prétendent les détourner systématiquement de la voie où elles osent marcher, par des censures et des interdictions moroses, par de tristes avis, et de décourageants conseils ?

De nos jours, Joseph de Maistre même semblerait assez tolérant ; en voulant marcher sur ses traces, plusieurs de nos soi-disant philosophes ont oublié " qu'il n'est pas donné à tout le monde d'aller à Corinthe."

Un journal moderne insérait dans ses colonnes cet étrange jugement contre les femmes auteurs : " qu'elles ne méritent aucun égard,

parce qu'en devenant auteurs, elles ont abjuré leur sexe." Cet arrêt est foudroyant, formel, sans adoucissement, sans aucune exception..... aussi ne demeure-t-il par son extravagance même " qu'un trait impuissant et sans force."

Une femme qui n'a écrit que des ouvrages moraux ou utiles, mérite tous les égards dûs à son sexe et tous ceux que l'on ne peut refuser aux auteurs estimables. On ne saurait que censurer hautement une femme à qui le goût d'écrire et le désir de célébrité inspireraient du dédain pour la simplicité des devoirs domestiques. " Il ne faut pas cacher la lumière sous le boisseau." Une femme qui a du talent non seulement peut mais doit écrire. Il est évident qu'elle ne doit pas s'occuper activement de littérature, si cela intervient par trop dans les devoirs qui incombent à son sexe ; mais le bon jugement qui caractérise les femmes suffit pour leur dire dans quelles circonstance elles doivent le faire. L'impartialité oblige de signaler un genre dans lequel les femmes ont excellé : le genre épistolaire.

Leur sensibilité est plus vive et se porte sur un plus grand nombre d'objets. Elles ont plus de facilité à s'exprimer ; elles ont une souplesse et une variété de ton remarquable ; cette aisance de passer d'un sujet à d'autres très divers, sans effort et par des transitions inattendues, mais naturelles ; ces expressions et ses associations de mots, neuves et piquantes sans être recherchées ; ces vues fines et souvent profondes, qui ont l'air de l'inspiration ; enfin ces négligences heureuses, plus aimables que l'exactitude. Les hommes d'esprit mettent naturellement et malgré eux dans leurs idées, une méthode qui leur donne trop un air de réflexion ; et dans leur style une correction incompatible avec cette grâce négligée et abandonnée que l'on aime dans les lettres de femmes.

Les lettres de Balzac et de Voiture, qui ont eu tant de succès, sont oubliées aujourd'hui. Il est resté de ce siècle immortel les ouvrages de deux femmes, qui vivront autant que notre langue ; tout le monde a lu les lettres de Mme de Maintenon et l'on ne peut se lasser de relire celles de Mme de Sévigné.

Les protectrices des lettres mériteraient ici une place, puisqu'elles ont eu nécessairement une grande influence sur la littérature, en encourageant et en récompensant des talents, qui faute d'appui n'auraient pu ni se développer, ni se perfectionner ; mais en leur rendant justice, je craindrais de rendre trop long ce travail qui le sera déjà assez, même avec cette omission.

Malgré la loi salique, la France est peut-être de tous, les pays, celui où l'influence des femmes a été la plus grande ; soit que nous considérions le monde religieux, politique ou littéraire. C'est à ce dernier que nous nous arrêterons.

Si nous voulions rendre justice aux femmes qui se sont illustrées dans la carrière des lettres, cela demanderait un volume sinon plusieurs, car il y en a une légion. Aussi nous contenterons-nous de cueillir "le dessus du panier" et certes il n'est pas à dédaigner ! " Il faudra en passer et des meilleures."

Procéder par ordre du supériorité, je ne l'oserais ; cela appartiendrait à une plume plus exercée, la mienne en est à son coup d'essai et a besoin de toute l'indulgence dont on peut disposer en de telles circonstances. Je suivrai l'ordre chronologique, qui d'ailleurs aura l'avantage de laisser entrevoir les progrès de la langue française.

*
* *

L'ingénieux auteur de fables, Marie de France, qui se distingua vers l'année 1250, mérite l'honneur d'ouvrir notre liste. Femme de talent, dans un siècle encore bien rude, ses œuvres intéressent tout lecteur curieux, un tant soit peu familiarisé avec le vieil idiome.

Ses petits apologues, racontés avec une grande simplicité, lui donnent une place parmi les trouvères du moyen-âge qui ont cultivé ce genre de poésie.

De Marie de France à la sage dame, Christine de Pisan, il n'y a qu'un pas. Cependant le genre est tout à fait différent. Au lieu d'un fabuliste nous trouvons un historien, un moraliste et un poète.

Malgré ses imperfections Christine de Pisan est très digne de figurer avec honneur dans l'histoire littéraire de cette époque ; elle a le mérite d'avoir fait, quoiqu'en trébuchant, les premiers pas dans la voie que devaient suivre avec succès les écrivains de la Renaissance.

Deux charmants auteurs ont subi les premiers, l'influence de cette époque florissante et en ont reçu un caractère qui fait durer leurs écrits :

Louise Labbé, l'aimable Sapho Lyonnaise et *la Marguerite des Marguerites.* On voit dans leurs ouvrages, les premiers qu'on puisse lire sans l'aide d'un glossaire, le progrès de l'esprit français débarrassé enfin de la rouille du moyen-âge.

Les tours de phrase et les expressions durables y sont déjà la règle, ou plutôt le cours du style ; les choses surannées y sont l'exception.

L'hôtel de Rambouillet, qui a précédé l'Académie, fut la première institution littéraire régulièrement organisée et le berceau de la société polie. La belle Julie d'Angennes y ouvrit sa chambre bleue, qui devint le rendez-vous préféré des beaux-esprits et des femmes les plus distinguées. C'est dans ce salon que nous rencontrerons Mlle de Scudery, qui plus tard dans sa modeste demeure du Marais, sorte d'hôtel Rambouillet au petit pied, réunit aussi les gens lettrés, attirés par la vogue de ses "samedis," soirées hebdomadaires. *Le Grand Cyrus, Clélie,* dénotent un talent incontestable ; on ne peut cependant les lire sans murmurer quelques-unes des sorties irritées de Boileau.

Mlle de Montpensier appartient plutôt à l'école historique qu'à l'école littéraire ; voici ce qu'en dit Boileau et on ne peut mieux dire : " Ses mémoires sont plutôt d'une femme occcupée d'elle-même, que d'une princesse, témoin de grands événements, mais il s'y trouve des choses très curieuses."

Congédions-la avec ces quelques mots de doux-amer, car il nous tarde d'arriver à Mme de Sévigné.

" Ce nom qui se place à côté des plus illustres ", dit M. Géruzez, " porte si bien avec lui l'éloge des grâces de l'esprit, qu'il est devenu la plus douce des flatteries, et qu'il semble qu'aucune femme puisse recevoir des éloges, sans que Mme de Sévigné ne les partage." Ses lettres offriront toujours un modèle parfait du style épistolaire ; aussi n'y a-t-il plus à louer ce chef-d'œuvre de nature et de sincérité ; on a épuisé toutes les formules de l'éloge, et cependant on n'a pas exagéré le mérite de ce style, qui peint tout ce qu'il exprime ; tour à tour gai, attendrissant, patriotique, quelquefois sublime. Ne pouvant rien dire en faveur de Mme de Sévigné, qui n'ait déjà été dit et mieux dit que je ne saurais le faire, on ne m'en voudra pas de la laisser sitôt ; c'est d'ailleurs pour m'occuper d'une de ses amies les plus intimes, avec laquelle ses lettres nous ont rendues familières ; j'ai nommé Mme de LaFayette.

A madame de LaFayette revient l'honneur d'avoir réformé ou supérieurement transformé le roman, qui à peine créé en France s'égarait en inventions chimériques ou en galanteries quintessenciées.

Le meilleur ouvrage de Mme de LaFayette : *La Princesse de Clèves,* fit plus contre la vogue du *Grand Cyrus* et de *Clélie,* que les plus justes critiques de Boileau. La fiction de ce livre n'est pas, dit-on, bien morale ; la lecture de cet ouvrage est même dangereuse entre les mains de jeunes personnes. Malgré ce défaut si capital

dans la conception de ce roman, on ne laisse pas d'y voir un certain goût sincère pour la vertu.

Dans l'*Histoire d'Henriette d'Angleterre*, on reproche à l'auteur d'avoir dévoilé beaucoup d'imprudences, de faiblesses mêmes de cette princesse ; de n'avoir pas assez respecté sa mémoire. LaRochefoucauld a honoré Mme de LaFayette de son amitié ; il se laissa ramener par elle à une philosophie moins amère : " Il m'a donné l'esprit," disait-elle, " et moi j'ai réformé son cœur."

Mme DesHoulières, poëte facile, parfois ingénieux, mais dont le temps a bien fané les atours, a fait néanmoins des idylles d'un mérite supérieur, et nul n'a pu l'égaler dans ce genre. Cette pièce des " chères brebis errant sur les rives fleuries de la Seine," qu'une sorte de tradition semble protéger, ne soutient pas l'examen d'un goût attentif. Quelques élégies d'une portée morale, ou philosophique, quelques courtes moralités en vers, inspirées d'une triste expérience de la vie, voilà où il faut chercher la juste valeur de Mme DesHoulières.

Quelle étrange histoire que celle de Mme de Maintenon, qui est une si grande figure dans le siècle de Louis XIV ! Quel exemple dans une seule vie de l'une et de l'autre fortune ! Quel contraste entre le point de départ et le point d'arrivée ! Nous ne considérerons que son influence sur la littérature, non sans avoir remarqué toutefois le bien réel qu'elle fit à la France, en réformant la vie de Louis XIV, et en donnant à la cour l'exemple de la vertu.

Ses lettres, sans avoir le charme de celles de Mme de Sévigné, ne laissent pas de plaire et de charmer aussi à leur manière.

Si elles n'amusent pas l'esprit, elles le contentent par un degré rare de justesse, de netteté, par une brièveté expressive sans effort, une urbanité parfaite sans apprêt ; c'est le langage, excellent dans sa simplicité, d'un esprit solide et naturel. Un titre d'honneur qui recommande mieux Mme de Maintenon que tout le reste, est ce Saint-Cyr qui fut son œuvre de prédilection, à laquelle elle apporta le meilleur de son esprit et tout son cœur. Ses diverses intructions aux Dames de Saint-Louis sur leurs devoirs, ses entretiens devant les jeunes filles se font lire avec un grand intérêt.

Parmi les femmes de lettres du XVIIe siècle nous n'aurions garde d'oublier Mme Dacier, cette savante illustre par son érudition, ses travaux immenses et ses nombreuses traductions. Elle a eu une glorieuse influence sur la littérature française en faisant connaître tous les trésors littéraires de l'antiquité et en inspirant le goût des

études approfondies et sérieuses. Le grec, l'italien et le latin étaient pour elle des langues familières. Voltaire étonné de tant de connaissances de cette nature et de travaux chez une femme, a dit et sans rire : " Mme Dacier est un des prodiges du siècle de Louis XIV."

C'est avec elle que nous disons adieu à ce brillant XVIIe siècle. Nous passerons presque sous silence les femmes auteurs du XVIIIe siècle, tant il nous tarde d'arriver au XIXe. Pourtant, Mme du Châtelet, Mme d'Épinay, Mme Genlis, Mme Roland mériteraient quelques pages ; je leur donne une simple mention à défaut de mieux.

C'est véritablement à Mme de Staël que s'applique la belle appellation de femme de génie. Rivarol croit avoir épuisé l'éloge en disant " C'est la seule femme qui fasse illusion sur son sexe."

Comme ses titres à la gloire, nous pouvons mentionner le livre de l'*Allemagne*, le livre de la *Littérature* considérée dans ses rapports avec les institutions sociales, le roman de *Corinne* ou l'*Italie* et plusieurs autres. Quoiqu'entachés de plusieurs erreurs, assez graves parfois, ces livres ne laissent pas d'avoir leur mérite littéraire Mme de Staël se trouva à Paris pendant les tragiques journées de 1792 ; elle sauva plus d'un proscrit d'élite, dans l'asile de son hôtel. Napoléon la fit exiler dans sa terre de Coppet. Il est à regretter que cette grande Française soit allée porter les douleurs et les haines de son exil, si légitimes qu'elles fussent, dans une cour où se préparait, avec la ruine de son persécuteur, l'abaissement de son pays.

Nommons en passant Mme Guizot, Mme de Rémusat, Mme Desbordes-Valmore, Mme Émile de Girardin, Mme Tastu, pour arriver à George Sand, qui est une des figures les plus remarquables de son siècle. Mme George Sand n'est pas seulement le premier des romanciers de notre temps, mais elle est aussi un de ses premiers écrivains. Sa prose, souple autant que sobre, mâle et forte autant que correcte, est également propre à reproduire les nuances les plus fines, à raconter les scènes les plus énergiques, à peindre la passion la plus véhémente, la plus désordonnée. C'est la langue de Rousseau, avec parfois plus de facilité et de finesse ; c'est la grâce de Bernardin de Saint-Pierre, avec moins de raffinement. Quelles ravissantes pastorales, quels modèles achevés que cette trilogie champêtre qui comprend : *La mare au diable, la Petite Fadette* et *François le Champi !* Jamais peut-être la passion n'a parlé un langage plus simple, plus naïf dans la meilleure acception du mot. Jamais on n'a trouvé un accord plus parfait entre les plus suaves aspirations de l'âme humaine et le doux aspect de la campagne. Intérêt touchant dans les aventures, fidélité

dans la peinture des mœurs des paysans, élégance naturelle dans le langage des villageois, simplicité des ressorts mis en jeu, tout concourt à mériter pour ces livres l'estime des gens de goût. Mais il faut le dire : malgré la hauteur de son intelligence, Mme Sand ne peut s'élever au delà d'une certaine sphère ; car les ailes de la foi lui font défaut. (1)

Voici un écrivain d'un genre grave et d'un mérite non moins reconnu. Mme Daniel Stern s'est exercée avec succès dans l'histoire, la critique d'art, la philosophie mêlée de politique. (2)

Citer quelques extraits, ce serait la meilleure manière de lui rendre justice.

Les quelques pensées suivantes sont tirées des *Esquisses Morales.* " Les moralistes ont dit à l'homme : abaisse, réprime ton orgueil ; moi, je lui dis : justifie-le ; c'est le secret de toutes les grandes vies."

" A peine croit-on avoir fini d'apprendre à vivre qu'il faut commencer à apprendre à mourir. Point de repos, point de jour férié dans cette rude école, la destinée humaine."

" Un esprit aimable est celui qui n'est affirmatif que dans la mesure du strict nécessaire."

" Il y a des gens qui avec peu de mots donnent beaucoup à penser ; d'autres avec beaucoup de mots éveillent peu d'idées. Ils ressemblent à ces deux aiguilles du cadran dont l'une va très vite et ne marque que les secondes, tandis que l'autre, plus lente en sa marche, désigne les heures."

Ces citations prouvent que quoi qu'on en dise, une femme est susceptible non seulement d'avoir des idées sérieuses et profondes, mais aussi de donner expression à ces idées.

Les poésies de Mme Ackerman lui méritent un rang distingué dans notre littérature. (3) Il suffit d'avoir lu le touchant *Récit d'une sœur* pour être persuadé que Mme Craven en mérite un semblable.

Je ne ferai que mentionner le nom de Mme Swetchine pour inviter quelque plume plus habile que la mienne à la prendre pour sujet

(1). Pis que cela, elle semblait se délecter dans le fumier, ainsi que notre collaborateur M. Desrosiers l'a si bien démontré. Elle a donc peu de droit à l'admiration.—*Note de la Rédaction.*

(2) D'après M. Godefroy (*Hist. de la litt. franç.*) on reconnait dans les romans de Daniel Stern l'influence de George Sand, qui lui donna des marques de grande sympathie.—(*Note de la rédaction.*)

(3) Comme George Sand, Mme Ackerman ne se distingue malheureusement que trop par son immoralité et son impiété. —(*Note de la rédaction.*)

d'un essai ; je puis lui assurer qu'elle trouvera ample matière à un intéressant travail. Sa correspondance avec Lacordaire pourra lui servir de source abondante d'inspirations.

La fin couronne le travail, a-t-il été dit ; je ne crois pouvoir mieux couronner le mien qu'en vous parlant d'Eugénie de Guérin.

Eugénie de Guérin peut être considérée sous plusieurs rapports et toujours elle nous paraît admirable. Mais nous laisserons l'Antigone chrétienne, comme l'appelle un écrivain anglais, le modèle achevé de la sœur dévouée, pour nous occuper de la femme littéraire. Ces lettres, ce journal d'Eugénie de Guérin, si justement admirés, n'ont pas été écrits en vue d'être transmis à la postérité, et c'est peut-être là le secret du charme qu'ils exercent. En écrivant ses lettres, Eugénie n'avait d'autre but, que celui de s'entretenir avec ses amies, et pour elle, écrire et parler c'est un. Quant à son journal, la pensée qui y domine, celle qui lui inspire ces délicieuses pages, qu'on ne peut se lasser de relire, c'est son amour pour son frère. Après la mort de Maurice, mort si triste et si prématurée, elle se disait dans sa grande douleur, n'osant plus continuer à écrire : " A quoi sert ce journal ? pour qui hélas ? " Elle se décide néanmoins à le continuer et ouvre ses derniers chapitres par ces mots saisissants comme ceux d'un épitaphe mortuaire : " A Maurice mort, à Maurice au ciel. Il était la joie et la gloire de mon cœur. Oh ! que c'est un doux nom et plein de dilection, que celui d'un frère ! " Cette fraîcheur d'expressions, cette délicatesse de sentiments quelques extraits pourront l'illustrer.

Voici la description qu'elle fit à Maurice de la nuit de Noël :

" Nous allâmes tous à la messe, papa en tête, par une nuit ravissante. Jamais plus beau ciel que celui de minuit ; si bien que papa sortait de temps en temps la tête de son manteau, pour regarder en haut. La terre était blanche de givre, mais nous n'avions pas froid. C'était charmant, je t'assure et je t'aurais voulu voir, cheminant comme nous vers l'église, dans ces chemins bordés de petits buissons blancs comme s'ils étaient en fleurs. Nous en vîmes un brin si joli, que nous en voulions faire un bouquet au Saint-Sacrement, mais il fondit dans nos mains ; toute fleur dure peu."

L'amour d'Eugénie inspire délicatement à son frère de poursuivre ses travaux littéraires : " Une charmante prophétesse vient de me prédire que je serai, dans peu, consolée de ton absence. Si elle croit que je t'oublierai, elle est faux prophète. Que veut-elle dire ?.... que tu reviendras ?.... mais c'est si loin, ce retour ! que tu m'écriras ?

cela console bien, mais pas tout à fait. Voici, voici, oui tu m'écriras mais ce sera doré, relié."

" Te voilà auteur, riche de gloire et me voilà à Paris ! C'est aussi là ce qu'elle a voulu dire; elle sait ce que je veux, cette vénérable petite sorcière, et elle ne voudrait pas m'annoncer de malheur. J'accepte son augure que ta lettre vient d'ailleurs me confirmer."

Écoutez entre autres cette fantaisie sur une petite bête pas plus grosse qu'un point sur un i : " Qui sait où elle va ?.... de quoi elle vit ?.... et si elle n'a pas quelque chagrin au cœur ? Qui sait si elle n'a pas quelque Paris où elle a un frère ? elle va bien vite, je m'arrête sur son chemin. La voilà hors de la page. Comme elle est loin ! Je la vois à peine. Je ne la vois plus ! Bon voyage, petite créature; que Dieu te conduise où tu veux aller ! "

Il est remarquable de voir sur cette bagatelle le sentiment fixe de sa tendresse fraternelle.

Il n'est pas une seule page qui n'offre un intérêt particulier.

Voici l'épitaphe qui fut gravée sur son tombeau par un noble et grand cœur de femme :

" C'est là qu'elle s'ouvrait, belle fleur solitaire,
" Entre un rayon du ciel et l'ombre du mystère,
" Lorsque sur son coteau, Dieu la cueillit pour nous.
" Sentiers qu'elle embauma, vous en souvenez-vous ?
" O triste et doux passé ! souvenirs pleins de charmes !
" Chrétien, donne à sa tombe des chants et des larmes.
" Ange, elle a tant prié ! femme elle a tant souffert !
" Parfums, brises des bois, murmures, doux concert,
" Vous avez pour monter, l'aile de son génie ;
" Mais le monde ignorait le secret d'Eugénie :
" Elle voilait sa lyre, et filait son fuseau."

VIOLA.

NATURALISME ET RÉALISME.

ÉTUDE SUR LE ROMAN EN FRANCE AU XIXe SIÈCLE. (1)

VIII.

Le naturalisme tend nécessairement au réalisme et il ne saurait longtemps rester dans les sphères poétiques où les hellénistes et les modérés voudraient le retenir. Ses affinités sont avec la fange, et c'est ainsi qu'il devient populaire.

Aussi la plupart des romanciers contemporains semblent-ils lutter à qui poussera plus loin le réalisme. Jusqu'à présent M. Emile Zola paraît tenir la tâte.

Et pourtant si l'on en croyait M. Jules Lemaître, le réalisme de M. Zola serait bel et bien de l'idéalisme, que dis-je, de la poésie.

" M. Zola est le poète brutal et triste des instincts aveugles, des passions grossières, des amours charnels, des parties basses et répugnantes de la nature humaine. Ce qui l'intéeesse dans l'homme, c'est surtout l'animal. C'est cela qu'il aime à montrer, éliminant le reste, au rebours des romanciers proprement idéalistes."

L'animal que montre et étudie M. Zola agit comme les autres animaux, par instinct ; il est mauvais ou bon par tempérament.

C'est encore une fois le fatalisme des naturalistes, la force des penchants et des instincts qui nous enlève la liberté, sans que nous puissions rien faire pour lui résister.

En cela, l'auteur de *l'Assommoir* et les réalistes outranciers se rapprochent des néo-hellénistes. Mais ceux-ci, nous l'avons vu, sont optimistes. Ils se plaisent à montrer la nature en beau, et ils glorifient l'amour physique.

Zola avilit et la nature et l'amour, et à la peinture des turpitudes morales il joint avee une complaisance morbide celle des infirmités corporelles.

Les romans de M. Zola, *l'Assommoire*, *Nana*, *Pot-Bouille*, *la For-*

(1) Conférence donnée à l'Union Catholique de Montréal, le 15 janvier 1888.

tune des Rougon-Macquart, Germinal, ont rendu célèbre le nom de leur auteur, et la cause de sa vogue a été justement le réalisme hideux qu'il y étale avec affectation.

On a dit de l'un de ces ouvrages : " C'est une épopée pessimiste, de l'animalité humaine."

Cette définition semblerait contredire les prétentions réalistes de M. Zola. Et, en effet, les critiques ont dit, et nous croyons qu'ils ont raison, que M. Zola s'éloigne fréquemment de la réalité vraie, que son pessimisme sombre, enragé, le jette dans les idées préconçues, que son siège est fait d'avance, que ses peintures sont outrées et sysmatiques, etc.

M. Lemaître prétend l'absoudre de ce reproche en disant qu'il est moins un romancier qu'un poète. Mais M. Zola s'en défend, parait-il. Ce qui est plus étonnant, c'est qu'il repousse aussi l'accusation plus sérieuse et mieux fondée, d'immoralité et d'obscénité. Il pose en moraliste, et c'est aussi ce que font tous les réalistes, même les plus audacieux. Mais on peut voir ce que vaut cette moralité par le fait que le *Courrier des Etats-Unis*, peu suspect de pruderie, a refusé de publier le dernier roman de M. Zola, *la Terre*, et ce par respect pour ses lecteurs !

Mais M. Zola n'est pas plus immoral et même l'est peut-être moins que M. Guy de Maupassant, un autre favori du public amateur de choses fortes.

M. Lemaître, qui a un faible très apparent pour cet écrivain, et qui lui pardonne beaucoup à raison de son talent, de son esprit et de la perfection classique de son style, ne peut s'empêcher pourtant d'admettre qu'il est "le plus osé, peut-être, et le plus indécent de tous les conteurs et romanciers qui mènent aujourd'hui quelque tapage !" ce qui n'est pas peu dire. Cette immoralité n'est pas la grivoiserie de Lafontaine et des vieux conteurs." Ce n'est pas l'ancienne gaillardise mais une sensualité profonde, élargie par le sentiment de la nature mêlée souvent de tristesse et de poésie."

Cette sensualité cherche à se répandre partout, en tableaux gais ou tristes, et plutôt triste que gais. " Bonne ou mauvaise, *je ne sais*, dit M. Lemaître ; à coup sûr dissolvante, destructrice du vouloir et menaçant pour la foi morale.

" Il faut avouer qu'elle envahit de plus en plus notre génération."

" M. de Maupassant est atteint, lui aussi, de la plus récente maladie des écrivains, j'entends le pessimisme et la manie singulière de faire le monde très laid et très brutal, de le montrer gouverné par

des instincts aveugles, en sorte que le plaisir de l'écrivain et de ceux qui le goûtent n'est plus qu'ironie, orgueil, volupté égoïste... Certainement, cet orgueilleux et voluptueux égoïsme est au fond d'une grande partie de la littérature d'aujourd'hui." (1)

Zola a fait école, et ses imitateurs y vont d'un tel entrain qu'on peut croire, par moments, que le maître sera dépassé.

S'il l'a été, c'est par M. Huysmans, " le plus dégoûté, le plus " ennuyé et le plus méprisant des pessimistes, le représentant " détraqué des outrances suprêmes d'un fin de littérature."

C'est ainsi que M. Jules Lemaître qualifie l'auteur de *Sac-au-dos*, de *Marthe*, de *A rebours*.

Le sujet de ses romans n'est pas relevé. *A vau-l'eau* est l'histoire d'un monsieur en quête d'un beefsteak mangeable et qui ne peut trouver partout que de la viande gâtée et des œufs pourris. Dans *Sac-au-dos*, la préoccupation dominante du héros est de chercher un endroit propre où il puisse se guérir de la colique. " La bassesse excessive et paradoxale de la donnée, la vision très nette et un peu fiévreuse des détails infinies de la vie extérieure un atroce sentiment de la platitude et de l'ennui de l'existence, un style brusque, inégal et violent, voilà ce qui frappe déjà dans *Sac-au-dos* et ce que vous retrouverez dans les autres romans de M. Huysmans.

... " M. Huysmans, continue M. Lemaître, est une espèce de misanthrope impressionante qui trouve tout idiot, plat et ridicule. Il semble qu'il ait une espèce d'amour du laid, du plat, du bête."

Voilà pour le fond : voyons ce qu'est la forme."

" M. Zola est un écrivain suranné, une perruque, à côté de Huysmans. M. Zola raconte les vastes drames de la vie animale... il déroule des histoires qui ont un commencement et une fin. Son pessimisme est plein de sérénité à côté de la misanthropie aigre de M. Huysmans. Et sa forme parait purement classique auprès des procédés de composition et de style de l'auteur de *Marthe*."

Mais avançons encore dans cet *Inferno* en prenant pour guide, cette fois, M. Firmin Boissin, qui donne, tous les trois mois, dans le *Polybiblion*, une excellente revue des romans nouveaux. Il va sans dire que nous ne pouvons nous arrêter qu'aux personnage les plus en relief.

Catulle Mendès, un poète parnassien, cultivant aussi la prose, " ne sort pas des sujets graveleux. Chaque volume que publie cet

(1). *Les contemporains*

auteur ajoute à son œuvre corruptrice. Rien n'est plus immoral, rieu n'est plus dangereux, rien n'est plus malsain."

Victor Cherbuliez, un humaniste et un académicien, dont on a dit qu'il ressemble à un bas-bleu génévois qui réciterait une conférence méthodiste en dansant une gavotte, a publié l'année dernière un roman dont le titre est *La Bête.* Il y montre que la déesse *Mylitta* des Assyréens, la grande impudique qui courbe les hommes sous sa domination fatale, règne encore dans l'occident, poussant irrésistiblement la nature humaine au mal.

C'est encore la thèse fataliste, et M. Cherbuliez, pour la soutenir, fait grand étalage d'érudition mythologique. Les écrivains du jour se donnent volontiers des airs savants, et nous avons ainsi le roman naturaliste,—réaliste—scientifique.

Dans un genre moins sombre, voici M. Ferdinand Fabre, conteur sans égal, qui malheureusement fait fausse route en voulant peindre les mœurs du clergé avec une intention qui évidemment n'est pas bienveillante et qui n'a pas cure de la vérité.

Examinant les ouvrages de M. Octave Mirbeau et de M. Camille Lemonnier, M. Boissin s'écrie : "Dans quel avachissement faut-il que soit tombé l'esprit public pour que des écrivains intellectuellement bien doués s'acharnent ainsi à ne présenter que des scènes ordurières, lubriques ou folles ? C'est à qui inventera la pourriture la plus ignoble, le vice le plus infect, la corruption la plus perverse. Tout est profané, avili, dégradé, et l'on se croirait revenu au temps du marquis de Sade et d'Andrea de Nerciat. Il y a comme une conspiration de présenter sous un jour d'apothéose les dépravations les plus naturalistes."

Cette vigoureuse apostrophe peut s'appliquer à un grand nombre et entre autres à M.M. Ernest d'Hervilly, Léon Cladel, Paul Bourget Emile et Gaston Bergerat, Emile Valentin, etc.

Ce que font ces auteurs n'est autre chose que de la pornographie. Ils échappent aux citations et souvent même la seule donnée de leurs œuvres est tellement risquée qu'on ne saurait aller au-delà du titre.

Nous sommes donc justifiables de ne pas rester plus longtemps en leur peu édifiante compagnie.

Mais cette étude du roman moderne est utile, parce qu'elle nous montre ce que devient l'esprit humain dès qu'il s'éloigne de la vérité et qu'il rompt avec la foi chrétienne.

Les principaux auteurs de cette rupture ont été les romanciers

de la première partie du siècle : George Sand, Eugène Sue, Hugo, Balzac. Ceux d'aujourd'hui ne font que procéder de cee maîtres. Ils font plus de tapage et affichent plus de cynisme, mais nous doutons qu'ils fassent plus de mal que leurs devanciers.

Du reste, si la forme a changé, le fond est resté le même ; et le fond de cette littérature naturaliste, nous l'avons vu, c'est la déification de la chair, c'est l'appel à tous les mauvais instincts de l'homme, c'est le fatalisme, c'est l'hostilité contre le dogme et la morale du Christ, c'est le retour au paganisme.

Sans doute tous les écrivains ne sont pas tombés dans ces excès. A côté des romanciers païens, il y a les romanciers chrétiens qui occupent, dans la littérature, une place assez importante pour être l'objet d'une étude spéciale. Malheureusement ce ne sont pas leurs œuvres qui sont les plus en vogue, mais les productions matérialistes et anti-chrétiennes, et c'est dans celles-ci que nous devons chercher le caractère général et dominant du roman moderne.

A coup sûr cet état de choses n'a rien de rassurant. Il nous fait comprendre la nécessité d'une critique vigoureuse, active, éclairée, qui se tiendrait nuit et jour sur la brêche pour dénoncer et démasquer l'ennemi, et pour mettre sur leurs gardes les imprudents et les ignorants.

Le mal triomphe à la faveur des ténèbres. L'ignorance et l'indifférence n'ont que trop favorisé le progrès de la littérature immorale. Trop souvent, dans notre pays, elles lui ont tendu la main et ouvert les portes.

La critique apporterait la lumière. Elle ferait connaître le véritable caractère de ces milliers de livres qui cachent le poison sous des dehors séduisants.

Elle les empêcherait peut être même, sinon d'arriver au milieu de nous, au moins de s'y étaler aussi ouvertement. Et alors nous ne verrions plus offrir en vente, sur les mêmes rayons, les *Misérables* de Victor Hugo et la *Vie des Saints*, et mettre côte à côte, dans une vitrine, l'*Imitation de Jésus-Christ* et les œuvres de Dumas, de Zola, de Mürger et de Manparsant.

Il ne faut pas se faire illusion sur la puissance extraordinaire que le roman a acquise et sur l'influence qu'il peut exercer. C'est lui qui renferme l'art, la science, la philosophie, la morale, la religion du siècle. C'est lui qui instruit et qui prêche. Et quelle prédication eût jamais autant de retentissement dans le monde !

Cette puissance de l'ennemi ne doit pas nous décourager, mais

nous exciter à la lutte. En face des dangers dont nous menacent les progrès du naturalisme, travaillons à propager la scienre et la littératnre chrétienne,s qui, inspitran à l'homme le goût du vrai et du beau, lui enseigneront à pratiquer le bien.

J. Desrosiers.

UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE

L'ORDRE DE MALTE EN AMÉRIQUE

Dans notre dernier numéro nous avons annoncé en quelques mots une brochure digne en tout point de servir de modèle en son genre. Le titre en est : *L'ordre de Malte en Amérique, par J.-Edmond Roy.*

Nous l'avons lue avec un plaisir toujours croissant à mesure que nous avancions et nous dirons après l'avoir terminée : Espérons que l'auteur ne s'arrêtera pas en si beau chemin, et de plus qu'il aura des imitateurs.

Les recherches historiques et archéologiques comptent à bon droit parmi celles qui sont le plus de nature à *instruire* tout en *récréant*, et ce champ, encore peu exploré parmi nous, est un de ceux qu'il importe beaucoup de cultiver avec soin, si l'on ne veut pas qu'il soit envahi par l'ivraie.

Parcourons donc la brochure de M. Roy et d'abord voyons ce qui l'a provoquée.

D'après l'*American Gazetteer* de 1763 il y aurait eu à Québec, lors de la cession du Canada un *prieuré des chevaliers de Jérusalem, superbe édifice en pierre de taille, qui aurait coûté quarante mille livres sterling.* Comme personne n'avait jamais entendu parler à cette époque d'un pareil édifice, dont certainement il n'y avait nulle trace, on ne fit aucune attention à cette assertion. Mais voilà que le 17 septembre 1783, en nivelant la cour du vieux château Saint-Louis, on découvrit une pierre, taillée en cône irrégulier, et portant sur un écusson en relief le plastron de l'Ordre de Malte sculpté au repoussé ; au-dessous de l'écusson se voyait le millésime 1647.

Le savant et vénérable M. Bois. curé de Maskinongé, interrogé récemment sur ce point de notre histoire nationale a répondu, paraît-il : " Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, établis à Québec : Bras de fer, Montmagny, Sillery et autres, avaient cons-

truit un *Bureau* dans la cour du château Saint-Louis ; il avait coûté 40,000 livres de la monnaie française. Une grande pierre incrustée dans le mur de la façade portait les armes de l'Ordre. Quand l'édifice fut détruit par le feu en juillet 1759 pendant le siège, cette pierre fut enfouie sous les ruines jusqu'en 1784. En cette année les autorités militaires en firent l'invention et la placèrent dans le mur de la cour du château."

M. Roy dans la brochure présente, après avoir examiné avec soin les faits et pesé les arguments, s'arrête aux conclusions suivantes (p. 62) ; 1o L'Ordre de Malte a eu un jour l'intention de jouer un rôle en Amérique ; 2o les fondations d'nne maison appartenant à l'Ordre ont été jetées sur le rocher de Québec ; 3o un prieuré de chevaliers n'a jamais existé dans l'ancienne capitale de la colonie.

Nous souscrivons de grand cœur à la troisième proposition. La seconde, telle qu'expliquée ailleurs dans la brochure, veut dire : un édifice (*un bureau*) fut *commencé* par M. de Montmagny en 1647, mais le brusque départ de ce gouverneur laissa l'édifice inachevé.

La première proposition, celle que M. Roy s'attache principalement à prouver, est certaine quant à l'île Saint-Christophe et aux petites îles des Antilles, que l'Ordre de Malte avait achetées en 1652 par l'entremise du commandeur *de Poincy*, chevalier de Malte et gouverneur-général des îles d'Amérique.

Tout le monde admet encore (p. 14) " que les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, devenus plus tard chevaliers de Rhodes (1309), puis chevaliers de Malte (1522) aient pris quelque intérêt à la Nouvelle-France, aux origines de la colonie." Le commandeur *de Chaste, Charles de Bourbon, de Montmagny, de Sillery, de Razilly* étaient tous chevaliers de Malte, et tous ont joué un grand rôle dans l'histoire de la Nouvelle-France.

Il est encore certain que M. de Razilly, "suzerain de vingt lieues de pays sur la rivière Sainte-Croix et exerçant le pouvoir sur toute l'Acadie," écrivit le 5 septembre 1635 au grand maître de l'Ordre et lui demanda de l'assistance pour fonder un prieuré à Port-Royal. M. Roy cite la réponse qu'il reçut, (p. 26) puis ajoute : " Les circonstances extraordinaires où se trouvait l'île de Malte menacée d'une attaque par les Musulmans firent échouer les projets de Razilly. Le brave chevalier mourut en 1637 et l'on n'entendit plus parler du prieuré de Port-Royal.

Les projets que M. Roy prête à M. de Montmagny ne sont pas

prouvés d'une manière aussi satisfaisante, et sur plusieurs détails nous nous permettrons d'élever quelques doutes.

Tout le monde admet que M. de Montmagny se dévoua pour le bien de la colonie, et que les colons le considéraient comme leur *protecteur naturel* dans leur lutte contre les prétentions excessives de la *Compagnie de la Nouvelle-France.* Il établit un gouvernement ferme, tout le monde l'applaudissait en cela ; mais il y a loin de là à de l'ambition.

Pour avoir une idée exactc de sa conduite envers M. de Maisonneuve, il faut se rappeler que la *Compagnie de Montréal* n'avait pas mal l'air de vouloir supplanter Québec. Ne s'était-elle pas mis en tête, avant d'avoir fait un pas dans la vie, de vouloir un évêque pour Montréal, et ne préludait-on pas déjà aux tracasseries qu'on fit plus tard à Mgr de Laval ?

Nous croyons en somme que M. Roy est tant soit peu partial à M. de Maisonneuve, et injuste envers M. de Montmagny. La conclusion suivante (p. 38) va bien au-delà des prémisses mêmes de M. Roy : " Voilà, croyons-nous, un groupement de faits qui indique chez M. de Montmagny, des dispositions à s'arroger un pouvoir souverain *à son propre avantage et bénéfice,* plutôt qu'à celui de la Compagnie." M. Roy ajoute (p. 39) : " Le rappel subit de M. de Montmagny par la Cour de France nous permet aussi de tirer quelques déductions au profit de la thèse soutenue.

" *Une cabale ourdie contre M. de Montmagny le fit révoquer,* dit le mémoire de M. de la Chesnaye. L'abbé Faillon, qui n'aime pas M. de Montmagny, à cause de l'opposition qu'il fit à l'établissement de la colonie de Montréal, assure que M. de Maisonneuve exerça son influence à la cour et obtint le rappel de son persécuteur ! " (1)

" Charlevoix, toujours bien informé, déclare que ce fut la conduite de M. de Poincy qui entraîna la décision de la cour. Garneau et Ferland suivent la version du P. Charlevoix. (2)

(1). Tout cela est outré. Qu'on lise dans l'abbé Faillon. (Tome I p. 312 à 315) et l'on s'en convaincra abondamment. Bien plus, qu'on relise les quelques pages où l'abbé Faillon donne en détail l'histoire de ces difficultés entre MM. de Montmagny et de Maisonneuve (T. I p. 418 à 435) et l'on sera choqué du stigmate de persécuteur infligé à M. de Montmagny, et cependant M. l'abbé Faillon *n'aimait pas M. de Montmagny.*

(2). Garneau dit là-dessus : " Le rappel de M. de Montmagny causa quelque surprise ; il provenait d'une décision générale que venait de prendre la cour. Le commandeur de Poincy, gouverneur des îles françaises d'Amérique, avait refusé de remettre le gouverne-

" Vu que de Montmagny fut remplacé par d'Ailleboust, une des créatures de Maisonneuve, il n'y a pas de doute que le fondateur de Montréal dut invoquer l'exemple de Poincy pour forcer le rappel de Montmagny."

Nos lecteurs ont pu se convaincre par tout ceci que la brochure de M. Roy est d'un grand intérêt ; la seconde partie, qui traite en détail de la *pierre et de l'inscription* dont nous avons parlé est même plus attrayante encore que celle que nous venons d'analyser. Nos lecteurs voudront en juger par eux-mêmes. Nous les y renvoyons.

A. Lefranc.

ment à son successeur, et s'était maintenu dans sa charge contre l'ordre du roi. Cette espèce de rebellion avait eu des imitateurs.

" Pour arrêter le mal, le conseil avait décidé que les gouverneurs seraient changés tous les trois ans, et c'est en conséquence de cette résolution que M. de Montmagny était mis à la retraite."

LES CRITIQUES POLITICO-LITTÉRAIRES.

Les critiques politico-littéraires sont les frères de lait des méticuleux. Passez-les en revue vous ne trouverez encore parmi eux que des Zoïles, pas un seul Aristarque.

Doivent-ils critiquer un volume de poésies ? Vous croyez qu'ils commenceront par lire attentivement l'œuvre qui leur est soumise, qu'ils annoteront tous les vers réclamant soit un blâme, soit un éloge, puis qu'ils confieront à de blancs feuillets les impressions nées de leur lecture. Vous n'y êtes point. Leur premier soin est de mettre leurs jambes en mouvement et de faire des visites !!!

Drôle d'entrée en matière, direz-vous, pour des critiques.

Très drôle, si vous voulez, mais le fait est authentique.

Et qui visitent-ils ainsi ?

Les gens bien renseignés seulement : le rédacteur en chef de leur journal d'abord, puis tous les gros bonnets de leur parti politique, grands cabaleurs devant les hommes et qui savent sur le bout du doigt pour qui un tel a voté lors des élections municipales, locales ou fédérales.

Ils les soumettent tour à tour à un interrogatoire en forme, au sujet de l'auteur qu'il s'agit d'exalter ou de fustiger :

Quelle est sa couleur politique : est-il rouge, bleu, national ; ses tendances en fait de journaux sont-elles libérales ou conservatrices ?

Et suffisamment renseignés là-dessus il regagnent béatement leur sanctuaire de critique, ayant sur leur calepin tout ce qu'il faut pour gratifier l'auteur d'un éreintement en règle ou d'une bouffée d'encens.

Aussi si la couleur et les tendances politiques du poëte concordent avec celles du critique politico-littéraire, son volume sera immédiatement un bijou, un chef-d'œuvre, il le parcourra en entier pour y cueillir tous les beaux passages et s'écriera que ses citations sont les parties les plus faibles de l'ouvrage, et le lecteur de se dire : puisque les parties faibles sont si sublimes, l'auteur dans ses meilleures strophes doit se montrer le plus grand des poëtes : un Lamartine, un Victor Hugo, ni plus ni moins.

Par contre, le poëte n'est point du parti du critique politico-littéraire, il l'a même attaqué dans les journaux de la presse ennemie ; aussitôt, son œuvre est une élucubration, un fiasco complet ; le talent et l'auteur n'ont jamais parcouru le même sentier. Le volume est examiné à la loupe quant à ses défauts. Les platitudes sont cueillies avec soin et les beautés dédaignées intentionnellement, afin de faire croire au public que les beaux passages n'étant que des platitudes, les strophes faibles ne doivent pas valoir grand chose.

Quand donc certains de nos critiques se mettront-ils au-dessus de l'esprit de parti ? quand donc se décideront-ils à ne voir dans nos poëtes non pas l'homme politique, mais le poëte même, non pas ses antécédents de partisan, mais l'œuvre même qu'il a écrite, le poëme qu'il a créé ?

Cette manie de ne voir dans les ouvrages d'amis politiques que des chefs-d'œuvre, et dans ceux des adversaires de son parti que des productions fades et sans art, paralyse notre littérature dans son développement.

Les auteurs, comme on se l'imagine, n'écoutent que les dithyrambes de leurs confrères de coterie. Pourquoi se soucieraient-ils d'ailleurs des observations parfois judicieuses des profanes, quand ces derniers voilent le peu de bien que renferment leurs critiques d'une teinte de partialité qui révolte ?

Puis, la composition est si facile, quand on peut se permettre des licences extravagantes, pécher même contre les règles de l'harmonie, et quand on est sûr de rencontrer tout un cercle de badauds qui trouveront toujours nos innovations admirables et sublimes !

Et voilà ce qui fait croire aux écrivains de la vieille France qu'il n'y a point de critiques au Canada ou du moins, si nous en avons, ils sont fièrement indulgents.

Personne parmi nos poëtes n'a été plus maltraité que M. Louis Fréchette par les critiques politico-littéraires, et pourtant M. Paul Verdun, dans un article où il considère *La Légende d'un peuple*, (1) comme " une de ces œuvres qui supportent la discussion sans en être amoindrie " et qui a " le grand et rare mérite de palpiter d'un souffle puissant," trouve matière à faire les réserves suivantes :

" Sans doute, il ne rencontre pas (Louis Fréchette) parmi les Cana-
" diens enthousiastes, *la critique rigoureuse* avec laquelle nous
" autres Parisiens nous voyons examiner chacune de nos œuvres, et

(1). Voir *Le Semeur*, livraison du 10 février 1888.

" *cet enthousiasme tourne à son détriment.* Souvent l'épithète rime " avec l'épithète, la rime manque de richesse, ou bien l'harmonie du " vers est rompu par un rejet désagréable à l'oreille. Emporté par " son sujet, l'auteur travaille trop vite. Que M. Fréchette me " permette de lui dire : Cette rapidité nuit à la perfection de sa " facture. Il acceptera cette remarque comme venant d'un ami qui " croit lui être plus utile par cette parole franche que par une " louange mensongère."

M. Fréchette peut remercier les critiques politico-littéraires de lui avoir attiré ce compliment et les inviter à méditer avec lui, s'ils ont vraiment à cœur de doter leur pays d'une littérature franchement nationale, d'une littérature aussi remarquable pour le fond que pour la perfection de la facture, ce passage de l'auteur des *Pensées* : (1)

" Si la société, même littéraire, eut été divisée sous Louis XIV " comme elle l'a été depuis, les grands écrivains d'un parti auraient " été méconnus ou méprisés de l'autre, et nous n'aurions pas une " littérature nationale," et ces quelques lignes d'un auteur reconnu comme autorité en littérature : (2)

..." Lorsque les lettres ont subi l'influence des agitations politi- " ques, les jugements de la critique ne sont guère autre chose que " des ressentiments de vanité ou des admirations de coterie. Mal- " heur aux lettres qui s'adressent ainsi à des intérêts d'amour-propre " ou à des ambitions isolées ! Elles sont sans avenir, car la postérité " n'existe pas pour les partis."

Sachons rendre justice aux qualités de nos poëtes ; sachons aussi relever leurs erreurs ; mais faisons-le impartialement, sans parti pris, sans animosité, tout comme si la personne de l'auteur nous était inconnue et si nous n'avions devant nous que l'œuvre d'un écrivain anonyme.

L'un de nos sénateurs les plus en vue nous a dernièrement donné un bel exemple.

Ceux qui ont lu les déplorables incartades de Cyprien *alias* Fréchette, dans la " *Patrie* " de jadis, doivent se rappeler avec quelle injustice criante il traitait le rédacteur de " l'*Étendard.*" Il ne lui épargnait ni les sarcasmes ni le gros sel.

Si la victime de cette unique persécution avait écouté l'esprit de parti et encore plus son ressentiment, si elle s'était prévalue du

(1). M. de Bonald.

(2). M. Laurentie. *De l'Étude et de l'enseignement des Lettres.*

système prôné depuis si longtemps par les critiques politico-littéraires, elle aurait acceuilli sinon par des invectives, du moins par le silence "*La Légende d'un peuple*" de M. Louis Fréchette. Or, qu'avons-nous vu ? Le 24 décembre dernier, M. Trudel fit dans l'*Étendard*, une appréciation du dernier volume de M. Fréchette, au cours de laquelle, après certaines réserves préliminaires, il rend ainsi hommage au talent de son détracteur d'hier :

..." Il nous semble que "*La Légende d'un peuple*" s'impose, bon gré mal gré, à l'attention du peuple canadien. Il nous semble qu'elle mérite de la part de tout Canadien, ami de son pays, l'hommage dû à une belle œuvre nationale."

" Car si le poëte a des torts envers l'immense majorité de ses concitoyens, et suivant nous il en a de bien graves, s'il a prêché naguère contre le droit, la doctrine, la charité, l'humanité, même contre les lois littéraires et les règles de la grammaire, d'un autre côté Dieu lui a donné un admirable talent, une âme de poëte, un cœur de patriote, et ces nobles facultés il vient de les employer largement, de les dépenser avec prodigalité, nous serions tentés de dire *royalement* si M. Fréchette n'exécrait tant les rois, à célébrer les grandeurs, les gloires de notre patrie canadienne.

" Il vient d'élever au peuple canadien ce qui, dans notre humble opinion, est un monument impérissable de gloire, un monument plus éloquent que tout ce que le bronze et le marbre eussent pu attester auprès des générations futures en l'honneur des héros de notre histoire."

" Voilà pourquoi, nous rendons hommage au mérite de l'œuvre et cet hommage, comme ce témoignage, nous les lui décernons de grand cœur."

Pareil oubli de l'injure et du parti chez un homme politique se se rencontre si rarement qu'il mérite d'être signalé comme un précédent de bon augure. Espérons que cet acte d'indépendance ne sera pas isolé, que M. Trudel trouvera des imitateurs et que nous verrons bientôt la disparition des critiques politico-littéraires, plus politiques encore que littéraires, si l'on se rappelle que pour les auteurs de ces critiques la littérature n'est rien et la politique est tout.

Il n'y a point de littérateurs, point de poëtes pour eux, ils ne connaissent que l'adversaire ou l'ami politique, d'où leur intérêt de faire de la critique littéraire au point de vue du parti.

Supprimez le mobile de cet intérêt ; faites leur fouler aux pieds

leur défroque de partisan : vous les verrez abandonner l'arène immédiatement, leur vocation de critique n'ayant plus sa raison d'être.

Regretterons-nous alors leur effacement, leur désertion des rangs des détracteurs de nos poëtes ?

Ceux qui connaissent le tort qu'ils ont fait jusqu'ici à la poésie comme à la littérature canadienne ne pourront que s'en réjouir ; en attendant, contentons-nous de ridiculiser leur pose fantaisiste de critiques impartiaux quand ils n'ont jamais su faire autre chose dans leurs appréciations que de soumettre la littérature à la politique, l'esprit littéraire à l'esprit de parti !

CHS.-M. DUCHARME.

MES VACANCES. [1]

(Nouvelle.)

Paris, 15 juillet 1886.

Voici du nouveau ! Cette après-midi je sors de mon étude vers les quatre heures. Je regarde le ciel, il est serein ; la rue, elle est remplie de monde. Allons ! c'est l'heure de la promenade ; profitons-en, car c'est la seule distraction que Paris nous offre pendant la canicule. Me voilà, donc, flânant doucement sur les ponts, sur les quais, sur les boulevards. Que rapporter d'une flânerie, si ce n'est le souvenir de cigarettes savourées, d'équipages comptés, peut-être même, de rêves caressés ? C'est le *dolce far niente* de nos voisins qui s'accommode à notre activité fiévreuse, c'est le moyen ingénieux de faire quelque chose tout en ne faisant rien. Et voilà pourquoi, à l'heure du dîner, j'arrive à mon appartement solitaire avec un très léger bagage d'idées et de préoccupations.

Cette promenade qui m'est, à vrai dire, habituelle, pour ne pas dire traditionnelle, devait, suivant tontes les apparences, être suivie d'une excursion d'un autre genre à travers les journaux qui encombrent ma table de travail. Le sort en a voulu autrement, aujourd'hui. Je trouve sur la liasse de journaux, une lettre portant le timbre de Sion, canton de Valais, Suisse. Je lis sur l'enveloppe :

" Monsieur Frédéric Leverrier,
Avocat, docteur en droit,
Boulevard Saint-Germain, 115,
Paris."

(1) L'auteur de cette nouvelle demande pardon aux lecteurs de la *Revue Canadienne*, d'avoir placé, à mille lieues, le siège de la petite histoire qu'on va lire. Il admet que nos Laurentides renferment des sites assez pittoresques, des recoins assez poétiques, pour contenter le romancier le plus exigeant. Cependant, le souvenir d'un voyage en Suisse et l'attrait toujours nouveau du paysage alpestre, l'ont emporté sur toutes les autres considérations, voire même sur le patriotisme de l'auteur. Le lecteur aura assez d'imagination pour faire le reste ; il pourra lire *Malbaie* au lieu de *Sion*, et inventer au besoin des ruines croulantes. Le patriotisme sera ainsi vengé et notre pays recevra un juste tribut de louanges et d'admiration.

Hein ! c'est bien moi, malgré ces titres pompeux. Je parie que cela vient de mon oncle et parrain. Allons ! ce brave industriel a-t-il un procès et veut-il consulter mes lumières ?

Je déchire l'enveloppe et je trouve en effet une lettre de mon oncle. Mais il ne s'agit nullement de procès, ni même d'affaires. La voici du reste au long.

" Sion, 13 juillet 1886.

" Mon cher neveu,

" Si tu es encore de ce monde, permets-moi de te gronder un peu.

" Je lis quelquefois dans la *Gazette des Tribunaux* que Mtre Frédéric Leverrier, mon illustre neveu, a remporté des succès éclatants, qu'il a gagné des causes qui semblaient perdues d'avance, qu'il a enlevé les suffrages des juges. Je lis tout cela et ma faiblesse de vieil oncle s'en trouve considérablement flattée. Et cependant, je te plains bien sincèrement. Quoi ! pendant cette belle saison, tu es enfermé à Paris, ne voyant d'autre verdure que le triste feuillage des arbres du boulevard, n'entendant d'autres chants, que ceux des rues ! Et cela, quand les oiseaux nous donnent une sérénade continuelle et que de nos glaciers, s'échappent mille cascades qui se transforment en pluie d'or sous les rayons de notre beau soleil des montagnes. Voyons, Frédéric, si tu ne veux devenir fossile, laisse-là tes dossiers et tes clients et viens passer quelques semaines avec nous à Sion. Tu as besoin de ce repos, crois-moi.

" Ah ça ! mon garçon, tu auras bientôt trente ans. Te proposes-tu de traverser la vie seul et en ermite. Pourtant, si tu le voulais, tu trouverais en Suisse de charmantes... Allons ! je t'offense, n'est-ce pas ? Tu as juré un célibat éternel ! Je respecte tes convictions sans les partager et sans croire non plus à leur perpétuelle durée.

" C'est donc convenu, tu viendras nous voir. Ta tante te prépare des friandises dont elle m'impose le secret. Moi, ton oncle, je te réserve un accueil franc et cordial.

Henri Leverrier."

La lecture de cette lettre me laisse rêveur. Le bruit des voitures sur le boulevard ne m'a jamais paru aussi assourdissant, la température aussi lourde, l'horizon aussi restreint. Et malgré moi, je songe à ces chants des bois, à ces cascades des montagnes dont me parle mon oncle. Quel contraste avec Paris !

Et puis, Henri Leverrier est bien un père pour moi, qui ai eu le malheur de perdre le mien il y a déjà longtemps. Sa gracieuse hospitalité m'a laissé bien des souvenirs et cette coquette petite ville qu'il habite, bien des impressions.

Du reste, c'est maintenant la saison du chômage, je retrouverai Paris, plus tard, resplendissant des beautés de l'automne. Enfin je me laisse gagner. Je prends mes journaux, non plus pour les lire, la lecture m'en serait imsupportable, mais pour consulter le tableau du départ des trains. Huit heures ! c'est un peu matinal, mais je serai le soir même à Genève et le lendemain à Sion. Bref, ce petit congé est décidé et je partirai demain.

Je ne goûte pas absolument l'incrédulité que mon oncle témoigne au sujet de mes projets de vie. Il doit pourtant savoir que c'est là une résolution bien arrêtée chez moi. Le mariage est, dit-on, une loterie ; je ne tiens nullement à devenir le jouet du hasard. Assez d'autres se chargeront bénévolement de peupler la terre !

Ah ça ! mon cœur, as-tu bien compris ? Pas de velléités d'indépendance pendant cette promenade ! Sois comme le roc des montagnes ou, si tu le veux, comme la neige des glaciers. Mais prends garde au soleil, il est terrible le soleil de la Suisse !

GENÈVE, 16 juillet 1886.

Voilà une journée bien remplie ! Six cents kilomètres de Paris Je pesterais contre la vitesse du train, si j'avais pu penser aux beautés de la route. Mais je ne vois que le but de mon pèlerinage.

Ma fenêtre donne sur les eaux limpides du lac Léman. Je salue tout d'abord le Mont Blanc, ce monarque du pays que je vais habiter pendant quelques semaines. Près de nous, sur l'île Jean-Jacques Rousseau, une famille anglaise est en contemplation muette devant la statue du philosophe genevois. Si du moins ils le connaissaient, ce pauvre petit grand homme !

Genève est sans contredit une jolie petite ville. Elle brûle d'imiter Paris, et elle emprisonne le vieux Rhône sous des ponts, assurément fort beaux, qui rappellent certains ponts de la capitale. Elle possède en outre des quais et des boulevards, voire même un opéra tout comme Paris. C'est là une innocente manie, et on me permettra, à moi, Parisien convaincu, de sourire à l'ambition des braves Genevois.

Voilà que les étoiles commencent à se faire voir et cette lueur qui paraît là-bas sur l'horizon, c'est sans doute la lune qui a bien voulu poétiser la première nuit de mes vacances. Elle se dégage peu à peu

des cimes des montagnes de la Savoie et laisse échapper un pâle rayon qui tremblote sur les eaux bleues du lac. Salut, *casta diva !* Tu mets ce pauvre Frédéric en veine de poésie !

On allume partout. Cafés et restaurants resplendissent sous des flots de lumière. Des cordons de feu traversent maintenant le Rhône qu'on entend vaguement bouillonner là-bas. Une population nombreuse se presse sur les quais, les curieux s'attardent devant les vitrines. C'est l'heure du repos et du plaisir. Un orchestre joue à l'entrée du pont du Mont-Blanc ; c'est une musique tantôt suave et rêveuse, tantôt déchirante et passionnée.

Je m'accoude à ma fénêtre et bientôt je rêve à mon tour. La nuit s'est emparée de la terre, une brise toute parfumée vient jouer dans mes cheveux ; on dirait une main d'ange qui se pose sur ma tête. Une douce paix s'empare de mon âme. Que je sais gré à mon oncle de m'avoir arraché à ma vie agitée et fiévreuse de Paris !

Je domine de cette hauteur et la foule indolente et le fleuve rapide et la cité endormie. Cela me fait penser à ma vie isolée. Se pourrait-il que je passe à côté du bonheur ? Des voix bien fraîches arrivent jusqu'à moi, j'entends un petit rire argentin, suivi d'un chuchotement confus. Deux ou trois jeunes filles passent sur le quai en compagnie, probablement, de madame leur mère. Je les suis des yeux pendant longtemps, il me semble qu'une espèce de langueur paralyse mes forces.

Allons ! Frédéric, réveille-toi ! Où sont donc tes belles résolutions ? Ferme ta fénêtre, mon garçon, et couche-toi, car il est déjà tard et tu deviens, ma foi, mou comme la cire. On dirait que l'air de la Suisse te grise. Secoue cette torpeur qui fait mal augurer de ta fidélité à tes principes. Souviens-toi que Frédéric Leverrier a juré de ne pas se laisser vaincre et que sa parole vaut celle d'un roi.

Et pourtant, je n'ai pas encore fermé l'œil que je recommence à rêver !

SION, 17 juillet 1886.

Enfin j'y suis et, pour citer la parole du maréchal de MacMahon pour la cent millième fois, (je donne le chiffre à peu près,) j'y reste. C'est un pays d'enchantement et de merveilles. Sion, célèbre le Seigneur, car il t'a prodigué ses dons les plus riches et les plus variés !

Je suis parti de Génève à une heure et, cette fois, j'ai trouvé que la locomotive se pressait. Pauvre locomotive ! elle n'est pourtant p

à blâmer, elle est aveugle ! Mais, l'homme, pourquoi faut-il qu'il dévore ainsi l'espace ?

Quelle route délicieuse ! Nous suivons d'abord les rives du lac de Génève, passant tantôt sur les grèves, à côté des vagues expirantes, tantôt par de noirs tunnels jusque dans le cœur des montagnes. Puis entre deux tunnels, une échappée de ciel bleu, une image précipitée du lac qui se grave au fond de la paupière. Nous arrivons bientôt à Lausanne, perchée sur une colline, d'où se déroule le plus beau panorama.

Un arrêt de dix minutes me permet de faire une petite course dans Lausanne, au risque de manquer le train. Je retrouve encore mes jambes d'écolier pour gravir un promontoire élevé qui domine la ville.

Puis nous voilà de nouveau en route. Après avoir passé tout près du château de Chillon, chanté par Byron, nous quittons le lac et nous remontons le cours du Rhône. Partout s'élèvent des montagnes grandioses. De temps en temps, nous nous arrêtons à des stations perdues au fond de quelque sombre vallée. Tout est pittoresque ici, les chalets qui côtoyent la route, le costume des montagnards et jusqu'aux coquets clochers des églises. A Martigny c'est la route de la vallée de Chamonix et du Mont-Blanc. Une heure plus tard, j'entends le son des cloches que le vent porte de montagne en montagne. C'est l'angelus du soir et, dans les champs, nous voyons les braves habitants du Valais se découvrir dévotement, car, en ce pays, on est bon catholique en dépit des immortels principes. Je regarde un peu en avant et j'aperçois deux collines escarpées, s'élevant en face l'une de l'autre et surmontées toutes deux de ruines grandioses. C'est enfin Sion qui nous paraît baigné dans les derniers rayons d'un soleil d'été. Oh le joli carillon ! Cette musique fait vibrer toutes les fibres de mon cœur, elle me rappelle les belles années de ma jeunesse que j'ai passées en ce lieu béni. J'en suis ému jusqu'aux larmes.

J'avais prévenu mon oncle de mon arrivée par dépêche télégraphique. Je le trouve à la gare, me tendant les deux mains que je saisis, autant que me le permettent les objets dont je me suis chargé. Il s'empresse du reste de me débarrasser de mes paquets.

—Mon pauvre garçon, me dit-il, je suis enchanté de te voir. Je ne pensais pas si bien réussir à t'arracher à ton cher Paris.

—Oh ! mon oncle, ai-je répondu en riant. La ville de Paris n'a qu'à se bien tenir et je suis tout disposé à entonner le *Lauda Sion !*

—Tu feras une autre fois tes compliments à notre bonne cité.

Pour le moment tu dois avoir horriblement faim. Viens avec moi.

Une voiture nous attendait et nous y prîmes place. Nous avions près d'un kilomètre à franchir, car la demeure de mon oncle est en dehors de la ville sur les bords du Rhône. La conversation fut très animée en route. Ancien Parisien, mon oncle conserve un reste de tendresse pour la capitale de l'univers, comme il l'appelle. Il s'est informé de tout, me demandant si le nouvel hôtel de ville ressemble à l'ancien, si telle ou telle maison a été démolie, et mille autres questions de ce genre. Il se dit trop vieux pour y retourner. En effet, il a beaucoup blanchi, mais son humeur est toujours gaie, jeune même. Ma bonne tante m'acceuillit avec bonté ; son questionnaire, bien entendu, fut non moins formidable que celui de mon oncle. Je m'échappai comme je pus et je montai à ma chambre. Ma fenêtre donne sur le Rhône et j'aperçois au loin les collines jumelles de Sion. Ah ça ! mon cœur, prends garde à toi, nous sommes entrés dans le royaume des fées !

Dimanche, 18 juillet.

Je suis allé à la grand'messe ce matin. Je n'ai reconnu personne, il est vrai qu'il y aura bientôt vingt ans que je ne suis pas venu à Sion.

Quel brave homme que mon oncle ! Il a l'air d'un vieux magistrat plutôt que d'un industriel. Droit, sec, l'œil franc, la bouche sérieuse, le port noble et fier, on le prendrait volontiers pour un représentant de cette vieille magistrature française qui tend aujourd'hui à disparaître. Je me suis vu plus d'une fois sur le point de l'appeler mon président.

Ma bonne tante est beaucoup plus jeune, mais elle aussi a souffert des assauts du temps. C'est la bonté même. Petite, affairée, conduisant sa maison comme mon oncle administre son usine, c'est-à-dire avec l'attention et la régularité les plus minutieuses, elle trouve encore le temps de soulager les misères qui existent à Sion comme partout ailleurs. Ces braves gens ont perdu, il y a quelques années, leurs fils unique, jeune homme de grande espérance. C'est là un deuil dont ils ne se consoleront que lorsqu'ils iront le retrouver dans un monde meilleur. Ma pauvre tante a bien pleuré en me voyant hier, elle pensait à son fils qui dort là-bas au cimetière.

Je vois que ma visite leur fait un véritable plaisir. Tant mieux ! Je suis seul au monde et ce sont mes plus proches parents ; je leur porte une affection filiale.

SION 25 juillet.

Voilà une bien longue semaine que je te néglige, mon journal ! Tu sais d'ailleurs si mes moments de loisir ont été bien employés. Excursions à pied et à cheval dans les montagnes, visites à l'usine de mon oncle, dont j'ai voulu étudier le fonctionnement, correspondance à raison de certaines affaires inachevées que j'ai laissées à Paris. Entre temps, j'ai déchiffré de la musique et j'ai brodé sur tous les thèmes possibles et impossibles. J'adore la musique même quand j'en fais, ce qui prouverait que je n'ai pas un goût très sûr. Ajoutez à cela, s'il faut tout dire, quelques instants de douce rêverie, moments bénis où toutes les souffrances s'endorment, où toutes les facultés se paralysent hors celle de penser.

Je suis enchanté de tout ce que je vois. Mon oncle veut absolument me présenter dans quelques familles. J'ai demandé, en grâce, un petit sursis. Mais il faudra que je renonce à ma chère solitude. Il y aura demain soir une petite réunion chez M. Berteauld, un ancien ami de mon père. J'ai consenti à m'y rendre à ce titre et me voilà engagé. Je m'y résigne et je ne redoute rien, car je n'aime que les montagnes ; elles sont assez grandes pour remplir mon cœur !

SION, 27 juillet.

Ho ! ho ! Je n'aime toujours que les montagnes, mais il y a une autre personne qui les aime et n'aime que cela. Les choses se compliquent. Une telle parité de goûts me déconcerte, sans me décourager, toutefois, car la rivalité promet d'être aimable, généreuse même.

C'est à cette fameuse réunion que j'ai rencontré ma rivale, car il s'agit d'une jeune fille, Mlle Aline Berteauld, fille de notre hôte. Il y avait là plusieurs personnes, mais je n'ai guère causé qu'avec elle. Cet entretien m'a laissé une impression assez singulière. Mlle Berteauld peut avoir vingt ans. Elle est petite, plutôt que grande ; elle a les yeux bruns et rieurs, les cheveux châtains et la figure la plus spirituelle du monde. Je suis prêt à jurer à tout venant qu'elle est très jolie, ou du moins très intéressante, ce qui vaut encore mieux. Elle possède, dit-on, un talent musical peu ordinaire, et comme elle ne voulait pas jouer, on m'a chargé de plaider au nom de l'aimable société, mais j'ai perdu ma cause. Cependant, elle a consenti à causer et j'ai si bien passé mon temps, que je lui pardonne à demi de ne s'être pas laissé fléchir.

Toute conversation entre inconnus débute par ces faciles banalités

qui sont à la portée de chacun. Ainsi Mlle Aline s'avisa de me dire que je devais bien regretter d'avoir troqué les boulevards de Paris contre la solitude de Sion.

—Mais pas du tout, mademoiselle, ai-je répondu, je n'y pense seulement pas, je suis absolument épris de vos montagnes.

—Ah ! prenez garde, monsieur, me dit-elle.

—Aurais-je des rivaux, mademoiselle ?

—C'est fort possible, je ne réponds de rien.

—Mais, mademoiselle, serait-ce quelque vieux génie malfaisant, quelque dragon qui se cache le jour, dans une caverne inaccessible, et qui sort la nuit à la recherche de mortels à dévorer ? Je vous assure que je suis disposé à tout croire possible dans ce pays de merveilles.

—Merci pour mon pays, monsieur, mais il s'agit de quelque chose de plus humain que cela.

—De grâce, mademoiselle, nommez-moi mon rival pour que j'aille l'exterminer.

—Oh ! monsieur, vous partez bien vite en guerre. Au surplus, je n'ai pas besoin de vous désigner votre rivale, vous connaissez son nom puisque vous causez avec elle.

—C'est donc vous, mademoiselle. Dans ce cas je ferais mieux d'abandonner la partie.

—Vous auriez vraiment peu de constance. Les nouveaux-venus sont quelquefois les mieux reçus.

—A tout événement, je renonce, et pour cause, à mes intentions belliqueuses. Vous aimez donc les montagnes, mademoiselle !

—Je n'aime que cela, monsieur.

—Vous n'aimez que cela, mademoiselle, et vous êtes jeune fille ?

—Je sais ce que vous allez me dire, monsieur, reprit-elle vivement, et une petite campagnarde comme moi ne saurait répliquer à un Parisien comme vous Mais je suis franche et je dis vrai. C'est que, voyez-vous, il n'y a que mes montagnes qui ne changent pas. Je les retrouve aujourd'hui telles que je les ai laissées hier.

—Je vous assure, mademoiselle, que j'admire votre goût puisque je le partage, mais je m'étonne un peu de votre exclusivisme.

Et puis elle me parla de ses passe-temps, de ses amusements, de la vie qu'elle mène à Sion. Elle a perdu sa mère, il y a quelques années et c'est une sœur de celle-ci qui s'est chargée de son éducation. Tante Marguerite, comme l'appelle Mlle Berteauld, est une personne d'environ quarante ans et d'une intelligence remarquable. C'est une de ces figures spirituelles qu'on trouve dans les vieux por-

traits de famille du siècle dernier. Je me sens beaucoup de sympathie pour elle.

J'oubliais de dire que tante Marguerite est la veuve d'un officier français, capitaine de cuirassiers, qui a été tué à la charge de Reichshoffen. Il appartenait à ce régiment dont le maréchal de MacMahon disait après la fatale bataille : *Les cuirassiers ! il n'y en a plus !* Cette histoire que Mlle Aline me raconta, m'intéressa vivement. Je la priai de me présenter à sa tante qui avait ainsi sacrifié à ma bien aimée patrie, ce qu'elle avait de plus cher. Je ne sais trop ce que j'ai dit à cette glorieuse veuve, mais Mlle Aline, qui adore sa tante, m'a remercié d'un regard ému. Quant à tante Marguerite, je crois que cette attention de ma part m'a gagné son estime,

J'ai été surpris de trouver que Mlle Aline partage mes idées sur la vie. Chez moi, c'est philosophie, mais chez elle c'est scepticisme. Je me garderai de lui dire que je pense comme elle, mais, à l'entendre répéter des arguments que je trouvais irréfutables quand je m'en servais, je me sentais irrésistiblement poussé à combattre mes propres sentiments. Je lui ai fait des objections, mais elle se défend bien. Et pourtant, je crois qu'elle a tort, moi qui pensais avoir raison quand je disais la même chose. Assurément, je vais me donner le démenti à moi-même, car les jeunes filles ne doivent pas être sceptiques. Mlle Berteauld est peut-être susceptible de conversion. Enfin, voilà une cause qui m'inspire de l'ambition. Je l'accepte, et en garde, ma rivale !

Du reste l'occasion ne m'en manquera guère. Mlle Berteaud a eu la gracieuseté de m'informer qu'elle fait de longues courses à cheval dans ses chères montagnes, accompagnée d'un vieux serviteur de son père qui ne la quitte jamais. Elle m'a dit que si je tenais à être de la partie, je serais le bienvenu. Je lui ai répondu que je suis mauvais cavalier, mais que je me ferai plutôt jeter en bas d'un précipice que de ne pas profiter de son invitation.

Il me semble que j'ai été un peu empressé. Je ne voulais voir personne et voilà que je vais faire de longues excursions avec une jolie personne qui pourrait bien me faire tourner la tête. Ah ! je ne crains rien, nous avons tous deux les mêmes idées. Nous nous protégerons mutuellement. Au revoir, donc, mademoiselle !

SION, 29 juillet.

Je n'ai pas revu Mlle Berteauld, mais j'ai eu avec mon oncle un

entretien qui m'a laissé songeur. Ce bon parent s'intéresse tant à moi qu'il voudrait absolument me marier. Cette ambition, chez un autre, m'aurait fait sourire ; chez mon oncle, elle m'attendrit.

—Ah ça ! mon garçon, m'a-t-il dit, ne t'ennuies-tu pas à mener une vie solitaire et n'attends-tu rien de l'avenir ?

—Tout ce que je lui demande, mon oncle, c'est de la santé et du courage. Du reste les occupations, les soucis de la clientèle, les distractions que je me permets de temps en temps, comme cette délicieuse promenade, suffisent pour remplir ma vie.

—Tu t'y fais illusion, Fréderic. Tout cela ne peut remplir une vie que quand le cœur lui-même est en repos. Et le tien, qu'en dis-tu ?

—Pour cela, j'admets bien, mon oncle, que c'est le point faible de ma cuirasse. C'est un traître qui est toujours prêt à baisser le pont-levis et à ouvrir la porte à l'ennemi. Mais j'ai chargé ma tête et ma volonté de monter bonne garde afin de prévenir les surprises.

—Sans être prophète, mon neveu, je doute de leur succès. Mais, pour parler sérieusement, ne crois-tu pas au mariage ?

—Oh ! en principe, oui ; en pratique, c'est autre chose. Vous connaissez mon caractère, je pourrais être ou bien très heureux ou très malheureux. Si je tombais mal ?

Mon oncle prit son air de magistrat qui questionne un témoin et prononce un arrêt, il ajusta ses lunettes et fixant sur moi un regard perçant, me dit ;

—Tu n'es pas sceptique, Frédéric ?

—Oh ! mille fois non, mon oncle.

—Tant mieux, je n'aurai pas à te défendre contre toi-même. Écoute-moi bien, mon garçon. C'est une terrible chose que ce secret de l'avenir, mais le bon Dieu nous a donné contre les défaillances un remède souverain, l'espérance. Espères-tu, Frédéric ?

—J'avoue, mon oncle, que je pèche plus par incrédulité que par désespoir.

—C'est encore un point de gagné, je commence à croire à la possibilité de ta guérison, Mais laisse-moi te dire une chose. Pas un cheveu de notre tête ne peut tomber sans une permission d'en haut. Comme l'a dit Shakespeare, il y a une providence spéciale dans la chute d'un étourneau. Si nous examinons bien la vie, nous verrons que le chemin que nous parcourons est bordé de précipices. Un faux pas, et nous sommes perdus dans l'abîme. Cependant, ce faux pas ne peut arriver sans l'aveu de Celui qui nous soutient La

Providence nous guide en tout et notre impuissance même doit nous inspirer une confiance absolue en sa direction. Fais ce que dois, advienne que pourra ! Voilà une maxime qui serait de la plus haute philosophie, si ce n'était déjà une règle de la vie chrétienne. Je suis vieux, Frédéric, et je n'ai pas de fils. Tu es mon seul parent et tout ce que j'ai, c'est pour toi que je le garde. Le ciel m'a bien éprouvé en m'enlevant ton pauvre cousin, mais le jour où je pourrai te voir, au pied de l'autel, à côté d'une épouse que tu auras choisie pour compagne de ta vie, ce jour-là, je croirai de nouveau au bonheur.

Le vénérable vieillard avait des larmes aux yeux. Je lui serrai les mains avec effusion, sans lui répondre, car qu'aurais-je pu lui dire ? Je gagnai ma chambre et restai longtemps plongé dans la réflexion.

Je suis presque de l'avis de mon oncle, mais c'est une si terrible chance. Oh ! que je voudrais donc connaître l'avenir !

FRÉDÉRIC LEVERRIER.

(A suivre.)

"LA LÉGENDE D'UN PEUPLE."

Sous ce titre parut, il y a quelques mois, un volume de poésies canadiennes dues au talent de M. Louis Fréchette. C'est une série de légendes nationales chantées à tour de date historique, sans autre lien apparent que celui de l'histoire, et que le poëte a renfermées pour la circonstance entre un prélude d'une haute valeur poétique et un finale moins coûteux. Tout n'y est pas neuf et grande a été notre surprise, lorsque feuilletant ces pages rapides, nous avons retrouvé telles odes qu'on a vues, depuis quelques années, figurer aux programmes des chômeurs du 14 juillet, tels récits dont se régalèrent, ici ou ailleurs, divers convives à divers banquets. Quoi qu'il en soit, ce livre a reçu du public un accueil des plus favorables : nous avons vu toutes les castes du monde lettré s'unir dans un commun sentiment d'admiration et aller déposer aux pieds du poëte canadien le tribut de leurs louanges.

Ce murmure flatteur, auquel nous nous associons volontiers, nous met tout à fait à l'aise, on le comprend, pour dire du nouveau poëme tout le bien que nous y aimons, comme aussi pour faire toutes les réserves que nous jugeons nécessaires. C'est pour nous un devoir de l'étudier, et parce qu'il est le premier effort sérieux où M. Fréchette ait mis en exercice toute l'énergie de son talent, où il ait donné sa mesure comme poëte et parce que l'importance que l'on réclame pour ce livre, tant en France qu'au Canada, ne peut manquer de lui créer snr nos futurs poëtes une influence qu'il. convient de régler.

Si l'inspiration poétique avait plus souvent forcé le génie de notre peuple à chanter les gloires de la patrie dans un langage à l'abri des injures du temps ; si nos bibliothèques pouvaient s'enorgueillir de chefs-d'œuvre où le fini du style s'unît à l'élévation de la pensée pour fixer le goût ; si notre légende nationale, en un mot, avait déjà trouvé son vrai chantre, le poëte de sa gloire, nous pourrions, avec moins d'inquiétude pour les résultats, traiter avec indulgence certains petits défauts, applaudir à tout essai généreux de nos littérateurs et mesurer avec complaisance la vigueur de leur élan,

sans tenir un compte trop sévère de la distance qui les séparerait encore de la perfection. Mais il n'en va pas ainsi. Nos poëtes n'ont guère produit de chefs-d'œuvre, et, si l'on excepte quelques ouvrages de Crémazie, leurs essais n'atteignent pas la hauteur normale de la vraie poésie. Notre littérature d'agrément n'en est encore qu'à ses débuts, et, nous regrettons d'avoir à le constater, ce n'est pas une fée bienfaisante qui soutient ses premiers pas. C'est de France que viennent presque tous les livres dont la jeunesse canadienne se nourrit l'esprit ; or la révolution littéraire n'a pas encore subi d'échec décisif dans de pays-là ; ceux même qui la combattent avec le plus d'ardeur et qui nous font voir avec le plus de clarté le défaut de ses principes, ne laissent pas que de revêtir assez souvent et à leur insu quelques-unes de ses formes. Le ridicule, qui tuait si aisément jadis parce que le goût etait pur, est aujourd'hui impuissant contre ce travers, parce que le goût a perdu sa pureté. Le ridicule n'a pas tué le romantisme en France, il ne l'empêchera pas d'envahir le Canada.

N'est-il donc pas de remède ? oui, il en est un, et il est temps que tous ceux à qui incombe la tâche délicate de la haute éducation, l'appliquent sérieusement, s'ils veulent préserver notre littérature naissante de la plaie européenne. Le remède ce sont de fortes études classiques, afin de donner au langage toute la souplesse, toute l'exactitude, toute la clarté, toute la perfection possible ; ce remède, c'est encore et par-dessus tout une solide philosophie, pour diriger la pensée et la retenir dans le domaine du vrai, pour châtier sans merci tous les écarts de l'imagination, tous les soubresauts d'une sensibilité mal-apprise et maintenir entre les facultés qui concourent à la formation de la parole, l'ordre hiérarchique établi de Dieu. Par là le goût littéraire acquerra la pureté ; de là aussi naîtra une saine critique, capable de porter un jugement sur le fond et la forme des ouvrages de l'esprit ; la critique, en effet, n'est que le verdict du bon goût, et celui-là a le goût littéraire, qui sent et juge le beau. Nous n'avons pas l'intention de donner aujourd'hui un exposé des principes de la littérature ni des règles de la critique ; mais nous voulons appliquer ces règles et ces principes au poëme de M. Fréchette

Et tout d'abord nous serions tentés de chercher querelle à l'auteur au sujet du titre qu'il a donné à son livre. La légende d'un peuple est autre chose qu'une suite de *légendes*, si variées qu'elles soient de ton, de caractère, de style ; autre chose qu'une superbe mosaïque des

pierres précieuses ou, comme dit le poëte, des perles ignorées de notre histoire ; autre chose qu'un étalage de nos produits historiques, rangés en ordre, étiquetés et mis en relief à l'aide de pancartes voyantes, où flamboie une couleur patriotique qui n'est pas celle de la patrie. Quelle que soit l'admiration que l'on professe pour le siècle et ses expositions, encore faut-il donner aux choses un nom qui les désigne. Or la légende d'un peuple suppose une conception dont l'unité se reccommande d'autre part que de la chronologie, d'autre part et de plus haut que d'un patriotisme d'occasion ou de parti. La légende d'un peuple, c'est comme le miroir de sa vie, le foyer où se doivent concentrer tous les rayons de sa gloire, tout l'éclat de sa destinée ; on y doit voir dans un reflet plus lumineux et plus beau que la réalité elle-même, ce mouvement de vie intime qui se dilate et se développe dans les proportions agrandies de l'idéal ; on y doit pouvoir deviner cette poussée intellectuelle qui ouvre sans cesse de nouveaux champs à l'activité du cœur et tient en haleine son courage, son énergie, sa constance ; on y doit saisir le ressort secret qui met en jeu et l'héroïsme du mouvement et l'angoisse du sacrifice et l'exultation du succès. La légende d'un peuple c'est l'écho nombreux où se mêlent et s'harmonisent toutes les mille voix d'une société qui naît et qui grandit, qui combat et triomphe, qui travaille souffre et prie, qui croit, qui espère et qui aime. La légende d'un peuple, c'est le cycle qu'il accomplit sous la haute direction de Dieu, dans sa marche vers Dieu, c'est, en d'autres termes, l'action de Dieu par ce peuple.— L'homme s'agite et Dieu le mène, a dit Bossuet. Aussi est-ce en Dieu et dans son action sur la société qu'il faut aller chercher le secret de la destinée et de la vie d'une nation ; c'est là que le poëte doit démêler au milieu des événements qui composent son sujet, la part qui revient à Dieu de ce qui se fait par la main de l'homme ; et quand il assume l'honneur de chanter la légende du peuple canadien, il ne saurait faire trop large la part de Dieu. Il ne suffit pas de s'écrier en passant, à propos des troubles de '37.

O Dieu ! Vous qui jugez et réglez toutes choses,
Pourquoi permettez-vous, sinistre dénoûment,
Après cette victoire un tel écrasement ?

. . . . . .

Pourquoi tant d'échafauds ? Pourquoi tant de bannis ?
Pourquoi ?. . . . Mais n'est-ce pas la destinée humaine. .

. . . . . .

Pas une œuvre où le doigt divin s'est fait sentir,
Qui n'ait un peu germé dans le sang d'un martyr !

Il ne suffit pas non plus d'avoir consacré plusieurs strophes, toutes belles qu'elles sont, aux Misssonnaires et aux Martys et de leur avoir accordé dans votre livre une place, voire même aussi vaste que celle des Excommuniés ; ce n'est pas une place à part qn'il faut à Dieu et à son Église dans l'économie de la vie canadienne, et tant que vous ne saurez vous élever jusqu'à contempler dans sa grandeur idéale et à reproduire dans la mesure du possible cette conduite régulière de Dieu menant sa créature vers un but surnaturel par lui fixé d'avance, vous n'aurez pas le droit, poëte, d'écrire en tête de vos chants : La légende d'un peuple. Ce titre contient quelque chose auquel votre œuvre ne correspond point : vos légendes sont le cadavre démembré de la légende nationale, l'âme y manque.

A quoi faut-il attribuer ici ce vice de conception ? Personne ne contestera à M. Fréchette une certaine facilité à gravir des hauteurs commensurables, il est vrai, mais dignes cependant d'un vigoureux coup d'aile. Poëte, il l'est, il en a le talent, la claire vue, l'inspiration, et son procédé révèle souvent l'artiste sincèrement épris de son art et maître de son instrument ; mais dans l'espèce, comme on dit, il semble avoir regardé à côté de l'idéal ; aussi son poëme n'est pas le message de la belle nature et notre légende aura autre chose à nous transmettre par la bouche de son chantre inspiré. Nous ne serions pas loin de croire que ce titre n'a été mis là que ponr fasciner les regards et attirer les acheteurs, et il semble que nous assistions au petit dialogue suivant :

" Quel titre donnez-vous à votre livre ?" dit au poëte un de ses amis, en France.

—" Légendes Canadiennes ; ce n'est rien autre chose."

—" Bah ! vous ne ferez pas vos frais. Votre livre n'aura qu'un intérêt local, il ne se vendra pas en France."

—" Et vous suggérez ? . . ."

—" Je mettrais : La Légende d'un peuple ! on croira que c'est le pendant de la Légende des siècles."

On connait ces artifices ; les curieux se laissent prendre à l'hameçon, et pendant ce temps-là le poëte fait ses petites affaires, le libraire aussi. M. Fréchette aurait pourtant dû comprendre que ce n'est pas une chose honorable de vendre à faux poids et que la

légende d'un peuple est un nom sacré qu'il ne doit pas prendre en vain. Dans tous les cas, ou M. Fréchette a voulu nous donner la légende de notre peuple, et alors il est resté bien au-dessous de son sujet, ou il n'a pas voulu nous donner cette légende, et alors il devrait se servir d'un titre plus modeste et ne pas exciter le soupçon d'une ruse commerciale, laquelle ne fait honneur ni à lui ni à nous.

Puisque nous n'avons pas le poëme que nous attendions, force nous est bien de rester contents du recueil qui nous est échu. Tel qu'il est, il ne manque ni d'intérêt ni de mérite. Il a ses faiblesses, il a aussi ses vertus : nous allons nous occuper des unes et des autres.

C'est une faiblesse chez notre lauréat, d'aimer, comme il fait, le nouveau régime, et s'en est une autre de haïr l'ancien, comme il le hait ou mieux c'est une seule faiblesse en partie double. Selon lui, tout ce que la France monarchique a fait de bien en Canada et pour le Canada, appartient de droit au corps mystique de la révolution ; cette conviction soutient sa voix à travers toutes les légendes des premiers temps de la colonie. Il n'en fait d'ailleurs pas un mystère, et c'est aux yeux de tous que d'un coup de sa baguette magique découvreurs et colons se transforment en autant d'avant-coureurs du Progrès et de la Liberté de '89. Cyprien termine ainsi la Petite Histoire des rois de France : " Je suis bien sûr qu'il n'y a pas un de mes lecteurs qui se demandera maintenant pourquoi nos ancêtres quittaient le beau pays de France pour venir coloniser le Canada, au risque de se faire scalper et manger par les Iroquois." Le poëte de la Légende reprend la thèse là où le chroniqueur de *La Patrie* l'avait laissée et il nous initie aux désirs secrets du genre humain tout effaré, vers la fin du 15ème siècle,

Quand, sentant sa décrépitude,
Enfin l'univers aux abois,
De l'éternelle servitude
Songeait à secouer le poids.

Ainsi nous en sommes avertis, en dépit de l'histoire, le vieux monde se mourait de ses vieilles doctrines et de ses antiques institutions, lorsque Colomb, puissant magicien fit

Surgir le Nouveau Monde
Pour rajeunir le monde ancien.

Oui, l'humanité vers l'abîme
Marchait dans l'ombre en chancelant....

lorsque Colomb l'arrêta. Après un pareil sauvetage, il est juste et naturel que tous les échappés du désastre échangent les poignées de main classiques des personnages de mélodrame, aux cris de Vive la Liberté :

Car ce ne fut pas tant vers ces rives nouvelles
Que l'illustre Colomb guida ses caravelles
Que vers un port sublime où tout le genre humain
Avec fraternité (?) pût se donner la main :
Un port où l'homme osât, sans remords et sans crainte,
Vivre libre au soleil de la liberté sainte.

Il est évident qu'avant ce voyage de découverte si opportun, personne n'avait encore osé vivre libre, les uns par scrupule de conscience, les autres par crainte des coups. Il est encore évident, toujours d'après l'histoire, qu'en Amérique, tant au nord qu'au sud, les antiques servages ne fleurirent jamais et que jamais vestige de l'esclavage n'a flétri cette terre radieuse et féconde. Aussi, Amérique,

Qu'il est beau de te voir, en ta virilité,
Aux antiques abus offrir la liberté
Pour contrepoids et pour remède !

Et vers chaque progrès les bras toujours ouverts....

Avec la liberté, le progrès : les choses sont à leur place.

Le Progrès, dans son antre, où maint flambeau s'allume,
Sous son marteau pesant fait résonner l'enclume
Où se forge déjà la balance des droits,
Où pèseront plus tard les peuples et les rois.

Cette balance n'est pas stable, ou pour me servir du mot technique, elle est folle, ce qui montre que le centre de gravité, c'est-à-dire ici l'autorité, a été déprimé outre mesure ; d'aucuns disent qu'il faudra la remettre sur l'enclume et quérir un meilleur forgeron que le Progrès.

L'Écriture Sainte fait mention d'une balance des droits, qui pour être de vieille date et ne devoir rien aux perfectionnements

modernes, a cependant encore du bon, et si l'on en croit Léon XIII, il serait sage de s'on servir aujourd'hui pour peser les rois et les peuples et autre chose. M. Fréchette parie pour le Progrès : il a ses raisons et il nous confie ses espérances de l'air d'un homme qui voit tout venir.

La Science commence à voir au fond des choses. C'était à la Renaissance ; elle a depuis regagné la surface. La Science qui sert de guide à ce Progrès ne résoudra jamais le problème social, si problème il y a ; jusqu'à présent, elle n'a fait qu'y ajouter de nouvelles inconnues, en embrouillant la notion des devoirs qu'a l'homme envers Dieu, envers le prochain, envers lui-même. La seule solution possible a déjà été clairement donnée par Jésus-Christ, et tant que les peuples se sont conduits à sa lumière ils n'ont jamais erré bien loin de la vérité, malgré leurs passions; ni beaucoup devié du chemin de la justice et de l'honneur. D'ailleurs la science naturelle qui aidera à sauver la société, doit avoir à sa base une solide métaphysique, afin que ses conclusions pratiques soient à l'abri d'un coup de main ; or la Science dont parle le poëte, a rompu avec la métaphysique, aussi n'a-t-elle jamais sauvé que le sensualisme, depuis la Renaissance où elle commença à voir au fond des choses jusqu'aujourd'hui qu'elle n'y voit plus rien du tout. M. Fréchette nourrit contre l'ancien régime une rancœur qui atteint par ricochet le drapeau fleurdelisé. Ce drapeau nous est cher ; il fut témoin de la gloire de nos ancêtres sur cette terre canadienne ; il a vu leurs souffrances et leurs joies, longtemps il a protégé leurs travaux, relevé leur espérance, encouragé leurs sacrifices, toujours il s'est énorgueilli de leur vaillance, joyeux dans leurs triomphes, attristé dans leur défaite. Sa vue nous rappelle tout ce que nos pères ont fait ici pour Dieu et la patrie. Non, le vieux drapeau blanc n'est pas de trop dans nos fêtes nationales; nous ne saurions garder intact le culte des ancêtres sans aimer la bannière à l'ombre de laquelle ils ont travaillé et ont mérité ce culte. Nul mieux que l'auteur de la Légende n'a déployé cette bannière sur toutes les hauteurs de notre histoire ; avant même qu'elle ait jamais été plantée sur notre sol, il l'entrevoit, la salue et la bénit :

Sur cette terre vierge où plane en son horreur
Le mystère sacré des ténèbres premières,
J'ai vu surgir, foyers de toutes les lumières,
Dans un rayonnement de splendeur infini,
Le soleil de la France et son drapeau béni !

Eh ! bien, si c'est un drapeau béni, si les institutions qu'il symbolise ont donné à notre pays tant d'hommes illustres dont vous avez vous-même chanté le courage, le dévouement, la piété, la foi, tout ce qui fait la gloire de nos annales, pourquoi donc, poëte, ce cri d'horreur et de haine jeté au drapeau de Carillon :

Mais reste pour jamais le dernier drapeau blanc !

Le drapeau qui lui a succédé en Canada vaut-il mieux ? celui qui l'a remplacé en France, est-il donc si immaculé ? et depuis que l'influence des idées qu'il représente, pénètre de plus en plus dans les mœurs de notre peuple, sommes-nous meilleurs qu'autrefois, plus dévoués, plus désintéressés ? nos vertus civiques jettent-elles plus d'éclat ? Vous-même, M. Fréchette, en avez saisi la différence :

Les gloires d'autrefois, comme elles sont sereines
Et pures devant vous, Vertus contemporaines !....

Pourquoi donc alors ce mépris pour un ordre de choses qui formait des hommes meilleurs que nous ? et pourquoi tout cet enthousiasme, ces transes, ce délire à la vue des Trois Couleurs, si l'on faisait tout aussi bien avec une ? Tout à l'heure le drapeau blanc était pour vous un " foyer de toutes les lumières," pourquoi donc dites-vous, quand parut le tricolore, dans les circonstances que l'on sait :

Le labarum nouveau dissipa les ténèbres ?

Entre nous, vous n'êtes pas conséquent. Aussi vous avez beau enfler votre voix, elle n'étouffera pas la note limpide qui vibre dans nos cœurs au souvenir de notre vieux drapeau aux fleurs de lis : votre inspiration vient du lieu où elle retourne : relisez-vous :

Puis commence géante, incroyable, inouïe,
Se déroulant aux yeux de l'Europe éblouie,
L'héroïque légende où l'univers entier
Au sublime haillon dut demander quartier.
Oui, ce haillon troué, mais que la gloire inonde,
A passé, mon enfant, sur le ventre du monde !

Laissons-le là.

Une autre faiblesse du poëte. c'est une bizarre dévotion à de certains saints qui ne l'ont pas toujours été, du moins en cette vie, et

devant lesquels nous le surprenons un peu trop souvent le front nu ou à genoux, je veux parler des Excommuniés de Saint-Michel de Bellechasse et des hommes de '37. Les premiers ne sont, selon M. Fréchette, que de "sublimes égarés qui dans une sainte ignorance

Ne voulurent servir d'autre Dieu que la France !

Egarés, soit; mais l'entêtement dans le mal n'est pas un des caractères du sublime chez les chrétiens. Et que penser de la sainte ignorance de ces naïfs croyants ! après que Mgr Briand eut épuisé tous les moyens que son zèle et sa charité lui suggéraient pour les éclairer?

Menaces et sermons restèrent sans succès,

dit M. Fréchette, et voilà pourquoi il se range du côté de ces naïfs croyants. Il ajoute dans une note : "L'auteur n'a pas l'intention, dans cette pièce, de blâmer une mesure qui, si rigoureuse qu'elle paraisse au premier abord, était peut-être rendue nécessaire par les circonstances." Voilà pour la prose ; voici pour les vers ; il y a un mais, puis un autre :

Ils le méritaient, soit ! Mais on dira partout
Qu'ils furent bel et bien cinq héros, après tout !
Je respecte l'arrêt qui les frappa, sans doute ;
Mais, lorsque le hasard me met sur cette route,
Sans demander à Dieu si j'ai tort en cela,
Je découvre mon front devant ces tombes-là.

Que M. Fréchette se promène nu-tête ou couvert, nous n'avons rien à y voir. Du reste, il nous a tellement habitué à son front, dans ce volume et ailleurs, que la chose a fini par ne plus nous intéresser. Il nous l'a montré, ce front et de face et de biais et de trois-quarts, de bas en haut, de haut en bas, de profil et à vol d'oiseau ; nous l'avons vu pensif, nuageux, rêveur et mélancolique, nous l'avons vu serein et joyeux ; en tous lieux et toujours, sur les rochers ou les falaises, dans la plaine ou sur la grève, nous voyons au détour d'un vers ou dans l'angle d'une rime, ce front, le même front, émerger des vapeurs du matin ou du brouillard ou du crépuscule ou du clair de la lune. C'est encore une faiblesse. Hugo et Lamartine ont, de cette façon, dressé leur silhouette sur toutes les cimes de l'Europe, îles et terre ferme ; M. Fréchette s'est approprié le Canada

pour y faire ses poses. On le trouve penché sur le bord des grands lacs sans fond ; on le retrouve sur la tombe de Cadieux, au Grand-Calumet, l'émotion dans l'âme et le front nu,

Saluant le tombeau du héros inconnu.

On le rattrape près d'une autre tombe sur une route perdue de la rive sud, et c'est encore lui qu'on distingue vaguement, debout sur le plateau de Tadoussac :

Et j'étais resté seul sur le plateau désert !

Des héros de '37, de leur cause sacrée, de leurs saints martyrs, qui chantent la Marseillaise sur le gibet, de leurs farouches, féroces, voraces persécuteurs, je ne dirai ni peu ni prou. Les dithyrambes de M. Fréchette ne changeront rien à l'histoire.

Reste un dernier point à examiner, c'est la poétique de M. Fréchette.

H. E. TOURIGNY.

(A suivre.)

CHRONIQUE.

Notre bien aimé Pontife est plus que jamais tracassé par le misérable gouvernement piémontais, dit italien, qui s'est emparé de Rome. Chaque fois que la *Gazette Officielle* paraît, elle contient une nouvelle liste de syndics destitués pour avoir signé la protestation que l'Italie, la vraie Italie fait en ce moment contre les exploits des geôliers de Léon XIII.

Pendant ce temps les offrandes continuent d'arriver pour l'Exposition Vaticane, une nouvelle galerie à dû être ouverte après Pâques dans la cour des Cuirassiers. Le clergé de Rome a offert tout récemment au Saint-Père les *clefs symboliques*, l'une en or, l'autre en argent.

***

En France la Cour d'appel a absous le fameux escroc Wilson, gendre de l'ex-président Grévy ; tant pis pour l'honneur de la Cour d'appel. Le ministère Tirard a fait acte de fermeté avec le général Boulanger, qui voudrait bien se faire passer pour grand homme mais qui descend de plus en plus dans l'opinion des honnêtes gens. Ce personnage grotesque vient d'être mis en *non-activité* pour *retrait d'emploi*, c'est-à-dire qu'il vient d'être renvoyé de l'armée pour être venu à Paris trois fois sans autorisation, après avoir reçu l'ordre formel de ne pas quitter son poste. Il paraît même qu'il y est allé *sous un déguisement* " portant des lunettes foncées et affectant de boîter." Le duc d'Aumale est bien vengé.

Mais voilà que, quinze jours après cet acte de vigueur, le pauvre ministère lui-même dégringole d'une manière inattendue, parce qu'il s'est refusé à laisser réviser la Constitution. Cette Constitution ! c'est la trentiéme probablement depuis près d'un siècle, et la France n'est pas au bout de ses épreuves. Les monarchistes ont voté avec l'extrême gauche ; ils pourraient bien cependant s'en repentir, car ils sont en danger de tomber de Charybde en Scylla : le nouveau ministère Floquet, qui heureusement ne semble pas être né viable, sera sans doute, tant qu'il vivra, pire que ses prédécesseurs.

Et pendant tout ce temps les Allemands regardent par dessus la

frontière et se moquent. Quel beau jeu ils auraient s'il leur prenait fantaisie d'attaquer la France de plus en plus divisée !

Le général Boulanger vient d'être élu à une grande majorité, député du département de la Dordogne, et marche à d'autres triomphes ! ! !

Mais l'Allemagne possède en ce moment un empereur pacifique, dit-on. Il ne peut certainement pas songer à la guerre en personne, bien que d'après les dernières nouvelles, il soit moins souffrant ; il aurait aussi bien du mal à entraîner son pays dans une guerre offensive, car, tout compté, ce pays a plus souffert de la dernière guerre que la France elle-même, tout incroyable que cela paraisse être. Et comme la France de son côté ne peut nullement songer de si tôt à entreprendre une guerre offensive, on peut espérer que la paix se maintiendra pendant quelque temps encore.

Néanmoins entre l'Allemagne unie autour d'nn trône vénéré et la France, déchirée par mille factions et dotée d'un gouvernement justement méprisé, la comparaison est de nature à faire rougir tout Français et tout ami de la France.

Heureusement qu'il y a une autre point de vue des deux pays à comparer, ainsi que le fait voir éloquemment le Messager du Sacré-Cœur dans son dernier numéro. Citons le passage :

"La *Germania*, journal catholique de Berlin, s'est oubliée récemment jusqu'à froisser nos sentiments catholiques et notre honneur national. Dans son apologie de la triple alliance, l'écrivain allemand, après avoir exposé nos plaies morales, réclame la première place pour les catholiques de la triple alliance dans la défense des intérêts du Saint-Siège et de l'Église, et traite avec un dédain immérité notre malheureux pays, sans faire assez la part de la France chrétienne....

" Certes, nous ne marchandons pas notre admiration aux catholiques allemands pendant les luttes du *Culturkampf*. La *Germania* peut publier ces hauts faits, elle a le droit d'en être fière.... Mais fallait-il accuser d'égoïsme la nation française !... fallait-il mettre son catholicisme bien au-dessous de celui de la triple alliance !...

" Si l'on compare l'activité catholique de la France à celle de la triple alliance, on trouve que partout où la générosité des fidèles doit marcher au secours de l'Église et de la Papauté, la France fournit à elle seule *autant que le reste de l'univers catholique*.

" Deux œuvres sont chères entre toutes à l'Église et à la Papauté : la Propagation de la Foi et le Denier de Saint-Pierre. Or parmi les recettes du monde entier pour la Propagation de la Foi, dans le

dernier exercice, la France (qui a dû pourtant payer *cinq milliards* d'indemnité à l'Allemagne) la France mutilée et appauvrie a été *douze* fois plus généreuse que l'Allemagne, *quatorze* fois plus que l'Italie, et *cinquante* fois plus que l'Autriche. "Quant au denier de Saint-Pierre, la France chrétienne le fournit presque en entier.

"Voilà pour les dons, voici pour le dévouement personnel.

"La France, au milieu de ses malheurs, montre avec amour au monde chrétien ses prêtres, ses religieux et ses religieuses. Dans les nombreuses missions de l'Orient, sur 100 missionnaires, on compte toujours 80 Français, et sur 100 religieuses, on ne trouve pas moins de 90 Françaises.

"Malgré les tristesses de l'heure présente l'histoire de l'Église est donc encore *en partie : Gesta Dei per Francos.*"

***

La Russie est en négociation avec le Saint-Siège pour l'établissement d'un *modus vivendi*, réglant les rapports des deux puissances. Sa position vis-à-vis de l'Allemagne est un peu moins tendue depuis la mort de l'empereur Guillaume ; mais cela ne pourra guère durer.

En Espagne on n'est pas encore prêt, grâce à Dieu, a introduire le mariage civil ; le Saint-Siège accepte cependant, parait-il, une disposition d'un projet de loi, allant à exiger que le juge municipal ou quelque autre fonctionnaire public assiste désormais à la cérémonie religieuse, afin de procéder à l'inscription des nouveaux époux sur les régistres de l'état civil.

Au contraire en Angleterre on a fait un pas de plus vers l'athéisme public ; la Chambre des Communes, sur l'initiative du fameux libre-penseur Bradlaugh, a voté l'abolition du serment, c'est-à dire un projet de loi autorisant les non-croyants à remplacer par une simple déclaration d'allégeance la formule religieuse.

L'Irlande est moins subjuguée que jamais par le terrorisme de Balfour ; mais elle a le bon esprit de recruter ses forces avec calme et sans forfanterie.

***

De ce côté-ci de l'Océan la nouvelle la plus importante a été le triomphe du Manitoba dans sa lutte pour l'autonomie ; après de longues discussions entre la députation manitobaine et le cabinet d'Ottawa, ce dernier a retiré son *veto* et sacrifié le monopole du

Pacifique ; jusque là, très-bien ; mais le revers de la médaille est tout différent. La Compagnie du Pacifique, dit-on, réclame *comme compensation* de ses prétendus droits sacrifiés, la bagatelle de *quinze millions*, et le Gouvernement fédéral se dispose à les lui accorder. Le Pacifique finira décidément par nous coûter cher.

Le Gouvernement s'est décidé aussi à faire assumer par tout le pays l'énorme dette contractée par la ville de Montréal pour le creusement du lac Saint-Pierre. Québec, comme de raison, n'est pas content, et prétend qu'on le fait contribuer à sa propre ruine.

Un projet de traité de réciprocité commerciale avec les États-Unis, proposé par Sir Richard Cartright et soutenu par le parti réformiste, après de longs débats, a été finalement écarté ; nous ne sommes pas encore mûrs pour le libre échange ; peut-être, après tout, est-ce pour le mieux ; développons nos ressources et apprenons à nous suffire à nous-mêmes.

La Chambre a confirmé, comme on s'y attendait, la destitution de MM. Tremblay et Poirier, comme traducteurs des *Débats* ; ils s'étaient permis de parler et d'écrire contre le parti au pouvoir ; il est vrai qu'ils prétendaient avoir ce droit, mais ceux qui ont la force pour eux prétendent bien le contraire ; et cela se conçoit facilement.

Dans notre province de Québec la lutte électorale pour les sièges vacants a commencé, Dieu merci, avec moins de passion que d'habitude ; si nous pouvions une bonne fois comprendre que la bonne politique ne demande pas qu'on se prenne aux cheveux ni se calomnie, nous serions sur le chemin du vrai progrès.

Nos chambre se réuniront sous peu ; là aussi nous avons lieu d'espérer qu'on mettra de côté les rancunes de parti et qu'on unira tout ce qu'on a de forces contre l'ennemi commun, la *Fédération*, et qu'on travaillera avec entente à donner à notre chère province le développement dont elle a besoin pour engager ses enfants à ne pas la quitter chaque année par milliers. Mais pour en arriver là, il faudra que tous, législateurs et simples citoyens prennent pour but de leurs tendances la *fin véritable* de toute société bien réglée, et qu'ils visent au bien moral d'abord, et d'une manière subordonnée seulement, au bien-être matériel.

D. C.

BIBLIOGRAPHIE.

Où est le bonheur ? *Exemples et conseils offerts aux jeunes gens par* M. L'ABBÉ CHARLES.

Sous ce titre M. l'abbé Charles présente aux jeunes gens des exemples et des conseils empruntés aux meilleurs auteurs chrétiens plus spécialement à nos grands écrivains modernes. Préparé dès longtemps par l'apostolat dont ce livre est le fruit, l'auteur parle aux jeunes gens avec l'expérience et l'autorité d'un maître, mais aussi avec l'affection d'un ami et d'un père.

L'ouvrage forme un véritable écrin, où rien ne manque, ni la forme gracieuse que la société de St. Augustin sait donner aux œuvres qu'elle publie, ni les matières disposées avec le meilleur goût, ni l'heureux choix des morceaux où s'allie le style le plus élégant à la doctrine la plus pure. C'est l'essence de la piété développée dans une série de chapitres qui forment chacun un petit traité plein d'attraits.

Les parents chrétiens, soucieux de l'avenir de leurs enfants ne sauraient contribuer plus efficacement à leur bonheur, qu'en mettant entre leurs mains cette excellent ouvrage au lendemain de leur Première Communion. Ce sera le plus précieux souvenir à leur donner du grand jour.

L'ouvrage se vend au profit d'une bonne œuvre. Prix, 3 francs franco.

A Paris chez l'auteur, 34 rue Monceau. C.

M. N. E. Dionne vient de publier dans le *Courrier du Canada* quatre articles remarquables sur l'ouvrage de M. J. E. Roy : *L'Ordre de Malte en Amérique*. Dans ces pages convaincues, et pleines d'érudition M. Dionne venge admirablement, selon nous, l'honneur de M. Montmagny, tant soit peu attaqué par M. Roy, lequel s'appuyait principalement sur les dires de M. l'abbé Faillon.

Mais nous craignons que M. Dionne ne soit à son tour trop sévère à l'égard de M. Roy et ne lui fasse dire ce qu'il ne dit pas ; le temps nous manque pour vérifier, mais il nous semble que M. Roy ne s'appuie nullement sur l'autorité de Knox ni de l'*American Gazetteer*, bien plus, qu'il tourne ce dernier en ridicule. C'est du reste un détail peu important.

En somme cependant M. Dionne rend hommage au talent de M. Roy, et félicite cet auteur de son travail.

D. C.

REVUE CANADIENNE

"RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS"

TROISIEME SÉRIE

TOME PREMIER

(XXIVe DE LA COLLECTION)

MAI 1888

SOMMAIRE

I.—ESPOIR!—(Poésie) ..... **Jehan Duvert.**
II.—AU VERBE CRÉATEUR—(Poésie) ..... **M. Desjardins.**
III.—LES DESTINÉES DU PEUPLE CANADIEN ..... **Edouard Roy.**
IV.—LE PÈRE MARQUETTE ..... **L. M.**
V.—LE FORT GARRY ..... **L. A. Prud'homme**
VI.—MES VACANCES—(Nouvelle)—*(Suite)* ..... **Frédéric Leverrier**
VII.—"MGR. DE SAINT-VALLIER ET L'HOPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC." ..... **A. Lefranc.**
VIII.—LA LÉGENDE D'UN PEUPLE ..... **H. E. Tourigny.**
IX.—ÉCHOS LITTÉRAIRES ..... **C. M. D.**
X.—LA QUESTION SCOLAIRE AUX ÉTATS-UNIS ..... **J. P. Tardivel.**
XI.—CHRONIQUE ..... **D. C.**
XII.—BIBLIOGRAPHIE ..... **D. C.**

MONTRÉAL

BUREAU DE LA "REVUE CANADIENNE"

1888

☞ Voir AVIS sur la 4e page de la couverture.

Le REMÈDE du PÈRE MATHIEU

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL

Enfin Trouvé!!!

ENCORE UNE DÉCOUVERTE!!!

Le Remède du Père Mathieu

Guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout désir des liqueurs alcooliques. C'est en même temps un fébrifuge, un tonique et un altérant. Par son action fébrifuge, il chasse la fièvre interne qui consume l'homme intempérant et qui entretient sa soif ardente pour la boisson : par ses effets toniques, il remet l'estomac et le foie dans leur état naturel de santé, de déréglés qu'ils étaient dans presque tous les cas, et relève le système nerveux abattu ; comme altérant il refait de l'intempérant un nouvel homme. **Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique.** C'est aussi un remède certain pour toute FIÈVRE, DYSPEPSIE, TORPEUR de FOIE, ayant une cause autre que l'intempérance. C'est le plus puissant tonique fortifiant qui ait jamais été employé. Chaque famille devrait avoir sous la main ce spécifique, qui marque une époque dans les découvertes de l'art médical. Il n'y a pas de médicament dont le besoin se fasse tant sentir, et qui apporte un soulagement plus grand à l'humanité souffrante.

Vendu par les Pharmaciens, $1.00 la Bouteille.

Si le mal n'est pas fort, une bouteille suffit ; mais les pires cas de *delirium tremens* ne demandent pas plus de trois bouteilles pour guérison complète de l'intempérance. Vous pourrez obtenir *gratis* un pamphlet sur "*l'Alcool, ses effets sur le corps humain, et l'intempérance traitée comme maladie,*" en vous adressant à votre Pharmacien ou à

S. LACHANCE, Pharmacien,
1538, Rue Ste-Catherine, Montréal.

REMEDE DU DOCTEUR SEY

Contre la Dyspepsie, les Vents, la Bile, la Constipation, les Maladies du Foie, de l'Estomac, des Intestins et des Reins.

L'Estomac, le Foie et les Intestins sont des organes si importants que le dérangement de l'un d'eux cause invariablement des désordres très graves dans le corps humain. De plus, comme ces organes sont les plus exposés par le travail incessant de la digestion, et surtout par les écarts de régime et les excès de chacun, il s'en suit que la plupart des Maladies qui affectent le genre humain proviennent du dérangement d'un ou de plusieurs de ces organes. Aussi, n'y a-t-il rien de plus commun que la Dyspepsie, les Indigestions, les Vents, les Affections bilieuses, la Diarrhée, la Constipation. Les Névralgies de toute espèce, les Maladies des Reins, de la Vessie proviennent aussi souvent d'une mauvaise digestion. Tout le monde sait, par exemple, que la Névralgie appelée Migraine prend le plus souvent sa source dans un dérangement de l'Estomac. Une des causes les plus fréquentes de l'hydropisie se rencontre dans les Maladies du Foie.

Il est donc de la plus grande importance de tenir les organes de la digestion en bon ordre. Or, le Docteur SEY, de Paris, après vingt années d'études et de travail, est parvenu à découvrir un remède, qui non-seulement maintient l'Estomac, le Foie et les Intestins dans leur état normal, mais encore qui guérit toutes les maladies dont ces organes peuvent être affectés. Aujourd'hui, le Remède du Dr Sey, est le grand spécifique contre la Dyspepsie, et contre toutes les Maladies du Foie, de l'Estomac et des Intestins.

TEMOIGNAGES

Saint-Henri de Mascouche, 10 octobre 1884. — Monsieur S. LACHANCE, Montréal,— Mon cher Monsieur, — Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le Remède du Dr. SEY dont vous êtes l'agent unique, m'a fait un grand bien. — De tous les Spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux personnes qui souffrent de la Dyspepsie flatulente et j'espère que, comme moi, elles verront leur santé s'améliorer notablement. — Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué serviteur. — L.-J. LAUZON, Ptre.

MONSIEUR S. LACHANCE. — Ayant fait usage du Remède du Dr SEY, pour la Dyspepsie, je suis heureuse de vous déclarer que je m'en suis très bien trouvée. — Sœur THOMAS, Supérieure, — Salle d'asile **Saint-Vincent de Paul, — Montréal, 14 octobre 1884.**

Montréal, 10 novembre, 1881. — MONSIEUR S. LACHANCE, — Depuis plusieurs années, je souffrais de violentes attaques de Migraine, provenant d'une mauvaise digestion. Aujourd'hui, après avoir pris quelques bouteilles du *Remède du Dr. Sey*, je suis entièrement guéri de ces attaques et mon estomac digère bien. J'ai aussi employé le même Remède dans ma famille contre les Indigestions, les Coliques et les Vents, et cela toujours avec succès. — Le *Remède du Dr Sey* est aussi un excellent Purgatif qui agit sans causer de douleurs, et qui n'empêche pas de vaquer aux occupations ordinaires.— D. C. BROSSEAU, 1440, **rue Notre-Dame.**

AGENT POUR LE DOMINION

S. LACHANCE, PHARMACIEN
1538, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL.

ESPOIR!

A MM. les nouveaux Directeurs de la Revue Canadienne.

La nature assoupie, éteinte, presque morte
S'affaissait sous l'effet de la triste saison,
L'hiver et les ennuis qui lui forment escorte
De nos rêves d'espoir allaient avoir raison.

Mais le printemps revient, sous son aile il apporte
La brise et les zéphyrs, les oiseaux, le gazon :
L'espérance en nos cœurs et plus neuve et plus forte
Semble, ainsi que la terre, en pleine floraison !

Il faut vivre d'espoir aux grands jours de l'épreuve ;
Quand l'infortune, hélas ! de son fiel nous abreuve
Attendons, sans faiblir, de plus heureux moments.

Toujours fléchit le sort devant qui sut attendre
Votre exemple, aujourd'hui, Messieurs, va nous l'apprendre ;
Veuillez en accepter tous nos remercîments.

Jehan Duvert.

Montréal, avril 1888.

AU VERBE CRÉATEUR

Joyeux écho du ciel, ô ravissante lyre !
Répands dans mes accents, ce souffle qui soupire
Tes accords si charmants, tes sons mélodieux,
Cette âme qui s'exhale en flots harmonieux ;
Soutiens ma faible voix : j'ose chanter la gloire
De ce Dieu dont on perd aujourd'hui la mémoire,
De ce soleil dont veut se passer la raison,
Pour ne marcher, hélas ! qu'à son pâle rayon.

***

O Verbe ! Intelligence Éternelle du Père,
Sa radieuse Idée, abîme de lumière,
Sa Parole, son Art, sa vivante Splendeur,
O toi que l'univers proclame Créateur,
Je dépose à tes pieds l'humble tribut d'hommage
D'une âme que tu fis ton ombre et ton image.
Ce verbe qui m'éclaire, est un écho du tien,
Sans toi, son Archétype, il reste sans soutien,
Dans des sentiers obscurs, il s'égare, il tâtonne,
Vainement il s'adresse à ce qui l'environne ;
Veut-il chanter en vers, le feu sacré le fuit,
Dans ses plus beaux concerts, plus d'un accord languit ;
De son pinceau veut-il éblouir notre vue,
Le tableau découvert, la toile est presque nue.
Sans ton rayon, il gît comme dans un tombeau,
Sur lui vient-il à luire, il devient un flambeau.
Tout confus à tes pieds, le front dans la poussière,
Sur moi daigne verser un rayon de lumière.

***

Au seul son de ta voix tout jaillit du néant,
Et se courbe à tes pieds de crainte frémissant.
Tout chante ta sagesse et ta puissance, ô Verbe !
L'astre qui brille aux cieux, la goutte d'eau sur l'herbe ;
L'abeille qui bourdonne en cueillant son miel,
Et la foudre éclatant dans les vapeurs du ciel ;
Le fleuve qui murmure à travers les campagnes,
Le lion rugissant dans le fond des montagnes ;
L'oiseau qui se balance et glisse dans les airs,
Et les vives clartés que jettent les éclairs ;
Le vent les fait briller dans son souffle rapide,
Le noble roi des airs dans son vol intrépide ;
Les vastes océans par leurs flots courroucés,
Et par leur masse à pic les rochers entassés ;
Mais avec plus de gloire elles brillent dans l'homme :
Il murmure un doux nom : c'est toi, grand Dieu, qu'il nomme !
Tu donnes, je le sais, la souplesse au roseau,
Le soupir à la brise, et le chant à l'oiseau,
A la fleur le parfum, le sourire à l'aurore,
Et toutes les splendeurs dont elle se décore ;
Tu prodigues à tout la vigueur, la beauté,
Et tu répands sur tout les flots de ta bonté,
Mais l'homme te bénit du don de la parole,
Qui fait luire à son front un reflet d'auréole.

M. Desjardins.

LES DESTINÉES DU PEUPLE CANADIEN [1]

C'est vraiment un vif plaisir pour un Canadien-français, de rencontrer, à son arrivée sur le sol américain, un si grand nombre de ses chers compatriotes. Mais c'est encore une plus douce satisfaction d'avoir l'honneur de leur adresser publiquement la parole. Aussi, je remercie très cordialement le révérend monsieur Brouillet, votre vénéré Pasteur, de m'avoir procuré cette satisfaction.

Comme expression de ma gratitude, je voudrais pouvoir vous offrir la plus intéressante, la plus instructive, la plus agréable conférence. Mais l'art de plaire, le talent d'instruire et le don de suspendre un auditoire par les charmes de la diction ne sont pas départis à tous. Toutefois, je tâcherai, MM. par le choix de mon sujet de me concilier votre bienveillance ; et puis vos sympathies pour un compatriote me disent déjà que ma parole sera accueillie sinon avec les applaudissements d'un triomphe, du moins avec l'approbation d'amis qui entendent un ami leur parler selon leur sens droit et leurs plus intimes convictions.

Sous ces auspices, j'aborde une question chère à notre patriotisme, je viens vous parler des destinées du peuple canadien-français. Je ne prétends nullement, MM. traiter à fond cette haute question, elle exigerait des volumes entiers ; je me borne à quelques considérations pratiques. Au reste je m'avance dans une route déjà connue. C'est là, en effet, MM. vous le savez, un sujet que les plumes les mieux exercées ont traité avec beaucoup de profondeur et une grande sûreté de coup d'œil, c'est là un sujet qui a occupé les écrivains tant ecclésiastiques que politiques, un sujet qui a été médité par des penseurs étrangers aussi bien que par des compatriotes. Ah ! c'est que aujourd'hui la petite nation canadienne-française attire les regards d'un grand nombre. Les témoignages d'estime nous viennent plus nombreux des pays étrangers et lointains. L'Américain, jadis si peu soucieux de nous, avoue aujourd'hui notre croissance et nos progrès. La France caresse maintenant l'enfant longtemps oublié

(1) Conférence donnée à l'Union de Saint-Joseph, Worcester, Mass.

que son indigne Louis XV avait livré à la fière Albion. Nos artistes, nos industriels remportent des palmes qui leur permettent de marcher souvent à l'égal et quelquefois en avant des autres nationalités. Il n'y a pas que le zouave qui ait fait admirer sa fierté et son courage. Nos orateurs, nos écrivains se sont attiré des éloges des hommes les plus marquants de la mère-patrie. Une noble figure parmi le clergé canadien,l'illustre curé Labelle, reçoit dans son voyage une sorte d'ovation de la part des Français. La justice et ma foi me commandent aussi de rappeler combien le nom canadien a grandi dans les vieux pays par la sainteté, l'éloquence, les rares mérites des prélats illustres de la province de Québec. C'est pour honorer cette digne Église canadienne que le cardinalat est venu s'ajouter aux autres gloires de la cité de Champlain.

Et puis, MM. pourrais-je passer sous silence les Canadiens et les Canadiennes qui apparaissent brillants de l'auréole des plus grands artistes à toutes les villes capitales de l'ancien et du nouveau monde, et ce qui est bien plus digne d'éloges, conservent intactes leur foi et leur vertu malgré les dangers des hauts sentiers qu'ils ont parcourus ? Victor Hugo a dit :

On vieillit sous le vice et l'erreur abattu,
A force de marcher l'homme erre, l'esprit doute.
Tous laissent quelque chose aux buissons de la route,
Les troupeaux leur toison, et l'homme sa vertu.

Eh bien, disons-le avec orgueil, notre grande cantatrice du moins a su échapper à ce sort commun de la nature laissée à elle même. Dans sa dernière visite au Canada, on l'a vue visiter les religieuses ses anciennes maîtresses, avec une franche affection, on l'a vue aussi avec un tendre respect s'agenouiller et se faire bénir par l'illustre et saint évêque Bourget dont elle sollicitait les prières.

Quelle est donc, MM. la destinée de ce peuple dont les individus cueillent des lauriers dans tous les genres de mérites, de ce peuple qui grandit vraiment à vue d'œil ? Certes, Dieu, qui, selon le mot de Bossuet, tient du haut des cieux les rênes des empires, doit avoir un but où il conduit la nation canadienne-française. Car Dieu a des desseins à faire réaliser par chaque peuple. Les écrivains inspirés ont révélé au monde étonné la direction que Dieu imprima à l'antiquité même païenne pour la faire concourir à la naissance du christianisme Les peuples modernes et contemporains, à plus forte

raison, parce qu'ils sont catholiques, sont sous la main du même Souverain Maître.

Et voilà pourquoi, le flambeau de l'Évangile va réjouir de sa lumière et vivifier de sa divine chaleur tantôt une contrée, tantôt une autre, selon le mérite des hommes et les desseins impénétrables de la sagesse divine. La prospérité est généralement donnée aux nations qui marchent dans les sentiers par lui assignés. La civilisation, fille du christianisme, le suit dans ses pérégrinations, accordant ses bienfaits à ceux qui le pratiquent. Voyez en effet, la foi s'éteignant sous le souffle impur des Mahométans, laisse les contrées d'Orient dans les ténèbres de la barbarie. En Angleterre, l'apostasie fit peut-être moins de mal, parcequ'elle conserva des vestiges du catholicisme ; néanmoins les pères du protestantisme ont martyrisé l'Irlande et creusé le gouffre encore béant du paupérisme. Les patriarches russes méconnaissent la souveraine paternité de l'Évêque de Rome ; ils tombent sous le despotisme des czars, et une tyrannie plusieurs fois séculaire produit enfin dans le peuple la secte inavouable des nihilistes. La France veut abattre le signe de la Rédemption et proscrire le sacerdoce, elle roule et se souille dans des ruisseaux de sang. Napoléon, en se servant de sa foi put la retirer quelque temps du gouffre. Ainsi le Christ châtie les nations infidèles à ses desseins. Il n'a qu'à les laisser à elles-mêmes et aussitôt l'élément humain qui de sa nature tend au néant, suivant sa pente ordinaire, va de mal en pis, jusque dans les abîmes des plus profondes dégradations et des plus affreuses misères.

Le peuple canadien, lui, semble avoir généralement répondu jusqu'à cette heure aux desseins divins. Enfant de la France il a une destinée analogue à celle de sa mère patrie. Or la mission de la France fut d'être un peuple apôtre. Des écrivains tels que de Bonald, de Maistre, Veuillot démontrent clairement cette thèse. La fille aînée de l'Église, selon ces illustres penseurs, fut faite grande par la Providence, précisément à cause de sa mission. Dieu lui donna un noble cœur, une puissante épée et la langue de l'éloquence pour qu'elle servît puissamment l'Église. Et tant que la France est fidèle à sa mission, elle étonne le monde par les génies qu'elle produit dans la législature, la guerre, les sciences, les lettres et les beaux-arts. Encore au commencement de ce siècle, l'idée religieuse fait de Bonaparte un géant devant qui tremblent les nations. Mais à peine l'Omnipotent veut-il persécuter le faible Vieillard du Vatican que l'astre de sa renommée va s'éteindre dans l'océan de la ruine.

Comme la France, le Canada est appelé à devenir un grand peuple pour être grand serviteur de l'Église, pour renforcer la phalange de ses apôtres et étendre son influence chez les autres. L'histoire de notre nation laisse entrevoir les plans divins. Sur le berceau de la colonie canadienne-française, la croix projette son ombre bienfaisante, son enfance revêt la robe pourprée des saints martyrs. De plus notre jeune colonie se recrute parmi la classe laborieuse et pleine de foi des bonnes campagnes de la France. Dans la suite les Canadiens se sont multipliés, développés. agrandis sous le souffle maternel de l'Église. Nos vigoureux colons ont vu le sol canadien, à mesure qu'il se déboisait, se couvrir des maisons de Dieu. Oui, dans les vallons fertiles, il y avait toujours, dominant les champs couverts de riches moissons, le brillant et fier clocher du village. Il y avait toujours le curé de la paroisse pour régénérer la nombreuse génération, pour préparer les joies incomparables de la première communion. On avait un autel catholique au pied duquel on se faisait bénir et unir à jamais à la fidèle compagne de ses jours. La cloche redisait au cœur de tous les paroissiens les joies des solennités chrétiennes et venait gémir avec ceux qui pleuraient sur une tombe chérie. Quant aux biens temporels, la condition de colonie a empêché d'exploiter convenablement les ressources abondantes qui sont naturelles au Canada. Ainsi les Canadiens n'ont point eu à subir les périls de fortunes trop favorissantes. D'autre part, la lutte contre les ennemis politiques, la vie laborieuse imposée par la modicité de leurs ressources aussi bien que par le nombre élevé de leurs enfants, enfin mille autres circonstances ménagées par la Providence, ont conservé les bonnes mœurs et la foi sincère et pratique chez la masse de nos Canadiens.

Notre nation a eu aussi l'avantage de voir s'implanter sur son sol une foule de maisons d'éducation et d'étude, destinées à répandre les lumières de la science et à perpétuer l'étonnante vitalité des bonnes mœurs. De là un clergé si nombreux qu'il va recruter le nombre trop restreint des prêtres dans les diocèses étrangers. De là aussi une classe professionnelle se déversant sur les contrées voisines. Mais les lumières de la science et une forte éducation, de bonnes mœurs et une foi sincère et pratique font grandir les nations. Voyez donc que de motifs de bien augurer de l'avenir de notre pays ! Aussi un écrivain américain annonçait-il ces années dernières, que dans un avenir prochain le continent d'Amérique offrirait au monde une grande nation arrivée en son temps, pour accomplir un rôle prépon-

dérant dans la société internationale. Et cette nation s'appellerait " Les Canadiens-Français." D'ailleurs, MM. l'avenir est l'écho du passé. Or, quelle brillante histoire n'avons-nous pas ? J'ai montré la religion présidant à notre naissance et à notre développement, mais je n'ai point dit tous les faits et gestes de nos ancêtres. Les pages qui les relatent ont assez de magnificence pour nous rendre fiers de notre nationalité. Je suis Canadien-Français. Oh ! voilà bien ce qu'on peut affirmer le front haut et avec une confiance solide à l'estime de tous ceux qui nous connaissent ; car, pour mépriser un Canadien-français en tant que Canadien-français, il faut être ignorant ou préjugé. Vous êtes un peuple composé de pauvres et d'arriérés, dira-t-on. Mais, qu'importe que notre nombre soit petit relativement aux autres nations, on est petit avant d'être grand ; qu'importent notre jeunesse nationale et nos richesses moins développées. Nous descendons de héros militaires et civils ; nous appartenons à une race forte, laborieuse. Toutes ces qualités nous constituent une grandeur morale bien supérieure à toute grandeur matérielle ; par elles nous continuerons de produire des hommes dignes de l'histoire. Ainsi Worcester s'honore du regretté M. Ferdinand Gagnon.

Donc, MM. fiers du passé, confiants dans l'avenir, travaillons en commun accord à réaliser nos grandes destinées. Or, les moyens pratiques d'accomplir nos glorieux destins, ce sont les bonnes mœurs, l'union, la foi sincère et pratique. Les bonnes mœurs nous donnent des hommes véritables, créent autant de forces réelles qu'elles mnltiplient les individus. L'union, en concentrant les forces requises, les utilise toutes d'une façon prodigieuse. La foi doit nous diriger et nous gouverner dans l'emploi de nos forces.

Tout le monde admet assez facilement la nécessité des bonnes mœurs et de l'union pour le perfectionnement et le progrès d'un peuple. Mais on ne comprend pas toujours l'importance de la foi sincère et pratique. Cependant cette importance se voit avec un peu d'étude et de raisonnement. Les hommes, en effet, lorsqu'ils sont laissés à eux-mêmes, ne peuvent se diriger sûrement ni comme individus, ni comme peuples. La faiblesse de la raison, les fougues de l'imagination et l'entraînement des passions aveugles produisent mille écarts des plus regrettables.

Sans la foi, le droit du plus fort devient le meilleur ; la guerre se fait partout avec l'antique motto : *vœ victis*, malheur aux vaincus ; sans la foi et sans la religion on voit éclore le hideux esclavage, la

dégradation de la femme, le dépérissement de la famille.—Mais ici, j'entends une presse ennemie des Canadiens-français leur reprocher un servilisme religieux. On veut leur faire un crime de leurs richesses sacrifiées au culte, du respect porté aux prêtres. A cela je réponds que le peuple canadien est chrétien et catholique sincère, comme la France, l'Angleterre et tous les grands peuples de l'Europe le furent aux beaux jours de leur gloire nationale. Comme ces grands peuples d'autrefois, comme les génies qu'ils ont enfantés, le peuple canadien-français est fier de ses croyances et il est généreux pour les manifester. Il reconnaît les titres que Dieu a à ses richesses et comme un enfant bien né il ne marchande pas son obéissance à sa mère, la Ste Église.

Non non, le Canadien ne sera jamais rebelle à l'autorité ecclésiastique ; mais admirant l'éclat admirable qui rayonne à son front, reconnaissant ses titres divins à la soumissions des esprits, il renoncera toujours joyeux aux faiblesses de son propre sens pour se laisser docilement conduire par les organes de Dieu sur la terre.

Sans ostentation, mais cependant d'une manière pratique ; sans fracas, mais toujours avec énergie, continuons, MM. d'être fidèles à la foi de nos pères ; cédant à sa douce influence, marchons aux clartés qu'elle projette sur toutes les voies humaines. Elle garantira les bonnes mœurs, sauvegardera notre union. Car s'unir autrement que dans la vérité, c'est se lier par des liens trop facilement dissolubles. Si un auteur païen, l'immortel Cicéron, a reconnu que l'amitié ne pouvait être solide et durable sans la vertu, comment dénier que des associations nombreuses ne sauraient être permanentes dans l'union, si cette union n'a pour base la vérité. Les liens d'intérêt matériel, d'amitié, de nationalité pour être indissolubles, doivent être corroborés par les liens moraux de la religion.

Une foi sincère et pratique est donc bien nécessaire à l'avancement et au progrès des peuples canadiens-français des États-Unis, et vous surtout de Worcester, le peu de temps que j'ai passé parmi vous m'a déjà permis de constater les grandes œuvres accomplies par votre patriotisme et les splendides monuments de votre foi. Comme ce héros dont parle un poëte ancien, vous travaillez sur une plage étrangère à retracer à vos yeux quelque image de la patrie. Les églises catholiques semblent jaillir du sol américain, aussitôt qu'il est frappé du pied de quelques cents Canadiens-Français.

Et la cloche qui invite à saluer la Vierge, la cloche, cet instrument le plus poétique des instruments, selon L. Veuillot, la cloche s'achète

à des prix élevés. On aime tant son langage religieux qu'on veut que sa voix soit des plus fortes et des plus harmonieuses. Pendant que la piété se livre à de si sérieux élans, pour rendre la foi toujours plus universelle et plus active, le patriotisme organise ses clubs, ses cercles, ses sociétés de toutes sortes. Puis religion et patrie s'unissent pour former ces défilés et ces processions qui charment les témoins qui les contemplent. MM. on le voit, la route de la vraie grandeur vous a été ouverte, et vous vous y êtes engagés à la suite du clergé et des grands cœurs laïques qui sont vos chefs, vous y marchez avec une ardeur pleine de confiance. *Sic itur ad astra.* Messieurs, hâtons encore le pas, s'ils se peut, dans cette belle voie, ayant dans l'esprit et le cœur cette conviction que le Canada a une mission analogue à celle de la France, de la France dont les actions furent les actions de Dieu, *Gesta Dei per Francos.* Oui, chers compatriotes, sachons être fidèles à nos grandes destinées et que nos mœurs s'épurent de plus en plus ; serrons nos rangs, soyons des croyants sincères et l'avenir est à nous.

ÉDOUARD ROY.

UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE

LE PÈRE MARQUETTE

Le 23 mars 1885, sur la proposition du sénateur George Ginty, le Sénat du Wisconsin vota un bill portant qu'une statue du Père Marquette serait placée dans l'ancienne salle des Représentants au capitole de Washington. Cette salle est située dans l'aile méridionale du bâtiment central ; c'est le plus bel appartement de tout l'édifice. En 1864, par décision du Congrès, elle fut destinée à recevoir des statues de personnages historiques que les États étaient invités à fournir. Chaque État peut envoyer deux statues.

Nous empruntons les détails suivants au rapport du Sénat de Wisconsin, qui a choisi comme un de ces grands hommes le Père Marquette.

Voilà la teneur du bill :

" L'État de Wisconsin représenté au Sénat et à l'Assemblée, arrête ce qui suit :

Article 1. D'après l'article 1817 des statuts révisés des États-Unis, chacun des États est invité à proposer au Congrès l'érection, dans l'ancienne salle des Représentants à Washington, de statues, en marbre ou en bronze, d'un ou de deux de ses résidents décédés, illustres par leur renom historique ou par d'éminents services civiques ou militaires, et que l'État jugera dignes de cette distinction nationale. L'État de Wisconsin désigne le Père Marquette comme l'un de ces hommes.

Article 2. Il est enjoint au gouverneur de placer dans la dite salle des Représentants une statue du Père Marquette, le vaillant missionnaire dont les travaux parmi les Indiens et les explorations sur le territoire de l'État aux jours anciens, sont connus de tout le monde civilisé.

Article 3. Le trésor de l'État fournit une somme suffisante pour exécuter ce projet.

Article 4. Ce projet aura son effet dès qu'il sera voté et publié."

M. Ginty prit la parole :

" Monsieur le Président.

Il y a quelque temps mon vieil ami, le général Hobart suggéra que, le Wisconsin ayant droit à deux statues dans la salle des Représentants à notre capitole national, l'une d'elles devait être élevée à la gloire du Père Marquette, l'explorateur et le missionnaire. Plus j'y ai songé, plus il m'a paru que c'était pure justice. Le résultat de ces réflexions est le bill que j'ai eu l'honneur de présenter et qui a été accepté à l'unanimité par la commission des affaires d'État comme par la commission des demandes.

" Une même pensée s'impose à tout homme qui étudie l'histoire de nos contrées occidentales ; c'est que, si jamais un homme désintéressé a foulé la terre, ce fut le missionnaire, qui planta la croix aux bords du Lac Supérieur, dans la dernière moitié du XVIIème siècle.

" Marquette appartenait à l'une de ces vieilles et glorieuses familles françaises de Laon, dont les fils se partageaient entre l'armée et l'Église,—une moitié revêtant l'humble habit du missionnaire jésuite, tandis que les autres poursuivaient la gloire dans les brillantes guerres de France, au milieu du choc des armes et du bruit des batailles.

" En 1654, Jacques Marquette entra en religion, et après douze ans d'études, il voulut connaître les souffrances et les privations des apôtres de l'Amérique. Il débarqua à Québec, et sa tâche lui fut presque aussitôt assignée parmi les Indiens des bords du grand lac ; il y consacra son temps à l'étude des diverses langues des tribus, et il en acquit une profonde connaissance.

" Dès 1669, nous entendons parler de lui dans notre État, à La Pointe. Le journal de sa vie et de ses travaux se trouve parmi les très intéressantes annales de la Société historique du Wisconsin. La voûte de l'église où il dressait son autel n'avait souvent d'autres fresques que le bleu du ciel et les étoiles du firmament. Les murs de sa cathédrale n'étaient autres que les magnifiques pins de la grande forêt. L'encens montait des fougères odorantes et des fleurs sauvages. Les notes tremblantes de l'orgue étaient remplacées par le chant des oiseaux. Aucune cloche ne lançait dans les airs ses carillons joyeux pour appeler le peuple à la prière. Cet humble prêtre jésuite n'avait pas besoin d'une riche barrette ou de vêtements d'or, pour que la nature saluât en lui son pontife.

" Tout en travaillant à La Pointe, il avait écrit à son supérieur de Québec plusieurs lettres concernant ses explorations du pays.

En 1673, le comte de Frontenac, gouverneur du Canada, lui demanda de se mettre à la recherche du " Grand Fleuve " dont les Indiens avait parlé. Accompagné du sieur Joliet, le Père Marquette se mit en route pour aller retrouver le Mississipi, de sa source à son embouchure. Il suivit en canot les bords des lacs, parvint à Green Bay, connue alors sous le nom de Baie des Puants, et fit halte à Mennomonie pour célébrer les divins mystères parmi les Indiens. L'endroit où se trouve Green Bay était alors la limite des terres connues.

" Là, il rencontra Allouez, qui y avait établi une mission ; mais, dévoré par le désir d'accomplir son œuvre, il ne put faire un long séjour. Il remonta la rivière du Renard jusqu'au lac Winebago, et campa au lieu où se trouve maintenant la ville d'Oshkosh, et qui contenait alors une grande réunion d'Indiens. On l'engageait à ne pas aller plus loin, on lui disait qu'il rencontrerait d'étranges tribus, et qu'à chaque pas il se heurterait à quelque nouveau danger. Plus résolu que jamais, il remonta encore la rivière du Renard, et descendit le Wisconsin ; enfin il atteignit le confluent de cette dernière avec le Mississipi, au lieu appelé aujourd'hui la Prairie du Chien. Puis, se laissant aller au courant du grand fleuve, il continua sa route jusqu'à l'Arkansas ; arrêté par des ennemis espagnols, il se replia sur la rivière de l'Illinois qu'il suivit, et atteignit ainsi le lac Michigan. La route était pleine de périls ; à chaque pas se présentaient des Indiens hostiles, dont il ne connaissait pas la langue. Trois mois furent employés à ce voyage, dans lequel il parcourut 2549 milles.

" Des cartes de ces découvertes à partir de l'Arkansas et à travers l'Illinois, furent dressées par lui et envoyées en France ; c'étaient les premières qu'on eut jamais faites.

" Les intempéries auxquelles il avait été exposé depuis le commencement de sa mission du Lac Supérieur avaient ébranlé sa santé. A la fin de son dernier voyage, il tomba épuisé pour longtemps. Il est inutile d'entrer dans le détails de ses autres travaux ; il faudrait des heures pour les raconter.

" Deux ans après, nous le trouvons cherchant, avec deux Français, à atteindre Mackinac. Il partirent en canot de l'emplacement actuel de Chicago, et suivirent à l'est les bords du Lac Michigan. Marquette était à bout de forces ; chaque nuit il fallait le transporter à terre. Arrivé à peu près en face de Milwaukee, et sentant la vie l'abandonner, il appela ses compagnons et leur demanda de te-

nir devant lui un crucifix ; le dernier object dont il voulait rassasier ses yeux était la croix, le signe de son Sauveur et de la religion qu'il aimait. Sa foi en l'autre vie était si ferme que ses dernières paroles à ses compagnons semblaient être celles du poëte :

Non, ce n'est pas la nuit, ami, c'est une aurore,
Qu'entrevoit le mourant par delà le tombeau.
Ne me dis pas adieu, car nous vivrons encore,
Réunis pour toujours, dans un monde plus beau.

" Enveloppé dans une écorce de cèdre, le corps fut enseveli au bord du fleuve, dont les eaux bouillonnantes semblèrent chanter un *requiem*, et sur la tombe une croix fut plantée.

" Le fleuve et le village qui s'éleva en cet endroit, reçurent le nom du Père Marquette. Mais la soif de l'or a fait naître en notre beau pays une disposition à écarter le mérite patient et la gloire honnêtement gagnée, pour faire place aux vulgaires prétentions du parvenu, à l'insolent éclat de sa fortune facilement acquise. C'est ainsi qu'un jour le nom du Père Marquette fut effacé de la carte, (1) et et l'on vit apparaître à sa place celui d'un richissime banquier. Quelle honte !

" L'histoire du XIe au XIIIe siècle contient mainte page sur la chevalerie errante ; c'était le temps où des hommes inondaient de sang les champs de la Palestine, dans le but de remplacer le croissant par la croix. Quelle différence avec Marquette cinq siècles plus tard ! Consumé du désir de répandre parmi les enfants de la forêt les enseignements du Sauveur, et de découvrir un monde nouveau, il n'eut recours qu'à l'amour, pour changer les croyances payennes des Indiens en cette foi qui donne paix et contentement aux cœurs chrétiens. Et en même temps, il menait ses explorations avec une énergie bien au-dessus de ses forces physiques. La civilisation et la religion marchent, dit-on, la main dans la main ; là où la croix est arborée, la terre s'enrichit de gerbes d'or et la clarté du soleil dissipe les brumes et les vapeurs de la nuit.

" Parlant de l'œuvre de Marquette, un historien dit fort justement :

" Nul voyage de cette importance n'a été fait depuis ; nuls résul-

(1). Mais en retour on a donné son nom à une ville du Michigan située sur le lac Supérieur, et qui grandit rapidement en importance ; elle est la résidence de l'évêque du *Sault Ste-Marie et de Marquette.*

" tats de cette valeur n'ont été obtenus avec d'aussi faible moyens.
" Les découvertes de Marquette, suivies des entreprises de La Salle
" et de ses successeurs ont influé car les destinées des nations ; et,
" nous sans arrêter ici à aucune considération politique, cette ex-
" ploration ouvrait au monde une vallée qui pour l'étendue, la ferti-
" lité et les avantages commerciaux, n'a pas de rivale dans l'univers."

" *Le peuple de l'Ouest lui élèvera un monument,* dit le grand historien Bancroft au troisième volume de son histoire des États-Unis.

" Dès maintenant commençons donc notre œuvre, qu'elle soit non seulement un tribut de l'Ouest au vaillant Marquette, mais aussi un salut envoyé au drapeau de la France, et un monument de notre reconnaissance envers une grande nation. Le Wisconsin n'oublie pas le pays qui nous envoya La Fayette et une armée pour aider les États-Unis à conquérir leur indépendance ; cette armée contenait trois Marquette, qui donnèrent leur vie en sacrifice pour la cause de la liberté, comme leur parent l'avait fait pour le christianisme et la civilisation. Ce sera aussi notre réponse à l'hommage que nous fait Bartholdi, en offrant à notre gouvernement la statue de la Liberté, qui orne le port de New-York. Ce sera enfin un souvenir de tout ce que le Wisconsin doit à ses anciens pionniers, dont les neuf-dixièmes étaient Français. Ils ont pénétré là même où la gloire du conquérant n'avait pu se faire un chemin. Ils ont été les premiers à sillonner les fleuves ; les coups de leur hache ont fait retentir les échos, quand ils ont abattu les pins de la forêt pour construire des maisons. J'éprouve satisfaction et plaisir à payer ici ce léger tribut à leur mérite et à leurs œuvres.

" La divise de notre république est : " En avant ! " Soyons-y fidèles, en reconnaissant le mérite de Marquette et en accomplissant la prophétie de Bancroft. Faisons une halte dans la marche précipitée de la vie, dans cette halte furieuse à l'assaut de la richesse ou d'une position ; et, nous reportant à deux siècles en arrière, vers Marquette, le grand homme, l'exporateur, le missionnaire voyageur, mettons son nom parmi les noms bien rares qui ne sont pas nés pour mourir.

" Monsieur le Président, quand nous reportons notre pensée aux âges écoulés, nous rencontrons cette glorieuse figure. Nous trouvons dans le passé beaucoup d'hommes qui furent un honneur pour l'Ouest ; des hommes qui, au jour de l'épreuve, ne mentirent pas à l'humanité ; des hommes dont l'intelligence brilla parmi leurs con-

temporains, comme le diamant qui éblouit les regards par ses mille feux ; des hommes qui offrirent leur vie pour leur pays ; mais bien au-dessus d'eux rayonne, à travers les épais brouillards des âges, le Père Marquette.

"Donnons-lui sa vraie place parmi les héros de l'Amérique, afin que nos fils et les enfants de nos enfants rendent honneur au patriote et à l'apôtre."

Le discours de M. Ginty terminé, une troisième lecture fut faite du bill ; après quoi le Sénateur James, de Richland, proposa que, contre les règles ordinaires on passât aussitôt un vote. La motion fut acceptée, et le bill voté à l'unanimité. Un peu plus tard, l'assemblée donna son assentiment, et le Gouverneur joignit son approbation.

L. M.

LE FORT GARRY

Dans un mois, l'ancien château des gouverneurs d'Assiniboia, les bastions, les tourelles et les pans de mur à demi démolis, qui indiquent le site du fort Garry, seront disparus.

Voilà cinq ans que le *delenda est* de Caton est lancé contre ces ruines croulantes, tristes restes d'un poste qui a eu ses jours de gloire et de splendeur. L'esprit moderne de notre siècle, ami des goûts nouveaux, supportait avec peine la vue de ces bâtisses démodées. On trouvait qu'elles cadraient mal avec les résidences élégantes et coquettes des alentours. On avait donc juré leur perte. On commença par désarmer le fort, afin, sans doute, de pouvoir plus sûrement hâter sa déchéance. Il fut ensuite démantelé par morceaux. De temps à autres une tour, une bâtisse ou une partie de l'enceinte était enlevée.

Le reste avait été profané, en le convertissant en hangar destiné aux chars urbains.

Il faut en excepter toutefois la résidence des gouverneurs, à laquelle on avait épargné cette ignominie et l'ancienne prison d'Assiniboia laissée vacante. Ces deux dernières bâtisses n'étaient hantées depuis plusieurs années que par les souvenirs qui s'y rattachaient.

La première a abrité pendant un demi-siècle ceux qui présidaient à cette époque aux destinées de cette immense contrée. Protégée par des murs crénelés et des arbres qui ombrageaient l'avenue, elle avait un cachet particulier de grandeur antique qui impressionnait en sa faveur. Elle portait bien ses vieux ans. On ne lui a pas fait grâce pour cela. La seconde se trouvait à un demi arpent *extra muros*. L'extérieur, comme celui de toutes les prisons, prévenait contre elle. Basse, étroite, écrasée, avec quelques chassis avares de lumière, on aurait dit en la voyant, ce qu'elle était. Un écrivain a dit en parlant de cette prison, que c'était la Bastille de la Cie de la Baie d'Hudson. Cette comparaison est injuste et n'a nullement d'à-propos. A part quelques rares traiteurs arrêtés pour vente de

fourrures, en violation de prétendues prérogatives de la Compagnie, cette chétive masure n'a jamais renfermé de prisonniers d'état.

Le nombre des détenus n'était en général guère considérable et souvent le Cerbère proposé à sa garde, s'en allait faire la chasse, faute de besogne. Cet édifice n'emportera pas de larmes amères. Il a dû en voir assez couler, pendant qu'on s'en servait.

Enfin on a décidé d'en finir avec ces débris surannés. Le fort va être rasé. Les dernières bâtisses qui avaient survécu à la cognée des démolisseurs et aux ravages du temps, ont été vendues à l'encan. Les acheteurs se sont obligés de les enlever avant le premier mai prochain. Avant de dire un dernier adieu à cet ancien boulevard de la Cie de la Baie d'Hudson, qui a joué un rôle si important dans l'histoire du Nord-Ouest, consacrons-lui quelques lignes pour rappeler ce qu'il fut.

"Il y a beaucoup dans un nom," a dit Shakespeare. Dans celui du fort qui nous occupe en ce moment, il n'y a pas grande chose. Garry était le nom d'un officier supérieur de la Compagnie qui se trouvait sur les lieux, quand le fort fut construit. Il eut la gloriole de lui donner son nom.

L'histoire ne nous dit pas pourquoi, mais il est permis de supposer que ce fut le fait de quelque subalterne, en quête de promotion, qui, aurait cru, en flattant l'amour propre de Garry, avancer ses années de service et son salaire.

Le fort fut commencé en 1833 et terminé à la fin de 1834. Sa forme était celle d'un quarré parfait, flanqué de quatre tourelles aux angles. La longueur des côtés mesurait environ 260 pieds et leur hauteur 20 pieds.

Deux canadiens, Gibault et Gaudry, furent chargés de sa construction. Son aspect militaire et les canons qui en défendaient l'approche, en imposaient aux tribus sauvages, qui de temps à autres visitaient le fort.

Il n'avait pas été bâti d'après des plans stratégiques et il n'eût guère résisté à un siège régulier. Il était toutefois à l'abri d'un coup de main et commandait le respect. C'était tout ce que se proposait la Compagnie. Pour des indigènes qui ne connaissaient que l'usage des fusils de chasse, il constituait une véritable forteresse à l'abri de leurs attaques.

Mais avant tout, la Compagnie s'était proposé d'en faire le chef-lieu de ses affaires, le poste de traite central, la résidence de ses gouverneurs, en un mot l'artère principale qui devait distribuer la

vie et les ballots de marchandises aux autres postes. Aussi quelle activité fébrile régnait autour de ses murs, pendant la belle saison.

Dès le retour du printemps, le voisinage du fort prenait un aspect animé. Les traiteurs y affluaient de toutes les parties de l'ouest avec leurs charrettes de bois, chargées de *pelu* (pelleteries). Ils levaient leurs tentes aux abords du fort et laissaient leurs chevaux et leurs bœufs brouter paisiblement la prairie. C'était un véritable essaim de camps qui rayonnaient autour du fort. Les traiteurs, après avoir échangé leurs fourrures pour des marchandises, reprenaient la prairie.

D'un autre côté, les voyageurs ne restaient pas oisifs. C'est au au fort Garry qu'ils chargeaient les berges, de grosses *pièces* destinées aux forts du nord. On estime que la Compagnie employait de cent à cent cinquante personnes sur sa petite flotille. Les guides comme les hommes signaient leur engagement au fort et étaient payés à leur retour.

Les droits de douane sur les importations des États-Unis étaient aussi perçus au fort.

Ce fut également là que se réunit pour la première fois le Conseil d'Assiniboia, le 12 février 1835. Il était présidé par le gouverneur en chef, Sir George Simpson, l'un des hommes les plus distingués, qui aient dirigé les affaires de la Compagnie.

La Cour des Quartiers de Session, le premier tribunal du pays, siégeait dans une bâtisse centrale, convertie en Palais de Justice.

L'organisation régulière de nos cours, ne date que de 1839. Je ne donne point ce nom aux sessions spéciales tenues, avant cette date, par des juges de Paix, dont la juridiction demeura toujours douteuse. Cette époque de trouble où les questions d'intérêt cherchaient à embrouiller les questions de loi, ne présente aucune forme d'administration judiciaire, digne de mention.

Adam Thom, le premier juge de la Rivière Rouge, arriva au fort Garry, au printemps de 1839.

Né en Écosse, il avait pratiqué sa profession d'avance à Aberdeen et avait ensuite émigré à Montréal, où il s'était fait admettre au barreau. C'est là qu'il s'insinua dans les bonnes grâces de la Compagnie, et fut nommé " Recorder des Terres de Rupert." Il fut envoyé comme tel dans le pays. En sus des fonctions judiciaires qui lui furent assignées, le juge Thom devint l'aviseur légal du gouverneur et du Conseil d'Assiniboia.

Malheureusement pour lui, il ne parlait pas un mot de français,

sérieux inconvénient dans un pays où la majorité n'entendait que cette langue.

De plus, il avait fait preuve d'un fanatisme outré, pendant les troubles de 1837 ; en sorte que les Métis le virent arriver avec défiance.

Le 4 septembre 1845, eut lieu la premiére exécution judiciaire à la Rivière Rouge.

Un jeune Sauteux trouvé coupable d'avoir tué un Sioux fut condamné par le juge Thom et pendu au fort.

Au mois de septembre 1846, un détachement de soldats, fut chargé de défendre le fort que personne pourtant ne menaçait. Après avoir monté la garde pendant deux ans, ils furent remplacés par 140 vétérans de l'armée anglaise, retirés du service.

En 1849, eut lieu le célèbre procès de Guillaume Sayer, arrêté pour avoir traité quelques pelleteries. Les Métis se rendirent au fort bien armés et décidés à arracher leur compatriote des mains du juge, qui était considéré comme l'âme damnée de la Compagnie. En effet, en dépit des protestations du juge, ils le déclarèrent libre. Ce procès eut un grand retentissement dans le pays. Il eut pour résultat immédiat la liberté de la traite et du commerce.

Le Rév. Georges Dugast a raconté avec beaucoup d'intérêt les détails de ce fameux procès, dans les " Légendes du Nord-Ouest." Depuis lors, le juge Thom devint tellement impopulaire et discrédité que la Compagnie autorisa le gouverneur Caldwell à le remplacer tandis que Thom dut se contenter du rôle plus modeste de greffier.

En 1854 le juge Johnson de Montréal, remplaça le gouverneur Caldwell et agit pendant quatre ans comme Recorder.

Ne pouvant avoir d'avocat, la Compagnie se décida à prendre un médecin. Le Dr. Bunn, membre du Conseil d'Assiniboia remplit les fonctions judiciaires de 1858 à 1861, époque de sa mort.

Le gouverneur McTavish se chargea alors de cette besogne, jusqu'à la nomination du juge Black en 1862, qui fut le dernier à siéger sous le gouvernement paternel d'Assiniboia.

Voici maintenant la liste des gouverneurs qui ont habité le fort Garry.

1. Capt. Miles McDonell..... de 1812 à 1815.
2. Alexander McDonell..... " 1815 " 1822.
3. Capt. A. Bulger..... " 1822 " 1823.
4. Robert Pelly..... " 1823 " 1825.
5. Donald McKenzie..... " 1825 " 1833.

6. Alex. Christie..... de 1833 à 1839.
7. Duncan Finlayson..... " 1839 " 1844.
8. Alex. Christie..... " 1844 " 1846.
9. Col. Crofton..... " 1846 " 1847.
10. Major Griffiths..... " 1847 " 1848.
11. Major Caldwell..... " 1848 " 1855.
12. Juge Johnson..... " 1855 " 1859.
13. William McTavish..... " 1859 " 1869.

Ces gouverneurs n'avaient sous leur juridiction que la colonie d'Assiniboia.

En 1821, la Compagnie crut que la nomination d'un gouverneur en chef, ayant la haute main sur tous les employés, dans toute l'étendue de l'ouest, donnerait plus d'unité à la direction de ses affaires commerciales.

Ceux qui furent proposés à cette charge furent :

Sir George Simpson..... de 1821 à 1860.
Alexander G. Dallas..... " 1860 " 1864.
William McTavish..... " 1864 " 1869.

Depuis l'entrée de notre Province dans la Confédération les Lieutenants-Gouverneurs qui résidèrent au fort Garry, furent :

L'Hon. Adam G. Archibald.... de 1870 à 1872.
" Alex. Morris..... " 1872 " 1877.
" Joseph Cauchon..... " 1877 " 1882.
" James C. Aikins..... " 1882 " 1883.

Après que la nouvelle résidence vice-régale eut été construite à Winnipeg, l'ancienne bâtisse du fort fut abandonnée.

Du 9 novembre 1869, le fort Garry fut en la possession du gouvernement provisoire jusqu'au 24 août 1870, quand le Col. Wolseley y fit entrer ses troupes.

Il y a eu deux forts en la Rivière Rouge, qui ont porté le nom de Garry. L'un, à l'embouchure de la rivière Assiniboine, est celui dont je viens de parler ; l'autre, un peu plus bas, ne fut terminé qu'en 1839.

Tels sont les principaux souvenirs qui se rattachent à ce fort qui dans quelques mois sera tellement disparu, que les étrangers ne pourront retrouver sans l'aide des anciens du pays, l'endroit qu'il occupa pendant plus d'un demi siècle.

St. Boniface, 11 avril 1888. L. A. PRUD'HOMME.

MES VACANCES.

(*Suite.*)

(*Voir No. d'avril de la* REVUE CANADIENNE.)

SION, 30 juillet 1886.

Ce matin je passais à cheval devant la maison de M. Berteauld. Est-ce hasard ou préméditation aveugle ? Je vis justement Mlle Aline qui se préparait pour une de ses excursions alpestres.

Oh ! monsieur l'amant des montagnes, vous arrivez fort à propos, me dit-elle. J'étais sur le point de vous faire rappeler votre promesse. En rival jaloux vous preférez peut-être faire vos visites en secret.

—Je vous assure, mademoiselle, ai-je répondu, que je n'ai pas l'âme aussi noire.

—Tant mieux, monsieur. Dans tous les cas je crois bon de vous surveiller. Êtes-vous là, Fillipo ? Très-bien. Monsieur Leverrier, je vous permets de m'accompagner.

Nous nous mîmes gaiement en route. Fillipo nous suivait à une vingtaine de pas. C'est un vieux serviteur attaché depuis longtemps à la famille de M. Berteauld et un modèle de fidélité, me dit Mlle Aline.

Mon aimable compagne a choisi le lieu de la promenade et elle refuse de me livrer son secret, me réservant, dit-elle, tout le charme de l'imprévu. Le chemin ne tarde pas à monter et nous nous engageons dans une gorge profonde, assombrie par des bois épais et fermé de part et d'autre par de hautes montagnes. Nous pressons le pas de nos montures, car l'endroit paraît sinistre et pourrait bien servir de théâtre à des exploits de brigands. Mais le moyen de trouver des brigands dans ce brave canton de Valais ! Tout à côté de la route gronde un torrent alpestre et en haut l'on ne voit qu'une mince lisière de ciel bleu.

Après une heure de marche, nous débouchons sur un grand plateau, entouré de toutes parts de pics escarpés. Ici, le chemin ne

laisse pas trop à désirer et nous lâchons la bride à nos chevaux qui soulèvent des flots de poussière.

—Qu'elles sont donc superbes, nos montagnes ! s'écrie Mlle Berteauld.

Elle a souligné légèrement le mot *nos* ; cela me fait je ne sais trop quoi au cœur. Il est clair que deux rivaux ne pourraient mieux s'entendre. Mon enthousiasme, déjà réveillé par ce spectacle grandiose, éclate. Je débite quelques phrases auxquelles Mlle Aline veut bien trouver un grain de poésie. Jamais je ne me suis senti le cœur aussi léger !

Nous arrivons ainsi à une seconde montée assez escarpée, mais nos chevaux ont le pied sûr et nous ne redoutons rien. L'air est frais et vigoureux ; c'est sans doute à ce grand air que les Suisses doivent leur amour de la liberté. Peut-on, en effet, être esclave au milieu de semblables montagnes ? Cette route nous conduit à un second plateau, celui-ci assez restreint. Bientôt nous sommes au bord d'un précipice profond de plusieurs centaines de pieds. C'est une sombre vallée qui se termine du côté opposé par une montagne relativement peu haute. Nous continuons ainsi pendant près d'une heure et au détour de la route, je pousse un cri d'étonnement et d'admiration.

—Eh bien, monsieur, que dites-vous de cela ? fit triomphalement Mlle Berteauld.

J'userais vraiment mille plumes avant de pouvoir décrire la vue qui se présenta tout à coup à mes yeux. C'est une vallée profonde, taillée en amphithéâtre, pouvant contenir, ce semble, toutes les nations de la terre. La route descend peu à peu, traçant dans le lointain une ligne blanchâtre d'où se détachent çà et là les toits des chalets. Au fond, un torrent se précipite dans la direction du Rhône. A côté de nous, et paraissant tomber des nuages, une cascade se brise en écume dans un bassin à nos pieds. La rivière s'y repose un instant et va ensuite se jeter avec fracas dans la vallée. Aucun peintre ne pourrait rendre les diverses teintes et effets de lumière de ce merveilleux paysage ; c'est une profusion de couleurs et de nuances, depuis le vert sombre des forêts, jusqu'au rouge ferrugineux des rochers basaltiques. Près du bassin, s'étend un tapis de gazon, ombragé de quelques grands arbres.

—La table est mise, me dit Mlle Aline, il ne nous manque que notre déjeuner. Où êtes-vous donc Fillipo ? Voilà ! apportez-nous tout cela.

Fillipo portait, en effet, un sac bien rempli et je vis successivement apparaître une bouteille de vin, un flacon de miel, des petits pains blancs, des fruits, enfin tout un déjeuner. Je me retourne du côté de ma compagne.

—Vraiment, mademoiselle, je commence à me croire en pays enchanté ; vous venez de susciter cet admirable paysage et voilà que vous frappez du pied la terre et il en sort un déjeuner somptueux. Seriez-vous la fée de l'endroit ?

—Libre à vous de le croire si vous le voulez, monsieur, mais, dites-moi, ai-je enfin réussi à vous faire oublier vos boulevards ?

—Je vous en prie, mademoiselle, ne m'en parlez plus. Ici je ne suis plus parisien et je vais demander au génie de ces montagnes des lettres de naturalisation.

—Ne suis-je donc pas une rivale généreuse, monsieur ? Du reste, mon père, ancien ami du vôtre, prétend que vous êtes un personnage remarquable, un homme comme il s'en rencontre peu. Il me permet de vous offrir cette petite fête.

—Je vous assure, mademoiselle, que j'en suis très reconnaissant à monsieur votre père et surtout... à la fille de monsieur votre père.

Nous nous asseyons sur le gazon où le vieux Fillipo a déjà étendu une nappe blanche comme la neige. Pendant le déjeuner, nous causons avec accompagnement *obligato*, comme disent les musiciens, de la chute. Mlle Berteauld parle avec un abandon qui m'enchante ; nous sommes loin des manières guindées et empesées des grandes villes ! Elle me raconte la mort de sa mère qu'une cruelle maladie a longtemps clouée au lit.

—Elle a dû être bien malheureuse, lui dis-je.

—Pas du tout, monsieur, malgré ses souffrances elle était toujours gaie, enjouée même. Le bon Dieu semblait lui prodiguer des consolations.

Puis, je la mets sur son chapitre. J'apprends qu'elle a quitté le couvent depuis deux ans et qu'elle a un peu voyagé. Maintenant elle veut rester auprès de son père qui commence à vieillir. Elle se distrait en faisant de temps en temps des excursions dans les montagnes qui entourent Sion et, à vrai dire, elle paraît les connaître autant qu'un vieux guide.

—Il ne vous arrive jamais d'accident, mademoiselle ?

—Oh ! non monsieur, Fillipo veille sur moi.

Ensuite elle me questionne au sujet de Paris. Tout l'intéresse, l'opéra, les séances des chambres et de l'Académie, les galeries, les

églises et les vieux monuments, elle est au courant de tout. Vis-à-vis de moi, Mlle Berteauld avait des manières franches et ouvertes qui inspirent le respect autant que l'admiration. De mon côté, je n'étais pas entièrement revenu de ma surprise et l'enchantement exerçait encore son plein pouvoir sur moi.

—Vous êtes poëte, monsieur, me dit enfin Mlle Berteauld.

—Oh, mademoiselle, je m'en défends.

—C'est inutile de vous en défendre, monsieur, je suis témoin en même temps qu'accusatrice. Vous m'avez demandé tout à l'heure si j'étais la fée de cet endroit. Eh bien ! sachez-le, monsieur, vous êtes un téméraire mortel qui vous êtes aventuré sur mes domaines. Pour expier votre faute, je veux que vous me fassiez des vers ; si vous refusez, gare à ma baguette !

Elle s'était levée et sa taille élégante se détachait finement sur l'éclatante blancheur de la cascade. Puis par moments elle disparaissait presque dans un nuage que le vent poussait de notre côté et que le soleil dorait de ses rayons. Elle tenait sa cravache à la main et il n'aurait manqué que de voir une étoile s'allumer tout-à-coup sur son front pour compléter le costume traditionnel.

—Ah ! mademoiselle, fis-je au bout d'un instant, puisqu'il en est ainsi, je me soumets, mais agitez du moins votre baguette pour me donner une inspiration.

Je mis un genou en terre devant elle et après m'avoir touché la tête du bout de sa cravache, elle me dit :

—Levez-vous, sire chevalier des muses.

—Et maintenant, Titania, reine des fées, sur quel sujet, s'il vous plaît ?

—Sur cette cascade, monsieur.

Je réfléchis un instant, puis déchirant une feuille de mon carnet, j'écrivis ces vers que je consigne ici à titre de curiosité. Pour que je consente ainsi à rimer, il faut vraiment que l'air des montagnes ait le pouvoir de faire des miracles.

La Cascade.

L'eau se lance frémissante
Au fond du gouffre béant
Et remonte transparente,
En une nue éclatante,
Vers le ciel comme un géant.

Puis vient un moment d'extase,
Car le soleil luit encor
Et sur ce rideau de gaze
Jette un rayon qui l'embrase
Et le change en tissu d'or.

Cette flottante bannière
Pur reflet de l'arc-en-ciel,
C'est un encens de lumière
Plein d'une odeur printanière
Que la brise porte au ciel.

—Bravo ! monsieur, me dit Mlle Aline, ce sera un précieux souvenir pour moi. Cependant, je trouve que vous accordez beaucoup de puissance à un rayon de soleil. C'est sans doute du soleil de vos boulevards que vous voulez parler, du soleil qui dore les monuments de la grande capitale.

—Ah ! mademoiselle, le soleil de vos montagnes peut seul accomplir de semblables miracles. Les monuments de Paris n'ont d'âme, ni de cœur. Mais je m'oublie à discuter. Allons, Titania, ma souveraine, je suis à vos ordres puisque je me trouve dans votre royaume.

—C'est bien, mon chevalier, et si vous le voulez je vais vous conduire jusqu'aux frontières.

Nous nous mîmes en route et la descente se fit rapidement. Tout entiers à nos réflexions, nous n'avons que peu causé. Je laissai mon aimable compagne à sa porte, après l'avoir remerciée avec effusion du plaisir qu'elle m'avait procuré.

—Il ne tient qu'à vous, monsieur, de recommencer, me dit-elle. Je n'aime pas trop la solitude et je vous trouve tout à fait causeur. Au revoir, monsieur !

En arrivant à la maison, je rendis compte à mon oncle de mon absence en lui racontant mon heureuse aventure. Il sourit comme avec une satisfaction intérieure sur laquelle il ne daigna pas m'éclairer.

Je crains d'interroger mon cœur sur ses impressions. La vue soudaine de ce spectacle merveilleux a probablement détourné l'attention et trompé la vigilance de mes sentinelles. Pauvre cœur ! Je t'avais pourtant mis en garde contre le soleil de la Suisse. Maintenant à la grâce de Dieu !

SION, 31 juillet

J'ai découvert deux choses : La première, c'est que j'ai un autre rival, mais il ne s'agit pas dans ce cas des montagnes, ensuite que j'admire, que j'aime Mlle Berteauld.

Cette confession me soulage, je me sens donc la force de continuer.

Parlons d'abord de ma première découverte, car c'est à elle que je dois d'avoir fait la seconde.

J'étais assis dans ma chambre ce matin, quand on m'a remis une carte de visite portant le nom de *M. Horace Verviers, Genève.* Je suis descendu au salon et j'y ai trouvé un homme qui paraît avoir trente-cinq ans, un assez joli garçon en somme, mais une figure qui ne me revient pas absolument. Il porte une barbe François Ier qu'il affectionne beaucoup, à juger par les caresses qu'il lui prodigue. Le front est bas, les yeux, d'une couleur incertaine, la taille, un peu courte et ramassée. En me voyant il me tend la main.

—M. Fréderic Leverrier, je crois, me dit-il, et sans me laisser le loisir de répondre, il ajoute qu'il est journaliste à Genève et qu'il vient d'arriver à Sion pour y passer quelques jours. Il a appris, je ne sais comment, ma présence ici et il s'est empressé de venir me saluer.

Je lui réponds qu'il me fait beaucoup d'honneur et nous causons de ces sujets dont peuvent se parler deux individus qui se voient pour la première fois, lui avec une faconde moitié naïve, moitié impudente, moi avec quelque réserve, car je ne me sens aucune sympathie pour ma nouvelle connaissance. Ayant affaire à un parisien, il croit pouvoir se permettre quelques plaisanteries de mauvais goût qui ne m'arrachent, à sa grande surprise, le moindre sourire. Il cherche à me sonder, mais il y perd son temps. Pour lui je le devine, c'est un libertin et un libre-penseur. Du reste, il ne m'a fait mystère ni de ses idées, ni de ses projets. Il était devenu d'un sans gêne et d'une familiarité tout comme s'il m'avait connu depuis des années. Il entremêlait sa phrase à tout coup d'expressions comme " voyez-vous, mon cher ? " " que dites-vous de cela, mon ami ? " etc, etc.

Dans ce flot de paroles, j'ai pu comprendre qu'il était venu à Sion pour épouser Mlle Berteauld qu'il a rencontrée l'année dernière ; il ne dit pas pour lui faire la cour, mais pour l'épouser. Je pensais qu'il pouvait y avoir un engagement préalable, mais non, pas même une entente. M. Verviers n'en croit pas moins la chose certaine. Voyez-vous, mon cher, me dit-il, entre nous, je ne suis pas un mau-

vais parti et puis, sincèrement, je crois l'avoir éblouie. Ce qui l'ennuie, c'est que le père étant un vieux bigot, comme tout le monde au Valais, il est obligé de contrefaire la dévotion à Sion. Il trouve la chose fort plaisante du reste, et pense que le diable doit bien en rire, s'il existe. Ainsi M. Verviers est un libre-penseur, doublé d'un hypocrite. Mais voilà qu'il se lève et telle est sa fatuité qu'en partant, il m'invite à ses noces.

Cette visite m'a fait mal au cœur. Non, je n'irai pas à ses noces et je ne l'inviterai pas aux miennes. Ainsi cette enfant si bonne, si enthousiaste, écherrait, dans cette loterie qu'on nomme le mariage, à ce cynique libertin ! M. Verviers ne peut avoir en vue que des avantages pécuniaires, car jamais il ne pourrait comprendre un aussi noble cœur. Je sens que j'enrage.

Non ! cela ne se fera pas, c'est impossible ! Mais comment l'empêcher ?

Il est bien certain que je ne suis pas, aujourd'hui, le même homme qu'hier. Il s'est passé en moi quelque chose d'étrange, d'insolite. Toute la nuit, je me suis vu assis au bord de ce bassin, à côté de cette cascade, en face de ce vaste cirque que j'ai visité hier. Je voyais près de moi une forme vaporeuse, diaphane, moitié ange, moitié femme. Elle semblait m'appeler à elle et j'allais me jeter à ses pieds quand je me suis réveillé et le rêve s'est évanoui. Cette scène s'est répétée au moins vingt fois et je me suis levé ce matin, brisé de fatigue, inquiet et songeur. Aujourd'hui, cette visite vient de me donner le mot de l'énigme. Pauvre Frédéric, tu es en amour, mon garçon, tu as succombé enfin et cette fois c'est pour toujours.

Je suivrai les conseils de mon oncle, je laisse le reste à la Providence. Fais ce que dois, advienne que pourra. Non ! M. Verviers, vous n'épouserez pas Mlle Berteauld, vous êtes indigne d'elle ! Vous ne l'aimez pas réellement, et moi, je l'aime de toute la puissance de mon âme, et sans elle ma vie ne sera plus qu'un horrible supplice.

Mais le voudra-t-elle ? Mon Dieu, ayez pitié de moi !

SION, 1er août

Aujourd'hui je suis plus calme. J'ai tout avoué à mon oncle, il ne partage pas mes craintes, il m'a consolé. Je me sens maintenant le courage de vivre, car je puis espérer. Je ne vous redoute plus, M. Horace Verviers, malgré votre barbe François Ier et vos airs de triomphateur.

J'ai vu Mlle Aline un petit instant ce matin. Elle m'a parlé du château du Tourbillon, me demandant si je l'avais visité. J'ai dû avouer que j'avais remis cette excursion à plus tard, ce qui l'étonna beaucoup.

—Mais c'est la première chose que les étrangers vont voir à Sion, me dit-elle.

Je lui ai répondu que je fais exception à la règle générale de tout le monde et que je résisterais probablement à la tentation à moins qu'elle ne prît une forme féminine.

—Je vous comprends à demi, me dit-elle,mais je crois que j'ai votre affaire. Tante Marguerite raffole de cette vieille ruine et nous projetions justement cette excursion pour demain. Elle vous permettra, je crois, d'être de la partie. Ainsi à demain, n'est-ce pas ? Voyez comme je suis bonne, mais je tiens énormement à ce que vous rapportiez à Paris une idée favorable de notre petite ville. Cependant une fois n'est pas coutume. A l'avenir, monsieur, quand vous voudrez des permissions, vous aurez à me les demander directement. Bonjour monsieur !

Ainsi je ne suis peut-être pour elle qu'un compagnon passable. Du reste, je suis loin de désespérer. Ses dernières paroles renferment presque une provocation.

SION, 2 août

Je ne sais vraiment si je devrais ressentir de la confiance ou de l'inquiétude. Voici du reste le récit de cette promenade qui comptera à coup sûr parmi les meilleurs souvenirs de ma vie.

A l'heure convenue, je me suis présenté chez Mlle Aline ; elle et tante Marguerite m'attendaient. Cette dernière a donné, dans le cours de l'excursion, plus d'une preuve de sa rare finesse ; j'en ai conclu que j'ai des intelligences dans le camp ennemi.

Le temps était beau et nous décidâmes de faire la route à pied. La nature semblait s'être parée à notre occasion. Les oiseaux chantaient dans les bosquets qui longent le chemin et le Rhône lançait des gerbes de lumière de la crête de chaque vague. Mais nous devions bon gré, mal gré, écouter autre chose que l'innocent babil des oiseaux. A peine avions-nous fait dix pas que nous entendons courir en arrière, et voilà ce cher M. Verviers qui nous arrive tout essoufflé.

Ah ! mademoiselle, s'écria-t-il hors d'haleine, vous n'avez..... vous ne m'avez.... pas.... dit cela hier.

—Non monsieur, répondit Mlle Aline en riant, cela vous.... cela vous aurait.... essoufflé trop.

—Vous êtes cruelle, mademoiselle, vous vous moquez de moi qui vous adore, qui vous....

A ce moment, le vent se mit de la partie et une rafale subite enleva le chapeau de paille qui ornait la tête de ce beau monsieur. Suivit une course vraiment indescriptible, le couvre-chef tenant toujours les devants. Nous étions en pleine campagne et rien ne nous gênait. Mlle Aline battait des mains, elle criait : bravo ! bravo ! M. Verviers !! Mais M. Verviers ne pouvait l'écouter ; il n'avait désormais qu'un but dans la vie, recouvrer la possession d'un article aussi indispensable par une journée de soleil. Il y réussit enfin et nous rejoignit cette fois absolument sans voix. Ses organes respiratoires fonctionnaient de manière à faire penser à une locomotive qui monte une rampe et quant à sa barbe François Ier, elle battait la mesure avec une régularité mathématique. Ce fut un nouvel accès d'hilarité générale, de gaieté folle. A la fin, M. Verviers put donner expression à sa pensée, il prit le parti de rire de sa mésaventure, mais m'est avis que son sourire fut tout à l'extérieur. Il parut remarquer, avec quelque humeur, que ma figure était aussi peu grave que celle des autres. Il pourrait bien se faire qu'il ne m'invitât pas à ses noces.

Cependant nous marchions d'un bon pas et nous atteignîmes bientôt les portes de la ville. Les rues sont aussi tortueuses que peu larges, mais elles se rachètent par le pittoresque des maisons. Restait à gravir une côte assez roide, car le château du Tourbillon est bâti sur une des collines jumelles de Sion, colline du reste fort escarpée et s'élevant à une hauteur de plus de cinq cents pieds au dessus de la ville. J'offris le bras à tante Marguerite, attention dont elle me sut gré. M. Verviers eut un air de triomphateur, il allait pouvoir causer à son aise avec Mlle Berteauld et continuer à l'éblouir, mais à son grand étonnement elle fut silencieuse et ne lui répondait que par des monosyllables. M. Verviers, vous êtes trop habile, je ne vous recommanderai jamais pour la diplomatie !

Du reste ce fut une diplomatie très facile et très agréable pour moi. Tante Marguerite se montra charmante et enjouée. Elle se doute de quelque chose, elle y fit même deux ou trois allusions bien voilées et se remit à me donner quelques renseignements au sujet des ruines que nous allions visiter. Le château du Tourbillon, me dit-elle, fut autrefois la résidence des évêques de Sion, il date de la

fin du treizième siècle et fut détruit en 1788 par un incendie. Là-bas, sur l'autre colline, vous voyez le château de Valeria, ancienne résidence des seigneurs temporels de la ville. Mais, ajoute tante Marguerite qui est excellente catholique, la colline que nous montons est plus élevée que l'autre et le spirituel domina le temporel, comme de juste. Je ne vous dis pas, monsieur, qu'il n'y eut pas des querelles, des luttes mêmes, mais les foudres de l'évêque partaient d'en haut et le châtelain devait nécessairement se soumettre.

Nous étions arrivés au sommet de la colline et tous, à l'exception de M. Verviers, contemplions silencieusement la vue qui est très belle, car elle s'étend depuis Louèche jusqu'à Martigny. De chaque côté, s'élèvent des murailles hautes au moins de dix mille pieds. Dans la vallée, l'on peut suivre les sinuosités du Rhone, s'étendant comme une longue chaîne d'argent sur un écrin de velours vert. Parler en face de ce sublime panorama semblait impossible, mais il n'y a pas de miracle de ce genre qui fasse peur à M. Verviers. Il tenait absolument à exprimer l'enthousiasme que bien entendu il n'éprouvait pas, car ce sentiment est au dessus de lui. Il employait pour cela les épithètes les plus extravagantes. Mlle Aline, qui s'entend si bien en enthousiasme, elle, eut un moment d'impatience; elle supprima par une assez vive sortie notre conquérant qui resta un instant songeur. A ce moment tante Marguerite, qui s'était éloignée de quelques pas, appela M. Verviers et ce dernier dut, bon gré, mal gré, se résigner à l'accompagner dans une course folle au milieu des ruines croulantes. Que Dieu vous bénisse de votre bonne pensée, tante Marguerite ! Mlle Aline et moi, nous nous assîmes sur un bastion assez bien conservé qui domine les toits rougis de la vieille cité.

—A quoi songez-vous, chevalier poète ? me dit Mlle Berteauld.

—A une histoire de chevalerie; voulez-vous que je vous la raconte, mademoiselle ?

—Oh ! oui, racontez-moi cela de grâce, j'adore les histoires de chevalerie.

Il y a bien longtemps de cela, mademoiselle. C'était au bon vieux temps où l'unique souci des princesses comme des princes était, pour ceux-ci, de tuer des dragons, pour celles-là, d'écouter des joueurs de luth, pour les uns comme les autres, de faire l'amour depuis le matin jusqu'au soir.

Or demeurait jadis dans un château solitaire, sur une colline solitaire, au milieu d'une forêt solitaire, une princesse d'une extrême beauté, nommée Yseult. A l'entrée du bois, un grand serpent mon-

tait la garde, au pied de la colline, un dragon vomissait feu et flammes, à la porte du château veillait un méchant petit bossu, tous trois chargés de protéger cette affreuse solitude. Rien ne manquait à la belle Yseult, mais elle ne laissait pas que d'être très malheureuse. Elle n'avait qu'à tendre la main et une table se chargeait de mets délicieux, elle n'avait qu'à faire un signe de tête et aussitôt une ravissante musique se faisait entendre, mais toutes ces merveilles ne pouvaient contenter son cœur. Elle soupirait depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, la belle prisonnière, mais personne ne venait à son secours. Bien des chevaliers avaient tenté l'entreprise, mais le serpent les avait dévorés et la belle princesse s'ennuyait toujours.

Dans ces temps là, vivait, dans un pays voisin, un preux chevalier du nom de Rodrigue. C'était un cœur aussi brave que généreux et le bruit de ses exploits s'était répandu par toute la terre. Il entendit parler de la belle princesse, qui soupirait toujours dans sa prison solitaire, de l'énorme serpent, du terrible dragon et de l'informe bossu qui se faisaient les geoliers de la pauvre Yseult. Désormais, il n'eut qu'un désir, qu'une ambition, voler au secours de l'infortunée princesse, tuer le serpent, faire mordre la poussière au redoutable dragon, jeter le bossu en bas de sa colline et délivrer Yseult. Après cela, il l'épouserait, si elle voulait bien. Ses amis lui représentèrent en vain que plusieurs braves chevaliers avaient conçu le même plan, mais qu'ils avaient succombé à l'entrée même de la fatale forêt. Aucun mortel n'avait paru au pied de la colline et Rodrigue y perdrait infailliblement la vie, sans avoir même la consolation de contempler la prison de la belle Yseult. Rien ne pouvait détourner Rodrigue de sa généreuse résolution. Il mit ordre à ses affaires, dit adieu à ses compagnons d'armes, fit emmener son cheval de bataille et le voilà en route.

Il voyagea bien longtemps car la distance était grande. La nouvelle de ses projets l'avait dévancé et partout on lui fit magnifique accueil. Rodrigue chevauchait ainsi un jour, quand il rencontra une vieille femme qui se rendait à pied à un village voisin. A cette vue, notre chevalier fut pris de pitié ; il descendit de son cheval, y fit monter la pauvre femme et la conduisit jusqu'au hameau. Celle-ci le bénit de sa charité, lui souhaita longue vie et prospérité et en le quittant lui dit :

—Jeune homme, je n'ai d'autre bien que mon expérience, mais je vois que vous êtes un preux chevalier et que vous devez bien souvent courir de grands dangers. Voici un conseil que vous trouverez

précieux : si jamais un serpent vous attaque, frappez-le sur la tête entre les deux yeux ; si c'est un dragon, courez bravement à lui et d'un coup d'épée tranchez-lui la langue. De cette manière vous triompherez de tout.

—C'était une fée, suggéra Mlle Aline.

—C'est très possible et même très probable, mademoiselle. Pour continuer mon histoire, Rodrigue remercia la vieille fée, si vous voulez, de son bon conseil et se mit joyeusement en chemin.

Le lendemain, il arriva à la forêt solitaire. A peine avait-il fait quelques pas sous les arbres qu'il entendit un affreux sifflement. Il regarda devant lui et recula petrifié d'horreur. C'était un énorme serpent, gros comme un tronc de chêne, et d'une longueur démesurée, avec des charbons ardents à la place des yeux. Mais Rodrigue avait le cœur intrépide, il tira sa bonne épée et, se souvenant du conseil de la vieille, alla droit au serpent et le frappa résolument entre les deux yeux. La reptile poussa un sifflement qui remplit tout le bois et tomba sans vie. Rodrigue remercia le ciel de sa victoire et continua sa route.

Mais le dragon avait entendu le cri du serpent. Il sortit de sa caverne et se dressa furieux au pied de la colline. Quand il vit Rodrigue, qui avait revêtu sa plus belle armure, casque d'or à panache blanc, cuirasse d'argent, bracelets d'acier, il lança de longs jets de flamme qui traversaient comme des éclairs, un épais nuage de fumée noire. C'était horrible à voir et Rodrigue trembla malgré lui. Mais il aperçut à une fenêtre du château la belle Yseult qui l'encourageait du regard. La vue de l'infortunée prisonnière lui donna un nouveau courage. Il courut au dragon et d'un coup rapide et sûr lui trancha la langue. La montagne fut ébranlée jusque dans ses fondements. Rodrigue lui-même fut renversé comme par un impétueux ouragan, mais quand il se releva, il vit le dragon étendu à ses pieds. Le chemin était maintenant libre jusqu'au château.

Vous pouvez croire, mademoiselle, que la princesse Yseult avait bien tremblé pour son courageux champion. Sa joie maintenant ne connut plus de bornes. Elle sortit sur son balcon et agita son mouchoir, saluant le vainqueur de ses joyeuses acclamations. Rodrigue gravit rapidement la montagne. Il saisit le bossu par les épaules et le jeta dans la vallée. Il courut alors au devant de la prisonnière. Belle princesse, lui dit-il, c'est pour vous délivrer, que je suis venu d'un lointain pays, affronter ces dangers ; belle prin-

cesse, je vous aime, accordez-moi cette main pour laquelle j'ai combattu.

—Je parie qu'elle eut la faiblesse de la lui donner, fit Mlle Aline.

—Vraiment vous appelez cela faiblesse, mademoiselle, vous me désespérez.

Yseult, mademoiselle, était femme, elle était aussi un peu coquette ; je ne dis pas que ce soit là une conséquence nécessaire, mais enfin Yseult était coquette et même très coquette. Vous qui appartenez à son sexe, je vous laisse imaginer, mademoiselle Aline, les épreuves, les supplices, les dangers même que Rodrigue dut affronter avant de gagner son cœur. Mais il y mit tant de patience, tant de bravoure, qu'il vainquit Yseult, jusque dans son inconstance. Ce fut la plus belle de ses victoires. Pour ses noces, Rodrigue fit venir ses compagnons d'armes, on pavoisa le château depuis la porte jusqu'au donjon, les fêtes furent féeriques, le mariage de Rodrigue et d'Yseult fut dûment célébré et ils vécurent heureux jusqu'à une vieillesse très avancée.

—Eh bien ! que pensez vous de mon histoire, mademoiselle ?

—Vous êtes bon conteur, monsieur, et si ce n'est pas vrai, c'est du moins bien trouvé.

—Et si vous aviez été cette princesse, mademoiselle, et qu'un chevalier fût venu, disons de Paris, c'est bien loin, non pas pour vous délivrer, car vous n'êtes pas prisonnière, mais pour s'emparer de votre cœur qui est mieux gardé que ne l'était la princesse Yseult, qu'auriez-vous fait ?

—Ah ! monsieur, votre question fait trop de suppositions, mais je puis vous dire que j'aurais été moins coquette, mais plus résolue que la belle princesse.

—Et le chevalier, si je le connaissais, quel conseil devrais-je lui donner, en bonne amitié ?

—Le conseil, monsieur, d'accomplir d'autres merveilles que de tuer des serpents et des dragons.

—Dans les limites du possible, naturellement.

—Pour un chevalier, monsieur, tout est possible !

Elle me salua en riant et à ce moment tante Marguerite et M. Verviers vinrent nous rejoindre. La faconde de ce pauvre M. Verviers s'était évanouie et tante Marguerite nous regarda de l'air d'une personne qui vient d'accomplir une bonne action. Tante Marguerite, je vous aime, comme un bon neveu, naturellement !

Cette délicieuse promenade dura trop peu, car une heure après je laissais Aline à sa porte.

Il me semble que tout va bien, mais je ne puis me défendre d'un sentiment d'inquiétude. J'aime tant Aline que je redoute tout quand il s'agit d'elle. Allons, Frédéric, du courage et surtout de l'espoir. Rappelle-toi que pour un chevalier, tout est possible !

FRÉDERIC LEVERRIER.

(A suivre)

"MGR. DE SAINT-VALLIER

ET

L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC." (1)

Nous avons trouvé un trésor et contrairement à ce qui se fait d'ordinaire en pareil cas, nous nous empressons de le faire connaître à nos lecteurs. Sans doute que parmi les érudits du pays il en est peu qui ne possèdent, depuis qu'il a paru, ce magnifique ouvrage ; mais, à notre avis, il ne devrait être absent d'aucune bibliothèque de prêtre canadien ni même de celle de quiconque s'intéresse à l'histoire de notre pays.

A notre confusion, nous devons avouer que nous devons à un hasard l'avantage d'avoir appris l'existence de ce livre précieux, tant son auteur a été sobre de réclames ; et nous nous permettrons à ce sujet, de nous plaindre de ce que, dans leur trop grande humilité, les bonnes religieuses n'aient probablement autorisé personne à faire une annonce pompeuse de leur travail.

Eh bien, nous n'avons pas le même scrupule et nous croyons faire une bonne action en louant de notre mieux le superbe volume de plus de 1700 pages, grand format in 8vo, dont un auteur anonyme, évidemment une religieuse de l'hôpital-général de Québec, a doté notre littérature nationale.

Ce livre renferme deux parties bien distinctes ; la première est une Vie de Monseigneur de Saint-Vallier, deuxième évêque de Québec ; la seconde, une histoire du monastère de Notre-Dame des Anges, c'est-à-dire, de l'hôpital-général de Québec ; mais comme cet hôpital-général est l'œuvre de Monseigneur de Saint-Vallier, il est clair que cette seconde partie est le complément nécessaire de la première, complément dont les premières pages se mèlent même nécessairement et indissolublement à la Vie de Monseigneur de Saint-Vallier.

(1) On peut se procurer cet ouvrage à l'*Hôpital-Général* de Québec.

De cette seconde partie nous ne dirons qu'un mot, c'est que nous applaudissons de tout cœur à la pensée qu'ont eue les bonnes sœurs de nous faire part de leur histoire. Nous espérons même que les autres communautés religieuses du pays prendront modèle là-dessus et nous donneront elles aussi le privilége de lire leurs annales, qui sont de toute notre histoire nationale les documents les plus intéressants.

Autant nous réprouvons l'idée de laisser des profanes puiser dans ce trésor, autant nous applaudissons à la pensée qui inspire à nos communautés religieuses la résolution de nous communiquer discrètement les annales de leur famille.

Quant à la Vie de Monseigneur de Saint-Vallier, elle est du domaine public ; mais, quoique d'ordinaire ce ne soit point à une religieuse que doive être confiée la tâche d'écrire l'histoire d'un évêque, les circonstances exceptionnelles dans lesquelles les religieuses de l'hôpital-général de Québec se sont trouvées placées vis-à-vis de Monseigneur de Saint-Vallier, les justifie amplement d'avoir entrepris ce travail, qui n'est de leur part qu'un hommage de gratitude offert à ce bienfaiteur insigne.

L'auteur a eu le bon esprit de faire parler le plus possible son héros, et comme le prélat était infatigable à visiter son troupeau, et fidèle à observer et à noter tout ce qu'il voyait d'intéressant et d'édifiant, sa vie est comme un panorama où toute la colonie, telle qu'elle était alors, passe sous les regards du lecteur. Il serait difficile d'imaginer rien de plus instructif en même que de plus attrayant pour quiconque désire connaître à fond cette période, l'une des plus importantes de notre histoire.

Le livre est à tout point digne d'éloges : le style en est peut-être un peu trop pompeux quelquefois ; mais, après tout, dans un panégyrique il est bien permis de s'élever, et de se rapprocher même du langage poétique d'une épopée. Nos lecteurs en jugeront par cette entrée en matière :

" Un jour du mois de juillet 1685, toute la population de Québec était en fête : le canon du fort, mêlant sa voix puissante à l'harmonie des cloches, et aux joyeuses fanfares des quelques bataillons stationnés dans la place, annonçait un évènement de grande importance pour la colonie.

" A une heure donnée, les principaux employés civils et militaires avec l'élite des citoyens, ayant à leur tête une députation d'ecclésiastiques, se dirigèrent vers la basse ville ; de légères embarcations,

gaiement pavoisées, les y attendaient pour les conduire aux navires du roi qui venaient de jeter l'ancre assez au loin dans la rade.

" Ces navires, au nombre de trois, étaient partis de la Rochelle dans les premiers jours de juin : ils portaient, au départ, cinq cents hommes de troupes et plusieurs officiers de mérite ; le marquis de Denonville venait avec le titre et l'autorité de gouverneur-général, remplacer Monsieur de la Barre que les infirmités, plus encore que l'âge, invitaient au repos.

" Les secours envoyés au Canada par la cour de Versailles, quelque faibles qu'ils paraissent, ne pouvaient arriver plus à propos : la petite colonie se trouvait aux abois ; on y était daus l'attente d'un soulèvement des nations iroquoises, et l'on se flattait que le nouveau dépositaire de l'autorité royale, en frappant un coup décisif, effacerait la honte des récentes humiliations infligées au nom français par les fiers guerriers des bois. De là l'enthousiasme extraordinaire du peuple à l'arrivée de quelques centaines de soldats, et à celle d'un officier supérieur qui jouissait d'une réputation incontestable de valeur, de piété et de vertu.

" Les envoyés choisis pour aller souhaiter la bienvenue à Monsieur de Denonville, avaient encore pour devoir de présenter leurs soumissions respectueuses à un autre personnage, qui paraissait ne pas le céder en dignité au gouverneur lui-même. Ce dernier l'entourait à chaque occasion de mille témoignages d'estime ; tous ceux qui étaient sur les vaisseaux ne lui rendaient pas moins d'honneur ; les prêtres surtout, au nombre de huit, lui marquaient une entière déférence ; et messieurs les directeurs du séminaire de Québec en se joignant à la députation des citoyens, avaient particulièrement en vue de lui présenter leurs civilités.

" Le personnage en question cependant était un tout jeune homme à peine âgé de trente-deux ans ; il portait l'habit ecclésiastique (1) son extérieur ne respirait que modestie et simplicité ; mais un observateur attentif n'eût pas manqué, au premier coup d'œil, de découvrir, dans sa physionomie tout ce qui indique une âme grande et élevée, une énergie indomptable, jointe à cette souplesse de caractère qui sait se plier aux événements pour en tirer le meilleur parti possible, et atteindre, malgré les obstacles, à une fin déterminée.

(1) Monsieur de St. Vallier n'était encore que Vicaire-Général et administrateur du diocèse, envoyé comme tel par Monseigneur de Laval, alors en France ; mais il était déjà désigné comme futur coadjuteur de ce prélat.

Son air, à la fois sérieux et doux, dénotait une certaine austérité d'esprit tempérée par la réflexion et par l'ascendant d'une volonté absolue ; sa démarche pleine de noblesse, ses manières distinguées, et son langage du meilleur ton, faisaient assez connaître sa haute position sociale : c'était l'abbé de la Croix de Chevrières de SAINT-VALLIER."

Voici encore la première page du chapitre troisième, annonçant la nomination, vingt-cinq années auparavant, du premier évêque de Québec, Monseigneur François de LAVAL de Montmorency :

"Dans les vastes et fertiles régions que le génie de Colomb a révélées à l'Europe, la France a depuis longtemps des droits à défendre, des intérêts à promouvoir, des idées grandes, généreuses, chevaleresques à propager ; elle a—c'est son privilège et sa gloire—elle a surtout à y implanter, avec les germes indestructibles d'une haute civilisation, les principes immuables de la foi chrétienne et catholique. Ses navigateurs et ses capitaines y font, à des intervalles peu éloignés les uns des autres, d'importantes découvertes, et prennent possession du sol au nom de Dieu et du roi. Une nouvelle France existe : *là solitude va refleurir et s'épanouir comme le lis ;* les voies sont ouvertes aux hérauts de la parole sainte, et sur les pas des Cartier et des Champlain, vont apparaître, animés d'une ardeur indomptable, les premiers ouvriers de l'Évangile de la paix.

"Ce qu'on peut appeler la période héroïque des missions de la Compagnie de Jésus dans cette partie du monde dura un demi-siècle et plus (1). Les glorieux fils de Loyola, armés du glaive évangélique, sillonnèrent en tous sens les immenses espaces compris du nord au sud, entre la baie d'Hudson, le golfe Saint-Laurent et le golfe du Mexique, et s'étendant, de l'est à l'ouest, entre la chaîne des Alléghanys jusqu'au delà des grands lacs, vers les montagnes Rocheuses. Ni la faim ni la soif, ni les glaces ni les neiges, ni le cours impétueux des fleuves et des rapides, ni les barrières presque infranchissables des forêts, ne peuvent arrêter les courses de ces hommes intrépides. Ils ne reculèrent pas davantage devant le fer et le feu, devant les cruautés sans nom, devant la mort, avec ses horreurs inouïes, que leur préparaient, dans de sombres conseils, les

(1) Ce que nous disons ici des Jésuites, ne doit pas faire perdre de vue que les Récollets de la province de Saint-Denis de Paris, furent les premiers missionnaires du Canada, où ils arrivèrent dix ans avant les Jésuites. Du reste, nous serons amenés naturellement à parler, un peu plus au long, de l'histoire des Récollets dans un autre chapitre.

farouches Iroquois. Partout où il y avait des âmes à sauver, des peuplades à soumettre au joug salutaire du Christ, là l'humble religieux, fort de sa foi et de sa confiance en Dieu, portait ses pas, malgré des obstacles en apparence insurmontables.

Le zèle des pères Jésuites ne se bornait point à la conversion des indigènes ; il avait aussi pour objet de maintenir la foi et les pratiques religieuses parmi les Français, qui venaient fonder des établissements dans le pays. Le centre de leurs opérations était à Québec. Les Trois-Rivières, à trente lieues plus loin, les postes intermédiaires, ainsi que les forts bâtis en plusieurs endroits, autour des grands lacs et dans le *Pays d'en haut*, pour tenir en échec les tribus sauvages, furent le théâtre du zèle de ces fervents missionnaires, et, pendant longtemps, aucun prêtre séculier ne vient partager leurs travaux.

" L'arrivée des Sulpiciens à Montréal et leur prise de possession de toute l'île en qualité de seigneurs, consolidèrent l'existence de Ville-Marie, et donnèrent l'essor à ses naissantes institutions religieuses.

. . . . . .

" A mesure que se multipliaient ces établissements, la tâche des missionnaires devenait plus onéreuse ; il leur était impossible de visiter, si ce n'est à de rares intervalles, les nouveaux centres de population ; et les colons, qui ne pouvaient vivre heureux qu'à l'ombre d'un clocher, et sous l'égide d'un pasteur, ne souhaitaient rien tant que de voir au milieu d'eux des prêtres résidants, ils appelaient donc de tous leurs vœux la formatien d'un clergé canadien.

" C'est pourquoi l'on songea en France à envoyer au Canada quelqu'un qui, revêtu du caractère épiscopal, pût pourvoir par lui-même aux besoins de cette Église naissante. Tandis que le souverain, les ministres, et les autres personnes intéressées à ce projet, préparaient les voies à son exécution, et jetaient les yeux de part et d'autre pour trouver celui sur qui réunir leurs suffrages, Dieu tenait tout prêt, à l'ombre du sanctuaire, celui sur qui reposait sa prédilection. . . . . "

Mais si le style de l'ouvrage excède peut-être en coloris dans ces préambules et ces tableaux généraux, il est simple et digne d'une vie de saint dans l'exposé des détails de cette vie admirable; un échantillon suffira pour en donner une idée à nos lecteurs.

" Pour se préparer prochainement à son ordination, il (Monsieur de Saint Vallier) voulut passer en retraite un mois entier, et il

accompagna ses prières et ses méditations des exercices de la plus austère pénitence. Il se montra alors si édifiant que, dans la suite on le proposait, dans le séminaire de Saint-Sulpice, pour modèle à ceux qui se disposaient au saint ministère. La dévotion et le recueillement avec lesquels il célébra sa première messe, produisirent sur les assistants une profonde impression.

"Toute la noblesse du Dauphiné se réunit ce jour-là au château de Saint-Vallier pour offrir des félicitations à la famille, et plus particulièrement au jeune abbé, mais la partie de la fête qui donna à ce dernier le plus de satisfaction, fut le dîner de vingt-quatre couverts que madame la comtesse, sa mère, avait fait préparer pour les pauvres, en l'honneur de l'heureux événement. De ses mains encore tout humides des onctions saintes qu'il venait de recevoir le nouveau prêtre servit lui-même ces hôtes privilégiés, et leur fit ensuite à chacun une bonne aumône.

"Il préludait ainsi aux immenses libéralités qui devaient plus tard le rendre si utile aux malheureux, si cher au cœur de Dieu."

A. Lefranc.

"LA LÉGENDE D'UN PEUPLE."

EXAMEN CRITIQUE

(Suite.)

M. Jules Claretie, dans la préface qu'il a écrite pour la Légende d'un peuple, range notre poëte parmi les indépendants. Nous souscrivons à son jugement, point à la raison dont il l'appuie. C'est que, dit-il, M. Fréchette " osera volontiers, qu'il risquera tel hiatus ou telle rime voulue pour donner plus d'accent à un vers ou plus d'harmonie à une rime. Il tient à séduire l'oreille avant les yeux, et fera, par exemple, rimer *d'où* avec *doux*. Il écrira ce vers :

On entendit partout ce cri : " A Notre-Dame ! "

N'en déplaise au savant Académicien, faire rimer *d'où* avec *doux*, par exemple, cela s'appelle en français une négligence. Pour acquérir droit à l'indépendance, il faut mettre un plus haut prix et payer un peu de sa personne. M. Fréchette, il est vrai, a fait l'un et l'autre : il a maintes fois écrit de fort méchants vers pour le plaisir de supprimer le repos de l'hémistiche, quand il lui était facile de les faire beaux et bons en le conservant ; et, de plus, sa pensée ne reflète pas toujours la splendeur du vrai.

C'est là une façon d'indépendance qui coûte plus cher qu'une demi-douzaine d'hiatus, si criards qu'ils puissent être, et qui donne libre entrée à de bien autres licences.

Donc l'auteur de la Légende est un indépendant. Pour un grand nombre, c'est le titre radical de toute bonne gloire littéraire : voyons un peu comment resplendit la poésie de M. Fréchette, poëte indépendant.

Tout se tient dans les ouvrages de l'esprit et tout dépend de leur conception ; ici, le plus petit péché d'origine se transmet avec une inexorable fidélité jusqu'aux derniers développements jusqu'aux dernières évolutions de l'être produit. Voyez-vous cette épopée, cette

ode, disons même ce sonnet qui se présente d'un air gauche et mal gracieux ? Remontez de l'expression à la pensée ou, par un autre chemin, du rhythme à l'inspiration, de l'inspiration à l'idéal, et vous découvrirez bientôt la cause première de cet extérieur négligé. C'est par l'intelligeance que le poëte conçoit et sa pensée se fécoude par la vue de l'objet soumis à sa contemplation ; tout fétu donc qui trouble alors son regard, projette une raie obscure sur l'objet lui-même et par suite sur toute le dessin où il est reproduit ; de là les parties manquent de cohésion et d'accord, l'exécution s'embarrasse et languit, l'ordre disparaît, cet ordre lumineux où nous aurions trouvé le plaisir inestimable d'une vue d'ensemble.

Mais si l'œil est pur et limpide, les rayons du foyer qu'il contemple seront fidèlement réfléchis et l'image brillera de toutes ses clartés C'est ce que dit Horace :

Cui lecta potenter erit res,
Nec facundia deseret hunc nec lucidus ordo.

Horace a du bon. Prenez, poëte, un sujet à la portée de votre talent ; éliminez-en tout ce que les conditions de notre vie et de notre misère ont surajouté de trivial et de laid à la simple majesté de la belle nature, de la nature telle qu'elle devrait être pour répondre à la perfection de son type éternel ; ornez-le de tout ce qui peut lui donner un charme de plus pour l'esprit et le cœur ; faites-en un idéal ; puis dans une laborieuse et patiente méditation, le regard de l'âme toujours fixé sur cet objet devenu tout de lumière et de chaleur, absorbez tous les rayons qui s'en dégagent, illuminez-vous, enflammez-vous, gonflez-vous d'enthousiasme, et vous verrez le feu divin de la poésie courir dans vos paroles inspirées, et le mouvement, la vie, l'entrain bondir dans vos rhythmes, et les hautes pensées et les éclatantes images aller d'elles-mêmes se ranger à leur place naturelle.

D'aucuns s'imaginent que le poëte n'a qu'à tourner une clef pour qu'aussitôt qu'un essaim d'idées poétiques s'envolent de son esprit ; d'autres insinuent qu'il écrit sous l'empire d'une sorte de transe magnétique qui lui surviendrait à son insu ; à les entendre, l'inspiration s'empare de lui par un brusque et irrésistible assaut, elle l'empoigne et le terrasse, et après l'avoir secoué jusqu'à l'épuisement, elle lui crie : chante ! et il chante. La chose se passe autrement. L'enthousiasme ne remue le poëte et ne le secoue que lorsqu'il s'est pénétré, enivré de son sujet à force de le contempler. C'est alors seulement

qu'il éprouve l'impérieux besoin de communiquer aux autres les choses qu'il a entrevues et qui l'ont ravi ; il sent qu'il doit cette manifestation, ce culte extérieur à l'objet où se concentrent dans le moment toutes ses affections et qui fait la gloire de sa pensée.

Je sais bien qu'il y a des poëtes qui improvisent ; mais leurs chants valent ce qu'ils coûtent, ordinairement rien. La véritable inspiration est le fruit mûr de la méditation, et Dieu sait ce qu'il a exigé de soin et de culture !

M. Fréchette n'improvise pas ; nous lui en savons gré. Sa méthode n'indique rien de prime-sautier, rien qui devance absolument la réflexion. A l'ordonnance de ses idées, à leur conduite toujours pleine de surprises et d'artifices, on sent qu'il a médité son sujet et qu'il poursuit l'exécution d'un plan préconçu, ce qui n'enlève rien à spontanéité de ses mouvements. Son enthousiasme est rarement factice ; il s'allume au feu même de la pensée et se manifeste par une chaleur de sentiment généreuse et sincère. Qui n'a pas surpris son cœur à battre plus fort et plus vite dans l'exaltation d'une légitime fierté, sous le choc puissant de ces strophes, où le poëte chante le combat de Châteauguy, l'exploit de ces

" Gars à la joue imberbe, hommes aux mains robustes,
" Toujours prêts à venger toutes les causes justes."

toujours prêts à répondre

" A l'appel de tous les devoirs !
" Regardez-les passer, ces héros d'un autre âge,
" Conscrit dont le sang-froid, la gaîté, le courage
" Font honte au soldat aguerri !
D'où viennent-ils ? Des champs ! Où vont-ils ? A la gloire !
" Comment s'appellent-ils ? Ils s'appellent Victoire :
" Demandez à Salaberry !

" Les reconnais-tu, France ? Angleterre, salue !
" Ce sont nos Voltigeurs : leur bande résolue
" N'attend ni grades ni faveurs,
" Ils vont mourir sans crainte ou vaincre sans jactance....
" Ce sont toujours tes fils, souris d'orgueil, ô France !
" Albion, compte tes sauveurs ! "

Ces couplets qui se précipitent si lestement que nulle trace d'effort n'apparaît, sont-ils le jet spontané d'un sentiment de passage ou d'aventure ? non, c'est le cours impétueux, mais normal, d'un enthousiasme contenu dans ses limites naturelles : la méditation en avait creusé le lit et réglé la pente.

Malheureusement M. Fréchette ne médite pas assez longtemps, et c'est là son premier titre à l'indépendance. Une certaine indolence intellectuelle lui fait prendre en dégoût tout travail obstiné ; il n'ose pas acheter la perfection au prix de la gêne et de la souffrance ; joignez à cela une grande facilité de versification, puis le désir de plaire dans un siècle qui s'éprend de tout, pourvu que ce ne soit pas solide et vous comprendrez pourquoi notre poëte, avec un talent peu ordinaire, a produit tant d'ouvrages passables et si peu de chefs-d'œuvre : pourquoi il manque si souvent de conduite, et, défaut plus grave parce qu'il pénètre presque toutes les parties de la Légende, pourquoi il vise si constamment à l'effet de pure sensation, au lieu de s'attacher à créer une impression morale profonde.

S'il tient à séduire l'oreille avant les yeux, comme nous l'assure M. Claretie, cela ne peut être vrai que de certains détails de prosodie ; au fond, c'est le regard qu'il tient surtout à captiver La genèse de la conception poétique révèle en effet chez lui une préoccupation fébrile du relief ; que le trait ou contour manque de précision et de netteté ; que les couleurs jurent avec l'objet ou se battent entre elles, il ne semble en avoir cure ; ce qu'il cherche avant tout et ce qu'il trouve invariablement, c'est la saillie ; point de paysage qui ne finisse en cône, point de portrait qui ne se détache sur la voûte unie du ciel ; surtout point d'action qui ne se passe sur les tréteaux. Ses personnages ont tous chaussé le brodequin ou le cothurne et ils posent à la façon d'un premier rôle qui sent venir le coup de théâtre. Vous les voyez, dans une série d'évolutions souvent combinées avec une singulière adresse, reconnaître le terrain, choisir l'endroit précis où le gaz ou la lumière électrique fera le mieux ressortir leur taille et leur costume, puis, le moment venu, vous lancer un regard, un geste, un mot qui provoque les applaudissements ; après quoi ils disparaissent pour ne plus revenir ou pour recommencer.

Dans le cours de la Légende, M. Fréchette a mis en scène un grand nombre de personnages, *quorum pars magna fuit*, devons-nous ajouter ; tous ils nous dépassent de la tête et plus ; ce n'est pas qu'ils aient plus haute stature ni qu'ils montrent une intelligence supérieure ; c'est qu'ils ont monté sur quelque chose, une

butte, un rocher, une falaise, voire même, dans la rencontre, un gibet ou un affût de canon. De cette position élevée, le moindre clignement d'yeux prend les proportion d'un fait historique ou, tout au moins, légendaire. C'est cette pose théâtrale que notre auteur aime à contempler ; c'est dans cette attitude qu'il nous présente ses héros, qu'il les entoure de toutes sortes d'auréoles ; qu'il les revêt de toutes sortes de prestige ; là est sa force, là est son triomphe. C'est un exercice de perspective ; de caractères profondément gravés, de passions au devis ferme et magistral, point ou peu de chose.

Au reste, tant que ses héros s'agitent du haut de leur piédestal, ils sont pleins de grâce et de beauté, et le spectacle nous ravit ; dès qu'ils parlent, dès qu'ils nous disent ce qu'ils pensent et ce qu'ils veulent, le charme s'évanouit, ils redeviennent de simples mortels comme nous ; ils n'ont pas la force morale qui subjugue, ils n'ont pas la hauteur de pensée qui emporte l'admiration ; souvent même nous pourrions en toute modestie leur faire la leçon, et je connais plus d'un de ces grands hommes à qui l'on pourrait dire : Monsieur, vous êtes ferme sur vos deux pieds comme Milon de Crotone, mais vos principes ne se tiennent pas debout ; Monsieur, vous nous prêchez la morale avec la gravité d'un apôtre, seulement vous oubliez des vertus ; Monsieur, vos discours feraient honneur à un député, seulement ce n'est pas ainsi que parle la nature.

De ce défaut de conception, où se manifeste une étude trop superficielle du sujet, découlent des inconvénients assez graves : le poëte est à la gêne pour coordonner sa marche et lier entre eux ses mouvements ; il va, il revient et semble avoir toujours oublié quelque chose ; de là des retours fatigants, des redites et du remplissage.

Prenons pour exemple le poëme " Fors l'honneur." Lévis campé dans l'Ile-Ste-Hélène, apprend que Vaudreuil a signé la capitulation de Montréal : c'est pour lui l'ordre de mettre bas les armes et de se rendre avec son armée ; au lever du jour qui va suivre, les Anglais viendront recevoir les drapeaux, les armes et les soldats. Pour épargner aux glorieux fleurdelisés la honte de passer aux mains du vainqueur, Lévis les fait brûler pendant la nuit ; c'est cet incendie des drapeaux que le poëte va chanter.

L'action est introduite par une lugubre description du temps et du lieu : on y voit des lueurs qui se meuvent dans l'ombre, des spectres vaguement dessinés, qui rôdent dans les ténèbres, puis :

" Tout-à-coup sur le fond estompé des massifs.

. . . . . .

" Éclatent les rougeurs d'un immense brasier
" Prenant pour piédestal l'affût d'un obusier,
" Un homme au même instant domine la clairière.
" A son aspect un bruit de fanfare guerrière
" Retentit . . . . . ."

Les bataillons défilent drapeau en tête et viennent se ranger autour du " rougeoyant foyer."

" Alors, couvrant le bruit, un timbre mâle et clair,
" Où vibre je ne sais quel tremblement farouche,
" Résonne, et, répétés tout bas de bouche en bouche,
" Au milieu des rumeurs qui flottent dans le vent,
" Laisse tomber ces mots :
—Les drapeaux en avant !"

C'est le premier tableau, l'effet en est saissisant ; nous éprouvons cet indescriptible frémissement par où le sublime annonce son approche : l'éclair a lui ; nous attendons avec une avidité craintive les éclats du tonnerre : nous lisons :

" Arrêtons-nous devant cette page d'histoire !"

Hélas ! C'était seulement ce que les gens du pays appellent un " éclair de chaleur," sinistre présage d'une longue sécheresse.

" Nos conquérants étaient maîtres du territoire.
Cerné dans Montréal, Vaudreuil etc, etc, etc."

Je tourne le feuillet, cherchant mes drapeaux ; je n'aperçois qu'un récit pléthorique où il est expliqué comment et pourquoi Lévis était à cette heure campé à Ste-Hélène, comment aussi ces orgueilleux Anglais avaient exigé qu'on leur remît même les drapeaux. " Ces drapeaux dont le pli . . ." " Ces drapeaux dont le vol . . ." " Ces haillons noirs de poudre . . ." " Ces étendards poudreux . . ." " Ces insignes sacrés . . ." Enfin il faut leur dire adieu.

Y sommes-nous ? Prenez patience. Saviez-vous que préalablement à la capitulation, Lévis eût assisté au conseil de guerre ? il

faut bien vous l'apprendre : il y donna même fièrement son avis. En effet

" Vingt mille Anglais sont là qui campent dans la plaine !
" Lui n'a plus qu'un débris d'armée à Sainte-Hélène :"

et il dit :

" N'importe !".....
" La France indifférente au sort nous abandonne :
" N'importe encore !"

Eh ! Mon Dieu, oui : N'importe et n'importe encore ! Mais le foyer, qui à moins d'un miracle ne rongeoie plus ! et Lévis qui est là tremblottant " farouchement" sur son affût d'obusier !

Enfin une transition, que je recommande aux amateurs, va tout rajuster. Vaudreuil signa, Lévis dut obéir.

" Et c'est lui qui, dans l'ombre, avant que l'aube approche,
" A ses soldats émus (transis ?) dans la nuit se mouvant,
" Avait jeté ce cri :— Les drapeaux en avant !"

Les revoilà !

" Allait-il les livrer ? Allait-il à la face . . ."

Franchement, poëte, vous vous moquez ! les livrer ? à minuit ? les livrer à qui ? il n'y avait pas un Anglais dans l'île. Et c'est pour cela que vous tenez tout ce monde debout, que vous brûlez tant de bois sec ! Vous vouliez donc seulement nous faire frémir ? Eh ! bien, j'ai frémi, mais j'ai un mot à vous dire. De tous les sujets que vous avez traités dans le cours de vos légendes, il n'y en a pas un qui soit plus poëtique que celui-ci ; et il n'y en a pas un que vous ayez si mal traité. De toutes les phases de ce lugubre épisode de notre histoire, vous avez choisi la plus émouvante, et vous n'avez réussi à produire qu'un charme d'optique de courte durée. Votre début, avec quelques retouches, serait aisément un chef-d'œuvre ; il promettait un plaisir littéraire profond ; nos cœurs étaient déjà ébranlés et commençaient à battre sur la mesure du vôtre : il fallait l'entretenir ce premier mouvement, il fallait l'accélérer par des coups habilement redoublés, aux intervalles que demande la nature ; il fallait lui fournir de l'espace et de la carrière

à mesure que prendrait plus d'ampleur et se développerait davantage le jeu si compliqué des passions C'est ainsi que procèdent tous ceux qui savent mouvoir les ressorts de l'âme humaine ; qu'ils s'appellent Racine ou Corneille, Lamartine ou de Musset, toujours ils coordonnent leurs mouvements et mesurent tous leurs coups ; toujours ils prévoient les obstacles, afin de les écarter ou de les tourner, puis ramassant toutes leurs forces, ils prennent leur élan, traînant tout après eux et ne s'arrêtant que l'orsqu'ils ont touché le but. Mais pour cela, ils doivent étudier, approfondir leur sujet, connaître toutes ses ressources, et surtout ils ont dû descendre souvent dans l'âme humaine et se familiariser avec tous les mobiles de ses passions ; or c'est ce que vous vous donnez bien rarement la peine de faire ; vous n'examinez ordinairement qu'un côté de votre sujet, le côté matériel, et prenant le premier reflet qui en jaillit pour toute la gerbe de lumière, vous vous hâtez de le faire briller à nos yeux ; aussi ne nous donnez-vous la plupart du temps que le divertissement passager d'un feu de pétards, de fusées et autres artifices.

En toute vérité, votre poëme, *Fors l'honneur*, est arrivé à son plus haut degré d'intérêt poétique, quand Lévis donne l'ordre d'avancer les drapeaux ; votre long récit a eu sur nous l'effet d'une douche d'eau froide. C'est en vain que plus tard vous vous fouettez les côtes, que vous vous essoufflez pour raviver la passion éteinte ; nous ne sommes plus avec vous et nous ne croyons guère au sérieux de tous vos trémoussements. Vous-même n'en êtes pas très sûr ; aussi pour faire une fin quelconque, êtes-vous obligé d'aller relancer dans sa retraite et son oubli ce pauvre Bazaine. Que diable vient-il faire dans cette galère ?

Ces remarques sur le manque de plan et d'ordonnance, lequel se manifeste si clairement dans ce petit morceau, peuvent s'appliquer à beaucoup d'autres, par exemple, à ceux qui ont pour titre : Première Messe, A la Baie d'Hudson, Le dernier coup de dé, Chénier, Vive la France, Les excommuniés, etc ; elles s'appliquent d'une manière toute spéciale à Cadieux. Arrêtons-nous devant cette page de la Légende.

J'ai toujours eu un faible pour Cadieux ; qui n'en dirait autant ? La simplicité toute pastorale de ce poëte populaire jointe à l'intrépidité du coureur des bois lui compose un caractère d'un attrait particulier ; l'esprit, disons mieux, le cœur aime à se souvenir de Cadieux, c'est pour lui plus qu'un amusement d'innocente rêverie,

c'est un exercice de noblesse. La fin héroïque de cet homme jette sur le mystère dont sa vie est enveloppée, juste assez de lumière pour que l'imagination s'y aventure sans craindre de trop s'égarer. Volontiers nous nous disons : celui qui a ainsi sacrifié sa vie pour ses frères, tout bonnement et sans y mettre de phrases, n'était sûrement pas à son coup d'essai dans la pratique du dévouement.

D'ailleurs si les actions de sa vie nous sont inconnues, son âme nous a été révelée ; il nous en a lui-même laissé l'expression aussi fidèle que touchante dans la complainte qu'il écrivit avant de mourir, et qu'un heureux hasard nous a conservée. Ce poëte illettré est en communication intime avec la belle nature ; son genre de vie lui a ménagé de fréquents entretiens avec elle, et il en a profité ; le langage qu'il lui tient avec une familiarité respectueuse eût été fort approuvé de Molière. C'est elle qu'il charge de ses dernières volontés, c'est à elle qu'il adresse ses derniers chants.

Petit rocher de la haute montagne,
Je viens ici finir cette campagne.
Ah ! doux échos entendez mes soupirs....
.....
Petits oiseaux, vos douces harmonies,
Quand vous chantez, me rattachent à la vie ;
Ah ! si j'avais des ailes comme vous !....

Je ne sais si la mélodie douce et dolente de cette complainte ajoute une suavité de plus au sentiment de tristesse résignée que respirent les paroles, toujours est-il qu'on se laisse attendrir en écoutant ces couplets où le poëte mourant dit adieu à son épouse et à ses enfants et implore pour sa dernière heure le secours du ciel.

Rossignolet, va dire à ma maîtresse,
A mes enfants qu'un adieu je leur laisse,
Que j'ai gardé mon amour et ma foi.....
.....
C'est donc ici que le monde m'abandonne ;
Mais j'ai recours à vous, Sauveur des hommes !
Très Sainte Vierge ne m'abandonnez pas !

Tel est Cadieux : simple et pieux comme un enfant, fidèle et loyal comme un chevalier, héroïque comme un martyr.

Revenons à Monsieur Fréchette, il a chanté Cadieux. Les premières notes nous rappellent assez bien les *fractos sonitus tubarum* du poëte latin ; que ceux qui ont l'oreille délicate, prennent les précautions ordinaires, ça commence :

Monsieur Fréchette demande où il est.

—" C'est le Grand-Calumet, portage des Sept-Chutes !
Cria José. Campons !—"

Monsieur Fréchette campe.

" En deux ou trois minutes
" Nous étions sur la rive et près du flot ronflant
" Notre canot halé reposait sur le flanc."

Monsieur Fréchette a sommeil : dans cet état il aime qu'on lui conte des histoires, sans préjudice pourtant du pot-au-feu.

" Bientôt dans un état de demi-somnolence,
" Après avoir d'abord mis le couvert auprès
" D'un bon feu de bois sec allumé tout exprès,
" Nous écoutions José, qui, sur notre demande,
" Nous contait du pays la tragique légende."

La légende terminée, Monsieur Fréchette dort bien ; ayant bien dormi, il s'éveille frais et dispos et déjeune bien, tout en vaquant à ses petites affaires.

" Le lendemain matin alerte et reposé
. . . . . .
" Pendant qu'on déjeunait et qu'on pliait la tente,
" J'allai, l'émotion dans l'âme et le front nu,
" Salue le tombeau du héros inconnu."

Et voilà comme Cadieux est accommodé ! C'est un item du menu : il vient entre nn ragoût et une saucisse. Nous sommes tenté de nous écrier avec l'ami Blaise : Peste soit du boudin et du boudin encore ! Quelle est cette opiniâtreté à nous étaler tout cette mangeaille près de cette tombe et à nous conter entre deux hoquets la légende de cet homme, qui par dévouement se condamna à mourir de faim ? Il y a unc certaine convenance de tenue à garder ici, poëte, tout comme l'usage de la bonne compagnie défend de crier à

tue-tête dans une chambre funéraire ou de s'y donner des airs de pique-niqueur repu. Vous n'avez pas ici des entrailles de poëte. Un peu de tact littéraire, un peu de réflexion vous aurait indiqué qu'il faut faire abstraction des grossières exigences de la nature quand on traite un sujet sublime ; et quoi de plus sublime que le dévouement qui va jusqu'au sacrifice de la vie ! Il ne serait venu à personne la pensée de se demander si, avant d'écrire la légende de Cadieux, vous aviez bien soupé. Nous savons que les nourrissons des muses ne vivent pas de l'air du temps, mais il nous importe peu qu'il prennent leurs repas aux heures accoutumées des autres mortels.

Et puis, tandis que nous y sommes, à quelle école avez-vous pris cette manie de faufiler votre personne à la tête ou à la queue de presque tous vos poëmes ? quelle loi des convenances vous veut-là ? Il arrive parfois qu'un auteur doit se montrer à son public, mais c'est quand ce public reconnaissant et transporté, le demande ou l'exige ; il sifflerait l'auteur tragique qui viendrait sur l'avant-scène après la chute du rideau et dirait : c'est moi. Ici qui vous demande ? Vous n'êtes pas Cadieux et c'est Cadieux que nous voulons.

Pauvre cher brave Cadieux, héros inconnu et content de l'être, prie pour nos grands hommes !

[[critiques !
Ton âme candide aima le beau et honnit le laid : prie pour nos
Tu fis peu de cas de ta personne : prie pour nos poëtes !

Prenons congé du doux martyr, et mettons fin à nos observations sur cette partie de la poétique de Monsieur Fréchette, qui regarde la formation de l'idéal. Nous avons vu que notre auteur se contente trop souvent d'une conception inachevée, d'où il résulte que l'ordonnance de ses poëmes est pleine d'embarras et de confusion et chargée de détails inutiles. Est-ce à dire que ces défauts gâtent la Légende au point de lui enlever tout intérêt, tout mérite de fond ? Loin de nous une telle injustice ! Ce n'est pas là ce qui ressort de l'analyse que nous venons de faire, et nous ne l'aurions jamais entreprise, si nous n'avions, dès la première lecture, reconnu à ce poëme un mérite réel sous le rapport et de la pensée et du sentiment. Ce mérite, d'ailleurs, a été universellement proclamé ; mais, comme on a pu le remarquer, plusieurs dans leurs notices bibliographiques, ont annoncé qu'il faisaient des réserves ; dans une étude plus étendue, c'était notre devoir de préciser le sens de ces réserves

et d'indiquer sur quoi elles doivent porter. Nous l'avons fait librement, comme il convient, dirigeant notre course à égale distance de la platitude qui veut tout louer et de l'acrimonie qui cherche à à tout blâmer.

Celui qui examine une œuvre même poétique doit tenir compte des lois qui régissent la pensée : Nous avons trouvé que notre lauréat s'affranchissait trop aisément et trop souvent de certaines lois fondamentales de toute bonne poésie ; il ne s'en suit pas que tout soit désordre et que tout doive aller au panier. Dans les récits même où ces préceptes ont été le plus malmenés, il y a de beaux endroits, et cela suffit pour soutenir l'attention et engager le lecteur à poursuivre. Il y a des ombres, mais elles strient le tableau plutôt qu'elles ne le couvrent, et elles laissent assez d'espaces lumineux pour qus l'esprit le plus exigeant ait place au soleil.

Et puis il y a des poëmes, où la critique la plus mesquine ne trouverait guère qu'un mot ou deux à saccager. Nous avons déjà cité quelques passages de l'ode sur Chateauguay ; toute la pièce est de la même force. Jamais le clairon du combat n'a jeté plus cavalièrement sa note belliqueuse, jamais la joyeuse et franche humeur de nos miliciens n'a pétillé avec plus d'entrain ; c'est plus enlevé, plus vibrant, plus inspiré que tous les chants héroïques dont la lyre française a été honorée depuis un quart de siècle, et c'est meilleur français.

Souvent encore, ce qui est une source de faiblesse pour l'ensemble d'un poëme est à part soi un détail d'une grande beauté. Sans doute Monsieur Fréchette s'occupe trop à nous saisir par le tumulte et le choc des mouvements à la François Coppée ; mais de ce choc inattendu jaillit quelquefois l'étincelle du plaisir. Je prends pour exemple la pièce intitulée : A la nage !

Frontenac riposte vaillamment au feu des vaisseaux anglais de Phipps. Un boulet bien lancé va couper l'artimon du navire amiral et jette à l'eau son pavillon. Quelle proie que ce drapeau qui flotte à la dérive !

> Allons ! dit Frontenac, ce drapeau c'est la croix !
> Qui sera chevalier ?
>
> Moi ! répond une voix.

Nous pourrions citer vingt autres pareilles échappées dramatiques. Ailleurs l'inpiration, pour être moins bruyante, ne laisse pas de

produire une impression fort agréable. Le talent de peintre en décors, que possède a un si haut dégré notre poëte, sa verve abondante et facile, le thème si bien choisi qu'il développe, tout cela s'unit pour plaire et pour intéresser : en un mot, il excelle à traiter le lieu commun, témoin : *Le Frêne des Ursulines, Missionnaires et Martyrs, Premières Saisons, Première Messe,* et en ce genre, le morceau de tous peut-être le mieux réussi, *Notre Histoire.* Ici la pensée, à quelques défaillances près, se soutient toujours à une salubre hauteur et souvent l'allure vive et rajeunie de quelques bons vieux dires donne l'illusion d'un essor plus élevé.

Nous aimons à répéter ce distique :

> Pas une œuvre où le doigt divin s'est fait sentir,
> Qui n'ait un peu germé dans le sang d'un martyr !

Nous ne pouvons cependant admirer comme tant d'autres l'ont fait, après Monsieur Claretie, les deux vers suivants :

> "... Notre vieux drapeau trempé de pleurs amers
> Ferma son aile blanche et repassa les mers."

Cette expression n'a de beauté que pour l'oreille, l'esprit n'y trouve pas son compte : l'usage est que l'oiseau ou son analogue *ouvre* son aile et non qu'il la *ferme* pour voler d'un lieu à un autre, surtout pour passer la mer.

Servons nous de cette aile, nous aussi, pour franchir quelque distance et passer de l'examen de la pensée poétique à celui de la phrase.

H. E. TOURIGNY.

(*A suivre.*)

ÉCHOS LITTÉRAIRES.

La *Grande Revue* de Paris en reproduisant *Les vieux pins*, poésie de M. Pamphile Lemay, publiée dans la livraison d'octobre de la *Revue Canadienne*, fait l'appel suivant à nos écrivains :

" La *Grande Revue* se propose de faire connaître en France les " œuvres des écrivains français qui habitent l'étranger. La Belgique, " la Suisse, le Luxembourg, le Canada, la Nouvelle-Orléans, diverses " villes des États-Unis, d'autres pays encore comptent de nombreux " auteurs écrivant dans notre langage et qui méritent d'être connus. " Nous mettons la *Grande Revue* à leur disposition et nous voudrions " qu'elle devînt l'organe de ces écrivains, la plupart de sang français."

" Le Canada particulièrement compte un grand nombre de roman- " ciers, de poëtes, de littérateurs de talent."

" Nous sommes heureux de publier aujourd'hui quelques beaux " vers de M. Lemay que nous empruntons à la *Revue Canadienne* " recueil très estimable qui compte déjà 25 années d'existence."

***

Le *Church News*, de Washington, D. C., du 15 avril commence la publication d'une étude très élaborée de M. le Major Mallet sur les Missions des Montagnes Rocheuses.

***

M. Rameau de Saint-Père, l'auteur d'*Une colonie féodale en Amérique*, doit visiter le Canada, avec sa famille, vers les premiers jours de juin. M. Rameau est un de ceux qui ont le plus travaillé à faire connaître le Canada en France ; dernièrement encore il faisait part au Congrès Bibliographique International d'un excellent travail sur la *Littérature Canadienne*. Qu'il soit le bienvenu.

***

Nous apprenons avec regret la mort d'un écrivain canadien distingué, M. J. E. Buteau Turcotte, décédé le 23 avril dernier. Il était né aux Trois-Rivières en 1844 et avait fait ses études au Collège Ste-Marie de Montréal.

L'*Électeur* de Québec, en annonçant son décès ajoute :

" Fin lettré, écrivain de goût, brillant orateur à ses heures, M Buteau Turcotte s'était modestement effacé dans la paisible retraite d'un emploi officiel, mais son talent l'eût désigné pour un rôle plus en vue. Il était de cette pléïade littéraire composée d'écrivains à la fois contemporains et amis qui a en quelque sorte fait école et que Faucher, Dunn, Legendre, etc., ont illustrée. Il appartenait aussi à cette famille de brillants orateurs dont le père et le modèle fut un des plus entraînants tribuns de son époque, l'Hon. J. E. Turcotte.

***

L'*Indépendant* de Fall River, Mass., commençait le 20 avril la publication d'un roman canadien dû à la plume de Mlle Anna M. Duval et intitulé : *Les deux Testaments.* Si tous nos grands journaux suivaient cet exemple nous serions vite débarrassé de toutes ces reproductions malsaines qui nous viennent de l'étranger et qu'on nous sert avec force réclames. Malheureusement les romanciers canadiens sont rares. Pourtant si nos écrivains voulaient s'en donner la peine, ce ne sont point les talents qui manquent et encore moins les sujets. Il y a vingt ans que M. Benjamin Sulte affirme qu'il faut lire mille volumes pour connaître notre passé.

" Vous n'avez qu'à regarder autour de vous et à puiser à pleine mains, écrivait un jour Arthur Buies, vous y trouverez des richesses à peine effleurées par quelques mains inhabiles, des sujets inépuisables qui ne demanderaient que peu d'efforts à notre imagination et lui offriront des champs absolument vierges." Un petit entrefilet du livre de M. l'abbé Tanguay, *A travers les Registres,* peut inspirer un roman, un poëme, que sais-je. Et combien y en a-t-il de ces petits faits groupés avec la patience d'un bénédictin par cet abbé infatigable ? Allons, du courage ! mettez quelque chose sur le canevas et brodez afin qu'il ne soit pas dit que notre littérature baisse et qu'il n'y a plus personne pour reprendre la plume des Gaspé, des Boucherville, des Chauveau, des Marmette, des Gérin-Lajoie, des Bourassa et autres.

C. M. D.

LA QUESTION SCOLAIRE AUX ÉTATS-UNIS

Parmi ceux de nos compatriotes qui s'occupent spécialement de la question scolaire, le plus grave problème des temps modernes, plusieurs n'ont pas craint, à diverses époques, de professer hautement une grande admiration pour le système d'instruction publique qui prévaut chez nos voisins de la République américaine. Tout dernièrement encore, un journal catholique de cette province nous proposait hardiment comme modèle à imiter l'éducation *pratique* qui se donne dans les écoles et les académies des États-Unis. Les lecteurs de la *Revue Canadienne* aimeront donc, sans aucun doute, à jeter, avec moi, un coup d'œil sur les institutions et les lois scolaires du pays voisin afin de constater si ces institutions et ces lois sont réellement dignes de notre admiration.

Je diviserai cette étude en deux parties distinctes. Dans la première je parlerai brièvement des écoles *publiques* ; dans la seconde je consacrerai quelques pages aux écoles *catholiques* de nos voisins.

I

Je n'hésite pas à dire que les *lois* scolaires des États-Unis et les écoles établies en vertu de ces lois constituent une violation flagrante du droit naturel le plus manifeste et le plus sacré : le droit des parents sur leurs enfants.

Saint Thomas, le docteur et le philosophe universel, nous dira, dans son langage magistral, la grandeur et l'inviolabilité de ce droit paternel dont les législateurs modernes font si peu de cas et qu'ils foulent aux pieds avec une persistance si étrange. Interrogeons l'Ange de l'école, certains que nous sommes de recevoir de lui la pure doctrine catholique.

Le saint docteur se demande si l'on doit baptiser les enfants des juifs et des autres infidèles malgré leurs parents. Voici sa réponse :

" S'ils (les enfants) ne jouissent pas encore de leur libre arbitre, ils sont, de droit naturel, dépendants de leurs parents, tant qu'ils ne peuvent se gouverner eux-mêmes ; et c'est ce qui fait dire que, sous l'ancienne loi, " les enfants étaient sauvés par la foi de leurs parents." Ce serait donc blesser la justice naturelle que de baptiser ces enfants contre le gré de leurs parents ; de même que si l'on baptisait malgré elle une personne ayant l'usage de sa raison."

Et plus loin, répondant aux objections, il dit : " C'est par la raison que l'homme est mis en rapport avec Dieu, puisqu'il ne peut le connaître que par elle. Par conséquent, tant que l'enfant n'a pas l'usage de la raison il ne peut être naturellement mis en rapport avec Dieu que par la raison de ses parents dont il dépend naturellement et à qui il appartient de régler ce qui touche à son éducation religieuse." (1)

Voilà donc ce que nous enseigne saint Thomas, le prince des philosophes, que Léon XIII nous invite avec instance à prendre pour guide dans nos discussions sur les grands problèmes du jour. Le droit du père sur son enfant est sacré, inviolable ; tellement sacré, tellement inviolable que l'Église elle-même, toute divine qu'elle est, ne veut pas y porter atteinte. Elle enseigne au père de famille catholique les devoirs qui lui incombent à l'égard de ses enfants ; elle l'exhorte, elle le presse à les remplir fidèlement ; elle l'y contraint même par des censures et des peines ; mais elle ne lui enlève pas ses droits, elle ne les absorbe pas. Ce droit paternel, elle le respecte au point de défendre à ses ministres d'administrer le baptême aux enfants des infidèles sans le consentement des parents, si ce n'est en cas de danger de mort.

Puisque l'Église, instituée par Notre Seigneur Jésus-Christ pour conduire les hommes au salut éternel, respecte à ce point le droit naturel des parents sur leurs enfants, combien plus le pouvoir civil, qui n'a pour objet immédiat que le maintien de l'ordre temporel, est-il tenu de ne point empiéter sur ce domaine inviolable.

L'éducation de l'enfance appartient donc aux parents en vertu du droit naturel. Tous les écrivains catholiques qui ont traité cette question, s'appuyant sur le principe posé par saint Thomas que le fils est *res patris*, l'ont proclamé hautement.

Son Éminence le cardinal Manning, dans un mandement adressé aux fidèles de son diocèse, au printemps de 1880, disait :... " Dans

(1) Somme théologique, IIIe P., Q. LXVIII, Art. X.

l'ordre naturel, c'est aux parents qu'appartient le droit d'élever leurs enfants. C'est pour eux une obligation de le faire. L'État, comme tel, n'a directement ni droit ni devoir en matière d'éducation ; encore moins a-t-il des droits contraires aux droits des parents."

En 1883, le cardinal archevêque de New-York et ses suffragants, à la suite d'un concile provincial, donnaient aux fidèles cet enseignement : " Voici votre gloire, ô parents chrétiens : à vous est confié le redoutable privilège de former les âmes immortelles de vos enfants, afin qu'ils accomplissent ici-bas les devoirs que le Père Céleste leur a assignés et qu'ils reçoivent de ses mains au ciel une couronne éternelle. Personne ne peut vous remplacer, et vous de pouvez remettre l'exercice de vos droits à d'autres."

Le R. P. Jouin S. J. philosophe estimé, dit : " Le devoir et par conséquent le droit d'élever l'enfant appartient aux parents ; car puisque ce sont les parents qui ont donné l'être à l'enfant ce sont eux aussi qui doivent compléter cet être." (1)

L'auteur des *Institutes du droit naturel*, savant religieux français, s'exprime en ces termes : " Le droit, comme l'obligation de pourvoir à l'éducation physique et surtout morale des enfants, appartient naturellement aux parents seuls, les personnes étrangères à la famille, et par conséquent, l'autorité politique du pays où elle vit, n'y pouvant rien prétendre." (2)

Un savant rédemptoriste, le R. P. Jansen, a traité récemment, *ex professo*, toute la question scolaire. Entre autres thèses, il établit solidement celle-ci : " Il n'est permis à personne d'instruire les enfants à moins qu'on n'ait reçu des parents l'autorisation ou le droit d'enseigner." (3)

Mais à quoi bon multiplier les citations d'auteurs catholiques, quelque respectables, quelque autorisés qu'ils soient, lorsque nous avons, sur ce point, l'enseignement du Docteur des docteurs, du Pontife infaillible, Léon XIII ? Relisons ses lumineuses paroles :

" Dans ces devoirs, qui découlent de la procréation même des enfants, que les parents sachent qu'il y a, de par la nature et la justice, autant de droits, et que ces droits sont de telle nature qu'on n'en peut rien délaisser soi-même, ni rien en abandonner à quelque

(1) Philosophie morale, Livre III, chap. 3.

(2) *Institutes du droit naturel privé et public et du droit des gens*, seconde partie, livre VIII, ch. II, § 364.

(3) *De la faculté d'enseigner*. Thèse XXII.

puissance humaine que ce soit, attendu qu'il n'est pas permis à l'homme de délier une des obligations dont l'homme est tenu envers Dieu." (1)

Il est donc établi, d'une manière indiscutable, que l'éducation de l'enfance appartient, de droit naturel, aux parents et aux parents seuls. Or les lois et les institutions scolaires des États-Unis violent ouvertement, sur ce point, le droit naturel. Mais les lois civiles qui violent le droit naturel sont injustes, iniques, subversives de l'ordre établi par Dieu. Donc, loin d'admirer et de vouloir imiter les institutions scolaires de la république voisine, nous devons les tenir pour néfastes et les repousser avec énergie.

C'est dans les États de la Nouvelle-Angleterre, et principalement dans le Massachusetts, que la doctrine anti-sociale de l'État enseignant a d'abord pris racine. De là elle s'est répandue dans toute l'Union américaine. A l'heure actuelle elle prévaut du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest.

On a dit, non sans raison, que c'est de la Révolution française que nous vient le faux principe de l'État enseignant. C'est, en effet, la Révolution qui a popularisé cette idée, qui l'a développée, qui l'a répandue par le monde entier. Mais cette funeste erreur existait avant la Révolution. Luther l'a préconisée, et lui-même n'a fait, sans doute, que l'emprunter au césarisme païen.

Il y a plus de deux cents ans, la législature du Massachusetts consacra, par une loi, le principe erroné que " tout le peuple doit recevoir un certain degré d'instruction aux dépens du trésor public." En 1647, une loi fut votée pour obliger chaque ville de cinquante chefs de famille à maintenir une école. Dans les colonies de la Nouvelle-Angleterre, dès le commencement, l'État s'est toujours arrogé le droit de pourvoir lui-même à l'éducation de la jeunessse (2). Il est fort possible que les révolutionnaires français se soient inspirés, du moins en partie, de cet exemple des yankees primitifs avec qui, on le sait, ils avaient des relations plus ou moins intimes lors de la guerre de l'indépendance de 1773 à 1783. Quoi qu'il en soit, le fléau a gagné de proche en proche tous les États de la République américaine, et aujourd'hui la loi y met le maître d'école, fonctionnaire civil, au-dessus des parents. Le code pénal de la Cali-

(1) Encyclique de Léon XIII aux archevêques et évêques de Bavière.

(2) Voir les autorités citées par M. Z. Montgomery dans son livre : *Poison drops in the Federal Senate*, pages 10 et 11.

fornie, section 654, déclare que le père *qui fait des reproches* (*upbraids*) à un maître ou à une maîtresse d'école en présence des élèves, quelque fondés que soient ces reproches, est coupable d'un délit (*misdemeanor*). Mais le maître d'école peut insulter les parents en présence des élèves sans qu'il y ait *misdemeanor* de sa part. Le surintendant du même État, dans son rapport pour l'année 1864, se basant sur les lois scolaires des États de l'Est, déclare " qu'il faut enseigner à l'enfant de regarder l'autorité du professeur comme supérieure, sous beaucoup de rapports, à l'autorité des parents " et que " l'impression vulgaire que les parents ont le droit légal de donner des ordres (*dictate*) aux instituteurs est erronée." Il affirme, de plus, que " les parents n'ont aucun recours contre le maître d'école." En 1874, dans le Vermont, un comité scolaire, soutenu par la cour suprême de l'État, chassa des enfants d'une école parce qu'ils s'étaient absentés, un jour de fête, pour obéir à leurs parents. (1)

C'est ainsi que les lois scolaires de tous les États de la République voisine constituent une violation flagrante du droit naturel des parents sur leurs enfants. Le pouvoir civil s'y est substitué entièrement à l'autorité domestique en matière d'éducation, et le principe subversif de l'État enseignant triomphe d'un bout à l'autre du pays. M. Montgomery, le grand fléau des écoles publiques aux États-Unis, fait ressortir, dans une page lumineuse et magistrale de son *Poison drops*, toute la fausseté du système scolaire de nos voisins. Je ne puis mieux faire que d'en traduire quelques passages :

" Si les parents ont le devoir naturel de nourrir, de vêtir et d'instruire leurs enfants, comme l'affirment tous les auteurs classiques ; si les parents ont l'obligation de procurer à leurs enfants une éducation convenable, comme ils ont l'obligation de leur donner une nourriture et des vêtements convenables, c'est une pratique aussi *communiste* de prendre l'argent de Pierre pour instruire les enfants de Paul—puisque Paul est obligé de les instruire lui-même—que de prendre l'argent de ce même Pierre pour nourrir et vêtir les enfants de ce même Paul.

" Le *communisme*, selon la définition de Webster, est la doctrine de la propriété en commun ou la négation du droit de propriété chez l'individu. Or si l'homme qui a acquis légitimement une propriété n'a pas le droit de la garder contre ses voisins qui veulent l'employer pour l'éducation de leurs enfants, pourquoi ces mêmes voisins

(1) *Poison drops in the Federal Senate*, page 51.

n'auraient-ils pas également le droit d'employer cette propriété pour *nourrir et vêtir* leurs enfants ? Si ces voisins on le droit de *mettre en commun* la propriété individuelle afin d'instruire, vêtir et nourrir leurs enfants, pourquoi n'auraient-ils pas le droit de mettre cette propriété en commun pour se nourrir et se vêtir eux-mêmes ? En effet, s'il est juste de forcer tout un peuple à mettre la propriété individuelle en commun afin de pourvoir aux besoins scolaires des enfants qui, d'après la loi naturelle, doivent être instruits par les pères et mères ou à leurs frais, nous ne voyons pas pour quelle raison, logiquement, il ne serait pas également juste de forcer tout le peuple à mettre toute propriété individuelle en commun afin de fournir les autres choses dont, selon la loi naturelle, chaque membre de la société est obligé de se pourvoir. Nous ne nions pas par là le droit d'imposer une taxe pour donner une certaine éducation à des enfants dont les parents sont trop pauvres pour y pourvoir eux-mêmes. Une telle taxe peut clairement se justifier par les mêmes raisons que nous pourrions invoquer en faveur d'une taxe prélevée pour fournir le vêtement et la nourriture à ces enfants et même à leurs parents devenus, par leur dénûment, de dignes objets de la charité publique (1). Mais le prélèvement d'une taxe scolaire pour l'éducation de *tous* les enfants d'un pays, des riches comme des pauvres, ne repose pas sur le même droit.

" Les partisans de cette taxe *communiste* pour le maintien des écoles publiques la comparent parfois à une taxe qu'on prélèverait pour entretenir un chemin public ou pour le maintien du gouvernement. Mais les cas ne sont pas semblables, comme le démontre un instant de réflexion : Construire ou entretenir un chemin *public* n'est, en aucune manière, un devoir *particulier*. Si le chemin à construire ou à entretenir est un chemin *particulier*, sur la propriété d'un individu, quel honnête homme voudrait taxer le public pour construire ou entretenir un tel chemin ?

" Quant à l'homme dont les affaires domestiques sont dans un état tellement déplorable qu'il ne puisse pas dire que les enfants qu'il appelle les siens sont réellement à lui, et non point aux voisins, il aurait le droit, supposons-nous, de demander à ces voisins de l'aider à instruire ces enfants. Mais quiconque, n'ayant jamais pour un instant douté de la fidélité de son épouse, peut, en regardant les

(1) Il est à propos de faire remarquer ici que l'État ne doit faire la charité que là où la charité individuellle fait défaut ou ne suffit pas.—*Note du traducteur.*

enfants de sa maison, se dire avec une confiance inébranlable : Voici *mes* enfants ! ne devrait jamais, jamais répudier l'obligation, noble, sainte et imposée par Dieu lui-même, d'élever ses enfants. (1)

" Dans notre humble opinion, il n'y a aucun genre de communisme aussi répugnant que celui qui, pour les fins d'éducation, suppose virtuellement un titre commun, non seulement à la *propriété*, mais même aux *enfants* du père de famille. Cependant, par malheur, c'est là le communisme qui prévaut en Amérique ; communisme qui a pour tige principale le système scolaire le plus ruineusement dispendieux et le plus démoralisant que le monde ait jamais vu ; communisme dont les racines empoisonnées se sont étendue au loin, qui se sont enfoncées bien avant dans la littérature, la politique, et, nous pouvons le dire, dans la religion des États-Unis. Des millions d'enfants américains, appartenent à toutes les croyances, à toutes les classes, à toutes les conditions se réunissent chaque jour à l'ombre de cet arbre mortel et en respirent les exhalaisons léthifères. Des dizaines de milliers de ces petits êtres meurent chaque année par suite des maladies contractées dans cette atmosphère pestilentielle ; tandis que des centaines de mille y trouvent une mort morale infiniment pire pour eux-mêmes, pour leurs parents, pour leur pays, que la mort physique qui couche dans le tombeau tant de victimes prématurées."

Voilà pour la question de *droit*. Et c'est ce système de désordre, ce système qui repose sur le pire communisme qu'on puisse imaginer, que certains de nos compatriotes admirent, préconisent et cherchent à introduire de plus en plus dans notre pays ! Pourtant, comme le savent tous ceux qui ont étudié tant soit peu nos lois scolaires, et comme j'aurai peut-être l'honneur de le faire voir plus tard aux lecteurs de la *Revue*, nous nous sommes déjà bien trop avancés dans cette voie de perdition. Loin d'y faire un seul pas de plus en avant, nous devrions plutôt rebrousser chemin promptement, résolument, et retourner, pendant qu'il en est encore temps, aux vrais principes du droit naturel et du droit chrétien en matière d'enseignement.

Après avoir jeté un coup d'œil sur la question scolaire chez nos voisins au point de vue des principes, il convient d'examiner un

(1) On voudra bien remarquer combien ces paroles de M. Montgomery, écrites il y a plusieurs années, sont conformes à l'enseignement donné par Léon XIII dans sa récente Encyclique aux évêques de Bavière. *Vide supra.*

instant les *fruits* que les écoles publiques des États-Unis ont produits et produisent encore. Car c'est toujours par les fruits qu'on doit juger l'arbre. Or les fruits du système scolaire américain sont tout simplement affreux. Ils épouvantent, à bon droit, non seulement les catholiques, mais aussi un certain nombre de protestants pour qui le *mal* n'est pas un mot vide de sens.

Un ministre protestant des États-Unis, le Rev. Lyman Edwin Davis, vient de publier un livre intitulé : *A pastor's thoughts on living themes.—Les réflexions d'un pasteur sur les questions du jour.* Dans ce livre, l'auteur parle des écoles publiques des États-Unis et en dit les terribles choses que voici : " Nos préjugés contre le dogme nous font encourager le doute. Notre détermination à empêcher l'éducation religieuse d'être donnée exclusivement par Paul, par Apollon ou par Pierre nous a fait chasser le Christ lui-même ; notre crainte de Rome nous fait admettre Sodome et Gomorrhe."

En dehors de l'Église catholique, l'idée religieuse agonise aux États-Unis, et il est facile de prévoir le jour où, dans tout ce vaste pays, peuplé par soixante millions d'âmes, il n'y aura littéralement que des catholiques et des païens. La presse est remplie de faits qui constatent l'effroyable progrès de l'athéisme parmi le peuple américain. En voici un entre mille : au mois de février dernier le *Journal*, de Lewiston, Maine, publiait des statistiques officielles qui montrent que sur 1362 temples qui se trouvent dans l'État du Maine, 417, ou près du tiers, sont fermés faute de fidèles, et que la moitié de la population ne pratique aucun culte quelconque.

Un article qui fit grand bruit dans le temps, non seulement en Amérique mais même en Europe, c'est l'étude que feu M. Richard Grant White, de New-York, publia dans la livraison de décembre 1880 du *North American Review* sous le titre : *The public school failure.—Le fiasco des écoles publiques.* Dans cet écrit, qui fut un véritable coup de foudre pour les partisans du système scolaire américain, M. White, quoique protestant, mit à nu l'horrible plaie sociale qui ronge la république et qui la menace d'une prompte dissolution.

Mais M. White, quelque retentissant que fût son cri d'alarme, n'avait guère fait, comme il le reconnaissait lui-même, du reste, que présenter sous une nouvelle forme les données si exactes et si écrasantes préparées par M. Z. Montgomery, le remarquable écrivain catholique qui, comme je viens de le dire, a été, dans ces derniers temps, le véritable marteau de *l'anti-parental education.*

M. Montgomery ne s'amuse pas à faire des assertions en l'air, ni à dire des choses quelconques. Il compulse les récensements et les documents officiels, et il le fait avec tant de soin et d'exactitude que pas un seul de ses chiffres n'a pu être contesté. Interrogeons donc cet écrivain consciencieux avec la plus grande confiance. Il nous mettra sous les yeux quelques *faits* qui condamnent, avec une éloquence capable de vaincre les plus robustes préjugés, ces écoles publiques qui violent le droit naturel.

J. P. TARDIVEL.

(A suivre.)

CHRONIQUE.

Le jour de Pâques le Saint-Père a admis plusieurs députations à assister à sa messe. M. le général de Charette, Mme. la baronne de Charette, leur jeune fils et d'autres membres de sa famille ainsi que Mme. de Lamoricière ont eu l'honneur d'être reçus en audience particulière par le Souverain Pontife après la messe d'action de grâces. Le jeune fils du général de Charette a présenté au Saint-Père le drapeau offert par les zouaves pontificaux, sur lequel sont brodées les images des saint patrons et les armoiries des différents pays qui ont fourni des volontaires à leur héroïque régiment.

Quelques, jours auparavant Léon XIII avait aussi reçu en audience solennelle les princes de Hatzfeld et de Fürstenberg, qui ont remis à Sa Sainteté la lettre par laquelle le nouvel empereur d'Allemagne lui notifie son avènement au trône.

Dans la lettre que l'empereur avait reçue du Pape, celui-ci exprimait l'espoir que Frédéric III saurait, à la suite de son père, continuer l'accord et la pacification. Or l'empereur, dans sa réponse, a explicitement, paraît-il, confirmé cette espérance.

Jeudi, 12 avril, pour la troisième fois le Saint-Père a daigné dire la messe à la Confession de Saint-Pierre en faveur notamment des *pèlerins français*. Cette fête restera dans toutes les mémoires ; Léon XIII a distribué de sa main la sainte communion aux chefs du pèlerinage et à leurs familles. Sa Sainteté avait une mine superbe et paraissait rajeunie de vingt ans.

Après la messe s'étant coiffé de la mitre, le Souverain Pontife a été porté sur une estrade préparée pour la circonstance en face de la grande nef. Là, d'une voix claire, vibrante et forte il a donné la bénédiction.

Puis l'immense foule prosternée sous la main du Pontife s'est levée et les applaudissements, les acclamations, les vivats ont retenti avec une intensité et un enthousiasme dont rien ne saurait donner une idée.

Le 13 les pèlerins ont été reçus par le Saint-Père dans la salle de la canonisation, au-dessus du portique de Saint-Pierre. Le Pape

y arriva précédé de tous les évêques français présents à Rome, et escorté des prélats de sa cour et d'une douzaine de cardinaux. L'archevêque d'Avignon et le vicomte de Damas ont lu chacun une magnifique adresse. Léon XIII a répondu en termes émus : "... La France, Nous n'en doutons pas, comprendra toujours sa grande et sublime vocation qui est, avant tout, de demeurer profondément chrétienne. Nous en avons pour garant ces innombrables institutions pieuses que nous voyons couvrir son sol ; ces œuvres multiples de charité qui y naissent et s'y développent avec une fécondité et une vigueur si admirables ; ces légions d'apôtres et de missionnaires, qui en partent chaque jour pour se répandre dans les contrées lointaines et les plus ignorées où, par la prédication des doctrines du Saint Évangile leur apostolat propage les principes de la vraie civilisation....."

Avant de se retirer le Saint-Père s'est fait présenter la bannière du pèlerinage, portant d'une part l'image de Notre-Dame de Lourdes et, de l'autre, l'effigie de Sa Sainteté avec cette devise : *Au Pape du Rosaire.*

Le 13, 14 et 15 avril a eu lieu à Rome le triduum solennel en l'honneur du bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes.

***

La question ouvrière occupe plus que jamais, en France surtout, les esprits sérieux ; c'est qu'effectivement le socialisme avec la franc-maçonnerie, sa sœur, constitue le plus grand danger surtout pour la France et pour l'Allemagne. A ce mal il y a plusieurs causes : la concurrence étrangère, la production exagérée, mais surtout la décadence de la famille et la démoralisation de l'ouvrier.

Les philanthropistes suggèrent comme grands remèdes le désarmement de l'Europe, une réglementation universelle du travail, la régénération de la famille et la moralisation de l'individu. Mais tous ces remèdes, qui pourra les appliquer ? La religion seule par son chef vénéré. Quand les peuples et les souverains ouvriront-ils les yeux pour voir cette vérité évidente pour tout homme bien pensant ?

L'état politique de la France en ce moment est indéfinissable ; c'est le gâchis au suprême degré ; tout le monde semble s'attendre à un changement ; mais, à moins d'un miracle de la miséricorde de Dieu, ce sera un changement en pire.

***

L'empereur d'Allemagne semble prendre du mieux un jour, puis retombe dans un état de faiblesse décourageant; tout le monde paraît être persuadé que ses jours ne pourront se prolonger longtemps et que sa mort sera suivie de près de la conflagration inévitable et si redoutée. Du reste l'opinion publique qui lui attribuait les vertus de modération et de générosité, même à l'égard de la France, commence à s'éveiller de son beau rêve et à s'apercevoir que ce n'est pas de lui que l'Alsace-Lorraine en particulier obtiendra justice.

Ces Prussiens, qui ne sont que d'hier, se prétendent les héritiers de Charlemagne. Ah! si la France était gouvernée par *des hommes*, elle ferait bien vite rentrer les Hohenzollern dans leurs marais du Brandebourg et remettrait à la maison de Habsburg le sceptre impérial d'Allemagne que Richelieu et Napoléon lui ont enlevé injustement.

***

L'Angleterre veut de toute manière flatter Léon XIII pour lui arracher une mesure de répression de l'Irlande. Peut être cependant ses motifs sont-ils plus nobles. Quoi qu'il en soit elle parle d'établir des relations diplomatiques avec le Saint-Siège; c'est toujours un progrès dans la bonne voie, et un présage de jours meilleurs pour l'Église dans les pays soumis au sceptre de notre *gracieuse souveraine.*

Quant à l'Irlande, elle est en ce moment un volcan; la manière dont les patriotes de ce peuple si éprouvé ont accueilli, par tout l'univers, le rescrit de la Congrégation du Saint-Office condamnant le "Plan de Campagne" et le *boycotting* fait craindre pour ce malheureux pays de nouvelles et rudes épreuves. C'est un grand scandale donné au monde entier par les fils de la catholique Erin que le langage tenu à ce sujet par des journaux qui se vantent de leur orthodoxie. Espérons que Mgr Walsh, le digne archevêque de Dublin, qui possède au plus haut degré la confiance de la nation, réussira à calmer l'effervescence et à déjouer les plans des pires ennemis de l'Irlande.

***

Le Danemark se réveille à la vraie foi, et les conversions y sont nombreuses, grâce, disent les journaux, aux pères jésuites qui ont une mission permanente dans ce royaume. Qui se serait attendu à pareille chose il y peu d'années? Un des premiers personnages

ecclésiastiques du pays, le prévôt de la cathédrale luthérienne de Copenhague a solennellement abjuré l'hérésie.

*
* *

L'Espagne, malgré tout, est encore la nation très catholique; les cérémonies de la Semaine Sainte ont été célébrées à la Cour avec une pompe extraordinaire. Le nonce du Pape a officié. La reine a donné des preuves touchantes d'une piété sincère et éclairée.

*
* *

Et que font pendant ce temps nos sages législateurs d'Ottawa (car ceux de Québec, au moment où nous écrivons, jouissent de leur reste)?

La question du Manitoba est réglée. Le *Pacifique Canadien*, trop pauvre pour emprunter quinze millions par lui-même pour se dédommager de la perte de son monopole, a obtenu du gouvernement canadien la garantie de cet emprunt; puis il s'est hâté, dit-on, de s'en servir pour acheter la ligne américaine du Sault Ste-Marie à Minnéapolis avec embranchement pour se joindre avec le *Pacifique Américain*. Décidément il doit y avoir parmi les actionnaires de cette Cie bon nombre de Yankees qui s'entendent à arrondir leur fortune à nos dépens, et le Manitoba lui-même pourra bien ne pas tarder de ressentir les effets de la mauvaise humeur de la puissante Cie.

Si l'on a raison de ne pas se lier les mains vis-à-vis de nos voisins par des traités de réciprocité qui nous rendraient plus ou moins dépendants de la grande république en attendant que nous soyons entraînés dans le gouffre, on aurait tort tout autant, ce nous semble, de céder au mouvement centralisateur, appelé fédération impériale; restons donc Canadiens et devenons au plus tôt une grande nation, nous avons tout ce qu'il faut pour cela, et moins nous mettrons de temps à nous en convaincre, mieux cela vaudra. Le lien qui nous unit à l'Angleterre nous a suffi jusqu'ici, ainsi qu'à elle; rappelons-nous donc que *le mieux est ennemi du bien*, ou comme on dit en anglais: *let well enough alone.*

A Québec la *grande question*, celle qui prime tout le reste, croirait-on, c'est le projet du pont qui devra joindre la cité de Champlain à la pointe Lévis. Il nous semble pourtant qu'il y a des choses plus pressantes à faire, ne fût-ce que l'œuvre de la colonisation à promouvoir vigoureusement; que ne fait-on ce qu'on fait ailleurs, à Sarnia par exemple, pour faire passer les chars d'une rive à l'autre! Le trafic qui devra passer par cette voie pendant l'hiver

vaut-il la peine qu'on débourse des sommes fabuleuses pour ce pont? C'est douteux. Mais enfin, Québec veut avoir son pont ; il croit que tous les avantages du monde lui arriveront par ce pont ; soit. De grâce cependant qu'on examine la question sous toutes ses faces et qu'on se décide *après* et non *avant* mûre réflexion. Il semble peu probable, du reste, que le gouvernement fédéral veuille se prêter à ce plan et le Grand-Tronc, sans doute, ne sera pas lent à mettre des bâtons dans les roues.

Nos chambres sont à la veille de se réunir ; il y a tout à espérer qu'elles feront de la besogne utile à la province et non à telle ou telle fraction.

La minorité anglaise ne paraît pas se résigner facilement à son sort ; elle ne veut pas comprendre que si l'on respecte ses droits, on ne peut songer à lui passer toutes ses fantaisies. Elle trouve étrange de n'avoir d'autre représentant dans le cabinet qu'un ministre sans portefeuille ; si elle s'examinait la conscience elle trouverait peut-être à qui la faute. Si un résultat semblable se produit un de ces jours dans l'administration municipale de la ville de Montréal, la population anglaise n'aura à blâmer que les fanatiques dont elle se laisse dominer, ainsi que l'ont prouvé des faits très récents.

D. C.

BIBLIOGRAPHIE.

Les mensonges historiques, *réfutation des erreurs ordinaires sur le terrain de l'histoire, principalement de l'histoire ecclésiastique ; par* TROIS AMIS DE LA VÉRITÉ.

L'ouvrage que nous annonçons est un des premiers fruits de la lettre que Léon XIII adressait, le 15 août 1883, aux cardinaux de Luca, Hergenrœther et Pitra, concernant les études historiques. Le Souverain Pontife se plaint, dans cet écrit, de la perfidie avec laquelle les Centuriateurs de Magdebourg et d'autres ennemis de l'Église ont fait de l'historiographie la servante des passions humaines, transformant ainsi l'histoire en une vaste conjuration contre la vérité. Trois savants amis de la vérité, encouragés par la parole du pape, se sont mis à l'œuvre. Ils ont pris à tâche de réfuter les principales falsifications des faits historiques depuis la fondation du christianisme.

La première partie du livre, intitulée l'ANTIQUITÉ CHRÉTIENNE, se termine par une dissertation sur *la présence de saint Pierre à Rome*, niée par les Centuriateurs.

La deuxième partie porte pour en tête : LE MOYEN-AGE. Après avoir réfuté les erreurs mises en vogue par Machiavel, elle prend à partie celles par lesquelles les Centuriateurs de Magdebourg ont voulu étayer la révolution religieuse du 16e siècle.

La troisième partie a pour titre : ÉPOQUE DE LA RÉFORME. On y traite entre autres questions les suivantes : *Tolérance et liberté de conscience chez les protestants* (Elisabeth d'Angleterre, etc., Bismarck, etc.), *la Saint-Barthélemy*, *Galilée*, etc.

Les auteurs terminent leur intéressant ouvrage par le chapitre : *Mensonges historiques contre les Jésuites.* C'est devenu du lieu commun, *monita secreta*, morale relâchée, la fin justifie les moyens, etc., etc.

L'ABBÉ N. J. CORNET.

Passé et Présent, *récits de voyages, par* XAVIER MARMIER.

Quand on part avec M. Marmier pour un voyage littéraire, on ne sait jamais comment on voyagera, ni où l'on ira ; mais c'est toujours avec la certitude de faire un beau et fructueux voyage qu'on peut s'embarquer avec lui.

Dans le *Passé et Présent*, on débute par un petit voyage humoristique au pays de Cobourg, puis on ira visiter successivement la Suède, la Finlande, la Hongrie, l'Alsace, hélas ! le Canada, l'Archipel indien pour se retrouver en pleine Franche-Comté, dans le petit village de Prébois, dont M. Marmier nous raconte les anciennes mœurs et les modernes progrès.....

Que M. Marmier nous conduise seul ou qu'il prenne et nous donne comme guides et compagnons les voyageurs célèbres dont il connait si admirablement les innombrables travaux, ce sera un plaisir de voir chez eux, dans la vérité de leurs coutumes, les simples populations de la Finlande, les fiers Hongrois, les chers Alsaciens, les vaillants et fidèles Canadiens.

Ajoutons qu'un souffle d'actualité et au besoin de satire court à travers le volume et qu'au milieu des plus lointains voyages, un mot, une réflexion nous ramènent à ce que souffre et espère la France, livrée aujourd'hui aux expériences de la philosophie démocratique.

L. NEMOURS-GODRÉ.

Le Canada et les Canadiens-Français, *pendant la guerre franco-prussienne, par* FAUCHER DE SAINT-MAURICE. *Québec* 1888.

L'auteur de cette brochure est sincère dans son enthousiasme pour la France, et dans la sympathie qu'il lui porte dans ses malheurs ; il lui a, du reste, prouvé son affection d'une manière tangible, car il a été capitaine au 2ième bataillon d'infanterie légère d'Afrique. Il nous démontre ici par des chiffres et des faits ce que, sans doute, nous devions tous savoir, que la France ne saurait souffrir sans que tout cœur canadien soit déchiré.

Malheureusement la brochure où l'auteur nous dit cela, a la prétention d'être une œuvre littéraire, et cependant, elle n'est évidemment qu'un premier jet ; un travail qui n'a pas été relu, bien loin d'être mis vingt fois sur le métier. Le décousu est parfait. Il y a du boursouflé pour commencer, puis du grotesque, puis des chiffres et encore des chiffres ; l'impression est belle, mais elle fourmille de fautes.

Cependant il a quelques belles pages qui rachètent bien des défauts ; il y en a une qui fait même oublier tout le reste, tant elle est touchante. En somme le volume est intéressant.

Voici la page qui fera verser des larmes d'attendrissement à tout ami de la France :

" Ce soir-là—c'était un samedi—la tempête continuait toujours. Les bureaux de l'*Evènement* étaient restés ouverts. Une foule énorme, silencieuse, l'encombrait et faisait queue à la porte. J'en faisais partie. Les uns étaient consternés et comme foudroyés dans leur plus chère affection ; une dépêche avait été recue : *L'armée de MacMahon a capitulé. L'empereur Napoléon s'est rendu.* D'autres riaient aux éclats de la naïveté de ceux qui ajoutaient foi à la dépêche du roi Guillaume. Tous attendaient anxieusement, partagés entre une crainte poignante et un espoir chimérique, lorsque tout à coup la foule s'ouvrit avec respect pour laisser passage à M. Gautier, consul-géneral de France.

" A l'instant, le silence se fit, tous les regards se portèrent sur lui. A son attitude grave, émue, à cet air auquel on ne se trompe pas et qui révèle un cœur brisé, la certitude se fit dans tous les esprits et tous les yeux se mouillèrent de larmes, on resta longtemps, pleurant en silence, entourant le représentant de la Frence de la sympathie la plus vive, du respect le plus profond.

" Nous n'avons jamais vu pareil recueillement, semblable douleur. La France vaincue recevra des hommages plus retentissants, jamais un témoignage de plus sincère affection. Notre propre patrie écrasée, notre propre sol dévasté n'auraient pas causé à nos âmes une souffrance plus cruelle, arraché à nos poitrines un sanglot plus déchirant. Le peuple canadien tient encore à la France par toutes les fibres du cœur.

D. C.

REVUE CANADIENNE

"RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS"

TROISIEME SÉRIE

TOME PREMIER

(XXIVe DE LA COLLECTION)

JUIN 1888

SOMMAIRE

I.—ÇA ET LÀ DANS LE PAYS DES ARTS ..... **Alphonse Leclaire**

II.—UNE HISTOIRE DU CANADA ..... **A. Bouchard**

III.—LA POÉSIE AU SALON ..... **Chs-M. Ducharme**

IV.—LA QUESTION SCOLAIRE AUX ÉTATS-UNIS.—*(Suite et fin.)*.. **J. P. Tardivel.**

V.—DES FIGURES OUBLIÉES DE NOTRE HISTOIRE ..... **N. E. Dionne.**

VI.—LA LÉGENDE D'UN PEUPLE—*(Suite et fin.)*..... **H. E. Tourigny.**

VII.—CHRONIQUE ..... **D. C.**

VIII.—BIBLIOGRAPHIE ..... **D. C.**

MONTRÉAL

BUREAU DE LA "REVUE CANADIENNE"

1888

Le REMÈDE du PÈRE MATHIEU

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL

Enfin Trouvé!!!

ENCORE UNE DÉCOUVERTE!!!

Le Remède du Père Mathieu

Guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout désir des liqueurs alcooliques. C'est en même temps un fébrifuge, un tonique et un altérant. Par son action fébrifuge, il chasse la fièvre interne qui consume l'homme intempérant et qui entretient sa soif ardente pour la boisson : par ses effets toniques, il remet l'estomac et le foie dans leur état naturel de santé, de déréglés qu'ils étaient dans presque tous les cas, et relève le système nerveux abattu ; comme altérant il refait de l'intempérant un nouvel homme. **Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique.** C'est aussi un remède certain pour toute FIÈVRE, DYSPEPSIE, TORPEUR de FOIE, ayant une cause autre que l'intempérance. C'est le plus puissant tonique fortifiant qui ait jamais été employé. Chaque famille devrait avoir sous la main ce spécifique, qui marque une époque dans les découvertes de l'art médical. Il n'y a pas de médicament dont le besoin se fasse tant sentir, et qui apporte un soulagement plus grand à l'humanité souffrante.

Vendu par les Pharmaciens, $1.00 la Bouteille.

Si le mal n'est pas fort, une bouteille suffit; mais les pires cas de *delirium tremens* ne demandent pas plus de trois bouteilles pour guérison complète de l'intempérance. Vous pourrez obtenir *gratis* un pamphlet sur "*l'Alcool, ses effets sur le corps humain, et l'intempérance traitée comme maladie,*" en vous adressant à votre Pharmacien ou à

S. LACHANCE, Pharmacien,
1538, Rue Ste-Catherine, Montréal.

REMEDE DU DOCTEUR SEY

Contre la Dyspepsie, les Vents, la Bile, la Constipation, les Maladies du Foie, de l'Estomac, des Intestins et des Reins.

L'Estomac, le Foie et les Intestins sont des organes si importants que le dérangement de l'un d'eux cause invariablement des désordres très graves dans le corps humain. De plus, comme ces organes sont les plus exposés par le travail incessant de la digestion, et surtout par les écarts de régime et les excès de chacun, il s'en suit que la plupart des Maladies qui affectent le genre humain proviennent du dérangement d'un ou de plusieurs de ces organes. Aussi, n'y a-t-il rien de plus commun que la Dyspepsie, les Indigestions, les Vents, les Affections bilieuses, la Diarrhée, la Constipation. Les Névralgies de toute espèce, les Maladies des Reins, de la Vessie proviennent aussi souvent d'une mauvaise digestion. Tout le monde sait, par exemple, que la Névralgie appelée Migraine prend le plus souvent sa source dans un dérangement de l'Estomac. Une des causes les plus fréquentes de l'hydropisie se rencontre dans les Maladies du Foie.

Il est donc de la plus grande importance de tenir les organes de la digestion en bon ordre. Or, le Docteur SEY, de Paris, après vingt années d'études et de travail, est parvenu à découvrir un remède, qui non-seulement maintient l'Estomac, le Foie et les Intestins dans leur état normal, mais encore qui guérit toutes les maladies dont ces organes peuvent être affectés. Aujourd'hui, le Remède du Dr Sey, est le grand spécifique contre la Dyspepsie, et contre toutes les Maladies du Foie, de l'Estomac et des Intestins.

TEMOIGNAGES

Saint-Henri de Mascouche, 10 octobre 1884. — Monsieur S. LACHANCE, Montréal,— Mon cher Monsieur, — Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le Remède du Dr. SEY dont vous êtes l'agent unique, m'a fait un grand bien. — De tous les Spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux personnes qui souffrent de la Dyspepsie flatulente et j'espère que, comme moi, elles verront leur santé s'améliorer notablement. — Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué serviteur. — L.-J. LAUZON, Ptre.

MONSIEUR S. LACHANCE, — Ayant fait usage du Remède du Dr SEY, pour la Dyspepsie, je suis heureuse de vous déclarer que je m'en suis très bien trouvée. — Sœur THOMAS, Supérieure, — Salle d'asile Saint-Vincent de Paul, — Montréal, 14 octobre 1884.

Montréal, 10 novembre, 1881, — MONSIEUR S. LACHANCE, — Depuis plusieurs années, je souffrais de violentes attaques de Migraine, provenant d'une mauvaise digestion. Aujourd'hui, après avoir pris quelques bouteilles du *Remède du Dr. Sey*, je suis entièrement guéri de ces attaques et mon estomac digère bien. J'ai aussi employé le même Remède dans ma famille contre les Indigestions, les Coliques et les Vents, et cela toujours avec succès. — Le *Remède du Dr Sey* est aussi un excellent Purgatif qui agit sans causer de douleurs, et qui n'empêche pas de vaquer aux occupations ordinaires.— D. C. BROSSEAU, 1440, rue Notre-Dame.

AGENT POUR LE DOMINION

S. LACHANCE, PHARMACIEN
1538, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL.

MURILLO PINX. H. DELACHARLERIE DEL. H. CHAPON SC.

ÇA ET LÀ DANS LE PAYS DES ARTS.

Ce qui donne du prix à l'humaine existence
Ah ! C'est de la beauté le spectacle éternel !
Qui peut la contempler dans sa plus pure essence
En garde sur ses jours un reflet immortel.

Oui, l'art est la fleur de la vie, fleur qui ne s'épanouit pleinement, il est vrai, que dans certaines âmes d'élite, et à certaines époques privilégiées, mais dont les parfums sont si doux qu'ils embaument tous les siècles. C'est une pétale de cette fleur charmante que nous nous proposons de cueillir de temps en temps pour l'offrir à nos lecteurs.

Si jusqu'ici nous n'avons goûté l'art, pour ainsi dire, que du bout des lèvres, en regardant avec plaisir pour quelques instants un beau tableau, une belle gravure, nous ne connaissons encore ni la joie ni le bonheur intellectuel qu'éprouve l'âme à la contemplation du beau. L'art est en effet un sanctuaire où l'on ne pénètre qu'après une lente initiation, initiation qui n'a rien de pénible, qui est même un plaisir, mais qui n'en demande pas moins un initiateur et la volonté de le suivre.

De tous les sujets chers à l'art il n'en est pas qui ait tenté plus souvent le pinceau des artistes que celui de la Vierge Marie. Nous avons donc pensé ne pouvoir mieux faire que de prendre ce sujet pour notre première étude, d'autant plus que nous avions intention de l'insérer dans le numéro du mois qui lui est plus spécialement consacré.

Une autre raison qui nous a plus particulièrement induit à adopter ce sujet de préférence à tout autre, ce sont les cris de rage poussés par l'enfer à la seule pensée qu'un monument à la gloire de Notre Mère bien aimée pût être élevé dans notre ville de Montreal. Puisque ce nom béni a le don d'exciter à ce point la haine du démon

nous nous sentons le besoin de l'honorer davantage et de répéter avec le poëte : Marie,

Nom que j'aime d'enfance avec idolâtrie,
Le plus doux qui, tombé des montagnes du ciel,
Sur une lèvre humaine ait répandu son miel ;
Nom céleste créé du sourire des anges,
Pour en parer un jour la fleur de leurs phalanges :
Marie, ô nom divin ! étoile du pécheur,
Qui parfume le monde, et qui révèle aux âmes
La femme la plus belle entre toutes les femmes !

Cette figure de Marie qui comme nous l'avons dit est l'objet le plus chéri de l'art chrétien fait en même temps le désespoir de l'artiste ; il aura beau faire des madones dans tous les genres, dans toutes les situations, comprendre que c'est une reine qu'il peint, se souvenir en même temps de toutes ses vertus, de toutes ses prérogatives, passer de la majesté la plus sublime à la douceur la plus suave, et, fût-il même un génie, donner du meilleur de son âme, jamais il ne la peindra aussi accomplie, aussi belle qu'elle le fut en réalité dans les moindres actions de sa vie ; il n'en approchera même pas. Devant son œuvre, quelque parfaite qu'elle soit, il lui faudra dire avec cette douleur qui étreint alors l'âme de l'artiste : Ce n'est pas encore elle ! Cependant de ses efforts naîtront les images les plus belles, les plus nobles, les plus suaves, les plus dignes qu'il soit donné à l'homme de contempler ici-bas, images qui élèveront nos âmes et les porteront à la prière.

L'Immaculée Conception est un des mystères que les artistes aiment de préférence, surtout depuis que cette vérité est devenue un dogme. Cependant longtemps avant il avait été traité par les artistes ; Murillo seul nous a laissé plus de vingt-quatre tableaux représentant ce sujet, dont pas deux ne sont exactement semblables.

L'original de celle que nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs est au musée du Louvre. C'est une des plus belles toiles du grand artiste espagnol ; le gouvernement français n'a pas cru la payer trop cher lorsqu'il l'acquit à la vente du maréchal Soult, en mai 1852, pour l'énorme somme de 615,300 francs. Quelque belle que soit cette Immaculée Conception nous lui préférons plusieurs de celles qu'a produites l'école moderne allemande, surtout celle de Carl Müller ; elle exprime mieux l'idéal chrétien que nous nous

faisons de cette prérogative incomparable de notre mère chérie. Marie y est représentée debout dans tout l'éclat de la première adolescence, avec les traits de la modestie, de l'innocence, de la candeur et de la beauté ; ses regards sont doucement élevés vers le ciel ; ses mains sont croisées sur la poitrine ; sa tête voilée seulement d'une longue chevelure, qui lui tombe sur les épaules, est couronnée de douze étoiles. La modestie et la simplicité brillent dans ses vêtements comme dans sa personne : une robe blanche un peu large et un manteau bleu-hyacinthe assez ample ; elle-même est revêtue du soleil et de ses pieds elle touche la lune et écrase le dragon infernal qui tient encore dans sa griffe le fruit néfaste. Au-dessous apparaissent la terre et la mer orageuse telles que les a faites le péché de l'homme.

ALPHONSE LECLAIRE.

UNE HISTOIRE DU CANADA[1]

L'attention du public a été attirée il y a quelques semaines d'une manière désagréable (2) sur une *Histoire du Canada*, annoncée pompeusement comme étant la production d'un Père Récollet, et datant de l'année 1689. Trouvée, dit-on, tout récemment en manuscrit aux Archives de Seine-et-Oise (France) par un M. Eug. Réveillaud, qui se fait gloire de son titre de huguenot, elle vient d'être publiée par le même en France et enrichie de notes et d'un appendice.

M. Réveillaud, paraît-il, a travaillé quelque peu en collaboration

(1) *Histoire chronologique de la Nouvelle-France au Canada* par le Père *Sixte Le Tac*, Récollet, publiée d'après le manuscrit original de 1689 et accompagnée de Notes et d'un Appendice par *Eug. Réveillaud.* Paris, 1888. 1 vol. in 120. 162 pages. Prix 20 francs.

(2) Quelque personnage peu scrupuleux est parvenu a faire insérer l'annonce de ce libelle dans la *Revue du Tiers-Ordre*, à la grande confusion du directeur de cette Revue.

M. Stanislas Drapeau a inséré aussi dans la *Lyre d'Or* (Journal des familles) la réclame suivante en faveur de ce livre. Il l'a prise dans le *Paris-Canada*, ou bien elle a été communiquée par un même individu aux deux publications :

" M. Eugène Réveillaud, qui a une véritable passion pour notre histoire, et qui a déjà donné une *Histoire du Canada et des Canadiens-Français*, écrite d'un excellent style et très vivante, a exhumé un curieux manuscrit l'*Histoire chronologique de la Nouvelle-France ou Canada*, par le P. Sixte Le Tac, qu'il a publiée avec un grand luxe typographique.

" L'ouvrage est fort curieux ; c'est un document utile à qui veut se rendre compte de la rivalité pour le bien et la conquête morale du pays, qui a existé entre les Récollets et les Jésuites. Nous avons là la version des Récollets, ardente et piquante ; celle des Jésuites est dans toutes les mémoires et peut soutenir le choc.

" M. Réveillaud se représente l'émoi du P. Sixte Le Tac, si après un si long oubli, il se voyait apparaître, avec son œuvre, au bras d'un de ces huguenots qu'il n'a guère plus ménagés que les Jésuites, mais son éditeur se rassure, il croit que le plaisir de voir son manuscrit jauni prenant la forme d'un beau livre et aussi la consolation de disputer aux Jésuites une partie de ce que la postérité leur a accordé, ramènerait aussitôt la quiétude dans son âme. L'administrateur de la *Lyre d'Or* se chargera de faire venir l'ouvrage sur commande."

Il est à croire que si M. Stanislas Drapeau avait lu cet ouvrage, il n'aurait point inséré semblable réclame, car nous ne pensons pas qu'il soit de l'école qui prétend qu'en mêlant du poison avec la nourriture saine on forme les tempéraments les plus robustes. l'Église du moins n'adopte pas cette théorie, car elle met certains livres à l'*Index*.

avec Benj. Sulte, et entre eux deux ils sont convenus d'attribuer le manuscrit sans hésiter au P. Le Tac, Récollet qui a résidé au Canada pendant treize ans, de 1676 à 1689. Voici, en effet, l'entrée en matière de M. Réveillaud : " C'est l'écriture du manuscrit de cette histoire confrontée avec d'autres documents écrits ou signés de la main du P. Sixte Le Tac, qui nous a permis de retrouver le nom de l'auteur de cet ouvrage. Les derniers doutes que nous aurions pu garder devaient tomber devant cette note de M. Benjamin Sulte, le sympathique auteur de *l'Histoire des Canadiens-Français* publiée naguère à Montréal, à qui nous avions communiqué un *fac simile* d'une page de l'écriture du manuscrit et qui a bien voulu nous répondre en ces termes : " L'écriture du Fr. Le Tac, aux registres des Trois-Rivières, ressemble beaucoup à celle du *fac simile*, que vous m'avez envoyé. L'un des prêtres qui ont comparé ces écritures m'assure qu'il ne doute pas le moindrement de l'identité.

L'auteur, il est vrai, se dit officier et s'introduit à l'ami auquel il envoie son manuscrit dans les termes suivants : " Depuis que j'ai l'honneur d'être connu de vous, je ne doute pas que sachant que je suis en Canada, vous n'ayez jugé que je ne pouvais m'y tenir à rien faire. En effet l'emploi m'est agréable et je vous avoue que j'ai embrassé avec joie tous ceux qui se sont présentés, mais comme le pays est stérile en *affaires de guerre dont je fais profession* et que je me suis vu cet hiver dans un assez grand loisir, je l'ai passé tranquillement dans ma chambre à considérer de près ce qui s'est passé et ce qui se passe encore tous les jours dans le Canada parmi nos Français."

M. Réveillaud croit pourtant que cette manière de se présenter est une pieuse fraude employée par l'auteur pour échapper aux désagréments qu'aurait pu lui attirer son travail s'il avait été découvert : " La phrase (en italique)," dit-il, " est ingénieusement calculée pour faire croire que l'auteur de l'Histoire était un officier de l'armée sans cependant charger d'un mensonge la conscience du P. Le Tac, car si le véritable auteur était découvert, il pouvait répondre que lui aussi faisait profession d'affaires de guerre, de *sainte guerre*."

L'auteur, quel qu'il soit, dit avoir puisé ses renseignements, pour le passé, dans Lescarbot, Fr. Gabriel Sagard, Récollet, le sieur Champlain, le P. Lecreux (sic) jésuite, auteurs qu'il mettait quelques heures tous les jours à lire pour charmer ses loisirs pendant l'hiver en question. Il a surtout puisé dans les traditions huguenotes et forme un digne pendant au fameux menteur éhonté, *La Hontan*.

Il continue : " J'ai trouvé ces auteurs si obscurs (1) que j'ai pensé que je rendrais quelque service au public si je développais ce qui s'est passé jusqu'à ce temps (1689).

" . . . . De parler des richesses du Canada, je n'en connais que la pelleterie. Les terres qui sont toutes couvertes de bois n'y sont bonnes qu'à certains endroits, *et le bois n'y est pas de conséquence vu qu'il n'est pas assez cuit par le soleil, ce qui fait qu'il n'est pas fort propre à bâtir des navires* (2). . . . *Les Sauvages sont si méprisables par leur manière d'agir, de se nourrir, de se vêtir, de se parer et de converser*, (3) ils entrent même si peu dans la connaissance de notre religion que je ne saurais m'empêcher de me fâcher lorsque je vois les livres farcis des contes que l'on fait d'eux pour tromper le public, et ainsi méprisant toutes ces choses je me suis arrêté à examiner le pays dès son origine, à connaître comment il s'est formé et augmenté, et par qui et comment il a été gouverné et servi. Je l'ai mis par écrit et y ai ajouté l'expérience que quelques années m'en ont donnée, et même celle de quelques personnes de ma connaissance qui en raisonnaient pertinemment et sans passion. . . .

" Je me suis proposé de réduire cette histoire en trois parties. La première traite de ce qui s'est passé depuis que les Français ont commencé de hanter le Canada, jusqu'à ce que les Anglais les en aient chassé, qui fut l'an 1629, et même je la pousse jusqu'en 1632, que les Français y sont rentrés. La seconde depuis 1632 jusqu'en 1670, que les PP. Récollets y sont revenus, et la troisième depuis 1670 jusqu'à cette présente année (1689).

" Je n'ai pu achever que la première partie que j'ai réduit en seize chapitres. Je remets les autres parties à un autre temps plus favorable ou à ceux qui les voudront entreprendre." (4)

(1) Il semble avoir trouvé obscur le P. Du Creux, écrit en latin ; peut-être n'était-il guère familier avec cette langue ; en tout cas, ainsi que nous verrons plus loin, il s'est permis de le travestir, par ignorance ou par malice, peu importe.

(2) M. Réveillaud, aidé sans doute des lumières de M. Sulte, proteste contre cette assertion, "car on sait," dit-il, " que les magnifiques troncs d'arbres des forêts canadiennes sont au contraire souvent utilisés aujourd'hui dans la contruction de navires. . . . "

(3) Sous la plume du P. Le Tac, un semblable mépris pour les Sauvages serait peu édifiant, il faut avouer ; cette considération à elle seule suffirait pour montrer combien il est peu probable que ce Père soit l'auteur du livre.

(4) Le manuscrit publié par M. Réveillaud ne donne que cette première partie, plus six pages d'introduction à la seconde. Un appendice dont l'éditeur dit avoir emprunté les documents aux papiers des Récollets, complète l'œuvre de l'auteur et conduit le lecteur jusqu'à l'année 1689.

Nos lecteurs ont maintenant une idée générale du volume dont nous avons entrepris de faire une courte critique. Disons tout de suite qu'il est écrit avec un certain talent ; l'ironie y abonde, aussi bien dans les notes de l'éditeur que dans le texte de l'auteur, ce qui était d'autant plus facile que ni l'un ni l'autre ne font preuve d'une conscience délicate, et qu'ils ne songent qu'à flatter les préjugés que leurs lecteurs sont censés nourrir non seulement contre les Jésuites, mais encore, et tout autant, contre Mgr de Laval, contre le Séminaire de Québec et contre le clergé séculier de l'ancienne eapitale du Canada.

M. Réveillaud, dans sa préface, se montre au comble du bonheur à la pensée de la bonne trouvaille qu'il a faite ; il n'a non plus négligé aucune précaution pour rentrer dans ses fonds et procurer quelques douceurs à son collaborateur canadien ; après avoir annoncé le livre par force circulaires au camp anti-religieux, l'éditeur ou son agent s'est mis un masque et a voulu faire passer également sa marchandise dans nos familles croyantes.

Un extrait copieux de la préface de l'éditeur mettra complètement nos lecteurs au courant des sentiments intimes et de l'auteur et de l'éditeur, ainsi que de l'historique du manuscrit et des raisons paur lesquelles il n'a pas été publié dans le temps.

" Imaginez un homme du 17e siècle,.... imaginez cet homme mêlé au vif des querelles qui divisèrent alors maintes fois le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique et mirent aux prises les deux grandes congrégations missionnaires du temps, les Jésuites et les Récollets (1) ; imaginez cet homme, lui-même portant la robe de bure du moine mendiant, jaloux des prérogatives de son ordre, étouffant mal la colère qui remplit son cœur contre les audacieuses menées de l'Ordre rival qu'a flétri Pascal et se promettant de parler, de déchirer les voiles, de dénoncer les intrigues et les complicités....

" Il parle en effet, il entreprend de conter, depuis ses origines, l'histoire du pays qu'il habite, où son Ordre a planté la croix des premières missions (2), où il a tenu école, prêché, évangélisé, porté le viatique aux mourants. Il écrit son livre teut chaud du feu intérieur qui couve en son cœur... Il dira à son supérieur général, à

(1) Il n'y a nulle trace, dans l'histoire, d'une pareille rivalité entre ces deux Ordres religienx.

(2) L'Acadie est Nouvelle-France au même titre que le Canada ; or les Jésuites étaient là depuis 1611 ; les Récollets ne sont venus au Canada qu'en 1615.

qui son livre est d'abord soumis, il dira à ses frères les Récollets de France, il fera savoir au grand public, à la postérité, les services que les Récollets voulaient rendre au Canada et comment ils en ont été empêchés par les mines que les Jésuites ont creusées et fait éclater sous leurs pas. Il dira.... Mais il en a déjà trop dit (1). Il a parlé trop haut et trop clair; son livre ferait scandale; et quoique le brave (?) P. Sixte Le Tac se fût couvert du voile de l'anonyme, quoiqu'il se fût prêté à la petite supercherie de mettre son récit sur le compte de quelque officier... il dut, le pauvre historien du Canada, digérer le bœuf, comme disaient les Grecs, que son superieur *mit sur sa langue.* En d'autres termes il dut ronger son frein et prendre son parti de voir son manuscrit, rapporté en Europe, s'engouffrer, sans espoir de revoir jamais le jour, dans les archives du couvent de Saint-Germain en Laye, avec les autres papiers des Récollets de la province de Saint-Denys en France.... Mais c'est bien le cas de dire : *Habent sua fata libelli.* A la Révolution, les papiers des couvents que les Récollets avaient à Saint-Germain et à Versailles sont saisis et transportés aux archives du département de Seine-et-Oise, où ils sont classés, numérotés, puis déposés dans un carton qui les protège de la poussière. M. P. Margry remue pour la première fois ces papiers, il y a une vingtaine d'années, et en tire quelques documents originaux sur Cavelier de la Salle, mais il passe à côté de celui-ci... Il était réservé au signataire de ces lignes (à M. Eug. Réveillaud) de remettre cet écrit au jour...

" Imaginez maintenant notre P. Le Tac sortant de son tombeau deux fois séculaire, et par quelque procédé semblable à celui que décrit Edmond About dans son amusante nouvelle de l'*Homme à l'Oreille cassée,* apparaissant, avec sa robe de bure grise, au bras d'un de ces *hérétiques,* d'un de ces *huguenots,* qu'il n'a guère plus ménagés que les Jésuites dans son livre. Ou bien imaginez, ce qui n'est guère moins merveilleux, son manuscrit jauni se couvrant de lettres d'imprimerie et prenant la forme d'un beau volume, imprimé en caractères antiques sur papier de Hollande, pour se présenter sous cette forme et sous sa couverture de parchemin à tous les amis des

(1) Inutile de faire observer que tout ce langage est extravagant ; non seulement l'auteur ne prouve rien de semblable, mais il n'ose même affirmer rien de positif et se contente d'insinuations malveillantes et odieuses à l'adresse de l'évêque et du clergé séculier aussi bien que des Jésuites, et surtout se garde bien de faire voir à son pamphlet la lumière du jour, tant il avait conscience du sort qui l'aurait atteint s'il l'avait publié.

lettres en France et en Amérique (1), à tous ceux qui recherchent la vérité historique et aiment les ouvrages originaux qui permettent de la reconstituer. Je ne sais quel sera auprès d'eux l'effet de cette résurrection du vieil historien ; mais j'ai idée que le P. Le Tac, *du haut du ciel où j'espère pour lui qu'il est enfin entré, après les années de son purgatoire* (2), a dû tressaillir d'aise en voyant remuées, copiées et reproduites par la presse les pages qu'il a écrites avec tant d'amour, et je suis convaincu qu'il sait le meilleur gré du monde à l'hérétique qui l'a exhumé et qui l'introduit aujourd'hui devant cette postérité à qui il a voulu apporter le témoignage de ce qu'il a vu, su et ressenti."

Disons encore que le P. Le Tac, d'après des documents qui paraissent véridiques à M. Réveillaud, vint au Canada en 1676, était chargé de la mission des Trois-Rivières de 1678 à 1683, se trouvait à Notre-Dame-des-Anges, près Québec, comme directeur du tiers-ordre et maître des novices en 1684, puis fut envoyé à Plaisance (Terre-Neuve), en 1689 pour y fonder une mission de son ordre ; il ne tarda cependant pas de se plaindre des difficultés que lui suscita M. Parat, gouverneur de l'île, et retourna en France durant l'automne de la même année.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans l'exposé de ses griefs contre les Jésuites, ou plutôt dans l'allusion à ces griefs, car il n'en formule aucun nettement, et surtout s'abstient de toute preuve. Nos lecteurs n'y apprendraient rien de nouveau, et Dieu merci, les Jésuites n'ont pas besoin qu'on les défende contre les pamphlétaires, qui n'ont pas le courage de mettre leurs diatribes au grand jour de la publicité. Ce n'est donc que comme étude de l'histoire de notre pays que nous nous occupons de cette question ; nous tenons en même temps à montrer à nos lecteurs que les ennemis des Jésuites ont toujours été également les ennemis du clergé séculier.

L'auteur s'étend considérablement sur l'histoire de la première colonisation de l'Acadie ; il expose les contradictions que les PP. Biard et Masse éprouvèrent dans cette circonstance de la part des marchands huguenots et de leurs créatures ; mais quoiqu'il ne

(1) Le livre a été tiré à 300 exemplaires. La liste des cent premiers souscripteurs renferme les noms d'une douzaine de ministres protestants, entre autres celui de M. Chiniqui, et d'une demi-douzaine de Canadiens, c'est-à-dire de M. Benj. Sulte, d'un certain M. Cruchet, d'un anonyme d'Arthabaskaville etc.

(2) Le ricanement sardonique du sectaire, ennemi de nos dogmes, perce ici d'une manière frappante.

formule aucune accusation directe contre les Pères, il laisse voir même dans ce récit, pour quiconque sait lire entre les lignes, une sympathie manifeste pour les ennemis des Jésuites. Nos lecteurs en jugeront par quelques extraits et verront le parti que M. Réveillaud a su en tirer.

" Le sieur Biencourt, arrivant en France (de retour de l'Acadie), apprit que Henry le Grand avait été assassiné par Ravaillac le 14 mai. Il s'adressa à la reine Régente, Marie de Médicis, à qui il raconta par ordre ce qui s'était passé à l'Acadie. Les PP. Jésuites se présentèrent et remontrèrent que le défunt roi lenr avait promis une pension de deux mille francs pour faire une mission en Acadie ; la reine régente y consentit volontiers ; les PP. Biard et Masse reçoivent quantité de riches ornements que leur donnèrent les dames de Guercheville et de Sourdis, et vont à Dieppe où se faisait l'embarquement. Ils se présentent pour avoir place dans un des deux vaisseaux qui se préparaient. Les bourgeois à qui appartenaient les navires, apprenant le sujet de leur venue, s'opposent à leurs demandes, *disant comme beaucoup d'autres que le parricide du roi était encore trop nouveau* (1), qu'ils n'avaient garde de donner passage à des gens qui s'empareraient aussitôt de l'autorité, des propriétés et de toutes les terres de l'Acadie. Il se fit de cela un grand bruit à Dieppe pendant que les PP. Jésuites employaient leurs meilleurs et plus puissants amis pour fléchir ces marchands, mais ils n'y gagnèrent rien et furent obligés de se retirer à leur collège d'Eu. Ils en écrivent à leur Provincial. La reine régente ne tarda pas d'en être informée. Les marchands avaient leurs patrons en cour à qui ils avaient recours ; ils s'offraient de passer quelque sorte de religieux que ce fût, pourvu qu'ils ne fussent pas Jésuites (2), que si c'était la volonté du roi qu'ils passassent, qu'il plût à Sa Majesté de les rembourser de 2000 écus pour leurs services. Ce fut le biais que l'on prit. Madame de Guercheville fit une quête en Cour qui servit à payer les deux mille écus ; elle employa de plus une grande somme d'argent en marchandise, et puis fit un contrat d'association avec les sieurs Robin et de Biencourt, par lequel il fut arrêté que le profit

(1) " On sait que l'assassinat de Henri IV fut l'occasion d'un vif mouvement d'opinion contre les Jésuites, soupçonnés d'avoir inspiré l'attentat commis par un de leurs anciens élèves." *Note de M. Réveillaud.*

(2) " Offrant, dit M. Lescarbot, recevoir toutes autres sortes d'Ordres, Capucins, Cordeliers, Récollets etc., mais non les Jésuites, sinon que la reine les voulût tous ensemble envoyer par delà." *Note de M. Réveillaud.*

des pelleteries et des pêches ne retournerait plus à ces marchands associés que l'on venait de rembourser, mais se partagerait entre les PP. Jésuites et les sieurs Robin et de Biencourt. C'est ce contrat d'association qui fit tant de bruit, de plaintes et de crieries contre les PP. Jésuites, au dedans et au dehors de la France, *qui cependant ne recherchaient en cela comme en toute autre chose que la plus grande gloire de Dieu* (1)."

Mettons en face de cette version interprétée par M. Réveillaud (Voir note au bas de la page) celle de l'abbé Ferland. " S'intéressant beaucoup aux missions, cette dame consacra des sommes considérables afin de former des rentes pour l'entretien des missionnaires ; car elle désirait qu'ils ne dépendissent point de Poutrincourt. Le produit des avances faites par elle devait être employé au soutien des Pères, à qui était réservée une part des profits de l'association dans la pêche et le commerce des pelleteries. Quoique les Jésuites ne fussent point parties dans ce traité, on en prit occasion de les attaquer. C'est ce contrat d'association, dit Champlain, qui a fait tant semer de bruits, de plaintes et de crieries contre les Pères Jésuites, *qui en cela et en toute autre chose se sont équitablement gouvernés selon Dieu et raison, à la honte et confusion de leurs envieux et médisants.*"

Après un pareil témoignage donné en leur faveur par un homme comme Champlain, les Jésuites ont bien le droit de mépriser les insultes que leur jettent leurs détracteurs.

Citons encore quelques lignes qui suivent dans notre auteur : "Les PP. Biard et Masse s'embarquent le 11 janvier 1611, bien munis d'argent et de denrées, et bien leur en prit, parce que le navire ayant arrêté et séjourné en plusieurs endroits, le Sieur de Biencourt et autres auraient été dans de grandes nécessités s'ils n'eussent été soulagés des PP. Jésuites. Ils arrivèrent au Port Royal le 12 juin de la même année, le jour de la Pentecôte. Le Sieur de Poutrincourt qui, parmi les risques et les grandes dépenses de ses entreprises, avait eu la consolation de faire ce qu'il jugeait à propos pour l'établissement de la colonie, fut bien surpris, après avoir eu quelque temps ces hôtes spirituels, de se voir sans liberté et avec des censeurs qui l'épluchaient depuis les pieds jusqu'à la tête. Ce fut

(1) " C'est la *granum salis* de l'ironie, fourni par la devise bien connue que les Jésuites ont adoptée, mais qu'ils ont jusqu'à présent si mal réalisée." *Note de M. Réveillaud.*

aussitôt une grosse querelle entre eux et lui ; il ne put supporter ces manières d'agir, il passe en France et laisse son fils à sa place avec vingt personnes, qui s'accorda encore moins avec les Pères."

Mais si l'auteur laisse percer même dans ses récits les plus inoffensifs des sentiments peu bienveillants envers les Jésuites, il montre également de temps en temps un bout d'oreille d'une longueur démesurée.

Ainsi, une page plus loin, il nous dit gravement : "Mme de Guercheville fit équiper un vaisseau à Dieppe qui partit au fort de l'hiver le 31 décembre, où elle met le P. (sic) Gilbert du Thet, pour avoir soin de ses intérêts.....

" Le P. du Thet à son arrivée au Port Royal qui fut le 23 janvier 1612 y trouva de grandes brouilleries, et prenant hautement les intérêts de ses confrères, il *excommunia* le Sieur de Biencourt commandant dans l'*Acadie et interdit la communion* à tout le reste des Français qui le reconnaissent." Le bon *frère* du Thet ne se serait jamais douté qu'on dût lui prêter tant de pouvoir dans les choses spirituelles ; notre auteur s'est mis ici un doigt dans l'œil et montre qu'il n'a su ni lire ni comprendre les auteurs qu'il a consultés. Quant au frère du Thet, il mourut en brave, l'année suivante, en faisant le coup de feu contre Argall et ses pirates.

Dans tout ce que l'auteur raconte des travaux des PP. Récollets en Canada, il est édifiant et intéressant ; que ne s'est-il borné à cela ! Mais quand il en vient à l'arrivée des Jésuites en Canada il met de côté toute pudeur dans ses assertions. En voici quelques échantillons : " Les PP. Récollets servaient seuls le pays depuis dix ans avec beaucoup de zèle et d'édification ; ils avaient essuyé les premières et très grandes difficultés qui se trouvèrent à établir la religion dans une nouvelle colonie qui était entre les mains d'une compagnie presque toute hérétique ; ils n'avaient besoin que d'être un peu soutenus et assistés pour pouvoir continuer leurs saints emplois ; ils s'adressèrent pour cela à Mgr le duc de Ventadour..... *Le Père Noyrot, de la Compagnie de Jésus, confesseur de Mgr de Ventadour, détourna son pénitent de rien faire pour les PP. Récollets* et le porta à y envoyer plutôt des religieux de la Compagnie. Mgr le Viceroi ainsi inspiré conseilla aux PP. Récollets, vu la pauvreté de leur Ordre et le peu d'assistance qu'ils recevaient des associés, de mener avec eux les PP. Jésuites qui pouvaient par leurs biens fournir aux frais et à la nourriture des barbares qui se convertiraient. *Cette proposition était captieuse, parce qu'il est constant*

que, quoique les Jésuites soient fort riches et reçoivent de grandes aumônes pour donner aux Sauvages, cependant ils ne leur donnent jamais rien du leur ni même des aumônes qu'ils ont reçu à distribuer qu'ils ne leur fassent payer six fois plus que ne valent les denrées qu'ils leur distribuent, au retour de leur chasse. Ce que n'auraient pas fait les PP. Récollets qui ne courent après les pelleteries ni après le bien."

C'est comme cela qu'on prétend qu'un Père Récollet a écrit l'histoire du Canada; mais comme il savait que s'il publiait de pareilles abominations, le pays tout entier se serait levé pour lui imprimer un stigmate au front, il prit grand soin de cacher son manuscrit et de se couvrir lui-même la figure d'un masque, selon l'explication plus qu'ingénieuse de M. Eug. Réveillaud et de son collaborateur canadien.

Mettons seulement en face de ces audaces le récit de l'abbé Ferland: "Cependant les PP. Récollets reconnurent qu'il fallait songer à obtenir de nouveaux ouvriers pour les missions; ils avaient parcouru une grande partie du pays, et y avaient trouvé bien des tribus, dispersées sur un immense territoire. Que pouvaient, au milieu de tant de peuples, cinq ou six missionnaires, dont la moitié devait rester aux environs de Québec pour les Français et quelques sauvages? La Compagnie s'était chargée de subvenir aux besoins de six Récollets; et elle comptait avoir déjà beaucoup fait en fournissant à leur subsistance. Les aumônes de France, jointes à ce que donnait la Compagnie, ne suffisaient pas pour établir les cinq missions jugées nécessaires. *Les missionnaires conclurent qu'il serait bon de s'adresser à quelque communauté religieuse, qui, jouissant de secours plus abondants, voudrait offrir à la Nouvelle-France un certain nombre de prêtres.....*

"Sur les représentations de leur confrères de Québec, les Récollets de Paris s'adressèrent aux Jésuites, qui déjà avaient tenté d'établir des missions sur les côtes de l'Acadie. Le définitoire de la province de Saint-Denis s'adressa à ces Pères plutôt qu'à d'autres corps religieux, parce que les deux sociétés avaient toujours subsisté dans une union très étroite, les Récollets et les Jésuites travaillant ensemble dans plusieurs missions avec une entente toute cordiale.....

"Il n'est pas étonnant que plusieurs des associés aient vu cet arrangement (d'adjoindre les Jésuites aux Récollets) de mauvais œil. Beaucoup d'entre eux étaient huguenots aussi bien que les

chefs de la Compagnie, et aimaient assez peu les Ordres religieux. Ils avaient toléré les pauvres Récollets ; mais ils redoutèrent la venue des Jésuites qui avaient de puissants protecteurs à la cour, et qui pouvaient faire arriver leurs plaintes jusqu'au pied du trône. Or la Compagnie de la Nouvelle-France avait bien des reproches à s'adresser. Elle n'avait presque rien fait pour l'avancement du pays, s'étant contentée de profiter des avantages de la traite, sans beaucoup s'occuper des charges qui y étaient attachées. . . ."

Et pour preuve que les Jésuites songèrent au bien du pays et non à leur propre avantage, l'abbé Ferland rapporte, ce que du reste tout Canadien sait très bien, que dès l'année suivante un jeune gentilhomme picard, René Rohault, avant d'entrer comme novice chez les Jésuites, donna tout son patrimoine, seize mille écus d'or, à être employés pour fonder un collège à Québec. Ce collège fut effectivement fondé quelques années plus tard, dès que le Canada, envahi dans l'intervalle par les Anglais, eut été rendu à la France.

L'auteur reproche amèrement au Père Du Creux, qu'il continue d'appeler Le Creux, d'avoir passé sous silence, dans son *Histoire du Canada* les travaux des PP. Récollets. Voici ses paroles : "Cet auteur, dans sa préface, pour donner plus de gloire aux missionnaires Jésuites du Canada, supprime d'abord la connaissance que le public devait avoir des travaux que les PP. Récollets ont soufferts à jeter les fondement de la Religion dans les habitations françaises et sauvages ; il se contente de dire que ces Religieux, empêchés par les hérétiques, ne firent autre chose pendant dix ans que de contenir les Français dans leur devoir, mais qu'en l'année 1625, par où il commence son histoire, les PP. Jésuites qui vinrent à la Nouvelle-France y établirent la religion qui branlait fort et l'étendirent au long et au large. Certainement il faut ou que le P. Le Creux qui a écrit de la sorte ait été bien peu informé, ou bien qu'il y ait quelque malice en son fait. S'il ne voulait pas louer les PP. Récollets, au moins ne devait-il pas les blâmer tacitement de n'avoir rien fait au long et au large."

L'accusation est certainement étrange de la part d'un homme qui n'écrit son livre que pour calomnier les Jésuites, qui n'a pas dit une syllabe de leurs travaux héroïques de l'Acadie, et qui semble s'arrêter dans son *Histoire du Canada* tout juste au moment où il aurait eu à rapporter les travaux bien autrement héroïques que les Jésuites du Canada accomplirent en l'absence des PP. Récollets. Le P. Du Creux agissait sagement en laissant aux PP. Récollets le soin et l'honneur de raconter leurs travaux ; ils étaient bien plus

capables que lui de le faire convenablement ; de plus, quand le P. Du Creux écrivit son histoire, en 1664, il y avait 30 ans que le frère Sagard, Récollet, avait déjà écrit la sienne.

Mais est-il même vrai que le P. Du Creux passe sous silence les travaux des Récollets et se permette des insinuations malveillantes sur le compte de ces Pères ? Plut à Dieu que l'auteur eût traité les Jésuites de l'Acadie aussi bien que le P. Du Creux traita les Récollets du Canada. Après avoir rappelé en quelques phrases ce que les Jésuites eurent à souffrir en Acadie de la part des sectaires, il dit : " Cette même perversité hérétique paralysa en Canada les travaux des vénérables PP. Récollets. Car quatre de ces religieux ayant accompagné Champlain dans ce pays à la fin de mars 1615, le Père Denis en qualité de commissaire avec les PP. Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et le frère Pacifique Duplessis, les ennemis de notre sainte foi furent cause que pendant dix ans ces religieux ne purent obtenir que peu de résultats, tout en s'imposant des travaux considérables, souffrant des contradictions de toute espèce, ce qui d'après le témoignage de saint Paul doit leur être compté comme une chose souverainement profitable ; ajoutez que par leur vie si dure pour la nature et si riche en actes de vertus ces bons Pères édifièrent grandement les Français, en même temps que par leur prédication et l'administration des sacrements ils les maintenaient dans la pratique de notre sainte religion et par suite les entouraient comme d'un rempart à la fois ferme et agréable.

" La colonie resta donc dans un état précaire jusqu'à l'année 1625, quand un nouvel ordre de choses permit de la placer sur un pied plus solide." Quand on pense qu'il n'y avait encore à Québec qu'une cinquantaine de personnes, tant hommes, que femmes et enfants, on a le droit de conclure que la colonie n'était pas sortie de ses langes, et que la manière dont le P. Du Creux présente les choses est non-seulement parfaitement conforme à la vérité, mais encore très honorable pour les PP. Récollets qui s'étaient donné mille peines et avaient aussi bien que Champlain, fait force voyages en France pour améliorer l'état des choses, sans pourtant avoir réussi à obtenir des résultats satisfaisants.

Ces extraits suffisent pour faire connaître à nos lecteurs l'esprit du livre que nous avons entrepris d'analyser. Jusqu'ici l'auteur peut paraître jusqu'à un certain point excusable, car c'est sur le foi d'autrui qu'il rapporte tout ce qu'il nous apprend de ces temps reculés. Il n'en est pas ainsi, malheureusement pour lui, de ce qui nous reste à

examiner ; là il se prétend témoin oculaire de ce qu'il raconte, et par conséquent prend la responsabilité directe de ses assertions.

Il est censé avoir écrit en 1689, il a dû connaître à fond les dispositions et de Mgr de Laval et des Jésuites et du clergé séculier envers les Pères Récollets ; il est donc entièrement inexcusable de les avoir assaillis, comme il le fait, *brutalement* comme des persécuteurs cruels des pauvres Récollets.

Ce qu'il y a cependant de plus fâcheux en cela, c'est que M. Réveillaud donne dans son appendice des documents, qui prouvent clairement qu'il y avait parmi les PP. Récollets des esprits brouillons, parfaitement capables d'inspirer l'auteur dans ses diatribes et même qu'à une certaine époque, précisément vers 1689, des Pères graves résidant à Notre-Dame-des-Neiges (le P. Le Tac entre autres) se prétendaient maltraités par l'autorité ecclésiastique. Mais de là à écrire le pamphlet qui est sous nos yeux il y a loin ; si même on pouvait aller jusqu'à imaginer qu'il ait pu sortir de la plume d'un Récollet, il faudrait croire que c'était dans le but de charmer des loisirs, et d'exercer la plume à la composition ironique, et nullement avec le dessein de jamais faire paraître ce travail que le P. Le Tac ou toute autre aurait pu se donner une pareille licence.

Lorsqu'en 1632 la France rentra en possession du Canada, Richelieu invita les Jésuites à reprendre leur poste dans le pays. Les Récollets se préparèrent également à retourner en Canada ; mais le sieur Jean de Lauson, intendant des affaires du Canada et président de la Compagnie des cent associés, s'y opposa formellement, sous prétexte que le pays n'était pas prêt à soutenir un Ordre qui dépendait totalement de la charité publique. L'avenir montre combien il eût été prématuré de multiplier alors les ouvriers évangéliques et combien la colonie eut à prendre de précautions pour ne pas être anéantie par les farouches Iroquois. Même vingt-cinq ans plus tard, quand les Sulpiciens vinrent se fixer à Montréal, ils n'auraient jamais pu y tenir, s'ils n'avaient eu à leur disposition des ressources apportées de France.

Les Récollets éprouvèrent sans doute du chagrin de ne pouvoir dès lors retourner au Canada, mais il n'entra jamais dans l'esprit de leurs supérieurs d'accuser les Jésuites de les avoir évincés. Notre auteur cependant a l'audace d'accuser le P. Charles Lallemant d'avoir *sous main* fait des démarches pour écarter les Récollets, tout en témoignant *hypocritement* à ces Pères le regret qu'il éprouvait de ne pas les y voir retourner.

Ils y revinrent en 1670, au nombre de cinq, ayant à leur tête le R. P. Allard, et le 25 septembre 1675 cinq autres y débarquèrent en même temps que Mgr de Laval. Les temps étaient malheureux ; M. de Frontenac, gouverneur depuis 1672, luttait audacieusement en faveur de l'horrible traite de l'eau-de-vie, et résistait en face à Mgr de Laval. Or les PP. Récollets, trompés sans doute par des données inexactes, se rangèrent dans cette question beaucoup trop du côté du gouverneur, et jouirent en retour de son estime et de sa protection, tandis que les Jésuites et le clergé séculier, fidèles à suivre en ce point les prescriptions de leur évêque et les enseignements d'une saine théologie morale, se virent en butte à mille tracasseries de la part du gouverneur et de ses suppôts.

Et cependant, parce que Mgr de Laval, pour d'excellentes raisons sans doute, refusa aux PP. Récollets d'ouvrir une résidence à Québec (ils en possédaient une magnifique à Notre-Dame-des-Anges, à une demi-lieue du centre de la ville), ils se prétendirent maltraités et furent loin de garder les mesures d'une réclamation respectueuse.

Nos assertions sont graves ; mais les documents sur lesquels nous les appuyons, et que M. Eug. Réveillaud veut exploiter contre l'Évêque, le clergé séculier et les Jésuites, prouvent précisément les torts qu'ont eus quelques Récollets dans cette circonstance. Dans un mémoire adressé évidemment à leurs supérieurs en France, (1681), les PP. Récollets de Notre-Dame-des-Anges disent :

" Le couvent de Notre-Dame-des-Anges subsistant toujours comme la seule maison régulière que nous puissions espérer de longtemps dans la Nouvelle-France, *il est nécessaire que nous ayons un petit hospice* dans la ville de Québec ;

" 1o. Parce que notre susdit couvent est plutôt une maison de retraite et de récollection qu'une mission qui puisse servir à l'utilité des peuples ; nous sommes envoyés en ce pays *pour y soulager les consciences étrangement gehennées par une conduite aussi extraordinaire que celle des autres.* Les clameurs de tous les peuples ont obligé le Roi de leur accorder un établissement de Récollets, et notre maison est dans un lieu où il est impossible de les soulager puisque les deux tiers de l'année il est inaccessible et que nous ne saurions sortir et les peuples y venir qu'avec de très grandes peines.....

" 6o. Comme notre pauvreté séraphique nous engage à vivre d'aumônes, nous n'en tirons aucune de la ville parce que nous ne lui rendons que très peu ou point de secours ; elles nous viennent des

côtes circonvoisines et arrivent à Québec sans que nous en soyons informés ; il s'en dissipe la plus grande partie, il s'en perd, il s'en gâte beaucoup plus que nous n'en consumons faute d'avoir là des personnes sûres et zélées qui les reçoivent...

" 7o. Nous sommes les aumôniers ordinaires du fort, de la garnison et de Mgr le gouverneur *qu'il sera toujours à propos de ménager beaucoup et ses successeurs de même, lesquels, selon le train du pays, ne s'accorderont jamais avec la cabale immortelle du pays,* qui est par un même principe opposée à notre établissement.....

" 9o. Si nous n'avons cet hospice de Québec nous ne saurions efficacement soulager les consciences des habitants de la ville et de ceux qui y concourent. Nous sommes obligés, allant et venant à Québec, de les confesser en secret, leur donner des rendez-vous à certaines heures et en certains lieux, de nous réserver l'exercice de ces ministères dans les coins des chambres et des maisons, parce que les pénitents ne veulent pas qu'on le sache....

" Il y a cent raisons que l'on pourrait ajouter ici et qui tendent à notre bienséance sans aucuns inconvénients....

" Mais Mgr l'évêque, tout en nous permettant d'avoir à Québec une maison, ne veut point nous permettre d'y exercer le ministère....

" Sa Grandeur nous a extrêmement en jalousie pour l'exercice de nos fonctions....

" Il est vrai qu'il nous fait dire sous mains par ses émissaires qu'il nous donnera, quand nous voudrons, un confessional à la paroisse comme nous l'avions les deux premières années depuis notre rétablissement en ce pays. L'artifice est spécieux à qui ne saurait pas les différentes traverses que lui et les siens nous faisaient naître autant de fois que l'on se présentait alors au susdit confessional..... Le seul moyen de lever cet inconvénient serait de nous accorder le libre exercice de nos ministères dans notre hospice et c'est ce qu'il nous refuse sous prétexte encore sous main que la paroisse et les Jésuites suffisent pour le service des peuples et qu'il y aurait trop d'églises ouvertes à Québec.....

" L'on doit faire état qu'il faudra abandonner bientôt cet hospice prétendu si nous le recevons avec les restrictions de Mgr l'Évêque *sans obtenir une déclaration du Roi, qui nous serve toujours de droit pour obtenir toute liberté d'un autre évêque après la mort de celui-ci, qui, selon toute apparence, ne saurait vivre longtemps.....* "

Nous prions nos lecteurs de croire que nous omettons les passages les plus forts de ce mémoire et que d'autres documents surpassent encore celui-ci en langage acerbe.

L'appendice renferme aussi une *Consultation sur la vente de l'eau-de-vie aux Sauvages* et la *Réponse des docteurs de l'Université de Toulouse !*

La *Consultation* dit : " M. l'Évêque de Québec fait un cas réservé et prétend que c'est un péché mortel de vendre de l'eau-de-vie aux Sauvages de la Nouvelle France en quantité suffisante pour s'enivrer.....

" La raison est que tous les Sauvages ne boivent que pour s'enivrer, ce qui est véritable.....

" Cependant il est à remarquer que..... ces Sauvages devenant nos ennemis peuvent ruiner le pays, seront inconvertibles et ôteront le moyen de convertir les autres nations....."

La *Réponse* dit : " Nous soussignés professeurs en théologie de l'Université de Toulouse déclarons que notre sentiment est que M. l'Évêque de Québec ne peut licitement faire un péché mortel et moins un cas réservé de la vente des eaux-de-vie.... surtout parce que l'on peut et l'on doit tolérer un moindre mal pour en éviter un plus grand, tel qui est d'être cause d'une guerre et d'empêcher la prédication de l'Évangile, qui sont assurément de plus grands maux que l'ivresse et les accidents qui en proviennent...."

Décidément les Jésuites sont fort heureux d'avoir été dans cette question du côté de Mgr de Laval. S'ils avaient été en faveur de la morale relâchée, que n'aurait pas dit la tourbe de leurs ennemis, c-à-d. des ennemis de l'Église ?

Nos lecteurs ne s'étonneront plus à présent quand ils liront les extraits suivants de l'*Histoire* qui nous occupe, et que nous reproduisons sans commentaire :

" Je sais que c'est une chose inconcevable en France que des Jésuites, que des Séminaristes, que des Communautés religieuses même passent la mer pour bander tout leur zèle à perdre une petite Communauté de Religieux de Saint-François. C'est néanmoins ce qui se fait avec les plus belles apparences d'amitié du monde : *Un Évêque, un Gouverneur, un Intendant* agissent unanimement, et travaillent sans cesse à renverser et terrasser ces pauvres Religieux. C'est ce qu'ils ont fait depuis vingt-ans que les PP. Récollets sont de retour et c'est ce qu'ils continuent de faire encore tous les jours

au grand scandale de tout le peuple du Canada qui ne peut s'empêcher de respecter et d'assister *ces pauvres opprimés*. . . . . .

" Il y a (en Canada) quantité de seigneuries, dont quelques-unes même sont érigées en comtés et en baronies, mais comme Il y en a beaucoup de petites, M. l'Évêque de Québec a réduit toutes les habitations françaises à 36 paroisses, aux curés desquelles le Roi fait un supplément de trois cents livres pour chacun, afin qu'elles soient desservies, mais son intention est frustrée, et les paroisses ne sont qu'en idée parce que l'on emploie son argent à toutes autres choses (1). . . . . .

" En montant de la ville basse à la ville haute l'on passe par une rue où il y a une vingtaine de maisons. Au haut de cette rue, à côté droit, est le Palais épiscopal, ensuite le Séminaire qui est le plus beau et le plus grand logis du pays ; la paroisse est à côté qui tient lieu de cathédrale qui devrait avoir seize chanoines, mais ils n'y sont pas. Les jardins et autres clos du Séminaire occupent le tiers de la ville ; tout cela appartenait à Mme. Couillard ou plutôt à ses enfants, elle ne laissa pas néanmoins de le vendre huit-mille francs aux Messieurs du Séminaire. Cette place était donnée plutôt que vendue, *les enfants eussent pu rentrer dans leur bien, s'ils eussent trouvé de la justice, et s'ils n'eussent eu à dos de si puissantes têtes* (1) . . . . .

" Vis-à-vis du fort est l'hospice des RR. PP. Récollets qu'ils ont bâti dans une place que le roi leur a accordée. L'envie a été si grande sur cet hospice que toutes les puissances, surtout les ecclésiastiques, s'y sont opposées et s'y opposent encore tous les jours de toutes leurs forces. . . . . .

" Les marchands s'enrichissent en peu de temps. Le profit qu'il y a à faire sur les marchandises fait que les Communautés rentées en font venir de France et ont chacune leur magasin. Les Séminaristes et les PP. Jésuites sont les heureux et les plus riches. Ils partagent ensemble le profit qui se peut faire tant parmi les Français que parmi les Sauvages. Les premiers, outre la pension que le Roi fait au Séminaire, sont encore pour la plupart chanoines et curés dans les meilleures paroisses du pays desquelles ils ne

(1) M. Benj. Sulte dit dans une note : " La majeure partie des revenus ou dîmes des paroisses passait au séminaire de Québec." *Note de M. Réveillaud.*

(1) " On sent l'animosité de l'auteur contre le Séminaire de Québec, que l'évêque, M. de Laval, favorisait de tout son pouvoir, en même temps qu'il faisait grise mine aux Récollets." *Note de M. Réveillaud.*

laissent pas de recevoir un supplément de trois cents francs que la Cour donne ; ainsi un prêtre qui est séminariste, chanoine, curé, reçoit trois revenus tout à coup, et fait un grand profit pour le Séminaire. Les PP. Jésuites, qui abandonnent le soin des paroisses aux ecclésiastiques, se réservent celui des Sauvages qui leur apporte un plus grand profit temporel vu qu'en donnant quelques denrées à ces barbares, ils amassent quantité de castor. Ils font aisément ce petit trafic vu qu'il sont seuls parmi eux et qu'ils permettent rarement et difficilement que les Français les aillent trouver, à moins qu'ils n'y aient leur part." (1)

Nous demandons pardon à nos lecteurs du dégoût que nous leur avons causé en mettant sous leurs yeux des choses aussi révoltantes ; mais nous croyons qu'il est utile qu'on connaisse ces fameux documents qui devaient être pour le Canada toute une révélation.

Nous allons terminer par un autre extrait du volume que nous venons d'analyser. On en sera édifié tout autrement que des extraits précédents. Les PP. Récollets avaient, paraît-il, tourmenté M. Dollier, supérieur du Séminaire de Montréal pour qu'il leur permît d'avoir une résidence à Montréal. M. Dollier de Casson, dans une lettre adressée (1681) au R. P. Valentin Le Roux, commissaire pour toutes les missions des RR. PP. Récollets dans la Nouvelle-France, dit : ". . . . Le Père Chrétien (Le Clercq) m'a demandé un contrat, mais je lui ai répondu que celle-ci et ma parole que je lui donnais devait suffire et que je ne devais pas passer outre que Mgr n'y eût marqué son agrément, étant juste que je rendisse cette déférence à notre évêque. Au reste je vous dirai que je suis le plus content du monde des procédés des RR. PP. Luc, Chrétien et François, ce sont de grands serviteurs de Dieu et dignes religieux ; ils en ont tous trois donné des marques bien édifiantes ; ils ne veulent que le service et la gloire de Dieu, ni nous non plus ; ils marchent dans la simplicité qui est le chemin que notre Maître a

(1) Le tableau n'est pas flatteur pour les Jésuites ; mais malgré l'aigreur qu'on sent entre les lignes de notre historien, on ne saurait le révoquer en doute après tant de témoignages concordants de tous les *chroniqueurs* du temps. Voir Benjamin Sulte, t. VII de son *Histoire*, ch. V. Il n'y a que La Hontan qui feigne d'en douter dans ce passage : "Plusieurs personnes m'ont assuré que les Jésuites faisaient un grand commerce de marchandises d'Europe et de pelleteries du Canada ; mais j'ai de la peine à le croire, ou si cela est, il faut qu'il aient des correspondants, des commis et des facteurs aussi secrets et aussi fins qu'eux-mêmes, ce qui ne saurait être." Mais on sent l'intention ironique de ces lignes. *Note de M. Réveillaud.*

tenu et que nous ambitionnons ; de même qu'ils ne sont pas enfarinés de cette peste la plus nuisible à l'Église aussi bien que la plus scandaleuse et néanmoins la plus universelle qui avilit également le clergé et les religieux, qui est une certaine zizanie et semence diabolique d'antiprêtre et d'antimoine qui gâte tout et fait accroire à un prêtre qu'en avilisant les religieux il exalte son état, en quoi sa superbe est bien trompée, et à un religieux elle fait accroire que rendant les prêtres contemptibles et les contrecarrant dans leurs fonctions cela relève beaucoup l'état religieux, qu'il ne se trompe pas moins que le premier dont je viens de parler.... Cela m'a été si clair en France que j'ai une horreur mortelle et incomparable pour ce poison et à vous dire franchement voilà l'unique chose que j'appréhende au sujet de votre établissement en ce lieu....

"Je me suis ouvert totalement aux RR. PP. François et Chrétien sur cette matière, je leur ai nommé deux des vôtres dont je ne suis pas entièrement satisfait en autre chose, mais spécialement sur ce sujet. Les choses avaient été assez connues pour ne leur pas faire tort en parlant ainsi à leurs confrères pour prendre de là occasion de les entretenir de la manière dont nous devions vivre les uns avec les autres et la trempe des esprits que je demandais à Votre Révérence lorsqu'il lui plairait d'en envoyer en ce lieu....

"Que nous soyons tout remplis de charité les uns pour les autres. Si les habits sont différents, que les cœurs et les langues ne soient qu'un ; que nous parlions les uns des autres en prenant les intérêts mutuels comme des vrais frères en Jésus-Christ qui s'aiment très cordialement, et cela plus charitablement mille fois en l'absence qu'en la présence....

"J'oubliais de vous dire que j'ai proposé au P. Chrétien qu'on ne fît rien pour votre établissement que dans l'automne prochain à cause du bâtiment de notre église paroissiale qui ne pourrait s'achever, les habitants divisant dans leur esprit la charité qu'ils voudraient faire, ce qui les empêcherait absolument, étant aussi misérables qu'il sont, de parachever l'édifice commencé, dont je ne sais pas même comment ils viendront à bout..... Dieu ait pitié de son peuple !....."

A. Bouchard.

LA POÉSIE AU SALON

Il est dix heures du soir.

Empruntons la baguette magique d'une fée d'antan et pénétrons dans un de ces salons coquets, luxueux comme on en rencontre souvent à Montréal, au cours des visites du Nouvel-An, par exemple ; un de ces salons où les luminaires déploient pompeusement leurs myriades de cristaux aux facettes capricieuses et artistiques, où les cadres aux riches moulures sont environnés d'une foule de satellites en peluche aux formes triangulaires, oblongues et même fer à cheval, où les étagères, les corniches sont surchargées de statuettes, de babioles, d'ouvrages de fantaisie, où le piano étale avec complaisance son blanc clavier parsemé de raies d'ébène ; un de ces salons enfin où vous ne foulez que tapis moelleux, nattes soyeuses et où vous voyez des poissons dorés se jouer dans un bocal aux ciselures fantastiques et des fleurs rares s'épanouir dans des corbeilles de luxe.

Rien n'est plus poétique, direz-vous, que ce séjour ! et les heureux mortels qui le possèdent doivent être des amateurs de l'art et du beau, des esprits d'élite qui n'ont rien de commun avec les esclaves du luxe et de la vanité.

Votre jugement, hélas, est trop hâtif et n'a pour fondement qu'une cause purement accidentelle. Vous vous êtes prononcés comme ceux qui, en voyant un cadre superbe se disent, sans pousser plus loin leur reconnaissance : "Quelle belle toile" ! Le plus souvent ce qu'on a ainsi proclamé un chef-d'œuvre n'est qu'une croûte de la plus belle eau ; mais on a formulé son opinion, elle doit rester intacte ; y revenir pour la modifier serait faire un acte contraire à la dignité d'un connaisseur émérite.

De même pour le salon que j'ai évoqué vous n'avez vu que le cadre, regardez bien la toile maintenant et vous me direz si les personnages qui y figurent répondent bien à l'idéal que votre imagination se plaisait déjà à caresser.

J'ai dit qu'il était dix heures. C'est pénétrer bien tard dans un salon, mais, comme nous y passons inaperçu, grâce à notre talisman, personne n'y trouvera à redire et l'étiquette ne nous fera pas un crime d'une infraction dont elle n'a pas même eu connaissance.

La compagnie est nombreuse et les joyeux passe-temps de la veillée passablement épuisés. Il y a eu du chant, de la musique, la demoiselle de la maison a très bien exécuté la *Caravane*, grand succès de la Bande de la Cité, au jardin Viger. On applaudit encore à outrance. Quel talent ! . . . comme c'est enlevé ! . . . La Carreno n'aurait pas fait mieux, s'écrie-t-on complaisamment de tous côtés. Mademoiselle avait bien *naturalisé* quelques dièzes par-ci par-là, mais au ciel artistique les étoiles de première grandeur peuvent-elles briller sans faire jaillir quelques fioritures de leur cru ?

Le programme des divertissements tirant à sa fin, on réclame ensuite une déclamation, non par goût mais par une pure fantaisie de singer les voisins. Monsieur, qui est un prince de la finance, à lu dans le journal, la veille, qu'une soirée sans poésie est un jardin sans fleurs, une pelouse sans gazon, qu'aujourd'hui tout chef de famille se piquant de distinction, tient à ce que la déclamation figure dans les soirées de première classe et notre hôte qui, en toute chose vise à l'homme de qualité, à la façon du bourgeois-gentilhomme de Molière, se hâte de mettre sans retard en pratique l'avis de la feuille et d'inaugurer à la première occasion le passe-temps proposé.

Nous assistons à son premier essai du genre. Nous doutons qu'il y retourne sauf dans le cas où son médecin lui conseillerait, pour chasser ses insomnies, un médicament soporifique des plus énergiques.

En effet, à peine l'un des jeunes invités, poète à ses heures, avait-il commencé à déclamer un passage de Lamartine que le nouveau Mécène ferma un œil, puis deux et finalement s'endormit ; quant aux autres assistants ils continuèrent à causer avec un acharnement inexplicable: modes, théâtres ou médisaient du prochain, si bien qu'à la dernière strophe, malgré le feu, malgré le brio que le jeune parnassien avait mis dans sa déclamation, dans tout le salon, il n'y avait plus que le barbet de la maison, qui gravement assis le regardait avec admiration se disant probablement, en remuant la queue : " Comme il jappe bien celui-là, c'est dommage qu'il n'ait que deux pattes, à nous deux nous aurions vite effarouché tous les chats du canton !"

Puis, le déclamateur reprit tranquillement son siège, prenant philosophiquement son parti de l'insuccès de sa déclamation en songeant

qu'après tout il avait toujours réussi à faire un exercice oratoire, comme il en faisait seul parfois dans sa chambrette et comme dans l'antiquité Demosthène préparait ses *Philippiques* en haranguant les flots courroucés de l'océan.

Ce ne fut que dix minutes après qu'on s'aperçut que la déclamation était finie et qu'on risqua quelques applaudissements.

Le maître de la maison se réveilla sur ses entrefaites et son premier souci fut de s'informer pourquoi il n'y avait pas encore eu de déclamation. On s'égaya naturellement de cette distraction à la LaFontaine puis, comme il se faisait tard, les invités commencèrent à se retirer, le déclamateur tout d'abord, son succès inouï en étant probablement la cause.

Les absents ont toujours tort, dit le proverbe. La conversation entre ceux qui restaient se lança donc à bride abattue sur les invités partis, chacun eut son plat et sa douche et sous ce rapport l'on pouvait dire que le déclamateur avait eu les honneurs de la soirée.

—C'est un charmant garçon, commença le maître de la maison, c'est dommage qu'il fasse des vers.

—Oui, répondit un gros négociant, gourmé dans sa suffisance et ne mesurant les hommes qu'avec l'aune dont il se servait pour mesurer sa marchandise, c'est vraiment dommage. Ils ont une triste lubie, ces poètes; depuis nombre d'années ils voient clair comme le jour qu'à rimer, ils ne réussiront jamais à attraper un équipage et ils persistent quand même dans leur bêtise, nous entretenant, à chaque instant, dans un idiome incompréhensible, quelque chose comme l'iroquois ou le nègre. On n'y voit que : nuages ajourés, blonds rivages, forêts ombreuses, que gracieuses sylphides et nymphes séduisantes ; langage en un mot que tout homme bien posé et qui n'a point d'araignée au plafond rougirait d'employer.

— Que voulez-vous, reprend la doublure de M. Jourdain, il y a des mortels nés pour faire le bouffon tout le temps de leur vie et les poètes appartiennent à cette intéressante catégorie.

Je me hâte d'ajouter que les négociants qui tenaient ces propos médisants ne faisaient point partie de nos cercles littéraires, qui comptent heureusement beaucoup de leurs confrères en négoce, mille fois plus intelligents et qui se font même une gloire d'honorer les poètes et d'avoir des bibliothèques bien fournies où la poésie occupe la première place. N'allez pas croire non plus que les négociants, les financiers sont les seuls à décrier les poètes ; certaines célébrités appartenant aux professions libérales ne se gênent nulle-

ment de renchérir encore sur leurs dires et savent même les laisser bien loin dans la plaine lorsqu'il s'avisent de vous faire le portrait fidèle d'un poète.

Mais, revenons à nos causeurs. Grâce à notre courte distraction, leurs confidences anti-poétiques doivent être très avancées. Effectivement les voilà qui abordent le chapitre du mariage.

— Je me suis aperçu, dit le gros négociant que notre déclamateur de tout à l'heure, faisait la cour à mademoiselle votre fille. Me serais-je trompé ?

— Ne craignez rien. J'ai l'œil vif et la parole brève parfois ; si jamais je m'apercevais de semblable chose il aurait affaire à moi et il verrait que le meilleur moyen de se faire éconduire quelque part surtout en fait d'amourettes c'est de tourner des alexandrins !

— Je vous approuve en tous points, car autrement ce serait un grand malheur pour votre aînée, accoutumée jusqu'ici à toutes les séductions de l'opulence et à toutes les jouissances de la bonne chère. A la première alerte soyez furibond, faites une scène et si vous suivez mon conseil, vous verrez l'amoureux déguerpir plus vite qu'il n'était venu. Tenez, je ne vous le cache point, si votre fille épouse un poète, elle est finie ! Je ne lui donne pas trois jours de vie. L'amour c'est fort bien, mais avouons-le entre nous, ce n'est guère nourrissant, puis, quand à un repas substantiel on substitue sans transition une nappe où l'on ne voit que de la soupe aux madrigaux, des rondeaux bouillis, des sonnets rôtis, mets indigestes par excellence, faut-il s'étonner si l'on crève au dessert en avalant une épitaphe à la vanille !

Et voilà ce que l'on pense des poètes en plein dix-neuvième siècle, dans quelques-uns de nos salons prétendus aristocratiques, pas tous heureusement car, nos poètes n'auraient plus qu'à entonner leur hymne de partance.

D'où vient cette antipathie pour les rimeurs ; d'où naissent ces préjugés contre tout ce qui touche à la poésie et à la haute littérature ? A l'égoïsme regrettable de tout un nombre de personnages plus ou moins intéressants, plus ou moins malicieux, imbus d'idées économiques, utilitaires et anti-artistiques, philosophes dévoyés qui ne trouvent bien que ce qu'ils font, n'estiment que les bouquins de leur profession et n'admirent que les goussets rebondis. Qu'ils se nomment *méticuleux, critiques politico-littéraires,* comme ceux que nous connaissons déjà ou adorateurs du veau d'or, indifférents et épiciers littéraires, comme ceux qui vous seront introduits dans une

prochaine livraison, ils n'ont qu'un but: déprécier la poésie et rabaisser outre mesure ceux qui la cultivent. Ils seraient malheureux sans cela, car il leur manquerait quelque chose qui n'est pas à dédaigner : la supériorité intellectuelle !

Souvent le poète plane dans les régions un peu élevées pour le commun des mortels et si on lui demande de restreindre son essor il évoque la réponse de Lamartine aux critiques qui lui reprochaient de trop s'élever. "Je n'y tiens pas assez pour descendre, à vous de monter si vous voulez de moi."

Nos incompris voudraient bien suivre ce conseil et monter si possible, mais comme leurs ailes sont un peu écourtées et que le soleil pourrait faire fondre la cire qu'elles renferment, ils préfèrent adopter le parti le plus sûr : crier sur tous les toits que la supériorité intellectuelle du poète est inférieure à la leur. De cette façon ils esquivent une chute honteuse et à force de répéter la même chanson ils savent qu'ils finiront par attirer les rieurs de leur côté. Aussi quand leur flair leur découvre un favori des Muses, quels cris, quelle jubilation dans leur camp ! Ils oublient leurs rhumatismes, vident leurs encriers, épointent leurs plumes en jouant au charivari sous la fenêtre du malencontreux rimeur.

Ils feraient bien mieux pourtant de nous épargner ces scènes ridicules en restant tranquillement à leur foyer sans se soucier si la veilleuse de la mansarde éclaire un mortel tournant un alexandrin ou un cordonnier qui cheville une semelle. Mais non, on dirait vraiment que le fait de livrer un poète à la risée publique est une espèce de réhabilitation pour eux, cela les élève de cent coudées aux yeux de la foule.

Quand on les voit parader ainsi avec leurs bannières multicolores et leur sottes pancartes cherchant sous un prétexte futile à semer le trouble et la confusion dans le sanctuaire de quelque poète il semble qu'un beau jour, un décadent, un vrai décadent en chair et en os, égaré sur le sol canadien, sortira enthousiasmé de la foule et ne pourra s'empêcher de les saluer au passage par ces vers quasi immortels qui peindraient si bien leur allure grotesque :

Pieds gais, pieds las, le nez en l'air, pieds gais, pieds las,
Des Ahuris le troupeau passe,
Pieds gais, pieds las, pieds las, pieds las, pieds gais drôle de glas
Des Ahuris la grande masse !

CHS. M. DUCHARME.

LA QUESTION SCOLAIRE AUX ÉTATS-UNIS

(Suite et fin.)

Nous l'avons vu, le Massachusetts et les cinq autres États de la Nouvelle Angleterre adoptèrent le système des écoles publiques *gratuites* dès les commencements de la colonie. De leur côté, la Virginie et les cinq États voisins avaient toujours refusé, jusqu'à ces dernières années, d'admettre l'enseignement d'État. Ainsi donc, pendant plus de deux siècles, ces deux groupes s'étaient développés côte à côte, dans des conditions à peu près identiques d'origine, de langue et de religion, si l'on excepte le Maryland où il y a toujours eu beaucoup de catholiques. Mais le premier groupe chérissait ses écoles publiques, tandis que le second s'en tenait à ses écoles domestiques. En 1860 eut lieu le huitième recensement décennal des États-Unis et voici le résultat : Le groupe du Massachusetts avait une population blanche indigène de 2,665,945 et, sur ce nombre, seulement 8,543 adultes ne savaient ni lire ni écrire, une proportion de un sur 312. Le groupe de la Virginie renfermait une population blanche indigène de 3,181,969 dont 262,802 adultes ne savaient ni lire ni écrire, soit une proportion de un sur 12. Mais, s'écrieront les partisans de l'État enseignant, cette comparaison est tout à l'avantage de notre système. Ces chiffres vous confondent à tout jamais. Voyez comme la population du groupe de la Virginie, avec ses écoles domestiques, est illettrée, et comme celle de la Nouvelle Angleterre, où ont toujours fleuri les écoles publiques, est versée dans les sciences ! Donc l'enseignement donné par l'État est infiniment supérieur à l'enseignement laissé à l'initiative des parents. Malheureusement pour les partisans des écoles publiques, M. Montgomery pousse plus loin ses recherches et ses calculs. La population du Massachusetts et des États voisins est beaucoup plus lettrée que celle du groupe de la Virginie. Mais l'homme est-il seulement une machine à lire, à écrire et à chiffrer ? Et quand nous voulons constater si un pays progresse ou retrograde, devons-

nous nous borner à compter le nombre des lettrés et des illettrés ? Certes non ! Car l'homme est un être moral, et il ne lui sert absolument de rien d'avoir une certaine instruction s'il en fait un mauvais usage. Il faut donc regarder plus loin, il faut entrer dans les prisons et les bagnes.

Au premier juin 1860, le groupe du Massachusetts avec sa population lettrée de deux millions et demi, avait *2,459* criminels, tandis que le groupe de la Virginie, avec sa population blanche indigène illettrée de plus de trois millions n'en avait que *477 !* C'est-à-dire que le groupe du Massachusetts avait un criminel par 1084 habitants blancs indigènes ; tandis que dans le groupe de la Virginie il fallait 6,670 habitants blancs indigènes (1) pour fournir un criminel, soit une différence de un à six.

Quelques autres chiffres : dans le groupe du Massachusetts on trouve, à la même date, 1860, un suicide par 13,285 habitants, un aliéné par 800 ; dans le groupe de la Virginie, un suicide par 56,584, un aliéné par 1682.

Voilà pour les deux groupes. Etudions maintenant, avec M. Montgomery, quelques États isolés. Le Massachusetts, par exemple, se vante d'être l'État le plus lettré de l'Union, d'être le fondateur du glorieux système de l'État enseignant. En effet, il ne renfermait, en 1860, que 2004 adultes qui ne savaient ni lire ni écrire sur une population de 970,952, soit un sur 484. Mais, par contre, ce même État du Massachusetts brille également par la proportion de ses criminels dont le nombre était, en 1860, de 1495, soit un sur 649. A cette époque, aucun État de l'Union ne dépassait le Massachusetts pour le nombre des criminels. Au recensement décennal suivant, la Californie, qui avait pris le Massachusetts pour modèle dans les questions scolaires, avait réussi à surpasser son maître et à fournir un criminel par 512 habitants.

On dira peut-être que le nombre excessif de criminels dans les États lettrés provient de certaines causes tout à fait étrangères à la question scolaire. Admettons-le pour un seul instant. Mais au moins les partisans des écoles publiques devront avouer que leur fameux système est impuissant à faire disparaître le crime, que

(1) Dans tous ces calculs on ne s'occupe que de la population blanche indigène. C'est elle qui *profite* (?) surtout du système scolaire. La proportion des criminels parmi les personnes nées en dehors des États-Unis, loin d'augmenter, tend plutôt à diminuer. Voilà encore une preuve contre les écoles publiques des États-Unis. Pour éviter les répétitions nous sousentendrons dorénavant les mots *blanc indigène*.

l'instruction ne rend pas les hommes vertueux, comme ils le prétendent. Dès lors, c'est une folie de dépenser 96 millions de piastres par année comme faisaient les États-Unis en 1880 (1) pour maintenir un système aussi peu efficace, une prétendue panacée absolument sans vertu. Toutefois, les données officielles prouvent, non-seulement que les écoles publiques sont impuissantes à faire baisser tant soit peu la proportion des criminels, mais que le crime augmente au fur et à mesure que le système se développe. La plus simple logique nous force donc à conclure que l'école publique n'est que le vestibule du bagne.

Prenons encore le Massachusetts. En 1850, cet État avait une population (blanche indigène) de 827,430 âmes ; 176,475 élèves dans ses écoles publiques pour le maintien desquelles on dépensait annuellement $1,006,795, soit $5,70 par élève. A cette époque, le Massachusetts n'avait que 653 criminels, soit un par 1,267 habitants. Trente ans plus tard, au recensement de 1880, nous trouvons dans le même État une population de 1,320,897 ; 316,630 élèves dans les écoles publiques pour le maintien desquelles on payait annuellement $4,696,612, soit $14,83 par élève ; et 2,070 criminels, soit un par 638 habitants, sans compter 608 jeunes délinquants dans les écoles de réforme. En ajoutant ces délinquants aux criminels adultes, on aurait une proportion de un sur 493. C'est-à-dire que dans l'espace de trente ans le Massachusetts a quadruplé les dépenses pour ses écoles publiques tandis que la proportion de ses criminels a doublé.

M. Montgomery fait des calculs semblables pour un grand nombre d'autres États : le Connecticut, le Vermont, le New-Hampshire, le Maine, la Louisiane, New-York, l'Ohio, l'Illinois, la Californie, et partout il constate que le crime augmente, pour ainsi dire avec une précision mathématique, au fur et à mesure que le système des écoles publiques prend de l'extension.

Pour terminer, jetons un coup d'œil sur l'ensemble des États-Unis : En 1850, la population (blanche indigène toujours) était de 17,308,460 âmes ; le nombre des élèves dans toutes les écoles privées et publiques, était de 3,642,694 ; les dépenses pour le maintien de ces écoles s'élevaient à $16,162,000, soit $4.40 par élève ; le nombre des criminels était de 4,326 soit un sur 4,001 habitants. En 1880 nous trouvons les chiffres suivants : population (blanche indigène) 36,843,291 ; nombre d'élèves dans les écoles publiques, 9,946,160 ;

(1) Le chiffre exact est $96,857,534.

dépenses pour ces écoles $96,857,534, soit $9.72 par élève ; nombre de criminels, 29,377, soit un sur 1,254 habitants. Si nous tenons compte des 9,118 jeunes délinquants dans les écoles de réforme, la proportion des criminels est de un sur 957.

Voilà les fruits de mort de ce mauvais arbre qu'on admire tout simplement parce qu'il est gigantesque. Habituons-nous donc à considérer l'essence intime des choses au lieu de nous arrêter à la surface, à l'apparence extérieure. N'imitons pas ceux qui se grisent des mots sonores mais trompeurs de *progrès, d'éducation pratique*, de *lumières*, de *science*. Méditons plutôt ces paroles si sages d'un philosophe chrétien :

" Plus on étudie la société, ses lois et son histoire, plus on reconnaît que dans le plan de la Providence, la science n'est pas destinée aux masses, et qu'elle n'est pour elles, par le fait, quoi qu'il en soit de la spéculation, qu'un présent funeste. La religion leur suffit et relève bien plus leur caractère. C'est ce qu'on ne saurait méconnaître si l'on compare dans leurs instincts, dans leurs sentiments et dans leurs actes les populations vivement pénétrées de l'esprit de foi et éclairées de ses lumières, à celles qui, sous un vernis plus brillant de culture scientifique, cachent des cœurs resserrés par l'égoïsme et flétris par l'incrédulité. Une des niaiseries du libéralisme est de n'avoir pas su comprendre cette vérité, et d'imaginer qu'avec un peu de géographie et d'orthographe il ferait de tous des hommes heureux et de bons citoyens. Combien d'hommes honnêtes donnent aujourd'hui dans cette utopie de la diffusion indiscrète des *lumières* et la regardent comme l'idéal de la société!"(1)

II

Mais tout est-il sombre aux États-Unis sur le terrain de l'éducation, et n'avons-nous rien à apprendre de nos voisins touchant la question vitale de l'enseignement ? C'est ce qu'il nous reste à examiner. Car il est utile d'étudier chez les autres, non seulement les exemples pernicieux qu'il faut éviter avec soin, mais aussi les bons exemples qui peuvent nous servir de modèles.

Pendant de longues années la lutte a été vive parmi les catholiques

(1) *Institutes du droit naturel privé et public*, par M. B. licencié en droit, seconde Partie, Livre VI. Chap. III. Art. I. Sect. I.

des États-Unis au sujet des écoles publiques. Dès que l'Église eût pris un certain développement dans la république américaine, on pouvait remarquer chez les fidèles deux courants absolument opposés. Les catholiques éclairés, et ceux qui n'étaient doués que de cette connaissance intuitive du bien et du mal qu'on appelle *sens* ou *flair catholique*, don admirable et précieux de la Providence qui, pour plusieurs, tient lieu en quelque sorte de fortes études ; tous ceux-là voyaient un grave péril pour la foi et les mœurs des enfants catholiques dans ces écoles publiques qui, sous prétexte d'être *non-confessionnelles* , étaient tout simplement athées. Ils demandaient à grands cris des écoles catholiques. Parmi ces chrétiens clairvoyants, celui qui a peut-être le plus écrit contre l'enseignement impie des écoles publiques, qui a peut-être le plus combattu pour l'établissement d'institutions scolaires capables de mettre à l'abri la foi et les mœurs de la jeunesse, est le vaillant James A. McMaster, mort il y a quelques mois, et qui a été, pendant de longues années, redacteur en chef du *New-York Freeman's Journal.* Que ce géant de la plume repose en paix ! car, malgré tout ce que l'on a pu dire contre lui de son vivant, il a fait un bien vraiment incalculable. Certes, ce n'est pas une exagération de dire que si la question des écoles a reçu naguère une solution qui coupe court aux discussions parmi les catholiques des États-Unis, c'est grâce, en très grande partie, humainement parlant, aux combats héroïques livrés par ce grand polémiste laïque. On a accusé cet écrivain, comme on accusait Louis Veuillot, de vouloir *régenter* les évêques. Il est incontestable que McMaster s'est trouvé plus d'une fois en désaccord avec certains prélats. Chose vraiment incompréhensible, on a semblé quelque temps favoriser ceux qui guerroyaient, sous divers prétextes spécieux, en faveur des écoles publiques et contre l'établissement d'un système d'écoles catholiques séparées. Mais dans toutes ces luttes McMaster eut l'appui et l'encouragement de l'Évêque des évêques, de Pie IX le clairvoyant.

Journaliste avant tout catholique, bien que simple laïque, McMaster, loin de céder au découragement dans des circonstances si pénibles, s'attacha plus fortement que jamais à la Chaire de Pierre, en qui était tout son espoir. Franchement et sincèrement soumis au Souverain Pontife, il demanda au Saint-Siège une direction. Une direction fut donnée ; et aujourd'hui l'on peut voir le bien s'accomplir en dépit de toutes les oppositions du passé, oppositions qui affligèrent profondément celui qui en fut l'objet et qui

sont encore une cause d'étonnement pour l'écrivain appelé à les consigner dans l'histoire.

Après tout, c'est Pierre qui est l'Église : *Ubi Petrus, ibi Ecclesia.* Et celui qui lutte pour Pierre, avec Pierre, sous Pierre, est toujours certain, non seulement d'être dans le vrai, mais aussi de ne point lutter en vain.

Le troisième concile général de Baltimore a vu le triomphe éclatant et définitif de la grande cause pour laquelle McMaster avait tant combattu. Pourquoi la divine Providence a-t-elle permis que cette cause si juste fût longtemps méconnue par plusieurs de ceux qui auraient dû la défendre ? Pourquoi a-t-elle permis que, par défaut d'écoles chrétiennes, des milliers, que dis-je, des millions (1) d'enfants nés de parents catholiques soient allés s'engloutir misérablement dans le gouffre de l'impiété ? C'est là un des redoutables mystères de la solidarité et de la responsabilité humaines dont la manifestation sera, sans aucun doute, l'une des terribles grandeurs du jugement dernier. C'est alors que se déroulera aux yeux des anges et des hommes la vaste série des actes humains avec toutes leurs conséquences les plus éloignées ; chaîne immense s'étendant sans interruption depuis Adam jusqu'à la fin des temps. C'est alors qu'éclatera, dans toute sa magnificence, l'action de Dieu à travers les siècles. C'est alors que nous aurons la clef de tous les mystères de la vie présente, la solution de tous les problèmes. Maintenant, nous *savons* que Dieu est juste ; alors nous *verrons* sa justice. Aujourd'hui nous savons que Dieu a laissé l'homme libre tout en l'aidant sans cesse de Sa grâce ; alors nous verrons comment, depuis le commencement du monde, la liberté humaine et la grâce divine ont sans cesse concouru à procurer la gloire du Créateur. Qui pourrait aujourd'hui sonder de tels abîmes ? Contentons-nous de savoir que nous sommes des êtres libres ; que Dieu, qui nous a créés sans nous, ne nous mènera pas au ciel malgré nous ; que la loi ordinaire de Sa Providence est que les hommes se sauvent par les hommes ; que nous serons jugés et récompensés selon nos *œuvres ;* que nous

(1) Il est admis par tous les écrivains catholiques sérieux que l'Église des États-Unis compterait aujourd'hui des millions de membres de plus sans la contagion des écoles athées. Un prêtre canadien de mes amis, qui a eu l'occasion, pendant dix ans, d'étudier attentivement la situation des catholiques, tant au Nord qu'au Sud des États-Unis, est arrivé à la conclusion qu'au lieu de 7 à 8 millions de catholiques en 1874, la république voisine aurait dû en compter 20 à 25 millions ; et qu'une des principales causes de ces nombreuses défections était le défaut d'écoles catholiques.

devons toujours combattre les combats de Dieu, c'est-à-dire de l'Église, c'est-à-dire, encore, de la Papauté, si nous ne voulons pas faire trop mauvaise figure dans la Vallée de Josaphat.....

Me voilà loin des États-Unis. Cependant, si loin que j'en sois, j'ai été naturellement amené à faire ces réflexions, en songeant à la responsabilité qui pèse sur ceux qui ont contribué, soit par leur action soit par leur inaction, à retarder le développement des écoles catholiques aux États-Unis.

M. l'abbé P. A. Baart publia naguère dans le *Catholic World* un article remarquable sur cette question. J'en traduis quelques passages pour terminer :

" Pour les catholiques, le maintien des écoles paroissiales n'est plus un simple conseil ; il est devenu une obligation. Les Pères du troisième concile général de Baltimore, dont les décrets ont été approuvés par Rome, ne se contentent pas d'exhorter, avec un amour paternel, les parents catholiques à procurer à la jeunesse une éducation vraiment chrétienne, mais ils leur commandent, avec toute l'autorité dont ils sont revêtus, de protéger leurs enfants contre les dangers d'une instruction purement profane, en les envoyant aux écoles paroissiales ou à d'autres institutions catholiques. Pour cette fin, le concile a décrété :

" 1o. Que dans un délai de deux ans après la promulgation des décrets du concile, une école catholique devra être instituée et maintenue à perpétuité dans chaque paroisse qui n'est pas déjà pourvue d'une telle école, à moins que l'évêque, à cause de certaines difficultés particulières, ne juge à propos d'accorder une prorogation du délai.

" 2o. Le prêtre qui, par une négligence grave, n'aura pas institué une école catholique dans le délai accordé, ou qui ne l'aura pas maintenue, ou qui, après des avertissements réitérés, l'aura négligée, aura mérité de perdre sa cure.

" 3o. La mission ou la paroisse qui aura négligé d'aider au desservant ou au curé à instituer ou à maintenir une école paroissiale, de telle sorte que, par suite de cette négligence l'école ne puisse pas être instituée ou maintenue, devra être reprimandée par l'évêque qui devra, par les moyens les plus propres et les plus efficaces, l'engager à fournir l'aide nécessaire.

" 4o. Tous les parents catholiques sont obligés d'envoyer leurs enfants à l'école paroissiale, à moins qu'ils ne pourvoient suffisamment à leur éducation chrétienne, soit à la maison, soit dans d'autres

écoles catholiques, ou à moins que, avec les sauvegardes voulues, ils n'aient obtenu de leur évêque la permission d'envoyer leurs enfants aux écoles publiques.

" Ainsi, poursuit l'abbé Baart, le conseil des temps passés est devenu la loi de nos jours, grâce à la force de l'expérience. Les évêques des États-Unis n'ont pas voulu attendre que toute l'étendue des ravages de l'éducation profane et irréligieuse fût rendue manifeste. En Europe on l'a fait, et aujourd'hui, même les pays catholiques récoltent une abondante moisson d'infidélité et d'irréligion. Les membres du clergé de ces pays se rendent compte aujourd'hui, mais trop tard, de la faute que l'on a commise en négligeant l'éducation chrétienne de la jeunesse. Ils font des efforts pour pourvoir à l'avenir, mais le passé est irrévocable. Ils confessent que, lorsque les écoles leur étaient ouvertes et que l'instruction chrétienne aurait pu y être donnée, ce devoir a été trop souvent mis en oubli. Ils se repentent maintenant de leur negligence et combattent pour leur réadmission dans ces écoles dont ils ont été exclus. En beaucoup d'endroits, le seul remède est l'établissement d'écoles catholiques séparées. L'expérience de l'Europe a été chèrement acquise. Des âmes précieuses ont été perdues pour la foi et pour Dieu (1)....

"Les évêques en concile ont formulé la loi, et dans chaque diocèse se manifeste une obéissance entière, joyeuse, intelligente, pratique. Au nord, au sud, à l'est, à l'ouest, partout des écoles catholiques s'érigent. Bientôt, non seulement dans les grandes villes, mais aussi dans chaque centre où il y a une église catholique, il y aura une école catholique. Ces écoles profiteront à l'ordre civil aussi bien qu'à la religion. Dans les écoles catholiques, les amis de l'ordre trouveront une pépinière des vertus civiques. Les écoles catholiques enseignent le respect dû à l'autorité légitime. L'éducation athée a une tendance contraire. Les écoles catholiques constituent un élément de conservation sans nuire au progrès véritable. Elles déposent dans la société les germes d'un progrès bien ordonné. Elles sont l'antidote contre le poison du jour."

M. l'abbé Baart discute ensuite les moyens que prennent les catholiques des États-Unis pour donner à leur système d'écoles toute la perfection possible. Partout des bureaux scolaires diocésains ont été

(1) On doit dire, comme nous l'avons vu plus haut, que l'expérience des États-Unis a été non moins chèrement acquise. Tant il est rare que l'on sache profiter de l'expérience des autres comme on devrait le faire.

organisés et leur influence salutaire se fait déjà sentir. Le Concile a décrété que l'évêque de chaque diocèse devra nommer des prêtres compétents pour remplir les fonctions d'examinateurs scolaires diocésains. C'est le devoir de ces examinateurs institués par l'évêque d'examiner tous ceux qui désirent enseigner dans les écoles paroissiales et de leur accorder des diplômes selon leur capacité. Ce diplôme vaudra pendant cinq ans et dans tous les diocèses des États-Unis. A part ce bureau d'examinateurs il y a des bureaux d'inspection pour chaque district. Le devoir de ces bureaux d'inspection est de visiter et d'examiner toutes les écoles paroissiales et de faire rapport à l'évêque par l'entremise du bureau central d'examinateurs.

" Le Concile ajoute, continue M. l'abbé Baart, que certains droits et privilèges, qui devront être définis par des lois diocésaines, doivent être reconnus aux laïques ; d'où il appert que l'Église regarde comme sacré le droit des parents à l'éducation de leurs enfants, et que, aussitôt que la chose sera possible, le clergé sera aidé, dans ses travaux scolaires, par des laïques zélés."

M. l'abbé Baart nous dit ensuite que c'est le devoir du bureau central, nommé par l'évêque et placé immédiatement sous son contrôle, de déterminer le cours d'études pour les différentes écoles. Les catholiques des États-Unis ne croient pas qu'il faille laisser ce soin aux fonctionnaires de l'État. Le savant écrivain fait, en passant, des remarques fort judicieuses sur le *surmenage* qui se pratique généralement dans les écoles ou prévalent les idées de *progrès moderne* qui vise à *emplir*, non à *former* la jeunesse.

Mais comment maintenir les écoles catholiques ? Voilà une autre question que discute habilement l'écrivain du *Catholic World.* On le sait, les catholiques des États-Unis sont obligés, de par la loi, à contribuer leur quote-part au maintien des écoles publiques et irréligieuses auxquelles ils ne peuvent, en conscience, envoyer leurs enfants. Cela est manifestement injuste, et, de plus, absolument contraire aux principes de saine liberté que le peuple américain déclare professer, mais qu'il ne pratique pas toujours. Aussi les catholiques réclament-ils une modification de la loi : ils demandent une juste part des revenus qui proviennent de la taxe scolaire ou l'exemption de cette taxe. L'État ne peut pas logiquement refuser cette demande. Car il met toutes les *religions*, théoriquement du moins, sur un pied d'égalité ; il ne connaît pas plus les sectes que la religion catholique ; il prétend laisser aux citoyens une pleine et entière *liberté de conscience.* Qu'on le remarque bien, je *n'approuve pas* ce système

de gouvernement, car il est formellement condamné par l'Église qui ne peut pas admettre que les sectes lui soient égalées. Je prends le système tel qu'il existe et j'affirme hautement que la position des catholiques des États-Unis n'est pas en harmonie avec la théorie gouvernementale qui prévaut chez nos voisins. Nos coreligionnaires sont placés, de par la loi, dans l'alternative de violer leur conscience en envoyant leurs enfants à des écoles athées, ou de payer chaque année des taxes considérables sans en retirer le moindre bénéfice. Cela, je le répète, est manifestement injuste, à ne regarder la question qu'au point de vue purement naturel.

D'après les derniers recensements, les catholiques des États-Unis constituent un sixème de la population totale, soit entre huit ou neuf millions. Il devrait leur être facile, avec de l'entente et un peu d'énergie, d'obtenir le redressement d'un grief aussi flagrant. Mais, en attendant, ils sont obligés de subir l'injustice : après avoir contribué, comme les autres citoyens, au maintien des écoles irréligieuses, ils doivent soutenir leurs propres écoles. Leurs efforts pour maintenir ces dernières n'en sont que plus méritoires.

***

De ce rapide exposé de la question scolaire aux États-Unis nous pouvons conclure que, si les écoles publiques de nos voisins sont une institution funeste que nous devons avoir en aversion, le zèle des catholiques américains à maintenir leur écoles séparées au milieu de tant de difficultés et de si fort préjugés est de nature à nous édifier grandement. Non seulement ce zèle doit nous édifier et nous engager à nous occuper davantage de la grave affaire de la formation chrétienne de notre jeunesse, mais nous pouvons trouver, dans l'organisation scolaire des catholiques américains, matière à sérieuse réflexion. Nous pouvons nous demander, par exemple, si ces écoles *paroissiales* avec leurs bureaux d'examinateurs et d'inspecteurs *diocésains*, nommés et dirigés par l'évêque, ne s'approchent pas plus, beaucoup plus, de l'idéal catholique et anti-révolutionnaire que nos écoles de la province de Québec dont les instituteurs sont *diplômés* par l'État et que l'État inspecte par ses fonctionnaires. (1)

J. P. TARDIVEL.

(1) Sur cette question il convient de consulter l'admirable *constitution apostolique* de Léon XIII en date du 8 mai 1881. On y trouvera la preuve que, de tout temps, l'Église a regardé comme un des devoirs de la charge épiscopale l'institution et l'inspection d'écoles paroissiales.

DES FIGURES OUBLIÉES DE NOTRE HISTOIRE

Si les Pères Jésuites et Récollets ont joué un rôle admirable dans l'établissement de la foi et de la civilisation parmi les aborigènes du Canada, ils furent aidés dans cette œuvre bienfaisante par un groupe de personnages dont le mérite doit être reconnu, bien que leurs noms soient à peu près oubliés.

Il s'agit des Frères appartenant à ces deux illustres Ordres, et aussi des serviteurs ou domestiques que les Jésuites, dans les premiers temps de la colonie surent s'attacher, au point qu'un certain nombre partageaient, sans se plaindre, les travaux héroïques des bons Pères, souffraient fatigues, privations, pour l'exaltation de la foi catholique, et quelquefois mouraient pour elle.

Qui connaît, même nommément, les frères jésuites François Malherbe, Louis LeBoesme, Nicolas le Faulconnier, Dominique Scot et Ambroise Cauvet ? Cependant tous rendirent dans leur sphère spéciale des services signalés aux premiers apôtres du Canada dans leurs rudes travaux de missionnaires.

Il s'en trouva sur le nombre, assez considérable de ces braves auxiliaires des Récollets et des Jésuites, qui exercèrent dans la colonie un métier appris en France. Ainsi le Frère Cauvet était habile dans l'art de la menuiserie. En 1648, on le voit s'occuper de la construction de la maison des offices, à Québec. Le Frère N. le Faulconnier faisait en même temps les travaux de la maçonnerie. De son côté, le Frère Liégeois avait la surintendance générale de la construction.

Parmi ces humbles disciples de saint Ignace, on rencontre des chirurgiens, comme le Frère Florent Bonnemer, dont il importa de modérer le zèle dans la pratique de son art. Mais le plus grand nombre d'entre eux accompagnaient les Pères dans leurs missions lointaines, soit à Tadoussac et au lac St.-Jean, comme les frères Charton et Malherbe, soit à la mission du St.-Esprit des Outaouas, comme le frère LeBoesme, soit enfin chez les Hurons, comme les frères Scot et Masson.

I. FRÈRES RÉCOLLETS

Un Frère Récollet nous a laissé des écrits importants sur la Nouvelle-France. C'est Gabriel Théodat Sagard, mineur récollet de la province de Paris. Bien qu'il n'ait passé qu'une année dans le pays, de 1623 à 1624, il a eu le temps de recueillir sur son passage à Québec, aux Trois-Rivières et aux Hurons, une foule de renseignements des plus intéressants, qui lui ont permis de laisser à la postérité deux ouvrages remarquables que l'on appelle *Le Grand Voyage au pays des Hurons* et une *Histoire du Canada,* d'assez longue haleine.

Les Frères Récollets ne furent pas nombreux au début de la colonie. Arrivés au pays en 1615, ces religieux n'y séjournèrent d'abord que quatorze années, jusqu'à la prise de Québec par les deux frères Kertk. Ils durent alors reprendre le chemin de la mère-patrie en même temps que les Pères de leur Ordre et les Jésuites, pour ne revenir qu'en 1670. Je ne trouve dans les archives que six noms de Frères: les deux déjà mentionnés, Sagard et Du Plessis, et puis les Frères Charles (Pierre Langoissieux), Gervais-Mohier, Modeste Guines et Bonaventure.

Le Frère Pacifique DuPlessis est le premier arrivé à Québec, en 1615, sur le même vaisseau qui portait les Pères Jamay, Dolbeau et LeCaron. Désireux d'asseoir sur des bases solides la petite colonie française établie sur les rives du St.-Laurent, deux de ces Pères prirent, dès l'année qui suivit leur arrivée, le chemin de la France pour y demander des secours spirituels et temporels. Dans l'intervalle le Frère Pacifique resta seul au pays avec le P. Dolbeau. Il alla se fixer aux Trois-Rivières, dans le but de se rendre utile. Ce noble désintéressement fut vite récompensé, car durant l'hiver de 1617-18, ayant appris que les sauvages, au nombre de huit cents, avaient comploté de se rendre à Québec pour y égorger tous les Français, il fit tant et si bien, qu'il réussit, par l'entremise d'un nommé Laforière, à déjouer leur plan sanguinaire.

Aux Trois-Rivières le Frère Pacifique consacrait son temps à l'instruction des sauvages; il donnait le baptême aux uns, instruisait les autres, et réussissait souvent à en faire de fervents néophytes. Bref, il sut par sa douceur et sa piété s'attirer la confiance et l'estime de ces peuplades farouches.

En 1618, le Frère Pacifique passa en France avec le Père Huet,

pour y porter les griefs des habitants. De retour à Québec, la mort vint le surprendre au beau milieu de ses travaux apostoliques dans la cité naissante de Champlain, et Dieu l'appela à lui, au mois d'août 1619. Il fut enterré dans la chapelle de Québec, et plus tard on le transporta dans le cimetière des Récollets, au couvent de St.-Charles. En 1678, le Père Valentin LeRoux, supérieur des Récollets, fit déposer ses ossements dans les caveaux de l'église de ces religieux, à la haute ville. Après l'incendie désastreux de 1796, son corps dut être déposé dans les voûtes de la cathédrale, où il repose aujourd'hui à côté des gouverneurs Frontenac, Callières, Jonquière, Vaudreuil, et probablement aussi de Samuel de Champlain.

Le Frère Pacifique était natif de Vendôme. Il fut d'abord apothicaire dans le monde, et continua l'exercice de son art après être entré dans l'état religieux. Il fit profession en 1598.

Le Frère M. Guines était à Tadousac en 1618.

Le Frère Bonaventure arriva à Québec en 1620.

En 1622, un jeune homme appelé Pierre Langoissieux, natif de Rouen, et qui avait demeuré aux Trois-Rivières depuis trois ans, fut admis au couvent de St-.Charles sous le nom de Frère Charles. Ce fut la première prise d'habit religieux dans la Nouvelle-France. La bonne réputation qu'il s'était faite aux Trois-Rivières, ne fit que s'accroître dans les différentes missions qui lui furent confiées. En 1650 on le voit s'occuper du retour des Récollets au Canada, de concert avec les Pères Huet, Moreau et le Frère Gervais-Mohier. Leurs négociations n'aboutirent à aucun résultat satisfaisant.

II. FRÈRES JÉSUITES

Les Frères Jésuites se divisaient en deux catégories. Il y avait les Frères Coadjuteurs et les Frères donnés ou Frères gris.

Les Frères Coadjuteurs les plus marquants furent Jean Liégeois, Ambroise Cauvet, Nicolas LeFaulconnier, Pierre Feauté, Louis LeBoesme, et François Malherbe. Le *Journal des Jésuites* en cite plusieurs autres, mais il s'intéresse surtout au Frère Liégeois dont il raconte la mort tragique dans de longs détails.

" Le 29 de mai (1655), c'est l'écrivain du *Journal* qui parle, une " troupe de sept ou huit Agniers, ayant aperçu notre Frère Liégeois " dans les champs voisins de Sillery, où il s'occupait utilement et

" courageusement au service des missionnaires et de leurs néophy-
" tes, dans des temps fort dangereux, ils l'investirent tout à coup
" le prirent sans résistance, lui percèrent le cœur d'un coup de fusil,
" et l'étendirent mort à leurs pieds ; l'un d'eux lui enleva la cheve-
" lure et l'autre lui coupa la tête, qu'il laissa sur la place.

.....

" Le Frère Liégeois a passé plusieurs années dans le Canada, et il
" a rendu de bons services à la mission, et spécialement au Collège
" de Québec..... De Québec il passa aux Trois-Rivières, où il bâtit
" une maison commode avec une chapelle pour nos missionnaires et
" leurs sauvages. De là il revint à Québec, où il s'occupa à per-
" fectionner les ouvrages qu'il y avait conduits autrefois. Enfin
" durant le fort de la guerre des Iroquois, il fut envoyé à Sillery
" pour aider ou conduire les sauvages dans la construction d'un
" nouveau fort, qu'ils faisaient dans les champs. C'est là où il
" trouva la récompense de ses travaux, je veux dire une mort
" précieuse, tandis qu'il travaillait à garantir nos néophytes des
" insultes de l'Iroquois.

" Il paraît par nos mémoires, continue toujours l'écrivain du
" *Journal*, que le Frère Liégeois fut considéré des gouverneurs de
" son temps, et que nos Pères avaient en lui une confiance particu-
" lière ; puisque pour le service de la mission, et à l'occasion de nos
" diverses bâtisses, il a plusieurs fois traversé les mers. Je ne
" trouve point dans les annales, quel était son nom de baptême,
" (la *Relation* de 1655 l'appelle Jean) ni de quelle province il était;
" quoiqu'il en soit, je ne doute pas que Dieu ait récompensé son zèle,
" son courage et ses travaux."

Le bon Frère Liégeois fut enterré au bas de la chapelle des Jésuites, en-dessous de l'autel de la Congrégation des hommes, où il a reposé jusqu'en 1878. Le 31 août de cette année-là, le gouvernement ayant ordonné de faire des fouilles sur le terrain des Jésuites, l'on découvrit plusieurs squelettes, dont un était privé de son crâne. C'était sans aucun doute celui du Frère Liégeois, qui après avoir été tué de la manière atroce que l'on sait, eut la tête coupée par les Sauvages qui la laissèrent sur place. Les Pères Jésuites, De Quen et Du Peron, vinrent plus tard partager avec le Frère Liégeois la demeure funèbre d'où ils furent tous trois tirés en 1873, placés dans un des magasins militaires et puis enlevés par des mains sacrilèges.

Après un témoignage aussi flatteur donné sur le compte du Frère

Liégeois par l'écrivain du *Journal des Jésuites*, on est fondé à croire que le rôle du frère coadjuteur ne se limitait pas seulement à accompagner les Pères dans leurs missions évangéliques. Lui aussi travaillait à sa manière à convertir les sauvages infidèles et à ramener au bien par l'exemple des vertus ceux des Français qui auraient cherché à s'en écarter. Plusieurs frères furent ainsi les victimes de leur dévouement à la foi catholique, les uns recevant des blessures graves, d'autres trouvant la mort de la main des sauvages ou dans des pérégrinations périlleuses. C'est ainsi que le Frère Gaspard Goüault, apothicaire, de Poitiers, destiné pour la mission des Hurons, et fort bon garçon, d'après le *Journal des Jésuites*, périt dans un naufrage au Cap à l'Arbre, c'est-à-dire à St.-Jean Deschaillons avec sept de ses compagnons de voyage.

Une autre célébrité parmi les disciples de saint Ignace : le Frère Nicolas le Faulconnier, mieux connu sous le nom de Frère Nicolas, arrivé à Québec en 1647. Il ne prononça ses derniers vœux que dix ans plus tard, et repassa en France en 1658, en même temps que le Frère Louis le Boesme qui en était à son troisième voyage depuis son arrivée au pays. Si on en croit le *Journal*, ce dernier aurait failli laisser ses os, vers le Platon à Sainte-Croix, en l'année 1655. Les Iroquois l'auraient blessé de deux balles. Il put cependant se rendre aux Trois-Rivières avec ses compagnons de route sains et saufs. Il était digne du martyre, écrit le *Journal*. En 1667 on le retrouve à la mission du St-Esprit des Outaouas.

Le Frère Ambroise Cauvet est souvent mentionné dans les archives de son temps. On le trouve à Québec en 1645. Il était au pays depuis 1636. Son arrivée coïncide avec celle en 1636, de M. de Montmagny, des PP. Chastellain, Garnier, Adam, Ragueneau et Jogues.

La mission du Canada ne comptait à cette époque que 18 prêtres et 6 frères. En 1646 il est chargé de faire le gru et la bière à Notre-Dame des Anges. La même année il se rend aux Trois-Rivières avec M. de Chavigny, lieutenant à Québec en l'absence du gouverneur, revient à Québec dans le mois d'août avec le P. Lejeune, et en 1648, s'occupe des travaux de menuiserie à la maison des Jésuites à Québec. En 1657, il passe en France avec le P. Poncet et M. de Lauzon-Charny.

Une des figures les plus remarquables parmi les frères coadjuteurs qui vécurent de la vie des jésuites durant la seconde moitié du dix-septième siècle, est celle du Frère François Malherbe. Il

avait prononcé ses vœux le 15 août 1665. D'abord engagé, il fit preuve de vocation religieuse chez les Hurons, où il avait suivi les PP. Brébeuf et Gabriel Lallemant, de sainte et heureuse mémoire. Après le martyre de ces deux missionnaires, le 16 et le 17 de mars 1649, le Frère Malherbe transporta sur ses épaules les corps grillés et rôtis de ces religieux. A sa mort, arrivée le 12 avril 1696, le Frère Malherbe était parvenu à l'âge de 60 ans et 3 mois, dont il en avait passé 42 dans la Compagnie. Il séjourna pendant 13 à 14 ans à la mission St-Charles du Lac St-Jean, à l'embouchure de la Métabetchouane, consacrant une grande partie de son temps à voyager de Chégoutimy au lac Peokouagamy (St-Jean). Ce fut lors d'une de ces excursions pénibles, durant l'hiver de 1686, que le pauvre Frère faillit mourir de faim et de froid. Le chef montagnais de Chégoutimy, Louis Kestabistichit, le trouva après de longues recherches, et l'apporta sur ses épaules, gelé et presque mourant. Ce brave sauvage mit tout en œuvre pour ramener le Frère Malherbe à la vie, et le ramena ensuite à Québec en canot d'écorce. Cet accident causa au Frère la perte de deux doigts et de deux orteils.

" C'était un religieux de grand exemple, écrit le P. de Crepieul " dans ses *Notes sur les sauvages montagnais*, d'un bon conseil, " d'un doux naturel, et d'une rare patience ; un religieux qui était " propre à tous les offices d'une personne de son dégré dans la Com- " pagnie ; un religieux qui joignait la dévotion au travail et les " austérités envers soi-même à la douceur envers les autres."

Le Frère Pierre Feauté travaille à la maison de Québec dans l'automne de 1645 en même temps que les Frères Cauvet et Liégeois. Les années suivantes il s'occupe de pêche, fait un voyage en France en 1651, revient et passe aux Trois-Rivières, et retourne en France en 1657.

Le *Journal des Jésuites* fait encore mention de plusieurs autres frères coadjuteurs :

Maître Elye, qui laissa la Compagnie en 1667 ;

Feuville, qui tomba trois fois à l'eau en face du Cap Diamant, en voulant traverser sur le pont de glace encore peu résistant ;

Nicolas Charton, parti le 13 mai 1658 pour la mission de Tadoussac avec les PP. Albanel et Du Peron ;

Claude Joyer, employé à Sillery pendant plusieurs années, et retourné en France le 21 septembre 1650 ;

Pierre Maigneret, venu de France en 1667 ;

Pierre Masson, part pour la mission des Hurons le jour de la St-Michel, 1646 ;

Nicolas Noircler, fait le service aux Trois-Rivières, et retourne dans son pays en 1650 ;

Jacques Ratel, accompagne le P. Richard à Nepepigouit, en 1646 ;

Dominique Scot, après avoir séjourné chez les Hurons est obligé de quitter le Canada, parce que ses poumons sont trop faibles pour supporter la rigueur du climat ;

Gilbert Burel, cité par Champlain dans ses voyages sous le nom de Buret ;

François Charton, dont le P. Leclercq seul fait mention.

Je trouve encore les noms de Jean Goffestre, Ambroise Brouart, Louis Gaubert, Joseph Bourcier, Guillaume Lauzier, Pierson, Lemasson et le frère Gilbert. Ce dernier est mentionné dans les Documents historiques recueillis par le P. Martin, S. J. ainsi que dans les *Relations des Jésuites.*

III. FRÈRES GRIS DONNÉS

Le *Journal des Jésuites*, parlant des donnés, dit qu'on trouvera dans les archives, la constitution de ces domestiques *ad vitam* et leur histoire. Dans un autre endroit, il leur attribue un motif particulier : ce sont des serviteurs perpétuels entretenant l'espoir d'entrer dans la Compagnie de Jésus. *Domestici perpetui cum spe ingrediendi in societatem.*

Ceux-ci formaient, parmi les domestiques au service des pères, une catégorie à part. On les appelait *donnés*, écrit le P. Martin, parce qu'ils se donnaient par contrat et pour la vie au service de la mission sans recevoir de salaire. Celle-ci profitait de leur travail et s'engageait à pourvoir à leurs besoins pour le reste de leurs jours. Ils suppléaient aux frères coadjuteurs qu'il n'était pas possible de se procurer en assez grand nombre pour les besoins des missions ; sans être liés par des vœux, ces *donnés* formaient une classe intermédiaire entre les religieux et les domestiques. Leur nombre ne fut pas d'abord considérable, mais il s'éleva jusqu'à vingt-trois en 1649.

Nous lisons dans les *Archives du Gésu* la note suivante au sujet des donnés :

" Cette dénomination et cette classification nouvelle, faite par des

" religieux de la Compagnie de Jésus et pour leur service, donna " lieu à des critiques et à des plaintes qui furent portées jusqu'à " Rome. On voulait voir là une innovation, et l'introduction d'une " espèce de tiers-ordre comme dans plusieurs ordres religieux, mais " non en usage dans la Compagnie. Le P. Jér. Lalemant rédigea " en 1643 un mémoire pour justifier cette mesure, et dissiper ces " craintes. Il reçut l'approbation de ses supérieurs."

Le *Journal des Jésuites* mentionne la mort tragique de deux donnés, Lalande et Robert LeCoq surnommé LeBon. Le 24 septembre 1646, le P. Jogues partit pour passer l'hiver au milieu des Iroquois, amenant Jean de Lalande et LeCoq, comme compagnons de voyage et de dangers. Le P. Jogues et Lalande furent massacrés par ces barbares. LeCoq échappa à la fureur de ces monstres. Mais le 20 août 1650 il fut pris près des Trois-Rivières, par les sauvages de la même tribu et massacré sans miséricorde.

René Ouré s'était donné aux Jésuites en 1657, mais pour une raison inconnue, il voulut rompre son contrat et il y réussit en 1660.

Molère, Renaut, Bernar et Roland, deux autres donnés, ne firent pas un bien long séjour au Canada, et on les voit repasser en France en 1650 en même temps que les frères coadjuteurs, Joyer et Noircler et les Pères Lyonne, Bonin et Daran.

Pierre Gontier est le fidèle domestique des Jésuites qui éteignit un commencement d'incendie qui s'était déclaré le jour de Noël 1645 dans la maison des Cent Associés où l'on célébrait les offices religieux. Notre-Dame de Recouvrance avait brûlé en 1640. Il n'y avait pas d'autre lieu pour le culte que cette maison, qui servait à la fois de résidence aux Jésuites et d'église paroissiale.

Le *Journal des Jésuites* cite encore Jacques Junier, bon chasseur et habile pêcheur, et enfin Robert Hache, algonquin d'origine, et qui causa beaucoup de peine à ses maîtres. Au début, Robert Hache fit preuve d'un certain attachement aux Jésuites, bien qu'il ne leur rendît pas de très grands services. Le Père LeJeune écrivait de lui, quelque temps après son entrée dans la maison: " C'est un bon enfant que les grosses besognes découragent et qui n'a ni le courage ni les forces pour les travaux du Canada. Il serait tenté de s'en retourner en France, mais la crainte d'un refus le retient. Il a bonne volonté."

Robert Hache resta toutefois au service des religieux ; il fut envoyé plus tard à Sillery où nous le retrouvons en 1645. L'année suivante il passa en France en même temps que M. de Maisonneuve,

Robert Giffard et Tronquet. Il n'y resta pas, car en 1659 on voit par le *Journal des Jésuites* que les Pères, mécontents de sa conduite, décidèrent, après consultation, *qu'il sortirait de la maison* ou *qu'il se mettrait à la raison des autres donnés.* L'écrivain du *Journal* ajoute en marge ces trois mots qui expliquent cette mesure de rigueur à son égard : *Malè se gerit.*

En 1664, Robert Hache se rend coupable d'attentat à la pudeur. Il est pris et enfermé dans la prison. Le Conseil Souverain s'assemble et délibère sur le sort du coupable. Dans l'intervalle il parvient à s'échapper. Deux mois plus tard les chefs algonquins, iroquois, abénaquis et nipissiriniens comparaissent devant le Conseil et intercèdent en faveur de Hache. Il est acquitté de la peine de mort qu'il avait méritée, d'après les lois françaises. Mais il est bien entendu qu'à l'avenir, les sauvages coupables de rapt ou de meurtre, seront soumis aux lois communes.

IV. DOMESTIQUES

Outre les frères coadjuteurs et les donnés, les Jésuites avaient encore à leur service une classe de personnes dont le rôle se réduisait aux humbles fonctions domestiques. Ils n'appartenaient en aucune façon à l'Ordre religieux ; ils étaient astreints à suivre les lois du pays et les règlements spéciaux qui régularisaient leurs travaux quotidiens, et recevaient un salaire plus ou moins élevé.

Dans les commencements de la colonie, la domesticité était soumise à des lois très sévères. Ainsi le serviteur qui désertait son maître, était condamné à la peine du carcan, pour une première offense, et pour la seconde, on le battait de verges et on lui appliquait l'impression d'une fleur de lis. Personne ne pouvait engager un domestique, à moins que ce dernier n'eût un congé en bonne et due forme, par écrit.

La liste des domestiques au service des Jésuites serait bien longue à faire. Mais comme elle n'offrirait guère d'intérêt, je me contenterai de signaler les noms de ceux dont parlent le *Journal* et les *Relations* des Jésuites. Les premiers recensements en mentionnent un grand nombre. Dans presque chaque famille on en voit figurer un ou deux, et les communautés religieuses en recrutaient huit, neuf ou dix En 1666, les Hospitalières en avaient neuf, les Ursulines sept, et les Jésuites huit.

Parmi les plus remarquables on cite :

Charles Amyot, domestique du P. Bressani chez les Hurons, et du P. Henry Nouvel chez les Papinachois ;

Bastien, qui périt misérablement dans le vieux magasin de Québec où des fumeurs étant venus petuner, suivant l'expression du *Journal*, jetèrent du feu sur la paille qui embrasa le logement ;

Jean Boyer, autre compagnon du P. Bressani, missionnaire au pays des Hurons ;

Chrestiennaut, qui, après avoir quitté le service des Jésuites, fut placé au Fort St-Louis où il commit tant de vols, qu'il fut condamné au supplice du chevalet qu'il ne put endurer sans mourir.

Fiacre, qui montra de si bonnes dispositions, qu'il fut bien près d'entrer au noviciat des Jésuites ;

Nicolas Giffard, employé pendant quatre ans à la mission huronne ;

Jean de Noyon, qui après avoir accompagné le Père Lemoyne, S. J. dans son ambassade chez les Agniers, se maria et s'établit dans le pays ;

Maître Mathurin, qui après son retour en Europe, se fit capucin ;

Sansoucy, sauvage de la tribu huronne ;

Maître Jacques, surnommé l'Hermite ;

Raisin, Benoit, Ponsan, Maurice, Léger.

Le Séminaire de Québec adopta le système des Jésuites en enrégimentant des domestiques ad *vitam* ou donnés. S'il y avait des inconvénients à ce mode de service, il y avait aussi des avantages nombreux. Cependant il dut être abandonné par la suite.

Il était encore assez commun à venir jusqu'à ces dernières années de rencontrer dans des communautés religieuses, de vieux serviteurs qui, après avoir consacré la plus grande partie de leur vie aux humbles travaux domestiques, préféraient, plutôt que de se faire renvoyer à cause de leur grand âge, placer leurs économies dans le trésor de leur *Alma Mater*, à condition que celle-ci leur servirait d'abri et de soutien jusqu'à la mort.

N. F. Dionne.

" LA LÉGENDE D'UN PEUPLE."

EXAMEN CRITIQUE

(Suite et fin.)

C'est une plainte assez universelle qu'on abuse aujourd'hui plus que jamais de la critique du style. L'abus est toujours blâmable, et les gens de bien sont loin d'approuver cette manière d'apprécier les ouvrages littéraires, par où la mauvaise humeur et la mesquinerie s'ouvrent une issue plutôt que ne se manifestent l'amour raisoné du beau, la pureté du goût et le noble désir d'être utile à la fois et à ceux qui lisent et à ceux qui écrivent. Il est pourtant ici des circonstances atténuantes, non pour la mesquinerie, mais pour la mauvaise humeur. Tant de choses, en effet, dans les écrits contemporains sont de nature à échauffer la bile, tant de choses méritent les verges, qu'on a lieu de s'étonner du calme relatif dont jouissent les auteurs malfaisants et d'admirer la clémence des censeurs. Sans vouloir excuser les emportements d'un zèle outré lesquels, il faut l'avouer, sont beaucoup plus rares que certaines gens ne se plaisent à le dire, il est opportun néanmoins de faire entendre aux écrivains qu'ils s'attirent par leur faute les réprimandes dont il se plaignent si amèrement.

Notre siècle est tout aux épices et les épices le tuent. L'esprit non plus que le corps ne peut guère se procurer d'aliments qui n'irritent et ne brûlent ; la littérature à la mode achève ceux que la peinture et la musique n'ont pu qu'affaiblir, tout comme les liqueurs fortes internent aux petites-maisons ceux que la bonne chère a commencé d'hébéter. Contre l'ivrognerie se forment des ligues et des armées qui marchent à la guerre sainte au chant des hymnes et bannières au vent ; contre l'intempérance littéraire s'élèvent les cris perçants de la critique : le procédé n'est pas le même, le but n'est pas si différent qu'on le croit ; au fond, c'est au rétablissement de l'ordre qu'on travaille, c'est l'hygiène morale, la santé, la vie intellectuelle qu'on veut protéger.

Ce n'est pas d'hier que la dent du critique trouve à mordre dans les chairs vives de la littérature ; sous une forme ou une autre, les travers des écrivains, leurs erreurs, leurs faiblesses, leurs tendances ont défrayé de temps immémorial l'avidité de la censure. Tel siècle fut honni pour le terre à terre de la pensée, tel autre pour la difformité de l'expression ; jamais cependant l'esprit ne s'est traîné en plus bas lieu qu'aujourd'hui, jamais dans le langage ne se sont glissés de plus coupables déportements. Les erreurs d'autrefois, si l'on excepte quelques insanités qui n'eurent point de vogue, portaient souvent la marque d'une intelligence accoutumée à sonder de grands problêmes ; aujourd'hui les erreurs sont mal conçues et plus mal défendues ; c'est quelque chose de vague, de mou, de flasque, sans consistance et sans résistance ; on ne sait de quel nom les désigner et leurs auteurs ne savent comment s'appeler.

Et que dire du style qui introduit dans le monde cette progéniture innommée ? On se souvient des gorges chaudes que notre siècle a faites de l'emphase, de la prolixité, des détours interminables des siècles précédents ; ces défauts ont-ils disparu ? qui l'oserait dire ? La prolixité n'a fait que prendre de l'embonpoint ; ténue alors et effilée, elle courait presque sans fin, suivant toujours les méandres d'une pensée qui se hâtait trop lentement vers son terme ; de nos jours, après avoir mille fois acclamé l'avènement du mot propre, nous ne savons plus rien dire avec propriété, et la phrase, loin d'avoir retrouvé la précision, n'est qu'une enflure allongée, un éternel gonflement de mots vides de sens.

Ecoutez plutôt :

" Et quand, le cœur ému, rêvant et méditant,
" J'évoquais ce passé si loin de nous pourtant,
" Je croyais voir ce prêtre, en élevant l'hostie,
" Des haines d'autrefois proclamer l'amnistie.
" Je croyais voir aussi, du fond des bois épais,
" Labarum bienfaisant de concorde et de paix,
" Comme une grande main fraternelle se tendre....."

Ecoutez encore :

" Civilisation, admirez !.... Ou plutôt
" Contemplez, Patagon, Maoris, Hottentot !
" Manksars, qui tatouez de sang votre visage !
" Cafres, qui dévorez vos enfants en bas âge !

" Approchez, Turajos, Tamboukis, Moluquois !
" Venez, restes épars des cruels Iroquois,
" Sioux, aux flancs de qui pendent des chevelures,
" Fidjiens, qui jetez du sel sur les brûlures....
" Venez tous, Papouas, Apaches et Comanches....."

Que cette frondaison sauvage indique bien la qualité du sol !

" Avant donc que d'écrire apprenez à penser,"

dit maître Despréaux. Ce précepte à une raison d'être si évidente que personne encore n'a osé l'attaquer, du moins en théorie ; mais dans la pratique combien peu s'en font l'application ! Combien de jeunes gens, de vieillards même abrègent leurs jours à façonner des phrases et ne se doutent guère que leurs idées ne valent pas cette façon !

De tout temps on a distribué les écrivains en deux classes : ceux qui ont quelque chose à dire et ceux qui veulent dire quelque chose. Cette division suffit-elle aujourd'hui ?—il le faut bien,—Qu'est-ce donc alors qu'un indépendant et où le mettez-vous ? Car ce n'est pas tout d'être quelque chose, encore faut-il être quelque part. L'indépendant est celui qui prend place tantôt dans la première catégorie tantôt dans la seconde : M. Fréchette est un indépendant ; il lui arrive de vouloir dire quelque chose.

" La lune me surprit, là, plongé dans mes rêves,
" Seul, et prêtant l'oreille à la chanson des grèves,
" Qui m'arrivait mêlée aux cent bruits indistincts
" De la forêt voisine et des grands monts lointains...."

M. Fréchette ne trouve encore rien à dire et il continue :

" Alors de souvenirs quelles vagues pressées
" Envahirent soudain mon âme et mes pensées !
" O sainte majesté des choses d'autrefois,
" Vous qui savez si bien, pour répondre à ma voix,
" Peupler de visions ma mémoire rebelle,
" Que vous fûtes pour moi, ce soir-là, grande et belle !"

Puis se glisse à travers la forêt cette fameuse main fraternelle qui nous fait rêver à un bras immense.

Il y a ici une tendance qui ne nous échappe nullement : le poëte veut faire du vague. Ce n'est pas la première fois que nous le prenons en flagrant délit de ce romantisme de la pire espèce. Ces poignées de main "silencieuses" et "éperdues" qui reviennent si souvent, ces ombres transparentes, ces demi-obscurités où il aime à se mouvoir, ces mélancoliques méditations à la belle étoile, tout cela révèle une affection morbide de l'âme : c'est l'imagination qui se grise de fantômes indécis, c'est le cœur qui s'éprend du vide, c'est la raison qui abdique honteusement sa royauté.

Le but de la poésie, c'est de plaire à l'homme, et l'homme est avant tout un être raisonnable ; c'est par conséquent l'intelligence qu'elle doit surtout récréer et elle n'y peut réussir que si elle est elle-même l'œuvre de l'intelligence. Tout le dessein du poëte, en effet, n'est que de faire pénétrer dans les autres hommes la beauté idéale qu'il a conçue. Il lui faut donc exercer sur eux une action puissante, une action où concourent toutes les forces qui servent à former la parole poétique, c'est-à-dire, une intelligence munie de toutes les ressources que de longues et laborieuses études y auront accumulées, une volonté énergique et fortement trempée, une imagination fertilisée par l'observation, assouplie par l'exercice, une sensibilité cultivée et accoutumée à ne s'émouvoir qu'à la beauté véritable. Voilà ses forces, et toutes doivent contribuer à l'action. Mais qui ne voit que si un ordre sévère ne règle leur activité, elle se dépenseront en pure perte? et cet ordre quel est-il, sinon celui que Dieu lui-même a établi dans notre nature en subordonnant entre elles nos facultés ?

Il faut donc que la raison domine chez le poëte et que les sens obéissent ; il le faut pour que son âme soit vraie à Dieu et réponde à l'idée divine ; il faut que la raison domine dans ses paroles pour qu'elles soient vraies à son âme, pour qu'elles soient efficaces. L'imagination et la sensibilité ne sont que les instruments dont se sert l'intelligence pour se communiquer, elle ne doit donc en faire usage qu'en autant qu'ils sont propres à donner à la vérité sa parfaite expression. Tout ce qui s'y ajoute est contraire à l'ordre de la nature et, partant, affaiblit ses forces.

Qu'elle est donc peu réfléchie cette manière de dire qui a prévalu dans ces derniers temps et qu'on chérit encore aujourd'hui ; cette manière de dire qui ne va qu'à ébranler outre mesure la sensibilité et à surfaire l'imagination, et réduit aux sensations tout le commerce de la parole, quand il devrait être, de par l'institution divine, le moyen de communication des intelligences !

On aurait tort de ne voir en cela qu'une simple querelle de rhéteurs, un caprice d'hommes de lettres ; non, ce n'est pas une boutade passagère ni un superficiel dérangement du goût que cette révolution littéraire, c'est une attaque régulière et coordonnée contre une souveraineté que l'on veut détruire, la souveraineté de la raison, et l'esprit de Satan s'y reconnaît tout aussi bien que dans les autres bouleversements que nous avons vus se produire dans la religion et dans la société.

Satan veut défaire l'homme ; il veut effacer de nous tous les caractères qui nous rappellent notre divine origine et notre destinée ; et pour cela il faut nous soustraire à la triple obéissance par où nous rendons gloire à Dieu, au triple règne qui nous conduit à notre fin : au règne de Dieu de qui nous relevons comme créatures, au règne de l'autorité civile à laquelle nous devons obéissance comme membres de la société, au règne de la raison, auquel nous sommes soumis en tant qu'êtres responsables. Or, que le libre examen conduise l'homme à l'athéisme et l'isole de Dieu ; que le socialisme pousse l'homme à l'anarchie et l'isole de la société ; que le philosophisme mène l'homme au sensualisme et l'isole pour ainsi dire de la raison ; en un mot, que la hiérarchie ou religieuse ou sociale ou personnelle soit abolie, c'est toujours Satan qui triomphe, c'est toujours l'ordre qui disparaît avec l'autorité, c'est toujours pour l'homme la négation de ses devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers lui-même.

Mais qu'on veuille bien le remarquer, ni la théologie, ni la science sociale, ni la philosophie ne peuvent rien sur le monde sans les lettres, parce que, pour le fond comme pour la forme, les sciences abstraites ne sont à la portée que d'un petit nombre d'initiés ; mais avec le secours des lettres, l'idée politique ou religieuse, ou philosophique, devient bientôt la règle de conduite de la multitude. Un homme s'avise-t-il de découvrir qu'il n'y a point de Dieu ? les lettres s'emparent de cette idée, la propagent, la font passer dans la pratique de la vie, et nous avons une littérature d'où le nom de Dieu est exilé, puis surviennent les gouvernements athées et les écoles sans Dieu. Un autre s'aperçoit-il que l'origine de l'autorité se trouve dans la volonté humaine ? les lettres prennent en tutèle le nouveau système et le popularisent, et nous voyons et nous avons vu l'anarchie armer l'individu contre tous ses frères. Vient enfin un philosophe : il soutient que l'homme n'a point d'intelligence : les lettres ne reculent pas devant cette énormité, elles en tirent les

conséquences dernières et se les approprient, le romantisme paraît et avec lui le sensualisme gagne peu à peu toutes les classes de la société, tous les âges de la vie ; nous avons la politique des banquets ; pour lien social le plaisir ; les sciences expérimentales usurpent la place d'honneur ; tous les arts, la peinture et profane et sacrée, la musique et profane et sacrée, l'éloquence même n'est plus qu'un appel à la volupté des sens ; partout on ne recherche que le plaisir sensuel, partout on ne recherche que le fait concret et particulier, comme les bêtes des champs.

Certes, il est dans le plan infernal que les lettres suppriment pratiquement l'intelligence et que le langage se résolve en pures sensations ; par là l'homme perd l'habitude de penser ou ne l'acquiert jamais, sa raison s'étiole ou ne grandit jamais ; et que faut-il davantage pour que les sens dominent, pour que l'image de Dieu s'efface de l'homme et que l'homme se rapproche de plus en plus de la brute ? Il n'y a pas que les excès dans le boire et le manger, il n'y a pas que l'obscénité des spectacles, la mollesse de la tenue ou le luxe des habits qui excitent et surchauffent la sensualité ; toute littérature qui repaît les sens d'images trop abondantes et les secoue de pulsations trop répétées, produit une débauche bien autrement pernicieuse.

Nous l'affirmons encore, cette façon d'écrire est immorale, elle est insensée sous la plume d'un homme de bien.

Mais que dirons-nous de ces catholiques, de ces fervents qui se pâment d'aise devant ces productions d'où suinte le sensualisme le plus morose ? En avons-nous vu de ces protecteurs officiels de la jeunesse studieuse qui distribuaient aux novices en littérature Chateaubriand, le collant René, Lamartine, l'amoureux langoureux, et Hugo, l'homme à tout dire et à tout faire !

Il est temps que la raison soit remise à la base de nos systèmes d'études, il est temps de balayer de nos bibliothèques de la jeunesse tous ces vendeurs de soupirs et de mélancolie, si nous voulons qu'il sorte de nos petits séminaires autre chose que des rachitiques.

Nous n'accusons pas M. Fréchette d'avoir peuplé sa Légende de ces fantômes dont une imagination chaste et pure ne doit point tolérer la présence ; sa muse sait respecter les droits de la pudeur ; mais nous lui reprochons une autre immodestie, celle de flatter trop les appétits inférieurs ; et nous n'admettons pas comme excuse le désir de plaire à tout le monde et de satisfaire tous les goûts, ni

l'ambition d'aller " décrocher les timbales de l'Académie française, suivant son expression.

Au reste, ce n'est pas seulement en ce qu'il parle quelquefois trop aux sens et trop peu à l'esprit que notre poëte se montre indépendant de l'antique méthode du bien dire, le rhythme de sa phrase est encore souvent défectueux ; les sons ne se trouvent pas groupés selon les exigences de l'oreille et le développement du motif poétique. Comment en effet scander le vers suivant, si l'on tient à y comprendre quelque chose ? On y voit Cadot

" Seul avec un vieux chien sauvage au poil soyeux."

En quoi le rhythme se fait-il l'auxiliaire de la pensée dans ces autres vers que le poëte adresse à Voltaire :

" Plus loin ! Vois ce pays immense que décore
" Un ciel fait pour nourrir des poitrines d'airains....
" Enfin vois tous ces grands territoires ouverts...."

Ou encore quand il dit de Jeanne d'Arc :

" L'héroïne que tout bon français aime tant ?"

La mesure y est, puisqu'il y a douze syllabes ; mais on y cherche en vain le balancement cadencé des groupes sonores et le retour périodique des repos.

Quelle glissoire encore que ce distique :

" Et l'un des plus brillants feuillets de notre histoire
" Porte aujourd'hui le nom vainqueur de Saint-Denis ?"

Terminons ces citations par deux alexandrins qui nous montrent à quelle ineptie l'on peut descendre sur les pas de la nouvelle école. Il s'agit de Papineau :

" Dites-moi, n'est-il pas assez étrange comme
" Un peuple entier parfois s'incarne dans un homme ?"

Ce ne sont pas des vers, et pourtant M. Jourdain se tromperait cette fois s'il en concluait que c'est de la prose. Il est une autre chose assez étrange, c'est que M. Fréchette, à qui la nouvelle prosodie ne va pas du tout, s'obstine à en revêtir sa pensée. Il est né classique et ne réussit jamais à rien produire qui vaille, si ce n'est en restant classique. Les plus beaux endroits de ses meilleures pièces justifient cette assertion. Pourquoi, par exemple, ces vers sur le départ de Jacques Cartier de St. Malo, font-ils retentir à l'oreille une mélodie si pleine et si agréable ?

" L'émotion saisit la foule toute entière,
" Quand du haut de l'autel l'homme de la prière,
" Emu, laissa tomber ces paroles d'adieu :
" Vaillants chrétiens, allez sous la garde de Dieu ! "

C'est parce qu'ils sont classiques ; c'est-à-dire que la phrase musicale se déploie avec la pensée, l'accompagne et la soutient ; c'est-à-dire que le rhythme tour à tour binaire et ternaire de ce quatrain se joue à l'aise autour de ces deux mesures fondamentales, respecte le repos de l'hémistiche et ne se laisse point rompre par les césures, si multipliées qu'elles soient.

C'est encore la même cadence régulière qui fait le charme des vers suivants :

" Trompée en son amour, blessée en son orgueil,
" La pauvre nation sous ses voiles de deuil,
" Les yeux toujours tournés vers la France envolée,
" Berça de souvenirs son âme inconsolée."

Toute cette tirade est d'une grande beauté, excepté le dernier vers, lequel, tout le monde l'admettra, manque d'équilibre :

" Il fallait renier la France ou bien mourir ! "

Une remarque encore et nous avons fini. Certains mots et certaines pensées reviennent trop souvent. Pour M. Fréchette, drapeau et sublime haillon sont une seule et même chose ; du moins, il nous le dit plus de vingt fois.

Dans notre histoire brillent

" . . le glaive et la croix, la charrue et le livre,
Tout ce qui fonde joint à tout ce qui délivre . . "

Plus loin, il dira :

" Sous tous les cieux connus tes généreux enfants
Fondant et délivrant par la croix ou l'épée . . "

Mais c'est dans l'emploi de certaines couleurs et de certains traits de caractère que ces répétitions vont jusqu'à la satiété. Hugo nourrissait une affection particulière pour le noir et le jaune ; Lamartine avait un faible pour le couleur de chair ; M. Fréchette tient pour le fauve : tous les éléments miroitent fauve, tout ce qu'il

voit a été passé au fauve, c'est sa couleur, il la veut, il en raffole ; ce qui ne l'empêche pas d'apprécier hautement le farouche comme état moral. Trappeurs et colons, hommes de guerre et hommes de paix, les plus glorieux de nos ancêtres sont tous un peu farouches ; des humains cela passe à ce qui les entoure et à autres choses encore ; il y a même des " mystères farouches," et c'est un vrai mystère qu'ils le soient. Partant de ce principe qu'un homme farouche doit être désagréable en société, vous vous demandez sans doute pourquoi M. Fréchette nous a confectionné des aïeux si bourrus.

Vous souvient-il de Miss Lacreevy, verte fille de cinquante ans, peintre en miniature ?

" Mademoiselle," lui écrivait de province une bonne d'enfant. " Veuillez faire un portrait pour le bébé de madame ; il pèse quinze livres, et n'a pas de défauts particuliers ; seulement la patronne désirerait qu'il fût endormi, si ça ne coûte pas plus cher." " Comment faites-vous, Miss Lacreevy," lui demandait-on, " pour peindre les portraits de personnes que vous n'avez jamais vues ?"— " Oh !" répondait-elle, " cela n'est pas difficile ; en général on tient peu à la ressemblance. Ma seule difficulté est pour les nez. Voyez-vous, il y en a de tant de sortes ! il y a les nez plats, les nez retroussés, les nez romans, les nez aquilins : ces derniers, je les garde pour les militaires . . . . . .

Eh ! bien, M. Fréchette travaille un peu en société avec Miss Lacreevy, peintre en miniature. En général il tient assez peu à la ressemblance, et il garde le farouche pour ses sujets favoris.

Ces singularités et autres disparaîtront, espérons-le, dans la seconde édition de la Légende. S'il nous était permis, en terminant, de donner au poëte un conseil, nous lui dirions : Remettez sur le métier nombre de vos poëmes pour les refaire ou pour les achever. Attachez-vous au solide et fuyez la rêverie. Elaguez de votre recueil les *Excommuniés*, *Papineau*, *Hindelang* : ce sont de tristes sujets que vous avez tristement mis en vers. Bâillonnez un peu le *Vieux Patriote*, lequel n'est qu'un goujat et un mal appris qui veut en remontrer à son curé, voire même à son évèque, vous comprenez ? Enfin, mettez, s'il le faut, votre portrait en pied sur la couverture, mais, cela fait, de grâce ne vous montrez plus jusqu'à la fin du livre. Alors vous pourrez vous présenter, la Légende à la main, devant le public de France et du Canada et lui dire : Faites mieux ! et le public vous répondra : Faites toujours aussi bien !

H. E. Tourigny.

CHRONIQUE.

Le Saint-Père vient d'adresser une lettre aux Évêques du Brésil pour les féliciter d'avoir contribué à l'affranchissement des esclaves. En voici la belle entrée en matière : "Au milieu des manifestations si nombreuses et de si grande piété que presque toutes les nations ont accomplies et continuent d'accomplir chaque jour pour Nous féliciter d'avoir atteint heureusement le cinquantenaire de Notre sacerdoce, il en est une qui Nous a particulièrement touché, et c'est celle qui nous est venue du Brésil où, à l'accasion de cet heureux évènement, la liberté a été légalement rendue à un grand nombre de ceux qui, dans le vaste territoire de cet empire, gémissaient sous le jong de la servitude....."

Citons encore un passage vraiment sublime de cette lettre admirable : " Nous tenons, en effet, auprès de tous les hommes, la place du Christ, fils de Dieu, qui a été tellement embrasé de l'amour du genre humain que, non seulement il n'a pas hésité, en prenant notre nature, à vivre au milieu de nous, mais qu'il a aussi aimé à se donner le nom de Fils de l'homme ; en protestant ouvertement qu'il s'était mis en rapport avec nous pour *annoncer aux captifs la délivrance*, afin que, affranchissant le genre humain de la pire des servitudes, qui est celle du péché, *il renouvelât toutes choses en lui, et ce qui est au ciel et ce qui est sur la terre*, et rétablît ainsi dans sa dignité première toute la race d'Adam, précipitée dans la ruine de la faute commune."

***

Le décret de la *Congrégation de l'Inquisition* concernant le " Plan de Campagne " et le *boycotting* a continué sans interruption pendant tout ce mois à agiter l'opinion publique dans le monde entier. Les Anglais fanatiques, le *Times* à leur tête, qui en toute occasion n'ont eu jusqu'à ce jour pour le Saint-Siège et en particulier pour l'Inquisition que des paroles de mépris et de haine, portent en ce moment jusqu'aux nues ce même tribunal, parce qu'ils espèrent trouver dans sa décision une arme à deux tranchants destinée à ruiner à la fois en Irlande le catholicisme et le patriotisme.

Dieu merci, ni l'un ni l'autre n'ont couru de danger qu'en appa-

rence, et grâce surtout à l'admirable position prise par Mgr Walsh, archevêque de Dublin, et à sa suite par l'épiscopat irlandais tout entier, tout danger est passé. La lettre adressée de Rome par le prélat au *Freeman's Journal* de Dublin et publiée par ce dernier dans son numéro du 10 mai a produit un effet merveilleux et a finalement convaincu le peuple irlandais, si attaché au Saint-Siège, que ses ennemis ont, il est vrai, fait des efforts surhumains pour tromper la Cour romaine sur l'état de l'Irlande et pour lui faire condamner la *Ligue nationale*, mais qu'en cela ils ont échoué complètement.

" La décision du Saint-Siège," ce sont les paroles de Mgr Walsh, " est claire et précise dans ses termes. C'est une décision sur une question, non de politique, mais de morale. Comme telle elle sera accueillie par notre peuple fidèle comme toute décision de ce genre a toujours été jusqu'ici accueillie par lui. S'il s'élève des doutes sur le sens et la portée de ce décret, ces doutes seront résolus par les évêques d'Irlande et au besoin, par le Saint-Siège lui-même.... Mais le peuple d'Irlande, sur quelque point du globe qu'il soit dispersé, acceptera avec confiance, j'en suis sûr, l'assurance que je lui donne, que ni le *mouvement national* ni la *Ligue nationale*, ne sont le moins du monde atteints par le récent décret."

Le calme commence donc à renaître sur ce point, et ce calme, espérons-le, sera profitable à la cause de l'Irlande, cause juste s'il en fut jamais au monde. Le principal journal catholique allemand *Germania*, tout en rappelant aux Irlandais la célèbre maxime : *Rome a parlé, la cause est jugée*, ne peut s'empêcher d'ajouter (et le *London Universe* cite le passage avec éloge) : " Les péchés dont l'Angleterre s'est rendue coupable envers l'Irlande depuis plusieurs siècles sont si épouvantables qu'il est extrêmement difficile pour des étrangers de juger sainement de la question irlandaise, et ce serait une injustice d'appliquer les poids et mesures ordinaires de droit à un pays dont l'histoire entière est celle d'un long martyre. Même quand on est obligé de blâmer certains excès chez les Irlandais, on ne peut le faire sans que le cœur en saigne, et sans qu'on soit tenté de plaindre plutôt que de condamner un peuple qui a *souffert* l'injustice infiniment plus qu'il ne l'a *commise*."

***

La Prusse finira bien par soulever contre elle tout ce qui reste d'honnête et de patriotique en Allemagne ; les provinces et les

royaumes annexés commencent à ouvrir les yeux sur la situation qu'ils se sont faite en offrant à Guillaume la couronne impériale ; la Bavière surtout, elle qui s'est couverte de sang et de honte dans la campagne de France, et tout cela pour la plus grande gloire de la Prusse, s'aperçoit un peu tard qu'elle a perdu toute autonomie et qu'elle n'est plus qu'une simple roue dans le char de triomphe construit par Bismark pour y faire monter le roi de Prusse. Espérons que c'est le commencement de la fin de cet empire pétri de boue et de sang.

Quant à la pauvre Alsace-Lorraine, elle est plus que jamais écrasée sous la botte du conquérant ; le prince de Hohenlohe s'acquiert une triste célébrité en poussant l'empereur Frédéric à des mesures de plus en plus draconiennes.

En vertu d'un décret publié récemment, le pays est mis en quarantaine du côté de la France ; ce n'est pas le moyen de se gagner les cœurs des Alsaciens-Lorrains ni de faire oublier à la France l'Alsace-Lorraine. Malheureusement tant que notre ancienne mère-patrie sera la proie des vautours qui lui sucent le sang le plus pur, elle ne pourra rien faire pour reprendre sa place au milieu des nations. Et cependant, sans miracle, comment s'en débarrassera-t-elle ?

On prête au général de Charette des paroles admirables sur le compte de la monarchie, dont il entrevoit le prochain avénement, mais pendant que le parti d'ordre se berce de ces beaux rêves, les républicains de la pire sorte triomphent partout dans les élections. La mort de l'empereur Frédéric, on le craint, ne rendra que plus improbable le maintien de la paix de l'Europe.

***

Chez nos voisins, on se prépare avec enthousiasme pour les élections présidentielles ; le parti démocratique semble être sûr de faire réélire M. Cleveland ; il vient certainement de donner des preuves manifestes d'union et de bonne entente. Tout va bien dans la puissante république. L'Église elle-même continue à se réjouir de ses progrès et de l'estime que lui témoignent les hommes publics les plus influents. Le 24 mai dernier le Président et son cabinet ont honoré de leur présence la bénédiction solennelle de la première pierre de l'*Université Catholique des États-Unis.* Plaise à Dieu qu'on s'occupe, plus que dans le passé, des écoles primaires catholiques ; sans cela les progrès continueraient à être plus apparents que réels.

***

Nos chambres fédérales sont en vacances ; son Excellence, lord Lansdowne, a pris congé de nous aussi gracieusement que possible et son successeur, lord Stanley, nous est arrivé à bon port, frais et radieux. C'est à peu près tout ce que les annales de la confédération renferme d'intéressant depuis un mois.

Notre législature provinciale s'est réunie au milieu du mois de mai ; la session a été inaugurée par un excellent discours du trône, dans lequel son Excellence le lieutenant-gouverneur a trouvé le secret de résumer nettement la situation et de procurer de la satisfaction à la province tout entière par l'exposé d'un programme clair, substantiel et pratique dont voici les points principaux :

" L'emprunt autorisé l'an dernier a été négocié avec une puissante institution française dans des conditions particulièrement avantageuses.

" La conférence interprovinciale a passé des résolutions, qui ont déjà été approuvées par les législatures d'Ontario, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba, et qui sont destinées dans la pensée de leurs auteurs à garantir et à assurer l'autonomie et la prospérité des provinces.

" Il y aura cette année un excédant considérable des recettes sur les dépenses, et il y a lieu d'espérer que, grâce à une administration prudente et économe des deniers publics, il n'y aura pas de déficits à l'avenir.

" La mise en force des nouveaux règlements relatifs à l'administration des terres de la Couronne a déjà donné des résultats satisfaisants en augmentant le revenu du trésor et en assurant plus de crédit au commerce de bois.

" Les travanx de trois commissions royales seront soumis incessamment à la Chambre ; la première, nommée en 1885, a rapport à la vente du chemin de fer du Nord ; les deux autres, nommées en 1887, se sont occupées des asiles d'aliénés et des moyens à prendre pour améliorer notre système de culture.

" La chambre sera invitée à voter des sommes plus considérables que d'habitude en faveur de l'agriculture et de la colonisation.

" La question des *Biens des Jésuites*, pendante depuis longtemps entre les autorités religieuses et civiles, et qui a créé tant de malaise dans ce pays, recevra bientôt une solution favorable et satisfaisante pour tous les intéressés . . . . .

" Les obstacles qui empêchaient la vente du terrain de l'ancien collège des Pères Jésuites de Québec ont disparu ; le principe de la

restitution en nature est abandonné par qui de droit, et il ne reste plus qu'à fixer à l'amiable le chiffre de la compensation à être accordée. A l'occasion du règlement de cette délicate question, certaines institutions protestantes recevront une allocation raisonnable proportionnée à l'importance numérique de la minorité en cette province.

" Le gouvernement, désirant seconder les efforts que font les sociétés religieuses et les sociétés de tempérance, soumettra pendant cette session des amendements à la loi des licences, propres à rendre l'octroi des licences plus difficile et la punition des délinquants plus facile : . . . ."

Le discours se termine par ces paroles édifiantes : " Je laisse à votre patriotisme et à votre intelligence la garde des graves intérêts que vous avez à protéger et je prie Dieu de vous guider dans l'examen de ces grands projets et de bénir les efforts que vous ferez pour les réaliser."

Nous pouvons être fiers et nous devons être reconnaissants envers Dieu d'avoir pour patrie une province à la tête de laquelle se trouvent des hommes d'état capables de tenir un langage si chrétien ; combien, hélas, les freluquets impies de France et d'Italie sont loin de leur ressembler !

Ce qui est également consolant c'est que la Chambre travaille depuis un mois à réaliser ce beau programme sans qu'il y ait eu ombre de scène scandaleuse, ni de ces rixes grossières telles qu'elles ne se rencontrent que trop souvent dans des assemblées de ce genre.

Chacune des questions qu'on s'était proposé de règler est venue à son tour occuper l'attention de nos législateurs et tout nous fait espérer une issue heureuse pour chacune d'elles ; la plupart même sont déjà réglées en ce moment-ci d'une manière satisfaisante.

Le gouvernement a gagué de plus en plus la confiance du pays et peut compter dès à présent sur les deux tiers des votes dans la chambre basse et sur la bonne moitié au Conseil Législatif.

D. C.

BIBLIOGRAPHIE.

Le Manitoba, Champ d'Immigration, *par* T. ALFRED BERNIER, *Surintendant de l'Instruction Publique du Manitoba.*

Rien ne saurait être plus opportun que cette brochure, due à la plume d'un ami sincère de la province de Québec et de l'élément canadien-français en général. Malgré tout ce qu'on a tenté pour les en détourner, nos populations quittent le pays. M. Bernier, le cœur navré de ce spectacle, convie au Manitoba, cet autre Canada-français, non seulement ceux qui hésitent encore avant de faire un choix, mais ceux qui mangent dans la tristesse et la pauvreté le pain de l'exil, en même temps que leurs corps s'étiolent dans les manufactures des États-Unis.

"Le Manitoba," leur dit-il, "est une terre canadienne.... Sur les bords de la Rivière Rouge, nous pouvons, à l'égal des saines populations qui habitent la vallée du Saint-Laurent, réclamer nos droits de premiers occupants du sol.... Le Manitoba est notre pays; les États-Unis, c'est la terre étrangère; c'est, a dit le vaillant curé Labelle, *le cimetière de notre race....*"

Cette brochure, fruit de longues veilles et d'un travail consciencieux, dit tout ce qu'on peut désirer sur cette question importante et réfute toutes les objections qu'on peut faire contre l'émigration au Manitoba. Tout membre du clergé devrait la posséder afin de diriger, en connaissance de cause, ceux de leurs ouailles qui veulent absolument ou qui doivent nécessairement quitter le pays pour se créer une position plus avantageuse à eux et à leurs familles. Qu'il nous suffise de dire que l'auteur a reçu les lettres d'approbation les plus flatteuses de la part des personnes les plus compétentes en cette matière.

Mgr Taché, le vénérable archevêque de Saint-Boniface lui écrit:

"Je bénis votre entreprise, je vous souhaite plein succès dans le noble but que vous poursuivez, et je demande au ciel qui déjà m'a accordé de voir se multiplier si admirablement l'humble semence jetée par mon illustre prédécesseur, Mgr Provencher, sur les bords de la Rivière Rouge, je demande à Dieu de réjouir mes vieux jours, et de mettre le couronnement à ses miséricordes en me donnant de voir nos frères de la Province-mère venir assurer ici, au Manitoba, l'avenir de notre religion sainte et de cette noble nationalité dont tous nous sommes si fiers et si glorieux."

Histoire du Droit Canadien, *par* EDMOND LAREAU. 1 Vol. in 8, Montréal 1888.

La lecture des vingt premières pages de ce livre prédisposent le lecteur très favorablement envers l'auteur et son ouvrage. Il s'agit de la découverte du Canada et des premiers efforts qu'on a faits dans la première moitié du 17e siècle pour coloniser le pays. L'exposé est clair, succinct et intéressant et l'on y trouve traitée en particulier d'une manière très satisfaisante la question si importante des droits de la France sur le Canada, l'Acadie, etc.

Les Anglais réclamaient ces immenses territoires sous prétexte que les Cabot les avaient *découverts* et *visités* dès 1497 avec *l'intention* de les exploiter. Les Français de leur côté prétendaient y avoir droit parce que, les premiers, ils en avaient *pris possession*

d'une manière sérieuse dans la personne de Jacques-Cartier en 1534 et surtout sous le sieur de Monts et Champlain dès les premières années du 17ième siècle.

Écoutons M. Lareau. D'abord il cite un passage de M. de Vergennes (1) :

" Quoi, vous nous parlez du voyage de Cabot, quand ce voyage n'a pas été suivi d'un essai de prise de possession, d'une première colonisation ? Il y avait près de cinquante ans que Jacques-Cartier avait, au nom de François 1er, pris solennellement possession du Canada, quand, sous le règne de la reine Elisabeth, on songea pour la première fois à tirer parti de la découverte de Cabot, et quand les émigrants de la Nouvelle-Angleterre construisirent Boston, en 1630, il y avait déjà vingt-cinq ans que les Français avaient bâti Port-Royal au nord de la côte occidentale de l'Acadie. Nous étions solidement établis sur le St-Laurent vingt ans avant qu'un émigrant anglais abordât la côte du nord de l'Amérique, et nous n'aurions pas de droits sur ce pays, sur lequel, avant notre occupation, pas un Européen n'avait mis le pied ; et cela sous prétexte que Cabot a suivi cette côte en 1496 !

" Non, l'Angleterre ne saurait se faire un titre des découvertes de ce navigateur, puisque tous les historiens s'accordent sur son compte, et assurent qu'il ne débarqua, dans son voyage, nulle part sur le continent, et qu'il ne fit qu'apercevoir les côtes de Terreneuve."

Puis M. Lareau continne : " Par un consentement tacite les puissances européennes adoptèrent la règle que toute contrée inconnue, *non occupée par une puissance chrétienne*, serait la propriété du premier qui la découvrirait. C'est la découverte qui constituait le droit et donnait la souveraineté... Mais que devait-on entendre par découverte ? Etait-ce la simple vue du pays ou bien fallait-il une exploitation accompagnée de l'intention manifestée d'occuper le pays, ou bien enfin fallait-il un établissement, une véritable prise de possession ?...

Story, dans ses commentaires sur la constitution américaine, suppose que toutes les nations considérèrent la simple découverte comme titre suffisant. L'Espagne et l'Angleterre s'appuyèrent, il est vrai, sur ce principe, mais il est douteux que la France l'ait jamais fait... L'Angleterre s'appuya plus d'une fois sur le simple droit de decouverte ; ce fut en vertu de la *reconnaissance problématique* faite par les Cabot, qui n'avaient pas mis les pieds sur le sol américain, qu'elle attaqua les établissements français de l'Acadie et du Canada.... Les jurisconsultes français demandent une *occupation effective*... D'après l'autre système le passage d'un navire anglais ou espagnol suffisait pour fermer à jamais à l'activité européenne la terre qu'il avait entrevue. Cette conséquence démontre toute la justice du principe posé par les jurisconsultes français."

M. Lareau termine son raisonnement par cette définition lumineuse que M. Laboulaye donne de l'occupation : " L'occupation est un principe que la raison avoue bien plus que le droit de première vue ; car c'est au fond la glorification du travail, le titre le plus légitime de la propriété, le seul qui réponde à la pensée du Créateur et profite au genre humain."

Nous regrettons vivement que M. Lareau n'ait pas continué ses investigations avec la même netteté ; dès la page 10, à force de vouloir être concis, il devient obscur. Il sera difficile même à quelqu'un qui est familier avec l'histoire du Canada de débrouiller le paragraphe suivant : " Poutrincourt revint (de France) et se retira à Port-Royal, le premier établissement français sur le continent américain. Deux ans auparavant (1605), la rivière James avait été reconnue, et trois ans au plus tôt (sic) une cabane avait été construite en Canada. Les possessions de Poutrincourt furent confirmées par

(1). Mémoire historique et politique sur la Louisiane.

Henri IV (1607) ; on sollicita la bénédiction du Pontife de Rome en faveur des familles qui s'exilèrent pour travailler à la conversion des infidèles. Ce fut le 3 de juillet 1608 que les Français mirent pied à terre, et prirent possession de Québec en arborant le drapeau blanc."

Le chapitre deuxième traite en 80 pages toute l'histoire de la formation du droit français depuis Jules César et la conquête des Gaules jusqu'à Louis XIV. Il aurait fallu pour cela tout seul un volume de 500 pages. Parmi les chapitres qui suivent les uns participent aux bonnes qualités du premier, d'autres à l'obscurité du second.

Mais le côté faible du livre, nous le disons en toute franchise, ce sont les principes ; nous souhaitons vivement que quelqu'un plus compétent que nous entreprenne de faire de cet ouvrage une critique calme mais élaborée ; l'ouvrage le mérite sous tous les rapports. Dès à présent cependant c'est pour nous un devoir de faire observer que M. Lareau nous semble appartenir à cette école qui, dans les conflits entre les citoyens et l'autorité civile, se prononce en toutes rencontres et avec énergie contre l'autorité et la traite de despotique ; mais qui, dans les rapports de cette même autorité avec l'Église, trouve tout naturel que l'État asservisse l'Église, puisque, d'après l'intendant Dupuy : " L'Église est dans l'État, et non l'État dans l'Église." Cet ouvrage de M. Lareau, en somme, ne nous paraît point digne d'être recommandé avant qu'il ne soit retouché ; quelqu'un, nous l'espérons du moins, en convaincra l'auteur charitablement en mettant le doigt sur la plaie.

Nous hésitions à insérer ces quelques lignes dans la *Revue* lorsque, par hasard, en cherchant l'éclaircissement d'un point de notre histoire, nos yeux sont tombés sur une page de la *Notice biographique sur Mgr de Laval, par M. le Grand Vicaire Langevin* (1874). La lecture que nous avons faite de cette page nous a décidé à maintenir nos remarques. En voici un extrait qui ne confirme que trop nos craintes. Après avoir cité les jugements favorables portés sur Mgr de Laval par ceux-là même qui étaient les témoins des actes du grand Évêque, il ajoute : " Il n'est guère besoin, après ceci, de relever ce que dit M. Garneau à la fin du premier chapitre du 4e livre de son histoire. Il fait au chef de l'Église de la Nouvelle-France au 17e siècle, le reproche d'avoir voulu avec son clergé *en Canada, pays de mission, jouir de la liberté religieuse dans toute sa plénitude et conserver l'indépendance des temps passés !* Voilà en effet la mesure de la libéralité de certains écrivains ; quand il s'agit des institutions civiles ils revendiquent la liberté dans toute sa plénitude et ils trouvent que *l'indépendance donne de la noblesse à une cause.* Quand au contraire il s'agit de l'Église, ils la considèrent comme dépassant les bornes, lorsqu'elle réclame la plénitude de sa liberté..... Pour ces écrivains *combattre pour les droits ou des idées* (quand c'est un Évêque qui le fait) c'est *avoir l'humeur aigre et violente*..... Mais comprenons-les bien ; cette indépendance, M. Garneau et les autres de son école la condamnent quand il s'agit de l'Église, quand il est question d'un homme de caractère, qui règne sur les âmes et qui a reçu son pouvoir d'en haut, sans l'intermédiaire de l'autorité civile. Mais quand il s'agit de protester contre une taxe sur le thé ou d'introduire l'opium chez les orientaux ou de supprimer les petites principautés au profit des puissants, alors les éloges sont pour ceux qui emploient la force brutale. Certains écrivains appellent ce procédé des annexions forcées, *introduire la liberté, affranchir les peuples, et les soustraire au joug des tyrans.* Ainsi Mgr de Laval a été jugé par M. Garneau, MM. Doutre et Lareau (1) et toute l'école soi-disant libérale."

D. C.

(1) *Droit Civil Canadien.*

REVUE CANADIENNE

"RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS"

TROISIEME SÉRIE

TOME PREMIER

(XXIVe DE LA COLLECTION)

JUILLET 1888

SOMMAIRE

I.—LE CARDINAL PIE, Evêque de Poitiers—(*Suite*) ..... **B. E.**

II.—MES VACANCES—(Nouvelle)—(*Suite et fin*) ..... **Frédéric Leverrier**

III.—L'OR ET LA POÉSIE ..... **Chs-M. Ducharme**

IV.—LE NORD-OUEST D'AUTREFOIS.—(*Suite.*) ..... **L. A. Prud'homme**

V.—REVIVRE—(Poésie) ..... **A. Poisson.**

VI.—LES URSULINES DE QUÉBEC ..... **A. Lefranc.**

VII.—NOTES HISTORIQUES SUR LA BAIE D'HUDSON ..... **G. Dugast.**

VIII.—HISTOIRE POPULAIRE DU CANADA ..... **A. Bouchard.**

IX.—ROSE MARIE—(*Suite*) ..... **V. H.**

X.—CHRONIQUE ..... **D. C.**

XI.—BIBLIOGRAPHIE ..... **D. C.**

MONTRÉAL

BUREAU DE LA "REVUE CANADIENNE"

1888

Le REMÈDE du PÈRE MATHIEU

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL

Enfin Trouvé!!!

ENCORE UNE DÉCOUVERTE!!!

Le Remède du Père Mathieu

Guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout désir des liquenrs alcooliques. C'est en même temps un fébrifuge, un tonique et un altérant. Par son action fébrifuge, il chasse la fièvre interne qui consume l'homme intempérant et qui entretient sa soif ardente pour la boisson : par ses effets toniques, il remet l'estomac et le foie dans leur état naturel de santé, de déréglés qu'ils étaient dans presque tous les cas, et relève le système nerveux abattu ; comme altérant il refait de l'intempérant un nouvel homme. **Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique.** C'est aussi un remède certain pour toute FIÈVRE, DYSPEPSIE, TORPEUR de FOIE, ayant une cause autre que l'intempérance. C'est le plus puissant tonique fortifiant qui ait jamais été employé. Chaque famille devrait avoir sous la main ce spécifique, qui marque une époque dans les découvertes de l'art médical. Il n'y a pas de médicament dont le besoin se fasse tant sentir, et qui apporte un soulagement plus grand à l'humanité souffrante.

Vendu par les Pharmaciens, $1.00 la Bouteille.

Si le mal n'est pas fort, une bouteille suffit; mais les pires cas de *delirium tremens* ne demandent pas plus de trois bouteilles pour guérison complète de l'intempérance. Vous pourrez obtenir *gratis* un pamphlet sur "*l'Alcool, ses effets sur le corps humain, et l'intempérance traitée comme maladie,*" en vous adressant à votre Pharmacien ou à

S. LACHANCE, Pharmacien,
1538, Rue Ste-Catherine, Montréal.

REMEDE DU DOCTEUR SEY

Contre la Dyspepsie, les Vents, la Bile, la Constipation, les Maladies du Foie, de l'Estomac, des Intestins et des Reins.

L'Estomac, le Foie et les Intestins sont des organes si importants que le dérangement de l'un d'eux cause invariablement des désordres très graves dans le corps humain. De plus, comme ces organes sont les plus exposés par le travail incessant de la digestion, et surtout par les écarts de régime et les excès de chacun, il s'en suit que la plupart des Maladies qui affectent le genre humain proviennent du dérangement d'un ou de plusieurs de ces organes. Aussi, n'y a-t-il rien de plus commun que la Dyspepsie, les Indigestions, les Vents, les Affections bilieuses, la Diarrhée, la Constipation. Les Névralgies do toute espèce, les Maladies des Reins, de la Vessie proviennent aussi souvent d'une mauvaise digestion. Tout le monde sait, par exemple, que la Névralgie appelée Migraine prend le plus souvent sa source dans un dérangement de l'Estomac. Une des causes les plus fréquentes de l'hydropisie se rencontre dans les Maladies du Foie.

Il est donc de la plus grande importance de tenir les organes de la digestion en bon ordre. Or, le Docteur SEY, de Paris, après vingt années d'études et de travail, est parvenu à découvrir un remède, qui non-seulement maintient l'Estomac, le Foie et les Intestins dans leur état normal, mais encore qui guérit toutes les maladies dont ces organes peuvent être affectés. Aujourd'hui, le Remède du Dr Sey, est le grand spécifique contre la Dyspepsie, et contre toutes les Maladies du Foie, de l'Estomac et des Intestins.

TEMOIGNAGES

Saint-Henri de Mascouche, 10 octobre 1884. — Monsieur S. LACHANCE, Montréal,— Mon cher Monsieur, — Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le Remède du Dr. SEY dont vous êtes l'agent unique, m'a fait un grand bien. — De tous les Spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux personnes qui souffrent de la Dyspepsie flatulente et j'espère que, comme moi, elles verront leur santé s'améliorer notablement. — Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué serviteur. — L.-J. LAUZON, Ptre.

MONSIEUR S. LACHANCE, — Ayant fait usage du Remède du Dr SEY, pour la Dyspepsie, je suis heureuse de vous déclarer que je m'en suis très bien trouvée. — Sœur THOMAS, Supérieure, — Salle d'asile Saint-Vincent de Paul, — Montréal, 14 octobre 1884.

Montréal, 10 novembre, 1881, — MONSIEUR S. LACHANCE, — Depuis plusieurs années, je souffrais de violentes attaques de Migraine, provenant d'une mauvaise digestion. Aujourd'hui, après avoir pris quelques bouteilles du *Remède du Dr. Sey*, je suis entièrement guéri de ces attaques et mon estomac digère bien. J'ai aussi employé le même Remède dans ma famille contre les Indigestions, les Coliques et les Vents, et cela toujours avec succès. — Le *Remède du Dr Sey* est aussi un excellent Purgatif qui agit sans causer de douleurs, et qui n'empêche pas de vaquer aux occupations ordinaires.— D. C. BROSSEAU, 1440, rue Notre-Dame.

AGENT POUR LE DOMINION

S LACHANCE, PHARMACIEN
1538, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL.

LE CARDINAL PIE

ÉVÊQUE DE POITIERS.

III

DE L'ÉPISCOPAT A LA GUERRE D'ITALIE.

Jamais peut-être la ville de saint Hilaire n'avait tressailli de joie comme elle le fit, le 8 décembre 1849, fête de l'Immaculée Conception de Marie, quand elle reçut dans son sein le Pontife vénéré que Dieu venait de lui donner.

Une cavalcade d'honneur, composée de la première noblesse, était allée prendre l'Évêque aux approches de la ville. Il y entra, vers midi, au son de toutes les cloches et des salves d'artillerie. Puis, du grand séminaire où il revêtit ses habits pontificaux, il se mit en marche sous le dais, précédé de son clergé, entre deux haies de troupes et au milieu de foules agenouillées sur ses pas.

Sur le seuil de la vieille et monumentale église de Notre-Dame, Mgr Pie reçut le compliment du vénérable curé, et il y répondit en faisant l'éloge de Marie. Puis il alla déposer religieusement sa mitre, sa crosse et son anneau devant la statue de sa grande Patronne, dressée devant les marches de l'autel, parmi des banderoles et des fleurs.

Ensuite la procession se remit en marche. Arrivé à la cathédrale Mgr Pie monta en chaire et avec une aménité et une autorité remarquables, développa devant ses auditeurs ravis de l'entendre, tout le programme de son épiscopat : *la paix dans la vérité.* C'était le drapeau du règne de Jésus-Christ qui venait d'être arboré dans la chaire de Poitiers ; il n'en devait plus descendre.

L'Église que Dieu et le Pape venaient de donner pour épouse à Mgr Pie était une des plus illustres et des meilleures de France. Saint Martial l'avait fondée, saint Hilaire avait jeté sur elle un éclat incomparable de doctrine et de sainteté. Mgr Pie aimera, ravivera, exaltera ces souvenirs ; il aimera l'énergie native de ce peuple

du Poitou, il en aimera le franc parler, il en aimera surtout la religion pratique.

Dès les premières semaines, l'Évêque se mit en rapport avec les âmes et les œuvres ; d'abord c'est au grand séminaire qu'à la veille de l'ordination de Noël il épanche son cœur en celui de ses jeunes clercs ; puis se sera à un ouvroir d'enfants qu'il explique le devoir et le bonheur de se donner à Dieu dès le matin de la vie. Mais son triomphe en ce genre fut son allocution du 1er mars aux jeunes gens du Cercle Catholique. Il leur rappela les prédilections divines marquées dans l'Écriture pour les jeunes hommes d'élite ; il les exhorta à être forts, à être braves, à vaincre l'esprit du mal, à garder le Verbe de Dieu, selon l'expression de saint Jean. Aussi enleva-t-il tous les suffrages.

Ces jeunes hommes, parmi lesquels le regard de l'Évêque pouvait déjà deviner les futurs chefs chrétiens de l'enseignement, de la magistrature et du gouvernement, il aimait à les retrouver et à les grouper, dans la Société de Saint-Vincent-de-Paul, à côté des vieillards assistés par eux.

C'était donc à toutes les classes, riches et pauvres, jeunes et vieux, femmes et enfants, justes et pécheurs que Mgr Pie s'était adressé dès ces premières semaines, et chacun de ses pas avait été marqué par la conquête des cœurs.

Saint Hilaire fut, cette année-là, comme bien l'on pense, fêté très solennellement par son jeune successeur ; en ce jour Mgr Pie fit l'homélie. En deux mots il dit tout ce que fut Hilaire : d'abord l'homme de la foi, puis le maître de la foi, et tout le monde était sûr que c'est là aussi ce que lui-même serait.

Mgr Pie avait hâte de visiter son diocèse. Dès le mardi de Pâques il commençait une première tournée, une seconde suivit de près ; il y faisait un bien incalculable et au clergé et au peuple, et à son tour il recevait partout des ovations enthousiastes.

Au milieu de ces courses, il apprit que Pie IX rentrait dans Rome reprise à l'insurrection par les armes de la France. Il en augura bien pour le salut de la fille aînée de l'Église. "Non," disait-il, "cette France qui, au jour de ses plus grands malheurs, de ses plus cruelles divisions, de ses plus terribles alarmes, se retrouve fidèle à son ancienne mission de soldat de l'Église, cette France ne saurait périr."

Mais, si attaché qu'il fût à la souveraineté temporelle du Pape, Mgr Pie plaçait dans une sphère plus haute la souveraineté doctrinale et spirituelle du Vicaire de Jésus-Christ. La fête de saint

Pierre, patron de sa cathédrale lui permit de donner à ses pensées intimes sur ce sujet, une pleine et solennelle manifestation.

En épousant l'Église de Poitiers, Mgr Pie en avait épousé toute la parenté céleste. Ayant déjà honoré Hilaire, il se hâta de porter à deux autres gloires de sa ville et de son diocèse, saint Martin et sainte Radegonde, son tribut de bienvenue et de joyeux avénement. Il fit restaurer la chapelle de saint Martin et honora de toutes manières le tombeau de la grande Sainte poitevine.

La retraite ecclésiastique fut un temps précieux pour le prélat ; il s'y gagna au plus haut point l'estime et l'affection de son clergé. Puis vint le jubilé, pendant lequel il se multipliait pour parler au cœur des pécheurs et enflammer les justes d'un amour plus ardent et d'un zèle plus pur. L'élan donné par l'Évêque dans la ville de Poitiers s'était communiqué à tout le diocèse, et quelques mois après, une lettre pastorale constatait avec joie ce réveil général.

Mgr Pie était avant tout l'homme de son diocèse, mais il savait être aussi l'homme de la sainte Église, partout où elle l'appelait. Son influence s'exerça dès lors dans trois grandes affaires d'intérêt général ecclésiastique : la loi sur l'enseignement, le droit de la presse catholique, le concile provincial de Bordeaux.

Grâce à un heureux concours de circonstances favorables, l'Église allait avoir en France sa part de liberté dans l'enseignement de la jeunesse ; mais cette part l'État voulait la faire aussi petite que possible. Devait-on accepter, en attendant mieux, ce qui était offert, ou devait-on le rejeter et continuer la lutte. La plupart des évêques, Mgr Pie entre autres, préféraient cette dernière alternative ; néanmoins la loi ayant été votée, il fallut s'en contenter et tous s'empressèrent d'en tirer le meilleur parti possible.

Rien n'avait plus réjoui Mgr Pie que la renaissance des conciles en France ; le concile de Bordeaux s'ouvrit le 15 juillet 1850 ; dès la première réunion, le jeune Évêque de Poitiers fut élu *Président de la Congrégation de la Foi et de la Doctrine.* Il se montra digne de ce poste d'honneur et le décret magistral qu'il rédigea avec le concours de ses collègues est un chef-d'œuvre de science et de sagesse.

Le concile s'en montra reconnaissant en se joignant à lui pour solliciter auprès du Saint-Siège que le titre de *Docteur de l'Église* fût conféré à saint Hilaire. On y émit aussi le vœu que la liturgie romaine fût rétablie partout, le plus tôt possible, et l'on conjura le Siège apostolique de vouloir bien définir comme dogme de foi la Conception Immaculée de la Sainte Mère de Dieu.

Le 25 juillet Mgr Pie fut appelé à dérouler devant le peuple le tableau des actes du concile. Il le fit en un discours mémorable, où il affirma en langage non équivoque la suprématie infaillible de Pierre comme la base de l'enseignement et de l'autorité de toute l'Église.

Avant de se séparer les Pères du concile, à la suggestion de Mgr Pie, signèrent encore une requête au Pape, pour la reprise de la cause de la béatification du vénérable Louis-Marie Grignon de Montfort (1) ; et enfin, le 30 juillet, jour de la clôture du concile, on fit la consécration solennelle de la Province de Bordeaux au Sacré Cœur de Jésus.

Cependant il ne suffisait pas à l'Évêque de Poitiers, d'avoir fait prévaloir au concile de Bordeaux les doctrines et les règles de l'Église romaine ; il fallait les soutenir contre la contradiction. Celle-ci partit de haut et se porta successivement sur deux points d'importance.

Mgr Sibour, archevêque de Paris, venait d'infliger un *avertissement* au journal l'*Univers* pour son *excès de zèle* à propager les doctrines romaines. L'*Univers* porta sa cause au tribunal du Souverain Pontife. Le nonce Mgr Fornari demanda l'avis de Mgr Pie sur cette grave question de la liberté de la presse catholique. L'Évêque de Poitiers la donna en toute franchise : il regrettait beaucoup l'attitude de ces hommes qui affichent une sorte de culte pour les institutions modernes d'une politique toute rationaliste, la liberté de la presse entre autres, et qui sont les premiers à vouloir confisquer toute saine liberté et assujettir toute plume catholique à leur direction, de telle sorte *qu'ils préconisent la liberté là où l'Église la condamne, et la suppriment là où l'Église l'a toujours protégée.*

Mais l'Évêque de Poitiers savait dire la vérité à tous, il ne refusa pas de la dire à ces soldats ardents qu'on accusait d'avoir, dans le feu du combat, manqué parfois de la réserve, de la mesure et du respect qui sont commandés à la polémique chrétienne. Ce fut incidemment le sujet d'une lettre d'ailleurs fort encourageante, lettre toute de sagesse, de piété et de charité, qui était, elle aussi, un avertissement, mais l'avertissement d'un père.

D'un bout à l'autre de sa carrière d'Évêque, Mgr Pie n'eut qu'une pensée : faire rentrer et régner l'Église de Jésus-Christ dans la so-

(1) Léon XIII vient de combler les vœux de l'Église de France, en déclarant Bienheureux ce grand serviteur de Dieu, le 22 janvier dernier.

ciété. Or le temps était venu de faire un nouvel effort pour l'avénement de ce règne social de Jésus-Christ. On voyait poindre à l'horizon un nouveau gouvernement, sans qu'on pût encore se rendre compte de ce qu'il serait. Ce pouvait être le salut ; mais encore fallait-il que le salut des peuples fût préparé par l'œuvre du salut dans les âmes, et c'est à quoi l'Évêque de Poitiers se mit à travailler avec une nouvelle ardeur par tous les genres d'apostolat : associations de charité, missions et prédications, instructions pastorales, prières publiques, institutions d'enseignement, fondations monastiques, pèlerinages diocésains. C'est partout un immense effort auquel il se consacre jusqu'à l'immolation, s'inspirant d'un double et infatigable amour : l'amour de l'Église et de la France sur la terre, l'amour de Jésus-Christ et de Marie dans le ciel. Au milieu des événements politiques qui se succédaient et qui venaient d'amener le *coup d'état* du 2 décembre, Mgr Pie se tenait l'âme en paix, s'abstenant de tout acte qui eût pu paraître une adhésion à un état de choses, dont il ne pouvait que gémir, car le règne de Jésus-Christ dans les âmes ne lui semblait point être le but poursuivi par le pouvoir. Il priait et faisait prier ; le 14 décembre il présida un grand pèlerinage à Migné, pour célébrer le 25e anniversaire de l'insigne miracle de la *croix lumineuse*. Puis, le 14 janvier 1882, il célébrait à Poitiers avec une solennité toute exceptionnelle la fête de saint Hilaire, tout récemment proclamé *Docteur de l'Église*.

Au lendemain du *coup d'état* et à la veille de l'*Empire*, Mgr Pie comprenait quel danger il y aurait pour l'Église à ce que l'épiscopat se rendît solidaire, par son attitude, d'événements politiques, qui n'annonçaient pas le salut. Dom Guéranger lui-même s'était laissé éblouir par le météore qu'il prenait pour l'aurore du salut de la France. Mgr Pie, à qui il en écrivait, le ramena doucement à des vues plus saines.

C'est vers ce même temps que Mgr Pie se lia d'une tendre amitié avec deux hommes d'élite, qui demeurèrent ses conseillers intimes jusqu'à sa mort. Il avait perdu M. Lecomte, son père en Jésus-Christ ; ce fidèle serviteur de Dieu avait terminé par une sainte fin sa carrière pleine de travaux et de gloire, et Mgr Pie avait pleuré sincèrement sa perte. L'Évêque de Poitiers allait trouver dans Mgr de Ségur et M. l'abbé Gay des cœurs de frères, et il n'épargna rien pour leur montrer à son tour la plus tendre affection.

L'Empire était à la veille de couronner le coup d'état. Mgr Pie dit à ses prêtres : " Le nouveau pouvoir pouvant faire également beau-

coup de bien ou beaucoup de mal, il importe qu'on ne décourage pas les bonnes intentions qu'il peut avoir ; mais aussi qu'on se garde de faire tourner l'obéissance en adulation, et encore moins en complicité à quoi que ce soit de contraire à la vérité ou à la justice."

Quelque temps après sa confiance avait grandi ; il disait : "Il n'est personne qui ne sente que le souffle de l'esprit public est présentement meilleur et plus sain qu'il n'a été... Aussi un pouvoir vraiment conservateur, un pouvoir sage et ferme, obtiendra promptement l'estime de tous les gens de bien dans la France chrétienne..."

A quelques jours de là, 21 et 22 novembre 1852, la France donnait l'empire au prince Louis-Napoléon, par plus de huit millions de suffrages. Mgr Pie, encore une fois, s'abstint de prendre part au vote ; ses alarmes s'étaient accrues. Il ne craignait pas de dire à ses prêtres : "Un pressentiment secret nous avertit que notre action ne sera plus la même, et ne s'exercera plus dans des conditions aussi propices."

Si quelqu'un avait pu réconcilier des écoles irréconciliables, c'eût été Mgr Pie ; il s'efforça, grâce à l'estime que lui accordait M. de Montalembert, de modérer en lui les emportements de son opposition au régime présent ; il travailla de même à empêcher l'*Univers* de donner imprudemment des gages à un pouvoir d'où la bonne foi de ses écrivains attendait le salut de la patrie et la protection de l'Église. Mgr de Ségur était du nombre de ces bonnes âmes ; Mgr Pie n'eut jamais de semblables illusions. Mais tout en plaçant ailleurs le droit et l'espérance il donna, comme évêque, son support a l'Empire jusqu'au moment où l'Empire prit parti contre l'Église.

Une des grandes préoccupations de Mgr Pie pendant tout ce temps était l'éducation de la jeunesse et surtout la formation d'un clergé modèle. Son petit séminaire de Montmorillon il appelait lui-même "une des plus grandes richesses de son Église de Poitiers." Mais son désir de former aussi des laïques pieux et instruits lui fit faire un faux pas, qu'il se hâta de réparer dès qu'il s'en aperçut.

On avait poussé l'Évêque à profiter de la loi de la liberté d'enseignement pour faire de Montmorillon un établissement mixte, où l'on formerait, en même temps que des ministres de l'Église, de jeunes chrétiens pour le siècle. L'essai ne fut pas heureux, et l'on s'empressa au plus vite d'écouler doucement vers d'autres collèges tous les élèves laïques. "Notre séminaire," disait ensuite Mgr Pie à ses prêtres réunis, "doit rester séminaire. L'avenir donnera raison à cette

mesure, en dehors de laquelle nous aurions tout à craindre pour le recrutement de notre clergé."

Il montrait encore plus de zèle pour son grand séminaire, et il n'épargnait rien pour y faire fleurir les études, la piété, et toutes les vertus sacerdotales. Mais il se consumait pour ainsi dire tout entier pour donner à ses prêtres, surtout durant les retraites ecclésiastiques, le vrai esprit de zèle, qui devait faire d'eux autant d'apôtres.

Mais l'Évêque de Poitiers ne se contentait pas de prendre soin du clergé séculier ; il appelait en même temps le clergé régulier au service de son diocèse ; son sens des choses de l'Église l'avertissait que là était une de ses grandes forces. Il appela les Bénédictins à Ligugé ; il se montra heureux de consacrer l'Église des Jésuites, et de prêcher les panégyriques de leurs nouveaux Bienheureux, Jean de Britto, André Bobola, Ignace Azevedo et ses compagnons ; il confia aux Pères son collège de Poitiers ; plus tard il put encore se procurer des Dominicains ; enfin il fonda la Congrégation des Oblats de Saint-Hilaire.

L'autorité du Saint-Siège ne cessait de grandir dans l'Église de France, mais ce ne fut pas sans trouver des résistances. C'est d'abord à prévenir ces obstacles, puis à les écarter que se porta l'effort de Mgr Pie ; son courage ne recula jamais devant la contradiction, même quand elle lui venait de la part de ses frères dans l'épiscopat ; mais toujours aussi il sut conserver indivisibles le respect de la vérité et le respect des hommes. D'ailleurs, il n'intervint guère dans ces débats que pour évoquer la cause au tribunal sans appel duquel relèvent les pasteurs et les peuples.

Telle fut sa conduite dans la question des *classiques*, question qui, du reste, ne lui semblait être qu'un prétexte pour faire tomber l'*Univers*, à qui l'on ne pouvait pardonner son zèle pour les doctrines romaines.

Sur ces entrefaites l'expédition de Crimée s'était terminée par un incident, qui semblait indiquer clairement qu'une *question italienne* s'apprêtait à être tranchée par l'empereur Napoléon III et M. Cavour, premier ministre du Piémont, dans un sens hostile à l'Église et au Saint-Siège. Les tristes prévisions de Mgr Pie commençaient déjà à se réaliser ; l'Évêque de Poitiers fut le premier à faire entendre le cri d'alarme.

A côté du césarisme qui menaçait l'Église dans sa sécurité, Mgr Pie voyait grandir un esprit de libéralisme, qui non content de couvrir l'erreur de ses ménagements, lui rendait un hommage

auquel la vérité seule a droit. L'Académie française partagea son "prix annuel pour l'ouvrage le plus utile aux mœurs," entre: *La connaissance de Dieu*, de M. l'abbé Gratry et le livre déiste de M. Jules Simon sur *le devoir*. Mgr Pie crut de son devoir de protester. Dans une Lettre pastorale il démasqua le mal en termes qui firent effet : "La philosophie chrétienne, qui montre de son doigt le chemin du ciel reçoit la couronne *ex æquo* avec la morale naturaliste qui n'aboutit qu'à ces "vertus dont l'enfer est plein,"—le mot est de Bossuet,—vertus, hélas ! scandaleusement louées sur des tombes où l'homme de foi ne devrait porter que des larmes inconsolables."

Ces lignes hardies firent explosion au sein de l'Académie et autour d'elle, parmi ceux qui en étaient et ceux qui voulaient en être. Les libéraux catholiques se reconnurent visés et se sentirent atteints. Bientôt après, la réception solennelle de Mgr Dupanloup dans ce grand corps littéraire leur fournit l'occasion de prendre leur revanche contre Mgr Pie. Le *Correspondant* se chargea de l'exécution et ce fut M. Charles Lenormant, directeur de cette *Revue* qui tient la plume : "Est-il possible que Monseigneur l'Évêque de Poitiers ait trouvé dans le sujet des prix de l'Académie des paroles de blâme sévère contre l'Académie, et cela au moment même où s'accomplissait au sein de cette société la victoire de la vérité religieuse ?..."

Dom Pitra s'émut de cette sortie contre l'Instruction pastorale d'un Évêque, et cela de la part d'une école, naguère si scandalisée de voir discuter par la presse catholique une Lettre à des professeurs sur les auteurs classiques. Profitant de ses anciennes relations avec M. Lenormant, il lui écrivit une lettre franche et ferme, qui fit effet. Quant à Mgr Pie, il traita ce bon monsieur avec tant d'indulgence, qu'il en reçut des excuses très humbles et sans aucune restriction.

Mais si Mgr Pie ne pouvait admettre de transactions avec l'erreur, il était loin de vouloir laisser à l'école libérale le monopole de la charité envers les personnes. "Nous donnerions notre vie," disait-il, "pour les conquérir à la vérité et à la grâce. Mais la tiédeur sur la doctrine serait un *crime*... ce serait de plus une *cruauté* envers tant d'esprits égarés dont plusieurs pèchent par ignorance plus encore que par impiété."

C'est vers ce temps que Mgr Pie se trouva une première fois aux prises avec le gouvernement impérial. Dans une Instruction synodale l'Évêque de Poitiers fit une grande revue de l'état doctrinal et moral de la France ; tous les cœurs honnêtes l'applaudirent ; les

impies jetèrent de grands cris d'indignation ; le ministre des cultes, M. Fortoul, se rangea de leur côté et adressa à l'Évêque une solennelle remontrance, lui rappelant les limites qu'il fallait maintenir entre l'Église et l'État.

Mgr Pie répondit à M. Fortoul par écrit d'abord, puis de vive voix dans un voyage qu'il dut faire à Paris avant de se rendre à Rome. Il eut même une entrevue avec l'empereur, et il trouva moyen de lui examiner la conscience, sans trop le froisser. Victor-Emmanuel venait d'être reçu en France avec de grands honneurs au moment même où il faisait une guerre ouverte à l'Église, et se préparait à spolier le Saint-Siège. L'empereur prétendait qu'il voulait prendre ce prince par la douceur, et qu'il espérait le ramener à de meilleurs sentiments. Était-ce hypocrisie ? était-ce aveuglement ?

Outre les intérêts du diocèse de Poitiers, d'autres et plus graves intérêts appelaient Mgr Pie à Rome ; le gouvernement voulait obtenir la démission de Mgr Baillès, Évêque de Luçon, et l'institution canonique pour les Facultés de théologie de l'État ; le parti libéral s'efforçait d'obtenir l'amnistie pour les écrits rationalistes de M. Cousin. Mgr Pie avait mission d'un grand nombre de ses collègues pour éclairer le Saint-Siège sur ces différents points.

Ce fut une heure solennelle, dans la vie de Mgr Pie, que celle qui le mit en présence de Pie IX pour la première fois. Le Pape le reçut dans ses bras en disant ; " Vous vous nommez comme le Pape ; comment serait-il possible que vous ne fussiez point papiste ? "

Mgr Pie réussit à merveille dans sa triple mission. Il obtint d'abord qu'on ne forçât point l'évêque de Luçon à donner sa démission, et réussit à convaincre ce prélat par la douceur à l'offrir de plein gré, pour tirer le Saint-Siège d'un grand embarras. Il n'eut pas de peine à convaincre le Saint-Père que la demande du gouvernement français à propos des Facultés de théologie était un des pièges les plus dangereux que l'enfer ait jamais tendus à l'Église de France.

Le cours de l'*Histoire de la Philosophie* de M. Victor Cousin avait été mis à l'*Index ;* l'auteur venait d'en rééditer une partie sous le titre *Du Vrai, du Beau et du Bien*, et Mgr Sibour avait loué cet ouvrage publiquement. Rome comprenait le danger et semblait être sur le point de censurer le livre. Mgr Sibour conjura le Pape " de ne pas partager les sentiments d'hommes dont le zèle est outré." A cela M. l'abbé Maret ajoutait " qu'il lui paraissait

convenable d'userde grands ménagements à l'égard d'une âme travaillée par la grâce."

Cet intérêt charitable pour le salut des âmes, Mgr Pie l'avait autant et plus que personne. Mais le philosophe ne semblait avoir nulle envie de se faire chrétien ; il voulait éviter d'être mis à l'Index : voilà tout ; et il espérait gagner son point, grâce à ses puissants protecteurs. Le pape temporisa aussi longtemps que possible, dans l'espoir d'obtenir que l'auteur se soumît ; il réduisit à leur plus simple expression les conditions qu'il imposa. Celui-ci finit par dire : "Plus j'accorde, plus on exige; mais je ne ferai point un pas de plus." Et il tint parole, comme on pouvait bien se l'imaginer de prime abord. Si tout le monde avait imité la fermeté de Mgr Pie, M. Cousin, selon toute probabilité se serait rendu ; la fausse tendresse de ses protecteurs le perdit et rendit vaine à son égard la charité si patiente de Pie IX lui-même.

Mgr Sibour tomba sous les coups d'un prêtre assassin, le 13 janvier 1856 ; huit jours auparavant expirait à Chartres, plein d'âge et de mérites Mgr Montals, le fidèle guide de la jeunesse sacerdotale de Mgr Pie. Que d'émotions soudaines et fortes pour le cœur du pauvre évêque de Poitiers ! Il dut faire l'éloge funèbre de Mgr Montals ; il s'inspira de celle de saint Athanase par saint Grégoire de Nazianze. " Grand Dieu ! " s'écriait-il, qui sommes-nous, pour continuer l'œuvre de nos devanciers et de nos pères ? Nos faibles mains sauront-elles tenir ce glaive saint, trempé dans la force céleste avec laquel ils renversaient tous les adversaires du Seigneur ? Laissez-nous l'espérer, ô intrépide Pontife : une vertu puissante émanera de votre cercueil. Oui, nous marcherons fidèlement sur vos traces...."

Cependant la malice des puissances conspirait avec le pervertissement des mœurs pour le renversement de l'ordre et de la paix, au préjudice de l'autorité de l'Église et de son chef. La note diplomatique remise au congrès de Paris par le comte de Cavour avait soulevé la question italienne. Les cabinets et les parlements de France, d'Angleterre et du Piémont discutaient le pouvoir temporel du Pape. La presse endoctrinait l'opinion publique et lui faisait accroire que le gouvernement du Pape était impopulaire, odieux impossible.

Sur ces entrefaites éclata l'attentat des bombes d'Orsini contre la vie de l'empereur, le 14 janvier 1858. A partir de ce moment on put s'apercevoir que le gouvernement en France n'était plus mora-

lement libre vis-à-vis de cet autre gouvernement clandestin qui donnait le mot d'ordre aux carbonari et qui armait leur bras. Les bombes d'Orsini retentissaient toujours aux oreilles de l'empereur, et troublaient ses conseils. Il n'eut plus qu'une pensée : obéir à son passé, à ses serments peut-être, en affranchissant la haute Italie de la domination de l'Autriche.

Espérait-il, en se mettant à la tête du mouvement, pouvoir le guider et le garder contre les grands excès, ou bien toutes ses protestations de respect pour les droits du Saint-Siège n'étaient-elles qu'un masque, et dirigeait-il tout le temps les spoliateurs sous main tandis qu'il les blâmait tout haut ? ce ne sera qu'au dernier jour du monde, sans doute, que cela se révèlera.

Cependant l'heure était proche où le nouvel Hilaire allait avoir à résister à un nouveau Constance. Les desseins décidément révolutionnaires de la politique française avaient éclaté le 1er janvier 1859 à la réception du corps diplomatique, dans la position prise par l'empereur Napoléon vis-à-vis de l'ambassadeur d'Autriche. Le surlendemain Garibaldi mettait son épée au service de Victor-Emmanuel.

Mgr Pie ne se faisait pas illusion sur le résultat final de la lutte qui allait s'engager. Effrayé du péril qui menaçait la papauté, il entreprit de le conjurer. Il demanda une audience à l'empereur ; elle lui fut accordée le 15 mars. Il dit à Napoléon des choses bien hardies. Ses dernières paroles furent : " Si le moment n'est pas venu pour Jésus-Christ de régner : eh bien ! alors, le moment n'est pas venu pour les gouvernements de durer."

Quand l'Évêque revint à Poitiers, ce fut pour remonter en chaire. On était en carême, et aux frémissements de sa parole on pouvait sentir les appréhensions de son âme. Le Dimanche des Rameaux il commenta le psaume deuxième : *Quare fremuerunt gentes... Astiterunt reges terræ... Dirumpamus vincula...* " Pourquoi les nations ont-elles frémi ?... Pourquoi les princes s'arment-ils contre le Christ, leur bienfaiteur ?... Brisons, disent-ils, le joug de l'Église."

Le jeudi saint il reprit: " *Qui habitat in cœlis irridebit eos...* Celui qui habite dans le ciel se rira d'eux..."

Enfin le jour de Pâques, il achevait le chant du Roi vainqueur établi par Dieu sur Sion, la montagne sainte : *Ego autem constitutus sum Rex...* " Notre siècle ne veut pas de lui pour Roi. Et cependant il faut qu'il règne : *Oportet illum regnare !*"

(A suivre.) B. E.

MES VACANCES.

(*Suite et fin.*)

(*Voir Nos. d'avril et de mai de la* REVUE CANADIENNE.)

SION, 8 août 1886.

Depuis quelques jours, il n'y a guère d'incidents à noter. M. Verviers semblait tout d'abord prendre un surcroît d'espérance et remporter quelques succès. Je n'ai pas été absolument sans inquiétude à ce sujet, car son genre d'impudence souvent a de l'effet auprès des jeunes filles. Enfin, après avoir tout savamment combiné, il a fait une déclaration dans les formes. A sa grande surprise, il a échoué. Il a pris sa défaite en philosophe et il est venu lui-même me l'annoncer. Il lui manque cette fierté qui me fait tant souffrir et son bonheur restera sans mélange.

—Mlle Berteauld et moi, m'a-t-il dit, nous n'avons pas les mêmes idées. C'est une artiste et je courais risque de manger toute ma vie du potage brûlé.

Il m'assure qu'il a plusieurs cordes à son arc, bon nombre de jeunes filles ne demanderaient pas mieux que de l'épouser.

—Et des héritières,s'il vous plaît, mon cher, cent mille francs de rente !

Il montera un superbe établissement à Genève. Il aura naturellement un pied-à-terre à Paris où il compte me rencontrer. Enfin, il sera un enfant gâté de la fortune.

—Je crois deviner votre ambition, mon cher, m'a-t-il dit en me quittant, et je vous souhaite bon succès, mais prenez garde, à moins que vous n'ayez du goût pour le potage brûlé !

Il est parti ce matin pour Genève plein d'espérance et d'illusions. Assurément, il est de la classe des gens heureux !

J'ai rencontré Mlle Aline presque tous les jours. Nous avons fait ensemble quelques courses dans les montagnes, mais je ne lui trouve plus cet air de bonne camaraderie qui m'enchantait tant. Son scep-

ticisme, qui auparavant n'était qu'un jeu d'esprit, semble avoir atteint le cœur et avoir desséché, jusqu'à dans sa racine, ce besoin de croire que nous tenons de la nature. Ajoutez à cela, quelques accès d'humeur et d'impatience, dont je ne puis trop la blâmer, car elle paraissait inquiète et souffrante. Du reste, la violence même de ce scepticisme me rassure, ce n'est probablement qu'une crise aiguë déterminée par un état de lutte, où le naturel finira par triompher.

J'ai mis à profit les leçons de musique que j'ai prises autrefois. Aline possède un superbe Erard et hier soir elle m'a prié de lui jouer l'*adagio* de la sonate en *ut dièse mineur* de Beethoven, dite sonate *clair de lune*. Rien ne m'allait mieux, dans le moment, que ce poème d'un amour aussi profond que désespéré. La musique est une langue d'autant plus puissante et discrète qu'elle ne s'adresse qu'à l'âme. Je fis de mon mieux pour interpréter ce chef-d'œuvre du prince des musiciens et, pour cela, je me mis à la place du compositeur et je tâchai de m'associer à son inconsolable douleur. Ai-je réussi, je ne le sais. Toujours est-il que j'étais très ému quand je quittai le piano et Aline ne l'était pas moins, car, après avoir essayé de balbutier un remercîment, elle essuya vivement ses yeux et courut au piano où elle se mit à improviser. Laissant errer ses doigts sur le clavier, elle se livra absolument à son inspiration. Était-ce une réponse ? C'était la première fois qu'elle jouait devant moi et si je n'avais pas eu l'esprit préoccupé de tristes pensées, j'aurais admiré l'étrange puissance de son jeu et ses accents déchirants. Mais cette musique cadrait si bien avec mes idées, que je ne fis aucune attention à l'exécution. Je n'écoutais que le sentiment qui vibrait sur les cordes sonores de l'instrument. Il y avait de l'inquiétude, de la mélancolie ; il y avait surtout résistance et lutte. A la fin, elle joua, avec une expression indéfinissable, une suave mélodie de Mendelssohn et se tournant vers moi :

—C'est votre faute, monsieur, si je vous ai infligé tout cela. Vous m'avez mise en verve.

Je lui ai répondu que je bénissais ma faute et que je serais prêt à recommencer quand elle le voudrait. Nous nous sommes quittés ayant compris, ce me semble, beaucoup de choses qui ne se sont pas dites.

Mon oncle est radieux, cela me fait prendre un nouveau courage. Il rit de ma lenteur.

SION, 9 août

Heureuse journée ! . . . . . .

Ce qui me paraissait impossible, il y a un mois, va se réaliser et

cette promenade, que je regardais comme une innocente distraction, comptera désormais parmi les événements les plus importants de ma vie.

J'étais loin de prévoir, ce matin, l'heureux dénouement du projet que je caresse depuis quelques jours. Quand je me suis levé, j'étais assailli de doutes absurdes et de préventions déraisonnables. Il me semblait qu'Aline pouvait se moquer de moi, comme elle avait sans doute ri de ce pauvre M. Verviers et que quelque matin je partirais, moi aussi, sans pouvoir me consoler, comme lui, d'espérances et d'illusions. A ce compte, ne valait-il pas mieux conserver ma fierté ? ne valait-il pas mieux m'en aller le cœur vide, que le cœur meurtri ?

Cependant, j'aimais Aline plus que jamais et je ne pouvais me résigner à partir sans la voir. Je me suis donc cuirassé doublement et triplement de bonnes résolutions et j'ai pris la route de sa demeure. Je la vis dans son jardin. Elle portait la même robe qu'au jour de notre excursion dans les montagnes, lorsqu'elle m'avait conduit au bord de cette cascade qui ressemble tant à ma vie avec sa chute furibonde et ses intermittences de repos. Il me passa comme un nuage devant les yeux, mon cœur se serra péniblement, mais j'ai pu me vaincre et je suis entré dans le jardin.

Aline était tellement absorbée dans la lecture d'un volume, qu'elle ne me vit pas ou parut ne pas me voir. Je m'approchai silencieusement croyant la surprendre, mais elle releva vivement la tête et me salua gracieusement en me faisant une petite place sur le banc où elle était assise.

—Ah ! monsieur, me dit elle, vous arrivez au bon moment. J'étais sur le point de chercher querelle à l'auteur de ce livre. Je vous prends pour juge et je tiens énormément à ce que vous me donniez raison.

—Ma foi, mademoiselle, vous m'imposez une lourde responsabilité, mais je me soumets s'il ne s'agit que de juger un pauvre auteur qui a eu le malheur de vous déplaire. Pourrais-je savoir le nom de cet imprudent ?

—Bien volontiers, monsieur, puisque vous avec le courage d'entrer en lice contre un tel adversaire. C'est un roman de Louis Veuillot, *Corbin et d'Aubecourt.* Vous l'avez lu probablement.

—Mais oui, lu et relu. Je vous avoue même que c'est un de mes livres de prédilection.

—Et que vous semble-t-il du roman, monsieur ?

—Mon Dieu, mademoiselle, au risque de paraître juger contre vous, je le trouve admirable. Cette bonne Stéphanie se montre ingénieuse à déconcerter tous les diplomates des temps anciens et modernes. Voyez comme elle finit par gagner son point ! C'est une véritable femme !

—Merci du compliment, reprit-elle en riant. Je trouve comme vous que ce petit livre est un chef-d'œuvre de style et de pensée. Aussi est-il bien compris que je ne cherche pas querelle à l'auteur pour ce qu'il a dit, mais bien pour ce qu'il n'a pas voulu dire. C'est l'avenir de cette bonne Stéphanie qui m'occupe, en ce moment. Franchement, monsieur, Stéphanie ne se donne-t-elle pas du mal pour rien, et sera-t-elle vraiment aussi heureuse qu'elle semble le croire, bien qu'elle ait réussi à apprivoiser Germain ? Je la vois, cette pauvre Stéphanie, deux ans après ce beau triomphe. Voici la mise en scène. Temps affreux, la pluie tombe par torrents. L'heure du dîner est passée de trente longues minutes et, conséquence naturelle, la cuisinière a laissé brûler le potage. La porte s'ouvre et se referme avec fracas. C'est monsieur Germain qui arrive d'une séance de l'Institut. Ses traits n'ont pas tout à fait l'immobilité du sphynx qu'il aime tant. Au contraire, ils dénotent chez-lui la plus vive irritation qui provient probablement de l'état de la température, car il était parti sans parapluie et il a dû essuyer l'averse. Stéphanie tremble, elle sait que ce sont les signes avant-coureurs de l'orage.—Eh bien ! madame, dit-il, mon dîner est-il prêt ?—Oui, mon ami, répond presque timidement cette pauvre Stéphanie, voilà une demi-heure qu'il est servi. L'on se met donc à table. L'arrivée du potage est le signal de la tempête. Germain accable sa pauvre femme de reproches, il fait tant de bruit que bébé se réveille. Stéphanie court auprès du berceau et elle passe une heure à chanter de ces touchantes mélodies qui font dormir même les enfants. Après tout cela, elle s'estime heureuse s'il lui reste encore quelque chose à manger quand monsieur son mari a pu assouvir sa faim. Ne trouvez-vous pas monsieur, que Veuillot a oublié de nous raconter le dénouement ?

Pendant qu'Aline déroulait ce tableau terriblement chargé, je me demandais ce que j'allais lui répondre, car je ne voulais pas lui laisser le dernier mot. Je n'hésitai pas longtemps, cependant, car tout cet étalage de scepticisme avait le privilège de me mettre en verve.

—Mais, mademoiselle, lui dis-je, voilà bien un talent que je ne vous connaissais pas ! C'est toute une comédie que vous nous faites

voir là, une scène de mélodrame des mieux réussies. Rien n'y manque, pas même l'exagération.

—Ah ! par exemple, monsieur, allez-vous prétendre que j'exagère ? reprit-elle vivement.

—Je ne le prétends pas seulement, mademoiselle, je l'affirme. Raisonnons un peu, je vous en prie. Germain serait un monstre si votre tableau devait être pris au pied de la lettre. J'en ai une meilleure opinion, moi. Il aime Stéphanie, il est trop galant dans tous les cas pour l'accabler de reproches. Voici comment la scène a dû se passer, à mon avis. J'admets que Germain, avec la distraction dont les savants sont coutumiers, a oublié son parapluie et qu'il lui a fallu braver l'orage. Mais Stéphanie le rencontre à la porte, elle le débarasse de son pardessus, de son chapeau. Elle le conduit dans la salle à manger, où elle a fait allumer un grand feu. Je veux bien aussi que le potage soit brûlé, mais Germain ne s'en plaint pas. Il embrasse sa femme pour l'en consoler et ils se mettent tous deux à table en parlant, lui de ses travaux et de ses espérances, elle des dernières finesses de Germain fils. Bref, le contretemps de la pluie et du potage brûlé ne font que donner du relief à cette scène charmante.

—Ah ! monsieur, je vois bien que vous êtes habitué à plaider avec un air de chaleur et de conviction de mauvaises causes.

—Je n'en souhaite pas de meilleure, mademoiselle.

—C'est donc que vous tenez absolument à vos illusions, monsieur. Convenez du moins que mon tableau que vous taxez de comédie, de mélodrame, d'exagération, ne dépeint que trop fidèlement l'intérieur de bien des familles. Combien de belles espérances, combien d'illusions dorées n'ont pas survécu à la lune de miel ?

—Voilà de la poésie, si je ne me trompe, mademoiselle. Mais je trouve que vous en parlez à votre aise du saint état que toutes les femmes désirent, vous mademoiselle, qui ne manquerez pas d'y arriver un beau jour en compagnie de quelque prince des mille et une nuits, car nul autre ne saurait vous tenir tête.

—Votre prince des mille et une nuits, monsieur, pourrait bien s'en retourner tout seul dans son château enchanté. Si vous le connaissez, dites-lui cela.

—Je ne le connais pas, mais je lui ferais volontiers votre commission. Donc, mademoiselle Aline, votre ambition, c'est de passer vos jours dans la solitude ?

—Plutôt que de rencontrer le malheur au sein de la société, oui monsieur.

Nous avions, jusqu'à ce moment, conduit cette discussion sur le ton du badinage, maintenant, comme malgré nous, nous commencions à nous animer et ce qui suivit acheva de me faire perdre ma cuirasse de bonnes ou pour mieux dire de mauvaises résolutions.

—Mais pourquoi ne voir partout qu'infortune, que désenchantement, mademoiselle ? lui dis-je. La vie est-elle réellement un piège et nos espérances sont-elles toujours des illusions amères ? Mais non, vous semblez douter de tout. Vous voulez voir trop clair dans le problème de la vie et du bonheur. Vous l'analysez au microscope et, pour vous donner raison, vous inventez au besoin des malheurs impossibles et des désastres fantastiques. Enfin, vous êtes sceptique au point de ne plus croire qu'à ce qu'il faut absolument croire. Une personne vous paraît malheureuse, parce qu'elle est enchaînée à son foyer, parcequ'elle fléchit parfois sous le poids du jour. Mais en vérité, il n'en est rien. Cette personne, à moins qu'elle ne cherche un idéal irréalisable, est heureuse et même très heureuse au milieu de ses préoccupations. Elle accomplit son devoir et, si vous y regardez de près, c'est là le secret de son bonheur. Vous avez vu de ces familles qui manquent de tout. La maladie et la faim s'abattent quelque fois sur leurs foyers délaissés, et pourtant que de résignation ! que de véritable bonheur ! que de sourires sous ces froides masures ! Vous me direz que je m'anime, mademoiselle, mais franchement je n'aurais jamais cru trouver tant de scepticisme chez une personne aussi jeune et enthousiaste que vous.

—Hélas, monsieur, fit-elle, je suis peut-être plus à plaindre qu'à blâmer. Vous le dirais-je, depuis quelque temps, je me sens un trouble que je ne connaissais pas. Vivant presque seule à Sion, jouissant d'une liberté très grande sous la direction d'un père indulgent et d'une tante qui m'aime comme son enfant, j'étais aussi heureuse que l'oiseau dans les bois, que le poisson qui nage dans nos fleuves. Mon âme, comme les lacs perdus sur le sommet des montagnes, reflétait dans toute sa sereine beauté un ciel sans nuages. Et voilà que je suis devenu inquiète et songeuse et mes plaisirs d'autrefois ne peuvent plus me contenter maintenant. Je ne devrais peut-être pas vous faire cet aveu, mais vous comprendrez et j'espère que vous me pardonnerez mes accès d'humeur et ce que vous appelez mon scepticisme. Je ne suis pas sceptique, je vous prie de le croire, je ne suis qu'inquiète. Je redoute tout d'un avenir qui peut me rendre malheureuse, je le redoute d'autant plus que ma vie s'est écoulée jusqu'à

ce moment au sein de la paix et d'une parfaite mais inconsciente félicité.

Elle avait parlé avec une animation qui ne lui était pas habituelle. Elle, que j'avais connue si gaie, si enjouée, je la voyais triste et préoccupée, craignant de soulever ce voile de l'avenir qu'une main peut-être miséricordieuse a laissé tomber sur le chemin que nous parcourons ici-bas. Elle redoutait tout, parcequ'elle ne pouvait rien voir. Je la plaignis d'autant plus, que j'avais pensé et souffert comme elle et jamais je ne compris mieux jusqu'à quel point l'espérance est un baume divin.

—J'ai éprouvé, mademoiselle, lui ai-je dit, les mêmes doutes que vous, mais je n'étais pas heureux comme vous l'avez été. Je ne voyais que trop le vide de cette existence sans but, sans ambition, sans amour, que je me condamnais à traîner jusqu'à la fin. Et moi, je renais à l'espérance et vous, vous êtes torturée par l'inquiétude. J'ai enfin vu cette lumière qui peut éclairer toute ma vie. Si elle m'échappe, je suis à jamais plongé dans les ténèbres.

Nous fûmes longtemps sans nous parler. Aline avait une expression de trouble que je ne lui avais pas encore vue. D'une main distraite, elle achevait d'arracher les derniers pétales d'une rose qu'elle tenait entre ses doigts. Il me semblait qu'il me serait impossible de vivre sans elle, il fallait gagner son cœur et la rendre heureuse malgré elle.

—Avez-vous jamais aimé, mademoiselle Aline ? lui dis-je tout à coup.

Elle resta un instant interdite.

—Pourquoi cette question, monsieur ? me dit-elle enfin.

—Ah ! mademoiselle, parce que c'est là le secret de la vie, c'est qu'une personne qui n'aime pas, ne vit pas. A quoi se serait passée l'existence, si comme dit le poète:

" . . . vous ne connaissez que pour l'entendre dire
Au poète amoureux, qui chante et qui soupire,
Ce suprême bonheur, qui fait nos jours dorés,
De posséder un cœur, sans réserve et sans voiles,
De n'avoir pour flambeaux, de n'avoir pour étoiles,
De n'avoir pour soleils que deux yeux adorés ? "

—Oh ! que c'est beau cela, monsieur, de qui sont ces vers ?

D'un grand poète, mademoiselle, Victor Hugo. Mais l'amour qu'il

dépeint est infiniment au-dessous de l'amour idéal que Dieu lui-même a daigné bénir. Et maintenant, que répondez-vous à ma question ?

—Que puis-je y répondre, monsieur ? J'ai cru aimer autrefois les bois, les montagnes, tout ce qui faisait le charme de ma vie. Mais je comprends comme vous que cela ne peut remplir un cœur humain. L'amour que nous portons à nos parents même ne le peut. J'ai vu le monde plus peut-être que vous ne pensez. J'ai entendu le vil langage de la flatterie, de l'adulation, je n'ai pas entendu autre chose. Personne.... a-t-elle ajouté après un moment d'hésitation, ne m'a parlé comme vous.

—C'est que peut-être personne, ah ! pardonnez cet aveu trop précipité, c'est que mademoiselle Aline, personne ne vous a aimée comme moi.

—Vous m'aimer, monsieur, c'est impossible ! Que suis-je à côté de vous ?

—Vous êtes désormais tout pour moi, le reste n'est rien. Vous êtes l'espérance que je ne connaissais plus et que j'ai retrouvée, le bonheur auquel je ne croyais pas et qui existe pourtant, puisque je vous parle et que vous m'écoutez. Si ce rêve ne peut se réaliser, si je dois recommencer encore ma vie solitaire, je serai comme ces personnes qui ne voient plus parce qu'elles ont voulu remplir leurs yeux d'une lumière trop pure, trop forte, trop ardente !

Elle ne répondait pas, elle baissait les yeux et semblait en proie à une émotion qui ne saurait se traduire dans les pauvres expressions de la langue humaine. Au bout d'un instant, je repris, comme répondant à sa secrète pensée.

—Et ne croyez pas que les souffrances rendent malheureux. Et si elles doivent venir, comptez-vous pour rien la présence d'une âme qui vit de votre vie, qui se réjouit quand vous éprouvez de la joie, qui s'attriste quand vous pleurez, qui vous soutient en tout, comme vous-même vous la soutenez et la consolez en tout. Du reste, mademoiselle, votre mère n'était-elle pas heureuse et pourtant, c'est vous qui me l'avez dit, combien n'a-t-elle pas souffert ?

—Oh ! oui, elle a souffert et pourtant, c'est bien vrai, elle était heureuse.

Aline avait prononcé ces mots lentement comme une personne qui réfléchit de vive voix. Elle se tut pendant quelques instants, puis, levant vers moi deux yeux remplis de larmes, elle me dit :

—Et vous, pouvez-vous,.... voulez-vous me rendre heureuse ?

—Ah oui ! Aline, m'écriai-je, je puis, je veux vous rendre heureuse. Vos peines seront mes peines; vos joies seront mes joies. Je serai tout à vous. Et vous, Aline ne serez-vous pas toute à moi ?

Elle hésita un peu, puis d'un mouvement brusque, elle me tendit les deux mains que je saisis convulsivement entre les miennes.

—Eh bien oui ! je serai toute à vous. Et puisque vous m'avez fait croire au bonheur malgré moi, je ne veux le tenir que de vous.

Je renonce à poursuivre ce récit. Il y a des ivresses qui ne peuvent se dépeindre, des épanchements qui échappent à toute description. Ah ! si cette félicité était trop belle pour cette terre ! S'il fallait perdre ce trésor que j'ai à peine entrevu ! Mais chassons ces noirs pressentiments, rejetons bien loin cette goutte d'amertune qui se trouve toujours au fond de la coupe du bonheur.

Je suis heureux, je veux l'être à jamais !

SION, 10 août

Hier je n'ai pu écrire autre chose que le récit de mon entrevue avec Aline. Les grands bonheurs sont exclusifs, ils n'admettent point de mélange, pas même quand il s'agit de nos amis, de nos parents. Il m'a donc été impossible de parler de la joie de mon oncle, joie qui semble l'avoir rajeuni de vingt ans. En apprenant cette heureuse nouvelle, le vénérable vieillard m'a sauté au cou, il riait, il pleurait, il m'appelait son fils, il bâtissait mille châteaux en Espagne, il me demandait des détails, pour m'interrompre immédiatement par de nouvelles questions. Je ne prétends pas lui avoir répondu d'une manière bien intelligible.

Mon oncle m'a avoué qu'il m'avait proposé cette promenade afin de me faire rencontrer avec Aline. Il avait compris que nos deux âmes ne pouvaient manquer de se comprendre. Il a ajouté, détail qui m'attendrit vivement, que ce mariage était ardemment désiré par mon pauvre père et que lui et M. Berteauld avaient souvent projeté d'unir leurs deux familles comme leurs cœurs l'étaient déjà par la plus étroite et la plus inviolable amitié. C'est une consécration sacrée pour moi du plus beau rêve de ma vie.

Une heure plus tard, mon oncle avait revêtu une toilette de circonstance et il partait pour faire les arrangements indispensables avec M. Berteauld.—Vous autres jeunes gens, m'a-t-il dit, vous avez renversé la règle, vous vous êtes consultés, avant de parler aux parents. Mais tout est bien qui finit bien !

Je dirai comme mon oncle : Tout est bien qui finit bien !

FRÉDÉRIC LEVERRIER.

L'OR ET LA POESIE

Travaillez pour la gloire, et qu'un sordide gain
Ne soit jamais l'objet d'un illustre écrivain.
BOILEAU.

L'or est aujourd'hui le dieu du jour. On lui rend un culte public sans honte, sans scrupule. On ne recule devant aucune transaction malhonnête, devant aucun compromis immoral pour s'attirer les bonnes grâces de cette idole grossière, née des cendres du veau d'or des Hébreux.

L'or est recherché dans le mariage, dans les professions, dans la politique, enfin en tout et partout. Les grands esprits du siècle sont ceux qui avec de gros sous savent faire de blancs écus. Fussiez-vous un génie si, comme le Juif errant, vous n'avez que cinq sous dans votre bourse vous courez le risque d'être classé parmi les naïfs et les toqués. Voilà pourquoi l'on regarde souvent les poètes avec commisération, parfois même avec dédain et l'on se plaît à les confondre avec les alchimistes du moyen âge ou les chercheurs du *mouvement perpétuel.* Songez-y donc, perdre son temps à aligner des rimes, à travailler pour la gloire, sans avoir de gros capitaux en perspective, quelle sottise! Aussi répète-t-on sur tous les tons que l'or et la poésie sont aux antipodes! Cela est peut-être vrai au Canada, mais en France, en Angleterre, aux États-Unis, n'avons-nous pas vu des poètes s'enrichir?

Victor Hugo mourut millionnaire, Jasmin amassa plus d'un million dans ses courses à travers le midi de la France, le poète anglais, Tennyson, payé pendant de longues années au taux de 10 livres sterling le vers, retira de son "*Sea Dream,*" poëme de 313 vers: $15,600 et $50,000 de "*Enoch Arden.*" Parmi les poètes américains, Whittier, le plus pauvre, valait $30,000, Longfellow possédait $200,000, Holmes $100,000, enfin Bryant gagnait avec ses articles et ses poëmes $500,000 (1).

(1) *Glanures* par M. l'abbé V. Charland dans Nouvelles Soirées Canadiennes, vol. IV, page 103.

Des États-Unis au Canada il n'y a qu'un pas, cependant, aucun poète canadien n'a encore fait fortune. Crémazie est mort pauvre au Havre et ses imitateurs n'ont guère mieux réussi.

Le Canada n'a pas encore enrichi ses poètes, qui sait s'il ne les enrichira pas plus tard. Toutes les célébrités littéraires du siècle de Louis XIV étaient loin de briller sous le rapport des richesses et cependant toutes les gloires contemporaines françaises sont gâtées par les caresses de dame Fortune, tellement que certains lettrés y voient la ruine de la littérature française et voudraient rappeler le temps où les auteurs travaillaient pour la gloire et non pour les écus. On était beaucoup plus indépendant alors, paraît-il ; les littérateurs avaient conscience de leur dignité et ne se faisaient pas les tristes esclaves de l'amour du gain, les peintres des turpitudes et des hontes, comme tous les romanciers évoqués récemment par M. J. Desrosiers et dont il a si bien su flétrir les œuvres malsaines et impudiques (1).

M. Laurentie (2) dans un aperçu de la littérature française caractérise ainsi l'époque qui a succédé à la Restauration :

" La littérature contemporaine, à de rares exceptions, a porté à " son front un signe de honte : elle était vendue. L'écrivain, le poète, " l'artiste, croyait-il à la gloire ? Nullement ; il croyait à l'argent. " On n'a plus fait de livres ; on n'a plus appliqué sa vie à des œuvres " laborieuses. On a jeté sa pensée à tout hasard sur des feuilles " éparses et on l'a fait colporter le matin par les carrefours. Où est " le savant, où est le poète, où est le philosophe, où est l'historien, " où est le moraliste, où est le romancier même. Cherchez ! il est là " dans un feuilleton. Hier sa pensée volait rapide, futile, incorrecte, " imprévoyante ; aujourd'hui elle n'est plus. Le feuilleton suit le " feuilleton. Ces œuvres d'un instant se précipitent. Mais aussi les " noms des écrivains reviennent souvent, c'est là toute la gloire."

Voilà pour 1830.

En 1887, l'amour de l'or, des richesses chez le littérateur français, n'a guère décru. En novembre dernier, M. Jean Berge écrivait : (3)

" A l'heure qu'il est, l'intérêt commercial a éclipsé tout autre " intérêt. On tient ouvertement boutique ; les articles diffèrent, voilà " tout ! L'un vend du théâtre à l'acte, l'autre du roman à la page, " un troisième de la toile peinte au mètre ; tout se mesure et le " temps employé "à l'affaire" fait beaucoup aujourd'hui... Il n'y a

(1) *Revue Canadienne* de 1888, page 40, 88, 166 et 232.

(2) Étude des Lettres. Introduction.

(3) *Revue Littéraire et Artistique.*

" plus qu'un but, tirer de l'argent de tout et le plus possible... On
" ne demande pas d'un tableau ou d'un livre s'ils sont des œuvres,
" mais s'ils sont de vente et la préoccupation première pour nous
" doit être non pas de bien faire, mais de faire ce qui se vend... De
" là les célébrités vite échafaudées, aux grondements du tam-tam,
" ces poètes arrivés en quelques mois au pinacle et faisant étalage
" de rimes sonores, autour de théories malsaines et abracadabrantes :
" gens doués d'un vertuosisme chatoyant, mais n'ayant aucune sincé-
" rité ni aucune envolée et dont les emportements les plus farouches
" sentent le prémédité et le voulu, ni plus ni moins que l'essor de
" l'oiseau mécanique lancé dans l'espace après avoir été soigneuse-
" ment monté à fond par la clef de l'inventeur... Il m'a semblé
" qu'à notre époque de camaraderie et de courte échelle scandaleuses,
" au milieu des admirations banales ou vendues, une voix pouvait
" carrément se faire entendre et qu'indignés comme jadis Jésus, au
" spectacle de la synagogue, souillée par le trafic des marchands,
" nous avions tous le droit de crier à la face de ces nouveaux juifs :
" L'Art avait jadis un temple et vous en avez fait un bazar ! "

D'ailleurs, s'il fallait que nos actions ne soient méritoires que lorsqu'elles sont susceptibles de rapporter des boisseaux du vil métal, que deviendrait l'héroïsme, l'abnégation, toutes les sublimes vertus qu'on admire et qu'on exalte à juste titre et qui n'ont le plus souvent d'autre récompense que l'oubli ? Des futilités dont les sots seuls pourraient s'enorgueillir. Il faudrait qualifier de ridicule la noble mission de nos missionnaires qui allaient évangéliser au péril de leur vie les farouches Iroquois et qui ont si souvent fécondé de leur sang le sol canadien ; de nos religieux et religieuses vivant au jour le jour et attendant de la Providence le pain du lendemain ; de nos hardis pionniers qui, la hache sur l'épaule, s'aventuraient dans des forêts vierges pour y frayer un chemin à la civilisation.

Toutes ces gloires de notre nationalité ont-elles remué des millions ? Si vous avez consulté l'histoire vous avez dû vous convaincre du contraire et apprendre que leur mission n'en a pas moins été sublime. Pourquoi faire un crime alors à nos poètes de ce qu'ils n'ont point de somptueuses résidences, point de fringants coursiers ni de vastes domaines. Ne sont-ils pas les pionniers de la littérature ; ne lui ont-ils pas frayé un sentier au travers des barbarismes et des trivialités de la langue ? Ne leur devons-nous pas le langage harmonieux qui nous distingue, cette remarquable langue française que tous les grands esprits russes, allemands anglais, et américains, se

piquent de connaître ? Puisque vous voulez tant les mépriser rejetez donc bien loin de vous leur œuvre et faites vite vos délices de l'esquimau ou du patagon, au moins on ne vous accusera pas d'ingratitude.

En face de cette rage de l'or, de cette soif des richesses qui afflige aujourd'hui la France littéraire, qui réprime l'essor de ses brillantes conceptions et ruine ses meilleurs talents en gagnant insensibiement ses parties demeurées saines, il semble qu'au lieu de reprocher à nos poètes leur pauvreté et leur dénûment nous devrions plutôt les remercier de ce que, grâce à eux, le sol canadien est jusqu'ici demeuré froid à toute tentative de mercantilisme littéraire, de ce que le Canada est encore au temps où l'on travaille pour la "*Gloire!*" et où selon l'expression d'un écrivain français, "cette blanche déesse toujours inviolée a encore des autels et des dévots, où les poètes faisant l'art pour l'art drapent fièrement la muse sous les haillons de la pauvreté et traversent le monde comme des étrangers ignorant de ses rigueurs matérielles !"

CHS-M. DUCHARME.

LE NORD-OUEST D'AUTREFOIS

(Suite.)

Les Colons de Lord Selkirk et le Gouverneur McDonnell

Les amères illusions que les colons avaient pu nourrir sur l'état du pays et l'avenir qui les y attendait, ne tardèrent pas à disparaître dès leur arrivée à la Rivière Rouge.

Quelques-uns songèrent sérieusement à poursuivre, en dépit de tout, le dessein qui les avait décidés à émigrer dans ces territoires nouveaux. Ils se groupèrent près du fort Douglas et se construisirent de chétives cabanes, couvertes en paille, à la façon du pays.

Le plus grand nombre se dirigea vers Pembina où se trouvaient le fort Daer et quelques huttes, dans lesquelles les chasseurs avaient l'habitude d'hiverner. Ce fort les rapprochait des troupeaux de buffalo, et leur rendaient les moyens de subsistance plus faciles.

L'été se passa sans trop de souffrance, mais l'hiver les éprouva cruellement.

N'est pas chasseur qui veut, et ce n'est pas le premier venu qui réussit à atteindre et terrasser ce fier gibier des prairies, le buffalo.

Il fallait pour cela être bon cavalier, posséder une monture rapide et savoir charger et viser juste, au moment même où la course était la plus rapide. Il eût été ridicule pour ces colons d'y songer, pour la première année.

Aux approches de l'hiver, ils s'adressèrent aux deux compagnies de traite, pour en obtenir des secours ; ce qui leur fut généreusement accordé.

Quelques-uns néanmoins, se voyant trop à la gêne, résolurent de se rendre à travers la prairie au camp d'un parti de chasseurs. C'était une témérité inexplicable.

Ils partirent, n'emportant avec eux que quelques sacs de pemmican, du poisson pour quelques jours et des robes pour se couvrir la nuit ; le tout traîné par des chiens. Il faut avoir voyagé avec des chiens, pour apprendre à détester bien cordialement et pour toujours toute la gent canine. En effet, rien de plus capricieux et d'aus

rétif au fouet que le chien coursier. Pour le plus futile prétexte, le chef de file se met gravement sur son séant, bien décidé à prendre un repos qu'il croit avoir mérité. Inutile de faire appel à ses sentiments. Ni caresses, ni menaces, ni la rigueur, ni les bons procédés ne peuvent l'ébranler dans sa décision. Le chien mal dompté surtout est un véritable tourment pour le voyageur. Les sauvages ne croient pas pouvoir adresser à un ennemi un terme plus méprisant que celui de "mauvais chien."

Camper en plein air, n'ayant pour couche que le sol glacé, pour abri, la voûte étoilée et pour calorifère quelques robes de buffalo, ne constitue pas précisément le comble du confort. Il ne fait pas bon être novice en pareille aventure. Ces pauvres colons sans expérience errèrent pendant plusieurs semaines, ne sachant quelle direction prendre et ne durent leur salut qu'à la rencontre fortuite de traiteurs qui les amenèrent au camp plus morts que vifs. Plusieurs succombèrent aux maladies contractées dans ces pénibles voyages.

La nouvelle de ces misères affligea Lord Selkirk, sans toutefois l'ébranler dans son dessein. Afin de mieux s'attacher l'appui de la Compagnie de la Baie d'Hudson, il fit nommer son agent Miles McDonnell, gouverneur de cette compagnie.

A peine McDonnell se vit-il investi de cette double autorité, qu'il se disposa à la faire sentir. Il se crut en possession de pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires. Bien décidé à détruire la Compagnie du Nord-Ouest et à gouverner le pays à sa guise, il exagéra à dessein les pouvoirs que lui conférait sa charge. L'un de ses premiers actes fut de lancer une proclamation interdisant aux sauvages la chasse et la pêche dans les domaines du noble seigneur, ainsi que la vente des provisions et fourrures. Les sauvages, bien entendu, ne tinrent aucun compte de cette défense ; d'ailleurs ce n'était pas eux directement que visait cette proclamation. La Compagnie du Nord-Ouest s'émut des prétentions et de l'attitude agressive du gouverneur. En effet, ce n'était que le prélude des dissensions malheureuses qui allaient éclater au sein de la colonie naissante.

En 1813, Selkirk expédia un autre détachement de colons. Les fièvres typhoïdes les décimèrent avant leur arrivée à York. Les survivants furent cruellement éprouvés par le froid et la faim, pendant l'hiver qu'ils passèrent sur les rivages inhospitaliers de la Baie d'Hudson. On raconte qu'un vieillard, se trouvant sans abri, se réfugia dans les ruines du fort Prince de Galles, détruit par La Pérouse en 1782. Il trouva parmi les décombres des perches, des

mâtures et des voiles de navire, avec lesquelles il réussit à se façonner une loge. Au printemps lorsqu'il sortit de ce gîte, pâle et décharné, on y découvrit le cadavre d'un de ses enfants que les privations avaient fait mourir.

A leur arrivée à la Rivière Rouge, ils furent mieux accueillis que leurs prédécesseurs. Le gouverneur leur distribua à chacun cent acres de terre, deux chevaux, une carabine et des munitions. Ces derniers présents les surprirent. Ils insistèrent pour les échanger contre des charrues et déclarèrent qu'ils n'étaient pas venus fonder une colonie militaire, ni s'enrôler pour soutenir les droits d'une compagnie de traite.

McDonnell leur signifia que pour être en sûreté dans le pays, il fallait être prêt à soutenir ses droits même par la force.

" Dans ce territoire, leur dit-il, le plus fort a souvent raison et " dicte ses lois au plus faible. Je vous invite en conséquence à ne " négliger aucun moyen de faire respecter vos droits."

Pour donner plus de raison à ses paroles, des canons avaient été transportés dans la colonie. Pendant que se passaient ces événements, les employés des deux compagnies cherchaient à se créer des alliances parmi les Métis et les tribus sauvages et se préparaient à ce qui paraissait inévitable.

Le gouverneur McDonnell, inspiré par Selkirk, son maître, se sentant le plus fort et voyant que la Compagnie du Nord-Ouest se fortifiait tous les ans dans le pays, résolut de précipiter le dénouement. La guerre qui venait d'éclater avec les États-Unis lui en fournit l'occasion.

Sous le prétexte de se préparer contre l'éventualité d'une invasion étrangère, et de conserver toutes les ressources dont pouvait disposer le pays, il donna ordre d'intercepter les canots des traiteurs de la Compagnie du Nord-Ouest, en route pour les postes de l'intérieur. En effet, à peine les canots apparurent-ils devant le fort de la Baie d'Hudson, que sans aucun avis au préalable, ils furent saisis ainsi que les provisions qu'ils contenaient. Le gouverneur avait décrété, dans un lit de justice, cet acte de piraterie, qu'il cherchait à cacher sous la fallacieuse excuse de "salus patriæ, suprema lex."

Ainsi donc, d'un seul coup d'état il prenait les rênes du gouvernement, se chargeait de défendre le pays contre des dangers plus ou moins problématiques et s'arrogeait le droit de mettre à contribution la compagnie rivale.

Les motifs de cet acte arbitraire et injustifiable n'étaient que trop

évidents. Il se proposait, à force d'audace, d'effrayer la Compagnie, du Nord-Ouest, d'en imposer à la population et surtout de ruiner le commerce de la compagnie rivale, en lui enlevant les marchandises et les provisions dont elle avait besoin pour alimenter ses postes et faire la traite.

Afin de pallier l'odieux d'une telle conduite, et de lui donner au moins une apparence de légitimité, il lança une proclamation dans laquelle, après avoir énuméré les droits acquis par Lord Selkirk, il continue ainsi : " Attendu que les devoirs qui me sont assignés " exigent que je pourvoie aux moyens de subsistance des familles " fixées dans la colonie de la Rivière Rouge, et de celles qui hiver- " nent au port de York et de Churchill, en destination pour ce pays, " et attendu que toutes les provisions du pays, consistant en viande " de buffalo et d'autres animaux sauvages, sont à peine suffisantes " pour ces besoins.

" Il est défendu à tout individu faisant la traite, dans les limites " de la colonie, soit au compte de la Compagnie de la Baie d'Hudson " ou de celle du Nord-Ouest ou de toute autre compagnie, ou personne " quelconque de transporter en dehors du dit territoire aucune pro- " vision, chair, viande sèche, grain ou légume, soit par eau, soit par " terre, pendant l'espace de douze mois à partir de la présente date. " Est néanmoins excepté de la présente défense tout traiteur qui se " trouve présentement dans la colonie et qui aura obtenu un permis " de ma main, d'emporter les effets nécessaires pour se rendre à sa " destination.

" Toutes les provisions sont destinées à l'usage de la colonie et " seront payées au prix courant, en billets de banque d'Angleterre. " Prenez avis que quiconque sera pris en contravention au présent " ordre sera arrêté et poursuivi suivant la loi et que les effets, " bateaux, chevaux, voitures etc., servant à tel transport, seront " également saisis et confisqués."

Donné sous mon seing au fort Daer ce 8 janvier 1814

MILES MCDONNELL, Gouverneur,

JOHN SPENCER, Secrétaire.

Ce pronunciamento visait les traiteurs canadiens. Le Gouverneur espérait, par ce moyen, établir le règne de Selkirk d'une manière durable. Ajoutons à cela, qu'il venait d'être nommé juge de paix pour les territoires indiens. Grâce à ces titres il put en

imposer à la population indigène qui le crut autorisé par Sa Majesté à gouverner le pays.

McDonnell n'était pas homme à se contenter de paroles. Il se mit à la tête d'un parti armé et partit en excursions militaires. Plusieurs forts de la compagnie du Nord-Ouest furent détruits, entre autres celui de la rivière Souris où avaient été amassées de grandes quantités de provisions destinées aux autres postes.

L'armement dont il disposait était formidable, si l'on considère le chiffre de la population et l'isolement du pays. Il put donc, à son aise, harceler la compagnie rivale, terroriser ceux qui lui portaient ombrage et dicter partout ses volontés.

La lettre qui suit, écrite par Lord Selkirk et tombée entre les mains d'un des associés de la Compagnie du Nord-Ouest fera voir, qu'il ne méditait rien moins que le monopole absolu de la traite du Nord-Ouest et que le Gouverneur McDonnell n'était que sa créature obéissante.

" Avertissez les Canadiens (les associés de la Compagnie du Nord-
" Ouest,) de manière à ce qu'ils ne puissent prétexter ignorance,
" que le pays appartient à la Compagnie de la Baie d'Hudson et
" qu'ils doivent partir. Après cet avis, ne leur permettez plus de
" couper du bois pour se bâtir et se chauffer. Ce qu'ils couperont,
" devra être saisi, à force ouverte et les bâtisses détruites. Ne les
" laissez pas pêcher non plus et que leurs rets soient confisqués.
" Nos droits comme propriétaires sont indiscutables et vous ne
" devez éprouver aucun scrupule à user de toute la violence néces-
" saire pour les faire respecter."

Des instructions du même genre furent envoyées aux divers postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Ainsi donc, McDonnell devait voir à ce que pas un poil, pas un poisson, ni le moindre fagot ne fût pris par la Compagnie du Nord-Ouest. Cette défense équivalait à une déclaration de guerre, ou pour se servir de l'expression d'un vieux chef sauvage, c'était mettre le feu à la prairie, et exposer le pays à des soulèvements de la part des tribus alliées à la Compagnie du Nord-Ouest.

Le Gouverneur comprit-il toute la témérité de ses actes et les conséquences désastreuses qu'elle pouvait entraîner ?

Son zèle aveugle pour la cause de Selkirk ne lui permit point probablement de les prévoir. Il eût fallu à la tête de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à une époque aussi difficile, un homme modéré, conciliant et de bons conseils.

McDonnell n'avait aucune de ces qualités. Infatué de son autorité, ancien troupier, pour qui toute instruction devenait un ordre absolu, il ne comprit point sa position. Au lieu de conseiller Selkirk, qui n'était point sur les lieux, il s'appliqua à se laisser guider par lui, comme si la charge de Gouverneur qu'il exerçait ne lui laissait aucune discrétion. Il se conduisit en chef de faction, lorsqu'il eût fallu user de ménagements envers tout le monde, et gagner la confiance générale par une administration prudente.

Il était né pour obéir et non pour commander.

L. A. Prud'homme.

REVIVRE.

Le temps qui fuit sans cesse
Emporte avec nos jours
Ce qui fut la jeunesse,
Ce qui fut les amours.

Comme la trombe passe
En balayant le sol,
Le temps brûlant l'espace
Nous saisit dans son vol.

Et mesurant sur terre
Nos rapides instants,
Dans l'infini mystère
Nous lance palpitants.

Tout disparaît, tout tombe
Dans le gouffre béant ;
Mais l'homme dans la tombe
Nargue encor le néant.

Sur la scène du monde
Trop éphémère acteur,
Il laisse, œuvre féconde,
Son esprit créateur.

La pensée immortelle,
Éternité en son cerveau,
Jette son étincelle
Par delà le tombeau.

Mais l'homme, plus modeste,
Dans l'enfant seul revit,
De lui c'est ce qui reste,
C'est ce qui survit.

Voyez ! La fleur nouvelle
Rajeunit l'arbrisseau :
L'homme se renouvelle
Dans un frêle berceau !

Dans cet autre lui-même
Il retrouve ses traits,
Et peut, bonheur suprême,
Sans pleurs et sans regrets

Dire : " Ma vie achève,
Si l'arbre doit mourir,
Son rameau plein de sève
S'élance pour fleurir."

Contemplant cette aurore,
Satisfait il s'éteint ;
Son couchant voit éclore
L'aube d'un beau matin.

Car, espoir qui fait vivre,
L'homme le plus borné
Au bonheur de survivre
S'est toujours obstiné.

Je goûte cette joie
D'avoir à mon côté
Ce fruit, que Dieu m'envoie
Pour bénir mon été.

Tout ému, je m'incline
Sur ce berceau d'enfant,
Et sa grâce enfantine
Du néant me défend.

En lui je me retrouve,
Par lui je rajeunis,
Et dans mon cœur j'éprouve
Des charmes infinis.

Cher petit, ta faiblesse
Fait ma force aujourd'hui
Et j'attends la vieillesse
Sans crainte et sans ennui.

Ton astre va paraître
Sur mes jours au déclin.
Puisses-tu ne pas être
Avant l'heure orphelin.

Mais je suis jeune encore :
Je te verrai grandi.
Je veux que ton aurore
S'allume à mon midi.

Que ton midi flamboie
Sur mon pâle couchant
Pour éclairer la voie
Sous mon pied trébuchant.

Et si jamais nommée,
Ma muse a trop vieilli,
De l'humble renommée
Retarde un peu l'oubli !

ADOLPHE POISSON.

LES URSULINES DE QUÉBEC.(1)

En rendant compte dans notre numéro de mai dernier d'une *Histoire de Mgr de Saint-Vallier et de l'Hôpital Général de Québec* nous avons exprimé le désir de voir toutes nos communautés religieuses communiquer discrètement au public les trésors de leurs archives.

Nous avons oublié de dire que plusieurs des anciennes communautés l'on déjà fait ; en effet, pour ne point parler d'autres, depuis 1866 nous possédons une *Histoire des Ursulines de Québec*, et depuis dix ans déjà nous avons une seconde édition des deux premiers volumes de cet excellent ouvrage. Tout nous porte à espérer que les bonnes religieuses attendent le 250e anniversaire de leur arrivée au Canada, 1889, pour rééditer également les deux autres volumes et en ajouter peut-être un cinquième. Cependant nous ne demandons pas qu'elles nous donnent des détails indiscrets sur le dernier quart de siècle, car nous sommes d'avis au contraire que l'histoire contemporaine ne doit s'écrire que lorsqu'elle a cessé d'être contemporaine.

L'ouvrage en question est depuis vingt ans entre les mains de notre jeunesse pieuse pour laquelle principalement il a été écrit, mais il a fait pour le moins tout autant le charme des membres du clergé et de tous ceux qui ont pris intérêt à l'histoire de notre pays. Ces derniers y ont trouvé une mine des plus riches et ils ne se sont pas fait le moindre scrupule de l'exploiter de leur mieux, sans néanmoins l'épuiser. Mais le public en général, toutes nos familles canadiennes de vieille date y trouvent des sujets spéciaux d'intérêt. Aussi M. le Chevalier J. C. Taché disait-il dès le 25 août 1866 : " Cet ouvrage n'est pas seulement l'Histoire de la Communauté des Ursulines de Québec.... c'est encore l'histoire de la famille canadienne ; nos aïeules, nos grand'mères, nos mères, nos sœurs, nos cousines sont inscrites dans ce touchant tableau.

Écoutons cependant une voix bien plus autorisée encore faire

(1) *Les Urselines de Québec* depuis leur établissement jusqu'à nos jours. Québec, 1878, 2e édition, 4 vols in-8.

l'éloge de l'Histoire des Ursulines de Québec. Mgr Baillargeon, Archevêque de Québec, dans une allocution à la fin d'une visite pastorale faite au Monastère, disait aux Religieuses (il y a de cela plus de vingt ans) : " J'ai à féliciter la communauté d'une autre bonne œuvre qui a été accomplie depuis ma dernière visite, et j'éprouve un vrai bonheur à lui offrir aujourd'hui cette félicitation. Cette bonne œuvre, c'est la publication de l'*Histoire des Ursulines de Québec*. J'ai lu cette Histoire avec le plus vif intérêt, et avec autant d'édification que de plaisir. Croyez-moi, vous avez été bien inspirées en entreprenant ce travail et en le donnant au public. C'est un livre excellent qui sera compris, goûté et lu avec délices partout, qui répandra la bonne odeur des vertus religieuses dans nos familles chrétiennes ; qui contribuera beaucoup à l'honneur de la religion, et à la gloire de Dieu parmi nous.... Je désire beaucoup que ce livre se répande, et soit lu dans toute cette province.... Je vous engage, de votre côté, à le faire lire par vos élèves, et n'oubliez pas d'en faire un des premiers prix que vous distribuerez. C'est donner une belle récompense, c'est déjà faire un grand bien à une élève que de lui donner un livre comme celui-là."

Quelque temps plus tard, dans un discours d'une séance publique à St-Hyacinthe, Mgr S. Raymond, V. G. Supérieur du Collége de cette ville, s'exprimait ainsi : " Il a paru dans ces dernières années un ouvrage qui mériterait à bien des titres d'être plus répandu qu'il ne l'est parmi nous ; je veux parler de l'*Histoire des Ursulines de Quebec*. Là on voit comment s'est établie et s'est conservée une de ces institutions religieuses qui ont rendu et rendent encore de si éminents services au pays, et qui excitent l'admiration des étrangers qui nous visitent. Là on s'édifie au récit des actes héroïques, des traits de la plus haute vertu de nombre de Religieuses de cette Communauté, et notamment de celle qui en a été la première supérieure, la vénérable Marie de l'Incarnation, que Bossuet a appelée la Thérèse de la Nouvelle-France, et dont la vie a été racontée avec plus de détails par un jeune membre du Clergé, qui fait espérer beaucoup pour l'honneur des lettres canadiennes. (1)

" La lecture de l'*Histoire des Ursulines* attache constamment le lecteur, on y trouve des détails pleins d'intérêt sur les évènements

(1) Outre cette vie de la Servante de Dieu par M. l'abbé Casgrain, publiée à Québec en 1864, il y a celle publiée en 1873 par M. l'abbé Richandeau, aumônier des Ursulines de Blois, sans parler de l'ancienne publiée par Charlevoix en 1724 et réimprimée à Clermont-Ferrand en 1860.

des premiers temps de la colonie ; nombre de familles de notre pays y voient figurer avec honneur le nom qu'elles portent. Partout la narration est piquante, et pleine de grâce et d'élégance ; elle offre ça et là des pages brillantes d'un style d'une éclatante beauté. . . ."

Nous souscrivons de grand cœur à ce bel éloge d'un ouvrage qui a tant de mérite. Mais comme nous croyons qu'il est du devoir du critique de signaler aussi les taches, afin que dans une édition subséquente on puisse les faire disparaître, nous allons dire honnêtement ce que nous croyons moins digne d'éloge ou, si l'on aime mieux, moins parfait dans le livre.

Le premier volume est de beaucoup le meilleur des quatre ; cela devait être, puisque l'auteur a eu à sa disposition des ressources exceptionnelles dans la vie et les œuvres de la *Vénérable Mère Marie de l'Incarnation* (1) et dans les Relations des Jésuites. Deux paragraphes cependant de ce volume ne nous ont pas édifié. Le premier (page 98) fait allusion à quelque chose de regrettable dit par M. l'abbé, Faillon (2). L'auteur aurait dû citer, du moins en note, les paroles mêmes de M. Faillon ; une accusation vague est toujours uue chose fâcheuse. Le lecteur en ce cas est tenté de croire à une exagération ou à supposer au contraire que le cas est pire qu'il n'est en réalité.

Le second paragraphe (page 137) médit de l'éditeur des Relations :

" Nos mères, en effet, écrivaient tous les ans des mémoires dont on retrouve encore les restes précieux dans quelques-unes des Relations. Mais lorsque M. Cramoisy, librairie de Paris et imprimeur, recevait ces écrits des RR. PP. Jésuites, il en retranchait souvent les plus belles pages."

L'auteur est-elle bien sûre que M. Cramoisy ait été le coupable,

(1) La Mère Marie Guyart de l'Incarnation fut déclarée Vénérable le 20 septembre 1877 ; elle est la première *Vénérable* de l'Amérique du Nord en deça du Rio-Grande. Ses *Lettres Spirituelles et Historiques* ont été réimprimées à Tournai en 1876.

(2) " Au milieu des longs et pénibles travaux qu'a demandés de nous l'Histoire si consciencieuse que nous publions de notre Monastère, nous avouerons qu'une consolation nous a sans cesse acrompagnée : c'était de reconnaître, après chaque recherche laborieuse, combien sont fidèles les traditions conservées parmi les anciennes religieuses de notre Communauté. Cela nous expliquait la légitime et douloureuse impression produite par la lecture d'un ouvrage publié en 1853 par M. l'Abbé Faillon. *Il est regrettable que l'Auteur ait pu croire qu'une Institution fondée par une Mère de l'Incarnation, et qui comptait plus de deux siècles d'existence, ait été pendant ses quarante premières années à ne rien faire pour le pays ; ou qu'il ne se soit pas douté que cette Institution eût des documents qui pouvaient l'éclairer à ce sujet.*"

si coupable il y avait ? Il nous semble que quelque autre censeur que le libraire a dû faire usage de ciseaux dans ce cas et probablement qu'il n'avait pas tort. Ce qui semblait plein d'intérêt à ces bonnes Mères, aurait bien pu ne point paraître tel au public français.

Cela ne diminue en rien le mérite des bonnes religieuses ; ce mérite a été exprimé mille fois dans les termes les plus élogieux. Voici ce qu'écrivait le R. P. Le Mercier en 1668 :

" On ne peut assez estimer le bonheur du Canada d'y voir depuis près de trente ans les deux maisons religieuses d'Ursulines et d'Hospitalières, qui y étaient nécessaires et qui s'acquittent dignement et saintement de ce que Dieu et les hommes ont pu attendre d'elles, chacune dans les emplois où la divine Providence les avait destinées.

" Les Mères Ursulines ont eu tant de bonheur dans l'instruction des filles qu'on leur a confiées, soit pensionnaires, soit externes, qui fréquentent leurs classes, qu'en voyant les ménages du Canada, et chaque maison en particulier, très-aisément on distingue, par l'éducation chrétienne des enfants, les mères de famille qui sont sorties de leurs maisons d'avec celles qui n'ont pas eu cet avantage."

Nous aimons beaucoup la liste des élèves telle qu'elle se trouve à la fin du 1er voulume et nous regrettons de ne pas voir le même système suivi dans les autres volumes. Sans doute l'étude de ces généalogies n'est encore qu'à l'état d'enfance et le nombre d'inexactitudes que les familles prétendent découvrir dans le Dictionnaire de M. l'abbé (à présent Mgr) Tanguay indique assez clairement qu'une première édition d'un tel ouvrage n'est qu'une ébauche ; mais enfin c'est toujours un commencement d'une chose qui se perfectionnera à mesure que des renseignements plus exacts seront envoyés à l'auteur. Quelle page admirable que celle que nous allons transcrire ! (T. I. p. 206).

" Il est à remarquer que cette terrible épreuve (1) que devaient subir les Ursulines avait été manifestée d'une manière merveilleuse à deux personnes de grande vertu, comme il appert par les écrits de notre Vénérable Mère. De plus, j'ai su, écrit-elle, par la communication que j'ai eue avec une personne fort chérie de Dieu (2) et qui reçoit de sa bonté des grâces bien particulières, que quelque

(1) Il s'agit du premier incendie qui consuma le Monastère pendant la nuit du 30 au 31 décembre 1650. Le second incendie, auquel l'auteur fait allusion quelques lignes plus bas, eut lieu le 20 octobre 1686.

(2) " Nous ne pensons pas nous tromper en disant que cette personne était la vénérée Mère Cath. de Longpré de S. Augustin de l'Hôtel-Dieu de cette ville."

temps après notre incendie, *la sainte Vierge lui révéla et l'assura que c'était elle qui réparerait les ruines de notre maison, et qu'elle en aurait soin.* Or, la Mère de l'Incarnation n'apprit cette circonstance que deux ans après l'incendie, c'est-à-dire, lorsque le rétablissement du Monastère fut effectué, et la personne en question ignorait complètement la part miraculeuse que la très sainte Vierge avait prise dans la reconstruction.

" Quelle consolante pensée pour nous qui habitons aujourd'hui ce Monastère ! Ces murs cimentés dès leurs fondements par les sueurs de nos premières Mères, et qui ont été élevés sous le regard bienfaisant, la direction, et l'intendance maternelle de l'Immaculée Mère de Dieu, n'ont souffert ni des boulets d'un siège désastreux, qui endommagèrent les plus solides édifices de la ville, ni même d'une nouvelle conflagration qui les a complètement enveloppés ; ils sont encore là, debout, après plus de deux siècles, attestant les miséricordieuses bontés de leur céleste Restauratrice.

" Nous ne pouvons nous défendre ici de quelques réflexions sur les mystèrieux desseins de Dieu dans les évènements de ce monde. Que nos lectrices veuillent bien faire avec nous un petit retour sur cette calamité.—Qui craindrait de déclarer qu'elle fut fructueuse dans ses résultats, même au point de vue de la terre ?

" En effet, moins de dix-huit mois après l'accident, le Monastère était refait, agrandi et amélioré, et les Religieuses ainsi que leur œuvre, en plus grande estime que jamais aux yeux des hommes ; d'un autre côté, les colons, voyant que les Ursulines n'avaient aucunement songé à laisser le pays, reprirent un nouveau courage pour vaincre les difficultés, que la hardiesse des Iroquois allait accroître encore. Voilà pour la terre.

" Et au point de vue du Ciel, ne voit-on pas tout d'abord les immenses avantages qui résultèrent de cette catastrophe : l'accroissement de vertu dans l'âme de ces héroïques religieuses ; l'édification produite par leur abnégation et entier acquiescement à toutes les volontés divines, tant sur le public que dans l'âme de ces nouveaux chrétiens qui devaient pénétrer si difficilement les leçons évangéliques ; les actes de charité sans nombre provoqués par leur dénuement, de la part des corps religieux, des autorités civiles et des généreux colons ; l'affermissement de la foi et la confiance en la Providence de Dieu, en voyant se réparer si miraculeusement le désastre !

" Nous dirons encore à nos lectrices : oui tels sont les fruits

savoureux de l'épreuve, lorsque l'impatience de l'homme ou sa volonté propre, ne mettent point obstacle aux desseins du Ciel. Puissent celles qui habiteront cette maison de Marie Immaculée, ne jamais rien perdre des précieuses bénédictions accordées alors à nos Fondatrices, pour elles-mêmes et l'avenir de leur œuvre ! "

Certes, voilà des leçons de haute philosophie chrétienne données d'une manière bien pratique et exprimées en fort beau langage.

Le temps nous manque pour examiner en détail les trois volumes suivants. Nous en avons lu néanmoins assez de pages pour pouvoir dire qu'on y trouve moins de simplicité et partant moins de charmes que dans le premier. L'auteur s'y *montre* davantage, pas toujours d'une manière heureuse ; même à force de vouloir être *sublime* dans ses réflexions elle frise, dans plus d'une rencontre, tant soit peu le *ridicule.*

Qu'on en juge par quelques spécimens :

T. II. p. 237. " Toutes nos lectrices comprennent les jouissances attachées au *coin du feu*, ce sanctuaire des traditions domestiques ; mais ont-elles jamais réfléchi à son influence sur la société ? Remontons à la première famille humaine, interrogeons ce *coin du feu* primitif, dont les récits devaient durer autant que le monde. O souvenirs du paradis terrestre et des ineffables communications du Créateur à sa créature !... Amertumes et responsabilité de l'homme déchu !... Promesses de réhabilitation et d'avenir !... Traditions inhérentes à l'existence humaine, avec quelle fidélité n'avez-vous pas été transmises de génération dn génération !...

" Oui, ce n'est qu'après de longs siècles que s'est écrite toute histoire. Le *coin du feu* est donc cette loi non écrite, cette tradition qui dans les affaires de ce monde, complète la loi écrite, et préside à toutes les transactions de la vie....."

Puis dans une note l'auteur ajoute : " Nous trouvons sur la force de la tradition des pensées d'une grande profondeur, dans un ouvrage du Rév. John Milner. Nous les citerons simplement, n'ayant pas la prétention de traiter *ici* le sujet. (1)

" All written laws necessarily suppose the existence of unwritten laws, and indeed depend upon them for their force and authority. etc., etc.

Le second échantillon que nous allons citer se trouve à la pre-

(1) Espérons que la bonne religieuse ne traitera pas semblable sujet *ailleurs* non plus.

mière page du 4e volume ; il est intitulé : *Comment s'ouvre notre siècle.*

" Avant d'entrer dans les particularités, nous allons, avec nos lectrices, considérer un instant la physionomie religieuse et politique du monde en ce qui affecte notre pays. Il n'y a pas à le nier, le XIXe siècle s'ouvre d'une manière grandiose.

" C'est d'abord à Rome, la noble et sereine figure de Pie VII, qui du centre de la catholicité plane sur l'univers : le pardon sur les lèvres et la mansuétude au cœur, il est monté, ferme, généreux, sur le trône de l'illustre martyr son prédécesseur.....

" Un beau reflet de cette immortelle lumière de l'Église vivifiait alors nos rives lointaines, conservant intact l'arbre de la Foi, et le préparant à pousser de vigoureuses branches.....

" Nous l'avouons ingénument, à côté de ces personnages à mission *divine,* embrassant le monde dans l'ardeur de leur charité, et se le partageant pour travailler à le rendre meilleur et à le sauver, nous trouvons plus que modeste le rôle des maîtres de la terre qui s'en disputent ou s'en approprient les dépouilles. A moins que le but de leurs mouvements ne soit de seconder les *envoyés de Dieu* pour l'extension de la foi et le bonheur des peuples,—Napoléon, façonnant à son gré les royaumes et les empires ; lords Canning et Castlereagh, employant l'or et les murailles de bois de leur patrie à la rendre invulnérable à l'étranger, la constituant par le développement des colonies la première puissance du globe ; Jefferson et ses successeurs, cimentant l'œuvre du grand Washington, et assurant à la nouvelle République des progrès surprenants en commerce et en industrie ; tout cela, pensons-nous, n'est rien, si tout cela n'aboutit qu'à la terre, *cette planète mobile qui voit choir tant de plans et de conceptions humaines dans une seule révolution de son orbite !*

" Mais dans l'histoire d'une maison d'éducation, les yeux se tournent naturellement, à chaque nouvelle phase, sur l'état intellectuel des populations.....

" Mais quelques-unes de nos lectrices sont peut-être surprises du ton de cet aperçu, elles se demandent si nous avons oublié que nous parlons de ce XIXe siècle, si vanté, siècle de progrès en tout genre, siècle de découvertes et de lumière !....."

Puis vient une citation du " vénérable évêque d'Orléans ; " ailleurs c'est du Lacordaire, de l'Ozanam, du Bossuet qu'on nous cite. Des malins jugeraient sévèrement ce genre de " bas-bleu," et croiraient y trouver une preuve d'un système d'éducation trop guindé suivi

par les bonnes Mères Ursulines. Nous ne sommes pas de ceux-là, nous croyons seulement que dans son enthousiasme tout lyrique la digne auteur s'est laissée aller trop loin, et que ces excès sentant la prétention devraient être retranchés.

Nous terminerons par un extrait d'un genre tout différent, d'un genre qui, selon notre goût, est plus près du beau et vrai genre d'un ouvrage de cette nature.

T. III. p. 663. (1). " Par le rapprochement des notices, dans cet espace de près de deux siècles, (2) nos lectrices ont sans doute remarqué qu'il meurt plus de jeunes sujets dans la dernière époque que dans la première. Ce résultat viendrait-il du changement de régime depuis la conquête ? les vins français, les pruneaux et les raisins, les fruits secs au repas du soir :.. seraient-ils plus favorables à la longévité que les breuvages tels que le thé et le café... A d'autres que nous à résoudre cette question (3). Une chose que nous croyons avoir constatée c'est que " vu l'affaiblissement général des santés " dont on se plaint très fréquemment dans le monde même, on devient au monastère plus facile à admettre des sujets d'un tempérament faible et délicat.

" Il ressortirait alors que le bonheur de mourir en religion serait étendu à un plus grand nombre d'âmes pieuses, ce qui certainement ne paraîtra un mal à qui que ce soit. La chose du reste a été bien des fois résolue et décidée par les parties intéressées, dans le sens que nous l'expliquons. Que de fois en effet n'avons-nous pas béni le divin Époux avec ces âmes angéliques, destinées par le Ciel à ne jamais connaître les grandes préoccupations de la vie....! Comme elles se réjouissaient de la faveur insigne de mourir en religion

(1) La paginaison du 4e volume est la continuation de celle du 3e ; c'est sans doute l'effet d'une distraction. Les volumes varient entre 350 et 500 pages.

(2) L'auteur est arrivée à l'année 1825.

(3) " Les anciens Canadiens doivent avoir beaucoup souffert de ce changement. Notre Annaliste écrivait en 1776 : 'Le carême, cette année, a été mieux soutenu, ayant eu du vin, ce dont nous étions privées depuis que nous sommes sous le gouvernement anglais'. Tout le monde sait que les vins français n'étaient pas de ces vins frelatés (ni de ces vins capiteux et forts) en usage de nos jours. Nous ferons remarquer que deux repas par jour suffisaient autrefois au soutien d'une longue existence, et que ce n'est que depuis environ 80 ans que malgré l'addition du déjeûner et la diminution des abstinences, les santés en général sont plus faibles et les vies plus courtes. Dans le monde, le dépérissement dans les santés proviendrait-il des mêmes causes ?.... Nous aimerions à voir plus connues les *Lettres de la Vénérable Mère de l'Incarnation* où elle parle de la salubrité de notre climat et du genre de vie des habitants de la colonie, qui ne mouraient que de vieillesse ou par accident, rarement par maladie."

tandis que bien d'autres de leur âge ne quittaient une vie de plaisirs mondaines et d'inutilités qu'à regret, qu'entraînées par l'appel impérieux de la maladie !....

"Oh ! si nous osions lever le voile que nous avons résolu de tenir suspendu sur nos contemporains, nous transcririons ici ces lettres tout imprégnées d'amour divin, envoyées par de jeunes sœurs mourantes à leurs parents.... O puissance de la grâce ! O miséricorde de Dieu, qui appelle si vite à la récompense !"

A. Lefranc.

NOTES HISTORIQUES SUR LA BAIE D'HUDSON

IÈRE ÉPOQUE

A peine Christophe Colomb eut-il révélé à l'Europe l'existence du Nouveau-Monde, que l'ambition poussa immédiatement les navigateurs jusqu'à de très hautes latitudes le long des côtes de l'Amérique Septentrionale.

Ils espéraient découvrir au Nord de ces nouvelles terres un passage pour aborder directement aux riches contrées de l'Inde, où les Portugais se rendaient par la voie de l'Orient.

Tous étaient persuadés, que ce passage devait exister quelque part. Colomb l'avait cherché dans les contours du Golfe du Mexique, et il disait que la nature le trompait si ce passage n'existait pas. Après lui, les navigateurs poursuivirent ces recherches jusque dans les glaces du pôle, toujours avec l'espoir de trouver un jour un chemin à travers le continent pour passer d'une mer à l'autre.

Aujourd'hui après des siècles, il est prouvé que la nature a trompé les espérances de tous ceux qui ont cherché cette voie, mais les hommes sont en train de remédier à cet oubli en coupant l'isthme de Panama à peu près à l'endroit, où le grand Colomb restait tout étonné de ne pas trouver ce passage.

Le premier navigateur connu qui s'avança dans les mers du Nord sur l'Atlantique, après la découverte de l'Amérique fut Jean Cabot qui découvrit l'Ile de Terre-Neuve en 1497.

Son fils, Sébastien Cabot, entreprit un voyage sus les auspices de Henri VII, roi d'Angleterre en 1498. Il partit au commencement de l'été et fit voile vers le Nord-Ouest ne pensant pas rencontrer d'autres terres que celles de la Chine, mais, à son grand déplaisir, il rencontra, après quelques semaines de navigation, les côtes de l'Amérique, qu'il longea vers le Nord, jusqu'au 56ème degré. Là, comme le rivage s'inclinait vers l'Est il désespéra de trouver son passage et revint sur ses pas.

Deux ans après le voyage de Cabot, un Portugais du nom de Corteréal suivit les côtes du Labrador jusqu'au point où elles se courbent vers l'Ouest pour former les contours méridionaux du détroit par ou l'on pénètre dans la Baie d'Hudson. Il crut avoir trouvé là le passage tant cherché et sans s'avancer plus loin pour vérifier sa découverte, il se hâta de retourner en Portugal pour annoncer le résultat de son voyage. L'année suivante il repartit pour s'avancer cette fois dans le détroit dont il n'avait vu que l'entrée ; mais il se perdit dans les glaces avec tout son équipage, et on n'entendit plus jamais parler de lui. Quelques années après, son frère, en voulant aller à sa recherche, éprouva le même sort.

En l'année 1524 un Florentin du nom de Vérazzano visita, (1) par ordre de François Ier, roi de France, les rivages découverts par Sébastien Cabot, c'est-à-dire les côtes de l'Amérique depuis la Floride jusqu'au Cap Breton, et prit possession de ces terres au nom de la France ; mais, il s'avança moins loin au Nord que ses devanciers.

Martin Frobisher, célèbre navigateur anglais, après avoir cherché en vain, dans trois voyages consécutifs, (1577-78-79 le passage à travers le continent, termina ses explorations sur les mers du Nord, par la découverte de quelques îles voisines du Groënland.

Huit ans après, (1587) John Davis s'avança au delà de l'entrée de la Baie d'Hudson, et pénétra dans le détroit auquel il a donné son nom. (Détroit de Davis).

L'histoire ne dit pas qu'il ait tenté de visiter les côtes de la Baie d'Hudson. Si quelque navigateur a constaté l'existence de cette mer intérieure avant 1610, aucun d'eux ne lui a donné de nom et personne n'en a fait la description.

Ce fut au commencement du 17ème siècle, en l'année 1610, que Henri Hudson fut envoyé par l'Angleterre à la recherche du passage toujours soupçonné, et jamais rencontré. Durant les années précédentes Hudson avait navigué au nord de l'Asie, sur les côtes de la Nouvelle-Zemble, et longé le Spitzberg. Cet intrépide marin avait lancé son navire dans les interstices des terribles banquises, mais il n'avait pu pénétrer au delà du 82ème parallèle.

Repoussé de ce côté, il se rebattit vers le sud-ouest, contourna le Groënland, et retrouva en cinglant vers l'occident le détroit ou golfe immense où Corteréal avait cru voir une route vers l'Océan Pacifique.

(1) Relations des Jésuites. Vol. 1. Pag. 2.

Le vaisseau sur lequel il était monté se nommait le *Discoverie ;* il était de 70 tonneaux. Son premier soin fut de relever les rivages sinueux et sans issues de la Baie.

Les glaces qui le surprirent à l'automme de 1610 l'empêchèrent de retourner en Angleterre pour rendre compte de cette exploration. Il passa l'hiver dans cette contrée afin de pouvoir au printemps continuer sa route vers le Nord. Mais son équipage, effrayé des dangers auxquels il allait être exposé, se révolta contre lui.

Le 12 juin 1611, Hudson fut descendu dans une chaloupe avec son fils encore en bas âge et quelques amis qui lui étaient restés fidèles et cruellement abandonné dans une île.

Les principaux chefs de cette révolte furent tués peu de temps après dans une rencontre avec les indigènes, et reçurent ainsi le châtiment de leur crime. D'autres moururent en route, et les derniers en petit nombre abordèrent en Irlande au mois de septembre, après avoir essuyé toutes les horreurs de la faim.

L'année suivante Thomas Butler partit sur le même vaisseau pour aller à la recherche d'Hudson et de ses compagnons ; leurs cadavres furent retrouvés et enterrés dans l'île où il avaient été délaissés par l'équipage.

Butler pénétra dans la Baie et revint la même année en Angleterre sans avoir fait de nouvelles découvertes.

Le vaisseau d'Hudson servit encore au voyage de Gibbons en 1613 et à celui de Baffin en 1615 ; ce dernier visita les contours de la grande Baie à laquelle il a donné son nom. (Baie de Baffin.)

Des historiens rapportent que vers l'année 1634 un vaisseau danois explora les côtes de la Baie d'Hudson. Il s'avança le long des côtes ouest de la Baie jusqu'à 60 lieues au Nord de la rivière Nelson et pénétra dans une rivière qui fut nommée la Rivière Danoise et que les indigènes désignèrent dans la suite sous le nom de *Manotewsipi,* ce qui veut dire *rivière des étrangers.*

Comme la saison était très avancée le vaisseau fut mis en hivernement, et l'équipage se logea le mieux qu'il put sur la côte. Dans ces régions boréales où la température est d'une rigueur extrême, les gens qui ne sont pas accoutumés à ce climat sont exposés à contracter des maladies auxquelles ils survivent rarement. Durant l'hiver le scorbut se déclara parmi les Danois et ils moururent tous à l'exception du capitaine et de deux matelots, qui au printemps reprirent la mer dans une chaloupe et parvinrent après mille dangers à aborder au port de Copenhague.

Le vaisseau abandonné à l'embouchure de la Rivière Danoise fut emporté par les glaces quand la débacle arriva et fut brisé sur une batture. Les Européens qui visitèrent cet endroit, ne trouvèrent qu'un vieux canon en fonte qui était encore là en 1715.

Les hommes de l'équipage morts durant l'hiver n'avaient point été enterrés ; leurs cadavres se trouvaient encore dans le *chantier* bâti l'automne précédent, lorsque les Indiens vinrent à la mer au commencement de l'été. Étonnés de voir une maison construite en cet endroit, ils voulurent y entrer, car c'était du nouveau pour eux ; mais en apercevant les corps morts de tant d'étrangers, ils furent pris de frayeur et sans chercher aucune explication, ils s'enfuirent à toutes jambes. Cependant, peu à peu leur frayeur se calma à mesure qu'ils s'éloignaient du théâtre de ce désastre, et la réflexion prenant le dessus, ils songèrent à revenir sur leurs pas. Cette fois ils comprirent qu'il n'y avait aucun piège tendu et que ces hommes morts depuis longtemps n'étaient nullement redoutables, si ce n'est par l'odeur qu'ils répandaient. Ils commencèrent par piller les premiers objets délaissés, qui leur tombèrent sous la main. Les matelots avaient descendu du navire une certaine quantité de poudre pour faire la chasse durant l'hiver, mais la maladie les ayant surpris ils ne l'avaient point dépensée et les sauvages la retrouvèrent parmi tous les autres objets abandonnés. Malheureusement ils n'en connaissaient pas l'usage ; ne sachant qu'en faire ils y mirent le feu : comme on le pense l'expérience leur fut fatale ; ils sautèrent avec la bâtisse et quelques-uns seulement qui se trouvaient au dehors échappèrent à la mort ; sur le moment ils ne purent s'expliquer une pareille explosion ; ils s'imaginaient que les manitous des étrangers s'étaient vengés sur les sauvages pour les punir d'avoir volé ce qui appartenait à ces hommes.

Plus tard quand ils rencontrèrent des Européens il racontèrent ce fait en détail, et en voyant l'usage que les blancs faisaient de la poudre ils s'expliquèrent la cause de l'explosion si fatale à leurs gens.

Après l'aventure des Danois, la première trace d'un établissement de blancs sur les côtes de la Baie d'Hudson remonte à l'année 1661. L'année précédente (1660) un Anglais du nom de Nelson, était venu aborder avec son vaisseau à l'embouchure de la rivière qui porte aujourd'hui ce nom (la Rivière Nelson). Quand il aborda à cet endroit, le saison était déjà avancée, et tous les sauvages avaient abandonné le littoral de mer pour se retirer dans l'intérieur

des terres. Ne trouvant personne pour lui donner des renseignements sur le pays et craignant de se trouver enfermé par les glaces, Nelson remit promptement à la voile. Cependant il voulut avant de s'en retourner, laisser des traces de son passage, comme signe de prise de possession du pays, et comme moyen d'attirer les Indiens une autre année. Il planta un long poteau au haut duquel il arbora les armes de l'Angleterre, puis il attacha à ce poteau un grand carton sur lequel il avait dessiné un navire. Ensuite il suspendit à un arbre une grande chaudière remplie de diverses marchandises pour les sauvages qui viendraient au bord de la mer le printemps suivant. Il était persuadé que les sauvages, en voyant ces objets qui leur seraient d'une grande utilité, ne manqueraient pas de prolonger leur séjour au bord de la Baie pour y attendre les étrangers. En effet sir Thomas Button qui fit le voyage à la Baie d'Hudson en 1661 y trouva les sauvages rassemblés à l'endroit où Nelson avait planté un poteau et laissé des marchandises. Les Indiens parurent enchantés de voir des Européens et ils les reçurent avec de grandes manifestations de joie. Ils conduisirent le vaisseau de sir Thomas Button dans des îles situées sur la rivière Nelson, à huit lieues en haut de son embouchure. L'équipage du navire, qui était fort nombreux se mit immédiatement à bâtir un petit fort pour s'y retirer durant l'hiver, et y faire la traite des pelleteries avec les indigènes.

Il est bien probable qu'au printemps sir Thomas Button passa en Angleterre pour y rendre compte de son voyage et qu'il revint encore avec de nouveaux hommes. Car en 1662 ils étaient au nombre d'environ 60 dans ce fort.

Vers la fin de l'automne de 1662 un vaisseau appareillé à Boston vint jeter l'ancre à l'embouchure de la rivière Nelson. Les glaces commençaient à descendre dans la rivière et en rendaient l'entrée inaccessible au navire.

Le capitaine envoya à terre six matelots dans une chaloupe avec des provisions et des outils pour choisir un lieu propre à un hivernement. Malheureusement durant la nuit, il s'éleva un vent violent qui entraîna le vaisseau dans les glaces où il fut perdu avec tout son équipage. Les matelots qui étaient à la côte furent ainsi abandonnés à leur triste sort sans autres provisions que celles qu'ils avaient emportées pour un jour ou deux.

G. Dugast.

(A suivre)

HISTOIRE POPULAIRE DU CANADA.[1]

La France semble s'intéresser beaucoup depuis quelques années à notre sort ; hélas ! depuis plus d'un siècle, au milieu des terribles préoccupations que lui causaient les guerres et les bouleversements dont elle a été la victime, elle nous avait entièrement oubliés.

Mais voilà que notre ancienne mère-patrie se réveille comme d'un long sommeil, et se souvenant de sa colonie sur les bords du Saint-Laurent, se met à étudier notre histoire et à réclamer des données sur notre état présent, désireuse qu'elle est de renouer avec nous les rapports de l'amitié la plus tendre.

Cependant les histoires du Canada, écrites dans ce pays, ne se trouvant point adaptées aux goûts et aux lumières du public français, il était tout naturel qu'on songeât à en composer de capables de satisfaire en ce point. Sur le nombre il y en a trois qui ont eu quelque célébrité.

La première, publiée en 1852 par un certain abbé Brasseur de Bourbourg, n'était qu'une misérable caricature pour ne pas dire diatribe scandaleuse ; M. l'abbé Ferland en a fait justice et depuis lors on n'en a plus entendu parler.

La seconde a paru en 1876 sous le titre : *Petite histoire du Canada illustrée*, par le vicomte de Lastic Saint-Jal ; elle est sans prétention et destinée principalement à la jeunesse amie des aventures et des choses curieuses : mais sauf quelque négligence dans le style, elle est digne à tous égards de fixer l'attention du public français et ne manquerait pas de charmer notre propre jeunesse ; nous regrettons qu'elle soit peu connue.

Enfin celle qu'annonce le titre de cet article et qui vient de paraître, est un beau volume in-8, travaillé sur les derniers documents et fait de manière à donner sur notre pays tous les renseignements désirables, surtout pour ceux des Français qui auraient quelque velléité de venir résider parmi nous.

Bien qu'elle ne soit point faite pour nous, du moins principale-

(1) *Histoire populaire du Canada*, par Jacques de Baudoncourt.

ment, nous pouvons néanmoins nous y intéresser, ne fût-ce que pour savoir ce qu'on pense et dit de nous dans notre ancienne mère-patrie. Nous nous proposons donc dans cet article d'examiner l'ouvrage et d'en entretenir nos lecteurs.

L'auteur n'a pas eu l'avantage de visiter le Canada ; or il est évident que cela lui a rendu sa tâche singulièrement difficile, et qu'il nous faut être indulgents s'il lui échappe quelque inexactitude ; l'essentiel c'est qu'il nous est sympathique et qu'il s'est efforcé, à l'aide d'ouvrages bien choisis, de dire toute la vérité sur notre passé et notre présent.

Même sous le rapport littéraire, cet ouvrage a un vrai mérite ; il est écrit avec élégance, clarté, concision et chaleur. L'intérêt se soutient du commencement à la fin ; nous le recommandons à tous ceux qui veulent une histoire succincte et à laquelle ils puissent se fier quant aux faits d'ensemble. Ceux qui veulent avoir des idées exactes jusque dans les détails, ne peuvent s'en contenter ; mais ils y trouveront comme un fil conducteur qui les mène avec sûreté à travers le labyrinthe des faits si multiples entassés un peu pêle-mêle dans nos grands historiens.

Ce que nous aimons le moins dans le livre, c'est la préface ; l'auteur commence pour nous dire que le public lit si peu les préfaces, qu'il était bien décidé à n'en point faire ; nous avouons qu'à notre avis il aurait mieux fait de s'en tenir à sa première pensée.

Voici par exemple une singulière naïveté, dès la première page :

" Toutes nos vieilles géographies et nos anciennes histoires classiques parlent du Canada d'une façon lamentable : pays froid, sauvage, couvert de forêts et de givre, sans avenir. Ce sont les arpents de neige décriés prr Voltaire."

L'auteur s'abuse et calomnie son pays ; on connaissait parfaitement le Canada en France dans le vieux temps, et l'on était loin d'en avoir l'idée que M. de Baudoncourt émet ici. Il n'est peut-être pas une province en France sur laquelle le public en général ait eu constamment autant de renseignements qu'il en a eus sur le Canada ; sans parler des documents officiels on avait au moins, à partir du second tiers du siècle dernier, l'histoire de Charlevoix, soit l'édition in-4, soit l'édition in-12, dont on pouvait trouver un exemplaire dans n'importe quelle bibliothèque, et que le peuple français lisait avec avidité. Le cynisme de Voltaire, Dieu merci, ne reflétait donc pas l'opinion publique en France, et il serait temps qu'on cessât d'en rendre responsable le pays tout entier.

L'auteur s'écarte tout autant du vrai et du vraisemblable, quand il informe ses lecteurs que "les modernes disent mieux : Le froid reste, mais la civilisation se développe, les progrès sont étonnants. *Les bûcherons et les charretiers y communiquent par téléphone.*"

L'auteur se demande ensuite dans quel esprit il devait écrire son livre, et il répond en nous informant qu'un des meilleurs éditeurs de Montréal lui écrivait : "Les Canadiens répudient quiconque déblatère contre les premiers apôtres de leur pays et contre la religion qui soutint leurs aïeux dans leurs longues et sanglantes épreuves. Ne vous brisez pas contre cet écueil, il est fatal aux Français."

A quels Français cet écueil a-t-il été fatal, et n'y a-t-il que les Français qui aient à l'éviter ? Nous remercions cet éditeur de sa bonne volonté vis-à-vis de ce qui est justement cher à tout cœur canadien, mais n'aurait-il pas mieux fait d'écrire tout simplement : Dites de nous et des nôtres la vérité, sans nous flatter, sans nous dénigrer, nous ne vous demandons pas autre chose ?

Il y a d'autres choses fâcheuses dans cette préface, et qui ne sont pas trop flatteuses pour la France : "L'étude des meurs canadiennes actuelles montrera combien il nous reste, (à nous Français) à apprendre de ce petit peuple que nous avons trop dédaigné."

Qui donc en France nous a dédaignés ? Est-ce encore de ce misérable Voltaire qu'on s'occupe ? qu'on le laisse donc dans son bourbier.

Enfin il nous est impossible de ne pas sourire à la lecture de la conclusion de cette singulière préface : "Si le lecteur a la patience de suivre le récit jusqu'à la fin, il éprouvera la joie que j'ai moi-même éprouvée en écrivant ces lignes destinées à montrer que le Canada est dans le Nouveau-Monde *une des œuvres de Dieu accomplie par les Français, au moyen des Anglais.* (Oh !) Gesta Dei et Anglorum per Francos." (Oh ! oh !) c'est une traduction et une adaptation trop libre d'une phrase sublime, mais l'intention était bonne, tenons-en compte à l'auteur.

Quant à l'ouvrage en lui-même, encore une fois nous le dirons avec bonheur, il nous semble excellent pour le fond et pour la forme ; mais nous regrettons que l'auteur, avant de le livrer à l'impression, ne l'ait pas fait reviser par quelque personne compétente, qui ait passé un certain nombre d'années au Canada, ou plutôt par quelqu'un du pays même.

Il nous semble évident qu'un étranger, malgré tout ce qu'il pourra faire, ne sera jamais à même d'éviter des erreurs lorsqu'il entreprend d'écrire l'histoire d'un pays. Aussi qui de nous s'aviserait

d'écrire une histoire de France, même à l'usage de nos propres compatriotes, sans du moins la soumettre à l'examen d'un Français.

Quelque soin que M. de Baudoncourt ait donc pris pour suivre des guides sûrs, il lui a échappé (la chose était inévitable) bon nombre d'inexactitudes plus ou moins graves. Signalons-en quelques-unes.

P. 21. " Au printemps de 1604 M. de Monts partit avec quatre vaisseaux.... ils se dirigèrent vers l'Acadie dont ils firent le tour, et après être descendus jusqu'au cap Cod sans trouver un endroit favorable, ils revinrent à la baie Française s'établir dans la petite île Sainte-Croix qu'ils eurent vite défrichée."

L'auteur aurait dû se fier beaucoup plus aux abrégés qu'il avait à sa disposition qu'à son propre talent d'abréger ; il aurait dit alors ce que tout écolier canadien sait, savoir, que ce n'est qu'après avoir passé tout un hiver dans l'île Sainte-Croix, que M. de Monts fit équiper une barque, et prenant sa route vers le sud, rangea la côte jusqu'au-delà du cap Cod. Il aurait du moins évité de dire qu'on *fit le tour* de l'Acadie, de peur que ses lecteurs ne prissent cette péninsule pour une île.

P. 43. " Les Hurons habitaient la presqu'île située entre les lacs Huron, Erié et Ontario, où se trouvent aujourd'hui les diocèses de Toronto et de London." (1)

Pas le moins du monde. Les Hurons n'habitaient que la petite presqu'île située au fond de la baie Géorgienne, entre le lac Simcoe et la baie de Nataouassagué.

P. 44. " Le mois d'août fut employé tout entier en préparatifs de guerre, et dans les premiers jours de septembre, la flottille alliée traversait le lac Ontario pour surprendre les Iroquois qui habitaient de l'autre côté."

L'auteur suppose encore ici, à tort, que les Hurons habitaient les bords du lac Ontario ; avant de traverser ce lac, leur flottille dut traverser le lac Simcoe, puis venir prendre, à l'aide de différents *portages*, les rivières d'Otonabi, de Trent et la baie de Quinté.

P. 48. " Les Iroquois, toujours intraitables, faisaient des courses contre les sauvages, amis des Français ; ils vinrent même attaquer le couvent des Récollets jusque sous le canon du fort (de Québec). Un religieux de *cette maison* fut le premier Français qu'ils attachèrent au poteau pour le faire mourir,."

(1) L'auteur oublie le diocèse de Hamilton.

L'auteur n'a pas l'air de se douter que c'est au Sault Saint-Louis (à 60 lieues de Québec par conséquent), que le père Guillaume Poulain fut maltraité de la sorte, puis échangé contre quelques prisonniers iroquois.

P. 75. " *Peu après* (la mort du P. Garnier, 1649), les Iroquois, poursuivant toujours les débris de la nation (huronne) massacrèrent encore les PP. Léonard Garreau, Jacques Buteux et le F. Liégeois, coupant les deux mains au P. Poncet, *tandis qu'*un apostat tue le P. Noël Chatanel (Chabanel) et que le P. de Noue meurt à genoux dans la neige."

Le P. de Noue fut trouvé mort gelé, le 2 février 1646, sur le bord du Saint-Laurent, vis-à-vis de Sorel où il se rendait pour faire célébrer à la garnison de ce fort la fête de la Chandeleur. Les Iroquois sont parfaitement innocents de sa mort.

Ce *tandis que* est un terrible anachronisme, car il y eut dix ans d'intervalle entre la mort du P. de Noue et celle du P. Garreau. Il y a encore ici d'autres inexactitudes.

P. 81. " M. Olier, l'éminent fondateur de Saint-Sulpice, entra dans la vue des missionnaires en déterminant un brave soldat, *chevalier de Malte*, à fonder la colonie de Montréal.

L'auteur veut évidemment désigner par ces mots M. de Maisonneuve, car il ajoute quelques lignes plus loin. " Tel était le plan que les Jésuites présentaient à M. Olier, et que le *chevalier de Maisonneuve* fut choisi pour exécuter."

Où M. de Baudoncourt a-t-il vu que M. de Maisonneuve ait jamais été chevalier de Malte ? Heureusement qu'il ne le réprésente pas comme *persécuté* par M. de Montmagny, car ce serait peu édifiant de voir deux chevaliers de Malte se faire la guerre, au lieu de combattre ensemble les Iroquois.

P. 98. *Note.* " Les seuls Iroquois, dont les descendants sont encore au Canada au nombre de 6380, n'existent que parce qu'ils sont devenus catholiques ; l'eau-de-feu, la petite vérole et les balles anglaises ont eu raison de tous les autres."

Il y a dans le Haut-Canada 6000 Iroquois tous payens ou protestants, dans le Bas-Canada moins de 3000, presque tous catholiques.

P. 117. " Les PP. Dablon, Marquette et Druillètes avaient établi la mission du Sault Sainte-Marie, près de *l'embouchure du Michigan, à l'endroit où le lac Supérieur verse la masse de ses eaux dans le lac Huron.*"

C'est à peu près comme si l'on disait que Gibraltar est près de

l'embouchure de la Mer Noire, à l'endroit où la Méditerranée verse la masse de ses eaux dans l'Océan Atlantique.

P. 120. " Ce fort, appelé Frontenac, est devenu la ville épiscopale de Kingston, entrepôt du commerce de Montréal avec la région des grands lacs."

Kingston est loin d'avoir de si grandes prétentions.

Voyons si en s'approchant de l'époque contemporaine nous trouverons plus d'exactitude.

P. 447. " Les lois électorales sont sévères, ce qui ne veut pas dire qu'elles sont toujours bien observées et qu'on ne trouve pas moyen de " faire la traite," c'est-à-dire boire aux dépens des candidats."

Faire la traite c'est *verser à boire* et non pas *boire.*

P. 449. " Le *boom* est une *banqueroute, une déconfiture.*"

C'est précisément l'inverse ; c'est la *spéculation,* mère de la banqueroute

P. 453. " Le Nouveau-Brunswick a fini par se rendre aux vœux du parlement fédéral, il a reconnu la liberté d'enseignement,"

Il n'a jamais empêché les catholiques d'avoir leurs écoles, pourvu qu'ils les paient, tout en contribuant à l'entretien des écoles publiques ; c'est là toute la liberté d'enseignement dont on jouit et a joui au Nouveau-Brunswick.

P. 467. " Le climat du Canada est très-froid, à cause de sa position géographique. C'est surtout vers le *sud* que se porte la colonisation, car c'est là seulement que l'agriculture peut donner de bons résultats."

Quel est donc ce *sud* dont parle l'auteur ? Est-ce le Haut-Canada du côté d'Amherstburg ? ou veut-il dire que ce n'est pas à la baie d'Hudson ni dans le territoire d'Athabaska que les colons doivent aller ? Il nous semble que l'on ne parle au contraire que de colonisation du nord (de la Province de Québec) et du nord-ouest, jamais de celle du sud.

P. 469. " Le clergé catholique est entretenu dans certaines parties au moyen de dîmes et redevances ; dans *d'autres il reçoit de l'État un traitement suffisant et honorable.*"

Quelles sont ces autres parties ?

P. 481. " Montréal est la ville le plus française de tout le nord de l'Amérique."

Québec admettra-t-il cela ?

P. 485. " Dans la Province de Québec l'instruction primaire est *obligatoire* en ce sens que chaque contribuable est taxé pour cet objet.

Le gouvernement accorde ensuite à chaque municipalité une somme égale à celle qui a été prélevée par l'impôt scolaire."

Où l'auteur a-t-il vu pareille chose ? et est-ce là ce que l'on peut appeler instruction *obligatoire ?*

" Deux écoles normales, *une catholique* et une protestante *fournissent les instituteurs.*"

Il y en a deux catholiques et elles fournissent fort peu d'instituteurs.

Malgré ces taches et beaucoup d'autres le livre de M. de Baudoncourt a de grands mérites ; il est l'œuvre d'un chrétien convaincu, et il est bien écrit. C'est en même temps un hommage rendu au Canada, et comme tel nous en sommes reconnaissants à l'auteur.

Nous lui savons gré également de ce que, après avoir peint ce pays un peu comme un pays de cocagne, il ait terminé son travail par ces lignes sages entre toutes : " Nous avons demandé l'avis d'anciens missionnaires de ces contrées et de colons établis depuis 30, 20, 10, 5 ans et moins. Voici comment on peut résumer les conseils qu'ils donnent à ce sujet :

" Que celui qui est à son aise dans le vieux monde, reste sans regret...

" Il faut à l'émigrant une santé de fer et une âme solidement trempée...

" Nous conseillons fortement aux hommes de plume de ne point passer les mers...

" Nous ne conseillerions pas à un homme marié, ayant de la famille, de s'en aller au Canada sans quelques milliers de francs dans son escarcelle..."

Ceux qui ont été témoins, il y a une quinzaine d'années, des souffrances des Français attirés au Canada par des charlatans, et du peu d'édification que la plupart d'entre eux ont donné à nos bonnes populations, ne peuvent que dire : Si le gouvernement veut charger des *hommes d'élite* d'amener de France et de Belgique des colons choisis entre mille, à la bonne heure ; ils seront les bienvenus ; autrement, de grâce, qu'on les laisse chez eux pour leur plus grand bien et pour le nôtre ; c'est heureusement là à peu près la conclusion finale de l'excellent livre de M. Baudoncourt.

A. Bouchard.

ROSE MARIE

CHAPITRE IV.

LA CONSULTATION ET SES SUITES.

La vie de l'étrangère mystérieuse commença à être en danger du moment qu'elle parut être sauve. Une certaine énergie musculaire était tout ce qu'on pouvait découvrir ; de signe indiquant la réflexion, aucun ; avec presque point de sommeil et aussi peu de nourriture il était évident qu'elle ne pouvait durer longtemps.

Puis la fièvre survint, amenant le délire. Le docteur Galenson était découragé ; ses remèdes ne semblaient produire aucun résultat. Au bout de trois semaines la fièvre disparut et une prostration complète des forces y succéda. Cependant la parole revint à la malade ; on put s'assurer par ses réponses qu'elle avait du moins partiellement sa connaissance.

" Il est bien à craindre," dit un jour Miss Tankerville tristement au docteur, " qu'après tout nous ne puissions pas la sauver."

" Je ne découvre aucune maladie, et j'espère bien que vos soins dévoués ramèneront ses forces."

" Elle baisse ", reprit Miss Tankerville avec un profond soupir, " j'ai remarqué un grand changement chez elle depuis trois jours: elle-même croit qu'elle va mourir, car elle a demandé à voir un prêtre."

" Tout ce que la science médicale peut faire pour elle a été fait," répondit le docteur avec mélancolie.

" Pardonnez-moi, M. le docteur ; mais il me semble qu'il devrait y avoir une consultation."

" Hélas ! ma pauvre Miss Tankerville, si je pouvais supposer qu'il en résulterait le moindre avantage, je serais le premier à demander cette consultation. Il n'y a qu'un médecin dans New-York qui puisse être de quelque secours dans le cas présent. Notre malade a été empoisonnée ; il lui faudrait un antidote."

Il y eut un instant de profond silence ; puis Miss Tankerville dit d'une voix émue :

" M. le docteur, vous n'ignorez pas que mon cousin, le docteur Mannikin, pour de bonnes raisons, n'a pas depuis longtemps remis les pieds dans cette maison, mais pour sauver cette chère enfant, je ferai n'importe quel sacrifice."

" Le docteur Mannikin n'a pas son égal en pareil cas, et s'il le voulait, il pourrait, je crois, sauver mademoiselle Marié."

" De grâce alors, M. le docteur, amenez-le à tout prix.

Cette conversation eut lieu dans le salon de Miss Tankerville, un matin après la visite du docteur Galenson, car il ne manquait jamais de venir deux fois le jour; le même soir les deux docteurs arrivèrent ensemble, et quand ils s'approchèrent de la maison, le docteur Mannikin dit tout surpris :

" Est-ce bien là que vous comptez me mener ? mais, c'est la demeure de Miss Tankerville ! "

" Eh bien ! Miss Tankerville est une personne fort respectable."

" Sans doute ; elle est même ma cousine, mais j'ai cessé de la visiter."

" Vraiment ? Pourtant c'est Miss Tankerville qui m'a suggéré de vous appeler."

" Ah, cela change le cas entièrement."

La maison de Miss Tankerville avait été bâtie par un riche marchand ; ses affaires étant devenues mauvaises, elle avait passé en d'autres mains et comme elle était trop grande pour une seule famille, elle était devenue une maison de pension.

Sa position était merveilleusement belle ; la vue s'étendait de là sur la baie avec ses forts et ses innombrables vaisseaux ; au loin le rivage de New-Jersey se dessinait à l'horizon. A l'entour de la maison un jardin splendide déployait pendant la belle saison ses riches trésors de fleurs et de fruits, une allée bordée de superbes ormeaux conduisait en serpentant jusqu'au portique.

Le parloir dans lequel les docteurs entrèrent était la perfection du genre ; meubles en acajou, rideaux de soie et de velours, piano de luxe ; tout y était de ce que le goût le plus exquis pouvait désirer. Le docteur Mannikin examinait tout avec un sentiment indicible d'admiration.

Une domestique se présenta en ce moment, et invita les docteurs à la suivre. "Escaliers princiers," dit le docteur Mannikin, " vraiment

je n'en reviens pas d'étonnement ; où Miss Tankerville trouve-t-elle tout l'argent pour louer et meubler ce palais ? "

La chambre de la malade était spacieuse, élevée, richement ameublé à l'antique ; rien n'y manquait ; la tête du lit était adossée contre la fenêtre, de manière à protéger la malade contre la lumière trop vive ; Miss Tankerville se tenait debout près du chevet ; ses yeux dénotaient la fatigue et l'inquiétude, elle avait évidemment versé des larmes en abondance.

La figure de la malade était cachée en grande partie dans les oreillers, mais on pouvait aisément s'apercevoir par le teint livide de la joue, qu'une maladie cruelle avait fait ses ravages.

" Le pouls est tout à fait extraordinaire," dit le docteur Galenson, en prenant la main de la malade, " les pulsations sont fermes, mais étonnemment lentes."

Le docteur Mannikin voulut à son tour en prendre connaissance : " C'est le pouls d'une personne qui a pris du——"

L'éclair ne jaillit pas de la nue plus rapidement que la malade ne bondit dans son lit en entendant cette voix gutturale.

" Ezekiel Mannikin ! " s'écria-t-elle avec terreur.

" *Rose Ma-rie,*" bégaya le docteur, " est-ce bien vous que je vois ? "

La tête de la pauvre malade était retombée lourdement sur son oreiller ; mais ses yeux hagards continuaient à fixer l'étranger.

" Je ne vous demande pas de me sauver ; c'est peut-être lrop tard."

" Je ferai tout ce que je pourrai, ma pauvre enfant ; sans la trahison de ces misérables, vous n'en seriez pas là.

Miss Tankerville, terrassée de stupeur, perçait de ses regards le docteur Mannikin, comme si elle eut voulu lire dans son âme. Il s'en aperçut et se leva en disant : " Nous pouvons, je suppose, nous retirer à présent."

" C'est à vous de décider cela," répliqua le docteur Galenson.

Ils sortirent sur la pointe des pieds, le docteur Galenson guidant, et furent introduits dans une salle à manger spacieuse, où une table les attendait, richement chargée de vin et de fruits.

" Vous n'avez donc pas, en définitive, fait d'autopsie, M. le docteur," dit le docteur Mannikin, " et vous avez eu bien du mal que j'aurais pu vous épargner, si vous m'aviez admis."

" Il n'est pas trop tard, j'espère, pour votre talent hors ligne ; un antidote puissant, c'est tout ce qu'il faudrait.

" Vous croyez donc que cette jeune personne a été empoisonnée ? "

" Si elle guérit, il sera difficile de le prouver ; mais si elle succombe——

" Même dans ce cas j'en doute beaucoup ; mais j'avoue qu'il nous faut faire l'impossible pour la sauver."

" Ne fût-ce que pour nous épargner des procédures bien sérieuses ; car vous comprenez : bien que l'autopsie n'ait rien révélé, les évènements de cette nuit toute pleine de mystères sont là ; Johnson et son associé, vous-même ,M. le docteur, mes élèves et moi avec le comte Wissen, nous aurions tous à rendre témoignage."

Le docteur Mannikin était visiblement inquiet. Sans mot dire il tira de la poche de son habit une boîte recouverte de maroquin ; elle était remplie de petites fioles ; il en choisit une remplie d'un liquide de couleur foncée, et la présentant au docteur Galenson : " Donnez-lui, s'il vous plaît, cinq gouttes de cette teinture dans une cuillerée d'eau trois fois par jour, pendant trois jours. Maintenez ses forces avec de l'essence de bœuf et du cognac ; si ce traitement n'a point d'effet, je crains de ne pouvoir la sauver." Ce disant il se leva pour se retirer.

En ce moment un domestique entra pour servir le dîner ; il ouvrit en même temps à deux battants la grande porte de la salle à manger, et l'on découvrit dans le corridor une procession de dames et de messieurs en toilette s'apprêtant à entrer. Miss Tankerville marchait à la tête s'appuyant sur le bras du comte Wissen.

" Docteur Mannikin," dit-elle, " vous ne pouvez refuser de rester à dîner ; ce sera, bien entendu, à la fortune du pot."

" Miss Tankerville, je suis fâché ; mais j'ai un rendez-vous à cette heure même ; je ne puis y manquer pour tout l'or du monde." Et avec une profonde révérence faite à toute la compagnie il s'éloignait d'un pas rapide en même temps que le docteur Galenson retournait au chevet de Rose Marie.

La teinture noire eut un effet magique. Quand le docteur Galenson revint le lendemain, la garde-malade le reçut en triomphe en lui annonçant que la malade avait passé une excellente nuit, et prenait des forces à vue d'œil, grâce au régime et à la médecine.

Le mieux se continua et au bout de quatre jours question sur question vint convaincre Miss Tankerville qu'il y avait là-dessous certainement un mystère d'iniquité ; mais il lui fut impossible d'en apprendre davantage.

Avant qu'une autre semaine ne fût passée, mademoiselle Marié se crut assez forte pour se lever.

" Il faudra bien ;" dit alors Miss Tankerville, " que nous donnions avis à votre famille ; pour qu'on vous envoie des vêtements et du linge."

" Impossible ; il faudra vous en tirer autrement. Ce monsieur âgé, qui demeure dans votre maison ne consentira-t-il pas à me prêter l'argent requis pour me procurer ce qu'il me faut?"

" Ah ! M. O'Morra père ? oui, il en a en abondance; peu d'hommes l'égalent en talent professionnel ; et les avocats s'entendent, vous le savez, à se faire une fortune."

" Vous avez mes joyaux comme gage."

" C'est parfait."

Et d'un bond Miss Tankerville fut à la porte de l'appartement de M. O'Morra père, frappa doucement et sur la réponse affirmative entra.

Mr. Cahal O'Morra était le type de l'honnêteté combinée de finesse. Sans détourner les yeux de son papier, ni déposer la plume il pria Miss Tankerville de prendre un siège.

" Pardonnez-moi, M. O'Morra ; si je viens vous interrompre."

" Mais, je compte bien vous écouter sans interrompre mon travail; qu'est-ce qui vous amène ?"

" Mademoiselle Marié a besoin que vous nous prêtiez de quoi lui procurer des vêtements et du linge."

" C'est bien de l'audace de sa part et de la vôtre," dit M. O'Morra en déposant sa plume et se renfonçant dans son grand fauteuil; " veuillez vous expliquer."

Miss Tankerville plaida si bien sa cause que M. O'Morra, le cœur touché, lui donna tout ce qu'elle voulait et au delà. Elle avait été mise dans le secret par le docteur Galenson, elle savait que mademoiselle Marié avait été enterrée vivante, et amenée chez elle dans son cercueil ; et cependant sans le moindre scrupule de conscience elle révéla tout cela à M. O'Morra pour arriver à toucher la corde sensible.

" Quant aux joyaux," ajouta M. O'Morra " vous ferez bien de les mettre en sûreté, ainsi que votre maison tout entière, car ceux qui ont commis des crimes aussi atroces ne reculeront pas devant moins que cela."

L'entrevue suivante de Miss Tankerville avec Rose Marie fut pleine de charmes ; Miss Tankerville en profita pour pénétrer encore un peu plus avant dans le mystère ; elle apprit entre autres choses

que Rose Marie avait en France un parent dévoué, à qui elle allait écrire.

Le lendemain Miss Tankerville alla acheter les articles requis; elle présenta les mesures ainsi que la liste des objets demandés.

"O merveille, lui répondit-on, nous avons une collection complète de tout cela dans une boîte qui nous est revenue quelque temps après qu'elle avait été commandée. C'est le trousseau complet d'une jeune fiancée, morte le jour même de ses noces; sa famille nous a tout remis pour le vendre. Malheureusement le nom de la jeune personne est brodé sur les articles; on nous avait fait promettre de l'enlever, mais s'est impossible. Du reste, comme ce n'est que son nom de baptême, il n'y a pas grand mal."

La pauvre Miss Tankerville tremblait de tous ses membres en entendant ces détails; elle se calma cependant de son mieux, convint du prix, donna son adresse pour qu'on pût lui envoyer les objets et disparut.

Ce fut une scène émouvante quand la boîte arriva le même soir et qu'elle fut déposée dans la chambre de Rose Marie. La pauvre enfant commença par tomber sans connaissance; puis, quand elle se fut remise: "Dieu est juste," s'écria-t-elle, "Miss Tankerville, il veille sur l'innocence; mais malheur à l'âme qui se laisse aller au crime; sur elle aussi le regard d'un juge courroucé est sans cesse arrêté. Conçoit-on que pour des trésors périssables on puisse sacrifier son bonheur en ce monde et en l'autre!"

Et les deux bonnes âmes tombèrent dans les bras l'une de l'autre et pleurèrent pendant longtemps, sans prononcer une seule parole.

V. H.

(*A suivre,*)

CHRONIQUE.

Le Saint-Père est infatigable : outre ses occupations ordinaires si nombreuses et si ardues, non-seulement il ne cesse de donner audience aux pèlerins qui continuent d'affluer dans la ville éternelle, mais il trouve le temps d'écrire encyclique sur encyclique. La dernière, sur la *liberté humaine*, est un exposé lumineux de ce que la saine raison et la révélation nous enseignent sur cette question fondamentale de la morale et de la politique chrétiennes. C'est au christianisme que le monde doit tout ce qu'il possède de vraie liberté, et c'est l'Église catholique et elle seule qui en a été dans le passé et qu'en est de nos jours le seul champion véritable. Les historiens sincères, les hommes d'état vraiment dignes de ce nom l'avouent et le proclament.

***

Mais les gouvernements des états catholiques ne sont pas l'Église ; plusieurs mêmes d'entre eux sont plus acharnés que les hérétiques, les schismatiques et les Turcs eux-mêmes à enchaîner la vérité et à donner libre carrière au mensonge. C'est le triste spectacle que présente de plus en plus le gouvernement italien, spoliateur du Saint-Siège, et geôlier du Pape. Tout ce qu'il peut inventer de mesures tracassières il se hâte d'adopter ; son but évident est de lasser la patience de l'auguste vieillard et de le forcer à chercher un lieu de refuge en dehors de l'Italie. Léon XIII est calme au milieu de tout cela, calme comme les sommets des hautes montagnes qui pominent les orages et les tempêtes.

***

La France officielle s'abîme de plus en plus dans la boue ; après les scandales Wilson et Cie, on croyait qu'il lui serait impossible de descendre plus bas dans l'opinion du monde civilisé. Les évolutions du général Boulanger et les contre-évolutions du piètre gouvernement de notre malheureuse mère-patrie viennent de se terminer dans un duel honteux entre le général et le premier ministre Floquet.

***

Et dire que pendant ce temps l'Allemagne a versé des larmes sur une nouvelle tombe et se trouve plus forte et plus unie que jamais. Frédéric III a été pleuré sincèrement par un peuple dévoué ; bien plus, le monde civilisé tout entier a éprouvé un sentiment de commisération et même d'admiration. Guillaume II, son fils et successeur, profite de ces bonnes dispositions pour se gagner à son tour l'estime universelle. Si l'on pouvait le juger par sa proclamation au peuple allemand on le prendrait pour un prince foncièrement chrétien. Quoi qu'il en soit, tandis que l'impiété, pour ne pas dire

le blasphème, est à l'ordre du jour dans les documents qui émanent des gouvernements de France et d'Italie, le nouvel empereur d'Allemagne, sans respect humain, dit à son peuple : ". . . . Je prie Dieu qu'à l'exemple de mon bien-aimé père, je sois un prince juste et clément ; que je puisse faire croître la piété et la crainte de Dieu ; que je puisse garder la paix et promouvoir le bien-être de mon pays ; que je sois le soutien du pauvre, du malheureux, le ferme gardien du droit. . . ."

Si l'Allemagne reste unie la paix règnera en Europe, car la France divisée et ruinée ne pourra pas songer à entrer en lice. Quant à l'Alsace-Lorraine, on se demande ce qu'elle peut espérer de l'avenir. Si le projet qu'on prête au défunt empereur d'Allemagne se réalisait et que cette province fût constituée indépendante et sa neutralité garantie comme celle de la Belgique, une ère de paix s'ouvrirait probablement pour l'Europe. Mais ce serait folie d'espérer qu'un semblable rêve soit près de se réaliser.

***

En Belgique le parti catholique vient de remporter aux élections une victoire éclatante sur le parti libéral ; quand on se rappelle que le parti libéral belge c'est la quintessence de l'impiété franc-maçonnique on comprend tout ce que cette victoire a d'important. La majorité catholique sera de 60 à la chambre des représentants et de 37 au sénat.

***

L'effervescence de l'Irlande au sujet du rescrit pontifical se calme ; les excès de patriotisme font place dans ce malheureux pays à une revendication plus sobre du droit de *self-government* ; mais bien que cette cause fasse des progrès en Angleterre dans l'opinion publique, elle ne semble pas être à la veille de triompher ; la majorité dans les chambres se maintient hostile à toute concession.

***

Plus près de chez nous, au Manitoba le gouvernement de M. Greenway a été soutenu dans les élections. M. Schultz et M. Royal sont définitivement lieutenants-gouverneurs du Manitoba et du territoire du Nord-Ouest. Le choix du premier ne peut que déplaire aux métis et à toute la population canadienne-française ; le second fera certainement honneur à son poste.

Enfin dans notre province tout a marché sur des roulettes ; le programme tracé dans le discours du trône a été, à peu de chose près, rempli à la satisfaction de tout le monde ; on a présenté quelques projets regrettables, mais on a eu le bon esprit de les retirer, grâce surtout à la vigilance et à la fermeté de notre chambre haute laquelle s'est acquis en cette rencontre une estime bien méritée. L'espace nous manque pour rappeler même sommairement les principaux faits et gestes de nos sages législateurs. Qu'il suffise de dire, que si la session été courte, elle n'en a pas moins été bien remplie.

D. C.

BIBLIOGRAPHIE.

France, *par le* R. P. DU LAC, S. J., Recteur de *St. Mary's College*, Cantorbéry.

Le R. P. du Lac explique dans les lignes suivantes l'origine de ce livre : "Une épidémie de fièvre scarlatine s'était abattue sur le collège. Nous avions dû licencier les plus jeunes. L'approche de l'examen nous avait décidés à garder les grands. J'ai envoyé aux absents des nouvelles de leurs camarades. Tout le monde parti, l'occasion s'offrait de vous faire encore quelque bien. Il m'a paru dur de la laisser passer et j'ai fini par écrire à tous." Les cinq lettres réunies sous ce titre collectif : *France*, sont donc l'épanchement d'une grande âme qui veut continuer l'apostolat que les circonstances ont interrompu et donner à ses enfants des conseils, des encouragements, des enseignements. La partie narrative est ici la plus développée. Ne pouvant plus offrir aux élèves ces récits, en anecdotes, qui les charmaient dans des conversations familières qu'il savait rendre si fructueuses, le Père les leur envoie. Il y a donc beaucoup de variété et beaucoup d'imprévu dans ces pages qui ont été dévorées par ceux auxquels elles étaient destinées et trouveront certainement un accueil empressé auprès du grand public : le nom si vénéré et si sympathique qui les a signées, la haute notoriété dont il jouit en sont un sûr garant. —(*Polybiblion.*)

Pourquoi l'Amérique du Nord n'est pas française.

C'est le titre d'une étude historique consciencieuse et intéressante de la colonisation française en Amérique. L'auteur, M. E. LONGCHAMPT, passe successivement en revue l'œuvre de Samuel de Champlain au Canada et la découverte des bouches du Mississipi par Cavelier de la Salle.

Il nous montre, au commencement du siècle dernier, la France maîtresse sur les rives du Saint-Laurent, de l'Ohio et du Mississipi où nous tenions les riches Louisianes, et par conséquent première puissance coloniale du monde, puisque nous possédions alors les Indes, conquises par l'immortel Dupleix.

Cet empire égalait une superficie de vingt-cinq fois celle de la France.

L'auteur nous fait ensuite assister à cette lutte héroïque soutenue pendant quatre années par le marquis de Montcalm, avec quatre mille hommes contre une horde invasive de quatre-vingt mille Anglais.

La possession de l'Amérique du Nord était le formidable enjeu de cette lutte si inégale. L'Angleterre avait alors pour ministre l'inplacable Pitt, et sur le trône de France régnait Louis XV.

Restant à nous, l'Amérique eût parlé notre langue, adopté nos mœurs, notre religion. C'eût été un miroir transatlantique : il est brisé. La France ne connaîtra jamais l'étendue de la perte politique qu'elle a faite.

Les Canadiens-français restaient soixante mille après le désastreux traité de Paris de 1763, qui les abandonnait à l'Angleterre. Ce chiffre a doublé tous les vingt-huit ans ; il dépasse aujourd'hui deux millions.

Cette population, sœur de la nôtre, parlant notre langue, a conservé la foi catholique, puissant moyen de résistance à l'absorption anglaise.

La France peut être fière de ce rejeton qui a grandi contre toute espérance. Et si les États-Unis sont marqués à l'effigie anglaise, le Canada français, par la prodigieuse augmentation de sa population, réfute victorieusement cette affirmation de nos adversaires : que nous ne sommes pas un peuple colonisateur.

Si l'esprit de suite a pu faire défaut à notre gouvernement dans la politique coloniale, il faut reconnaître et glorifier ce qui a été fait par le zèle d'un groupe d'élite, et mesurer ce qu'on pourrait accomplir dans l'avenir en se souvenant du passé.

Les Anglais ne nous ont jamais déclaré ou fait déclarer la guerre que pour agrandir ou prendre des colonies. Et comme ils ne combattent que pour le gain, c'est que le profit est-là !

Pourquoi ne ferions-nous pas comme eux ? Si nous avons perdu la suprématie en Asie par les Indes, en Amérique par le Canada, (et la Louisiane) il nous reste le continent noir, l'Afrique mystérieuse, francisons-là.

L'auteur termine par une péroraison vibrante, empreinte d'un mâle patriotisme et que le manque d'espace nous fait regretter de ne pouvoir insérer.

Ce livre (Chalamel, éditeur) est augmenté d'une superbe carte en trois couleurs sur format grand in-8, papier d'alfa qui permet de suivre pas à pas la mémorable campagne de 1755-1760, et d'embrasser l'immense étendue de nos possessions en Amérique.

(L'Expansion Coloniale.)

La France juive, Edition Populaire.

M. Edouard Drumont, dont la *France Juive* a eu le légitime et prodigieux succès que l'on sait, a pensé qu'il serait utile que ce livre qui, en dévoilant tant de bassesses et de vilenies a soulevé tant d'enthousiasme chez les honnêtes gens, pû pénétrer dans les couches les plus profondes et fût connu de l'ouvrier et du paysan. C'est ce qui l'a engagé à faire ce travail d'une édition réduite et populaire, où tout ce qui est important se trouve, et qui ne forme qu'un volume in-12 au lieu de deux volumes compacts de 1200 pages. Cette édition est précédée d'une préface nouvelle, dont nous détachons quelques fragments et où l'on rencontre la puissante ironie et l'éloquence indignée de l'auteur de la *France Juive.*

" Voici la *France Juive* sous la forme abrégée et populaire qu'ont souhaitée beaucoup de mes lecteurs.

" Vous vous rappelez les explosions d'indignation que souleva cette *France Juive* ? C'était, au dire de quelques-uns, un livre scandaleux, violent, excessif, un livre d'énergumène et de sectaire.... Deux ans à peine sont écoulés, et le prétendu pamphlet a des airs de Berquinade.....

" Il n'y a pas une page dans ce livre qui ne semble pâle à côté de ce qu'ont écrit sur les honteux tripotages de Wilson les journaux républicains les plus modérés.....

" Je l'avais peinte en rose, cette République franc-maçonnique et juive qu'on m'accusait de calomnier ; et quand elle apparut tout à coup aux yeux de tous, telle qu'elle était,.... une insupportable odeur de décomposition se répandit sur le pays tout entier.

" La France est aujourd'hui aux abois. Sans guerre, nous avons plus dépensé que Napoléon Ier pour conquérir l'Europe.....

" Ce remuement d'or n'a profité qu'aux juifs ;....les juifs que nous avons vus arriver en 1871 et en 1872, traînant la savate et vivant du commerce des lorgnettes, ont aujourd'hui les plus beaux hôtels de Paris et les chasses princières des départements....

" Ceux qui ont été pour la *France Juive* des lecteurs et des amis de la première heure, peuvent attester que tout ce que j'ai dit dans cet ouvrage s'est réalisé point pour point. Malgré tout l'or d'Israël, aucun écrivain sérieux ne s'est levé pour réfuter mes affirmations."—(*Revue du monde catholique.*)

Nous avons vu avec plaisir que la *Revue du monde catholique* a tenu compte des observations de notre collaborateur, M. Ed. Hébert, au sujet des articles de M. de Cotton, injurieux au Canada. D. C.

REVUE CANADIENNE

"RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS"

TROISIEME SÉRIE

TOME PREMIER

(XXIVe DE LA COLLECTION)

AOUT 1888

SOMMAIRE

I.—TROIS FLEURONS—(Poésie) ..... **Emile Perrin.**

II.—LE CARDINAL PIE, Evêque de Poitiers—(*Suite et fin*) ..... **B. E.**

III.—NOTRE INDIFFÉRENTISSIME LITTÉRAIRE ..... **Chs-M. Ducharme**

IV.—LES SŒURS DE LA CHARITÉ ..... **S. G. Mgr. Taché.**

V.—DE QUÉBEC AUX ANTILLES ..... **J. Morin.**

VI.—MGR JOSEPH-EUGÈNE BRUNO GUIGUES ..... **J. H. Charland.**

VII.—ROSE MARIE—(*Suite*) ..... **V. H.**

III.—CHRONIQUE ..... **D. C.**

IX.—BIBLIOGRAPHIE ..... **D. C.**

MONTRÉAL

BUREAU DE LA "REVUE CANADIENNE"

1888

Le REMÈDE du PÈRE MATHIEU

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL

Enfin Trouvé!!!

ENCORE UNE DÉCOUVERTE!!!

Le Remède du Père Mathieu

Guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout désir des liquenrs alcooliques. C'est en même temps un fébrifuge, un tonique et un altérant. Par son action fébrifuge, il chasse la fièvre interne qui consume l'homme intempérant et qui entretient sa soif ardente pour la boisson : par ses effets toniques, il remet l'estomac et le foie dans leur état naturel de santé, de déréglés qu'ils étaient dans presque tous les cas, et relève le système nerveux abattu ; comme altérant il refait de l'intempérant un nouvel homme. **Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique.** C'est aussi un remède certain pour toute FIÈVRE, DYSPEPSIE, TORPEUR de FOIE, ayant une cause autre que l'intempérance. C'est le plus puissant tonique fortifiant qui ait jamais été employé. Chaque famille devrait avoir sous la main ce spécifique, qui marque une époque dans les découvertes de l'art médical. Il n'y a pas de médicament dont le besoin se fasse tant sentir, et qui apporte un soulagement plus grand à l'humanité souffrante.

Vendu par les Pharmaciens, $1.00 la Bouteille.

Si le mal n'est pas fort, une bouteille suffit; mais les pires cas de *delirium tremens* ne demandent pas plus de trois bouteilles pour guérison complète de l'intempérance. Vous pourrez obtenir *gratis* un pamphlet sur "*l'Alcool, ses effets sur le corps humain, et l'intempérance traitée comme maladie,*" en vous adressant à votre Pharmacien ou à

S. LACHANCE, Pharmacien,
1538, Rue Ste-Catherine, Montréal.

REMEDE DU DOCTEUR SEY

Contre la Dyspepsie, les Vents, la Bile, la Constipation, les Maladies du Foie, de l'Estomac, des Intestins et des Reins.

L'Estomac, le Foie et les Intestins sont des organes si importants que le dérangement de l'un d'eux cause invariablement des désordres très graves dans le corps humain. De plus, comme ces organes sont les plus exposés par le travail incessant de la digestion, et surtout par les écarts de régime et les excès de chacun, il s'en suit que la plupart des Maladies qui affectent le genre humain proviennent du dérangement d'un ou de plusieurs de ces organes. Aussi, n'y a-t-il rien de plus commun que la Dyspepsie, les Indigestions, les Vents, les Affections bilieuses, la Diarrhée, la Constipation. Les Névralgies do toute espèce, les Maladies des Reins, de la Vessie proviennent aussi souvent d'une mauvaise digestion. Tout le monde sait, par exemple, que la Névralgie appelée Migraine prend le plus souvent sa source dans un dérangement de l'Estomac. Une des causes les plus fréquentes de l'hydropisie se rencontre dans les Maladies du Foie.

Il est donc de la plus grande importance de tenir les organes de la digestion en bon ordre. Or, le Docteur SEY, de Paris, après vingt années d'études et de travail, est parvenu à découvrir un remède, qui non-seulement maintient l'Estomac, le Foie et les Intestins dans leur état normal, mais encore qui guérit toutes les maladies dont ces organes peuvent être affectés. Aujourd'hui, le Remède du Dr Sey, est le grand spécifique contre la Dyspepsie, et contre toutes les Maladies du Foie, de l'Estomac et des Intestins.

TEMOIGNAGES

Saint-Henri de Mascouche, 10 octobre 1884. — Monsieur S. LACHANCE, Montréal,— Mon cher Monsieur, — Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le Remède du Dr. SEY dont vous êtes l'agent unique, m'a fait un grand bien. — De tous les Spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux personnes qui souffrent de la Dyspepsie flatulente et j'espère que, comme moi, elles verront leur santé s'améliorer notablement. — Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué serviteur. — L.-J. LAUZON, Ptre.

MONSIEUR S. LACHANCE, — Ayant fait usage du Remède du Dr SEY, pour la Dyspepsie, je suis heureuse de vous déclarer que je m'en suis très bien trouvée. — Sœur THOMAS, Supérieure, — Salle d'asile Saint-Vincent de Paul, — Montréal, 14 octobre 1884.

Montréal, 10 novembre, 1881, — MONSIEUR S. LACHANCE, — Depuis plusieurs années, je souffrais de violentes attaques de Migraine, provenant d'une mauvaise digestion. Aujourd'hui, après avoir pris quelques bouteilles du *Remède du Dr. Sey*, je suis entièrement guéri de ces attaques et mon estomac digère bien. J'ai aussi employé le même Remède dans ma famille contre les Indigestions, les Coliques et les Vents, et cela toujours avec succès. — Le *Remède du Dr Sey* est aussi un excellent Purgatif qui agit sans causer de douleurs, et qui n'empêche pas de vaquer aux occupations ordinaires.— D. C. BROSSEAU, 1440, rue Notre-Dame.

AGENT POUR LE DOMINION

S LACHANCE, PHARMACIEN
1538, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL.

TROIS FLEURONS.

Sur un trône, foyer de splendeurs éternelles,
Par delà l'univers, règne le Tout-Puissant ;
Les anges prosternés se couvrent de leurs ailes
Devant son front éblouissant ;
Séraphins, chérubins, principautés, archanges
Chantent en tremblant ses louanges ;
La terre frémit sous ses yeux :
Il pourrait la briser comme une bulle frêle,
Éteindre les soleils au seul vent de son aile,
Et plier la tente des cieux.

Pourtant, sans redouter sa puissance incréée
Trois mortels inondés de divines clartés
S'élèvent jusqu'au haut du séjour empyrée
Et s'enivrent de ses beautés !
D'ineffables concerts les saints pourpris frémissent ;
Mille harpes d'or retentissent,
Et, sous les portiques divins
La suite de l'Agneau, toutes les vierges âmes
Présentent à Jésus ces trois cœurs pleins de flammmes
Et les joignent aux séraphins.

" Je les ai vus grandir comme un astre se lève,
Chantent les chérubins sur leurs lyres de feu,
Ils n'avaient qu'un désir, ils n'avaient qu'un seul rêve
Ils ne soupiraient qu'après Dieu.
Je les ai vus tous trois dans leur courte carrière
Monter de lumière en lumière,
Voler de vertus en vertus.
Ils avaient du midi les feux dès leur aurore.
Quoiqu'ils fussent mortels, l'ardeur qui nous dévore
Dévora leurs cœurs pour Jésus.

" Je les ai vus, malgré cette prison de fange
Égaler leur élans à nos divins transports,
Déployer vers les cieux l'aile blanche de l'ange
Malgre les chaînes de leurs corps.
Devant eux les splendeurs du monde se découvrent,
Mais pour le ciel seul leurs yeux s'ouvrent,
Au ciel seul aspire leur cœur.
Loin des sentiers dorés que le monde leur trace
Ils vont, nouveaux preux, sous l'étendard de la grâce,
Se faire soldats du Sauveur.

" Stanislas et Gonzague ont méprisé les trônes,
La pompe et le renom de l'humaine grandeur ;
Princes, ils ont changé de mortelles couronnes
Pour la couronne du Sauveur.
La candide pudeur qui fait leur diadème
Rayonne d'un éclat suprême :
Chantons ces fils de Loyola ! "
Ils disent : tous les cieux d'une voix unanime
Répètent les vertus de ce trio sublime
Gonzague, Berchmans et Kostka.

***

O monde, qu'offres-tu qui ressemble à leur gloire ?
Que sont donc tes guerriers, tes rois, tes conquérants,
Qui foulent l'univers sous leur chars de victoire
Et l'étonnent d'exploits sanglants ?
Du haut de leurs pavois il faut bientôt descendre
Au sein de la commune cendre,
Où se confond toute grandeur,
Et le monde, courbé sous leur faste suprême,
Se redresse, poursuit leur nom de l'anathème
Et le redit avec horreur.

Si, pour éterniser leur mémoire superbe,
Ils élèvent aux cieux de vastes monuments,
Le temps jaloux, bientôt va confondre sous l'herbe
L'obélisque et leurs ossements.
Égypte, redis-nous ces rois dont la démence

Enchaînait une foule immense
A des ouvrages de géant :
Leurs noms sont disparus, et dans les pyramides,
Le pâtre ne voit plus que des crânes arides,
Derniers restes de leur néant.

Napoléon, ce dieu que portait la victoire,
Qui subjugua l'Europe et l'Asie en courant,
Et, traînant tous les rois au pied de son prétoire,
Faisait courber leur front tremblant,
Disposait a son gré des sceptres, des couronnes,
Et leur distribuait les trônes
De son trône continental,
Napoléon tomba de cette haute cime :
Un noir écueil reçut le colosse sublime
Lancé loin de son piédestal.

Oui, monde, tes grandeurs ne sont qu'une chimère,
Ta gloire n'est qu'un leurre, et tes plus doux plaisirs
N'offrent au cœur déçu qu'une joie éphémère,
Que suivent mille repentirs.
Mais des élus de Dieu la gloire est immortelle,
Leur joie est sans cesse nouvelle,
Toujours nouveaux sont leurs transports ;
Plongés dans l'océan de la divine essence,
Ils possèdent tout bien, et leur intelligence
De tout être voit les rapports.

Ah ! ces trésors n'ont pas de terme qui les nomme,
A nos yeux, à nos cœurs ils restent inconnus,
Et malgré ses efforts jamais l'esprit de l'homme
N'entrevoit les biens des élus.
Mais nous savons, ô Saints, ici-bas votre gloire ;
Car vos restes, votre mémoire
Reposent aux sacrés autels.
Vous êtes vénérés sur tous les points du globe,
Ces honneurs que le temps aux rois sitôt dérobe,
Pour vous, élus, sont éternels.

***

Berchmans, Kostka, Gonzague, ô fleurs de cette terre,
Pleines, dès le matin, du parfum le plus pur ;
Frais papillons, dont rien ne froissa la poussière,
Ni les ailes d'or et d'azur,
Vous êtes les fleurons de votre Compagnie ;
Partout votre clarté bénie
Illumine son noble front.
Quand ses noirs ennemis la traquent avec rage
Votre douce splendeur fait tomber leur outrage,
Et votre gloire les confond.

O lis immaculés d'une plage flétrie,
Puisque vous ne pouviez longtemps vivre en ces lieux,
Sur vos frères daignez du haut de la patrie,
Daignez souvent jeter les yeux !
Et quand leur Compagnie en une autre contrée
De l'impiété conjurée
Doit fuir les arrêts furieux,
Anges bénis, venez des sphères immortelles,
Prenez ce Nazareth, portez-le sur vos ailes
Sous d'autres plus fidèles cieux.

Légion de Jésus, lève ton front sublime !
Puisque Dieu te donne ces trois saints radieux
Il ne permettra point que l'esprit de l'abîme
Ternisse tes faits glorieux.
On peut amonceler autour de toi l'orage
Et voiler ton front d'un nuage,
Traîner au gibet tes enfants ;
On peut lancer sur toi les fanges de la haine ;
Mais toujours brilleront sur ta tête sereine
Ces trois astres resplendissants.

ÉMILE PERRIN.

LE CARDINAL PIE

ÉVÊQUE DE POITIERS.

IV

De la Guerre d'Italie au Concile du Vatican

(1859-1869)

Le 2 mai 1859 la France déclara la guerre à l'Autriche. Mgr Pie disait à ses prêtres : " Soit qu'on considère notre adversaire, puissance catholique et inoffensive ; notre allié, puissance sacrilègement ambitieuse et révolutionnaire, ou les conséquences inévitables de cette agression il y a là de quoi jeter l'épouvante dans nos cœurs."

La victoire des armes françaises ne dissipa point ces craintes. Les journées de Magenta et de Solférino avaient enflammé le patriotisme même du clergé. La parole de l'Évêque avait déjà commencé à redresser les esprits, quand l'Encyclique du 18 juin parvint à Poitiers. Rappelant énergiquement l'excommunication fulminée par les Canons entre le violateurs du domaine de saint Pierre, la lettre pontificale protestait contre le soulèvement des Légations. Le Pape demandait de prier. Il fut obéi immédiatement : on terminait à Poitiers la retraite ecclésiastique.

Le lendemain, 11, la paix de Villafranca était signée ; la dépêche qui l'annonça fit éclater l'enthousiasme de toute la réunion prête à se séparer. Ce n'était pas assez. Aussitôt, au nom de ses prêtres, Mgr Pie redigea et adressa au saint Père une lettre de congratulation pour le ferme langage de son Encyclique.

En décembre 1859 parut la fameuse brochure : *Le Pape et le Congrès*. Elle concluait : " Le Congrès devra reconnaître comme un principe essentiel de l'ordre européen, la nécessité du pouvoir temporel du Pape ; c'est le seul point capital. Quant à ce pouvoir lui-même, la ville de Rome en résume surtout l'importance ; le reste n'est que secondaire. Il faut donc que la ville de Rome et le patri-

moine de saint Pierre soient garantis au Pape par les grandes puissances, avec un revenu considérable que les États catholiques paieront comme un tribut de respect et de protection au Chef de l'Église..."

On ne pouvait livrer plus hypocritement le Pape à ses ennemis que ne le faisait ce libelle, que l'on savait avoir été inspiré par Napoléon en personne. A la lecture, de cette pièce, l'indignatian fut le premier mouvement de Mgr Pie. Le dimanche de la fête solennité de l'Épiphanie, 1860, il monta en chaire et développant l'Évangile du jour, il en vint à parler d'Hérode, dont il dénonça la ruse, en recommandant fortement de se séparer de lui et de sa politique.

L'allusion fut comprise. L'évêque de Poitiers ne crut point cependant devoir s'arrêter là et le dimanche suivant il fit lire à la grand'messe de la cathédrale, en sa présence, une lettre pastorale condamnant les erreurs de la brochure : *Le Pape et le Congrès.* Il y dénonçait une vaste conspiration de fausseté et d'hypocrisie contre laquelle il était temps de parler et d'agir. " La violation des droits temporels du Saint Siège blesse toutes les lois de la justice, de l'ordre, de la propriété, de la souveraineté. Mais, en outre cette spoliation constitue contre la divinité cet outrage particulier qui est le sacrilège." Telle est la thèse qu'il soutenait dans cette lettre pastorale.

Au reçu de ce Mandement il y eut partout un soulagement de la conscience catholique ; mais les spoliateurs ne se laissèrent point arrêter par si peu.

Le 19 janvier le Pape publia une Encyclique dénonçant l'attentat combiné du Piémont et de la France contre le domaine de l'Église. Le 29, l'*Univers*, ayant courageusement publié cette pièce, fut immédiatement supprimé par décret impérial.

Dès le 24, Mgr Pie s'était hâté de faire publier l'acte pontifical dans toutes les églises de la ville, et le 31 il en fit le commentaire dans un Mandement. Un beau passage de ce Mandement est celui où, citant le panégyrique de saint Thomas de Cantorbéry, il emprunte à Bossuet cette réplique à l'adresse de ceux qui accusent le Pape de sacrifier la religion pour une *motte de terre* : " Est-ce là, dira-t-on, un digne sujet pour donner du sang et pour troubler un royaume ? —Je confesse, répond Bossuet, que voilà un raisonnement digne d'un hérétique ou d'un libertin, des propos familiers aux politiques impies."

Mgr Pie reçut des félicitations de Mgr de Salinis, de Mgr Guibert et d'autres ; bientôt toute l'Europe n'eut qu'une voix pour leur faire écho. Le gouvernement français de son côté s'alarmait et mena-

çait, sans cependant oser frapper l'épiscopat pour le moment présent ; mais sa politique spoliatrice continua.

C'est alors que, le 26 mars, fut fulminée à Rome la Bulle pontificale d'excommunication majeure contre " tous ceux qui avaient pris part à la rébellion, à l'usurpation et à l'invasion criminelle du domaine de l'Église, et de même contre leurs commettants, fauteurs, auxiliaires, conseillers, adhérents, participants aux mêmes actes."

On connut en France l'existence de cette Bulle avant d'en connaître le texte. Ce fut, pour la mauvaise presse, une belle occasion de mentir, en fabriquant sous le nom de Bulle une pièce de fantaisie où l'acte pontifical revêtait toute sorte de travestissement. Puis, au moment où les journaux catholiques s'apprêtèrent à publier la Bulle véritable, le gouvernement le leur interdit positivement.

Une conduite d'une partialité aussi révoltante ne fit qu'animer le courage de Mgr Pie. Le jour de Pâques, l'Évêque monta dans la chaire de sa cathédrale et, devant un peuple immense, lut lui-même la Lettre qu'il faisait lire en ce même jour dans chacune des églises de sa ville épiscopale. Il ne venait pas présentement, disait-il, promulguer la Bulle pontificale ; mais cet acte on le discute, on le commente, on le dénature dans des feuilles qui pénètrent dans son diocèse ; il a donc le droit et le devoir de ne pas garder le silence. Puis il fustigea magistralement les lâches et les fourbes qui se permettaient de telles indignités, et déclara leurs articles " contraires aux règles les plus vulgaires de l'honneur, de la justice, de la religion et du droit des gens."

Après un tel discours, la Bulle était promulguée, sans qu'on en eût rien cité ; de plus elle était vengée.

C'était bien de venger les actes judiciaires du Papa ; mais l'assistr c'était mieux. Mgr Pie dès lors prit l'initiative de ce qui devint l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre et de l'enrôlement d'une armée de volontaires au service du Pape. A la fin de mars le général de La Moricière, encouragé par lui, alla prendre le commandement des troupes de Pie IX. L'élan était donné.

Dieu cependant permit le triomphe momentané de l'iniquité. Le 10 septembre 25,000 Piémontais envahirent les Marches et l'Ombrie, marchant à l'écrasement de 4,600 jeunes volontaires que Cialdini, dans de lâches proclamations, traitait " d'aventuriers étrangers, conduits dans ce pays par la soif de l'or." Le gouvernement français laissait faire, et déclinait diplomatiquement toute responsabilité avec ces attentats, qu'il favorisait sous main.

Le désastre de Castelfidardo suivit de près ; il jeta l'Église dans la stupeur. " Ils sont tombés, ces braves," s'écria Mgr Pie, " en amassant autour de leur nom autant de gloire que d'autres ont amassé autour du leur, de mépris et d'exécration."

Le 11 octobre, un service solennel fut célébré dans la cathédrale de Poitiers pour les victimes de Castelfidardo. L'édifice sacré était rempli de fidèles en deuil. Après la messe l'Évêque monta en chaire et l'on comprit que justice allait être faite.

" C'est une grâce incomparable que d'être admis à mourir pour une sainte cause... Ils sont morts pour la cause de Dieu, de l'Église et du Saint-Siège...

" Qu'on ne dise pas de ces braves qu'ils ont été vaincus. Entendez ce bulletin laconique de leur général : L'armée n'a pas été vaincue, elle a été trahie et assassinée... Gardez pour d'autres votre pitié ; gardez-la pour ceux qui ont triomphé ou qui sont morts tenant en main les armes parricides d'un fils dégénéré... Le succès ne justifie rien ; la force ne constitue pas le droit. Dieu est patient parce qu'il est éternel, et la félonie est un mauvais appui pour un trône."

Au commencement de février 1861 parut une brochure semi-officielle : La *France, Rome et l'Italie.* On y disait que Pie IX par son aveuglement et par sa résistance aux conseils de la France, était le premier coupable de la spoliation dont il était la victime... Le gouvernement français avait fait son devoir ; mais il ne pouvait pas l'impossible... Ceux qui protestaient étaient les vrais ennemis du Saint-Siège et de la religion, en même temps que de la France.

Mgr Pie ne put se taire. Son indignation éclata, et il la versa ardente dans une lettre pastorale qui allait devenir célèbre. " Le mystère d'iniquité se poursuit et il est à la veille de se consommer... C'est un malheureux fils qui vient déclarer publiquement à son père qu'il est un *entêté* et un *ingrat*... Ah ! écrivain, n'insultez pas aux souffrances intimes de tant de milliers de chrétiens, ne riez pas des tortures ineffables qu'ils endurent dans le sentiment de leur foi religieuse et de leur piété filiale..."

Parlant du roi de Piémont, l'Évêque remerciait le Pape d'avoir refusé " de prendre pour son *vicaire* un prince, complice des plus atroces forfaits de la révolution, brutal agresseur des faibles, le spoliateur de sa propre famille, l'instigateur et le bénéficiaire des usurpations les plus révoltantes."

L'emperevr des Français eut son tour. Le coup l'atteignit au

front, qui en resta marqué d'un stigmate ineffaçable. " Depuis dix-huit siècles il est un formulaire en douze articles que toutes les lèvres chrétiennes récitent chaque jour. Dans ce sommaire de notre foi figurent et le nom mille fois béni de la Femme qui a donné naissance humaine au Fils de Dieu, et le nom mille fois exécrable de l'homme qui lui a donné la mort. Or cet homme ainsi marqué du stigmate déicide, cet homme ainsi cloué au pilori de notre symbole, quel est-il donc ? Cet homme, ce n'est ni Hérode, ni Caïphe, ni Judas ni aucun des bourreaux juifs ou romains. Cet homme c'est Ponce-Pilate. Et cela c'est justice. Hérode, Caïphe, Judas et les autres ont eu leur part dans le crime ; mais enfin rien n'eût abouti sans Pilate. Pilate pouvait sauver le Christ, et sans Pilate on ne pouvait mettre le Christ à mort. Le signal ne pouvait venir que de lui : *Nobis non licet interficere* disaient les juifs.

" Lave tes mains, ô Pilate ; déclare-toi innocent de la mort du Christ. Pour toute réponse nous dirons chaque jour, et la postérité la plus reculée dira encore : Je crois en Jésus-Christ... qui a souffert sous Ponce-Pilate, *passus sub Pontio Pilato.*"

L'allusion était à jour. Aussi le 28 février, on lut au *Moniteur* que le mandement de l'Évêque de Poitiers était déféré au Conseil d'État. La lettre de M. Rouland, qui le lui notifia, l'invitait à prendre connaissance de l'acte d'accusation, et à présenter sa défense dans un *Mémoire justificatif.*

Mgr Pie déclara d'abord que, l'appel comme d'abus étant basé sur les *articles organiques*, il faisait ses réserves sur la compétence du Conseil d'État. Il réfuta ensuite le rapport point par point. " Il a vengé l'honneur du Saint-Père outragé de la manière la plus indigne ; il n'a pas outragé le gouvernement dans la personne de son chef. Quant au trait final, à cette évocation du personnage de Pilate, l'Évêque l'a faite, *non pour dévouer le Souverain à toute l'âpreté des haines religieuses*, mais bien *pour l'avertir du rôle qui l'attend, s'il obéit aux injonctions de la Révolution.*"

La majorité tout naturellement déclara l'abus ; l'empereur signa l'arrêt le samedi saint, 30 mars. Singulière coïncidence qui plaçait en un tel jour et sous une telle plume le jugement de l'allusion au jugement de Pilate. Mgr Pie s'en consola facilement : il venait de recevoir du Saint-Père " de nouvelles félicitations pour la magnanimité et l'ardeur avec lesquelles il continuait de défendre la cause de l'Église et les droits du Saint-Siège."

Cependant l'irritation croissante où l'on était contre ce fier défen-

seur de l'Église et de ses droits, disposait ses ennemis à découvrir un crime de lèse-majesté dans chacun de ses discours.

Le dimanche 30 juin 1861 Mgr Pie célébrait pontificalement dans sa cathédrale le fête da saint Pierre, titulaire de cette église. Après le chant de l'Évangile il monta en chaire pour donner, selon son habitude, une homélie sur la fête. Incidemment il fit remarquer qu'Hérode qui fit emprisonner saint Pierre n'était point le vieil Hérode, le meurtrier des saints Innocents, ni Hérode-Antipas qui avait fait mourir saint Jean-Baptiste et insulté Jésus-Christ dans sa passion ; mais un troisième Hérode, fils d'Aristobule.

L'évêque avait parlé d'un troisième Hérode, et l'empereur des Français portait le nom de Napoléon III. Les espions qui étaient venus assister au sermon y virent une allusion et Mgr Pie apprit quelque temps après, non sans surprise, qu'une enquête menaçante était ouverte sur le sujet de son homélie de saint Pierre.

Le gouvernement impérial alla plus loin, et le premier secrétaire de l'ambassade de Rome fit une déposition au Vatican contre l'Évêque *deux fois coupable* d'allusions injurieuses envers son souverain et le Saint-Père fut prié instamment de modérer ce prélat, sous peine de le voir bientôt livré aux tribunaux.

Cependant l'heure des grandes déclarations doctrinales de Pie IX était imminente. La tâche de Mgr Pie fut désormais de disposer les âmes à les recevoir. Il commença par en faire sentir la nécessité, en montrant le mensonge triomphant dans les esprits, tandis que l'iniquité triomphait dans les conseils du gouvernement. Un livre dont la tolérance, pour ne rien dire de plus, fut le plus grand scandale du régime impérial et peut-être la cause surnaturelle de sa chute lui en fournit une occasion solennelle ; c'était la *Vie de Jésus* par M. Renan.

Mgr Pie commença par demander à ses prêtres un jeûne d'expiation, puis il leur donna lecture d'un discours dans lequel se trouve ce passage : " Jugez à quel temps nous sommes arrivés pour que, dans une nation catholique, un homme public, occupant d'offiee une des chaires académiques des plus éminentes, ait pu, sans réclamation d'aucune autorité, avec des encouragements même écrire, publier et répandre partout un livre d'une telle impiété."

Les catholiques, indignés de cette oppression générale de la vérité en face de l'impiété salariée et glorifiée, voulurent élever publiquement leur protestation et se concerter ensemble pour la défense de la foi et de la liberté de l'Église. Un congrès se tint dans la ville de

Malines ; une élite de catholiques s'y donnèrent rendez-vous. Malheureusement cette assemblée animée du plus enthousiaste amour de l'Église et de son Chef, se trouva transformée par le fait de quelques-uns, en une cour plénière du libéralisme catholique.

M. de Montalembert poussa l'égarement jusqu'à prétendre que non seulement ce régime de liberté et d'égalité de la vérité et de l'erreur était un état normal et légitime, mais que c'était pour " les nations adultes " le régime idéal et l'état de perfection.

Mgr Pie crut de son devoir de signaler incidemment au Saint-Père ces dangereuses hardiesses. Il ajouta : " Je crois voir que le mal résultant de ce discours est très grand, et j'entends déjà plusieurs ecclésiastiques pseudo-libéraux se targuer du silence du Saint-Siège à qui l'orateur a publiquement soumis son discours."

La réponse de Pie IX ne se fit pas longtemps attendre. Le 8 décembre 1864, dixième anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception de Marie, il publia la célèbre Encyclique *Quanta cura* suivie des quatre-vingts propositions du *Syllabus*, ce magnifique résumé des déclarations formulées par le Saint-Père sur la doctrine, la morale et le gouvernement de l'Église. La raison et la religion, la nature de Dieu et la nôtre, les droits de Dieu, les devoirs de l'homme, les rapports de l'Église et de l'État, la question de l'autorité et de la liberté, celle de la société civile et de la société conjugale, tout ce qu'on avait contesté, tout ce qu'on voulait renverser, se trouvait là consolidé, relevé et replacé sur la base de la pierre angulaire, cette pierre de la foi que l'on avait voulu arracher des fondements de la société moderne, sans faire attention qn'en l'enlevant on ouvrait un gouffre dans lequel on allait voir s'effronder tout ce qui portait sur elle et ne tenait que par là.

Mgr Pie tressaillit. Tout ce qu'il avait appelé, demandé, préparé depuis le commencement de son épiscopat recevait ce jour-là, la consécration non seulement de sa vérité, mais de son opportunité.

Cependant Pie IX ne pensait pas devoir se contenter de cet acte solennel ; depuis longtemps il pensait que la convocation d'un concile général serait, dans les temps présents, un immense bienfait pour la chrétienté. Il nomma une commission chargée d'examiner et de préparer l'affaire et presque en même temps il fit adresser en son nom une lettre à une trentaine d'évêques choisis dans toutes les parties de la chrétienté, pour avoir leur pensée sur ce grave sujet.

Mgr Pie fut du nombre. Il répondit au Cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation du Concile, combien il admirait l'inspiration

de Dieu dans cette initiative du Saint-Père et proposa les matières à mettre au programme de ia grande assemblée. Mais avant cette réunion, voulant prendre le mot d'ordre où Jésus-Christ l'a mis, il estima qu'un voyage à Rome était nécessaire. Aussi bien, Pie IX avait-il témoigné le désir de le voir. Ce voyage devait être court. A Rome, Pie IX avait toute son admiration, et lui donna trois audiences fort prolongées. Mgr Pie dut faire une allocution à sept cents zouaves pontificaux assemblés dans la cathédrale de Velletri ; quelques jours plus tard il exhorta au Séminaire français une milice d'un autre genre. Il partit de Rome le jour même ou l'empereur d'Autriche, vaincu par le roi de Prusse à Sadowa, céda la Vénétie à Napoléon, qui la rétrocéda à l'Italie ; c'était le 5 juillet 1864.

Le 15 septembre suivant la France s'obligea par une Convention avec l'Italie à retirer ses troupes de l'État pontifical dans l'espace de deux ans, et l'Italie s'engageait à ne pas porter atteinte à ce même territoire, que de plus elle le défendrait contre les attentats du dehors. En effet le 11 décembre 1866 le drapeau français fut descendu du château Saint-Ange et les troupes rentrèrent en France.

L'évêque éleva la voix, et un triste railleur ayant trouvé plaisant d'écrire dans la presse : Voyez ce pauvre Pape, il pleure l—" Non, dit-il, non, personne n'a droit de parler ainsi de ce cœur magnanime... A ceux qui pleureraient sur son sort, Pie IX répondrait : *Ne pleurez pas sur moi, pleurez sur vous-mêmes et vos fils.* L'abaissement de l'Europe, l'abandon de la dignité de la France, les hontes présentes et les calamités futures des nations apostates, voilà ce que pleure Pie IX."

Le 8 décembre 1866 une lettre de Pie IX invita les évêques à se rendre à Rome, dans le courant de juin suivant, afin d'y assister au 18e centenaire du martyre de saint Pierre. Mgr Pie se rendit à l'appel, et fut pour beaucoup dans la rédaction de l'adresse où les évêques disaient : " Convaincus, Très Saint-Père, que Pierre a parlé par la bouche de Pie, tout ce que vous avez dit, confirmé, publié, pour maintenir l'intégrité du dépôt divin, nous le disons, nous le confirmons, nous le publions etc."

Cependant le retrait des troupes françaises avait laissé Rome et son territoire dans un état au moins temporaire de tranquillité ; elle ne devait pas être longue. Garibaldi envahit les États pontificaux et menaça la Ville sainte ; mais à Monte-Rotondo et à Mentana les zouaves du Pape donnèrent une rude leçon à cet impie flibustier ; la France au dernier moment avait jeté son épée dans la

balance et le *Jamais* solennel de M. Rouher avait rassuré le monde catholique. Mgr Pie se hâta d'en exprimer au gouvernement français sa profonde reconnaissance ; il alla même remercier l'empereur et profita de cette visite pour lui donner cet avertissement suprême :

" Sire, les races qui sont montées sur le trône y sont restées tant qu'elles furent fidèles à Jésus-Christ."

En 1868 Mgr Pie eut la consolation de voir les PP. Dominicains ouvrir un couvent de leur Ordre. Puis le Concile de la Province d'Aquitaine se réunit à Poitiers ; son premier décret fut sur *saint Hilaire, docteur de l'Église.* Un chapitre spécial fut consacré à la recommandation du culte de saint Joseph. Pour tout le reste ce concile fut comme l'aurore du Concile du Vatican.

A la fin de juin, Pie IX publia l'Indiction officielle du concile général pour le 8 décembre de l'année suivante. Parmi les circonstances qui pouvaient y faire obstacle, se trouvait l'état présent des affaires de l'Europe. Le ciel politique était à la tempête, et tandis que l'édifice spirituel de l'Église s'apprêtait à recevoir son splendide couronnement, de sourds craquements se faisaient sentir dans l'édifice de l'État.

Mgr Pie priait et se sanctifiait en vue du concile ; surtout il recommandait ce grand intérêt de l'Église à la Mère de Dieu, reine du Cénacle et présidente du premier concile œcuménique. Cependant l'infaillibilité doctrinale du Pape paraissait devoir entrer dans le programme de cette assemblée plénière. Mais à peine l'idée de cette définition était-elle entrée dans le domaine public par un article célèbre de la *Civiltà Cattolica*, qu'elle y avait soulevé des tempêtes du côté où l'on s'y attendait le moins. M. de Montalembert, Mgr Dupanloup, le P. Gratry ne questionnaient cependant que *l'opportunité* de cette définition. Puis vint en Allemagne le mouvement schismatique de Dœllinger. Le mystérieux mémoire adressé aux évêques de France, d'Angleterre et d'Allemagne suivit de près ; enfin parut le livre de Mgr Maret : *Du Concile général et de la Paix religieuse.* On fit grand bruit de ce triste écrit. Dom Guéranger le réfuta victorieusement dans sa *Monarchie pontificale.*

Le 29 septembre 1869, vingtième anniversaire de son élection à l'épiscopat, Mgr Pie disait à son clergé réuni autour de lui : " Non, jamais je ne ferai ni à la promesse de Jésus-Christ, ni à l'assistance de l'Esprit-Saint, ni à ma raison, cet outrage de croire que, quand vos lèvres, ô Pierre, rendent un oracle doctrinal, c'est de mon silence et du silence de mes frères, que cet oracle va recevoir une

valeur d'infaillibilité qu'il ne tiendrait pas de la promesse et de l'assistance divine !" Mgr Maret eut le bon esprit de reconnaître ses torts et de retirer son ouvrage ; Mgr Pie là-dessus dit en présence de ses prêtres : " De grand cœur nous offrons aujourd'hui au vénérable doyen de la Sorbonne le témoignage de l'estime qui s'attache à une rétractation aussi méritoire que courageuse."

Vint le fameux manifeste du *Correspondant* annonçant avec une assurance presque impérative " que la question des rapports de l'Église avec le monde moderne serait réglée dans le sens des principes libéraux ; que tous les évêques *devraient* déclarer que le règne du privilège a péri pour l'Église et que le droit commun est la seule défense qu'elle puisse désormais invoquer."

Mgr Pie en fut indigné : " Que ces hommes," dit-il, " ne se targuent pas, dans leur toge académique, d'être exclusivement les hommes de la civilisation ; l'Église n'a pas cédé si absolument à leurs aréopages le privilège de comprendre et de sentir."

Le 26 octobre Mgr Pie partit pour Rome après s'être placé sous les auspices de Notre-Dame de Chartres, et de tous les saints et saintes de son diocèse.

V

Du Concile du Vatican a la mort.

(1869–1880)

Arrivé à Rome le 12 novembre avec Mgr d'Angoulème et M. l'abbé Gay, Mgr Pie se rendit le même jour à Saint-Pierre, pour y prier très religieusement devant la Confession. Le 18 il obtint une audience de Pie IX.

Quelques jours plus tard on apprit que deux écrits polémiques de Mgr Dupanloup venaient d'éclater en France : ses *Observations* sur l'infaillibilité et son *Avertissement* à M. Louis Veuillot.

Mgr Pie s'en montra impressionné douloureusement ; mais il ne crut pas pour cela devoir sortir de la réserve qu'il s'était prescrite. Il se contenta de dire : " Le Concile y gagnera. S'il manquait quelque chose pour avertir que le moment est arrivé de définir l'infaillibilité du Pape, on est à même de voir que rien n'est plus urgent aujourd'hui . . ."

Plein de la grandeur toute surnaturelle de ce qui se préparait, Mgr Pie donna beaucoup à la prière dans ces premières semaines. Il n'y eut presque pas de jour où, malgré l'accablement des visites et des affaires, il ne se rendît en pèlerin, soit aux grandes basiliques, soit aux sanctuaires les plus renommés.

Ce fut le 8 décembre que l'ouverture du Concile général du Vatican se fit solennellement dans la basilique de Saint-Pierre. Le 14, la seconde Congrégation générale s'étant réunie pour l'élection de vingt-quatre Pères, qui devaient composer la Commission de la Doctrine et de la Foi, Mgr de Poitiers fut nommé le *second!* Il avait obtenu 470 voix sur 700 votants.

Le choix des évêques de cette Commission, et spécialement le choix de Mgr Pie, avait une très haute signification ; il donnait déjà le sens de la direction qu'allaient prendre les choses. Pour lui, cette première victoire des doctrines qu'il représentait le trouva calme, mesuré et condescendant, comme à l'ordinaire.

Le 14 janvier Mgr Pie dut prêcher dans l'église de Saint-André *della Valle ;* tout en prêchant sur saint Hilaire, il était constamment en plein Concile du Vatican. " La paix dans la vérité. Le Saint-Siège l'unique siège de la vrai foi..."

Le premier travail auquel s'employa cette Commission fut l'élaboration de ce qui devait fournir la constitution dogmatique préliminaire sur la foi, la raison et la révélation. Le cardinal Pecci (aujourd'hui Léon XIII) demanda à l'évêque de Poitiers d'introduire la condamnation de l'ontologisme, et de coordonner et présenter les différentes questions dans leur ordre logique.

Rien n'était plus conforme aux vues de Mgr Pie ; aussi ceux qui attendaient beaucoup de lui ne furent point trompés. A quelques jours de là, il fut chargé, par toute la Commission de la Foi, de présenter son rapport à la Congrégation générale des Pères. Il s'y mit avec zèle, et s'en acquitta si parfaitement, à la satisfaction de tous, que cela lui valut un vrai triomphe.

Ce fut le 12 avril que Mgr Pie lut publiquement ce grave et habile rapport. Douze jours après, la Constitution dogmatique *Dei Filius* était votée en session solennelle, à Saint-Pierre, par tous les Pères du Concile.

Cependant l'urgence d'aborder l'infaillibilité ne tarda pas à se montrer à toutes les âmes sincères ; la définition n'était plus seulement opportune, elle avait été rendue nécessaire par tout ce qu'on avait

fait pour l'empêcher. Ce fut encore Mgr Pie qu'on chargea de l'introduire et de la présenter à l'auguste assemblée.

L'évêque de Poitiers exposa donc et expliqua l'origine, la perpétuité, l'objet et l'étendue du pouvoir pontifical ; puis il aborda le chapitre sur l'infaillibilité comme corollaire logique et obligé de la doctrine exposée. Ce rapport fut décisif.

Cependant aussitôt la lutte s'était ouverte sur ce grave schema de l'infaillibilité, par un feu de discours si nombreux, si prolixes, qu'ils ne laissaient pas entrevoir sitôt une solution qu'on savait d'ailleurs pouvoir être arrêtée par tant d'événements du dehors. Mgr Pie, chargé de faire un nouveau rapport dut être présent à toutes les réunions et entendre tous les discours. Il n'y put suffire et dut prendre quelque jours à la campagne.

A l'intérieur du concile, les séances devenaient de plus en plus agitées. Mgr Pie en sortait souvent attristé, plus d'une fois excédé, mais jamais découragé. Si laborieuse que fût la lutte, pour rien au monde il n'eût voulu quitter le terrain avant d'avoir pour sa part assuré la victoire.

Le mois de juillet arriva. Plusieurs des chefs de la minorité quittèrent Rome et le Concile ; Mgr Pie en fut bien chagrin. Le 13 le Concile vota sur l'ensemble du schema. Sur 601 votants, 451 répondirent *placet*, 88 *non placet*, 62 *placet juxta modum*, c'est-à-dire sous condition.

Le Concile, qui voulait la paix, la voulait dans la vérité ; la majorité accentua donc davantage le sens des phrases contredites. Le 18 juillet 1870, l'infaillibilité du Pape fut solennellement proclamée à Saint-Pierre, par l'unanimité des Pères présents, moins deux, dont un alla déposer son acte de foi aux pieds du Saint-Père le même soir, et l'autre le lendemain matin.

Le 19 commençait la guerre franco-allemande ; un mois plus tard les Piémontais faisaient dans Rome leur entrée triomphalement sacrilège, et le Concile, forcément interrompu, voyait la reprise de ses travaux indéfiniment ajournée. Heureusement la barrière avait été placée, le rempart élevé. Les orages pouvaient venir. Dieu avait mis en sûreté l'unité de son Église, et il avait dit aux peuples ballottés par la Révolution que là où le Vicaire de Jésus-Christ allume le phare de la doctrine, là est le port du salut.

Mgr Pie rentrait à Poitiers le 24 juillet. On lui fit une ovation, comme il convenait après une telle campagne. Mais déjà il s'agissait de panser les plaies de la patrie temporelle et de laisser tranquille-

ment la patrie spirituelle en possession de cette grande vérité que tous ses enfants s'empressèrent de reconnaître les uns après les autres.

La France était en armes ; l'Empereur avait demandé des prières publiques ; Mgr Pie s'empressa de les prescrire ; il ne se faisait pas illusion ; la lutte allait être terrible et le choc meurtrier ; il faut expier, se sanctifier et prier.

Les revers arrivèrent coup sur coup sur la pauvre France ; Mgr Pie était à son poste, organisant un Comité de secours, visitant les blessés qui déjà arrivaient à Poitiers, se multipliant pour suffire à tout. Jamais plus qu'alors il ne s'était montré le père de son peuple.

Puis vint la lugubre journée de Sedan, et la proclamation de la République à Paris. L'évêque ne s'en émut ni s'en étonna. Le point de vue divin des choses était ici, comme partout, celui auquel s'était placé l'homme de Dieu. " Voilà le jour de la vengeance du Seigneur, voilà l'année du jugement de Sion," disait-il avec le prophète Isaïe.

La nouvelle de l'envahissement de Rome par les hordes piémontaises mit le comble à la douleur de Mgr Pie. Tout était donc consommé.

Cependant la guerre continuait ses fureurs. Le flot sanglant des blessés inondait déjà la ville et le diocèse de Poitiers. Tout ce que l'Évêque pouvait mettre à leur disposition, séminaire, collèges, maisons religieuses et ecclésiastiques, il l'ouvrait, l'appropriait à ce service hospitalier.

Le Pape venait de parler dans son encyclique *Respicientes* ; c'était la voix d'un prisonnier demandant justice contre son geôlier et son spoliateur. L'Évêque de Poitiers traduisit cette protestation dans une lettre pastorale contre le forfait que le Piémont ne faisait qu'aggraver, en voulant la justifier.

Ainsi Rome et la France se partageaient les regards de ce cœur désolé, mais non découragé. N'espérant plus qu'en Dieu, il supputait uniquement les chances du salut d'après les forces surnaturelles de la prière.

Les grands maux de la France ne devaient trouver de terme, ou pour mieux dire, de trève, que dans une paix plus cruelle que la guerre elle-même. Puis après le sang on eut le feu dans les fureurs de la Commune.

Les grandes douleurs publiques avaient allumé dans l'âme de Mgr Pie un ardent désir de sa propre sanctification. Il résolut d'aller faire une retraite spirituelle à la maison des Pères Jésuites de Paris.

rue de Sèvres, sur la tombe des Religieux martyrs de la Commune.

Là, parmi les ruines et les cendres, il fit sa préparation à la mort. Le martyre lui faisait envie. Cette retraite lui mit aussi au cœur une pensée de zèle pour la restauration religieuse, doctrinale, sociale et politique de la France.

Avec quelle ardeur il travaillait à ce relèvement de sa chère patrie, de laquelle seule il espérait le rétablissement du pontife bien-aimé dans tous ses droits !

Um moment on se crut à la veille de voir revenir au trône où l'appelaient et la Chambre et le pays, le rejeton des monarques à qui la France devait, après tout, sa gloire la plus pure. Cette heure cependant ne devait point venir, et dès lors la pauvre France redescendit pas à pas la pente qui l'entraîne comme fatalement à l'abîme. Les bons se divisèrent, les méchants au contraire serrèrent leurs rangs.

Mgr Pie se convainquit définitivement qu'un miracle seul pourrait sauver la France ; et ce miracle il le demanda au Sacré-Cœur de Jésus. Mais en même temps il résolut plus que jamais de ne rien épargner pour mettre une digue au mal et préparer par l'éducation des générations mieux disposées à faire l'œuvre de Dieu, et comme le clergé doit être le sel de la terre, il songea par-dessus tout à l'élever à la hauteur de sa mission.

L'affaire qu'il plaçait à la tête des œuvres de sa vie épiscopale, c'était la fondation et l'institution canonique d'une Faculté de théologie à Poitiers. Or ses vœux en ce point furent enfin remplis ; le 1er octobre 1875 le Bref d'érection canonique fut expédié, et le 2 février suivant Mgr Pie bénit les fondements des constructions destinées à abriter les étudiants.

Le 5 février Mgr Pie eut à pleurer la mort de sa mère bien-aimée ; plus que jamais à partir de ce moment il détachait son cœur des choses de la terre ; puis, moins d'un an plus tard la mort de Pie IX acheva de le faire soupirer désormais uniquement après la patrie céleste.

Léon XIII ayant exprimé à plusieurs reprises le désir de voir Mgr Pie, celui-ci se rendit aussitôt à Rome, et le 30 octobre eut le bonheur d'une audience du nouveau pontife. Le 12 mai suivant Léon XIII préconisa l'évêque de Poitiers cardinal de la sainte Église romaine. Les félicitations vinrent pleuvoir de toutes parts sur le nouveau dignitaire. Mgr Guibert, archevêque de Paris lui écrivit :

« Tous les cardinaux français sont presque à bout d'âge... Vous

êtes jeune encore, et je prie Dieu avec confiance qu'il vous garde longtemps. Je n'ose pas espérer que vous verrez la fin de nos troubles et la paix enfin rendue à l'Église ; mais vous serez là pour soutenir nos bons catholiques, qut sont vraiment admirables par leur zèle et leur dévouement."

Hélas ! le temps était ce qui devait manquer le plus à cette nouvelle carrière. Déjà, dès les premiers pas, elle touchait à son terme ; et les derniers services que le Cardinal de Poitiers s'apprête à rendre à l'Église ne précèdent que de peu de mois l'heure de sa récompense.

Au moment même où Mgr Pie allait être promu aux honneurs du cardinalat s'engageait et se poursuivait contre l'Église une odieuse campagne. Les honteux décrets de dispersion portés contre les congrégations religieuses venaient de soulever l'indignation de tous les honnêtes gens. Malgré la réserve prescrite au futur Cardinal, dans les intérêts de l'Église plus que des siens, Mgr Pie était résolu à se montrer fermement dans une affaire qut touchait, pour ainsi dire, à la prunelle de ses yeux.

Malheureusement son métropolitain, l'archevêque de Bordeaux avait pris les devants avec un projet assez pâle de protestation collective, et il fallut s'en contenter pour le moment. Puis Rome le réclama de nouveau ; il assista le 22 septembre au Consistoire public, dans lequel il reçut le chapeau cardinalice avec le titre de Sainte-Marie-de-la-Victoire.

Il revint à Poitiers pour continuer à lutter contre le mal qui grandissait, sans rompre néanmoins en visière avec l'autorité établie ; le doux Léon XIII lui avait tracé un programme et il y adhéra en toute simplicité malgré les frémissements de sa nature belliqueuse.

Puis la fin approchait à grands pas. Mgr Pie s'y préparait par un accroissement de vertu, d'humilité d'abord, en raison même de son élévation. Or, plus son âme se vidait d'elle-même, plus elle se remplissait de Dieu. Sa piété consistait en une grande religion, très profonde, très solide, très nourrie de foi et d'amour, plutôt que chargée de pratiques. La méditation quotidienne, la visite au Saint-Sacrement, l'examen de conscience le trouvèrent toujours fidèle.

Une des formes de sa religion était d'honorer et de faire honorer les saints patrons de chaque paroisse, dont il savait chacune des légendes par cœur. Son culte pour la mère de Dieu avait redoublé de ferveur après la mort de sa mère ; il devint plus tendre à mesure que les années s'écoulaient.

Mais l'exercice de sa piété était dans la charité, et celui de la charité dans la pratique du devoir. Rien de précipité cependant dans l'action. Quelles que fussent ses occupations, il se mouvait tellement à l'aise au milieu d'elles qu'il se livrait tout entier à ceux qu'il recevait, et semblait donner son temps à qui le voulait prendre.

Quelqu'un qui l'a bien connu dès sa jeunesse sacerdotale a dit que sa qualité dominante et distinctive était la *fidélité*. Il a été fidèle à Dieu, à Jésus-Christ, à son Église, au Saint-Siège et au Pape, à sa patrie et au Roi. Il a été fidèle à Marie dont le nom fut le dernier prononcé par ses lèvres. Aussi était-il temps que Dieu, qui lui aussi est fidèle, l'appelât dans la joie de son Maître.

Mgr Pie dut faire un dernier voyage à Rome ; il s'y prépara comme s'il ne devait pas en revenir. Le 1er mars, il révisa son testament, et y joignit un codicille ; le 9 il quitta Poitiers. Arrivé souffrant à Rome, le 23, mardi saint, il passa la plus grande partie de son temps en exercices de dévotion. Le 26, Vendredi Saint, il fut admis à l'audience du Saint-Père, avec lequel il eut une heure et demie d'entretien tout confidentiel sur les choses du temps. Elles s'aggravaient en France.

Le lendemain il apprit que le ministère français venait virtuellement de fermer la Faculté de Théologie de Poitiers. Il en fut vivement affligé.

Le 1er avril, Mgr Pie conféra encore longtemps avec le Pape. On venait d'apprendre que les décrets portés contre les religieux avaient été lancés le lundi de Pâques, 29 mars. On devine sa douleur et celle du Pape !

Le 25 avril il fit ses adieux au Saint-Père ; le lendemain il quitta Rome. Arrivé à Paris le 26, il y passa huit jours à voir et entretenir le Nonce, l'Archevêque, quelques ministres et amis ; mais ces visites officielles, ces négociations, ces supplications le laissèrent sans espoir d'arrêter la main du gouvernement.

Quand, le 5 mai, il revit sa ville de Poitiers, il ne manqua pas d'aller selon son habitude, s'agenouiller d'abord à Notre-Dame-la-Grande, puis il rentra à l'évêché, où l'on remarqua l'altération de ses traits et sa tristesse profonde.

Cependant il avait à acquitter une promesse et à remplir un devoir ; il s'était engagé auprès de Mgr d'Angoulème, à venir pontifier chez lui le jour de la Pentecôte et présider le lendemain la réunion des Œuvres catholiques ouvrières.

Le samedi, 15 mai, malgré la fatigue il partit. Le lendemain, après

l'Évangile, il fit l'homélie dans la cathédrale d'Angoulème remplie d'une foule pressée. Puis le lundi il adressa la parole à plus de cinq cents membres de ces œuvres admirables.

Mgr Pie semblait mieux portant ; il déclara même que la séance qu'il venait de présider ne lui laisserait plus de fatigue le lendemain.

Le souper, pris ensuite avec les seuls commensaux habituels de l'évêché, fut encore animé par la plus vive conversation. Seulement le Cardinal se retira de bonne heure ; il se sentait un peu de fatigue dans les jambes.

Vers une heure du matin, 18 mai, son vicaire général, qui couchait dans une chambre contiguë à la sienne, fut soudainement éveillé par des coups frappés convulsivement dans la muraille. Il se hâta de se rendre auprès du Cardinal, qui se mourait ; il lui donna l'absolution ; déjà le malade ne parlait plus. Mgr d'Angoulème arriva alors avec les saintes huiles pour l'extrême-onction qu'on administra en toute hâte. Un moment après, c'en était fait. Mgr Pie était devant Dieu, où ses œuvres l'avaient suivi.

Lorsque Léon XIII reçut cette nouvelle, il soupira en disant : " J'ai perdu mon bras droit en France." Le nonce de son côté dit : " Le Saint-Siège a fait une perte irréparable."

L'arrivée du corps à Poitiers fut le signal d'un deuil immense. Ses funérailles furent un triomphe. Mgr Pie avait marqué la place de la sépulture dans le sanctuaire de l'église Notre-Dame-de-la-Grande. C'est là, au pied même de l'autel surmonté de la statue de Marie, que depuis dix ans, il s'était fait construire un caveau en pierre. On y descendit son corps et on l'y déposa, le visage tourné vers cette statue de la Vierge qu'il semblait prier encore.

A l'épitaphe toute simple, qu'il avait lui-même composée était jointe cette prière : " Et comme, ô ma Mère, vous avez été couronnée par mes mains sur la terre, puissè-je mériter d'être couronné ar votre Fils dans les Cieux." Amen.

B. E.

NOTRE INDIFFÉRENTISME LITTÉRAIRE

La société canadienne nous offre depuis des années un bien singulier spectacle ; lui parle-t-on d'éloquence sacrée ou profane, de littérature, de peinture, de science, en un mot de tout ce qui élève l'âme et lui inspire de sublimes aspirations, elle baille ! Au contraire vient-on l'entretenir de bagatelles, de futilités, la combler de représentations cocasses, elle admire, elle s'extasie, elle applaudit à outrance.

Cette réflexion va faire bondir beaucoup de nos optimistes, qui, ne voyant partout que du rose et du bleu ne sauraient croire que l'on puisse broyer du noir pour peindre un petit coin du sol de leurs amours. Pourtant, s'ils ouvraient tant soit peu les yeux et daignaient seulement noter à mesure qu'ils se présentent, les engouements grotesques, les enthousiasmes inexplicables, souvent ridicules de la foule, dans nos grandes-cités surtout, ils verraient à l'instant qu'ils perdent un temps infiniment précieux en jouant à l'indignation au sujet d'un fait que les événements viennent malheureusement confirmer chaque jour.

Sait-on comment Octave Crémazie appelait la société canadienne en 1866 ? Une " *société d'épiciers !* " Pour un poète il n'est pas flatteur, comme on le voit, mais ceux qui l'ont vu aux prises avec l'indifférence de ses compatriotes savent que le compliment était richement mérité. Il y aura bientôt vingt-cinq ans de cela et notre société trouve sans doute le qualificatif de son goût puisqu'elle semble s'en enorgueillir plus que jamais. Mais écoutons le chantre du *Drapeau de Carillon* nous parler des *épiciers* de son époque :

" J'appelle épicier, dit-il, tout homme qui n'a d'autre savoir que " celui qui lui est nécessaire pour gagner sa vie, car pour lui, la " science est un outil, rien de plus. L'avocat qui n'étudie que les " pandectes et les statuts revisés, afin de se mettre en état de gagner " une mauvaise cause et d'en perdre une bonne, le médecin qui ne " cherche dans les traités d'anatomie, de chirurgie et de thérapeu- " tique que le moyen de vivre en faisant mourir ses patients ; le

" notaire qui n'a d'autres connaissances que celles qu'il a puisées " dans Ferrière et dans Massé, ces deux sources d'où coulent si " abondamment ces œuvres poétiques que l'on nomme protêts et " contrats de vente, tous ces gens là ne sont que des épiciers. Comme " le vendeur de mélasse et de cannelle ils ne veulent savoir que ce " qui peut rendre leur métier profitable. Dans ces natures pétrifiées " par la routine la pensée n'a pas d'horizon. Pour elles, la littérature " française n'existe pas après le dix-huitième siècle. Ces messieurs " ont bien entendu parler vaguement de Chateaubriand, de Lamar- " tine et les plus forts d'entr'eux ont peut être lu les *Martyrs* et " quelques vers des *Méditations*, mais les noms d'Alfred de Musset, " de Gauthier, de Nicolas, d'Ozanam, de Merimée, de Ravignan, de " Lacordaire, de Nodier, de Sainte-Beuve, de Cousin, de Gerbet etc., " enfin toute cette pléïade de grands écrivains, la gloire et la force " de la France du dix-neuvième siècle leur sont presque complè- " tement inconnus..."

" Le patriotisme devrait peut-être à défaut du goût des lettres " les porter à encourager tout ce qui tend à conserver la langue de " leurs pères. Hélas ! vous le savez comme moi, nos messieurs riches " et instruits ne comprennent l'amour de la Patrie que lorsqu'il se " présente, sous la forme d'actions de chemins de fer et de mines " d'or promettant de beaux dividendes ou bien encore quand il leur " montre en perspective, des hommes politiques, des appointements " et surtout des chances de *jobs*."

" Avec ces hommes vous verrez de bons pères de famille, ayant " toutes les vertus d'une épitaphe ; vous aurez des échevins, des mar- " guillers, des membres du parlement, voire même des ministres, " mais vous ne parviendrez jamais à créer une société littéraire, " artistique et je dirai même, patriotique dans la belle et grande " acception du mot."

Ne dirait-on pas que ces lignes, vieilles de près d'un quart de siècle, ont été écrites aujourd'hui même, tant elles reproduisent fidèlement l'indifférentisme littéraire qui afflige notre société. Qui voyez-vous en effet aux tournois hippiques, aux danses de nègres, aux représentations du cirque, aux mascarades du carnaval ? Nos avocats, nos médecins, nos échevins, nos députés jusqu'à nos sénateurs ! Les exceptions sont le petit nombre. Y a-t-il au contraire dans nos cercles des conférences littéraires, des réunions où les lettres sont en honneur, vous voyez la plupart de ces messieurs briller par leur absence. Que voulez-vous, chez eux, le physique l'emporte sur le

moral ; tout ce qui touche de loin ou de près aux ouvrages de l'esprit les trouve froids, impassibles, on dirait des statues marmoréennes, mais parlez leur de chevaux, de chiens, de foules d'amusements frivoles vous les verrez aussitôt sortir de leur impassibilité, devenir tout feu, s'enthousiasmer tout comme s'ils traitaient dans une assemblée publique un sujet eminemment patriotique.

On m'accusera peut-être de forcer un peu la note et de ne point me défier assez des attraits séduisants de l'exagération. Vous avez déjà assisté à des séances littéraires et toujours il y avait salle comble, ce qui prouve qu'on est bien moins indifférent que je ne le prétends. Pardon, j'admets bien votre auditoire nombreux, mais je ne saurais souscrire à la véracité de votre conclusion. Procédez en effet, à un triage en règle, comme celui que fit Gédéon avant de marcher contre les Madianites ; n'accordez le titre de dévots, de véritable amis de l'art et de la littérature qu'à ceux qui sont venus sincèrement rendre hommage au mérite de l'écrivain, du poète, au talent de l'orateur du jour, comme le héros hébreu ; croyez-vous pouvoir trouver trois cents braves pour vous seconder et affirmer hautement que vous avez raison et que j'ai tort ? Je crains bien que non. Il vous faudra d'abord écarter tous les curieux venus pour lorgner : la toilette de celle-ci, le chapeau de celle-là, la moustache de celui-ci, le nez de celui-là, ou pour voir quels sont les galants de mademoiselle Thérèse et quelle est la tournure du couple B*** en pleine lune de miel... il vous faudra encore écarter tous les disciples de la cause sentimentale, qui trouve dans ce genre de séances un rendez-vous tout aussi commode que certains exercices religieux du soir et certaines rues le samedi après-midi, toute la famille des complaisants dont la tâche est d'accompagner une amie de campagne ou une vénérable douairière, tous les poseurs visant au titre d'amateurs des choses sérieuses pour faire leur cour à tel et tel personnage influent dont ils voudraient obtenir une sinécure, tous les amis du conférencier, auditeurs par politesse ou par intérêt qui prisent bien plus la table et le champagne de l'hôte que les phrases du causeur, tous les... Je clos ici ma kyrielle, de crainte de ne pouvoir vous accorder sur mille auditeurs quarante élus, quarante amis des muses, quarante immortels ! Ah ! s'il s'était agi d'une comédie équivoque, d'une piécette fertile en périodes sentimentales, en pirouettes de ballerines ou en rondes de bayadères vous auriez trouvé un auditoire attentif, silencieux, bien élevé, applaudissant avec entrain, un auditoire modèle enfin où commères, curieux et curieuses, amou-

reux, complaisants et poseurs se seraient entendus pour laisser à la porte le choquant de leur livrée et ne se montrer qu'avec l'habit d'un sage, d'un Solon ; mais non, c'est un conférencier, un littérateur qui cause, prêtez l'oreille aux chuchotements, aux murmures qui se croisent d'une extrémité à l'autre de la salle, l'éloge du causeur est vite bâclé :—" Dieu ! qu'il est ennuyuux, dit-on partout ; des conférences, des causeries comme celle-là, je peux en faire à la douzaine... il croit m'instruire quand je peux lui en montrer ! Peut-on être aussi fade, aussi terne que ce pitre qui vous débite des phrases qu'il n'a pas l'air de comprendre lui-même. Heureusement que j'avais autre chose à faire en venant ici que de l'entendre ; je lui ferais beaucoup trop d'honneur en l'écoutant !... Va-t-il finir ! quand viendra donc l'opérette !...

Remarquez bien que les commentaires ci-dessus ont été cueillis au vol, lors d'une conférence donnée à Montréal, par l'un de nos écrivains de renom, auteur de plusieurs volumes de mérite et même membre de la Société Royale Canadienne ! Après un aussi bienveillant accueil on devine pourquoi certains littérateurs fuient les conférences comme la poudre et ne veulent plus pérorer devant un certain public, certains qu'ils sont, qu'on vient non pour les écouter mais pour continuer une causerie entamée au dehors.

Ou on choque le conférencier en se rendant en foule pour s'occuper de toute autre chose que sa conférence, ou on le laisse gesticuler seul dans une salle où les chaises et les bancs forment la plus grande partie de l'auditoire. Voilà où nous mène le culte des extrêmes, pourtant de nos jours comme jadis, toujours;

In medio stat virtus.

Que deux coursiers de renom se disputent l'arène, que plusieurs marcheurs se fassent une lutte de milles, que le nègre refuse au blanc la palme de la danse, on accourt de tout les coins et recoins de la cité pour faire des ovations au champion et couvrir de lauriers le vainqueur, il n'y a pas assez de roses dans les serres pour satisfaire la passion des couronnes et des guirlandes, pas assez de souscripteurs pour flatter la manie des bourses et des récompenses, cependant qu'y a-t-il de plus insignifiant, en soi, que de voir un cheval l'emporter sur un autre, un marcheur faire un pas de plus qu'un rival, un nègre lever le pied plus haut qu'un blanc. Que retire-t-on en outre de ces divers spectacles ? Des connaissances bien problématiques qui servent toutefois à alimenter la causerie dans bien des salons durant des mois, on peut s'imaginer si le ton de ces causeries

est bien relevé et bien propre à faire refleurir parmi nous l'atticisme, la distinction qui ont toujours été l'apanage du génie français. M. Benjamin Sulte avait bien raison de s'écrier : (1)

" Où est la langue littéraire ? Qui est-ce qui la parle dans notre jeune pays ? Dans quel milieu nous placerez-vous pour nous former au bon langage ? *Sera-ce dans les salons ? Il ne s'y colporte que des banalités dites pitoyablement sans verve ni couleur, sans soin, sans le moindre souci des règles élémentaires de la conversation.*"

L'auteur des *Laurentiennes* explique ensuite comment l'impropriété de nos termes en se reflétant sur le style de nos écrivains et de nos prosateurs, met ces derniers dans une fausse position.

" Il en résulte que, pour acquérir la force et le poids que donne la connaissance de la langue, le poète, le prosateur canadien doit fuir toute compagnie et faire bande à part, se réfugier uniquement dans ses livres, puiser dans ses amis muets la science de bien écrire et nous allions dire de bien parler. De quel secours ne serait pas pour lui la fréquentation d'un monde familier avec la souplesse, la propriété et le poli de la langue française ! Le maniement d'un outil comme la langue s'apprend beaucoup par l'exemple et par l'épreuve de tous les instants. Nous sommes privés de ces deux ressources..."

La plupart de nos journaux savent aussi sous ce rapport répondre à merveille aux exigences, comme au goût douteux de la multitude. S'agit-il d'une conférence ? Il vous la feront savourer en cinq lignes ou il ne vous en parleront pas du tout. S'agit-il d'un concours hippique, ils n'auront pas assez de colonnes pour vous tracer *in extenso* les prouesses, la généalogie du vainqueur, qu'on ferait remonter gravement au Bucéphale d'Alexandre si l'on ne craignait le ridicule.

On est grand personnage, aujourd'hui, quand on appartient à un cercle ou à un club quelconque : club de billard, de pêche, de chasse, de gymnastique, de raquettes, de bicycles, de tir, de natation etc, etc., pas à un cercle littéraire par exemple, car celui-là on le laisse aux naïfs, aux rétrogrades qui n'étant pas de leur siècle ne comprennent rien aux grandes conceptions du jour. Aussi il n'est pas rare de voir ces clubs recruter chacun 500 à 600 membres appartenant presque tous aux professions libérales et jouir de la plus grande prospérité tandis que l'on crierait merveille si l'on voyait un

(1) *Nouvelles Soirées Canadiennes* Vol. I. page 310.

cercle littéraire comptant 300 membres actifs et se maintenant par les seules contributions de son personnel !

Mon intention n'est point de vouloir proscrire tous ces clubs. Si, pour la paix du foyer domestique, plusieurs méritent la peine capitale, il faut avouer que quelques-uns ont leur utilité mais qu'on sache donc, une bonne fois, leur assigner la place qu'ils leur convient. Il me semble que la culture de l'intelligence doit avoir le pas sur celle du corps. Chaque jour, hélas, c'est l'opinion contraire qui prévaut. L'intelligence n'a pour sa nourriture que ce qu'elle peut attrapper : les cancans du jour, les scandales de la veille, puis le menu piteux des publications hebdomadaires qui ne savent colporter que des romans et des nouvelles indigestes et tandis qu'elle vivote ainsi, le corps, ce favori auquel on ne refuse rien, fait des siennes auprès de menestrels barbouillés, de bouffons facétieux, de comédiennes des petits théâtres à dix centins ; il fête continuellement, promenant son triomphe de banquets en banquets—il faut qu'un club soit bien pauvre aujourd'hui pour ne point se donner le luxe du banquet traditionnel —allant du *Windsor* au *Balmoral*, du *Richelieu* au *Duperrouzel*, de *St Henri* au *Sault au Récollet.*

Quand donc finirons-nous par comprendre que ce n'est pas par les succès éphémères de ses rameurs, de ses pugilistes ou de ses tireurs, mais bien par son degré de culture intellectuelle, par son influence littéraire et religieuse, par le nombre de ses penseurs et de ses érudits, par la science et le renom de ses écrivains qu'une nation se distingue parmi les nations, qu'un peuple figure avec avantage aux fastes glorieux de l'histoire !

Sont-ce des rameurs qui ont rendu fameux le siècle de Léon X ? Sont-ce des pugilistes qui ont illustré le siècle de Louis XIV et mérité à la France un prestige qu'elle n'a pas encore perdu ? Que valent les palmes d'un Hanlan ou d'un Cyr à côté des fleurons immortels d'un Bossuet. d'un Bourdaloue, d'un Massillon, d'un Corneille et d'un Racine ?

Vous rêvez pour votre patrie un avenir glorieux, il ne vous sied plus, Canadiens, d'être indifférents en littérature, car ce serait travailler à l'anéantissement de ce beau rêve, ce serait empêcher sa complète réalisation.

Encouragez les clubs, les meilleurs, soit ! mais que nos cercles littéraires et religieux aient aussi leur part de vos faveurs : la part la plus grande, la plus belle ! réjouissez-vous des coupes de vos rameurs, des succès de vos pugilistes, mais réjouissez-vous encore

davantage des couronnes de vos hommes de lettres et n'attendez pas pour les acclamer qu'on leur ait brûlé de l'encens sur une plage lointaine ; enfin, créez des concours littéraires, sachez les doter, donnez au talent qui veut prendre son essor les ailes qui lui manquent ; de cette façon le qualificatif *d'épiciers littéraires* ne ternira plus l'éclat de la feuille d'érable et la nationalité canadienne pourra poursuivre avec gloire sa mission providentielle sur cette terre d'Amérique.

CHS. M. DUCHARME.

UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE

LES SŒURS DE LA CHARITÉ

Mémoire de S. G. Mgr Taché, sur la Communauté des Sœurs Grises. (1)

" *Deus sanctus in omnibus operibus suis.*" Ps. 67.
" Dieu est saint dans toutes ses œuvres."

Toutes les œuvres de Dieu sont saintes, toutes tendent à la sanctification des âmes puisque, comme nous dit l'apôtre Saint-Paul : " La volonté de Dieu c'est votre sanctification." C'est dans cette pensée que l'auteur de tout don parfait ne s'est pas contenté de mettre à notre disposition les moyens absolument nécessaires à notre salut, mais il a bien voulu de plus multiplier, avec une sorte de prodigalité, les œuvres dont l'action bienfaisante vient au secours de la faiblesse humaine, pour l'éclairer, la fortifier, la guider et la soutenir.

L'Église de Jésus-Christ a reçu de son divin époux cette surabondance de moyens de sanctification, qu'elle prodigue à ses enfants les plus délaissés, comme à ceux qui semblent l'objet des faveurs les plus spéciales ; cette pensée me semble une explication bien naturelle du nombre et de la diversité des instituts, qui ornent l'Église et qui secourent l'humanité, soumise, elle, à un grand nombre d'affections diverses. Pour tous les enfants d'Adam, de quelque tribu, de quelque âge, et de quelque condition qu'ils soient, l'apostolat chrétien est indispensable ; aussi J.-C. a dit à ses apôtres : " Allez, enseignez toutes les nations, prêchez l'Évangile à toute créature." On ne ne peut pas concevoir l'Église sans son chef visible, confirmant ses frères dans la foi, paissant les agneaux et les brebis, sans ses évêques que le Saint-Esprit a placés dans l'Église

(1) Nous empruntons au *Manitoba* ce travail remarquable du grand et saint Archevêque de Saint-Boniface, travail fait à l'occasion des noces d'or de la vénérable Sœur Saint-Joseph, l'une des fondatrices de la mission de Saint-Boniface.—*Note de la Rédaction.*

de Dieu pour la conduire ; sans ses prêtres et ses lévites qui ont mission de prêcher, de baptiser, de pardonner, et d'immoler la Divine Victime.

Mais à côté de ce sacerdoce chrétien, et à mesure que les âges déroulent successivement les besoins des âmes, l'Église, cette bonne mère, sourit à ses enfants et met à leur service des phalanges sacrées d'hommes et de femmes, qui, sous le nom d'ordres, ou de communautés religieuses, offrent à l'humanité souffrante et menacée un secours, que l'habitude nous fait regarder comme indispensable.

Nous sommes réunis en cette circonstance, mes frères, pour bénir Dieu des faveurs qu'il nous a accordées, par l'établissement des Sœurs Grises de Montréal, au milieu de nous. L'événement qui détermine cette réunion, c'est la fête jubilaire d'un membre de cette communauté. Le 1er juin 1838, Mademoiselle Gertrude Coutlée, suivant l'exemple que sa sœur aînée lui avait donné six ans auparavant, se liait définitivement aux Sœurs Grises de l'Hôpital-Général de Montréal, consacrait sans retour, son existence à Dieu par les vœux émis dans cet institut et prenait le nom de Sœur Saint-Joseph. Nous sommes au cinquantième anniversaire de cet acte, qui put paraître bien petit alors, aux yeux si faibles et si peu clairvoyants de la pensée humaine ; mais cet acte avait une grande portée dans les vues si larges et si pénétrantes de la Sagesse Divine, qui dispose tout pour la sanctification des âmes ; pour la sanctification des âmes qu'ils consacrent à lui d'abord et pour la sanctification de tant d'autres qui bénéficient de cette conséeration. Dieu avait dit à sa jeune élève : " Goûtez et voyez comme le Seigneur est doux," et après cinquante ans d'une heureuse expérience, la jeune professe, devenue ancienne religieuse, dit avec bonheur à l'époux de son âme : " Votre joug est doux, votre fardeau est léger." Après cinquante ans d'expérience, elle s'écrie volontiers, Merci, mon Dieu, merci, mon Père, de m'avoir appelée à une vocation qui me permet de dire comme votre Divin Fils : " Je ne suis point venu faire ma volonté mais celle de mon Père." Après un demi-siècle d'une expérience et d'une expérience toute particulière du vœu de pauvreté, elle ambitionne de dire avec plus de conviction qu'au début : " Bienheureux les pauvres d'esprit." Loin, bien loin du monde, plus éloignée encore par le cœur que par la distance, elle a médité les divines paroles : " Bienheureux ceux qui ont le cœur pur." Cette pureté lui a donné comme une vision anticipée de Dieu. Épouse fidèle de J.-C. elle ne désirerait une autre, ou cent autres

vies, que pour les consacrer à son Divin Époux. Cet Époux céleste lui a présenté il y a cinquante ans comme cadeau de noce, une croix sur laquelle était son image, pour que toute sa vie elle la portât sur sa poitrine et dans son cœur ; pour que ses yeux s'arrêtassent sur les membres souffrants de J.-C., que son cœur compatît à leurs douleurs, et la vierge fidèle a recherché et aimé les pauvres, les ignorants, les orphelins, les malades. Après cinquante années d'exercice dans ces œuvres pénibles à la nature, mais si précieuses à l'âme chrétienne, voilà que la Sœur de Charité, en renouvelant ses vœux d'obéissance, de pauvreté et de virginité, veut aussi et avec un bonheur égal, renouveler son vœu de servir les pauvres en union de charité suivant les constitutions et l'usage de son institut.

Telle est la circonstance qui nous réunit. Que votre humilité ne s'alarme pas, ma bonne sœur, je ne viens pas la blesser, en faisant votre éloge ; aussi je n'ai pas pris pour texte les paroles du saint roi David : " Dieu est admirable dans ses saints," mais bien cette autre exclamation du roi prophète : " Dieu est saint dans ses œuvres." Je ne veux que développer trois pensées qui se rattachent à l'incident de ce jour et qui se ré ument par ces mots :

Une Sœur Grise ; cinquante ans de profession ; quarante-quatre ans de mission à la Rivière-Rouge.

1o. Une Sœur Grise.

Qu'est-ce que c'est qu'une Sœur Grise ? C'est une personne qui, sous l'inspiration de Dieu, et avec l'approbation des supérieurs légitimes fait professsion religieuse, dans l'institut fondé par Madame d'Youville, et qui accomplit, dans les différentes branches de cet institut, les œuvres que la vénérable fondatrice y a établies—ou celles que les circonstances, toujours avec l'approbation des autorités légitimes, ont ajouté.

C'était en 1731. Un gentilhomme canadien, après s'être illustré dans les guerres européennes, était revenu dans son pays natal. Né sur les bords du Saint-Laurent, M. Gauthier de Varennes de la Vérandrye, avait remonté le grand fleuve jusqu'à ses sources au Nord-Ouest. Là, la chaîne des Laurentides présentait un obstacle encore infranchi. Partout, par delà ces monts, il y avait des terres inconnues, et qu'il importait de découvrir. Des données incertaines et indéfinies faisaient soupçonner l'existence de lacs et de rivières, conduisant à l'Océan Pacifique, cette mer de l'ouest, objet des rêves

et des aspirations de tous ceux qui ont poussé les découvertes à travers le continent de l'Amérique Septentrionale.

Il n'en fallait pas davantage pour exciter chez M. de la Vérandrye l'ambition d'ajouter son nom à la liste des découvreurs intrépides qui avaient pénétré dans l'interieur du continent ; pour exciter en lui l'ambition de doter son pays natal du riche domaine qui pouvait s'étendre à l'ouest du lac Supérieur, et des incalculables avantages qui devaient être la conséquence de la découverte d'un passage, reliant les eaux du Saint-Laurent avec celles que l'on soupçonnait se deverser dans la mer de l'ouest. Le Canada, quoique très peu habité, semblait trop petit à son fils ambitieux, il fallait l'agrandir, il fallait l'enrichir ; c'est pourquoi, le 8 juin 1731, M. Pierre Gauthier Varennes de la Vérandrye laissait Montréal pour aller, à ses frais et périls, découvrir les terres de l'ouest et pousser ses explorations jusqu'au rivage de l'Océan Pacifique.

Une nièce de monsieur de la Vérandrye, jeune veuve de 30 ans, avait vu se dissiper les unes après les autres les illusions que le rang, la fortune et le monde font miroiter avec tant d'éclat aux yeux de leurs favoris.

Le monde perdait de ses séductions, la fortune menaçait de ne plus sourire ; en un mot la terre devenait trop petite pour le cœur de madame d'Youville, il lui fallait à elle aussi des découvertes, il lui fallait à elle aussi trouver un passage à travers toutes les aspérites et tous les écueils de la vie pour arriver à un océan de paix, où son cœur blessé, lacéré au contact des choses de la terre, pourrait goûter le repos qui serait pour lui la source de biens incalculables. Au mois de juin son oncle de la Vérandrye lui avait fait ses adieux ; au mois de juillet, le plus jeune de ses enfants descendait dans la tombe à côté de son père, mort depuis un an, et madame d'Youville, en pleurant sur toutes ces pertes et ces séparations, prit, durant le même été 1731, et d'après l'avis de son directeur M. du Lescoat, la résolution de se donner tout à Dieu, et de ne travailler que pour lui et pour les malheureux.

C'est donc précisément à l'époque qu'une pensée de légitime ambition poussait à la découverte du pays que nous habitons, qu'une pensée de généreuse abnégation poussait à la fondation de l'institut des Sœurs Grises, qui dans les desseins de la Providence était destiné à venir s'implanter sur les bords de la Rivière Rouge, de l'Assiniboine, de la Saskatchewan, sur les rives de toutes ces rivières

découvertes par la noble famille des de Varennes—oncles et cousins de la vénérable fondatrice des Sœurs Grises.

Le souffle de la grâce guida si sûrement et si vite le cœur de la jeune veuve vers les régions inconnues de l'abnégation la plus complète, du dévouement le plus entier, de la charité la plus industrieuse et la plus active, qu'après s'être adjoint trois compagnes, qui avaient les mêmes aspirations et la même générosité, elle fit à son Dieu l'offrande irrévocable de tout son être, en prononçant les vœux de religion le 31 décembre 1737.

Le premier de l'an 1738 est donc le premier jour dont l'aurore éclaira la communauté naissante des Sœurs Grises. L'institut existe donc depuis 150 ans.

Traçons à grands traits le développement de la première communauté fondée par une Canadienne, et cela pendant le premier siècle de son existence.

Naturellement, dans une œuvre aussi nouvelle et dans un pays nouveau, les débuts furent lents et incertains ; le manque de sympathie, et par suite, l'absence d'un but parfaitement défini, fit d'abord languir cette fondation ; puis, Dieu voulait lui donner le temps de plonger de profondes racines dans le sol, afin de pouvoir nourrir et soutenir plus tard l'arbre gigantesqua, que nous admirons aujourd'hui.

Des frères hospitaliers avaient, dès 1694, fondé à Ville-Marie un établissement de charité connu sous le nom d'Hôpital-Général. Cet établissement subit, pendant un demi siècle, des péripéties diverses qui le conduisirent près de sa ruine. Cette ruine pourtant fut conjurée, lorsque les frères hospitaliers cédèrent leur place à madame d'Youville et à ses compagnes, qui entrèrent à l'Hôpital dans la dernière partie de 1747, c'est-à-dire près de 10 ans après la première émission de leurs premiers vœux.

Cet hôpital qui s'appelait Hôpital-Général, était loin de répondre à ce nom, puisqu'il n'avait été fondé que pour rerevoir, et de fait ne recevait que des vieillards infirmes.

Les nouvelles hospitalières étendirent la sphère d'action qu'avaient tracée les fondateurs : elles reçurent des infirmes des deux sexes, des soldats invalides, des insensés, des incurables, des enfants abandonnés, des orphelins ; puis comme les extrêmes se touchent, on admit des dames de condition, et on ouvrit un asile à des filles de mauvaise vie ; en un mot, la nouvelle communauté sembla avoir reçu de Dieu la mission générale de faire le plus de bien possible au plus grand nombre possible.

La sagesse et le dévouement qui présidaient à la nouvelle direction de l'Hôpital-Général, purent convaincre tout le monde que la Providence voulait que l'administration en fût confiée d'une manière définitive à madame d'Youville et à ses compagnes, ce qui eut lieu ; les lettres patentes du Roi, signées à Versailles, le 3 juin 1753, subrogèrent Madame d'Youville et ses compagnes à la place des frères hospitaliers, déclarant qu'elles seraient au nombre de douze administratrices, se distribuant entre elles les emplois de la maison, sous l'autorité de l'évêque, auquel elles s'adresseraient, pour recevoir de lui des règles.

Mgr de Pontbriand,évêque de Québec,ayant visité l'Hôpital-Général en 1755, revêtit de sa signature et par là sanctionna de son autorité les trois feuilles, sur lesquelles était inscrite depuis dix ans, la nature des engagements pris par madame d'Youville et ses associées ; et c'est de cette époque que les lois ecclésiastiques et civiles reconnaissent les Sœurs Grises camme communauté religieuse, propriétaires et directrices de l'Hôpital-Général de Montréal.

La conquête du Canada fit naître des inquiétudes, mais le tact et la générosité de madame d'Youville et de ses compagnes leur fit trouver des amis et des protecteurs dans ceux dont naturellement elles avaient redouté l'autorité. Les Sœurs Grises furent bien vues des Anglais comme elles l'avaient été des Français.

Une épreuve cruelle fut ménagée à la nouvelle communauté, à la fin de l'année 1771. Madame d'Youville avait complété sa 70ème année ; ses travaux, ses souffrances avaient aidé l'action des ans, tout comme ses mérites avaient tressé la couronne qui l'attendait au ciel. Le 23 décembre 1771, elle s'endormit dans le Seigneur après 34 années de profession religieuse, laissant pour pleurer sa perte tous les malheureux auxquels elle prodiguait ses soins, toute la ville de Montréal qui connaissait et admirait ses œuvres—et les dix-huit sœurs grises qui lui survivaient.

Nous l'avons vu, la fondation des Sœurs Grises avait été environnée de bien des difficultés, c'est le cachet des œuvres de Dieu ; les circonstances avaient marqué son développement d'une lenteur dont l'heureux résultat a été de préparer une stabilité plus grande. La mort de madame d'Youville n'ébranla pas ce qu'elle avait fait, c'était l'œuvre de Dieu ; aussi, il nous est permis de voir avec consolation, même après la mort de sa fondatrice, le nouvel institut se développer graduellement, pendant le reste du premier siècle de son existence.

L'expérience suggéra naturellemont des modifications ; les règles se complétèrent ; on abandonna quelques-unes des œuvres entreprises par madame d'Youville ; on en modifia d'autres ; des changements s'effectuèrent même parmi les sœurs, toujours néanmoins avec le même esprit, dans le même but, sous la même autorité ; les changements n'étaient pas inspirés par le caprice, mais motivés par les besoins, en sorte que la physionomie générale de l'institut reste parfaitement la même. Les Sœurs Grises sont les filles de madame d'Youville, héritières de ses vertus, riches des exemples qu'elle leur a prodigués, fortes de la protection qu'elle leur accorde ; et c'est ainsi que cette communauté aimée, respectée et admirée de tous, vit après un siècle d'existence poindre l'année 1838.

Dieu est saint dans toutes ses œuvres.

2o. CINQUANTE ANS DE PROFESSION.

Pendant le cours des cent années que nous venons d'examiner, 77 personnes étaient devenues Sœurs Grises, en faisant profession religieuse ; 47 avaient laissé la terre pour un monde meilleur, en sorte qu'au commencement de 1838 la communauté ne comptait que 30 membres, et en préparait trois autres qui étaient au noviciat.

Le 1er juin de cette même année 1838, mademoiselle Gertrude Coutlée, ayant terminé son noviciat, fut admise à la profession sous le nom de Sœur Saint-Joseph, et devint la 31ème Sœur Grise alors vivante. C'est cet événement, passé il y a cinquante ans, dont le souvenir et les conséquences nous réunissent aujonrd'hui dans le lieu saint. Et il me paraît tout naturel de vous dire un mot de ce qui s'est fait dans l'institut des Sœurs Grises pendant ces cinquante années.

En recueillant mes souvenirs d'enfant, je me rappelle qu'un jour de l'automne de 1838, mes compagnons de collège et moi, nous fûmes surpris de voir que l'on transportait des pierres et autres matériaux tout près de la cour, où nous prenions nos récréations. La curiosité ne fut pas lente à s'enquérir quel édifice allait s'élever là et qui viendrait s'y loger ? On nous informa que le digne curé de Saint-Hyacinthe voulait ouvrir un asile aux malheureux de sa paroisse, qu'il allait construire une maison qui s'appellerait l'Hôtel-Dieu et que les Sœurs Grises de Montréal y seraient chargées d'œuvres analogues à celles qu'elles accomplissaient à Ville-Marie.

En effet, au mois de mai 1840, quatre Sœurs Grises, accompagnées d'un vénérable prêtre de Saint-Sulpice, entraient à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe. Ce fut un beau jour pour cette ville naissante, et un grand congé grava le souvenir de la fête dans l'esprit des collégiens. Ce fait avait une grande portée pour la ville de Saint-Hyacinthe, mais son action bienfaisante ne devait pas se borner à cette localité, il inaugurait comme une ère nouvelle pour la communauté des Sœurs Grises elles-mêmes. Je l'ai dit tout à l'heure :— au mois de juin 1838, cet institut ne comptait que 31 membres, et la maison de Montréal qui jusqu'alors avait été la seule, l'unique, ne renfermait plus que 28 professes, après en avoir généreusement donné quatre à Saint-Hyacinthe. Cette générosité imprima à l'institut une impulsion toute nouvelle, en lui faisant accepter l'idée de fondation en dehors de la maison-mère et en lui attirant les bénédictions qui en ont été la suite.

Cette idée de fondations ne resta pas stérile. C'est ainsi qu'au mois d'avril 1844, quatre autres Sœurs faisaient à leur mère et à leurs sœurs en religion, ainsi qu'à leurs parents, des adieux touchants, et partaient pour la Rivière-Rouge. Au mois de février 1845, quatre autres portaient leur dévouement à Bytown, aujourd'hui Ottawa, capitale de la Puissance du Canada, et au mois d'août 1849, cinq autres Sœurs de Charité pénétraient dans la vieille ville de Champlain. Plus tard, les Sœurs de la Rivière-Rouge opérèrent une réunion complète avec la maison-mère de Montréal, dont la Supérieure redevint leur Supérieure ; en sorte qu'aujourd'hui, on peut fixer à trois le nombre des rameaux principaux qui sont sortis du tronc de l'arbre magnifique, planté par madame d'Youville. Cet arbre, enrichi de ces trois branches principales et de celles qui continuent de se produire, forme la communauté la plus nombreuse, et j'ose le dire, la plus féconde en bonnes œuvres de celles que possède notre religieuse patrie. Le tableau suivant aidera à partager l'opinion qu'il m'a inspirée.

(*a*) La maison-mère et fondamentale qui est à Montréal, en y comprenant la Vicairie dont elle a doté Saint-Boniface, et les trente-quatre autres établissements qui sont sous la dépendance de la Très-Honorée Mère Filiatrault, Supérieura-Générale, compte 406 professes, 57 novices, 16 postulantes, 700 vieillards, 1,052 orphelins et 3,579 enfants instruits dans les écoles ou salles d'asile. Six diocèses bénéficient de ces œuvres.

(*b*) La branche de Saint-Hyacinthe avec sa fondation de Nicolet

compte 12 établissements, 165 professes, 22 novices, 14 postulantes, 405 vieillards, 301 orphelins et 1,364 enfants dans les écoles et travaille dans cinq diocèses.

(*c*) Les Sœurs Grises d'Ottawa ont 30 établissements, 278 professes, 42 novices, 42 postulantes, 200 vieillards, 250 orphelins, 7,906 enfants dans leurs écoles, et travaillent dans huit diocèses.

(*d*) Les Sœurs de la Charité de Québec, en y comprenant Rimouski, possèdent 24 établissements, 231 professes, 18 novices, 40 postulantes. 179 vieillards, 982 orphelins, 4,035 enfants et travaillent dans cinq diocèses.

Réunissons ces riches moissons d'établissements, de lieux et de personnes et nous aurons le résultat admirable que voici : Les filles de madame d'Youville, dites Sœurs Grises, filles ou Sœurs de la Charité, sont aujourd'hui au nombre de 1,080 professes, leurs différents noviciats comptent 141 novices et 88 postulantes, elles dirigent 102 établissements, travaillent dans 23 diocèses, soutiennent 1,484 personnes vieilles ou infirmes, servent de mères à 2,585 orphelins, instruisent dans leurs pensionnats, académies, écoles ou asiles, 18,884 enfants, et sans qu'on le remarque, s'enrichissent de tout le bien accompli dans les hôpitaux, les refuges, les dispensaires pour les aumônes, les innombrables visites faites à domicile, et l'entretien d'enfants recueillis et placés dans des familles. Si la logique des chiffres est implacable, avouons qu'ici ses irréfutables conclusions sont pleines de douceur et arrachent irrésistiblement à l'âme ce cri d'adoration : " *Dieu est saint dans toutes ses œuvres !* " Car il est évident que tout ceci est l'œuvre de Dieu, que c'est une œuvre commencée, agrandie et multipliée pour la sanctification des âmes. Il faudrait avoir le secret de ces âmes pour dire tout le bien qui s'opère et que le monde ne voit pas. Il faudrait avoir les secrets des parvis sacrés eux-mêmes pour connaître le nombre d'enfants, d'adolescents et de personnes de tout âge qui sont au ciel, et qui n'y seraient pas si l'œuvre de madame d'Youville ne s'était pas accomplie, ou si les généreuses continuatrices de cette œuvre admirable n'étaient pas animées de l'esprit de leur bien-aimée fondatrice.

Ne nous étonnons pas après cela si le Vicaire de J.-C. a bien voulu prendre ce noble institut sous sa protection spéciale, en l'approuvant, en approuvant ses règles et en abritant ses constitutions sous la sauvegarde du Saint-Siège lui-même.

Voilà ce que les cinquante dernières années ont apporté de développement à la création que Dieu, dans sa sagesse, avait tenue,

pendant un siècle, dans une obscurité et un isolement qui ne pouvaient pas faire présager un pareil résultat. Voilà, ma sœur, ce que vous avez vu depuis votre profession

3o. QUARANTE-QUATRE ANNÉES DE MISSION A LA RIVIÈRE-ROUGE.

La conquête du Canada par l'Angleterre paralysa, pendant longtemps, les conséquences religieuses de la découverte de l'ouest par M. de la Vérandrye. De nombreuses tribus sauvages habitaient ces pays lointains ; des aumôniers avaient accompagné les partis de découvreurs, partagé leurs fatigues et mêlé leur sang au leur, en tombant sous la hache des féroces sauvages ; mais la conquête mit fin aux expéditions françaises et les missionnaires ne purent plus se diriger au Nord-Ouest. La sainte Église catholique veut la sanctification des âmes ; aussi ceux qui la dirigeaient en Canada soupiraient ardemment après le moment où il leur serait donné d'envoyer des ouvriers évangeliques se fixer dons les pays découverts par de la Vérandrye et déjà arrosés du sang des martyrs. Des obstacles insurmontables retardèrent l'accomplissement de ce précieux dessein jusqu'à 1818, époque à laquelle messieurs Norbert Provencher et Sévère Dumoulin vinrent se fixer à la Rivière-Rouge. Ce n'est pas le moment de dire les travaux de ces apôtres, mais c'est certainement le moment de dire une des préoccupations de celui d'entre eux qui, devenu évêque, donna irrévocablement son cœur et sa vie à la portion de la vigne du Seigneur confiée à ses soins. Mgr Provencher, malgré ses efforts et le zèle infatigable des prêtres généreux qui le secondaient, comprit qu'il manquait quelque chose d'essentiel à son œuvre, pour la compléter et en assurer le succès dans l'avenir.

Les jeunes filles du pays ne recevaient pas les soins dont l'Église veut environner leur inexpérience, pour les préparer à l'accomplissement des devoirs que Dieu demande à la femme chrétienne. Une communauté de religieuses, vouées à l'instruction et à l'éducation domestique de la jeunesse, parut à Mgr Provencher le moyen unique et nécessaire de combler une lacune qui, depuis vingt-cinq ans, avait tant de fois affligé son cœur de pasteur. Mais où prendre des religieuses qui consentiraient à venir à la Rivière-Rouge ?

La Rivière-Rouge ! dans les pays d'en haut ! dans ces pays si éloignés, si malfamés, si redoutés ! où ne pouvait pénétrer, ce

semble, pour le bien, que l'héroïsme le plus pur, soutenu par la force la plus vigoureuse. Mgr Provencher écrit deci delà pour demander des informations ; des impossibilités se dressent devant son projet. Il passe en Canada, s'adresse aux institutions vouées à l'enseignement ; on lui répond qu'on ne peut pas. La fondation de Saint-Hyacinthe l'encourage ; peut-être que les Sœurs Grises voudront ? Le saint Prélat qui présidait aux destinées de l'Église de Montréal, qu'il a fait si grande, connaissait le dévouement des Sœurs Grises ; il approuve hautement la pensée de l'évêque du Nord-Ouest et l'encourage à se rendre à l'Hôpital-Général où il a préparé les cœurs, pour faire part de ses vues et prier pour qu'on ne lui inflige pas un autre refus. Sa demande étonne d'abord, il ne s'agit pas de recueillir des vieillards infirmes, de soustraire à la mort des enfants délaissés, de nourrir des orphelins ; il ne s'agit pas de ces œuvres excellentes. Les pays nouveaux, dont les populations sont peu nombreuses, n'ont pas un besoin pressant de ces œuvres, que les grands centres populeux réclament avec tant d'urgence et de nécessité. Ce qu'il faut à des pays nouveaux c'est *l'enseignement chrétien*, pénétrant dans la famille encore peu éclairée, modifiant les mœurs et coutumes, faisant naître les industries, se saisissant amoureusement de tout ce qui se passe au foyer domestique, pour lui imprimer un sceau chrétien et façonner les populations de façon à ce qu'elles pratiquent la vertu et se préparent pour le ciel, en utilisant pour leur bonheur véritable toutes les choses de la terre et du temps. Ces grandes aspirations ne peuvent se réaliser dans une famille que quand l'esprit et le cœur de la mère sont doués de l'instruction et de l'éducation qui conviennent à son sexe. Voilà la préoccupation de Mgr Provencher ; il la fait partager aux administratrices de l'Hôpital-Général de Montréal qui accueiilent favorablement la demande du pieux Prélat.

Le 23 avril 1844, quatre Sœurs Grises, désignées par leur Supérieure avec l'obédience et la bénédiction du saint évêque de Montréal, sortaient du pieux asile où elles avaient fait à Dieu le sacrifice de leurs personnes, se rendaient à Lachine, embarquaient dans un frêle canot d'écorce, en route pour la Rivière-Rouge, sans même la pensée de jamais revoir ni les personnes, ni les lieux si chers à leurs cœurs. Pour ma part, je ne vois pas d'héroïsme plus grand, ni plus complet que celui qui se manifesta en cette circonstance. Héroïsme de la part de la communauté qui donne ses sujets, pour une mission si lointaine et si périlleuse ; héroïsme de la part des

sujets qui acceptent pour elles-mêmes toutes les conséquences et tous les sacrifices qu'elle impose.

Après les déchirements de la séparation et du départ, viennent les difficultés du voyage. Aujourd'hui, on vient de Montréal en soixante-deux heures ; on peut avoir à son service, pour le jour, des chars-palais, pour la nuit, des palais-dortoirs, et sans mettre pied à terre, on a des réfectoires où se trouvent et le confort et le luxe des installations les plus somptueuses ; cependant, j'ai entendu des jeunes gens se plaindre de la longueur et de la fatigue d'un pareil voyage. Que l'on se fasse une idée, si on le peut, de ce qu'était ce voyage lorsqu'il se faisait en canot d'écorce. Ce léger esquif avait à suivre les sinuosités des cours d'eau et à braver la fureur des grands lacs, soulevés par la tempète, et cela pendant deux longs mois, quand on n'avait d'autre hôtellerie qu'une tente plantée sur le rivage humide, qu'on était exposé tout le jour aux ardeurs du soleil, au souffle des vents, et livrés jour et nuit aux piqûres des insectes qui se trouvaient partout en grand nombre. Joignez à cela toutes les appréhensions de personnes timides, toutes les répugnances de personnes délicates, toutes les contraintes de la fatigue, une nourriture grossière et peu abondante et vous aurez une faible idée de ce que souffrirent les religieuses venant de Montréal à Saint-Boniface, il y a quarante-quatre ans.

Si vous voulez les connaître, laissez-moi vous dire qu'elles ont affronté et supporté toutes ces difficultés sans plaintes, sans murmures, sans regrets et sans désir de changer leur sort. Il ne faut pas nous étonner si Dieu, qui est saint dans ses œuvres, a eu pour agréable un pareil héroïsme, entrepris, soutenu et consommé pour la sanctification des âmes.

Le mode de voyager entre Montréal et Saint-Boniface est bien changé depuis quarante-quatre ans, mais on se tromperait beaucoup si l'on croyait que c'est le seul changement qui a eu lieu dans ce pays, et que les voyages en canot d'écorce ont été la seule épreuve, imposée aux sœurs qui travaillent ici. Pendant plus de trente ans, toutes celles qui sont venues ont dû faire des voyages extrêmement pénibles ; quand, par exemple, des sœurs ont été jusqu'à cinquante-deux jours pour venir de Saint-Paul ici, *en charrettes (Red River carts)*, il est facile de concevoir qu'elles ont eu beaucoup à souffrir ; puis la souffrance n'était pas exclusivement pour le temps des voyages ; cela se conçoit facilement ; nulle part le bien ne s'opère sans quelques difficultés, voire même, quand on a des ressources

pécuniaires ; ici, l'argent faisait complètement défaut, presque tout manquait. J'ai vu les Sœurs, la faucille à la main, glaner quelques épis afin d'avoir un peu de pain.

Je les ai vues, et j'en vois encore armées d'une pioche, remuer le sol pour lui demander les légumes et autres produits nécessaires au soutien de leurs établissements ; je les ai vues, et nous les voyons tous, tous les jours, à l'exemple de leur infatigable fondatrice, se livrer à toutes sortes de travaux et d'industries pour avoir les moyens de faire un peu plus de bien ; je les ai entendues, quels que soient leurs offices, solliciter comme une faveur et un délassement, d'aller passer les nuits et les récréations au chevet des malades. Je n'ai jamais eu connaissance d'une hésitation quand il s'est agi de se prodiguer dans des œuvres de charité. En un mot, je dois à la justice comme à la vérité de dire : Les filles de madame d'Youville, à Saint-Boniface ainsi que dans les missions qui en dépendent, sont toutes animées de l'esprit de leur vénérable fondatrice ; sous la sage direction de leur Supérieure de Montréal, elles font tout le bien qui leur est possible, et elles le font si volontiers, qu'à l'extérieur on ne soupçonne même pas ce que l'accomplissement de ces divers ministères nécessite d'abnégation, et impose de sacrifices et de labeurs. Bien des gens, voyant le résultat, croient faussement à l'existence de ressources inconnues, et l'on dit souvent : " Les sœurs sont riches, car si elles n'étaient pas riches, elles ne pourraient pas faire ce qu'elles font." De fait, elles sont riches de leur dévouement, de leur générosité, de l'esprit de leur institut, des exemples de leur fondatrice, de la direction qui leur est imprimée ; oui, elles sont riches de tout cela, et cette richesse remplace avantageusement les biens que l'on qualifie ordinairement du nom de fortune.

Et qu'ont donc fait ces Sœurs Grises depuis 1844 ?

L'habitude de voir, dans les grandes villes, d'immenses édifices, de voir les flots de populations surabondantes dérouler leur longue liste d'enfants, de nécessiteux, de délaissés, d'infirmes et de malades, cette double habitude préparerait mal le jugement à apprécier ce qui s'est fait dans un pays où la nullité des ressources ne permet pas de grandes constructions, et où l'exiguité des chiffres de la population repousse les nombres élevés. Pour ceux qui réfléchissent assez, pour se faire une idée juste de la position réelle de nos héroïnes chrétiennes, l'inconvénient précité n'est pas à craindre. Il y a quarante-quatre ans, l'idée d'envoyer des religieuses à la Rivière-Rouge étonnait le monde et c'est l'expansion de cette idée qui fait que des

Sœurs Grises sont sur les bords de la Saskatchewan, depuis trente ans ; que leurs généreuses compagnes au-delà du grand lac des Esclaves, voient, depuis plus de vingt ans, les eaux du grand fleuve McKenzie battre la plage près de laquelle est situé leur établissement. Demandez au vénérable prélat que j'ai l'honneur d'avoir à mes côtés, ce qu'il a enduré en se rendant à l'Ile de la Crosse avec les Sœurs, ce qu'il a souffert pour jeter les fondement de l'établissement de la mission de la Providence. Si les oreilles du Père Maisonneuve pouvaient parler, elles vous diraient qu'elles se sont affaiblies, au milieu des travaux accomplis au lac Labiche, travaux partagés par les Sœurs Grises. Le Père Lacombe est là, il pourrait vous dire qu'à côté de ce qu'il a fait au lac Ste-Anne et à St-Albert, il a eu le bonheur de voir l'action vivifiante des Sœurs de la Charité au point que quand il s'est agi, pour le gouvernement du pays, de fonder des écoles industrielles pour les enfants sauvages, le zélé missionnaire s'est joint à moi, pour prier les autorités de s'assurer le concours de ces dignes filles de madame d'Youville et ensemble nous avons eu la consolation d'entendre le premier ministre de la Puissance du Canada nous dire que nous ne pouvions pas faire mieux que de nous assurer un si puissant secours et nous prier de faire les démarches nécessaires pour obtenir cet incomparable avantage. C'est ce qui fait qu'il y a des Sœurs Grises à Qu'Appelle et à la rivière du Grand Bois (High River), au pied des Montagnes Rocheuses.

Si les vénérables curés qui viennent relever l'éclat et la sainteté de cette fête parlaient en ce moment ce serait, les uns pour dire combien eux-mêmes et leurs paroissiens apprécient les services qui leur sont rendus par les Sœurs ; d'autres parleraient pour demander à la très honorée Mère Générale, qui est ici présente, ce que plusieurs m'ont déjà demandé à moi-même : des Sœurs pour instruire les enfants de leurs paroisses, en consoler les affligés, en soigner les malades. Et vous-mêmes, mes frères, s'il vous était donné de prendre la parole dans le lieu saint, ne vous lèveriez-vous pas tous pour proclamer que ces bonnes Sœurs vous rendent des services incalculables, que leurs écoles, leurs hospices, leur hôpital sont des sources intarissables de bien, tout comme leurs visites, au jour de l'épreuve et de l'affliction portent aux cœurs de douces consolations et de puissants encouragements.

Quand la Rvde Sœur Saint-Joseph partait de Montréal avec ses trois compagnes, elle ne se doutait pas qu'elle aurait la consolation

de voir, *de son vivant*, seize fondations de son ordre dans le Manitoba et le Nord-Ouest ; qu'elle verrait un jour dans ces pays, outre la visite de sa très honorée Mère Générale, 104 Sœurs professes, 7 novices, 2 postulantes ; elle ne croyait pas qu'elle et ses compagnes pourraient, en 1888, recueillir et nourrir près de 200 orphelins et infirmes et instruire plus de 1,100 enfants.

Dieu, après avoir appelé à lui trois des fondatrices de la mission de la Rivière-Rouge, en laisse survivre une pour nous donner la consolation de voir que tout ce dont nous venons de parler s'est opéré pendant une vie de missionnaire et nous procurer la jouissance d'entrevoir un avenir prospère pour notre sainte religion, puisque la continuation proportionnelle de ce qui s'est déjà fait amènera nécessairement les plus heureux résultats. Ce résultat sera d'autant plus abondant que les Sœurs Grises ne sont plus seules. D'autres communautés sont venues les rejoindre et toutes ensemble, dans une parfaite charité et harmonie, ont à cœur de prouver que Dieu est saint dans ses œuvres.

Réjouissons-nous donc, mes bien chers frères, bénissons, remercions Dieu de sa sollicitude pour ses enfants et des moyens de sanctification qu'il met à leur disposition.

Et vous, ma révérende Sœur, vous qui êtes Sœur Grise, professe depuis cinquante ans, missionnaire à la Rivière-Rouge depuis quarante-quatre ans, recevez la faible expression de ma reconnaissance, comme évêque de ce diocèse, pour tout le bien que vous y avez opéré et pour les exemples de vertu que vous nous avez donnés à tous.

Pour gage de votre reconnaissance envers Dieu, renouvelez les vœux que vous lui avez faits ; ces vœux qui ont été pour vous une soource de bonheur et un moyen de sanctification ; ces vœux qui vous ont procuré l'occasion de faire tant de bien à d'autres et qui justifient le cri de nos cœurs en ce jour : " *Dieu est saint dans toutes ses œuvres.*"

DE QUÉBEC AUX ANTILLES[1]

M. l'abbé Théophile Montminy mérite la gratitude du public pour l'excellente brochure qu'il vient de publier et dans laquelle il nous initie au secret précieux de faire à bon marché un voyage de santé, d'instruction et de plaisir. C'est donc à la fois un petit volume utile et intéressant, et bien qu'il ne prétende pas être une œuvre littéraire, il est fort bien écrit. La courte analyse que nous allons en donner devra faire conclure à nos lecteurs qu'il leur faut à tout prix se procurer ce livret. Dès la préface il captivera leur attention et leur procurera par sympathie de douces jouissances.

" Combien de malades, en entendant la terrible sentence du médecin : *Il faut partir*, se posent cette question : Où irons-nous ?... " Pour les personnes pulmoniques, il faut un pays chaud, sain et non sujet aux changements subits de température.... Les malades se demandent donc où ils porteront leurs pas languissants. En Europe ? Mais pour passer l'hiver sur le vieux continent il faudra au moins sept à huit cents piastres, et encore l'économie devra jouer un grand rôle dans les dépenses quotidiennes....

" Eh bien ! partez pour les Indes Occidentales. Vingt-heures vous séparent de New-York. Vous trouverez dans ce grand et magnifique port américain de superbes paquebots, qui vous transporteront aux Bermudes en cinquante-cinq heures. Arrivés dans cette île, vous êtes en plein pays des tropiques...."

L'auteur nous initie ensuite à l'histoire d'une compagnie de vapeurs, d'origine toute canadienne.

" Il y a déjà quelques années, plusieurs capitalistes de Québec formèrent une compagnie, possédant de magnifiques *steamers*, pour relier la vieille capitale du Canada aux provinces maritimes....

" La compagnie marchait dans la voie de la prospérité et du progrès, lorsque la construction du chemin de fer Intercolonial est venue détruire les riantes espérances des actionnaires. Cependant cette compagnie ne se rebuta pas ; elle prit aussitôt une décision, pour

(1) De Québec aux Antilles. *Notes de voyage* par M. l'abbé THÉOPHILE MONTMINY. Québec, 1888.

ainsi dire, téméraire ; elle alla s'implanter dans la grande métropole commerciale des États-Unis. Dirigée par des hommes habiles et énergiques, la compagnie des steamers de Québec inaugura une ligne entre New-York et les pays si peu connus des *Iles sous le Vent.*

" Les commencements furent couronnés de peu de succès, mais elle persévéra dans son œuvre, et la prospérité fut la récompense de ses efforts réitérés.

" Il n'y a pas lieu de s'étonner de ces succès, quand on sait que l'honorable M. Garneau en est le président, et M. Ahern, le secrétaire.

" Mais en hommes d'affaires vous désirez, avant de vous embarbarquer, connaître le coût du voyage. Vous serez étonnés d'apprendre que pour la modique somme de $50.00 vous pouvez vous rendre aux Bermudes et en revenir, et cela dans un des plus beaux bateaux qu'on puisse imaginer ; le prix du passage, la cabine et les repas sont compris dans cette somme.

" Si le cœur vous en dit pour un peu plus long, prenez la ligne de la Trinité. En quatorze jours vous serez à Port d'Espagne. Sur le parcours de la voie, vous aurez le temps de visiter les principales îles des petites Antilles. Le voyage sera peu dispendieux, car vous n'aurez à débourser que la somme de $131.00, sans autre dépense, attendu que vous pouvez demeurer à bord.

" Si vous préferez jouir pendant quelque temps du climat délicieux de ces régions équatoriales, vous n'avez qu'à descendre et à séjourner dans une de ces îles en attendant le prochain bateau.

" Il n'y a rien de plus agréable que ce voyage en hiver. Installés confortablement dans vos cabines vous êtes réellement chez vous. Tout le personnel du bateau rivalise de zèle et d'attention pour alléger les fatigues de la traversée et vous faire oublier que vous voguez sur les ondes courroucées.

" Là c'est toujours la même température, la nuit comme le jour, l'hiver comme l'été. Le thermomètre ne varie pas d'une manière sensible. Point de tempête pendant l'hiver, pas de brume pendant l'été, et pas de fièvre jaune.

" Enfin, amis lecteurs, si vous êtes prêts à faire le voyage, partons pour les Antilles."

Le petit volume d'un bout à l'autre est dans ce style et respire une franche gaiété qui fait du bien à l'âme.

L'auteur nous donne des détails intéressants sur New-York, le pont de Broocklyn et la statue de la Liberté. Il nous introduit

ensuite à ses compagnons de voyage à bord du *Muriel*, et décrit le voyage sur mer et les différents incidents qui surviennent. L'intérêt se soutient constamment. Le dimanche, 9 janvier, ils entraient dans le *Gulf Stream*, le lendemain, dans la région des tropiques. Quelques jours plus tard ils firent la connaissance des poissons volants.

Leur arrivée à Basse-Terre est racontée avec un charme spécial.

" Le dimanche, 16 janvier, à quatre heures du matin, notre solide *Muriel* jetait l'ancre à Basse-Terre et se reposait enfin après une course non interrompue de neuf jours.

" Sans attendre l'arrivée de Phébus monté sur son char de feu, nous nous hâtons de faire notre toilette et nous volons sur le pont. Le temps est chaud, la mer calme, le ciel serein et le firmament parsemé d'étoiles étincelantes. Nous sommes près de terre, il n'y a pas à en douter ; car, ici comme au Canada, le coq chante et le chien aboie à l'heure matinale ; on dirait qu'il veulent saluer notre arrivée par leur joyeux concert....

" Tout à coup nos cœurs sont remplis d'une bien douce émotion ; la cloche sonne l'Angelus. Nous allons donc trouver dans ces régions des frères qui, comme nous, prient et invoquent la Vierge Immaculée. Chapeau bas, nous récitons avec ferveur la prière de l'ange. A cette fervente prière se mêle le souvenir de mes amis du Canada. Je suis ému jusqu'aux larmes.

" A peine avons-nous terminé notre *Ave Maria* que le soleil se montre à nos regards dans toute sa splendeur ; il vient illuminer le panorama le plus féerique qu'il soit donné à l'œil de contempler. Devant nous la ville, qui porte bien son nom de Basse-Terre, baigne ses pieds dans la mer bleue ; la campagne s'élève en amphitéâtre jusqu'au pied du Mont Misery, dont la tête altière fend la nue ; les demeures, bâties à l'orientale, sont ombragées d'élégants palmiers et de gracieux cocotiers ; les champs sont couverts d'une riche moisson de cannes à sucre d'un vert brillant. Partout quelle fertilité ! quelle richesse ! "

L'auteur nous conduit ensuite successivement à *Névis*, à *Antigua* où il nous initie à tous les secrets de l'exploitation d'une plantation de canne à sucre, à *Montserrat*, à *la Dominique, la Martinique, Sainte-Lucie, la Barbade, l'île de Robinson Crusoé* (!), et enfin *à la Trinité*, le terme du voyage. Voici un paragraphe sur le climat de cette île enchanteresse :

" Le malade ne pourrait jamais trouver un pays plus favorable

pour passer agréablement les mois d'hiver. Le climat est si délicieux, il y a tant de merveilles à étudier, et les communications sont si faciles, que l'ennui causé par l'inaction n'a pas de prise sur l'étranger. Télémaque n'a jamais habité de séjour plus enchanteur."

Eh bien, le croirait-on, malgré tout cela (oui, on le croira) sur une des dernières pages du charmant petit volume nous lisons :

" Le dimanche, 27 février, nous étions de retour.... Le matin vers neuf heures, je monte sur le pont pour jeter un coup d'œil sur l'immense port de New-York.

" A ma grande surprise, je suis accueilli par un froid qui me pénètre jusqu'aux os.... Mais cela n'empêche pas que notre pays est le plus beau du monde. Nous aimons mieux la piqûre du froid que la morsure des moustiques qui vous martyrisent sans cesse dans les pays chauds.

" Je saute sur le quai, et je prends immédiatement le chemin de la patrie. J'ai tant hâte de revoir notre Canada, où j'arrive un peu fatigué de ma longue course, mais heureux et content d'avoir fait un aussi bon voyage et d'avoir vu d'aussi belles choses ! Je suis revenu à mon modeste foyer, que je trouve encore plus agréable que le *Sweet home* de l'Anglais."

Nous nous associons de grand cœur à l'apostrophe éloquente qui suit : " Heureux Canadiens, continuons d'aimer notre patrie. Ne soyons pas ingrats envers la divine Providence, et sachons reconnaître que pas un pays au monde n'est comparable à notre jeune et beau Canada."

O Canada ! sois mes amours
Toujours.

J. Morin.

BIOGRAPHIE.

Mgr JOSEPH-EUGÈNE BRUNO GUIGUES

Ier Évêque d'Ottawa.

(1805–1874.)

Le siège épiscopal d'Ottawa eut pour premier titulaire, Mgr J.-E.-B. Guigues, Français d'origine. Son père était capitaine de cavalerie dans l'armée impériale.

Le 28 août 1805 est la date de naissance de Mgr Joseph-Eugène-Bruno Guigues, à Gap, ville diocésaine et chef-lieu du département des Hautes-Alpes, France.

A dix-neuf ans, il entra dans la société des missionnaire de Provence, fondation instituée en 1815 par Mgr C.-J.-Eugène de Mazenod et devenue en 1826, par un indult du pape Léon XII, la congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Cette association religieuse accueillait alors parmi ses jeunes novices le futur cardinal J.-H. Guibert de Paris, condisciple avec qui Mgr Guigues n'a cessé de correspondre.

Le 26 mai 1828, la prêtrise fut conférée au révérend P. Guigues. O. M. I.

Déjà une multitude de membres de la congrégation des Oblats était disséminée à l'étranger. Le Canada même, dès 1841, recevait les premiers Oblats dans les personnes des RR. PP. Honorat, Lagier, Talmont et Baudrand. A leur suite, le 18 août 1844, arriva le P. Guigues, qui assuma de suite les fonctions de provincial ou supérieur de son ordre, à la maison-mère de Longueuil.

Trois ans après son arrivée, le révérend P. J.-E.-B. Guigues était préconisé évêque de Bytown ou Ottawa, diocèse nouveau formé d'une partie de ceux de Montréal et de Kingston.

Mgr Guigues était dans sa quarante-deuxième année. Le sacre de Sa Grandeur eut lieu solennellement le 30 juillet 1848, dans la cathédrale d'Ottawa dont Mgr Guigues fit le dédicace à la patronne de la congrégation des Oblats.

Son épiscopat, qui dura un quart de siècle, a été fécond en œuvres. Dans le vaste champ ouvert à son zèle apostolique, le premier évêque d'Ottawa décréta l'érection canonique d'une vingtaine de paroisses. La construction d'une église-cathédrale fut bientôt suivie de la fondation d'un collège classique, institution qui devint assez florissante pour être érigée en université, le 15 août 1866. Plus tard s'établirent successivement les écoles paroissiales, un hôpital, et le collège Saint-Joseph à l'usage exclusif de la communauté des Oblats.

Outre les PP. Oblats, les Frères des écoles chrétiennes, les Sœurs Grises, les Sœurs du Bon-Pasteur, vinrent tour-à-tour fonder des établissements religieux dans le diocèse.

En 1849, Mgr Bruno Guigues, qui fut le dernier prélat canadien à prêter le serment traditionel d'allégeance aux autorités anglaises, obtint de constituer son évêché sous le titre " Corporation épiscopale catholique-romaine de Bytown " afin d'être en état d'exercer dans sa juridiction les pouvoir civils reconnus à tout citoyen libre.

Mgr Guigues assista aux cinq premiers conciles de Québec, il y prononça des prédications retentissantes. Ses allocutions, discours et sermons ne nous ont peut-être pas légué de ce prélat la réputation d'un grand orateur, mais les *annales* ou recueils historiques de l'ordre des Oblats comptent parmi leurs plus belles pages celles qui font l'objet de l'apostolat de Mgr Guigues. Ses mandements et ses écrits, tous remarquables par une science profonde et une vive piété, y sont conservés comme des reliques pour l'édification des dignes religieux auxquels Mgr Guigues a laissé l'exemple de hautes vertus fondées sur le véritable esprit de sa communaute : *Pauperes evangelizantur.*

Ce qui caractérise l'existence laborieuse de cet évêque c'est la gloire d'avoir été un fondateur comme les Laval, les Lartigue, les Bourget. Contemporain de ces deux derniers Mgr Guigues rivalisa avec eux de zèle et de sacrifices pour la propagation de la foi en Canada.

Les œuvres de Sa Grandeur sont pour ainsi dire identifiées avec les débuts progressifs de la capitale du Canada, l'ancienne ville de Bytown. Aujourd'hui plusieurs cantons de colonisation, chemins, etc, portent pour nom patronal celui de Mgr Joseph-Eugène-Bruno Guigues.

En 1869, Monseigneur Guigues était au nombre des seize à vingt évêques canadiens qui allaient appuyer de leur voix, auprès du glorieux pontife Pie IX, la déclaration solennelle du dogme de l'Infail-

libilité papale. Il eut ainsi l'occasion de revoir sa terre natale en France et de séjourner pendant quelque temps auprès de ses anciens supérieurs, au conseil central de l'ordre des Oblats à Paris.

L'année 1872 était le vingt-cinquième anniversaire épiscopal de Sa Grandeur. Ses noces d'argent ont été l'occasion d'une fête splendide au milieu des RR. PP. Oblats, dont Mgr Guigues était le doyen en Canada.

Depuis cette époque, se sentant peu à peu accablé par la vieillesse, Mgr Guigues s'appliqua à parfaire les œuvres particulières à l'ordre des Oblats.

Voici quelques-unes des fondations qu'il sut inspirer et consolider : maison provinciale tranférée de Longueuil à Montréal le 8 décembre 1848 ; maison de Maniwaki, comté d'Ottawa, 15 avril 1851 ; juniorat et scolasticat d'Ottawa, 17 août 1853 ; maison de Québec, 16 octobre 1853 ; résidence de Caughnawaga, 15 juin 1855 ; maison du Lac Temiscamingue, vicariat de Pembroke 1861 ; noviciat de Notre-Dame des Anges de Lachine, 24 mai 1867 ; maison de Hull, 25 novembre 1871 ; en outre le séminaire d'Ottawa.

C'est en 1874, le 8 février, que Mgr J.-E.-B. Guigues décéda. Il était alors âgé de soixante-huit ans, cinq mois et onze jours. Cinquante années de sa vie avaient appartenu à la congrégation des Oblats, trente-six s'étaient écoulés dans le ministère sacerdotal et vingt-neuf dans la carrière épiscopale.

Le corps du vénéré défunt resta exposé dans sa cathédrale qu'il avait élevée de ses mains, pendant onze jours, temps où le deuil le plus profond régna parmi toute la population de la ville épiscopale.

Les funérailles eurent lieu le 19 février suivant, au milieu d'une affluence considérable de citoyens avec le concours de la plupart des évêques du Canada et d'un grand nombre d'étrangers éminents. A l'office divin célébré par l'archevêque de Québec, deux oraisons funèbres ont été prononcées, l'une en français, par Mgr E.-C. Fabre de Montréal, l'autre en anglais par Mgr E.-P. Wadhams, d'Ogdensburg, E. U.

Les restes mortels de illustre prélat reposent depuis quatorze ans dans les voûtes de la basilique d'Ottawa.

Le portrait physique de Mgr Guigues présente une physionomie tout-à-fait religieuse. Les traits de la figure dénotent la douceur d'une âme magnanime en exprimant aussi la mesure d'un caractère opiniâtre à l'accomplissement du bien. L'humilité s'y revèle comme une des qualités intimes de ce dignitaire ecclésiastique. D'un exté-

rieur simple, modeste autant que sympathique, le buste de Mgr Guigues semble avoir été celui d'un fort tempérament, mais avec une taille qui n'était point haute. Le front n'était pas sans rides légères. L'œil avait une sûreté de vue profonde ; sous l'ancien rabat de l'habit ecclésiastique se dérobait une grande croix pectorale que le digne évêque portait noblement.

Les armes que Mgr Guigues avait choisies pour servir de cachet à ses œuvres consistaient en un blason marqué d'une croix avec deux des principaux signes du calvaire : la lance et l'éponge, mis en sautoir. Au-dessus ressortait la devise des Oblats : "*Pauperes evangelizantur*."

J. HERMAS CHARLAND.

ROSE MARIE

CHAPITRE V.

MISS TANKERVILLE.

" Ma chère mademoiselle Marié," dit un jour Miss Tankerville, " vous êtes assez bien à présent pour suivre la vie commune de cette maison ; il faut, par conséquent, que je vous initie à sa routine, et, avant tout, que je vous en fasse connaître les habitants.

" Oh ! oui, Miss Tankerville," dit Rose Marie avec vivacité, " vous me rendrez par là un vrai service, dont je vous serai bien reconnaissante ; mais auriez-vous la bonté de commencer par me faire faire votre propre connaissance, car c'est à vous que je m'intéresse plus qu'à tous les autres, et sans vouloir être indiscrète, je dois vous dire que je grille d'envie de savoir comment il se fait que vous teniez une maison de pension ; il me paraît évident que, quelque respectables que soient vos hôtes (excusez ma franchise), cette position est au-dessous de votre dignité."

" Ma chère enfant," reprit majestueusement Miss Tankerville, " vous avez droit à connaître tout mon passé, et votre sympathie, qui m'est acquise d'avance, me dédommagera amplement pour la peine que me causeront nécessairement le souvenir et le récit des points saillants de ma vie.

" Il y a une trentaine d'années, demeurait à New-York un médecin distingué, nommé Tankerville, d'origine huguenote-française. Il avait une sœur unique, qu'il fit élever avec grand soin dans une académie du voisinage ; mais la jeune fille n'eut pas plus tôt seize ans qu'elle disparut subitement ; et bientôt après on sut qu'elle s'était mariée avec un *Quaker* et avait embrassé sa secte. Mon père en fut d'autant plus affligé qu'il avait lui-même eu le bonheur d'unir sa destinée avec une fervente catholique, qui l'amena

sans difficulté dans le vrai bercail. Il n'en continua pas moins à traiter sa sœur avec bonté, et lorsque celle-ci eut eu la douleur de voir son fils Ezekiel à son tour faire une escapade juvénile qui fit de lui la risée de tout le pays (mon oncle Mannikin était un agriculteur prospère dans l'État de Vermont), mon père accueillit le jeune étourdi, le traita comme son propre fils (je n'avais pas de frère), lui fit faire son cours d'études, puis lui procura une éducation médicale de première classe à New-York d'abord, ensuite à Paris.

" Je reçus, moi aussi, une éducation soignée, jusqu'à l'âge de seize ans, quand j'eus le malheur de perdre ma mère ; je dus à l'instant renoncer à toute étude, prendre soin de la maison paternelle et en particulier servir de mère à ma pauvre petite sœur, encore au berceau."

" Ah !" dit Rose-Marie avec une gaieté enfantine, " c'est Mlle Laura (elle m'a dit son nom et son âge, elle a dix-huit ans), la chère enfant est venue me voir plusieurs fois, quand j'étais malade ; mais je m'étonne qu'elle ne reste pas avec vous."

" Elle ne vous a pas dit qu'elle était mariée ?"

" Mais non, et quand je l'appelais Mlle Laura, elle ne m'a pas reprise."

" Elle a un petit bébé de six mois ; c'est pour cela que nous la voyons si rarement."

" Et son mari ?"

" Est le capitaine Dashon Varick."

Rose Marie fit un bond comme si elle avait reçu une étincelle électrique.

" Vous connaissez la famille, peut-être ?"

" Oui, je connais le capitaine," dit Rose Marie avec un profond soupir, " est-il de retour de son voyage ?

" Hélas non, et il va être absent pour longtemps encore : il n'a même pas encore vu son enfant ; ce que c'est pourtant d'avoir pour mari un capitaine de frégate !"

" Il est bien plus âgé que votre sœur."

" Oui, bien qu'il soit jeune pour occuper un poste comme le sien. Vous connaissez les circonstances de leur mariage ?"

" A peine, excepté que la famille Varick s'est opposée au projet, et je n'ai jamais su ou j'ai oublié le nom de sa fiancée ; j'étais alors au pensionnat. Mais la famille s'est sans doute réconciliée avec le jeune couple ?"

" Pas encore, bien que ce ne soit pas la première *mésalliance* que

l'on ait faite dans cette famille aristocratique. Il y a par exemple le capitaine Varick, le beau Dick Dashon, comme on l'appelait, qui a pris clandestinement la fille de son maître de français."

Rose Marie devint pourpre à ces paroles ; mais elle se hâta de se calmer et continua à écouter sans dire mot.

" A présent la jeune personne, enfant unique de Dick Dashon, est une riche héritière, et les Varick, à ce qu'on dit, voulaient absolument que le capitaine lui fît des avances ; mais lui, imaginez-vous, comme un brave et honnête marin, a choisi, de préférence, une enfant sans dot, sœur d'une simple maîtresse de pension."

Rose Marie, cette fois, était devenue écarlate, mais grâce à son énergie de volonté merveilleuse, elle sut réprimer son émotion, si bien qu'elle joignit Miss Tankerville dans son explosion de franche gaieté.

" Après tout," ajouta Miss Tankerville, " il y eut un temps où le nom du docteur Tankerville était aussi respectable que celui du docteur Varick—"

" Vous voulez parler du père du capitaine ?"

" Précisément. Notre maison recevait alors les visites des familles les plus distinguées de la ville ; nous demeurions dans la Grand'-Rue *(Broadway)* et mon père était un des trois docteurs qui faisaient leurs visites en *voiture* élégante, tandis que le docteur Varick faisait les siennes en simple *phaéton*."

" Vous parlez d'or, ma chère Miss Tankerville," dit Rose Marie en riant.

" A peu près deux ans après la mort de ma mère, mon cousin Ezekiel vint demeurer avec nous ; il avait vu le monde après son cours d'études, et comme il est plein d'esprit, sa présence ajouta grandement aux charmes de notre vie. Il exerçait sa profession sous la direction de mon père, et ne tarda pas d'acquérir de la célébrité. Ses folies de jeune homme étaient même oubliées de tous, sauf que mon père me mit en garde contre lui, en m'avertissant qu'il était marié, et que sa femme, séparée de lui, était cette bonne personne que je connaissais sous le nom de Madame Grace."

" Serait-ce elle qui m'a soignée avec tant de dévouement pendant ma maladie ?"

" C'est elle-même ; digne sous tous les rapports d'être appelée une dame, elle reste inconnue et dans une obscurité profonde. Mais, comme elle tremblait, l'autre jour, quand le docteur Mannikin est

venu vous voir ! Elle s'est cachée vite dans votre cabinet de peur qu'il ne l'aperçût."

" Le misérable ! lui, le mari de cette bonne madame Grace !"

" Oui, et que diriez-vous, si vous saviez tout ce qu'il lui a fait souffrir ! Et malgré cela mon père, qui avait blâmé cette union et qui ignorait même les torts les plus graves de mon cousin, continuait à le traiter avec bonté ; mais il jugea prudent néanmoins de m'avertir du fait de son mariage et je lui en serai éternellement reconnaissante.

" Moins par goût que pour assurer mon avenir et celui de mon cousin Ezekiel, mon père fut d'avis, à cette époque, de donner des soirées de temps en temps afin de nous présenter dans le monde. Parmi les hôtes distingués, qui fréquentèrent alors notre salon, se trouvaient le docteur Varick et sa dame, et avec eux venait d'ordinaire un jeune couple, leur neveu et nièce, M. et Mme George Varick."

Rose Marie sentit un instant le sang lui monter à la tête ; mais elle eut de nouveau assez d'énergie de volonté pour réprimer ce premier mouvement.

" Je goûtais alors, comme vous voyez, quelque peu les plaisirs de la société, et me trouvais en grand danger de me laisser gagner par ses charmes, lorsque Dieu m'envoya la plus cruelle épreuve qui puisse visiter une jeune fille de dix-huit ans, qui a déjà perdu sa mère. Une maladie contagieuse se répandit dans le pays l'été suivant ; mon père se dévouait au soin des malades comme un vrai saint ; il fut saisi du mal, et, après quelques heures de grandes souffrances, expira doucement, muni de tous les sacrements. Le Seigneur en soit béni !

" Les affaires financières de mon père avaient été peu brillantes depuis quelques années ; il avait perdu énormément dans des faillites qui ruinèrent coup sur coup banques et compagnies d'assurance. Cependant, grâce à ses économies, il nous laissait encore à ma sœur et à moi, une assez belle fortune ; à moi il laissait notre magnifique résidence dans *Broadway ;* à ma sœur, deux maisons de moindre valeur dans la rue Walker ; le reste de ce qui nous revenait et que nous devions partager également, se montait à près de neuf mille piastres. Mon cousin devait avoir la bibliothèque médicale de mon père, ses instruments et le mobilier de son bureau ; de plus une somme de cinq cents piastres par an pendant deux ans, ou bien l'usage du soubassement de notre résidence pour le même temps.

" Vraiment," fit observer Rose Marie, " quand on considère que votre père avait déjà dépensé peut-être une dizaine de mille piastres pour l'éducation de ce jeune homme, on doit avouer qu'il l'a traité généreusement."

" Et cependant," continua Miss Tankerville, " Ezekiel se montra fort mécontent du testament de mon père ; il s'était attendu, disait-il, à mille piastres par an ou à l'usage du soubassement pour cinq ans, " S'il ne faut que cela," lui dis-je alors," " pour avoir la paix, je vous le donne volontiers."

" Et il eut le front d'accepter ?

" Certainement ; mais M. O'Morra, notre exécuteur testamentaire en même temps que notre tuteur, fut littéralement furieux contre moi et ne céda qu'à grand'peine à ma détermination bien arrêtée de faire tout au monde pour contenter mon cousin."

" M. O'Morra insista après cela pour qu'on louât notre maison, et j'eus beau protester ; je dus céder à la force des raisons de cet excellent homme, que je considérais néanmoins alors comme un vrai tyran. Le mobilier fut vendu et rapporta une somme considérable. Quant à moi j'acceptai pour ma sœur et pour moi l'hospitalité *généreuse* que nous offrait le jeune couple Varick, dont la mondanité semblait avoir été guérie entièrement par l'épidémie et encore plus par les sermons éloquents d'un célèbre prédicateur méthodiste qui opérait des conversions merveilleuses. M. O'Morra ne voulut cependant nullement se fier à une conversion de ce genre ; mais il eut beau me prémunir, je fis cette fois-ci à ma tête et allai prendre mon logis dans cette famille, à la condition expresse qu'elle accepterait une somme assez ronde pour ma pension et celle de ma sœur.

" Je ne fus pas longtemps sans m'apercevoir que le vernis de sainteté avait déjà disparu, et que les extravagances et les scandales du jeune couple avaient recommencé sur une plus grande échelle. Bientôt madame George Varick se mit à emprunter de l'argent auprès de moi ; heureusement que M. O'Morra tenait les cordone de la bourse et ne me permit jamais d'aller bien loin ; puis je fus témoin de querelles et de pire dans cette maison, où je n'aurais jamais dû mettre les pieds.

" J'arrivai sur ces entrefaites à l'âge de majorité, et M. O'Morra dut remettre ma fortune entre mes mains; ma résolution était prise; je rentrerais dans la maison de mon père ; je m'adjoindrais une bonne veuve pour vivre avec nous, et je m'occuperais tout entier de l'éducation de ma jeune sœur. La pauvre enfant allait se perdre

dans la compagnie de ce petit drôle de Roosey, l'enfant de cinq ans du jeune couple.

" En attendant que je pusse réussir à me décider et à gagner à mon projet M. O'Morra qui était encore le tuteur de ma sœur, je pris la résolution de faire une excursion au Canada en passant par Niagara et revenant par le Vermont. M. O'Morra allait faire ce voyage de plaisir avec Rory, alors âgé de dix ans ; ma sœur en avait cinq ; je n'hésitai pas à accepter l'offre que me fit cet excellent homme de me servir de protecteur durant l'excursion projetée.

" Si les Varick et mon cousin Ezekiel voyaient avec plaisir disparaître pour quelques mois le vieil argus et moi-même dont la présence aurait pu gêner leurs projets, d'un autre côté ils craignaient singulièrement que durant mon voyage je ne vinsse à lier connaissance et à poser les préliminaires pour un mariage qui aurait contrecarré leurs plans, car il n'y a plus à le nier, ils convoitaient ma fortune, et tout moyen leur semblait légitime, pourvu qu'il les aidât à dépouiller de leur patrimoine deux pauvres orphelines.

" Nous prîmes le bateau pour Albany (il n'y avait pas encore de chemin de fer le long de l'Hudson et du reste y en eût-il eu, nous aurions trouvé le bateau plus poétique) ; nous passâmes huit jours à Saratoga sans aventures spéciales ; puis nous visitâmes cette merveille du monde, les chutes de Niagara. Ah ! ma chère, vous qui n'avez pas encore joui de ce spectacle, vous ne sauriez vous figurer ce que l'on éprouve quand on descend sous cette immense nappe d'eau qui décrit un arc au dessus de votre tête, et qui se plonge avec un bruit étourdissant dans cet abîme insondable qu'elle a creusé devant vos pas et d'où elle rejaillit en gros bouillons et en flots d'écume. Il fallait voir Rory debout sur le bord du gouffre, aussi calme qu'on représente Napoléon sur son rocher de Sainte-Hélène. J'allais jeter un cri de terreur en l'apercevant, mais un signe de la main de son père me calma et changea ma crainte en admiration."

" Nous descendîmes le Saint-Laurent ; les Mille Iles, les Rapides, le glorieux coup-d'œil dont on jouit du haut de la montagne de Montréal, les églises, les couvents, tout nous remplit d'enthousiasme ; mais surtout le spectacle religieux que nous présenta cette Rome de l'Amérique fit une impression profonde sur les compagnons de voyage protestants qui nous avaient suivis depuis les chutes, et auxquels M. O'Morra servait d'interprète durant notre séjour dans cette partie du Canada, si essentiellement catholique. V. H.

(A suivre)

CHRONIQUE.

La cause du Père Jean-Gabriel Perboyre, lazariste, a fait un pas décisif ; le Saint-Père a, croit-on, l'intention de couronner l'année jubilaire de son ordination sacerdotale par la béatification de ce vénérable martyr, qui sera de tous les missionnaires qui ont évangélisé la Chine et de tous ceux que l'œuvre si admirable de la Propagation de la Foi a entretenus dans le monde entier le premier placé sur les autels.

***

Le gouvernement italien pourrait bien avoir sous peu d'autres préoccupations que celle de faire passer des lois anti-cléricales et de forcer le Souverain-Pontife à céder à l'orage et à se retirer de Rome. Des nouvelles alarmantes arrivent de Massouah ; 350 hommes, qui s'étaient avancés à la rencontre d'un chef abyssin, sont tombés victimes de la trahison des soldats indigènes ; les principaux officiers de l'expédition se trouvent parmi les morts. De plus, non-seulement la Turquie, mais la France et même la Russie ont déjà protesté contre les agissements de l'Italie à Masssouah.

***

L'empereur Guillaume II voyage à la recherche d'un panacée contre la guerre ; s'il est vrai qu'il a obtenu un rapprochement entre la Russie et l'Allemagne, il pourrait bien s'être aliéné tout autant l'Autriche et l'Angleterre. En tout cas les armements ne s'arrêtent nulle part et le militarisme, ce fléau des temps modernes, paralyse de plus en plus et commerce et agriculture et industrie. Si l'on ajoute à cela que la température des derniers mois a été extrêmement défavorable aux récoltes et que les grévistes se multiplient et s'enhardissent plus que jamais, on pourra bien arriver à le conclusion qu'une commotion sociale ou une guerre européenne ne saurait être éloignée. On admettra également que quand la tourmente éclatera, elle ébranlera l'Europe jusque dans ses fondements et la parsèmera de ruines.

***

En France la haine de la religion s'accentue avec une frénésie diabolique dans les chambres, dans le gouvernement et dans l'administration. Il y a heureusement aussi quelques rares, mais nobles exceptions. Ainsi le maire de la ville du Puy dans un arrêté publié pour autoriser de nouveau les processions religieuses, disait il y a quelques semaines : " Considérant que de nombreuses pétitions de commerçants et d'habitants de toutes les classes de la ville réclament instamment le rétablissement de ces cérémonies religieuses qui sont dans l'esprit ce la population, qui ont une origine aussi ancienne que la ville elle-même et ont contribué au développement de son commerce et de son industrie par les nombreux pèlerinages qui lui apportaient les richesses non-seulement de la France et de ses rois, mais de toutes les nations de l'Europe.... arrêtons qne le décret interdisant les processions dans la commune du Puy est rapporté."

***

Le marquis de Ripon, ancien vice-roi des Indes, a donné ces jours derniers un bel exemple en recevant dans son hôtel les instituteurs et les institutrices des écoles catholiques primaires de Londres. Cette fête unique dans son genre est bien faite, dit le *Catholic Times*, pour opérer entre les catholiques un rapprochement de cœur, sans égard à la différence de rang. La magnifique résidence du marquis, était brillamment illuminée pour la circonstance, et chaque visiteur à l'arrivée, recevait de ses hôtes le plus cordial accueil. Le cardinal Manning et le duc de Norfolk étaient là, au milieu de la foule, et témoignaient vivement du plaisir que leur faisait éprouver cette réunion.

***

Nos voisins ont eu à déplorer la mort du général Shéridan ; ses funérailles ont été célébrées avec grande pompe ; le cardinal Gibbons lui-même a officié. Le président et sa dame y assistaient ; les membres du cabinet et du sénat, les juges, les députés, le corps diplomatique et l'armée y étaient représentés. Le sénat américain n'a point encore approuvé le traité des pêcheries ; il paraît même disposé à le renvoyer aux calendes grecques; cela nous donnera le temps d'y réfléchir encore nous-mêmes.

***

Dans notre propre Puissance un seul petit nuage se montre à l'horizon ; au Manitoba le cabinet Greenway semble déterminé à battre en brèche vigoureusement le monopole du Pacifique Canadien ; une certaine presse l'accuse de trop favoriser les spéculateurs américains. La chose est possible et les Manitobains comptent sans doute y trouver de l'avantage pour leur province ; sera-ce au détriment du reste de la Puissance ? Nos hommes d'État auront à l'examiner avec soin et à agir en conséquence.

Les moissons dans l'Ouest s'annoncent très belles ; dans Ontario et Québec on semble satisfait également. Quel contraste sous tous les rapports entre notre état et celui de l'Europe en ce moment ! Que d'actions de grâces ne devons-nous pas à notre Père céleste pour toutes les faveurs dont il nous comble ! Puissions-nous en profiter pour avancer dans le droit chemin d'un pas encore plus ferme et plus généreux !

D. C.

BIBLIOGRAPHIE

Vie abrégée du vénérable J. Gabriel Perboyre, de la Congrégation de la Mission. Petite brochure in-16.

Dans ce petit volume, la vie du vénérable missionaaire est si bien condensée qu'aucun détail essentiel n'y manque. La naissance du héros, son enfance, sa famille, sa vie de collège, ses premiers mérites et ses premiers travaux, enfin sa laborieuse et sainte vie de missionnaire couronnée par une mort si héroïque, sont racontés d'une façon intéressante, rapide et complète. Et le lecteur qui aura pris ce petit livre pourra dire qu'il connaît une des plus belles et des plus touchantes figures de missionnaire que puisse lui fournir le martyrologe glorieux de la France dans l'Extrême Orient.

Un ami du peuple au dix-huitième siècle. Vie du P. Rocco, de l'ordre des frères prêcheurs, par S. E. le cardinal CAPECELATRA, archevêque de Capoue, traduit de l'italien, par A. ANDRÉ. In-18.

Ce livre est extrêmement curieux et intéressant. Il est à la mémoire d'un missionnaire des pauvres, qui a laissé de grands souvenirs en Italie ; il montre la vie du petit peuple de Naples et met en scène les rois appelés à le gouverner. L'ensemble est piquant. Le héros qui est mort à quatre-vingt-deux ans sans avoir pour ainsi dire, quitté sa ville natale, y a dépensé toute son énergie, toute son éloquence, toute sa charité à évangéliser, soulager et policer les pauvres gens. Tous les préceptes et les enseignements de ce qu'on a appelé l'économie charitable ont été expliqués en tout ce qu'ils peuvent avoir de réalisable, et mis en pratique au siècle dernier par ce moine dominicain, dont le cardinal Capecelatra a fait revivre la figure, rappelé les œuvres et cité les harangues de la façon la plus agréable et la plus heureuse. Le P. Rocco, dans sa charité et son zèle pour les orphelins, les malades et tous les pauvres, faisait travailler les rois, qui subissaient son influence avec autant de reconnaissance que le menu peuple, et, ce qui est plus extraordinaire encore, cet humble religieux soumettait à sa volonté et faisait agir à sa guise les administrations déjà de son temps si rebelles aux inspirations charitables. Quelquefois, il les suppléait avec bonheur et menait à bien, à lui seul, certaines entreprises qui paraissaient le plus étrangères à sa vocation, où les pouvoirs publics avaient échoué, et qui avaient leur importance pour le bien et la moralité des pauvres. La dévotion à la sainte Vierge et à saint Joseph lui suffisait, par exemple, pour éclairer la ville de Naples la nuit, opération essayée en vain et qui semblait trop onéreuse pour les finances de la ville et de l'état. Les difficultés du P. Rocco avec le Vésuve et ses éruptions sont aussi un curieux chapitre de son histoire. Le cardinal Capecelatra l'a écrite, on le sent à chaque page, avec dévotion et avec amour. Il y a un entrain, une aisance, une joyeuseté cordiale et pleine dans tout le récit, qui devient aisément communicative. La traduction de M. A. André est rapide et heureuse et cette lecture édifiante et des plus amusantes est, nous le répétons, fort instructive. C'est la peinture sincère d'un état de civilisation à peu près disparu, c'est le trait ferme et vivant du profil d'un apôtre, c'est le dessin d'une vie monastique régulière et ardente.

L'Origine du français, *par* M. Espagnolle.

Il ya un an, M. l'abbé Espagnolle faisait revivre, dans le monde savant, une thèse qui fut celle de Henri Estienne et de tout le seizième siècle ; à savoir, que la majeure partie de notre langue dérive du grec.

Cette thèse, on le sait, est l'opposée de celle de Littré et de son école, qui ne veulent voir dans le français que du latin et de l'allemand.

A l'apparition du livre de M. Espagnolle, les philologues de tout rang s'étonnèrent. Que voulait ce prêtre et quelle était sa prétention de venir troubler des positions acquises et le paisible règne d'un système dominant ? On le lut : les uns s'emportèrent et le traitèrent avec une violence inouïe ; d'autres haussèrent les épaules, se refusant à pénétrer plus avant dans l'examen d'une question qu'ils croyaient jugée sans appel ; d'autres enfin couvrirent l'auteur d'éloges, admirèrent son travail, mais ne crurent pas autrement à son succès ; le travail venait un peu tard ; l'auteur n'était pas connu ; déposséder les néo-latins ! *Res ardua*..... Or. voulait voir.

Aujourd'hui, M. Espagnolle livre au public le deuxième volume de son œuvre, c'est-à-dire encore trois mille mots de notre langue, " dérivés du grec, ou entièrement grecs." La méthode est la même ; il se sert des règles et des procédés étymologiques dictés et employés par M. Littré lui-même ; il les applique aux mots français, en suivant l'ordre du dictionnaire, et mettant en regard de ses propres étymologies celles de Littré, de Brachet et de Scheler, il se contente de dire au lecteur : Voyez et jugez.

.....

Dans une lettre succincte et précise, qui est placée en tête du deuxième volume de l'*Origine du français*, M. de la Tour, attaché aux Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale, établit que " l'étude des médailles indique plus qu'une lointaine affinité entre les Gaulois et les Grecs." On y verrait, dit-il, " des preuves nombreuses et certaines, que de grandes relations ont existé entre la Gaule et la Grèce *plusieurs siècles avant l'ère chrétienne* et que l'influence hellénique s'étendit jusqu'à l'Océan."

C'est une lettre pour le moins piquante, qui donne à réfléchir, et les philologues, même néo-latins, ne resteront pas indifférents devant cette conclusion catégorique de l'auteur : " Bref, dans le monde Gaulois *tout entier*, et notamment dans *la partie qui est devenue la France*, la monnaie est absolument grecque, par sa légende et son type, comme par son système pondéral, et, si je puis ainsi dire, en apparence comme en réalité... La numismatique déclare qu'avant l'arrivée des Romains une certaine civilisation d'origine hellénique florissait dans notre pays, et qu'elle y avait pénétré par les voies les plus opposées."—Où donc M. Brachet a-t-il vu que " les Gallo-Romains et les Grecs ne furent jamais en contact ?"

Sans doute, les néo-latins épiloguerontà-dessus, comme ils font à tous les arguments qu'on oppose à leur système ; c'est leur droit. On ne leur demande que d'être un peu moins dogmatiques, et s'ils le peuvent, de démolir *dans son fond* l'œuvre de M. Espagnolle.

Nous appelons ainsi les six mille mots de notre langue, dont il nous montre l'origin grecque, et les cinq mille mots du *vieux français*, dont il nous donne la curieuse nomenclature, et qui sont entièrement grecs.

Que les voies par lesquelles tous ces mots nous sont arrivés soient plus ou moins connues, et qu'elles soient " opposées " ou non, la question est intéressante, à coup sûr, et peut défrayer utilement les querelles des philologues, des historiens, et même des numismates. Ce qui saute aux yeux et domine toutes les querelles, c'est que ces mots sont là, tant dans notre langue actuelle que dans la vieille. : il y en a plus de dix mille,

et quelques milliers encore viendront les joindre dans le dernier volume que prépare l'auteur.

.....

On nous permettra, du moins, de dire un mot de l'auteur lui-même, homme modeste, autant que prêtre zélé. Lorsque l'abbé Gorini arriva presque subitement à la célébrité, on apprit du même coup qu'il était curé de campagne ; et on s'expliqua, sans l'admirer moins, qu'il pût, avec de grands loisirs, faire de grands travaux. M. l'abbé Espagnolle est attaché à l'une des paroisses les plus considérables de Paris : il y est très connu des pauvres ; il y voit beaucoup de malades, et, quand il n'est pas occupé aux œuvres de son ministère, il trouve encore le temps et le moyen de faire des œuvres de Bénédictin.

(*Revue littéraire.*)

Contes populaires de différents pays, *par* XAVIER MARMIER, de l'Académie française.

M. Marmier continue à écrémer le dessus du panier des *Contes populaires.* Nous sommes à la deuxième série. Elle offre le même attrait que la première. Contes irlandais, anglais, italiens, espagnols, serbes, bohèmes, caucasiens, danois, russes, finlandais, mongols, musulmans, tous se pressent pour former la gerbe ; et elle contient des épis bien séduisants, depuis le récit féerique à la Perrault jusqu'à l'apologue chrétien..... L'ouvrage se termine par des *Légendes hébraïques.* C'est une véritable révélation pour les lecteurs qui ne connaissent que les récits inspirés de l'Ancien et du Nouveau Testament. Les *Contes populaires* de M. Marmier peuvent être lus indistinctement par les petits et les "grands" enfants. Tous y prendront "un plaisir extrême."

Récits de la dernière guerre franco-allemande, *par* C. SARRAZIN, médecin principal en retraite.

L'auteur nous livre ici les notes prises par lui au jour le jour, tantôt dans les ambulances, tantôt sur le champ de bataille, avec une sûreté de critique, d'analyse et d'examen, qui font de son travail un document précieux. Il a assisté aux journées de Wissembourg, de Frœschwiller, de Sedan, puis au siège de Paris, et son récit pour toutes ces parties de la guerre est bien celui d'un témoin oculaire. On y voit parfois la colère, toujours l'impartialité ; mais partout et surtout le patriotisme. Excellente publication d'un intérêt réel, que nos bibliothèques populaires feront bien de propager.

(*Polybiblion*).

Les Deux Maîtres de l'enfance, le prêtre et l'instituteur, *par l'Abbé* AUGUSTIN SICARD. Un vol. in-12.

Une question domine en ce moment toutes les autres, celle de l'éducation de l'enfance.

Un nouveau livre de M. l'abbé Sicard, à qui deux ouvrages couronnés par l'Académie française donnent une grande autorité en ces matières, ramène l'attention sur cette question capitale. Sous ce titre : *Les Deux Maîtres de l'enfance, le prêtre et l'instituteur*, l'auteur établit la grande thèse de la nécessité de la religion dans l'éducation, avec une force, qui n'a point été atteinte encore jusqu'ici.

Point de déclamations, point de récriminations. Des faits, des observations, une psychologie pénétrante qui suit dans *l'esprit, la conscience, la volonté, le cœur*, les effets d'une formation religieuse ou impie. La troisième partie du volume confirme la thèse sur les leçons de l'expérience, en invoquant les enseignements de l'histoire, l'autorité des hommes d'État, la pratique actuelle de peuples.

Lady Georgiana Fullerton, sa vie et ses œuvres, *par* MME AUGUSTUS CRAVEN.

Une grande naissance, une intelligence d'élite et, pardessus tout, une grande âme font de Georgiana Fullerton une figure de premier ordre aussi attachante par l'élévation de son caractère que remarquable par l'évolution de son esprit. Protestante et Anglaise, elle se fit catholique et se mit à la tête de ce grand mouvement de retour au catholicisme, qui depuis un demi-siècle se développe dans la haute société anglaise. Sa vie offre donc le plus grand intérêt.

Il appartenait à Mme Augustus Craven, l'auteur du "*Récit d'une sœur*", de nous raconter l'histoire de cette âme, de la pénétrer, de nous la montrer dans toute sa sincérité. Fille de Lord Granville, ambassadeur d'Angleterre à Paris, Lady Georgiana a passé une grande partie de sa jeunesse en France ; elle nous raconte elle-même ces heureuses années et son récit est en même temps un tableau de la haute société parisienne. Ce volume est un hommage, des plus intéressants, écrit en faveur d'une âme d'élite, d'une femme douée d'une rare élévation d'esprit.

La Semaine Religieuse de Québec, *par* M. L'ABBÉ PROVANCHER.

Les Semaines Religieuses se multiplient ; elles méritent l'encouragement du public, car elles sont destinées à faire beaucoup de bien. Celle de Québec, dont le premier numéro vient de paraître, a l'avantage d'être redigée par un prêtre tout aussi intelligent que zélé ; c'est une garantie de succès.

Annuaire de l'Institut Canadien de Québec, 1888.

Ce uuméro, d'un intérêt exceptionnel, renferme une Conférence sur *Crémazie* par M. *N. N. Olivier*, une Causerie historique sur l'*ancien barreau de France*, par M. *J E. Prince*, une Conférence sur *Pompéi*, par M. *Joseph Frémont*, une Notice sur Mlle de Verchères; par le même, une Relation des faits héroïques de cette jeune enfant de quatorze ans, faite par elle-même (1), l'adresse présentée par les membres de l'Institnt Canadien à Son Excellence l'honorable A. R. Angers et la réponse de Son Excellence ; les rapports du bureau de direction et du trésorier, etc., etc.

D. C.

Il s'est glissé quelques fautes d'impression dans le charmant petit morceau de poésie de M. Adolphe Poisson. Nous nous hâtons de les corriger.

6e strophe, 2e vers : Éteinte en son cerveau ;
7e do 4e do : C'est tout ce qui survit.
10e do 3e do : Un rameau plein de sève.

(1) Cette relation est conservée aux archives de la marine en France. Le gouvernement canadien en a fait transcrire deux copies qui se trouvent, l'une parmi les documents de la Société littéraire et historique ed Québec, l'autre dans les archives provinciales.

REVUE CANADIENNE

"RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS"

TROISIEME SÉRIE

TOME PREMIER

(XXIVe DE LA COLLECTION)

SEPTEMBRE 1888

SOMMAIRE

I.—LE CARDINAL GOUSSET ..... **Mgr Fèvre**

II.—A NOS POÈTES ..... **Chs-M. Ducharme**

III.—AU PAYS DES OUANANICHES ..... **Ernest Gagnon**

IV.—LES CANADIENS-FRANÇAIS ..... **B. Fontaine**

V.—UNE JOUTE REMARQUABLE ..... *******

VI.—NOTES HISTORIQUES SUR LA BAIE D'HUDSON ..... **G. Dugast**

VII.—Mgr FRANÇOIS-XAVIER DE LAVAL-MONTMORENCY ..... **J. H. Charland**

VIII.—CHRONIQUE ..... **D. C.**

IX.—BIBLIOGRAPHIE ..... **D. C.**

MONTRÉAL

BUREAU DE LA "REVUE CANADIENNE"

1888

Le REMÈDE du PÈRE MATHIEU

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL

Enfin Trouvé!!!

ENCORE UNE DÉCOUVERTE!!!

Le Remède du Père Mathieu

Guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout désir des liquenrs alcooliques. C'est en même temps un fébrifuge, un tonique et un altérant. Par son action fébrifuge, il chasse la fièvre interne qui consume l'homme intempérant et qui entretient sa soif ardente pour la boisson : par ses effets toniques, il remet l'estomac et le foie dans leur état naturel de santé, de déréglés qu'ils étaient dans presque tous les cas, et relève le système nerveux abattu ; comme altérant il refait de l'intempérant un nouvel homme. **Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique.** C'est aussi un remède certain pour toute FIÈVRE, DYSPEPSIE, TORPEUR de FOIE, ayant une cause autre que l'intempérance. C'est le plus puissant tonique fortifiant qui ait jamais été employé. Chaque famille devrait avoir sous la main ce spécifique, qui marque une époque dans les découvertes de l'art médical. Il n'y a pas de médicament dont le besoin se fasse tant sentir, et qui apporte un soulagement plus grand à l'humanité souffrante.

Vendu par les Pharmaciens, $1.00 la Bouteille.

Si le mal n'est pas fort, une bouteille suffit; mais les pires cas de *delirium tremens* ne demandent pas plus de trois bouteilles pour guérison complète de l'intempérance. Vous pourrez obtenir *gratis* un pamphlet sur "*l'Alcool, ses effets sur le corps humain, et l'intempérance traitée comme maladie,*" en vous adressant à votre Pharmacien ou à

S. LACHANCE, Pharmacien,
1538, Rue Ste-Catherine, Montréal.

REMEDE DU DOCTEUR SEY

Contre la Dyspepsie, les Vents, la Bile, la Constipation, les Maladies du Foie, de l'Estomac, des Intestins et des Reins.

L'Estomac, le Foie et les Intestins sont des organes si importants que le dérangement de l'un d'eux cause invariablement des désordres très graves dans le corps humain. De plus, comme ces organes sont les plus exposés par le travail incessant de la digestion, et surtout par les écarts de régime et les excès de chacun, il s'en suit que la plupart des Maladies qui affectent le genre humain proviennent du dérangement d'un ou de plusieurs de ces organes. Aussi, n'y a-t-il rien de plus commun que la Dyspepsie, les Indigestions, les Vents, les Affections bilieuses, la Diarrhée, la Constipation. Les Nèvralgies do toute espèce, les Maladies des Reins, de la Vessie proviennent aussi souvent d'une mauvaise digestion. Tout le monde sait, par exemple, que la Névralgie appelée Migraine prend le plus souvent sa source dans un dérangement de l'Estomac. Une des causes les plus fréquentes de l'hydropisie se rencontre dans les Maladies du Foie.

Il est donc de la plus grande importance de tenir les organes de la digestion en bon ordre. Or, le Docteur Sey, de Paris, après vingt années d'études et de travail, est parvenu à découvrir un remède, qui non-seulement maintient l'Estomac, le Foie et les Intestins dans leur état normal, mais encore qui guérit toutes les maladies dont ces organes peuvent être affectés. Aujourd'hui, le Remède du Dr Sey, est le grand spécifique contre la Dyspepsie, et contre toutes les Maladies du Foie, de l'Estomac et des Intestins.

TEMOIGNAGES

Saint-Henri de Mascouche, 10 octobre 1884. — Monsieur S. Lachance, Montréal,— Mon cher Monsieur, — Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le Remède du Dr. Sey dont vous êtes l'agent unique, m'a fait un grand bien. — De tous les Spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux personnes qui souffrent de la Dyspepsie flatulente et j'espère que, comme moi, elles verront leur santé s'améliorer notablement. — Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué serviteur. — L.-J. Lauzon, Ptre.

Monsieur S. Lachance, — Ayant fait usage du Remède du Dr Sey, pour la Dyspepsie, je suis heureuse de vous déclarer que je m'en suis très bien trouvée. — Sœur Thomas, Supérieure, — Salle d'asile Saint-Vincent de Paul, — Montréal, 14 octobre 1884.

Montréal, 10 novembre, 1881, — Monsieur S. Lachance, — Depuis plusieurs années, je souffrais de violentes attaques de Migraine, provenant d'une mauvaise digestion. Aujourd'hui, après avoir pris quelques bouteilles du *Remède du Dr. Sey*, je suis entièrement guéri de ces attaques et mon estomac digère bien. J'ai aussi employé le même Remède dans ma famille contre les Indigestions, les Coliques et les Vents, et cela toujours avec succès. — Le *Remède du Dr Sey* est aussi un excellent Purgatif qui agit sans causer de douleurs, et qui n'empêche pas de vaquer aux occupations ordinaires.— D. C. Brosseau, 1440, rue Notre-Dame.

AGENT POUR LE DOMINION

S LACHANCE, PHARMACIEN
1538, Rue Sainte-Catherine, Montréal.

537

LE CARDINAL GOUSSET

Archevêque de Reims (1)

La Franche-Comté est une région célèbre dans l'histoire de la France et de l'Église. Par sa constitution géologique, elle est prédestinée à une race forte et laborieuse ; dans ses annales, on la trouve toujours fidèle aux saints devoirs de la vérité et de la justice. Peu de pays ont autant honoré leur nom. Franc d'erreur, franc de collier, ce pays a puisé, dans ses qualités naturelles et ses mérites acquis, la constance dans la foi, la fermeté dans la vertu, l'allègement de toute servitude qui ne cadre pas avec le joug de Dieu. Tour à tour gauloise, romaine, bourguignonne, espagnole et française, cette province se montra toujours, par la netteté de son esprit et la solidité de son travail, prête à contribuer au développement ou à la défense de l'Évangile. Même dans ces derniers temps, quand tout semblait concourir à perdre la France, non seulement la Franche-Comté ne céda point à l'esprit destructeur du philosophisme, mais, pour réagir contre les aberrations et les fureurs, elle suscita des apologistes et des martyrs. Disons-le cependant, plusieurs de ces controversistes trempèrent dans les erreurs gallicanes. Aussi, quand éclata l'orage révolutionnaire, quelques-uns désertèrent la défense de la foi catholique, et la Franche-Comté, qui avait résisté à César, à Charles-Quint, à Louis XIV, qui avait préféré la ruine à la capitulation, se rendit à la constitution civile du clergé. Quelques Francs-Comtois se jetèrent même plus tard dans les plus regrettables débordements de l'esprit moderne. Vers 1825, toutefois, commença un retour aux principes d'une plus saine théologie et aux pratiques de la piété envers le Saint-Siège. Ce mouvement s'était produit, dans le jeune clergé, par une sorte d'entraînement providentiel. Sous l'impulsion des Gerbet, des Doney, des Blanc, des Gaume

(1) Ce travail est un abrégé de la belle *Histoire de S. E. Mgr le Cardinal Gousset*, Archevêque de Reims, par *Mgr Fèvre*, Vicaire Général, Protonotaire Apostolique. Dans ce numéro de la *Revue* nous reproduisons intégralement la *préface* du savant auteur.

et surtout de Thomas Gousset, il devait bientôt renouveler toutes les églises de France. Nous écrivons ici l'histoire du théologien et de l'évêque qui contribua le plus puissamment à ce réveil chrétien et à cette restauration catholique.

L'histoire des évêques est, après l'histoire des Papes, un des éléments constitutifs de l'histoire ecclésiastique. Ce que le Pontife Romain est pour l'Église universelle, l'évêque l'est, proportion gardée, sous la loi de subordination hiérarchique, dans son diocèse ; l'évêque est un Vice-Pape. Mais, si tous les évêques revêtent, par l'ordination, le même caractère et possèdent, en droit, à peu près la même autorité, tous n'ont pas, en fait, le même prestige et n'exercent pas une égale influence. Les uns se bornent à administrer leur diocèse ; les autres joignent aux œuvres ordinaires de la sollicitude pastorale les entreprises diverses du zèle apostolique ; quelques-uns, s'élevant plus haut encore, personnifient en eux leur temps ou leur pays. C'est ainsi que l'histoire salue dans saint Cyprien, l'éloquent avocat des martyrs ; dans saint Hilaire, le courageux défenseur du consubstantiel ; dans saint Ambroise, un profond et doux enseignement ; dans saint Augustin, une admirable doctrine ; dans saint Anselme, une profonde philosophie ; dans saint Charles Borromée, la restauration de la discipline ecclésiastique ; dans saint Jean Chrysostome et dans Bossuet, les bouches d'or de l'Évangile, et dans chacun de ces grands évêques, le héros de son siècle.

L'évêque, dont nous entreprenons d'écrire l'histoire, appartient à cette pléiade héroïque des grands évêques. Fils d'un humble paysan, à dix-sept ans, il commençait ses études littéraires ; à vingt-six, il montait dans une chaire de théologie morale ; à quarante, il devenait grand-vicaire de Besançon ; à quarante-quatre, évêque de Périgueux ; à quarante-huit, archevêque de Reims ; à cinquante-huit, cardinal de la sainte Église. Sans recommandation de personne, par ses talents, ses œuvres, ses mérites et ses services, élevé aux plus hautes fonctions, aux plus éminentes dignités, il ne se contenta pas d'en porter noblement les charges, mais sut, par la grâce de Dieu, les surpasser encore et conquérir, parmi les évêques contemporains, le premier rang.

Par une agréable disposition de la Providence, la métropole de Reims possède le privilège, presque unique, de compter, dans la succession de ses évêques, des Pontifes qui concentrent sur leur personne les gloires d'une époque dont ils accomplissent ou représentent les plus belles œuvres. A l'aurore de notre histoire, saint Remi,

versant l'eau sur le front de Clovis, est le fondateur de la France et le créateur de la monarchie ; au milieu des combats des temps féodaux, Hincmar et Gerbert soutiennent les intérêts de la science, du droit et de la sage politique ; à l'affranchissement des communes, Guillaume de Champagne dresse le prototype des chartes de liberté ; aux premières convulsions de la réforme protestante, Charles de Lorraine, la tête du parti dont son frère était le bras, sauve la foi de la France ; et, pour abréger, de nos jours, Thomas Gousset, digne successeur de saint Remi, d'Hincmar, de Gerbert, de Guillaume de Champagne et de Charles de Lorraine, s'élève par son génie des affaires, par sa parfaite connaissance de la plus exacte théologie, par son infatigable énergie à en poursuivre la propagation et à effectuer les redressements nécessaires, au rang de restaurateur de nos églises et de la France. C'est, du moins, l'hommage que lui a rendu la Chaire Apostolique et que vont justifier ces pages.

L'histoire du cardinal Gousset pourrait être l'histoire de l'Église en France depuis 1830, ou du moins, l'histoire du réveil catholique et de la rénovation romaine, qui se poursuit avec des formes diverses depuis cette date. Cette histoire ne peut s'écrire encore dans tous ses détai's et avec une scrupuleuse exactitude, d'abord parce que les documents privés ne sont pas tous tombés dans le domaine public ; ensuite, parce qu'il existe, pour ne pas éveiller de justes plaintes, des particularités à taire. Provisoirement, on ne peut que préparer, par des études spéciales, les compositions de la grande histoire, qui viendra, comme il plaît à Dieu, quand elle sera plus nécessaire encore à la postérité.

A l'heure présente, l'histoire du cardinal Gousset, réduite aux plus modestes proportions, doit faire connaître les particularités de sa vie, le sens de ses œuvres, l'autorité de ses actes et constituer une monographie où l'on voit revivre l'attrayante et grande figure du prélat qui fut, de son temps, le directeur moral du clergé, le conseiller de ses frères dans l'épiscopat, l'oracle de la Chaire Apostolique.— Nous disons l'*histoire*, car il ne s'agit pas, pour nous, d'écrire simplement une biographie et de recueillir des anecdotes. Non que nous contestions les agréments et l'utilité de ces élucubrations faciles ; le cardinal de Reims, de son vivant, était déjà légendaire ; bon et spirituel comme il était, il se complaisait au milieu du peuple dont il était l'enfant ; il en avait gardé le bon sens, les goûts et le génie ; et quand il fut devenu prince, il conserva toujours, pour ses amis, dans une simplicité attrayante, les tendresses du cœur. En parcou-

rant les détails de sa vie, il serait donc aisé de recueillir une multitude de traits intéressants ; tel n'est pas l'objet de notre travail. L'histoire est la connaissance, exacte et profonde, des événements qu'accomplit, dans l'Église, pour le bien de l'humanité, l'initiative de l'homme, avec le concours de Dieu. Nous voulons étudier le cardinal dans le rapport qui rattache sa vie à l'histoire ; nous voulons le présenter, comme homme, comme professeur, comme auteur, comme archevêque, tel qu'il fut, avec la supériorité de son mérite et de ses actes ; tel que le devra voir la postérité dans les lignes saillantes de sa grandeur, dans l'éclat réel de son influence et la gloire incontestée d'une victorieuse réaction.

Ce qui caractérise, en effet, l'archevêque de Reims, c'est qu'il fut par la science théorique et pratique, par la théologie purifiée et appliquée, l'adversaire convaincu de toutes les illusions, de toutes les opinions fautives, de toutes les erreurs des écoles de théologie et des administrations diocésaines ; ce qui le grandit et l'honore devant l'histoire, c'est qu'il entra dans la carrière comme un athlète ; qu'il remporta autant de victoires qu'il engagea de batailles, et abattit de sa puissante main tous les préjugés qui, depuis trois siècles, abusaient la France. D'autres avant lui, d'autres à côté de lui et au-dessous, d'autres après lui ont mis la main à ce grand ouvrage ; Thomas Gousset est le premier qui ait parfaitement déterminé la tâche à remplir ; le premier qui se soit placé à ce vrai point de vue pour l'absoudre ; et s'il n'a pas tout fait par lui-même, par ce qu'il a fait et par ce qu'il a fait faire, il a été, pour la rénovation des églises de France, comme le légat-né du Saint-Siège et le grand ouvrier de Dieu.

Au commencement du siècle, le *Génie du Christianisme* avait causé un bien immense, mais occasionné quelque mal. Le chevalier breton, Chateaubriand, avait vu tous les esprits se précipiter dans le cercle encyclopédique plein de charme, qu'il avait opposé au cercle moqueur de Voltaire ; on s'y était enfermé dans les douceurs d'une modeste victoire. Il restait acquis que le christianisme n'a pas d'égal pour les besoins de l'imagination et les jouissances de la sensibilité ; que cette religion est la plus belle et la plus aimable ; mais on n'était presque pas entré dans la sphère plus rigoureuse des croyances et des vertus. De la sphère religieuse on ne tarda même pas à descendre dans cette basse fièvre et cette somnolence sensuelle dont les alternations caractérisent la religiosité la plus fade, quand elle n'est pas funeste. Il est vrai que deux hommes

cherchèrent à rompre cet état mortel, et en continuant l'œuvre de Chateaubriand, à la pousser dans les voies plus vraies de la perfection chrétienne ; j'ai nommé Lamennais et J. de Maistre. Le premier fut donné de Dieu aux églises de France après un siècle et plus de stérilité et de révolutions. La voix suave de Fénelon s'était éteinte dans les ébranlements sourds du temple ; elle se réveilla dans les rugissements de ce lion. Toute la terre en fut émue et n'a pas cessé de l'être. Son génie, non moins solide qu'éloquent, renouvela toute la face du champ de la doctrine. Mais ayant voulu soumettre le Pape dont il tenait sa victoire, et remplacer le roc de Saint-Pierre par les flots de la démocratie, ce prêtre tomba dans un abîme qui se ferma sur lui à jamais. De Maistre s'appuya sur de meilleurs principes et avec une plus haute inspiration. Son livre *Du Pape*, le plus éloquent du dix-neuvième siècle, après le *Génie du Christianisme* et l'*Essai sur l'indifférence*, est autrement complet et solide. Ce n'est plus avec le sentiment seul ou la raison universelle qu'il nous établit dans le christianisme, c'est avec la foi ; et il ne la fait pas reposer sur un homme ou sur l'humanité, mais sur Dieu et sur sa parole positive. Le Pape, vicaire de Jésus-Christ, est pour lui le pivot divin de la religion, qui est elle-même le pivot du monde et des événements de l'histoire. Si orthodoxe pourtant qu'il soit dans sa politique, de Maistre n'est pas tout à fait théologien et philosophe. Dans les beaux demi-jours qu'il a fait poindre à nos yeux, il y a quelque chose de superficiel et de contestable ; on ne voit pas encore tout l'éclat du soleil.

Telles étaient les voies suivies en France, de Voltaire à nos jours, avec des modifications diverses de pensées et de langage. On avait fait de la poésie avec Chateaubriand, de la démocratie avec Lamennais, de la haute politique avec J. de Maistre ; je ne sache pas qu'on ait encore fait du catholicisme pur avec Rome et de la théologie avec une science irréprochable. L'œuvre de Dieu pour le bonheur de la France marchait, mais avec des lacunes et des défauts qui ne lui permettaient point d'aboutir.

Thomas Gousset la prit à ce point, et en débarrassant de leurs infirmités les œuvres antérieures, en y ajoutant quelque chose de plus complet, de plus vivifiant, de plus fort, entreprit ce qu'essaie et espère tout homme de pensée : la conquête de son pays à la vérité. Thomas n'avait point reçu de Dieu la plume du dernier soldat de l'épopée vendéenne ; mais il avait reçu une langue précise, claire, où tout se subordonne au mérite souverain de l'exactitude ;—Tho-

mas n'avait point reçu la terrible éloquence du tribun des masses ou de l'orateur des évêques ; il avait reçu le genre d'éloquence qui fait prévaloir dans les assemblées ecclésiastiques la connaissance des choses, la profondeur de la science et l'accent de l'autorité ;—Thomas n'avait point reçu ce tact métaphysique pénétrant, mobile, enflammé, du philosophe savoyard ; il avait reçu ce sens droit qui ne laisse rien aux préjugés ou aux erreurs et ramène tout à la vérité pure ; Thomas Gousset avait reçu de Dieu, à un degré éminent, toutes les qualités assorties à sa mission de réformateur ; ses défauts, non moins que ses qualités, devaient aider à son plein triomphe. Thomas possédait, en outre, ce que ne possédèrent ni Chateaubriand, ni Lamennais, ni même Joseph de Maistre, le grand sens de l'humilité ; il fut un prêtre de Jésus-Christ qui n'admit rien de l'homme, un docteur qui n'emprunta point à la science ses principes et ses théories. Thomas fut un théologien romain qui fit sortir des constitutions pontificales tout son savoir théologique et y prit sa force de thaumaturge. Les Saintes Écritures et les Décrétales : voilà ses oracles. Thomas possédait encore ce que ne possédèrent ni les solitaires de la Chesnaie et de la vallée aux Loups, ni le philosophe savoyard transporté de son riant berceau des Alpes au milieu des glaces de Saint-Petersbourg ; il dut, comme professeur et comme évêque, joindre l'action à la spéculation, prendre l'exacte mesure des hommes et des choses, et puiser dans la modération le secret de la puissance. Aucun écrivain ne jouit d'une lucidité plus vaste, d'une science plus tranquille ; aucun ne fut plus riche en tout genre d'érudition et plus fort pour une sage conduite.

Une autre chose le distingue encore : c'est l'étendue de son champ d'opération. Chateaubriand, de Lamennais n'argumentent guère que contre les encyclopédistes ; de Maistre combat encore contre les jansénistes et les gallicans, mais sans remonter bien haut, ni descendre dans les détails. Thomas Gousset prend corps à corps toute la tradition d'erreurs depuis la Pragmatique Sanction de Bourges jusqu'au synode de Pistoie et aux actes schismatiques du clergé constitutionnel. Libertés de l'Église gallicane, déclaration de 1682, constitution civile du clergé, propositions de Jansénius, de Baïus et de Quesnel, ouvrages de Richer, de Marc-Antoine, de Dominis, de Dupin et de Fébronius, il n'oublie rien ; faits, principes, conséquences, explications, tout tombe sous sa maîtresse critique. Thomas argumente même contre Bossuet, cette colonne d'airain de la Sorbonne, toute ardente d'éloquence, sur laquelle Condé aurait voulu essayer

sa main si forte aux batailles. Certes, le respect et l'amour ne lui manquent pas envers un tel adversaire, mais il l'emporte de haut par la science. Sa théologie fait, dans les idées religieuses, une révolution complète ; et après avoir approfondi son enseignement, il faut confesser que la théologie gallicane était, depuis trois siècles, une conspiration contre l'esprit et les droits du Saint-Siège Apostolique, un instrument, non pas d'édification, mais de ruines également funestes à la religion et à la patrie.

L'histoire du cardinal Gousset doit être le reflet de cette grandeur ; elle doit nous montrer l'auteur de soixante-douze volumes, poursuivant à travers les sphères du dogme, de la morale, de la liturgie et du droit canon, toutes les observations du particularisme français ; elle doit nous montrer l'évêque effectuant, dans l'administration des diocèses, les réformes préconisées par ses ouvrages. A coup sûr, elle ne doit point oublier sa personne et les agréments propres qui la distinguent ; elle doit moins encore oublier l'évêque, les qualités de sa prélature et les œuvres de son zèle ; mais elle doit, avant tout et par-dessus tout, montrer, dans Thomas Gousset, le docteur et le réformateur ; elle doit descendre au fond de tous les problèmes dont il a dicté et imposé la solution victorieuse ; elle doit saisir la physionomie de ses controverses, les caractères de son enseignement, les conditions de ses œuvres rénovatrices. Gousset est là tout entier, dans la splendeur rayonnante de ses dectrines et de ses actes.

Nous avons étudié à ce point de vue l'histoire du cardinal Gousset. Bref sur ce qu'il a de commun avec tout bon évêque, nous avons analysé et décrit ce qui lui donne sur tous les autres une une éclatante supériorité et le met au niveau des plus grands évêques honorés par l'histoire. Nous ne dirons rien des peines qu'exigeait ce travail ; nous n'avons reculé devant aucune pour réunir les matériaux nécessaires, les compulser et les coordonner. Notre tâche, il est vrai, a été singulièrement facilitée par la bienveillance gracieuse avec laquelle on a voulu, à Reims, à Besançon et à Périgueux, coopérer à notre dessein. Malgré tous les concours, elle offrait encore des difficultés ; nous ne nous flattons pas de les avoir toutes évitées ou résolues ; nous sommes du moins assuré de n'avoir rien écrit dont nous ne puissions fournir la preuve ; et si nous heurtons quelque divergence d'opinion, peut-être pourra-t-on regretter, on ne pourra pas contredire. L'histoire est sauvée quand elle dit la vérité.

L'histoire de l'Église comptait déjà dans ses fastes plusieurs Thomas, notamment Thomas l'apôtre, Thomas d'Aquin, Thomas de Cantorbéry et Thomas de Villeneuve ; notre Thomas complète ce groupe hagiologique. S'il ne fut pas incrédule comme l'apôtre, il ne fut pas non plus crédule, et s'il exige la foi, c'est à bon escient ; s'il ne fut pas, comme le docteur angélique, un prince de la philosophie et de la théologie, du moins il offrit à son siècle, avec un vrai génie, l'enseignement positif et pratique réclamé par l'état des esprits ; s'il ne fut pas martyr, comme l'archevêque de Cantorbéry, il défendit les mêmes principes et les confessa sous la pourpre ; s'il ne fut pas orateur comme l'archevêque de Valence, il l'égala par la charité et le surpassa par la doctrine. La gloire de notre Thomas durera autant que l'Église.

Son histoire paraîtra à propos et, croyons-nous, fort utilement, au moment où s'annoncent les histoires des Mathieu, des Pie, des Dupanloup et des Darboy. Ces hommes ont été des chefs en Israël ; quelques-uns ont été représentants d'opinions différentes et même contraires. Il importe qu'on les présente dans la sincérité de leur rôle et la loyauté de leur physionomie. Ces types divergents, en se rapprochant, s'éclairent, et peut-être s'illustrent ; surtout par la divergence de leur conduite et l'opposition de leurs principes, ils offrent à la génération présente de graves leçons. L'homme est moralement si paresseux qu'on ne saurait trop préciser ce qu'on lui demande ; il est si sujet aux illusions que la moindre erreur, ou le moindre vide dans la vérité qu'on lui intime. suffit pour qu'il cherche à s'échapper. Dans les temps de crise plusieurs se laissent, même dans l'Église, trop facilement énerver par la flatterie ou réduire à l'inaction par la menace. Il y a d'ailleurs, en tout temps, des hommes qui croient devoir n'user de leur intelligence qu'avec mesure et de leur cœur qu'avec retenue. Peu comprendre, peu savoir, peu dire est pour eux la science suprême, surtout de la vie ; ils s'inquiètent moins d'accommoder les principes que les hommes et de faire de la théologie que de la politique. Les esprits à qui sourit tout élément de bien ont toujours prisé à leur valeur ces qualités secondaires, qui réussissent dans le maniement des choses humaines, là où de plus puissantes viendraient échouer. Le tort est de présenter des mérites de second ordre comme les modèles de l'intelligence et du dévouement. Il n'est pas séant que les hommes les plus aptes à l'application se fassent les princes de l'enseignement ; qu'ils s'emparent du gouvernement quand ils sont nés pour les petits rôles et

de la doctrine quand ils sont aptes aux affaires ; et que, parce qu'ils n'offusquent personne, ils se croient les oracles du monde. Si l'on en référait à ces tristes prétentions, la grande chose, dans le service de Dieu, ne serait pas d'obtenir sa gloire et de procurer le salut, mais de ne pas se créer des ennemis. Plus on serait habile à éviter la vertu, plus on serait vertueux. Sur cette base, faire un pas en avant est une faute ; tenter une réforme, un crime ; prendre une position à l'ennemi, en perdre plusieurs pour soi-même ; prévoir l'avenir, une fatale inquiétude ; et remuer le passé, une perturbation sacrilège. Que l'histoire soit scellée de sept sceaux ; que la philosophie s'arrête à Descartes ; que la théologie ne dépasse pas les oracles de l'infaillible Bossuet ; que l'économie sociale soit livrée aux gens charnels ; que les causes des grands orages d'où nous sortons, ou plutôt dans lesquels nous allons rentrer, ne provoquent pas trop de recherches ; qu'on en parle en gros, avec des phrases nuageuses et pas trop brûlantes ; que dans les questions religieuses tombées sous les empiètements laïques, nous acceptions les opinions flottantes de nos ennemis ou les dogmes risqués de nos amis, en réclamant un peu pour la forme contre les plus criants excès et les plus énormes impiétés ; qu'on fasse une fusion de toutes les doctrines soi-disant honnêtes et qu'au lieu d'obéir à l'Église, on se donne le droit de lui commander ; qu'on garantisse surtout les méchants des coups des apologistes les plus forts ou les plus braves ; qu'on arrête le jeune David, s'il veut sortir avec sa fronde et qu'on cache les pierres du torrent pour qu'il n'en mette pas dans le front de Goliath : voilà le programme d'une sagesse très contente d'elle-même, très lucrative, mais abominable devant Dieu.

On veut donc modérer le zèle, parce qu'on n'en a pas ; on veut mesurer le génie, parce qu'on ne peut pas en avoir ; on veut édulcorer la piété, pour épargner aux hommes du monde ce qu'on appelle de fâcheux scandales. Nous laissons au grand Paul ses chaînes, sa croix et son éloquence, nous resterons hommes d'ordre dans nos places, cherchant à plaire aux hommes et même à Jésus-Christ.

Notre Thomas se dresse contre tous ces abaissements. Par ses combats comme par ses actes, il est le modèle des chrétiens, le modèle du prêtre, le modèle surtout des évêques. Jamais il n'a pactisé ni avec l'erreur qui est la mort, ni avec l'ennemi, qui est l'ouvrier de la mort. D'une piété forte comme ses convictions, il ne s'est jamais donné envers l'adversaire aucun tort ; il n'a point commis, devant l'obstacle, le péché d'impatience ; mais il a mesuré d'un

grand regard, toute sa tâche et il a marché toujours à son intégral accomplissement. Controversiste, il a jeté des bastions d'avant-poste dans tous les camps hostiles ; évêque, il a bâti des forteresses dans l'enceinte de Sion ; c'est pourquoi il s'élève comme un phare, éclairant des positions que nous saurons garder et atteignant, même ici-bas, à toutes les grandeurs de la pensée et de l'action : *Qui fecerit et docuerit, hic magnus vocabitur in regno cœlorum.* (Matth., V, 19.)

MGR. FÈVRE.

A NOS POÈTES

Le public dédaigne vos chants, poètes, il n'aime point les accords de votre lyre ; allez-vous cesser de chanter pour cela, allez-vous entonner votre hymne d'adieu ? Gardez-vous en bien, vous causeriez trop de joie à vos détracteurs. Si vos accents ennuient les méticuleux, les critiques politico-littéraires, les indifférents, chantez pour les artistes, pour les amis de l'art et du beau. Ils ne sont pas nombreux mais ils comprennent ! ils entendent vos pleurs dans l'élégie, vos ris dans vos gais refrains, ils cueillent avec amour les strophes de vos romances, la fleur de vos poèmes.

Votre voix pour eux, c'est celle du rossignol dans le bocage, elle est pleine de mélodie, pleine de trilles, elle leur rappelle les perles de l'aurore, les rougeurs du crépuscule, les fleurs et les rayons ensoleillés. Le feu sacré vous inspire, gravissez sans crainte le mont Parnasse. Et vous, jeunes rimeurs, qui brûlez d'imiter ceux qui se sont fait un nom dans la poésie, essayez vous longtemps dans l'ombre, suivez le précepte de Boileau :

> Hâtez-vous lentement, et, sans perdre courage
> Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,
> Polissez-le sans cesse et le repolissez :
> Ajoutez quelquefois et souvent effacez.

Puis, quand votre talent aura mûri, quand il aura acquis toute sa souplesse et toute sa force, sortez des banalités du genre, des sujets usés, lancez votre nacelle en plein chenal ; ne craignez plus les flots écumants du grand fleuve, vous avez côtoyé assez longtemps la rive, votre bras est maintenant viril, l'heure est venue : il faut quitter les roseaux du bord et entreprendre la grande traversée.

Ne méritez pas le reproche qu'un littérateur français adressait récemment à l'un de nos poètes canadiens à l'occasiou de la publication d'un volume de poésies : " Tout cela est joli, bien joli, mais ce n'est pas assez canadien."

Soyez poètes, mais soyez des poètes vraiment canadiens : que l'on retrouve dans vos vers, le grandiose de nos forêts, la majesté de nos fleuves, les brumes de nos chûtes, les échos de nos grands bois et de nos temples vénérés. N'allez pas vous bercer sur la Seine en compagnie de Mme Deshoulières et de ses brebis. La France a eu assez de poètes pour chanter ses rives et ses pelouses. Quand on peut s'enorgueillir d'avoir possédé : Corneille, Racine, Lamartine et Victor Hugo on se passe aisément des peintures fantaisistes de poètes, d'une plage lointaine. Encore une fois, que votre muse soit canadienne comme celle de Crémazie, comme celle de Louis Fréchette dans la *Légende d'un Peuple*, mais si vous imitez ce dernier, instruits par la carrière accidentée de sa barque, n'allez pas donner sur les mêmes écueils, endommager votre nacelle sur les mêmes récifs. Soyez comme la vigilante abeille qui ne butine que les fleurs qui rendent son miel doux comme le nectar et fuit ces brillantes et riches corolles aux parfums menteurs et dont le suc a l'amertume du fiel.

Que le travail ne vous rebute point. Voyez Crémazie ; annonçait-il dès ses premiers essais le poète populaire que l'on sait ? les premiers accents de sa lyre laissaient-ils deviner le chantre du *Drapeau de Carillon ?* Lisez sa première poésie intitulée : " Le premier de l'an 1849 aux abonnés de "l'*Ami de la Religion et de la Patrie* " (c'était le nom d'un journal publié alors à Québec par M. Stanislas Drapeau) vous resterez stupéfaits, tant les règles les plus élémentaires de la poésie, y sont sacrifiées.

Comme bien l'on pense cette pièce ne valut guère de compliments à son auteur et le " *Fantasque* " toujours satirique et pointilleux ne laissa pas passer la balle sans l'attraper au bond. Aussi l'on pouvait lire dans son numéro du 20 janvier 1849, l'appréciation suivante du premier essai poétique de Crémazie.

" Ce chef d'œuvre que j'appelle poésie par complaisance pour son " auteur contient deux cent dix lignes où l'on voit huit ou dix rimes " masculines de suite et autant de rimes féminines et des vers de " quinze pieds. Il est a regretter que de semblables productions " voient le jour et passent à l'étranger qui aura une bien faible opi- " nion du mérite de nos poètes.... De grâce, MM. les rimailleurs, " abstenez-vous de faire des vers puisqu'Apollon ne peut pas vous " inspirer ! Pourquoi vous fatiguer le cerveau pour de semblables " productions ? pourquoi vous arracher les cheveux pour de telles " rimes ? pourquoi vous frapper la tête pour en tirer d'aussi mau-

" vais vers. Ecrivez plutôt en prose et quelque mauvaise que soit " celle-ci, on la lira sans vous en faire de reproche, car tout le monde, " quand il le faut, écrit en prose tant bien que mal."

Aujourd'hui, celui qui débuterait ainsi ne s'en relèverait jamais. Pas une revue ne voudrait accepter de la prose rimée de cette façon. C'est que depuis 1849 la littérature canadienne s'est développée et il y a progrès sur toute la ligne. Nons ne sommes plus à l'époque où les ouvrages français ne parvenaient au Canada que quatre ans après leur apparition en France, où l'on regardait comme un heureux mortel celui qui pouvait se procurer l'un de ces livres, où l'on copiait tous les volumes que l'on pouvait découvrir et cela au point qu'un comte de fabrication canadienne, cela ne gâte rien, se vantait un jour d'avoir ainsi copié cent gros volumes durant sa vie. Aujourd'hui les relations commerciales et littéraires avec la France ont des facilités inouïes et il en est résulté que notre public est devenu de plus en plus difficile en littérature. Que ceux qui aspirent à suivre Fréchette et Crémazie ne se hâtent donc pas trop à publier leurs premiers essais, surtout si le nombre et la mesure ne leur sont pas très familiers. Il suffit d'un oubli de ce genre pour compromettre à tout jamais leur vocation de poète.

N'allez pas croire aussi que la poésie a dit son dernier mot au Canada, que les poètes dont il s'honore ont atteint le point culminant de la poésie canadienne ; que leurs successeurs pourront bien les imiter mais jamais les atteindre et encore moins les dépasser dans leur essor. On a beau dire, la littérature canadienne ne fait que commencer et ce n'est pas dans l'espace d'un siècle qu'une nation parvient à l'apogée de sa gloire littéraire. En France depuis les premiers essais des troubadours et des trouvères jusqu'au grand Corneille, ou si l'on aime mieux jusqu'à Victor Hugo, il y a une marge de plusieurs siècles ; au Canada, depuis le " *Tableau de la mer* " de M. Jean Taché, écrit vers 1732 jusqu'à la " *Légende d'un Peuple* " de M. Fréchette, la marge n'est pas même de deux siècles. Cela prouve que nous avons encore une vaste carrière devant nous. Sans doute, pour que notre littérature parvienne à sa maturité, il lui faudra moins de temps que n'en avait requis celle de la mère-patrie, puisque la langue que nous tenons de la France était loin du berceau quand nos premiers poètes commencèrent à chanter, tandis que la langue française avait eu à subir auparavant le feu de bien des creusets pour se débarrasser du latin et des idiomes barbares qui l'empêchaient de reluire de son plus bel éclat

Il n'en est pas moins vrai que notre littérature fera des progrès, car il lui en reste encore beaucoup à faire si nous en croyons M. René Bazin, qui disait il n'y a pas encore très longtemps " M. Ernest " Gagnon est un fin lettré et M. l'abbé Casgrain tout de même et " j'en connais bien d'autres qui sont lettrés sur les bords du Saint- " Laurent, plus ou moins fins, comme de raison. Car je ne veux " pas vous louer sans mesure et vous dire que je vous crois arrivés " à l'âge d'or de votre littérature canadienne, *vous commencez à pei-* " *ne à avoir une littérature nationale.*"

De ce que nous avons aujourd'hui moins de nouveaux écrivains que par le passé il ne faut pas en conclure que c'est une ère de décadence qui commence pour notre littérature. Souvent cet état de repos est un bon signe ; les bonnes idée fermentent pour éclater un jour avec plus d'éclat, d'originalité et de sublimité. Qui sait si notre époque n'est pas une période d'accalmie qui nous permettra de saluer bientôt la plus brillante des renaissances ? On dirait qu'il y a déjà des indices précurseurs de ce grand jour dans l'air. Ne voyons-nous pas depuis quelque temps un réveil littéraire se manifester autour de nous ? nos vieilles revues rajeunissent, de nouvelles viennent demander au soleil un rayon de vie. Nos journaux offrent des primes aux littérateurs canadiens : pourquoi le poète qui a chanté le réveil de la nature ne célèbrerait-il pas bientôt aussi le réveil de la littérature ?

A l'orient, là-bas, dans des blancheurs d'aurore,
Une lueur plus vive annonce le soleil ;
La brume se disperse, et monte, et s'évapore,
Le pic altier des monts lentement se colore,
Bientôt va sonner le réveil !

Oui, elle va sonner cette heure si vivement désirée, elle va sonner, mais en attendant, poète, il te faut préparer un hymne digne d'elle, tu ferais triste figure si, au moment ou tout chantait dans la nature, toi seul demeurais silencieux. Eh quoi, les oiseaux gazouilleront dans les bocages, les ruisseaux murmureront sur la pente des pelouses, les laboureurs ensemenceront leurs domaines en entonnant un mâle refrain, les jeunes vierges cueilleront des roses blanches en répétant un doux cantique et ton luth resterait ignominieusement suspendu près de ton foyer, sans voix et tout sombre de poussière ! Non ! il ne sera pas dit que tu auras baissé ton noble drapeau devant

tes détracteurs ; ils sont nombreux, soit, mais accepte vaillamment la lutte, cultive le beau, le beau résultant de l'alliance de la religion et des lettres, le beau qui inspirait David dans ses psaumes, Lamartine dans ses " *Harmonies poétiques et religieuses* " et ton drapeau reviendra un jour victorieux du combat en faisant briller du plus vif éclat sur ses plis immaculés, cette croix miraculeuse, cette croix de lumière et d'espérance qui apparut autrefois au grand Constantin et ces lettres de feu écrites par Dieu même sur un ciel d'azur :

" Hoc signo vinces ! "

CHS-M. DUCHARME.

AU PAYS DES OUANANICHES

Grâce à la compagnie du chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean, grâce à la *Constructing Company*, grâce au gouvernement fédéral, au gouvernement local, au gouvernement municipal, grâce à moi, actionnaire du défunt chemin Gosford, à lisses de bois, le voyage au pays des Ouananiches se fait maintenant avec une extrême facilité. Les trains du chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean arrivent et partent à la minute ; les chars-palais *Roberval* et *Jacques-Cartier* sont d'élégants boudoirs, et l'organisation toute entière de la voie est parfaite.

Aussi le voyage du lac Saint-Jean est-il devenu le voyage à la mode. Les dames parlent maintenant de Métabetchouane, du Cran des Sauvages et de la Pointe-Bleue, entre deux coups d'éventail, exactement comme elles parlent de Cacouna, de Kamouraska et de New-Port.

Roberval fait pâlir la Malbaie ; les deux cents îles de la Grande-Décharge—naissance du Saguenay—laissent loin derrière elles les Mille-Iles, plus ou moins bien comptées, du lac Ontario.

Mais ce qui est d'un charme absolument nouveau, c'est le trajet à travers la chaîne des Laurentides, ces terrains archaïques plus anciens qu'aucune des autres formations du globe terrestre.

Il faut venir dans le Nouveau-Monde pour trouver ce qu'il y a de plus vieux sur la terre.

Ce sont les savants qui l'ont dit.

Il y a, sur les bords de la rivière Batiscan, le long du chemin de fer, trois ou quatre promontoires qui ressemblent étonnamment aux caps Trinité et Éternité. Puis viennent des lacs, des lacs et encore des lacs.

Ça et là on aperçoit quelques huttes dans la forêt. Elles sont habitées par des chasseurs et des trappeurs qui réalisent trois ou quatre cents piastres par an à vendre des peaux d'orignaux, de caribous et de castors.

Les lacs fourmillent de truites et de brochets, mais seul dans cette région du Nord, le lac Saint-Jean, le "lac plat" des Montagnais

(*Piecouagami*), récèle le petit saumon appelé ouananiche. Prononcez *ouâ*, long,—*nâ*, long,—*niche*, bref : *ouânâniche*.

L'embouchure de la Métabetchouane (rive droite) avait été choisie par les missionnaires Jésuites pour y faire leur résidence. J'ai vu, il y a un quart de siècle, ce qui restait de leur petite chapelle ; j'ai eu peine, il y a quinze jours, à en reconnaître l'emplacement.

Quel admirable site que cette embouchure de la Métabetchouane, avec son beau havre et l'horizon immense du lac que l'on aperçoit entre deux pointes de terre surmontées de grands ormes !

Les Jésuites avaient eu un coup-d'œil de maître en fixant là leur résidence. Plus tard on plaça tout auprès un des " postes du Roi," et, par la suite, un des postes de la Compagnie de la baie d'Hudson.

Voulez-vous poursuivre la route à droite ? Voici Saint-Jérôme, avec ses larges grèves de sable fin, avec aussi son hospitalier et aimable curé ; voici la rivière Kouchepeiganiche, puis la Kouchepeigane, appelée aussi la Belle-Rivière.

Voilà Saint-Gédéon de Grammont. Église et presbytère fraîchement construits. Tout ici est propre et bien tenu. Vous pouvez cueillir des roses dans le parterre du presbytère de Saint-Gédéon comme dans celui du presbytère de Saint-Jérôme. Les curés qui savent si bien faire fleurir les vertus dans leurs paroisses, savent aussi y faire épanouir les fleurs, ces " sourires du bon Dieu," comme dit Louis Veuillot.

Mais nous commençons à entendre les grandes voix des rapides de la Décharge du Lac : voici l'île d'Alma ; voilà " la grande glissoire " (5841 pieds) où les billots passent avec une rapidité vertigineuse.

Saluons le dévoué curé de Saint-Joseph ; traversons Alma et rendons-nous à la Grande Décharge, large ici de plus d'un mille. Une plate-forme en bois, placée sur deux chaloupes, sert à traverser bêtes et gens. Nous voici dans les îles !

Autour de nous sautent les ouananiches et les brochets. Le rapide des Cèdres, situé en aval, fait entendre son mugissement monotone, grave, profond, solennel.

Remontons un peu la Décharge ; entrons dans quelques-uns des milliers de canaux que forment ces îles charmantes, corbeilles de feuillage qui se réflètent dans l'onde à la surface unie.

L'eau est comme un miroir et paraît immobile, bien que le courant soit assez rapide.

Les flots succèdent aux flots, qui s'enfuient, " poussés vers de nou-

veaux rivages." Cette constante mobilité de l'onde me rappelle ce que saint Augustin disait du temps. On peut parler du passé : il est bien le passé ; on peut parler de l'avenir : il est bien l'avenir ; mais le temps présent, où est-il ? On veut le fixer et il s'échappe ; on en parle et déjà il est devenu le passé.

Ces îles couvertes d'une sauvage végétation sont pleines de fraîcheur et forment un paysage voisin de l'idéal.

Pourquoi l'homme est-il ému à la vue des choses insensibles ? Pourquoi *aime*-t-il cette grève solitaire, ce flot voyageur, ces îles, ces forêts ? Pourquoi aussi se sent-il parfois triste quand l'air est embaumé et que la nuit brille de tous ses feux ?

C'est que l'homme a été fait pour Dieu et que tout ce que Dieu a créé porte l'empreinte de sa main adorable. C'est que l'homme a la nostalgie du ciel.

Des esprits que n'éclairait pas la foi se sont troublés de cette émotion que faisait naître en eux les choses inanimées, et ils ont voulu diviniser la matière. Ils attribuaient leur émotion au rocher, à la fleur, à l'océan, tandis qu'ils devaient l'attribuer à leur âme elle-même, faite à l'image de Dieu, faite pour aimer Dieu, et qui se sentait remuée à la vue d'un objet portant l'empreinte divine.

Abordons au Nord.

Mistouk (Grand Pin), mission chérie du jeune curé de Saint-Joseph d'Alma, je salue ta terre féconde où la roche est inconnue ; je chante la probité, le courage et la foi de tes habitants !

Quel beau linge blanc on trouve dans ces *campes* en bois rond que je croyais si dénués !

En 1883, une dizaine d'hommes arrivaient à Saint-Joseph d'Alma pour y faire leurs Pâques. Ils venaient de la rive nord de la Grande Décharge, de *Mistouk*, et personne dans la paroisse n'en avait entendu parler. Aujourd'hui il y a deux cent quatre-vingts âmes, cinquante familles, au nord de la Décharge. Une chapelle y a été bâtie et on y dit la messe une fois par mois. La semaine dernière, une vingtaine d'enfants de la mission naissante ont fait leur première communion.

Nous sommes ici presque au bout du monde civilisé. Un peu plus à l'ouest, cependant, nous trouvons des colons courageux qui vont plus vite que le chemin Archambault, plus vite que le gouvernement.

Ils sont établis à Taillon, non loin de la Péribonka, cette rivière aux eaux abondantes, large de plus d'un mille à son embouchure, et qui, comme les rivières Mistassini, Achamachouane et les autres

rivières que j'ai nommées plus haut, se déverse dans le lac Saint-Jean.

Les bancs de sable blanc des grèves du nord du lac ont fait longtemps croire que cette rive nord était impropre à la culture. On sait aujourd'hui que la vraie vallée du lac St-Jean, la vallée de l'avenir, la vallée fertile, immense, à perte de vue, c'est celle du nord du lac. Les colons de Normandin, de Ticouapé, de Saint-Méthode, de Saint-Félicien vous diront cela.

Faut-il faire le tour du lac ?

Non, puisqu'il n'y a plus de chemin.

Curé Labelle, encore quelques milles de route forestière, dans le nord et dans l'ouest, s'il vous plaît ! Puis, un pont sur la Grande Décharge : M. Dumais vous indiquera le bon endroit. Montrez que vous êtes toujours l'homme du Nord, le roi du Nord !

Revenons sur nos pas, mais non sans signaler des dépôts de matière colorante—ocre ou terre d'ombre—le long de la Mistouk.

On a inauguré mardi dernier, 7 août, par un pèlerinage à la Bonne Sainte-Anne, l'embranchement du chemin de fer qui conduit à la Métabetchouane, à quelques pas du cimetière de l'ancienne mission des Jésuites.

Pauvres Pères Jésuites ! ils mettaient de longues semaines à faire, en canot d'écorce et à pied, ce trajet de Québec au lac Saint-Jean, que l'on fait aujourd'hui en neuf heures, assis ou mollement couchés sur des sièges couverts en velours.

Le sifflement de la locomotive vient troubler le silence du champ des morts qui rappelle vos travaux apostoliques, ô Dequen, Dreuillettes, Albanel, Dablon, Crépieul, fils de la France chrétienne, porteurs de la Bonne Nouvelle, courageux pionniers de la Foi ! Pardonnez cette sorte de profanation et bénissez la foule qui passe : ce sont des pèlerins, ce sont des chrétiens qui connaissent vos noms et vénèrent votre mémoire !

Saint-Louis de Chambord est une jolie localité. La "pointe aux trembles" qui s'avance dans le lac est d'un bon sol, mais la paroisse ne peut guère s'étendre avec avantage à l'intérieur : la roche laurentienne est trop près.

Nous avons parcouru le côté Est du lac ; allons à l'ouest maintenant. Entrons dans les chemins bordés de verdure ; oublions que les glaciers des géologues les ont semés de caillous ; respirons l'air embaumé du soir.

Quelle est cette forme blanche qui se dessine sur le flanc d'une

montagne ? Est-ce un voile de dryade ? est-ce une nappe oubliée par des fées en pique-nique ?

C'est la chute de la *Ouiatchouane*, la "blancheur qui remue," — la "blancheur que l'on voit de loin." La base en est cachée par les arbres de la plaine ; elle bondit d'un sommet élevé et offre un spectacle imprévu, bizarre et original.

Chacune des rivières qui se jettent dans le lac Saint-Jean a sa cataracte : les unes à plusieurs milles de leur embouchure, d'autres à quelques arpents seulement. Seule, la chute de la Ouiatchouane est visible du lac même.

Toutes ces cataractes indiquent l'ancien niveau du lac Saint-Jean, qui devait avoir une centaine de lieues de tour avant de devenir le lac peu profond *(Piecouagami)* que l'on voit aujourd'hui et dont la circonférence ne mesure que trente-six lieues.

Les yeux se détachent difficilement de cet étrange spectacle de la chute de la Ouiatchouane. Si certain poète fameux venait me dire que c'est là de la *lumière noire*, je lui répondrais : On voit bien que vous n'êtes pas de la paroisse ! Cette blancheur-là, c'est de la blancheur blanche !

Notre-Dame de Roberval est la plus ancienne des paroisses du tour du lac. Les défrichements y sont plus avancés que dans la plupart des localités de cette région. Non loin de l'église paroissiale se trouve le monastère des Ursulines. Le nouveau couvent s'élève sur les bords du lac dans des proportions imposantes.

Ces bonnes religieuses Ursulines réalisent et au-delà les espérances que leur arrivée au milieu de la population du lac Saint-Jean avait fait naître. Si je disais ici tout ce que je sais, je ferais voir que leur gaîté et leur air de bonheur ne sont égalés que par leur esprit de sacrifice.

Le "grand hôtel" de Roberval, situé à quelque distance du couvent et tout près de la rivière Ouiatchouaniche, est une superbe construction. L'avenue qui y conduit est taillée avec ampleur et avec goût.

Belle grève que celle de la "réserve" des Montagnais, à la Pointe Bleue. Oh ! les beaux types de la race indienne que l'on voit ici !

Cette jolie jeune mère, qui fume en soignant son enfant, nous salue au passage. Elle n'a pas l'air aussi farouche que les autres : c'est sans doute une métisse.

Tous les adultes de la tribu savent lire et *chanter la prière*. Chaque famille possède un livre de plain-chant noté, avec paroles

montagnaises, et un calendrier. Les missionnaires Jésuites, puis, de nos jours, les bons Pères Oblats, on fait de ce peuple des chrétiens d'une ferveur admirable. Quand le missionnaire est là, tous les soirs, à neuf heures, quelle que soit la température, on va chanter le *Libera* dans le cimetière de la "réserve," à côté de la chapelle. Une épingle métallique, venant d'Angleterre ou d'une des villes du Canada, marque les jours au calendrier *(mitsinaïgane)*, afin que personne n'oublie les observances de l'Église. La nuit de Noël, appelée "la nuit où l'on ne dort pas," est passée toute entière dans la prière ; le chant des cantiques remplace le saint Sacrifice de la Messe et les exhortations du missionnaire, qui, presque toujours, est absent, car la tribu, à cette saison, a depuis longtemps laissé la Réserve pour parcourir la forêt.

Les Montagnais ont remplacé leurs cabanes en écorce de bouleau par des tentes de toile. Il paraît que ce changement est fatal aux constitutions de cette tribu nomade. La tente de toile est trop chaude lorsqu'on campe sur la neige, en hiver, et qu'on allume le poële en tôle que possède maintenant chaque famille montagnaise. La neige fond ; l'atmosphère devient humide et la phtisie attaque le dormeur.

Revenons un peu sur nos pas et prenons la route de Saint-Prime. Le voyageur qui n'irait pas au delà de Roberval n'aurait qu'une faible idée de la fertilité du sol de la vallée du lac Saint-Jean. Lorsqu'on a gravi le célèbre Cran des Sauvages, on aperçoit une plaine d'une richesse de végétation incomparable. Une route, tracée en ligne droite, s'étend devant les yeux, à perte de vue : c'est le commencement de Saint-Prime.

Dans chacune des paroisses du Lac il y a une ou plusieurs fromageries en opération. A Saint-Prime on peut admirer une fabrique de beurre très-bien tenue, avec séparateur centrifuge. Le Haut-Saguenay, comme la province de Québec toute entière, va, en peu d'années, voir transformer son agriculture et sa situation économique, grâce à cette industrie laitière et à l'élevage et aux autres industries qui en découlent.

La rivière Achamachouane était autrefois appelée Saguenay. Les géographies d'il y a quarante ans disaient : " le lac St-Jean *traversé par le Saguenay*." Garneau, dans le premier volume de son *Histoire du Canada*, liv. IV. ch. II, p. 252, dit : " Tandis que Champlain agrandissait le champ de la géographie américaine vers l'Occident, le Père Dolbeau parcourait les pays montagneux et pittoresques du

Saguenay, et visitait les Betsiamites ainsi que les autres tribus qui erraient vers le nord du golfe St-Laurent. En 1647, le lac St-Jean, *que traverse le Saguenay*, avait été découvert par le Père de Quen."

M. Bouchette, je suppose, a trouvé ce nom d'Achamachouane, que presque tous les géographes écrivent avec le *sh* anglais.

Saint-Félicien est la Perle du Nord. C'est le Haut-Saguenay dans toute sa fécondité. Le grain y pousse avec une vigueur prodigieuse et atteint parfois une hauteur de plus de six pieds !

L'église de Saint-Félicien est bâtie sur les bords de la rivière Achamachouane, à trois ou quatre milles du lac St-Jean. La rivière, à cet endroit, est encore large de neuf arpents ! On la traverse dans un bac, que retient un cable métallique. Ce cable lui-même est maintenu en place par des mains de fer fixées à des cages flottantes, ancrées, de distance en distance, au fond de la rivière.

L'excessive largeur des rivières Achamachouane, Mistassini et Péribonka a retardé considérablement la colonisation des pays environnants.

D'ordinaire les touristes ne vont pas au-delà de Saint-Félicien, à cause de l'absence de ponts sur les grandes rivières du Nord ; mais le service régulier d'un bateau à vapeur va changer les choses. Désormais les trains du chemin de fer déposeront les passagers au Poste de Métabetchouane ; le joli vapeur *Péribonka* (Ménard saluez !) les prendra aussitôt pour les transporter à la porte du somptueux hôtel de Roberval ; le lendemain ils feront le tour du lac, toujours en bateau à vapeur ; le surlendemain ils pourront s'en revenir à Québec. Le voyage n'est plus maintenant qu'une affaire de quelques jours, une promenade économique que les plus délicats peuvent entreprendre.

Retournons à Métabetchouane.

On sait que le lac St-Jean fut découvert en 1647 par le Père de Quen. En 1661, les PP. Dreuillettes et Dablon exploraient le pays situé au nord du lac. Onze ans plus tard, le 28 juin 1672, le P. Albanel et M. de Saint-Simon parvenaient à la baie d'Hudson, où ils arboraient les armes du roi de France, comme acte de prise de possession de cette contrée.

Dans la " relation " de 1677-78, il est fait mention en ces termes de la chapelle Métabetchouane :

" Le P. de Crépieul a quitté ce lieu (Chicoutimi) pour monter au lac Saint-Jean, où il ne fut pas plus tôt rendu, que vingt canots de Sauvages y arrivèrent pour être instruits dans *la belle chapelle* qui est bâtie sur le bord du lac. "

La région du lac Saint-Jean offre un intérêt particulier que l'on ne rencontre pas dans les autres centres de colonisation : cela est dû au fait qu'elle est à la fois très ancienne et très nouvelle.

Entre les premiers défrichements des missionnaires jésuites et l'établissement définitif d'une colonie sur les bords du lac, il s'est écoulé deux siècles ! Cela s'explique par les grandes difficultés de communications et la position géographique de ce beau pays, qui est séparé des premiers établissements de la Nouvelle-France par la large chaîne des Laurentides.

Voici la nuit. Tout l'orbe du ciel se reflète dans le lac. Si je lève les yeux, je vois des étoiles ; si je les baisse, je vois encore des étoiles. Moi, chétif, errant seul sur la plage déserte, il semble que j'occupe le centre du firmament !

O lac !

" Éprises de tes eaux un million d'étoiles
Dans le secret des nuits t'envoient leurs doux portraits,
Tandis qu'à tes accords dansent de blanches voiles
Et que la Poësie illumine tes traits....

" Laisse-moi donc saisir un mot de la prière
Que, depuis ton matin, tu dis incessamment,
Ravi dans un transport d'extase solitaire
Dont tes siècles n'ont pu briser l'enchantement !

" Oh ! quand tes cris d'amour font pleurer les rivages,
Quand tu poursuis Celui qu'appellent tes clameurs
Et couronnes ton front d'écume ou de nuages,
N'es-tu pas effrayé de tes propres grandeurs ?

" Oui, tu roules alors, dans tes vagues plaintives,
Les âmes en sanglots des générations
Dont le râle de mort a laissé sur tes rives
Un long voile flottant de lamentations !

" Réponds, n'entends-tu point les sublimes *encore !*
Que te lancent les cieux, avec frémissement,
Jusqu'à ce que, soudain, en ton berceau sonore,
La main de l'Éternel t'endorme doucement ?

"Ton grand calme du soir émeut plus qu'un tonnerre :
C'est l'heure enchanteresse où chaque flot, sans bruit,
Écoute longuement la romance légère
De l'aimable beauté que ta beauté séduit."

Les voyageurs arrivent de toutes les directions à la station du chemin de fer.

Tous parlent pêche et ouananiches.

Les trains partent à neuf heures.

Une jeune fille, qui a fait une ample moisson de roseaux, me dit, en souriant :

—Il y a huit jours, il me fallait les scènes rustiques, la nature sauvage ; maintenant il me faut la civilisation des villes. Oh ! que j'ai hâte de revoir mon beau Québec, le Parlement, la Terrasse !.....

Le timbre sonne ; la locomotive hennit ; le train s'ébranle.....

En route pour le cap Diamant !

ERNEST GAGNON.

Québec, 13 août 1888.

LES CANADIENS-FRANÇAIS.[1]

Il y a près d'un an le *Mail* de Toronto publia une correspondance d'"un ministre protestant" de Québec, dans laquelle ce que les Anglais ont l'habitude d'appeler la "race canadienne-française" était fort malmené. M. Tassé, rédacteur de la *Minerve*, y répondit par une lettre adressée au *Mail*. La lettre fut publiée. Pnis le journal continua la discussion en son propre nom et M. Tassé lui répliqua chaque fois avec une grande vigueur.

Le *Mail* ne tarda pas d'en avoir assez et sans autre cérémonie coupa court à la correspondance. M. Tassé s'adressa alors à l'*Empire*, et celui-ci, moins intolérant pour le moment que son confrère, publia le reste des lettres de M. Tassé.

L'auteur, à la demande d'amis nombreux, vient de mettre ces lettres en brochnre. Il y en a huit, et elles sont suivies d'un appendice contenant une lettre de M. Joseph Pope, secrétaire privé de Sir John Macdonald, écrite dans une occasion semblable il y a deux ans.

Cette brochure est d'un grand intérêt ; elle est bien écrite et contient des informations précieuses qu'on trouverait difficilement ailleurs. On pourra s'en former une idée par les extraits qui vont suivre et que nous nous contenterons d'accompagner de quelques remarques.

Une première remarque c'est que l'auteur a voulu profiter de cette occasion pour faire encore un peu de ce que l'on nomme *capital politique*. C'est le *Mail*, organe des orangistes qui attaque ; le *Globe*, organe de ce parti de la Réforme, qui dans la province d'Ontario a depuis plusieurs années tâché de réparer ses erreurs passées par une politique juste envers les catholiques, n'a rien à se reprocher dans le cas présent ; c'est néanmoins à lui que M. Tassé administre constamment ses plus rudes coups, tant il est vrai qu'il est difficile de mettre de côté, même pour un instant, l'esprit de parti.

Citons maintement quelques passages de la première lettre.

" Et d'abord je nie que le Canada-français soit une source de fai-

(1) *The French Question*, by JOSEPH TASSÉ.

blesse pour la Confédération. Il est au contraire un de ses principaux piliers. Nulle autre province ne s'intéresse autant que lui au maintien de cette confédération. Tout le monde est obligé d'en convenir : il y a moins d'hommes déloyaux, moins de partisans de l'annexion ou de l'union commerciale dans la province de Québec que dans n'importe quelle autre province ; Québec est, de fait, le boulevard de la loyauté.

" Je nie encore que *nous traitions avec une arrogance extrême la minorité anglaise.* Tout au contraire, nulle minorité n'est traitée aussi courtoisement, aussi généreusement qu'elle dans la Puissance entière. Elle a le contrôle complet de son système d'éducation ; elle compte plus d'employés, de membres du parlement, de sénateurs, de conseillers législatifs etc., que son nombre ne lui donne droit d'avoir. La protection accordée à cette minorité est telle que les limites de douze comtés ne peuvent être changées à moins qu'elle n'y consente ; or ceci est un fait unique dans notre constitution....

" La vue du drapeau français déployé dans nos rues et sur nos édifices publics offusque singulièrement "un ministre protestant." Il y a eu pourtant un temps où votre correspondant le regardait peut-être avec un certain respect, c'est quand il partageait avec le drapeau anglais les gloires de la campagne de Crimée."

Nous regrettons que M. Tassé n'ait pas profité de l'occasion pour faire avaler à ce fanatique la pilule toute entière et avec toute son amertume. Oui, il y eut un temps où l'Angleterre flattait la France, c'est lorsque sans sa " fidèle alliée " elle aurait probablement vu son prestige en Orient s'éclipser à jamais, mais très certainement sa pauvre petite armée servir de jouet aux Russes sous les murs de Sébastopol. Elle s'en est montrée bien peu reconnaissante lorsque, peu d'années plus tard, elle laissa impunément fabriquer dans son sein les bombes d'Orsini. Napoléon III n'aurait eu qu'à le vouloir alors et 200,000 hommes seraient débarqués sur les côtes de la perfide Albion, auraient écrasé dans leurs nids ces couspirateurs cosmopolites, et tant soit peu morigéné leurs hôtes trop complaisants. Elle s'est encore montrée bien ingrate lorsque, pendant la guerre franco-allemande, toutes ses sympathies étaient pour la Prusse.

M. Tassé nous semble aussi, en cet endroit et en d'autres, brûler beauconp trop d'encens devant la statue de la *mère de la liberté,* et se montrer par trop reconnaissant des libertés religieuses, civiles et politiques que l'Angleterre nous a octroyées.

Tant que cette nation tiendra l'Irlande dans les chaînes tout autant que le despote russe tient la Pologne ; tant qu'elle ne laissera aux malheureux enfants d'Erin que le droit de s'exiler ou de mourir de faim, elle ne méritera pas tous ces éloges. Et nous-mêmes aurions-nous ce que nous avons, si les États-Unis n'avaient été si près de nous ?

Si nous devons de la reconnaissance à l'Angleterre, elle nous en doit bien davantage. M. Tassé lui-même le prouve en disant : " Qu'*un ministre protestant* ne s'inquiète pas trop à notre sujet. En 1775, en 1812 et en 1886 nous nous sommes ralliés et nous avons combattu pour le drapeau qu'il chérit tant, et cela même contre nos propres frères, même à une certaine époque malgré les appels passionnés d'un Lafayette, et notre valeur n'a jamais été mise en doute. Sans nous, le Canada ne serait pas aujourd'hui une des colonies les plus précieuses de l'empire britannique.

" Qu'*un ministre protestant* ne s'alarme point trop non plus à la vue de l'étendard pontifical. Le Saint-Siège n'a jamais encouragé les traîtres ; l'obéissance due à l'autorité légitime fait partie de son code. Bismarck lui-même a fini par vouloir en profiter. Si votre correspondant a tant soit peu étudié notre histoire, il doit savoir que pendant la guerre de 1775 et 1812 *nos évêques* (1) furent les premiers à prêcher à leurs ouailles la loyauté envers la couronne ; et leurs ouailles écoutèrent leur voix. L'insurrection de 1837 fut également condamnée par les mêmes autorités, et sans elles la nation entière aurait pris les armes.

" Le bas peuple a pu commettre quelques excès, mais ces excès n'étaient ni inspirés, ni encouragés, ni approuvés par le clergé.... Nous serions injustes si nous imputions vos bagarres de Toronto, quelques-unes de date récente, aux ministres protestants ; de même les attaques faites sur l'*Armée du Salut* n'ont jamais été inspirées par notre clergé ; elles ont été même blâmées par le *recorder* Dery ; ainsi l'Armée du Général Booth, qui n'est pas tolérée dans plusieurs pays protestants, peut continuer à marcher à la conquête des pécheurs obstinés de la bonne ville de Québec."

Est-ce en vertu de la liberté religieuse que M. Tassé réclame pour ces saltimbanques le droit de faire leurs promenades tapageuses ?

(1) M. Tassé met : *les évêques catholiques de Québec et de Montréal*, par distraction sans doute ; car ce n'est qu'en 1821 que Montréal obtint un évêque dans la personne de Mgr Lartigue ; encore n'était-il que suffragant et auxiliaire de l'évêque de Québec.

Passe pour un *recorder* qui craint de froisser des préjugés encroûtés ; mais un journaliste n'a pas cette excuse.

" Votre correspondant signe : *Un ministre protestant.* Je doute beaucoup qu'il soit cela. Un ministre d'une dénominption chrétienne quelconque respecte la vérité et la charité ; il n'ouvre pas son cœur à la haine, mais au contraire aime son prochain ; il s'efforce de rapprocher et non de diviser des gens nés pour une destinée commune. Comme je ne trouve point dans la lettre de votre correspondant ces marques distinctives d'un ministre de l'Évangile, mais precisément l'inverse, je suis en droit de conclure que cette signature est une faute d'impression."

Nous comprenons que M. Tassé ait voulu faire un argument *ad hominem ;* mais la vérité est qu'une immense proportion de ceux qui s'appellent protestants ne méritent pas plus le titre de chrétiens que les mahométans ne le mériteraient. S'il suffisait pour être chrétien de croire que Jésus-Christ fut un grand prophète, les mahométans le seraient ; et si l'on objecte que les mahométans mettent leur faux prophète au-dessus de Notre Seigneur, nous répondrons que de même que les mahométans disent que Mahomet a *perfectionné* l'œuvre du Christ, de même les protestants prétendent que Luther ou Calvin, ou Zwingle, ou Henri VIII, ou Swedenborg, ou l'un des mille fondateurs de sectes protestantes a *réformé* l'œuvre du Christ, que celui-ci a laissée se détériorer. Où est la différence ?

Pour avoir droit au titre de chrétien, il faut avoir été baptisé et croire en la divinité de Jésus-Christ. Ainsi bon nombre d'anglicans et de luthériens sont encore chrétiens ; mais, hélas ! même chez eux le nombre diminue rapidement ; dans les autres sectes il est à craindre que l'infime minorité seulement le soit. Il est vrai que cela ne les dispense pas d'avoir à observer, même d'après leurs principes, les préceptes de l'Évangile, et par conséquent l'argument de M. Tassé est péremptoire.

Dans sa quatrième lettre l'auteur traite de notre loi scolaire :

" Êtes-vous sérieux, dit-il, quand vous parlez du *caractère illibéral* de notre loi scolaire ? Sauf Manitoba, il n'y a pas une loi plus juste, plus équitable, respectant mieux les droits de la minorité dans aucune autre partie de la Puissance, ni dans aucun pays du monde....

" J'ai excepté le Manitoba, mais même dans cette province-là il y a eu, il a dix ans, de l'agitation pour faire rappeler l'*Acte des écoles séparées.* Cette agitation avait été formulée par le *Globe* de Toronto,

fidèle en cela à ses anciennes traditions Mais les agitateurs avaient oublié que le système ne pouvait pas être changé par un simple trait de plume, puisqu'il formait une partie essentielle de la charte constitutive de la province de Manitoba. L'éminent prélat si universellement estimé, Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, leur a fait la leçon dans une série de lettres publiées dans le *Standard*, qui imposèrent silence au fanatisme et firent une impression très favorable sur tout homme à vues larges.

" Chacun sait également comment la minorité fut traitée au Nouveau-Brunswick ; les événements fâcheux de 1872 sont trop récents pour avoir été oubliés. Après une résistance des plus énergiques, après un appel infructueux au Conseil Privé, après les traitements les plus indignes exercés (on alla jusqu'à confisquer la voiture de Mgr Sweeney afin de se faire payer les taxes pour les écoles publiques), la minorité catholique eut à céder, et tout ce qu'on a fait depuis pour améliorer leur condition est le résultat d'une simple tolérance.

" Pouvez-vous nier que la loi scolaire de la province de Québec soit beaucoup plus libérale que celle d'Ontario ?.... Dans cette dernière province les écoles séparées n'ont été accordées qu'après une lutte longue et violente.... Si la mesure n'avait été soutenue par Sir John A. Mac lonald, l'honorable Willyard Cameron, M. Powell, M. P. pour Carleton, et différents Orangistes éminents, plus libéraux que les Brown, les Mackenzie et les Mowat de cette époque—ils se sont amendés depuis—la demande des catholiques d'Ontario n'aurait point eu pour résultat l'*Acte des écoles séparées* de 1863."

Ici le partisan se montre encore en plein ; il est vrai que pour calmer le tigre *tory* il fallait bien lui jeter quelques membres sanglants de *réformistes*, mais il n'en est pas moins vrai que si autrefois ce dernier parti était un parti de fanatiques, depuis bon nombre d'années dans la province d'Ontario il a été aux petits soins pour rendre justice et même faire plaisir aux catholiques. M. Tassé lui-même admet qu'il s'est amendé ; mais il n'ajoute pas (cela n'entrait pas dans sa thèse), qu'au contraire le *Mail* et ses compères n'ont rien épargné depuis quelques années pour vexer les catholiques. A-t-on déjà oublié toutes les insultes que la presse orangiste a lancées au vénérable archevêque de Toronto, Mgr Lynch, dans l'affaire de *Marmion !* Et dans l'affaire des écoles du Nouveau-Brunswick, c'était encore le même parti qui a refusé de rendre justice aux catholiques.

Dans ce qui suit nous n'avons qu'à louer. M. Tassé démontre victorieusement que dans la province de Québec nous traitons la la minorité en enfant gâté ; il cite un rapport de l'honorable M. Chauveau d'après lequel, quoique la population protestante ne soit à la catholique que dans la proportion de 15 à 85, ses institutions d'éducation supérieure reçoivent des fonds publics (dont une portion notable provient des *Biens des Jésuites*) le tiers à peu près de ce que reçoivent les institutions catholiques.

Nous ne suivrons pas M. Tassé dans ses autres lettres toutes très intéressantes et pleines de renseignements utiles ; mais nous ne pouvons résister au plaisir de reproduire quelques-unes des citations qui s'y rencontrent et qui confirment très éloquemment la thèse de l'auteur contre le *Mail.*

Lord Durham, gouverneur du Canada en 1838, dans le rapport qu'il fit de son administratiun disait : " C'est un sujet de très juste félicitation que les différences de religions ont à peine agi comme une cause additionnelle de dissension dans le Bas-Canada, et qu'un degré de tolérance pratique, connu dans très peu de provinces, a existé dans cette colonie depuis la période de la conquête jusqu'à ce jour.

" Les Canadiens-Français sont exclusivement catholiques.... Mais le clergé catholique de cette province s'est gagné, dans un degré remarquable, l'estime de personnes de toutes les dénominations, et je ne connais aucun clergé du monde, dont la pratique de toutes les vertus et l'accomplissement zélé de ses devoirs soient admis plus universellement, et aient produit des résultats plus satisfaisants. Possédant des revenus suffisants et même considérables selon l'appréciation des gens du pays, et j uissant des avantages d'une bonne éducation, les prêtres ici ont vécu néanmoins sur un pied d'égalité et de condescendance avec les plus humbles et les moins instruits des habitants de la campagne. Parfaitement au courant des besoins et des dispositions de leurs voisins, ils ont été les auteurs et les dispensateurs des œuvres de charité, et les gardiens efficaces des mœurs du peuple, et en l'absence de toute institution permanente de gouvernement civil, l'Église catholique a présenté à peu près la seule apparence de stabilité et d'organisation et fourni le seul soutien de la civilisation et de l'ordre. Le clergé du Bas-Canada mérite ce témoignage de mon estime, non seulement parce que ce témoignage est basé sur la vérité, mais encore parce qu'une admission reconnaissante des éminents services qu'il a rendus en

résistant aux artifices d'hommes désaffectionnés lui est due d'une manière spéciale de la part de quelqu'un qui a administré le gouvernement de la province pendant ces temps orageux."

Lord Dufferin, dans un banquet donné à Londres, le 7 juillet 1875, dit : " Permettez-moi d'attirer votre attention sur l'habileté et l'intelligence extraordinaires avec lesquelles la population française du Canada se joint à celle qui est d'origine anglaise pour mettre en opération les privilèges constitutionnels dont leur pays a été doté, grâce à l'initiative qu'ils ont été les premiers à prendre. Nos concitoyens français sont, de fait, mieux formés aux coutumes parlementaires que les Anglais eux-mêmes, et dans les différentes fortunes de la colonie on a toujours vu des hommes d'État éminents d'origine française partager avec leurs collègues anglais l'honneur de diriger les destinées de leur pays.

" Quel que puisse être le cas dans d'autres régions du globe, il est certain qu'au Canada les fils de la France ont appris la règle d'or de la modération et la nécessité d'arriver à des résultats pratiques en sacrifiant, au besoin, la symétrie logique et en réglant les disputes dans un esprit de généreux compromis."

Sir John Macdonald, à son tour, dans le banquet qui fut donné par le *St. James Club*, le 4 janvier 1886, dit :

" J'éprouve le plus grand plaisir en disant que, s'il y a dans les limites de l'empire britannique un corps d'hommes d'une loyauté à toute épreuve, c'est parmi les Canadiens-Français de la *Puissance* qu'on le trouvera....

" Ils sont devenus sujets anglais avant la Révolution française ; l'engagement que prit le conquérant de respecter leur religion, leurs droits, leurs privilèges, leurs institutions et leurs biens fut rempli fidèlement ; aussi n'ont-ils jamais eu de sympathie avec l'infidélité moderne, la démocratie dévergondée et le mépris de toute autorité qui se rencontrent en France. Ils forment un peuple moral et religieux, docile au clergé de tout grade ; et malgré ma qualité de protestant, je n'hésite nullement à dire que le plus beau système de police moralisatrice du monde est celui que met en pratique le clergé du Canada français."

D'un bout à l'autre le langage de la brochure est singulièrement éloquent ; on a peine à croire qu'il soit sorti d'une plume française, tant il est riche en expressions et en tournures essentiellement anglaises.

Un mot de l'appendice. Le 30 novembre 1886, le *Mail* publia le

résumé d'une conférence (*lecture*), faite à Toronto par le Rév. L. N. Beaudry, de Montréal. dans cette conférence, l'émule de Chiniquy disait : " Dans tous les pays où domine l'Église catholique romaine le bas peuple est pauvre, ignorant et vicieux. Qu'on aille à Albany, ou n'importe où aux États-Unis, ou qu'on vienne à Toronto ; si l'on consulte les registres de la police, on trouvera que la plupart des malfaiteurs sont catholiques."

M. Pope répond à cela : " Faisons mieux que consulter les registres de Toronto. Comparons la catholique province de Québec à la protestante province d'Ontario ; le contraste devra n'en être que plus frappant.

" Eh bien ! le nombre des délits dans la province d'Ontario pour 1884 a été 1,436. Or, la population d'Ontario est à celle de Québec comme 24 est à 17. Proportion gardée, le nombre des délits dans la province de Québec devrait donc être 1,017 ; il n'est cependant que 790, c'est-à-dire un quart de moins.

" De 1880 à 1884, il y a eu dans Ontario vingt-quatre sentences pour meurtre ; dans Québec, *pas une seule.* Durant le même temps, dans Ontario, une personne sur deux cent trente-huit a été convaincue d'ivrognerie ; dans Québec, une sur six cent quarante-sept.

" Ces chiffres ne prouvent-ils pas jusqu'à l'évidence que la religion catholique a le secret de garder ses adeptes contre ces formes d'immoralité qui violent à la fois les lois humaines et la loi de Dieu ?"

B. Fontaine.

UNE JOUTE REMARQUABLE

À PROPOS DU PÈRE LACORDAIRE. (1)

(*Courrier du Canada*, 22 août.)

M. Louis Fréchette vient de publier dans l'*Électeur*, un article débordant d'enthousiasme, sur Lacordaire.

L'auteur de la *Légende d'un peuple*, qui est incontestablement notre plus grand poète lyrique, s'élève jusqu'au lyrisme de l'admiration pour l'illustre dominicain dont on a inauguré la statue, le 23 juillet dernier, à Sorèze.

Certes, ce n'est pas nous qui chicanerons M. Fréchette sur la vivacité et la chaleur de sentiment qu'il manifeste. Nous aimons qu'on sache admirer, et s'il est une chose qui nous paraît détestable entre toutes, c'est l'indifférence, la froideur en présence des œuvres du génie.

Qui n'aimerait point Lacordaire après l'avoir lu, après l'avoir suivi dans sa vie publique et intime ? Qui pourrait résister à la séduction puissante de cette intelligence lumineuse, de ce cœur ardent et pur, de cette âme forte et généreuse, de ce caractère sans tache, de ce style original, de ce verbe vivant et souverain ?

Ah ! nous avons passé bien des heures rapides et délicieuses, entraîné dans le vol hardi de l'aigle aux prodigieux essors dont l'aire de prédilection fut la chaire illustre de Notre-Dame. Le prestigieux orateur des *Conférences*, l'auteur toujours éloquent des *Lettres à Madame Swetchine*, des *Lettres à des jeunes gens*, de *Sainte-Marie-Madeleine*, de *Saint-Dominique*, des discours sur la *Vocation de la nation française*, sur *La loi de l'histoire*, etc., a été l'un des enchanteurs de notre jeunesse, et nous aussi nous saluons en lui l'une des plus nobles et des plus glorieuses figures de notre siècle.

(1) Nos félicitations à M. THOMAS CHAPAIS, l'habile rédacteur du *Courrier du Canada*. Il a remporté d'autant plus de gloire en cette circonstance que son antagoniste *Gallus* n'était évidemment pas le premier venu.—(*Note de la Rédaction.*)

Hélas ! pouquoi faut-il que M. Fréchette, en insistant sur certaitaines nuances de cette grande vie, nous force à faire entendre une note discordante ? Quand il parle de la merveilleuse éloquence de Lacordaire, de ses vertus monastiques, de ses macérations héroïques, nous applaudissons avec bonheur. Mais faut-il applaudir ou se taire quand il écrit des phrases comme celle-ci :

" Le jour où l'Église canonisera Lacordaire, elle *consolera bien des fidélités méconnues*, remplira de joie bien des *âmes incomprises*, et peut-être s'ouvrira-t-elle bien des *cœurs fermés !* "

Cela ressemble beaucoup à une mise en demeure à l'adresse de l'Église, avec indication vague de certains torts, de certaines ingratitudes qu'elle aurait à réparer, de certaines *âmes incomprises* qu'elle aurait à réjouir, et de certains *cœurs fermés* qu'elle aurait peut-être pu s'ouvrir avant aujourd'hui. Dans la bouche d'un catholique, fut-il poète couronné, un tel language paraît malheureusement déplacé et irrespectueux.

A Sorèze, l'autre jour, on s'est efforcé de ne rappeler que les souvenirs qui rapprochent. M. Fréchette ne veut pas suivre cet exemple ; il lui faut évoquer ceux qui divisent. Il s'écrie :

" Organe charmeur, onction captivante, diction pleine d'entrain, périodes débordantes d'images et de pensées frappantes, attitude et gestes sculpturaux, des larmes ou la foudre dans le débit, voilà ce qu'était cet orateur nouveau qui se posait tout à coup devant son siècle, *le code du libéralisme* d'une main, et le crucifix de l'autre."

Le code du libéralisme à la main ! ! Mais le libéralisme a été condamné par l'Église. Oubliez-vous donc l'Encyclique *Mirari vos*, le *Syllabus* et l'Encyclique *Libertas ?* Quelle malencontreuse inspiration vous pousse à représenter Lacordaire comme l'apôtre de cette erreur flétrie par trois papes ?

Ah ! nous savons bien que le grand dominicain ne préserva pas suffisamment son intelligence et surtout son cœur de l'illusion libérale. Mais il ne faut pas l'en louer, il faut l'en plaindre.

Ce n'est pas insulter à la mémoire de Lacordaire que de reconnaître cette ombre dans sa vie. Bossuet a été un grand docteur, un incomparable, un irrésistible controversiste, un orateur sans rival, et sa gloire vivra aussi longtemps que l'Église, aussi longtemps que les lettres et la patrie françaises. Cependant Bossuet a prêté son génie au gallicanisme qui a si longtemps désolé le Saint-Siège. Cela prouve, pour parler son langage, que l'homme est toujours court par quelque endroit.

Ainsi de Lacordaire. Il a ramené bien des âmes à Dieu, restauré en France un ordre antique et glorieux, et porté jusqu'au sacrifice sanglant la mortification de soi-même. Mais le souffle du siècle l'a poussé parfois vers des thèses hasardées, contre lesquelles les jeunes catholiques doivent être mis en garde.

Tout ceci est très délicat, et nous sentons le besoin de mettre nos restrictions nécessaires sous la sauve-garde d'une grande autorité catholique :

" On conçoit sans peine, a dit Mgr de Ségur, que des esprits distingués, que des cœurs généreux, épris d'amour pour la liberté, aient pu confondre la vraie avec la fausse, et acclamer le libéralisme, croyant acclamer la liberté. Tel a été le cas du P. Lacordaire et de Montalembert, dont les noms glorieux sont si souvent encore invoqués comme des arguments sans réplique en faveur du libéralisme. Qui ne rend hommage et à leurs intentions et à leurs talents ? Mais tout en aimant, tout en honorant les personnes, ne sacrifions jamais les principes. En étant catholiques libéraux, ils se trompaient, voilà tout."

Ce n'est pas l'avis de notre poète qui inscrirait volontiers sur le socle de la blanche statue de Sorèze : *Apôtre du libéralisme !*

M. Fréchette s'écrie :

" Libéral il l'a été toute sa vie, jusqu'à son dernier soupir," dit Ph. de Grandlieu, un conservateur.

" Ce libéralisme chrétien du P. Lacordaire, c'est le nôtre, libéraux canadiens.

" Quoi qu'en puissent dire *les ignorants ou les exploiteurs de préjugés*, on peut le prêcher et le pratiquer toute sa vie, ce libéralisme, sans en avoir un mot à répudier sur son lit de mort."

Voilà quelque chose de hardi, de très hardi. M. Fréchette semble ignorer absolument que le libéralisme a été condamné par l'Église, même ce qu'il appelle le *libéralisme chrétien*, et qui, de son vrai nom, s'appelle le *libéralisme catholique.*

Grégoire XVI n'était ni un *ignorant*, ni un *exploiteur de préjugés*, et son encyclique *Mirari vos* était dirigée non pas contre le libéralisme impie, mais contre le *libéralisme chrétien* de l'*Avenir* auquel collaborait Lacordaire. Pie IX n'était ni un *ignorant* ni un *exploiteur de préjugés*, et il a condamné le libéralisme sous toutes ses formes, nommément le catholisme libéral. Léon XIII n'est ni un *ignorant* ni un *exploiteur de préjugés* et il a confirmé toutes les condamnations de ses prédécesseurs dans ses Encycliques *Immortale Dei* et *Libertas præstantissimum.* Ce sont là des faits que l'on ne doit pas oublier, et qu'il semble opportun de rappeler.

M. Fréchette nous permettra aussi de rectifier une erreur historique qui se trouve dans son article. Faisant allusion à la courte carrière législative de Lacordaire, il écrit :

" Après le 15 mai, il donna sa démission et remonta dans la chaire. " Il en redescendit *sur l'ordre* de Napoléon III, qui haïssait le prédicateur dont la parole indépendante avait toujours refusé d'exalter le crime du Deux-Décembre."

Vient ensuite l'incident fameux du sermon de St-Roch, raconté une fois de plus d'une manière inexacte.

On a dit pendant longtemps, et M. Fréchette le répète, que le 10 février 1853, l'illustre orateur avait prêché à St-Roch un sermon rempli d'allusions contre l'empire et l'empereur fraîchement sortis de l'urne électorale, et qu'il n'avait pu après cela reparaître dans aucune chaire de la capitale.

Cette histoire est assez dramatique, mais elle manque de fondement. L'un des derniers biographes de Lacordaire, Mgr Ricard, l'ayant rapportée dans son livre, reçut d'un ami intime de son héros, " de l'homme qui avait peut-être le mieux connu Lacordaire, du confident des dernières années de sa vie," une rectification dont il tint compte dans la deuxième édition de son ouvrage. On voit à la page 278 de cette seconde édition, que ce confident avait entendu lire par Lacordaire lui-même la version sténographique du discours de St-Roch, que le Père brûla avant de mourir et qui ne fut jamais publiée. " Je vous l'affirme, écrit ce correspondant de Mgr Ricard, le texte authentique est loin, très loin des violences de langage et des allusions à bout portant qu'on a prêtées à l'orateur. La réalité, à propos de ce discours, est si loin de la renommée, que cette différence même a déterminé le Père à en supprimer la *seule* copie authentique, il me l'a dit : " Le faire imprimer tel que je l'ai dit serait " donner lieu de croire que j'ai eu la lâcheté de le modifier : il ne " sera pas plus publié qu'il n'a été retouché ! "

Le même correspondant ajoute : " L'opposition du Père à l'Empire a été mitigée (à tort ou à raison), par son ardente admiration pour la politique extérieure de Napoléon III. Même il avait prêté, sans aucune difficulté, serment à l'Empire, en entrant au Conseil municipal de Sorèze."

Lacordaire n'est donc pas descendu de la chaire de Notre-Dame *sur l'ordre* de Napoléon III. Ce dernier a commis assez de fautes réelles pour qu'on ne lui en impute point d'imaginaires.

Nous espérons que M. Fréchette prendra en bonne part ces observations provoquées par son dernier *Entre-nous.*

(*Courrier du Canada*, 27 août).

Un de nos lecteurs nous adresse la lettre suivante, au sujet de notre article intitulé : *Le Père Lacordaire et M. Fréchette.*

Nous la publions d'autant plus volontiers qu'elle est inspirée par un sentiment de sincérité, et de dévouement à une grande et chère mémoire, dont nous ne saurions méconnaître l'accent.

A M. le Rédacteur du *Courrier du Canada*

Monsieur le Rédacteur,

Je viens de lire dans votre journal de mercredi, 22 août, un magnifique éloge du Père Lacordaire, et je vous remercie pour tout le bien que vous dites du célèbre dominicain.

Vous prenez ensuite à partie M. Louis Fréchette et vous citez de lui un passage qui se termine par ce cri enthousiaste comme en savent pousser les poètes :

" Voilà ce qu'était cet orateur nouveau qui se posait tout à coup " devant son siècle, le code du libéralisme d'une main et le crucifix " de l'autre. "

Ce cri vous révolte et vous répliquez aussitôt :

" Le code du libéralisme à la main ! ! Mais le libéralisme a été " condamné par l'Eglise ! Oubliez-vous donc l'encyclique *Mirari* " *vos*, le *Syllabus* et l'encyclique *Libertas ?* Quelle malencontreuse " inspiration vous pousse à représenter Lacordaire comme l'apôtre " de cette erreur flétrie par trois papes ? "

" Ah ! nous savons bien que le grand dominicain ne préserva pas " suffisamment son intelligence et surtout son cœur de l'illusion " libérale. Mais il ne faut pas l'en louer, il faut l'en plaindre."

La vérité, devise de l'ordre de saint Dominique, m'oblige à examiner ces quelques lignes à l'accent si sincère et si mélancolique, et à y séparer ce qui est vrai de ce qui est purement gratuit.

Oui, l'abbé Lacordaire, âgé de trente ans et alors disciple de Lamennais, a été condamné ainsi que son maître par l'encyclique *Mirari vos* du pape Grégoire XVI. Leur commune erreur, expi-

mée par le journal l'*Avenir*, consistait dans un système de libéralisme religieux condamné aussitôt par le Saint-Siège. Mais la soumission de l'abbé Lacordaire fut prompte, sincère, complète. Toute sa vie, il se repentit de cet égarement de sa jeunesse.

Guéri à tout jamais de son libéralisme en religion, l'abbé Lacordaire, et plus tard le Père Lacordaire, demeura toujours partisan d'un autre libéralisme. Certes, il ne s'en cachait pas. L'année même de sa mort, le 25 janvier 1861, il disait, à Paris, à une députation de jeunes gens : " J'espère mourir en religieux pénitent et en libéral impénitent."

Quel était cet autre libéralisme ? Nous n'avons point, monsieur le Rédacteur, à chercher bien loin la nature et par conséquent la définition de cet autre libéralisme. Le sens jaillit de la proposition elle-même et de l'opposition des termes. " J'espère mourir en religieux pénitent," c'est-à-dire en catholique parfaitement soumis au Saint-Siège. Et en même temps : " J'espère mourir en libéral impénitent, " c'est-à-dire en partisan déclaré d'un pouvoir sérieusement contrôlé, en ennemi irréconciliable du césarisme et de la monarchie absolue des Louis XIV et des Louis XV.

Tel est, il me semble, le véritable sens de cette proposition. Le Père Lacordaire voulait donc hautement la liberté politique, il voulait le gouvernement contrôlé par une ou plusieurs chambres. Il ne voulait point le retour de l'ancien régime.

J'attends, maintenant, monsieur le Rédacteur, que vous me montriez comment ce libéralisme politique a été condamné par le *Syllabus* et par l'encyclique " Libertas " et comment il a été "*flétri par les papes.*"

Votre rapprochement de Bossuet et de Lacordaire est assurément très flatteur pour le dominicain. Toutefois, la comparaison cloche terriblement. Bossuet a écrit des propositions dans la *Déclaration du clergé de France* et dans les quatre articles de 1682. Ces propositions, résumé du gallicanisme, ont été condamnées comme erronées et comme hérétiques. Passez maintenant aux œuvres du P. Lacordaire et montrez-moi une seule ligne de l'illustre dominicain qui ait été censurée et condamnée par la cour romaine.

Vers la fin du pontificat de Pie IX, sur une dénonciation venue de France, on fit à Rome un *nouvel* examen des œuvres du Père Lacordaire. On n'y trouva rien à blâmer.—Vous touchez maintenant du doigt la différence entre le cas de Bossuet et celui du Père

Lacordaire. Bossuet a laissé des pages condamnées par le Saint-Siége et Lacordaire, lui, est sorti plusieurs fois intact du rigoureux examen des congrégations romaines.

J'attends, de nouveau, que vous me montriez dans les œuvres du P. Lacordaire un passage condamné par les encycliques ou flétri par les papes.

Dans cet article, vous citez l'autorité de Mgr de Ségur accusant le P. Lacordaire de libéralisme catholique. Vous auriez pu citer Louis Veuillot et tous les partisans de son école. Tous les membres de l'école et du journal l'*Univers* ont, en effet, baptisé du nom de *catholiques-libéraux* les catholiques de France qui repoussaient le retour de l'ancien régime et toute restauration de la monarchie absolue. A ce compte, tout partisan de la liberté politique, c'est-à-dire d'un pouvoir sérieusement contrôlé est un libéral, et s'il est catholique, il devient un libéral-catholique. Mais quel mal y a-t-il à cette liberté politique ? Et quand l'Église l'a-t-elle condamné ?

Ici, encore, monsieur le Rédacteur, j'attends un texte du Saint-Siège ou des congrégations romaines nous obligeant à travailler au retour de la monarchie absolue, telle qu'elle était en France du temps de Louis XIV et de Louis XV.

J'ai appris de mon illustre maître, saint Thomas d'Aquin, que la vérité est souvent dans la distinction et dans le juste milieu des opinions contraires : " *In medio veritas.* Je viens d'indiquer ces distinctions et le terrain sur lequel se tient, invulnérable dans sa gloire, le Père Lacordaire ; Lacordaire, religieux toujours soumis au Saint-Siège et en même temps citoyen ami des temps nouveaux et animé d'un esprit sagement libéral dans les questions politiques qui sont abandonnés aux discussions des hommes.

Si, dans l'école de L'Univers, on avait su ou voulu faire les distinctions nécessaires, en sacrifiant l'esprit de parti, on eût évité à la France catholique bien des malentendus et bien des déchirements. Semblables aux Prières que le poète grec fait marcher d'un pas boîteux, la vérité arrive quelquefois à certain esprits un peu tard, mais ce n'est jamais trop tard.

Je souhaite donc que ces notes explicatives vous éclairent sur le vrai libéralisme du Père Lacordaire, et que vous laissiez dormir dans sa pure et harmonieuse mémoire celui qui fut à la fois un saint religieux et un grand citoyen.

GALLUS.

Canada, le 27 août 1888.

Nous serons aussi bref que possible dans les observations que nous suggère cette invite courtoise.

Notre contradicteur cite le passage suivant de notre article :

" Le code du libéralisme à la main ! ! Mais le libéralisme a été condamné par l'Église. Oubliez-vous donc l'Encyclique *Mirari vos*, le *Syllabus*, et l'Encyclique *Libertas* ? Quelle malencontreuse inspiration vous pousse à représenter Lacordaire comme l'apôtre de cette erreur flétrie par trois papes ? "

" Ah ! nous savons bien que le grand dominicain ne préserva pas son intelligence et surtout son cœur de l'illusion libérale. Mais il ne faut pas l'en louer, il faut l'en plaindre. "

Notre correspondant *Gallus* ne nous semble pas avoir saisi la portée de ces deux paragraphes. Son empressement à défendre Lacordaire l'a empêché de voir que, nous aussi, nous le défendons dans la première partie du passage que nous venons de citer. Nous le défendons contre M. Fréchette qui a représenté l'illustre dominicain se posant devant le siècle " *le code* du libéralisme " à la main.

Notre correspondant admettra que cette expression n'était pas de nature à servir la renommée du Père Lacordaire. Le *code* du libéralisme c'est un corps de doctrines, c'est la synthèse du système. Dire que Lacordaire a prêché ce code au siècle, c'est noircir sa mémoire, car, nous le répétons, le libéralisme a été flétri par trois papes.

Mais, encore une fois, ce n'est pas nous qui avons soutenu que Lacordaire s'était rendu coupable de cette aberration. C'est M. Fréchette, et nous lui avons dit qu'il avait eu là une *malencontreuse inspiration.*

Notre correspondant se trompe donc d'adresse lorsqu'il nous demande d'établir en quoi le libéralisme de Lacordaire a été " flétri par les papes. "

Ce que nous avons dit, nous, c'est que " le grand dominicain ne préserva pas assez son intelligence et surtout son cœur de l'illusion libérale ; " et plus loin : " que le souffle du siècle l'a poussé parfois vers des thèses hasardées contre lesquelles les jeunes catholiques doivent être mis en garde. "

Cela, nous le maintenons absolument, car c'est notre conviction sincère, conviction qu'ont eue avant nous une foule d'hommes illustres, pieux et éminents dans l'Église.

Ainsi, notre position est bien définie ; M. Fréchette a fait de

Lacordaire l'apôtre du libéralisme ; nous nous sommes borné à dire que Lacordaire a eu des *illusions libérales*, et nous demeurons assuré que cette affirmation n'a rien d'excessif ni d'injuste.

Serions-nous embarrassé pour l'établir ? Les preuves abondent dans les œuvres de l'éloquent dominicain. Nous signalons en particulier le *Discours sur la loi de l'histoire*, l'article sur l'*Église et l'Empire au IVme siècle* par le prince de Broglie, l'*Oraison funèbre d'O'Connell*, l'opuscule sur la *Liberté de l'église et de l'Italie, etc., etc.*

Dans ces œuvres, les juges les plus expérimentés trouvent de fortes traces de l'illusion libérale dont ne se défendait pas assez l'âme généreuse de Lacordaire.

Lui-même a écrit au lendemain de sa rupture avec Lamennais, après la condamnation de l'*Avenir :*

" Sans *renoncer* à *mes idées libérales*, je comprends et je crois que l'Église a eu de très sages raisons, dans la profonde corruption des partis, pour refuser d'aller aussi vite que nous l'aurions voulu. Je respecte ses pensées et les *miennes*. (Lettre à Lamennais, 11 décembre 1832.)"

Mais, dit *Gallus*, les œuvres de Lacordaire n'ont jamais été censurées par l'Église, depuis l'*Avenir*. Non, certes, et nous ne l'avons pas prétendu. Mais sans être censuré nommément par cette mère prudente et sage, on peut émettre des opinions risquées. Il y en a mille exemples.

Lorsque Lacordaire, dans son discours de réception à l'Académie française, faisait un pompeux éloge de Montesquieu et de son *Esprit des lois*, lorsqu'il s'écriait : " Il eut l'honneur de dégager de l'irréligion vulgaire les principes d'une saine liberté.... Il est juste de dire que, si Jean-Jacques Rousseau a été, dans son *Contrat social*, le père de la démagogie moderne, Montesquieu a été, dans son *Esprit des lois*, le père du libéralisme conservateur où nous espérons un jour asseoir l'honneur et le repos du monde ".... lorsque Lacordaire parlait ainsi, il faisait, avec une bonne foi parfaite, l'éloge d'un livre à l'Index. L'*Esprit des lois* est à l'Index, car c'est un ouvrage qui, sous des formes modérées, est imbu de l'esprit philosophique du XVIIIième siècle. N'avions nous pas raison de dire que Lacordaire n'est pas toujours un guide sûr pour les jeunes catholiques ?

Notre correspondant trouve que notre comparaison entre Bossuet et Lacordaire cloche terriblement. Notre *comparaison* ne cloche point, parce que nous n'en avons réellement pas faite. Nous avons

rappelé l'exemple de Bossuet, en parlant de Lacordaire, pour prouver qu'on peut être très grand dans lÉ'glise, et cependant se tromper en matière grave.

C'en est assez. Comme nous n'avons pas le désir d'entamer une polémique sur ces sujets délicats, nous laisserons de côté les traits à l'adresse de "l'*Univers* et de son école," qui voulaient ramener notre siècle à "l'ancien régime." Une seule rectification. Pas plus que Lacordaire et ses amis, l'école de l'*Univers* ne voulait retourner à la monarchie absolue des Louis XIV et des Louis XV. Voilà quelque chose de *purement gratuit.* Louis Veuillot combattait à la fois le césarisme et le libéralisme, nous pourrions entasser des colonnes de citations dans ce sens.

Quant à l'école de l'*Univers,* c'est uniquement et simplement l'école de la vérité intégrale, l'école des encycliques, l'école du *Syllabus* et de l'infaillibilité, l'école des papes et de Rome.

Nous est avis qu'elle en vaut bien une autre.

Notre correspondant *Gallus* termine en nous demandant de "laisser dormir dans sa pure et harmonieuse mémoire celui qui fut à la fois un saint religieux et un grand citoyen." A Dieu ne plaise que nous noircissions la mémoire de l'illustre dominicain. Nous avons indiqué des ombres, voilà tout.

Mais cela ne nous empêche pas d'aimer et d'admirer Lacordaire, pour les services qu'il a rendus à l'Église, pour son merveilleux génie oratoire, pour son cœur d'apôtre et ses vertus héroïques.

(*Courrier du Canada,* 30 août)

Notre correspondant *Gallus* revient à la charge et nous adresse un second article que nous nous empressons de publier, ayant adopté pour principe d'accorder, dans nos colonnes, la plus grande liberté de discussion à ceux que nos opinions contrarient. Sauf, bien entendu, les exceptions imposées par les sujets ou le ton des écrits.

Demain nous répondrons à *Gallus.*

A Monsienr le Rédacteur du *Courrier du Canada*

Monsieur le Rédacteur,

Vous désirez ne pas entamer une polémique et ce désir je le partage avec vous. Seulement, je suis obligé par honneur et en conscience de relever certains passages de votre réponse.

Compatriote, comme je le suis, du bon abbé Lhomond. je ne puis pas oublier, pour mon propre compte, cette maxime, vieille comme le monde, qu'il a citée dans le plus populaire de ses ouvrages : *Sapiens nihil affirmat quod non probet.* Quoique je ne sois pas un sage, je veux, cependant, tenir compte de l'axiome et ne rien affirmer sans preuve.

Or, monsieur le Rédacteur, vous m'accusez d'une assertion purement gratuite. Voici les termes de votre article :

"Comme nous n'avons pas le désir d'entamer une polémique sur ces sujets délicats, nous laisserons de côté les traits à l'adresse de l'*Univers et de son école qui voulaient ramener notre siècle à l'ancien régime.* Une seule rectification. Pas plus que Lacordaire et ses amis, l'école de l'*Univers* ne voulaient retourner à la monarchie absolue des Louis XIV et des Louis XV. Voilà quelque chose de *purement gratuit.* Louis Veuillot combattait à la fois le césarisme et le libéralisme : nous pourrions entasser des colonnes de citations dans ce sens."

Monsieur le Rédacteur, laissez-moi, entre ces colonnes à venir, glisser quelques passages de Louis Veuillot à l'appui de mon assertion. Louis Veuillot s'est prononcé plusieurs fois ouvertement contre la monarchie parlementaire ou constitutionnelle, et il s'est posé, non moins ouvertement, en champion du pouvoir absolu ou du césarisme.

Nous lisons d'abord au tome VI de la 1re série des *Mélanges*, p. 416, 2e édition :

"Nous n'espérons rien de la TRIBUNE, rien de la presse. Nous croyons que ces institutions ne sont pas des garanties, et ne peuvent avoir elles-mêmes de garantie. Il est de leur essence de se détruire par leur propre action," etc.

Au tome V de la même série tes *Mélanges*, p. 95 ;

"Comme tous les autres, le régime parlementaire livre le monde à gouverner à un petit nompre d'individus privilégiés du talent, de l'intrigue, même de la naissance. Il ouvre la voie à tous les intérêts particuliers. Aucune cour n'est plus profonde en brigues ; nulle part le favoritisme n'est plus puissant, l'omnipotence plus insolente. On y voit des faquins en fortune, le mérite dans la disgrâce, les services méconnus, le trésor saccagé, la vérité haïe."

Et un peu plus loin, même article :

"Avec le régime parlementaire, plus de naissance, plus de rang, plus de talent, plus de services, plus rien qui puisse désespérer la

noble ardeur des faquins, des forbans, des enfants trouvés et des sots. Tout au contraire, après le mérite suprême d'avoir fait le mal d'une certaine façon et l'avantage d'être connu par de mauvaises œuvres, il n'y a pas, devant les électeurs, de mérite plus précieux que de n'avoir rien fait."

Mais voici qui est plus éloquent encore : c'est à la fois contre le parlementarisme et pour le césarisme. Trois semaines apaès le fameux coup d'état de Louis Napoléon (2 décembre 1851), et au lendemain de la victoire électorale du prince, c'est-à-dire le 26 décembre, Louis Veuillot écrivait dans *l'Univers :*

" La France rejettera le *Parlementarisme,* comme elle a rejeté le *Protestantisme,* ou elle périra en essayant de le *vomir*. . Lorsqu'on a vu, il y a vingt jours, crouler soudainement la tribune et la presse, quelques-uns disaient : c'est le triomphe de la force. Nous ajoutions : C'est le triomphe du bon sens. Nous avons entendu des blessés du 2 décembre s'écrier : Y a-t-il encore une nation française ? Oui, il y en a une, et la voilà, et c'est la même qui fut toujours : une nation sensée qui ne se laisse pas toujours piper aux fictions, aux paroles vaines, aux *modes étrangères*. . . Cette nation-là, tant pis pour vous, dissidents et abstenants, si vous n'en n'êtes pas, ou si vous n'en êtes plus ! Vous n'êtes dans son sein qu'un petit nombre de pédants et de faux sages, contre qui elle est en lutte perpétuelle et qui serez vaincus. Le peuple a trouvé UN HOMME dont le nom lui rappelait moins encore des triomphes militaires qu'une éclatante victoire de l'autorité et de l'UNITÉ contre vos idées folles et vos *prétendus principes de liberté.* Il a dit à CET HOMME : Mes orateurs me fatiguent ; DÉBARRASSE-MOI, GOUVERNE-MOI. " Sept millions de voix à l'HOMME du 2 décembre, vingt jours après qu'il a mis le SCELLÉ SUR LA TRIBUNE ET LA PRESSE, DISPERSÉ L'ASSEMBLÉE, crevé comme une bulle de savon toute la puissance du libéralisme !. . Le peuple casse, annule, jette au vent la théorie révolutionnaire et PARLEMENTAIRE de 1789. Il *rit au nez* des tribuns humiliés. Il est las de ces *assemblées délibérantes dont la composition est* NÉCESSAIREMENT *le résultat de la corruption et de l'intrigue,* las de ces lois faites par des gens qui n'y entendent rien. Le peuple en a assez ; il n'en veut plus, il demande UN CHEF."

Ou je n'y entends rien, ou cette page débordante d'éloquence et de verve—nous le disons avec sincérité—est l'éloge le mieux réussi du pouvoir absolu ou du césarisme.

Passons à autre chose—De ce que le Père Lacordaire, dans son discours de réception à l'Académie, a cité et approuvé quelques passages de Montesquieu (*Esprit des lois*). vous dites : " Le Père Lacordaire faisait ainsi, avec une bonne foi parfaite, l'éloge d'un livre à l'Index ! "

Cette conclusion, monsieur le Rédacteur, est-elle bien logique ? est-elle bien conforme aux règles de l'Index ?

Dans un livre à l'Index, il y a des pensées et des passages que les catholiques citent et approuvent sans faire pour cela l'éloge du livre. Faut il citer un exemple ? Tous les ouvrages de philosophie et de théologie reproduisent, sur la possibilité du miracle, un passage éloquent de J.-J. Rousseau. Or, ce passage est extrait des *Lettres de la Montagne*, lesquelles sont à l'Index. Est-ce à dire pour cela que tous ces philosophes et théologiens catholiques approuvent tout le contenu de ces *Lettres ?*

Autre chose encore. Vous dites : " Quant à l'école de l'*Univers* c'est *uniquement* et simplement, l'école de la vérité intégrale, l'école des encycliques, l'école du Syllabus et de l'infaillibilité, l'école des Papes et de Rome ! " —Tous ces titres pompeux que vous vous décernez en vous attribuant, à vous seule, la VÉRITÉ INTÉGRALE, et en vous proclamant l'école des encycliques, du Syllabus et de l'infaillibilité, l'ÉCOLE DES PAPES ET DE ROME ; tout cet encens que vous vous offrez à vous-mêmes ; toute cette adulation pour votre parti qui tourne en excommunication et réprobation pour vos adversaires, puisque vous vous dites *la seule école des Papes et de Rome ;* tout cela mériterait une note que je n'ose pas exprimer. C'est, à tout le moins, un comble d'immodestie, auquel je ne connaîs qu'un pendant : le comble d'anxiété d'un lecteur distingué de l'*Univers* qui disait, après les premiers actes pontificaux de Léon XIII : " OUI, CE PAPE COMMENCE A M'INQUIÉTER."

Vous dites encore : " Dans ses œuvres (du père Lacordaire), les juges les plus expérimentés trouvent de fortes traces de l'illusion libérale, dont ne se défendait pas assez l'âme généreuse de Lacordaire."—Oui, des juges expérimentés de votre école et de votre parti ; mais le juge des juges, le Pape, lui, n'a rien trouvé à reprendre dans *ces œuvres* du P. Lacordaire. Les " opinions risquées " dont vous parlez, sont celles qui ne cadrent pas avec les idées de votre parti, et que vous deviez simplement nommer des opinions libres et permises : *In dubiis libertas.*

Au temps de Christophe Colomb, tout le monde parlait de la *mer ténébreuse*, et personne ne l'avait jamais vue. Depuis on ne l'a pas vue davantage.—Dans votre école, vous parlez sans cesse de *l'illusion libérale*, et vous oubliez toujours de nous faire voir ce qu'elle est. Pour ma part, je voudrais bien savoir ce que c'est, en avoir une définition nette, précice, technique, dans le genre de celle qui a été

donnée par un des chefs de votre école, Mgr de Ségur : "*libéral*, dit-il, belle et noble expression qui veut dire *généreux !* Être libéral, c'est avoir l'âme élevée, largement ouverte à toutes les grandes aspirations. Rien n'est chrétien, rien n'est français, comme le sentiment qu'exprime le mot *libéral*."

(*La Liberté*, par Mgr de Ségur p. 33).

En attendant votre précieuse définition, je vous salue respectueusement.

Canada, 29 août.

GALLUS.

(*Courrier du Canada*, 31 août)

Notre correspondant *Gallus* s'est expliqué longuement hier, dans les colonnes du *Courrier du Canada*.

Sa lettre peut se diviser en trois parties. 1° Un requisitoire contre Louis Veuillot. 2° Un essai d'excuse relativement à l'éloge de Montesquieu par le père Lacordaire. 3° Une charge contre l'école de l'*Univers*.

Nous avions écrit : "Pas plus que Lacordaire et ses amis, l'école de l'*Univers* ne voulait retourner à la monarchie absolue des Louis XIV et des Louis XV. Voilà quelque chose de *purement gratuit*. Louis Veuillot combattait à la fois le césarisme et le libéralisme : nous pourrions entasser des colonnes de citations dans ce sens."

Là-dessus notre correspondant, évidemment piqué des mots "purement gratuit," qu'il avait cependant employés d'abord à notre adresse, travaille vigoureusement à montrer dans Louis Veuillot le champion du césarisme.

Nos lecteurs ont vu les citations qu'il a faites du grand publiciste catholique. Manifestement, elles se dérobent au dessein du compilateur. Les passages des *Mélanges* reproduits par *Gallus* prouvent que Louis Veuillot n'avait pas foi au parlementarisme, pas plus que Donoso Cortès, pas plus que Montalembert lui-même au moment du coup d'État. Il avait constaté la stérilité, le fractionnement, l'instabilité, l'impuissance des assemblées issues de 1830 et de 1848 ; il avait compris que le parlementarisme ne pouvait s'acclimater en France, et conduisait à l'anarchie. Donoso Cortès écrivait, de Paris, en 1851 : "Ce qu'ici l'on nomme un Parlement n'est pas un parle-"ment du tout, mais bien un assemblage confus d'individus que des

haines unissent, que des haines divisent, et qui, alors même qu'ils sont unis, restent dans l'impuissance de rien édifier, quoiqu'ils puissent tout détruire."

Témoin ciairvoyant de ce spectacle, Louis Veuillot désira pour la France un gouvernement plus fort et plus un. Il fit une peinture vivante du gâchis parlementaire, et prêta l'appui de son immense talent au Pouvoir qui promettait de museler l'hydre anarchique, de mettre un terme aux maux de l'Église et de la France.

Voilà quel est le sens et la portée des citations faites par *Gallus*.

Maintenant nous allons citer à notre tour. "Louis Veuillot," dit notre correspondant, "s'est posé en champion du césarisme." C'est pourtant lui qui a écrit :

"*Le césarisme*, la force, *n'a pu sauver le monde païen, et ne nous sauvera pas.* Le fer qui, dans la main du médecin, guérit, dans la main de l'insensé et du méchant, tue. Qui empêchera que César ne soit un sophiste ?" (*Mélanges*, 1ère série, vol. V p. 25.)

C'est encore Louis Veuillot qui a écrit :

"*Le despotisme n'est autre chose qu'une forme de l'anarchie*, une halte durant laquelle le désordre régularise et fortifie son action." (*Mélanges*, 1ère série vol. V. p. 101).

Un flatteur du pouvoir absolu aurait-il signé les lignes suivantes :

"Sans doute il faut respecter les lois ; sans doute il ne faut pas admettre le droit de la révolte, mais on n'emprisonne pas la conscience humaine dans ces formules. *Si les rois sont respectables, les peuples le sont aussi*...Il n'y a pas de droit pour la révolte ; *mais il n'y en a pas davantage pour l'oppression.*" (*Mélanges*, 1ère série, vol. II. p. 205).

Et le passage qui suit, y trouve-t-on la doctrine de l'absolutisme ?

"Lorsque des gens intelligents et qui connaissent la valeur des mots, parlent d'une société, ils entendent cet état *régulier où des lois fortes et sages mettent tout à l'abri des caprices d'un seul homme, qui est un tyran*, ou d'une seule force qui est la multitude. *Quand la volonté d'un seul fait tout*, sans autre loi, *c'est un despotisme ;* quand la multitude peut tout, malgré les lois, c'est une anarchie." (*Mélanges*, 1ère série, vol. V. p. 838).

Gallus a parlé de la monarchie absolue des Louis XIV et des Louis XV. Qu'il se donne le plaisir de lire le parallèle entre Louis IX et Louis XIV qui se trouve dans l'opuscule intitulé : *De quelques erreurs sur la papauté*, pages 139 et suivantes, et il verra que l'idéal de Louis Veuillot était, non pas la monarchie de Louis XIV, mais la monarchie chrétienne et tempérée de Saint Louis.

Nous croyons inutile d'insister davantage. Passons à l'incident-Montesquieu. *Gallus* essaie d'excuser Lacordaire de cette incartade libérale :

" De ce que Lacordaire, a *cité et approuvé* quelques passages de Montesquieu (*Esprit des lois*) vous dites : Le père Lacordaire faisait ainsi, avec une bonne foi parfaite, l'éloge d'un livre à l'Index ! Cette conclusion, monsieur le rédacteur, est-elle bien logique ?.... Dans un livre à l'Index, il y a des pensées et des pages que les catholiques citent et approuvent sans faire pour cela l'éloge du livre."

Tout cela est élémentaire. Mais tel n'est pas le cas dont nous nous occupons. Nous n'avons pas dit que Lacordaire avait *cité et approuvé quelques passages de Montesquieu*, ce qui pouvait certainement arriver sans scandale. Nous avons rappelé qu'en pleine Académie française, un an avant sa mort, l'illustre orateur avait fait un pompenx éloge de Montesquieu et de son *Esprit des lois.* Il n'approuvait pas tel ou tel passage. Il louait l'ouvrage. Nous citons de nouveau cette tirade ;

" Montesquieu, *élevé par trente ans de méditations au-dessus des erreurs de sa jeunesse*, prenait place, dans son *Esprit des lois*, à côté d'Aristote et de Platon. *Il eut l'honneur de dégager de l'irréligion vulgaire les principes d'une saine liberté*. . . Il est juste de dire que, si Jean-Jacques Rousseau a été, dans son *Contrat social*, le père de la démogogie moderne, Montesquieu a été, dans son "*Esprit des lois," le père du libéralisme conservateur où nous espérons un jour asseoir l'honneur et le repos du monde."* (*Œuvres de Lacordaire.* Notices et panégyriques, p. 353).

Pas de réserves ; une louange générale ! Et il s'agissait d'un livre faux et dangereux, d'un livre à l'Index !

Cela fut jugé *risqué*, n'en déplaise à *Gallus.* M. Frédéric Godefroy, le grand historien littéraire, qui n'appartient pas à notre ombrageuse école, écrit à ce propos :

" Le Père Lacordaire excita naguère quelque surprise, *en ne tempérant pas de fortes réserves* l'hommage qu'il rendait à l'auteur des *Lettres persanes* et de *l'Esprit des lois*, à la tribune de l'Académie française." (*Prosateurs français*, vol. 3, p. 590).

Ce seul fait suffirait à prouver que le Père Lacordaire n'est pas toujours un guide sûr, et qu'il donne dans l'illusion libérale.

Enfin *Gallus* livre carrière à sa verve contre l'école de l'*Univers*, " votre école," dit-il, et nous ne le contredirons pas. Il est singulièrement offusqué de ce que nous avons appelé cette école " l'école

de la vérité intégrale, des encycliques, du *Syllabus*, de l'infaillibilité, des papes et de Rome." Ces expressions l'agacent, et il y paraît. "Tout cela, s'écrie-t-il, mériterait *une note que je n'ose exprimer.*" Nous tremblons après coup, à la pensée du péril encouru.

Pourtant nos expressions ne sont pas si coupables. Pie IX, dans un bref au président du comité catholique d'Orléans, a désigné une école qui ne veut pas "embrasser la *vérité toute entière,*" et comme cette école n'était pas celle de l'*Univers*, on a fini par appeler celle-ci, pour la distinguer de l'autre, l'école de la vérité intégrale. Le motif n'était pas si mauvais !

"L'école des encycliques." Eh ! oui, les Encycliques *Mirari vos, Jamdudum, Quanta Cura, Immortale Dei, Libertas* ont fait tressaillir de joie les gens de cette école, tandis qu'il en est d'autres que l'Encyclique *Quanta Cura*, par exemple, a fort troublés.

"L'école du *Syllabus.*" C'est un lieu commun des annales contemporaines. Ne sait-on pas que Louis Veuillot a eu l'honneur d'être consulté lors des préliminaires de ce grand acte, qui fut acclamé par lui et ses amis avec une allégresse sans mélange ? Dans un autre camp, M. de Falloux a écrit : "A l'apparition du *Syllabus* une sorte de commotion violente fit tressaillir la chrétienté.... Le motif était facile à discerner, et Rome, j'en suis convaincu, observa avec une vigilance clairvoyante, *dont profitera l'avenir,* les mouvements divers qui surgirent au sein du monde civilisé." Ces paroles ne respirent pas précisément un vif enthousiasme pour le *Syllabus.*

"L'école de l'infaillibilité." Est-il nécessaire d'évoquer dans le *Courrier du Canada* le souvenir de *Rome pendant le Concile ?*

"L'école des papes et de Rome." Sans doute ; Pie IX et Léon XIII ont tour à tour comblé l'*Univers* de leurs bénédictions.

Ici nous prierons notre contradicteur de veiller sur sa plume. Il nous fait dire "la *seule* école, etc. Nous avons dit "l'école." En polémique, ces nuances valent qu'on les respecte.

Mais hâtons-nous de terminer. Dans certaines œuvres de Lacordaire, avons-nous dit, des juges expérimentés ont trouvé de fortes traces de l'illusion libérale. *Gallus* ne paraît pas se fier à ces juges. Pourtant c'étaient des hommes éminents : Mgr de Ségur, le P. At, l'abbé Morel, etc., dont l'*Hommage aux jeunes catholiques libéraux*, le *Vrai et le faux*, et les *Incartades libérales* ont été honorés de Brefs du Saint-Père.

Notre correspondant s'écrie :

"Au temps de Christophe Colomb, tout le monde parlait de la *mer*

ténébreuse, et personne ne l'avait jamais vue. Dans votre école, vous parlez sans cesse de l'illusion libérale et vous oubliez toujours de nous faire voir ce qu'elle est."

Serait-ce donc à dire que l'illusion libérale, que le libéralisme catholique, est un mythe, une chimère inventée par les ultras de l'*Univers? Gallus* voudrait-il l'insinuer? M. de Falloux disait un jour: "Je voudrais bien trouver quelqu'un qui me dît en quelques mots précis ce que c'est qu'un catholique-libéral." C'est cela; le libéralisme catholique est comme la mer ténébreuse: on ne l'a jamais vu.

Pie IX pourtant l'avait vu. Il l'a désigné dans toute une série de brefs. Il a dénoncé ces "doctrines qu'on appelle *catholiques libérales*," et leurs fauteurs qui "s'efforcent d'établir une alliance entre la lumière et les ténèbres." (Bref au cercle St-Antoine de Milan.) Il a loué les membres de la fédération des cercles catholiques de Belgique d'être "remplis d'aversion pour les principes *catholiques libéraux*," ajoutant: "ceux qui sont imbus de ces principes font profession, il est vrai, d'amour et de respect pour l'Église, et *semblent consacrer à sa défense leurs talents et leurs travaux;* mais ils s'efforcent néanmoins de pervertir sa doctrine et son esprit. . . . . Ils pensent qu'il faut absolument suivre cette voie pour enlever la cause des dissensions, *pour concilier avec l'Évangile le progrès de la société actuelle.*" (Bref au sénateur Canart d'Hanale), Pie IX a encore félicité les rédacteurs du journal *la Croix*, de Bruxelles, du dessein qu'ils avaient conçu: "de produire, de défendre, de mettre en lumière, de faire pénétrer dans les esprits tout ce que le St-Siège a enseigné contre des doctrines coupables, ou contre des doctrines plus ou moins fausses et reçues en plus d'un lieu, *notamment contre le libéralisme catholique*; *qui tâche de concilier la lumière avec les ténèbres, la vérité avec l'erreur.*" (Bref aux rédacteurs du journal *la Croix*).

Pie IX s'escrimait sans doute contre des moulins à vent, il combattait un mythe, une erreur qui n'avait pas plus d'existence que la mer ténébreuse? *Gallus* n'oserait le prétendre.

Quant à Louis Veuillot, il a reçu le plus magnifique témoignage que jamais journaliste catholique ait obtenu, et *l'école de l'"Uuivers"* peut montrer avec orgueil ce titre glorieux. Le 31 janvier 1874 le pape écrivait à l'illustre publiciste:

"Dans cette grande perturbation de la société civile, comme vos efforts et vos forces, cher fils, *sont fidèlement appliqués à la propa-*

gation du bien, vous ne devez pas vous étonner d'être dans la tribulation.... Pendant que les ennemis les plus acharnés de l'Église.... se trouvent emportés à grande vitesse dans la voie de l'injustice... pendant que ceux *qui cherchent à concilier les ténèbres avec la lumière* se flattent fallacieusement et vainement d'atteindre au terme de leurs vœux ; pendant que d'autres, par la crainte d'une violente tempête, courbent inconsidérément la tête devant la fausse sagesse du siècle,.....vous, mon cher fils, d'un cœur ferme, confiant et tranquille, vous attendez, avec tous les bons, les temps et les moments que le Père Céleste a assignés dans sa puissance etc."

Avec un tel parchemin, l'*école de l'*UNIVERS peut braver bien des inimitiés, et laisser tomber bien des traits.

En voilà bien long, mais la lettre de *Gallus* appelait tous ces redressements.

(*Courrier du Canada*, 3 septembre).

Le désir d'abréger nous a fait omettre de toucher un point particulier du dernier article de notre correspondant *Gallus*.

Nous nous croyons tenu de réparer aujourd'hui cette omission.

Vers la fin de sa communication, *Gallus* a écrit les lignes suivantes :

"Pour ma part, je voudrais bien savoir ce que c'est (l'illusion libérale), en avoir un définition nette, précise, technique, dans le genre de celle qui a été donnée par un des chefs de votre école, Mgr de Ségur : "*Libéral*," dit-il, belle et noble expression qui veut dire "généreux ! Etre libéral, c'est avoir l'âme élevée, largement ou-"verte à toutes les grandes aspirations. Rien n'est chrétien, rien "n'est français comme le sentiment qu'exprime le mot *libéral*. (*La Liberté*, par Mgr de Ségur p. 33)."

Or, la manière dont cette citation est faite par *Gallus*, ne rend pas justice à la pensée de Mgr de Ségur. Séparée de ce qui précède et de ce qui suit, cette pensée ne se trouve pas rendue avec toute l'exactitude désirable.

En justice pour l'illustre écrivain, nous devons rétablir le texte, en remontant d'abord quelques lignes plus haut :

"Le nom de liberté, aussi bien que la grande chose qu'il exprime, est du domaine du christianisme ; car c'est l'Église, et l'Église seule [nous le verrons tout à l'heure] qui a rendu la liberté à l'humanité, asservie presque entièrement sous le joug avilissant du vice et des hommes du vice. Le mot *liberté* fait partie de la langue chré-

tienne. Dans le vocabulaire du protestantisme et de la Révolution, *liberté* ne signifie plus liberté ; cela signifie *indépendance, révolte, licence.*"

" *Il en est de même* du mot *libéral,* belle et noble expression, etc."

Suivent les mots cités par GALLUS. Puis Mgr de Ségur continue :

" Eh bien ! ils nous l'ont pris ; ils nous l'ont pris, comme ils nous ont pris le mot de liberté ;..... ils sont parvenus à rendre le mot libéral synonyme d'esprit fort et de libre-penseur.... Et si l'on ne va pas jusque-là, être libéral, c'est au moins ne pas être aussi absolu, aussi affirmatif que le sont les vrais catholiques, en ce qui concerne les décisions du Saint-Siège, les règles et les traditions de la doctrine." (*La liberté,* par Mgr de Ségur, pages 32 et 33.)

Voilà la pensée de Mgr de Ségur dans tout son développement. Le fragment donné par notre correspondant *Gallus* ne la rendait pas avec toute l'exactitude désirable.

Nos lecteurs maintenant sauront à quoi s'en tenir.

(*A suivre.*)

NOTES HISTORIQUES SUR LA BAIE D'HUDSON

2ème ÉPOQUE

Jusqu'ici nous n'avons encore vu que des vaisseaux anglais dans les eaux de la Baie d'Hudson depuis sa découverte en 1610 par Henry Hudson ; mais à partir de 1662, ce coin reculé du Nouveau-Monde va devenir le théâtre d'une lutte acharnée entre l'Angleterre et la France. Les ruses et les chances des combats le feront passer tantôt à l'une tantôt à l'autre de ces deux puissances, jusqu'à ce qu'enfin un traité le rende à l'Angleterre à qui appartient la gloire de la découverte.

Certains historiens ont avancé que vers cette même époque un Français du nom de Chouart Desgroseillers s'était rendu par terre jusqu'à la Baie d'Hudson en passant par le lac Winnipeg et la rivière Nelson, et qu'ainsi il aurait eu connaissance du pays de la Rivière-Rouge bien avant le Chevalier de LaVerandrye ; cette affirmation manque de preuves, tandis que des documents authentiques la contredisent et nous apprennent que Chouart Desgroseillers fit son premier voyage à la Baie d'Hudson par mer à l'automne de 1662. Voici comment il eut connaissance de la Baie d'Hudson et ce qui le détermina à entreprendre ce voyage.

Nous lisons dans les Relations des Jésuites qu'en l'année 1660 un missionnaire se trouvant à trente-deux lieues de Tadoussac y rencontra un parti de 80 Algonquins.

Parmi ces sauvages il y en avait un du nom d'*Awatanic* qui fit au missionnaire le récit d'un voyage entrepris deux ans auparavant par lui et quelques autres Indiens pour visiter les débris épars des tribus algonquines du côté de la Baie d'Hudson. Il dit au Père qu'il s'était rendu sur les bords de cette baie (la Baie James sans doute) au commencement de l'hiver de 1659 ; qu'il avait hiverné là avec les siens ; qu'il était reparti de cet endroit au printemps de 1660, se dirigeant vers le Lac Saint-Jean et le Saguenay, et qu'enfin il était arrivé à Tadoussac vers la fin de juillet.

Ayant pris note de ce récit le missionnaire remonta à Québec où il rencontra Chouart Desgroseillers qui arrivait du Lac Supérieur où il avait passé l'hiver. Il revenait de cet hivernement avec 60 canots chargés des plus riches pelleteries. Ici on comprend facilement que pour avoir réussi à se procurer une aussi belle cargaison de fourrures dans l'espace d'un seul hiver, Desgroseillers n'avait pas employé son temps à faire des découvertes. Il peut se faire que dans ses rapports avec les sauvages sur les bords du Lac Supérieur il ait entendu parler d'une grande mer au Nord et que déjà il formait le dessein de s'y rendre quand il fit la rencontre du missionnaire Jésuite venant de Tadoussac. Le fait est que ce fut à la suite du récit que lui fit ce Père qu'il se décida à chercher les moyens d'aller à la Baie d'Hudson par mer.

Quelques bourgeois de Québec à qui il s'adressa se réunirent en société pour lui équiper un petit navire et le Journal des Jésuites nous dit que *Chouart Desgroseillers partit de Québec* sur un vaisseau pour se rendre à la Baie d'Hudson durant l'été de 1662.

A partir de ce moment nous pouvons suivre Desgroseillers dans ses voyages et nous avons la certitude qu'il n'alla jamais à la Rivière-Rouge.

Desgroseillers entra dans la Baie d'Hudson au mois de septembre et vint jeter l'ancre à l'entrée de la rivière Hayes à trois milles de la rivière Nelson. Son premier soin fut de chercher un lieu sûr pour son vaisseau et un endroit svantageux pour un établissement. Il le trouva à neuf milles en remontant la rivière, dans des îles qui offraient au navire un abri contre le courant et les glaces. Pour bâtir son fort il choisit la côte sud de la rivière.

Dans le cours de l'hiver les Canadiens qui étaient avec Desgroseillers parcouraient les bois pour y faire la chasse et pour y rencontrer des sauvages avec qui ils pourraient faire des échanges. Un jour, sur les bords de la mer, ils aperçurent un établissement européen qu'ils n'avaient pas encore remarqué ; ils en fnrent étonnés et se hâtèrent de rapporter le fait à Desgroseillers. Aussitôt ils résolurent d'aller tous ensemble s'assurer à qui appartenait cet établissement. Ils s'avancèrent les armes à la main pour éviter toute surprise. Mais losrqu'ils ne furent plus qu'à une petite distance ils s'aperçurent qu'il n'y avait rien là de bien redoutable. Ce n'était qu'une misérable chaumière à demi fermée contre le vent et qui paraissait avoir été bâtie très à la hâte. La porte n'en était pas même fermée. Ils y pénétrèrent et trouvèrent les six matelots abandonnés l'au-

tomne précédent par le navire de Boston. Grande fut la joie de ces pauvres gens ; ils saluèrent les Canadiens comme des sauveurs et ne demandèrent pas mieux que de les suivre à leur établissement. Ils leur racontèrent leur triste aventure et les souffrances qu'ils avaient endurées depuis qu'ils étaient là. Ils avaient vécu de chasse tant qu'avait duré leur munition ; mais ils étaient à la veille de périr quand la Providence avait conduit les chasseurs canadiens au bord de la mer. Ces six matelots reprirent bientôt des forces et augmentèrent la garnison de Desgroseillers.

Quelques semaines plus tard il vint au camp de Desgroseillers des sauvages qui lui dirent qu'à huit lieues dans les terres, sur les bords de la rivière Nelson, il y avait un établissement anglais dans lequel se trouvait beaucoup de monde. C'était l'établissement de sir Thomas Button. Cette nouvelle intrigua beaucoup Desgroseillers, qui se croyait seul avec ses hommes dans ces parages ; il ignorait complètement les voyages qu'y avaient faits précédemment les navires anglais et surtout l'établissement qu'ils y avaient commencé l'année précédente.

Le fort de Thomas Button était gardé par une soixantaine d'hommes tandis que Desgroseillers n'avait que 14 hommes de disponibles en ce moment ; néanmoins il résolut d'attaquer le fort anglais pour s'en emparer ; mais afin de ne pas s'exposer à un échec, il voulut choisir un moment propice. Il savait qu'à certains jours de fête on faisait de copieuses libations et que plusieurs se trouvaient hors de combat à la suite de ces réjouissances. Il choisit le six de janvier pour donner l'assaut dans l'espoir que ce jour-la il aurait facilement raison de la garnison. D'ailleurs si Desgroseillers s'était cru un moment seul possesseur de ce pays, Thomas Button et ses hommes étaient dans le même cas. Aucun d'eux dans cet établissement n'avait le soupçon de l'arrivée d'un autre navire après le leur ; ils se croyaient les seuls habitants blancs de ces contrées et ne montaient guère la garde pour éviter une surprise.

Desgroseillers qui avait aussi compté là-dessus, ne s'était pas trompé. Le jour des Rois, dans le fort de sir Thomas Button, maîtres et serviteurs étaient plongés dans un tel état d'ivresse que personne ne s'aperçut de l'approche des Canadiens. La sentinelle dormait d'un profond sommeil, et le fort n'était pas même fermé, tant on y vivait sans inquiétude. Comme on le pense bien, l'assaut fut facile. La garnison se rendit de la meilleure grâce du monde et Desgroseillers, après cette capture, demeura maître de toute la Baie d'Hudson.

De bonne heure au printemps les Indiens qui étaient déjà venus l'année précédente, ainsi qu'un bon nombre d'autres, apportèrent le produit de leur chasse à la Baie, et Desgroseillers profita seul de tout l'avantage des échanges faits avec eux. On peut se faire une idée des profits qu'il était à même de réaliser dans ce commerce quand on sait que toutes les plus riches fourrures du nord étaient apportées là et que les sauvages n'avaient aucune idée de la valeur des objets qu'ils recevaient en échange. Il reçut une si grande quantité de fourrures qu'en peu de temps sa cargaison fut complète et au mois de juillet il mit à la voile pour Québec, emmenant avec lui les prisonniers du fort capturé durant l'hiver et laissant son fils Chouart avec quelques Canadiens pour garder le poste durant son absence.

Quoique apparemment Desgroseillers eût rempli ses obligations à l'égard de la Compagnie des bourgeois de Québec, il fut cependant très mal reçu par eux. On ne sait ce qu'ils lui reprochèrent. Desgroseillers avait-il des prétentions exagérées sur sa part de la cargaison ; voulait-il bénéficier seul de la capture du fort anglais ? La chose est possible et paraît naturelle. Le fait est que les choses ne se réglèrent pas comme il s'y attendait et qu'il fut profondément blessé de la manière dont on le traita. N'espérant pas obtenir justice à Québec, il résolut de faire passer en France son beau-frère Radisson, pour aller porter des plaintes à la Cour. Malheureusement Radisson ne fut pas mieux traité à Paris que Desgroseillers ne l'avait été au Canada. Les choses traînèrent en longueur, et on finit par ne plus s'occuper de cette question. Radisson en écrivit à Desgroseillers, le pressant de passer lui-même à Paris pour y soutenir sa cause. Pendant tout ce temps-là Chouart demeurait seul à la Baie d'Hudson. Desgroseillers s'embarqua pour la France probablement vers l'année 1666. Rendu à Paris, il fit à la Cour un rapport de son voyage à la Baie d'Hudson, des succès obtenus, et des profits réalisés ; il se plaignit des injustices que la Compagnie de Québec lui faisait subir, et après avoir fait un tableau des chances que ces contrées offraient pour le commerce des fourrures, il demanda des secours pour continuer ses voyages et son commerce au nom et sous les auspices de la France. Mais soit que les accusations portées contre lui fussent fondées, ou que ses prétentions fussent exagérées, ou enfin que ses ennemis l'eussent devancé à Paris pour ourdir contre lui des complots, son plaidoyer n'eut aucun effet, et on ne lui donna pas gain de cause. Irrité de ce traitement qu'il regardait comme une profonde

ingratitude pour les services rendus à la France, il résolut de se venger en offrant à l'Angleterre de se mettre à son service et d'aller reprendre la Baie d'Hudson au nom du gouvernement anglais.

C'était une trahison, mais elle ne fut pas inspirée, comme on le dit, par un motif de religion. On a prétendu que Desgroseillers avait trahi la France parce qu'il était huguenot ; c'est une erreur historique, car Desgroseillers n'était pas huguenot. Des documents qui nous permettent de le suivre depuis son arrivée au Canada jusqu'à 1680, nous prouvent qu'il était catholique, et que sa trahison ne fut que l'effet d'un mouvement de vengeance et d'une ambition déçue.

Dans les registres des Trois-Rivières le nom de Desgroseillers figure comme parrain à maintes reprises depuis 1660 jusqu'à 1680 ; or s'il eut été huguenot, comme quelques-uns le prétendent, il est très certain que l'Église ne l'eût point reçu pour une cérémonie religieuse de ce caractère, et si elle l'a reçu c'est qu'elle avait la conviction qu'il était catholique. Ce qui a pu donner le change sur ce point, c'est que son beau-frère Radisson était huguenot.

Mal reçu à la Cour de France, Desgroseillers songea à s'adresser à la Cour de Londres. De toute nécessité il lui fallait trouver les moyens de retourner à la Baie d'Hudson où il avait laissé son fils Chouart, au printemps de 1663. Sans doute en voulant offrir ses services à l'Angleterre pour lui livrer la Baie d'Hudson, il commettait une action basse et indigne d'un homme d'honneur ; mais on s'explique comment il a pu se laisser dominer par un sentiment de vengeance en voyant le peu de cas qu'on faisait des services réels qu'il venait de rendre à son pays.

Un ambassadeur anglais, qui se trouvait à Paris en ce moment, témoin des refus qu'éprouvait Desgroseillers et comprenant quel avantage résulterait pour son pays de s'attacher un tel homme, s'aboucha avec lui et l'engagea à passer à Londres, lui promettant de lui faire obtenir tous les secours désirables pour son entreprise. Desgroseillers d'accord avec son beau-frère Radisson, laissa Paris pour suive l'ambassadeur anglais de l'autre côté de la Manche. Ses propositions n'eurent pas de peine à être agréées du gouvernement anglais. L'Angleterre ne demandait pas mieux que de reprendre des postes qu'elle regardait comme lui appartenant. La chose d'ailleurs devenait très facile par l'entremise de Desgroseillers ; il n'y avait pas de combat à livrer ; le vaisseau n'avait qu'à se présenter pour prendre possession de toute cette contrée.

Un navire (le Nousack-Ketch) fut équipé immédiatement et confié au capitaine *Zachary Gillam.* Il partit de Gravesend le 3 juin 1668, ayant à son bord Desgroseillers et Radisson. Ils arrivèrent le 29 septembre à l'embouchure de la rivière Nelson. Desgroseillers n'eut qu'à se montrer pour reprendre le fort qu'il avait laissé à la garde de son fils et pour faire passer la Baie d'Hudson aux armes de l'Angleterre.

Depuis son départ pour le Canada les sauvages avaient continué d'apporter des fourrures, et il y en avait une quantité prodigieuse d'entassées dans le fort. Au printemps le vaisseau fut chargé et Desgroseillers retourna à Londres rendre compte de son entreprise. Le résultat de son voyage dépassait toute espérance et l'on en fut si satisfait que des personnages importants de la Cour firent au roi Charles II une demande pour obtenir une charte leur concédant le privilège exclusif de la chasse sur toutes les terres dont les eaux se jettent dans la Baie d'Hudson. Cette charte fut accordée au prince de Rupert, cousin du roi, le 2 mai 1670. Ce fut l'origine de la fameuse Compagnie de la Baie d'Hudson, encore si puissante aujourd'hui dans le pays. (1)

Aussitôt après l'octroi de sa charte, la compagnie étant organisée, envoya comme gouverneur à la Baie d'Hudson M. Charles Bayly, qui commença un nouvel établissement sur la rivière Rupert au fond de la Baie James où Desgroseillers était déjà allé l'hiver précédent.

L'organisation d'une compagnie de commerce à Londres pour faire la traite des fourrures à la Baie d'Hudson ; les priviléges étendus qui lui étaient accordés par le roi ; l'envoi d'un gouverneur pour former de nouveaux établissements dans ces contrées et s'y fortifier contre d'autres tentatives de la part des Français eurent pour effet d'éveiller l'attention de la cour à Paris et on n'y resta pas tout-à-fait indifférent à la perte que venait de faire la France en laissant passer ces établissements à l'Angleterre. Durant l'été de 1671

(1) Voici les noms de ceux qui furent les premiers actionnaires de cette Compagnie : 1. Le prince de Rupert ; 2. Christopher, duc d'Albemarle ; 3. William, comte de Craven ; 4. Henri, lord Arlington ; 5. Anthony, lord Ashly ; 6. Sir John Robinson, Chevalier ; 7. Sir Robert Vyner, Baronet ; 8. Sir Peter Culleton, Baronet ; 9. Sir Edward Hungerford, Chevalier du Bain ; 10. Sir Paul Neele, Chevalier ; 11. Sir John Griffet, Chevalier ; 12. Sir Philippe Carteret, Chevalier ; 13. James Hayes ; 14. John Kirk ; 15. Francis Millington ; 16. William Prettyman ; 17. John Fenn et 18. John Portman, Écuyers.

le Père Albanel, missionnaire au Canada, partit de Québec pour se rendre par terre jusqu'à la Baie d'Hudson. Il suivit, pour s'y rendre, la route du Saguenay et du lac St-Jean. Il était envoyé secrètement par le gouvernement français pour aller prendre possession de ce pays au nom de la France. Le Père Albanel était accompagné d'un Français du nom de M. de Saint-Simon et il était guidé par des sauvages qui avaient l'habitude de voyager dans ces terres. Ils rencontrèrent plusieurs voyageurs qui avaient déjà parcouru cette route et qui avaient visité la Baie d'Hudson huit ans auparavant par cette voie. Le Père Albanel hiverna sur les bords de la Baie James et travailla durant l'hiver à l'instruction des sauvages. Au printemps, avant de retourner à Québec, il renouvela au nom du roi de France, la prise de possession de toutes ces contrées, en y arborant les armes de la France.

Le Gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson avait déjà son établissement à l'embouchure de la rivière Rupert et Desgroseillers avait pris lui-même possession de la Baie James en 1670, à son retour d'Angleterre.

Radisson et Desgroseillers demeurèrent à la Baie d'Hudson au service de l'Angleterre jusqu'à l'année 1676 ; mais comme tous les traîtres ils ne jouirent pas longtemps de la faveur de leurs nouveaux maîtres et ils eurent aussi à se plaindre des traitements de la Compagnie à leur égard. Pour s'en venger ils résolurent de repasser en France dans l'espoir d'y obtenir leur pardon, et pour offrir leurs services dans le cas où le gouvernement français voudrait tenter de reprendre ses établissements sur la Baie.

Pour le moment la France se borna à pardonner à ces deux traîtres ; Desgroseillers vint demeurer à Trois-Rivières et Radisson prit du service dans les Iles françaises.

De 1676 à 1682 nous ne voyons pas que l'Angleterre ait été troublée dans la possession de ses établissements de la Baie d'Hudson. La Compagnie en profita pour étendre son commerce en bâtissant de nouveaux forts au fond de la Baie James. N'ayant aucune rivale à opposer, les profits durant ces six années furent immenses. Les fourrrures les plus riches arrivaient de l'Est, du Sud et de l'Ouest et nous allons voir qu'en 1684 il y avait dans un seul petit poste pour quatre cent mille francs de pelleteries.

En Canada les commerçants canadiens qui savaient déjà par expérience quels profits pouvait procurer la traite des fourrures à la Baie d'Hudson, considéraient avec jalousie les établissements anglais

formés pour ainsi dire à la porte de Québec. En 1682 ils résolurent de former une compagnie pour aller, eux aussi, partager les avantages qu'offrait le commerce dans ces contrées. Ils équipèrent deux vaisseaux, le *Saint-Pierre* et le *Charente* et en offrirent le commandement à Desgroseillers et à Radisson, à condition qu'ils iraient s'emparer de quelque établissements anglais à la Baie d'Hudson. Pour ces derniers c'était un moyen de réparer leur trahison ; ils en profitèrent et acceptèrent l'offre de cette compagnie, qui prit le nom de compagnie du Nord. Ils se rendirent immédiatement à la Baie d'Hudson ; mais ils trouvèrent les forts anglais si bien fortifiés qu'ils n'osèrent pas les attaquer : ils longèrent la côte occidentale de la baie jusqu'à l'embouchure de la rivière Hayes et y bâtirent le fort Bourbon.

Le printemps suivant (1683), Desgroseillers retourna à Québec rendre compte à la compagnie de son hivernement et du succès de son voyage. Chose étonnante, les mêmes difficultés qu'il avait rencontrées vingt ans auparavant avec la compagnie qui l'avait envoyé à la découverte de la Baie d'Hudson se renouvelèrent avec celle-ci. Le mécontentement qu'il en conçut l'exaspéra tellement qu'il passa en France, comme la première fois, pour se plaindre et demander justice.

Lord Preston se trouvait alors ambassadeur à Paris. Ayant eu connaissance du mécontentement de Desgroseillers et du peu de chance qu'il avait d'être écouté, il lui fit des avances et des promesses si pompeuses au nom du gouvernement anglais qu'il trahit une fois de plus sa patrie. Radisson, qui était resté à la baie en charge du fort Bourbon, obtint une pension viagère de douze-cents louis sterling pour remettre ce fort aux Anglais ; il y avait dans ce poste pour quatre cent mille francs de fourrures,

A l'automne de 1684 la Compagnie du Nord équipa à ses frais un vaisseau pour aller reprendre le fort Bourbon par surprise ; mais cette tentative échoua. L'équipage de ce vaisseau fut obligé d'hiverner dans une petite rivière non loin du fort et au printemps il retourna à Québec. La Compagnie du Nord souffrit à cette occasion une perte de cent mille francs.

En 1685 la cour de France se plaignit au cabinet de Londres et et demanda la reddition des forts français sur la Baie d'Hudson ; les négotiations traînèrent en longueur et en 1686 il n'y avait encore rien de restitué. La Compagnie du Nord voulut essayer une seconde fois de se faire justice elle-même et de se dédommager de ses pertes

Elle obtint du marquis de Denonville un détachement de 80 hommes presque tous Canadiens, et commandés par les chevalier de Troyes, pour aller par terre reprendre les forts anglais sur les bords de la baie. MM. de Ste-Hélène, d'Iberville et de Méricourt faisaient partie de cette expédition.

Cette poignée de braves partit de Québec au mois de mars 1686 et arriva à la Baie d'Hudson le 20 juin, après avoir traversé des pays inconnus, tous coupés de précipices et avoir enduré des fatigues incroyables. Cette petite troupe avait reçu ordre de s'emparer de tous les établissements anglais formés au fond de la baie par Desgroseillers et Radisson. Elle s'acquitta de sa mission avec un courage chevaleresque. Tous ces établissements furent enlevés avec tant de promptitude que les assiégés n'eurent pas même le temps de se reconnaître. Ce fut une surprise générale ; personne dans ces forts n'aurait pu avoir le soupçon que quelqu'un entreprendrait à cette saison de venir les attaquer de ce côté. Si jamais des soldats ont fait preuve de force, de courage et d'énergie ce fut bien dans cette expédition. On citerait peu de faits comparables à la marche de ces hardis militaires.

A la suite de cet exploit les Anglais ne possédaient plus que le fort Bourbon à la Baie. Quand la nouvelle de ces pertes arriva à Londres on poussa les hauts cris ; on alla jusqu'à accuser le roi d'être la cause de ce désastre.

Jusqu'à l'année 1692 les Français gardèrent tous les postes qu'ils avaient reconquis. En 1693 l'Angleterre réussit à reprendre le fort Ste-Anne qui n'était gardé que par 5 Canadiens.

Comme le fort Bourbon était un des plus importants, M. d'Iberville voulut essayer de le reprendre aux Anglais. Au mois d'août 1694 il partit de Québec avec deux vaisseaux, le Poli qu'il commandait lui-même et la Salamandre confiée à M. de Sévigny, son frère. Il arriva à la baie le 24 septembre. Aussitôt que ses vaisseaux furent entrés dans la rade il fit descendre son monde à terre avec ses canons et commença à établir ses batteries.

Il y avait dans le fort 32 canons, 14 pierriers et 53 hommes pour le défendre.

" Depuis le 25 septembre jusqu'au 14 octobre," dit Jérémie dans son journal, " nous ne cessâmes pas un instant de harceler la garnison qui demanda enfin à capituler et se rendit à condition d'avoir la vie sauve, ce que nous leur accordâmes facilement. M. d'Iberville fit son entrée le 15 octobre, et la rivière sur laquelle le fort est situé reçut

le nom de Ste-Thérèse, parce que le fort fut réduit sous l'obéissance des Français le jour de la fête de sainte Thérèse.

" Nous perdîmes en cette occasion un frère de M. d'Iberville. Le fort était assez bien fourni de toutes sortes de marchandises et de munitions tant de guerre que de bouche. Nos navires hivernèrent là parce que la saison était trop avancée pour retourner en Europe."

Durant l'hiver la garnison eut beaucoup à souffrir du scorbut et une vingtaine d'hommes en moururent. M. d'Iberville ne put repartir avec ses vaisseaux qu'à la fin de juillet 1695 pour retourner en France. Il laissa au fort Bourbon 67 hommes sous le commandement de M. de Laforest. M. de Martigny était lieutenant et M. Jerémie, enseigne. Un missionnaire, le Père Marest, qui avait accompagné cette expédition, demeura à la Baie d'Hudson pour donner ses soins à la garnison, et essayer d'instruire les naturels du pays.

Les Français ne restèrent pas longtemps les paisibles possesseurs du fort Bourbon. Le 2 septembre 1696 les Anglais arrivèrent à la baie avec quatre vaisseaux de guerre et une galiotte à bombe. M. de Sévigny, qui était parti de la Rochelle avec deux petits navires, le Hardi et le Dragon, arriva deux heures après les Anglais, mais comme ceux-ci occupaient déjà la rade, il ne put donner aucun secours aux Français et fut obligé de retourner en France pour ne pas s'exposer à périr dans les glaces.

Les Anglais commencèrent l'attaque le 5 septembre, et dès le lendemain quatre cents hommes firent une descente vers le fort. Le commandant français, M. de Laforest ordonna à 14 de ses hommes de sortir des retranchements et d'aller s'embusquer dans les buissons pour s'opposer aux Anglais et les empêcher d'approcher trop près du fort ; M. Jerémie les commandait. Ces 14 hommes savaient si bien cacher leur nombre et tiraient si à propos que les Anglais n'osaient pas s'avancer dans la crainte de tomber dans quelque embuscade et ils durent se borner à lancer des bombes sans cependant causer de grands dommages. A la fin les Français, voyant leurs vivres et leurs munitions s'épuiser et d'ailleurs n'attendant aucun secours d'Europe songèrent à capituler. Croyant avoir affaire à une nombreuse garnison qui pouvait les tenir longtemps en échec à la veille de l'hiver et les exposer à souffrir beaucoup des rigueurs de la saison, les Anglais se montrèrent extrêmement faciles et généreux sur les conditions de la capitulation. Ils promirent aux Français de les faire transporter sur des terres françaises et leur donnèrent la liberté d'emporter avec eux tous leurs effets. Mais quand les Anglais

virent le peu d'hommes qui les avaient ainsi tenus en échec, ils eurent honte d'avoir accordé une capitulation à si bon marché et à cette honte ils ajoutèrent celle de fausser leur promesse.

Au lieu de faire conduire les soldats honorablement jusqu'en France avec leurs effets, ils pillèrent tout, marchandises et pelleteries, et ils emmenèrent leurs prisonniers en Angleterre, où ils les gardèrent en prison durant quatre mois. Enfin, après ce laps de temps, ils furent remis en liberté et purent repasser en France, où l'on faisait déjà les armements de quatre vaisseaux de guerre pour aller reprendre à la Baie d'Hudson le poste perdu l'année précédente.

Le commandement de cette petite flotte fut confié à M. d'Iberville ; ces vaisseaux étaient le *Pélican*, de cinquante canons et le *Palmier*, de quarante canons, le *Profond* et la *Violente*. M. d'Iberville avait avec lui son frère, M. de Sévigny.

Lorsque les vaisseaux arrivèrent à l'entrée de la baie, ils la trouvèrent encore toute couverte de bancs de glaces flottantes ; ils furent obligés de se séparer pour éviter de se briser les uns contre les autres. M. d'Iberville prit les devants. M. Duguay, qui commandait le *Profond*, fut poussé vers le Nord par les courants, et dans sa route il rencontra trois vaisseaux anglais contre lesquels il se battit pour éviter d'être capturé. Les trois vaisseaux anglais étaient le *Hampshire*, le *Deering* et l'*Hudson* ; ils se rendaient tous les trois à l'intérieur de la baie pour fortifier le poste Bourbon.

Dans ces régions polaires la navigation présente à chaque instant des dangers qui demandent, de la part des marins, une habileté et une hardiesse peu communes.

Les flots de la mer sont lourds et couverts, la plus grande partie de l'année, de bancs de glace qui ressemblent à des montagnes flottantes. Pour peu que la mer soit agitée, ces énormes glaçons, soulevés par les flots, menacent à chaque instant de broyer les vaisseaux qui s'aventurent dans ces dangereux passages.

M. d'Iberville eut bien vite perdu de vue les trois autres navires, et, le 4 septembre, il entra seul dans la rade du fort Bourbon. Le 5, il envoya la chaloupe à terre avec vingt-cinq hommes de l'élite de son équipage ; il n'avait pas eu connaissance des navires anglais à l'entrée de la baie et par conséquent ne se tenait nullement sur ses gardes.

Le 6, pendant que ses vingt-cinq hommes étaient encore à terre, d'Iberville aperçut à quelques lieues au large, trois voiles qui semblaient louvoyer pour se diriger vers lui ; il crut que c'étaient ses vaisseaux qui arrivaient. Il donna les signaux de reconnaissance,

mais ne recevant pas de réponse. il comprit qu'il allait avoir affaire à trois vaisseaux ennemis qui venaient pour le bloquer dans la rade. La position était des plus critiques pour d'Iberville ; une partie de son équipage était absente ; ses vaisseaux n'apparaissaient pas pour lui porter secours, et il n'avait qu'à choisir entre combattre contre trois navires, ou se rendre prisonnier.

Le *Hampshire* portait cinquante-six canons, le *Deering* trente-six et l'*Hudson* trente-deux. Le vaisseau de M. d'Iberville portait cinquante pièces de canons. La partie était inégale, mais d'Iberville préféra payer d'audace et courir les chances d'un combat ; il leva l'ancre et s'avança au-devant des Anglais. Ceux-ci se flattaient d'avoir bon marché de lui quand ils le virent s'approcher seul.

Les trois vaisseaux anglais s'avançaient rangés en ligne, le *Hampshire* en tête. Ils s'attendaient à si peu de résistance que l'intrépidité de M. d'Iberville leur en imposa.

A neuf heures et demie le combat s'engagea. Le *Pélican* voulut aborder tout de suite le *Hampshire*. M. de la Potherie, à la tête d'un détachement canadien, se tenait prêt à sauter sur son pont, mais celui-ci l'évita. Alors d'Iberville rangea le *Deering* et l'*Hudson*, en leur lâchant ses bordées. Le *Hampshire*, revirant de bord, s'attacha à lui, le couvrit de mousqueterie et de mitraille, et hacha ses manœuvres. Le feu était extrêmement vif sur les quatre vaisseaux. Enfin, après trois heures de combat, le *Hampshire* courant pour gagner le vent, recueille ses forces et pointe ses pièces pour couler bas son adversaire. Celui-ci, qui a prévu son dessein, le prolonge vergue à vergue. Les boulets et la mitraille font un terrible ravage. Le *Pélican* redouble son feu, pointe ses canons si juste, et lâche une bordée si à propos que son fier ennemi fit tout au plus sa longueur de chemin et sombra sous voile. Pas un homme de l'équipage ne fut sauvé.

Aussitôt d'Iberville court droit à l'*Hudson* qui était au moment d'entrer dans la rivière Sainte-Thérèse ; mais celui-ci, se voyant sur le point d'être abordé, amena son pavillon. Le *Deering*, auquel on donna la chasse, réussit à se sauver. Cette victoire donna la Baie d'Hudson aux Français. Le fort Bourbon, assiégé quelques jours après, se rendit à condition que la garnison serait transportée en Angleterre. Ainsi le dernier poste que les Anglais avaient dans ces régions tomba au pouvoir de la France, qui demeura maîtresse de tout ce pays jusqu'à l'année 1714, où, par le honteux traité d'Utrecht, la Baie d'Hudson fut définitivement cédée à l'Angleterre.

G. Dugast.

BIOGRAPHIE.

MGR. FRANCOIS-XAVIER DE LAVAL-MONTMORENCY,

PREMIER ÉVÊQUE DU CANADA.

(1623–1708.)

Après Jacques-Cartier qui découvrit le Canada en 1534, Samuel de Champlain qui fonda Québec en 1608, Paul de Chaumedey de Maisonneuve qui établit Montréal en 1642, il appartenait à un prélat de venir jeter les fondements de l'Église de la Nouvelle-France.

Mgr de Laval arriva au Canada en l'année 1659.

François-Xavier de Laval, abbé de Montigny, issu de l'illustre maison de Montmorency-Laval, naquit à Laval, ville du Maine, France, le 30 avril 1623. (1)

Son père se nommait Hugues; il était seigneur de Laval. Sa mère s'appelait Michelle Péricard.

Le jeune de Laval reçut une éducation distinguée au collège de la Flèche (France) sous la direction des RR. PP. Jésuites.

Ordonné à Paris, le 23 septembre 1647 et devenu archidiacre d'Evreux en 1648, il fut bientôt jugé digne de l'épiscopat.

Une bulle du pape Alexandre VII, le 5 juillet 1658, créa l'abbé F. X. de Montmorency-Laval évêque titulaire de Pétrée, *in partibus infidelium* (Petra en Arabie). Le 8 décembre suivant, Mgr de Laval fut consacré par le nonce papal dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, à Paris. C'était le jour de l'Immaculée-Conception, et en mémoire de cette fête, Mgr de Laval choisit ce vocable pour le nom patronal de sa cathédrale.

Aussitôt après le sacre, Mgr F. X. de Laval résolut d'aller exercer son ministère évangélique dans la colonie du Canada que la France venait d'établir.

Nommé vicaire-apostolique pour l'Amérique Septentrionale par un nouveau bref du Souverain-Pontife et muni des pouvoirs du séminaire des missions étrangères de Paris, Mgr de Montmorency-Laval fit voile vers Québec, où il débarqua le 16 juin 1659, avec

(1) D'après d'autres auteurs, le lieu de naissance de Mgr de Laval serait Montigny-sur-Avre.

plusieurs prêtres séculiers qui prirent possession des diverses cures en Canada.

Deux ans après son arrivée à Québec, Mgr de Laval repassa en France, et pendant son séjour à Paris, il érigea, le 26 mars 1663, le séminaire de Québec, dont Louis XIV confirma l'existence par lettres-patentes dès le mois d'avril suivant.

A la même date, un édit royal, qui formait un conseil souverain chargé de gouverner le Canada, nommait Mgr de Laval un des trois présidents de ce conseil.

Le 11 juillet 1666, Mgr de Laval consacra l'église paroissiale de Québec en cathédrale qu'il dédia à l'Immaculée-Conception et à saint Louis comme second patron.

En 1668, le 9 octobre, il fit l'ouverture solennelle du petit séminaire de Québec qui donna naissance, en 1852, à la célèbre Université-Laval.

C'est en 1670 que Mgr F. X. de Laval obtint du pape Clément X d'être nommé évêque de Québec et suffragant immédiat du Saint-Siège. Mais Mgr de Laval fut obligé de traverser de nouveau en France, afin de faire ratifier son titre par le roi Louis XIV qui s'arrogeait le droit de nomination aux évêchés dans toutes les dépendances coloniales de la France.

Les bulles qui avaient été gardées à Rome, furent enfin proclamées le 1er octobre 1674.

De retour en Canada, Mgr de Laval composa un chapitre de chanoines par un décret du 6 novembre 1684, tandis que le 14 du même mois, le séminaire assuma la charge à perpétuité de la cure de Québec.

En butte aux difficultés que suscitait dans le pays le trafic odieux de l'*eau-de-feu* ou des liqueurs alcooliques, Mgr. de Laval ratourna, en 1684, à la cour de Louis XIV et séjourna en France jusqu'en 1688. Il se choisit alors un successeur qu'il envoya en Canada, en 1685, comme vicaire-général. Ce dernier était l'abbé Jean-Baptiste de la Croix-Chevrières de Saint-Valier, aumônier même du roi Louis XIV.

Après la consécration de son coadjuteur à Paris, Mgr de Laval s'y démit de l'évêché de Québec, le 24 janvier 1688, puis revint en Canada se reposer des labeurs si ardus de son apostolat. Il se retira au grand séminaire de Québec, où il vécut encore vingt années au milieu des mortifications et de la plus grande sollicitude pour l'Église du Canada qu'il avait réussi à fonder et à consolider à jamais.

Mgr de Laval expira le 6 mai 1708, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans et six jours, après cinquante années d'épiscopat et trente-cinq années passées à la tête de l'église de la Nouvelle-France.

Avant sa mort, Mgr de Laval avait doté le séminaire de Québec des seigneuries de Beaupré, de l'île Jésus, de l'île aux Vaches et de la Petite-Nation. Il avait fondé un collège industriel à Saint-Joachim, un autre établissement du même genre au Chateau-Richer, en même temps qu'un couvent pour les RR. Sœurs de la Congrégation.

Il nous reste de Mgr François de Laval près d'une centaine de documents épiscopaux consignés dans le tome I des *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec.*

Mgr de Laval avait aussi ordonné quarante et un prêtres, érigé canoniquement vingt-cinq à trente paroisses. Il avait présidé cent dix fois aux cérémonies de confirmation dans les différentes missions de son vaste diocèse.

Inhumé dans sa cathédrale, au-dessous de la première marche du maître-autel, le corps de Mgr de Laval y a été découvert, le 19 septembre 1877, après cent soixante-dix ans de sépulture.

Ses cendres ont été transférées, le 23 mai 1878, à la chapelle du séminaire d'où ces précieuses reliques seront exhumées une dernière fois, pour être probablement, dans un avenir plus ou moins prochain, placées sur les saints autels, à la vénération des fidèles.

Sur la relation de la vie sainte de ce prélat, Mgr E. A. Taschereau, son seizième successeur, institua, en 1880, à Québec, un comité d'enquête canonique aux fins de faire déclarer par la cour de Rome, la béatification de Mgr François-Xavier de Laval-Montmorency.

Déjà ce procès de canonisation est très avancé, le rapport de la commission ecclésiastique de Québec ayant été terminé et expédié à Rome en 1883.

De nouvelles procédures décrétées en France et au Canada viennent d'être soumises au Saint-Siège.

D'après quelques photographies modernes, Mgr de Laval était d'une taille grande et svelte, avec une physionomie remplie d'une douce gravité. Sur sa figure un peu oblongue se dessine un air tout paternel, sous les traits de la mâle énergie de l'apôtre-missionnaire. On y remarque aussi l'expression d'une sage autorité et d'une profonde vertu.

Les armes de famille de Mgr de Montmorency-Laval étaient en forme de bouclier portant signe de la rédemption. En termes héraldiques, l'écusson était d'*or à la croix de gueules cantonnées de seize alérions d'azur.*

J. HERMAS CHARLAND.

CHRONIQUE.

Notre bien-aimé Pontife, Léon XIII, quoi qu'en disent les feuilles vendues aux juifs et aux francs-maçons, se porte (Dieu merci) à merveille malgré les fatigues que lui imposent les nombreuses réceptions qu'il ne cesse de donner pendant cette année mémorable de de son Jubilé sacerdotal.

Les journaux catholiques nient aussi que le Saint-Père songe le moins du monde à quitter la Ville-Éternelle. L'*Osservatore* conclut comme suit un article remarquable, traitant cette question : " Le Pape restera à Rome tant que les intérêts de l'Église exigeront qu'il y reste. Qu'il y soit mal à l'aise ; qu'il y soit insulté, que sa sécurité personnelle soit menacée, il restera tant qu'il le croira nécessaire, sans céder à la persécution et sans avoir peur des menaces. L'histoire compte beaucoup de Papes martyrs. Ils auraient pu éviter la mort par la fuite, et pourtant ils sont restés....

" L'avenir est inconnu ; nul ne peut dire aujourd'hui ce que sera demain. Mais malheur à Rome, malheur à l'Italie, le jour où le Pape chercherait ailleurs un asile ! "

Parmi les causes de béatification actuellement en instance, une des plus intéressantes est celle du Vénérable François-Marie-Paul Libermann, fondateur de la Société des Missionnaires du Saint-Cœur de Marie, réunie en 1848 à celle du Saint-Esprit, et spécialement vouée à l'évangélisation des Noirs de l'Afrique. Fils d'un rabbin de Saverne (Alsace), qui le destinait à lui succéder, il reçut le baptême au collège Stanislas (Paris), à l'âge de vingt-deux ans, fit ses études théologiques au Séminaire de Saint-Sulpice, et mourut, à Paris, en odeur de sainteté, le 2 février 1852.

***

Le cardinal Lavigerie, archevêque de Carthage, a organisé une croisade contre l'esclavage africain ; il a reçu en Belgique et en Angleterre un accueil des plus consolants ; sa cause a créé un vrai enthousiasme.

Carathéodory-Effendi, ministre de Turquie en Belgique, ayant protesté contre la partie du discours prononcé à Bruxelles par le cardinal, dans laquelle l'éminent prélat imputait les horreurs de cet esclavage au mahométisme, Son Éminence lui répliqua avec une fermeté pleine de douceur, lui donna des preuves irréfragables de la vérité de ses assertions et conclut par ces termes à la fois conciliants et énergiques :

"Mais que M. Carathéodory obtienne des Cheiks-ul-Islam des divers pays musulmans la déclaration formelle qu'ils considèrent la capture violente de l'infidèle et sa vente par le croyant comme contraire au droit naturel et au droit divin, ainsi que nous le déclarons en Europe, il justifiera pour l'avenir, à ma très-grande joie, la religion musulmane de l'accusation portée contre elle, et il fera cesser enfin les horreurs de l'esclavage aujourd'hui acceptées par les représentants temporels et spirituels de l'Islam.

" Mais, jusque-là, je continuerai à dire hautement ce que j'ai vu, entendu, touché de mes mains, depuis trente années, parce qu'il est nécessaire que je le dise pour que l'Europe le sache et arrête enfin ces infamies. "

***

En France l'œuvre satanique de laïcisation se poursuit ; les sœurs hospitalières de l'asile des convalescents de Vincennes ont reçu l'ordre de quitter cet établissement le 1er octobre. Bien entendu, l'on ne s'est pas enquis pour cela de l'avis des malades, qui seront les premiers à pâtir de ce changement, vu par eux de très mauvais œil. Mais que pèse l'intérêt des malades devant les haines de secte ?

Le gouvernement, si brave quand il n'a, pour lui résister, que de pauvres religieuses, a passé plus d'un mauvais quart d'heure à l'occasion des funérailles du " général Eudes. " L'émeute a grondé, le flot communard est monté, et si, grâce au déploiement des forces militaires, il n'a pu envahir Paris, il a montré du moins que l'ordre était loin d'être assuré. La famine qui menace la France en ce moment réserve peut-être de cruelle épreuves à notre ancienne mère-patrie ; si elle pouvait du moins lui ouvrir les yeux sur son état déplorable, elle devrait être considérée comme une messagère bienfaisante du Dieu miséricordieux, qui protège la France malgré ses torts, comme il aurait épargné Sodome s'il y avait trouvé dix justes.

***

L'Italie a beau faire toutes les bassesess possibles à l'Allemagne, celle-ci ne pourra la retirer du guêpier dans lequel elle s'est engagée à Massouah. M. Crispi est revenu de Friedrichs ruhe Gros-Jean comme devant. Les protestations de la Turquie finiront par produire leur effet, car la Russie et la France ne peuvent faire autrement que s'unir sur cette question et donner tort à cette jeune étourdie qui doit à la France tout ce qu'elle est, et dont le rêve est d'arracher à sa bienfaitrice le sceptre de la Méditerranée.

***

Chez nous le thermomètre politique est monté tout à coup à une hauteur fabuleuse ; les piques-niques conservateurs sont à l'ordre du jour, et les désaveus, ou menaces de désaveu des lois provinciales pleuvent drus sur nos têtes. Si ce n'était que cela on pourrait encore se consoler, car plus il y a de bruit, moins d'ordinaire il y a d'effet. Malheureusement nous attirons beaucoup trop sur nous les regards de nos voisins, qui eux vaquent tranquillement à leurs affaires, et ne brûlent pas la centième partie de la poudre que nous brûlons en rhodomontades. Ce qui néanmoins, est pire que tout cela, c'est qu'au lieu de laver notre linge sale en famille, nous convions le monde entier à être témoins de nos misères. C'est triste à dire, mais c'est cela.

D. C.

BIBLIOGRAPHIE

Conseils aux jeunes filles et aux jeunes femmes, *par* Mathilde Bourdon.

Le titre du livre dit ce qu'il est : une série de conseils dont jeunes filles et jeunes femmes pourront tirer un réel profit : il y est question des livres qu'on peut lire, des comptes qu'on doit tenir, de la façon dont on cause en famille ou dont on fait les honneurs de son salon, des jours où l'on reçoit, et de beaucoup d'autres choses très pratiques et par conséquent très utiles. Tout cela est écrit simplement, et dénote une bonne éducation et un grand bon sens, qualités qui ne surprendront aucune des nombreuses lectrices de Mme Bourdon. Notons que Mme Bourdon n'aime pas les monologues dans les salons, et s'efforce d'en détourner les jeunes filles : excellent conseil entre tant d'autres, et que nous voudrions bien voir suivre par toutes les jeunes filles et jeunes femmes du monde. Le monologue supprimé ! Quel doux rêve ! Espérons que le livre de Mme Bourdon produira ce bon résultat, en même temps que beaucoup d'autres, qui sont d'ailleurs bien plus importants.

Histoire de l'Italie, depuis 1815 jusqu'à la mort de Victor-Emmanuel, *par* Élie Sorin.

"L'Italie doit être et doit rester la sœur de la France," dit M. E. Sorin en terminant. C'est, à ses yeux, la justification, j'allais dire la morale de l'ouvrage. Il est impossible de se trouver en contradiction plus flagrante avec la réalité. Si l'Italie était dans les sentiments que l'auteur lui prête, elle aurait fait alliance avec la France pour le cas où nous serions attaqués injustement, au lieu de conclure un pacte de cette nature avec l'ennemi héréditaire de sa "sœur". Elle se fût concertée avec nous pour contenir, au besoin, les maîtres de Gibraltar, de Malte, de Chypre, les détenteurs de l'Égypte, au lieu de combiner avec eux une action éventuelle contre la France. En voilà assez pour faire ressortir combien est fausse la pensée fondamentale du livre, à quel point il serait fâcheux de le placer entre les mains de la jeunesse inexpérimentée. Sous le bénéfice de cette réserve capitale, nous reconnaîtrons que l'*Histoire de l'Italie* est écrite avec une modération relative. Tout en approuvant ce qui doit être blâmé et en condamnant ce qui doit être loué, l'auteur s'appliqne à rester impartial. Ainsi, bien qu'il ait attaqué par de vaines objections la Bulle d'Indiction, "le concile du Vatican, dit-il, apparaît avec une grandeur et une dignité qu'on ne saurait nier." Il comprend qu'après la prise de Rome, "des nécessités morales empêchaient le Pape d'accepter aucun compromis ;" mais il se trompe étrangement en affirmant que la Cour de Rome était très satisfaite de la loi des garanties "et devait l'être !" (p. 293.) Le récit commence à la chute de Napoléon Ier ; il s'arrête à la mort de Pie IX et de Victor-Emmanuel. Sans apporter de faits nouveaux, M. Sorin, s'il juge mal, expose clairement ce qui s'est passé en Italie pendant cette période troublée. Le résultat est fâcheux pour la France ; l'avenir montrera les conséquences qu'entraîneront pour l'Italie sa rupture avec la Papauté et cette prise de Rome, commise contrairement à l'avis des Italiens les plus éclairés, comme M. E. Rendu le rappelait dans un écrit substantiel, dont le travail de M. Sorin n'est pas propre à infirmer les conclusions.

Mon bon Gaston, *souvenirs intimes et familiers*, par sa sœur OLGA, Vicomtesse DE SIMARD DE PITRAY, née DE SÉGUR.

Ce livre s'adresse surtout aux amis, à ceux qui ont connu et par conséquent aimé Mgr de Ségur, et pour lesquels rien de ce qui touche au saint prélat ne peut rester indifférent. Je n'oserais trop le recommander aux autres, qui seraient tentés, je le crains, de le trouver un peu puéril en quelques-unes de ses pages. Cependant plusieurs chapitres sont de nature à intéresser tout le monde, parce qu'ils projettent un jour nouveau sur certains faits ou certains personnages de l'histoire religieuse contemporaine. De ce nombre sont les chapitres où il est question de Louis Veuillot, du P. Ventura, de Mgr Mérode, de Pie IX, de Mgr Darboy : il y a là vraiment des traits caractéristiques et que l'auteur a bien fait de recueillir : car ils nous aident à mieux connaître maintes personnes et maintes choses de notre temps. Le livre est d'ailleurs bien écrit, comme tout ce qui sort de la famille de Ségur : mais le régal littéraire du volume c'est l'*Appendice*, où Mme de Pitray a réuni quelque lettres intimes de son frère. Ces pages, aussi pleines d'esprit que de cœur, et d'une allure vraiment originale et charmante, feront désirer au lecteur que la Correspondance de Mgr de Ségur soit publiée tout entière : c'est là surtout qu'on apprendra à connaître et à apprécier l'aimable et spirituel prélat.—(*Polybiblion.*)

Nouveau Manuel de Chants Liturgiques, *par l'abbé* C. BOURDUAS.

Les livres de ce genre ne nous manquent pas. Celui-ci a un avantage que n'ont point ses prédécesseurs. Vu la notation moderne que l'auteur a adoptée, il sera naturellement regardé de meilleur œil que les autres dans les nombreux couvents de la province. Quiconque a quelques notions de musique le prendra, en effet, de préférence à ses devanciers, dont la notation le rebute au premier abord ; mais quiconque se guide par la raison et non le préjugé préfèrera toujours pour le chant grégorien l'ancienne notation à la nouvelle.

L'auteur s'est permis d'allonger considérablement les dernières syllabes des mots ; rien n'est pourtant plus contraire à la bonne prononciation du latin. Quant aux brèves dont l'ouvrage se trouve parsemé d'une manière purement arbitraire, elles rendront à peu près impossible un chant d'ensemble, et à moins que le même système ne soit adopté partout, causeront des cacophonies regrettables lorsque des personnes habituées à un système différent se trouveront réunies en chœur avec celles qui feront usage du Nouveau Manuel.

Nous soupirons après une tentative partant de plus haut, et introduite dans les églises du monde catholique tout entier ; mais nous avouons qu'à mesure que les années s'écoulent nous nous éloignons davantage de l'unité si désirable du chant liturgique.

Manuel d'Hygiène à l'usage des écoles et des familles, *par* SÉVERIN LACHAPELLE, M.D.

Ce petit volume est excellent pour les parents, les maîtres et les maîtresses ; nous ne le croyons point adapté aux écoles, quoi qu'en dise le titre, à moins que par le mot *écoles* on n'entende la classe supérieure de nos collèges et académies.

Mais nous croyons qu'il devrait être entre les mains de tout chef de famille, de tout maître et de toute maîtresse qui comprend son devoir, et que mille petits détails qu'il renferme devraient être enseignés aux enfants goutte à goutte et surtout mis en pratique.

D. C.

REVUE CANADIENNE

"RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS"

TROISIEME SÉRIE

TOME PREMIER

(XXIVe DE LA COLLECTION)

OCTOBRE 1888

SOMMAIRE

I.—LE CARDINAL GOUSSET ..... **M. F.**

II.—A DES FLEURS—(Poésie) ..... **Jéhan.**

III.—LES DEUX ANGES DES CANADIENS ..... **Jules Saint-Elme**

IV.—UN SOIR EN MER ..... **J.-Edmond Roy**

V.—LA VOIX HUMAINE ..... **Dr A. J. B. Rolland**

VI.—UNE JOUTE REMARQUABLE ..... * * *

VII.—ROSE MARIE—(*Suite*) ..... **V. H.**

VIII.—CHRONIQUE ..... **D. C.**

IX.—BIBLIOGRAPHIE ..... **D. C.**

MONTRÉAL

BUREAU DE LA "REVUE CANADIENNE"

1888

☞ Voir *Avis important* sur 4e page du couvert.

Le REMÈDE du PÈRE MATHIEU

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL

Enfin Trouvé!!!

ENCORE UNE DÉCOUVERTE!!!

Le Remède du Père Mathieu

Guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout désir des liqueurs alcooliques. C'est en même temps un fébrifuge, un tonique et un altérant. Par son action fébrifuge, il chasse la fièvre interne qui consume l'homme intempérant et qui entretient sa soif ardente pour la boisson : par ses effets toniques, il remet l'estomac et le foie dans leur état naturel de santé, de déréglés qu'ils étaient dans presque tous les cas, et relève le système nerveux abattu ; comme altérant il refait de l'intempérant un nouvel homme. **Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique.** C'est aussi un remède certain pour toute FIÈVRE, DYSPEPSIE, TORPEUR de FOIE, ayant une cause autre que l'intempérance. C'est le plus puissant tonique fortifiant qui ait jamais été employé. Chaque famille devrait avoir sous la main ce spécifique, qui marque une époque dans les découvertes de l'art médical. Il n'y a pas de médicament dont le besoin se fasse tant sentir, et qui apporte un soulagement plus grand à l'humanité souffrante.

Vendu par les Pharmaciens, $1.00 la Bouteille.

Si le mal n'est pas fort, une bouteille suffit ; mais les pires cas de *delirium tremens* ne demandent pas plus de trois bouteilles pour guérison complète de l'intempérance. Vous pourrez obtenir *gratis* un pamphlet sur "*l'Alcool, ses effets sur le corps humain, et l'intempérance traitée comme maladie,*" en vous adressant à votre Pharmacien ou à

S. LACHANCE, Pharmacien,
1538, Rue Ste-Catherine, Montréal.

REMEDE DU DOCTEUR SEY

Contre la Dyspepsie, les Vents, la Bile, la Constipation, les Maladies du Foie, de l'Estomac, des Intestins et des Reins.

L'Estomac, le Foie et les Intestins sont des organes si importants que le dérangement de l'un d'eux cause invariablement des désordres très graves dans le corps humain. De plus, comme ces organes sont les plus exposés par le travail incessant de la digestion, et surtout par les écarts de régime et les excès de chacun, il s'en suit que la plupart des Maladies qui affectent le genre humain proviennent du dérangement d'un ou de plusieurs de ces organes. Aussi, n'y a-t-il rien de plus commun que la Dyspepsie, les Indigestions, les Vents, les Affections bilieuses, la Diarrhée, la Constipation. Les Névralgies de toute espèce, les Maladies des Reins, de la Vessie proviennent aussi souvent d'une mauvaise digestion. Tout le monde sait, par exemple, que la Névralgie appelée Migraine prend le plus souvent sa source dans un dérangement de l'Estomac. Une des causes les plus fréquentes de l'hydropisie se rencontre dans les Maladies du Foie.

Il est donc de la plus grande importance de tenir les organes de la digestion en bon ordre. Or, le Docteur Sey, de Paris, après vingt années d'études et de travail, est parvenu à découvrir un remède, qui non-seulement maintient l'Estomac, le Foie et les Intestins dans leur état normal, mais encore qui guérit toutes les maladies dont ces organes peuvent être affectés. Aujourd'hui, le Remède du Dr Sey, est le grand spécifique contre la Dyspepsie, et contre toutes les Maladies du Foie, de l'Estomac et des Intestins.

TEMOIGNAGES

Saint-Henri de Mascouche, 10 octobre 1884. — Monsieur S. Lachance, Montréal,— Mon cher Monsieur. — Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le Remède du Dr. Sey dont vous êtes l'agent unique, m'a fait un grand bien. — De tous les Spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux personnes qui souffrent de la Dyspepsie flatulente et j'espère que, comme moi, elles verront leur santé s'améliorer notablement. — Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué serviteur. — L.-J. Lauzon, Ptre.

Monsieur S. Lachance, — Ayant fait usage du Remède du Dr Sey, pour la Dyspepsie, je suis heureuse de vous déclarer que je m'en suis très bien trouvée. — Sœur Thomas, Supérieure, — Salle d'asile Saint-Vincent de Paul, — Montréal, 14 octobre 1884.

Montréal, 10 novembre, 1881, — Monsieur S. Lachance, — Depuis plusieurs années, je souffrais de violentes attaques de Migraine, provenant d'une mauvaise digestion. Aujourd'hui, après avoir pris quelques bouteilles du *Remède du Dr. Sey*, je suis entièrement guéri de ces attaques et mon estomac digère bien. J'ai aussi employé le même Remède dans ma famille contre les Indigestions, les Coliques et les Vents, et cela toujours avec succès. — Le *Remède du Dr Sey* est aussi un excellent Purgatif qui agit sans causer de douleurs, et qui n'empêche pas de vaquer aux occupations ordinaires.— D. C. Brosseau, 1440, rue Notre-Dame.

AGENT POUR LE DOMINION

S LACHANCE, PHARMACIEN
1538, Rue Sainte-Catherine, Montréal.

LE CARDINAL GOUSSET

Archevêque de Reims.

I

SON ENFANCE ET SON ADOLESCENCE.

Le premier mai 1792, naquit à Montigny-les-Cherlieu, canton de Vitrey, (Haute-Saône,) de Thomas Gousset et de Marguerite Bournon, un enfant qui reçut au baptême le prénom de Thomas et qui devait devenir cardinal-archevêque de Reims.

Montigny est un village de sept cents habitants ; gracieusement assis au plus haut d'une colline dont une petite rivière, l'Ougeotte, baigne les pieds ; il est encadré, au midi, par de magnifiques forêts et de riches côteaux de vigne ; au nord et à l'est, Vitrey, Saint-Marcel, Noroy-les-Jussey l'environnent d'une superbe ceinture.

Ce qui caractérise la paroisse, c'est une grande dévotion à la sainte Vierge, grâce à l'établissement, de temps immémorial, d'une Congrégation de l'Immaculée-Conception. Sa piété envers la reine du Ciel et sa fidélité aux prédications des moines qui la desservaient ont fait de ce village une pépinière de bons chrétiens et de braves prêtres.

Thomas Gousset était un honnête et bon cultivateur : le trait qui le caractérisa le mieux, lui et sa femme, c'est qu'ils eurent treize enfants et surent les élever. L'agriculture offrait, il est vrai, à tous ces enfants, un emploi sain et utile ; pour les mettre au travail, au devoir religieux, à la bonne conduite, à la discipline, il n'en fallait pas moins une rude énergie. Le père, avec sa forte musculature, était la main appliquée aux affaires du dehors ; sa vaillante et pieuse épouse était son ministre de l'intérieur. Cette femme était, dans une extrême simplicité, un grand caractère ; le cardinal n'en parlait qu'avec respect et bonheur.

C'est le premier mai qu'il était venu au monde, en l'ouverture du mois de Marie, et douze jours avant la naissance de Pie IX ; c'est en 1792, au moment où se précipitait sur la France cet orage d'impiété,

de sang et de guerre qu'on appelle la révolution. A travers les agitations des hommes, Dieu suivait ses desseins ; des berceaux portés sur un fleuve de sang, il devait tirer les bons ouvriers de sa miséricorde.

Jusqu'à dix-sept ans, Thomas fut envoyé à l'école primaire, préposé à la garde du bétail et chargé d'aiguillonner les bœufs pendant que son père conduisait l'attelage. C'est là qu'il se fit cette constitution robuste qui devait suffire à ses travaux ; et ce bon sens, formé par l'observation, l'exactitude et le zèle, qu'il devait porter jusqu'au génie ; mais il ne s'en doutait guère.

Thomas aimait les livres comme par instinct, avant même d'en éprouver le goût ; le curé de l'endroit lui prêtait quelques volumes, juste ce qu'il fallait pour apaiser, en l'irritant davantage, son inisatiable avidité d'esprit. Bien des fois il demanda qu'on le mît au collège : mais plus il redoublait d'instances, plus les parents hésitaient devant l'énorme sacrifice de temps et d'argent qu'exigeait une vocation ecclésiastique.

Enfin, un beau jour, vaincus par les obsessions de leur fils et décidés par leur esprit de foi, ils envoyèrent une sœur dire à Thomas qu'on allait le placer su collège. Thomas, cette matinée-là, gardait les vaches ; il éprouva, à cette nouvelle, un large débordement d'allégresse et le soir même il partait pour le collège d'Amance, sans attendre son petit mobilier d'étudiant.

A Amance il eut pour maître Claude-Ignace Busson, successivement professeur de théologie, secrétaire général des cultes, gouverneur du comte de Chambord etc ; il préludait à ses vicissitudes, tour à tour professeur, maître d'étude et surveillant des jeux d'une cinquantaine de jeunes recrues des études classiques. Sa perspicacité bienveillante discerna le jeune Gousset ; à la veille des vacances de 1810, il écrivait au père : "Thomas va vous revenir pour les vacances, cachez bien ses livres, il n'est pas raisonnable ; il se tue au travail."

La pénurie des prêtres obligeait d'abréger les études. Après deux ans passés à Amance, Thomas se rendait à Besançon pour étudier, à la Faculté des lettres, la philosophie sous l'abbé Astier. Le 22 novembre 1811 il fut reçu bachelier ; c'était un succès, mais il ne faut pas en exagérer l'importance. Le diplôme n'était pas alors un certificat d'études encyclopédiques ; c'était le couronnement d'une espérance.

En 1812, le jeune bachelier étudiait la théologie au grand sémi-

naire de Besançon. A raison des circonstances, la préparation était rapide ; on ne transigeait point cependant sur la durée des études théologiques. Les cours furent toujours régulièrement de quatre années. Le jeune Gousset reçut d'abord les premières leçons des abbés Receveur et Loye ; puis il eut pour professeur de dogme l'abbé Busson et pour professeur de morale l'abbé Genévay.

Si grand que fût le mérite des professeurs, il était surpassé peut-être, en tout cas singulièrement secondé par l'ardeur des élèves. Parmi les condisciples du futur cardinal nous voyons Jean Doney, Philippe Gerbet et Antoine Guerrin, plus tard évêques ; les abbés Blanc et Waille, connus dans les lettres ; Courtois, Gaume, Brocard et le P. Ferrand, distingués à des titres divers.

Thomas Gousset reçut la tonsure le 26 mars 1814 et les ordres mineurs le 24 septembre des mains de Claude Le Coz, archevêque de Besançon. Pendant la longue vacance du siège qui suivit la mort de ce prélat, Mgr Yenni, évêque de Lausanne et Mgr de Latil, évêque d'Amyclée *in partibus*, furent appelés par le vicaire capitulaire pour les ordinations. Thomas reçut du premier le sous-diaconat le 22 octobre 1815 ; du second le diaconat le 7 août 1816 et la prêtrise le 22 juillet 1817. Quand l'évêque d'Amyclée lui imposait l'onction sacerdotale, il préludait sans le savoir au sacre de son successeur sur le siège de saint Remi.

Ce fut à Lure que débuta le jeune prêtre ; là, il remplissait, en semaine, les fonctions de vicaire, et chaque dimanche, il allait célébrer les offices dans la paroisse de Bouhans. Dans les fonctions du ministère, affable à tout le monde il sut se concilier tous les suffrages. Après neuf mois de vicariat il fut rappelé par ses anciens maîtres, avec l'agrément de l'archevêque, au grand séminaire pour enseigner la théologie. Ce n'est encore qu'un prêtre de vingt-cinq ans, dont on peut pressentir le rare mérite et la haute fortune. Une fois au séminaire il va s'élever comme un géant et parcourir sa route en rayonnant comme un astre.

II.

LE PROFESSEUR DE THÉOLOGIE.

Thomas Gousset était, avant tout, et par-dessus tout, un travailleur. Debout chaque matin au premier coup de cloche et ses devoirs de prêtre remplis, il était tout au travail. Dans ce travail, rien

d'affecté, rien de quinteux, rien de bizarre, surtout pas ombre de gloriole. Thomas travaillait sans se croire un héros; besognant jour et nuit, il n'était pas loin de l'être.

Tour à tour professeur de dogme et de morale, il dut embrasser, dans ses études, les principaux sujets de la théologie et ne pas s'y attacher seulement pour s'y complaire, mais pour arriver sans délai aux résultats pratiques.

Un de ses élèves écrit de lui: "On était émerveillé de trouver dans ce jeune prêtre la gravité d'un vieux docteur. Il avait une pose pleine d'assurance et de dignité; cette assurance était justifiée par la clarté de l'exposition des matières qu'il traitait. La première partie de la classe était employée à interroger les élèves sur le sujet préparé la veille. Il s'entendait admirablement à poser les questions de manière qu'elles fussent proportionnées à la mesure d'intelligence de l'élève. Mais lorsque le sujet devenait plus important, il interrogeait tour à tour les plus forts élèves; il les posait quelquefois en adversaires, et de ces débats ressortait, pour ses nombreux auditeurs, la compréhension du sujet....

"Après, il exposait la leçon du lendemain, en suivant son auteur obligé ou plutôt sa perpétuelle victime. Nous avions fréquemment la bonne fortune de le voir contredire ce pauvre Bailly. Il fallait le voir l'accabler sous le poids d'autorités contraires, qu'il citait intégralement avec aplomb et avec une joie qui passait dans ses auditeurs...."

Si Gousset n'avait été que professeur, l'étant avec un tel éclat, ce serait déjà très honorable, mais là ne s'arrêtaient pas ses efforts. De 1818 à 1830 il publia quarante-deux volumes. Il ne faisait, il est vrai, la plupart du temps, que rééditer avec notes des ouvrages d'autrui; mais le travail n'en était pas moins immense. En effet il s'a-s'agissait de contrôler page par page des ouvrages de longue étendue, de les redresser toujours à propos, sans excès de sévérité, ni d'indulgence, sans dépasser jamais le caractère de notes. Rappelons-nous que ce brave travailleur, cet excellent professeur, cet auteur d'une fécondité prodigieuse était, en même temps, non pas novateur, mais réformateur; il ne courait pas les aventures, mais il ramenait les errants au droit chemin.

Le séminaire de Besançon jouissait d'une grande célébrité: les professeurs étaient distingués par la piété non moins que par le talent, mais ils suivaient les malheureuses traditions du rigorisme janséniste et du particularisme gallican. Le jeune vicaire de Lure

montait en chaire de théologie, n'ayant encore qu'un vague pressentiment de la grande lutte qu'il allait entreprendre ; ce ne fut qu'après plusieurs années de sérieuses études qu'il comprit l'étendue de sa tâche.

On conçoit les perplexités de son esprit ; il était le seul, en France, qui se fût fait, par l'étude, la conviction que les vieilles thèses étaient fausses ; il allait, seul contre tous, se dresser en vaillant athlète ; mais son ferme regard avait exactement calculé les difficultés de l'entreprise et son bon cœur sut les aplanir.

Il commença par faire une guerre de tirailleur ; il n'était jamais plus lui-même que quand il tombait sur les *tutioristes*. En conversation il était implacable pour les écarts de la rigidité.

Ce n'est pas cependant avec des coups de boutoir dans un entretien, ni avec les rigoureuses sorties d'une classe, qu'il pouvait faire tomber les murs du séparatisme. Ses collègues, hommes vénérables à bien des titres, n'étaient nullement disposés à abandonner ce qu'ils appelaient les vrais principes. Eh bien, grâce à son savoir, à sa prudente fermeté, à sa manière d'obtenir de l'ascendant sur ceux même qui l'entouraient, tous se rapprochèrent insensiblement de la manière de juger du docte professeur.

Un incident sans importance vint tout précipiter. Un libraire italien, établi à Besançon, fit annoncer qu'il allait vendre à bas prix un lot de vieux livres. Une vente de bouquins, c'était une fête où Thomas Gousset avait sa place retenue d'avance. Avant la criée il se mit à examiner ces volumes, surtout les plus poudreux. Tout à coup un titre frappa son attention : *Theologia moralis B. Alph. de Liguorio ;* c'est pour lui une œuvre entièrement inconnue, quoique relativement récente ; mais qu'importe ; la curiosité le tente, le bon marché le décide : il achète le livre, l'emporte et le lit sans désemparer. O bonheur ! c'était le livre qui répondait à tous ses doutes et dissipait ses dernières hésitations ; c'était la lumière qu'il fallait retrouver et mettre partout en vigueur. Cette acquisition était l'événement décisif à la suite duquel il sera réformateur en théologie, comme l'ont été Guéranger en liturgie, Bouix en droit canon, Rohrbacher en histoire, d'autres dans les différentes parties de la science et de l'action ecclésiastiques.

En 1830 l'abbé Gousset, malade et condamné au repos, se décide à faire le voyage de Rome. Il allait se mettre à l'école du vicaire de Jésus-Christ ; il pourrait approcher son enseignement de cet éclatant soleil qui découvre et dévore toutes les nuances de l'erreur ; il consulte-

rait le gardien et l'interprète de la révélation chrétienne, sur la valeur morale et la parfaite orthodoxie de son Liguori ; il rentrerait en France avec des principes sains, des convictions inébranlables, une invincible résolution.

Le voyage de Rome était alors une nouveauté dont personne encore n'avait donné l'exemple. La fille aînée de l'Église avait, depuis longtemps, désappris le chemin de la maison maternelle ; les fidèles avaient perdu même le souvenir du pèlerinage au tombeau des Saints-Apôtres ; le clergé s'était cloîtré dans ses frontières pour mieux se pétrifier dans les préjugés du particularisme national ; les quelques personnages envoyés par la France près du Saint-Siège n'étaient que des agents diplomatiques avec mandat officiel, trop souvent des ambassadeurs hargneux, avec mission d'humilier, devant l'orgueil des rois, la principauté de la Chaire Apostolique. C'est par les voyages à Rome que devait se briser cette inique tradition ; Thomas Gousset, qui en donnait l'exemple, devait plus que personne contribuer à ce résultat.

L'industrie n'avait encore construit ni chemin de fer, ni paquebots à vapeur ; le voyage de cinq mois, en *vetturino* habituellement, fut donc difficile, mais sans accident. Notre voyageur fut frappé de la science des ecclésiastiques italiens et de la parfaite rectitude de leur jugement ; il allait jusqu'à dire que le plus petit vicaire d'outre-monts en savait plus, sur la théologie, que nos plus grands docteurs. A Rome, quand il fut reçu en audience par Pie VIII, le vieux Pontife lui adressa force encouragements, lui recommandant de soutenir toujours les droits, si souvent méconnus, de la Chaire Apostolique.

Au sortir de l'audience pontificale, Thomas Gousset, l'âme remplie d'amour et débordante d'émotion, priait longtemps à la Confession de Saint-Pierre. Quand il se releva, il avait fait le triple vœu de consacrer le reste de sa vie (il avait 38 ans) à la justification de la théologie liguorienne, à la défense des droits du Saint-Siège et à la glorification de la sainte Vierge dans le privilège de son Immaculée-Conception.

III

L'ABBÉ GOUSSET, VICAIRE GÉNÉRAL.

Le voyage de Rome avait transformé et grandi le professeur. A son retour, il remonta dans sa chaire de théologie et continua d'enseigner, désormais avec cette parfaite assurance, cet accroissement

d'autorité et cet élan spirituel qui ne s'adaptaient pas moins à son enseignement qu'à son caractère.

Au moment où il ne songeait, dans sa modestie, qu'à poursuivre ses fonctions, la Providence disposait un autre dessein : elle se proposait de lui faire exploiter plus tard un champ vaste comme son mérite ; elle voulut l'initier auparavant à l'art de gouverner.

Le cardinal de Rohan, archevêque de Besançon, qui excellait à discerner les hommes, l'avait depuis longtemps pris en secrète affection. Dès 1830, Thomas était déjà *in petto* vicaire général honoraire, ayant un pied dans sa chaire, et un au conseil ; le dernier jour de février 1832 seulement, nommé vicaire général titulaire, il quitta sa cellule de professeur, qu'il occupait depuis quatorze ans et vint s'établir à l'archevêché. Dans la correspondance autographe du cardinal de Rohan, datée de Rome, Gousset, vicaire général, apparaît comme l'homme de confiance et de conseil, le bras droit de l'autorité diocésaine. C'est Thomas que le cardinal entretient de ses communications à son clergé et avec lui il en discute le texte ; c'est à Thomas qu'il confie ses réflexions sur le choix d'un supérieur de séminaire. C'est avec lui qu'il pèse le mérite d'un Doney, dont il veut contenir l'ardeur intrépide, d'un Mabile dont il veut faire un savant, d'un Caverot dont il estime le zèle, le talent, la piété, au point de le croire également propre à tous les ministères.

Cette situation prépondérante se traduisit bientôt par un fait significatif. En 1833, à la mort du cardinal de Rohan ; l'année suivante, à la mort de Mgr Dubourg, l'abbé Gousset fut nommé vicaire capitulaire du diocèse. Par le fait c'était un évêque noir : il portait le fardeau des sollicitudes ecclésiastiques avec non moins d'aisance que le fardeau de l'enseignement.

Au milieu des préoccupations d'affaires, Thomas n'oubliait point sa science favorite et ses objets de prédilection. Les heures qu'il pouvait dérober aux études et au sommeil, il les consacrait à la composition d'un ouvrage de longue haleine. Il entreprend la justification de la théologie morale du bienheureux Alphonse de Liguori, spécialement sur la question du probabilisme et sur l'administration du sacrement de pénitence. Par cet ouvrage, il va changer l'assiette de la science française, vaincre une routine rigoriste suivie depuis trois siècles et poser, le premier, les principes d'une réforme effective des églises de France.

L'esprit janséniste régnait en maître, affectant dans toutes les questions de doctrine la méfiance du Saint-Siège et de tout ce qu'on

range sous le nom d'influences ultramontaines ; dans le gouvernement des diocèses, exaltation de l'autorité des évêques aux dépens de celle du pape et des congrégations romaines ; altération du droit canonique au profit des prêtres contre les évêques, et du clergé séculier contre les ordres religieux ; corruption de la théologie morale, surtout par l'exagération des dispositions requises pour se confesser utilement et communier pieusement etc, etc.

Débusquer cet esprit de l'enseignement, le poursuivre dans la pratique, le ruiner sans retour par la vertu des doctrines romaines : telle était la consigne dont la Providence confia l'exécution à Thomas Gousset. Au milieu des vicissitudes de la fortune et des alternatives du ministères pastoral, ce dessein sera désormais pour lui la pensée maîtresse de son existence.

Il écrivit donc sa : *Justification de la théologie morale du B. Alphonse de Liguorio ;* puis quand le manuscrit fut achevé, prêt pour l'impression, il le soumit à l'*imprimatur* du cardinal de Rohan.

L'archevêque reçut, à Rome, l'ouvrage du professeur. Le 2 avril 1832 il lui renvoya son manuscrit avec une lettre dans laquelle il lui donna l'autorisation pour l'impression de l'ouvrage. Il ajoutait : " Le R. P. Orioli, recteur du collège de Saint-Bonaventure, après l'avoir lu avec attention, m'a dit qu'il n'avait rien trouvé dans cet ouvrage qui pût être l'objet de la censure, et qu'au contraire il était destiné à produire un grand bien. Le R. P. Roothaan, général de la Compagnie de Jésus, qui jouit de toute la considération que lui méritent sa science et ses vertus, après avoir pris connaissance de cet ouvrage, en a porté le même jugement."

L'ouvrage parut en 1832. Le professeur va lui-même nous expliquer son dessein : " Ce n'est pas d'aujourd'hui, dit-il, que l'on accuse la doctrine des saints de relâchement, et leur charité à l'égard des pécheurs de lâche complaisance.

" De tout temps on a vu des hommes qui ne s'accommodent ni de la douceur évangélique, ni des tempéraments que la sagesse prescrit dans l'application des règles de la morale chrétienne. Tel était le caractère des Pharisiens ; ne pouvant souffrir la charité compatissante de Jésus-Christ pour les faiblesses des hommes, ils l'accusaient de pousser trop loin la condescendance pour les pécheurs ; ils le traitaient de destructeur du Temple, de la Loi et de la religion de Moïse.

" C'est le même esprit qui animait les disciples de Jansénius..... Or on est forcé de convenir que la plupart de nos auteurs modernes, ceux mêmes qui ont montré le plus d'éloignement pour les erreurs

dogmatiques des Jansénistes, ne se sont pas toujours tenus suffisamment en garde contre leur morale....

"De là cette espèce de *rigorisme*, qui se fait remarquer dans plusieurs de nos moralistes, et que l'on peut, à juste titre, regarder comme une des principales causes de l'*affaiblissement de la piété* parmi nous, et même de l'*indifférence* en matière de religion....

"C'est encore par un reste de jansénisme ou par un mouvement de ce zèle qui n'est pas selon la science, qu'on se livre si facilement à d'*injustes préventions*, soit contre la *morale pratique* de Rome, soit contre la *doctrine* du B. Liguori, que quelques zélateurs traitent d'immorale, de relâchée, de dangereuse pour ceux qui sont appelés à diriger les consciences.....

"L'Église catholique a toujours été sainte et sera toujours sainte, parce qu'elle est essentiellement sainte. Elle ne peut, dit saint Augustin, ni approuver, ni taire, ni faire ce qui est contre la foi ou les bonnes mœurs. Le probabilisme ayant été le sentiment commun des *casuistes de toutes les écoles, de tous les ordres religieux et de toutes les nations*, il y a de l'entêtement à soutenir qu'il ait été une une corruption de la morale, un principe de fausse décision, un moyen d'excuser et d'autoriser tous les pécheurs."

Le livre souleva des tempêtes; Thomas répondit avec calme et lucidité; il eut la consolation de voir la bonne cause triompher enfin des préjugés. Petit à petit l'enseignement s'amenda, la pratique s'adoucit; la rénovation catholique de la France date de là.

M. F.

(*A suivre.*)

A DES FLEURS.

(POUR L'AIMABLE DONATRICE.)

Gracieuses fleurs qui me venez d'elle,
Ah ! m'apportez-vous son tendre secret,
Es-tu, frais bouquet, messager fidèle ?
M'annonces-tu donc ?... Mais suis-je indiscret !

Oh ! mon pauvre cœur, ne sois plus rebelle,
Et toi, mon esprit, chasse tout regret ;
Reviens, Espérance, ouvre-moi ton aile,
D'un si doux message, ah ! subis l'attrait !

Gardez vos couleurs, vos fraîcheurs d'aurore,
Et, sous mon baiser, renaissez encore,
Précieuses fleurs, pourquoi vous flétrir ?

Eh ! je n'ai que vous pour me parler d'elle....
Non : j'ai l'amitié, j'ai cette immortelle,
Et de plus, la fleur de son souvenir !

JÉHAN.

LES DEUX ANGES DES CANADIENS. [1]

(RÉCIT FICTIF).

C'est le soir du 24 juin 1880. La journée a été splendide, et Québec, la vieille cité de Champlain, a vécu plusieurs jours dans ce seul jour, qui a vu rassemblés, dans l'enceinte de ses murs, des milliers d'enfants du Canada venus de tous les points du pays et même d'au-delà du quarante-cinquième pour célébrer ensemble, comme des frères, la fête du glorieux patron de la grande famille canadienne-française.

Les réjouissances les plus fraternelles et les plus cordiales, jeux, concours, processions, amusements de toute sorte ont fait les frais de ce beau jour. Trop courte a paru la durée du temps, depuis que le canon de la citadelle, lançant les éclats de sa grande voix aux échos des rives de Beauport, a annoncé l'issue de la messe solennelle par laquelle a commencé la fête, jusqu'au moment où les derniers feux de la dernière pièce pyrotechnique, allant s'éteindre à quelques centaines de pas dans le grand fleuve qui dort, ont marqué la fin de cette mémorable journée.

Il est minuit. Depuis bientôt deux heures les feux de réjouissance ont cessé partout ; des hauteurs du Cap Diamant le bronze des batailles ne tonne plus d'allégresse ; dans les rues de la capitale, les voitures se font rares et les piétons encore plus. Seules dans les rues plus fashionables de la haute ville, quelques demeures sont encore éclairées *quasi a giorno*, et les torrents de clarté qu'elles projettent illuminent au loin les rues presque désertes ; dans la ville basse, au contraire, les quartiers sont presque tous plongés dans cette demi-obscurité que produit la pâle lumière de la lueur luttant contre les ténèbres.

La nuit est fraîche et bonne, une de nos belles nuits d'été, au bord du Saint-Laurent. Les étoiles ornent à l'envi un ciel sans

(1) Lecture faite devant une société littéraire.

nuages ; la lune apparaît éblouissante de sa candeur virginale et caresse avec le même amour, de ses rayons d'argent, et les flèches élancées de la cité et l'humble gazon de la rive et les flots assoupis du beau fleuve. La nuit se fait digne du jour qui l'a précédée. Aux environs tout se tait, tout s'apaise dans ce profond recueillement qui règne à l'heure de minuit. La campagne là-bas repose avec tous ses habitants, et ce silence solennel a bientôt enveloppé Québec qui semble dormir, lorsque pourtant il y a encore tant de vie dans son sein.

***

A ce moment, une clarté soudaine illumine l'horizon du côté de Lévis, éclairant au loin d'un reflet de pourpre et d'or les champs accidentés de la rive sud ; une sorte d'aurore boréale détache dans le lointain ses blanches banderolles sur le fond du ciel bleu, pareille à quelqu'immense éventail aux teintes d'opale, dont les branches capricieuses se déploieraient sur un tapis d'azur. Tout à coup, porté sur un nuage de feu, au sein d'un immense rayonnement comme celui que peut produire un vaste incendie, apparaît un être éblouissant qui s'avance avec majesté vers la berge du Saint-Laurent.

Comme il vient d'atteindre la rive, tout l'éclat qui l'environne a soudain disparu, l'horizon revêt bientôt ses tendres couleurs d'azur et déjà la nuit a repris son empire. La merveilleuse apparition ne semble plus être qu'un point lumineux dans l'espace demi sombre.

Pareille au brillant météore, dans sa course rapide cette apparition semble se diriger en hâte du côté de Québec. Mais, spectacle étonnant ! plus elle approche du but, moins brillante elle paraît, et à un certain moment, tout éclat a cessé de briller, puis l'œil trompé cherche en vain dans la nuit l'objet auquel il vient d'attacher son regard.....

Après quelques minutes d'une attente anxieuse, au pied même de la citadelle, au milieu de gerbes de lumière qui semblent jaillir du fleuve entr'ouvert, comme sous l'effet d'un trident magique, réapparaît l'être mystérieux, plus étincelant encore qu'auparavant, et cette fois, on distingue dans sa main un immense drapeau blanc qu'il vient de dérouler d'une hampe magnifique. Sur un des côtés de ce drapeau splendide, la lumière qui l'environne permet d'apercevoir, dans une couronne de feuilles d'érable en argent, un castor fait d'or et de pierreries, surmonté d'une brillante rose, pendant qu'au-

dessous étincellent trois fleurs de lis sous la forme de trois purs diamants ; de l'autre côté du drapeau on lit :

Soyons unis et gardons à la fois
Notre religion, notre langue et nos lois.

L'ange, car c'en est un et il s'est fait reconnaître en déployant deux blanches ailes, s'élance dans un rapide essor vers le sommet du cap. Là, il s'arrête, pose un pied vainqueur sur le fier promontoire, et, agitant sa belle bannière dans les replis de laquelle se joue avec amour le souffle de la nuit, il s'écrie avec force : " Loué soit Jéhovah, protecteur du Canada-français ! " Puis il semble attendre une réponse qui ne lui arrive pas.

Alors, à travers les rayons lumineux qui l'environnent, il porte un regard à la fois amoureux et scrutateur sur le vaste et magnifique panorama qui se déroule à ses pieds.

Le fleuve, paisible comme un ruisseau, roule ses flots d'argent entre deux rives enchantées ; au-delà de cette barrière liquide il aperçoit les côtes de Lévis et la jolie ville en miniature, digne de faire vis-à-vis au vieux Québec. Un peu plus loin, la berge escarpée et les coteaux agrestes où se dessinent, blancs fantômes dans la nuit, les rustiques maisons de Beauport, n'échappent point à son coup-d'œil tout-puissant. Puis il reporte ses regards auprès de lui et contemple, comme ensevelie dans le sommeil à ses pieds, l'antique cité de Champlain. Sa vue embrasse la campagne et il admire les plaines glorieuses d'Abraham et de Ste. Foye qui se déroulent au loin légèrement accidentées, comme un tapis de verdure. Là il arrête ses regards et comme ravi dans une sainte extase, longtemps il tient sa vue attachée sur ces champs, témoins de si nobles combats. Il semble rappeler à sa mémoire tous les grands noms que, sur ces lieux, ont illustrés tant de vaillants exploits guerriers et d'autres non moins mémorables actions ! Longtemps il évoque le souvenir glorieux des Laval, des Montcalm, des Lévis, puis des Plessis, des Papineau, des Bourdages et autres, tous noms qu'on ne saurait séparer de celui de l'illustre fondateur de Québec, puisque ce sont eux qui, marchant vaillamment sur ses traces, ont su conserver intact et faire progresser l'héritage glorieux légué par lui et se montrer ainsi les dignes continuateurs de son œuvre. Tous ceux-là ont noblement combattu les bons combats de la religion et de la nationalité, les uns dans les rangs du clergé héroïque dont Laval, avec cette phalange d'illustres martyrs, Jogues, Brébeuf, Lallemant

et autres, implanta le rameau viril sur le sol canadien ; d'autres sur les champs de bataille, maintes fois vainqueurs, mais à la fin vaincus et écrasés par le nombre ; les derniers enfin, dans l'enceinte de ce Parlement dont s'honore toujours la vieille capitale.

" Sortez, semble leur dire l'ange dans un transport sublime, sortez " de vos tombes glorieuses, mânes de tant de héros ! Venez admirer " avec moi les résultats magnifiques de vos immenses et nobles tra- " vaux. Venez voir ces riches campagnes : il y règne un air de " bien-être qui s'étend jusque sur cette cité en liesse, où tant de fois " aujourd'hui on a dû acclamer vos noms ; considérez cette jeune et " belle patrie qui reste, grâce à vos soins et à vos peines, si fran- " çaise et si catholique ; venez voir vos enfants rassemblés en ce " jour dans le vieux château fort de la civilisation française en " Amérique, venez et vous saurez bientôt que la race canadienne n'a " pas dégénéré ! "

A ce moment, l'ange paraît sortir tout d'un coup de sa profonde et douce rêverie, il promène tout autour de lui un regard chargé de tendresse et, dans un mouvement subit d'enthousiasme, il s'écrie de nouveau : " Loué soit Jéhovah, protecteur du Canada-français ! "

Aussitôt un léger bruit de pas se fait entendre et, non loin de lui, une voix douce comme la sienne lui répond de même : " Loué soit Jéhovah, protecteur du Canada-français ! " Un jeune homme à l'aspect magnifique, aux habits blancs comme neige fait son apparition. Sans avoir tout l'éclat du guerrier, il est encore radieux et s'environne de lumière, sa beauté sereine et aimable a quelque chose de divin et dans l'azur de ses yeux limpides et doux se joue comme un reflet du ciel. A l'approche du nouveau venu, l'ange visiteur lui adresse la parole, et aussitôt s'engage entre eux un dialogue tout fraternel.

***

—Salut, mon bon frère de la terre, que ton retard m'a paru long !

—Sois béni, ô mon frère de là-haut et pardonne ma négligence. Au milieu des joies et de l'enthousiasme de la fête que vient de célébrer le peuple chéri aux destinées duquel nous présidons tous deux, j'allais presque oublier l'heure de ce rendez-vous.

—Le temps m'aurait paru bien plus long encore s'il ne m'eût été donné d'admirer le spectacle sans pareil qu'offrent à mes yeux ces charmants environs. Je ne croyais pas qu'on pût trouver tant de

beautés loin des splendeurs de notre ciel ! Mais dis, frère, dure-t-elle encore la fête si joyeuse ? Je croyais que le dernier écho du canon, allant se perdre il y a quelques heures dans la chaîne des Laurentides, avait marqué la fin des réjouissances de ce jour.

—En effet, mon tendre frère du ciel, ce qui se fait à cette heure n'est, pour ainsi dire qu'un supplément à la fête. Comme pour servir d'échos à ce jour unique, de patriotiques discours sont prononcés là-bas, et nos chers protégés, réunis en " congrès national, " s'occupent à adopter les mesures les plus propres à procurer l'avancement et le plus grand bien du beau pays qu'ils aiment tant. J'assistais tout à l'heure à l'une de ces intéressantes séances lorsque m'est revenu soudain le souvenir de notre rendez-vous, cette fraternelle rencontre depuis si longtemps l'objet de tous mes désirs.

—Tu as été fidèle, mon cher frère de la terre, et je t'en remercie. Mais dis-moi, je t'en prie, dis-moi quels ont été les attraits de cette belle journée. Tu n'ignores pas jusqu'à quel point je m'intéresse à notre cher peuple canadien-français.

—Je le désirerais, mon frère, mais je ne puis t'exprimer telles que je les ai senties, toutes les joies qui se sont partagé mon cœur en ce grand jour. Ah ! j'aurais bien voulu que tu fusses là, à mes côtés : que de choses pleines d'un bien doux intérêt pour toi tu eusses admirées en cette circonstance ! Avec moi tu aurais assisté à cet office solennel célébré avec tant de pompe dans la vieille basilique ; comme moi tu aurais pleuré d'admiration en voyant, au moment sublime de l'Élévation, tous ces fronts se prosterner avec respect sur les parvis du temple. Oh ! c'est que, vois-tu, la foi est toujours vive au cœur de ces dignes fils des vieux Français !

Tu aurais eu plaisir comme moi à voir parader l'immense et magnifique procession qui marchait, musique en tête et bannières au vent, dans les rues de la vieille capitale. Tu aurais vu avec quel esprit vraiment religieux ces chers et bons Canadiens suivaient les drapeaux bien-aimés qui s'agitaient devant eux. Tu aurais aimé à voir surtout la vénération qu'ils ont pour " cette vieille relique nationale, " cet étendard en lambeaux qu'ils portent triomphalement dans les grands jours de fête, " ces loques abreuvées de gloire " qui furent un jour un drapeau, un drapeau qu'ils nomment avec orgueil le " drapeau de Carillon."

C'est ce drapeau béni, à l'ombre duquel ont combattu les aïeux, aux jours de leurs succès et qui porte encore noblement dans ses plis les taches du sang de plus d'un d'entre eux, ce drapeau vénéré

qu'ils voient toujours avec un nouvel amour et conservent avec soin comme un souvenir glorieux d'un passé plus glorieux encore, cet étendard sans pareil dont le vieux soldat du premier barde national a dit l'histoire en des chants inspirés :

> " Cet étendard qu'aux grands jours des batailles,
> " Noble Montcalm, tu plaças dans ma main,
> " Cet étendard qu'aux portes de Versailles,
> " Naguère, hélas ! je déployais en vain....

Oui vraiment il est beau ce patriotisme ardent et religieux enraciné au cœur des fils du Saint-Laurent.

Tu aurais entendu, si tu eusses été là, ces discours magnifiques, pleins de foi, d'espérance et d'amour national qui ont été les joyaux de la fête. Tu aurais vu et entendu tant d'autres choses que je ne saurais toutes t'énumérer ici. Pour connaître bien et estimer comme ils le méritent tes chers protégés du Canada, ô mon frère bien-aimé, dis, que n'étais-tu là ?

—Merci, frère si bon, de ce que tu m'as rapporté. Oh ! oui j'aurais aimé à assister avec toi à cette fête vraiment belle, mais, tu le sais, je dois être fidèle au poste qui m'a été assigné. Depuis que le maître des temps a bien voulu nous confier la garde spéciale du Canada, à toi la surveillance immédiate, ici-bas, à moi la protection d'en haut, jamais nous n'avons failli au devoir, et nous devons persévérer. Trop heureux encore qu'il m'ait été donné de venir, ce soir, converser avec toi de notre peuple bien-aimé, trouver avec toi les moyens les plus sûrs de garantir son présent et de lui faire un avenir glorieux comme son passé.

Pour qui eût été témoin de mon arrivée ici, tout à l'heure, la double métamorphose d'obscurité et d'éclat que j'ai subie coup sur coup n'aurait pas eu peut-être la signification allégorique que je vais te révéler. Cet obscurcissement momentaire c'était, ô mon frère, l'image du petit peuple canadien-français pour un instant englouti sous le flot toujours montant des éléments hétérogènes qui l'environnent de toutes parts, c'était l'image de l'héroïsme cédant au nombre, de la valeur écrasée par la force brutale.

Mais cette tentative de l'engloutissement, de l'anéantissement du Canada-français par des éléments jaloux, c'est une entreprise vaine et inutile, car le Canada doit vivre, l'Éternel l'a voulu !

Aussi, lorsqu'aussitôt après je réapparaissais plus brillant encore qu'auparavant et que d'un rapide essor je venais poser un pied

vainqueur sur le sommet de cette citadelle, c'était aussi là l'image de notre Canada, mais cette fois ressuscitant glorieux et sortant plein de vie du milieu vulgaire où il s'était vu plongé, où l'on avait tenté d'étouffer la vitalité d'une race de héros. C'était là l'image de Canadiens-français unis et triomphants sous une même bannière qui portera pour devise "Religion et Patrie;" c'était la colonne lumineuse des arts de l'esprit se dressant au milieu des ténèbres du matérialisme, le phare éclatant d'une littérature saine, religieuse et nationale éblouissant de ses torrents de lumière les obscurs adorateurs du veau d'or ; c'était l'étoile du Canada-français prenant enfin, dans ce firmament immense où gravitent les astres de tant de nations, la place d'honneur que l'Éternel lui a réservée de tout temps.

Que de vexations sans nom, que de tracasseries de toute espèce n'ont pas su jusqu'à ce jour endurer les dignes descendants des compagnons héroïques de Montcalm et de Lévis, que de dangers n'ont-ils pas conjurés' que de combats de toute sorte n'ont-ils pas livrés pour conserver intact le bel héritage qui leur vient de leurs pères ! Ah ! sans doute notre cher peuple connaîtra encore des jours de souffrance pour conserver sa religion et sa nationalité ! J'aperçois même là-bas un infâme gibet dressé par le fanatisme d'une secte rageuse et impie, funeste instrument où cette secte voudrait faire mourir à la fois et voir disparaître pour toujours les deux plus grands biens du Canada-français, sa religion et sa nationalité ! A l'horizon se dessine un point sombre et il marque le jour néfaste qui devra éclairer cet inutile et honteux attentat.

Mais bravant la tourmente et méprisant l'orage, le Canada béni de Dieu, marche sans crainte et va droit son chemin. Tant qu'il sera armé du bouclier impénétrable de la foi, nul trait mortel ne pourra l'atteindre ! Comme sur le roc inébranlable vient se briser le flot dans son courroux, contre sa fermeté viendront se choquer et mourir les efforts impuissants d'une secte honnie, jalouse de sa gloire, envieuse de sa force et de sa constance.

Oui le Canada-français doit vivre, et avec la foi pour guide, l'honneur national pour mobile, il est prédestiné a de bien grandes choses.

—O mon frère du ciel, interrompit alors le génie terrestre, quels sont, dis-moi, les desseins de Jéhovah sur notre cher pays ? Souffre que j'apprenne de ta bouche, car tu le sais mieux, toi, que personne, comme il l'aime ce beau pays, ce à quoi il le destine, quel but il lui

propose, quelles grâces il lui réserve. Dis et tes paroles porteront la joie jusqu'au fond de mon cœur.

—Oui, mon aimable frère et dévoué collaborateur, poursuivit le génie céleste, oui je veux t'en instruire ; je veux t'apprendre ce secret d'en haut que tu vas toi-même redire bientôt à nos chers protégés. Tu leur diras ce qu'exige d'eux l'Ancien des jours et les engageras à bien agir en tout et partout conformément à ses volontés immuables.

Je te disais que le Canada-français, quelque moyen qu'on ait pris ou qu'on doive prendre pour l'attaquer, soit dans sa foi inébranlable, la langue de ses aïeux qu'il aime et qu'il vénère, sa nationalité qui lui tient tant au cœur, que le Canada, un jour, doit triompher de tous les obstacles et atteindre un grand but.

Ce n'est pas en vain que Dieu a permis que le vieux sang de France, le noble sang des croisés rougît les échafauds de '37 et '38, puisque dans ce sang devaient germer les libertés de la constitution canadienne : ce n'est pas en vain que le Ciel a couronné d'un si consolant succès les courageux efforts de quelques opprimés, efforts qui, de prime abord, avaient pu paraître répréhensibles ; ce n'est pas vainement que bientôt—trop tôt hélas !—les prairies encore vierges du grand ouest canadien se rougiront du sang des braves, que deux généreux martyrs nouveaux de la foi catholique (*) tomberont victimes d'une guerre éclose des menées perfides d'une secte ennemie :

"Car le sang des martyrs fait germer les héros !"

Après avoir traversé des jours de deuil, le Canada-français verra luire pour lui l'aurore de jours plus séreins et plus glorieux : car, encore une fois, ce n'est pas sans but que Dieu lui accorde une protection aussi marquée, il a sur lui des vues et des desseins sublimes. Écoute ce qu'a dit Jéhovah :

"La France, la fille aînée et bien-aimée de mon Église marche à "grands pas à sa ruine : encore quelque temps et elle aura été traî-"tre à sa foi. Elle veut me renier et délaisser mon culte qui faisait "jadis son bonheur et sa gloire, ma justice va me forcer à l'aban-"donner à elle-même. On me rejette, on me repousse et je dois vo-"mir de mon sein celui qui m'aura méconnu. O France que j'aimais "tant, tu deviens donc oublieuse !. . . . . Cependant il me faut un "peuple qui porte mes livrées à la face du monde, qui tienne "haut et ferme mon drapeau aux yeux de l'univers, un peuple pri-"vilégié, un peuple béni entre tous les peuples, un peuple qui me

(*) Les Pères Fafard et Marchand.

"soit fidèle et me fasse oublier que je l'ai échangé contre le peuple de "France !.....

"J'aperçois là-bas sur les terres d'Amérique, aux rives du Saint-"Laurent un petit peuple né de la France, race bénie qui a su con-"server intacte et dans toute sa vigueur la foi ardente de ses pères ! "C'est ce peuple qui a attiré plus particulièrement mes regards, je "les reporterai sur lui avec amour, il sera mon peuple de prédilec-"tion !"

Il dit et m'envoya vers toi, mon frère chéri, rapporter ces paroles qu'à ton tour tu dois communiqner à ses heureux élus.

Telle est donc, ô mon frère, la haute destinée de notre Canada. Maintenant il ne sera plus seulement aux yeux de l'univers la Nouvelle France, mais encore il sera devenu, à la paternelle sollicitude du Seigneur, la France nouvelle !

Que les Canadiens sachent, dès à présent, remplir avec honneur la grande et noble mission qut leur est confiée ; qu'ils se montrent, en tous temps et en tous lieux les dignes porte-drapeau du Dieu qui les aime et les protège, et si vraiment la vieille France, infidèle à ses antiques traditions, devait renier sa foi et mourir comme nation sur les terres celtiques, que la France revive aux bords du Saint-Laurent ! Oui, que la France vive, la France si catholique des Charlemagne, des saint Louis et des François 1er !

Maintenant, ô mon frère de la terre, il me faut te quitter pour monter vers les célestes parvis. Ma mission est à présent terminée et je retourne là-haut suivre des yeux avec amour et protéger avec tendresse notre cher peuple canadien-français.

Mais avant de te laisser, je veux t'offrir un souvenir de notre entrevue d'aujourd'hui. Accepte cette blanche bannière tissue de la main des archanges, nos frères. C'est qu'eux aussi, vois-tu, et tous ceux de là-haut portent un vif intérêt à notre cher Canada, et, par mon entremise, ils t'offreut aujourd'hui cet étendard destiné à être le signe de ralliement de la nation bénie de Dieu. Que par tes soins il flotte en quelque endroit, aux yeux de tous les Canadiens-français. Qu'ils l'aperçoivent de loin et le saluent en passant ; si les nuages des mauvais jours venaient à obscurcir le pur horizon de leur bonheur national, fidèles à sa noble devise, qu'ils s'assemblent comme des frères et qu'unis à l'ombre de ce drapeau béni, ils luttent ensemble contre le sort.

Que tous ceux dans les veines desquels coule du sang français apprennent à connaître cette noble bannière pour venir se ranger

auprès d'elle aux grands jours des combats. Fussent-ils de par de là le quarante-cinquième, dussent-ils sortir de l'héroïque Acadie, qu'ils viennent à l'envi composer la phalange d'élite qui sera chargée de défendre contre tous ce drapeau unique et qui, dans la joute nationale, devra soutenir l'honneur du nom canadien-français.

Puisse encore cette bannière leur rappeler par les emblèmes qu'elle porte que, tout en conservant la sainte mémoire de la vraie mère-patrie, la France bien-aimée, la vieille France aux "trois fleurs de lys," ils doivent rester loyaux sujets du pouvoir établi, de la "rose" d'Angleterre qui fut toujours loyale pour eux et sut les bien traiter, dès qu'elle eut appris à les bien connaître.

Qu'ils ne démentent jamais, tant que durera un aussi conciliant état de choses, la belle parole de ce grand Canadien qui, pour dire la fidélité de ses nationaux au pouvoir légitime, s'exprimait ainsi "... Et le dernier coup de canon tiré pour la défense du drapeau britannique sur les terres américaines le sera par un Canadien-français!"—

Maintenant adieu! ou plutôt au revoir! ô mon frère de la terre! Je te laisse pour retourner là-haut. Sois heureux et vive toujours le Canada catholique et français!

"Et secouant ses blanches ailes,
"L'ange, à ses mots, a pris l'essor
"Vers les demeures éternelles....

***

La nuit est fraîche et belle; un silence complet enveloppe encore la vieille cité, le fleuve roule noblement ses flots argentés; la lune, cependant, commence à pâlir et, une à une, les étoiles s'éteignent au firmament; l'aube nationale s'annonce déjà par de blanches tentures se déroulant au loin dans l'azur du ciel; le souffle du matin agite doucement le feuillage verdoyant des bois et éveille dans leurs nids les petits oiseaux; l'alouette s'élance en secouant de ses ailes la rosée du matin et jette dans l'air sa note brillante: toute la nature est dans l'attente de l'aurore qui ne peut tarder à paraître.

Le génie terrestre du Canada, que le départ de son céleste compagnon vient de laisser seul, reste quelque temps songeur. Puis soudain, dirigeant ses pas vers le point enluminant de la citadelle, il y fixe sa blanche bannière qui livre aussitôt aux caresses du vent ses replis gracieux.

Alors l'ange, après avoir salué avec respect ce présent d'en haut, descend lentement du béni promontoire et retourne se mêler à la foule des Canadiens-français, où il va diriger à présent un si grand et si noble mouvement. Et dans sa marche, le bon ange redisait avec enthousiasme :

"Canada, Canada ! ta destinée est belle ;
"Jéhovah te protège, ô peuple de son choix !
"La France va revivre en la France nouvelle :
"Dieu t'appelle au bonheur, sois docile à sa voix !
"On la poursuit en vain la vieille foi de France ;
"Son drapeau glorieux jamais ne tombera.
"Si tout croule là-bas, ici naît l'espérance,
"La France catholique à jamais revivra !

JULES SAINT-ELME.

Septembre 1888.

UN SOIR EN MER

FANTAISIE

Je me souviens d'un soir en mer où ma rêverie m'avait entraîné seul sur le gaillard d'arrière. Nous avions quitté depuis le matin les rives où viennent battre les eaux de la baie de Ravenel, en Saint-Pierre de Terreneuve. Le soleil s'était enfoui sous les flots bleus, là-bas à l'horizon de la terre canadienne, comme un navire en feu qui sombre. De gros nuages aux formes fantastiques, poussés par les vents du large, poursuivaient leurs courses échevelées vers l'occident. De temps en temps, des cétacés du golfe passaient en troupes à babord et faisaient blanchir le flot comme s'il eut battu sur des brisants. Un goëland attardé venait tremper son aile à frange noire dans le sillon argenté du navire. C'étaient là, pour la nuit, nos seuls compagnons de voyage.

La mer est une grande enchanteresse. Elle attire le rêve comme l'aimant cherche le fer. La nuit, c'est la patrie des fantômes, des sylphides, des sirènes. Plus audacieux que les compagnons d'Ulysse, je prêtai l'oreille à toutes les rumeurs mystérieuses qui montaient de la vague. Le flot dit-il au flot combien de marins il a recouvert de son linceul ? Lui raconte-t-il les escadres audacieuses qu'il a portées, les rivages enchanteurs où il est venu dormir langoureux, les récifs où il a battu par les temps d'orage ?

Brouillan, d'Iberville, hénoïne Drucourt, vaillant abbé Beaudoin, Costebelle, vous repassiez tous dans ma mémoire, par cette longue soirée, où seul sur le tillac, je regardais tomber le brouillard humide des bancs.

Quelles chevauchées fantastiques vous avez vues, ô flots bleus ! Lutte gigantesque où les armateurs de Saint-Malo, de Dieppe et de Cherbourg prêtaient leurs équipages aux caravelles du roi pour venir à bout de l'Anglais.

C'est de Québec que vons partiez, vaillants troupiers, sous les ordres du fils de la victoire, d'Iberville, pour aller conquérir Plai-

sance, au milieu des neiges et des glaces, chaussés de la raquette légère. Cette terre est vôtre. Vous l'avez couverte de votre sang. Il n'y a pas une baie, pas une anse que vous n'ayez foulées de vos pieds, par une brise de ces parages qui n'ait fait flotter votre étendard aux fleurs de lys.

Montigny, Boucher de la Perrière, d'Amours, dePlaine, Dugué, de Boisbriant, Sérigny, Sainte-Hélène, Maricourt, Machabées de la Nouvelle-France, qui connait vos exploits dans ces régions ?

Et toi, grand d'Iberville, dont la nef aventureuse sillonna si longtemps ces mers sombres, bordées de côtes arides et désertes, éclairées par le pâle soleil des pôles, qui y redit jamais ton nom ? Las de reconquérir la baie d'Hudson, tu t'en allas finir ta carrière sur les flots tièdes et limpides des Antilles, où tu dors dans un tombeau inconnu du passant, oublié de tous, même des tiens.

Le ballottement monotone de la vague m'avait endormi, et, ma rêverie suivant sa course, prit des proportions fantastiques :

Après la glorieuse revanche de Sainte-Foye, ce retour héroïque de la victoire sous les drapeaux fleurdelysés, Lévis avait entendu tout à coup derrière les hauteurs de Beaumont, le feu d'une vive canonnade. C'était la flotte si longtemps attendue que Louis XV, enfin réveillé de sa torpeur, envoyait au secours de Québec. D'Estaing qui la commande est convenu avec l'amiral Saunders de jouer les destinées du Canada dans une rencontre suprême. Honteusement battu, sa flotte mise en pièces sur les récifs du cap Saint-Claude, le commandant anglais, porté à demi-mort sur le vaisseau de d'Estaing, remet à son vainqueur les clés de Québec, prix de la victoire.

Vingt ans après, la France, poursuivant ses destinées sur la terre américaine, a peuplé toute la vallée du Saint-Laurent. Les avant-gardes de ses colons atteignent déjà la colonie florissante de la Louisiane. L'ouest de la péninsule ontarionienne est en pleine culture, et les enfants de la Vérendrye, après avoir guerroyé pendant un quart de siècle contre des tribus innombrables, ont planté le drapeau blanc sur les côtes du Pacifique.

Les créoles louisianais et canadiens, continuant leur poussée vers le sud, avaient atteint les rives du Nouveau-Mexique, lorsque la nouvelle de la révolution de 1789 tombe comme un coup de tonnerre au milieu de ces populations énergiques, ardemment dévouées à la royauté.

De Louisbourg relevé de ses ruines, devenu le Dunkerque de

l'Amérique, et dont les tours projettent au loin leur ombre sur l'Atlantique, une flotte commandée par Vauquelin, (1) passé amiral après son glorieux combat sur l'Atalante, accourt et jette l'ancre sur les côtes de Vendée. Ce sont les Acadiens de Grand Pré qui se sont levés à la voix de leurs prêtres et qui viennent appuyer l'héroïque soulèvement des paysans du Bocage.

Louis XVI, fuyant devant la révolution, après avoir erré pendant des mois au milieu des landes bretonnes, désespéré de voir tant de sang français répandu, s'embarque pour l'Amérique. Larochejacquelein, Charette, Cadoudal, la plupart des chefs vendéens et toute l'armée des émigrés de Coblentz viennent le réjoindre dans Québec, devenu la capitale de la France américaine. La maison de Bourbon se taille des duchés, des marquisats, des baronnies, des comtés dans les immensités de ce territoire. Le comte d'Artois règne sur la province de Frontenac, baignée par les eaux des grands lacs. Cadoudal, poussant une trouée avec ses anciens compagnons d'armes dans les profondeurs mystérieuses du lac Saint-Jean, colonise toute cette admirable vallée. Les Basques, les Normands et les Bretons couvrent les mers de Terreneuve de leurs barques aventureuses. Larochejacquelein reçoit en partage le royaume de Louisiane, et il rêve d'aller soumettre les tribus de l'Utah et de franchir les Rocheuses qui le séparent de la Californie,— pays nouveau d'où des coureurs de bois canadiens viennent de rapporter des lingots d'or. Charette a ouvert à ses chouans la Beauce et le Maine.

Enlacêes de toutes parts par les légions innombrables que dirigent sans cesse vers l'Amérique les nations latines du vieux monde, les colonies saxonnes de la Nouvelle-Angleterre ne possèdent plus que quelques misérable comptoirs d'échange sur les bords dela baie de Nantasket et au fond du havre de Manhatte.

Les flottes victorieuses de Louisbourg parcourent les mers.

Sous les lambris somptueux du palais de Carillon, élevé sur les falaises de Sainte-Foye, les courtisans du dauphin rêvent ni plus ni moins que d'aller réconquérir avec un million de Français le vieux royaume de Saint-Louis.

Bougainville apparaît tout à coup. Il revient d'un voyage autour du monde. On veut lui donner le commandement des flottes qui

(1) Les noms de Vauquelin et de d'Estaing sont ici de fantaisie. D'Estaing, en 1760, était prisonnier des Anglais. Quant à Vauquelin il fut assassiné en 1763, dans les rues de Brest.—*J. E. R.*

s'appareillent. Le vieux coureur de mers, qui n'a pas encore oublié la mort de Montcalm, y consent, pourvu que chemin faisant on écrase l'Angleterre.

Les marchands de Londres, qui craignent une nouvelle descente à la Guillaume le Conquérant, votent des millions, et la glorieuse Bretagne est hérissée de forts innombrables

J'attendais, anxieux, le dénouement de cette fantasmagorie hypnotique, lorsque tout à coup j'entendis piquer le quart de minuit et le bruit des cordages que l'on secouait à mes pieds. C'était le second du bord relevant le loch et faisant tendre la voile.

Le matelot de vigie psalmodia ces deux mots sacramentels de sa ronde nocturne: *All's well.* Et tout retomba dans le silence morne.

Ces deux mots anglais était la réponse à ma rêverie.

Puisque celui qui crée les mondes et les brise comme verre, puisque celui qui fait asseoir les rois à sa droite ou s'en sert comme d'un escabeau, a voulu que le Canada français poursuivît ses destinées sous le drapeau d'Albion : *All's well* : tout est bien.

Avant de regagner ma cabine, je jetai un regard sur la mer. Au loin, à travers la brume, perçait encore le rocher de Saint-Pierre, comme une colonne tronquée au péristyle d'un grand édifice que les flots auraient englouti.

J.-Edmond Roy.

LA VOIX HUMAINE (1)

Qu'est-ce que la voix ? C'est un son produit par le fonctionnement de plusieurs organes que l'on nomme organes de la voix ou de la phonation. (2) La voix est un son, et pour que ce son soit produit, il faut le concours de plusieurs organes. Avant d'aborder l'étude du son, laissez-moi vous parler des organes mis en cause. Ce sont les poumons, la trachée, la langue, le pharynx, la bouche, les fosses nasales et les divers sinus qui s'ouvrent dans celles-ci. Telles sont les sinus maxillaires, frontaux, sphénoïdaux et ethmoïdaux. Il y a aussi la cage thoracique ou thorax. Nous pouvons dire que le thorax a l'aspect d'une cage osseuse plus large en bas qu'en haut, formée par les côtes au nombre de douze de chaque côté et reliées aux vertèbres en arrière, au sternum en avant. Elle est surmontée par les clavicules. En bas, elle est fermée par le muscle diaphragme. L'intérieur du thorax est rempli par le cœur, les poumons, divers vaisseaux sanguins et nerfs, par une partie de la trachée. Son extérieur est tapissé par des muscles. Nous rencontrons aussi des muscles entre les côtes.

Les poumons sont l'organe essentiel de la respiration. Organe pair, spongieux, ayant la forme de deux cônes irréguliers, il est composé d'un grand nombre de petites vésicules élastiques s'ouvrant dans de petits canaux. Ces canaux s'ouvrent à leur tour dans d'autres plus gros, et après avoir formé une série de canaux de plus en plus larges, ils se réunissent pour donner naissance à deux gros troncs appelés bronches. Les deux bronches se confondent à leur tour et forment la trachée qui est surmontée du larynx. La trachée est composée de tissus fibreux et d'anneaux cartilagineux qui empêchent les parois de s'affaisser.

(1) Conférence donnée à l'Union Catholique de Montréal.

(2) Ceux des lecteurs de la *Revue* qui ne sont pas familiers avec le grec aimeront sans doute à recourir au glossaire ci-joint :—*phônê*, voix ; *trachys*, r de (le conduit appelé *trachée* est raboteux) ; *pharynx*, gorge ; *sphên*, coin (instrument pour fendre du bois) ; *ethmos*, crible ; *thorax*, poitrine ; *larynx*, sifflet, gorge ; *bronchos*, gorge ; *thyros*, bouclier ; *cricos*, anneau ; *arytaina*, entonnoir ; *glotta*, langue, languette, anche.

Le larynx qui suit immédiatement la trachée, est formé par neuf morceaux réunis ensemble. Il y a quatre cartilages qui sont le thyroïde, le cricoïde et les deux aryténoïdes ; un fibro-cartilage principal, l'épiglotte ; et quatre moins importants, les cartilages de Wrisberg et de Santorini.

Le premier cartilage à étudier est le cricoïde qui a la forme d'une bague dont le chaton est dirigé en arrière. Il se trouve à faire suite au dernier anneau de la trachée. Vient ensuite le thyroïde qui ressemble à un bouclier aplati sur les côtés. Il est composé de deux lames, et leur réunion forme la saillie connue sous le nom de *pomme d'Adam*. Il touche au cricoïde par sa partie postérieure. Dans les autres endroits, il en est séparé par la membrane crico-thyroïdienne. Les aryténoïdes ont la forme de deux petites pyramides triangulaires, reposant par leur base sur l'extrémité supérieure du chaton du cricoïde. L'épiglotte à la forme d'une feuille. Elle est située à la partie antérieure du larynx et sert à fermer cet organe au moment de la déglutition. En avant de l'épiglotte est la langue qui s'y trouve reliée par des replis de la muqueuse. Le larynx est suspendu à l'os hyoïde auquel la langue est aussi attachée. Tout l'intérieur du larynx se trouve tapissé par la membrane muqueuse qui continue celle qui tapisse les organe que je vous décrirai dans l'instant.

Du larynx, cette membrane se rend dans la trachée, les bronches et leurs ramifications. Le larynx est beaucoup renforcé par une couche de tissu fibreux élastique située entre la muqueuse et les cartilages. A l'extérieur du larynx, nous trouvons à part les muscles extrinsèques qui viennent de diverses parties et qui servent à l'attirer en haut ou en bas, ou à le maintenir, les muscles propres ou intrinséques de cet organe. Ces muscles sont les deux crico-aryténoïdiens postérieurs qui originent à la partie postérieure du cricoïde et vont s'attacher à la partie externe des aryténoïdes. Ils sont triangulaires, et lorsqu'ils se contractent, ils ramènent les aryténoïdes en dedans et en arrière. Ce sont des abducteurs. En d'autres temps, ce sont des muscles qui séparent les cordes vocales. Les crico-arynoïdiens latéraux originent sur le bord supérieur et sur la face externe du cricoïde. De là, ils vont obliquement en haut et en arrière s'insérer sur les aryténoïdes. Ils rapprochent ou font l'adduction des cordes vocales. L'aryténoïdien est un muscle à peu près carré. Il se trouve sur la face postérieure des aryténoïdes. Son rôle est d'aider aux muscles précédents à rapprocher les cordes. Les crico-thyroïdiens

sont formés chacun de deux faisceaux qui ressemblent à un éventail. Ils originent des faces antéro-latérales du cricoïde, et vont s'insérer sur le bord inférieur et sur les faces internes et externes du thyroïde. Ils tirent le cartilage thyroïde en bas et en avant, et par conséquent, tendent les cordes vocales. Les ary-épiglottiques originent sur les bords externes et postérieurs des aryténoïdes, et vont se perdre dans l'épiglotte. Ils sont petits, minces, et constricteurs de l'entrée ou vestibule du larynx. Enfin, il y a les deux thyro-aryténoïdiens qui sont larges et plats. Par leur extrémité antérieure, ils s'attachent dans l'angle rentrant formé par les deux lames du cartilage thyroïde, et par leur extrémité postérieure, à la base et à la surface antérieure des aryténoïdes.

Ces muscles sont divisés en plusieurs faisceaux, mais je crois qu'il est inutile d'en parler. Ils relâchent les cordes vocales. Ils sont donc antagonistes des crico-tyroïdiens. Une autre fonction qui leur est dévolue, c'est de rapprocher d'une manière tout à fait intime, les bords libres des cordes vocales. Ce sont les muscles vocaux par excellence, car leur paralysie amène la perte complète de la voix.

La muqueuse forme divers replis. Entre la langue et l'épiglotte : ce sont les replis glosso-épiglottiques latéraux, et le glosso-épiglottique médian. Entre l'épiglotte et les aryténoïdes : ce sont les replis aryteno-épiglottiques.

Étudions maintenant les cordes vocales.

On a divisé les cordes vocales en cordes vocales supérieures ou fausses cordes et en cordes vocales inférieures ou vraies cordes. Mais je crois qu'il est mieux de les appeler, avec certains auteurs, bandes ventriculaires au lieu de fausses cordes, et simplement cordes vocales au lieu de cordes inférieures ou vraies. Les bandes ventriculaires sont deux replis de la muqueuse. En avant elles partent de l'angle rentrant du cartilage thyroïde, et par leur extrémité postérieure, elles s'attachent à la face antérieure des aryténoïdes. Elles ont le pouvoir de se rapprocher d'une manière très intime, et d'aider à la fermeture du larynx pendant la déglutition. Elles ferment aussi le larynx pendant l'effort.

Les cordes vocales sont formées par un tissu élastique jaune et par le muscle thyro-aryténoïdien. Le tout est recouvert par la muqueuse. Leur couleur est blanche et fait un contraste avec la couleur rouge des bandes ventriculaires. Cette couleur blanche est plus marquée chez la femme que chez l'homme. La longueur des cordes vocales à l'état de repos, est d'à peu près trois quarts de

pouce chez l'homme, et d'un demi pouce chez la femme. Si l'on fait une coupe d'une corde vocale située sur la ligne médiane, et que cette coupe soit parallèle à la face antérieure de la colonne vertébrale, on voit qu'elles ne sont pas rondes comme des cordes, mais qu'au contraire, elles ont la forme d'un triangle dont la base repose sur le cartilage thyroïde. Les surfaces inférieure et supérieure regardent respectivement en bas et en haut.

L'espace compris entre les bords libres des cordes vocales sur les côtés, et l'espace intérariténoïdien en arrière, a reçu le nom de glotte.

Entre la corde vocale et la bande ventriculaire d'un même côté, se trouve une cavité oblongue qui s'étend d'arrière en avant, depuis l'aryténoïde jusqu'au thyroïde, et dans laquelle s'ouvre une petite cavité : le sac laryngien. La membrane muqueuse qui tapisse ce sac est très riche en glandes qui fournissent le mucus qui doit lubréfier les cordes vocales. Le larynx a des artères qui portent les noms de laryngées supérieure, moyenne et inférieure.

Les nerfs sont le laryngé supérieur et le laryngé inférieur ou récurrent. Le premier est presque exclusivement sensitif. Il se rend à la muqueuse laryngienne. Son seul filet moteur va au cricothyroïdien. Le récurrent est essentiellement moteur, et se rend à tous les autres muscles intrinséques du larynx.

Du larynx, nous passons au pharynx dont il n'est séparé que par l'épiglotte. Cette cavité à la forme d'un entonnoir aplati dont la base est en haut. Il communique, au-dessous du palais avec la bouche, au-dessus avec le nez, et par le larynx, avec le thorax. Il peut se raccourcir longitudinalement par l'intermédiaire de certains muscles. Il peut aussi diminuer son volume transversal. Par son extrémité inférieure, il se continue avec l'œsophage, canal membraneux par lequel les aliments vont à l'estomac.

Dans la bouche qui se trouve en rapport en avant, avec l'extérieur, en arrière, avec le pharynx, on distingue les lèvres, les joues, la langue. les dents, la voûte palatine et le voile du palais. Ce dernier, qui est un replis membraneux, dont le bord inférieur flottant offre un appendice, la luette, sépare le pharynx de la cavité buccale. De chaque côté du voile du palais, on aperçoit deux replis que l'on appelle piliers antérieurs et postérieurs. L'amygdale se loge entre les piliers.

Examinons maintenant la structure du nez. Pour nous, il n'est pas nécessaire d'étudier l'extérieur de cet organe. C'est l'intérieur i doit attirer notre attention.

L'intérieur du nez est divisé en deux parties égales par une cloison, partie cartilagineuse, partie osseuse. Les deux cavités que résultent de cette division s'appellent fosses nassales. Elles s'ouvrent en avant et en dehors par les narines antérieures ; en arrière, dans le pharynx, par les narines postérieures situées au-dessus du voile du palais. Chaque fosse nasale présente les disposition suivantes : Trois replis osseux, les cornets, se rencontrent sur la face externe ; nous les nommons le supérieur, le moyen et l'inférieur. Par leur disposition, ils se trouvent à former trois canaux qui portent le nom de méats. Le méat supérieur se trouve situé entre le cornet supérieur et le cornet moyen ; le méat moyen, entre le cornet moyen et le cornet inférieur ; le méat inférieur, entre le cornet inférieur et le plancher des fosses nasales. Le tout est recouvert par la muqueuse nasale ou membrante pituitaire. La muqueuse qui tapisse la partie supérieure des fosses nasales, a reçu le nom de région olfactive, car c'est dans cet endroit que s'épanouissent les terminaisons du nerf olfactif. La partie inférieure s'appelle la région respiratoire. Dans le méat supérieur, nous rencontrons l'ouverture du sinus sphénoïdal ; dans le moyen, l'entrée des cellules de l'ethmoïde, le canal qui conduit aux sinus frontaux, et l'ouverture de l'antre de Highmore ou sinus maxillaire ; dans l'inférieur, l'embouchure du canal nasal ou lacrymal. (2)

Nous venons d'étudier les organes qui fonctionnent lorsque la voix se produit. Voyons maintenant ce que c'est qu'un son, car vous vous rappelez que nous avons dit que la voix était un son produit par le fonctionnement de plusieurs organes que l'on nomme organes de la voix ou de la phonation.

Le son est une sensation, perceptible uniquement par l'oreille, produite par les vibrations des corps élastiques.

Le son possède trois caractères : l'intensité, la hauteur et le timbre.

L'intensité du son dépend de l'amplitude des vibrations du corps sonore qui les engendre. En d'autres mots, l'intensité du son dépend de la force de l'élément moteur qui ébranle le corps vibrant et de l'élasticité de ce dernier.

La hauteur du son résulte du nombre des vibrations exécutées

(2) Que de merveilles réunies dans la voix humaine ! Si l'on essayait de faire un appareil phonateur artificiel et de lui faire produire une parole articulée, on verrait l'admiration grandir à mesure qu'on rencontrerait de nouvelles difficuttés. Vraiment nous pensons trop peu à la puissance et à la bonté de Dieu, notre Créateur.

par le corps sonore dans un temps donné. Plus elles sont rapides, plus le son est élevé ou aigu. D'après les lois de vibration des cordes, plus la corde est courte, plus le son est aigu ; plus elle est épaisse, plus il est grave, plus elle est tendue, plus il est élevé.

Le timbre est cette qualité qui fait que nous distinguons les sons de même hauteur et d'égale intensité, mais provenant d'instruments différents. C'est par le timbre que nous connaissons une personne en entendant sa voix ; c'est par lui que nous distinguons la voix humaine d'avec les sons d'instruments de musique ; le son de la flûte d'avec celui de la clarinette.

Dans certains instruments de musique, les trois caractères du son sont déterminés par trois éléments constitutifs de l'instrument.

Prenons, par exemple, un instrument à corde. La hauteur du son dépend du nombre des vibrations de la corde ; l'intensité, de la force avec laquelle l'archet, le doigt ou le marteau ébranle la corde ; le timbre, de la caisse ou corps résonnant.

Dans les tuyaux à anches de l'orgue, l'élément vibrant est représenté par de petites lames ou anches adaptées au bout du tuyau ; l'élément moteur, par la soufflerie sur laquelle le pied du tuyau est fixé ; et le timbre dépend en partie de la nature, en partie de la forme du tuyau qui est la caisse de résonnance. L'anche joue aussi un certain rôle en rapport avec le timbre.

Dans les organes de la voix, organes qui forment l'instrument vocal, on retrouve ces trois éléments constitutifs. Le poumon est la soufflerie, l'élément moteur ; le larynx, l'élément vibrant. La caisse de résonnance est constituée par le pharynx, la bouche, le nez et les divers sinus.

Je viens de vous dire que le poumon est la soufflerie, l'élément moteur. Pour être plus précis, il faut ajouter que c'est l'air chassé par les poumons qui est l'élément moteur. Ceci nous conduit naturellement à parler de la respiration, dont le but est de renouveler l'oxygène du sang. Elle se compose de deux temps qui se succèdent d'une manière régulière et rhythmique. Le premier temps est l'inspiration pendant laquelle le thorax se dilate et les poumons se remplissent d'air. Le second temps est l'expiration pendant laquelle le thorax s'affaisse, les poumons se vident. Il y a trois types de respiration : respiration diaphragmatique ou abdominale, respiration claviculaire, respiration latérale.

Dans la respiration abdominale, c'est le diaphragme qui est le principal agent. Sa contraction produit le refoulement en bas et

en avant des viscères de l'abdomen, tandis que le thorax est immobilisé et présente alors son plus grand développement.

Dans le second type, le diaphragme ne fonctionne pas, l'abdomen est rétracté. La dilatation du thorax s'opère dans ses parties supérieures. La clavicule et les premières côtes souffrent la plus grande élévation. Les épaules et le crâne participent à ce mouvement, surtout dans les inspirations laborieuses et profondes. De là lui vient le nom de respiration claviculaire.

Dans le dernier type, enfin, ce sont les parties latérales et inférieures du thorax, et supérieures de l'abdomen qui fonctionnent. Le diaphragme a peu de mouvement et la partie supérieure du thorax reste immobile.

Ces divers types peuvent se combiner, se succéder.

Il y a environ dix-huit respirations par minute. Mais ce nombre peut varier suivant que les mouvements respiratoires s'opèrent rapidement ou lentement.

La durée de l'expiration est en rapport avec la quantité d'air renfermé dans les poumons, et avec le type respiratoire que nous employons pour chasser cet air.

Certains auteurs disent que le type respiratoire claviculaire est naturel et nécessaire chez les femmes. Erreur : ce type n'existe jamais à l'état naturel. L'homme a plutôt le type abdominal.

L'émission d'un son vocal ne peut se faire que pendant l'expiration qui doit être assez longue pour que la phrase ou la portion de phrase qui exprime la pensée, puisse être dite sans interruption des sons qui la composent. Il ne faut jamais prendre, car on risque de se fatiguer, la plus grande partie de l'air accumulé dans les poumons, sur les premières paroles de la phrase.

Nous pouvons bien produire la voix en inspirant. Mais cette voix est une anomalie, une dérogation aux lois de la nature. Elle engendre beaucoup de fatigue par les efforts qu'il faut faire pour amener sur la glotte la pression nécessaire à la production du son. Cette voix est très discordante.

Souvent, le sens d'une phrase veut que l'on mette en jeu tous les moyens pour retenir l'air dans les poumons, que l'on augmente la durée de l'expiration. Alors les muscles inspirateurs et expirateurs entrent en lutte, les uns pour retenir, les autres pour chasser l'air. C'est la lutte vocale. Elle n'est pas exempte de fatigue.

L'intensité du son dépend surtout de la force de l'air expiré, et cette force sera plus ou moins considérable suivant que les poumons

et les muscles du thorax seront plus ou moins puissants. L'élasticité des tissus qui doivent vibrer sous l'action de l'air expiré, exerce une influence manifeste sur l'intensité du son. En effet nous savons tous que la voix du vieillard n'a plus l'intensité de celle de l'adulte. Ses tissus sont devenus rigides par l'âge, par diverses affections.

L'inspiration se fait pendant l'intervalle qui sépare deux phrases. Elle doit se faire sans bruit et en aussi peu de temps que possible. Dans le cas contraire, un hoquet se fait entendre : c'est le hoquet dramatique.

La lutte vocale n'est pas la même pour les divers types respiratoires.

Dans la respiration abdominale ou diaphragmatique, cette lutte est nulle ou presque nulle. En effet, le diaphragme seul fonctionne, et la force dépensée est très minime. Les viscères que ce muscle déplace sont mous et mobiles. Nul effort n'a lieu lorsque, pour les besoins du chant, une expiration prolongée est nécessaire, car les muscles antagonistes (inspirateurs et expirateurs), n'ont pas une grande résistance à vaincre. Dans ce type, le larynx et le pharynx se trouvent en repos, car cette respiration facile ne leur a pas fait faire d'efforts. Par conséquent il n'y a pas de fatigue pour empêcher l'émission de la voix.

La respiration claviculaire, au contraire, est très fatigante. Elle demande la mise en jeu de nombreux muscles pour déplacer la clavicule, l'omoplate, les vertèbres, les côtes supérieures et quelquefois le crâne. La dépense de forces est très considérable, car ces diverses parties sont fixes et peu flexibles. Le thorax se fatigue rapidement, les veines du cou se gonflent, la tête se renverse en arrière, le sujet est oppressé. L'expiration n'est pas assez longue pour finir la phrase, et l'artiste ou l'orateur ont l'haleine courte. Alors le larynx se contracte, une inspiration bruyante ou hoquet dramatique se fait entendre. Ce ne sont plus que des cris que nous percevons. Les tissus finissent par s'altérer, les qualités naturelles de la voix se perdent. Elle se voile, s'affaiblit, baisse et devient chevrotante.

La respiration latérale tient le milieu entre les deux types dont nous venons de parler. Elle exige le jeu d'un nombre de muscles moins grand que dans la respiration claviculaire, et plus grand que dans la respiration abdominale. La fatigue qu'elle cause est donc produite plus facilement que par ce dernier type, car la lutte vocale est plus intense.

La respiration normale, naturelle est la respiration abdominale, et je le répète, c'est à tort que l'on a voulu attribuer la respiration claviculaire à la femme. Gênée qu'elle est par le corset, elle est pour ainsi dire forcée de se servir du type claviculaire qui est très défavorable pour l'artiste. Par la volonté et l'habitude, elle peut arriver au type abdominal qui seul donne la plus grande capacité au thorax. L'oiseau qui pendant des heures entières module les sons les plus beaux sans éprouver de fatigue, emploie-t-il d'autres types que le type abdominal ? Non, messieurs. Le thorax est immobile dans toute sa partie supérieure et l'abdomen seul se dilate.

Dr A. J. B. Rolland.

(A suivre.)

UNE JOUTE REMARQUABLE

À PROPOS DU PÈRE LACORDAIRE.

(Suite.)

(*Courrier du Canada* 7 septembre)

A M. le Rédacteur du *Courrier du Canada.*

Monsieur le Rédacteur,

Je constate d'abord, à mon grand regret, que ma demande n'a pas été exaucée. Le dernier mot de mon deuxième article était une prière. Je sollicitais de votre généreux savoir une définition nette, précise, technique, apodictique—comme on disait dans l'école—du libéralisme, ou, comme vous dites, de l'*illusion libérale* que vous reprochez au Père Lacordaire.

Dans votre réponse du 31 août, vous vous contentez de répéter le mot libéral, mais sans définir la chose. Vous me laissez ainsi toujours tristement plongé dans la *mer ténébreuse*, et vous m'ôtez la douce illusion, que j'avais—l'illusion n'est pas libérale, j'espère—que j'avais, de sortir bientôt des ténèbres, grâce à vos lumières.

Je me vois donc obligé, en votre lieu et place, de combler cette lacune. Sans vouloir vous instruire, mais avec l'espoir d'éclairer peut-être certains de vos lecteurs, je vous apporte une définition du catholique-libéral fourni par le Père Lacordaire lui-même. Il devait se proclamer plus tard *libéral impénitent*, et il disait ainsi, à l'avance, ce qu'il faudrait entendre par ce mot de libéral. Dans une lettre à madame la baronne de Prailly, du 4 janvier 1865, le Père Lacordaire s'exprime ainsi : " M. Lenormant est un *catholique libé-* " *ral*, c'est-à-dire, *acceptant ce qu'il y a de bon et de progressif dans* " *les institutions modernes.* "

Acceptez-vous cette définition, monsieur le Rédacteur, et reconnaissez-vous que si le Père Lacordaire a été libéral, il l'a été unique-

ment dans ce sens ? Si vous n'acceptez pas cette définition, nous en donnerez-vous une autre, et voudrez-vous enfin nous dire, comment ou de quelle manière le P. Lacordaire a été libéral ?

Jusque-là, laissez-moi vous répéter avec Lacordaire lui-même qu'être libéral, c'était " accepter ce qu'il y a de bon et de véritable- " ment progressif dans les institutions modernes " ; que les institutions modernes pour le Père Lacordaire, se résumaient dans ces trois mots, ou si vous voulez, dans ces trois choses : *liberté politique, égalité civile, tolérance religieuse ;* que ces trois choses n'étaient pas alors condamnées par les Papes et qu'elles ne le sont pas davantage aujourd'hui.

Témoin ces paroles de Léon XIII, dans l'encyclique *Immortale Dei* : " accuser l'Église de voir de mauvais œil les régimes " modernes des États, est une vaine calomnie qui ne repose sur " aucun fondement. " *Ergo quod inquiunt ecclesiam recentiori civi-* " *tatum invidere disciplinæ, inanis est et jejuna calumnia.* " Mais voici qui est plus explicite encore et se rattache de plus près au sujet qui nous occupe, à l'éternel honneur du grand dominicain ; le Pape Léon XIII, dans cette même lettre encyclique, parle en termes très-favorables de ces trois articles du libéralisme lacordairien, et voici ce qu'il dit d'abord de la *liberté politique* : " L'Église " ne proscrit en soi aucune des formes du gouvernement, attendu " que celles-ci n'ont rien qui soit opposé à la doctrine catholique " et que, si elles sont appliquées avec sagesse et avec justice, " toutes peuvent garantir la prospérité publique. " Je crois devoir donner les textes, afin qu'on puisse contrôler : " *Nulla per se* " *reprehenditur ex variis reipublicæ formis, ut quæ nihil habent* " *quod doctrinæ catholicæ repugnet, eædemque possunt, si sapien-* " *ter adhibeantur et juste, in optimo statu tueri civitatem.* "

Quant à *l'égalité civile*, voici ce que dit l'encyclique : " Tout ce " qui intéresse l'honneur, la personnalité humaine, et la SAUVEGARDE " DES DROITS ÉGAUX DE CHACUN, tout cela l'Église en a constam- " ment pris soit l'initiative, soit le patronage, soit la défense. " " *Quæ* " *valent ad decus, ad personam hominis,* AD AEQUALITATEM JURIS " IN SINGULIS CIVIBUS CONSERVANDAM, *earum rerum omnium Eccle-* " *siam catholicam vel inventricem, vel auspicem, vel custodem sem-* " *per fuisse ætatum monumenta testantur.* "

Enfin, pour ce qui est de la tolérance religieuse, veuillez lire ce qui suit : " Si l'Église juge qu'il n'est pas permis de reconnaître aux " divers cultes *les mêmes titres qu'à la vraie religion,* elle ne con-

" damne pas, pour cela, les princes qui, en vue d'un bien à atteindre " ou d'un mal à empêcher, *tolèrent dans la pratique ces divers* " *cultes* et accordent à chacnn une place dans l'État." *Revere si* " *divini cultus varia genera eodem jure esse, quo veram religio-* " *nem, Ecclesia judicat non licere, non ideo tamen eos damnat* " *rerum publicarum moderatores, qui magni alicujus aut adipis-* " *cendi boni, aut prohibendi causa mali* MORIBUS ATQUE USU " PATIENTER FERUNT, *ut ea habeant singula in civitate locum.*"

Je pourrais m'arrêter ici, car la seule fin que je me propose depuis le commencement de cette discussion, c'est de venger le Père Lacordaire de vos attaques et de vos insinuations. Au point où nous sommes je trouve que le Père est suffisamment défendu par l'autorité infaillible de Léon XIII lui-même. Cependant, il me semble utile d'ajouter encore quelques mots.

Sortons donc du libéralisme—c'est le cas de le dire—et arrivons à Louis Veuillot, puisque vous le voulez. Nous avons prouvé que Louis Veuillot était partisan du pouvoir absolu ; vous avez prouvé le contraire. C'est fort bien fait et votre démonstration—je le dis sérieusement—est très éloquente. Mais qu'en résulte-t-il ? Que ressort-il de nos deux preuves simultanées, car vous me permettrez de croire que la vôtre n'a pas détruit la mienne ? Il en résulte cette conclusion : que Louis Veuillot a eu tour à tour des opinions politiques très différentes, qu'il a été tantôt pour le *sic* et tantôt pour le *non*. Aujourd'hui royaliste, demain bonapartiste, ici partisan du césarisme, là du parlementarisme, toujours suivant le besoin des temps. Ce n'est pas moi, Monsieur le Rédacteur, qui ai présenté Louis Veuillot sous cet aspect. Je l'ai montré partisan du césarisme, sans le blâmer, sans attenter en rien à sa gloire. Vous, en voulant défendre sa gloire que vous jugez outragée, vous en faites un *caméléon*.

C'est le cas, maintenant, puisque vous y donnez lieu vous-même, de reproduire à propos de cette versatilité d'opinions la parole émue du Père Lacordaire. Elle fait allusion, comme tout le monde peut le voir, au fameux coup d'État du 2 décembre, si pompeusement applaudi par Louis Veuillot. Sur son lit de mort, " à la lueur du flambeau qu'on allume aux mourants, " et à l'heure où les *illusions* disparaissent, le Père Lacordaire a dicté les lignes suivantes, les dernières de son testament :

" Le 2 décembre 1851, la république cessa d'être, et un nouvel " empire commença. Je compris que, dans ma pensée, dans mon lan-

" gage, dans mon passé, dans ce qui me restait d'avenir, j'étais aussi
" une *liberté*, et que mon heure était venue de disparaître avec les
" autres. Beaucoup de catholiques suivirent une autre ligne, et se
" *séparant de tout ce qu'ils avaient dit et fait*, se jetèrent avec
" ardeur au devant du pouvoir absolu. Ce schisme, que je ne veux
" pas appeler une apostasie, a toujours été pour moi un grand mys-
" tère et une grande douleur : l'histoire dira quelle en fut la récom-
" pense. "

Parole suprême et prophétique. La récompense, l'histoire l'a dite en effet ! Les partisans du nouveau pouvoir virent, peu d'années après, le Saint-Siège abandonné par Napoléon, la France menée sans armes en face des Prussiens, la France défaite pur la faute de l'Empire et enfin la chute de ce même Empire, hier si chaudement acclamé !

Vous revenez encore, monsieur le Rédacteur, à ce que vous appelez " l'incident-Montesquieu, " et vous répétez que le Père Lacordaire " a fait l'eloge d'un livre à l'Index. " Laissez-moi vous répéter, à mon tour que le Père Lacordaire dans son discours à l'Académie française, s'occupe de M. de Tocqueville et de son principal ouvrage : " *De la démocratie en Amérique* ; qu'à propos de M. de Tocqueville, il s'occupe du régime politique américain et que, incidemment, tout à fait incidemment, à propos de ce régime, il parle de Montesquieu en faisant l'éloge de quelques-unes de ses pensées politiques. Suit-il de là qu'il approuve *tout l'Esprit des lois*, et qu'il en recommande la lecture à un autre point de vue qu'au point de vue politique ? Or, supposé même que Lacordaire recommande cette lecture, il ne s'adresse pas ici à la France entière ; il ne s'adresse pas à des jeunes gens ; il s'adresse à une assemblée d'hommes sérieux, en faveur de qui l'Église peut faire des exceptions à ses lois, et à qui elle peut permettre de lire des livres à l'Index.

Vous ajoutez que Louis Veuillot a reçu de Pie IX un bref très élogieux pour lui-même et pour son école. Vous auriez pu dire *plusieurs*, car je crois qu'en effet, Louis Veuillot a été plus d'une fois honoré de cette insigne faveur.

Mais qu'est-ce que cela prouve contre l'école opposée ? Mgr Dupanloup, son adversaire, sur presque tous les points, en a reçu, lui, de trois Papes, Grégoire XVI, Pie IX et Léon XIII, au moins quarante-cinq bien comptés. Vous pourrez les compter vous mêmes : cela vous édifiera ! (Voir *Vie de Mgr Dupanloup*, par M. l'abbé Lagrange, tome III, p. 332, 3e éd.)

Vous citez trois brefs de Pie IX adressés à des Italiens et à des Belges. Citez-moi plutôt des brefs adressés aux catholiques libéraux de France, à l'école du *Correspondant*, par exemple ; et si vous m'en trouvez, montrez-moi que le Père Lacordaire est atteint par eux.— Ici, une petite prière que vous exaucerez, j'espère ; c'est quand vous citez des brefs, comme dans votre dernier article, vous veuilliez bien en donner toujours la date et le texte.

En face de ces brefs adressés par Pie IX à certaines personnes privées ou à certaines sociétés de Belgique et d'Italie, brefs qui ne furent jamais promulgués en France par l'autorité compétente, c'est-à-dire, par l'intermédiaire de nos seigneurs les évêques, laissez-moi faire quelques réflexions à propos de Léon XIII dans ses rapports avec votre école. Je remarque d'abord que Léon XIII n'a jamais fait allusion, dans des paroles ou des écrits, à ces brefs de Pie IX condamnant, dites-vous, la doctrine libérale. Bien plus, Léon XIII ne s'est jamais servi, que je sache, de l'expression si peu précise de doctrines catholiques-libérales.

Muet sur ces questions, le Pape Léon XIII a manifesté souvent et hautement ce qu'il pense de Louis Veuillot et de l'*école de la vérité intégrale*. Quelques jours après l'avènement du Souverain Pontife, Léon XIII sentait le besoin de dire à l'ardent Veuillot quelle attitude il devait prendre vis-à-vis du Pape : " Souvenez-vous, lui dit-il : INDIETRO, SI ; AVANTI, MAI " ! ce qui veut dire : *Après moi, tant que vous voudrez ; mais devant, jamais* !

Plus tard Léon XIII a protesté avec indignation contre un éminent prélat de *votre école*, qui avait osé, dans un véritable manifeste, comparer la politique de Pie IX et celle de Léon XIII, en exaltant la première et en incriminant la seconde. Le cardinal Pitra, de votre école, dut faire une rétractation solennelle (25 juin 1885).

Vers le même temps, le Pape chargea un évêque français d'interdire au chanoine Maynard, *de votre école*, la continuation de ses articles passionnés contre la mémoire de Mgr Dupanloup. Les articles cessèrent dans l'*Univers* ; mais le chanoine les continua en secret et en composa un volume, Dieu sait quel volume ! Tout y est procès de tendances contre l'évêque d'Orléans. Le Pape en eut le cœur navré. Et dire que certains catholiques ne connaissent la grande figure de Mgr Dupanloup que par cet indigne pamphlet étalé complaisamment sur la table de leur salon ! Faut-il alors s'étonner que tous les catholiques soient à jamais prévenus et trompés? Comment en serait-il autrement ? Celui qui n'entend qu'une

cloche, n'entend qu'un son, et nous ajoutons : si la cloche est fêlée il n'entend qu'un son aigre et faux.

Enfin, l'an dernier, (27 janvier 1887), Mgr Fèvre, lui aussi *de votre école,* fut obligé de rétracter les accusations qu'il avait portées contre la pieuse et docte compagnie de Saint Sulpice, vous savez à quel propos. (1)

Non, monsieur le Rédacteur il ne faut pas trop chanter sur un ton triomphal " que vous êtes l'école de l'infaillibilité, " " l'école des Papes, " et " l'école de Rome ! "

Mais il faut finir.

Vous avez présenté le P. Lacordaire comme une victime de l'*illusion libérale* et vous avez voulu parler du libéralisme en religion, de ce libéralisme qui, à bon droit, est condamné par l'église ; de mon côté j'ai essayé de montrer que le Père Lacordaire, après 1832, n'avait jamais été libéral dans le sens que vous insinuez, mais simplement *libéral en politique,* et les propres paroles du Père nous ont appris, en effet, ce qu'il entendait par son libéralisme.

Ma tâche est donc finie. Contre vos attaques j'ai tenté de défendre, comme c'était mon devoir, la cause si belle et st facile du P. Lacordaire. Quel que soit le résultat de mon travail, je goûterai en moi-même la joie intime et douce d'un enfant qui s'efforce de sauvegarder la mémoire d'un père bien-aimé.

Maintenant, Monsieur le Rédacteur, je vous quitte. Le ministère de la prédication m'appelle hors de mon couvent. Je vais y constater de nouveau qu'il est plus facile, avec la grâce de Dieu, de faire du bien aux âmes, que d'éclairer certains esprits dans les questions controversées.

GALLUS.

Canada, 2 septembre 1888.

(1) Nos lecteurs savent que penser du cardinal Pitra, du chanoine Maynard et de Mgr Fèvre. Les faits qui les concernent et auxquels *Gallus* fait allusion sont trop récents pour que nous ayons besoin de redresser ce qu'il y a de tortueux dans les assertions de leur nouvel agresseur, qui très certainement n'a *voulu* entendre qu'une cloche *fêlée.*— (*Note de la Rédaction.*)

(*Courrier du Canada*, 8 septembre)

Nos lecteurs ont vu hier avec quelle verve copieuse et quelle fécondité notre correspondant *Gallus* est revenu à la charge. Il nous entraîne dans une foule de digressions, ce qui nous condamne à être long, malgré notre désir d'être bref.

Comme la réfutation doit subir l'inconvénient d'être plus étendue que l'écrit à réfuter, nous répondrons en deux articles à notre correspondant. Aussi bien sa lettre peut être décomposée en deux parties distinctes : 1o Une apologie du Père Lacordaire. 2o Une nouvelle charge libérale contre Louis Veuillot, et l'école appelée généralement ultramontaine. *Gallus* nous apparaît, de prime abord, dans une pose mélancolique du plus touchant effet. Les yeux baignés de pleurs, il se plaint de ce que nous ne lui avons pas donné de définition nette, technique etc., de l'illusion libérale, du libéralisme catholique. Il nous reproche de l'avoir "laissé toujours tristement plongé dans *la mer ténébreuse*," et de lui avoir ôté "l'illusion qu'il avait de sortir bientôt des ténèbres, grâce à nos lumières."

Cette plainte voilée, nuancée d'une si douce et si fine ironie, nous va droit au cœur. Sans doute, nous avons cité à notre affligé collaborateur des brefs du Pape où la physionomie du libéralisme catholique était assez nettement dessinée, suivant nous. Mais *Gallus* fait le dégoûté ; il ne trouve pas cela assez précis, comme nous le verrons dans un second article ; le crayon pontifical lui semble trop vague. Il demande autre chose.

Que veut-il ? Voici une définition donnée par un théologien éminent, l'abbé Morel : "Le catholique libéral est celui qui pour la "sauvegarde de l'Église, préfère le droit commun au droit cano-"nique." (*La Somme contre le catholicisme-libéral*, p. LXI). Ce livre a été honoré d'un bref du pape, ce qui lui donne quelque lustre, sans doute. Préfèrerait-on d'autres termes ? "La doctrine catholique-libérale," dit Mgr de Ségur, "est une altération systématique des rapports de l'Église avec les sociétés civiles, et une négation plus ou moins accentuée du droit divinement conféré à l'Église de diriger spirituellement les gouvernements et les sociétés, d'inspirer les lois et les institutions publiques." (*Hommages aux jeunes catholiques-libéraux*, édition canadienne, 1877, p. 66.) C'est là encore un ouvrage assez bien recommandé, puisqu'il est précédé d'un bref du Pape, de lettres approbatives de Son Eminence le

cardinal Taschereau, de Mgr de St-Hyacinthe, de Mgr des Trois-Rivières, de tous nos évêques.

En réalité, ce à quoi *Gallus* tient surtout, c'est à nous faire admettre que le P. Lacordaire n'a pas donné *dans l'illusion libérale.* Car on ne doit pas l'oublier, telle est toute notre prétention. Nous avons dit simplement que l'illustre "dominicain ne préserva pas suffisamment son intelligence et surtout son cœur de l'illusion libérale." C'est contre cette modeste affirmation que regimbe *Gallus,* et pourtant la vérité qu'elle énonce est passée à l'état de lieu commun dans le monde religieux.

Gallus s'évertue à répéter que le P. Lacordaire n'a été libéral qu'en politique.

Il fait une distinction entre le libéralisme religieux et le libéralisme politique; il absout Lacordaire du premier et déclare que le second est inattaquable.

Ce que l'Église a condamné pourtant, c'est *le libéralisme.* Et le libéralisme est une erreur à la fois religieuse et politique, puisque la sphère où elle se meut est la question complexe des rapports de l'Église avec l'État. Il est permis et même louable de détester l'absolutisme. Mais on peut, en sens opposé, pécher par complaisance pour les principes de 89, et par excès de tendresse pour les libertés modernes qui ne sont pas toutes sans alliage.

Notre correspondant cite une parole de Lacordaire sur M. Lenormant, qui aurait été catholique libéral, c'est-à-dire, "*acceptant ce qu'il y a de bon et de progressif dans les institutions modernes.*" La belle affaire! Une telle déclaration n'est point du tout compromettante. Tout le monde peut en dire autant: J'accepte ce qu'il y a de bon, et je rejette ce qu'il y a de mauvais. Mais où est le bon et le mauvais?

Gallus explique longuement que Lacordaire voulait désigner par ces mots la *liberté politique, l'égalité civile,* la *tolérance religieuse,* et que les encycliques de Léon XIII contiennent la justification de ce programme. Toute cette démonstration peut être ingénieuse, mais elle est aussi très ondoyante. A quoi bon prouver, en citant Léon XIII, que "l'Église ne proscrit aucune forme de gouvernement?" Nous ne prétendons pas le contraire. Louis Veuillot a écrit lui-même: "L'Église accepte toutes les formes de gouvernement, bénit toutes celles qui la protègent, et ne s'attache absolument à aucune" (Mélanges, 2me série, tome Ier, p. 7.) Si Lacordaire et Veuillot, qui appartiennent à deux écoles différentes se rencontrent

sur ce point, le nœud de la question du libéralisme n'est donc pas là.

Notre correspondant cite encore l'Encyclique *Immortale Dei* pour établir que la *tolérance civile* des cultes par les princes, dans *certaines circonstances*, n'est pas condamnée par l'Église. C'est à merveille. Mais ici nous nous demandons si tel a toujours été exactement le programme lacordairien. Lorsqu'il s'écriait, dans son *Oraison funèbre* d'O'Connell :

"Il entendait (O'Connell) que tout serviteur de la liberté la "voulût également et efficacement pour tous, non pas seulement "pour son parti, mais pour le parti adverse ; *non pas seulement "pour sa religion, mais pour toutes ;* non pas seulement pour son "pays, mais pour le monde entier. . . Catholiques, entendez-le bien, "si vous voulez la liberté pour vous, il vous faut la vouloir *pour "tous les hommes et sous tous les cieux,"* lorsque Lacordaire parlait ainsi, ne dépassait-il pas la limite tracée par le pape ? Ne donnait-il pas dans l'illusion libérale ? Le *Syllabus* a condamné la proposition suivante :

" A notre époque il n'est plus utile que la religion catholique soit considérée comme l'unique religion de l'État, *à l'exclusion de tous les autres cultes."*

Et le Souverain-Pontife Pie IX a censuré solennellement, dans le consistoire du 27 décembre 1852, le gouvernement de la Nouvelle-Grenade, État catholique, qui avait introduit dans son droit public le libre exercice des cultes hétérodoxes. Sans doute, comme le dit l'Encyclique *Immortale,* l'Église ne condamne pas les princes qui, pour éviter un plus grand mal, dans les pays mixtes, par exemple, tolèrent la pratique des divers cultes. Mais de là à réclamer la liberté de *toutes les religions,* à réclamer la liberté *pour tous, sous tous les cieux,* il y a une grande distance.

Voilà une de ces thèses risquées qui laissent une ombre sur la renommée glorieuse de l'illustre dominicain. Lacordaire est mort avant le *Syllabus,* avant l'Encyclique *Quanta Cura,* avant le concile du Vatican. S'il eut vécu, avec cet admirable esprit d'obéissance qui fit sa force et sa vraie grandeur, il se fût incliné humblement devant les enseignements de Rome, malgré l'improbation indirecte qu'avaient reçue certaines opinions qui lui étaient chères. Nous n'accusons pas Lacordaire d'hérésie, nous ne mettons pas en suspicion la sincérité de sa foi. En un mot, quoi que dise *Gallus,*

nous ne faisons pas *d'insinuation* contre lui : l'insinuation est l'arme des lâches. Mais nous *disons* que le Père Lacordaire ne s'est pas garé suffisamment de certaines illusions libérales, et nous croyons l'avoir suffisamment prouvé.

Gallus essaie encore d'excuser l'incident Montesquieu. La tâche est au-dessus de ses forces. Il a beau dire, un religieux, un apologiste fameux de la foi catholique, ne devait pas faire un éloge, non "tempéré de fortes réserves,"—expression de M. Godefroy—d'un écrivain comme Montesquieu, et d'un livre comme l'*Esprit des lois.* Il ne devait pas représenter cet auteur comme "élevé par trente ans de méditations au-dessus *des erreurs de sa jeunesse,*" au moment où celui-ci écrivait un ouvrage destiné à être frappé par les censures de l'Index. Il ne devait pas se montrer à ce point libéral d'appréciation, dans une circonstance où il ne parlait pas seulement à l'Académie, mais à *tout Paris,* à la France entière, anxieuse de lire ce discours, et aux jeunes gens en particulier sur qui Lacordaire exerçait un prestige fascinateur. Il ne devait pas pousser l'imprudence jusqu'à s'écrier dans un passage autre que celui déjà cité : "Mon-"tesquieu avait publié son *Esprit des lois,* livre sans modèle aussi, "supérieur à son siècle *par la religion* et la gravité, et qui malgré "sa nature si profondément sérieuse, eut l'art de séduire et demeure "encore populaire aujourd'hui qu'il est *trop peu lu.*"

Trop peu lu ! ! Mais encore une fois le livre est à l'Index, et c'est un moine qui parle ainsi à des profanes ! N'est-ce pas trop fort, et *Gallus* poussera-t-il la ferveur de son culte jusqu'à refuser d'admettre qu'il y avait beaucoup d'illusion libérale dans un pareil enthousiasme ?

Refusera-t-il d'admettre également que le fait d'avoir invité le Père Lacordaire à signer certaines propositions doctrinales, en 1850, indiquait chez le Saint-Siège un désir d'être rassuré qui devait avoir des motifs ? Ni Dom Guéranger, ni le Père de Ravignan n'ont jamais été mis en demeure de signer de tels formulaires.

Et la fondation de l'*Ère nouvelle,* journal combattu par Montalembert lui-même, et les discours aux clubs en 1848, n'y avait-il pas dans tout cela des traces assez visibles de l'illusion libérale ?

N'insistons pas, l'opinion générale s'est prononcée depuis longtemps sur tous ces points, et il n'y a que la pieuse générosité du sentiment filial qui puisse s'acharner encore à ne pas admettre l'évidence.

Nous comprenons et respectons ce sentiment, et notre seul regret dans cette polémique est d'avoir été forcé de le blesser.

(*Courrier du Canada*, 10 septembre.)

Après avoir complètement échoué dans son apologie outrée du P. Lacordaire, comme nous l'avons vu samedi, *Gallus* entreprend de démolir, du bec et des ergots, le grand publiciste dont l'Église a pleuré la perte, Louis Veuillot.

Avant toutes choses nous tenons à constater que c'est notre adversaire qui a ouvert la porte à cette dispute d'écoles. Sous prétexte de défendre Lacordaire contre les restrictions contenues dans notre article à M. Fréchette, il a ouvert le feu sur Louis Veuillot et "l'école de l'*Univers*." (Voir sa lettre du 25 août dernier.)

Nous avons dû répondre à ces attaques où se trahissait l'esprit d'école, l'esprit de la Roche-en-Brenil. Nous allons continuer d'accomplir ce devoir, quelque désagréable qu'il soit.

Gallus admet que, par nos citations, nous avons établi l'éloignement de Louis Veuillot pour le césarisme et l'absolutisme. Mais, comme il prétend toujours avoir prouvé le contraire par les siennes, il conclut triomphalement de ces "*deux preuves simultanées*," que le grand polémiste a soutenu le pour et le contre, que c'est un *caméléon*.

Le mot est odieux, surtout quand on songe que cette injure est adressée à un illustre serviteur de l'Église, dont le dévouement à cette mère tant de fois trahie n'a jamais varié. Nous allons la faire expier à *Gallus* dans un instant. Mais disons de suite que l'outrage est gratuit. Caméléon ! l'écrivain qui, depuis sa conversion, n'a eu qu'un amour, et qu'un serment : l'amour de l'Église et le serment de la défendre. Caméléon ! le journaliste qui a écrit : "*Je* "*n'appartiens à aucun parti*, je ne me fais d'illusion sur aucun, je "ne caresse aucune chimère ; je ne suis lié, sauf envers l'Église, "par aucune affection ; l'Église est ma Reine et ma Mère," et qui, toute sa vie, est resté fidèle à ce programme.

Ah ! monsieur, vous abusez étrangement des mots. "Aujourd'hui royaliste, demain bonapartiste, ici partisan du césarisme, là du parlementarisme," telle est la caricature que vous essayez de faire avec cette grande figure. Vous avez oublié le trait suprême qui donne la clef de cette carrière : *catholique avant tout*. Catholique avant tout, Louis Veuillot a offert son appui loyal à tous les gouvernements qui voudraient délivrer et protéger l'Église. Il a demandé à la monarchie de Juillet la liberté de l'enseignement, que cette

monarchie a refusée jusqu'à sa chute. Il n'a combattu la République de 1848, dans l'origine moins hostile à l'Église, qu'après avoir constaté son impuissance à faire règner l'ordre social. Il a appuyé l'Empire, avec l'épiscopat et le clergé, parce que l'Empire paraissait vouloir protéger l'Église comme l'attestaient ces paroles de l'Encyclique *Inter multiplices* : " Aujourd'hui, par la volonté de Notre très cher fils en Jésus-Christ, Napoléon, empereur des " Français, et par les soins de son gouvernement, l'Église catholique " jouit chez vous d'une paix, d'une tranquilité, d'une protection " entière ! " Il a combattu ce même Empire et a été frappé par lui, quand Napoléon III a levé le masque et montré sa vraie figure. En un mot, d'un bout à l'autre de sa carrière, il a été uniquement le soldat de l'Église, il a été l'homme d'un seul drapeau. Et vous osez le traiter de caméléon ! !

Mais j'ai fait ma preuve, dites-vous. — Votre preuve ! ! Eh ! que me font vos petites citations mal interprétées, comme on l'a vu l'autre jour. Je vous montre la vie de l'homme, toujours une, et soumise à une invariable fidélité. Votre preuve ! ! Que diriez-vous d'une preuve du genre de celle dont je vais vous donner un échantillon ? Lacordaire a écrit ceci de la République :

" Je crois que durant ma vie et bien au delà, la République ne pourra s'établir, ni en France, ni en aucun autre lieu de l'Europe, et *je ne pourrais prendre part à un système qui aurait pour base la persuasion contraire.* (*Lettre à Lamennais, 1832.*) "

Puis Lacordaire a fait cette autre profession de foi :

"Avant de donner des garanties par mes paroles, je veux en donner par mes actions, et j'espère *que la République durera assez pour que je lui prouve le dévouement que je lui porte*.... D'un côté le sentiment de la modestie, le sentiment de ne pas avoir assez fait, m'empêche de me targuer de républicanisme ; et de l'autre, *le sentiment de mon devoir* m'impose de dire oui, *je suis républicain.* (*Correspondance inédite* du P. Lacordaire, par Henri Villard, p. 554.) "

Voilà deux textes qui se ressemblent peu. Caméléon, sans doute, le Père Lacordaire..... Qu'en pensez-vous, *Gallus ?*

Vous parlez d'écoles, et vous dites que si celle de Veuillot a été encouragée par le Pape, cela ne prouve rien contre l'école opposée. Pourquoi nous forcer à réveiller ces souvenirs de discordes ? *L'école opposée ?* Mais elle a été écrasée pendant vingt ans, et les échecs retentissants qu'elle a subis resteront dans l'histoire de l'Église. Je

ne parle pas de détails, d'incidents secondaires, de manquements dans la forme comme il s'en produit dans toutes les écoles, je parle du fond des idées, de la lutte des doctrines. Quand l'*école opposée* proclamait l'*Univers* un danger pour l'Église, une Encyclique venait relever et appuyer l'*Univers*. Était-ce une défaite ? Quand l'*école opposée* voulait conjurer la publication du *Syllabus*, comme le prouve ce passage d'une lettre de M. Adolphe Dechamps, illustre homme d'État belge, au Père Gratry, en 1871 :

"Avant l'Encyclique de 1864, j'adressai au Pape, au nom de *nos amis, MM. de Montalembert, de Falloux, Albert de Broglie, Cochin, etc., un mémoire plaidant la cause du silence....*"

Quand l'*école opposée* s'agitait ainsi, elle recevait pour réponse le coup de tonnerre de l'Encyclique *Quanta cura*. Était-ce une défaite ?

Quand l'*école opposée* publiait, en 1869, le livre de Mgr Maret sur le *Concile général*, les *Observations sur la controverse*, etc., l'*Avertissement à M. Louis Veuillot*, le manifeste du *Correspondant*, les brochures du P. Gratry, le Concile du Vatican, sous l'inspiration du Saint-Esprit, repoussait toute ces arguties, tous ces *impedimenta*, et proclamait le dogme illuminateur de l'infaillibité. Était-ce une défaite ?

Ah ! *Gallus*, nous avons lu un peu, nous aussi, l'histoire contemporaine, et ne croyez pas nous aveugler en nous jetant aux yeux votre poudre gauloise.

Mais notre adversaire se croit bien fort. Écoutez : les brefs de Pie IX contre le libéralisme catholique que nous avons cités étaient adressés *à des Italiens et à des Belges (sic)* ; ils ne furent pas promulgués par les évêques de France, et enfin Léon XIII ne s'est jamais servi du mot catholique-libéral.

En premier lieu, voici, *Gallus*, un bref à *Mgr l'évêque de Quimper*, bon Français sans doute. Nous y lisons ce qui suit :

"Ils pourraient (les membres des associations catholiques) trouver une voie glissante vers l'erreur dans *ces opinions soi-disant libérales qui sont accueillies par beaucoup de catholiques honnêtes d'ailleurs et pieux*, dont par conséquent *la religion et l'autorité* peuvent très facilement attirer à eux les esprits et les incliner vers des opinions très pernicieuses. (Bref à Mgr de Quimper, 28 juillet 1873.)"

Voilà un bref assez explicite, publié par Mgr de Quimper dans

son diocèse. Le cardinal Pie a également promulgué trois brefs contre le catholicisme-libéral.

Mgr de Ségur, un autre Français, a reçu lui aussi, un bref où se trouvent ces lignes :

" Le Saint-Père a vu par votre lettre que, dans ce nouvel écrit (*Hommages aux jeunes catholiques-libéraux*) mettant sous les yeux de vos lecteurs les *Lettres Apostoliques, écrites par Sa Sainteté pour prémunir les fidèles contre les principes catholiques-libéraux et contre leurs fauteurs*, vous vous êtes soigneusement appliqué à donner sur ce sujet aux jeunes gens de précieux avis, etc. (17 avril 1874.)"

Nous pourrions citer encore le bref à l'abbé Jules Morel, le bref au vicomte de Morogues etc.

Enfin, voici l'argument prodigieux : " Léon XIII n'a jamais fait allusion dans des paroles ou des écrits à ces brefs de Pie IX," et ; " Léon XIII ne s'est jamais servi, *que je sache*, de l'expression *si peu précise* de doctrines catholiques-libérales "

Disons d'abord que Léon XIII a écrit à Mgr de Périgueux un bref, daté du 29 juillet 1884, où il est dit que la règle de direction des catholiques, est contenue, " soit dans le *Syllabus* et *dans les* " *autres actes de notre illustre prédécesseur* soit dans nos propres lettres encycliques." Or dans le *Syllabus* et les actes de Pie IX, on trouve la condamnation formelle du libéralisme catholique.

Quant à " l'expression *si peu précise* de doctrines catholiques libérales," que Léon XIII ne s'en soit jamais servi, c'est possible, quoique *Gallus* n'en paraisse pas très sûr. Lorsque les doctrines sont condamnées, peu importent les expressions. Nous nous permettrons seulement de faire observer à notre adversaire que sa qualification de *peu précise* appliquée à l'expression " *catholique-libéral* ne pèche pas par excès de respect pour Pie IX qui s'en est servi tant de fois, pour un si grand nombre d'évêques et de théologiens qui l'ont employée si souvent, pour les premiers Pasteurs de notre pays, dont la lettre collective du 22 septembre 1875, est dirigée nommément contre le *libéralisme-catholique*, et qui ont prononcé cette parole solennelle : " quoique le *libéralisme-catholique* ne soit " pas encore formellement condamné comme hérétique, *il n'est plus* " *permis en conscience d'être un libéral-catholique.*"

Nous aimons à croire que *Gallus* n'avait pas suffisamment calculé la portée de son expression.

Un dernier mot. Nous laissons de côté, pour abréger, les atta-

ques contre M. le chanoine Maynard, dont le livre véhément n'a pas été publié sans permission, et contre Mgr Fèvre. Mais il nous faut absolument relever cette parole : " Le Pape Léon XIII a mani-" festé souvent et hautement ce qu'il pense de Louis Veuillot, et de " l'école de la vérité intégrale."

Oui, Léon XIII a manifesté hautement ce qu'il pensait de Louis Veuillot et de son œuvre. Lorsqu'en 1878, le grand publiciste catholique alla demander au nouveau pontife sa bénédiction paternelle, il fut reçu avec effusion. Le pape le combla d'éloges, et non de menaces du ton de celles rapportées par *Gallus*, après je ne sais quel raconteur. Il le bénit, lui et son œuvre, et l'encouragea à continuer le bon combat. Il se plut à réclamer le titre de vieil abonné de l'*Univers*. Et depuis cette époque il n'a cessé de bénir le vaillant journal catholique.

L'hiver dernier encore, aux fêtes jubilaires, durant une audience particulière d'une demi-heure, faveur insigne en ce temps de fatigues et de réceptions incessantes, Léon XIII a dit à M. Eugène Veuillot : " Je suis satisfait de vous voir, " l'*Univers*" *va bien*. Il a " compris mes intentions, il s'est conformé aux instructions que j'ai " dû donner à la presse catholique ; *je suis content de lui*."

Nous terminerons sur cette parole, dans laquelle nous trouvons mieux que dans les propos de *Gallus*, la pensée de Léon XIII.

(*A suivre.*)

ROSE MARIE

CHAPITRE VI.

MISS TANKERVILLE.

" Il est passé minuit," dit Miss Tankerville en regardant sa montre.

—" Oh ! pour cette fois, ce n'est pas tard ; continuez, je vous prie et de grâce racontez-moi la suite de vos aventures ; si vous saviez à quel point elles m'intéressent !

Au lieu de répondre Miss Tankerville pencha la tête comme pour écouter.

" J'entends quelqu'un sur l'escalier," dit-elle d'une voix agitée, puis se levant, elle alla ouvrir la porte au large ; mais le gaz du corridor était éteint, et tandis qu'elle alla chercher une bougie pour le rallumer, elle entendit distinctement les pas d'un homme qui descendait l'escalier, puis sortait de la maison.

Pour le coup la terreur des deux femmes fut grande ; mais leur courage était à la hauteur de la situation. D'abord elles allèrent fermer à la clef et au verrou la porte de la maison ; puis, munies d'une bougie, elles examinèrent tous les coins et recoins où l'on pouvait s'être caché ; mais elles ne découvrirent nulle trace d'être humain, et enfin, honteuses un peu de leur frayeur, elles revinrent à leurs sièges dans la chambre de Rose Marie.

" De grâce, Miss Tankerville, continuez votre récit ; le sommeil en tout cas a été chassé de nos paupières par ce qui vient de se passer."

—" Eh bien, soit ; mais il faudra pourtant que j'abrège, car l'aurore ne devra pas nous trouver debout.

" A notre retour du Canada, et du milieu des splendeurs de cette nature calme et grandiose qui élève l'âme, je retombai dans le tour-

billon d'une vie mondaine et de dissipation, telle que Gotham (1) la présente, hélas, presque inévitablement.

" Mme Varick était allée aux bains de mer à Rockaway ; M. Varick était resté en ville pour vaquer à ses affaires ; mais ses affaires évidemment ne réussissaient guère, car je n'étais pas de retour depuis une demi-heure que déjà il vint emprunter de l'argent auprès de moi. Je le lui donnai de grand cœur ; mais quand après trois ou quatre jours il vint me demander, *rien que pour vingt-quatre heures*, une somme très considérable, égale de fait à mes revenus pendant six mois, je ne pus y consentir et je refusai d'un ton ferme bien qu'ému, car j'étais prête à lui rendre n'importe quel service qu'il serait en mon pouvoir de lui rendre.

" Il sembla mortifié de mon refus, mais ne dit rien, mit son chapeau et sortit. Ce jour-là, il ne parut point au dîner ; j'en fus alarmée et demeurai levée ce soir plus tard qu'à l'ordinaire pour le voir à son retour et lui faire mes excuses. Mais il ne revint point ce soir-là. Le lendemain encore point de nouvelle de M. Varick toute la journée. Nous pensions qu'il était allé à Rockaway, et j'allais écrire à sa dame à ce sujet lorsque je reçus d'elle un billet me demandant de lui prêter cent piastres et m'informant que M. Varick oubliait de lui envoyer de quoi payer son compte et revenir en ville ; elle supposait que, suivant l'habitude, il devait avoir perdu considérablement au jeu.

" Je me hâtai de lui envoyer la somme demandée et le lendemain au soir elle arriva avec sa petite famille et ses domestiques. Dès que nous fûmes seules elle se jeta dans mes bras en sanglotant et disant : Nous sommes ruinés, ma chère ; Varick est parti pour l'Amérique du Sud sans payer les dettes énormes qu'il a contractées au jeu.

" Ce n'était pas malheureusement la première fois que cet homme était dans des difficultés de ce genre ; mais un héritage considérable qui lui était venu de son grand-père, M. Peter Roosevelt Varick l'avait tiré d'embarras jusque là ; dans la circonstance présente il ne voyait d'autre moyen que la fuite pour échapper à ses créanciers. La maison, ainsi que le mobilier, appartenait à Mme Varick : c'était un cadeau qu'elle avait reçu de son oncle M. Dashon. Je lui conseillai de la louer et d'aller se retirer auprès de ce cher oncle qui l'aimait beaucoup et qui ne la laisserait certainement pas dans la

(1) C'est le surnom qu'on donne à New-York ; il n'est pas flatteur.

détresse. Mais sa réponse était toute prête : Pour rien au monde je n'irai me remettre sous le pouce de ma tante Dashon ; mais je m'attends à mieux que cela ; les Bédouins donnent passablement de fil à retordre aux Français en Algérie et j'espère bien que Dick Dashon, qui s'est engagé, comme vous savez, parmi les chasseurs d'Afrique, va se faire casser la tête un de ces jours."

Un cri d'horreur échappa à ces mots à la poitrine de Rose Marie ; mais elle le comprima aussitôt et avec grand calme dit à Miss Tankerville : " Ce n'est rien ; mes nerfs sont encore faibles ; continuez, s'il vous plait."

—" Le docteur Mannikin fut consulté ; il n'hésita pas un instant et son avis fut que je reprisse ma maison, y misse le mobilier de Mme Varick, et que tous trois nous vinssions y vivre jusqu'au retour de M. Varick, ou jusqu'à ce qu'un événement imprévu, mais tout aussi profitable qu'il était désirable remît les choses sur l'ancien pied.

" Moi qui avais une confiance illimitée en mon cousin, et qui étais prête à faire n'importe quel sacrifice pour tirer cette pauvre Mme Varick de son cruel embarras, je consentis sur l'heure à tout ce qu'on proposa. Mme Passavant, ma locataire, trouva facilement, Place Lafayette, une maison bien plus commode encore que la mienne, comme maison de pension ; elle résilia le bail sans le moindre retard et peu de jours après nous allâmes tous nous installer chez moi à ma grande satisfaction.

" Avant de prendre une décision finale j'avais néanmoins pris la précaution de consulter mon sage mentor, M. O'Morra ; il était alors à Washington, plaidant une cause à la Cour Supérieure ; je lui écrivis, le docteur se chargeant de mettre la lettre à la poste. Comme je ne reçus point de réponse, j'en conclus que le cher homme n'avait point d'objection à mon plan, et dès lors tout alla à souhait. Mme Varick me transféra devant notaire la propriété de son magnifique mobilier ; je lui devais en retour la pension à elle, à ses deux enfants et à deux domestiques pour l'espace de trois ans. Le docteur Mannikin de son côté me fit la remise des mille piastres que je lui avais promises, et reçut en retour l'usage du premier étage en place du soubassement qu'il avait eu jusque là.

" Le lendemain je fus tout étonnée de trouver que le docteur avait enlevé son nom de la porte du soubassement et l'avait placé sur la grande porte d'entrée de la maison. J'en fus terriblement mortifiée et il y eut une scène entre nous deux : Vraiment, c'est trop fort, lui dis-je ; vous voulez donc me faire passer pour

votre ménagère ?—A Dieu ne plaise, répondit-il, ma chère cousine ; mais il faut bien mettre un nom quelconque et vous ne voudriez pas mettre *Miss Tankerville*, comme si vous teniez une maison de pension.—C'est vrai, ma chère, le docteur à raison, ajouta Mme Varick, laissez-le bénéficier de l'avantage de mettre son nom sur la porte ; sa réputation en grandira immensément et nous y gagnerons nouss-mêmes en considération.

"Je cédai et ne songeai plus qu'à jouir de ma nouvelle dignité de maîtresse de maison ; j'avais gardé quelques tableaux de famille, deux magnifiques portraits de mon père et de ma mère, une grande et belle peinture d'Hippocrate et quelques paysages vraiment admirables. J'étais tout juste occupée à en décorer les murs de mon salon lorsque la porte s'ouvrit, et—M. O'Morra se tenait debout devant moi.

"Sa mine me disait assez quelle impression tout ce qu'il voyait et tout ce qu'il devinait avait faite sur lui ; je crus utile de le prévenir et lui dit : C'était bien poli de votre part, n'est-ce pas, de ne pas daigner répondre à ma lettre ?

—Quelle lettre ? cria-t-il d'une voix de stentor ; je n'ai reçu aucune lettre de vous ; comment l'avez-vous addressée ?

—*Cahal O'Morra, Ecr., Hôtel Willard, Washington, D.C.*, en lettres aussi distinctes que le ferait un maître d'écriture ; et le docteur Mannikin s'est chargé lui-même de la mettre à la poste.

—Cela explique pourquoi je ne l'ai jamais reçue. Mais, dites-moi, c'est donc lui qui est le maître de cette maison ; son nom est sur la porte. Et qui encore, outre vous, compte-il prendre comme pensionnaire ?

—Je ne suis pas sa pensionnaire ; il est le mien et j'aurai avec moi Mme Varick. La pauvre dame a eu du malheur, comme vous savez ; son mari s'est enfui. Je vous ai tout dit dans ma lettre et je ne vois vraiment pas ce qui vous a empêché de me répondre.

—Je n'ai pas reçu votre lettre, vous dis-je, et je vous trouve plus que naïve, je vous l'avoue, de l'avoir confiée à votre cousin Mannikin. Quant à mon avis sur vos arrangements présents, le voici : À n'importe quelle condition il faut résilier votre contrat.

—Comment, monsieur, lui répondis-je, vous voudriez me faire manquer à un engagement solennel ?

—Non, répliqua-t-il avec une fermeté qui me terrifia, mais, je voudrais arracher la colombe aux serres du vautour....

"La colère m'était montée au front, mais je me retins. De son

côté il semblait regretter son langage ; il s'arrêta devant le portrait de mon père, et soupirant profondément il ajouta avec une solennité qui me glaça d'épouvante : Miss Tankerville, il s'agit pour vous d'une chose mille fois plus précieuse que votre fortune, il s'agit de votre honneur et de celui de vos vertueux parents.—Et ce disant il disparut comme l'éclair.

" J'étais pendant quelques instants comme anéantie ; la nécessité de faire bonne contenance me raviva. Mon cousin fut plus prévenant que jamais ; Mme Varick m'appelait sa bienfaitrice insigne et tous deux étaient aux petits soins envers moi. Nous recevions des visiteurs charmants et des visiteuses adorables ; nos soirées d'hiver surtout furent délicieuses. Le docteur avait un talent remarquable pour attirer des artistes distingués et des érudits en tout genre. Nous ne recevions, il est vrai, pas d'invitations de la part de nos anciennes connaissances : Mme Varick ne pouvait s'y attendre et je dus partager sa disgrâce ; mais nous allions assez régulièrement au théâtre et c'était toujours le docteur qui prenait les billets. Il se chargeait aussi de payer les comptes courants et s'occupait de ma comptabilité avec talent et dévouement.

" J'oubliais de dire qu'à partir de ce changement de scène, cousin Ezekiel commença pour lui-même aussi un nouveau genre de vie, s'habilla en Quaker, devint sérieux au possible et s'attira en peu de temps une clientèle fabuleuse ; car à New-York, comme vous savez, plus qu'ailleurs, un peu de science et beaucoup de charlatanisme ne manquent jamais de faire impression. Du reste son talent était reconnu, et personne ne doutait qu'il ne fût vraiment habile médecin.

" Pour moi, j'avais assez à faire, rien qu'à surveiller l'éducation de ma jeune sœur. Il est vrai que j'eus le bonheur de me procurer une gouvernante de choix, une personne d'élite, qui me tint lieu en même temps de confidente et dont la présence protègea ma maison, je n'en doute pas, de bien des dangers.

" Je regrettais néanmoins beaucoup de ne plus recevoir de visites ni de nouvelles de M. O'Morra ; mais je pensais que dans les circonstances où je me trouvais je devais me passer des conseils de cet ami fidèle.

" Le temps se passa donc sans inquiétude de ma part et déjà je commençais à en vouloir même sérieusement à M. O'Morra pour les soupçons injurieux qu'il s'était permis à l'égard de nos hôtes, lorsqu'un jour en arrivant à la banque je m'aperçus, lorsqu'on me ren-

dit mon livret, que mes dépôts depuis ma dernière visite avaient disparu comme la neige se fond au soleil du printemps ; on avait tiré sur moi pour la valeur de plusieurs milliers de piastres, et à ma grande stupéfaction le caissier, tout interdit de ma surprise, étala sous mes yeux toute une série de chèques, dûment signés de mon nom admirablement contrefait, qu'il avait payés en due forme au docteur Mannikin. J'étais ruinée, car je vis dès la première inspection que je ne pourrais jamais prouver que ce n'était pas moi qui avais signé ces billets.

"Je sortis comme pétrifiée et de retour chez moi je me hâtai d'écrire à M. O'Morra, le priant de venir me voir. Il vint immédiatement et comprit tout à la simple vue de mon livret. Mais que faire ?

—Mettre à la porte sur place ce vampire qui vous suce le sang, s'écria-t-il d'une voix terrible ; il ne possède aucun engagement écrit de vous. Quant à la harpie, sa commère, c'est autre chose ; vous lui devez la pension pour une année de plus ; mais il suffit que la personne à laquelle vous louerez votre maison s'engage à remplir cette partie du contrat.

—Mme Varick n'y consentira jamais.

—En ce cas, laissez-lui emporter son mobilier, mais débarrassez-vous d'elle à tout prix, ou pour le moins quittez-la.

"Je me mis immédiatement à la recherche d'une locataire ; j'en trouvais une admirable dans la personne de Mme Commifaut ; elle accepta mes conditions, se chargea de fournir la pension à Mme Varick pour un an, mais déclara haut et ferme que jamais elle ne souffrirait le docteur Mannikin dans la maison un seul instant.

"Je me croyais au terme de mes épreuves ; elles ne faisaient au contraire que commencer. Mme Varick ne fit point d'objection au changement ; mais le docteur, quand je lui en parlai, devint furieux comme un tigre blessé à la chasse.

—Ah ! s'écria-t-il, vous voulez me mettre à la porte de cette maimaison ; eh bien, puisque vous me poussez à bout, c'est vous qui irez chercher un asile dans la rue.

"Il accompagnait ces mots d'un rire sardonique ; puis tirant de son bureau une liasse de comptes, il les étala devant mes yeux en s'écriant : Je vous donne une demi-heure, Mademoiselle, pour me rembourser toutes ces sommes que j'ai payées en votre nom ; sinon, —(ici il vomit un effroyable blasphème,)—le shérif vous jettera dehors avec vos guenilles ; le mobilier est à moi, il m'est hypothéqué depuis trois ans ; votre contrat avec Mme Varick est nul.

" Vous devinez le reste, ma chère enfant ; en moins d'une heure le shérif était là avec ses hommes, et je me trouvai sans abri avec ma pauvre Laura.

" M. O'Morra me vint encore en aide, comme bien vous pensez ; il loua cette maison, m'avança de l'argent, vint chez moi en pension avec son fils, me procura ces autres pensionnaires si respectables que vous avez déjà entrevus, et me voici, grâce à Dieu et à mon généreux protecteur, non-seulement à l'abri de la misère, mais dans un état de fortune presque florissant.

—" Et votre jeune sœur ?

—" Oh ! elle n'a jamais su ce que c'est que le chagrin. Quant à son mariage, voici comment cela s'est fait. Il y a dix-huit mois le capitaine Varick vint me demander de le prendre comme pensionnaire pour un mois. Son nom m'était odieux, mais je le savais innocent de toutes les turpitudes de sa famille ; je le reçus.

" Son vaisseau était dans le port ; il nous invita, Laura et moi, à le visiter. Bref, il devint amoureux de ma petite sœur et me demanda sa main. Après avoir consulté M. O'Morra, je donnai mon consentement pourvu que le capitaine voulût bien étudier la question de la vraie Église. Il y consentit de grand cœur, n'ayant jamais eu de préjugés contre la religion catholique, et nous eûmes tous la consolation de le voir baptisé (il ne l'avait jamais été) ; puis le mariage se célébra sans qu'on s'occupât le moins du monde des Varick et de toute leur mauvaise humeur.

" Me voici arrivée à la fin de mon récit, et il était temps, car le coq a déjà dû chanter et il faut absolument que nous allions prendre quelque repos. Mais, néanmoins, vous ne trouverez pas étrange, je l'espère, que je vous demande discrètement, avant de vous quitter : Comment se fait-il que vous sembliez être passablement bien au courant des secrets de famille des Varick ?"

Rose Marie hésita un instant, puis répondit avec simplicité :

" Ma chère Miss Tankerville, vous avez été plus qu'une mère pour moi ; je vous dois toute la vérité sur mon compte, et je sais que vous ne m'en aimerez pas moins. Je suis la fille de Richard Varick Dashon, ce " beau Dick Dashon," auquel vous avez fait deux fois allusion dans votre récit."

" Ciel ! est-ce possible ?—Mais je n'ai jamais su que Miss Dashon, la riche héritière fût morte ou passât pour morte aussitôt après la cérémonie de son mariage ?"

—" Qui vous a dit que je passai pour morte, ou qu'on me crût morte aussitôt après la cérémonie de mon mariage ?"

—" Le docteur Mannikin, je crois, a dit que vous étiez morte d'apoplexie foudroyante en revenant de l'église et qu'avant de rendre le dernier soupir vous aviez demandé à être enterrée avec vos habits de noces."

—" S'il a dit cela, il a dit ce qu'il savait être faux. Pour qui me prend-on ? Ah ! si j'avais recouvré la connaissance et l'usage de la parole, c'est de ma pauvre âme que je me serais occupée, et non de la manière dont ce misérable corps serait enterré."

—" C'est évident et j'aurais dû y penser. Mais comment se fait-il que je n'ai jamais rien su ni de votre mariage, ni de votre mort ? Il est vrai que mes occupations m'absorbaient entièrement et que j'évitais avec soin tout rapport avec les Varick.

—" Je ne m'étonne guère que vous n'ayez pas entendu parler de mon mariage *projeté,* mais c'est un mystère pour moi comment vous n'avez rien lu dans les journaux du temps concernant mes funérailles, car *on m'a dit* (à moins que je ne l'aie rêvé) que cinquante voitures m'ont suivie à Greenwood."

Les deux amies s'étaient déjà levées pour se séparer, lorsqu'elles virent un homme sortir du cabinet de toilette, s'élancer comme l'éclair vers la fenêtre qui donnait sur le balcon, l'ouvrir et disparaître.

Un cri de détresse échappa à toutes deux ; Rose Marie était comme rivée à terre, les yeux effarés ; Miss Tankerville, plus courageuse, s'avança sur le balcon ; une corde à nœuds attachée à un des barreaux au moyen d'un nœud coulant indiquait clairement par où le voleur était venu et s'était évadé. Miss Tankerville détacha la corde et la tira dans la chambre, puis fermant et fenêtre et volets :

Remercions Dieu, ma chère," dit-elle, " qui nous a protégées contre les embûches des méchants."

Toutes deux tombèrent à genoux et prièrent avec ferveur pendant quelques instants ; puis, calmes et confiantes, elles allèrent prendre leur repos, et dormirent bientôt d'un aussi profond sommeil que si rien d'extraordinaire ne s'était passé.

V. H.

(A suivre)

CHRONIQUE.

Le Saint-Père a reçu la visite de Guillaume II, empereur d'Allemagne : il s'est montré affable, condescendant même envers le jeune souverain, car il songe au salut des âmes et il sait qu'un empereur d'Allemagne, par le temps qui court, peut empêcher beaucoup de bien et faire un grand mal à l'Église. La politesse à son égard de la part du Souverain Pontife n'est donc pas une simple formalité, encore moins de la flatterie intéressée ; c'est un acte de vertu digne de Léon XIII. Reste à savoir si Guillaume aura assez de tête et de cœur pour comprendre cela et pour respecter les droits de l'Église et ceux des catholiques d'Allemagne. Si c'est le cas, la visite aura produit d'excellents fruits.

On ne saurait raisonnablement espérer davantage de cette entrevue. La triple alliance est là,— l'empereur catholique d'Autriche, le roi catholique d'Italie et l'empereur protestant d'Allemagne se sont engagés, par un pacte solennel, à s'unir pour maintenir le *statu quo*, donc pour laisser le pape à la merci de son geôlier, et pour empêcher qui que ce soit de briser ses fers. D'un autre côté ce ne sera ni l'Angleterre hérétique, ni la Russie schismatique qui prendront la défense du chef de l'Église catholique. Et quant à la France et à l'Espagne, qui s'occupe de ce qu'elles disent ? et que pourraient-elles faire en pareil cas, même si elles voulaient faire quelque chose? L'Europe est donc bien malade, menacée comme elle l'est à peu près partout par la franc-maçonnerie et la juiverie combinées ; et le Saint Père n'a d'autre consolation que de se dire : "Sous les empereurs romains, pendant les trois premiers siècles de l'ère chrétienne, le sort de mes prédécesseurs était pire encore que le mien, et pourtant Dieu était glorifié, les âmes sauvées, et le triomphe de l'Église se préparait. *Sursum corda.*"

***

Les violences de langage auxquelles se sont livrés les démagogues italiens à l'occasion du 18e anniversaire de la prise de Rome, dé-

passent toute conception ; non seulement le gouvernement a laissé faire, mais l'intervention des autorités locales et d'une députation de l'armée a donné à cette manifestation un caractère officiel. Voici un échantillon de la circulaire affichée la veille dans toute la ville :

"Qui a vaincu vraiment au 20 septembre 1870 ? Ce n'est pas tant la puissance de nos moyens d'attaque que notre droit imprescriptible contre la lâcheté d'un pouvoir qui, pendant des siècles, a fait de notre chère patrie le rendez-vous de hordes étrangères, l'arène des luttes fratricides, et de la ville de Rome, l'école *atrophiante* de tout sentiment viril.

"Eh bien ! dix-huit ans de vie italienne n'ont pas suffi à persuader à la papauté que désormais ni les invocations aux foudres de l'étranger, ni les longues phalanges de fanatiques pèlerins, ne pourront abattre l'édifice national défendu par un peuple de 30 millions d'individus.

"Mais pouvons-nous affirmer que nous avons mis ce monstre hideux, implacable ennemi de notre patrie, dans l'impossibilité de nous nuire ?

"Accoutumé à dresser les embûches les plus habiles, c'est dans les administrations communales et dans les écoles qu'il s'efforce d'introduire ses adeptes ; dans les premières, pour suffoquer toute aspiration vers des réformes nécessaires tendant à faire disparaître les habitudes du moyen-âge ; dans les secondes, pour étouffer dans le cœur de nos fils toute affection à la patrie.

"Attaquons donc l'ennemi avec les armes de la civilisation, dans ses derniers retranchements ; que les administrations communales et les écoles soient essentiellement laïques !...."

N'est-ce point là le langage de démons incarnés ? Pauvre Italie !

***

En France les Chambres viennent de se rouvrir et la tempête se prépare : la révision de la Constitution est remise sur le tapis par le ministère. Qu'en résultera-t-il ? Chaque fraction politique se berce de l'espoir que c'est elle qui gagnera le gros lot dans cette triste spéculation. Il est bien à craindre que notre ancienne mère-patrie ne soit pas de longtemps à la fin de ses malheurs, et que la résurrection de la fille aînée de l'Église ne soit pas à la veille de consoler le monde.

***

Aux États-Unis la lutte électorale approche de son paroxysme ; heureusement la température atmosphérique est plutôt de nature à calmer la fièvre qu'à la provoquer ; heureusement aussi les passions

politiques chez les Yankees sont toujours parfaitement subordonnées au froid calcul de l'intérêt financier, et que cet intérêt, pour être pour être prospère, a besoin d'ordre et de paix.

Si ce n'était le cas, chaque élection (et elles se comptent par douzaines tous les ans), mais surtout chaque élection présidentielle serait l'occasion d'une guerre désastreuse entre les différentes fractions. A quelque chose, après tout, le phlegme anglo-saxon est bon.

***

Chez nous c'est quelque chose de plus noble que le phlegme anglo-saxon, c'est la conscience qui nous retient encore sur le bord de l'abîme et nous empêche de nous entr'égorger dans nos luttes politiques. Malheureusement cette conscience semble devenir d'année en année plus élastique, et a grand besoin d'être ramenée à une plus grande délicatesse. Où est la cause du mal ? Qui pourra y porter remède ? La presse catholique n'a-t-elle rien à se reprocher à ce sujet ? N'est-il pas grandement temps que chacun s'examine et voie ce qu'il devrait faire pour aider à obtenir *l'union des esprits et des cœurs*, dans un commun amour de Dieu et de la patrie ?

D. C.

BIBLIOGRAPHIE

De Paris à Jérusalem—Impressions et Souvenirs du 6e pèlerinage de pénitence, *par l'abbé* HUARD

Chaque pèlerinage de pénitence fait éclore un ou plusieurs livres, où les pèlerins laissent déborder les pieuses émotions qui remplissent leurs cœurs. Tous sont édifiants ; plusieurs offrent un réel intérêt ; l'un des meilleurs est celui de M. l'abbé Huard, qui a le mérite d'être sincère et de reproduire en bon style et sans prétention les impressions personnelles du voyageur. Le souffle de foi qui l'anime n'exclut pas les sentiments patriotiques : chrétien et français, c'est le double caractère de l'ouvrage. La lecture n'en est pas aride ; à côté des descriptions pittoresques, on y rencontre des anecdotes contées avec une gaieté de bon aloi. M. l'abbé Huard n'est pas de ces érudits qui disserte à perte de vue sur l'identification d'une localité quelconque avec le texte biblique ; il préfère accepter de confiance les traditions populaires, estimant avec raison qu'elles ont bien des présomptions en leur faveur dans un pays où tout semble immuable, hommes et choses. Comme plusieurs autres pèlerins, il voit avec autant de joie que de surprise, les représentants officiels de la France républicaine se montrer dignes du grand rôle de protecteurs des œuvres catholiques qu'ils ont à remplir. Avec ses soixante gravures c'est un bel et bon livre qu'on ne saurait trop recommander.

En route pour la mer glaciale, *par* ÉMILE PETITOT, *ancien missionnaire.*

M. l'abbé Petitot peut décrire *ex professo* les caractères physiques et moraux des Esquimaux d'Amérique, car il a vécu parmi eux vingt ans comme missionnaire ; aussi ses études ethnographiques lui ont-elles déjà valu des récompenses des Sociétés de géographie de Paris et de Londres. Mais, dans le volume qui nous occupe, le savant auteur se borne à conter avec humeur, et sans prétention scientifique, son interminable voyage du Havre au fleuve Mackenzie, en passant par New-York, le lac Ontario, le lac Winnipeg et le lac des Esclaves. Les aventures ne lui ont pas manqué ; il s'est même vu courtiser par une jeune miss américaine, qui voulait absolument trouver en lui un bon parti. A ce sujet, et dans d'autres passages du livre, M. l'abbé Petitot se livre à des réflexions qui étonneneraient un peu de la part d'un prêtre, si sa qualité de missionnaire ne disposait à l'indulgence ; du moins ses études de mœurs ne l'ont-elles pas entraîné cette fois aussi loin que dans certains autres de ses ouvrages. Au point de vue du style, on pourrait lui reprocher une prédilection excessive pour les néologismes et l'inexactitude dans l'emploi des termes de marine. On sera surpris aussi d'apprendre que l'hélice de son paquebot était en fonte. En outre, pourquoi s'obstine-t-il, en parlant d'un explorateur français bien connu, à l'appeler sir Francis Garnier, ce qui lui donne un faux air anglais ? M. l'abbé Petitot éprouve une grande sympathie pour les Canadiens et c'est avec une émotion communicative qu'il conte à l'occasion divers épisodes de leurs luttes contre l'Angleterre ; mais il ne leur en dit pas moins leurs vérités en toute franchise. En somme, son livre est amusant, malgré quelques détails ethnographiques un peu arides, mais très courts ; regrettons seulement que l'éditeur n'y ait pas joint la moindre carte.

De l'Atlantique au Pacifique—A travers le Canada et les Etats-Unis, *par le baron* ÉTIENNE HULOT.

M. le baron Étienne Hulot est un jeune homme récemment sorti de l'École libre des sciences politiques, qui a déjà fourni à la France beaucoup de sujets du plus grand mérite. Il a eu l'excellente idée de donner à ses études la consécration pratique d'un voyage sérieux à travers l'Amérique. Avec un ami et quelques compagnons recrutés en route, il a parcouru les États-Unis et le Canada, heureux dans ce dernier pays, de rencontrer à chaque pas d'émouvants souvenirs historiques et de touchantes sympathies. Négligeant, avec raison, les descriptions banales et trop souveat répétées des villes et des paysages, il s'est attaché à ne donner que des impressions bien personnelles et instructives. Deux chapitres entiers sont consacrés à l'histoire du Canada et à son organisation politique. En bon catholique, il s'intéresse spécialement au clergé, dont il loue le zèle patriotique, mais qu'il voudrait voir plus porté à employer son influence au développement des facultés intellectuelles des Canadiens français; ceux-ci, en effet, ont pour eux le nombre et l'énergie, mais, en instruction et en habileté industrielle, ils sont inférieurs aux Anglais et aux Yankees. La question des races indigènes attire aussi l'attention de M. Hulot; il les juge dignes d'intérêt et ne les croit pas en décroissance, comme on l'a souvent répété. C'est avec une admiration enthousiaste qu'il énumère les efforts faits dans le Dominion pour développer les voies de communication par eau et par terre; il estime que, de longtemps encore, grâce à un tel outillage, les terres vierges du Nouveau-Monde feront une concurrence ruineuse à l'agriculture de la vieille Europe, et il en tire cette conclusion peu consolante que les cultivateurs français ne devraient pas attendre d'être absolument ruinés pour émigrer au Canada, où des hommes de même race qu'eux les accueilleront à bras ouverts. Dans la délicate question de la dernière révolte des métis commandés par l'infortuné Riel, M. Hulot s'inspire des idées de Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface en Manitoba, qu'il appelle le Lavigerie du Canada ; d'après Sa Grandeur, le gouvernement fédéral a eu de graves torts, mais l'insurrection est blâmable en même temps que regrettable ; quant à Riel, il ne mérite pas la sympathie qu'il a excitée chez les Canadiens français. A propos de l'immigration chinoise et de la législation draconienne qui la frappe aux États-Unis, le jeune auteur se demande si le régime parlementaire ne serait pas aussi absurde dans le Nouveau-Monde que chez nous. Ces diverses questions, pour la plupart assez épineuses, sont traitées dans ce livre avec beaucoup de bon sens et de netteté ; ajoutons que M. Hulot a su couper ses dissertations économiques ou philosophiques d'anecdotes très divertissantes, telles que la rencontre de miss fort expertes en flirtage, celle d'un Anglais cérémonieux qui se fait incognito le bon génie des voyageurs français, celle enfin d'un Yankee, farouche républicain, qui rêve la décapitation des princes européens. Les idées politiques de cet ouvrage sont excellentes et la morale y est respectée de la manière la plus scrupuleuse.

Aux Etats-Unis—Notes de voyage, *par* M. FRÉDÉRIC MOREAU.

M. Moreau prévient le lecteur, dans sa préface, que son intention n'est pas d'écrire un livre, et qu'il se borne à rassembler quelques notes prises au jour le jour. "On ne trouvera donc dans ce journal de voyage, ajoute-t-il modestement, ni théories savantes, ni anecdotes extraordinaires, mais le récit simple et exact de ce que j'ai vu." On ne peut donner une appréciation plus exacte de cet ouvrage écrit d'un style sans prétention, même un peu monotone ; les paysages les plus pittoresques n'excitent chez l'auteur qu'un enthousiasme des plus modérés ; les merveilles de l'industrie sont jugées mathématique-

ment, à coups de chiffres ; il est inutile de chercher le moindre enjolivement, le moindre sacrifice aux muses. C'est vraiment une lecture excellente pour détourner d'entreprendre un voyage en Amérique, car la conclusion qui s'en dégage est que ce n'est pas la peine de traverser l'Atlantique pour voir des villes sans monuments, des plaines sans arbres, pour se nourrir fort mal et coudoyer des gens presque tous grossiers. M. Moreau n'a aucune sympathie pour les Américains : il ne croit ni à leur sobriété, ni à leur moralité, qu'il soupçonne d'hypocrisie ; il les juge ridicules, égoïstes, hâbleurs, et ne se trouve à l'aise qu'avec les individus de race latine, nombreux dans le sud et dans l'ouest de la grande république. D'une moralité irréprochable, cet ouvrage est d'une neutralité absolue en religion comme en politique.

A travers l'hémisphère sud, ou un Second Voyage autour du monde, *par* Ernest Michel.

M. Ernest Michel est le voyageur catholique par excellence. Dans cet ouvrage il donne d'abondants renseignements statistiques sur les contrées qu'il visite, mais il y joint d'intéressants aperçus sur leur développement matériel et moral. Ses convictions religieuses ne l'aveuglent pas sur la valeur du clergé et sur la religiosité des habitants de l'Amérique espagnole ; d'autre part, il est frappé de l'incurie administrative et de la férocité naturelle qui se trahit aux courses de taureaux. M. Michel visite les travaux du canal de Panama et se montre confiant dans son achèvement et son avenir. Haïti voit sa population décroître au milieu des révolutions, tandis que la Jamaïque est en voie de prospérité. Le Mexique lui semble destiné à être absorbé par les États-Unis qu'il trouve encore en progrès depuis son précédent voyage. Les îles Sandwich l'intéressent par leur gouvernement libéral et parlementaire auquel les femmes elles-mêmes prennent part ; le catholicisme s'y développe rapidement. Mais son enthousiasme est surtout excité par les magnifiques spectacles que lui donnent la Nouvelle-Zélande, la Tasmanie et l'Australie ; la civilisation y marche à pas de géant. Il ne dissimule pas que la multiplication du bétail et la conservation de la viande par la congélation menacent l'Europe d'une crise terrible que les droits protecteurs seront impuissants à conjurer ; de même que MM. de Mandat-Grancey et Halot, il ne voit d'autre remède que celui-ci : abandonner un sol ingrat et aller planter du blé et élever des bestiaux là où la terre est encore à bas prix et ne réclame pas d'engrais. M. Michel est convaincu que la prospérité inouïe dont jouissent les colonies anglaises de l'Australasie est due à la pratique des vertus chrétiennes et au respect de l'autorité. Il constate que les tribunaux n'hésitent pas à prononcer des condamnations sévères contre les débauchés, les blasphémateurs et même les violateurs du repos du dimanche, et nul ne songe à protester, au nom de la liberté, contre ces sévérités inconnues en Europe. En Tasmanie, le voyageur voit à l'œuvre l'armée du Salut et il constate que, malgré ses burlesques mascarades, elle produit quelque bien en ramenant à la vertu des malheureux égarés. Cet excellent livre est bien édité et orné de nombreuses gravures d'après des photographies.

Naples; le Vésuve et Pompéi. Notes de voyage *par l'abbé* A. Chevalier.

Le bel ouvrage de M. l'abbé Chevalier, paru à la librairie Mame, n'est qu'une réédition ; la première édition date de 1880 et avait pour titre : *Herculanum et Pompéi, scènes de la vie romaine ;* c'était alors un in-8. En même temps que l'éditeur changeait

le format pour adjoindre de fort belles gravures, l'auteur ajoutait la description de la ville de Naples et de ses environs. Il est facile de voir, d'après certains passages, que le texte n'a pas été rajeuni, mais on ne songe pas à s'en plaindre : les chapitres relatifs aux deux villes détruites par le Vésuve et aux détails de l'existence des anciens Romains sont encore les plus intéressants. Des citations latines et des allusions assez confuses aux événements historiques dont le royaume de Naples a été le théâtre exigent du lecteur un niveau d'instruction assez élevé ; mais ce beau volnme convient très bien pour les étrennes et pour les distributions de prix dans les collèges catholiques. On peut regretter l'absence d'une carte faisant ressortir les positions respectives des localités dont il est fait mention.

La Chine. Huit ans au Yun-Nan. *Récit d'un missionnaire par* M. Pourias.

Nous avons grand nombre de relations de missionnaires en Chine ; on a raison de les multiplier sans se lasser, car c'est seulement par les correspondances de ces courageux apôtres que l'on peut connaître les provinces les plus reculées du Céleste-Empire. Le journal que vient d'éditer la société de Saint-Augustin, avec le soin qu'elle apporte à toutes ses publications, avait déjà paru en 1881, sous le voile de l'anonyme, dans le *Bulletin des Missions étrangères* ; la mort de l'auteur permet aujourd'hui de dévoiler son nom. L'introduction donne de précieux renseignements sur la géographie, l'histoire, l'ethnographie, les produits agricoles et industriels de la province de Yun-Nan ; ces documents empruntent à l'occupation française au Tonkin une importance sur laquelle il est inutile d'insister. L'auteur raconte ensuite les circonstances dans lesquelles s'est développée la religion catholique dans le district de Kiu-Tsin, où il travaillait lui-même au champ du Pére de famille ; d'un style simple et naturel, il expose les difficultés qu'il a fallu vaincre et les tentatives de persécution, généralement infructueuses, grâce à Dieu. Non seulement la bonne semence a germé, mais il semble même que les dispositions des autorités locales se soient favorablement modifiées ; c'est ainsi que, duns la notice où se trouvent contées les funérailles de M. Pourias, nous voyons avec quelque surprise le préfet de la province faire entendre des paroles que nous aimerions à trouver sur les lèvres de fonctionnaires de pays plus civilisés. De bonnes gravures et une carte très simple accompagnent ce volume qui offre une lecture instructive et édifiante.

Toutes ces critiques, empruntées à l'excellente Revue bibliographique, *Polybiblion*, sont généralement exactes, et les ouvrages eux-mêmes, somme toute, remarquablement intéressants. M. le baron Hulot, cependant, se trompe quand il dit que Riel, d'après Mgr Taché, ne méritait pas la sympathie des Canadiens français ; M. Mitchel a tort, également, d'attribuer ombre de bons résultats aux folies de l'Armée du Salut. Il y aurait encore d'autres réserves à faire.

D. C.

REVUE CANADIENNE

"RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS"

TROISIEME SÉRIE

TOME PREMIER

(XXIVe DE LA COLLECTION)

NOVEMBRE 1888

SOMMAIRE

I.—MÉDITATION POÉTIQUE—(Poésie) ..... **M. Desjardins**

II.—LE CARDINAL GOUSSET ..... **M. F.**

III.—LE CHAPELET ET LES SIOUX ..... **L. A. Prud'homme**

IV.—UNE JOUTE REMARQUABLE (*Suite et fin*) ..... *** * ***

V.—LA VOIX HUMAINE (*Suite et fin*) ..... **Dr A. J. B. Rolland**

VI.—BIOGRAPHIE—MGR JOSEPH OCTAVE PLESSIS ..... **J.-H. Charland**

VII.— Do —MGR DOMINIQUE RACINE ..... **Do**

VIII.—UNE HISTOIRE DU CANADA ..... **A. Bouchard**

IX.—ROSE MARIE (*Suite*) ..... **V. H.**

MONTRÉAL

BUREAU DE LA "REVUE CANADIENNE"

1888

☞ Voir *Avis important* sur 4e page du couvert.

Le REMÈDE du PÈRE MATHIEU

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL

Enfin Trouvé!!!

ENCORE UNE DÉCOUVERTE!!!

Le Remède du Père Mathieu

Guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout désir des liqueurs alcooliques. C'est en même temps un fébrifuge, un tonique et un altérant. Par son action fébrifuge il chasse la fièvre interne qui consume l'homme intempérant et qui entretient sa soif ardente pour la boisson : par ses effets toniques, il remet l'estomac et le foie dans leur état naturel de santé, de déréglés qu'ils étaient dans presque tous les cas, et relève le système nerveux abattu ; comme altérant il refait de l'intempérant un nouvel homme. **Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique.** C'est aussi un remède certain pour toute FIEVRE, DYSPEPSIE, TORPEUR de FOIE, ayant une cause autre que l'intempérance. C'est le plus puissant tonique fortifiant qui ait jamais été employé. Chaque famille devrait avoir sous la main ce spécifique, qui marque une époque dans les découvertes de l'art médical. Il n'y a pas de médicament dont le besoin se fasse tant sentir, et qui apporte un soulagement plus grand à l'humanité souffrante.

Vendu par les Pharmaciens, $1.00 la Bouteille.

Si le mal n'est pas fort, une bouteille suffit; mais les pires cas de *delirium tremens* ne demandent pas plus de trois bouteilles pour guérison complète de l'intempérance. Vous pourrez obtenir *gratis* un pamphlet sur "*l'Alcool, ses effets sur le corps humain, et l'intempérance traitée comme maladie,*" en vous adressant à votre Pharmacien ou à

S. LACHANCE, Pharmacien,
1538, Rue Ste-Catherine, Montréal.

REMEDE DU DOCTEUR SEY

Contre la Dyspepsie, les Vents, la Bile, la Constipation, les Maladies du Foie, de l'Estomac, des Intestins et des Reins.

L'Estomac, le Foie et les Intestins sont des organes si importants que le dérangement de l'un d'eux cause invariablement des désordres très graves dans le corps humain. De plus, comme ces organes sont les plus exposés par le travail incessant de la digestion, et surtout par les écarts de régime et les excès de chacun, il s'en suit que la plupart des Maladies qui affectent le genre humain proviennent du dérangement d'un ou de plusieurs de ces organes. Aussi, n'y a-t-il rien de plus commun que la Dyspepsie, les Indigestions, les Vents, les Affections bilieuses, la Diarrhée, la Constipation. Les Névralgies de toute espèce, les Maladies des Reins, de la Vessie proviennent aussi souvent d'une mauvaise digestion. Tout le monde sait, par exemple, que la Névralgie appelée Migraine prend le plus souvent sa source dans un dérangement de l'Estomac. Une des causes les plus fréquentes de l'hydropisie se rencontre dans les Maladies du Foie.

Il est donc de la plus grande importance de tenir les organes de la digestion en bon ordre. Or, le Docteur Sey, de Paris, après vingt années d'études et de travail, est parvenu à découvrir un remède, qui non-seulement maintient l'Estomac, le Foie et les Intestins dans leur état normal, mais encore qui guérit toutes les maladies dont ces organes peuvent être affectés. Aujourd'hui, le Remède du Dr Sey, est le grand spécifique contre la Dyspepsie, et contre toutes les Maladies du Foie, de l'Estomac et des Intestins.

TEMOIGNAGES

Saint-Henri de Mascouche, 10 octobre 1884. — Monsieur S. Lachance, Montréal,— Mon cher Monsieur. — Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le Remède du Dr. Sey dont vous êtes l'agent unique, m'a fait un grand bien. — De tous les Spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux personnes qui souffrent de la Dyspepsie flatulente et j'espère que, comme moi, elles verront leur santé s'améliorer notablement. — Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué serviteur. — L.-J. Lauzon, Ptre.

Monsieur S. Lachance, — Ayant fait usage du Remède du Dr Sey, pour la Dyspepsie, je suis heureuse de vous déclarer que je m'en suis très bien trouvée. — Sœur Thomas, Supérieure, — Salle d'asile Saint-Vincent de Paul, — Montréal, 14 octobre 1884.

Montréal, 10 novembre, 1881, — Monsieur S. Lachance, — Depuis plusieurs années, je souffrais de violentes attaques de Migraine, provenant d'une mauvaise digestion. Aujourd'hui, après avoir pris quelques bouteilles du *Remède du Dr. Sey*, je suis entièrement guéri de ces attaques et mon estomac digère bien. J'ai aussi employé le même Remède dans ma famille contre les Indigestions, les Coliques et les Vents, et cela toujours avec succès. — Le *Remède du Dr Sey* est aussi un excellent Purgatif qui agit sans causer de douleurs, et qui n'empêche pas de vaquer aux occupations ordinaires.— D. C. Brosseau, 1440, rue Notre-Dame.

AGENT POUR LE DOMINION

S LACHANCE, PHARMACIEN
1538, Rue Sainte-Catherine, Montréal.

MÉDITATION POÉTIQUE.

Oui, ce vaste univers, magnifique poëme,
En chants harmonieux, écrit par Dieu lui-même,
Nous frappe, nous ravit, par son divin cachet ;
De l'Invisible il est le visible reflet,
D'une mystérieuse et vivante parole,
L'écho mystérieux, et l'éloquent symbole.
On dirait une lyre aux sons harmonieux,
Une voix soupirant des chants mélodieux,
Jour et uuit murmurant des hymnes de louange,
Pour Celui dont l'éclat éblouit l'œil de l'ange.
Le moindre phénomène a comme une senteur,
Qui nous fait deviner le souffle créateur :
Odeur d'éternité s'exhalant de chaque être,
Et qui tourne l'esprit vers le Souverain Maître.
Aux ramures des pins souvent le vent gémit,
Sous les souffles du soir le feuillage frémit ;
Au pied de rocs à pic gronde un torrent rapide,
Plus loin, dans un vallon, murmure une eau limpide ;
Ici bruit un fleuve, et là chante un ruisseau,
Sur leurs bords, une brise incline le roseau
De doux et chauds rayons ravivent les verdures,
Et décorent les fleurs de charmantes peintures ;
Des flots de pourpre et d'or inondent le couchant
Et forment à l'aurore un cortège brillant ;
De l'arbre pâlissant tombe la feuille morte,
Qu'au fond du noir vallon le vent d'automne emporte ;

Rayonnement, murmure, harmonie en tout lieu,
Vie, éclat, bruit partout : louange immense à Dieu !
Flots de chants, de soupirs, de bruits, de mélodies,
Voix des eaux et des vents, plaintives harmonies,
Pourquoi dans vos accents cette teinte d'ennui ?
Dieu veut-il qu'ici-bas l'on soupire après lui ?
Au fond de toute chose habite un vide immense ;
Là semble le bonheur briller par sa présence ;
En vain l'y cherche-t-on, toujours on est déçu,
Et croit-on l'y saisir, qu'il glisse à notre insu :
Ici-bas c'est l'exil, là-haut est la patrie,
Le bonheur n'y sera que pour l'âme qui prie.

M. Desjardins.

LE CARDINAL GOUSSET

Archevêque de Reims.

III.

SON ÉPISCOPAT A PÉRIGUEUX.

Le 6 novembre 1835, le *Moniteur*, journal officiel du gouvernement, annonçait que M. Gousset, vicaire général de Besançon, était nommé évêque de Périgueux, siège vacant par le décès de Mgr de Lostanges. L'abbé Gousset avait sans doute, comme tout le monde, porté ses regards vers l'avenir, mais dans ses rêves il n'avait point bâti de châteaux en Espagne. "Le souhaitais, disait-il, d'être curé de village, à la seule condition d'avoir un grand presbytère pour loger aisément ma bibliothèque."

Du moins, dans l'humilité de sa condition et la simplicité de sa vertu, Thomas ne mit jamais d'obtacles aux vues de la Providence ; il s'était imposé pour règle inflexible de ne rien demander et de ne rien refuser.

La nomination de M. Gousset causa une vive et générale satisfaction. Son mérite seul l'avait signalé, dès le début de sa carrière, à l'attention et à la bienveillance de ses supérieurs. *L'Impartial* de Besançon, journal peu favorable au clergé, dit de lui en cette circonstance : "Puissent ses diocésains adoucir par leurs soins pieux, les peines qu'il éprouve en s'éloignant de tous les objets de son affection. Ils le trouveront tel que nous l'avons trouvé nous-mêmes, supérieur à l'esprit de parti, doux, conciliant et affable, indulgent pour tous, sévère pour lui-même et mêlant à l'austérité chrétienne cette bienveillance qui charme et attire. Par son zèle prudent, ses lumières et sa charité, il saura gagner les cœurs, éclairer les esprits, étouffer les dissensions et faire aimer cette religion de paix et de bonne harmonie dont il est le digne ministre."

Thomas Gousset fut préconisé évêque de Périgueux le 1er février 1836 ; le 6 de mars avait lieu aux Carmes dans une chapelle inondée

du sang des martyrs, la touchante et imposante solennité du sacre. L'évêque préconisé avait eu le goût de choisir, pour armes héraldiques, une gerbe de blé, en souvenir de sa première profession ; et pour devise, le proverbe évangélique : *Quæ seminaverit homo hæc et metet.* (1)

Le consécrateur était Hyacinthe Louis de Quélen, archevêque de Paris, que le gallicanisme avait condamné et la passion populaire livré aux plus cruelles épreuves ; l'archevêque était assisté par Charles de Forbin-Janson, évêque expulsé de Nancy, et Eugène de Mazenod, évêque d'Icosie, alors coadjuteur, depuis évêque de Marseille.

Le pasteur était pressé de voir la face de son troupeau et de faire connaissance avec ses ouailles ; son installation eut lieu le 18 mars. La cérémonie se fit en présence de toutes les autorités civiles et militaires. Le *Mémorial de la Dordogne* donna l'analyse suivante du discours que le prélat prononça en cette circonstance : "Le texte choisi était ces paroles de Jésus-Christ : *La paix soit avec vous !* Il a dit qu'il avait une mission de conciliation et qu'il était heureux de venir l'exercer dans un pays déjà si bien disposé, par la sagesse de ses administrateurs, à recevoir des paroles d'union et de paix."

Le *Mémorial* ajoute : "Ce discours écouté avec une attention religieuse, a produit la meilleure impression sur ceux qui l'ont entendu ; chacun s'est accordé à louer les saintes instructions du prélat."

Une lettre écrite par Mgr Gousset à un ami intime, le 28 décembre 1837, nous donnera une idée de ses travaux dans cette nouvelle sphère d'activité.

"Je ne vous ai point oublié ; je n'ai point oublié mes amis de Besançon ; mais j'ai été obligé d'interrompre toute correspondance non obligée, pour organiser mon diocèse, où j'ai rencontré de très grandes difficultés en arrivant ; car je suis arrivé contre le vœu de toutes les autorités locales, qui avaient fait des démarches pour obtenir la nomination d'un ancien vicaire général. Il a fallu payer de ma personne, calmer les partis, réconcilier mon clergé avec l'ordre politique actuellement établi, rétablir l'union entre les prêtres de mon diocèse, qui sont de toutes les nations.... Mon petit séminaire dont les fondements ont été posés au commencement de

(1) L'homme récoltera ce qu'il a semé.

jnillet de l'année courante, est presque achevé ; on pourra y loger environ 350 élèves, et je vais reprendre la truelle pour le grand séminaire de Périgueux, dont les fondations ont été interrompues il y a neuf ans. J'ai établi la retraite pastorale qu'on ne connaissait pas, les conférences ecclésiastiques des archiprêtres, des doyens.... J'ai visité presque en entier mon diocèse qui a quarante lieues de longueur sur trente de largeur ; j'ai vu trente-neuf cantons sans routes et sans chemins, allant tantôt en voiture, tantôt à cheval et quelquefois à pied. Cette année j'ai confirmé 41,000 fidèles dont un grand nombre de vieillards. J'ai fait de grande réparations à l'évêché, qui était comme une prison, des améliorations à la cathédrale...."

Des soins aussi nombreux que multipliés ne faisaient pas oublier à l'évêque les ordres religieux. D'après les préceptes de l'Évangile, la vie chrétienne doit être partagée en un juste équilibre de contemplation et d'action. Dans l'Église, les ordres religieux et les pieuses communautés de femmes sont particulièrement consacrés à la prière et aux macérations de la pénitence ; cependant, en ce siècle affairé et besogneux, ils ont aussi, dans l'armée catholique, une place d'avant-garde ou sur les flancs des bataillons, pour marcher en éclaireurs, soutenir les engagements d'avant-poste et se dévouer aux services auxiliaires de l'enseignement ou de la charité. L'âme si profondément catholique de Mgr Gousset dut plus d'une fois gémir sur la disparition des grandes institutions monastiques. Les Jésuites, plusieurs fois prescrits, venaient de l'être encore en 1828 avec la complicité d'un évêque ; les Trappistes bretons avaient été plus récemment expulsés par les ministres de Louis Philippe. L'heure de la résurrection n'était pas encore venue. Les Bénédictins s'essayaient timidement à ressusciter Solesmes ; les Dominicains, qui devaient agrandir la brèche entr'ouverte, n'avaient pas vu surgir encore leur éloquent capitaine. En attendant ces moines que la persécution ne tue pas et qui reviennent toujours de l'exil, l'évêque de Périgueux donnait aux communautés de femmes ses soins paternels.

Les sœurs hospitalières de Sainte-Marthe, les religieuses de la Visitation, les Ursulines et les Clarisses reçurent tour à tour ses attentions les plus dévouées et devinrent des foyers de vertu et des pépinières de chrétiennes fortes et éclairées.

Les œuvres dont l'évêque devait poursuivre la réalisation, avec le concours des autorités civiles, ne marchaient pas avec une moin-

dre régularité. Par une rencontre des plus rares et des plus heureuses, le Périgord possédait alors à sa tête quatre hommes de mérites différents, mais du plus grand esprit. L'un était Auguste Romieu, élève de l'école polytechnique, qui administrait le département en qualité de préfet avec un talent de première force et en amateur spirituel. On cite de lui ce trait que, voulant faire construire un chemin, il ordonna, un matin, à son cocher, de le culbuter dans l'ornière ; après quoi, couvert de boue des pieds à la tête, il rentra pédestrement en ville, raconta dans le journal son malheur et ....obtint son chemin du conseil général.

Le journal où parut cette aimable plaisanterie avait, pour rédacteur, un jeune homme de vingt-cinq ans, nommé Louis Veuillot ; l'expérience des vices de la bourgeoisie régnante devait, d'abord par dégoût, puis par un attrait supérieur, l'amener à l'Église ; chrétien, il sera, dans *l'Univers*, un paladin armé contre toutes les erreurs et iniquités de son temps, un maître de la langue française, un vaillant champion d'Israël.

Le Périgord, régi et égayé par ces deux vaillants hommes, comptait, parmi ses enfants, un soldat parti avec la giberne et revenu avec le bâton de maréchal ; il s'appelait Thomas Bugeaud et était dès lors, par la supériorité de ses talents militaires, un personnage politique.

Le quatrième personnage du pays, et en un sens le premier, c'était l'évêque, qui avec sa bonhomie communicative et entraînante, sut réconcilier entre eux ces éléments hétérogènes et les faire contribuer, chacun dans sa sphère, au bien-être commun.

Sous l'impulsion de cet administrateur habile, tout annonçait un épiscopat des plus fructueux et promettait, dans un temps peu éloigné, le renouvellement complet du diocèse, lorsque le gouvernement le désigna pour un autre siège. Le 26 mai 1840 Thomas Gousset fut officiellement nommé au siège primatial de Reims. A cette nomination, il éprouva encore plus d'effroi que de surprise. S'il n'avait consulté que ses goûts, il ne se serait pas séparé de son diocèse auquel il était lié par le bien qu'il avait fait autant que par l'affection dont il était entouré, et s'il a porté le titre d'archevêque, c'est parce que les instances du Pape et du Roi lui firent une obligation d'accepter.

La dernière cérémonie de Mgr Gousset à Périgueux, fut la bénédiction de la première pierre du grand séminaire. Le préfet Romieu, avec cette délicatesse dont il était le type, profita de la circonstance

pour offrir à l'illustre Évêque, au nom de ses administrés, les plus touchants adieux :

" Monseigneur, dit-il, cette première pierre que vous posez après tant de démarches et de mécomptes, après tant de travaux et de soucis ; cette première pierre d'un monument où vous espériez diriger et bénir vos lévites, hélas ! est destinée aujourd'hui à perpétuer le triste souvenir de votre départ.

" Ne soyez donc pas surpris, Monseigneur, s'il se mêle un sentiment douloureux à la pompe de cette réunion ; elle eût été en d'autres temps un signal d'espérance, elle n'est plus aujourd'hui qu'une date de regrets.

" C'est à moi plus qu'à tout autre qu'il appartient de les exprimer, et s'il y a dans les tristes adieux qui nous séparent quelque chose de moins amer pour le département, c'est l'occasion qu'il y trouve de vous dire que votre nom restera cher et vénéré dans ce pays, où en si peu de temps il a laissé tant de traces. . . .

" Appelé au siège illustre de saint Nicaise et de saint Remi, vous trouverez dans les nouveaux honneurs qui vous attendent la récompense de votre zèle et des vos mérites éprouvés ; mais permettez-moi de croire que, de si loin et de si haut, vos regards se porteront quelquefois vers la Dordogne où l'on ne vous oubliera jamais."

Ainsi se terminait, pour l'Église de Périgueux, un épiscopat, qui devait être si court et qui cependant fut si fécond.

IV.

SES DÉBUTS DANS L'ARCHEVÊCHÉ DE REIMS.

L'évêque de Périgueux, préconisé pour l'archevêché de Reims dans le consistoire du 13 juillet 1840, prit possession de son nouveau siège le 24 août. Le prélat fut introduit dans sa cathédrale, cette merveille du monde, selon le rit et avec toute la magnificence des pompes catholiques. Son premier discours fut tout un programme : " Les intérêts de la Religion, voilà les intérêts dont nous sommes chargé : défendre contre toute erreur, toute nouveauté, la foi de saint Remi, la foi des Nicaise et des Sixte : veiller comme une sentinelle vigilante à la conservation de ce dépôt sacré qui est confié à notre garde ; voilà notre mission, notre polémique. Vous expliquer les lois de l'Évangile, sans confondre le précepte avec le conseil ; maintenir la discipline dans sa vigueur, conformément à

l'esprit de l'Église qui se montre toujours comme une tendre mère dans l'interprétation de ses ordonnances, tels sont les devoirs d'un évêque, ses obligations, ses droits. Notre pouvoir est grand, notre juridiction est étendue ; mais quelque étendue qu'elle soit, elle reconnaît des limites ; et c'est parce qu'elle en reconnaît, qu'elle demeure étrangère à des discussions qui ne sont point de son ressort. Toutefois, il faut que vous le sachiez, nous ne pouvons comme Pasteur, être indifférent ni au maintien de l'ordre, de la tranquillité publique qui ne peut être troublée sans danger pour la morale, ni à ce qui peut contribuer à la gloire de la cité, à la prospérité du pays."

Dès ses débuts à Reims, Mgr Gousset s'appliqua fortement à l'administration du diocèse et notamment à l'instruction du clergé. La première chose à faire dans ce but était de se procurer des livres. Ne trouvant au palais archiépiscopal aucune bibliothèque, ni aucun des éléments nécessaires pour en former une, il eut la pensée de se dessaisir de la sienne, qui était dejà considérable, avec l'intention de constituer une grande bibliothèque, non seulement pour ses successeurs, mais pour tout le clergé du diocèse. Il y consacra toute sa vie et il en fit avec le temps une bibliothèque digne de l'église de saint Remi, d'Hincmar, de Gerbert et du cardinal de Lorraine.

La pensée du cardinal n'était pas cependant de faire de ses prêtres des savants ; il voulait seulement que leur ministère ne se désemparât jamais des études nécessaires à la bonne entente des choses et des études indispensables pour occuper les loisirs. Dans cette double carrière, chaque prêtre devait avoir chez lui, sous la main, l'indispensable, et trouver, à la bibliothèque diocésaine, ce complément qui fortifie la science et agrandit toutes les pensées. Pendant vingt-cinq ans, l'archevêché de Reims ne fut pas seulement un foyer de science, il fut la capitale de l'esprit ecclésiastique nouveau, de l'esprit qui, depuis 1830, a tout poussé vers une radicale rénovation. Tous les hommes d'avant-garde furent plus ou moins les obligés, les hôtes, ou plutôt les amis du prélat. Suivant son propos familier, il avait toujours quatre lits à leur service, et ces vaillants défenseurs d'Israël se succédaient de si près à son foyer, qu'il était rarement seul avec sa famille. Mais dès que les pèlerins de la science avaient pris le repos nécessaire, on passait à la bibliothèque ; on y allait le matin, le soir et quelquefois dans la nuit. Là, il n'y avait plus d'archevêque ; le savant, qui avait bravé toutes les poussières, continuait à les affronter sans scrupule. C'était le moment des détails bibliographiques, biographiques, anecdotiques et des bouts de lecture qui fai-

saient de ce voyage, dans sa compagnie, une des plus charmantes choses qui puisse échoir à homme d'esprit. Mais s'il était à la discrétion des étrangers, c'était pour ses prêtres qu'il avait constitué sa bibliothèque, et c'etait pour des prêtres studieux, encouragés, honorés, qu'il entendait assurer à son église toutes les fortunes d'un saint avenir.

A la constitution d'une bibliothèque diocésaine Thomas voulait joindre la fondation d'une Académie. Il s'adressa de préférence aux laïques ; mais il n'exclut point les prêtres. Il voulait les prêtres à tous les degrés de la hiérarchie sociale, parés de grâce et brillants de lumière ; d'autre part il voulait les laïques chrétiens appliqués eux aussi à suivre le progrès des sciences ou à l'effectuer, soucieux non pas tant de s'instruire eux-mêmes que de poursuivre, dans une alliance fraternelle, toutes les œuvres de savoir que réclame leur pays.

L'archevêque, si ingénieux à provoquer les autres au travail, les entraînait surtout par un exemple. En 1841 il fondait l'Académie ; en 1842, il commençait la publication des *Actes de la province ecclésiastique de Reims.* L'ouvrage commence par la lettre de saint Remy à Clovis sur la mort de sa sœur Alboflède et se termine par le conciliabule des schismatiques en 1801. Ce recueil offre, pour l'église métropolitaine, le répertoire de ses titres historiques ; pour les prêtres, la série des actes disciplinaires de la province ecclésiastique : pour tous, une mine féconde. En 1844, Mgr Gousset terminait cette publication ; en 1845, il recevait à Reims le congrès scientifique de France. Grâce à l'impulsion intelligente que lui donna l'archevêque, cette session, la treizième, fut sans contredit une des plus nombreuses, des plus intéressantes et des plus solennelles de toutes les sessions déjà tenues en France. On vit accourir à ce concile scientifique et littéraire un grand nombre d'ecclésiastiques, des députés, des notabilités universitaires, des savants non seulement de France, mais d'Italie et d'Allemagne. D'une voix unanime, l'archevêque fut nommé président ; il justifia ce titre, en imprimant à tous les travaux une impulsion élevée et une sage direction.

Ainsi était inauguré, devant Dieu, et devant les hommes, un épiscopat, qui attirait toutes les bénédictions pour atteindre bientôt à toutes les grandeurs.

V.

LA THÉOLOGIE DE MGR GOUSSET.

En 1844 l'archevêque de Reims publiait sa *Théologie morale*, et en 1848, sa *Théologie dogmatique*. C'est le chef-d'œuvre du prélat, c'est l'œuvre capitale à quoi toutes les autres se ramènent, soit pour la préparer, soit pour la confirmer ou la développer.

Personne ne conteste la nécessité de la morale ; mais, dans le monde, on conteste volontiers les titres de la science morale, D'après certains censeurs, plus passionnés qu'instruits, la science classique de la morale serait d'invention récente et la casuistique ne serait guère que la corruption de l'Évangile. C'est là une erreur grossière ; de tout temps, il y a eu des esprits plus portés à la pratique qu'à la spéculation ; toujours, dans le clergé, parurent un grand nombre de prêtres, que leur dévouement et leur vie exemplaire rendaient de très précieux instruments du salut des âmes, mais que leur talent ne poussait pas au sommet de la science. Dégager la partie pratique de la théologie, composer un manuel où le confesseur pût trouver facilement les règles de direction était donc un vrai service rendu à l'Église.

Il est inutile de prouver que les moralistes ne sont pas les corrupteurs et les ravageurs de l'Église, comme Luther et ses disciples le prétendaient, et les Jansénistes et impies après eux. Vraiment il sied bien mal à ces gens sensualistes de faire le délicat à l'endroit de la morale, d'accuser des prêtres vertueux de voiler l'Évangile et de déchaîner la licence sur la terre.

Ces hypocrites et basses contradictions ne changent rien à l'Évangile et ne modifient pas la nature de l'homme. Jésus est mort sur la croix ; mais l'Évangile est la bonne nouvelle du salut et une loi de compatissante charité. L'homme est faible ; mais il a un fond de bonté et d'honneur, une délicatesse de conscience et de foi qu'il garde jusque dans ses plus vils déportements. Il ne faut jamais désespérer de lui, jamais le décourager. Les doctrines dures font à la nature une cruelle et funeste violence ; elles ôtent à la religion ce qui nous console ; elles y mettent la crainte, la douleur, le désespoir. En voulant que tous les hommes soient des saints, d'après le type dressé par le rigorisme, on finit par n'avoir plus de chrétiens, et passant d'une extrémité à l'autre, après avoir fermé la porte du ciel, on abaisse ici-bas toutes les barrières.

En défendant, contre les rigoristes, la théologie de Saint Alphonse de Liguori, Thomas Gousset avait, dans l'intérêt des pures doctrines et pour le salut des âmes, fait triompher la licéité du probabilisme. Mais il n'avait posé là qu'un principe, et il était persuadé que sa victoire ne serait complète qu'autant qu'il aurait opposé aux théologiens rigoristes une théologie plus douce, réglant tout l'ordre de la morale pratique d'après le principe du probabilisme. Son dessein, sa conviction, presque son devoir était donc de composer lui-même ce cours de théologie. Il écrivit donc sa *Théologie morale à l'usage des curés et des confesseurs.*

Le Saint-Siège n'a pas porté encore sur cette Théologie un jugement formel, mais en élevant l'archevêque au cardinalat, en le comparant à saint Remi, à Hincmar, à Gerbert, le Pape a suffisamment exprimé son approbation.

On ne saurait célébrer avec trop d'éloquence le succès de l'ouvrage et les services qu'il rendait. A la mort du cardinal, sa Théologie en était à sa treizième édition ; et elle avait été traduite en latin, en italien et en allemand.

En expurgeant de rigorisme tous les domaines de la théologie morale, Thomas Gousset n'avait pas manqué d'apercevoir le lien secret qui rattache ce rigorisme au gallicanisme. Ce sont les doctrines gallicanes qui fournissent au jansénisme tous ses prétextes et ses moyens de résistance : ce sont ces doctrines acceptées de bonne foi par les fidèles qui nous avaient jetés hors des voies de la miséricorde.

Nous suivîmes trois siècles ces voies ténébreuses du rigorisme janséniste et du séparatisme gallican. A l'aurore de notre siècle, quelques esprits entreprirent de nous soustraire à ces avanies misérables, mais avec plus de piété que de doctrine. Enfin un homme se leva qui dit : " Mon nom est chrétien ; mon surnom catholique. Je suis Français, toutefois mon pays n'est qu'une branche du grand arbre planté par Jésus-Christ. Je ne renie point mon pays ; mais, pour appartenir à Jésus-Christ, je veux vivre sous la houlette de Pierre, et c'est par mon obéissance à Pierre que je puis le plus efficacement sauver ma patrie."

L'homme qui tint ce discours, ce fut le successeur du Pontife qui avait fondé la monarchie en baptisant Clovis; ce fut Thomas, archevêque de Reims, successeur de saint Remi. Il publia sa *Théologie dogmatique.*

Cet ouvrage est spécialement destiné aux laïques ; c'est pour eux

excellemment un livre d'étude, une instruction exacte et solide dans les vérités de la foi, un appui pour la raison, un directoire pour la conscience. Toutefois la vraie caractéristique de ce livre, c'est la résolution très droite, très savante et très ferme par laquelle il écarte absolument les théories ecclésiastiques du gallicanisme.

Suivant les gallicans parlementaires et radicaux, Dieu a constitué son Église en forme de *démocratie ;* suivant les gallicans épiscopaux, c'est en forme de *monarchie constitutionnelle,* de manière que le Pape ne soit qu'un *président honoraire* dont la *primauté* est *subordonnée* aux canons, aux conciles et au consentement des évêques dispersés dans tout l'univers.

Contre ces théories fausses, hérétiques, schismatiques, Thomas enseigne la primauté d'honneur et de juridiction, la principauté unique, souveraine et infaillible des Pontifes Romains. A ses yeux, le Siège Apostolique est le centre de l'unité chrétienne ; c'est au Pape principalement qu'il appartient de prononcer sur les questions de foi ; le pape peut porter des lois qui soient obligatoires pour tontes les églises ; le gouvernement de l'Église est *monarchique pur.*

On admire justement, dans les deux théologies de l'archevêque Gousset, l'abondance de l'érudition. Au bas des pages les notes se suivent avec la précision classique ; pas une assertion n'est laissée à l'aventure. Nulle part il n'est plus abondant, plus explicite, plus vaillamment affirmatif que dans ses thèses sur l'Église et le Saint-Siège. Le *Tu es Petrus,* le *Pasce oves,* le *Confirma fratres,* (1) ce sont là ses titres et ses oracles. Il n'a, sans doute, pas été le premier à en comprendre le sens ; mais après la longue et fatale diminution parmi nous de la connaissance des prérogatives du Saint-Siège, il en a, le premier restitué la parfaite intelligence et fait valoir la force.

Avec quelle joie le vieil archevêque reproduisait aussi ce formulaire du Pape Hormisdas : On ne peut déroger à la parole de Jésus-Christ qui a dit : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église!* La vérité de cette parole est prouvée par le *fait même* ; car *la religion a toujours été conservée pur et sans tache dans le siège apostolique.*"

Sur la monarchie des Papes, l'archevêque écrit : " Il faut donc reconnaître que l'Église est, de droit divin, une vraie monarchie

(1) *Tu es Pierre. Pais mes brebis, Confirme tes frères.*

que le pape en est le chef suprême et souverain, duquel découle tout pouvoir spirituel, le *pouvoir même des évêques* et leur autorité. Mais on ne doit pas confondre la monarchie avec le despotisme. Le gouvernement de l'Église étant, comme l'Église elle-même, essentiellement un, perpétuel, invariable, est nécessairement toujours le même, c'est-à-dire, toujours, et nécessairement monarchique. Et c'est parce qu'il est monarchique d'après l'ordre de Dieu qui en a fixé les bases, que le pape ne peut le rendre ni despotique, ni aristocratique, ni démocratique. Il est aujourd'hui ce qu'il était hier, et sera, jusqu'à la consommation des siècles, ce qu'il a toujours été depuis le commencement, depuis le jour où Jésus-Christ a fait de saint Pierre le fondement de son Église, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront point ; en même temps qu'il lui a confié les clefs du royaume des cieux, c'est-à-dire, le gouvernement de son Église."

Telle est la *Théologie dogmatique* de l'archevêque de Reims ; elle répudie absolument les erreurs gallicanes ; elle est ultramontaine, romaine, pontificale, papiste des pieds à la tête ; elle a été écrite sur les documents pontificaux, sur les constitutions qui règlent le devoir et définissent la doctrine. Thomas Gousset apparaît, du commencement à la fin, toujours fidèle à la foi et à la piété envers le Saint-Siège.

M. F.

(A suivre.)

LE CHAPELET ET LES SIOUX.

Les zélés missionnaires qui ont évangélisé le Nord-Ouest, ont rendu souvent témoignage à l'esprit de foi de l'ancienne population du pays. Sans doute, les premiers Canadiens venus ici, étaient loin d'être tous des modèles de vertu.

La vie de prairie n'est pas aussi sévère et aussi régulière que celle d'un monastère cloîtré—cela se conçoit. Néanmoins ces rudes voyageurs édifièrent souvent les missionnaires par les pratiques de piété, qu'ils avaient conservées au milieu de leur existence nomade. La plupart d'entr'eux, après les pénibles travaux du jour, et les longues courses à travers les prairies, avaient l'habitude, quand venait l'heure du campement, de s'agenouiller sur la terre nue et de réciter les prières qu'ils avaient apprises au sein de leur famille. Le récit qui va suivre, nous en fournira un exemple bien frappant et sera une preuve éclatante de l'efficacité et de la puissance du chapelet, même auprès des tribus infidèles.

Dans l'automne de 1820, quatre personnes étaient campées sur les bords de la rivière au Sel, à environ trente milles au sud de Pembina.

L'un deux était Joseph Dauphinais, arrivé depuis quelques années à la Rivière Rouge. Près de lui se trouvaient sa femme et deux de ses cousins, Pratte et Maximilien Genthon.

Ces deux derniers venaient d'arriver au pays. Ils étaient partis de Berthier, dans le but de voir les pays d'en Haut et leur cousin Dauphinais, mais avec l'intention bien arrêtée de retourner ensuite dans leur foyer. Dauphinais leur avait offert de leur faire connaître la prairie et de l'accompagner à la chasse au buffalo. Bien entendu, cette offre avait été acceptée avec empressement par nos deux aventuriers.

A cette époque, le buffalo était si abondant, que les chasseurs rencontraient les premiers troupeaux dans le voisinage de Pembina.

Tous quatre, groupés autour d'un bon feu, qui pétillait joyeusement, causaient des parents et amis, laissés au pays natal. Lorsque

la fatigue eut invité nos voyageurs au sommeil, Pratte et Genthon se jetèrent sur quelques robes de buffalo qui leur servaient de couche et de couvertes.

Peu habitués à ce genre de vie, ils ne purent guères fermer les yeux. Les hurlements des loups et la voix majestueuse de la prairie tourmentée par le vent, les tenaient en éveil.

Pour chasser l'inquiétude et l'émotion qu'il éprouvait dans cette première nuit au désert, Pratte se leva.

Il remarqua avec surprise que Dauphinais fumait encore nonchalamment sa pipe auprès du brasier, tandis que sa femme à genoux à ses côtés récitait le chapelet.

" Pourquoi veillez vous ainsi," dit Pratte ?

" Oh ! répondit Dauphinais, pendant que ma femme récite sa longue " prière, j'ai le temps de dire la mienne et de fumer une pipe. En- " suite, il est toujours bon, dans la prairie, que quelqu'un veille la " nuit, c'est plus sûr. Allez vous reposer, demain vous monterez la " garde à votre tour."

Pratte tout confus de s'être couché comme un païen et touché du bon exemple que lui donnait cette pieuse femme, fit une courte prière et s'endormit, un peu inquiet, en songeant à ce que Dauphinais venait de lui dire.

Au réveil Dauphinais dit à Pratte et à Genthon : " Mes amis, il est " bon que vous sachiez qu'on rencontre quelquefois des Sioux, par " ici."

" Il vaut mieux être toujours sur ses gardes. Nous partirons, Gen- " thon et moi, pour aller chasser à quelques milles d'ici. Pratte res- " tera à la tente avec ma femme, nous serons de retour de bonne " heure."

En effet ils partirent et firent une excellente chasse. Le plus souvent, ils se contentaient d'enlever la peau et la langue des buffalos qui tombeient sous leurs coups et dédaignaient le reste.

Il se faisait déjà tard, quand ils songèrent à souper et au retour.

Pendant que Genthon faisait cuire à la broche des tranches de buffalo, Dauphinais se rendit à un petit ruisseau voisin, pour préparer le thé. Il revint en secouant la tête et dit : " Genthon, par- " tons de suite, j'ai vu près du ruisseau des traces fraîches. Je ga- " rantis que ce sont des Sioux qui sont passés ici. Retournons vite " au camp."

Ils arrivèrent sur les dix heures du soir.

Quelle ne fut pas leur surprise, de trouver le corps de ce pauvre

Pratte, gisant près de la tente, percé de balles et couvert de flèches! Sa chevelure, ainsi que ces habits avaient été enlevés. La femme de Dauphinais était disparue. Ils passèrent la nuit sur le lieu de ce sinistre événement. Le lendemain, ils creusèrent une fosse et déposèrent le corps de ce pauvre Pratte, entre deux petits mamelons qui bordent la rivière ; c'est là que ses cendres reposent encore et plus d'un ancien du pays a visité cet endroit, en passant.

Dauphinais comprit immédiatement que le meurtre de Pratte et l'enlèvement de sa femme étaient l'œuvre des Sioux. Il se mit à leur poursuite, mais sans succès. Il se rendit ainsi jusqu'au Lac Travers, où se trouvait un parti considérable de Sioux.

Il fut informé là, par l'un des chefs, que sa femme n'avait été aucunement molestée et qu'il la trouverait chez lui à son retour.

Voici ce qui s'était passé, tel que le racontèrent les Sioux et Mme Dauphinais ensuite.

Une bande de cette nation avait découvert le camp en question pendant l'absence de Genthon et de Dauphinais,et l'avaient attaqué en poussant des cris féroces.

L'infortuné Pratte avait essayé de se défendre, mais était tombé mortellement blessé, dès la première décharge. Ces barbares demandèrent à la femme, par signes, si le défunt était son mari. Elle leur fit une réponse affirmative. Elle espérait par ce moyen sauver la vie à son mari et à Genthon, qui n'auraient pas manqué, sans cet expédient, de tomber entre leurs mains.

Ils commirent alors la cruauté de mutiler le corps de Pratte et de le scalper, en présence de cette femme. Après l'avoir frappée sur la tête, à coups d'arc, parce qu'elle ne se pressait pas de les suivre, ils l'entraînèrent avec eux.

Durant la nuit, pour éviter toute fuite de sa part, ils l'enveloppaient dans une couverte et sur les bords se couchaient deux Sioux.

De cette façon, le moindre mouvement de leur prisonnière devait nécessairement leur donner l'éveil.

Cette pauvre femme, n'espérant plus aucun secours de la part des hommes, comprenant toute l'horreur de sa situation et le sort affreux qui l'attendait, tourna ses espérances du côté du ciel,

Elle se mit à réciter son chapelet. Jour et nuit elle adressait à Dieu ses ardentes prières et suppliait la reine des affligés de lui venir en aide. Le deuxième soir, les Sioux insistèrent auprès d'elle, pour qu'elle jetât son chapelet. Elle refusa énergiquement et ils n'osèrent point le lui enlever de force.

Elle remarqua, qu'ils parlaient souvent entre eux de son chapelet et qu'ils étaient fort intrigués à ce sujet.

La troisième nuit, épuisée de fatigues, elle s'endormit murmurant encore les prières du chapelet. Tout à coup, elle entendit comme une voix intérieure qui lui disait de se lever et de fuir. Mais comment remuer entre ces cerbères, qui la tenaient captive sous sa couverte ?

Elle commença à enlever doucement un côté de sa couverte, sur lequel était couché l'un des Sioux.

A son grand étonnement, elle réussit à le retirer complètement sans le réveiller. Mais à peine était-elle sortie de cette espèce d'étau, que les chiens de la tribu se mirent à aboyer à qui mieux mieux

Elle pressa de nouveau son chapelet sur son cœur et se glissa furtivement près d'un marais, couvert de hautes herbes, dans lesquelles elle se blottit. Les Sioux dirent à son mari, qu'ils l'avaient fort bien vue se sauver, mais qu'ils avaient craint de la poursuivre à cause de son chapelet.

" On avait peur, dit l'un des chefs, que sa prière ne vînt conjurer les " manitous contre nous et nous fît tuer par les blancs." Ce qui confirme cette opiuion, c'est qu'au lendemain, bien que cette pauvre femme ne fût qu'à quelques arpents d'eux et que les chiens se rendissent jusqu'à elle en aboyant, les Sioux appelèrent leurs chiens, comme pour les apaiser et partirent de bonne heure, sans s'occuper en aucune manière de leur prisonnière. Mme Dauphinais, après bien des fatigues et épuisée de misères, put se trainer misérablement jusqu'à Pembina, où elle reçut tous les soins qu'exigeait son état. Quelques jours après son arrivée, elle donna le jour à un fils qui devint plus tard membre du Conseil Législatif de Manitoba.

St Boniface le 3 octobre, 1888.

L. A. PRUD'HOMME.

UNE JOUTE REMARQUABLE

À PROPOS DU PÈRE LACORDAIRE.

(Suite et fin.)

(*Courrier du Canada*, 13 septembre.)

Notre correspondant *Gallus* nous adresse un quatrième et dernier article. Il nous appelle sur un terrain où nous refuserions la lutte, si nous ne comptions que sur nos seules forces. Mais, Dieu merci, il y a dans l'Église des autorités et des foyers de lumières qui nous permettront de suivre *Gallus* même dans ce retranchement nouveau.

Nous ne le ferons cependant qu'avec toute la discrétion et la prudence voulues dans un sujet aussi délicat. Le *post-scriptum* de la lettre qu'on va lire indique que notre dernier article a blessé *Gallus* plus vivement que les précédents. Nous lui en exprimons publiquement nos sincères regrets. La personne du correspondant qui signe *Gallus* a droit à notre respect, et nous serions désolé de lui en avoir manqué.

Nous ne croyons pas, cependant, avoir outrepassé les limites de la polémique courtoise. Nos lecteurs sont les juges du combat. Ils ont eu, ce qui est assez rare dans les discussions de ce genre, l'avantage de lire le pour et le contre, et ils savent si nous nous sommes servi d'armes déloyales, ou de traits envenimés.

Nous publierons demain la réponse à cette lettre de *Gallus :*

A M. le Rédacteur du *Courrier du Canada*

Monsieur le Rédacteur,

La lecture de votre avant-dernier article (8 septembre) m'a inspiré les réflexîons suivantes. Faute de temps, je vous les adresse d'une manière très concise et sous forme de notes.

1. "Il n'y a pas un bon et un mauvais jansénisme, dit M. Foisset

" le grand historien du P. Lacordaire ; mais il y a un bon et un " mauvais libéralisme." Cette pensée pleine de justesse vient de recevoir une nouvelle et éclatante approbation.

Le 1er août de cette année, tous les évêques de la province ecclésiastique de Paris ont adressé au Souverain Pontife une magnifique lettre d'adhésion à la dernière encyclique : " *Libertas* " de Léon XIII. Cette lettre fut accueillie par Sa Sainteté " *avec des marques de* " *particulière satisfaction.*" Or, voici ce que les évêques de France ont dit au Souverain Pontife : " Vous faites comprendre que le libé- " ralisme *tel qu'il est entendu* par les hommes épris de la passion " d'une fausse indépendance n'est autre chose que l'application à " l'ordre moral et civil dn Naturalisme et du Rationalisme." Cette détermination d'un certain libéralisme ; " *le libéralisme tel qu'il est* " *entendu...*" suppose l'existence d'un autre libéralisme distinct du premier et qui est bon, tolérable et permis. Et cet autre libéralisme n'est nullement visé par l'encyclique Libertas. Tel est à mon humble avis, le sens exprimé par les évêques de France ou je n'entends plus rien en fait de logique.

Il est vrai que le mot libéralisme sonne mal en Belgique et en Italie où il signifie rationalisme, libre-pensée et radicalisme. Il est vrai aussi que dans la langue de l'Église, il est pris dans une mauvaise acception, témoin l'encyclique Libertas. Mais en France, il a une signification très acceptée : voir le Dictionnaire de Littré. Cependant, par mesure de prudence et pour le séparer du mauvais libéralisme, on lui donne un qualificatif ou correctif et on l'appelle *le libéralisme catholique.* Le mot est alors si pur et la chose si innocente qu'un religieux fervent a pu dire : " J'espère mourir en " religieux pénitent, mais en libéral impénitent."

2. Peu satisfait de la définition du catholique libéral donnée par le P. Lacordaire, définition que vous trouvez trop correcte et trop bénigne, vous vous empressez d'invoquer d'autres arbitres. Quand vous parlez de l'opinion qui accuse le P. Lacordaire " d'illusions ou " d'incartades libérales," c'est l'opinion de votre école que vous érigez sans cesse en opinion universelle. Et même ici, vous demandez la définition du catholique libéral aux chefs, aux coryphées de votre école : Mgr de Ségur et M. l'abbé Jules Morel. Ce dernier personnage, après avoir trahi l'amitié du P. Lacordaire et méconnu ses services même pécuniaires, s'est constitué son dénonciateur, le 27 avril 1850, auprès de la cour romaine, au lieu de pratiquer tout d'abord le conseil évangélique de la correction fraternelle. " Si pec-

" caverit frater tuus, corripe eum inter te et *ipsum solum*.–" Matth. XVIII. 5-16.

Un jour, un jeune homme demanda à un philosophe épicurien de lui donner une définition et de lui faire une description de la vertu. L'épicurien accepta et lui fit de la vertu une peinture bien étrange, je vous assure.

Quelque chose d'analogue a lieu entre nous. Vous n'acceptez pas la définition du libéral catholique d'après le P. Lacordaire. Vous en voulez une autre. En pareil cas, on s'adresse à des personnes étrangères aux partis, à des juges qui se sont point intéressés dans le procès ou le débat. Pour vous, vous faites tout le contraire : vous invoquez comme arbitres et comme juges des personnages pour qui un catholique libéral est quelque chose dans le genre de ce géant horrible décrit par ce vers fameux : "*Monstrum horrendum, informe, ingens, cui lumen ademptum ;*" des personnages qui se signent et le front et la poitrine aussitôt qu'ils aperçoivent, de loin, un catholique libéral. Dès lors, il est impossible que leurs définitions ne se ressentent pas de l'affreuse épouvante causée par la rencontre d'un monstre aussi odieux, et le catholicisme libéral devient, à l'instant, une erreur systématique voisine de l'hérésie la plus déclarée. Cette manière d'éclairer vos lecteurs, Monsieur le Rédacteur, n'est ni généreuse ni instructive.

3. Vous jugez trop sévèrement le P. Lacordaire dans son oraison funèbre de Daniel O'Connell. A vous entendre, l'orateur devrait avoir, dans l'ardeur du discours et le feu de l'improvisation, de ces phrases étudiées et de ces définitions exactes, telle qu'on les exige des philosophes et des théologiens écrivant, à tête reposée, un traité didactique. Ce serait alors le meilleur moyen de couper les ailes au génie, d'éteindre toute flamme et d'emprisonner l'éloquence dans un moule convenu imposé à l'orateur. Si dans notre école nous sommes trop portés à la pacification, vous êtes, vous, certainement trop enclins au rigorisme et aux suspicions continuelles. Votre jugement, Monsieur le rédacteur, est plus sévère que ceux des juges qui siègent à Rome et s'il est partagé, ce n'est pas par l'opinion universelle, comme vous vous en vantez, mais bien par les adeptes d'une école où vous vous confinez d'une manière trop exclusive et que vous transformez témérairement en opinion générale et en sentiment universel.

4. J'arrive à une question plus importante : le sens et la portée des brefs que vous invoquez à l'appui de votre thèse. Vous m'appe-

lez ainsi sur le terrain théologique : j'y descends avec une certaine contrainte, car le journal n'est pas le lieu qui convient à ces sortes de discussions. Cependant la vérité m'oblige à m'expliquer.

Il y a dans l'Église de Jésus-Christ deux choses distinctes : l'*autorité* et l'*infaillibilité*. L'autorité s'exerce par le gouvernement *in regendo* ; l'infaillibilité par l'enseignement *in docendo*. L'autorité, c'est le privilège que le Pape a reçu de Jésus-Christ de gouverner les fidèles ; l'infaillibilité, c'est le privilège de les enseigner. Par l'infaillibilité, le fidèle apprend ce qu'il doit croire ; par l'autorité, ce qn'il doit faire. L'autorité embrasse plus que l'infaillibilité. L'*infaillibilité* ne s'étend qu'à ce qui est le dépôt de la révélation, à la foi et aux mœurs (ad fidem et mores) et par extension, selon certains théologiens, aux vérités non révélées qui s'y rapportent par elles-mêmes et prochainement, et sans le secours desquelles la parole de Dieu ne pourrait être gardée, exposée et défendue. L'*autorité* embrasse, en outre de la foi et des mœurs, tout ce qui se rapporte à la discipline et au gouvernement de l'Église répandue par tout l'univers (ad disciplinam et regimen Ecclesiæ). L'*infaillibilité*, ne se manifeste que par des enseignements qui sont, d'ordinaire des *lettres encycliques*, des *définitions* du Souverain Pontife " parlant ex cathedra " et des *définitions* des Conciles œcuméniques confirmées par le Pape. L'autorité procède par des actes, des déclarations, des jugements, des conseils ou des remontrances et s'exprime le plus souvent par des bulles ou par des brefs. Dans l'histoire de l'Église on compte, tant ils sont rares, les *brefs* élevés à la dignité de *documents doctrinaux* c'est-à-dire s'adressant à la foi des catholiques ; et quand le Pape leur imprime cet auguste caractère, il se sert alors de termes précis, de formules très claires qui manifestent l'erreur ou l'hérésie et qui les flétrissent et les condamnent d'une manière officielle et authentique.

Les trois brefs de Pie IX adressés à quelques Italiens ou à quelques Belges (je parle ici en théologien), n'ont ni cette clarté lumineuse, ni ces formules consacrées que nous trouvons dans les documents doctrinaux proprement dits.

Dans ces trois brefs que vous avez cités et dont j'attends encore la date et le texte, le Pape Pie IX parle de " ces fauteurs qui s'ef- " forcent d'établir une alliance entre la lumière et les ténèbres "— " de ceux qui tâchent de réconcilier la lumière et les ténèbres, la " vérité avec l'erreur." Ici, un théologien *véritable* se demande : quelle lumière ? et quelles ténèbres ? quelle vérité ? et quelle erreur ?

Ce n'est pas là le langage précis et rigoureux d'un pape parlant comme docteur de l'Église universelle et définissant une vérité que le fidèle doit admettre sous peine d'excommunication ou d'anathème.

Dans un autre bref, le Pape Pie IX repousse " ceux qui vou-" draient, par trop de concessions, concilier avec l'Évangile le pro-" grès de la sociéeé actuelle." Ici encore, la teneur ordinaire des documents doctrinaux fait défaut ainsi que le caractère d'un enseignement qui exigerait la foi sous peine d'anathème. Que sont donc ces brefs de Pie IX adressés à quelques particuliers ? Ce sont des actes de direction et d'autorité personnelle, des conseils très respectables, des avertissements de l'ordre moral relatifs aux *tendances* de certains esprits ; ce sont des mesures de gouvernement.

" A une telle autorité, dit Bellarmin, (Rom. Pontif. liv. IV, cap. " 22), on doit une *obéissance* proportionnée à la dignité et au pou-" voir de celui qui l'exerce." Et qui doit cette obéissance ? celui qui a la connaissance de cette mesure et de cet acte d'autorité ? *Cependaut la foi de ce catholique n'est ni liée ni engagée par ce décret ou ce bref* et " on peut, nous dit Bellarmin (Rom. Pontif. liv. " 22, cap. XIX), en faire une discussion respectueuse."

Benoit XIV va plus loin : " Si un évêque, dit-il, vient à reconnaître " qu'une loi émanée du Saint-Siège peut produire un effet nuisible " dans son diocèse, non seulement il ne lui est point défendu de " faire des représentations au Souverain Pontife, il y est, au con-" traire, étroitement obligé." De Syn. disc. lib. IX. cap. VIII.

Dans l'Église de Jésus-Christ, ce qui est *l'objet de l'infaillibilité* est immuable, irréformable, mais ce qui est *l'objet de l'autorité* est susceptible de modifications, d'abrogation directe ou indirecte par la coutume.

Monsieur le rédacteur, vous désirez des exemples ? En voici : Clément V a fait effacer des registres pontificaux la plupart des bulles de Boniface VIII contre Philippe le Bel ; les frères Baptistes de Crémone ont été tour à tour autorisés et supprimés ; Célestin V a approuvé les Fratricelles et Jean XXII les a interdits ; l'ordre des Jésuites a été autorisé par Paul III, aboli par Clément XIV, rétabli par Pie VII, éloigné de France, en 1845, par Grégoire XVI, (1) etc.

(1) *Gallus* se trompe grossièrement en ce point ; il était probablement trop jeune en 1845 pour prendre connaissance de ce qui se passait, mais Crétineau-Joly, entre autres, aurait pu le lui apprendre. *Note de la Rédaction.*

Il ne faut *donc pas exagérer la portée des brefs.* Mais, direz-vous, quelle est *la force obligatoire des brefs de Pie IX relatifs au catholicisme libéral?* Monsieur le rédacteur, retenez bien ma réponse. Ces brefs particuliers, adressés à quelques personnages de Belgique et l'Italie, obligeaient ceux qui les recevaient, ou qui en connaissaient la teneur par une promulgation officielle, à se conformer dans leur conduite aux désirs et aux adresses du Souverain Pontife et à leur obéir dans une *parfaite soumission de la volonté.* Dépourvus cependant des caractères d'un document doctrinal et infaillible, ces brefs n'exigeaient point de la part de l'esprit cette *adhésion souveraine de l'intelligence* qui n'est due qu'aux articles de foi.

Or, je vous ai dit, Monsieur le Rédacteur, que ces brefs particuliers de Pie IX n'avaient pas même été promulgués en France par l'autorité compétente. Et *leur promulgation elle-même n'aurait point changé leur nature* et n'en aurait point fait des articles de foi. Autrement, voyez l'inconvénient : les brefs sont innombrables et quelquefois dissemblables entre eux et par conséquent s'ils exigeaient l'adhésion de la foi, notre *Credo* si simple et si précis deviendrait en peu de temps une immense et confuse encyclopédie.

Il ne faut donc pas, Monsieur le Rédacteur, outrepasser la portée ordinaire des brefs du Pape ou des approbations des évêques. Quand le Souverain Pontife veut nous communiquer un enseignement appartenant à la foi, il sait toujours nous en avertir.

Excusez cette longue excursion dans le domaine théologique. Je l'ai crue nécessaire pour compléter mes trois articles précédents et édifier les lecteurs sur le vrai sens des brefs pontificaux.

Je vous salue respectueusement,

GALLUS.

Canada, 11 septembre 1888, à dix heures du matin.

P. S.—Je viens de lire *chez les étrangers*, votre dernier article (10 septembre). Je laisse vos lecteurs apprécier le *ton nouveau* que vous prenez envers Gallus. J'ai peur qu'on ne dise : il se fâche, donc il a tort.

GALLUS.

Canada, 11 septembre 1888, à onze heures du matin.

(*Courrier du Canada*, 14 septembre.)

Nos lecteurs ont assisté hier à un spectacle inouï, dans les colonnes du *Courrier du Canada !*

Ils ont vu notre adversaire *Gallus* armé de toutes pièces, la visière baissée, la lance au poing, superbe de hardiesse et d'ardeur téméraire, faisant flotter au vent ses couleurs, et livrant à la brise du ciel les plis de son drapeau, sur lequel on lisait en lettres étincelantes: *libéralisme-catholique.*

Cela nous plaît. Nous aimons les situations nettes. C'est le libéralisme catholique qu'il s'agit de coucher sur la poussière de l'arène ; nous le savions, mais on ne nous l'avait pas encore dit aussi carrément. En avant donc, et sus à l'ennemi !

" Il y a un bon et un mauvais libéralisme, " a dit M. Foisset, historien libéral de Lacordaire ; et *Gallus* applaudit à la *justesse* de cette parole. Il importe de rechercher ici les éclaircissements indispensables. Ne pas aimer la monarchie absolue, préférer les institions constitutionnelles, la monarchie tempérée, ce n'est pas là réellement du libéralisme. " Le fait d'être libéral ou anti-libéral, " dit Don Sarda, n'a rien à voir avec l'horreur naturelle que doit " professer tout homme pour l'arbitraire ou la tyrannie, ni avec le " désir de l'égalité civile entre tous les citoyens ; bien moins encore " l'esprit de tolérance et de générosité, qui, dans leur acception légi- " time, sont des vertus chrétiennes. Et cependant tout cela, *dans le* " *langage de certaines gens* et même de certains journaux, *s'appelle* " *libéralisme.* Voilà donc une chose qui a les apparences du libé- " ralisme *et qui ne l'est nullement en réalité.* " (*Le libéralisme est un péché.* p. 54.)

" Il y a un bon et un mauvais libéralisme, " suivant Foisset, membre du cénacle libéral qui jura, dans la chapelle de la Roche-en-Brenil, de continuer à combattre pour " l'*Église libre daus l'État libre.* " Voici que dit pourtant l'illustre docteur espagnol que nous venons de citer :

" Le libéralisme *de toute nuance et de tout caractère* a-t-il été formellement condamné par l'Église ? Oni, le libéralisme *à tous ses degrés et sous toutes ses formes*, a été formellement condamné. " (*Le libéralisme est un péché*, p. 45.)

Et le livre de Don Sarda, grâce à la malveillance de ses ennemis, a reçu une haute sanction doctrinale. Déféré à la Congrégation romaine de l'Index, il en a obtenu le plus glorieux témoignage et

le plus inattaquable certificat. Qu'on lise cette déclaration officielle du Père Saccheri, de l'ordre des Prêcheurs, secrétaire de la Congrégation de l'Index :

" La sacrée Congrégation a soigneusement examiné l'un et l'autre opuscule (celui de Don Sarda et celui de son dénonciateur), avec les observations qu'ils avaient suscitées. Or, dans le premier (*le Libéralisme*), non seulement *elle n'a rien trouvé qui soit contraire à la saine doctrine*, mais son auteur Don Sarda mérite d'être loué, *parce qu'il expose et défend la saine doctrine* sur le sujet dont il s'agit par des arguments solides développés avec ordre et clarté, sans nulle attaque à qui que ce soit."

Cet extrait du décret de la Sacrée Congrégation de l'Index, rendu le 10 janvier 1887, confère au livre de Don Sarda une autorité toute particulière. Et l'on voit quelle est la doctrine de ce docteur sur le libéralisme.

Mais notre distingué contradicteur entrerait-il dans la voie des admissions ?

" Il est vrai, dit-il, que le mot libéralisme *sonne mal* en Belgique et en Italie où il signifie rationalisme, libre-pensée et radicalisme. Il est vrai aussi que *dans la langue de l'Église, il est pris dans une mauvaise acception, témoin l'Encyclique " Libertas."*

Bravo ! nous sommes bien près de l'accord parfait.—Pas encore ! *Gallus* a touché terre, et il se relève, comme Antée, plein d'une vigueur nouvelle. Il poursuit :

" Mais en France le mot *libéralisme a une signification très acceptée : voir le dictionnaire Littré."*

Hélas ! hélas !. . *Dans la langue de l'Église* le mot libéralisme est pris dans une mauvaise acception, *voir l'Encyclique Libertas*, mais en *France* il a une signification très acceptée, *voir le dictionnaire Littré !*

Entre le dictionnaire Littré et l'Encyclique *Libertas*, notre choix est fait, *Gallus*. Nous choisissons l'Enciclique. Quand nous discutons la question du libéralésme, c'est à la signification doctrinale du mot que nous nous attachons, et cette signification est mauvaise, de par Grégoire XVI, Pie IX et Léon XIII, de par les Papes et l'Église.

Notre estimable adversaire ne l'admet pas, et il entonne un hymne en l'honneur du libéralisme-catholique.

" Par mesure de prudence, s'écrie-t-il, et pour le séparer du mau-

vais libéralisme, on lui donne un qualificatif ou correctif, et *on l'appelle le libéralisme catholique. Le mot est alors si pur et la chose si innocente* qu'un religieux fervent a pu dire ; " J'espère mourir en religieux pénitent, mais en libéral impénitent."

Le mot est alors si pur et la chose si innocente ! . . Mais Pie IX a condamné ce mot *pur* et cette chose *iunocente* dans au moins dix brefs consécutifs ! Que faites-vous des brefs de Pie IX, *Gallus* ?— Ce qu'il en fait ? On l'a vu hier. Il essaie hardiment de leur enlever toute valeur doctrinale. Il les discute à outrance. Il s'efforce de les rapetisser aux plus humbles proportions. Et pratiquement il les méprise, puisque Pie IX dans ces brefs condamne le libéralisme catholique " qui s'appuie sur les principes les plus pernicieux, " tandis que lui, *Gallus*, proclame avec éclat la *pureté* du mot, et l'*innocence* de la chose.

Gallus a écrit une colonne pour nous apprendre que des brefs pontificaux ne constituent pas des articles de foi. C'était un labeur superflu. Nous soupçonnions un peu cela. Entre le Pape proclamant le dogme de l'Immaculée-Conception, et le Pape dénonçant le libéralisme dans un bref apostolique, la différence esi saisissable. Le catholique récalcitrant, dans le premier cas, est hérétique ; dans le second cas, il n'est que téméraire et coupable d'une faute grave.

Ici faisons appel à des autorités pour étayer notre faiblesse. *Gallus* prétend que les brefs de Pie IX contre le libéralisme catholique ne sont pas des documents doctrinaux, qn'ils sont adressés simplemeut à des particuliers, qu'ils n'obligent point les fidèles en général, et qu'un théologien *véritable* ne s'y trompe pas.

L'illustre cardinal Pie, une des lumières de l'Église au XIXème siècle n'était probablement pas un théologien *véritable*, car il a dit :

" Trois brefs pontificaux seront signalés dans notre décret synodal. Sans doute, ils ne sont pas des décrets cathédratiques, et le bullaire ne les rangera pas parmi les actes solennels du Viceire de Jésus.Christ. *Toutefois ils sortent du cadre des simples lettres privées tant par leur destination que par leur contenu. Les destinataires ne sont pas de simples individus, mais des associations catholiques, aaxquelles il est manifeste que le chef de l'Église entend donner une direction doctrinale. Le contenu est le développement et l'application des documents antérieurs adressés à l'épiscopat.* Ces brefs sont la condamnation explicite et motivée du libéralisme religieux, *et il faut un singuliər entêtement pour concilier désormais ce système avec l'orthodoxie catholique. Écoutons avec une doeilité respectucuse.la voix du guide et du docteur* que Dieu a établi sur nous (*Œuvres* de Mgr de Poitiers, vol. 7 pp. 567, 568.)

Puis le cardinal Pie citait les brefs au cercle catholique de Milan, aux cercles catholiques de Belgique, et à Mgr de Quimper, où sont réprouvés les " principes catholiques-libéraux," les " doctrines qu'on appelle catholiques-libérales. "

Les Pères du concile de la province ecclésiastique de Quito, n'étaient probablement pas non plus des théologiens *véritables* quand ils appuyaient leur condamnation du catholicisme-libéral sur les brefs de Pie IX On lit en effet dans leur lettre pastorale collective, datée du 15 juillet 1885 :

" Il se rencontrera sans doute quelqu'un pour accuser notre voix d'être importune et exagérée. Nos vénérables Frères et bien-aimés fils, nous parlons, au nom de Dieu, la parole de Dieu, et cette parole est toujours exacte, toujours opportune. *Nous avons une autre règle pour notre conduite que la leur. à laquelle nous devons nous conformer, et cette règle est la conduite du Vicaire de Jésus-Christ lui-même.* Ceci dit, *écoutez quelques paroles de l'immortel Pie IX, dans un bref qu'il adressa à l'association germano-catholique à Mayence, le* 10 *février* 1873. *Il s'exprime ainsi en parlant* du libéralisme . . . *Écoutez encore ces autres paroles du même Pontife dans son bref au Président et aux sociétaires du cercles de Saint-Ambroise à Milan. . . .*(*Lettre Pastorale* des évêques de l'Équateur réunis en Concile provincial à Quito—Appendice au livre *le libéralisme est un péché,* p. 265.)

Les évêques de la province ecclésiastique de Québec n'étaient pas davantage des théologiens véritables, sans doute, car ils ont écrit :

" *En présence des cinq brefs apostoliques* qui dénoncent le *liberalisme catholique* comme absolument incompatible avec la doctrine de l'Église quoiqu'il ne soit pas encore formellement condamné comme hérétique, *il ne peut plus être permis en conscience d'être un catholique-libéral.* (*Lettre pastorale* des évêques de la Province ecclésiastique de Québec, du 22 septembre 1875.)

Voilà quelle valeur tous ces princes de l'Église attachent aux brefs de Pie IX contre le libéralisme-catholique.

Mais cette erreur n'est pas condamnée que par les brefs. Elle l'est par le *Syllabus,* document *doctrinal* sans aucun doute. C'est le Pape lui-même qui l'a dit. Lisez les paroles suivantes de son bref à l'abbé Vernhet, directeur du journal le *Peuple* à Rodez, bref daté du 11 dscembre 1876.

C'est pourquoi nous ne pouvons que vous approuver d'avoir entrepris de défendre et d'expliquer les décisions de Notre *Syllabus,*

surtout celles qui concernent le libéralisme soi-disant catholique, lequel comptant un grand nombre d'adhérents parmi les hommes honnêtes eux-mêmes et paraissant s'écarter moins de la vérité, est plus dangereux que les autres erreurs etc. "

Donc, dans le *Syllabus,* Pie IX a condamné le libéralisme catholique.

Cependant, où nous égarons-nous ?.. Le mot est *pur* et la chose est *innocente,* a dit *Gallus.*

Le mot est *pur* et la chose est *innocente,* en dépit du *Syllabus.*

Le mot est *pur,* et la chose est *innocente,* en dépit des brefs doctrinaux de Pie IX.

Le mot est *pur* et la chose est *innocente,* en dépit du cardinal illustre, successeur de saint Hilaire, qui ne peut "concilier ce système avec l'orthodoxie catholique. "

Le mot est *pur* et la chose est *innocente,* en dépit des Pères du concile de Quito qui proclament " le catholicisme libéral le grave scandale du dix-neuvième siècle. " (*Lettre pastorale, Ibid.* p. 262.)

Le mot est *pur* et la chose est *innocente,* en dépit de Nos Seigneurs les évêques de la province de Québec qui ont dit: " il ne peut plus être permis en conscience d'être libéral-catholique. "

Le mot est *pur* et la chose est *innocente,* en dépit de la Sacrée Congrégation de l'Index qui reconnaît comme conforme à la " saine doctrine, " un opuscule consacré à démolir le libéralisme-catholique, et tous les libéralismes.

Ah ! non, *Gallus,* non le mot n'est pas si *pur,* ni la chose si *innocente* que vous l'avez dit, dans un moment d'enthousiasme regrettable. Nous en prenons à témoin ce concert d'autorités imposantes que nous avons réunies contre vous, et qui abattent dans la poussière le drapeau du libéralisme-catholique, arboré hier dans les colonnes du *Courrier du Canada,* toutes surprises de voir flotter au-dessus d'elles ces couleurs suspectes.

Mais nous constatons encore une fois, qu'un seul article ne suffira pas pour notre réplique. A demain la conclusion.

(*Courrier du Canada,* 15 septembre)

Nous avons vu hier que le libéralisme-catholique, exalté par *Gallus* comme une *chose innocente,* est condamné par les plus hautes autorités dans l'Église.

Il ne nous reste plus qu'à disposer de trois ou quatre points secondaires touchés par notre contradicteur.

Il nous reproche d'avoir demandé la définition du libéralisme à ceux qui le combattent. Cela vaudrait mieux, après tout, que de la demander à ceux qui le déguisent, qui le fardent, qui l'embellissent pour donner le change sur son véritable caractère. Mais nous avons fait mieux que cela, nous avons cité la description qu'un pape lui-même en a faite, et ce n'est pas notre faute si *Gallus* a repoussé les définitions de Pie IX. Nous pourrions lui citer celles de Don Sarda, des évêques de l'Équateur, du cardinal Pie, du père Ramière, de Dom Guéranger, de Donoso Cortès.... Mais à quoi bon ? *Gallus* récusera toutes les définitions qui ne flatteront point sa flamme, et, aveuglé par sa tendresse, il niera l'impartialité de quiconque ne proclamera pas le libéralisme-catholique un mot *pur* et une chose *innocente ! !*

Gallus nous reproche de juger trop sévèrement le Père Lacordaire dans son oraison funèbre d'O'Connell. Trop sévèrement !.... Nos lecteurs savent si nous avons péché par cet excès. Non, non, nous n'avons point exagéré les libertés de la critique, envers cette grande renommée et cette gloire religieuse. Nous avons trop aimé l'*apôtre nouveau* qui apprit aux générations incrédules le chemin des parvis sacrés, nous avons trop souvent tressailli d'enthousiasme au souffle ardent de sa merveilleuse éloquence, Lacordaire nous a donné trop d'heures d'ivresse intellectuelle et morale, pour que nous oubliions sitôt ce qui est dû à celui qui porta la double auréole de la vertu et du génie.

Mais la vertu, le génie eux-mêmes sont justiciables de la vérité, et ce n'est pas leur insulter que de les montrer mêlés parfois à l'illusion et à la misère humaines.

Nous avons scruté trop vigoureusement, nous dit-on, la parole de l'illustre panégyriste d'O'Connell !.....Il nous est impossible de l'admettre. Ce que nous avons cité de cette oraison funèbre, c'est la note libérale-catholique par excellence, *liberté pour toutes les religions, liberté pour tous, sous tous les cieux.* Qu'on ne parle pas de "l'ardeur du discours," du "feu de l'improvisation." Ce qui a été dit d'abord, a été revu et imprimé ensuite. Nous l'avons en ce moment sous les yeux, des milliers de lecteurs s'en sont nourris, et vingt ans après l'oraison funèbre d'O'Connell, Montalembert citait encore ces paroles, à Malines, comme l'une des plus éloquentes formules du catholicisme-libéral.

L'illusion libérale ! elle flottait devant les yeux du moine illustre, lorsqu'il écrivait à propos de la question romaine en 1860 :

"Je suis pour le Saint-Siège contre ses oppresseurs ; je crois à la nécessité morale de son domaine temporel, je le plains des maux qu'il souffre, je donnerais pour lui jusqu'à la dernièregoutte de mon sang ; *mais* en même temps je désire *l'affranchissement de l'Italie, des modifications sérieuses dans le gouvernement des États-Romains,* et un *changement* plus grand encore *dans la direction morale* résumée en ces derniers temps par l'*Univers* et la *Civiltà Cattolica.*" (Lettre du 11 février 1890, citée par Montalembert dans son opuscule : le *Père Lacordaire,* Paris, Victor Lecoffre, 1881, p. 225.)

C'était encore l'illusion libérale qui lui faisait écrire à Mgr de Salinis :

"Je ne dissimulerai pas à Votre Grandeur que, depuis quelques années, bien des choses nous ont séparés. "L'*Univers*" est, à mes yeux, la *négation de tout esprit chrétien et de tout bon sens humain.*" (*Vie de Mgr de Salinis* par M. l'abbé de la Doue, Paris, 1864, p. 257.)

Le même sentiment, qui l'empêchait de reculer devant une telle exagération d'outrage, lui faisait encore écrire à Montalembert en 1861 :

"Nous n'avons pas été de ceux qui, après avoir demandé la *liberté pour tous,* la liberté civile, politique et *religieuse,* ont arboré le *drapeau de l'inquisition* et de Philippe II, renié sans pudeur tout ce qu'ils ont écrit, outragé leurs anciens compagnons d'armes....*déshonoré l'Église* etc." (*Le Père Lacordaire* par Montalembert, pp. 259, 260.)

Ces paroles sans mesure visaient toute l'école de l'*Univers:* Louis Veuillot, puis Mgr de Salinis, Mgr Gerbet, le cardinal Gousset, Mgr Parisis, école approuvée hautement par Rome, et dont le *Syllabus* devait venir bientôt justifier l'attitude et confirmer les thèses.

C'en est assez ; laissons dormir Lacordaire "dans sa pure et harmonieuse mémoire." L'illusion libérale que nous avons signalée chez lui dès le début nous parait surabondamment prouvée.

Avant de prendre congé, *Gallus* nous permettra quelques observations. Avant-hier, il nous a demandé de distinguer dans l'Église ce qui est immuable de ce qui est sujet aux modifications, à l'abrogation. La distinction est utile, seulement il nous paraît l'avoir mal appliquée. Une bulle, un bref, un acte disciplinaire peut être abrogé ;

mais on n'abroge pas la doctrine. Le catholicisme-libéral est condamné par le *Syllabus* dont les brefs de Pie IX ne sont que le développement, et ce qui a été condamné là reste condamné pour toujours.

Autre observation ! Est-il bien exact de dire que "Clément V a fait effacer des registres pontificaux *la plupart* des bulles de Boniface VIII contre Philippe-le-Bel ?" Nous voyons dans Darras que Philippe-le-Bel insista auprès de Clément V pour obtenir la révocation de *toutes les Bulles* de Boniface VIII. Mais il échoua dans ses prétentions tyranniques. Le pape, dit l'historien ecclésiastique, "leva "les défenses particulières, exprimées dans la bulle *Clericis laïcos.* "Toutes ces concessions *ne touchaient en rien la question dogmati-* "*que.* Les circonstances qui avaient fait agir Boniface VIII n'étaient "pas les mêmes... Philippe-le-Bel demandait surtout l'annulation de "la bulle *Unam sanctam*... Clément V la refusa. Il déclara que cette "décision *doctrinale* était fondée en droit et en fait, et que *jamais* "*il ne songerait à la révoquer.*" (Darras, Histoire générale de l'Église, "en 4 volumes, vol. 3, p. 441.)

La bulle *Clericis laïcos*, cela ne fait pas *la plupart* des bulles de Boniface VIII. On voit ici que les bulles *doctrinales* ne furent pas annulées.

Et maintenant, nous nous séparons à regret de *Gallus*, qui ne nous en voudra pas, nous l'espérons, d'avoir défendu nos convictions contre les siennes. La polémique qu'il a bien voulu engager avec le *Courrier du Canada* a été pour nous un honneur que nous apprécions. Puisse-t-il, de son côté, conserver un bon souvenir de l'hospitalité qu'il a reçue dans ces colonnes.

LA VOIX HUMAINE

(*Suite et fin.*)

Entre le poumon et le larynx, la trachée sert de porte-vent.

Passons maintenant à l'élément vibrant, au larynx qui donne la hauteur du son.

Les physiologistes de toutes les époques ont toujours été portés à comparer le larynx à un instrument de musique. Tout y a passé : instruments à vent, à anche, instruments qui n'en sont pas. C'est ce qui fit dire à Richerand et Béraud : "Le larynx ressemble à un larynx."

Voici les diverses comparaisons établies :

En l'an 172, Galien compare le larynx à une flûte. La glotte est l'embouchure ; la trachée, le tuyau. Fabrice d'Aquapendente (1537) voit que dans la comparaison de Galien, le vent arrive du tuyau ou corps de l'instrument à l'embouchure. Alors il dit que ce n'est pas la trachée qui est le tuyau, mais bien le pharynx et autres résonnateurs.

Vient ensuite Dodart (1700) qui compare le larynx à un cor de chasse, puis à un châssis bruyant, puis à un sifflet humain. Dans le châssis bruyant, le vent qui est impétueux, passe dans le papier entr'ouvert qui joint un châssis mal collé avec l'ouverture de la fenêtre.

En 1741, Ferrein prend un larynx de chien. Il rapproche les lèvres de la glotte et souffle avec force dans la trachée. Un son éclatant se produit. Alors il invente le dicorde pneumatique auquel il compare le larynx, et dans lequel un courant d'air jouant le rôle d'archet, fait vibrer les cordes.

Cuvier (1805), Dutrochet (1806) adoptent la comparaison du cor de chasse.

Despiney (1821) se figure que le larynx peut être assimilé au trombone. Les changements de longueur du larynx peuvent modifier la hauteur de la voix, comme l'allongement et le raccourcissement du tube mobile du trombone modifie la hauteur du son de cet instrument.

Magendie (1823), Biot (1824) défendent le théorie des anches libres. Pour eux le larynx ressemble à un hautbois.

Savart, en 1825, dit que le larynx peut être comparé à l'appeau, sorte de sifflet qui imite le cri des oiseaux.

En 1831, vient Malgaigne qui compare le larynx à une pratique, sorte de petit instrument en fer-blanc que les joueurs de marionnettes placent dans leur bouche afin de modifier le son de leur voix.

Müller (1839) avance que les cordes vocales sont des anches, et il le prouve expérimentalement.

Qu'est-ce qu'un instrument à anche ? Dans les tuyaux à anche, nous avons une embouchure en métal ou en bois, creusée en forme de cuiller : c'est la rigole. Cette rigole est recouverte par une petite lame de laiton appelée languette. Un fil de fer, la rasette, s'applique sur la languette et permet d'allonger ou de raccourcir sa partie vibrante, de régler son écartement de la rigole. L'anche ainsi constituée, est adaptée au bout d'un tuyau rectangulaire qui est le porte-vent, et le pied de celui-ci repose sur le sommier d'une soufflerie.

Il y a deux sortes d'anches : l'anche battante et l'anche libre. Dans l'anche battante, la languette est légèrement écartée des bords de la rigole, mais elle peut s'en rapprocher et la fermer. Dans l'anche libre, la languette au lieu de venir frapper, de battre les bords de la rigole, entre dans cette rigole en rasant ses bords, mais sans y toucher. Elle peut osciller en dedans et en dehors.

Lorsqu'on souffle dans le porte-vent, l'air passe entre la languette et la rigole. Mais si la force du courant augmente, la languette s'applique sur les bords de la rigole, la ferme et empêche l'air de passer. Mais comme la languette est élastique, elle revient sur elle-même, puis ferme de nouveau la rigole, et ainsi de suite. Alors il se produit un son qui est d'autant plus élevé que le courant d'air est plus rapide.

Dans l'anche libre, la languette est refoulée de dehors au dedans par le courant d'air. Elle revient par son élasticité à sa position première. Le courant continuant, les mêmes phénomènes se succèdent, et la rigole se trouve successivement ouverte et fermée.

Les anches peuvent être rigides par elles-mêmes ou bien par tension. Les anches formées par des membranes élastiques sont rigides par tension. Nous pouvons avoir des anches simples ou doubles. Les anches doubles laissent une fente entre elles, afin que le cou-

rant d'air s'échappe. Nous aurons un son d'autant plus haut que l'orifice sera plus étroit ou plus court.

Depuis Müller, presque tous les auteurs se sont rattachés à sa théorie. Mais deux camps ont surgi et l'on s'est posé la question suivante : La voix est-elle due aux vibrations de l'air à travers la glotte, ou aux vibrations de la glotte elle-même ?

Dodart, Savart, Biot, Liscovius, Longet, Helmholtz, Mandl Eustache, etc., soutiennent que ce sont les vibrations de l'air qui produisent la voix. Müller, Bataille, Fournié, Mathias-Duval, Gay, etc., disent que la voix est due aux vibrations des cordes vocales.

Pour les premiers, l'air détermine la mise en jeu des cordes vocales qui exécutent des mouvements. Ces mouvements vont à leur tour retentir sur la colonne d'air qui a ébranlé les cordes. Les bronches et la trachée vibrent pendant l'acte vocal, et c'est grâce à ces vibrations et aux modifications de la glotte que l'air devient en même temps le corps sonore. Si l'anche vocale n'était pas aussi souple, aussi parfaite, on ne pourrait pas concevoir comment le registre de la voix humaine est aussi varié. Avec un même orifice d'écoulement, il faudrait varier les tuyaux suivant les sons que nous voudrions obtenir. Mais si nous pouvions varier l'anche vibrante de plusieurs façons, il ne faudrait pas de telles différences dans la longueur des tuyaux sonores. L'anche vocale peut varier, de sorte que nous pouvons avoir les changements de timbre, de sons dans la voix.

Les partisans de l'autre théorie disent que rien ne prouve le peu de force du son primitif des cordes vocales. Sur le vivant on ne peut pas séparer ce son des autres qui l'accompagnent, et les expériences sur des cordes vocales détachées sont impossibles, car elles ont perdu leur contractilité. Si c'est l'air qui produit la voix par ses vibrations, il doit y avoir à la manière d'une flûte, des trous dans le tuyau vocal pour la production des différentes notes. Mais tel n'est pas le cas. Les variations de longueur du pharynx et des autres cavités de résonnance n'exercent aucune influence sur la hauteur des sons, et ne jouent qu'un rôle, considérable il est vrai, dans la production du timbre de la voix. Le son produit par les vibrations des cordes vocales acquiert de l'intensité, parce qu'au-dessous d'elles, il y a une caisse de renforcement très grande constituée par le thorax, les poumons et la trachée. Cette caisse donne à la voix toute l'intensité voulue. C'est pour cette raison que les hommes qui ont le thorax très développé, ont la voix forte. Telles sont les vi-

brations d'une corde de violon. Elles sont faibles par elles-mêmes, mais elles sont renforcées par la caisse d'harmonie qui vibre à l'unisson de la corde.

Après avoir établi que ce sont les cordes vocales qui produisent la voix par leurs vibrations, je crois que nous devons démontrer leur mécanisme.

Pour que la voix se produise, il ne suffit pas que l'air poussé par le poumon, arrive sans entrave au larynx. Il faut en plus qu'il y arrive avec une pression supérieure à celle d'une colonne d'eau de 16 centimètres. Alors, si la glotte est dans les conditions requises, la voix se produit. A une pression inférieure, nous n'avons que le chuchotement.

On a beaucoup discuté pour savoir si les différentes parties de la corde vocale vibraient ensemble au momeut de l'émission de la voix, ou bien si c'était la muqueuse, le ligament élastique ou le muscle. La plupart admettent que toute la corde vibre, et qu'on ne saurait limiter ces vibrations à aucune des parties constituantes, car elles sont trop intimement liées ensemble.

Au moment de la phonation, la glotte est largement ouverte ; elle est à l'état de repos et la respiration s'accomplit librement et avec tranquillité. Lorsque la respiration est précipitée, les cordes se rapprochent et s'éloignent brusqeument l'une de l'autre. Vous savez déjà que cet écartement des cordes vocales, est sous le contrôle des muscles crico-aryténoïdiens postérieurs.

Dès que la voix va se produire, les aryténoïdes se rapprochent, ils s'affrontent par leurs faces internes sous l'action du muscle ary-aryténoïdien ou aryténoïdien. La distance qui reste à parcourir entre les deux apophyses vocales des aryténoïdes, afin de rapprocher plus intimement les cordes vocales suivant les nécessités de l'émission de la gamme, est sous le contrôle des muscles crico-aryténoïdiens latéraux.

Cependant, malgré les changements opérés dans le larynx, la voix ne se produit pas encore, car il faut avoir en plus, la tension des cordes vocales.

La tension est active et passive. L'air expiré, par la pression qu'il produit sur la glotte, amène une tension passive, tandis que la tension active est sous l'influence du crico-thyroïdien. Ce muscle, en se contractant, fait basculer le cartilage thyroïde. Par conséquent il tire sur les cordes vocales et les tend en longueur. Dans ces conditions, la voix peut se produire, mais elles ne sont pas suffi-

santes pour expliquer ses variations infinies, car la tension ne dépasse pas certaines limites.

Qu'est-ce donc qui régit les variations infinies de la voix, puisque ni le rapprochement, ni la tension des cordes vocales ne suffisent pour en donner l'explication ?

Nous avons comparé le larynx à un instrument à anche. Mais cette comparaison est loin d'être parfaite, car la glotte est une anche qui à l'encontre de toutes les anches, a la faculté de se contracter à volonté, et de posséder toutes les manières d'être nécessitées par l'infinie variété des notes chantées. Elle n'a pas besoin d'un appui voisin, car par elle-même, et rien que par elle-même, elle possède tout ce qu'il lui faut pour agir. Elle est vivante, et en se tendant, elle s'épaissit. Voilà donc une particularité qui ne se rencontre que dans l'anche glottique.

Un muscle, le thyro-aryténoïdien, préside à cette manière d'être spéciale à l'anche vocale. Ce muscle, en se contractant, rapproche l'aryténoïde de l'angle rentrant du thyroïde, et en même temps il raccourcit, durcit et épaissit la corde vocale. Ceci se comprend facilement, car le muscle en se contractant, se raccourcit, il devient plus épais et plus dur ; or comme il fait partie intégrante de la corde vocale, elle prend part à ces changements.

Mais il ne faut pas être sous l'impression que ce raccourcissement des cordes vocales est considérable, car au moment où le thyro-aryténoïdien se contracte, le crico-thyroïdien entre en action et tend à les allonger. L'antagonisme entre ces deux muscles, fait que la longueur des cordes est peu modifiée, tandis que leur tension intrinsèque varie dans des limites étendues.

Résumons-nous. Au moment où l'on veut émettre un son, la glotte est ouverte pour faciliter la respiration. Les ary-aryténoïdiens se contractent et rapprochent les aryténoïdes. L'espace qui existe encore entre les apophyses vocales des aryténoïdes, se ferme par l'action des crico-aryténoïdiens latéraux. Les muscles crico-thyroïdiens font basculer le thyroïde, tendent les cordes vocales, les rapprochent quelque peu et les empêchent de trop se raccourcir. Les thyro-aryténoïdiens entrent alors en action ; ils s'épaississent, se durcissent. Les cordes s'écartent brusquement sous l'influence du courant d'air expiré. Elles vibrent : c'est le coup de glotte. Les ondes sonores s'en vont s'harmoniser dans les diverses cavités sus-glottiques.

Tous ces différents actes se passent simultanément, au même ins-

tant. Ils sont plus ou moins prononcés suivant que la hauteur des notes doit être plus ou moins élevée.

La voix peut être modifiée. C'est lorsque la respiration ou les mouvements intrinsèques du larynx ne s'accomplissent pas normalement.

Voyons quelles sont ces modifications. Dans le chuchotement, l'air expiré ne fait pas vibrer les cordes vocales, il ne produit aucun son. Il n'y a qu'un frôlemeut, un souffle. La glotte est ouverte, et le souffle augmente avec son rétrécissement.

Le rire est caractérisé par une expiration entrecoupée. Ce sont les contractions rapides et saccadées du diaphragme, des muscles abdominaux et de plusieurs muscles du thorax qui produisent ce genre d'expiration. Les cordes vocales se rapprochent et s'écartent rapidement. Leur écartement est produit par l'air qui s'échappe en produisant un son, et ce son est renforcé dans les régions sus-glottiques. Le rire peut-être silencieux, On rit "à gorge déployée" qnand la bouche est largement ouverte, et que les éclats de rire sont nombreux. Si les côtes inférieures prennent part aux secousses, on rit "à s'en tenir les côtés." Si par les contractions exagérées des muscles de la face, l'orbiculaire des paupières excite la glande lacrymale et la fait sécréter plus abondamment, on rit "aux larmes."

Dans le sanglot,nous avons une contraction brusque, spasmodique et saccadée du diaphragme. L'inspiration et l'expiration sont également spasmodiques, saccadées et produisent des vibrations analogues des cordes vocales.

Le hoquet est produit par une contraction spasmodique et subite au diaphragme. Une inspiration brusque se fait alors, mais elle est arrêtée instantanément par le rapprochement intime des cordes vocales, et laisse entendre un bruit rauque.

Le cri en général, est aigu et intense. Il est produit par une expiration rapide et énergique. Nous pouvons avoir des cris faibles. Le geindre et le gémir sont des cris plaintifs.

Au début du pleurer nous avons une sensation de pesanteur. Survient alors une inspiration subite et profonde, suivie d'une série d'expirations saccadées avec sons plaintifs, puis des inspirations rapides et tremblantes qui peuvent engendrer le hoquet.

Abordons la troisième qualité du son : le timbre.

Il y a une vingtaine d'années, les livres de physique ne parlaient pas du timbre. Rameau, au siècle dernier, avait remarqué que si

l'on écoute avec attention une note quelconque, on voit qu'il existe plusieurs sons simultanés ajoutés au son qui caractérise la hauteur de la note entendue.

Helmholtz a fait voir que chaque son musical n'est rien autre chose qu'un ensemble de notes, une fourniture, comme disent les fabricants d'orgues. Par tâtonnements, les fabricants d'orgues avaient trouvé que le son d'un tuyau était plus beau, plus plein lorsqu'ils lui adjoignaient une fourniture. Elle consiste en une série de 3 à 7 tuyaux d'étain de sons plus élevés que la note fondamentale et accordés à l'octave ou à la quinte les uns des autres. Mais c'était une énigme qui n'a eu son explication qu'au jour où Helmholtz a fait sa découverte.

Certains sons ne donnent à l'oreille exercée que la sensation d'une note unique : ce sont des sons simples. Il y en a d'autres, au contraire, qui font entendre des notes accessoires : ce sont des sons composés. Ces notes, qui viennent s'adjoindre au son fondamental, portent le nom d'harmoniques.

Tous les sons que nous percevons n'ont pas la même richesse en fait d'harmoniques. De là naissent les différences de timbre ; car il n'est pas le même, si le nombre des harmoniques change. Ces harmoniques ne sont donc pas distribués au hasard.

Les harmoniques naissent, en même temps que le son fondamental, au niveau des cordes vocales. Elles ne viennent pas des cavités sus-laryngiennes, car ces cavités ne sont que des résonnateurs qui renfoncent tel ou tel harmonique, suivant qu'ils sont disposés de telle ou telle manière.

Il y a des harmoniques qui produisent avec le son fondamental une impression désagréable. Il y en a d'autres qui plaisent. Les chanteurs, les violonistes chantent ou jouent de manière a faire disparaître toutes les notes qui étant surajoutées au son fondamental, produisent une impression désagréable.

Je vous ai dit que les cavités sus-laryngiennes faisaient l'office de résonnateurs. Qu'est-ce donc qu'un résonnateur ? Un résonnateur est un corps creux, cylindre ou sphère, portant un orifice et susceptible de vibrer. Helmholtz s'est servi de sphères munies de deux ouvertures dont l'une est petite et s'introdruit dans l'oreille, et dont l'autre plus large, est tournée vers le corps vibrant. Si l'on fait vibrer un corps et qu'on lui présente la grande ouverture d'une de ces sphères, elle se met à vibrer et à renforcer le son qui a agi sur elle pourvu qu'elle soit accordée. Les résonnateurs, suivant qu'ils

diffèrent par leurs dimensions et leur capacité, peuvent correspondre à tous les sons possibles. Mais il faut remarqner que chacun d'eux ne peut entrer en vibration que sous l'influence d'une note donnée, ou d'une des harmoniques de cette note. Cette note qui fait vibrer le résonnateur, est celle qu'il donnerait si on lui faisait rendre directement un son.

Prenons une anche de laiton qui donne le mi_2. et faisons passer divers résonnateurs. Il n'y aura que celui qui vibre sous l'influence de cette note qui rendra le son plus harmonieux et plus fort. Tous les autres resteront muets.

Prenons le son primitif la_1. Le résonnateur qui vibre sous l'influence du la_1. entre en vibration. Il en est de même pour ceux qui donnent la_2. mi_3. la_3. car ces notes sont les harmoniques de la_1.

Chez l'homme, les ventricules du larynx, le pharynx, la bouche, les fosses nasales et les diverses cavités ou sinus remplisent le rôle de résonnateurs. Leur nombre est restreint comparé au nombre infini de sons émis par le larynx et aux harmoniques qui les accompagnent. Mais une propriété toute spéciale, la contractilité, fait que tous ces résonnateurs peuvent changer de forme, prendre toutes les dimensious nécessaires pour renforcer les sons et les harmoniques.

Les résonnateurs les plus rapprochés du larynx sont les ventricules du larynx ou de Morgagni. Sous l'action du muscle thyro-aryténoïdien et d'autres faisceaux musculaires dont je passerai les noms sous silence, leurs parois deviennent rigides ou se relâchent; elles se rapprochent ou s'éloignent de manière à augmenter ou à diminuer le calibre de la cavité. Ces ventricules, par leur situation, la manière dont ils sont placés, sont des résonnateurs de premier ordre. Ils se trouvent situés aux lieux mêmes de productions des sons vocaux, et ils sont disposés de manière à les renforcer dès leur naissance.

Vient ensuite le pharynx qui est le principal résonnateur. Les nombreux muscles sous la dépendance desquels il se trouve, font qu'il peut varier ses dimensions d'une manière infinie. La colonne vertébrale, la base du crâne sur lesquelles il repose, lui permettent de vibrer avec puissance. Il peut varier de longueur, de calibre. Aussitôt qu'un son est émis par le larynx, le pharynx se dispose de manière à renforcer ce son, ou un de ses harmoniques. Il peut renforcer les harmoniques élevés. Alors nous avons le timbre clair et la voix blanche. S'il renforce les harmoniques graves, c'est la voix et

le timbre sombrés que nous entendons. La voix est blanche et le timbre clair lorsqu'elle est l'analogue de celle qu'exige la production normale des voyelles a, e, i. Au contraire, ils sont sombrés lorsque la voix ressemble à celle qu'il faut pour l'émission des voyelles o, u. Dans le premier cas, le pharynx se contracte plus ou moins ; dans le second, il s'agrandit. Il faut bien remarquer que le son laryngé ne change pas pendant ce temps. Il reste le même. Le Français chante et parle surtout dans le timbre clair, tandis que l'Italien a plutôt le timbre sombré. Si nous constatons cette différence, c'est surtout parce que la langue italienne a beaucoup de mots qui ne se prononcent qu'avec la voix sombrée.

La bouche est un résonnateur très important. Elle modifie encore plus que le pharynx le timbre de la voix. Cette supériorité lui vient de la souplesse si grande de la langue, car cet organe peut donner tous les degrés d'ouverture à la bouche, et même l'obturer complètement.

Viennent ensuite les fosses nasales. Ces cavités ne renforcent pas tous les sons, car elles s'ouvrent pour les uns et se ferment pour les autres. Dans ce dernier cas, elles cessent de faire partie du système vocal. L'ouverture ou l'occlusion de ces cavités sont sous la dépendance du voile du palais. Lorsqu'il s'applique contre la paroi postérieure du pharynx, toute communication avec les fosses nasales est interceptée. Au contraire, lorsqu'il se relâche et quitte cette paroi, la communication se rétablit et le courant d'air peut passer par le nez. Les fosses nasales ne sont pas contractiles ; par conséquent elles renforcent toujours les mêmes sons chez le même individu. Les sons renforcés par elles, sont les consonnes nasales.

Enfin nous avons les divers sinus de la face. S'ils font office de résonnateurs, leur rôle n'est pas très considérable. Les anatomistes disent qu'ils ont plutôt pour but d'alléger le poids de la face.

Les cavités sus-laryngiennes peuvent résonner et faire entendre des sons qui leur sont propres. Pour cela, il faut qu'elles soient mises en vibration par un courant d'air venant des poumons ou d'une source quelconque. En dehors du concours de la glotte, on obtient ce résultat lorsqu'on chuchote, ou que l'on fait vibrer devant la bouche ouverte, des diapasons de différentes hauteurs.

Ce sont ces variations de forme, de calibre du pharynx, de la bouche et du nez, les mouvements de la langue, des lèvres, du voile du palais qui produisent les voyelles et les consonnes.

Nous voyons donc que la voix telle que nous l'entendons, dépend

de la disposition des divers résonnateurs. S'ils renforcent les harmoniques de l'accord parfait, la voix est harmonieuse. Si les dissonantes sont renforcées, la voix est dure.

Le timbre est modifié lorsque les résonnateurs présentent une forme défectueuse. Une dent arrachée, l'enlèvement d'une amygdale, son gonflement, une inflammation de la bouche, des gencives, de la langue, un coryza influent beaucoup sur le timbre.

Abordons maintenant les questions d'étendue, d'intonation, de registres, de la pose de la voix. Nous terminerons par quelques mots sur les conditions qui modifient la voix.

L'étendue de la voix est caractérisée par l'ensemble de tous les sons que l'on peut émettre. Les sons émis par la voix humaine forment un peu plus de trois octaves. Cependant, l'étendue moyenne ne dépasse guère deux octaves Le $fa_{1.}$ (174 vibrations simples par minute) et le $sol_{4.}$ (1566 vibrations simples par minute) sont les notes qui forment les limites ordinaires de la voix humaine. Mais la voix de chaque chanteur ne peut pas parcourir toutes les notes intermédiaires aux deux notes limites que je viens de donner. Par l'exercice, on peut atteindre deux octaves et demie, et même davantage. L'étendue de la voix est variable suivant les individus, suivant le sexe. On a pour l'homme les voix de basse, de baryton et de ténor ; pour la femme et les enfants, les voix de contralto, de mezzo-soprano et de soprano. La voix de basse va du $fa_{1.}$ (174 vibrations simples par minute.) au $ré_{3.}$ (580 vibra.) ; la voix de baryton, du $la_{1.}$ (217 vibra.) au $fa_{3.}$ (690 vibra.) ; le ténor, de l'$ut_{2.}$ (250 vibra.) au $la_{3.}$ (870 vibra.) ; la voix de contralto, du $sol_{2.}$ (387 vibra.) au $fa_{4.}$ (1381 vibra.) ; le mezzo-soprano, du $si_{2.}$ (488 vibra.) au $la_{4.}$ (1740 vibra.) ; et enfin, le soprano, de l'$ut_{3.}$ (517 vibra.) à l'$ut_{5.}$ (2069 vibra.)

Mais les limites des diverses voix que nous venons de donner ne sont pas rigoureuses, car elles ont été dépassées. La voix de basse de Gaspard Forster, maître de chapelle danois, allait du $la_{1.}$ au $la_{3.}$ (3 octaves pleines). Les frères Fischer, qui vivaient à la cour de Bavière au XVIe siècle, et Grasser, ont donné le $fa_{2.}$ La plus jeune des sœurs Sessi, qui avait une voix de contralto, donnait de l'$ut_{2.}$ au $fa_{5.}$ La Nilson et la Patti ont aussi donné le $fa_{5.}$ Farinelli allait du $la_{1.}$ au $ré_{5.}$ Mozart parle de Lucrezia Ajugari, dite la Bastardella, qu'il entendit à Parme en 1770, et qui donnait le $sol_{2.}$ et l'$ut_{6.}$ Cette note serait la plus élevée donnée par le larynx humain. Cette personne éxécutait des trilles sur le $ré_{5.}$ Une dame Becker, qui était à St-Pétersbourg en 1823, donnait aussi l'$ut_{6.}$ Mon maî-

tre Baratoux rapporte qu'un confrère, le docteur V...., ancien élève des conservatoires de Lyon et de Paris, dans des recherches faites sur le mécanisme de la voix, a donné le sol_1. et le sol_5. comme limites extrêmes, ce qui fait 4 octaves pleines. C'est peut-être la voix la plus étendue observée jusqu'à aujourd'hui.

Maintenant, qu'est-ce qu'un registre ? Un registre est toute la série des sons que peuvent émettre les cordes vocales par un mode donné de contraction. Il y en a deux : le registre de poitrine et le registre de tête Dans la voix de poitrine, la voix est pleine et les parois du thorax résonnent. Dans la voix de tête, la voix est perçante et ce sont surtout les régions sus-glottiques qui résonnent. Le registre de poitrine porte aussi le nom d'inférieur. et le registre de tête celui de supérieur ou voix de fausset. Chez l'homme, la voix de tête ne se produit que dans des circonstances spéciales et presque uniquement dans le chant. Au contraire, la femme fait presque constamment usage du registre de tête.

Plusieurs théories ont été émises pour expliquer le mécanisme des registres de la voix. Je crois que celle de Vacher est la plus probable. Pour lui, l'espace interaryténoïdien est toujours fermé au moment de la phonation. Dans la voix de poitrine, les cordes vocales vibrent dans toute leur longueur. Dans la voix de tête, elles se trouvent accolées dans une partie de leur extrémité aryténoïdienne, et vibrent dans une étendue plus ou moins longue suivant que le son est plus ou moins haut. Ces faits peuvent être constatés par le laryngoscope. Au moment ou le chanteur veut passer du registre de poitrine au registre de tête, la glotte est linéaire et presque entièrement close, les cordes sont très tendues et très plates. Tout à coup la glotte s'ouvre, les cordes prennent la forme prismatique, se relâchent et vibrent avec une certaine mollesse. Si l'on regarde l'extrémité aryténoïdienne des cordes, on voit qu'elles sont accolées dans leur tiers ou leur quart postérieur et qu'elles ferment complètement l'orifice glottique à ce niveau. Alors les cordes ne vibrent plus que dans leurs deux tiers ou leurs trois quarts antérieurs, car cet accolement empêche les vibrations de la partie postérieure. Le chanteur a pour ainsi dire deux instruments à sa disposition. Il a une glotte avec des lames vibrantes de grandes dimensions qui lui servent à donner des sons pleins et sonores, et une autre avec de petites lames dont les sons sont grêles.

Le registre de poitrine s'étend surtout du côté des sons graves, tandis que celui de tête va du côté des sons aigus. Chez l'homme

la voix de tête ne dépasse guère la voix de poitrine que d'un intervalle variant d'une tierce à une quarte. Quelquefois cet intervalle va à une quinte ou à une sixte. Chez la femme, la voix de poitrine ne va qu'à environ une quarte au-dessous du registre de tête.

Ne sait pas chanter qui veut, car pour le savoir il faut aussi savoir poser sa voix. La voix est bien posée lorsque les mouvements mécaniques s'accomplissent de la manière la plus favorable à la voix du chant. Le chanteur devra donc règler ses mouvements respiratoires de manière à prolonger l'expiration et à rendre l'inspiration courte, facile et silencieuse Il fera en sorte que la lutte entre les muscles inspirateurs et les expirateurs ne lui cause pas de fatigue. La cavité buccale doit être disposée de manière à laisser l'air passer librement et à permettre au son de sortir sans entrave. Il faut donc éviter l'abaissement du voile du palais et le redressement de la langue, car l'air ira résonner dans les fosses nasales et le timbre sera nasillard. Si la glotte n'est pas fermée avant l'émission du son, il y aura perte d'une partie de l'air emmagasiné dans les poumons, air qu'il est nécessaire de conserver afin de prolonger l'émission de la voix. Le coup de glotte ne doit pas être exagéré, car la voix perdra sa souplesse et sa suavité. Elle deviendra chevrotante par une tension incomplète des cordes vocales. Le retentissement de la voix dans le gosier doit être évité, car on chantera de la gorge. Nous aurons aussi ce timbre par le gonflement des amygdales, le redressement de la langue. Si l'artiste ne sait pas conserver le même degré de tension des cordes vocales pendant tout le temps de l'émission du son, il sera incapable de tenir un son. Il est facile de voir que le son baissera ou haussera suivant que la tension diminuera ou augmentera. Les variations de pression de l'air doivent être évitées pendant l'émission d'un son. Autrement, l'amplitude des vibrations sera augmentée et le son changera d'intensité. Au moment de l'attaque du son, il faut que les cordes vocales se trouvent au degré de tension nécessaire au son qui doit être émis.

Quelques mots sur l'intonation. L'intonation normale est la hauteur moyenne de la voix. En d'autres termes, c'est la note habituelle sur laquelle on parle. Plusieurs personnes peuvent avoir la même intonation, mais il ne faut pas être sous l'impression qu'elles auront le même timbre, car ce fait est très rare. L'intonation ne dépend donc pas du timbre. L'enfant à une intonation plus élevée que l'adulte; la femme, plus que l'homme. Deux personnes ayant la même étendue vocale, du la_1 au la_3 par exemple,

pourront ne pas avoir la même iutonation. L'une aura le mi_2 et l'autre le sol_2 comme intonation. De ce que l'on a telle note comme intonation, il ne s'en suit pas que nous parlons continuellement sur cette note. La voix serait d'une monotonie désespérante. Non, nous parcourons dans la conversation une échelle de deux à trois notes. Les orateurs, les tragédiens, les gens à élocution ondulante et colorée peuvent changer de ton dans l'étendue d'une quinte, et même d'une octave. Mais nous pouvons remarquer qu'il y a toujours une note sur laquelle il reviennent de préférence, qu'ils emploient lorsqu'ils parlent naturellement, sans chercher à attirer l'attention. C'est cette note qui définit l'intonation normale. Cette intonation se fait, à peu d'exceptions près, en voix de poitrine, car pour avoir lieu, il faut que les tenseurs et les relâcheurs de la glotte soient en équilibre parfait. Si cet équilibre se rompt, la voix monte ou baisse aussitôt. Eh bien ! comme dans la voix de tête, l'équilibre que nous venons de signaler ne peut pas exister, parce que le diapason que la voix adopte dépend du degré de contraction d'un seul muscle, l'intonation n'a pas lieu en registre de fausset.

Les basses semblent parler sur le mi_2; les barytons, sur le mi_2, le fa_2, le sol_2; les ténors sur le sol_2, le la_2. La note de l'intonation normale ne siège pas à égale distance musicale des sons le plus grave et le plus aigu. Ainsi les basses qui vont du fa_1 au fa_3 parlent en mi_2; les ténors qui vont de l'ut_2 au si_3, parlent en sol_2.

Il y a beaucoup de personnes qui, lorsqu'elles parlent en public, élèvent ou abaissent l'intonation habituelle. C'est une erreur. L'orateur n'est pas mieux entendu parce qu'il adopte un diapason étranger ; il n'augmente pas la puissance du son en augmentant sa hauteur. Le pharynx et le larynx éprouvent une fatigue qui est nuisible à l'émission de la voix. En parlant sur un diapason trop élevé, nous courons le risque de voir la voix se casser et s'éteindre. S'il est trop grave, la voix s'enroue et perd sa pureté primitive, Gardons toujours l'intonation habituelle en parlant, ne dépassons pas l'étendue de deux à trois notes. Par ce moyen, nous conserverons notre voix, et nous ne manquerons pas l'effet que nous cherchons à produire. Celni-là pose devant le public, qui, au mépris de l'intonation normale change de diapason. Ce public ne tarde pas à se lasser de voir que la vérité est blessée.

Talma, si célèbre comme tragédien, se faisait toujours donner, dans les coulisses, avant d'entrer en scène, le diapason convenable

par le premier venu. « Monsieur, disait-il, voudriez-vous me dire l'heure qu'il est ? » A la réponse faite sur le ton naturel, Talma disait : « Merci monsieur. » En entrant en scène, Talma disait ses premières paroles sur le ton dont il venait de prononcer le « merci monsieur. »

Plusieurs conditions modifient la voix. L'âge, le sexe, le tempérament exercent leur influence. Jusqu'à l'âge de 12 à 14 ans, le garçon et la fillette parlent en voix de fausset. Passé cet âge, la voix mue, et cet état peut durer de quelques semaines à deux ans. Pendant ce temps, la voix est rauque, voilée, le larynx se transforme. Les cordes vocales augmentent en longueur et en volume, les cartilages s'épaississent, la glotte s'agrandit, la pomme d'Adam devient plus saillante. Il y a aussi des changements du côté des résonnateurs. Le mue peut se prolonger jusqu'à dix-neuf ou vingt ans chez le garçon, tandis que chez la jeune fille, elle ne dépasse guère dix-huit ans. La voix de l'homme baisse d'une octave et même d'une ectave et demie par la mue, tandis que celle de la femme ne s'aggrave que d'une à deux notes.

Vers l'âge de 40 ans, la femme éprouve une nouvelle mue. Sa voix baisse et devient plus grave.

Certains états physiologiques et pathologiques peuvent aussi avoir une influence sur la voix.

Chez le vieillard, la voix n'est plus intense par suite de l'affaiblissement de l'expiration pulmonaire. Cet affaiblissement est dû à la perte d'élasticité du tissu pulmonaire et des parois thoraciques. Les muscles inspirateurs et expirateurs n'ont plus la puissance qu'ils avaient. Les cordes vocales ne se tendent plus avec facilité, la muqueuse se raccornit, les cartilages s'ossifient, les articulations ne se meuvent qu'avec difficulté. Ces changements affectent aussi la hauteur de la voix. Le timbre se trouve modifié par les altérations des cavités sus-glottiques.

Le tempérament influe beaucoup sur la voix. Les femmes à caractère masculin ont la voix rude et grosse, tandis que l'homme à structure féminine a une voix dont les caractères sont ceux de celle de la femme. Chez le sanguin, la parole est généralement abondante, passionnée. Le nerveux a une voix pouvant traduire d'une manière intelligente les caractères propres à ce tempérament. Le lymphatique a une voix qui n'est pas solide, qui ne résiste pas bien aux fatigues. Chez le bilieux nous rencontrons une voix dure, brève, énergique, forte.

Nous venons de voir, messieurs, comment est construit l'instrument vocal, comment il fonctionne, ce qu'il peut donner. Avec votre bienveillante permission, plus tard nous verrons ensemble ce que nous devons faire pour conserver l'organe si précieux de la voix.

BIBLIOGRAPHIE.

L. Mandl.—Hygiène de la voix.
A. Gouguenheim et M. Lermoyez.—Physiologie de la voix et du chant.
Morell Mackenzie.—Hygiène des organes de la voix. (Traduction de L. Brachet et G. Coupard).
M. Lermoyez.—Étude expérimentale sur la phonation.
Landur, Kahn et Baratoux.—De la voix.
J. Béclard.—Traité de physiologie.
Kuss et Duval.—Cours de physiologie.
J. A. Fort.—Manuel de physiologie humaine.
A. Comte.—Structure et physiologie de l'homme.
Baratoux.—Voix (Dictionnaire populaire de médecine usuelle).
A. Chervin.—Parole (Dictionnaire populaire de médecine usuelle).
A. L. Labarthe.—Hoquet Dictionnaire populaire de médecine usuelle).
Paul Labarthe.—Rire (Dictionnaire populaire de médecine usuelle).
A. Chervin.—Parole (Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales).
Littré et Robin.—Dictionnaire de Médecine.
J. Béclard.—Larynx ; anatomie et physiologie (Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales).
Carl Michel.—Du traitement des maladies de la gorge et du larynx (traduction du Dr E. Calmettes).
Morell-Mackenzie.—Traité pratique des maladies du larynx (traduction de Moure et Bertier).
L. Mandl.—Traité pratique des maladies du larynx.
J. Gottstein.—Maladies du larynx (traduction du Dr. L. Rougier).
Lennox-Browne.—The throat and its diseases.
Chs. E. Sajous.—Lectures on diseases of the nose and throat.
J. Gottstein.—Diseases of the larynx (translated by P. M'Bride).

Dr. A. J. B. Rolland.

BIOGRAPHIE.

MGR JOSEPH-OCTAVE PLESSIS

11E ÉVÊQUE DE QUÉBEC (1).

(1773-1925.)

Entre Mgr de Laval et le titulaire actuel du siège archiépiscopal de Québec, une des figures les plus populaires de l'épiscopat canadien est celle de Mgr J.-O. Plessis, onzième évêque de Québec.

Né à Montréal, le 30 mars 1763, ce prélat distingué reçut au baptême les prénoms de Joseph-Octave.

Il fit ses études au séminaire des Sulpiciens, à Montréal.

A vingt-quatre ans, il fut ordonné prêtre, à Québec, le 17 mars 1786, par Mgr L.-P.-M. d'Esglis. Le jeune abbé, pendant la durée de son ministère sacerdotal, se trouva successivement en relations immédiates avec cinq évêques de Québec, savoir : Mgr J.-O. Briand, décédé en 1794, Mgr d'Esglis en 1783, Mgr J.-F. Hubert en 1797 Mgr C.-F.-B. de Messein en 1794, et Mgr P. Denaut.

Depuis son ordination jusqu'à sa promotion à l'épiscopat en 1797, l'abbé J.-O. Plessis occupa différentes charges, entre autres celles de professeur à l'académie de Saint-Raphaël, de secrétaire de l'évêché de Québec, et enfin de curé de cette dernière ville alors la métropole du Canada.

On était à l'époque de la création de nos institutions politiques et religieuses, à l'époque où le Canada était menacé de l'invasion des principes funestes de la révolution française. En même temps, une domination tout à fait étrangère s'imposait à notre pays, tandis que l'insurrection américaine de 1775, après avoir déjà ébranlé le continent, semblait se préparer à fondre sur le Canada. C'est pendant ette période agitée, c'est-à-dire au milieu de luttes religieuses et nationales que ss forma le futur évêque de Québec.

(1) Conférence donnée à l'Union Catholique, le 28 octobre 1888.

Dès 1797, le 6 septembre, Mgr Pierre Denaut choisit M. le grand-vicaire J.-O. Plessis comme coadjuteur, avec l'approbation officielle du pouvoir anglais, représenté alors en Canada par sir Robert Prescott. Mais les bulles pontificales furent retardées de trois années par l'interrègne survenu entre les deux papes Pie VI et Pie VII. Le 26 avril 1800, Mgr J.-O. Plessis fut définitivement nommé et reconnu évêque de Canathe (en Palestine), avec droit de succession au siège de Québec.

Il fut sacré à Québec, le 25 janvier 1801, par son prédécesseur Mgr P. Denaut, qu'il remplaça le 17 janvier 1806, date de la mort de ce dernier.

Une des premières œuvres de la carrière épiscopale de Mgr Plessis a été la restauration du petit séminaire de Nicolet, fondé en 1801 et érigé canoniquement en 1805. Ce séminaire dut à Mgr Plessis, en 1821, l'obtention d'une charte royale qui consacra définitivement l'existence légale de cette institution.

L'Église du Canada était en butte aux prétentions injustes du gouvernement nouveau qui voulait attribuer à la couronne anglaise la haute suprématie sur l'administration religieuse du pays, par exemple, la nomination aux cures, la collation de bénéfices ecclésiastiques, Mgr Plessis résista victorieusement à ces tentatives d'usurpation. En 1812, il présenta un mémoire au gouverneur-général, sir George Prévost, qui disposa si bien la cour royale de Londres en faveur de l'évêque de Québec, que celui-ci, quatre ans après, sous sir John Sherbrooke, 7e gouverneur-général du Canada, fut reconnu civilement titulaire du siège épiscopal de Québec. Sur ces entrefaites, en 1818, Mgr J.-O. Plessis, en conséquence de ce privilège et en récompense des services rendus à la colonie, fut appelé au Conseil législatif et exécutif du Bas-Canada, en compagnie des honorables T.-J.-R. Taschereau, Rob. McKenzie et C. de Salaberry

L'année suivante, eu 1819, Mgr J.-O. Plessss partit pour Rome. C'était le premier prélat canadien qui allait à la Ville Éternelle s'agenouiller aux pieds du Saint-Siège.

La mission de Mgr Plessis fut couronnée de succès. Le vaste projet que Sa Grandeur méditait, le démembrement de toutes les possessions anglaises du Canada en une province ecclésiastique dont Québec serait la métropole, obtint la sanction des deux cours de Rome et de Londres.

Voici un document authentique par lequel nous pouvons voir que

l'Église de Québec est le berceau de tous les divers évêchés actuels du Canada :

" Mémoire pour le très-honorable comte Bathurst, principal secrétaire d'État de S. M. B. pour le département des colonies :—

" Le diocèse catholique de Québec est borné à l'est par l'isle de Terreneuve et l'Océan Atlantique, au sud par les États-Unis et à l'ouest par la mer Pacifique. Du côté du nord, il n'a point de limites. L'évêque préposé à la conduite de cet immense territoire a senti depuis longtemps le besoin qu'il y avait de le diviser. A différentes époques, le Saint-Siège a fait à ses prédécesseurs et à lui-même des ouvertures à ce sujet. A travers les différents plans proposés de part et d'autre, la réponse de Québec a toujours été que rien ne pouvait s'exécuter d'une manière complète et satisfaisante qu'autant que le gouvernement de S. M. B. voudrait bien y concourir. Or, l'harmonie heureusement subsistante entre la cour de St.-James et celle de Rome, la difficulté tous les jours croissant pour un seul évêque de diriger par lui-même, ou par son coadjuteur, plus de 200 ecclésiastiques et environ 500,000 âmes répandues sur une telle surface, les preuves constantes de loyauté et d'attachement sincère au gouvernement de S. M. que le clergé et le peuple catholique du Canada viennent de donner dans la dernière guerre américaine, enfin, l'opinion avantageuse que S. A. R. le prince régent du Royaume-Uni et les ministres de S. M. ont daigné concevoir et exprimer de la conduite de l'évêque dans ses rapports avec le gouvernement, toutes ces circonstances réunies lui ont inspiré la confiance qu'il pourrait solliciter avec succès une promotion additionnelle d'évêques dans cette partie de l'Amérique du Nord. C'est ce qui l'a décidé à entreprendre cette année le voyage d'Angleterre, et à passer de là à Rome pour obtenir du Saint-Siège les divisions suivantes, après qu'elles auront été agréées, comme il ose l'espérer, de S. A. R. le prince régent.

" 1re division.—La province du Haut-Canada.

" 2e division.—La province du Nouveau-Brunswick, les îles du Cap-Breton, du Prince-Édouard et de la Madeleine.

" 3e division.—Le district de Montréal.

" 4e division.—Toutes les terres arrosées par les rivières qui se déchargent dans la Baye James ou dans la Baye d'Hudson.

" Ce partage laisserait encore à l'ancien évêque les trois districts de Québec, des Trois-Rivières et de Gaspé, c'est-à-dire plus de 150,000 âmes sur un espace de 500 milles de long ; c'est autant qu'il en peut gouverner avec son coadjuteur.

" La première et la seconde division se trouvent pourvues par l'acceptation que les deux cours de Rome et de St-James ont faite, en 1817, de MM. Alexandre Macdonell et Angus Bernard McEachern comme vicaires apostoliques. L'évêque catholique de Québec, convaincu que les deux autres divisions ne sont pas moins essentielles, l'une à raison de son extrême éloignement, et l'autre à raison de sa grande population, se propose de solliciter des bulles pour la troisième en faveur de M. Jean-Jacques Lartigue, et pour la quatrième en faveur de M. Joseph-Narcisse Provencher. Ces deux ecclésiastiques sont nés sujets de S. M. B. L'évêque n'hésite pas à cautionner la loyauté de leurs principes, et il espère que le gouvernement daignera favoriser leur promotion.

" Au reste, le bon ordre, l'uniformité de conduite, la facilité même des services que le gouvernement pourrait occasionnellement attendre de ces prélats exigent qu'ils soient tous, jusqu'à un certain point, dans la dépendance de l'ancien Siège de Québec. C'est ce que l'évêque ne manquera pas de représenter à la cour de Rome.

" Signé, + J.-O. PLESSIS.

Londres, 20 août 1819."

Monseigneur Plessis, accompagné de M. l'abbé Lartigue, était de retour à Québec le 16 août 1820, avec le titre d'archevêque et avec des brefs apostoliques nommant quatre suffragants du siège de Québec : NN. SS. A. Macdonell, de Kingston ; B.-A. McEachern, de Charlottetown ; J.-N, Provencher, du Nord-Ouest, et J.-J. Lartigue' de Montréal.

L'influence de Mgr J.-O. Plessis dans le conseil de la nation n'était pas moins fructueuse. Sa présence, sa participation aux débats parlementaires du temps, garantissaient le catholicisme et l'Église du Canada contre toute atteinte officielle, en contribuant, de plus, à contenir les esprits si souvent en effervescence, dans les limites de l'ordre surtout de la dignité, qui triomphe toujours des dispositions plus ou moins hostiles d'une majorité oligarchique.

On cite de Mgr Plessis un vote remarquable au Conseil législatif, en 1821, sur l'importante question des finances ou des subsides. Devenu le thème de toutes les discussions et le point d'appui de tous les efforts des Canadiens-français, ce sujet, à la fois prérogative des assemblées populaires et arme principale des Chambres hautes, avait donné lieu au Conseil, à une proposition de ne concourir à aucun bill relatif à la liste civile qui contiendrait des items d'argent. Des quinze membres de cette honorable Chambre, Mgr Plessis et M. le juge O. Perrault avaient été seuls d'un avis contraire, parce que cette résolution ne précisait pas les objets compris sous la dénomination de *liste civile.*

Dans les préoccupations de son apostolat, Mgr Plessis avait voulu, dès 1814, réintégrer à Québec les Jésuites dont les biens avaient été expropriés par le gouvernement anglais en 1800. Mgr Plessis avait même entamé des négociations jusqu'en Russie, d'où il se chargeait de faire venir des religieux aptes à former les Canadiens qui entreraient dans cet Ordre.

Mgr J.-O. Plessis, élu archevêque de Québec par le Saint-Siège ne fut pas agréé comme tel par la cour d'Angleterre ; mais le titre, de métropolitain devint désormais héréditaire après avoir été ratifié définitivement, en 1844, sous Mgr Signaï.

Au milieu des immenses travaux qu'il projetait pour la prospérité de l'Église et du pays, Mgr J.-O. Plessis mourut, le 4 décembre 1825, à l'âge de soixante-deux ans et neuf mois, en laissant sa succession au coadjuteur, Mgr B.-C. Panet.

On inhuma son cercueil dans la cathédrale de Québec, du côté gauche de l'autel, où un marbre tumulaire a été élevé le 2 décembre

1833. Le cœur de Mgr J.-O. Plessis avait été, le 14 décembre 1825, déposé comme relique dans le mur d'une des chapelles de l'église de Saint-Roch de Québec.

On possède du onzième évêque de Québec, une correspondance volumineuse, avec une série d'écrits en latin, sous forme de sermons pour les réunions du clergé. Ses mandements, assez nombreux. seront publiés bientôt.

Comme détail intéressant, mentionnons que la famille dont faisait partie Mgr Joseph-Octave Plessis a eu, par la suite, pour alliés, Mgr Joseph Signaï, treizième évêque de Québec, ainsi que l'illustre sir George-Etienne Cartier.

Le portrait physique de Mgr J.-O. Plessis était d'un beau type. Le buste accusait un fort tempérament. Une tête vigoureuse surmontait de larges épaules. La figure grasse et ronde exprimait, par l'éclat de ses traits, une grande noblesse de sentiments et une vive fierté d'âme. La bouche, plutôt petite que grande, semblait comprimer des flots d'éloquence. Deux yeux gracieusement fixés dans leur orbite complétaient un air doux, ferme et franc. Le front que l'on dit être le siège de l'intelligence et de l'esprit, possédait ce cachet au plus haut degré. Dans cette belle physionomie, on y retraçait les talents du pontife et de l'homme d'État.

J.-Hermas Charland.

BIOGRAPHIE.

MGR DOMINIQUE RACINE

1er ÉVÊQUE DE CHICOUTIMI. (1)

(1828-1888.)

Le premier évêque du diocèse de Chicoutimi, feu Mgr Dominique Racine, était né à St-Ambroise de la Jeune-Lorette, près de Québec, le 24 janvier 1828. C'est le frère cadet de Monseigneur Antoine Racine, de Sherbrooke. Il marcha sur les traces de ce dernier et devint un élève distingué du séminaire de Québec.

A vingt-cinq ans, il fut ordonné prêtre, à Québec, le 24 septembre 1853 et fut immédiatement attaché au vicariat de la basilique de Notre-Dame de Québec, où il demeura jusqu'en 1858. Cette même année, l'abbé Dominique Racine fut préposé à la desserte de la paroisse Saint-Basile, dans le comté de Portneuf, et en 1859, nommé curé de Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup, comté de Témiscouata. Trois années après, il devenait vicaire-forain et curé de la ville de Chicoutimi.

Le 19 mars 1871, Mgr E.-A. Taschereau choisit l'abbé Dominique Racine comme vicaire-général de l'archidiocèse de Québec. Pendant l'exercice de cette charge imposante, M. le Curé de Chicoutimi fonda dans cette dernière ville, en 1873, un petit séminaire, que Mgr l'archevêque érigea canoniquement, dès le 15 août.

Le 28 mai 1878, un bref du nouveau pape Léon XIII, créant le diocèse de Chicoutimi formé des comtés de Charlevoix, Chicoutimi et d'une partie du comté de Saguenay dans la province de Québec, M. le grand vicaire D. Racine fut désigné à ce siège épiscopal

Le sacre de Mgr Dominique Racine eut lieu à la basilique de Québec, le 4 août suivant, par Mgr E.-A. Taschereau.

(1) Conférence à l'Union Catholique, le 28 octobre 1888.

Mgr Dominique Racine, en prenant possession de sa cathédrale à Chicoutimi, en fit la dédicace à saint François-Xavier.

Ce prélat zélé se mit de suite à l'œuvre pour compléter l'organisation religieuse et civile de son vaste diocèse. De nouvelles paroisses ont été érigées après la formation d'un chapitre de chanoines, plusieurs communautées ont été tour-à-tour établies, entre autres : Académie et pensionnat des *Dames Ursulines* (de Québec) à Notre-Dame du Lac Saint-Jean, couvent des *Sœurs du Bon Pasteur* (de Québec) à Chicoutimi, couvent des *Sœurs de la Charité* (de Québec) à la Malbaie, académie et pensionnat des *Sœurs de la Congrégation Notre-Dame* (de Montréal) à la Baie Saint-Paul et l'Hôtel-Dieu Saint-Valier à Chicoutimi. Mais au nombre des fondations principales, dues à l'apostolat de Sa Grandeur, il faut citer en premier lieu le séminaire de Chicoutimi, institué en 1873 sous le patronage de la Sainte-Famille, affilié dès 1877 à l'Université-Laval et incorporé en 1879, par acte du parlement provincial de Québec. Cette maison d'éducation supérieure est munie d'un enseignement très varié, comprenant la musique vocale et instrumentale, le dessin, la peinture, la sténographie et la télégraphie. Il y a une Société Saint-Thomas d'Aquin pour l'étude et la discussion des sciences ecclésiastiques, à l'usage des élèves du grand séminaire ; une Académie Saint-François de Sales ; un Cercle littéraire pour les élèves du petit séminaire ; une Société Saint-Dominique dont le but est d'habituer les membres, par des épreuves fréquentes, à une assurance convenable lorsqu'ils parlent en public ; une Société Orphéonique, une Banque émettant des billets de diverses valeurs, depuis 5c. jusqu'à $10, pour l'encouragement des collégiens dans leurs devoirs classiques ; une bibliothèque considérable, un cabinet de physique, enfin un musée entomologique renfermant près de 4,000 espèces d'insectes représentées par environ 8,000 spécimens du Canada, des États-Unis, de l'Europe et de l'Algérie, avec des collections de plantes et de bois de la province, de minéraux, de fossiles, de mollusques, de monnaies et d'antiquités.

Mgr Dominique Racine a été pour ainsi dire le pionnier de la colonisation dans la vallée dn Lac Saint-Jean et surtout du Saguenay. C'est Sa Grandeur qui avait inauguré les missions regulières dans cette région, dès 1862. Une paroisse, qui a été baptisée de son nom patronal, Saint-Dominique, comptait alors soixante-douze familles ; elle en avait trois cent soixante-cinq en 1880, avec une population d'au-delà de mille cinq cents âmes.

De même la ville de Chicoutimi, qui renfermait à peine 1,393

âmes en 1870, augmenta jusqu'à 2,000 peu à peu, grâce à son digne évêque, qui en est considéré comme le véritable fondateur.

Le caractère distinctif que présente ce distingué pasteur de l'Église est celui du missionnaire actif et courageux, dont toute la vie n'a été qu'une longue série de labeurs, de sacrifices et d'œuvres pratiques et durables.

Le premier concile provincial auquel Mgr D. Racine prit part comme suffragant de Monseigneur de Québec a été celui de 1886.

Mgr Dominique Racine, dévoué à l'éducation, n'a cessé de travailler en faveur de cette question non-seulement au milieu des siens mais aussi daus le Conseil de l'Instruction publique de Québec, où Sa Grandenr apportait les plus vives lumières aux délibérations de cette assemblée.

L'évêque de Chicoutimi était un des plus forts partisans de l'Université-Laval. Citons comme un de ses meilleurs mandements un extrait de la lettre pastorale du 28 mars 1883 que Sa Grandeur publia pour adhérer au décret papal concernant l'Université-Laval.

" C'est un devoir pour nous de porter aujourd'hui à votre connaissance un document important que nous avons reçu du Saint-Siège et qui concerne l'Université-Laval.

" Pour se rendre à la demande plusieurs fois réitérée de tout l'épiscopat de la province de Québec, qui ne voyait pas sans de justes craintes les grands dangers encourus par un bon nombre de nos jeunes gens dans la fréquentation d'universités protestantes, le séminaire ee Québec consentait, en 1852, à prendre sur lui la lourde charge, en même temps que la grande responsabilité, de doter notre cher pays d'une université catholique *où la jeunesse pourrait fortifier ses études et parvenir aux grades académiques, sans péril ponr sa foi et ses mœurs* .....

" Dans ce document si important, le Saint-Père déclare d'abord que l'Université-Laval et sa succursale à Montréal ont été établies per l'autorité apostolique. .....

" Après ces déclarations formelles, il porte son jugement suprême en nous ordonnant, en vertu de la sainte obéissance, d'observer très fidèlement tout ce qui a été prescrit par le décret de la S. C. de la Propagande en date du 1er février 1876..... Enfin il nous ordonne à tous sans exception et dans la mesure de nos forces de prêter notre concours à cette institution.

" Nous vous le demandons, N. T. C. F., après avoir entendu les paroles si claires et si énergiques de sa Sainteté Léon XIII, comment pourrions-nous nous dire encore les enfants soumis et obéissants du Saint-Siège, comment ponrrions-nous nous vanter de notre respect et de notre attachement inviolables à la Chaire de Pierre, si nous ne nous soumettions pas humblement et fidèlement à tout ce qui nous est prescrit et ordonné par ce dernier décret ?.....

" Nous sommes heureux de le constater ; toujours vous avez compris et pratiqué, N. T. C. F., l'obéissance que vous devez, sur ce point comme sur tous les autres et à nos évêques et au Saint-Siège ; toujours vous avez compris que votre devoir comme Cana-

diens et comme catholiques était, non pas de diviser nos forces et d'entraver ainsi les progrès d'une institution qui a déjà fait et qui est appelée a faire tant de bien parmi nous, en formant des hommes savants et surtout de bons chrétiens ; mais bien de lui prêter tout votre concours dans l'accomplissement de son œuvre qui est tout à la fois nationale et religieuse."

Feu Mgr D. Racine de Chicoutimi n'était peut-être pas une de nos grandes figures oratoires ; son genre se bornait plutôt à une prédication modeste pouvant créer autant d'impression que des sermons préparés dans toutes les règles de l'éloquence.

" On nous racontait dernièrement, dit un journal de Québec (1) que Mgr l'évêque de Chicoutimi, durant sa dernière visite à Rome, fut invité à prêcher au séminaire français et qu'il le fit au grand étonnement et à l'admiration des cent cinquante théologiens de son auditoire. Il parla de l'esprit de foi qui se plait aux humbles et dont le mérite vaut bien pour le ciel celui de la science. Il parla des missions sauvages qu'il a vues de près et où son apostolat a trouvé parfois de si pures consolations.

" Et l'on s'étonnait après l'avoir entendu que sa parole, faite à la prédication du missionnaire, sût revêtir à l'occasion un charme dont les savants eux-mêmes ne savaient pas se défendre."

" Mgr Racine, ajoute le même organe, était un de ces hommes facilement sympathiques, dont l'âme et la figure ouvertes ne connaissent pas les détours qui égarent dans le chemin des cœurs. On était à demi-vaincu de suite par le charme de cette physionomie, et tous, les humbles comme les grands,—et pourquoi ne le dirions nous pas—depuis l'ecclésiastique de son diocèse jusqu'à Sa Sainteté Léon XIII, tous ont su apprécier la franchise de son commerce."

Mgr Dominique Racine fut le premier supérieur du séminaire de Chicoutimi ; il rédigea lui-même les règles et constitutions de cette maison.

On doit aussi au zèle de Mgr Racine la construction d'une magnifique église paroissiale de 1876 à 1878 à Chicoutimi.

Mgr Dominique Racine fut consacré dans la basilique de Québec le 4 août 1878, par Mgr. E. A. Taschereau, archevêque de Québec. Le 7 août suivant eut lieu l'installation officielle de Mgr D. Racine sur le siège épiscopal de Chicoutimi.

Mgr Racine fit son premier voyage à Rome, *ad limina apostolorum* 1882-83. Il retourna auprès du Souverain Pontife en 1885.

(1) La Justice.

Un des projets de Mgr D. Racine dans les derniers jours de sa vie laborieuse était l'érection d'un évêché nouveau à Chicoutimi. Cette œuvre a été laissée inachevée.

La mort frappa Sa Grandeur le samedi, 28 janvier 1888, à 11½ hrs. a. m., après une forte hémorrhagie, suite d'une maladie dont Mgr Racine était affecté depuis quelques semaines.

Ses obsèques eurent lieu avec beaucoup de solennité, le 3 février suivant. Le mercredi précédent, un service funèbre a été célébré à la basilique de Québec, où M. l'abbé Louis Paquet prononça un éloquent panégyrique du premier évêque de Chicoutimi.

Les dernières nouvelles de Rome annoncent que le successeur de Mgr Dominique Racine vient d'être choisi dans la personne de l'abbé L.-N. Bégin, principal de l'École normale Laval de Québec. C'est aujourd'hui même, le 28 courant, que le sacre de Mgr Louis-Nazaire Bégin a eu lieu dans la basilique de Notre-Dame de Québec.

J.-Hermas Charland.

UNE HISTOIRE DU CANADA[1]

(DEUXIÈME ARTICLE.)

Nous pensions qu'il serait inutile de poursuivre plus loin notre critique de l'*Histoire du Canada* (par le Père Sixte Le Tac, Récollet) ; nous étions persuadé que le sujet n'en valait pas la peine et, dans notre sympathie pour ceux qui, de bonne foi, avaient annoncé l'ouvrage, nous avions hâte d'appeler ailleurs l'attention de nos lecteurs.

Sur ces entrefaites, le rédacteur de la *Petite Revue du Tiers-Ordre*, dans son numéro de juin, se déclara convaincu que l'ouvrage était faussement attribué au P. Le Tac par son éditeur huguenot, Eugène Réveillaud. (2) Il ajouta qu'il ne connaissait nullement l'ouvrage en question et qu'il avait reçu cette annonce toute rédigée et imprimée de Paris avec ces mots : *Prière de vouloir bien insérer dans la Petite Revue, de la part du Père Édouard, directeur des Annales françaises.* "Or," dit-il, "comme nous avions déjà eu l'honneur de correspondre avec ce bon Père, nous nous sommes rendu à cette demande avec empressement, heureux en même temps de faire connaître une œuvre sur le Canada, par un de nos Pères

(1) Voir notre livraison de juin dernier.

(2) Le rédacteur de la *Petite Revue du Tiers-Ordre* affirme, en passant, sur la foi d'un de ses amis, ancien ministre du Tiers-Ordre, à Montréal, "que les révérends Pères Jésuites s'étaient plaints de l'annonce (faite dans la *Revue*), parce que cette histoire était remplie de mensonges et de diffamations contre l'Ordre des Jésuites. Il serait faux qu'elle ait été écrite par un Père Franciscain, l'auteur véritable étant un huguenot ennemi de l'Église catholique, et en particulier des Jésuites." Il y a ici plusieurs inexactitudes qu'il importe de relever. Nous avons été à la source et nous sommes en mesure de dire que nulle plainte autorisée n'a été faite par les Pères Jésuites contre le rédacteur de la *Petite Revue du Tiers-Ordre ;* ni ces Pères, ni personne autre, que nous sachions, n'a songé à se plaindre de ce monsieur ; mais, au contraire, tout le monde l'a plaint d'avoir été victime d'une mystification grossière.

De plus, cette histoire est bien plus hostile à Mgr de Laval et à son clergé qu'aux Jésuites ; et enfin personne ne prétend que M. Eugène Réveillaud soit l'auteur de cette histoire ; il n'en est que l'éditeur.

Franciscains. Si nous avons été trompé, comme nous sommes porté à le croire, il y a eu un faux de commis, car le révérend Père Édouard ne nous aurait pas prié d'annoncer un mauvais livre ; dans ce cas, nous protestons contre cette indigne supercherie et nous mettons en garde nos lecteurs."

Comme on voit, la bonne foi du rédacteur de la *Revue du Tiers-Ordre* étalt entière, et selon toute apparence, il en était de même de celle du P. Édouard. De son côté, le rédacteur de la *Lyre d'Or*, qui avait transféré dans ses colonnes la réclame que le *Paris-Canada* faisait du même ouvrage, se déclara, dans son numéro de juillet, convaincu par notre article précédent, que cette publication ne saurait être l'œuvre du Récollet dont on invoque aujourd'hui le nom, et exprima son regret d'avoir recommandé l'ouvrage sur la fol d'un autre écrivain.

La question nous semblait donc résolue et nous n'y pensions plus lorsque notre attention fut attirée, il n'y a de cela que deux jours sur l'article suivant de la chronique de la *Petite Revue du Tiers-Ordre*, numéro de septembre :

" L'*Histoirc du Canada*, par le Père Sixte le Tac, Récollet, et publiée par Eugène Réveillaud.—

" Dans notre numéro de juin dernier, nous avons donné quelques explications au sujet de cette histoire.

" Nous reproduisous ci-dessous celles que nous trouvons dans les *Annales françaises* de juillet :

" Nous apprenons que l'annonce que nous avons faite de cette " publication (que nous avons fait aussi annoncer dans d'autres " revues françaises) *avant son apparition*, d'après la feuille de " souscription, et nous fiant sur le nom de l'auteur, le P. Sixte Le " Tac, Récollet, cause quelque scandale. L'auteur, en effet, repro- " duit dans son histoire des accusations *qui avaient cours* à son " époque contre les Jésuites, et il se laisse aller contre eux à d'assez " vives invectives. Nous lui laissons sur la conscience tout ce dont " il peut être coupable contre le huitième commandement.

" Mais nous tenons à dire que nous ignorions, en recommandant " cet ouvrage, que M. Réveillaud, sur la demande duquel nous avons " fait cette annonce et que nous avons aidé à répandre son livre, " fût *huguenot*, comme il le dit dans sa préface, et qu'il eût ajouté " au texte du vieux Récollet des notes malveillantes contre la Com- " pagnie de Jésus.

" Nous avons recommandé l'ouvrage du P. Le Tac comme docu-

" ment historique, mais non les annotations de l'éditeur, que nous
" ne connaissions pas alors et dont, cela va sans dire, nous nous sé-
" parons entièrement.

" Fr. Édouard, M. C."

Il ressort de ces paroles du P. Édouard, 1o que ce Père reconnait le Père Le Tac comme l'auteur du manuscrit dont s'est servi l'éditeur; 2o qu'il essaie de justifier le Père Le Tac en disant qu'il n'avait fait que reproduire dans ce manuscrit des accusations *qui avaient cours à son époque* contre les Jésuites; 3o qu'il admet que le P. Le Tac se laisse aller contre les Jésuites à d'assez vives invectives, et 4o qu'il laisse au P. Le Tac sur la conscience tout ce dont il peut être coupable contre le huitième commandement.

Puis le P. Édouard, pour se disculper, déclare qu'en recommandant cet ouvrage il ignorait 1o que M. Réveillaud, sur la demande duquel il a fait cette annonce et qu'il a aidé à répandre son livre, fût *huguenot*, comme il le dit dans sa préface, et 2o qu'il eût ajouté au texte du vieux Récollet des notes malveillantes contre la Compagnie de Jésus.

Le P. Édouard déclare encore qu'il a recommandé l'ouvrage du P. Le Tac comme document historique, mais non pas les annotations de l'éditeur, qu'il ne connaissait pas alors et dont il se sépare entièrement.

Nos lecteurs s'aperçoivent tout de suite que ces déclarations changent totalement l'état de la question et qu'une nouvelle thèse se présente à nous. Dans l'intétêt de la justice et de la vérité historique, nous croyons devoir l'examiner sous toutes ses faces.

Commençons par M. Réveillaud; nous nous occuperons ensuite du P. Édouard et enfin du P. Le Tac.

Et d'abord, admirons ce bon M. Réveillaud, huguenot, qui fait une visite au P. Édouard, lui parle avec enthousiasme de sa trouvaille, et le prie, avant l'apparition de son livre, d'en faire l'annonce et de l'aider à répandre l'ouvrage de l'excellent P. Le Tac.

Il doit avoir l'âme candide, ce bon huguenot, pour jouer de pareils tours au brave P. Édouard, qui, *simple comme une colombe*, donne complètement dans le panneau; nous pouvons nous imaginer comment ce digne M. Réveillaud dut rire dans sa barbe et s'égayer avec ses amis huguenots aux dépens de cet excellent P. Édouard. Mais laissons-le à son triomphe.

Le sort du P. Édouard nous intéresse davantage et nous avouons

que nous plaignons le bon Père de tout notre cœur ; mais nous croyons devoir lui faire remarquer deux choses : une, qu'il *sait déjà*, et une autre qu'il *semble, même en ce moment, ne pas encore soupçonner*.

Il *sait déjà* qu'il a eu tort de se fier au premier venu, qui se charge de publier un écrit attribué au P. Le Tac et qui lui demande une réclame pour cette publication. Il sait encore qu'il a agi imprudemment en recommandant un ouvrage avant qu'il n'ait paru, sans compter que cet ouvrage est la reproduction d'un vieux manuscrit, et cependant il semble que le P. Édouard n'a pas même eu la curiosité de l'examiner ; il ne s'assure pas non plus d'avance si le manuscrit serait publié avec ou sans notes ou commentaires ; sa confiance en M. Réveillaud est parfaitement héroïque.

Mais ce que le P. Édouard *semble, même en ce moment, ne pas encore soupçonner*, c'est que le texte du manuscrit attribué au P. Le Tac est tout aussi offensif que les notes de M. Réveillaud, et que, si réellement le P. Le Tac en est l'auteur et que le P. Édouard l'endosse, l'éditeur huguenot est, sinon justifiable, du moins excusable, à son point de vue, pour y ajouter ses notes, qui ne renchérissent nullement sur le texte, et sont purement explicatives. Le P. Édouard a donc mauvaise grâce de jeter la pierre à ce *huguenot* et de vouloir *se séparer de lui entièrement*. Mais le fait est que le P. Édouard a été si confiant que dès qu'il a entendu parler d'un manuscrit du P. Le Tac, il n'en a pas demandé davantage ; cela lui suffisait ; le livre, pensait-il, ne pouvait être qu'édifiant.

Le P. Édouard va plus loin, néanmoins, et affirme que le P. Le Tac reproduit, dans son manuscrit, des accusations qui *avaient cours à son époque* contre les Jésuites, et qu'il se laisse aller contre eux à d'assez vives invectives. Comment sait-il cela ? Il a donc lu le livre. Mais si c'est le cas, comment ignore-t-il que le texte contient des choses pires que les notes de l'éditeur ? Mystère que tout cela !

En définitive, il se permet de laisser sur la conscience du P. Le Tac tout ce dont celui-ci peut être coupable contre le huitième commandement. Mais le Père Le Tac, supposé même qu'il soit l'auteur du manuscrit, n'est du moins pas responsable de sa publication, tandis que le P. Édouard l'est, en grande partie du moins. Espérons que la leçon lui profitera et qu'il s'efforcera d'acquérir la prudence du serpent, pour la joindre à la simplicité de la colombe.

Venons-en maintenant aux points mentionnés plus haut. Et

d'abord, le P. Édouard suppose que le P. Le Tac est l'auteur du manuscrit. Sur quoi se fonde-t-il pour le supposer ? Quelles sont les preuves intrinsèques ou extrinsèques ?

Dira-t-il que c'est l'écriture du P. Le Tac ? Mais est-il bien sûr de cela ? Et supposé que ce soit le cas, cela prouverait tout au plus que le P. Le Tac a copié cet écrit comme on copie une curiosité, et nullement qu'il en soit l'auteur ; ou que, s'il l'a composé, c'est par badinage et nullement dans le dessein de le publier ; ou enfin, s'il s'est oublié à ce point, le fait que son manuscrit est resté enseveli dans ses papiers prouve à lui seul que ce document n'aurait jamais reçu l'*imprimatur* de la part des supérieurs, précisément parce qu'il était calomnieux.

Comment, du reste, peut-on vouloir faire accroire à des gens sensés qu'un grave Père Récollet, qui a été maître des novices pendant plusieurs années, ait eu recours à des subterfuges comme celui que nous avons signalé dans notre premier article, se faisant passer pour un officier qui écrivait à un ami, et cela, selon l'explioation de M. Réveillaud, afin que, s'il était découvert comme l'auteur du document, il pût se tirer d'embarras sans mentir en disant qu'il était réellement *homme de guerre,* puisqu'en sa qualité de prêtre il faisait la guerre aux vices.

En second lieu, le P. Édouard essaie de justifier le P. Le Tac en disant qu'il n'avait fait que reproduire dans ce manuscrit des accusations qui *avaient cours à son époque* contre les Jésuites. Le P. Édouard, encore une fois, n'a donc pas lu le manuscrit, autrement il aurait vu que ce qu'on y dit contre Mgr de Laval et contre les prêtres du Séminaire est pire que ce qu'on y met sur le dos des Jésuites. (1)

Du reste, c'est une pauvre excuse pour un homme qui dissémine

(1) Pour montrer ce qu'il y a d'odieux dans ce procédé et pour fermer la bouche, une bonne fois pour toutes, si c'est possible, aux Le Tac réels ou imaginaires, citons à notre tour un document, non pas d'un personnage masqué ou sans crédit, mais d'un homme qui a rempli les premières charges dans la colonie. Nous empruntons ce témoignage à un manuscrit de M. le commandeur Jacques Viger.

L'abbé Louis Bertrand de la Tour, docteur en droit, et qui fut successivement official de Mgr de Saint-Vallier, vicaire général de Québec, conseiller-clerc du Conseil, supérieur, doyen du Chapitre, etc., etc., nous initie comme suit à l'histoire des prétendues persécutions exercées contre les Récollets par Mgr de Laval :

"Les progrès que faisaient le Clergé et les Jésuites réveillèrent l'attention des Récollets. Quatre religieux, croyant la colonie assez bien établie pour n'avoir plus rien à craindre des Anglais, s'embarquèrent pour la Nouvelle-France au mois de juin 1669. La traversée ne fut pas heureuse ; ils firent naufrage près du port. La Compagnie du

des calomnies, de dire : Je ne fais que répéter ce que j'ai entendu.

De toute manière donc, le P. Édouard fait jouer un triste rôle au P. Le Tac ; en effet, il va jusqu'à admettre que ce Père se laisse aller contre les Jésuites à de vives invectives. Puis il conclut en disant : "Je laisse au P. Le Tac sur la conscience tout ce dont il peut être coupable contre le huitième commandement." Vraiment nous croyons qu'il avait quelque chose de mieux à faire en cette circonstance pour l'honneur de son Ordre.

Canada ne les avait vus partir qu'à regret, pour ne pas surcharger la colonie par une communauté qu'on aurait beaucoup de mal à nourrir ; les oppositions se renouvelèrent lorsqu'après le naufrage on avait proposé un second embarquement ; mais M. Talon, qui revenait à Québec en qualité d'intendant, aplanit tous les obstacles et obtint le consentement de la Compagnie ; c'était leur protecteur déclaré. Six Récollets arrivèrent avec lui à Québec au mois de juillet 1670. M. Talon se servit de son autorité pour leur faire rendre leur maison et leur terrain ; ils y bâtirent un fort joli couvent, qu'ils ont depuis vendu à l'Hôpital-Général, pour s'établir dans la ville, où ils ont un des plus beaux établissements de la Colonie.

" M. de Laval avait toujours extrêmement honoré l'état religieux ; mais il ne goûtait pas l'établissement des Récollets en Canada. Il craignait qu'il ne fussent à charge dans une colonie très pauvre, où les légitimes pasteurs avaient tant de de peine à vivre et à faire subsister les pauvres gens qui y étaient sans nombre. La protection décidée de M. Talon augmentait ces alarmes. Ce magistrat, dans son premier voyage, s'était montré fort prévenu contre le prélat et son clergé ; on savait qu'il amenait ce nouveau corps pour le traverser, pour donner à la colonie des ministres plus indulgents et à sa dévotion, et des correspondants à la Cour, correspondants dangereux par la facilité qu'ont les Récollets établis à Versailles d'agir auprès des ministres, ce qu'on a cru depuis avoir plus d'une fois éprouvé. M. Talon se vantait, de son côté, d'avoir enfin apporté la liberté des consciences, et les Récollets ont cent fois déclaré depuis, dans leurs discours et dans leurs écrits, qu'ils étaient les martyrs de cette liberté, et que c'était l'unique source des persécutions qu'ils souffraient. C'était bien clairement annoncer la diversité de conduite.

" On se trompait sans doute de part et d'autre dans ces jngements mutuels, parce que des deux côtés il régnait beaucoup de piété. Quoi qu'il en soit, la charité est génércuse. M. de Laval, plein de confiance en Dieu, considérant les besoins d'une Église naissante qui n'a jamais trop d'ouvriers, et trouvant du mérite dans ces six Religieux, leur fit et leur fit faire par son clergé l'accueil le plus favorable, leur procura des secours abondants, leur fournit pendant plus d'un an la nourriture et les meubles, et quoiqu'ils fussent venus malgré lui, il leur donna d'abord quatre missions, les Trois-Rivières, l'Ile Percé, la rivière St-Jean et le fort appelé depuis *Fort Frontenac*. Ces bons Pères en furent surpris ; ils ne cessaient de louer la charité de l'évêque, et avouaient ingenument que n'étant venus que pour se battre avec le clergé, ils ne pouvaient compreudre qu'on eût pour eux tant de bonté. C'étaient de bons Religieux, qui furent toujours unis au clergé ; le caractère de leurs successeurs fut bien différent.

" Il fallait avoir un couvent. Le roi leur en accorda des lettres-patentes avec 1200 livres de pension, à condition de ne pas quêter. C'était en vérité trop exiger d'eux, et le roi apparemment ne s'attendait pas à être obéi sur cet article. La pension fut payée,

Enfin, quant au P. Le Tac, si, en définitive, il était l'auteur responsable de ce manuscrit, il n'aurait pas de quoi être fier de son œuvre. Il a vu de près et l'évêque, et son clergé, et les jésuites ; il a vu aussi à l'œuvre M. de Frontenac et ses myrmidons, et il se serait inspiré de l'opinion de ce triste personnage et de ses satellites pour jeter l'insulte à un homme comme Mgr de Laval ; y pense-t-on ? Et l'on voudrait nous faire accroire que l'histoire de cette époque est à refaire, et que désormais il nous faudra appeler blanc ce que tous les contemporains intelligents et vertueux ont appelé

mais la quête se fit à l'ordinaire. Il est vrai qu'ils prétendaient que ne pouvant en qualité de Franciscains jouir d'aucune pension, ces 1200 livres n'étaient données que pour les missions, et non pour le couvent, et que c'était le couvent et non les missionnaires qui faisaient la quête. Les lettres-patentes sont datées du Camp de Condé au mois d'avril 1676. On leur rendit l'emplacement qu'ils avaient autrefois sur la rivière St-Charles ; ils y bâtirent une maison et une église assez jolie sur les ruines de l'ancienne, où l'Hôpital-Général est aujourd'hui établi par la vente qu'ils lui en ont faite, lorsque M. de St Valier le fonda. M. Talon en posa la première pierre, M. de Laval la bénit.

" Cette situation n'était favorable ni à la direction ni à la quête ; les pénitentes qui voulaient aller chez eux et les quêteurs qui venaient en ville, avaient un voyage à faire ; ils songèrent donc à se loger dans la ville ; mais se bornèrent à demander la liberté de se bâtir une infirmerie, afin d'y mttre leurs malades, qui dans le couvent n'étaient pas à portée des médecins ni des remèdes. Sur ces représentations ils obtinrent du roi par lettres-patentes du 28 mai 1681, un emplacement dans la haute-ville, près de la cathédrale, appelé la *sénéchaussée*. Le 27 octobre suivant, ils présentèrent leurs lettres-patentes à M. de Laval. Ce prélat leur permit de se bâtir une infirmerie et d'y dire la messe, portes fermées, en faveur des Religieux malades, jusqu'à ce qu'ils fussent en état de se rendre au couvent. L'infirmerie fut bâtie, et M. de Bernières, Grand-Vicaire, alla, par l'ordre de l'Évêque, y planter une croix.

" C'en fut assez pour les Récollets.....L'infirmerie devint bientôt un hospice pour les religieux sains et malades, et l'hospice devint un couvent ; l'autel pour dire la messe devint une chapelle et la chapelle une église. Un chœur et une sacristie l'assortirent. Le dortoir suivit l'infirmerie ; le réfectoire et la cuisine accompagnèrent le dortoir. Les portes qu'on fermait d'abord pendant la messe, s'ouvrirent. Quelques pénitentes affidées y vinrent et le public y fut reçu. La messe basse devint solennelle, on donna la communion, on prêcha, on confessa, on célébra les fêtes de l'Ordre, elles furent annoncées par le prédicateur Récollet, et aussitôt ils y eurent des indulgences ; on eut soin d'élever un clocher, pour servir, disait-on, aux observances régulières, mais bientôt la cloche appela le public aux offices. On fit le catéchisme aux enfants, on prit des pensionnaires laïques. Quelques années après, un Récollet étant venu à mourir dans la prétendue nfirmerie, M. de Laval fit défendre à la communauté de l'y enterrer ; il offrit même poliment de le faire enterrer à la cathédrale, ou de le faire solennellement accompagner par le clergé à leur couvent. Les Récollets refusèrent tout, enterrèrent le mort dans l'hospice, et invitèrent par billets toute la ville aux obsèques. Malgré tant de raisons de mécontentement le prélat, par une charité supérieure à tout, fit faire un service pour le défunt, dont il estimait la vertu ; mais il fit signifier aux Récollets une défense de passer outre dans leur construction, avec ordre de s'en tenir aux termes de la permission qui

noir et *vice versa*, et que c'est le P. Le Tac et ses consorts qui ont consigné l'histoire véritable dans un papier scellé de sept sceaux, qu'il a été donné à M. Eugène Réveillaud d'ouvrir au bout de deux siècles et de déchiffrer avec l'aide d'un compère du Canada !

M. Taché a fait bonne justice de ce fameux argument des documents inédits. Citons un passage de sa protestation :

" Des documents ! quelle sinistre naïveté ! Mais il y a des documents qui sont à l'histoire ce que les axiomes sont à la philosophie, l'évidence.... Les Jésuites ont évangélisé et converti des barbares qui les martyrisaient ; ils ont, à travers mille dangers et des souf-

leur avait été accordée. Les Grands-Vicaires dressèrent des procès verbaux de l'état des choses. Le Gouverneur et l'Intendant s'efforcèrent de les arrêter ; on entra même en négociation. M. de Laval offrit d'acheter fort cher leur emplacement et de rembourser les frais de la construction. Tout fut inutile, et l'ouvrage avança toujours.

" Le prélat, indigné de cette conduite, essaya pourtant encore les voies de la douceur, et leur donna mille marques de bonté ; il leur fit prêcher la même année le carême à la cathédrale. Il eut lieu de s'en repentir. Le prédicateur hasarda des propositions répréhensibles, qui étaient une censure des principes et de la conduite du clergé. Les grands-vicaires lui en firent des reproches, mais ne purent l'engager à se rétracter. Son supérieur, à qui on en fit des plaintes, ne fut pas plus heureux ; mais pour réparer le scandale, il monta lui-même en chaire le dimanche suivant, et expliqua ces propositions d'une manière satisfaisante ; il ne voulut pas que ce religieux prêchât et il acheva de remplir la station. Il le renvoya même en France, mais ce ne fut pas sans peine. Le Gouverneur et l'Intendant voulaient le retenir ; et il leur dit résolument : " Il restera, puisque vous le voulez ; mais il restera seul ; nous nous en irons tous." On le laissa partir.

" Toutes les bontés de M. de Laval n'ayant produit aucun effet, enfin il leur interdit toutes fonctions ecclésiastiques dans le diocèse et il en écrivit au roi. Il lui représenta que dans l'état où était alors la colonie et la ville de Québec, qui avait tout au plus sept à huit cents habitants, une seconde communauté de Récollets était inutile, puisqu'il y avait déjà six autres églises ; qu'elle était préjudiciable à l'hôpital, si nécessaire à la colonie et presque sans revenu ; et même préjudiciable aux missions, puisque ayant deux communautés à soutenir, les Récollets seraient moins en état d'y fournir des sujets....

" Le roi eut égard à ces remontrances ; l'année suivante il vint un ordre d'abattre le clocher, ce qui fut exécuté à regret. On proposa des accommodements ; l'Évêque n'en voulut pas ; il fallut obéir. Il leur rendit les pouvoirs, et tout le reste alla son train. Enfin pour avoir la paix, on leur a laissé liberté toute entière et ils sont aujourd'hui transférés dans leur hospice.

" Cependant M. de Laval était mécontent de quelques Récollets. Malgré l'autorité de la réforme ces Religieux avaient quelques sujets remuants parmi le grand nombre de ceux qui travaillaient avec édification..... Les choses ont bien changé ; on est attentif en France à faire un bon choix et à rappeler ceux qui s'oublient. Je leur dois cette justice ; pendant le temps de mon séjour à Québec, les Récollets édifiaient la colonie et travaillaient avec fruit."

Vrai Extrait,

Montréal, mars 1841,

Js. VIGER.

frances affreuses, distribué le pain de la parole divine et la grâce des sacrements aux premiers habitants français de notre pays ; ils ont marié nos ancêtres, baptisé ceux qui furent nos pères, administré leurs mourants et prié pour leurs morts, se sont faits mendiants, eux, des hommes de premier ordre, et de cette façon, ont recueilli pour le Canada, en France, des sommes comparativement énormes, tandis qu'ils vivaient et mouraient tous dans la pauvreté....

" Mgr de Laval eut à lutter, au prix de son repos et de sa santé, contre ceux qui, sans être des ennemis de l'Église, voulurent l'humilier dans sa personne ; contre ceux qui réclamaient, comme un droit, la liberté d'empoisonner et de démoraliser les Sauvages et les Français avec l'eau-de-vie ; il a mis en réquisition ses hautes relations de famille, pour se procurer, en France, les moyens de subvenir aux besoins d'une chrétienté pauvre jusqu'à la destitution.

" Voilà les véritables documents: Des faits patents, indéniables, immenses ! M. X. et M. Z. ont écrit centre Mgr de Laval et contre les Jésuites ; mais qu'ont fait M. X. et M. Z. en dehors de leurs écritures ? Les grands travailleurs, Champlain, Pierre Boucher, M. de Montmagny, M. de Lauzon et les autres, ont rendu justice aux Jésuites. Mgr de Laval laisse après lui des monuments impérissables et une mémoire que vénèrent et chérissent toutes les intelligences bien faites et tous les cœurs droits...."

A. Bouchard.

ROSE MARIE

CHAPITRE VII.

SA DOUBLE GÉNÉALOGIE

Nous devrions tout naturellement laisser à présent la parole à Rose Marie, car sans nul doute Miss Tankerville avait droit à apprendre de sa bouche les aventures de sa jeune protégée ; mais que de choses qui la concernent et que la pauvre enfant ignorait ! Nous devrons donc nous charger nous-même de cette narration, nous fiant aux inspirations de notre bon génie pour les détails qui ont échappé à l'œil de l'homme.

M. de Romarin était Français de naissance et artiste de profession. Ses ancêtres appartenaient à la haute noblesse ; mais quand la révolution éclata, son grand-père perdit tout, puis dut porter sa tête sur l'échafaud. Son frère enrôlé dans l'armée, reçut la croix de la légion d'honneur sur le champ de bataille d'Austerlitz. Lui-même élevé à l'École militaire, prit part aux campagnes des Cent-Jours.

Dégoûté du régime de la Restauration, il émigra en Amérique ; il aurait pu y remasser une fortune honorable par ses talents variés ; mais il était artiste et, ce qui est pire, artiste en tout genre, maître de dessin, de musique, d'escrime, de français, de danse, etc. etc., donc il resta pauvre toute sa vie.

Il prit pour compagne une bonne Créole, fille d'un planteur de la Guadeloupe, nommé Floréal ; aussi pauvre que lui des biens de la fortune (son père avait tout perdu par un tremblement de terre), mais simple, pure, innocente, elle était aussi capable que créature humaine de faire le bonheur d'un homme tel que M. de Romarin. Elle donna naissance à deux filles, dont l'une mourut en bas âge ; l'autre était destinée à devenir la mère de Rose Marie.

Mme de Romarin avait toujours été d'une santé délicate ; elle ne tarda pas à être saisie d'une maladie de langueur et mourut calme et résignée à la volonté de Dieu, car elle laissait en bonnes mains sa petite fille, à peu près âgée de cinq ans.

La petite Thérèse grandit sous les soins de sa bonne, et reçut de son père une éducation forte et virile, ce qui ne l'empêcha pas à l'âge de dix-huit ans, de s'amouracher d'un grand et beau jeune homme nommé Richard Varick Dashon, et surnommé le " beau Dick", dont Miss Tankerville nous a déjà fait connaître le mérite.

Il était fils unique, et ses parents, la fine fleur de la haute aristocratie, ne lui pouvaient rien refuser. Mais quand il vint à leur parler de son projet d'unir à sa destinée l'humble fille de son maître d'escrime et de français, madame sa mère entra dans une grande colère, et lui déclara que jamais il ne franchirait plus le seuil de la maison paternelle, s'il se dégradait au point de prendre pour femme une personne dont le rang social était à une distance incommensurable du sien.

Rref, il arriva ce qui arrive quand deux jeunes têtes sont folles ; heureusement qu'il y avait autre chose que de la folie dans ces deux têtes : un grand sens d'honneur chez le jeune homme et une piété sincère chez la jeune fille. Qu'il suffise de dire que Dick Dashon fut baptisé, puis marié en bonne et due forme à Melle Thérèse de Romarin par le bon évêque en personne, compatriote et ami du père de la fiancée. Mais les circonstances étaient telles que ni M. de Romarin ni la famille Dashon n'en surent rien que plusieurs mois plus tard. L'explosion fut terrible dans l'un et l'autre camp.

Une année se passa ; ce fut une année de dure privation pour le jeune couple ; mais le côté le plus pénible de la situation pour la pauvre jeune femme, c'était que son père qu'elle aimait tant refusait de la voir et de lui pardonner.

Puis tout à coup elle tomba malade de la fièvre typhoïde, et devint mère avant le terme dans un hôpital public, où des voisins charitables l'avaient fait transporter (son mari était à Washington à la recherche d'un emploi quelconque qui pût les faire vivre).

L'enfant, une petite fille, était si chétive d'apparence que la pauvre mère l'ondoya, de peur qu'elle ne mourût sans baptême, et la nomma Rose Marie. Dick Dashon revint tout juste à temps pour presser la main de la mourante, au moment où le prêtre, appelé en toute hâte, lui appliquait l'indulgence plénière.

Elle expira doucement quelques instants après, calme et résignée mais laissant son mari en proie à une douleur qui ressemblait presque au désespoir.

Cependant cette douleur elle-même lui donna le courage pour accomplir un grand devoir ; il alla se jeter aux pieds de M. de Ro-

marin, lui demanda pardon dans les termes les plus humbles et l'amena auprès de la dépouille mortelle ; puis il lui recommanda l'enfant et disparut.

Au bout de six mois M. de Romarin reçut une lettre, qni lui fit verser des larmes de joie ; elle venait d'Algérie : son beau-fils, rendu en France, s'était engagé dans la légion étrangère et, par sa bonne conduite, son intelligence et sa bravoure s'était avancé en si peu de temps jusqu'au grade de sergent. C'est lui qui écrivait tout cela avec une naïveté d'enfant ; il parlait aussi avec enthousiasme de leur aumônier, qui l'avait pris en amitié, veillait sur lui avec une tendresse toute paternelle et le gardait de tout danger.

Du reste le service était dur, c'étaient des alertes incessantes et des escarmouches avec les terribles Kabyles ; il fallait être prêt à chaque instant à affronter la mort ; d'ailleurs Dick Dashon, même au milieu du tourbillon des plaisirs de New-York avait été un étourdi, jamais un libertin, et maintenant qu'il était catholique, il savait apprécier mieux que jamais la pureté de cœur et la paix d'une bonne conscience.

Huit ans se passèrent et les lettres les plus affectueuses furent échangées constamment entre M. de Romarin et le jeune homme qui était monté, degré par degré, jusqu'au grade de colonel.

Trois mois s'écoulèrent encore et cette fois la famille Dashon reçut une lettre à son tour ; leur fils avait pris part à un coup de main des plus hardis : il avait été le premier à l'assaut d'une batterie ennemie, s'était couvert de gloire plus qu'on ne saurait l'exprimer, puis était tombé grièvement blessé d'un éclat d'obus et avait expiré en héros chrétien entre les bras du prêtre. C'était le général de division lui-même qui communiquait tous ces détails aux parents désolés.

Puis au bout de trois semaines le corps arriva, embaumé avec soin ; la croix de la légion d'honneur brillait sur cette poitrine de brave ; une lettre de condoléance, écrite de la main du ministre de la guerre, fut remise en même temps à M. Dashon par un officier français, frère d'armes de leur fils, témoin de sa mot héroïque.

La sympathie la plus sincère de toutes les classes de la société de New-York fut prodiguée au malheureux couple ; leur fils eut des funérailles comme pas un général américain n'en aurait eu. Mais rien ne put les consoler ; c'était leur fils unique, et ils l'avaient renié, rejeté, condamné à l'exil ; il était mort sans avoir entendu sortir de leurs lèvres un mot, un seul mot de pardon.

Cependant tout passe en ce monde et tout s'oublie, même les dou-

leurs les plus amères, Un mois plus tard une voiture magnifique s'arrêta devant l'humble demeure de M. de Romarin ; un monsieur d'apparence vénérable en sortit, aidé de son laquais et s'appuyant sur sa canne à pomme d'or. C'était M. Cornelius Roosevelt Dashon.

M. de Romarin devinait bien de quoi il allait s'agir ; il reçut son visiteur avec une politesse pleine de réserve.

" Mon fils est mort," dit M. Dashon d'une voix brisée par la douleur.

" Vous avez mes meilleures sympathies, Monsieur, dans votreafflic-tion".

" Il a laissé une enfant", continua le visiteur tremblant d'émotion.

" Elle a neuf ans", répliqua froidement M. de Romarin.

" Comment s'appelle-t-elle ? "

" Rose Marie est le nom que ma pauvre Thérèse lui a donné avant d'expirer ; c'était le nom de sa mère, la marquise de Floréal".

" J'ai eu l'avantage de connaître le marquis et je me rappelle combien nous sympathisions tous avec lui dans son revers de fortune ; mais je ne savais pas ce qu'était devenue sa famille."

" Ils occupent tous des positions honorables, mais peu lucratives."

" Vous n'aviez vous-même qu'un enfant, si je ne me trompe."

" Une seule, ma pauvre Thérèse."

" Moi aussi je n'avais qu'un seul enfant et le sort vient de me l'enlever."

" Il est mort au champ d'honneur, Monsieur, vous n'avez pas le droit de vous plaindre, et du reste vous l'aviez renié," dit M. de Romarin avec amertume.

" Ah, mon cher monsieur, que Dieu me pardonne ; c'est là précisément ce qui fait mon désespoir... Un seul trésor me reste à présent ou plutôt nous reste à vous et à moi, c'est l'enfant qui survit."

" Cette enfant, Monsieur, m'appartient ; je l'ai reçue des bras de votre fils (hélas je n'ai pas même eu la consolation de recevoir le dernier soupir de ma pauvre Thérèse et n'ai pu qu'arroser de mes larmes sa dépouille inanimée). C'est sur mes genoux, Monsieur, qu'elle a grandi ; je ne la céderai à personne pour tout l'or du monde."

Il y eut un moment de silence, l'un et l'autre se tenant debout, immobiles comme des statues ; puis M. Dashon, lentement, à pas comptés, sortit humilié, écrasé, anéanti.

Le lendemain une grande dame, en deuil profond, vint humblement demander audience à M. de Romarin. Il avait été son maître de français. C'est dans cette langue, malgré la difficulté qu'elle éprouvait à s'y exprimer, qu'elle lui adressa la parole.

" Pardonnez-moi, si je viens vous parler encore de notre enfant, et avant tout vous demander de la voir."

" Asseyez-vous, Madame, répliqua M. de Romarin sèchement, vous allez la voir immédiatement."

En disant ces mots il sortit et après quelques instants reparut tenant l'enfant par la main.

" Ciel ! " s'écria la dame, " c'est l'image parfaite de mon Dick bien-aimé."

" Elle ne ressemble pas moins fidèlement à ma pauvre Thérèse."

L'enfant toute interdite de ce dialogue, auquel elle ne comprenait rien, se pressait timidement contre M. de Romarin, tandis que Mme Dashon la comtemplait des pieds à la tête. C'était une vraie figure d'ange, ses traits si distingués, son costume adapté avec tant de goût et les magnifiques boucles de ses longs cheveux retombant sur ses épaules, tout contribuait à ravir la dame d'admiration."

" Oh, mon bon monsieur, de grâce, oublions le passé, et unissons nos efforts pour le bonheur de cette enfant. Vous l'avez possédée sans rival depuis sa naissance jusqu'à ce jour ; permettez que désormais je partage avec vous son affection, et vous aide à lui donner une éducation digne de son rang et de sa haute fortune."

" Elle pourra vous faire une visite de temps en temps, je le veux bien," dit M. de Romarin avec dignité.

" Quant aux détails, nous tomberons d'accord facilement, je n'en doute pas", répliqua Mme Dashon. " Et toi, mon petit ange, viens m'embrasser, n'est-ce-pas que tu aimeras bien ta grand'maman ? "

" Mais vous n'êtes pas ma grand'maman," dit l'enfant en se cachant la figure dans les mains de M. de Romarin, puis se redressant et montrant le portrait de Mme de Romarin : " Voilà ma grand'maman, elle est plus belle que vous."

Mme Dashon ne put s'empêcher de rire franchement, malgré la mortification qu'elle dut éprouver.

" C'est qu'elle était alors plus jeune que je ne le suis à présent ; mais je t'aimerai tout autant qu'elle. Tu auras maintenant deux grand'mamans, vois-tu ? grand'maman Romarin que voilà : c'est la maman de ta maman, et grand'maman Dashon, c'est moi, la maman de ton papa."

Mais elle eut beau adoucir sa voix de son mieux et sourire à l'enfant de son sourire le plus gracieux, Rose Marie persista à ne plus la regarder et éclata en sanglots, que M. de Romarin eut bien de la peine à calmer.

Il était fier d'elle, et dans son orgueil satisfait, il voulut bien condescendre à donner à Mme Dashon quelques paroles de consolation. " Soyez tranquille, Madame, cette émotion d'enfant va se passer : je lui parlerai de vous, et petit à petit elle s'habituera à l'idée d'avoir d'autres parents que moi."

Mme Dashon se retira toute reconnaissante et toute émue : puis l'humble demeure de M. de Romarin reprit son apparence ordinaire. La visite fut rendue le lendemain, mais ce fut à une heure du jour où M. de Romarin était parfaitement sûr de ne pas trouver le couple à la maison. Il laissa sa carte avec le nom de Rose Marie écrite au crayon sous le sien, et il crut que son honneur était sauf, mais il était déterminé à ne pas se dessaisir de son trésor, d'autant plus que le bonheur de l'enfant semblait l'exiger absolument

Les Dashon comprenaient fort bien sa pensée et commençaient déjà à se résigner à leur triste position lorsque, moins d'un an plus tard, un événement inattendu, qui changea plus ou moins la face de l'Europe, vint à leur aide d'une manière providentielle.

C'était dans l'automne de 1848 ; M. de Romarin suivait avec anxiété les rapides transformations de la jeune république française. Quelle ne fut point sa surprise de recevoir un jour une lettre du prince Louis-Napoléon, l'invitant à retourner en France et lui demandant ! le secours de ses conseils et de son dévouement à toute épreuve. Le prince, qui venait de se poser comme candidat pour la présidence, avait appris à connaître M. de Romarin durant son exil à New-York, et avait dûment apprécié son mérite.

Comment résister à une pareille offre ! Après vingt-quatre heures de réflexion, sa détermination était prise : il se rendra à l'invitation du prince.

Mais l'enfant ? Dans l'état d'incertitude où tout se trouvait alors en France, il n'aurait pas été prudent pour lui de continuer à se charger d'elle ; le moment était donc venu de la remettre définitivement entre les mains de la famille Dashon.

Le rendez-vous fut donné à bord du vapeur, et l'heureux couple s'y présenta au comble de la joie ; il y eut une scène cependant et une scène passablement désagréable lorsque l'enfant dut se séparer de son grand-papa chéri, et suivre ses nouveaux parents en qui jusque là elle n'avait vu que des étrangers.

On dut faire, en passant, une visite à l'humble demeure, où s'était écoulée son enfance, et il y eut une autre scène déchirante, quand Rose Marie dut faire ses adieux à tous ces objets si chers à son cœur.

Heureusement qu'on put faire cette fois un compromis ; Louise, sa bonne, qui lui avait tenu lieu de mère, allait l'accompagner ; la chèvre qui l'avait allaitée et partagé tous ses ébats enfantins, la suivrait dans sa nouvelle résidence ; les portraits de famille, les joujoux de toute sortes furent bien vite emballés. Rose Marie, conduite par Louise, prit de nouveau place dans la voiture, et quelques instants plus tard se trouva face à face, pour la seconde fois dans sa vie, avec cette résidence princière, qui allait être désormais la sienne.

V. H.

(A suivre.)

REVUE CANADIENNE

"RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS"

TROISIEME SÉRIE

TOME PREMIER

(XXIVe DE LA COLLECTION)

DECEMBRE 1888

SOMMAIRE

I.—L'AUTOMNE—(Poésie) ..... **A. Poisson**

II.—LE CARDINAL GOUSSET ..... **M. F.**

III.—LE MASSACRE DE LACHINE—(Poésie) ..... **J. M. T. Liban**

IV.—AVANT, PENDANT ET DEPUIS 1789 ..... **A. de B.**

V.—L'IDIOT—(Poésie) ..... **Maximilien Coupal**

VI.—NOTES SUR L'ACADIE .....

VII.—ROSE MARIE—(*Suite*) ..... **V. H.**

VIII.—BIBLIOGRAPHIE ..... **D. C.**

IX.—TABLE DES MATIÈRES.

MONTRÉAL

BUREAU DE LA "REVUE CANADIENNE"

1888

Le REMÈDE du PÈRE MATHIEU

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL

Enfin Trouvé!!!

ENCORE UNE DÉCOUVERTE!!!

Le Remède du Père Mathieu

Guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout désir des liqueurs alcooliques. C'est en même temps un fébrifuge, un tonique et un altérant. Par son action fébrifuge il chasse la fièvre interne qui consume l'homme intempérant et qui entretient sa soif ardente pour la boisson : par ses effets toniques, il remet l'estomac et le foie dans leur état naturel de santé, de déréglés qu'ils étaient dans presque tous les cas, et relève le système nerveux abattu ; comme altérant il refait de l'intempérant un nouvel homme. **Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique.** C'est aussi un remède certain pour toute FIEVRE, DYSPEPSIE, TORPEUR de FOIE, ayant une cause autre que l'intempérance. C'est le plus puissant tonique fortifiant qui ait jamais été employé. Chaque famille devrait avoir sous la main ce spécifique, qui marque une époque dans les découvertes de l'art médical. Il n'y a pas de médicament dont le besoin se fasse tant sentir, et qui apporte un soulagement plus grand à l'humanité souffrante.

Vendu par les Pharmaciens, $1.00 la Bouteille.

Si le mal n'est pas fort, une bouteille suffit ; mais les pires cas de *delirium tremens* ne demandent pas plus de trois bouteilles pour guérison complète de l'intempérance. Vous pourrez obtenir *gratis* un pamphlet sur "*l'Alcool, ses effets sur le corps humain, et l'intempérance traitée comme maladie,*" en vous adressant à votre Pharmacien ou à

S. LACHANCE, Pharmacien,
1538, Rue Ste-Catherine, Montréal.

REMEDE DU DOCTEUR SEY

Contre la Dyspepsie, les Vents, la Bile, la Constipation, les Maladies du Foie, de l'Estomac, des Intestins et des Reins.

L'Estomac, le Foie et les Intestins sont des organes si importants que le dérangement de l'un d'eux use invariablement des désordres très graves dans le corps humain. De plus, comme ces organes sont les us exposés par le travail incessant de la digestion, et surtout par les écarts de régime et les excès de acun, il s'en suit que la plupart des Maladies qui affectent le genre humain proviennent du dérange-ent d'un ou de plusieurs de ces organes. Aussi, n'y a-t-il rien de plus commun que la Dyspepsie, les Indi-stions, les Vents, les Affections bilieuses, la Diarrhée, la Constipation. Les Névralgies de toute espèce, Maladies des Reins, de la Vessie proviennent aussi souvent d'une mauvaise digestion. Tout le monde it, par exemple, que la Névralgie appelée Migraine prend le plus souvent sa source dans un dérange-ent de l'Estomac. Une des causes les plus fréquentes de l'hydropisie se rencontre dans les Maladies du Foie.

Il est donc de la plus grande importance de tenir les organes de la digestion en bon ordre. Or, le Doc-ur Sey, de Paris, après vingt années d'études et de travail, est parvenu à découvrir un remède, qui non-ulement maintient l'Estomac, le Foie et les Intestins dans leur état normal, mais encore qui guérit utes les maladies dont ces organes peuvent être affectés. Aujourd'hui, le Remède du Dr Sey, est le grand écifique contre la Dyspepsie, et contre toutes les Maladies du Foie, de l'Estomac et des Intestins.

TEMOIGNAGES

Saint-Henri de Mascouche, 10 octobre 1884. — Monsieur S. Lachance, Montréal,— Mon cher Monsieur, Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le Remède du Dr. Sey dont vous êtes l'agent unique, m'a t un grand bien. — De tous les Spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des organes gestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux personnes qui uffrent de la Dyspepsie flatulente et j'espère que, comme moi, elles verront leur santé s'améliorer nota-ement. — Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué serviteur. — L.-J. Lauzon, Ptre.

Monsieur S. Lachance, — Ayant fait usage du Remède du Dr Sey, pour la Dyspepsie, je suis heu-use de vous déclarer que je m'en suis très bien trouvée. — Sœur Thomas, Supérieure, — Salle d'asile int-Vincent de Paul, — Montréal, 14 octobre 1884.

Montréal, 10 novembre, 1881, — Monsieur S. Lachance, — Depuis plusieurs années, je souffrais de olentes attaques de Migraine, provenant d'une mauvaise digestion. Aujourd'hui, après avoir pris quel-es bouteilles du *Remède du Dr. Sey*, je suis entièrement guéri de ces attaques et mon estomac digère en. J'ai aussi employé le même Remède dans ma famille contre les Indigestions, les Coliques et les ents, et cela toujours avec succès. — Le *Remède du Dr Sey* est aussi un excellent Purgatif qui agit sans user de douleurs, et qui n'empêche pas de vaquer aux occupations ordinaires.— D. C. Brosseau, 1440, e Notre-Dame.

AGENT POUR LE DOMINION

S LACHANCE, PHARMACIEN

P. LAFRANCE. J. H. LEMIEUX.

AU BON MARCHE

ENSEIGNE DE L'ETOILE D'OR.

P. LAFRANCE & Cie.

Marchands de Nouveautés

227 Rue ST-LAURENT

MONTREAL.

Spécialités: Cachemires noirs, Crêpes, Etoffes à robes. Tailleurs et Modistes attachés à l'Etablissement.

---

111 RUE St-LAURENT

—Coin de la Rue Lagauchetière—

MONTREAL.

ARCAND FRERES

Marchands de Nouveautés

MAGASIN A UN SEUL PRIX.

Spécialité pour Manteaux de Dames et Habillements pour Messieurs.

J. A. ARCAND. J. Z. ARCAND. W. ARCAND, TAILLEUR.

ETABLI EN 1867.

L. C. de TONNANCOUR

Marchand-Tailleur

No. 8 RUE ST-LAMBERT

MONTREAL.

Toujours en Magasin un grand assortiment de Draps, Casimirs, Tweeds de première qualité et patrons les plus nouveaux.

LORGE & CIE

Chapeliers et Manchonniers

21 RUE ST-LAURENT

MAISON FONDÉE EN 1859.

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144 RUE ST-LAURENT

MONTREAL.

Médecins, Hôpitaux, Dispensaires, Couvents, C
lèges, etc., fournis de Drogues de première qualité
à conditions avantageuses.
Prescriptions remplies avec soin et promptitude
Seul propriétaire des

CASTOR-FLUID de GRAY.

N. RHEAUME & FRERE

FABRICANTS DE

Moulures, Cadres et Miroi

73, 75 et 77 RUE ST-LAURENT

Manufacture : 39, 41 et 43 Rue Bonsecou

MONTREAL

N. RHEAUME. Nous fournissons le Commerce. A. RHEA

CRÊME DE LA CRÊM

Manufacture de Cigares

MONTREAL.

J. M. FORTIE

143, 145 et 147 Rue St-Maurice.

JOHN H. R. MOLSON & FRER

Distillateurs de BIERE et PORTER

286 RUE STE-MARIE, MONTREAL

Ont constamment en mains les différentes espèc
de

BIERE ET PORTE

En Futs et en Bouteilles.

Les familles reçoivent régulièrement leurs commandes.

ORDRES REÇUS PAR TELEPHONE.

M. WATSON, 70 ruelle Fortifications, emb
teille notre Bière et notre Porter et est autorisé à

GLACIERES dites 'Léonard'
Air sec et les conduits s'enlèvant pour les nettoyer.
TONDEUSES POUR L'HERBE
Crémeuses patentées, etc.
CHEZ
J. A. SURVEYER
MARCHAND FERRONNIER
1588 RUE NOTRE-DAME.

AVIS.

Les abonnés de la REVUE CANADIENNE qui n'auraient pas encore transmis à l'Administration le montant de leur abonnement sont instamment priés de vouloir bien le faire immédiatement s'ils désirent s'épargner les désagréments de la collection.

L'AUTOMNE.

Les arbres de mon gai parterre
Ont perdu leur feuillage vert.
L'ombre aimée et le doux mystère
Ne sont pas hôtes de l'hiver.

***

L'orme à la puissante ramure
Et l'érable au front gracieux
Lancent avec un bruit d'armure
Leurs bras tout raidis vers les cieux.

***

Quand par le froid tout s'atrophie
Je vois le sapin toujours vert
Contre la saison qu'il défie,
Mettre les oiseaux à couvert.

***

Lui seul conserve son feuillage
Aussi lui seul garde ses nids,
Et d'un continuel ramage
Il sent ses rameaux rajeunis.

***

Pendant que l'orme glacé tremble
Agitant ses bras musculeux,
Lui seul sous ses branches rassemble
Les oiseaux grêles et frileux

Les recollets, les hirondelles
Vers le chaud midi s'en iront,
Mais d'autres oiseaux plus fidèles
Aux neiges les remplaceront.

***

Et le sapin toute l'année,
Malgré la rigueur des saisons,
Sous la branche jamais fanée
Est plein d'amours et de chansons.

ADOLPHE POISSON.

LE CARDINAL GOUSSET

VI

LE RÉTABLISSEMENT DE LA LITURGIE ROMAINE ET LA RESTAURATION DU CHANT LITURGIQUE.

En dépit des bulles pontificales, qui avaient, au XVIe siècle, tranché définitivement la question de la liturgie canonique, les évêques gallicans, devenus papes diocésains, s'étaient mis à fabriquer chacun sa petite liturgie. L'innovation commença par une introduction, au canon de la messe, d'une mention du roi, par la raison que le roi était un grand personnage ecclésiastique. Harley de Champvallon, le triste et odieux archevêque de Paris, fit rédiger, par une commission, un Bréviaire parisien, auquel on reproche, outre son défaut de naissance légitime, de pitoyables substitutions de textes scripturaires, la diminution du culte de la Vierge et des saints, l'affaiblissement de l'autorité pontificale. Le Bréviaire de Cluny était de plus hétérodoxe en dogme et en morale, se permettait des innovations ridicules, donnait enfin de misérables offices de la semaine-sainte et des morts.

En 1830, la France suivait vingt liturgies particulières. Ces liturgies n'avaient gardé ni le fond, ni la forme de la liturgie romaine ; elles en avaient perdu l'orthodoxie, la piété et l'autorité ; elles comptaient parmi leurs auteurs non pas des saints, mais des écrivains suspects et même des hérétiques reconnus ; elles avaient été établies par une violation flagrante des lois canoniques ; elles avaient pour caractère la contradiction et la variation ; elles n'étaient garanties que par l'autorité faillible de quelques évêques ; le Saint-Siège ne faisait que les tolérer, et gémissait de cette tolérance.

En 1839, un évêque de puissante initiative, Mgr Parisis rétablissait, dans le diocèse de Langres, la liturgie romaine. Si grande que soit sa gloire, elle le cède pourtant, sur la question liturgique, à celle de l'abbé de Solesmes. Dom Guéranger fit du retour de la

France à la liturgie romaine son œuvre propre. Ses *Institutions liturgiques* entraînèrent l'opinion sur ce point.

Dès 1841, l'archevêque de Reims posa la question au Saint-Siège, sous forme de cas de conscience, et sollicita une solution. Grégoire XVI lui répondit par un bref, le 6 août 1842 : " Rien ne nous semblerait plus désirable que de voir observer partout les constitutions de saint Pie V, notre prédécesseur d'immortelle mémoire.... mais vous comprendrez facilement combien c'est une œuvre difficile et embarrassante de déraciner la coutume implantée dans votre pays depuis un temps déjà long ; c'est pourquoi, redoutant les graves dissensions qui pourraient s'ensuivre, nous avons cru devoir, pour le présent, nous abstenir.... Au reste, tout récemment, un de nos vénérables frères du même royaume ayant ramené son clergé à la pratique universelle de l'Église romaine, nous lui avons décerné les louanges qu'il mérite. Nous avons encore la confiance que, par la bénédiction de Dieu, les autres évêques de France suivront tour à tour l'exemple de leur collègue, principalement dans le but d'arrêter cette très périlleuse facilité de changer les livres liturgiques."

Les vœux du Saint-Père ne furent point déçus. La liturgie romaine fut rétablie peu à peu presque partout en France. Le tour de Reims vint en 1848. Dans le mandement qu'il publia à cet effet, Mgr Gousset disait : " Faire dépendre l'organisation du culte, l'ordre du Bréviaire, du Missel, du Rituel et du Cérémonial de chaque évêque particulier, ce serait ôter à la liturgie son vrai caractère, en ne lui laissant pas d'autre autorité que celle de son auteur. D'ailleurs, si un évêque pouvait de son chef donner une liturgie particulière à son église, bientôt il y aurait autant de liturgies que de diocèses. autant de manières de célébrer l'office divin, de chanter les louanges de Dieu ; c'en serait fait de l'uniformité si désirable et si désirée, tant par les fidèles que par l'Église, pour tout ce qui a rapport au culte....

" Vous ne serez donc pas étonnés si, après y avoir mûrément réfléchi, nous venons aujourd'hui réclamer le concours de votre zèle pour l'accomplissement d'une œuvre qui, en rétablissant à perpétuité l'uniformité pour le culte, dans toutes les provinces de ce vaste diocèse, doit resserrer de plus en plus les liens qui unissent l'Église de Reims à l'Église qui est la mère et la maîtresse de toutes les églises, et nous mettre d'une manière plus parfaite encore en communion de prières avec le Père commun de tous les fidèles."

La leturgie romaine une fois rétablie à Reims, il fallait, à ses

formules, un chant aussi romain dans ses mélodies que l'était le texte de la prière publique. C'est surtout à saint Grégoire le Grand que l'Église romaine doit les chants de sa liturgie ancienne. Ces chants, introduits en France au VIIIe siècle avec leur notation neumatique, furent rendus plus lisibles au XIe siècle par Gui d'Arezzo, qui fixa les signes neumatiques sur des portées et prépara la notation carrée, forme définitive du plain-chant. L'Église veilla à la conservation de son intégrité ; malgré ses précautions, ce qui était arrivé pour le texte de la liturgie s'était, à plus forte raison, étendu au chant.

Bien des essais furent faits dans les temps modernes pour ramener le chant grégorien à l'unité en le ramenant à son état primitif ; mais tous ces essais ne firent qu'augmenter la confusion en multipliant les éditions.

Dans cet état de choses, en présence des discussions des savants, les archevêques de Reims et de Cambrai résolurent de se concerter. Ils nommèrent des commissaires chargés d'étudier la question avec grand soin. De ces travaux sortit l'édition appelée *rémo-cambrésienne*, publiée à Paris en 1851-52 par Jacques Lecoffre, et depuis lors adoptée dans un grand nombre de diocèses de France.

VII

CONCILES PROVINCIAUX DE REIMS

Le concile de Trente, maintenant une très ancienne discipline, avait ordonné que le métropolitain réunirait, au moins tous les trois ans, tous ses suffragants à un concile provincial. A peine ce décret avait-il été confirmé par Pie IV, que la plupart des archevêques, en France, dociles aux injonctions du concile, réunissaient les évêques de leurs provinces, célébraient de concert, avec la majesté de l'ancien droit, et déterminaient, par leurs décisions, ce mouvement rénovateur qui illustra la moitié du XVIIe siècle.

Le dernier concile tenu en France s'était réuni à Embrun, en 1727, mais seulement avec la permission du roi. On avait essayé de suppléer à cette interruption des conciles par des assemblées du clergé ; mais ces assemblées, provoquées par le prince, n'étaient pas des conciles et n'en portaient pas même le nom ; c'étaient des réunions où le pouvoir civil appelait les chefs du clergé, pour s'attribuer, dans le partage de ses revenus, la part du lion.

Simulacres vides et menteurs, ces pseudo-conciles marquaient, pour le clergé, la perte de son indépendance et l'énervement de son ministère ; pour la patrie, frustrée des actes vivifiants de la sainte Église, le commencement de la décadence et l'obstacle à la résurrection.

Après la tempête révolutionnaire, le César des articles organiques renouvela l'interdiction des conciles, interdiction que maintinrent malheureusement les princes de Bourbon. Au XIXe siècle, la France n'avait pas vu d'autres réunions d'évêques que l'assemblée des constitutionnels à Paris, en 1801, et l'assemblée à la dévotion de Bonaparte, improprement appelée le concile de 1811. En 1848, le droit de réunion, contesté et comprimé par l'État, produisit, le 24 février, une explosion qui renversa le gouvernement. Il eût été par trop étrange, qu'après avoir fait une révolution pour exercer le droit de se réunir à des banquets, on voulût, au lendemain de la victoire, empêcher quelques évêques de s'assembler pour s'entretenir entre eux des affaires de leurs diocèses.

Le pape Pie IX, chassé de Rome par la Révolution et réfugié à Gaëte, profita avec empressement et habileté de cette reconnaissance du droit de réunion. Par une lettre pontificale, il invita les évêques français à revenir au décret du concile de Trente.

L'archevêque de Reims n'aurait voulu laisser à personne l'honneur de le devancer, lorsqu'il s'agissait de remplir un devoir de sa charge et de rendre hommage à ce qu'il appelait si bien la *principauté* du Siège Apostolique ; par une lettre du 25 juillet 1849, il convoqua son concile à Soissons.

Le concile s'ouvrit le 1er octobre, sous la présidence de l'archevêque ; on ne pouvait souhaiter plus remarquable assemblée. Il dura vingt-trois jours ; il tint les trois réunions canoniques et dix-neuf congrégations générales. Mgr. Gignoux, évêque de Beauvais, un des Pères qui y prirent part, en parle en ces termes dans l'éloge funèbre de Mgr Gousset : " O doux et précieux souvenir que celui de vos trois conciles ! Quelle union entre les évêques, quelle déférence respectueuse, mais libre dans la manifestation des opinions, de la part des théologiens rangés autour des évêques ! quel dévouement à l'Église et à son auguste chef ! quelle abondance de doctrine surtout en celui qui présidait si noblement ces saintes assemblées ! Il était vraiment beau au milieu de ses frères.... Ce qui rendait si sûre sa doctrine, c'était son véritable et profond attachement à la chaire de Pierre, sa tendance incessante et très marquée vers le centre d'autorité et de vérité.... "

Le concile terminé, l'archevêque en expédia sans délai au Souverain Pontife les actes et décrets. En ce faisant, les Pères de la province de Reims disaient expressément que c'était pour satisfaire à l'obligation imposée par la bulle de Sixte-Quint, laquelle (soit dit en passant) ne réclame pas une simple communication au Saint-Siège des actes conciliaires, mais exige qu'ils soient soumis à *son examen, à son jugement, à sa correction.*

En homme qui connaît son affaire, l'archevêque de Reims, lorsqu'il eut reçu l'approbation du Saint-Siège, publia les décrets de son concile et les appuya des deux bulles de S. Pie V sur la liturgie, ainsi que de la bulle *Auctorem fidei* de Pie VI contre le Synode de Pistoie, vil ramassis de toutes les passions gallicanes.

Survint la question soulevée par M. Gaume par la publication, en 1851, du *Ver rongeur des sociétés modernes* ou du *Paganisme dans l'éducation.* Mgr Gousset approuva l'ouvrage ; Mgr Dupanloup le blâma solennellement et frappa *l'Univers* d'interdit dans son diocèse pour avoir contesté les idées de la lettre adressée à cet effet par le prélat aux professeurs de son petit séminaire.

Déjà avant cela Donoso Cortès, ambassadeur d'Espagne à Paris, avait publié un livre : *Essai sur le catholicisme,* qui s'était attiré la critique la plus sévère de M. Gaduel, vicaire général de Paris ; et *l'Univers,* qui avait mal mené le critique, avait été interdit par Mgr Sibour dans l'archidiocèse, mais en avait appelé au Pape.

Ce n'était là cependant qu'un signe du temps ; le grand crime de *l'Univers,* aux yeux des partisans du néo-gallicanisme qui levait la tête, c'était son dévouement à la cause romaine ou ultramontaine.

Aussi Mgr Dupanloup ne s'arrêta-t-il pas en si beau chemin ; il publia *quatre articles* pour *régler* la question de la presse catholique. Son projet, distribué par les émissaires, fut soumis d'abord aux amis du premier degré qui en endossèrent le programme; puis offert aux amis du second degré, avec allégation des premières signatures, pour en obtenir d'autres ; ensuite présenté aux indécis pour que le nombre croissant des signatures les tirât de leur indécision ; enfin dérobé aux grands évêques qui dirigeaient le mouvement catholique.

Mgr Gousset consulté à ce sujet par bon nombre d'évêques de France, qui s'inquiétaient des menées de l'école gallicane-libérale, dont le coryphée était Mgr Dupanloup, répondit avec une grande modération. Sa lettre, du 30 juin 1852, fut envoyée à Rome au cardinal secrétaire d'État ; un mois après, Antonelli répondit en le

félicitant de la part du Souverain Pontife et en son nom. Sur le point en litige, il ajoutait : " Sans avoir aucune intention de censurer qui que ce soit, il peut bien remarquer, dans l'intérêt de la vérité, qu'il y a un point de la plus grave importance pour les évêques ; c'est la nécessité de conformer aux règles et coutumes établies par l'Église la nature et la forme des actes émanant du corps épiscopal : sans quoi on court un très grand danger de rompre l'unité si nécessaire d'esprit et d'action, même dans les démarches par lesquelles on pourrait chercher quelquefois ardemment à l'établir..... Maintenant, grâce au parti prudent auquel s'est décidé le personnage qui avait le principal rôle dans cette discussion, il semble qu'il y a lieu de la considérer désormais comme assoupie...."

Effectivement ce beau feu contre *l'Univers* et les classiques chrétiens, feu où les artifices ne manquaient pas, ratait complètement et aboutissait à un fiasco qui fit rire tous les enfants dociles et les amis éclairés de la Sainte Église.

Mais la coterie gallicane-libérale ne se considéra pas comme battue ; elle commença dès lors cette guerre sourde, mais plus audacieuse qui ne finit qu'avec le concile du Vatican. Pour elle le mal, le grand mal, c'était la tenue des conciles provinciaux, contrôlés par le Saint-Siège, le retour à la liturgie romaine, l'abjuration du gallicanisme et du rigorisme ; le point essentiel, le grand devoir, c'était d'empêcher le triomphe définitif de la Chaire Apostolique.

Le premier obus tiré sur la chaire du Vicaire de Jésus-Christ fut un mémoire tout confidentiel, intitulé : *Sur la situation présente de* L'ÉGLISE GALLICANE *relativement au Droit Coutumier.* L'auteur ne se montra pas ; l'éditeur payant et propageant ne se montra pas davantage. Voici comment les fagoteurs présentèrent leur composition : " On ne peut se dissimuler qu'un changement très notable s'opère en France dans la discipline ecclésiastique. Des usages anciens, dont la conservation paraissait autrefois un privilège avantageux, sont abandonnés dans la pratique ; bien plus, ils sont ouvertement attaqués et presque condamnés....On presse dans leur rigueur beaucoup de points de droit commun, auxquels on ne se croyait pas auparavant obligé dans l'Église de France, et on introduit, par tous les moyens, une dépendance plus absolue et plus immédiate, non seulement du Souverain Pontife, mais des congrégations et des tribunaux romains"...L'archevêque de Reims considéra ce mémoire comme un attentat à la constitution de l'Église ; aussitôt il se résolut à opposer d'abord un contre-mémoire, et pour

rendre son travail plus décisif, il procéda par citations, suivies immédiatement d'une réfutation courte, mais péremptoire. Puis il tint le concile provincial à Amiens, et y frappa vigoureusemeut, en union avec les autres évêques de sa province, sur le mémoire anonyme. Malheureusement il n'eut que peu d'imitateurs et la victoire ne fut point définitive.

En attendant le mémoire avait été mis à l'Index par l'ordre du Pape, le 26 avril 1852, et dès le 21 mars le Pontife avait adressé aux évêques de France l'Encyclique *Inter multiplices.*

Dans cette pièce, Pie IX ne fit guère que développer oratoirement les décrets du concile d'Amiens ; il réclame la suite des conciles provinciaux, le rétablissement de la liturgie romaine, l'apaisement des controverses soulevées par les quatre articles d'Orléans, l'expurgation des auteurs païens, l'enseignement simultané des auteurs chrétiens, une bienveillance particulière par les auteurs et journalistes catholiques, et lança l'anathème contre le mémoire sur le droit coutumier.

L'archevêque de Paris, voulant mettre en pratique les conseils du Pape, leva le 8 avril les défenses portées contre l'*Univers.* L'évêque d'Orléans, loin de l'imiter, redoubla d'animosité contre cette feuille. On aura le spectable d'un journal proscrit par César à cause de sa défense de l'Église, relevé avec le concours financier du pape, mais toujours anathématisé par Mgr Dupanloup.

Le troisième concile de la province de Reims fut tenu le 17 novembre 1857 dans la ville métropolitaine. Il accentua encore le mouvement de gravitation vers le centre de l'Église. Sa partie saillante est relative aux congrégations romaines et aux cas réservés par le Souverain Pontife.

L'œuvre des Conciles de la province de Reims eut une portée considérable ; de même qu'autrefois les conciles de la province de Milan, ont contribué pour une grande part, grâce à S. Charles Borromée, aux réformes religieuses du XVIe siècle, de même ceux de Reims ont servi puissamment à la correction des mœurs et au redressement des idées. La gloire en revient en très grande partie à Mgr Gousset.

VIII

LES SYNODES DE REIMS.

L'archevêque maintint à Reims ce qu'il avait fait à Périgueux : pour l'instruction de son clergé, les conférences ecclésiastiques ; pour

la sanctification des prêtres, des retraites pastorales ; pour la sanctification et l'instruction simultanées, il renoua la chaîne canonique des synodes de Reims.

Le 1er mai 1850, six mois après la clôture du concile de Soissons, Mgr Gousset adressait à ses prêtres la lettre d'indiction synodale. Le synode s'ouvrit le 17 juillet ; de plein droit les vicaires généraux, les chanoines, les doyens et deux curés amovibles par canton en faisaient partie. Mais considérant qu'il s'agissait d'une reprise des synodes après une longue interruption, le prélat admit aux synodes tous les prêtres présents à la retraite, qui pourraient et voudraient prendre part à cette assemblée.

Ce fut un beau spectacle lorsque, le 17 juillet, à sept heures du matin, au milieu d'un concours immense, deux cent cinquante prêtres, blanchis la plupart dans les travaux de l'apostolat, revêtus de l'habit de chœur et portant l'étole, se rendaient du grand séminaire à l'archevêché, et de là processionnellement à la cathédrale. La cérémonie de la messe d'ouverture fut très imposante ; la communion surtout et la profession de foi saisirent tous les esprits.

Après les prières canoniques pour l'ouverture du synode, la proclamation des dignitaires synodaux et la prestation du serment, les membres du synode se réunirent en congrégations générales pour entendre la lecture du concile de Soissons.

La lecture de ces actes, après une retraite de huit jours, par une température suffocante, pouvait faire craindre la fatigue ou l'ennui ; mais les développements et les commentaires de l'archevêque captivèrent constamment l'attention. L'exposé des statuts synodaux pouvait n'être qu'une promulgation pompeusement inutile ou une occasion de contestations regrettables ; aucun de ces inconvénients n'eut lieu. Dès le premier moment, les membres du synode et leur chef hiérarchique s'étaient rencontrés dans une parfaite entente de leurs devoirs respectifs. Bienveillance paternelle d'une part, confiance filiale de l'autre, charité entre tous, tels sont les sentiments qui présidèrent à toutes les congrégations.

Quand les travaux sont terminés, l'archevêque vivement ému se lève et clot la séance par une pathétique allocution ; il remercie les membres du synode de leur utile et précieux concours ; il proclame avec des larmes de joie que la clôture du synode est un des plus beaux jours de sa vie. L'assemblée n'est pas moins émue que le prélat ; tous éprouvent au plus intime de leur cœur les bénédictions d'une union si touchante des intelligences et des cœurs.

L'archevêque, pour donner l'exemple d'une parfaite docilité aux prescriptions du Concile de Trente et pour travailler plus efficacement au bien du clergé et des fidèles réunit encore cinq fois son synode.

L'acte mémorable du synode de 1851, est un important catalogue des livres à l'Index. L'Église, pour accomplir sa mission divine, a dû de tout temps, surveiller avec une attention spéciale les livres, dans lesquels les faits ou les dogmes relatifs à la Rédemption sont défigurés, niés ou remplacés par des assertions ou des doctrines fausses, soit afin d'en découvrir l'erreur ou le danger, soit pour empêcher qu'en se répandant parmi les fidèles, ils les égarent dans leur foi ou leurs mœurs. Aucun temps plus que le nôtre n'est propice à ce devoir ; ce serait un évêque bien malheureux ou bien distrait celui qui oublierait qu'il est ceint du glaive apostolique.

L'acte remarquable du synode de 1853, c'est une nouvelle circonscription des conférences ecclésiastiques.

Le synode de 1858, entrant dans la prévision des besoins du temps, s'occupe des pèlerinages et en trace les règles ; celui de 1861 appuie sur l'exactitude dans la prédication de la parole de Dieu et l'enseignement du catéchisme. Le fait saillant du synode de 1866, c'est la résolution de reprendre les synodes antérieurs pour les reviser et les codifier. L'archevêque s'appliqua à ce travail avec l'esprit grave et pieux qu'il eût apporté à la rédaction de son testament. Le fruit de ce travail suprême, ce fut un volume in-8o, intitulé : *Statuts synodaux du diocèse de Reims, revus, corrigés et, pour la plupart, augmentés et confirmés par les décrets des Conciles et les Constitutions des Pontifes romains.*

Les statuts synodaux du diocèse de Reims sont un monument insigne de science et de sagesse, un élément efficace de retour aux saintes et sanctifiantes pratiques du droit pontifical. Il n'y a peut-être pas d'œuvre où l'archevêque soit plus lui-même, enfant soumis de la sainte Église, soldat du Saint-Siège, réformateur de l'ordre ecclésiastique, homme d'initiative et d'avant-garde, que dans les synodes de Reims. Le prélat les appelait son testament ; c'était probablement son chef-d'œuvre.

IX

LE CARDINAL GOUSSET.

Tant de travaux, si grandement conçus, si généreusement accom-

plis, appelaient une consécratéon, un agrandissement de puissance, un accroissement dans les sacrifices. Le Souverain Pontife, Pie IX, qui le connaissait, l'estimait et l'aimait, se résolut, de son propre mouvement, en 1850, à revêtir l'archevêque de Reims de la pourpre romaine, et il accomplit ce projet dans le consistoire du 30 septembre de la même année.

Le nouveau cardinal en écrivit dans les termes suivants au meilleur de ses amis : " Vous me connaissez assez pour savoir que cette nouvelle dignité n'opèrera guère en moi d'autre changement que celui de la *couleur* de mes vêtements, et qu'elle ne sera, pour moi, qu'un nouveau motif de travailler avec zèle à rattacher de plus en plus l'Église de Reims, et, autant que possible, les autres églises particulières à l'Église romaine, la mère et la maîtresse de toutes les églises."

En recevant, le 24 octobre, la barrette rouge des mains du président de la Républiquc, le nouveau cardinal lui dit : " La dignité de cardinal, toujours grande en tout temps, me semble rehaussée en ce moment par le caractère même de la personne de celui qui la donne ; du Pape qui occupe aujourd'hui si dignement la chaire de Saint-Pierre, l'immortel Pie IX, dont le nom et l'histoire viennent se confondre avec l'histoire de la France, avec l'histoire de votre gouvernement, avec l'histoire de votre bravc armée qui, inspirée par vos sentiments et par ceux de ses dignes capitaines, se montre plus grande prr le respect dont elle entoure le père commun des fidèles que par la victoire qu'elle vient de remporter. . . .

" Parmi les obligations que m'impose la nouvelle dignité dont je viens de recevoir les insignes de vos mains, il en est une, Monsieur le Président, à laquelle je ne pourrais être infidèle : c'est celle de la reconnaissance."

Le Président, qui ne manquait pas d'à-propos, répondit : " J'entends le mot de remerciement : vous ne m'en devez aucun. Ce n'est pas moi qui vous ai proposé. Ce sont vos talents et vos vertus qui vous ont élevé à cette nouvelle et haute dignité. C'est le Clergé de France et le Saint-Père qui vous ont nommé Cardinal."—Ce trait n'était pas seulement gracieux, il était juste : c'était le mot propre.

Quelques jours après, le cardinal, de retour à Reims, était accueilli dans sa ville métropolitaine, avec les démonstrations de la plus vive allégresse. Dans le discours qu'il adressa à la foule on remarqua surtout le passage suivant : " Plus le siège qu'occupe un évêque est illustre, plus la dignité dont il est revêtu le rapproche du vicaire de

Jésus-Christ, plus aussi il doit s'humilier, s'abaisser, se mettre au niveau de ceux dont le salut lui est confié ; en se regardant comme le serviteur du prêtre et des fidèles ; en se faisant tour à tour petit avec les petits, faible avec les faibles, pauvre avec les pauvres ; en s'offrant comme victime de propitiation pour le pécheur, et se sacrifiant, s'il le faut, pour le salut de ses frères."

Les fêtes de Reims devaient avoir leur couronnement à Rome. Après la réception de la calotte et de la barrette, le nouveau cardinal devait recevoir, dans la capitale du monde chrétien, des mains du Saint-Père, le chapeau cardinalice et l'anneau. Le 6 avril, Son Éminence était reçu par Sa Sainteté. La joie fut grande dans toute la ville de Rome, mais surtout parmi les officiers français et les autres dignitaires de la France résidant alors dans la ville éternelle.

Au Consistoire du 10 avril, le Sacré-Collège était au complet. Pour donner à la cérémonie un cachet plus français, un avocat consistorial plaida l'introduction de la cause de la vénérable bergère de Pibrac, Germaine Cousin, et le Pape décida la collation, à saint Hilaire, évêque de Poitiers, du titre de Docteur.

Le consistoire public terminé, le Pape préconisa quelques évêques, donna au cardinal Gousset le titre de Saint-Callixte et lui imposa l'anneau. Après la cérémonie, il le recevait en audience. Un billet de la secrétairerie d'État assignait au cardinal-archevêque de Reims les congrégations des Évêques et Réguliers, du Concile, de l'Index, des Rites, des Indulgences et des Reliques. C'est une preuve du fond que le Souverain Pontife faisait sur les lumières du prélat, c'est un gage des services immenses qu'il devait rendre encore à l'Église.

Le 28 avril 1857, le cardinal prenait possession de son titre presbytéral de Saint-Callixte et bientôt regagnait la France.

En 1854, Pie IX invitait nominativement à la définition dogmatique de l'Immaculée-Conception l'évêque du Mans, Mgr Bouvier, et l'archevêque de Reims. La vue des solennités romaines rappela au cardinal son vœu, déjà ancien, d'exalter l'Immaculée-Conception ; aussitôt de retour il se mit à l'œuvre pour en procurer l'accomplissement. Cet accomplissement fut un volume in-8o, sous ce titre : *La croyance générale et constante de l'Église touchant l'Immaculée-Conception, prouvée principalement par les constitutions et les actes des Papes, par les lettres et actes des Évêques, par l'enseignement des Pères et docteurs de tous les temps.*

Deux autres ouvrages sortirent encore de sa plume féconde et

formèrent comme le couronnement de ses travaux. Ce furent: *L'Exposition des principes du droit canonique* et *Des droits de l'Église touchant la possession des biens destinés au culte et la souveraineté temporelle du Pape.* Dans ce dernier écrit l'auteur remarque la logique des erreurs gallicanes conduisant aux destructions révolutionnaires. En vaquant à ses devoirs d'évêque et en composant ses ouvrages de docteur, le prélat, sans aspirer aux avantages de ce monde, avait atteint au sommet de toutes les gloires. Le plus beau côté de cette gloire, c'est sa modestie. Il est impossible de porter, de son vivant, une si brillante couronne avec une simplicité plus humble.

Le cardinal eut encore la consolation de revoir Rome et Pie IX lors de la canonisation des martyrs japonais en 1862.

Sa santé s'était maintenue florissante et continua à se maintenir telle malgré la vieillesse qui avançait. Le 20 décembre 1866, veille de sa fête, le chapitre métropolitain, le clergé réunis, les supérieurs des communautés religieuses, le conseil de fabrique de la cathédrale vinrent lui présenter leurs vœux. Faisant allusion aux combats qu'il pressentait pour l'Église, il leur dit: " Priez, pour que mon saint patron m'obtienne la grâce de l'imiter au besoin jusqu'au martyre."

Le soir, à six heures et demie on le trouva sans connaissance affaissé sur son canapé. Le docteur, appelé en toute hâte, crut le mal sans gravité; il attribuait cet anéantissement subit à un excès de fatigue, que chasserait le repos de la nuit. La prostration, cependant, fut la même le lendemain; puis ce malaise sans caractère se changea en fluxion de poitrine, qui mit en défaut toutes les ressources de l'art.

Alors la religion s'empressa d'accourir avec ses dernières grâces. Le 22 le cardinal reçut le viatique et l'extrême-onction en parfaite connaissance. Il s'éteignit le même soir sans angoisses, sans agonie, d'une mort qui vint à lui sous l'ombre discrète d'un paisible sommeil.

L'émotion que produisit une mort si imprévue et si soudaine ne peut s'exprimer que par des larmes; le glas funèbre, qui annonça à la cité qu'elle avait perdu son pasteur et son père, excita dans toutes les âmes un douloureux et long retentissement. Les obsèques du cardinal archevêque de Reims eurent lieu le 29 décembre 1866. Cette cérémonie grandiose dut son principal éclat et son aspect touchant, surtout à la piété publique, qui ne cessa de se manifester dans toutes les classes.

L'évêque de Soissons chanta la messe ; l'évêque de Beauvais fit l'oraison funèbre qui fit couler bien des larmes, et qui se terminait par ces belles paroles : "Nous, évêques, nons perdons un modèle ; vous, fonctionnaires éminents, vous perdez un ami ; vous, prêtres fidèles, vous perdez un tendre Père. Inclinons-nous sous la main de Dieu ; adorons ses décrets et répétons ces paroles que les lèvres du cardinal articulèrent si souvent : O Père ! que votre volonté soit faite ! Toutefois, que ses exemples et ses enseignements nous restent. Si nous voulons retrouver dans les cieux celui que nous aimions et vénérions sur cette terre, marchons sur ses traces et suivons avec un saint courage le chemin qui conduit à la bienheureuse patrie."

M. F.

LE MASSACRE DE LACHINE

(Le 5 août 1689.)

C'est la brise du soir, et son haleine pure
Venant du Saint-Laurent, charme d'un doux murmure
L'île de Montréal ;
Ici sur l'herbe tendre, en un pré de Lachine,
Se livre aux gais ébats, une troupe enfantine,
Près du fleuve royal.

***

On les voit fuir, sauter sur la yerte prairie.
Goûtez, charmants agneaux, le beau temps de la vie,
Goûtez l'âge innocent.
Les parents, du regard modérant cette enfance,
Parlent de souvenirs, font croître en espérance
Leur village naissant.

***

Les restes d'un beau jour enfin s'évanouissent ;
Doux entretiens et jeux tombent et s'assoupissent ;
On rentre sous les toits.
Enfants infortunés, embrassez votre père,
De vos bras innocents caressez votre mère :
C'est la dernière fois !

***

Car, la cruelle mort dans les ombres dressée
Conduit les Iroquois sur la rive opposée ;
La rage dans les yeux
Ils lèvent vers le ciel leurs haches meurtrières :
"Dieu des nuits," disent-ils, "livre en nos mains guerrières
"Tous ces blancs odieux."

Le vent souffle, et les airs se chargent de nuages ;
La foudre éclate et roule ; à ce bruit des orages
Les guerriers ont frémi ;
Pour voiler leur chemin les éléments s'accordent ;
Dans l'ombre et l'ouragan leurs nacelles abordent
Au village endormi.

***

" A l'œuvre," dit le chef, " qu'en bandes répartie
" L'armée aille en silence, et soit vite blottie
" Auprès de ces maisons.
" Puissant Esprit de l'ombre, étends sur nous tes ailes ;
" Dirige sur ces cœurs à ton culte rebelles
" Les coups que nous frappons."

***

Moins perfide à nos pieds arrive le reptile
Que l'Iroquois rusé ne se glisse à l'asile
Où sa victime dort.
Il est prêt ; au dedans, au dehors tout sommeille ;
Soudain la voix du chef a frappé son oreille :
Ah ! c'est l'arrêt de mort.

***

De tous les toits s'élève une clameur terrible ;
C'est le meurtre qui sonne à ce repos paisible
Un réveil plein d'horreur ;
C'est le cri du mourant scalpé par le sauvage ;
C'est le cri du barbare exhalant au carnage
Sa joie et sa fureur ;

***

C'est le cri de l'enfant dans les bras de sa mère ;
L'assassin les approche, et sa main sanguinaire
Les transperce d'un dard,
Tout nage dans le sang : la chambre nuptiale,
Le souriant berceau, la couche virginale
Et le lit du vieillard.

Ah ! que de nobles cœurs, que de héros sans nombre
Cette nuit vit tomber oubliés dans son ombre !
Là, des fils plein d'ardeur
Expirent pour sauver les auteurs de leur vie ;
L'époux pour son épouse ici se sacrifie ;
Le frère, pour sa sœur.

***

Vains efforts : l'Indien a jeté l'incendie
Dans ces foyers sanglants ; une troupe en furie,
Cernant les alentours,
Guette encore une proie au dedans retirée ;
De son brûlant refuge elle tombe effarée
Aux griffes de ces ours.

***

La flamme, illuminant ces barbares figures,
Fait ressortir l'horreur des hideuses peintures
Dont sont masqués leurs traits ;
Ils dansent en triomphe à la lueur sanglante ;
Et, sur leurs prisonniers, d'une joie outrageante
Déchargent les excès.

***

L'éclat des feux pâlit devant la blanche aurore ;
Le soleil radieux sur l'île vient encore
Jeter ses gais rayons.
Il éclaire étonné la fumante colline ;
Hier il vit l'espoir ; aujourd'hui, la ruine
De ces braves colons.

***

Vous vivrez dans nos cœurs, martyrs de la patrie,
Et martyrs de la foi ; car, c'est la haine impie
De notre drapeau blanc et de la sainte croix,
Qui déchaîna sur vous le barbare Iroquois.
Voulant de nos aïeux exterminer la race,
Lui-même il a péri ; de la terre il s'efface.

Le Canadien-français plus nombreux et plus fort
Envahit tous les jours l'Amérique du Nord.
O nobles rejetons d'une meilleure France !
Gardez bien sa fierté, gardez bien sa vaillance ;
Si sur le sol natal vous vivez tous unis,
Si vous ne changez pas de langue et d'évangile ;
Tant que le Mont Royal dominera son île,
Tant que nos lacs profonds ne seront point taris,
Tant que le Saint-Laurent mugira dans ses chutes ;
Vous verrez succomber, après de vaines luttes,
Vos plus fiers ennemis.

J. M. T. Liban.

AVANT, PENDANT ET DEPUIS 1789.

Avant 1789, la France était divisée en pays d'*états* et en pays d'*élection*. Les pays d'états avaient conservé le droit de s'administrer eux-mêmes au moyen d'assemblées représentatives composées des trois ordres, clergé, noblesse et tiers-état. Les pays d'élection avaient eu autrefois des états provinciaux, mais pour une cause ou pour une autre, ils les avaient perdus. Louis XVI rétablit les assemblées provinciales. A partir de 1778, on voit siéger, dans ces assemblées, les plus grands personnages de la province, archevêques, évêques, abbés, ducs, comtes, marquis, joints aux notables les plus opulents et les plus instruits du tiers-état, grands industriels, négociants, armateurs, banquiers, bourgeois. De 1778 à 1789, on voit, dans vingt assemblées provinciales, cette élite de la noblesse, du clergé et du tiers-état, bref l'état-major social de la France, convoqué par le roi, établir le budget, défendre le contribuable contre le fisc, renoncer spontanément, longtemps avant la parade burlesque de la nuit du 4 août, à tout privilège en matière d'impôts, dresser le cadastre, égaliser la taille, remplacer la corvée, pourvoir à la voirie, multiplier les ateliers de charité, instruire les agriculteurs, proposer, encourager, diriger toutes les réformes.

" J'ai, dit M. Taine, lu les vingt volumes des procès-verbaux de ces assemblées : on ne peut voir de meilleurs citoyens, des administrateurs plus intègres, plus appliqués, et qui se donnent gratuitement plus de peine sans autre objet que le bien public. La bonne volonté est complète. Jamais l'aristocratie n'a été si digne du pouvoir qu'au moment où elle allait le perdre ; les privilégiés, tirés de leur désœuvrement, devenaient des hommes publics, et, rendus à leur fonction, revenaient à leur devoir."

La 21e généralité, celle de Bordeaux, ne put avoir son assemblée provinciale à cause de la résistance qu'opposa le parlement.

Indépendamment du bien que font les assemblées provinciales, le roi a rendu l'état civil aux protestants, aboli la question préparatoire, supprimé la corvée en nature, établi la libre circulation des

grains, relevé la marine, secouru les Américains, affranchi les derniers serfs, diminué les dépenses de sa maison, lâché la bride à la presse, écouté l'opinion publique ; aucun prince n'a été plus humain, plus charitable, plus préoccupé des malheureux.

"Quant aux hommes en autorité, administrateurs et commandants militaires, dit M. Taine, impossible d'être plus ménager du sang humain. En face des émeutes même quand ils avaient la force en main, parmi les pires insultes et les dangers mortels, ils répugnaient à se servir de la force, ils ne pouvaient se résoudre à réprimer les brutes, les coquins et les fous ; à l'exemple de Louis XVI, ils seconsidéraient comme les pasteurs du peuple, et se laissaient fouler aux pieds plutôt que de tirer sur leur troupeau,—jamais gouvernement ne fut plus doux."

Comment tant de bienfaits et de bonnes intentions réunis ont-ils abouti à une destruction totale ?

Les parlements furent longtemps les auxiliaires dévoués de la royauté et, avec elle, contribuèrent, dans la lutte contre la féodalité, à fonder l'unité nationale. Ils abusèrent plus tard de la force d'action et de l'autorité dont ils étaient investis ; attirant peu à peu à eux, la plénitude de la vie politique et administrative, se posant en modérateurs exigeants, résistant à l'autorité royale, voulant la mettre en tutelle, recherchant la popularité et, pour l'acquérir ou la conserver, prenant parti contre le gouvernement général dans toutes les agitations de province. La royauté sévit plusieurs fois, et même avec violence, contre ces corps judiciaires ; mais elle ne parvint pas à vaincre leurs habitudes invétérées d'opposition dans lesquelles ils s'obstinent encore contre Louis XVI.

Non seulement les parlements résistent au roi en repoussant des réformes dont l'adoption eût, peut-être, prévenu la Révolution, mais encore, eux, qui depuis trois siècles, ont poursuivi sans relâche la répression de la liberté d'écrire, sont les premiers à demander une presse libre et la convocation des États-Généraux. S'ils demandent ces deux choses, il n'y faut pas voir un désir sincère de les obtenir, mais une tactique contre les ministres, un moyen de forcer le gouvernement à se résigner par peur à la suprématie des parlements comme à un moindre mal. Enchérissant sur les autres, en 1788, le Parlement de Paris, gallican et janséniste, proclame la liberté de la presse l'unique garantie des droits de la *nation* et des *citoyens*, expressions nouvelles au Palais, et initie, par ses arrêts, la *nation* et les *citoyens* à la résistance au roi, contribuant ainsi pour une large

part à la chute de la monarchie, qu'il entend dominer, mais non pas renverser.

Les parlements avaient joué le rôle de dupes lors de la suppression des jésuites, où ils s'étaient faits, selon l'expression de d'Alembert, " les exécuteurs de la haute justice philosophique " et recommencent à jouer ce rôle lorsqu'ils vulgarisent l'idée de la convocation des États-Généraux. Dans cette circonstance, ils ont pour mobile l'intérêt de caste et l'ambition de la popularité ; celle-ci, ils la retrouvent, mais pour quelques jours seulement, car on entrevoit bientôt les motifs de leur bruyant amour de la *nation ;* l'opinion, qu'ils ont excitée et qu'ils se sont flattés de représenter et de diriger, se détourne d'eux, et leur échappe. C'est en vain que les parlements, surtout le Parlement de Paris, s'efforcent alors de barrer le chemin à l'opinion par la sévérité des arrêts contre les écrits séditieux et novateurs qu'ils condamnent à être brûlés, et dont ils emprisonnent les auteurs. En dépit de ces arrêts, les " idées nouvelles " se propagent et deviennent un torrent dans lequel vont disparaître, sans grandeur et sans dignité, les parlements naguère si dominateurs et si glorifiés. En effet le Parlement de Paris est supprimé, avec tous les autres parlements, par décret de l'Assemblée constituante, le 7 septembre 1790. Mais, retour des choses d'ici-bas, l'année avant ce décret, l'Assemblée constituante, avait, sur la proposition du représentant Sonlavie (protestant), cassé, annulé, mis à néant, par un vote unanime, comme mensonger, injuste, arbitraire, tyrannique l'arrêt du Parlement de Paris, abolissant, en France, l'ordre des jésuites, à qui leurs droits sont rendus. La réparation tardive de cet acte de la haine gallicane et janséniste enracinée sous l'hermine ne profita que moralement aux jésuites, car un décret du 13 février 1790 abolit les ordres religieux.

Quoique ne faisant pas cause commune avec les parlements qui sont odieux à la noblesse à cause de leur morgue magistrale et odieux au clergé qu'ils se sont plu à morigéner et à contrecarrer, ces deux ordres privilégiés dont un assez grand nombre, et parmi ce nombre, quelques hommes du rang le plus élevé, ont été gagnés par les utopies du siècle ; la noblesse et le clergé, mus d'ailleurs par des sentiments très divers, se prononcent, eux aussi, avec plus ou moins de sincérité, pour la convocation des États-Généraux.

Aux approches de 1789 la bourgeoisie s'est enrichie, instruite, élevée à une distance presque insensible de la noblesse. Le tiers-état se sent l'égal de fait des nobles et aspire à l'égalité de droit. Impa-

tient d'arriver à ce but, il s'agite dans la sphère où il se trouve mal à l'aise, et n'attend que la convocation des États-Généraux pour entrer sur la scène politique et y être plus que *quelque chose.*

Au dessous : artistes, employés, curés, médecins, procureurs, avocats, boutiquiers, perruquiers gens d'importance à cette époque, trafiquants, agents d'affaires, commis ; plus bas encore, désœuvrés, déclassés, vagabonds, tous échauffés par les mots indéfinis de liberté, d'égalité, de souveraineté du peuple, "par l'esprit de Rousseau," escomptent l'avenir de bonheur que promet la refonte de la société dans le moule du *Contrat-social.*

Aussi la convocation des États-Généraux, qui réaliseront cet avenir, est-elle accueillie avec enthousiasme. Cependant personne ne sait où l'on va, encore moins où l'on ira ; la sécurité n'en est pas moins complète et l'espérance portée jusqu'à l'extravagance. On entre enfin, dit-on, dans une ère vraiment digne de la civilisation et des lumières du XVIIIe siècle, ère de liberté expansive, de justice et d'égalité fraternelle. Le *Contrat-social,* évangile de la démocratie, va remplacer l'Évangile de Jésus-Christ, et la raison humaine, affranchie du joug qu'elle a porté trop longtemps, reprend sa souveraineté.

Marmontel, quoique de l'école philosophique, ne comptait sur rien de tout cela, et il a dit, dans ses *Mémoires,* combien on se faisait illusion. "Il semblait que c'était par des hommes de l'âge d'or qu'on allait être gouverné. Ce peuple juste et sage, toujours d'accord avec lui-même, toujours éclairé dans le choix de ses ministres, modéré dans l'usage de sa force et de sa puissance, ne serait jamais égaré, jamais trompé, jamais dominé, asservi par les autorités qu'il leur aurait confiées. Ses volontés feraient ses lois, et ses lois feraient son bonheur."

Les illusions sont si universelles aux approches de l'ouverture des États-Généraux qu'on considère l'établissement d'un nouvel ordre social et d'une nouvelle constitution de l'État comme une œuvre aisée qui s'accomplira naturellement par la puissance transformatrice des institutions qu'on devra à la sagesse des législateurs, et par le jeu régulier de la nouvelle mécanique politique. On regarderait comme un insensé et un méchant, l'observateur clairvoyant qui oserait dire qu'on s'abuse sur le tempérament de la société sceptique, égoïste, imprévoyante, telle que l'a faite la "civilisation du siècle" ; qu'on s'abuse en pensant que cette société aura la force et la vertu de marcher dans la voie d'une réforme générale, sociale et politique,

avec la raison dont la nécessité n'est malheureusement comprise, même en temps ordinaire, que par les hommes raisonnables, c'est-à-dire par une très petite minorité.

Sans doute le mouvement national de la fin du siècle dernier a comporté, à l'origine, un élément sain qui commença par manifester des vœux légitimes et raisonnables, mais qui, de concession en concession aux novateurs, finit par partager leurs théories et subir leurs volontés. C'est la marche ordinaire des questions politiques de se dénaturer en chemin et de se retourner contre ceux qui les ont élevées.

" Ce peuple juste et sage, qui ne serait jamais égaré, jamais trompé est d'abord égaré aux approches des élections et dans les élections, puis trompé par ses élus. En effet, les élections sont préparées sous l'influence des instructions hypocrites et mensongères du duc d'Orléans, de ses émissaires et de son argent ; sous l'influence des circulaires et de la fameuse brochure de Siéyès, (*Qu'est-ce que le Tiers? Rien. Que doit-il être? Tout.*) "Siéyès, le plus politique et le plus absolu des théoriciens dont le grand art est d'aller à son but sans paraître, de préparer les autres à des vues éloignées dont ils ne se doutent pas, de parler peu en public et d'agir en secret." " L'orgueil de Siéyès, dit un contemporain, ne souffre rien au dessus de lui ; il fera abolir la noblesse parce qu'il n'est pas noble ; parce qu'il ne possède pas tout, il détruira tout." Il est, à la veille des élections, l'avocat consultant des ambitieux et des mécontents, " et plus tard, dans les moments décisifs, il conduira la démocratie radicale." La doctrine fondamentale de Siéyès est claire : Révolution et, pour l'affermir, nécessité " indispensable de changer la religion et de changer la dynastie."

Dirigés par cette double influence, petits bourgeois vaniteux, praticiens chicaneurs, avocats bavards, gens de lettres, " sans aucune instruction sur les affaires publiques," sont lancés dans toutes les directions avec le mot d'ordre de déclamer contre les privilèges, l'aristocratie et la tyrannie, de soulever contre la noblesse le petit peuple dans les villes, et les paysans dans les campagnes, d'exciter le tiers-état à réclamer tous ses droits et lui indiquer les hommes qui feront le mieux triompher ses revendications aux États-Généraux. C'est à ce titre que Mirabeau, traître toute sa vie, repoussé par la noblesse, est élu député par le tiers-état d'Aix. Ces déclamations attisent les pires passions, l'envie, l'orgueil, l'ambition et la peur, et sont plus qu'il n'en faut pour " renverser " l'esprit déjà " dérangé "

d'électeurs inexpérimentés ; aussi font-ils, en général, des choix peu "éclairés" ; s'ils envoient à Versailles un certain nombre d'hommes éminents, "les plus instruits des autres députés n'ont, en matière sociale et politique, que des idées vagues ou fausses," qu'ils ont prises dans les livres des philosophes et des économistes, surtout dans le *Contrat-social* de Rousseau.

Agités par les intrigues criminelles des uns, par l'ambition des autres, par l'esprit de sédition, divisés par les passions de tous, les États-Généraux, c'est-à-dire les députés du tiers-état, à qui se sont joints quelques transfuges du clergé et de la noblesse, tiennent (17 juin) une séance dans laquelle il se déclarent *Assemblée nationale*, par conséquent souveraine, et, trois jours plus tard, ils font "le serment de ne jamais se séparer jusqu'à ce que cette Assemblée ait donné au royaume une constitution établie et affermie sur des fondement solides."

Les *cahiers*, redigés dans les collèges électoraux, imposaient aux députés aux États-Généraux le mandat de maintenir les principes fondamentaux de la monarchie, en concourant à la réformation ou à l'amélioration de certaines institutions vicieuses. En recevant ces *cahiers*, qui limitaient leur mandat, les députés avaient prêté serment de l'accomplir avec fidélité ; cependant à peine assemblés, ils violent et leur serment et leur mandat.

La *Déclaration royale* du 23 juin, donnait satisfaction aux demandes de réformations et d'améliorations exprimées par la nation *entière :* Convocation périodique des États-Généraux participant aux actes législatifs ; égalité des Français devant la loi ; suppression des privilèges en matière d'impôts ; liberté du commerce et de l'industrie : en deux mots cette Déclaration assurait à la nation les libertés compatibles avec l'exercice de l'autorité royale dans une limite fixe. Nonobstant, l'Assemblée passe outre et se met à l'œuvre d'une constitution.

Sédition, révolte, usurpation de la souveraineté, révolution, destruction des anciennes institutions sans savoir comment les remplacer, trois mille décrets incohérents, "avortons mort-nés dont la France fut le cimetière," rendus sous la pression de la tourbe braillante et menaçante, voilà les principales œuvres de l'Assemblés nationale de 1789, œuvres qu'elle couronne, en 1790, par la proclamation de la fameuse constitution, qui ne put fonctionner un seul jour. Si, comme il est de mode de le prétendre, la Constituante était animée

d'intentions sublimes, il est certain que la France a payé cher l'expérience qu'elle a faite de leur sublimité.

Tandis que l'Assemblée discute et décrète à Versailles, la bourrasque sanglante du 14 juillet vient jeter une lueur sinistre à travers l'enthousiasme des Parisiens ; cependant ils ne s'en alarment pas, et l'oublient vite. Pendant que le tocsin sonne et que la populace égorge à la Bastille, la haute société se promène et se divertit aux Champs-Élysées, et recommence le lendemain avec la même insouciance.

Cependant on arrive à sentir le danger de remuer le fond d'une nation, lorsqu'on voit, le 5 octobre, partir de l'Hôtel-de-Ville pour Versailles, sous la conduite d'un gredin échappé à la potence, des milliers de femmes proférant des cris de mort contre, " le boulanger, la boulangère et le petit mitron " (le roi, la reine et le dauphin qui affament le peuple," et traînant des baquets pour rapporter les " tronches " (têtes) des gardes-du-corps. Et le lendemain, 6 octobre, ce cortège immonde, grossi de souteneurs, d'ivrognes, de voleurs, de brigands, ce cortège de vermine humaine, ramène, à Paris, le roi et sa famille, qui subissent désormais les outrages et les violences de la populace, laquelle entend bien mettre aussi au pas l'Assemblée lorsqu'elle siégera à Paris.

Si, à ce moment, une partie de l'Assemblée tente de faire refluer le torrent révolutionnaire qu'elle a déchaînée et qui entraîne tout, ses efforts sont impuissants ; il est trop tard. L'Assemblée a si bien travaillé à démonter la machine de l'État, qu'il n'y a pas une pièce qui puisse fonctionner. Il faudrait une main puissante pour remonter la machine ; malheureusement cette main manque à la royauté abaissée, à l'Assemblée divisée, à la France en pleine anarchie.

Au bout d'une quinzaine de mois de confusion législative dans la commission de la constitution, et de discussions publiques dans lesquelles interviennent les " patriotes " menaçants des tribunes, l'Assemblée adopte la constitution, qui entre dans le monde parée au front de la *Déclaration des Droits de l'Homme.* Si cette déclaration comporte des vérités connues de tous les temps, elles y sont noyées dans les principes faux du dogme jacobin, le Contrat-social, destructif de la société. La France en fait la dure expérience depuis près d'un siècle, cependant elle se laisse encore abuser par les prôneurs de ce dogme qu'ils appelent " les immortels principes de 89 " et qui, disent-ils, consacrent la participation de tous à l'administration ou à la surveillance des intérêts publics, et la liberté, pour chacun, de

manifester sa pensée. Le premier de ces principes est une duperie flatteuse pour l'égalité, qui est la passion de la multitude ; le second est une des plus funestes erreurs modernes. La liberté d'écrire et de dire en morale, en politique, en administration le pour et le contre étant donnée à chacun, il s'ensuit nécessairement un débordement d'opinions contradictoires. Au milieu de ces opinions, les institutions démocratiques ne cessent d'en appeler au suffrage universel pour qu'il choisisse des mandataires dont la majorité déterminera le cours des affaires de l'État et du pays. La liberté et la représentation ainsi entendues exigent de tous, ou supposent au moins chez les mandants et les mandataires, des *vertus* autres ou plus grandes qu'autrefois ; et d'abord, une entière franchise entre ceux qui recherchent le suffrage et ceux qui le donnent, en termes précis entre ceux qui offrent de se dévouer à l'intérêt public et ceux qui acceptent l'offre ; cela ne s'est jamais vu. Dès les premiers essais des institutions démocratiques de 1789, la " tactique " de parti a pris la place des *vertus* nécessaires, de sorte que la liberté n'a réussi à faire, ni pour les mandataires, ni pour les mandants, une obligation morale et un devoir de conscience de la sincérité et de la franchise. Aussi est-ce un fait d'expérience que celui qui sait embrouiller ou dénaturer les questions dans les assemblées politiques pour les besoins de son parti, a chance huit fois sur dix de se faire décerner le triomphe. Sincérité et franchise, tel est le principe de santé qui a manqué et qui manque à la démocratie moderne ; c'est pourquoi elle n'a été pendant la première Révolution, de même qu'elle n'est à présent, qu'une oligarchie mobile, qui n'étant pas sûre du lendemain, a profité, comme elle en profite aujourd'hui, de son passage au pouvoir pour faire les affaires de quelques-uns au nom de tous. La participation de tous à l'administration ou à la surveillance des intérêts publics se résout ainsi en une duperie. Il s'est ensuivi de la mobilité de cette oligarchie les différentes phrases de la première Révolution, et il s'ensuit que, par la même cause, la France est toujours à la veille d'une révolution ou en révolution.

Placée sous les auspices de la Déclaration des Droits de l'Homme, la constitution doit être le palladium de la liberté, de la justice et et du respect de la loi. Rien de tout cela, cent fois juré solennellement, n'a jamais existé qu'en paroles et sur le papier ; ce qui a existé effectivement dès que la constitution a dû être mise en pratique, " c'est d'une part, l'oppression de la nation, la violation de la loi, le mépris du roi, l'exil forcé ou volontaire de la classe supérieure et

cultivée, à qui on retire les droits de l'homme ; (" On se sauve de France comme d'une prison,") c'est, d'autre part, la tyrannie de la tourbe fanatique et brutale, qui s'arroge tous les droits de la souveraineté."

Cinq mois avant la proclamation de la constitution, la Constituante avait décrété qu'aucun de ses membres ne serait éligible à la prochaine Assemblée ; " elle destituait d'avance l'état-major des honnêtes gens "—" Il ne nous restait plus, dit Malonet, qu'une grande faute à commettre, et nous n'y manquâmes pas."

La Constituante se dissout le 30 septembre 1791, et est remplacée le lendemain même par l'Assemblée législative ; en d'autres termes un second accès du mal révolutionnaire succède au premier. Sept cent-quarante-cinq députés, tous novices, ne connaissant rien aux affaires générales ni à l'emsemble, arrivent à Paris avec la politique et la rhétorique des clubs de province qui les ont élus : " Cela fait, dit M. Taine, un assemblage d'esprits bornés, faussés, précipités, emphatiques et faibles ; à chaque séance, vingt moulins à paroles tournent à vide, et tout de suite le premier des pouvoirs publics devient une fabrique de sottises, une école d'extravagance et un théâtre de déclamations." Le désordre des séances s'y exagère jusqu'au tumulte, et le bruit jusqu'au vacarme. " Figurez-vous, dit un témoin oculaire et habituel, une salle de collège, où des centaines d'écoliers se querellent et sont, à chaque instant, sur le point de se prendre aux cheveux. Leur costume plus que négligé, leurs mouvements emportés leur brusque passage des clameurs aux huées. . . . sont un spectacle qu'on ne peut comparer ni peindre."

Cette Assemblée qui doit légiférer conformément à la constitution protectrice de la liberté, de la justice, de la propriété, etc., etc., commence par retirer aux deux-tiers du clergé de France le pain quotidien, la petite pension alimentaire qui est la rançon de ses biens confisqués et ordonner la confiscation et la mise en vente des biens des émigrés, puis elle supprime tous les droits seigneuriaux que la Constituante a déclarés légitimes ; exile ou emprisonne, d'un seul coup de loi, 40,000 prêtres ; " supprime toutes les congrégations séculières d'hommes et de femmes, ecclésiastiques ou laïques, même celles qui étaient vouées au service des hôpitaux et au soulagement des malades, même celles qui donnaient l'enseignement primaire et dont l'abolition allait ôter à 600,000 enfants les moyens d'apprendre à lire et à écrire ; prohibe leur costume ; met en vente les palais

épiscopaux, les maisons encore occupées par des religieux ou des religieuses."

Non seulement ces législateurs d'aventure détruisent tout cela malgré la constitution, mais encore "les auteurs de chaque décret qui passe ajoutent à son coup de foudre, la grêle retentissante de leurs injures et de leurs diffamations."—"Les congrégations, s'écrie celui-ci, insinuent dans l'esprit des enfants le poison du fanatisme!" "Purgez les campagnes de cette vermine qui les dévore," s'écrie celui-là. Un troisième: "Chacun sait que le prêtre est aussi lâche que vindicatif." Un autre: "Renvoyez ces pestiférés dans les lazarets de Rome et de l'Italie!"

Ce n'est que le début: encore un pas et "gros propriétaires, riches négociants, faux modérés," sont dénoncés comme des conspirateurs déclarés ou des ennemis cachés, comme les auteurs de tous les désastres publics; l'Assemblée les poursuit de toutes ses rigueurs, qu'elle base sur les maximes les plus anarchiques; d'un autre côté, elle est pleine d'indulgence pour les galériens, les voleurs et les brigands de grands chemins. "Bref, l'Assemblée justifie, par ses maximes, les crimes contre ceux que depuis deux ans on assassine, et provoque encore à l'assassinat par son indulgence envers les repris de justice," qui feront leur plus beaux exploits pendant cinq jours et six nuits de tuerie non-interrompue au commencement de septembre.

"Si, dit M. Taine en parlant de la Législative de 1791, il est vrai qu'une nation doit être représentée par son élite, la France a été singulièrement représentée pendant la Révolution. D'assemblée en assemblée, on voit baisser le niveau politique; surtout de la Constituante à la Législative, la chute est profonde."

De la Législative à la Convention la chute est plus profonde encore, malgré le grand rôle attribué aux Girondins, qui devaient restaurer le respect de loi et arrêter l'effusion du sang, "Des lois et non du sang" ce mot était, dit-on, le compendium de leur politique; mais ce n'était qu'un mot de comédie prononcé avec éclat sur le théâtre, et n'ayant pas d'écho dans l'Assemblée. S'il plaît aux révolutionnaires "modérés et impénitents" de peindre les Girondins comme des philosophes et des philantropes, qu'ils effacent au moins la tache qu'a laissée sur leur mémoire le sang de Louis XVI, et que n'a point effacée la fin misérable de ces juges poltrons, sinistres et peu dignes de compassion.

Avec la Convention commence le troisième accès du mal révolu-

tionnaire contracté par la Constituante, transmis à la Législative, et qui se développe naturellement avec intensité.

La Convention, installée par une comédie électorale, (car les dîx-neuf vingtièmes des électeurs ont été empêchés de voter dans toute la France par la crainte des crocs, des piques, des haches, des poignards et des massues des assommeurs), n'a de racines ni dans le peuple ni dans bourgeoisie.

On s'est abstenu de voter dans les villes, et de même dans les campagnes. "Sur cent fois que j'ai demandé, dit un contemporain: Citoyen, comment s'est passée l'assemblée électorale de votre canton ? On m'a répondu quatre-vingt-dix fois: "Moi, citoyen ! Qu'asce que j'irions faire là. Mafi, l'ont bin de la peine à s'entendre." Ou: Que voulez-vous ! On était en bin petit nombre ; les honnêtes gens restions chez eux."

La Convention n'est pour la nation qu'un gouvernement d'étrangers et d'intrus tracassiers, maladroits, faibles et violents, n'ayant qu'une autorité de fait ; on s'y résigne faute d'un autre, tout en reconnaissant qu'il ne vaut rien. "Que vois-je en ce moment ? dit Dutart, homme perspicace qui distingue les choses à travers les mots, un peuple mécontent qui hait la Convention, tous les administratenrs et, généralement, l'ordre de chose actuel." "La Convention ne peut pas compter à Paris trente personnes qui soient de son parti." Dutart veut dire trente personnes honnêtes, car à partir des derniers mois de 1792, le parti de la Convention se compose de cinq mille brutes ou vauriens avec deux mille drôlesses. "C'est le peuple souverain qui fait la loi à Paris et, à travers Paris, à la France."

Après huit mois de règne, la Convention s'est aliéné toute l'opinion publique. "Presque tous ceux qui ont quelque chose sont modérés, et tous les modérés sont contre elle." Aucun parti dans la Convention n'échappe à la désaffection universelle et à l'aversion croissante. "Si l'on décidait par appel nominal la question de guillotiner tous les membres de la Convention, il y aurait contre eux au moins les dix-neuf vingtièmes des voix."

Mais par dégoût, effroi ou indifférence, "un tiers de ceux qui sont en état de disperser la Convention sont à la campagne, un tiers se cachent chez eux ; et l'autre tiers n'ose rien faire."

Les Girondins vaincus, la Montagne use de tous les moyens d'intimidation qu'elle sait si bien employer, et les vrais Jacobins établissent définitivement leur omnipotence. Au nom de l'ordre et de la liberté tels qu'ils les comprennent, ils exercent un arbitraire illi-

mité sur les biens et sur les vies. En 1792, ils disaient par leurs actes : " Ceux qui ne pensent pas comme nous seront assassinés "; en 1793, ils disent par l'institution officielle du gouvernement révolutionnaire : " Ceux qui ne pensent comme nous seront guillotinés."

La légende jacobine fait honneur à la Convention d'avoir, par son énergie, sauvé l'indépendance nationale. Belle manière de la sauver, en vérité, que de faire monter sur les échafauds cinquante généraux dont le seul tort était de ne pas être constamment victorieux avec des armées sans organisation, et que les commissaires civils délégués auprès d'elles désorganisaient encore davantage.

C'est au patriotisme que revient l'honneur d'avoir sauvé l'indépendance de la France, non point à la Convention. " Le patriotisme, dit Gouvion Saint-Cyr, suppléa à tout ; lui seul nous a donné la victoire, et celle-ci a pourvu aux plus indispensables besoins." " Lorsque, dit M. Taine, une nation a le cœur si haut, elle se sauve malgré ses gouvernements, quelles que soient leurs extravagances et quels que soient leurs crimes ; car elle rachète leur ineptie par son courage et couvre leurs forfaits sous ses exploits,"

Revenons à 1789. Il y avait dans la Constituante un parti monarchiste parlementaire à la façon anglaise ; c'est lui qui lança la France dans les aventures d'une révolution politique que le pays ne demandait pas et à laquelle il n'était pas préparé, comme on le voit dans les cahiers qui sont l'exposé des situations respectives, des doléances communes et des intérêts généraux de tous les groupes particuliers qui formaient alors la nation française. On indiquait, on demandait des améliorations dont les résultats auraient été considérables et féconds, si les intrigues parlementaires n'avaient complètement détourné le mouvement de sa première voie. Il est bon de dire au sujet des cahiers qu'il faut se défier des plaintes qu'ils contiennent. On a demandé à la nation d'exposer ses doléances, ses réclamations et ses remontrances ; elle ne s'en fait pas fante ; elle recherche tous ses griefs, tous ses maux, toutes ses misères. Il ne pouvait en être autrement du moment qu'on lui a demandé de se plaindre. Il est aussi bon de faire observer que les plaintes ont été redigées par des avocats de petites villes, gens portés à l'emphase et à l'exagération.

A la tête du parti constitutionnel parlementaire figurait Mounier, qui avait joué le rôle le plus important dans les assemblées du Dauphiné en 1787 et 88 ; député de Grenoble aux États-Généraux, il y joua un rôle non moins important, quoique de courte durée. Mou-

nier fut l'inspirateur du Serment du Jeu de Paume dont il rédigea la formule ; membre de la commission de constitution de laquelle il se retira, n'ayant pu faire adopter le *véto* absolu du roi ; président de l'Assemblée nationale du 29 septembre au 8 octobre ; il donna sa démission et se rendit en Dauphiné pour encourager la réaction qui se manifestait contre les actes de la Constituante ; déclaré traître à la patrie, il passa en pays étranger pour échapper à la lanterne.

Les constitutionnels parlementaires, portant les premiers la main sur le principe de la monarchie telle que les Français la voulaient, avaient imaginé d'introduire le système des deux chambres et un gouvernement analogue à celui qui fonctionnait en Angleterre depuis plus d'un siècle. Les parlementaires se faisaient illusion, au moins quant au caractère des deux peuples, lorsqu'ils entreprenaient d'appliquer à la France les institutions anglaises qui avaient peu de partisans dans l'Assemblée et qui étaient antipathiques au pays. Leur entreprise eut pour résultat de diviser les monarchistes en constitutionnels et en royalistes. Ceux-ci favorables aux améliorationt et aux réformes sociales si sagement préparées par le roi, voulaient conserver intact le principe traditionnel de la monarchie française et, pour cette raisou, étaient opposés à la théorie anglaise. Les royalistes disaient aux constitutionnels : " Nous ne voulons pas d'un roi en peinture que l'on puisse mener par le nez ; nous voulons avoir un roi qui puisse se mêler des affaires, sans cependant y nuire ; un roi à qui il ne soit pas possible de faire le mal, mais qui ait le droit de faire le bien."

Les Jacobins naissants surent profiter de la division des constitutionnels et des royalistes pour introduire dans la constitution, sur le métier, les germes de révolution qui se développèrent uaturellement en 1790, grandirent en 1791-92, et atteignirent leur croissance complète en 1793.

Les parlementaires de la Constituante ont eu et ont encore des héritiers ; ce sont eux, surtout les derniers, qui ont le plus contribué à réhabiliter la Révolution et à entretenir l'esprit révolutionnaire, non pas dans la multitude, mais dans ce qu'on est convenu d'appeler les classes moyennes. Ils ont réhabilité la Révolution dans l'esprit des classes moyennes en disant qu'il faut distinguer le mouvement de 89 du mouvement de 93 ; dans le premier il n'y a eu que du bien, et ce bien n'a pu produire les horreurs de 93. Ce système, fort commode, n'est qu'une subtilité pour tromper sur la nature et l'ensemble de la Révolution. Evidemment 93 a procédé directement

93 ; la vérité vraie, c'est qu'il n'y a eu qu'une seule Révolution, avec " une différence de quantité ou de mesure," mais sans différence de nature ou d'espèce.

Les parlementaires font peser sur les royalistes le renversement de la monarchie que Mounier et ses amis, disent-ils, auraient sauvée, car ils formaient le parti le plus honnête, le plus estimable et le plus éclairé ; ils avaient su comprendre la situation et les besoins du pays auquel ne suffisaient plus les formes usées du gouvernement absolu. " Montesquieu aurait voté avec les hommes de ce parti. Mais les royalistes, n'étant pas à la hauteur morale et politique d'un gouvernement parlementaire, ne vonlurent pas voter avec ces hommes, et s'obstinèrent à ne rien concéder."

Si les parlementaires se prévalent de l'autorité de Montesquieu, les Jacobins s'en prévalent également ; d'où la conclusion que le constitutionalisme parlementaire et la Révolution ne sont qu'une seule et même chose, sauf, comme il a été dit plus haut, une différence de mesure ou de quantité dans l'application, mais sans différence de nature ou d'espèce.

Puisque Montesquieu aurait voté avec les parlementaires, "c'étaient des hommes sages, qui voulaient arrêter par leur action et leurs conseils la Révolution en mouvement ; ils y auraient réussi, si les royalistes avaient été conciliants, mais c'est leur caractère d'être absolus ; ils en ont donné encore une preuve en 1873, lorsque la monarchie aurait été restaurée sans leur obstination." Voilà, dépouillé des subtilités ducales et académiques, le thème des parlementaires.

Si la monarchie n'a pas été restaurée en 1873 est-ce la faute des royalistes ? Groupés autour du prince, ils voulaient reprendre avec lui " le grand mouvement national interrompu à la fin du siècle dernier " ; ils voulaient ce que le prince voulait être, c'est-à-dire : ils voulaient " un roi que l'on ne puisse mener par le nez ; un roi qui puisse se mêler aux affaires sans cependant y nuire ; un roi à qui il ne soit pas possible de faire le mal, mais qui ait le droit de faire le bien."

La vérité vraie est que les parlementaires de l'Assemblée nationale de 1871, et ceux d'à côté de cette Assemblée, académiciens vivants ou morts, ont empêché la restauration parce que le roi n'a pas voulu subir leurs exigences ; ils lui ont préféré la République, qu'ils ont parée du baptême légal, s'imaginant la diriger à leur gré sous la protection d'une épée qui n'a servi à rien de ce qu'ils en espéraient. Et le jacobinisme a passé à travers les combinaisons des parlemen-

taires de 1873, comme il avait passé à travers celles des parlementaires de 1789. Devant les conséquences qu'a eue la légalisation de la République, les auteurs de ce beau coup de parlementarisme peuvent s'appliquer le mot de Malouet en 1790 : " Il ne nous restait plus qu'une grande faute à commettre, et nous n'y manquâmes pas."

Parce qu'ils voulaient un roi régnant et gouvernant, les royalistes voulaient-ils ramener la France à la royauté personnelle de Louis XIV, à l'ancien régime, c'est-à-dire à cette période de cent ans pendant laquelle la monarchie s'écarta de sa tradition ? Ils ne le voulaient pas, car le prince ne le voulait pas. Les parlementaires leur en ont prêté gratuitement l'intention afin de les rendre suspects auprès des bourgeois libéraux et de la multitude crédule. L'*Ancien Régime !* Il est presque impossible d'expliquer ce que ces deux mots vagues et indéfinis évoquent de fantômes effroyables aux yeux de la bourgeoisie et de la population des campagnes. Tant d'écrivains ont écrit, depuis une soixantaine d'années, que l'ancienne France avait été complètement asservie et que la liberté date de 1789. N'est-ce pas une dérision de fabriquer l'histoire de cette manière ? En effet est-ce que le peuple français, émancipé dès son origine par le christianisme, aurait pu vivre et croître sans liberté ? Voit-on dans les annales de l'humanité qu'un peuple ait vécu et grandi en subissant des siècles d'asservissement ? Cela ne s'est jamais vu parce que c'est impossible : un peuple asservi va nécessairement de la décadence à la disparition. Pourquoi en aurait-il été autrement pour le peuple français, s'il avait été asservi pendant huit siècles ? Comment serait-il arrivé au bout de cette longue période de servitude à l'apogée de toutes les gloires ?

La monarchie, même sous le gouvernement personnel de Louis XIV, avait des limites qu'elle franchissait rarement. Dans les sphères supérieures le pouvoir royal trouvait devant lui l'inamovibilité des parlements. Que Louis XIV leur ait rappelé qu'ils étaient des corps judiciaires et non point des assemblées politiques, il n'entreprit rien contre leur privilège séculaire de faire des " remontrances " sur les affaires de l'État ; privilège dont les parlements ne se firent pas faute d'user, sachant bien qu'il en resterait toujours quelque chose, au moins pour leur popularité.

Le pouvoir royal trouvait devant lui l'honneur de la noblesse. " Trente mille gentilshommes dispersés dans les provinces, élevés dès l'enfance pour le métier des armes. . . . Servir l'État, aller aux coups, exposer sa vie, cela leur paraissait une obligation de leur rang, une

dette héréditaire.....Après quinze ou vingt ans de services, ils rentraient au logis avec un brevet de capitaine et la croix de Saint-Louis, parfois avec une petite pension, contents d'avoir fait leur devoir et d'être honorables à leurs propres yeux."

Le pouvoir royal trouvait devant lui l'indépendance du clergé : "plus de 65,000 prêtres faisant un corps sain, bien constitué, remplissant dignement son devoir. Le prêtre n'était pas traité en fonctionnaire salarié par l'État ; ses appointements, pareils à un revenu privé, ne pouvaient lui être retirés par la mauvaise volonté des pouvoirs civils."

Au-dessous de la noblesse et du clergé, le contrôleur ou le fonctionnaire à un autre titre, homme du roi, se regardait comme un noble du tiers-état et remplissait son devoir avec indépendance. "Il songeait moins à faire fortune qu'à s'acquérir l'estime ; sa principale passion était d'être honoré et honorable....Les autres groupes de la bourgeoisie nourrissaient à peu près les mêmes sentiments, et chez eux, la culture de l'esprit n'était point médiocre."

Encore au-dessous, les habitants des campagnes exerçaient paisiblement leurs libertés communales ; libertés restreintes mais pratiques et protectrices de leurs intérêts moraux et matériels. Ça été une des forces de la monarchie et c'est l'honneur de la royauté de n'avoir jamais porté la main sur les libertés communales que la Révolution s'est hâtée de supprimer, et que le régime parlementaire n'a jamais restaurées, quoiqu'il en ait eu le pouvoir plus d'une fois.

Loin d'asservir la France, la royauté a servi les intérêts généraux, augmenté la prospérité, élevé les idées, et, sous son impulsion, on a vu s'accomplir, malgré des crises lamentables, un progrès lent, mais incessant, vers des libertés nouvelles. C'est, on peut le dire, la royauté qui a conduit la grande majorité des Français du servage à la liberté ; le premier usage qu'elle fait de sa force est d'affranchir les serfs du domaine royal ; l'un de ses derniers actes est d'abolir, en 1780, les vestiges de servitude qui subsistaient encore dans les provinces réunies seulement à la France depuis Louis XIV.

A quelle époque la nation française a-t-elle donc été asservie ? A toutes les époques, depuis la première jusqu'à la dernière, répondent les déclamateurs libéraux et écrivent les fabricants de petits manuels pour la "vulgarisation de l'histoire." Pour ces écrivains toute l'histoire de France se résume en celle des "deux ou trois mille frelons dorés, parasites de cour et de leurs valets qui picoraient le miel public à Versailles." Hormis ces "picoreurs" du miel public, "il

y avait dans toutes les classes et dans toutes les provinces quantités de familles enracinées sur place depuis cent ans, deux cents ans et davantage. " Non seulement dans le château, mais aussi dans la maison bourgeoise et l'office patrimonial, l'humble domaine rural, la ferme, la boutique et l'atelier, se transmettaient de génération en génération, des traditions d'honneur, de probité, d'économie, de vertus et de discipline intérieure. C'est ainsi que les quatre cent mille notables et demi-notables de France avaient acquis ou gardé leur place, leur condition et leur fortune " ; c'est ainsi que " quand une famille s'était maintenue droite et respectée dans le même lieu pendant un siècle, elle pouvait aisément monter d'un degré, introduire un des siens dans la classe supérieure, passer de la charrue ou des métiers aux petits offices, des petits offices aux grands et aux dignités judiciaires, des quatre mille charges qui anoblissaient à la noblesse légale, de la noblesse récente à la noblesse ancienne."

Ainsi parle M. Taine dans " Les Origines de la France contemporaine " ; puis envisageant la société française dans son ensemble avant la fin du siècle dernier, il dit : " En somme, dans cette vieille société, si les pressions étaient mal réparties, si l'équilibre total était instable, si les pièces d'en haut pesaient trop lourdemeut sur les pièces d'en bas, du moins le triage, qui, dans tout état policé, sépare incessamment le grain de la paille, s'opérait presque bien ; sauf au centre et à la Cour, où, *depuis un siècle*, la machine à vanner fonctionnait au hasard et parfois à contre-sens, le départ se faisait régulièrement, avec plus de lenteur, mais peut-être avec plus de justesse que dans notre démocratie contemporaine. Il y avait plus de chance alors pour que le notable de droit devînt un notable de fait ; la difficulté était moindre et l'inclination plus forte, pour fonder, maintenir, perpétuer une famille ou une œuvre ; on regardait plus souvent au-delà de soi ; les yeux portaient naturellement hors du cercle étroit de la personne, en arrière et en avant de la vie présente. L'institution du partage égal, le régime du partage forcé, la règle du partage en nature, et les autres prescriptions de notre Code civil n'émiettaient par les héritages et ne démolissaient pas les foyers. Le laisser-aller des parents et le sans-gêne des enfants n'avaient pas encore énervé l'autorité et aboli le respect de la famille. On ne voyait point les associations utiles et naturelles, écrasées dans leur germe ou arrêtées dans leur développement par l'hostilité systématique de la loi. La facilité et le bon marché des transports, la promiscuité des écoles, l'échauffement des concours, l'appel de tous à toutes les

les places, l'exaltation croissante des ambitions et des convoitises, ne multipliaient pas au-delà de toute mesure les déclassés mécontents et les nomades malfaisants. Dans l'ordre politique, l'ineptie, l'envie et la brutalité n'étaient point souveraines ; le suffrage universel n'excluait pas du pouvoir les hommes nés, élevés et qualifiés pour l'exercer ; les innombrables emplois publics n'étaient point offerts en proie au charlatanisme et aux intrigues des politiciens. La France n'était pas en train, comme aujourd'hui, de devenir un vaste hôtel garni, livré à des gérants de rencontre, condamné à des faillites périodiques, peuplé d'habitants anonymes, indifférents les uns pour les autres, sans attache locale, sans intérêts ni affections de corps, simples locataires et consommateurs de passage, rangés par numéros autour d'une table d'hôte égalitaire et banale, où chacun ne pense qu'à soi, se sert au plus vite, accroche et mange tant qu'il peut, et finira par découvrir qu'en pareil endroit la meilleure condition, le parti la plus sage, est de vivre célibataire, après avoir mis tout son bien en viager."

L'ancienne société française tant décriée de nos jours avait donc du bon, et l'on y était, paraît-il, plus en sécurité et plus à l'aise que dans le vaste hôtel garni où ne voulurent pas entrer le prince et les royalistes convaincus, sachant qu'ils n'y seraient que des locataires de passage, livrés à des gérants de rencontre, exposés à des faillites périodiques en attendant la faillite complète. Est-ce à dire pour cela que le refus du prince et des royalistes signifiait qu'ils aspiraient à faire revivre le système personnel inauguré par Louis XIV ? Rien ne prouve que telles étaient leurs aspirations et leur dessein ; leurs actes et leurs paroles prouvent le contraire, tandis que les actes et les paroles des parlementaires impénitents prouvent qu'ils avaient le dessein fermement arrêté de perpétuer la Révolution sous le manteau d'une royauté en peinture, chacun étant pour sa quote part roi de France à la place du prince. Cela n'a pas réussi : mais il est si doux et si enivrant pour les parlementaires d'être les maîtres qu'ils se flattent de faire refleurir bientôt la Charte de 1830 avec un prince docile.

En effet, loin de reconnaître les fautes de leurs devanciers et en même temps leurs propres fautes ; loin de reconnaître que les expériences de parlementarisme n'ont, à toutes les époques, abouti qu'à des déconfitures, les parlementaires se posent comme une réserve nécessaire pour l'avenir. " C'est, disent-ils, le rôle d'un tiers-parti politique comme le nôtre de ne point provoquer les crises, et d'atten-

dre pendant qu'elles durent, s'ils s'en produit malgré nous. Nous ne faisons pas les révolutions, nous les terminons en faisant, autant qu'il se peut, la part du juste et du possible. Cela s'est vu en 1814 et en 1830. Le parti parlementaire a reparu alors et ses idées de transaction justes et possibles ont triomphé dans la charte (à l'anglaise) du gouvernement de la Restauration, qui n'a été ni sans dignité ni sans grandeur, et ont dirigé la politique du roi Louis-Philippe, qui a donné dix-huit ans de liberté sage, d'ordre public et de prospérité. Ce qui s'est vu, se verra encore ; nous attendons."

Quand et comment finira l'attente ? Personne ne le sait, ni le peut prévoir ; pendant qu'elle dure, les Jacobins sont partout les maîtres. En majorité à la Chambre des députés, seconde édition de l'Assemblée singulière de 1791, ils font les mêmes œuvres : ils suppriment les congrégations religieuses enseignantes ou hospitalières, la liberté du père de famille en matière d'éducation de ses enfants, bafouent les croyances des catholiques et entravent le libre exercice de leur culte, tracassent les évêques, enlèvent le pain quotidien à de pauvres prêtres, qu'ils criblent d'injures et de diffamations, par dessus le marché.

Tout cela, ils le font en invoquant les principes et les souvenirs de 89, 92, 93 ; en renouvelant les œuvres d'alors et en glorifiant les hommes qui les ont accomplies. On voit par là que la Révolution est essentiellement une, et que, sortissent-ils de l'attente, les parlementaires seraient impuissants à la finir par l'application des principes de 89, d'où sont venues directement les choses de 1792 et 1793, et par voie de conséquence le mal, qui devenu chronique, s'est communiqué de la France à l'Europe, puis au-delà ; c'est pourquoi on peut dire qu'aujourd'hui toutes les nations souffrent du virus révolutionnaire inoculé au XVIIIe siècle dans le corps social et politique, virus que les parlementaires ont soigneusement entretenu. S'il y a une force capable de le détruire dans sa racine, il est grand temps de l'employer ; la lutte séculaire entre ces deux ennemies inconciliables, la Religion et la Révolution, ne saurait se prolonger, car elle atteint de nos jours son proxysme et prend le caractère d'un combat désespéré.

Et les parlementaires, en gens habiles, attendent, dans l'impénitence finale, la restauration de Dieu et du Roi par la vertu des immortels principes de 1789.

A. de B.

L'IDIOT

Approche, mon ami, sous ta cave paupière
La pensée un instant se réflète parfois ;
Approche, ne crains rien : je t'aime comme un frère,
Et je veux seulement, quand ton regard s'éclaire,
Lire ce que jamais ne me dira ta voix.

Dis, à quoi rêves-tu, quand la belle nature,
Si languissante hier au souffle des autans,
Redonne à la forêt cette épaisse ramure,
Aux champs le gazon vert, au ruisseau son murmure,
Aux oiseaux du bocage et leurs nids et leurs chants ?

Dis, à quoi rêves-tu, quand la voûte azurée
Laisse parfois courir ces grands nuages d'or
Qu'on dirait des manteaux à frange diaprée
Appartenant sans doute aux saints de l'Empyrée ?
Oh ! tu vas me répondre ?. . Approche, approche encore. .

Comme ton froid regard, pour tant de poésie,.
Ton cœur indifférent ne peut se dilater !
Et toutes ces splendeurs, dans ton âme endormie
Ne peuvent raviver la flamme de la vie !. . . .
Mais tu me comprendras—si tu veux m'écouter.

Lorsque, tendant la main vers la fière opulence,
Tu n'en reçois, hélas ! qu'un dédaigneux refus,
Un ange descend-il pour bénir ta souffrance,
Ou, vas-tu maudissant, avec ton indigence,
Ces frères et leurs biens que tu n'a pas reçus ?

De la même manière et du même sourire,
On te voit accepter l'aumône ou le mépris,
Car ton cœur innocent ne sait jamais maudire—
Quelle parole, ami, sur tes lèvres expire ?. . . .
Tu veux me répondre et. . . . tu ne m'a pas compris !. .

Sur la route parfois tu suis les troupes folles
De nos jeunes enfants et prends part à leurs jeux ;
Ils t'offrent leurs gros sous, même leurs babioles.
Pourquoi refuses-tu leurs nombreuses oboles ?
Ils t'aiment beaucoup, va ; tu les rendrais heureux !

Auprès d'eux, je le sais, dans ta vague pensée,
Tu cherches plus à l'aise un pâle souvenir ;
Redevenant enfant, d'une mère embrassée
Sous les grands rideaux noirs, l'image est mieux tracée,
Et tu redis encor : *"Oh ! laissez-la dormir !"*....

Approche, mon ami, sous ta cave paupière
La pensée un instant se reflète parfois ;
Approche, ne crains rien ; je t'aime comme un frère,
Et je veux seulement, quand ton regard s'éclaire,
Lire ce que jamais ne me dira ta voix.

MAXIMILIEN COUPAL.

NOTES SUR L'ACADIE [1]

L'Acadie est la sœur ainée du Canada. Elle fut visitée par les Européens longtemps avant que les aborigènes des rives du Saint-Laurent n'eussent occasion de faire la connaissance des hommes blancs, et lorsque, un demi-siècle après les expéditions infructueuses de Jacques-Cartier et de Roberval, la France, enfin sortie des tristes guerres de religion, songea sérieusement à fonder une colonie dans l'Amérique du Nord, c'est vers les rives de l'Acadie que les sieurs de Monts et Champlain se dirigèrent de préférence. Le sieur de Monts pensait, en effet, comme le dit Lescarbot, " qu'il est bon de se loger dans un doux climat, lorsqu'on peut tailler en plein drap."

Les savants ne sont pas d'accord sur l'étymologie du nom de cette province ; les uns croient que c'est un mot scandinave, d'autres, parmi lesquels Parkman, (2) le dérivent du mot sauvage (micmac) *aquoddie*, nom qui désigne le poisson appelé *merluche ou merlan*.(3)

C'est, selon toute apparence, un mot indigène, et on le retrouve dans les composés *Tracadie* etc. La baie de *Passamaquoddy* (grande eau de merluche) a évidemment la même origine.

Dans les premiers temps de la colonic on comprenait sous le nom d'Acadie, outre la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, une partie de l'État du Maine, de la Province de Québec et plusieurs îles du Golfe Saint-Laurent. Elle s'étendait du 44e au 48e degré de latitude nord,(4) et du 60e au 70e degré de longitude occidentale ;

(1) Ce travail est emprunté principalement aux écrits de MM. L. U. Fontaine et Pascal Poirier ; voir *Voyage du Sieur de Diéreville, etc.*, par L. U. FONTAINE.

(2) *Pioneers of France in the New World* p. 220. Note.

(3) En anglais *polloek* ; c'est le *merlingus carbonarius* de Cuvier.

(4) Henri IV avait concédé au Sieur de Monts en 1603 tout l'espace compris entre le 40e et le 46e degré de latitude, et quelques années plus tard la marquise de Guercherville se fit adjuger les mêmes limites ; mais en pratique on ne réclame jamais rien au sud du 44e degré ; le 40e passe au sud de New-York. Deux ans après que les lettres patentes eurent été accordées au sieur de Monts, Jacques Ier, roi d'Angleterre, donnait de son côté une charte pour la colonisation de la Virginie ; il en fixa l'étendue entre le 36e et le 45e degré de latitude. Ainsi ces deux concessions empiétaient l'une sur l'autre et furent le germe fécond de contestations incessantes.

sa limite au sud était la rivière Kennebec, et à l'extrême nord-ouest la baie de Gaspé ; mais, comme c'est le cas pour toute province mitoyenne entre deux pays rivaux, la France et l'Angleterre ne purent jamais convenir des vraies limites de l'Acadie et puisèrent dans cette dispute le prétexte pour se faire pendant plus d'un siècle une guerre acharnée qui résulta, malgré des prodiges de valeur de la part des Acadiens, dans la conquête du pays par l'Angleterre.

L'histoire de l'Acadie date du commencement du dix-septième siècle. Le 8 novembre 1603, Pierre du Guast, sieur de Monts, gouverneur de Pons et gentilhomme ordinaire du Roi, obtint d'Henri IV le titre pompeux de lieutenant général du pays de la Cadie et le privilège exclusif du commerce des pelleteries et autres marchandises dans ces parages. Le 7 mai suivant, un mois après leur départ du Havre de Grâce, le sieur de Monts, accompagné de Champlain, de Poutrincourt et de cent-vingt artisans et soldats arrivait en vue du cap de la Hève. Continuant sa route vers le sud, il doubla la presqu'île, puis remonta la baie de Fundy (1) et redescendant à l'ouest vint se fixer ou commencement de l'hiver sur la petite île de Sainte-Croix dans la baie de Pasmaquoddy. La petite colonie fut rudement éprouvée pendant la saison rigoureuse ; le tiers des hommes tombèrent victimes du scorbut.

Le printemps venu, on se remit en mer et, après avoir cherché longtemps, on s'arrêta sur la côte occidentale de la péninsule dans une baie superbe, et l'on construisit un fort. L'établissement reçut le nom de Port-Royal Après Saint-Augustin dans la Floride, c'est le poste le plus ancien de l'Amérique du Nord dans le bassin de l'Atlantique.

Peu de temps après le sieur de Monts céda tous ses droits sur ce poste au sieur de Poutrincourt ; celui-ci en 1606 y conduisit des ouvriers et quelques amis, Marc Lescarbot entre autres ; Louis Hébert, apothicaire de Paris, fut du nombre des colons et préludait ainsi aux succès plus durables qu'il devait avoir quelques années plus tard autour de l'habitation de Québec ; les missionnaires vinrent à leur tour, le 22 mai 1611, dans la personne des PP. Biard et Masse.

Une seconde colonie fut fondée deux ans plus tard par le sieur de la Saussaye, aux frais de la marquise de Guercheville, à l'entrée

(1) M. de Monts l'appela *Baie française* ; on ne peut deviner pourquoi les Anglais l'ont nommée *baie de Fundy* ; auraient-ils traduit ainsi les mots que portent d'anciennes cartes : *Fond de la baie* ? (*Ferland*, T. I, p. 65. Note.)

de la rivière Pentagoët (aujourd'hui Penobscot) et reçut le nom de Saint-Sauveur.

Tout présageait un avenir prospère et déjà l'œuvre de la conversion des Sauvages, Souriquois ou Micmacs d'un côté et Abénaquis de l'autre, avançait à grands pas, lorsqu'un pirate anglais, Samuel Argall, parti de Jamestown (Virginie), vint ruiner de fond en comble tout ce que ce que les Français avaient organisé en Acadie.

A la cour de France on parut d'abord disposé à demander satisfaction ; mais au milieu des troubles de la régence (1) on avait bien autre chose à faire que de s'occuper d'établissements si éloignés et dont on ne comprenait pas l'importance. C'était cependant le premier pas fait par les Anglais dans une voie qu'ils ont suivie pied à pied, jusqu'à ce qu'ils aient banni le drapeau blanc fleurdelisé de toute l'étendue de la Nouvelle-France.

Mais déjà, sur les bords du Saint-Laurent, cinq ans avant cette catastrophe qui ruinait la colonie naissante de l'Acadie, Champlain avait jeté les fondations d'une autre colonie, celle du Canada, qui se trouvant plus éloignée des Anglais, devait échapper plus longtemps à leurs intrigues et après avoir subsisté avec gloire pendant un siècle et demi, succomba à son tour sans honte à un ennemi dix fois plus fort.

Cependant l'Acadie ne fut point désertée par les Français. Biencourt, fils de Poutrincourt, était resté avec un certain nombre de ses compagnons, entre autres Charles de la Tour, grâce à l'amitié des Sauvages et à quelques secours envoyés par la France. Les Anglais, trop occupés ailleurs, ne songèrent point, pendant quelques années, à molester le petit noyau de colonie, dont le fort St-Louis du cap de Sable formait le centre d'action.

En 1621 Jacques Ier octroyait à sir William Alexander, plus tard lord Stirling, tout le territoire de l'Acadie avec les îles du Cap Breton, St-Jean (aujourd'hui île du Prince Édouard) et la Gaspesie ; cette charte cependant n'eut point d'effet. En 1625 Charles Ier la renouvela et partagea la Nouvelle-Écosse (c'est ainsi que les Anglais appelaient dès lors l'Acadie) en 150 fiefs ou seigneuries ; malgré cela l'Angleterre ne parvint point à fonder rien de solide dans le pays.

En 1628 David Kertk, huguenot français au service de l'Angleterre, prit possession de Port-Royal au nom de sir William Alex-

(1) Marie de Médicis était régente pendant la minorité de Louis XIII.

ander, (1) puis s'en alla s'emparer de Québec, grâce au délaissement et la famine.

Les Anglais cependant ne réussirent point à gagner pied en Acadie ; les Souriquois se montrèrent hostiles, et les malheureux colons, manquant de tout secours deviennent la proie du scorbut ou moururent de faim et de misère ; une seule famille échappa et se joignit dans la suite à la colonie française.

L'Acadie fut rendue à la France, aussi bien que le Canada, en 1632 par le traité de Saint-Germain-en-Laye. Le commandeur de Razilly fut chargé par la Compagnie des Cent-Associés de reprendre possession de Port-Royal. Il obtint en récompense de ses services la rivière et la baie de Ste-Croix ; son frère Claude reçut deux ans plus tard la concession de la Hève, de Port-Royal et de l'île de Sable. Les deux frères fixèrent leur résidence à la Hève et s'efforcèrent de toutes manières de favoriser la colonisation en attirant des familles de France. S'ils ne réussirent pas mieux que Champlain à en obtenir un grand nombre, c'est que les Français préfèrent leur patrie à tous les pays du monde et ne le quittent guère par nécessité mais par dévouement, et le dévouement en pareil cas sera toujours chose rare.

Charles d'Aulnay de Charnisay et Charles de la Tour agissaient comme commandants particuliers sous le commandement de Razilly.

Après la mort de ce dernier l'Acadie, restée sous les ordres de ses deux lieutenants, traversa une période de divisions intestines, résultat de l'ambition des deux rivaux. La mort du sieur d'Aulnay, arrivée en 1650, ne mit point fin aux malheurs des colons. Le Borgne hérita de son animosité, et continua la lutte contre de la Tour.

Ces troubles continuels suggérèrent aux Bostonnais ou habitants de la Nouvelle-Angleterre l'idée de profiter des circonstances pour s'emparer du territoire en litige. Robert Sedwick, à la tête de trois cents hommes fournis par la province de Massachussets, se dirigea contre les établissements français et les saisit l'un après l'autre sans difficulté ; c'était en 1654.

Fatigués des fréquents changements de fortune qu'ils avaient

(1) Mais Charles de la Tour tint bon au fort Saint-Louis, malgré toutes les séductions dont on l'entoura, malgré les sollicitations de son père, traître et apostat, et le drapeau blanc continua de flotter, comme une protestation, sur ce point de la Nouvelle-France. Sa noble conduite aura même pour résultat plus tard de ramener son père à son devoir.

subis et ne comptant plus sur l'assistance de la France, les pauvres colons finirent par accepter la domination anglaise ; les vainqueurs leur laissèrent leurs biens et la libre exercice de leur religion.

Deux ans plus tard Cromwell, devenu maître en Angleterre, concéda toute l'Acadie à sir Thomas Temple en compagnie de Guillaume Crowne et de Charles de la Tour.

Cet état de choses fut de nouveau changé et l'Acadie rendue à la France par le traité de Bréda en 1667, conclu entre Louis XIV et Charles II d'Angleterre, qui sur les entrefaites était monté sur le trône de son père. Mais la France n'envoyait point de colons en Acadie ; elle préférait pour eux les rives du Saint-Laurent, les croyant là plus à l'abri des attaques des Anglais. Pourtant les énergiques Acadiens, réduits à leurs seules ressources, restèrent encore plus d'un demi-siècle les maîtres du sol, et il faudra la fraude, la mauvaise foi, et d'infâmes trahisons pour les en déposséder. En attendant ils ne restent pas oisifs ; la colonisation marche rapidement, les terres sont défrichées, les églises et les moulins s'érigent de tous côtés. Mais l'ennemi ne dort jamais, le lion britannique est toujours à la porte cherchant qui dévorer.

Des flibustiers, soudoyés en dessous par les colonies anglaises, s'abattent périodiquement sur l'Acadie. Presque chaque année ils pillent, détruisent et brûlent quelques établissements acadiens, après avoir rançonné ou chassé les colons quand ils ne les ont pas tués ou fait prisonniers.

En 1690, William Phipps, à la tête d'une flotte puissante s'empara de Port-Royal ; il fut moins heureux dans son expédition contre Québec, car il dut abandonner le siège de cette ville et s'en retourner honteusement à Boston, après avoir assisté au désastre d'une partie de sa flotte dans le golfe St-Laurent. La guerre dura six ans, Villebon et d'Iberville firent essuyer des revers aux Anglais, mais les Acadiens n'en furent pas moins maltraités, Beaubassin et d'autres places furent brûlés et Phipps se conduisit partout en brigand, ainsi que Church, colonel au service des Bostonnais.

La paix laissa la Nouvelle-France en repos pendant quelque temps par suite du traité de Ryswick, qui se conclut le 25 septembre 1697 ; mais les hostilités recommencèrent bientôt ; les Anglais étaient déterminés à se rendre maîtres de l'Acadie. Aussi, dès 1704 ils envoyèrent de Boston une flotte de dix voiles pour menacer Port-Royal. Trois ans plus tard le colonel March revint avec une flotte de 25 vaisseaux et 1,000 hommes de débarquement

pour réduire la place. A deux reprises il fut repoussé ignominieusement par le brave de Subercase. Enfin en 1703 une flotte de 54 voiles, sous les ordres du général Nicholson, vint bloquer Port-Royal et débarqua près de 4,000 hommes. Toute résistance étant inutile, de Subercase rendit la place. Les Anglais en changèrent le nom, et en l'honneur de leur reine Anne, fille de Jacques II, l'appelèrent Annapolis. La lutte était finie ; la paix d'Utrecht termina la guerre (1713) et l'Acadie passa définitivement à l'Angleterre. La France ne garda de ce côté-là que l'île du Cap Breton, appelée alors île Royale, l'île St. Jean, (île du Prince Édouard) et les îles adjacentes ; elle fortifia Louisbourg dans l'île Royale et fit des efforts sérieux pour coloniser l'île St. Jean ; mais le règne énervant de Louis XV, ne tarda pas à enhardir les Anglais. Shirley, gouverneur de Massachussets, réussit en 1731 à convaincre les colonies anglaises de l'importance de Louisbourg. Le commandant Pepperell fut aussitôt chargé de conduire à l'île Royale le contingent des colonies, qui se montait à 4,000 hommes, en même temps que Warren arriva d'Angleterre avec 4 vaisseaux de guerre. Louisbourg n'était gardé que par 600 soldats et 800 habitants armés à la hâte. Malgré leur petit nombre, les assiégés résistèrent pendant 49 jours à tous les efforts des Anglais, mais enfin il fallut céder ; la capitulation fut signée le 17 juin 1745.

L'Acadie était conquise, mais les cœurs de ses habitants restèrent fidèles à la France ; en vain l'Angleterre, désespérant de se les attacher, les déporta-t-elle en masse. (1) Dispersés, jetés aux quatre vents du ciel, ils demeurèrent fidèles à leur patrie, et quand l'ère de la proscription se ferma, ils retournèrent en grand nombre dans leurs premiers établissements ou se dirigèrent vers les rives hospitalières du St. Laurent, où ils furent reçus à bras ouverts par leurs frères du Canada.

Ceux qui retournèrent dans leur pays durent par politique et par nécessité, se tenir dans l'ombre durant bien des années. On les

(1) Le 5 septembre 1755 plus de 400 chefs de famille furent sommés de se réunir dans l'église de Grand-Pré ; le même ordre avait été donné dans tous les bourgs de l'Acadie. Puis on leurs signifia que leurs terres, leurs maisons et leurs récoltes étaient confisquées au profit de la couronne ; on leur laissa leur argent et leur linge, et le 10 du même mois on embarqua tous ces malheureux pour les colonies anglaises. Le poëte Longfellow les a immoralisés dans son *Evangeline*, dont M. Pamphile Lemay nous a donné une excellente version po étique.

avait crus anéantis ; il leur importait de fortifier cette croyance, afin d'être laissés libres de respirer un peu.

Les premières années se passèrent dans les bois, et près des rochers déserts du rivage. Petit à petit ils commencèrent à lever la tête, puis ils osèrent prendre une place au soleil. La plus pauvre, la plus cachée était la plus sûre. On était vingt, on était cent, on était faible. Puis l'on était sans ressource.

Un groupe. le plus important, s'était fixé le long du golfe St. Laurent, depuis Shédiac jusqu'à la baie des Chaleurs ; une autre dans Clore, sur la baie de Fundy ; plusieurs s'était réfugiés dans l'île Madame et à Chéticamp, au Cap-Breton ; quelques-uns s'étaient cachés au Havre-à-Boucher, à l'entrée du passage de Canso ; d'autres dans l'île du Prince-Édouard ; enfin un petit nombre de familles étaient allées vers le haut de la rivière St. Jean ou Madawaska.

Chaque groupe était demeuré isolé, et les plus proches voisins furent longtemps avant de connaître l'existence les uns des autres. On vécut ainsi, d'abord, dans le dénûment le plus complet. Puis, avec beaucoup de courage, et Dieu aidant, on se créa une aisance relative. Ce qui avait été un lieu de refuge devint un hameau ; le hameau s'agrandit, et forma une paroisse, la paroisse créa des concessions—bref, un beau jour messieurs les Loyalistes s'aperçurent que la race acadienne existait encore.

Le tableau du mouvement de la population acadienne, pendant les cent ans qui viennent de s'écouler, fait voir la puissance de vitalité et d'expansion de cette race, et permettra d'entrevoir avec assez de précision, la place qu'il sont destinés à occuper dans l'avenir des des Provinces maritimes.

En 1771 le chiffre total de la population franco-acadienne, dans les trois provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'île du Prince-Édouard, n'était que de 8,442 ; cent ans après, en 1871, ces 8,442 donnent pour les mêmes provinces une population totale de près de 90,000.

Cet accroissement est prodigieux, si l'on tient compte des conditions dans lesquelles il s'est effectué : privations et souffrances physiques atroces pendant les premières années, découragement, isolement, craintes, incertitudes mortelles durant la période suivante, et jusque de nos jours.

Le rôle que les Acadiens sont destinés à jouer dans la Confédération Canadienne, ne se borne pas aux seules provinces acadien-

nes; leur influence s'étend même sur la province de Québec. (1)

En effet les îles de la Madeleine, qui relèvent politiquement de cette province, sont peuplées presque exclusivement d'Acadiens: la Gaspésie elle-même en renferme un très grand nombre ; enfin dans les comtés de Montcalm, de Saint-Jean, de Bonaventure, d'Iberville, de Nicolet, de Témiscouata, etc., on trouve des groupes compactes d'Acadiens, qui se sont parfaitement conservés, et qui ont donné au Canada des artistes et des écrivains distingués, des hommes de profession, des députés et des prêtres. Mentionnons parmi les membres du clergé Mgr J.-Chs. Prince, premier évêque de St. Hyacinthe, le Rév. M. Mignault, fondateur du Collège de Chambly, le Rév. J.-T. Gaudet, directeur actuel du Collège de l'Assomption, le Rév. J.-O. Prince, curé de St. Maurice. Parmi les laïques, l'Hon. juge J.-Bte. Bourgeois, M. Pascal Poirier, les honorables Rosaire et Isidore Thibodeau, l'ancien zouave pontifical Hébert, artiste distingué, et M. Napoléon Bourassa, poëte, peintre, musicien etc., etc.

Tous ces groupes réunis, en y ajoutant ceux du Labrador, forment un chiffre imposant, dont il est impossible désormais de ne pas tenir compte ; ce sont 100,000 Acadiens à ajouter au million et plus de Canadiens de la province de Québec.

S'il ont joué jusqu'ici un rôle un peu effacé, c'est qu'ils étaient isolés et sans instruction supérieure aucune ; depuis qu'ils ont des maisons d'éducation, qu'ils peuvent apprendre l'histoire de leur pays, et qu'ils commencent à se connaître, ils sortent rapidemeut de leur obscurité, et montent hardiment vers le somment de l'échelle sociale.

De plus les Acadiens s'emparent du sol, se font cultivateurs et émigrent peu aux États-Unis. Quoique l'agriculture végète encore dans un état de routine plus arrièré, peut-être, que dans les paroisses bas-canadiennes, néanmoins, grâce à un travail persévérant, les Acadiens, en général vivent dans une aisance relative.

La routine disparaîtra peu à peu. Depuis quelques années, grâce à une instruction plus répandue, et au *Moniteur Acadien*, où les questions agricoles sont particulièrement soignées, des sociétés d'agriculture se fondent dans les paroisses françaises, tout comme dans les centres anglais.

L'île du Prince-Édouard, sous le rapport de la culture, prend visiblement les devants. Les terres par elles-mêmes sont excellentes, et

(1) Rapport présenté par M. Pascal Poirier, à la Convention de Québec, 1880.

leur rendement est encore augmenté par l'usage universel de l'engrais de coquillage, que la marée dépose sur les bords de la mer en quantité inépuisable.

Les Acadiens de la Nouvelle-Écosse sont moins menacés sous ce rapport que ceux des provinces-sœurs. Ils se livrent davantage à l'exploitation de la pêche. En général l'Acadien aime l'océan et ses orages. Cette vie de dangers, de hasards, lui plait comme à ses frères de Normandie. Elle lui rappelle son histoire, l'histoire de ses pères. De tout temps la mer, lorsque les forêts ne suffisaient plus à le soustraire à la persécution, fut snn refuge. Pendant les premières années qui suivirent la déportation, la pêche fut souvent son unique ressource. Aujourd'hui tout le monde, dans les provinces maritimes, admet que le premier élément de force et de stabilité, dans nos pêcheries, réside dans les Acadiens-français.

Tout en couvrant de leurs *barges* et chaloupes de pêche les rivages de la mer et des golfes, les Acadiens ne laissent pas que de s'agrandir en même temps du côté de la forêt. Ceux de Kent, de Gloucester et de Madawaska surtout gagnent du terrain, et enveloppent de plus en plus l'élément étranger. Pas plus qu'ils ne redoutent les flots et les vents, ils ne craignent d'attaquer la forêt, la cognée à la main.

Jusqu'ici, il faut l'avouer, les Acadiens sont restés dans une condition matérielle inférieure, étrangers qu'ils ont été au commerce et à l'industrie et assez simples pour se laisser exploiter par les négociants anglais. Mais ce monopole du commerce, les Anglais sont à la veille de le voir, dans une certaine proportion, s'échapper de leurs mains. L'éveil de ce côté est également donné. Ce qui leur manque du côté des capitaux, ils rachètent par une énergie et une intelligence des affaires tout à fait remarquable.

Il y a vingt ans un petit négociant acadien au Nouveau-Brunswick, était chose rare, introuvable même. Aujourd'hui l'on rencontre des commerçants acadiens bien établis, assez près de tenir le haut du pavé, dans les campagnes et même dans les centres, à Shediac, Saint-Jean, Richibouctou, Arichat, Halifax, etc.

Ce progrès, comme le plupart des autres que l'on peut constater, est l'œuvre immédiate de l'éducation et notamment pour le Nouveau-Brunswick, du collège de Saint-Joseph de Memramcook.

Ce collège est le premier et le seul qu'aient jamais eu les Acadiens. La date de sa fondation est la date de l'ère nouvelle, de l'ère de la renaissance chez eux. C'est à la Congrégation des Pères de

Sainte-Croix qu'ils doivent ce bienfait et c'est du collège de Saint-Laurent que le 31 mai 1864, le R. P. Lefebvre partit accompagné de deux professeurs.

Ce qu'il a fallu d'énergie, d'intelligence, de patriotisme et d'abnégation évangelique au R. P. Lefebvre pour asseoir son collège sur des bases solides et le conduire au point de prospérité où il se trouve aujourd'hui, Dieu seul le sait.

Le Père Lefebvre, à lui seul, résume toute l'histoire de la renaissance acadienne, C'est un de ces hommes auxquels, sur un plus grand théatre, les Romains décernaient le titre de *père de la patrie.*

Memramcook a été le point du départ. D'autres institutions d'une importance très grande pour les Acadiens n'ont pas tardé à naître et à se développer sous son influence plus ou moins directe. D'abord le *Moniteur Acadien,* dont la fondation a suivi de près celle du collège. Toujours fidèle à sa devise, ce journal a été pour les Acadiens, au témoignage de M. Pascal Poirier, un *Moniteur* prudent, dévoué et éclairé. Il a mis les groupes en rapport les uns avec les autres, a fait connaître et apprécier les Acadiens à l'étranger, a revendiqué leurs privilèges, et défendu leurs droits chaque fois qu'ils ont été attaqués.

De nouvelles maisons d'éducation, collèges et couvents ee sont fondées et font présager des plus favorablement pour l'avenir.

ROSE MARIE

CHAPITRE VIII.

CHANGEMENT DE SCÈNE ET DE RÉGIME.

La maison de M. Dashon (en France on l'appellerait *hôtel*) était sans contredit la résidence privée la plus magnifique du nouveau continent ; elle occupait l'angle d'une rue et d'une avenue les plus larges, les mieux ombragées, les moins poudreuses, les mieux aérées, les plus retirées, les plus délicieuses en un mot de toute la ville de New-York. Le jardin avec sa serre-chaude renfermait en toutes saisons les plantes les plus rares, les fleurs les plus belles, les fruits les plus exquis de tous les climats du monde A l'autre extrémité de ce jardin se trouvait une église épiscopalienne en style gothique, de grandes et belles dimensions ; la famille Dashon étant la principale source de ses revenus au point de pouvoir presque la considérer comme sa propriété avait droit à une porte dont elle et le sacristain seuls avaient la clef, et par laquelle on pouvait se rendre du jardin dans l'église sans avoir à passer par la rue.

Madame Dashon crut ne devoir laisser à personne autre le plaisir d'initier Rose Marie aux magnificences qui lui étaient destinées. Salons superbes, ornés de tableaux de grands-maîtres, de tapis et de meubles, les plus splendides qu'on pût imaginer ; salle à manger pavée en marbre et garnie de tables en ivoire et de grands chandeliers d'or et d'argent suspendus à la voûte ; bibliothèque fournie de volumes de luxe en tout genre ; salle de billard et enfin immense salle à musique et de danse, avec parquet ciré, reluisant comme une glace. Les vastes corridors et les escaliers étaient bordés de statues, chefs-d'œuvre antiques ou curiosités modernes, genre sérieux ou badin, le tout disposé avec un goût exquis et (disons-le à l'honneur de cette famille) dans tout cela il n'y avait rien qui fût de nature à faire rougir la jeune fille la plus délicate.

Quand on eut tout vu et admiré au premier étage, grand'maman

Dashon fit monter à Rose Marie le grand escalier ; l'enfant prit les devants en courant ; à mi-chemin elle rencontra M. Dashon, qui se traînait péniblement appuyé sur sa canne ; la goutte le rendait presque perclus. L'enfant lui exprima une tendre sympathie et lui prenant la main comme pour l'aider à marcher : " Grand-papa Romarin dit-elle, pouvait monter les escaliers plus vite que moi ; quand j'étais petite il me tenait par la main ; maintenant je suis plus grande et c'est moi qui aiderai grand-papa Dashon à les monter."

"Tu es une bonne fille et Dieu te bénira, mon enfant," dit le grand-papa tout ému et en baisant l'enfant au front.

De nouvelles merveilles se présentèrent à l'admiration de Rose Marie ; c'étaient les chambres privées, les cabinets de toilette et les chambres à coucher ; quel luxe, que d'or, de soie, de velours, de meubles précieux pour la matière et la façon ! On entra d'abord dans la chambre de grand'maman ; une grande porte vitrée menait sur un balcon ; des portraits de famille ornaient les murs tout à l'entour ; l'un d'entre eux était celui d'un beau jeune homme en costume d'officier français.

"Est-ce papa ?" dit l'enfant.—" Oui, ma chère," répondit la bonne dame avec une émotion profonde.

"Je dis tous les soirs une prière pour le repos de son âme ; c'est grand-papa qui me l'a appris et qui m'a dit que quand je mourrais je retrouverais papa en paradis."

Le sermon le plus éloquent de leur voisin, le ministre anglican, n'aurait jamais produit l'effet que ces paroles d'une enfant produisirent sur cette chrétienne à gros grains, que les épreuves de la vie commençaient à détacher quelque peu déjà des choses périssables. En tout cas le résultat de cette bonne pensée fut une détermination d'élever avec soin l'enfant dans la religion de ses parents (elle savait que son fils c'était fait catholique même avant son mariage,) et cette détermination fait honneur à Mme Dashon, et à son mari, car ils étaient rares à cette époque, dans New-York, les protestants capables de comprendre les droits de la conscience et de voir autre chose chez les catholiques que des objets de persécution.

La dernière chose à montrer à l'enfant était sa propre chambre à coucher ; elle était à côté de celle de grand'maman et meublée en style plus simple, mais bien élégant : dans un coin un lit a demi voilé par un rideau de soie, couleur de rose ; puis d'un côté une armoire richement sculptée, de l'autre un petit sanctuaire, un prie-dieu recouvert de velours cramoisi et surmonté d'un crucifix en

ivoire ; sur le mur en face, des gravures illuminées de la sainte Vierge et de saint Joseph.

L'enfant se mit à genoux sur le prie-dieu et récita une courte prière ; puis comme grand'maman se sentait épuisée de fatigue, la bonne fut appelée et l'enfant elle-même dut prendre un peu de repos en attendant le dîner.....

Le genre de vie que Rose Marie dut mener à partir de ce jour différait tout autant de ce qui l'avait précédé, que sa résidence princière ressemblait peu à l'humble habitation de M. de Romarin. Pour mieux saisir la comparaison voyons chaque terme à part. Le ménage jusque là s'était composé du grand-papa Romarin, de l'enfant, de la bonne Louise, et de la chèvre Nannette, laquelle fut la nourrice de Rose Marie avant de devenir la compagne de ses jeux et son émule en exploits gymnastiqnes, Nannette naturellement grimpait partout, l'enfant ne resta jamais en arrière ; l'exercice et le régime sain mais frugal lui développa les muscles prodigieusement et elle, qui durant les premiers mois de son existence n'avait qu'un souffle de vie, devint robuste et rigoureuse autant que gracieuse et légère dans ses mouvements.

Son unique maître fut son grand-papa : mais elle apprit de lui tout ce qu'il savait lui-même ; or que ne savait-il pas ? A sept ans Rose Marie savait danser, chanter en s'accompagnant du piano, dessiner, babiller même un peu d'italien avec les musiciens amis de M. de Romarin ; comment elle réussît à parler l'anglais sans l'accent étranger de son grand-papa semblait presque un prodige, car elle n'avait jamais presque aucun rapport avec qui que ce soit, enfant ou autre personne du dehors ; mais le français était sa langue et elle y excellait. La grammaire, l'histoire, la géographie, elle les apprit dans les manuels de l'école militaire où son grand-papa les avait apprises ; les campagnes de Napoléon elle avait étudiées à l'aide de grandes cartes et elle connaissait à la perfection tous les détails de la vie du héros ; mais son étude favorite c'étaient les mathématiques. A dix ans l'arithmétique n'avait plus pour elle aucun mystère, elle pouvait résoudre n'importe quel problème d'algèbre, et lorsqu'elle quitta le toit du grand-papa Romarin elle savait démontrer avec assurance les théorèmes les plus compliqués de la géométrie plane.

Son éducation religieuse elle la devait à sa bonne. Louise lui avait enseigné ses prières et son catéchisme, l'avait menée à confesse régulièrement tous les deux mois depuis l'âge de huit ans et lui avait fait lire dans *l'Histoire biblique* et la *Vie des Saints* tout ce

qu'il y avait de plus édifiant pour une enfant de son âge. Tous les dimanches et fêtes Rose Marie accompagnait grand-papa à la grand'-messe et Louise à Vêpres ; ils allaient à l'église française et un des bons Pères de la Miséricorde qui la desservaient venait quelquefois visiter la famille et examiner la petite sur son catéchisme en présence du grand-papa ; elle allait même être appelée à faire sa première communion lorsque son changement de position causé par le départ de M. de Romarin dut retarder pour elle cet heureux jour.

Rose Marie ne tarda pas à se plaire dans son nouveau séjour, que tout contribuait à lui rendre agréable ; le jardin surtout faisait ses délices, mais la basse-cour n'était pas à dédaigner : tout y était si propre en même temps qu'animé.

Rose Marie put aussi donner quelquefois l'hospitalité à de petites amies, choisies entre mille par grand'maman Dashon, et accompagnée de Louise leur rendre leurs visites. Mais ses exercices gymnastiques avec Nannette ne cessèrent point totalement pour cela, et plus d'une fois des tours de force tout à fait merveilleux vinrent couronner leurs efforts.

Un épisode cependant ne tarda pas d'arriver qui, au grand chagrin de l'enfant, mit fin à ces prouesses. Du toit de la serre où il arriva on ne sait comment, notre couple grimpeur trouva moyen un jour d'arriver jusqu'à la fenêtre du corridor du second étage ; heureusement elle était ouverte, car ni Rose Marie ni Nannette n'auraient été capables de redescendre par où elles étaient montées ; encore un petit effort, et elles y sont et les bêlements de Nannette et les éclats de rire de l'enfant annoncent aux habitants de la maison la présence de deux aventurières. C'était l'heure où le vieux couple, chacun de son côté, faisait sa petite méridienne ; personne donc ne prit l'alerte et le dialogue entre l'enfant et la chèvre et leur visite de la maison et les bêlements et les éclats de rire continuèrent de plus belle.

"Il faut que je te montre ma chambre, Nannette. Vois-tu là tous ces beaux cadres et ces vases de fleurs ? n'est-ce pas qu'ils sont jolis ?—Mais, viens plutôt, tu n'es pas assez propre, je vais te laver." Et en disant ces mots elle menait Nannette dans la chambre à bain et la plaça sous le robinet ; par malheur c'était le robinet de l'eau bouillante qu'elle tourna, et Nannette n'en eut pas plus tôt senti l'effet que d'un bond elle fut hors de la baignoire, fit voler en mille éclats, d'un violent coup de cornes, l'immense glace en face d'elle dans le

corridor, puis descendit l'escalier quatre à quatre comme un chamois descend les précipices des Alpes, quand le chasseur le poursuit.

Nannette, cela se comprend, fut là-dessus mise en pénitence par ordre exprès de grand'maman ; et au grand chagrin de Rose Marie, qui s'avouait la vraie coupable, elle fut confinée désormais à la basse-cour où l'enfant trouva moyen de la consoler et de lui apporter des douceurs. Une bonne petite pouliche, don de grand-papa vint bientôt consoler Rose Marie à son tour et un bon vieux domestique bien dévoué fut chargé de faire faire des promenades à la jeune écuyère, tant que la saison le permit. D'autres fois Rose Marie accompagnait sa grand'maman dans ses visites ou ses courses à emplettes ; puis la famille alla passer un mois à la campagne et ainsi le temps passa rapidement.

L'hiver vint ; il était temps que l'enfant se remît à ses études ; ce sera après le nouvel an, mais non sans donner auparavant un grand banquet de famille en l'honneur de la jeune héritière. Ce fut une affaire grandiose ; il s'agissait, en effet, d'introduire l'enfant à tout ce monde et à faire comprendre à chacun pour quel motif ce changement si radical s'était opéré en faveur de la petite. Les titres de noblesse de la famille de Romarin furent exploités à satiété dans ce but, sans oublier même ceux de la famille de Floréal ; le certificat de mariage fut exhibé, signé de la main de l'évêque en personne ; la mort glorieuse de leur fils, sa croix d'honneur, la lettre du ministre de la guerre ; rien ne fut oublié, et la grande majorité des convives disons-le à leur honneur, se montra plus que satisfaite de ces explications.

Rose Marie, de son côté, avec ses charmes enfantins et ses connaissances merveilleuses se gagna facilement tous les cœurs. Il y eut cependant une triste exception à la règle générale. Mme George Varick, nièce à la fois de M. Dashon et de sa dame avait depuis trop longtemps jeté des yeux de convoitise sur leur fortune pour ne pas se trouver singulièrement vexée de l'apparition de la petite intruse ; mais elle fit bonne contenance en cette occasion et après avoir embrassé sur les deux joues sa petite cousine Rose, comme elle l'appelait, elle la fit embrasser également par sa fille Augusta, l'aînée de Rose Marie de plusieurs années, puis fit avancer à son tour pour la même cérémonie son fils Roosey (Roosevelt.) Il avait un ou deux mois de plus que Rose Marie, mais il était petit pour son âge et passablement difforme au grand chagrin de sa mère et au sien. Rose Marie semblait le regarder avec une tendre compassion et allait l'em-

brasser ; mais il avait pris la compassion pour du mépris et rougissant de colère recula d'un pas.

La compagnie était nombreuse et distinguée ; un luxe princier se déployait partout avec grande ostentation ; l'intelligence et les vraies bonnes manières étaient plus rares ; au jugement d'un observateur impartial elles se confinaient même à peu près exclusivement à une famille dont nous n'avons pas encore eu occasion de faire la connaissance. M. et Mme Atherton étaient l'un et l'autre le beau idéal de la nature la plus heureuse enrichie des plus beaux dons de la grâce (ils étaient tous deux fervents catholiques) ; aussi les autres convives, malgré leur disposition mondaine, ne purent-ils s'empêcher de se sentir attirés par ce couple d'élite. Rose Marie n'eut pas plus tôt aperçu Mme Atherton qu'elle sentit qu'elle trouverait chez elle le cœur de mère qui lui manquait. Son bonheur fut donc bien grand quand sa grand'maman, la prenant par la main, l'introduisit à la jeune dame et à son mari. L'entrevue fut tendre et touchante et Mme Atherton se promit dès lors de faire partager à sa petite protégée l'éducation de ses propres enfants, si comme elle n'en doutait pas, les permissions requises à cet effet pouvaient s'obtenir.

Un tête à tête d'un genre bien différent avait lieu à ce moment dans un coin reculé du salon.

" La *petite* Romarin a décidément du succès," dit le docteur Mannikin de son ton le plus deux.

" Ne m'en parlez pas, si vous ne voulez que j'enrage," répliqua Mme George Varick avec un accent d'hyène blessée. Puis se calmant subitement :

" Pensez-vous pourtant qu'il y ait moyen de la marier à Roosey?"

—Le projet ne me semble guère près de se réaliser.

—Il est vrai que le pauvre garçon sera toujours un misérable nain. Mais n'importe il l'aura pour femme, ou bien. . .

—En tout cas c'est trop tôt d'y penser, et d'ici là il pourra se passer bien des choses.

—Vous avez raison—et cependant que me vaut à moi votre science tant vantée—si vous ne pouvez me débarrasser de cette vermine ?

" C'est là une remarque imprudente," dit le docteur en regardant tout autour de lui pour s'assurer si quelqu'un l'avait entendue.

" Elle pourrait l'être, si elle était faite sérieusement," reprit la dame avec négligence.

L'heure était avancée ; il venait de sonner onze heures à la grande pendule du salon ; chacun se leva instinctivement pour se

retirer, et en moins de dix minutes les adieux étaient faits et un profond silence régnait dans toute la maison.

Nos lecteurs demanderont sans doute et à bon droit : " A propos, M. George Varick a-t-il donné de ces nouvelles ? "

M. George Varick était de retour de son voyage depuis quatre mois déjà ; mais il n'était pas avec sa dame le soir en question, pour des raisons faciles à deviner. Cependant hâtons-nous de le dire, son honneur était passablement réhabilité dans un monde où l'on n'est pas très scrupuleux lorsq'il s'agit des moyens à prendre pour payer ses dettes ou pour arriver à l'aisance. Il avait même réussi à se faire rapidement et assez honnêtement une belle fortune, dans les mines d'or de la Californie. Ses vieilles dettes, dettes d'honneur il avait payées au complet : ses billets, grâce à un courtier habile, il avait rachetés adroitement à raison de *quinze* pour *cent*, l'un dans l'autre ; il avait réussi de plus, grâce à ses amis politiques, à se procurer un emploi lucratif dans le gouvernement, et il aimait à répéter, en se frottant les mains : " Tout est bien qui finit bien."

Quant au docteur Mannikin, après avoir réussi quelque temps médiocrement seulement comme docteur universel, il s'était lancé dans une *spécialité*, avait fait une étude approfondie des *poisons divers*, avait publié un ouvrage de *Toxologie* dans lequel, outre la vertu des poisons, il donnait en détail le récit des empoisonnements les plus célèbres avec leurs circonstances les plus émouvantes. Sa réputation dès lors était faite ; tout le monde parlait de lui et les pratiques lui vinrent enfoule.

Néanmoins, pour tout dire, il devait beaucoup de son succès à Mme George Varick ; elle avait réussi à le faire accepter comme associé par son oncle le docteur Varick ; à force de caresses et de flatteries elle avait persuadé à M. Dashon de le consulter au sujet de sa goutte, et (ce qui était plus étonnant) à sa recommandation Mme Dashon elle-même lui avait donné sa confiance, le préférant ainsi à son propre frère, le docteur Varick. Ceci, ajouté à ce que nous avons vu plus haut, suffit grandement pour expliquer leur intimité en toute rencontre, telle que l'a dévoilée le petit dialogue que nous avons cité tout à l'heure.

Le plan formé par Mme Atherton pour l'éducation de Rose Marie fut pleinement approuvé par son mari et il plut infiniment au vieux couple, qui se trouva délivré par là même d'un grand embarras et d'une grande responsabilité. Ainsi donc, dès que les fêtes du nouvel an furent passées Rose Marie se rendit tous les matins à la rési-

dence de la famille Atherton. La classe durait de neuf à trois, avec une heure d'interruption pour un léger repos et une courte récréation. Grace Atherton avait deux ans de plus que Rose Marie, mais dans toutes les branches excepté l'anglais, elle lui était inférieure. Il s'établit donc entre les deux enfants une noble émulation qui leur fît faire à toutes deux des progrès gigantesques. La petite Bessie, sœur de Grace, ne les suivait que de loin, quoiqu'elle fût de l'âge de Rose Marie. Toutes deux, Bessie et Rose Marie firent cette année leur première communion ensemble, et les trois enfants firent surtout des progrès très rapides dans la pratique des vertus de leur âge, la formation du caractère et l'acquisition des bonnes manières, toutes choses dont Mme Atherton était un parfait modèle. Pendant les vacances les deux familles se réunirent dans de gracieuses villas situées sur les bords de l'Hudson, et les rapports de l'amitié la plus tendre unirent de plus en plus et parents et enfants.

Trois ans s'écoulèrent de la sorte, années de paix et de bonheur pour Rose Marie ; puis il y eut une séparation. Elle fut douloureuse, mais on se promit bien de part et d'autre qu'elle serait aussi courte que possible. M. Atherton dut céder aux instances pressantes de ses amis et accepter un siège au Congrès ; dès lors il dut fixer sa résidence à Washington, et comme il ne put se résoudre à rester séparé de sa famille six mois de l'année, il fallut bien l'emmener avec lui. Rose Marie ne put les suivre, c'est évident ; comment ses grands-parents auraient-ils jamais pu se résigner à se séparer d'elle ?

On s'écrivit souvent et des lettres longues et intéressantes, quoique rien de remarquable ne se passât dans l'intervalle ; Rose Marie continuait ses études privément ; elle donnait un soin particulier à la musique et poursuivait avec plus d'ardeur encore l'étude des mathématiques sous l'habile direction du plus célèbre professeur de *Columbia College,* M. Charles Calcul, dont la spécialité était comme son nom semblait le présager, le calcul différentiel et intégral.

Il venait trois fois la semaine, lui donner une leçon d'une heure puis, dans l'intervalle entre deux leçons, cette enfant de quinze ans n'avait pas plus de grande jouissance que de couvrir une douzaine de fois un grand tableau noir des formules les plus compliquées et des *figures les plus bizarres* (au dire de Mme Dashon) à la recherche d'un problème de mécanique céleste.

L'hiver se passa rapidement. Les premiers jours du printemps

amenèrent une visite de M. Atherton, Quelle joie c'eût été pour Rose Marie si la famille entière était venue ; mais elle sut être satistisfaite du bonheur présent, sans convoiter ce qu'elle ne pouvait atteindre. M. et Mme Dashon ne se montrèrent guère moins charmés qu'elle de la visite de M. Atherton. Quand on eut répondu de part et d'autre aux nombreuses questions qu'on avait à se faire, Mme Dashon dit avec solennité : " Je suis bien aise de vous voir, mon cher M. Atherton, pour une raison toute spéciale. J'ai à vous demander conseil au sujet de cette enfant. Elle est beaucoup trop attachée à des pratiques de religion, que je n'approuve pas, savez-vous ?"

—Comment, grand'maman, oubliez-vous que c'est avec votre permission que je vais à l'église tous les matins depuis le commencement du carême ?

—Ce n'est pas à cela que je trouve à redire, mais à ce que tu y ailles à jeun, et qu'en outre tu jeûnes rigoureusement trois fois la semaine.

—Pardon, grand'maman, je n'ai jamais jeûné de ma vie, je n'ai pas l'âge ; je m'abstiens de viande, voilà tout.

—Mais c'est bien assez et même trop, mon enfant, pour toi qui es d'une santé délicate. Eh bien, le croiriez-vous, mon bon monsieur, elle qui est si obéissante sous tous les autres rapports, elle ne veut absolument pas entendre raison en ce point ; or avec un régime pareil il n'est pas étonnant qu'elle maigrisse à vue d'œil.

—Grand'maman, voyez-donc, je suis grasse comme une perdrix à l'automne.

—Et qu'elle devienne pâle.

Les joues de Rose Marie ressemblaient à une rose fraîchement épanouie.

—En un mot c'est mon opinion que *ma-de-moi-selle* veut absolument devenir une sainte. Je m'attends à ce qu'un de ces jours elle demande à prendre le voile. Eh bien, M. Atherton, je vous laisse juge, est-ce raisonnable de la part d'une enfant unique, héritière de notre nom et de notre fortune ?

—Madame, dit M. Atherton avec un sourire bienveillant, ce que je vais vous dire semblera peut-être paradoxal ; mais c'est un fait d'expérience. Le meilleur remède en pareil cas, c'est le pensionnat ; deux ans passés à Manhattanville, la guériront radicalement de ces excès de ferveur. Vous connaissez l'établissement ; si vous ne l'avez pas encore visité, je m'offre de grand cœur à vous y mener. Les

dames du Sacré-Cœur n'ont pas besoin que je vous fasse leur éloge ; du reste elles sont seules jusqu'ici dans ces environs et je comprends que vous ne consentiriez pas à vous priver de la facilité de visiter mademoiselle Rose Marie une fois par semaine.

—L'idée me sourit beaucoup, et je compte surtout sur les autres demoiselles, ses compagnes, pour lui faire perdre ses notions extravagantes.

—N'y aura-t-il pas moyen de la voir plus souvent ? demanda M. Lashon d'un ton inquiet.

—Oh oui, grand-papa, et puis il y a les grands congés et les vacances.

—Eh bien, je m'y résigne, puisque la chose ne semble point te déplaire, ajouta M. Dashon avec émotion.

V. H.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Panégyrique de saint Jean Berchmans, *par* M. l'abbé L. LINDSAY, D. D., Préfet des Études au *Collège de Lévis.*

Ce panégyrique a été prononcé le 23 septembre dernier, dans la chapelle des Pères Jésuites de Québec, en présence d'une nombreuse jeunesse étudiante. C'est un délicieux morceau d'éloquence sacrée dont l'éloge est dans toutes les bouches et qui mérite d'être relu à tête reposée

---

Almanach du Purgatoire pour 1889.

Annuaire de L'ŒUVRE des âmes du PURGATOIRE et de la CONVERSION des INFIDÈLES, renfermant un tableau d'Indulgences Plénières et les Indulgences du Tiers-Ordre Franciscain suivant la nouvelle Constitution de Léon XIII.

Cet almanach est trop connu des âmes pieuses pour avoir besoin de nos éloges ; mais nous dirons qu'il est aussi intéressant qu'édifiant.

Almanach du Peuple illustré.

Contes, charades, informations utiles, tout y est. Les illustrations sont exquises en leur genre.

Le Canada, pays consacré au Divin Cœur.

Les articles qui ont paru sous ce titre dans le **Messager du Sacré-Cœur** et qu'a reproduits la **Petite Revue du Tiers-Ordre** ont été inspirés par d'excellents sentiments ; mais le bon Père, l'auteur avoué des lettres de Québec, qui forment la base de ce travail, s'y montre quelquefois simple jusqu'à la naïveté ; il connaissait, du reste, trop peu ce pays pour en parler pertinemment, n'ayant fait qu'y passer.

D'après lui, par exemple, la superficie du Canada égale celle de l'Europe, moins 13, 450,000 kilomètres carrés, tandis qu'en réalité elle dépasse celle de l'Europe de 50,000 kilomètres carrés, et que l'une et l'autre réunies ne vont qu'à 11, 000, 000 de kilomètres carrés ou 700,000 lieues carrées. C'est exactement le chiffre auquel il porte la partie du pays couverte d'eau ! !

De même dire, comme il le fait, "qu'en 1628 la montagne de Québec était devenue une *petite ville*," c'est par trop flatteur pour la future métropole ; on était plus modeste dans ce temps-là, on l'appelait *l'habitation de Québec.*

Les Ursulines n'arrivèrent pas dans le pays "deux ans avant les religieuses hospitalières", mais en même temps qu'elles, le 1er août 1639.

Nous ne voyons pas non plus comment on peut appeler la reine Victoria "la libératrice de la colonie française."

Malgré ces inexactitudes et beaucoup d'autres semblables, ce travail est intéressant et édifiant pour les lecteurs du Messager. Quant à nous, puissions-nous mériter tous les éloges que l'auteur nous donne, et puissent les Français de France, auxquels ces articles sont destinés, se piquer d'une noble émulation en lisant nos hauts faits de religion et de piété.

D. C.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

Page

A des fleurs [Poésie].—*Jéhan* 618
A nos lecteurs 5
A nos poètes.—*Chs-M. Ducharme* 547
A propos du nouvel an.—*Lisotte* 35
Au pays des Ouananiches.—*Ernest Gagnon* 552
Au Verbe Créateur [Poésie].—*M. Desjardins* 274
Auspicatus Ecclesiæ triumphus.—Leo XIII 8
Aux jeunes poètes, [Poésie].—*Emile Perrin* 201
Avant, pendant et depuis 1789—*A. de B* 764
Ballade [Poésie]. "Une étude du soir au collège."—*Gaston* 114
Ça et là dans le pays des arts.—*Alphonse Leclaire* 345
Chronique.—*D. C* 60, 123, 196, 268, 338, 401, 469, 530, 604, 666
"De Québec aux Antilles."—*J. Morin* 516
Des figures oubliées de notre histoire.—*N.-E. Dionne* 382
Échos littéraires.—*C. M. D* 327
Espoir (Poésie).—*Jéhan Duvert* 273
Guido Gonzonelli.—*Alphonse Leclaire* 155
"Histoire populaire du Canada."—*A. Bouchard* 456
L'automne (Poésie).—*Adolphe Poisson* 745
L'Idiot.—*Maximilien Coupal* 784
L'Irlande.—*Chs. Thibault* 74, 174
L'or et la poésie.—*Chs.-M. Ducharme* 429
"L'Ordre de Malte en Amérique."—*A. Lefranc* 238
"La légende d'un peuple."—*H. E. Tourigny* 258, 314, 392
La poésie au salon.—*Chs.-M. Ducharme* 367
La question scolaire aux États-Unis.—*J. P. Tardivel* 329, 373
La voix humaine.—*Dr A.-J.-B. Rolland* 634, 704
Le cardinal Gousset.—*M. F* 537, 609, 675, 747
Le cardinal Pie.—*B. E,* 129, 409, 477
Le chapelet et les Sioux.—*L.-A. Prud'homme* 657
Le Fort-Garry.—*L.-A. Prud'homme* 289
Le massacre de Lachine [Poésie].—*J.-M.-T. Liban* 760
Le Nord-Ouest d'autrefois.—*L.-A. Prud'homme* 149, 433
Le Père Marquette.—*L. M* 283
Le vieux moulin (Poésie).—*Chs.-M. Ducharme* 221
Léon XIII.—*D. Chrétien* 10, 65
Les Canadiens-Français.—*P.-T. Fontaine* 561
Les critiques politico-littéraires.—*Chs.-M. Ducharme* 242
Les destinées du peuple canadien.—*E. Roy* 276
Les deux anges des Canadiens.—*Jules Saint-Elme* 619
Les femmes auteurs.—*Viola* 223
Les Jésuites du Canada, etc.—*Philalèthe* 25, 95

Page
Les méticuleux. – *Chs.-M. Ducharme* 145
Les Sœurs de la Charité.—*Mgr Taché*..... 501
" Les Ursulines de Québec."—*A. Lefranc* 442
Louis Veuillot.—*J.-Hermas Charland*..... 205
Méditation poétique.—*M. Desjardins* 673
Mes Vacances—(Nouvelle) - *Frédéric Leverrier*..... 247, 294, 420
Mgr Joseph-Eugène-Bruno Guigues—*J.-Hermas Charland*..... 520
Mgr François-Xavier de Laval-Montmorency—*J.-H. Charland*..... 601
Mgr Joseph-Octave Plessis—*J.-H. Charland*..... 719
Mgr Dominique Racine do do..... 724
" Mgr de Saint-Valier et l'Hôpital-Général de Québec " – A. Lefranc..... 308
Naturalisme et Réalisme—*Joseph Desrosiers*..... 40, 88, 166, 232
Notes Historiques sur la Baie d'Hudson—*G. Dugast*..... 451, 589
Notes sur l'Acadie—..... 786
Notre Indifférence Littéraire—*Chs.-M. Ducharme*..... 494
Revivre – (Poésie)—*Adolphe Poisson*..... 439
Rose Marie—*V. H.*..... 52, 117, 189, 463, 524, 658, 738 797
Saint-Joseph endormant l'Enfant Jésus—*Armand*..... 194
Trois Fleurons - (Poésie)—*Émile Perrin*..... 473
Un Mot de Réponse à M. L. de Cotton—*Ed. Hébert*..... 46, 108, 472
Un soir en Mer—*J.-Edmond Roy*..... 630
Une Histoire du Canada—*A. Bouchard*..... 348, 729
Une Joute Remarquable 569, 643, 690
Une Nuit de Noël—*Ed. McMahon*..... 19, 100, 158

BIBLIOGRAPHIE.

A travers l'hémisphère sud. – *Ernest Michel*..... 671
Almanach du Peuple Illustré..... 807
Almanach du Purgatoire pour 1889..... 807
Annuaire de l'Institut Canadien, de Québec 536
Aux États-Unis. - *Frédéric Moreau* 670
Canada.—Le guide du colon, etc.—*Stanislas Drapeau*..... 199
Conseils aux jeunes filles, etc. – *Mathilde Bourdon* 607
Contes populaires, etc. – *Xavier Marmier*..... 535
De l'Atlantique au Pacifique.—*Le baron Etienne Hulot* 670
De Paris à Jérusalem. – *L'abbé Huard*..... 669
Eljen.—*Jacques Bret*..... 200
En route pour la mer glaciale. – *Émile Petitot*..... 669
France.—*P. Du Lac*..... 471
Histoire de l'Italie, etc.—*Élie Sorin*..... 607
Histoire du Droit Canadien.—*Edmond Lareau*..... 406
L'Ordre de Malte en Amérique.—*J.-Edmond Roy*..... 199
L'origine du français.—*M. Espagnolle*..... 534
La Chine.—*M. Pourias* 672
La France juive.—*Édouard Drumont* 472
La légende d'un peuple.—*Louis Fréchette* 200
La pratique de la laiterie.—*Wm H. Lynch*..... 199

Page
La Semaine Religieuse de Québec.—*L'abbé Provancher* 536
La vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.—*P. de Ligny* 63
La Vie et les Actes du Pape Léon XIII.—*P. Joseph Keller* 63
Lady Fullerton.—*Mme Augustin Craven* 536
Le Canada et les Canadiens-Français, etc.—*Faucher de St-Maurice* 344
Le Canada, pays consacré au Divin Cœur 807
Le Manitoba.—*Alfred Bernier* 406
Les deux maîtres de l'enfance.—*Augustin Sicard* 535
Les mensonges historiques.—*Trois Amis de la Vérité* 343
Les Saints Évangiles.—*Henry Lasserre* 63
Manuel d'hygiène.—*Dr. Séverin Lachapelle* 608
Mélanges—*J.-P. Tardivel* 128
Mon bon Gaston.—*Vicomtesse de Simard de Pitray* 608
Naples, lé Vésuve et Pompéi.—*L'abbé A. Chevalier* 671
Nouveau Manuel de Chants Liturgiques.—*L'abbé C. Bourduas* 608
Où est le bonheur.—*L'abbé Charles* 272
Panégyrique de Saint-Jean Borchmans.—*L'abbé L. Lindsay* 807
Passé et Présent.—*Xavier Marmier* 343
Pourquoi l'Amérique du Nord n'est pas frrnçaise.—*M. E. Longchamps* 471
Récits de la dernière guerre franco-allemande.—*C. Sarrazin* 535
Saint Jean Berchmans.—*P. Laborde* 199
Un ami du peuple au dix-huitième siècle.—*Card. Capecelatra* 533
Vie abrégée du vénérable J. Gabriel Perboyre 533
Vie de Léon XIII.—*John Oldcastle* 63
do *Dr Bernard O'Reilly* 64
Vie de Mgr Bruté de Rémur.—*Chs. Bruté de Rémur* 64

ERRATA.

Page	7,	ligne	6,	*au lieu de*	première	*lisez*	premier.
"	345,	"	4,	"	une pétale	"	un pétale.
"	597.	"	4,	"	Méricourt	"	Maricour.
"	" ,	"	30,	"	Sévigny,	"	Sérigny.

AP
21
R34
v. 24

Revue canadienne

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY